REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVII[e] ANNÉE — QUATRIÈME PÉRIODE

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXVIIe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT QUARANTE-QUATRIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1897

LE DÉSASTRE

CINQUIÈME PARTIE (1)

Au Ban Saint-Martin, dans la petite maison de Mme Guimbail, Du Breuil, ce soir-là, songeait. Une bougie pauvre brûlait sur la cheminée. La glace était poudreuse, la pièce en désordre; la feuille du calendrier s'attardait au 20 septembre. Tout avait un air de négligence et d'abandon.

— Peut-on entrer? dit une voix.

— Vous, Restaud! Vous ne dormez donc pas?

— Impossible.

Un pli creusait son front, rentrait sa bouche. Il fit quelques pas à travers la chambre, s'arrêta devant le calendrier, et s'efforçant de sourire :

— Pas en avance!

— Je n'ai plus le courage de compter les jours. — Et Du Breuil regarda les éphémérides : — 20 septembre, *Anniversaire de l'Alma!* Une belle victoire!

Détachant un par un les feuillets jusqu'à ce qu'un 23 apparût, bien neuf, sur le bloc de papier frais, il lança, d'un coup de pouce, le chiffon froissé derrière un meuble. Restaud regardait faire, avec une attention grave. Du Breuil chercha du tabac, découvrit deux cigares; Restaud refusa :

(1). Voir la *Revue* des 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre.

— Je n'ai plus de plaisir à fumer, ni à rien. Mangez-vous? Moi, chaque bouchée me reste aux dents. J'ai soif seulement.

Et prévenant un geste d'offre :

— Non, non, je ne veux pas boire. C'est un état nerveux : on a la gorge sèche, et puis une constriction d'angoisse, une âcreté de bile et de fiel... Allons, je vous dérange, je m'en vais?

Du Breuil dit :

— Nous sommes bien malheureux... Il faut se l'avouer, ça sent mauvais !

Restaud appuyait son front fiévreux sur sa main; sa lassitude répondait pour lui.

— J'ai parcouru les bivouacs aujourd'hui, reprit-il enfin; nos pauvres soldats, dans quelle oisiveté, dans quel ennui on les laisse croupir! Les chevaux font pitié.

Il donnait des détails navrans. Cette immobilité funeste débandait tout ressort moral. Point d'exercices, jamais de revues, rien qui entretînt les sentimens militaires, tandis que chez les Prussiens, ce n'étaient que travaux, manœuvres, parades. Derrière ses retranchemens, l'armée inactive, nourrie de pain grossier et de cheval maigre, s'affaiblissait. Les chevaux, réduits à ronger les dernières herbes, des sarmens de vigne et des brindilles de peuplier, devenaient squelettes. Beaucoup tombaient, le long des cordes; d'autres, conduits à l'abreuvoir, s'abattaient sur la route pour ne plus se relever. Le spectacle des camps serrait le cœur, dans tout ce pays rasé à la faux, nu comme une tombe, empesté de miasmes putrides autour des grandes fosses creusées sur les fronts de bandière.

Le spectacle de la ville, déclara Du Breuil, était aussi triste. Les ambulances n'étaient que plaies et pourriture, typhus, dysenterie. Les tentes et les magasins s'infectaient; les malades y gelaient la nuit. L'absence de sel faisait craindre le scorbut; et dans Metz, hôpital de douleur et de mort, les soldats et les officiers, malgré les défenses, affluaient... Bousculant factionnaires ou gendarmes, la troupe pillait les boulangeries. Les officiers achetaient des provisions à tout prix, les habitans se plaignaient du renchérissement. Il avait surpris Massoli marchandant vingt-cinq pots de confiture. Frisch, chargé de se procurer du sel, avait payé vingt francs une livre. Un commandant de corps d'armée, disait-on, avait mis trois cents francs à une poularde truffée.

— Grand bien lui fasse, dit Restaud. Tout le monde ne peut faire de pareilles emplettes... et ne voudrait pas!

Il ajouta :

— J'ai le crève-cœur de vendre un de mes chevaux.

Purs-sang d'officiers, humbles canassons de troupe, cheval de colonel ou cheval de trompette, l'entrepreneur de boucherie donnait de tous le même prix dérisoire : 230 francs pièce. On les conduisait par troupeaux à l'île Chambière et, tous les jours, deux cent cinquante tombaient, l'os frontal broyé sous un marteau de forgeron. Le nombre des bêtes à tuer, faute de les pouvoir nourrir, dépassait les besoins de l'administration des vivres. On livrait le surplus à la municipalité de Metz, aux communes de la banlieue...

— Dire qu'à cette heure-ci, murmura Restaud avec rage, les Prussiens entrent peut-être à Paris !

Il ferma les poings; sa mère, ses deux sœurs habitaient rue de Vaugirard. Paris! Sur ce mot, Du Breuil fut traversé d'une douleur brusque... Paris, avec ses splendeurs, ses musées, la beauté de ses femmes, la grâce de son esprit, Paris aux mains brutales de l'ennemi! Non! une ville semblable ne se laisserait pas violer de la sorte!... Mais pour y organiser la résistance, il fallait une volonté prompte, des hommes énergiques. Or, à cette heure, quels élémens de trouble fermentaient peut-être? La Révolution, annonçaient les pessimistes, bouleversait tout. A Lyon, à Marseille, à Bordeaux, surgissait, au milieu des piques, la République rouge, coiffée du bonnet phrygien. Des rumeurs inouïes, — certes, il n'y croyait pas, mais à la longue, quel énervement!... — disaient la France à feu et à sang. Y avait-il un gouvernement? Durait-il encore? Marquis répétait à tout venant que Frédéric-Charles venait d'être proclamé Empereur des Français ; il adopterait le Prince impérial ; et la Prusse leur donnerait les provinces Rhénanes pour don de joyeux avènement. Le comte de Cussac tenait de bonne source la restauration probable des d'Orléans.

Paris tiendrait-il? C'était la grande question... Et personne n'osait l'espérer. Restaud doutait, Du Breuil doutait; sous les dehors frivoles, sous l'apparat de luxe et de plaisir de la capitale, ils ne discernaient point le battement profond du cœur, les merveilleux réservoirs d'énergie. D'ailleurs, l'opinion unanime les influençait. Barrus seul, — mais on haussait les épaules, — avait

beau l'affirmer : Paris affronterait tout, siège et bombardement, avant de se rendre.

Des arrière-pensées s'agitaient au fond des âmes. Grandis, vieillis depuis dix-neuf ans sous le harnais impérial, ces innombrables soldats de l'armée du Rhin vivaient dans une légende de gloire, pensaient et réfléchissaient peu, accomplissaient leur métier avec une ponctualité blasée. Avec quelles appréhensions, quels doutes, ne devaient-il pas accueillir l'avènement d'un pouvoir nouveau? Que les avancés, que les clairvoyans saluassent l'aube de la République, la masse, restée impérialiste par habitude plus que par fidélité, déplorait la situation; et ceux mêmes qui maudissaient les fautes du régime eussent contribué, sans doute, à sa restauration, pour peu qu'elle ne coûtât point de guerre civile. Du Breuil, quoique à regret, jugeait l'écroulement de l'Empire irrévocable. L'avenir demeurait trouble. Mais, à ses yeux, dégagée de toutes considérations politiques, au-dessus des hommes mêmes, l'idée de la France dominait tout.

En attendant, pas de nouvelles du Gouvernement de la Défense nationale. Comment aucun de ses émissaires ne parvenait-il à Metz? Comment Bazaine, de son côté, n'avait-il pu se mettre en communication? Les officiers chargés du service des renseignemens, Charlys, le commandant Samuel, avaient pourtant à leur disposition des hommes sûrs. Le maréchal n'usait d'aucun, décourageait les bons vouloirs. Chaque jour, des gens du pays, ou bien des prisonniers échappés, se glissaient par le déversoir des eaux de Gorze, se jetaient à travers les vignes. L'arrivée d'un lieutenant, entré par l'aqueduc, n'avait tiré du maréchal que cette réflexion : « J'avais cependant donné l'ordre de faire sauter ce conduit! »

Chose étrange, rappela Du Breuil, c'est de l'ennemi, intéressé à le tromper, que le maréchal sollicitait des renseignemens. Le 16, il envoyait son aide de camp, le colonel Boyer, au quartier général allemand. Le prince Frédéric-Charles était absent. Boyer retournait le lendemain aux avant-postes, insistait pour être reçu. La réponse du Prince, parvenue dans la soirée, avait confirmé de tous points la capitulation de Sedan; les armées allemandes étaient devant Paris. Frédéric-Charles se disait autorisé à faire au maréchal toutes communications qu'il désirerait. Un fragment de journal, contenant les noms des membres du Gouvernement de la Défense nationale et quelques décrets rendus et si-

gnés par eux, accompagnait cette lettre. Le Prince faisait remarquer qu'ayant pris son origine à l'Hôtel-de-Ville, et non au Corps législatif, la République restait étrangère à une partie de la France, comme aux puissances monarchiques.

— Je n'ai pas de prévention pour ou contre, dit Restaud, je l'acclamerai, si elle nous aide à chasser les Prussiens. Plutôt que de signer une paix honteuse, nous devons lutter jusqu'au bout, vaincre ou mourir !

— Bien pensé, soupira Du Breuil. Que ne peut-on vous entendre dans le cabinet de travail de Bazaine!

Il tendit le bras dans cette direction. Lieu clos, silencieux. Un air de mystère planait depuis quelque temps alentour. Des allées et venues de parlementaires allemands avaient éveillé l'attention. Quelque chose se tramait, qui, pour ceux mêmes qui ne voyaient rien de suspect ni de louche, demeurait clandestin.

Restaud se taisait, pour ne pas juger. Du Breuil dit :

— Mais non ! Le maréchal n'ignore pas les sentimens de l'armée, les vôtres, les miens. Si les grands chefs, si ceux qui ont qualité pour cela, ne lui font pas entendre la vérité assez haut, les humbles, la foule anonyme a parlé, parle tous les jours. Le maréchal reçoit et lit toutes les lettres non signées. Elles l'adjurent de tenter l'honneur des armes, le supplient d'entrer, lui et ses généraux, en communion avec l'armée qui souffre sans se plaindre et qui obéit en mâchant son frein. Vous avez lu, Restaud, la belle lettre qu'un des nôtres (Charlys, croyait-on), il y a un mois, envoyait à Bazaine? Depuis, — il baissa la voix, — le ton de respect a changé. Des sommations impérieuses, injurieuses même, le rappellent à ses devoirs, qu'il a oubliés.

— Je veux espérer, dit Restaud. Nous le devons. Que deviendrions-nous sans la foi?

— La foi ! — Du Breuil le regarda avec une amère pitié : — Tenez! la politique est une bien misérable chose... Faut-il donc qu'en certaines âmes l'ambition personnelle amoindrisse le sentiment de l'honneur? Est-ce que Bazaine devrait demander des renseignemens au prince Frédéric-Charles? Est-ce qu'il devrait prêter une oreille complaisante à ces nouvelles désastreuses qu'on a intérêt à lui faire croire?... — Autre chose. Vous avez vu ces numéros du *Figaro*, du *Moniteur de Reims :* le Gouvernement prussien ne serait disposé à traiter qu'avec l'Empereur, l'Impératrice régente ou le maréchal, qui tient son commandement de

l'Empereur. Hameçon grossier, mais alléchant; qui sait s'il ne va pas se jeter dessus?

— Nous sommes une force, dit Restaud en hésitant. On peut traiter avec nous.

— Oui, mais à quel prix? Serons-nous les restaurateurs d'un régime déchu? Des prétoriens, alors? Après avoir tiré sur les Prussiens, mitraillerons-nous des Français? Allons-nous rétablir l'ordre dans le sang de notre pays, si déchiré, si malheureux?... L'armée n'est pas un instrument politique aux mains des ambitieux. Nous ne devons servir que la France. Regardons en face la vérité. Notre inaction nous conduit à l'abîme.

Il ajouta, avec ironie :

— Ah! les fluctuations du maréchal! Sa première pensée n'a-t-elle pas été de reconnaître le gouvernement nouveau? Aussitôt, on gratte les mots *impérial, Empereur* sur les lettres de nomination de grades et de Légion d'honneur. On commande à l'imprimeur de nouvelles formules!... On est revenu aux anciennes depuis.

— Mais, fit Restaud, le maréchal a raison, nous ne sommes pas déliés de notre serment.

—Ah! tenons-le seulement jusqu'au bout. Que Bazaine s'inspire de l'exemple de Fabert, dont la statue, sur la place de l'Hôtel-de-Ville, porte sur son socle ces fières paroles : « *Si, pour empêcher qu'une place que le Roi m'a confiée ne tombât au pouvoir de l'ennemi, il me fallait mettre à la brèche ma personne, ma famille et tout mon bien, je ne balancerais pas un moment à le faire!*

Il y eut un silence d'émotion sourde. Restaud dit enfin :

— Il y a dans notre métier des heures amères : l'impuissance du soldat a beau être passive, elle n'est pas résignée. Quelle abnégation, quelle force de renoncement ne faut-il pas pour étouffer la voix de sa conscience!

— Vous en convenez donc! vous, l'homme du devoir?

— Oui, c'est vrai, parfois notre devoir est difficile.

Du Breuil ajouta :

— Ce n'est rien encore, quand on le connaît. Mais si un jour nous en venions à le chercher?

— Je n'en connaîtrai jamais qu'un, l'obéissance passive!

Et Du Breuil crut revoir Lacoste, si simple, si grand. Il objecta :

— Jusqu'au bout, quoi qu'il arrive?

— Jusqu'au bout ! fit Restaud. Mais une angoisse altérait ses traits; visiblement, il se livrait en lui un grand combat.

— Ainsi, conclut Du Breuil en cherchant ses mots, — car il sentait l'importance de leurs paroles, — ceux qui jugent que les choses ne peuvent durer ainsi, qu'un chef incapable ou ambitieux devrait être remplacé?...

La voix coupante de d'Avol vibrait à son oreille : — « Il y a des maréchaux plus anciens! » Restaud l'arrêta court :

— Ne me parlez pas des insoumis, des révoltés! Eussent-ils cent fois raison, penserais-je moi-même comme eux, aurais-je mon frère dans le tas, je les ferais fusiller au premier acte d'insubordination ! Où irions-nous, si l'anarchie dissolvait l'armée? La discipline, Du Breuil, rappelez-vous ce mot terrible et magnifique inscrit à la première page du Service intérieur : *la discipline, force principale des armées !*

Il le regardait en face, avec une fière conviction qui, venant du cœur, y allait droit. Du Breuil, touché, dit :

— Vous avez raison, mon ami.

Un feu pâle sortait du visage de Restaud, son regard prit une inexprimable noblesse :

— Vous n'avez pas sérieusement douté ! Un homme comme vous ne pouvait pas douter. C'est à d'autres, de se garder des tentations de l'orgueil.

De l'orgueil? Pourquoi ce mot? Comme il cinglait juste d'Avol, que Restaud cependant ne connaissait pas ! Oui, de l'orgueil, noble, certes, mais incompatible avec le renoncement du soldat... La Discipline, force principale des armées !

— Allons, dit Restaud, il faut essayer de dormir, bon courage !

— Bonsoir, mon ami !

Et leurs mains se serrèrent, dans un grand élan d'affection et d'estime. Restaud sorti, Du Breuil se sentit plus seul, plus triste. Pourquoi n'avaient-ils pas soufflé mot de ce mystérieux personnage qui était venu, dans l'après-midi, trouver Bazaine? Quel malaise avait sur leurs lèvres retenu la même question?... Après tout, Restaud, absent depuis midi, parlant peu, pouvait ignorer l'événement de la journée : cet inconnu, en costume civil, amené dans le char à bancs des parlementaires par un officier du général de Cissey. Introduit auprès du maréchal, il s'était entretenu longuement, secrètement, avec lui, avait déclaré

venir d'Hastings, où résidait l'Impératrice. On n'en savait pas davantage.

Comment n'avaient-ils point parlé de cela? Bah! à quoi bon? Que sert d'épiloguer toujours?... Il prêta l'oreille. Une lointaine petite mélodie... Pour plus de certitude, il ouvrit sa fenêtre. Oui, il avait bien entendu. Qui donc s'amusait, à cette heure, à jouer de la flûte? Cela coulait comme un filet d'eau ironique et triste. Cela ne modulait aucun air précis, et rappelait tous les airs connus. Le musicien improvisait, en se souvenant. Et c'était d'un effet étrange, cette plainte grêle et solitaire s'élevant dans le grand silence au-dessus du Ban Saint-Martin, montant dans la nuit pleine du sommeil de l'armée, sur les rêves confus et les lourds cauchemars. A la longue, le son faible, si faible, rien qu'un souffle, devenait agaçant comme un bourdonnement d'insecte. Du Breuil intrigué, descendit, fit le tour de la maison. Le bruit partait de l'écurie; un rais de lumière, tombé d'une lanterne, éclairait le visage de Jubault. Le petit faubourien, son roseau court aux lèvres, tuait-il sa nostalgie, songeait-il à quelque amour de barrière ?... Il tyrolisait de si bon cœur que Du Breuil se retint de couper la chanson, d'un coup de poing sur la porte. Remonté dans sa chambre, il entendit encore, lointaine, la bizarre petite voix. Elle avait, dans sa ténuité, quelque chose de touchant, une légèreté qui semblait se moquer. Avec un rien de canaille, elle serinait un air sous lequel Du Breuil, pour les avoir entendues fredonner à Jubault, devinait les paroles :

Malbrough s'en va-t'en guerre,
Dans une bouteille!...
Mais il en reviendra dans un panier...
Dans un panier percé!

Le lendemain 24, dans l'après-midi, le retour du mystérieux personnage mettait en émoi les états-majors du Ban Saint-Martin. Airs affairés des chefs, regards qui s'interrogeaient, confidences chuchotées; sur toutes les faces de l'inquiétude, de la curiosité. Véritablement l'inconnu tenait les âmes en suspens; et les commentaires de se croiser, de se contredire. Pour le soustraire aux curieux, le maréchal avait donné l'ordre de fermer les portes de sa maison.

— Quelque espion! dit Floppe. Il n'y a qu'à voir d'où il vient. Un agent prussien, sans nul doute! Et entre parenthèses, ce

monsieur est entré ici comme au moulin. Pourquoi ne l'a-t-on pas retenu aux avant-postes jusqu'à ce que Bazaine eût décidé de le recevoir ou non? Mais le maréchal était sans doute trop pressé pour attendre.

— Vous voyez le mal partout, fit Massoli. Ce monsieur vient rapatrier les médecins luxembourgeois que nous avons à Metz, vous le savez bien, — les sept ou huit médecins venus au début de la guerre pour soigner les blessés.

— Ce qui vous étonnera, dit Francastel, c'est qu'ayant quitté Moulins, où il a dû coucher, dès cinq heures ce matin, notre homme était revenu à midi de chez les Allemands. En route, il a raconté à l'officier chargé du service des parlementaires, Arnous-Rivière, un tas de choses, d'un ton péremptoire: qu'il est envoyé par l'Impératrice, qu'il apporte une lettre d'elle... Il viendrait prier Bazaine de soutenir avec son armée la cause de la Régence; Canrobert et Bourbaki doivent être sollicités de concourir à cette restauration.

— C'est bien fort, murmura Restaud incrédule. Et le nom de ce diplomate?

— Vous ne le connaissez pas? demanda Francastel.

Il jouit un moment de la curiosité générale et prononça:

— Il s'appelle Régnier.

Une déception suivit: ce nom n'apprenait rien. On échafauda mille suppositions, fondées sur des homonymies. Laune avait beaucoup entendu parler, autrefois, d'un Régnier, sorte de brouillon aventureux mêlé à la révolution de 1848, lanceur d'industries malchanceuses... Était-ce le même homme? Cela lui paraissait douteux. Que ferait, au milieu de si grands intérêts, ce personnage de troisième ordre?

Marquis, toujours informé, disait en grand mystère :

— C'est un agent du Gouvernement provisoire, habilement déguisé en membre de l'Internationale! Il apporte des nouvelles. L'Empereur n'est pas prisonnier, il vogue vers le Danemark qui se déclare pour nous!

— Mais non, vous n'y êtes pas, cher ami!

Et Floppe, au milieu des rires, insinuait que l'inconnu apportait seulement des flacons de teinture noire pour les cheveux de Massoli. Ils en avaient besoin, ils tournaient au vert-de-gris! Apparemment les réserves des coiffeurs de Metz étaient épuisées... Il se tut, Massoli approchait.

Francastel reprit :

— En tout cas, ce n'est pas un agent subalterne. Le maréchal ne se dérangerait pas en personne pour aller chercher Canrobert et Bourbaki !

Bazaine, après avoir conféré avec l'inconnu, venait en effet de monter à cheval. Du Breuil ne savait que penser.

L'émoi grandit, quand on sut que Bazaine, qui n'avait trouvé à leurs quartiers généraux ni Canrobert ni Bourbaki, les envoyait chercher d'urgence, et quand on vit, l'un après l'autre, arriver les grands chefs. Lebœuf avait fait, vers quatre heures, une courte apparition, mais au silence qui s'était établi, sentant une gêne, il s'était aussitôt retiré. Derrière Canrobert et Bourbaki, les portes s'étaient refermées, soigneusement gardées par les officiers de Bazaine, tout confits de mystère.

Nul doute vraisemblablement que le négociateur fût venu rapatrier les médecins luxembourgeois ; on les voyait arriver, avec le soir tombant, presque tous jeunes, sourians, heureux de partir. Le plus ancien venait de recevoir un brevet de Légion d'honneur et l'un d'eux, — Du Breuil reconnut le gorille de Borny et de l'ambulance Saint-Clément — apportait un képi avec la croix de Genève, que le sieur Régnier lui avait demandé. Ils disparurent l'un après l'autre dans la maison du maréchal. Cependant, malgré le silence gardé, une part de vérité transpirait : Bazaine négociait ; mais, dans quel sens ?... La nuit venait. Bourbaki sortit, se dirigeant vers son quartier général de Plappeville. La conférence était donc terminée ? Mais non, il revenait peu après. Porte ouverte, porte close. Et le mystérieux envoyé, l'homme bavard et tranchant qu'avait dépeint Arnous-Rivière, restait toujours enfermé avec le maréchal. Pourquoi ne partait-il pas avec ses médecins luxembourgeois ? C'est qu'il dînait avec Bazaine et Bourbaki... La nuit tombée, le capitaine Arnous-Rivière reconduisait dans son char à bancs Régnier, avec un homme qu'il ne reconnut pas, coiffé d'un képi à croix de Genève. Dans une autre voiture, les médecins suivaient.

Cette nuit-là, vers le nord, une aurore boréale emplit le ciel d'une immense clarté rouge, traversée de rayons blancs et d'aigrettes lumineuses. Du Breuil ne put dormir. La petite flûte de Jubault siffla très tard à ses oreilles avec une persistance de moustique. Le matin, la stupeur fut générale, en apprenant que Bourbaki était parti pour Hastings. Le maréchal lui avait prêté ses

propres habits civils, jusqu'à ses bretelles. Charlys, sachant Du Breuil très sûr, lui raconta ce qu'il savait. L'Impératrice, avait affirmé Régnier, faisait demander Canrobert ou Bourbaki. Et le premier refusant de quitter Metz, le second avait consenti, mais à certaines conditions : il réclamait un ordre écrit, et la promesse que la Garde ne serait pas engagée pendant son absence... Le but de cette mission? Ramener la souveraine à Metz en la proclamant régente et traiter avec l'ennemi? Ou bien, l'armée de Metz, transportée dans une zone neutralisée du territoire, protégerait la convocation du Corps législatif et du Sénat, tels qu'ils étaient composés pendant la dernière session, et les deux Chambres constitueraient un gouvernement régulier; la Prusse s'engagerait à le reconnaître et l'armée à le rétablir... Que devenait dans tout cela le Gouvernement provisoire, si décidé à la lutte, si chaud à la résistance et, qu'on l'aimât ou non, si ardent de cœur, si bon Français?...

Traiter avec l'ennemi, cet expédient révoltait Charlys. Pour tous les officiers patriotes, le sort des armes seul, non le hasard des négociations politiques, avait chance d'élargir la geôle où l'on s'étiolait. Mais le temps pressait : autour de nous, rivant le cercle, une armée solidement retranchée. Et dans la place, de quoi tenir seulement jusqu'au 18 octobre. Chaque jour usait nos forces, démontait cavaliers et batteries, ruinait l'âme des troupes!

— Où allons-nous, mon cher ami? dit Charlys avec un haussement d'épaules, qui allongeait encore son maigre corps.

Et tout le monde disait cela, et tout passait en paroles et en rage sourde. Il semblait que, du plus obscur au plus illustre, l'armée, frappée d'un immense vertige, contemplât, avec des yeux sans regards, l'enlizement où elle s'enfonçait inerte, comme en un lent tassement de terres peu à peu affaissées, glissant au gouffre.

Heureusement la journée de Peltre, le surlendemain, fit diversion. Le plan d'attaque était impraticable, osait déclarer le commandant Mourgues... Étonnant, le scepticisme des officiers de l'état-major de Bazaine! A les en croire, le soldat ne voulait plus marcher; se battre ne faisait qu'irriter l'ennemi qui se vengeait ensuite sur les villages. A quoi servaient des actions de détail, puisque la grande partie était perdue? Pourquoi ne pas traiter de la paix, prendre sa revanche plus tard?... Il fallait entendre l'accent provençal du petit Mourgues, écho tapageur des propos, plus

discrets, de son chef le général Boyer, car le premier aide de camp de Bazaine portait, depuis hier, les étoiles. — « États de service? ricanait Floppe : — Des tas de services! » — Le mot fit fortune. Floppe était la bête noire de ces messieurs, et Mourgues se fût bien gardé de parler si haut en sa présence; mais Floppe avait pris, la veille, le service des parlementaires : fonctions délicates, dont le capitaine Arnous-Rivière venait d'être relevé, et qu'à tour de rôle les capitaines de l'état-major général rempliraient dorénavant chaque jour.

Les détonations du fort de Queuleu, vers neuf heures, retentirent au cœur de Du Breuil. Depuis qu'il avait entendu tonner le Saint-Quentin lors de sa première mission de parlementaire, il n'écoutait jamais sans émotion la grosse voix des forts. On y avait travaillé sans relâche, ils étaient aujourd'hui vigoureusement armés. Il eût voulu les voir à l'œuvre, livrés à eux-mêmes, aidant Metz à se défendre seule. Ils le pouvaient.

Le canon redoublait de violence. Du Breuil eut une envie irrésistible de savoir; il partit. Du fort de Queuleu, où il connaissait des officiers, la place était bonne. Le général Lapasset, n'en déplût à Mourgues, avait conçu un hardi coup de main, l'enlèvement du château de Mercy et de Peltre. Une locomotive blindée, emmenant quelques hommes déterminés, marcherait cependant à toute vitesse sur Courcelles-sur-Nied, y accrocherait les trains de vivres ennemis, et les ramènerait à Metz. Un habile ingénieur de la Compagnie de l'Est, M. Dietz, se chargeait de la manœuvre.

Il faisait une belle journée; les eaux de la Seille, dans la dévastation du paysage, étincelaient. Du Breuil commençait à gravir la côte de Queuleu qui dominait la plaine, avec son clocher pointu; il aperçut à peu de distance des soldats qui escortaient des prisonniers allemands. Un lieutenant qu'il interrogea, les yeux vifs sous un hâle de poussière, les mains noircies de poudre, lui dit avec volubilité :

— Victoire, mon commandant! Le château de Mercy, nettoyé d'une bouchée! Peltre était moins commode, mais on l'a enlevé tout de même, à la fourchette! N'est-ce pas, les enfans?

Il y eut des rires parmi les soldats, tandis que les prisonniers allemands, raides, continuaient d'avancer, la mine arrogante. Un capitaine ajouta :

— Par malheur, la locomotive blindée n'a pu pousser jusqu'à Courcelles-sur-Nied, l'ennemi averti avait coupé la voie. Mais

nous ramenons le traître. Mes hommes l'ont découvert comme il se sauvait de chez un boulanger.

— Tenez, reprit le lieutenant, le voilà!

Et Du Breuil, entre deux soldats, vit passer, les poignets ficelés, fléchissant et défaillant à chaque pas, un misérable paquet, une guenille d'homme, la face couverte de crachats, un œil caché par de la bouse de vache. A sa profonde stupeur, il reconnut Gugl.

— Mais je le connais ! murmura-t-il.

Le juif leva la tête ; son œil, son visage souillé, prirent une expression intense et frénétique. Toute la vie que le misérable possédait encore lui sortit de la peau :

— Che suis innocent! cria-t-il d'une voix déchirante en essayant d'échapper à ses gardiens. Foyez! le commandant me gonnaît, che le gonnais, che lui ai monté une pelle pague en or! Che suis un honnête homme, un pon bère de famille, tout le monde beut le dire. Che le chure, che le chure sur la tête de mes enfans !

— Judas! dit un soldat. Un prisonnier allemand, dédaigneusement, se mit à rire. On entraîna Gugl. Du Breuil détournait les yeux :

— Êtes-vous sûr ? demanda-t-il.

— Pas d'erreur, dit le capitaine. Il vendait de l'eau-de-vie dans les ateliers du chemin de fer, il a vu les préparatifs, et cette nuit il est allé prévenir l'ennemi. Il l'a avoué. Son compte est bon.

Un soldat passait, tenant par les pattes un grand lièvre roux, qui saignait :

— Montre, Feitu !

Le soldat avec orgueil éleva la bête :

— Il est venu mourir à mes pieds, dit le capitaine, il avait reçu un pruneau dans la bagarre. Ça fera un fameux civet !

Il eut un petit rire d'enfant, rejoignit le convoi de prisonniers.

Mais le général Lapasset, dont la rude figure rayonnait de plaisir, parut. Derrière lui, sur un lit de branchages, quatre soldats portaient un cochon gras couronné de feuilles; un artilleur traînait par la patte une récalcitrante truie rose. D'autres brandissaient des chapelets de volailles, des pains embrochés aux baïonnettes. Plus loin, des chasseurs à pied ramenaient des vaches au pis gonflé, des bœufs, des moutons, des chèvres. Un gros

sapeur, dont la barbe descendait jusqu'au ventre, serrait dans ses bras un agneau, en le couvant du regard. La mère, une brebis boiteuse, suivait, bêlante. La joie, la fierté de ces braves gens, faisaient plaisir à voir; et plaisir aussi ces bêtes vouées au couteau, qui apportaient avec elles l'odeur des champs et des étables, une douceur de paix rustique dans leur démarche lente, leurs yeux vagues et leurs cris plaintifs. Du Breuil remarqua la longue tête aux yeux fermés d'un mouton, le mufle baveux d'une vache. L'aspect de ces troupeaux lui parut insolite, depuis longtemps il avait cessé d'en voir. Seules, les agonies innombrables des chevaux repaissaient ses regards. Il crut entendre la voix gaie du capitaine : « Ça fera un fameux civet! » Oui, et de succulens pot-au-feu, de substantiels rôtis. Il eut une vision brève de plats fumans, se retrouva tout à coup au café Riche, avec d'Avol, le soir de la *Marseillaise* à l'Opéra. Il revit l'onctueux maître d'hôtel : « Canetons à la rouennaise? Côtelettes d'agneau? » Certes, au lieu des éternels beefsteaks de cheval clairsemés de pommes de terre, il eût payé cher un tel festin. Mais il songeait aux misères du soldat...

Quelle privation, pour la troupe, celle du pain, du savoureux pain bis! On n'avait plus, à la place, qu'une bouchée de pâte spongieuse et sans suc, mêlée de son et de détritus. La viande de cheval, augmentée de ration, n'y suppléait pas. Coriace et filandreuse, elle était indigeste aux estomacs les plus robustes. Pire encore le manque de sel, pourtant indispensable à l'organisme. En ville même, il faisait presque totalement défaut. Dieu sait cependant avec quelle avidité les malheureux soldats cherchaient à se procurer ce sel vital! On en avait vu qui en mendiaient, dans les maisons; d'autres en volaient; certains, aux dépens de leur santé, absorbaient du salpêtre; beaucoup, aux avant-postes, eussent bravé les coups de fusil pour aller voir, dans les fermes, si le saloir, les boîtes à sel suspendues au mur, contenaient encore quelques grains.

Revenant par la plaine du Sablon, il aperçut à l'entrée du village un tumultueux rassemblement; des bras levés, des faces d'ivresse meurtrière, se démenaient, avec des glapissemens et des huées, autour de quelques soldats et d'un officier gesticulant Du Breuil distingua Gugl lié à un arbre; des fagots s'amoncelaient autour de lui. Son visage n'était qu'une boue sanglante, et de sa bouche, un grand trou noir, sortaient les hurlemens

convulsifs d'un porc qu'on saigne. Des enfans exécutaient une danse de Caraïbes, et un énorme charretier roux, la brute instinctive des échauffourées populaires, battait le briquet en criant : — Brûlons l'espion ! brûlons l'espion ! Et, bousculant des femmes pareilles à des furies, il beugla :

— A moi, les amis, flambons la vermine !

Mais, énergique, l'officier à qui Gugl était confié protestait : c'était le capitaine au civet. Il jurait d'une voix de tonnerre, disant que le conseil de guerre déciderait, et puis qu'on l'ennuyait, et qu'il n'aimait pas les braillards.

— Entendez-vous, l'homme? déclara-t-il au charretier, qui, tête basse, fonçait déjà.

— Il ne manque plus que ça, ricana la brute, les vl'à qui se mettent avec les Prussiens à c't'heure !

— Répète un peu !

— Oui, vociféra l'homme, les vl'à qui se... Sa phrase lui resta dans la gorge. Le capitaine, sec et trapu, l'avait enlevé sous les bras; et, le souffle coupé, le géant alla rouler dans la poussière. Au milieu de la foule intimidée, encore houleuse, les soldats emportaient Gugl évanoui.

Le soir, la plaine rougeoya. Le fourrage du 3e corps avait réussi à Colombey ; le 6e corps avait enlevé Ladonchamps; par représailles, les Prussiens incendiaient le château de Mercy, Peltre, Colombey, les Petites-Tapes. Les flammes éclairaient tous les points de l'horizon. Chacun, le cœur serré, assistait par la pensée à ce retour de l'ennemi furieux, chassant les paysans inoffensifs, propageant, torche en main, la destruction sauvage. Mourgues, cependant, triomphait, avec un accent qui avait la saveur de l'ail :

— Nous voilà bien avancés ! Tout cela pour quelques prisonniers, quelques bestiaux...

Pourtant les journaux saisis sur les Allemands étaient intéressans. Froissés, tout maculés de crasse et de sang, ils apportaient, dans l'ignorance où l'on vivait, l'écho des voix du dehors : Paris tenait bon, des combats sanglans s'étaient livrés sous ses murs; la défense nationale s'organisait partout; la Prusse était disposée à traiter avec Jules Favre, qui venait de se rendre à Ferrières, où s'était établi le grand quartier général ennemi. Du Breuil retombait dans le cercle des conjectures, des doutes et des craintes. Tout ne prouvait-il pas la nécessité de la guerre à outrance?

N'est-ce pas elle qui nous vaudrait de meilleures conditions en fatiguant les envahisseurs? Se résoudrait-on à ce que la Lorraine, l'Alsace, comme ils s'en targuaient bien haut, demeurassent leur proie? Qu'attendait Bazaine?

Là-dessus, les vagues bruits d'une tentative de sortie vers Thionville se répandaient. Le sous-intendant Gaffiot recevait l'ordre de réunir deux jours d'avoine pour tous les chevaux de l'armée à la date du 1er octobre. Et Du Breuil apprenait par Charlys que le maréchal attendait avec impatience le résultat des négociations de Régnier. Le 29, malheureusement, tout ce beau plan, fondé sur les mirages d'un hâbleur, ou pis encore, sur les menées d'un espion, s'écroulait. Un parlementaire, envoyé par le général de Stiehle, arrivait au Ban Saint-Martin. Il remettait au maréchal une lettre de Bourbaki, datée d'Hastings, et une du prince Frédéric-Charles, surpris que Bourbaki demandât à rentrer à Metz. « Le général ne devait cependant pas ignorer que, si on ne s'opposait pas à un voyage politique, il était bien entendu que, pendant la durée du siège, il ne pourrait rentrer dans la forteresse. Régnier avait dû lui faire connaître cette condition. »

— Pauvre Bourbaki! Encore un dont *le Sphinx* s'est débarrassé! répétait-on.

Mais Du Breuil pensait, avec plus de raison, que, parti confiant dans la succès de sa mission, persuadé que tout serait aussitôt réglé, Bourbaki s'était figuré n'avoir plus à rentrer à Metz. Sa demande à Frédéric-Charles prouvait sans doute qu'il n'avait pu s'entendre avec l'Impératrice, et se trouvait dans une situation fausse.

Le pis est que Bazaine lui-même était joué, — et avec quel art! — par l'incomparable Bismarck. Une dépêche de Ferrières, le même jour, posait au maréchal cette question : accepterait-il, pour la reddition de son armée, les conditions que stipulerait M. Régnier? Bazaine était bien forcé de répondre au général de Stiehle qu'il ne connaissait pas Régnier. Muni d'un laissez-passer de M. de Bismarck, cet homme s'était dit l'envoyé de l'Impératrice, sans pouvoirs écrits; il s'était informé des conditions auxquelles le maréchal consentirait à négocier une capitulation. « *Je lui ai répondu*, écrivait Bazaine, *que la seule chose que je pusse faire serait d'accepter une capitulation avec les honneurs de la guerre, mais que je ne pouvais comprendre la place de Metz dans la convention à intervenir.* » L'honneur militaire ne lui permettait pas

d'accepter d'autres conditions. Il offrait, si le prince Frédéric-Charles désirait de plus complets renseignemens, de lui envoyer le général Boyer, son premier aide de camp.

— Voilà, mon cher, dit Charlys avec indignation, ce que Bazaine ose proposer! Une capitulation, d'emblée!... Ce Régnier, savez-vous sur quoi il l'a si bien accueilli? Sur une simple photographie de la maison de l'Impératrice à Hastings, photographie portant la signature du Prince impérial. Il s'est confié à ce louche individu, il lui a dit que nous n'avions plus de quoi manger que jusqu'au 18 octobre. On ne croira pas ces choses-là plus tard, mon ami! Et il propose, — pour donner des renseignemens? allons donc! — pour entrer en pourparlers, plutôt, son fidèle Boyer, le conseiller du Mexique, Boyer l'Invalide, le prôneur d'une « captivité honorable »!

Il ajouta brusquement :

— Strasbourg s'est rendu hier, après une belle défense.

Un silence, et nouant ses mains qui craquèrent :

— Puissions-nous en dire autant! Car pour sortir... je n'y compte plus!

II

Pourtant, divers préparatifs semblaient vouloir le démentir.

Le 4, le maréchal convoquait chez lui, à quatre heures et demie du soir, les commandans de corps d'armée et les chefs des différens services. Du Breuil était allé voir Védel à son bivouac. Il ne passait jamais sans tristesse le long du campement de la division du Barail, installée sur les glacis de Metz. Il contempla les longues files blanches et grises des petits chevaux arabes, si vifs autrefois, à présent abattus, couchés sur le flanc, effroyablement maigres. Ils se relevaient encore, par habitude, aux heures des repas et, tirant sur la corde, hennissaient en frappant du pied, appelant en vain les musettes d'avoine ou la botte de fourrage. Ils rongeaient tout ce qui leur tombait sous les dents, le cuir, le bois; ils se mangeaient la crinière et la queue, retrouvant un instant la force de ruer et de mordre ; puis ils se recouchaient, une détresse dans leurs yeux vitreux, et leur longue agonie recommençait.

Un beau soleil à son déclin chauffait la plaine ; dans la clarté fauve, les derniers arbres balançaient des bouquets de feuilles

jaunes. Au bivouac, un sergent lui désigna la tente du capitaine Védel. Elle était plus blanche que ses voisines, tendue avec plus de soin sur un tertre entouré d'ingénieuses rigoles. Védel était assis sur un pliant. Il recousait avec du gros fil un bouton à sa capote. Des écorchures sillonnaient ses fortes mains rouges.

— Tu es tombé?

— Dans les pierres, à l'attaque du château de Ladonchamps.

Il raconta l'affaire. Ses partisans étaient de rudes gars! Mais quelle misère que de pareils hommes eussent faim! Beaucoup de soldats sans armes allaient déterrer des pommes de terre, près des avant-postes ennemis, qui laissaient faire. Par exemple, au 4e corps, à Lessy, de pauvres diables de lignards avaient été dupes de leur convoitise. Les Allemands avaient hissé un drapeau blanc, tendu de belles miches de pain croustillantes, d'appétissans quartiers de lard, en criant: « *Bons Frantsous, camarates, nix capout!* » Les nôtres, un, puis dix, puis cinquante, s'étaient avancés; on les avait harponnés, retenus prisonniers.

— Crois-tu! fit Védel indigné. Les Prussiens appellent ça la pêche aux renseignemens.

Le pire est qu'affamés certains se faisaient prendre exprès, désertaient même. Il rappela d'autres tours de l'ennemi, les uns, gais : à Ladonchamps, une batterie qu'on redoutait de loin, se trouvait composée de longs tuyaux de poêle montés sur des avant-trains de charrues. D'autres, sinistres : des détachemens en pleine bataille, levant la crosse en l'air et, quand on s'approchait sans défiance, épaulant et faisant feu. Il soupçonna les Prussiens d'employer des balles explosibles; il réclamait une guerre loyale.

Hospitalier, il força son cousin à accepter un « rafraîchissement », un « quart » d'eau-de-vie et d'eau, sucré avec des dragées. Du Breuil éprouvait un réel plaisir à le voir s'agiter, parler de la prochaine sortie. Ce n'est pas lui qui se tourmentait de savoir si Bourbaki allait revenir, si Bazaine négociait! La propreté, la nourriture, l'entretien de sa compagnie, seuls, le préoccupaient.

— Judin va mieux, dit-il. Il s'en tirera, grâce à cette bonne Mlle Sorbet. Mais dans les ambulances, c'est terrible; presque tous les amputés succombent à la diarrhée ou au typhus. La pourriture d'hôpital nettoie les autres.

Il regarda Du Breuil dans les yeux, avec une bonne figure énergique :

— C'est comme ça, qu'est-ce que tu veux? Il faut de la philosophie. On en sortira. Je ne comprends pas ceux qui crient, ceux qui ergotent. L'un tranche de la politique, l'autre des plans de campagne. C'est si simple de faire son métier.

Tranquille, il se croisa les bras. Il avait la peau du nez qui pelait, des boutons dans la barbe; sa coquetterie n'en souffrait pas. Bien calé dans ses gros souliers, il ressemblait à ces paysans durs que les privations fortifient. Il n'avait pas de besoins. Il achetait de son argent des pommes de terre pour ses hommes, mais la souscription, faite en faveur des pauvres de Metz, venait de vider sa bourse. Bast! un bon manteau, une couverture, un morceau de savon, que lui fallait-il de plus? Il raccompagna Du Breuil, fraternellement, jusqu'à mi-chemin:

— Voilà Judin réformé du coup, dit-il. Manchot, ça vaut bien la croix? Si la proposition te passe par les mains, tu pourrais l'appuyer?

— Eh bien, fit Du Breuil en souriant, et toi?

— Moi? — Védel devint rouge: — Mais il y en a d'autres, avant. Rien qu'au bataillon, le commandant, un rude homme, n'est pas décoré!

« Un brave garçon, ce Védel! » songeait Du Breuil en rentrant au Ban Saint-Martin. Mais il ne le disait plus du même ton qu'autrefois. Au lieu de son injuste dédain, il éprouvait une sympathie, presque une admiration.

Restaud l'attendait, en causant avec Gex, Cussac, d'autres officiers des divers états-majors. Le conseil durait encore.

— Le général Coffinières n'y assiste pas, dit le comte de Cussac, mais les oreilles doivent lui tinter. Parions qu'il est sur la sellette!

L'attitude du gouverneur de Metz était en effet critiquée par certains commandans de corps. Il eût suffi, affirmaient-ils, de quelques perquisitions pour doubler nos approvisionnemens, avec les ressources cachées en ville. Sa faiblesse vis-à-vis des journaux était leur second grief: « il visait à la popularité »! Il faut avouer en ce cas qu'il y réussissait mal. Les séances des conseils étaient orageuses, toutes d'aigreur et de récriminations. Bazaine, disait-on, voyait sans déplaisir la zizanie entre ses lieutenans, l'entretenait au besoin en secret, écoutant leurs plaintes, les encourageant avec une bonhomie perfide.

Les maréchaux parurent, Canrobert les traits animés, Le-

bœuf mécontent, mâchonnant ses grosses moustaches, Ladmirault et Frossard soucieux. Quelles nouvelles? On s'interrogeait; le colonel Jacquemère, qui était au mieux avec Boyer, bavarda. Le maréchal avait proposé de sortir vers Thionville : le 6e corps et la Garde marchant sur la rive gauche de la Moselle, le 4e corps suivant les hauteurs qui dominent la vallée, le 3e et le 2e longeant la rive droite. Lebœuf avait fait de fortes objections, le rôle assigné à ses cinq divisions lui paraissait trop lourd. Le maréchal avait répondu : « Sortir de nos lignes sans combattre est impossible. Je vous ai présenté le plan qui m'a paru offrir le moins de difficultés; si vous ne l'acceptez pas, veuillez m'en indiquer un autre qui sera discuté à son tour, et nous ferons ensuite ce qui aura été décidé par le conseil. »

Du Breuil trouvait, le soir, son lit bordé d'une grande couverture ouatée. Mme Guimbail l'avait entendu dire que les nuits étaient fraîches. Elle rougissait toujours quand elle le rencontrait dans l'escalier; il la trouvait maintenant presque jolie, tant il est vrai qu'un sentiment vif transforme le plus ingrat visage. Si la solitude pesait à tant d'hommes dans la force de l'âge, qui sait, se demandait-il, ce que pouvait, dans son prude isolement, éprouver, vis-à-vis de tous ces militaires, la maigre veuve? Par bien des petits soins, des prévenances furtives, elle lui laissait deviner sa prédilection. Restaud en avait même plaisanté. Frisch exploitait à son profit ces bonnes dispositions, se faisant dorloter à la cuisine.

Le lendemain matin, l'espoir d'un départ se confirma. On évacuait toutes les ambulances de l'armée sur la ville, on renvoyait dans la place les hommes malingres. Les batteries, par manque de chevaux, étaient réduites à quatre pièces; dans la cavalerie, à peine pourrait-on former un escadron par régiment. Une lettre du général Coffinières, apportée par le capitaine Chagres, demandait en même temps au maréchal d'élever à 29000 hommes l'effectif de la garnison. Bazaine fit remarquer au général qu'il se contentait, le 14 août, de 18000 hommes. Néanmoins la division de Laveaucoupet serait grossie des petits dépôts et de 5000 cavaliers démontés. Metz conserverait donc plus de 25000 hommes de troupes régulières.

Floppe taquinait le capitaine Chagres; il avait beau jeu. Une récente mésaventure du gouverneur avait égayé l'État-major général. Coffinières ne s'était-il pas avisé d'écrire au Gouvernement

provisoire une longue lettre d'adhésion, et de la confier au ballon qui emportait chaque jour les correspondances sur papier pelure? Cette lettre dépeignait la situation de la ville, l'état des esprits, et renfermait des plaintes amères contre Bazaine. Le ballon était tombé dans les mains des Prussiens, et Frédéric-Charles venait de se donner le malin plaisir de renvoyer au maréchal la missive compromettante, soulignée au crayon rouge. Bazaine ne s'était pas ému, avait même affecté de plaisanter sur le mauvais caractère du général Coffinières.

Cependant la sortie restait en suspens. Lebœuf insistait sur la difficulté de déboucher avec ses seules troupes, demandait que la Garde lui fût adjointe. Néanmoins, dans la journée, chacun croyait partir. Bien des visages rayonnaient.

Le 6 au matin, d'étranges nouvelles. On venait d'inviter Lebœuf à faire une opération sur Courcelles-sur-Nied. « Ce n'est pas le chemin de Thionville! » maugréait Floppe. Mais le plus étonnant était la lettre que Coffinières venait d'écrire au maréchal. Il lui reprochait d'abandonner Metz après en avoir épuisé les approvisionnemens; il affirmait que la ville ne pouvait résister sans l'armée; il faisait entrevoir 15000 nouveaux blessés, venant, à la suite du combat, s'entasser dans les ambulances, déjà remplies par 20000 malades. Cette sortie, c'était, à brève échéance, la chute de la ville et la perte de la Lorraine. Il rejetait sur le maréchal la responsabilité des événemens et en appelait, d'avance, au jugement de la postérité.

Mourgues, exubérant, attribuait cette fluctuation à des nouvelles apprises, le matin même, dans des journaux saisis sur des prisonniers: l'armistice se négociait; on avait communiqué à Jules Favre les conditions imposées par le roi de Prusse, et on attendait, le soir, à Ferrières, la réponse du Gouvernement de la Défense nationale.

Mourgues ajoutait:

— Le fort de Montretout est aux mains des Prussiens. Maîtres des hauteurs qui dominent Paris, ils peuvent le bombarder à leur aise. Les Parisiens terrifiés (il faisait sonner les *rr*) forceront le gouvernement à se soumettre. Dès lors, pourquoi tenter le sort d'un combat? Attendons, tout va s'arranger.

— Attendre! répétait Charlys, attendre que nous ayons mangé notre dernier morceau de pain? Attendre que la faiblesse nous fasse tomber les armes des mains? Parce que vous ne maigrissez

pas (Mourgues avait de l'embonpoint), est-ce que vous ne voyez pas l'épuisement des soldats, combien ils sont hâves, pâles, exténués? Cela crève le cœur, pourtant !

— C'est justement pour remplir nos magasins, disait d'Homolle, autre officier du maréchal, que Lebœuf a reçu l'ordre d'enlever les grands approvisionnemens de Courcelles-sur-Nied.

Il n'y eut à cela qu'un empêchement : Lebœuf venait expliquer, le lendemain, qu'il jugeait l'opération impossible. Bazaine n'insistait pas, et ordonnait à Canrobert de faire exécuter un fourrage sur les fermes des Grandes et des Petites-Tapes, sur Bellevue et Saint-Rémy. Les voltigeurs de la Garde soutiendraient l'opération. Le 3e et le 4e corps feraient diversion de leur côté. L'attaque devait commencer à onze heures. Mais les troupes, par suite de la transmission tardive des ordres, n'entrèrent en ligne que vers une heure.

Le soir, Restaud, envoyé sur le terrain, rapporta des nouvelles :

— Le 3e et le 4e corps ont mollement donné. Le 6e, avec élan. Boisjol, sous les yeux du maréchal, a enlevé avec une crânerie superbe les voltigeurs de la Garde. J'ai rencontré un officier allemand prisonnier. Des tringlots, près de moi, ont ricané. Mais lui s'est redressé : « Ça n'est pas bien de rire, a-t-il dit, et me regardant : — Ne soyez pas si fiers, votre tour approche ! »

Restaud ajoutait :

— Malheureusement le fourrage, sous le feu violent de l'ennemi, n'a pu s'exécuter. Les troupes rentrent en bon ordre.

Connu, le bulletin ! Toujours le même. Pour que rien n'y manquât, le soir, les deux Tapes, incendiées par les Prussiens, flambèrent. Et 1 250 blessés allèrent grossir les ambulances où l'on ne guérissait plus, où l'on mourait.

Le 8 au matin, ciel sombre, temps froid, la pluie. Frisch, qui allumait un feu maigre dans la cheminée, demanda :

— Est-ce que mon commandant se rappelle les bourgeois chez qui il a couché, à Moulins, le soir de la bataille de Borny ?

Les Poiret ? Oui, c'était cela, le vieux ménage affairé, aux yeux d'angoisse, à la voix faible et criarde. Poiret ? Le bonhomme rencontré à la bifurcation de la route de Moulins-lès-Metz, quelques jours après Saint-Privat ? Eh bien ?

— Il voudrait parler à mon commandant, il a dit à Mme Guimbail que c'était un grand secret.

Du Breuil descendait chez son hôtesse. Une casquette de fourrure entre les doigts, le vieillard tenait les lèvres serrées, les paupières basses, tout confit d'importance :

— Commandant, dit-il, bien que vous ne m'ayez pas reconnu, je vous ai rencontré souvent depuis le soir de Borny, je viens m'ouvrir à vous parce que votre visage m'inspire de la confiance. Écoutez donc ! — Il baissa la voix, en regardant autour de lui : — Votre maréchal nous trahit tous ! Je l'ai vu allez chez les Prussiens !

— Monsieur Poiret, un homme de votre âge...

Le vieillard reprit avec énergie :

— Un homme de mon âge, commandant, sait ce qu'il dit, quand il a vu. C'était le 26 septembre, un lundi soir. Je portais une bouteille d'eau-de-vie aux francs-tireurs d'Ars pour leur faire boire la goutte. Il faut vous dire que j'ai un cousin parmi eux. Je me suis arrêté au bout du pont. J'entends arriver des chevaux et je vois passer le maréchal Bazaine avec un trompette d'artillerie et un chasseur ou un hussard, qui portait un fanion blanc. Un peu plus tard, ils sont revenus seuls. Je leur ai dit : « Comment, vous revenez seuls ? » Ils m'ont répondu : « Oui, nous avons l'ordre de rentrer au Ban Saint-Martin. » Même, j'ai donné une prise de tabac au trompette. Où était donc allé Bazaine ? chez les Prussiens, monsieur !

Du Breuil restant incrédule, il s'irrita :

— Si j'étais le seul, encore ! Mais un menuisier de Moulins, Paquin (c'est son nom), par deux fois a reconnu le maréchal qui se rendait vers les lignes d'Ars, et l'a vu entrer chez les Prussiens. Je suis un vieil homme tranquille, quel intérêt aurais-je à venir vous raconter cela pour m'attirer des ennuis ? Je vous le dis et je vous le répète ; — il étendit la main solennellement — Bazaine va comploter avec l'ennemi !

Du Breuil, afin de calmer la surexcitation croissante du vieillard, cherchait à le convaincre qu'il s'était trompé, et non sans peine le congédiait, en lui recommandant le silence.

« C'est bien fort ! se disait-il une fois seul, c'est impossible ! » Il y songea tout le jour. Le lendemain, une lugubre corvée lui échut ; il allait au cimetière de l'armée, dans l'île Chambière, s'assurer qu'il était impossible de rendre le corps d'un lieutenant de dragons d'Oldenbourg, mort à l'hôpital et réclamé avec instance par sa famille. Il traversait ensuite le bivouac des lanciers de la Garde. Dans la boue, sous l'ondée, les grands chevaux étiques,

sans crinière et sans queue, le poil enlevé montrant le cuir, se tenaient debout sur leurs jambes de faucheux ou couchés dans les flaques. Par endroits gisait une bête morte, à laquelle ses voisins mangeaient les oreilles. Un cheval aux yeux fous se précipita sur Du Breuil, les oreilles coincées, les dents en avant. Point d'hommes pour garder ces agonies résignées ou furieuses. Sous les tentes inondées, les lanciers cuvaient leur dégoût de vivre, vautrés dans le sommeil; ou bien, les yeux ouverts, en une torpeur d'alcool et de tabac, ils rêvassaient au pays, à la paix, au repos, puisqu'on ne voulait pas les mener se battre. L'un d'eux, géant blond, exhala un bâillement de fauve.

Poignant alors, le souvenir de Lacoste! Comme il eût souffert de voir cela!... Du Breuil aperçut, auprès d'une jument étendue, si évidée que les côtes lui crevaient la peau, deux lanciers accroupis. L'un était cet homme de garde qui, portant le falot, l'avait conduit à travers la caserne de Saint-Cloud chez Lacoste, avait ensuite éclairé leur ronde; l'autre, le vieux Saint-Paul. Il introduisait une poignée de paille entre les dents de la bête. Mais, sans avoir la force de mâcher, elle haletait par saccades, à petits souffles qui semblaient, sur sa misérable carcasse, faire courir les frissons suprêmes, les dernières ondes de la vie.

— Rien à faire, Gouju, dit le maréchal des logis. Porte ça à mon vieux Clairon.

Et Du Breuil vit cet homme rude se pencher sur la jument, baiser les naseaux caves avec une tendresse impuissante et découragée :

— Adieu, Musette, dit-il d'une voix rauque.

Musette! une douleur aiguë, atroce, traversa Du Breuil. Comment reconnaître, dans ce long cadavre vivant, la fine bête au poil lustré qui, dans son box à Saint-Cloud, réveillée d'un demi-sommeil, avait henni vers son maître, — la jument piaffante qui, le jour du départ de la Garde pour Boulay, quittait d'un trot leste l'hôtel de l'Europe tandis que Titan, par bonds lourds, voltait autour d'elle? Musette, que Lacoste avait tant aimée, c'était Musette, ce pauvre animal moribond, cette dépouille pour la fosse!

A trois pas de là, Gouju caressait un vieux cheval de troupe tout muscles, tout nerfs, véritable anatomie d'écorché. Il broyait de ses dents jaunes la paille. Saint-Paul s'approcha et, le contemplant avec des yeux fixes et secs, sembla reporter sur lui toute son affection. Gouju, ému, détournait la tête.

— Maréchal des logis ! appela Du Breuil.

Saint-Paul le regarda, lui vit un visage bouleversé. Leurs âmes si différentes, si lointaines, rapprochées par une commune pitié, malgré la distance du rang et l'abîme des castes, fraternisèrent. Du Breuil, d'un élan de cœur où sa sympathie, sa gratitude cherchaient à s'exprimer, tendit la main au vétéran. Saint-Paul hésita, devint rouge, prit cette main, et ce fut, entre l'officier et le soldat, une longue étreinte silencieuse.

En abaissant les yeux, Du Breuil remarqua le pied blessé de Saint-Paul :

— Vous souffrez toujours ?

Gouju osa intervenir :

— Il ne veut pas aller à l'ambulance.

— Je ne veux pas crever de pourriture ! fit l'autre.

Il expliqua en deux mots son remède, bien simple : de l'eau-de-vie sur la plaie, puis, avec son couteau, il enlevait au fur et à mesure la chair pourrie, comme on creuse un fruit véreux.

Du Breuil cherchait quelques bonnes paroles, une manière d'obliger, de secourir le vétéran ; il craignit de le blesser, sourit tristement et dit, en touchant son képi :

— A des temps meilleurs !

Saint-Paul, raide, la main au bonnet de police, salua. La discipline avait rétabli la barrière.

Du Breuil rentrait en ville.

— Commandant ! dit une voix. M. Dumaine, toujours gras, toujours rose, mais piteux sous la pluie, l'air inquiet d'un chien qui rôde, s'accrochait à lui, et, roulant les yeux, demandait :

— Est-il vrai que Bourbaki soit en prison à l'École d'application ? On affirme qu'il voulait sortir à tout prix et qu'il a dit son fait à Bazaine ? D'autres répètent que le maréchal le garde dans sa maison du Ban Saint-Martin, avec des canons braqués, de crainte qu'on ne vienne l'enlever.

Du Breuil essayait de se dépêtrer du gros homme.

— Vraiment, répétait Dumaine, vous m'assurez que Bourbaki est sorti avec ce Régnier ?... Mais c'est si invraisemblable ! Bien peu de gens y croient. Tout à l'heure encore, des soldats prétendaient qu'il avait giflé Bazaine et que le maréchal, l'ayant tué en duel, l'avait fait enterrer dans son parc ?

Du Breuil, pour détourner la conversation, parlait des Bersheim. Dumaine, mal à l'aise, éluda : — « Il ne les avait pas vus

depuis longtemps, il avait été souffrant ; » et son regard, sa voix mielleuse, laissaient deviner un mensonge. Il s'esquiva.

Du Breuil s'était promis de prendre des nouvelles de Blache à l'école Saint-Clément. Il tomba sur Décherac, pâle encore, qui accompagnait Mme de Fontades. Ils sortaient d'une confiserie où ils avaient, en croquant des mirabelles, attendu que la pluie cessât. Mme de Fontades portait à son corsage un bouquet de roses d'automne, délicates comme la pâleur de son teint. Elle avait les paupières meurtries, une grâce d'amoureuse. Son attitude indiquait une mainmise sur Décherac, qui paraissait ravi. Il allait reprendre son service dans quelques jours, annonça-t-il. C'est par ordre du médecin, — il sourit à son amie, — qu'il prenait l'air.

Mme de Fontades respira ses roses. De toutes les rues, de toutes les maisons, de tous les pavés transsudait, dans l'air mouillé, un relent de phénol et de chlore, qui ne parvenait pas à étouffer l'odeur affreuse des plaies purulentes et des chairs décomposées. Décherac tint à accompagner Du Breuil ; il estimait Blache. Tous trois marchèrent de front, Mme de Fontades entre eux, sous son parapluie qui leur faisait gouttière dans le cou.

— Le Père Desroques ?

Il était très malade, leur apprit un Père jésuite : son dévouement l'avait épuisé. « C'est un flambeau qui va s'éteindre, avait dit le médecin. »

— Le commandant Blache ?

Le Père eut un geste d'impuissance :

— Une opération si bien réussie !... la guérison s'annonçait... et puis, du jour au lendemain, la dysenterie... il n'y a plus d'espoir.

A pas légers, les deux officiers et Mme de Fontades, — le Père jeta sur elle un regard inquiet, — s'avançaient dans le dortoir. Un blessé attira leur attention, si grand que sa tête et ses pieds dépassaient presque le lit. C'était Couchorte. Une armature d'osier soulevait ses draps en arc de cercle, pour qu'aucun contact ne l'effleurât. Il paraissait gigantesque de la sorte. Sa rouge face tuméfiée se tourna vers eux, ses moustaches énormes se retroussaient, les yeux lui sortaient de la tête ; il mâchonna une phrase incohérente.

— Il est resté frappé, dit tout bas le Père ; et, avec une admiration naïve : — Quel dommage, un si bel homme !

Le Père était tout petit, tout ratatiné, si faible qu'une chique-

naude l'eût renversé. Là-bas, cette forme raidie, ce visage terreux dont la peau trop large flottait et pendait, ce corps miné, réduit à rien, c'était Blache. Son œil terne ne le reconnut pas.

— Blache, c'est nous, Du Breuil, Décherac, vos amis!

Rien ne bougea. Les dents saillantes du Sanglier, hargneusement montrées, rappelaient les crocs de la bête acculée qui va mourir.

Une émotion poignante saisit Du Breuil, gagna même le léger Décherac. Ils revoyaient Blache infatigable au travail, impassible au feu, dévoué à son maître, le maréchal Lebœuf, comme ces dogues grondans qui sont les plus fidèles. Des hommes de cette trempe, il y en avait peu! N'était-ce pas une stupide ironie, une cruauté révoltante du sort, que ce vieux soldat eût échappé aux balles, aux obus, à la pointe des sabres et des baïonnettes, fût sorti par de miraculeux hasards des champs de bataille en flammes, pour venir, misérable et solitaire, agoniser dans ce lit d'hôpital, vidé par une mort fétide, dans les souillures les plus abjectes?

— Blache, me reconnaissez-vous? C'est moi, Du Breuil.

Un silence pénible; le visage terreux restait rigide. Et pourtant Blache les voyait, Blache les entendait. Du Breuil allongea la main pour prendre celle que son vieux camarade laissait pendre sur les draps, mais, avec une pudeur farouche, le Sanglier la retira. Que de choses tenaient dans un geste pareil! Quelle humiliation, quelle révolte, quel reproche! « Laissez-moi mourir! pourquoi contempler ma misère? » semblait dire Blache.

Du regard, Du Breuil, Décherac et Mme de Fontades se consultèrent; le silence était si lourd qu'ils étouffaient: ils se sentaient honteux, comme d'une involontaire injure, faite à ce que la souffrance et la mort ont de plus sacré. Mme de Fontades ôta le bouquet de roses de son corsage et, l'ayant baisé, elle le plaça, par une inspiration pieuse, sur le lit, contre la poitrine du Sanglier. Quelque chose d'indéfinissable parut sur le visage de Blache. De ses doigts tremblans il prit avec précaution, avec lenteur, les roses, il les respira, et cet homme qui avait vu la mort en face et que rien n'émouvait, se tourna vers la muraille et pleura.

Du Breuil et Décherac s'en allèrent sur la pointe des pieds; Mme de Fontades les suivait avec un visage altéré.

En sortant, le parapluie d'un monsieur très élégant heurta le capuchon de Du Breuil.

— Maxime !

La figure maigre s'éclaira; Judin souriait, le bras droit en écharpe. Son parapluie le gêna pour saluer. Son infirmité lui causait plus de chagrin que de douleur physique. Devant la jeune femme surtout, à laquelle on le présentait, son humiliation fut visible. Mme de Fontades avait poussé un petit cri :

— Le vicomte Judin ! mais, était-il parent de...?

Il se trouva qu'il était en effet parent par alliance d'une tante à elle, un peu son cousin par conséquent. Elle l'invita bien vite à dîner, ravie de trouver en lui un homme de son monde, de ses goûts, — et pour que Décherac ne fût pas jaloux, elle lui pressait le bras gentiment.

— Il y a donc à Metz des tailleurs chic ? demandait Du Breuil.

Il retrouvait, pincé dans une redingote, — pantalon gris perle, guêtres blanches et souliers vernis, — son Judin, le Judin du Cercle, des parties avec Bloomfield, Lapoigne, Peyrode, le Judin d'un temps qui lui paraissait si loin, si loin...

— Comment ! dit Judin, j'ai le propre tailleur du maréchal et du général Boyer. Ces messieurs viennent de se faire faire des habits bourgeois. Vous voyez que je suis informé. Boyer a même dit à cet homme qui lui prenait mesure : « Si je dois défiler devant les Prussiens, j'aime autant que ce ne soit pas en uniforme ! » Textuel ! Pour moi, j'ai rendu ma capote et mon pantalon rouge. Réformé ! Mais, vous savez, sans le dévouement de Mlle Sorbet, j'y passais !

Du Breuil rentrait percé jusqu'aux os au grand Quartier général.

— Vous savez, dit Francastel, après-demain on ne donnera plus rien aux chevaux. Dans cinq jours, plus de pain ! Dans onze jours !... Il claquait de l'ongle sur sa dent.

Ainsi l'armée, la ville... Et Du Breuil eut la vision de l'immense bête aux deux cent mille bouches. Tourmentée d'un besoin vorace et régulier, elle avait englouti depuis deux mois des montagnes d'approvisionnemens, tari des rivières de vin. Des moissons entières s'étaient égrenées avec les piles innombrables des sacs; des troupeaux avaient été dévorés par centaines. Il fut hanté par l'image des soldats affamés. Les uns mâchaient avec un dégoût avide la viande de cheval, mal cuite, dépecée de la minute. D'autres s'arrachaient les morceaux de pain. Tous, dans leur maigreur blême, prostrés ou fébriles, avaient une tension bestiale des

traits. Ceux qui pouvaient se procurer des provisions se cachaient pour manger, pris d'un égoïsme farouche. Tous les liens étaient rompus. Les chefs et les soldats n'osaient plus se regarder en face. Chacun devenait sauvage. Seules, les heures des distributions rapprochaient encore cette foule inassouvie. Mais bientôt, quand les derniers chevaux morts d'inanition auraient servi de pâture, que devenir, qu'espérer?

Le 10, par la pluie incessante qui transformait le Ban Saint-Martin en lac, la fange rejaillissait sous les roues des voitures et les fers des chevaux. Les commandans de corps, les chefs de service arrivaient; et, sous la présidence du maréchal, se tenait le conseil suprême d'où, selon ses propres termes, devait sortir la solution définitive de la situation de l'armée. Il durait interminablement. Allait-il en résulter une inspiration désespérée, mais glorieuse, ou cet éternel acquiescement, cette résignation désolée aux circonstances? Le général Jarras, qui y assistait, mais comme toujours sans voix délibérative, parut. Avec anxiété, des généraux, les colonels Charlys, Jacquemère, l'entourèrent. Quantité d'officiers de tous grades et de toutes armes, anxieux, se pressaient aux nouvelles. Du Breuil apprit alors le compte rendu de la séance.

La nécessité d'un parti immédiat avait été reconnue. Tous les rapports des commandans de corps d'armée concluaient à une capitulation honorable, ou à une vigoureuse sortie en masse. Le maréchal avait démontré l'impossibilité de celle-ci. Seule restait donc la voie d'un expédient politique. En s'adressant au roi de Prusse, au nom de l'ordre et de la paix, on le trouverait peut-être disposé à utiliser l'armée du Rhin pour le rétablissement ou le maintien d'un pouvoir stable : l'Empire, sous-entendait chacun, et sinon, le Gouvernement de fait établi à Paris et à Tours, ou tout autre... Coffinières, — et il fallait l'en louer, — avait alors protesté : « Il n'était pas admissible que les Prussiens nous laissassent rentrer en France pour rétablir l'ordre; ces ouvertures ne serviraient qu'à traîner jusqu'à l'épuisement de nos faibles ressources. Ne valait-il pas mieux tenter d'abord le sort des armes? on négocierait ensuite, si le malheur voulait qu'on y fût réduit. » Mais la majorité avait passé outre; d'abord les pourparlers, et, si les conditions de l'ennemi portaient atteinte à l'honneur militaire, on essaierait alors de se frayer un chemin par la force. Sentant

l'urgence, Ladmirault avait demandé que les négociations fussent entamées dans moins des quarante-huit heures. On avait désigné sur-le-champ le général Boyer pour se rendre à Versailles auprès du roi de Prusse.

Quand Laune sut la décision du conseil, il fut pris d'un grand frisson, son teint verdit sous un flot de bile; il se raidit pourtant. A quoi bon se répandre davantage en paroles? La discipline étouffait ses révoltes. L'amère conscience qu'il avait de la situation l'éclairait sur son devoir : servir sans dévier, avec la rectitude d'un outil d'acier.

Mais Charlys s'écriait :

— Quelle responsabilité ils porteront devant l'histoire! Ils croient sauver l'armée, et s'étayent sur une planche pourrie qui craque sous leurs pieds. Ils se noieront, et nous serons tous noyés avec eux, oui, noyés dans cette boue!

D'un grand geste, il indiquait le bourbier vaseux qui s'étendait sous la fenêtre, les cloaques des camps, Metz dans le flot limoneux de son fleuve, sous le déluge.

— Messieurs, disait Floppe après le dîner, une triste nouvelle; notre éminent chef le colonel Laune a la jaunisse. Quant au colonel Charlys, il m'a tout l'air d'un conspirateur. Bazaine n'a qu'à se bien tenir!

Le 11, le temps se remit au beau. Du Breuil allait à Metz. Le va-et-vient tromperait son cœur malade, son esprit torturé. Il passerait chez les Bersheim. Pourquoi fuyait-il cette maison hospitalière? Quelle mauvaise honte le retenait, tour à tour repoussé, attiré? D'une part, oui, c'était d'Avol, leur malentendu grandissant; il lui en coûtait de revoir l'ami par lequel il avait souffert, souffrirait encore. Mais, d'autre part, c'était Anine; elle l'invitait par la grâce parlante de son silence, le charme sérieux de son sourire. Il la revoyait toujours si digne, si fière, telle qu'après les allusions perfides de d'Avol à Mme de Guïonic, elle lui était apparue dans le couloir.

Que pense-t-elle, qu'éprouve-t-elle, — se demandait-il, — cette jeune fille renfermée, maîtresse de ses émotions, d'un tact si sûr, d'une volonté si égale? Elle lui semblait de plus en plus une de ces âmes pondérées de la Lorraine, une vraie fille de Metz-la-Pucelle. Par momens il la confondait avec la cité dont elle incarnait l'orgueil placide, l'inviolé prestige. Quand il entendait les doléances indignées des Messins tremblant que leur ville

servît à payer la rançon de la paix, c'est à Anine qu'il songeait. Metz à l'ennemi, Metz prussienne, c'était Anine qu'il s'imaginait avec un affreux serrement de cœur, une haine jalouse. Il se rappela ses adieux, le matin de Borny, et ce qu'il avait éprouvé alors d'indicible. Depuis, tout le travail obscur de sa pensée, l'invisible, l'intangible, ce qu'on ne prononce pas, ce qu'on ne s'avoue pas! Au nom seul d'Anine, il devenait triste : rien d'amer, mais quelque chose de grave et d'ému qui descendait dans les profondeurs de son être; il se raidissait alors, se fermait à une émotion si pénétrante qu'elle en devenait douloureuse. Ensuite, pendant des jours, il écartait le souvenir avec une pudeur ombrageuse, comme s'il craignait de le profaner.

En ville, des passans interrogèrent Du Breuil, des groupes bourdonnaient à tous les coins de rue. Les femmes parlaient avec une volubilité saccadée. Un gros de monde, soldats et Messins, faisaient cercle autour d'un caporal de ligne :

— La dépêche! lui criait-on. Lisez!

Du Breuil fendit la foule. « Je l'ai copiée, dit le caporal exalté par l'importance qu'il prenait, sur un chiffon de papier tenu par un officier. Lui-même l'avait copiée je ne sais où. » — Lisez! lisez! criait la foule. Le caporal lut : « Trois victoires devant Paris. 180 000 hommes hors de combat. L'armée prussienne en retraite sur Châlons. Les francs-tireurs des Vosges et de la Franche-Comté ont repris Lunéville. Ils marchent sur Nancy. Que Metz tienne bon. *Signé :* BAZAINE. »

Une explosion de vivats, de bravos, de cris... Arrêté dix fois, forcé de répondre aux interrogations, il atteignit la demeure des Bersheim. Le petit Thibaut, blême, maigre, — où étaient ses joues de pomme rose? — jouait avec des têtards, pullulant dans une grande cuve. Des tonneaux, à côté, rappelaient la menace de bombardement du 16 septembre, les précautions prises; leur eau avait croupi, devenue couleur de feuille morte.

— Bonjour, m'sieu! — Le gamin fit le salut militaire : — Ma petite sœur est bien malade.

— Veux-tu bien ne pas déranger monsieur!

Louise, énorme et près de son terme, s'élançait de la buanderie. Du Breuil l'interrogea. Hélas! oui, sa petite fille avait une fièvre de cheval. « C'est cet air puant! Une enfant qui se portait si bien à la ferme! » Dans les maisons voisines, trois nourrissons étaient morts... Plus de lait! Du pain de boulange. On rencon-

trait dans les rues beaucoup de petits cercueils. Partout des robes noires, des boutiques fermées avec cette étiquette aux volets : *Pour cause de décès!* Et penser que derrière leurs abris, bien au chaud, les Prussiens s'empiffraient de saucisse aux pois... « J'en ai vu de prisonniers, Monsieur, c'est dégoûtant, comme ils sont gras! » Une crise de larmes la suffoquait, elle rentra dans sa buanderie.

Grand'mère Sophia, Mme Bersheim, Anine, successivement arrivaient au salon. Toutes trois associées, fondues en un seul dévouement par leur ministère de charité, le contemplaient avec une expression de visage si semblable qu'il en fût frappé. Il s'émut de voir à quel point la douleur les avait identifiées. La joie du retour de Maurice s'était plus vite dissipée que la douleur d'avoir perdu André; et toutes ces morts dans leur maison, toutes ces agonies dans la rue, le quartier, la ville, les camps, les avaient saturées d'horreur. Leurs yeux secs semblaient taris; mais, tandis que, chez la grand'mère Sophia les traits conservaient une bonhomie admirable, on lisait dans les beaux yeux clairs de Mme Bersheim une révolte que la religion n'apaisait pas. Une émotion soudaine avait transfiguré Anine; elle n'avait eu pour Du Breuil qu'un regard, mais éloquent : de leur court serrement de mains, il gardait une expression d'élan, de confiance; le bonheur qu'il en éprouva fut mâle et grave. Les trois femmes en deuil, le contemplant toujours, paraissaient attendre, espérer de lui une parole d'espoir, un acte d'énergie, une pesée quelconque, si légère fût-elle, sur l'affreux destin qui les écrasait tous. Il sentit cruellement son impuissance.

— Comment va Maurice?

— On l'a, comment dites-vous cela? réincorporé, fit Mme Bersheim, dans un régiment de ligne, au camp du Sablon. Il est de service. Vous ne le verrez pas aujourd'hui.

— Et d'Avol? demanda-t-il.

— Presque guéri; vous allez le voir. Il porte son bras en écharpe, il rentre demain à son régiment, dit la grand'mère.

Le silence retomba, lourd comme un reproche. Des voix fortes, qui venaient du jardin, se disputaient.

— Vous trouverez auprès de mon mari, reprit Mme Bersheim, beaucoup de vos camarades. Ils sont en grande conférence.

— Vous n'y serez pas de trop, quand ce ne serait que pour conseiller le calme et l'entente, dit Anine.

Elle soulevait un store, poussait la porte-fenêtre. Du Breuil apercevait une réunion houleuse; des faces inquiètes, d'autres cordiales, se tournaient vers lui. Il reconnut les capitaines Rossel, Boyenval, d'autres meneurs. La discussion continuait, aussi haut, aussi fort. Il serrait des mains. D'Avol feignit de ne pas le voir; — peut-être sa conversation avec Gex l'absorbait-elle vraiment? — il abandonna sa main comme à un indifférent, puis s'étonnant :

— Tiens, Pierre? Tu es donc des nôtres? Nous avons semé, en ton absence.

Il se retourna vers Gex :

— Changarnier est trop vieux, Canrobert seul est notre homme. Croyez-vous qu'il consentira?

Gex, prudent, venu là pour flairer le vent, répondit :

— Soyez assuré que Bazaine ne se démettra en faveur de personne. Dès lors une acceptation de Canrobert me paraît impossible. Sa loyauté, son caractère chevaleresque, son respect de la discipline ne lui permettent aucune situation fausse.

Le comte de Cussac s'approchait. D'Avol le sonda sur Ladmirault; il faisait la même réponse. Cependant, malgré les interruptions de Barrus, Carrouge invectivait le Gouvernement provisoire :

— C'est honteux, disait le vieux commandant de la Garde impériale, honteux, ces hommes du Quatre Septembre qui choisissent pour faire une révolution le moment où l'ennemi foule le sol de la patrie !

Barrus protesta, les yeux enflammés, la voix vibrante :

— L'épée de la France gisait dans la boue, ces hommes l'ont relevée pour frapper l'ennemi. Personne n'a renversé l'Empire Il est tombé de lui-même, comme une chose pourrie.

— Vous parlez en démagogue ! criait Carrouge.

— Je parle en patriote. Toute la France s'est prononcée contre lui, nous sommes les seuls à le reconnaître encore.

Carrouge affirma :

— Nous sommes liés par notre serment !

— Notre serment à qui? A un Empereur prisonnier? A une Impératrice en fuite? Sommes-nous les soldats d'un homme ou d'un pays? Où est la France? à Wilhemshöhe? à Hastings?

— Barrus a raison, intervint Bersheim, s'il n'y a plus d'Empire, la patrie reste! En quoi le serment du maréchal l'empêche-t-il de remplir ses devoirs militaires? Quelles que soient leurs opi-

nions politiques, des soldats ne doivent pas avoir une autre idée que de quitter Metz et de se soustraire par tous les moyens à la capitulation honteuse qui se prépare?

Avec son bon sens têtu, c'est à ce point qu'il ramenait la discussion, toujours prête à s'écarter au gré des récriminations stériles. Carrouge, très animé, écoutait, sans les entendre, les plaintes d'un vieux bourgeois de Metz, M. Krudger, dont le fils était un des membres les plus actifs du conseil municipal :

— Comparez, disait-il avec exaspération, ces deux feuilles de l'*Indépendant de la Moselle* d'aujourd'hui. Voici les épreuves, sabrées par la censure, et voici le numéro du journal, mutilé, avec des vides! Pis encore! Un article du colonel Humbert, secrétaire de la bibliothèque de l'École d'application, démontrait que la situation n'est pas désespérée, que la France s'arme. On vient de l'anéantir sur épreuves. Et voilà ce que vous ne soupçonneriez jamais : le colonel Humbert n'a pris la plume qu'après la visite d'un officier d'état-major, venu de la part de Bazaine, demander l'ouvrage de Thiers où il est question des capitulations de Baylen, de Gênes et de Dantzig!

Il y avait là une douzaine d'officiers, quelques-uns appuyés sur des béquilles, d'autres le bras en écharpe, pâles encore de leur séjour à l'ambulance. Tous se regardèrent avec dégoût. D'Avol ricana en se tournant vers Du Breuil.

— Jolie commission! Tu connais peut-être l'envoyé? un de tes camarades?

Plus sèchement qu'il n'aurait voulu, Du Breuil répondit :

— J'ignore... En tout cas, il n'est pas responsable, il obéit.

— Oui, oui, l'obéissance passive, connu! Elle mène loin!... Mais moi, je le déclare, quand le joug est honteux, on le brise! Reconnais-tu qu'à l'heure qu'il est, une sortie avec ou sans espoir, seule, peut sauver l'honneur du drapeau? Oui ou non?

Du Breuil fronça le sourcil. Il pressentait le choc. Son cœur aimant en souffrait, autant que son amour-propre froissé à vif. Pourquoi d'Avol était-il à ce point entier, fougueux?

— Je le reconnais, concéda-t-il enfin.

— Alors tu approuves la démarche que certains généraux vont faire auprès de Bazaine?

— J'approuve tout ce que la discipline tolère, rien au delà.

— Donc, fit d'Avol, tu nous blâmes, si Bazaine se refuse à sortir, de lui substituer un chef meilleur? Tu nous blâmerais de pré-

férer la révolte à l'opprobre ; en un mot, s'il le faut, tu capituleras ?

Du Breuil se retourna ; Anine était derrière eux, accompagnée de sa mère : leur présence lui fouetta le sang : il se redressa sous l'insulte :

— Je t'ai répondu. Que Bazaine, ou un chef régulièrement investi du pouvoir, nous mène à la trouée, je serai à mon poste !

— En attendant, tu te croises les bras. Tu te dis : Je suis couvert, j'obéis. On me commande de marcher, je marche ; on me commande de rendre mes armes, je les rends. La discipline, toujours ! Et tu ne songes pas qu'au-dessus de cette discipline inerte, aveugle, sans âme, il y a une loi suprême, le sentiment de l'honneur ?

— Halte ! fit Du Breuil avec fermeté. Ne mêlons pas, s'il te plaît, un pareil mot à une discussion courtoise. Je crois entendre l'honneur aussi bien que toi.

D'Avol lui jeta un regard noir, mais se tut ; son bras à l'écharpe tressaillait. Un grand malaise, un grand silence suivirent. M[me] Bersheim et son mari paraissaient fort en peine, Anine demeurait impassible.

A ce moment, Gustave Le Martrois accourut, si échauffé que le verre de ses lunettes était couvert d'une buée. Il annonça d'un air inspiré qu'une émeute se préparait, et il en paraissait tout fier, car il professait des sentimens républicains avancés, alarmes de sa mère, la prudente M[me] Le Martrois. — Les délégués des officiers de la garde nationale, conduits par le maire, expliqua-t-il, venaient de se rendre chez le gouverneur, pour obtenir, s'il était possible, — son air fut ironique — des renseignemens sûrs... Ces bruits de négociation, cette prétendue grande victoire, tout cela affolait la ville. Pendant ce temps, un des officiers demeurés à la maison commune avait brisé le buste de l'Empereur ; un autre, au milieu d'applaudissemens et de sifflets, avait arraché et jeté sur la place l'aigle du drapeau. On s'était un peu bousculé ; et dans la bagarre, une de leurs connaissances, M. Dumaine, venait de recevoir quelques bons horions.

— Bien fait ! dit Bersheim, ce gros égoïste ! cet accapareur ! Croyez-vous qu'à la dernière visite domiciliaire, on a découvert dans sa cave plus de trente-six sacs de farine et de blé, des tonneaux de harengs, des jambons, des paniers d'œufs, des conserves, — de quoi nourrir un régiment ! Il se gorgeait en cachette sans rien donner aux pauvres, ni aux blessés. Nous lui avons signifié

de ne jamais remettre les pieds ici, tant sa conduite nous a révoltés!

Cependant Carrouge, furieux, exigeait de Gustave des détails; l'aigle arrachée et jetée sur la place l'indignait :

— Tas de braillards! dit-il, en raccrochant son sabre, j'y vais!

On ne put le retenir, mais d'Avol et le vieux M. Krudger, par précaution, l'accompagnèrent. Tous les officiers présens gardaient un air contraint, les uns baissaient les yeux, les autres mordaient leur moustache. Cet aigle, étincelant à la hampe des drapeaux, avait, de ses ailes d'or ouvertes, traversé l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, tous les champs de bataille de l'Europe. Du Breuil, bien qu'il se crût résigné à la catastrophe où pour la seconde fois la dynastie avait sombré, sentit l'affront et murmura :

— L'anarchie commence! et l'on voudrait que de vrais soldats portassent atteinte à la discipline! Allons, c'est criminel! Comment d'Avol ne voit-il pas à quel gâchis effroyable, à quel chaos une conjuration militaire peut nous mener?

Il lui sembla qu'Anine, inquiète, le dévisageait, cherchait à le pénétrer, à le comprendre. Il crut, sous son calme apparent, la sentir flottante, irrésolue. L'héroïsme de d'Avol — héroïsme facile, tout de nerfs et de bile, d'orgueil et de bravade — devait la séduire! Mais peut-être aussi comprenait-elle, avec sa droiture, son bon sens, à quel douloureux sacrifice s'immolaient ceux qui voulaient garder jusqu'au bout l'inflexible respect de la règle? Sans doute elle se demandait, comme lui-même, où était le devoir?

Comment le démêler, dans ces heures troubles? Comment l'appliquer surtout? Qu'il était cruel de le chercher dans l'aigreur, les récriminations et les reproches! Combien il était pénible, ce devoir discuté, qui mettait face à face les anciens amis, déchirait les consciences les plus sincères! D'Avol?... Restaud?... La discipline? L'honneur?...

III

Le 12, Du Breuil lut sur la feuille nouvelle de son calendrier : *Bataille d'Elchingen*, 1806. Quel reproche, ces souvenirs glorieux, ces noms flamboyans! Hier Masséna; aujourd'hui Ney, le héros de la Moscowa! Ney, qui, à Waterloo, disait : « Je voudrais que tous ces boulets m'entrassent dans le ventre! » Ney qui se

fût fait sauter sur une poudrière, plutôt que de se rendre!

D'heure en heure, la situation empirait. Le maréchal avait, dans un communiqué, démenti la prétendue grande victoire. La veille, toute distribution aux chevaux avait cessé; dans deux jours, le pain manquerait. Frédéric-Charles avait d'abord refusé de laisser partir Boyer, puis, sur avis favorable de Versailles, consenti. Son parlementaire venait d'arriver: Boyer était autorisé à se rendre auprès du Roi, un train express l'attendrait à Ars, l'aide de camp du Prince l'accompagnerait.

Le général était parti vers midi.

— Belle occasion, dit Francastel, de montrer aux Prussiens ses étoiles neuves!

— Peuh! des étoiles filantes! fit méchamment Floppe.

Cependant le Conseil, convoqué par le maréchal, à la suite du refus primitif de Frédéric-Charles, tenait séance. Devant cette solution favorable qui répondait au vœu de presque tous les membres, le conseil n'avait eu qu'à s'occuper des dernières manifestations de la ville. Frossard et Lebœuf demandaient avec violence que l'aigle fût rétablie sur la hampe du drapeau de l'hôtel de ville. On attachait, répondait Coffinières, trop d'importance à cet événement. Il lui fallait un ordre écrit. Mais Bazaine gardait le silence. Coffinières réclamait alors à nouveau qu'on séparât le sort de la ville et celui de l'armée; le 20 octobre, il ne pourrait plus rien céder des ressources de sa place.

— Hé! hé! votre patron s'agite, disait Floppe au capitaine Chagres. Encore un que Bazaine a joliment roulé! Vous y voyez clair maintenant, hein? vous faites la grosse voix, vous voulez sauver Metz! Trop tard! mon gros; si nous y passons, vous y passerez aussi!

Chagres haussa les épaules, c'était un homme très brave, mais que la discussion ennuyait. Il avait, l'autre jour, fait descendre à un braillard l'escalier de son bureau, d'un coup de pied dans le derrière.

Dans la soirée, bien des pensées suivaient Boyer. Réussirait-il dans cette étrange mission, à laquelle les plus sages ne songeaient qu'avec malaise? Il allait, disait-on, proposer au roi de Prusse les clauses suivantes: « La ville laissée à elle-même pour se défendre; évacuation des blessés; départ de l'armée avec armes et bagages pour le sud de la France ou l'Algérie, sous la condition d'y rester jusqu'à la fin de la guerre. » Mais pourquoi le vain-

queur accepterait-il de semblables offres? Par humanité? une sortie, même infructueuse, pouvant coûter aux Prussiens de 20 à 30 000 hommes? Bien sentimental, cela, pour un ennemi qui ne voyait que les résultats, sacrifiait tout au but! Par avantage politique? l'armée du Rhin, seule, était capable de rétablir l'ordre social?... Espoir chanceux, espoir précaire! Au cas improbable où le Roi et ses conseillers l'accueilleraient, l'armée suivrait-elle ses chefs?

Et cependant, si intense était le besoin d'espérer, que des âmes bien trempées, de solides courages, des hommes dont on ne pouvait suspecter l'honneur, en arrivaient à se cramponner à ce dernier moyen de salut. La fièvre où chacun vivait enfantait des cauchemars; toute vie normale était abolie. Il fallait faire la part de ces circonstances uniques : cette armée bloquée, tenue dans l'ignorance des événemens tragiques qui se succédaient autour d'elle, passant des sursauts de l'espoir délirant à la plus morne prostration. Pis qu'une absence totale de nouvelles : des rumeurs insensées, grands souffles invisibles qui faisaient vaciller les âmes.

Nul espoir du dehors. Un gouvernement partagé fuyant lui-même devant l'ennemi, ou bloqué dans Paris, qui certainement ne pouvait tenir! Certes, s'ils avaient connu l'héroïque défense de la capitale, les efforts désespérés du Gouvernement provisoire, tous ces généraux d'Afrique, d'Italie et de Crimée, ces chefs glorieux du Conseil supérieur n'eussent pas été frappés d'un tel engourdissement de l'honneur militaire, d'une telle paralysie de la volonté. Beaucoup en venaient à se demander si une boucherie nouvelle était nécessaire. Sans chevaux pour traîner les canons, sans cavalerie, rien que des fantassins forcés de franchir un cercle foudroyant d'obus et de balles, n'irait-on pas à un monstrueux massacre? La captivité n'offrait aux gens de cœur que l'image d'une catastrophe pire, et la honte d'une humiliation à laquelle la mort était préférable. Pourquoi donc alors se refuser à une *convention honorable* qui permettrait de sortir avec armes et bagages? Gagner du temps semblait la plus pressante nécessité... Ne pouvait-on croire aussi — on avait tant besoin de croire! — que les commandans en chef cédaient à un devoir d'humanité, en s'efforçant de sauvegarder, des souffrances de la captivité comme des horreurs du massacre, cette foule lamentable de soldats amaigris, courbés, phtisiques par centaines? Était-il invrai-

semblable de supposer que ces maréchaux et ces généraux eussent senti quelque pitié devant les faces innombrables de leurs soldats, les faces jaunes et hâves, sur lesquelles ils pouvaient lire une anxiété si étrange?... Hélas! quel manque de perspicacité, quel triste aveuglement, en ce cas! S'être laissé acculer de la sorte!

Car le malheur, pensaient Du Breuil, Restaud, Laune, bien d'autres, est que ces considérations humaines, justifiables si l'on voulait oublier quels arrière-mobiles personnels s'y mêlaient, reposaient sur une bulle de savon. Que Bismarck la crevât d'un souffle, tout s'évanouissait. L'ennemi, fidèle à sa tactique, aurait gagné du temps, et l'armée du Rhin, roulant sur la pente par le seul poids de ses chevaux morts et de ses hommes sans force, se réveillerait au fond du sépulcre.

Le 13, on attendait Boyer dans la soirée. Quelle probabilité cependant qu'il pût revenir sitôt? Du Breuil, retenu par son service, n'eut tout le jour pour distraction que les interminables conversations de ses voisins : il en était écœuré. D'avance, il savait ce que chacun allait dire; les manies, les tics de tous lui étaient familiers. Massoli, qui crachotait, l'exaspérait, autant que Francastel, louchant avec satisfaction sur ses moustaches en croc. Tristes heures, à entendre, à regarder tomber la pluie. Elle dévidait à perte d'horizon son écheveau de fils gris; on entendait le sanglot des gouttières dégorgées. Et Du Breuil songeait aux bivouacs gluans, aux petites tentes percées, aux soldats couchés sur une paille devenue fumier, à ceux qui, pour trouver du bois, saccageaient les dernières charpentes, à ceux qui, observant un armistice tacite, blottis dans les fossés d'avant-postes, regardaient, sous leur capuchon pointu, les casques ennemis également immobiles dans un lointain de brume et d'eau.

Il se disait : « Qu'est-ce que je fais ici? Comme les autres, j'attends le retour de Boyer, ainsi que j'ai attendu celui de Bourbaki. » Il se représentait le voyage du conseiller intime de Bazaine : quelles émotions pouvait ressentir un général français, à traverser son pays mis à feu et à sang, sous la conduite du gardien courtois, mais inflexible, qui l'empêchait d'échanger la moindre parole avec ses compatriotes? Sans doute, il préparait les argumens, les paroles persuasives qui allécheraient le vieux Guillaume [et ses dogues soupçonneux, Moltke et Bismarck. Et malgré lui, Du Breuil subissait une impression pénible. Boyer semblait trop, vrai-

ment, avec sa figure ingrate, l'agent d'affaires d'une négociation louche.

Reviendrait-il seulement? Qu'était devenu Bourbaki, dupe d'une mission secrète? Bourbaki dont le départ, l'absence inexplicables avaient affolé Metz à ce point qu'une députation récente s'assurait que le général n'était pas enfermé à l'École d'application sur l'ordre de Bazaine...

La pluie tombait, tombait sans relâche; Du Breuil la contemplait l'âme navrée. Elle allait contribuer, autant que la famine, à notre perte. Elle amollissait le cœur, éteignait le feu de la révolte. Des révolutions, l'histoire en témoigne, ont été noyées par un orage. Que dire de ces flots, dont le ruissellement, nuit et jour, balayait toute action énergique? Du Breuil pensa : La conjuration est dans l'eau. Pour courir les camps, pour recruter des adhérens, il ne faut pas que la boue colle aux semelles, que le vent et la pluie vous aveuglent.

Vraiment, le maréchal, dans sa maison chaude, pouvait jouer à l'aise au billard, tandis que les meneurs de la grande réunion, les Rossel, les Boyenval, d'Avol, Carrouge, Charlys, s'évertuaient, trempés, crottés, exténués de rage et de fatigue! Cette première démarche, où l'on avait bien spécifié que toutes les formes de la discipline seraient respectées, cette visite en corps de quelques généraux à Bazaine n'avait abouti à rien. En vain Boisjol, éloquent dans sa rudesse, avait dit quelques mots étranglés par l'émotion; en vain Chenot avait insinué, avec bonhomie, les avantages d'une sortie; Bazaine, surpris du blâme implicite de cette démonstration, avait dissimulé, pris son air de rondeur : « Il était décidé à ne pas capituler, *il leur en donnait l'assurance formelle*. Le général Boyer allait arrêter à Versailles une convention militaire, qui permettrait à l'armée de quitter honorablement la place. Dans quarante-huit heures, on saurait s'il avait réussi. S'il échouait, le maréchal pensait comme eux qu'il fallait sortir à tout prix. » Et prenant la carte, il improvisait un plan de marche ; sur les deux rives de la Moselle, cette fois dans la direction du sud. Il ajournait des mesures immédiates, en se déclarant prêt ; ajoutait que sa situation à l'armée était peu agréable, et que si un autre, quel qu'il fût, voulait s'en charger, il la lui abandonnerait volontiers.

— Oui, comptez là-dessus! avait grommelé Carrouge.

Décherac, reprenant son service au quartier général, — on lui fit fête, — racontait les troubles : Coffinières avait signifié

aux commissions de perquisitions réunies à l'hôtel de ville, que le produit de leurs opérations serait versé, non aux greniers de la ville, comme on l'avait dit, mais aux magasins militaires. Grand tapage, d'autant plus que le gouverneur avait annoncé le départ prochain de l'armée et le bombardement inévitable qui suivrait, en ajoutant : « On devra dès lors s'attendre à des choses effroyables ! »

— Hier, reprit Décherac, Coffinières a appris par lettre au conseil municipal l'affreux état des ressources de la ville et de l'armée. Là-dessus, indignation, stupeur de ces messieurs exprimant par une adresse au gouverneur leur douloureux étonnement. Coffinières a répondu aujourd'hui par une reconnaissance du Gouvernement de la Défense nationale. Les manifestations durent encore !

Il ajouta :

— Les femmes de Metz, qui ont été si admirables pour nos blessés, se montrent les plus excitées. Les gardes nationaux sont en effervescence ; en ce moment même, ils demandent à Coffinières de monter la garde dans les forts ; leurs députés vont offrir à Changarnier de se mettre à leur tête. « Nous sommes trahis, vendus! » disent-ils. On a déposé une couronne d'immortelles sur la tête de la statue de Fabert, on a mis un drapeau dans sa main. Coffinières en a assez, il donne sa démission.

— C'est une pétaudière, dit Massoli. Si j'étais gouverneur de Metz...

Décherac le regarda bouche bée. Il avait, le jour de sa blessure, le 31 août, quitté un Massoli aux cheveux cirage, et le Massoli qui lui parlait avait les cheveux complètement blancs. Son étonnement fit rire.

Le 15, le 16, l'attente et l'inaction consumèrent Du Breuil. Dimanche lugubre, dans sa chambre. Judin, par bonheur, venait le voir. Metz se calmait un peu. Le maréchal, n'ayant trouvé personne qui voulût remplacer Coffinières, l'avait forcé en termes aimables à reprendre sa démission. « L'un et l'autre, lui écrivait-il, nous avons fait dans l'esprit des règlemens tout ce qu'il était possible de faire. » L'esprit des règlemens? Allons donc, la lettre morte! Oser parler de vaines formules, quand la vie d'une armée, le salut d'une place de guerre sont en jeu! Du Breuil, d'ailleurs, était las d'entendre parler de la ville, dont les griefs, à la longue, l'irritaient. N'était-ce pas l'armée, après

tout, qui avait mis les forts en défense, l'armée qui, par sa présence, avait évité un bombardement? Les malheureux soldats, grelottans de froid dans leurs bivouacs, l'intéressaient davantage. Judin lui raconta la démarche des délégués de la garde nationale auprès de Changarnier. Le vieux brave les avait indisposés par l'éloge de Bazaine et l'apologie de la discipline. Évidemment personne ne se mettrait en avant. Cissey, Ladmirault, tous ceux qu'on avait pressentis, s'étaient dérobés. Le maréchal avait reçu les officiers de la garde nationale et répété que, si l'on trouvait mauvaise sa manière de commander, on n'avait qu'à nommer un autre chef. Pour couper court aux tentatives des meneurs, il avait mandé les capitaines Rossel et Boyenval, admonesté le premier, envoyé le second en prison dans un fort.

Judin, qui allait et venait par la chambre, s'arrêta devant les éphémérides du calendrier :

— 16 octobre 1805, *Prise d'Ulm par les Français*. Diable, fit-il, l'histoire a l'esprit cruel!

Boyer arrivait enfin, le 17, sur les trois heures, et s'enfermait aussitôt avec le maréchal. Son voyage avait encore duré quarante-huit heures. A l'aller, le train s'était arrêté à une station au delà de Château-Thierry, tunnels et ponts coupés. La poste prussienne l'avait conduit jusqu'à Villeneuve-Saint-Georges, d'où il avait tourné autour de Paris, pour gagner Versailles. Au retour, même itinéraire.

La nouvelle de son arrivée courait comme une flambée de poudre. L'armée anxieuse voulut connaître son destin. Généraux, officiers de tous grades affluèrent au Quartier-général, mais Boyer se montrait très réservé sur la réponse donnée par le roi, feignant d'être assez satisfait et de compter sur une solution favorable. Quant aux renseignemens obtenus sur l'état de la France, il les déclara lamentables. Une horrible anarchie la démembrait. Le Gouvernement de la Défense nationale, déjà divisé entre Paris et Tours, se déchirait à Paris même, au point que Gambetta et Kératry avaient dû se sauver en ballon pour échapper à l'animosité de leurs collègues et à celle de la population. Le fantôme de pouvoir établi à Tours fuyait jusqu'à Toulouse, on disait même jusqu'à Pau. Le nord demandait la paix, Rouen, le Havre réclamaient des garnisons prussiennes. Lyon avait proclamé un gouvernement révolutionnaire, Marseille un autre, le Midi tentait de se séparer, l'Ouest se constituait à part, au nom du principe

catholique. Un semblant d'armée, 40000 mobiles sur la Loire, venaient d'être battus à Artenay, à quelques lieues d'Orléans. Une Assemblée nationale devait sortir des élections des 16 et 17 octobre, mais, ce décret ayant été rapporté, elles restaient ajournées à la délivrance du territoire! La dictature demeurait aux mains de Gambetta. A tant de calamités venait s'ajouter encore l'ingratitude d'un pays qui nous devait tant : l'Italie réclamait la possession de Nice et de la Savoie!

Le 18, le conseil se réunissait pour entendre ce navrant récit, connaître le résultat des négociations et prendre un nouveau parti : Bismarck ne voulait traiter du sort de l'armée, qu'à la condition de la voir rester fidèle au Gouvernement de la Régence, seul capable de faire la paix et de la rétablir. Il fallait donc s'adresser à l'Impératrice. Le général Boyer repartirait tout de suite pour aller la supplier de reprendre le pouvoir, et d'entrer en pourparlers avec le Quartier-général de Versailles. L'armée, par reconnaissance, lui assurerait son appui ; on irait avec elle dans une ville ouverte, où l'on convoquerait les anciens corps de l'État ; là, le Gouvernement impérial serait restauré, la paix signée.

Du Breuil et Décherac passèrent dans la chambre de Restaud une soirée lugubre, chacun complétant ce que disait l'autre, dressant un noir et terrible tableau des misères connues, envisageant tour à tour l'impasse funèbre où Bazaine avait engagé l'armée, et que fermait un mur infranchissable de cimetière.

— En résumé, déclarait Du Breuil, Paris et ses forts tiennent toujours. Quant aux fâcheuses nouvelles répandues par Boyer, elles sont toutes de source allemande. Il n'a pas communiqué au conseil les journaux qu'il a rapportés!... Est-ce parce qu'ils mentionnent des actes modérés du Gouvernement de la Défense nationale et sont en désaccord avec ses récits pessimistes? — Vous doutez? fit-il, à un geste de protestation de Restaud : eh bien, oui! il a rapporté deux journaux; le médecin du maréchal les a lus!... J'augure mal d'une mission dont le récit commence par un mensonge. D'ailleurs, lui a-t-il été aussi impossible qu'il l'affirme d'interroger des compatriotes? Il a échangé quelques mots, au retour, avec le maire de Bar-le-Duc. A Versailles, sa présence a causé une manifestation à l'hôtel des Réservoirs, le bruit s'étant répandu de l'arrivée d'un général français. On a dû faire l'impossible pour lui faire parvenir des renseignemens! Dans la maison qu'il habitait, un barbier, une vieille servante, ont été mis à sa disposition... Si

mis au secret qu'il ait été, n'a-t-il pu se procurer d'autres détails? Mais enfin, croyons Boyer sur parole. Les conditions qu'il expose en sont-elles moins un leurre? Que veut Bismarck? Nous traîner jusqu'à l'épuisement complet! Pour que Bazaine en juge autrement, il faut que l'ambition l'aveugle ou que le péril le fascine!

— Pourquoi? objecta Décherac, la proposition de Bismarck est peut-être notre salut. Réfléchissez! Dans le désordre actuel, la restauration impériale peut offrir assez d'avantages à la Prusse pour qu'elle cherche à l'assurer par sa modération.

Restaud hasarda, mais sans conviction, et comme s'il cherchait à se persuader lui-même :

— Puisqu'on a tant fait que d'entrer dans cette voie périlleuse des négociations, l'acceptation de l'Impératrice sauverait tout. Nous ne sommes pas déliés de notre serment; nous n'avons reçu aucune communication du Gouvernement provisoire. Si l'Impératrice vient loyalement se confier à nous, l'armée suivra cette femme belle et malheureuse, et pour ma part...

— Mais songez donc, Restaud, dit Du Breuil, que si l'Impératrice refuse, comme c'est probable, notre dernière espérance s'évanouit! Pensez-vous que Boyer ait chance de réussir, là où Bourbaki a sans doute échoué, car je n'augure rien de bon de son silence. Il faut être bien malade pour croire à de pareils fantômes de fièvre! Dans quelques jours, la faim aura raison de cette foule démoralisée, à bout de patience et de résignation. Bismarck joue de nous comme le chat de la souris. Et l'inepte Bazaine et le Conseil aveugle ne le voient pas!... Ils décidaient, il y a une semaine, que les ouvertures seraient entamées dans les quarante-huit heures, et que, si les conditions de l'ennemi portaient atteinte à l'honneur militaire, on essayerait de se frayer passage par la force... Voilà des résolutions formelles! Ils se déjugent aujourd'hui. Bien plus, ils se raccrochent à la branche cassée, au régime déchu; ils n'envisagent même pas l'horreur d'une guerre civile, et dans cette tentative criminelle, pas un d'entre eux ne se demande si l'armée les suivra.

— Nous le saurons demain, dit Restaud, puisque aujourd'hui même, les commandans de corps d'armée ont réuni les généraux, les chefs de corps et de services pour leur exposer l'état des choses et connaître leur sentiment.

— Oui, railla Du Breuil, et l'on escompte si bien les réponses des généraux que, sans attendre de les connaître, Bazaine, aussi-

tôt après la séance, a fait demander à Frédéric-Charles le sauf-conduit pour Boyer.

Les trois officiers, jusqu'à deux heures du matin, échangeaient leurs réflexions. Changarnier, sur l'invitation de Bazaine, avait assisté au conseil; son expérience était précieuse, on pouvait s'abriter derrière!

— Avez-vous remarqué, dit Du Breuil, que tout ce qui pouvait frapper, abaisser le moral de l'armée, le maréchal vient de le faire? Nos pertes depuis le début de la guerre établies avec soin! que l'on sache bien que nous avons perdu 40000 hommes, plus de 300 officiers et 24 officiers généraux! Les forces ennemies dénombrées en regard de l'infériorité des nôtres! Tous les journaux insérant par ordre la nomenclature, certainement exagérée, des travaux de siège allemands! Et que dire des communications officielles faites aux troupes, aujourd'hui même : énumération, en dix-huit paragraphes, desdits ouvrages, avec emplacement des corps d'armée?

— Ajoutez, fit Décherac, la corruption par les faveurs, les médailles, les croix données à profusion.

— Ah! murmura Du Breuil avec désespoir, si le maréchal voulait encore sortir!

Décherac hocha la tête tristement :

— Il est déjà bien tard. Dans trois ou quatre jours, que sera-ce? La dissolution commence. Des milliers d'hommes maraudent chaque nuit, au delà des avant-postes. Une sorte d'armistice règne. Le feu allemand a cessé sur certains points, on s'abouche avec l'ennemi, qui fait miroiter à nos hommes l'espoir d'une paix immédiate. Pour tout dire, le soldat est dégoûté, il n'en veut plus.

— Qu'on essaie, dit Du Breuil, on verra!

Le lendemain 19, un second conseil de guerre se réunissait; Boyer partait aussitôt après. Séance orageuse. Une chaude intervention de Changarnier avait rallié les suffrages à la démarche de Boyer auprès de l'Impératrice. Au milieu des récriminations les plus aigres, on avait violemment accusé Coffinières de surexciter la ville; on lui reprochait d'avoir reconnu dans ses actes officiels le Gouvernement de la Défense nationale. Un chef de corps le traitait de *Président de la République de Metz*, et demandait sa destitution immédiate. Un autre s'écriait qu'il ne se pardonnerait jamais d'avoir contresigné sa nomination. Coffinières répondait que sa démission avait été offerte, il en renouvelait

l'offre au maréchal, qui refusait. De nouveau, il insistait sur la séparation complète de la ville et de l'armée, et rappelait que, le lendemain 20, il s'était engagé à ne plus fournir de vivres à l'armée. L'intendant-général s'était ému. Les hommes, à qui l'on n'avait pu prolonger les distributions de pain que par un extrême rationnement, n'auraient plus, dans deux jours, que de la viande de cheval. Chaque membre du conseil, décidait-on, userait de son influence sur les officiers et les troupes, pour leur faire accepter la solution désirée.

Le 19, le 20, le 21, la pluie, toujours. Du Breuil, Restaud, l'insouciant Décherac même, passaient par toutes les formes de l'attente maladive. Le vendredi, Du Breuil, pendant une éclaircie, fit le tour du Ban Saint-Martin. Il s'arrêtait auprès de chaque bivouac; tous étaient mornes. C'était l'heure de la soupe; les feux de bois mouillé s'allumaient avec peine, un vent violent rabattait la fumée aux visages. Les soldats trempés dans leurs manteaux, penchant des dos perclus, se coulaient, leurs gamelles à la main, sous les tentes, avalaient leur bouillon de cheval sans pain ni sel, et s'endormaient bien vite. Sommeil de jour, sommeil de nuit, une torpeur continue hébétait ces hommes qui avaient trop souffert. Du Breuil avait détourné les yeux, pour ne pas voir les chevaux. Il en mourait maintenant un millier par jour. Les tombereaux à cadavres ne suffisaient pas à les conduire aux fosses, on ne parvenait même plus à les abattre et à les enfouir; charognes et squelettes, ils empestaient l'air, pourrissaient la boue.

Barrus, en train de propager dans les camps ses idées de révolte, était sorti d'une tente d'officier. Sa barbe, qu'il ne rasait plus, poussait drue et noire, ses yeux brûlaient :

— Eh bien, dit-il, l'infamie se consomme! Nos chefs font appel, sans pudeur, à l'Empire qui nous a perdus! Mais l'histoire racontera un jour ces ténébreuses machinations. La communication verbale que les chefs de corps ont faite à leurs officiers est inouïe, sans exemple. Et la déclaration aux généraux! Il la récita de mémoire :

— Si la Régente donne son acquiescement aux propositions de paix, elle sera représentée par le maréchal Bazaine. L'armée ne touchera pas de vivres demain ; et après-demain, on lui donnera du vin et de la viande. Dans trois jours, l'armée française quittera Metz, avec le consentement des Prussiens, pour aller rétablir

l'ordre en France. On demande aux chefs de corps de faire de nombreuses propositions pour la croix et la médaille. Les officiers toucheront la solde du mois de novembre. — Mais ce qu'on ne sait pas, ajouta-t-il d'un air mystérieux, c'est les termes du traité qu'emporte Boyer : Bazaine y stipule des pouvoirs si étendus qu'ils lui donnent la dictature. Et personne pour agir! Les Messins ergotent et se disputent comme les Grecs de Byzance. Il y a des momens où j'ai envie de pénétrer chez Bazaine et de lui brûler la cervelle. On me fusillera, qu'est-ce que ça me fait?

Il eut un geste désespéré, son exaltation grandit :

— Regardez : les routes sont des rivières, les bivouacs des marais, les tentes ont pris la couleur de la terre ; ne dirait-on pas, à voir leurs longues files, les tumulus d'un cimetière ? Ces hommes en loques sont des spectres plutôt que des soldats! Voilà ce que Bazaine a fait de la plus belle armée de la France. Mais qu'il y prenne garde, un vengeur peut se lever!

Brusquement, il tira un papier de sa poche, dit : — « Tenez, lisez *cela!* » et s'éloigna rapidement. Cela, c'était une proclamation manuscrite des gardes nationaux de Metz à leurs frères de l'armée, un appel aux armes. — A quoi bon? songeait Du Breuil avec rage. L'armée se résignera, parce qu'elle est impuissante. Et la ville? Que peut-elle?... Mais s'avouer cela lui était la pire humiliation. Être ainsi ligotté, jugulé, étouffé ; vouloir et ne pouvoir, ne rien être, ne rien oser, avoir aux poignets les menottes, au cou le carcan du devoir et de l'obéissance passive!...

Le dimanche 23, par un temps affreux, il allait à Metz; il fut surpris de rencontrer en route d'Avol, monté sur un pur-sang plein de feu. Les deux mains libres, il maîtrisait de la gauche, avec un tact sûr, la bête indocile. Sans le vouloir, il éclaboussa d'une ruade Du Breuil, qui fronça le sourcil, en secouant sa manche tachée. D'Avol s'arrêta, mécontent; et avec un sourire agressif :

— Il a besoin d'être sorti, il ne demande qu'à charger!

— Un nouveau cheval? fit Du Breuil.

— Oui, des écuries de l'Empereur. Le prince d'Eylau me l'a vendu. Je le nourris du meilleur blé.

— Tu te mets bien! Le maréchal a pourtant défendu la semaine dernière de nourrir ainsi les chevaux, fit Du Breuil en essayant de sourire, mais son aigreur perçait.

D'Avol dit :

— Désormais je ne prends conseil que de moi-même. Fou serait le soldat qui, voulant trouer, laisserait dépérir son cheval, rouiller ses armes. Qui veut la fin, veut les moyens... N'est-ce pas, mon vieux? — il flatta l'encolure du pur-sang.

La bête tressaillit, prête à bondir des quatre pieds, l'œil brillant, le poil en sueur. D'Avol regarda de haut son ami :

— Eh bien, ton Juif? on l'a fusillé!

— Quel Juif?

— L'espion, Gugl. Tu ne portes donc plus ta bague?

Du Breuil eut un « Non! » sec.

— Tu vas chez les Bersheim? continua d'Avol. Tu y trouveras Anine, elle sera charmée de te voir, n'en doute pas.

Stupéfait, Du Breuil le regarda. Le visage de d'Avol était mauvais :

— Bien du plaisir! fit-il, et, sans autre adieu, il rassembla son cheval qui piaffait. Puis, au moment de rendre la main, se ravisant :

— Un conseil! Tu as porté sur moi un blâme l'autre jour, en mon absence, devant Anine.

— Moi?

— Oui, toi! Tu as dit qu'il était criminel de vouloir sortir par une conjuration de l'impasse honteuse où nous sommes embourbés.

— Je le pense.

— C'est possible, ne le dis plus.

— Pourquoi?

— Parce que je m'abstiens, moi, de dire devant Anine comment je juge ton inaction!

— Tu m'as pourtant blessé devant elle.

— Et toi, qui m'attaques par derrière!

Il y eut un dur, affreux silence, ils se pénétraient jusqu'au fond de l'âme. D'Avol reprit :

— Et puis, pendant que j'y suis, mon cher, retiens cela; j'ai donné quelquefois des leçons de correction, je n'en ai jamais reçu.

— Il est encore temps.

D'Avol devint pâle :

— Tu me provoques!

Du Breuil répondit :

— Je suis las de tes railleries et de tes dédains. Je ne les mérite pas.

— Je n'aime pas les fourbes, reprit d'Avol avec une fureur concentrée. Qui t'a introduit chez les Bersheim? Pourquoi me dessers-tu auprès d'Anine? Est-ce que je n'ai pas compris vos regards, vos silences, l'accord de vos sourires?

— Ne parlons pas de cette jeune fille, Jacques. Nous n'en avons le droit ni l'un ni l'autre!

Le visage de d'Avol prit une rigidité douloureuse :

— Si, puisque tu l'aimes! Eh bien, qu'elle juge entre nous! Moi, du moins, je risque ma vie pour l'honneur.

— Et moi, fit railleusement Du Breuil, je risque l'honneur pour sauver ma vie? C'est cela que vous voulez dire?

— Vous m'en épargnez le soin.

Du Breuil fit avec hauteur :

— Votre cheval s'impatiente...

D'Avol lui cria :

— Nous nous reverrons!

Et dans son regard, où se mêlaient jalousie, haine, reproches, parut toute l'horreur d'une affection qui s'infecte de venin. Il eut un geste d'adieu, de menaces. Son cheval, éperon au flanc, dans un bond de surprise l'emportait à travers un rejaillissement de flaques. Du Breuil éprouvait une douleur cuisante, mêlée de regrets, de remords; son orgueil crispé ne l'empêchait pas de s'attendrir. En perdant d'Avol, il sentit combien son ami lui avait été cher. Il maudit cette affreuse guerre qui aigrissait le sang, exaspérait les caractères. L'appel au verdict d'Anine lui laissait une anxiété profonde. Ainsi Jacques s'avouait, se proclamait son rival, et tous deux luttaient, sans savoir ce que la jeune fille, enjeu de leur querelle, penserait de se voir ainsi disputée. Rien qu'en se rejetant son nom, ne lui faisaient-ils pas offense? Du Breuil souffrit, à voir ses doutes, ses soupçons réalisés. Quoi! d'Avol l'avait aimée, désirée! Entreprenant, peut-être lui avait-il avoué son amour?... La jalousie l'étreignit... Il connut la haine; et en même temps l'injustice des accusations de son ami le révoltait. Fourbe, lui, si discret, si réservé! lui qui ne pensait à Anine qu'avec une respectueuse ferveur!...

Dans la cour des Bersheim, un petit sous-lieutenant, blême et grelottant sous la pèlerine, le salua. Maurice, trois jours avant, avait reçu l'épaulette. Il arrivait du camp, lui aussi; les fièvres d'Afrique l'avaient repris. Il tremblait comme un vieux. Bersheim sortit d'une des pièces du rez-de-chaussée, accompagné du doc-

teur Sohier. Il avait vieilli, le père Coupe-Toujours : le surmenage, trop d'amputations!... Sa lèvre se relevait en une moue de dégoût et ses yeux exprimaient une violente antipathie pour tout ce qu'il apercevait. Il en avait trop vu, il en avait assez!

— Que voulez-vous que j'y fasse? disait-il. Cette enfant a une bonne fièvre typhoïde. Si elle s'en tire, elle aura de la chance.

Il parlait de la fillette des Thibaut.

— Et la mère qui est sur le point d'accoucher! elle choisit bien son moment! Et celui-là, fit-il en tâtant le pouls de Maurice; va, mon garçon, tu peux avaler ta quinine! Si Boyer ne nous tire pas d'ici, nous y claquerons tous!

Il eut un geste de colère contre le ciel sombre, la pluie, la ville pleine de blessés, avec son odeur de fièvre et de pourriture.

— Le Père Desroques se meurt, victime de sa charité et de son dévouement, dit Bersheim à Du Breuil, vous savez combien nous l'aimions.

A ce moment, Maurice toussa, d'une quinte sèche, violente, prolongée. Tout le monde le regarda, dans un silence. Sohier, brusquement furieux, répétait :

— Avale ta quinine, mon garçon, et porte de la laine sur le corps!

Un malaise pénible suivit son départ. On entra dans le cabinet de travail de Bersheim, Maurice s'éclipsait.

— Le général Boisjol sort d'ici, annonça Bersheim, il est outré. Chaque jour est une bataille perdue, m'a-t-il dit. Eh bien, quoi de neuf? Boyer?

Une dépêche du Luxembourg avait annoncé un retard de vingt-quatre heures, éprouvé par le général. Son retour ne pouvait tarder. Du Breuil ne savait rien d'autre, sinon les racontars sur l'échec de Bourbaki... L'Impératrice lui aurait laissé voir à quel point on avait abusé de sa crédulité. Ce Régnier, elle ne le connaissait pas, avait refusé de le recevoir; le passeport dont il s'était autorisé, cette photographie signée du Prince impérial, venait de l'entourage. Elle-même, avec un noble patriotisme, répugnait à se jeter au travers des volontés de la France. Du Breuil eut aux yeux l'image de la Souveraine, traversant les salons de Saint-Cloud, avec son charme despotique, ses yeux altiers, dans tout l'éclat de sa beauté blonde. Un tel visage ne pouvait tromper : elle conserverait jusqu'au bout la majesté du renoncement et du silence... Boyer, à Versailles, avait vu une lettre de Bour-

baki au roi de Prusse; le général, autorisé sur ses instances à rentrer enfin à Metz, remerciait le souverain. Comment, dès lors, n'était-il pas encore revenu? Sans doute, il avait été se mettre aux ordres du Gouvernement de la Défense. Le maréchal, d'autre part, venait de se décider à envoyer des émissaires au pouvoir nouveau. Deux interprètes, Valcourt et Prieskiewitch, avaient emporté une dépêche, où Bazaine, se plaignant de n'avoir reçu aucune nouvelle, en réclamait d'urgence; car la famine, sous peu, allait le forcer à prendre un parti dans l'intérêt de la France et de l'armée.

— Comment, fit Bersheim indigné, le voilà qui court deux lièvres, à présent! Ah! oui, je comprends, si l'Impératrice refuse, il aura cherché à se mettre en règle avec le Gouvernement de fait. Il ne songe qu'à lui, toujours à lui, un peu tard à la vérité. Que son armée pourrisse et meure de misère, que lui importe!... On a fusillé des traîtres pour moins que cela!

Il reprit :

— Décidément, c'est la fin de Metz, la fin de l'armée, la fin de tout. Coffinières a fait savoir au conseil que, le 28, les habitans mangeront leur dernière bouchée de pain. Alors, c'est bien simple, si l'armée nous abandonne, les Allemands entreront ici au bout de quelques jours; et quand ils auront pris possession de Metz, ils ne la rendront jamais! jamais! Ils déchireront un grand morceau de la France et en feront de la terre prussienne. Que deviendrons-nous, Messins, Français? Pour moi, je m'expatrierai avec les miens! Je dirai adieu à cette ville où ma famille a vécu, où mon père et ma mère reposent au cimetière. Ma fortune, je n'en parle pas, j'en laisserai les ruines derrière moi. La guerre m'aura tout pris; mon fils André est mort, et celui qui me reste est faible et malade! Mon Dieu, mon Dieu, c'est trop de douleurs!...

Bersheim, accoudé sur son bureau, éclata en sanglots. Du Breuil en eut le cœur chaviré :

— Mon pauvre ami... du courage! Rien n'est perdu... Boyer peut réussir... Nous pouvons encore trouer!... Demain c'est l'inconnu!...

Mais il n'y croyait pas, et Bersheim n'y croyait pas davantage; c'était pour les deux hommes une horrible détresse. La porte s'ouvrit, Anine entra. Elle vit son père qui pleurait, elle s'élança, l'entourant de ses bras :

— Père!... vous, si brave! Vous qui donnez l'exemple...

Quoi, vous aussi? fit-elle, en se tournant vers Du Breuil, qui avait les yeux pleins de larmes, — si j'étais homme, non, je ne pleurerais pas. On ne pleure pas, lorsqu'on a rempli son devoir et qu'on n'a rien à se reprocher.

Dans le lourd cauchemar qui l'oppressait, Du Breuil sentit un allégement inexprimable; elle l'absolvait donc, elle comprenait, elle le plaignait. Elle ne se payait pas de mots et de bravades. Elle lui faisait crédit d'honneur, elle ne doutait pas qu'il eût fait, qu'il fût prêt à faire tout le possible.

— Votre conscience est là, père!

Elle se tourna encore vers Du Breuil. Il ne put se méprendre à l'affectueux éclat de son regard.

— Si vous saviez, dit-elle avec un enthousiasme touchant, tout ce qu'il a dépensé de dévouement, de zèle, de charité dans ces trois mois. Mais nos ouvriers, nos blessés, tous ceux qui nous connaissent s'en souviendront. Allez, père! Si Metz doit succomber, ce ne sera pas de votre faute! Ce ne sera celle d'aucun soldat, d'aucun officier de cette armée vaillante! A ceux qui ont la responsabilité d'en supporter le poids! Pour eux le blâme, pour eux la honte! Si Metz cesse d'être française, nous partirons ensemble et nous nous serrerons davantage pour moins sentir le froid de l'exil!...

— Ah! murmura Bersheim, si l'armée voulait!

C'était son dernier cri de révolte; il ne s'expliquait pas ce que l'armée pouvait faire, par quels moyens elle devait agir. Pour lui, elle n'avait qu'à se ruer en masse, en foule aveugle; il oubliait qu'il faut des chefs aux soldats, un cerveau moteur à ce corps de géant muet.

— Père, dit doucement Anine, crois-tu que nos amis ne veuillent pas?... Il faut pouvoir!

Nos amis : en disant ce mot, elle enveloppait Du Breuil d'un regard de pitié, de bonté loyales... Il en eut chaud au cœur.

— Certes! déclara-t-il, on est allé aussi loin qu'on a pu sans ruiner la discipline. Lapasset, Bisson, ont réclamé des troupes et offert de trouer. Desvaux, Deligny, Boisjol, ne demandent qu'à foncer avec la Garde, mais il faut un ordre!

— Ah! fit Bersheim, je comprends que Bazaine n'ose se montrer en ville, il y serait insulté, honni; les pavés, d'eux-mêmes, se soulèveraient pour le lapider.

Du Breuil tristement rentrait à l'éternel Ban Saint-Martin. Marquis, rencontré sur la place Fabert, lui confia que le Comte de Paris était roi de France, avec Thiers et Trochu pour ministres. La paix était signée, elle nous coûtait quatre milliards. Marquis paraissait désolé :

— Juste au moment où les gens résolus allaient percer!

Le 24, pluie torrentielle. Frisch, en poussant la porte, apportait avec ses sabots la boue et le froid du dehors :

— Mon commandant, il n'y a plus d'avoine pour Cydalise. Mais j'ai trouvé un sac de graine de betteraves à acheter. Le cheval du capitaine Restaud est bien malade. — Il hasarda : — On dit qu'il y a des régimens où les hommes pleurent de faim.

Trois heures après, l'arrivée d'un parlementaire, apportant une dépêche de Frédéric-Charles, détruisait les dernières espérances de Bazaine : Bismarck télégraphiait l'échec de Boyer. L'Impératrice s'était refusée à toute espèce de transaction, comme à tout traité ayant pour base une cession de territoire. Le Gouvernement impérial, décidément, ne rencontrerait en France aucun appui. Le roi ne voulait pas l'imposer. Le maréchal n'avait d'ailleurs donné aucune des garanties demandées comme base première de toute convention, c'est-à-dire la cession de la ville de Metz et la signature des chefs de l'armée reconnaissant la Régence et s'engageant à la rétablir. Dans ces conditions, il n'y avait plus lieu de continuer les négociations politiques. La question se posait militairement; c'était aux événemens de la guerre à la résoudre.

Chose étrange, Du Breuil la pressentait, l'attendait, cette réponse du chancelier; et pourtant elle le frappa d'une déception si cruelle qu'une rage indicible lui montait au cœur. Le maréchal et son conseil joués, dupés! L'Impératrice, avec une grandeur digne, refusait de s'entremettre, la partie de l'Empire était perdue depuis le premier jour. Bismarck, en faisant luire le mirage des négociations, nous avait acculés à l'épuisement final! Il levait le masque, maintenant! Quel parti allait prendre le Conseil, convoqué sur l'heure? quelles résolutions énergiques et désespérées ?...

Quand ce Conseil interminable prit fin, Du Breuil et ses compagnons apprirent que le recours aux armes était jugé impossible. Crédules jusqu'au bout, Bazaine et son Conseil investissaient le général Changarnier de la pénible mission de parlementer avec le vainqueur. Avec l'autorité de son nom illustre, le vétéran con-

sentait à aller demander au prince Frédéric-Charles les conditions suivantes : Neutralisation de l'armée sur place et armistice de ravitaillement ; offre de faire appel aux députés et aux pouvoirs en exercice lors de la constitution de mai 1870, pour traiter de la paix. Si ce premier article n'était pas accepté, demander l'internement sur un point du territoire pour y remplir la même mission d'ordre ; sinon, obtenir, dans les clauses d'une capitulation pour manque de vivres, l'envoi de l'armée en Algérie.

— Non, fit Du Breuil, se bercer encore d'espoirs politiques en un pareil moment, cela dépasse toute imagination !

Les opinions des commandans en chef étaient sévèrement discutées. Seuls, Desvaux, Lebœuf et Coffinières avaient réclamé une sortie désespérée. La Garde, avait dit Desvaux, suivrait ses généraux et ses officiers. Mais tous les autres s'étaient élevés contre une sortie partielle ; Ladmirault, prêt d'ailleurs à obéir, entrevoyait le plus grand désastre, Frossard et Soleille confirmaient ses dires ; la cavalerie était à pied, l'artillerie ne pouvait être traînée. Toutes directions de sortie avaient été reconnues impraticables. Plus de pain, la viande allait manquer. Il ne restait qu'à traiter.

Du Breuil passa une nuit funèbre. En vain appelait-il le sommeil ; mille pensées ardentes, furieuses, taons dévorans, le dévorèrent. Les ténèbres l'étouffaient. En dépit du froid, de l'humidité des murs, il haletait, le sang aux tempes ; il ralluma sa bougie. Où était-il ? Pourquoi était-il là ? Jamais l'horreur de la situation ne lui était apparue à ce point saisissante.

Voilà donc où d'heure en heure, de minute en minute, par nonchalance, par inertie, au leurre des pourparlers incertains, on en était arrivé... La capitulation !... Malgré les éclairs qui lui avaient, en certains momens de lucidité, dévoilé la pente ténébreuse, il n'avait jamais sondé la profondeur du gouffre. Toutes les protestations de sa conscience indignée se firent alors jour. Ses révoltes contenues s'ameutèrent contre le chef qui, par son imprévoyance, son incurie, son incapacité, avait préparé le désastre qu'achevaient aujourd'hui son égoïsme et son ambition. Il revécut ces trois mois, toutes ces heures dont aucune n'avait été sans souffrance. Les fautes, inconscientes ou voulues, du maréchal l'obsédaient.

C'étaient, au moment de la retraite sur Verdun, le 14 août,

la mise à l'écart de son indispensable collaborateur, le général Jarras, la lenteur des ordres, tardifs et insuffisans, les ponts non détruits, l'emploi d'une seule route quand il s'en offrait quatre, le licenciement du train auxiliaire qui portait les vivres; puis, sitôt débarrassé de l'Empereur, cet incompréhensible arrêt, le 16 août, après le glorieux combat de Rezonville. Ensuite le retour sous Metz, que ne justifiaient ni l'état des vivres ni celui des munitions, la façon honteuse dont il avait laissé écraser Canrobert, le 18, malgré ses appels pressans et réitérés. Il avait trompé l'Empereur en alléguant le manque de vivres pour ne pas reprendre sa marche, en laissant croire, le 19, qu'il allait gagner Montmédy, — ce qui avait déterminé Mac-Mahon à lui porter secours, enfin en annonçant au ministre de la guerre, le 26 août, qu'il ne pouvait forcer les lignes ennemies, tandis qu'il assurait à Mac-Mahon qu'il percerait quand il voudrait!

Une fois rentré dans le camp retranché, — s'il était décidé à n'en pas sortir, quelles mesures avait-il prises pour approvisionner son armée? Aucune. Les ressources des environs de Metz, il ne les avait pas fait rentrer. Et celles qui existaient, il les avait dilapidées en ne rationnant pas immédiatement l'armée et la ville, en laissant les soldats gaspiller les denrées et le pain, en donnant aux chevaux le blé ou le seigle qui eussent nourri les hommes. Mais peut-être avait-il compté sortir? La conférence de Grimont n'était alors qu'une comédie, il avait trompé ses lieutenans : non content de leur cacher la marche de l'armée de Châlons, qu'une dépêche lui avait apprise, il s'était bien gardé de leur communiquer ses propres dépêches à l'Empereur, au ministre, au maréchal. Il avait, sachant les approvisionnemens reconstitués, laissé Soleille affirmer qu'il n'y avait plus de munitions que pour une bataille. Et pourquoi n'avait-il pas percé à Noisseville, le 31 août et le 1er septembre? Depuis Sedan, qu'avait-il fait, sinon d'entamer des ouvertures avec l'ennemi : les renseignemens demandés au prince Frédéric-Charles, Régnier pris pour confident, Bourbaki se rendant librement à Hastings, Boyer envoyé à Bismarck, puis à l'Impératrice?

Jusqu'au bout, il avait trompé le Conseil. Le 10 octobre, il avait tu ses pourparlers, l'incident Régnier, les motifs du départ de Bourbaki, les dépôts de vivres de Thionville et de Longwy! Les négociations que le Conseil était d'avis d'engager, il n'avouait pas les avoir déjà tentées lui-même sans succès! Le 18, il interceptait

les journaux apportés par Boyer. Il exagérait les mauvaises nouvelles, les faisait répandre dans les camps. Pas de moyens qu'il n'eût trouvés bons pour énerver son armée, et briser en elle toute énergie, pour la transformer en eunuque docile, en instrument passif de sa politique... Qu'avait-il donc rêvé, ce soldat heureux, ce parvenu de la guerre, enrichi d'honneurs? Quel pouvoir? quelle domination? Comment, pas une fois, il n'avait été ému par la détresse de ses soldats, leur faim, leur misère! Jamais le râle des blessés n'était parvenu à son oreille; jamais il n'avait mis le pied dans les hôpitaux ou les ambulances! Inconnu aux troupes mêmes, passant obscur et sans escorte au milieu d'elles, vite retiré dans sa louche maison, il semblait étranger à toutes ces souffrances dont il avait la garde, à toutes ces vies dont l'honneur lui avait été confié.

Les fautes, les erreurs de chacun, ne couvraient pas les siennes. En vain avait-il cherché à s'abriter derrière ceux qu'il laissait écraser dans le péril. La loi était formelle. Il commandait à tous, il paierait pour tous. Les portes de l'histoire s'étaient ouvertes devant lui : l'une menait vers des champs de lauriers sous la lumière; l'autre entre-bâillait sa sentine obscure.

Il avait choisi.

PAUL et VICTOR MARGUERITTE.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

CHATEAUBRIAND

ET

LA GUERRE D'ESPAGNE

II [1]

CHATEAUBRIAND MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

IV

Le Congrès de Vérone avait été dissous le 13 décembre 1822. La Russie, l'Autriche et la Prusse (l'Angleterre restant en dehors) ayant envoyé à leurs agens à Madrid des notes séparées, mais qui présageaient leur rappel collectif, c'est à Paris, dans le Conseil du roi Louis XVIII, que devait se décider la question de l'action commune ou séparée de la France en Espagne. Nous ne pouvons mieux faire, pour éclairer nos lecteurs, que de reproduire textuellement la partie des Mémoires de M. de Villèle où il est question de cet incident.

M. de Montmorency, nous dit M. de Villèle, arriva à Paris le 30 novembre, apportant le traité secret par lequel l'Autriche, la Prusse et la Russie s'engageaient à faire cause commune avec la France, dans le cas où celle-ci, se trouvant amenée à faire la guerre à l'Espagne, verrait l'Angleterre s'unir au gouvernement espagnol. Le Roi, voulant lui donner sans retard un témoignage de satisfaction, lui accorda, par ordonnance du 1er décembre, le titre de duc, transmissible à ses descendans en ligne directe. Mais, en même temps qu'il apportait au Roi le traité éventuel qu'il avait obtenu, M. de

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

Montmorency eut à lui rendre compte d'un autre acte diplomatique qu'il n'avait pu consommer, n'y étant pas autorisé par ses instructions, mais pour lequel il sollicitait l'approbation de Sa Majesté. C'était l'envoi d'une note commune, quant au fond, aux quatre puissances continentales qui s'étaient, pourtant, réservé de s'exprimer chacune dans les termes convenant le mieux à ses propres vues. Cette note, faite pour conduire à la rupture de toutes relations avec le gouvernement révolutionnaire d'Espagne, devait être suivie du rappel des ambassadeurs des quatre puissances.

Une telle mesure pouvait convenir à la Russie, à la Prusse, à l'Autriche, sans point de contact avec le territoire espagnol, sans rapports de famille, sans liens politiques directs avec ce pays; mais pour la France, cet acte en compromettait trop évidemment la dignité, les intérêts et la situation, pour ne pas rencontrer une grande opposition, tant de la part du Roi que du président de son Conseil. Il en résulta au sein du ministère, seul encore initié à la connaissance de cet acte, des dissentimens qui ne purent échapper longtemps à l'attention des observateurs. Ils furent bientôt pénétrés, et de là à être exploités, excités et envenimés par tous les hommes que leur propre ambition intéressait à un changement dans les régions du pouvoir, il n'y avait qu'un pas...

Dans l'espoir de parvenir à une entente, le Conseil des ministres se réunit presque chaque jour de ce mois de décembre chez le ministre de la maison du Roi, alors indisposé (marquis de Lauriston), et presque chaque jour aussi, le Roi consacra quelque temps à s'entretenir successivement avec M. de Montmorency et avec moi. Enfin, il fallut en venir à une décision. Dans le Conseil du 25, M. de Montmorency insista pour que la France s'associât aux trois autres puissances dans l'envoi simultané d'une note au gouvernement espagnol et le retrait de l'ambassadeur français, au moment où ceux des autres puissances quitteraient Madrid. Je soutins le plan que je croyais préférable de suivre, mais je fus seul, dans le Conseil, de cet avis. Tous les autres ministres regardaient comme le parti le moins sujet à inconvéniens celui qui ne fournissait pas aux souverains le prétexte de craindre d'être abandonnés par la France dans la répression de la révolution espagnole, — qu'ils désiraient pour se retirer eux-mêmes de l'alliance conclue avec nous afin de contenir l'Angleterre. Enfin, ils espéraient éviter la retraite du plénipotentiaire de Vérone et un changement ministériel inopportun dans des circonstances aussi graves. Toutefois, pendant cette discussion, ma démission était sur mon portefeuille comme celle de M. de Montmorency sur le sien. Je trouvais la sûreté de la France et la dignité du Roi compromises par l'envoi de notes analogues émanant des quatre puissances et par le retrait simultané de leurs quatre ministres à Madrid. M. de Montmorency jugeait sa délicatesse atteinte et son honneur en jeu, si le Roi ne tenait pas les engagemens pris par lui à Vérone envers les souverains, quoique ces engagemens n'eussent été que conditionnels et subordonnés à la ratification de Sa Majesté.

Après avoir entendu l'opinion motivée de chacun de ses ministres, le Roi prit à son tour la parole et traita la question sous tous ses rapports avec une grande supériorité de vues. Il termina par ces mots : « Les autres souverains ne sont pas comme nous en contact avec l'Espagne par leurs fron-

tières; ils peuvent, sans dommage et sans manquer à ces mêmes devoirs qui me sont personnellement imposés, abandonner l'Espagne et son roi à la révolution et à l'influence exclusive de l'Angleterre. Quant à moi, je ne puis rompre mes relations avec ce pays et retirer mon ambassadeur d'auprès de mon neveu, que le jour où cent mille Français passeront la frontière pour venir en aide à l'un et à l'autre. »

Ainsi fut décidée la grave question qui divisait le Conseil des ministres depuis le retour de M. de Montmorency, et arrêtée définitivement la ligne de conduite de la France à l'égard de l'Espagne, sujet qui occupait tous les esprits depuis l'ouverture du Congrès de Vérone. M. de Montmorency donna sa démission le jour même. On s'étonna d'une retraite suivant de si près l'ordonnance du 1er de ce mois, où le Roi lui avait accordé le titre de duc, en récompense de ses services au Congrès. En réalité, en revenant de Vérone, M. de Montmorency avait remporté un véritable succès : nous étions assurés de l'appui moral que nous désirions de la part des trois grandes puissances pour contenir le mauvais vouloir de la quatrième; le projet de note, le rappel de M. de La Garde étaient réservés comme entièrement facultatifs pour le gouvernement français; la situation était donc satisfaisante. Il était politique, à la clôture du Congrès, à l'arrivée de M. de Montmorency, de lui donner un témoignage éclatant de cette satisfaction; cette mesure pleine de justice eut l'assentiment unanime des membres du Conseil et fut adoptée par le Roi. Il était nécessaire d'expliquer cette faveur, si contradictoire en apparence avec la sortie du ministère de M. de Montmorency, moins d'un mois après qu'il avait été ainsi récompensé. Il n'y avait nulle inconséquence entre ces deux actes. L'un avait trait au Congrès de Vérone; l'autre fut le résultat d'une scission dans le Conseil des ministres sur un point dont la décision avait été réservée. M. de Montmorency, ayant manifesté une opinion opposée à celle du Roi, y tint assez inébranlablement pour préférer quitter le ministère, plutôt que de faire à Sa Majesté le sacrifice de cette manière de voir...

Après le Conseil du 25, M. de Montmorency alla porter sa démission au Roi, qui l'accepta et me manda le soir même pour conférer du choix de son successeur. A la suite de cette conversation, il m'autorisa à offrir à M. de Chateaubriand le portefeuille des Affaires étrangères, m'avertissant de ne le faire qu'en mon nom et en réservant l'approbation royale. Sa Majesté me dit être certaine qu'il avait donné à M. de Montmorency sa parole de ne pas accepter; pour ne rien commettre, il me chargea de nouveau de ce portefeuille par intérim. Le choix de M. de Chateaubriand nous était imposé par l'obligation de conserver l'appui éventuel des puissances continentales, devant une intervention possible de l'Angleterre contre nous durant la campagne d'Espagne; la retraite de M. de Montmorency leur eût offert, pour renoncer au traité qu'il avait conclu, un prétexte que leur ôtait son remplacement par M. de Chateaubriand, comme lui représentant du Roi à Vérone... Le 28 décembre, une ordonnance royale nommait le vicomte de Chateaubriand ministre des Affaires étrangères.

Tel est le récit que M. de Villèle nous donne de cet incident dans le troisième volume de ses Mémoires. Quant à Chateaubriand,

ses explications sont moins claires. Il nous dit, dans son *Congrès de Vérone*, qu'il hâtait ses préparatifs pour retourner à son ambassade de Londres, qu'il ne lui restait plus qu'à monter en voiture, lorsqu'il reçut le billet de M. de Villèle lui proposant le portefeuille de la part du Roi. Il ajoute qu'il passa la nuit dans une agitation incroyable ; que, le lendemain, il écrivit à M. de Villèle un billet qu'il nous cite, billet qui semble un refus, par égard pour M. de Montmorency « dont il n'a pas eu toujours à se louer, dit-il, mais qui passe pour mon ami. » Au fond ce billet était une acceptation déguisée, puisqu'il se terminait ainsi : « Je dois vous dire aussi avec franchise qu'il y a tel ministre des affaires étrangères, que vous pourriez choisir, *sous lequel je ne pourrais servir, et ma démission serait un grand mal en ce moment.* » Le Roi l'envoya donc chercher. « Il nous retint une heure, écrit-il, *lui* ayant la bonté de nous prêcher, *nous* lui résistant avec respect ; il finit par nous dire : — Acceptez, je vous l'ordonne. — Nous obéîmes, mais avec un véritable regret, car nous sentîmes à l'instant que nous péririons dans le ministère. » — « C'est ainsi, nous dit-il dans un autre chapitre de ses Mémoires, que, le 1er janvier 1823, nous passâmes les ponts pour aller coucher dans ce lit de ministre, lit où l'on ne dort guère et où l'on ne reste pas longtemps. »

Quant à M. de Montmorency, il se montrait très préoccupé de l'impression que sa démission pourrait causer à l'empereur Alexandre, dont il s'était séparé en très bons termes. Il ignorait qu'après son départ de Vérone, qui avait eu lieu le 22 novembre, et pendant les trois semaines qui suivirent, jusqu'à la dissolution du Congrès, Chateaubriand avait eu avec l'Empereur deux entretiens fort importans, dont le dernier surtout lui avait complètement ramené l'opinion du tsar et préparé la faveur marquée dont il jouit depuis lors auprès de lui, pendant toute la durée de son ministère. Dans son audience de congé, l'Empereur lui ayant demandé ce qu'il pensait personnellement de la guerre d'Espagne : « Sire, lui avait-il dit, je pense que la France doit remonter au haut point d'où l'ont fait descendre les traités de Vienne. Quand elle aura repris sa dignité, elle deviendra une alliée plus utile et plus honorable pour Votre Majesté. » L'Empereur garda un instant le silence et, après, lui serra la main en signe d'assentiment. Chateaubriand se retira ; il avait gagné sa cause dans l'esprit d'Alexandre.

Pourquoi ne pas reconnaître, du reste, même dans un récit

historique où il ne doit y avoir de place que pour des faits et des témoignages authentiques, que Chateaubriand avait exercé sur l'âme mobile, mais généreuse et impressionnable d'Alexandre I[er], cet ascendant qu'il avait su prendre sur tous ceux qu'il avait désiré conquérir. Les sympathies entre les hommes sont, en général, réciproques, et si Chateaubriand nous parle, dans ses Mémoires, de l'empereur de Russie dans des termes qui, à certains momens, sont empreins d'un certain enthousiasme, d'une véritable affection, pourquoi les mettre sur le compte d'un *snobisme* ridicule et ne pas croire à quelque réciprocité de la part du souverain? Pourquoi ne pas croire à la rencontre de deux grandes âmes, toutes deux meurtries dans leur jeunesse par les chocs de la vie, trouvant plus tard un point de contact entre elles, sur le terrain des affaires, par une pensée commune de rénovation et d'avenir? Pourquoi ne pas croire à ces attractions bienfaisantes qui devaient réunir un jour deux grands peuples et dissiper les appréhensions que la politique hostile d'autres cabinets avait cherché à faire naître entre eux.

M. de Villèle entrevit tout cela dans la correspondance de Chateaubriand. Avec son remarquable tact d'affaires, si justement apprécié depuis, il avait cherché à en profiter par l'offre qu'il lui fit du ministère des affaires étrangères. Mais M. de Montmorency n'en savait rien, et avec la parfaite loyauté, qui était en quelque sorte sa seconde nature, il redoutait extrêmement l'éclat que sa démission pouvait causer sur l'esprit de l'empereur Alexandre. Le journal de mon père me fournit l'occasion d'en donner une preuve indiscutable et de citer quelques détails inédits fort curieux qui éclairent tout cet incident.

« Le 25 décembre, au matin, nous dit-il, je reçus un billet du ministre des affaires étrangères qui me priait de passer à son cabinet. M. de Montmorency vint au-devant de moi, d'un air remarquablement affectueux et les bras ouverts, comme un ministre qui s'en va. — J'ai donné hier ma démission, me dit-il, parce que le Roi ne veut pas rappeler M. de La Garde de Madrid. L'empereur Alexandre va être fort mécontent de tout ceci. Personne du Congrès ne se trouve à Paris. La Ferronnays ne vient que de quitter Vérone. Partez pour Pétersbourg; tâchez de calmer l'Empereur. Tenez, voici une lettre pour M. de Villèle où je lui propose de vous confier cette mission. »

M. de Gabriac sortit et se rendit chez le président du conseil.

Les souvenirs qu'il avait consignés par écrit de sa conversation avec M. de Villèle intéresseront sans doute le lecteur.

« Notre entretien, nous dit-il, dura environ trois quarts d'heure. Ce fut de sa part un long monologue, où il justifiait naturellement sa politique personnelle. Il me parut rempli d'amertume contre notre diplomatie, comme ne l'ayant pas fait apprécier à sa valeur par les cabinets alliés et surtout par l'empereur de Russie. « Je ne suis pas connu de l'Empereur, me dit-il. Personne ne m'a montré à lui comme je suis. » Je lui assurai le contraire, et je crus pouvoir ajouter que l'empereur Alexandre avait une haute idée de son mérite, mais que, surtout depuis la chute du duc de Richelieu, il ne pouvait accorder sa confiance entière à aucun ministre français, par suite de leur perpétuelle instabilité. Cette défiance le rapprochait forcément de M. de Metternich qu'il était toujours sûr, du moins, de retrouver en possession du pouvoir. « Oui, me dit M. de Villèle, Metternich est un fort habile homme. Il s'est débarrassé avec beaucoup d'adresse des dangers de l'affaire grecque, qui était pour lui sa grosse affaire, et il a rejeté l'Empereur sur la question d'Espagne, la mettant sur nos bras et lui assujétissant la France; mais cela ne peut nous convenir et nous ne pouvons faire sa partie. Je réclame pour le Roi le droit de guerre et de paix; c'est à nous de conserver dans nos mains le fil de nos affaires, et nous ne pouvons le livrer aux étrangers. Et lorsque l'ambassadeur d'Angleterre est venu m'offrir sa médiation, ne l'ai-je pas franchement repoussée en lui disant : A Madrid, il y a un Bourbon; en France, il y a un Bourbon, nous ne voulons pas d'intermédiaire entre nous? Je regrette que M. de Montmorency ne l'ait pas compris et que nous ayons dû nous séparer. »

En résumé, écrit M. de Gabriac, il fut évident pour moi que M. de Villèle était résolu à tourner les difficultés pour le moment plutôt qu'à les aborder de front, et que jusqu'à ce que le ministère français fût définitivement organisé, il ne prendrait aucune mesure qui fût de nature à nous ramener l'empereur Alexandre, ni par conséquent à rendre ma mission auprès de lui utile, ou même convenable. Aussi, lorsque, après avoir discuté de nouveau la question générale, M. de Villèle me demanda si je croyais utile d'être envoyé en Russie, je lui répondis qu'après toutes les fluctuations politiques qui avaient eu lieu, je ne pensais pas qu'avant la nomination d'un nouveau ministre des affaires étrangères et

l'adoption d'une ligne de conduite bien arrêtée, il y eût convenance à mon départ. Il me répondit : « Je crois que vous avez parfaitement raison », et nous nous séparâmes.

M. de Villèle, ajoute l'auteur de ces notes, en se refusant à l'exécution des engagemens pris à Vérone par M. de Montmorency, avait été mû par un double sentiment. Il n'aimait en M. de Montmorency ni l'homme opposé à son système politique, ni même le grand seigneur que sa naissance plaçait en quelque sorte en tête du ministère. Les hommes d'État cherchent ordinairement à s'environner d'un entourage qu'ils puissent dominer. La présence de M. de Montmorency gênait visiblement M. de Villèle. Une question extérieure aidant, il fut bien aise de l'éloigner.

Mais la démission de M. de Montmorency, qui semblait décider la question du maintien de la paix, car c'est dans ce sens qu'elle fut généralement interprétée, souleva une formidable opposition de la part des royalistes, chez lesquels on s'était habitué depuis longtemps aux idées de guerre. Les députés, réunis à Paris pour l'ouverture de la session, manifestaient avec vivacité leur désappointement. Les collèges électoraux, convoqués pour un renouvellement partiel de la Chambre, venaient d'y envoyer des députés presque exclusivement royalistes, dont la plupart appelaient hautement la guerre. L'un d'eux, M. Garnier-Dufougerais, se rendit l'interprète du sentiment commun dans une lettre rendue publique, où il se prononçait avec force pour l'intervention et regrettait vivement le départ de M. de Montmorency. Cette réprobation générale du parti royaliste semblait frapper la politique personnelle du président du conseil. « Villèle, disait M. de Clermont-Tonnerre, ministre de la marine, a été terrifié du vide qui s'est fait autour de lui. » Avec son tact ordinaire, il comprit qu'il devait s'appuyer au plus tôt sur un homme qui fût apprécié de l'empereur Alexandre, sans s'être engagé vis-à-vis de lui comme M. de Montmorency par un accord formel, et pût grouper autour de lui les fractions dissidentes du parti royaliste. Chateaubriand réunissait ces conditions. La nomination fut décidée.

Le lendemain du jour où sa nomination parut au *Moniteur*, M. de Gabriac se rendit chez le nouveau ministre pour lui faire part de la conversation qu'il avait eue, le 25 décembre, avec M. de Villèle. Il le trouva avec le duc de Rauzan, dans tout le désordre d'une nouvelle installation, et lui rendit compte de l'entretien qu'il avait eu l'honneur d'avoir avec le président du conseil.

Chateaubriand lui parut d'abord un peu embarrassé, croyant voir en lui un partisan de la paix; mais tout à coup s'animant et prenant un ton presque brusque: « Tenez, monsieur de Gabriac, lui dit-il, vous qui avez l'habitude des affaires, croyez-vous que dans le changement de ministre actuel, il y ait la paix ou la guerre? la croyez-vous nécessaire? — Assurément, monsieur le ministre, lui répondis-je; je dois même ajouter que j'ai remis à M. de Montmorency un mémoire qu'il m'avait fait l'honneur de me demander et où je concluais à la nécessité de notre intervention. » Alors l'ouverture la plus entière régna dans la conversation, qui avait été un peu gênée au début, et M. de Gabriac sortit convaincu que, malgré le changement de ministère et par l'influence de Chateaubriand, la guerre aurait lieu. Il n'y avait plus dès lors à rassurer l'empereur Alexandre et d'un commun accord, avec le nouveau ministre des affaires étrangères, le projet de mission spéciale, dont M. de Montmorency avait eu la pensée, fut abandonné. »

Ces notes intimes font bien connaître les détails de la crise qui, jusqu'à la publication des Mémoires de M. de Villèle, était restée peu connue, car les explications de Chateaubriand dans son *Congrès de Vérone*, et ses *Mémoires* l'avaient plutôt obscurcie. Au fond, M. de Montmorency voulait la guerre, comme Chateaubriand et La Ferronnays, mais il la voulait surtout pour donner satisfaction à l'opinion royaliste française, et conserver la bonne entente avec les trois puissances étrangères, qui lui paraissait indispensable pour paralyser l'opposition de l'Angleterre. Chateaubriand et La Ferronnays tenaient surtout, et avant tout, à ce que cette guerre fût *nationale* et rendît à la France une armée qui n'existait plus et une influence qu'elle avait perdue au dehors. Quant à M. de Villèle, il était surtout préoccupé du présent. La pensée qu'il lui faudrait défendre d'abord à la tribune, comme président du conseil, et payer ensuite de nos deniers, comme ministre des finances, une expédition d'un résultat problématique, lui paraissait fort compliquée. En se séparant de M. de Montmorency, il avait espéré instinctivement pouvoir éloigner le plus longtemps possible le calice que les événemens rapprochaient chaque jour de ses lèvres et qu'il finit par accepter bravement, mais plutôt comme une nécessité de la situation de la France monarchique vis-à-vis de l'Espagne révolutionnaire, que par d'autres considérations. Voilà ce qui paraît être aujourd'hui la

vérité historique. Quant à Chateaubriand, dont nous avons particulièrement à nous occuper, une fois arrivé aux affaires, il afficha ouvertement les sentimens qu'il avait un peu dissimulés jusqu'alors vis-à-vis du président du conseil, et dès le lendemain de son entrée au ministère, il écrivit la lettre suivante à M. de La Garde. Je l'ai extraite moi-même du tome 721 de la Correspondance d'Espagne déposée dans nos Archives. Elle est entièrement inédite et éclaire tout le débat.

« Paris, le 1er janvier 1823.

« Monsieur le comte, pour prévenir les fausses interprétations auxquelles ma nomination au ministère des Affaires étrangères pourrait donner lieu à Madrid, je dois entrer avec vous dans quelques détails sur les motifs qui ont amené la démission du duc Mathieu de Montmorency et sur les circonstances de ma nomination.

« Un projet de dépêche avait été préparé à Vérone pour être envoyé à Madrid conjointement avec les dépêches des puissances alliées. La lettre qu'on a substituée au premier projet, et qui est de M. de Villèle, est beaucoup plus forte. Elle a été insérée au *Moniteur* par une mesure un peu insolite en diplomatie, mais qui, chez la nation française, devait réussir et c'est ce qui est arrivé.

« La raison pour laquelle M. de Montmorency a cru devoir donner sa démission n'est donc point son improbation d'une note plus forte que la sienne, mais parce qu'il désirait que le ministre plénipotentiaire de France se retirât de Madrid avec ceux de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse.

« Je regrette vivement que M. de Montmorency ait précipité une démarche qui a privé la France d'un ministre plein d'honneur, de vertu et de talent. Le Roi n'a pas voulu préciser le moment où vous pourriez être rappelé. Il a pensé qu'un souverain, son parent, pouvait avoir besoin d'un appui, que, la position géographique de l'Espagne vis-à-vis de la France exposant celle-ci à une insulte immédiate, il était bon d'agir avec quelque réserve; mais d'un autre côté, la note est si menaçante et si explicite qu'il serait possible qu'elle amenât assez promptement votre rappel, dans le cas où vos nouvelles démarches n'obtiendraient aucun succès; de sorte que, si M. de Montmorency eût pu attendre quelques semaines, il aurait atteint le même but, sans se séparer de ses amis.

« J'ai refusé pendant quatre jours le portefeuille des Affaires étrangères, tant parce qu'il sortait des mains d'un homme que j'estime et que j'honore, que parce que, dans le moment actuel, le fardeau des choses publiques me semble trop pesant pour moi. Je n'ai cédé, que quand le Roi m'a envoyé chercher et m'a donné l'ordre de lui obéir.

« Ainsi, monsieur le comte, ma nomination ne doit pas faire supposer aux révolutionnaires de Madrid que je suis moins ennemi de leurs principes que mon digne prédécesseur. J'ai été d'avis, à Vérone, puisqu'on voulait prendre une mesure, qu'on retirât simplement de Madrid les ambassadeurs sans autre déclaration verbale, étant grand ennemi de ces *factums* diplomatiques qu'on peut toujours réfuter et qui vous mettent *aux prises avec tous les journalistes d'un parti.*

« Je vous invite donc, monsieur le comte, à élever votre ton au lieu de l'abaisser. Ne souffrez aucune insulte. Réclamez hautement, énergiquement à la moindre parole attentatoire à la dignité de la France. Si on veut venir à vous, écoutez; mais ne vous faites pas repousser en allant vous-même au-devant de ces hommes qui prennent les conseils de la raison pour ceux de la faiblesse. Vous connaissez le procès-verbal de Vérone où sont définis les cas de guerre. Vous avez, en outre, des instructions particulières qui prévoient les différens cas où vous devez demander vos passeports. Soyez toujours prêt à partir, ces cas advenant. Faites bien entendre qu'une bienveillance particulière de notre souverain envers l'Espagne peut seule nous faire rester à Madrid après le départ des ministres de Russie, d'Autriche et de Prusse, mais que vous ne tarderez pas à les suivre si l'Espagne n'a pas recours à vous comme à sa dernière espérance. Il faut qu'on remarque dans votre air et dans vos paroles une fermeté qui annonce que la France ne se sépare point de l'alliance continentale et qu'elle saura avoir recours à des mesures plus efficaces, si ceux de la persuasion venaient à échouer. Je viens d'écrire à M. Canning, qui est mon ami, une lettre particulière. Je tâche de lui faire sentir la nécessité d'engager sir William A. Court à décourager par ses propos les espérances de la révolution, mais je ne me flatte pas que des intérêts d'un ordre général balancent les intérêts d'un ordre particulier. Je vous engage à vivre en bonne intelligence avec votre collègue anglais, sans toutefois faire naître la pensée

que nous voulions nous séparer du système continental et sans qu'il croie que nous puissions jamais consentir à jouer le second rôle en Espagne derrière les agens britanniques.

Signé : « CHATEAUBRIAND. »

Cette fière dépêche où l'on sent la touche même du grand écrivain, transformé en homme d'État et que les bureaux des affaires étrangères n'auraient pu rédiger avec cette précision, venait fort à propos pour montrer à M. de La Garde la pensée de son nouveau ministre et le tirer de la situation fausse où l'avaient placé depuis un mois l'envoi séparé des trois notes de l'alliance à Madrid et les incertitudes du cabinet français. Les agens des puissances continentales avaient déjà demandé leurs passeports, lorsque notre ministre était encore seul en face de la révolution espagnole qui chaque jour devenait plus menaçante pour la personne du roi Ferdinand et plus outrageante pour la France, dans laquelle elle pressentait son ennemi principal. Il fallait en finir et trouver un prétexte de rupture. Il se présenta bientôt. Un officier des troupes constitutionnelles d'Espagne ayant poursuivi quelques guerilleros royalistes qui s'étaient réfugiés dans la vallée d'Andorre, cette tentative constituait le cas de violation de territoire prévu à Vérone. Chateaubriand écrivit aussitôt à M. de La Garde, le 11 janvier 1823 (dépêche inédite) :

« Monsieur le comte, vous êtes dans ce moment au milieu de la crise ; il est de mon devoir de vous soutenir, car je n'ai pas besoin de vous encourager.

Nous ne reculerons point. Chaque jour ajoute à la nécessité où nous sommes de prendre un parti.

« Le territoire français a été violé par un corps de troupes constitutionnelles. Vous verrez les détails de cet événement dans les pièces officielles annexées à cette dépêche. Un fonctionnaire français paraît avoir trahi ses devoirs. Ce qui donne un caractère odieux à cette violation du droit des nations, sans toutefois ajouter à la gravité du délit, c'est que les troupes espagnoles constitutionnelles auraient pour ainsi dire abusé du sol français pour aller surprendre et égorger quelques paysans blessés restés dans un village espagnol qui touche à notre frontière.

« La France ainsi offensée dans ses droits, son honneur et sa générosité, sait qu'elle n'a besoin que d'elle-même pour obtenir

justice; mais, si elle ne peut jamais manquer à sa propre dignité, elle doit encore fidélité aux traités qui la lient aux puissances. Or, le délit commis sur nos frontières est prévu dans le procès-verbal du *casus fœderis:* 1° invasion du territoire français; 2° tentatives faites pour ébranler la fidélité des sujets de Sa Majesté.

« Vous garderez entre vos mains les pièces que j'ai l'honneur de vous transmettre. Nous n'en sommes plus au temps des demandes en réparation. On vous promettrait ce qu'on ne pourrait tenir et l'impunité ajouterait à l'outrage. »

Le ton de cette lettre annonçait des mesures énergiques. Le 18 janvier 1823, M. de La Garde reçut de Chateaubriand l'ordre de demander ses passeports. Sa lettre de rappel, également inédite, est ainsi conçue :

« Sa Majesté Très Chrétienne dans sa sollicitude pour la prospérité de la nation espagnole et la félicité d'un pays gouverné par un prince de sa propre famille, avait désiré que son ministre pût rester à Madrid après le départ des chargés d'affaires d'Autriche, de Prusse et de Russie; mais ces derniers vœux n'ont pas été écoutés; sa dernière espérance a été déçue. Le mauvais génie des révolutions, qui pendant si longtemps a désolé la France, préside aux conseils de l'Espagne. Nous en appelons au témoignage de l'Europe. Qu'elle dise si nous n'avons pas tout fait pour conserver avec l'Espagne des relations qu'avec le plus vif regret, nous sommes forcés d'interrompre. Mais maintenant que tout espoir est éloigné, maintenant que l'expression des sentimens les plus modérés ne nous attire que de nouvelles provocations, il ne peut convenir à la dignité du Roi et à l'honneur de la France que vous restiez plus longtemps à Madrid. En conséquence, le Roi vous ordonne de demander vos passeports pour vous-même et toute votre légation et de partir sans perdre de temps aussitôt qu'ils vous auront été remis.

« Vous êtes autorisé à donner copie de cette lettre à M. de San Miguel en lui demandant vos passeports. »

M. de Villèle avait enfin pris son parti de faire la guerre, mais jusqu'au 27 janvier, veille de l'ouverture de la session, « on ignorait encore, nous dit M. de Viel-Castel, ce que contiendrait le discours du trône, et le secret qu'on gardait à ce sujet causait quelque inquiétude aux députés de la droite. » Louis XVIII fit, le 28 janvier, en personne l'ouverture des Chambres. Dans son discours se trouvaient ces paroles bien connues sur les affaires

d'Espagne : « J'ai tout tenté pour garantir la sécurité de mes peuples et préserver l'Espagne elle-même des derniers malheurs. L'aveuglement avec lequel ont été repoussées les représentations faites à Madrid laisse peu d'espoir de conserver la paix. J'ai ordonné le rappel de mon ministre. Cent mille Français, commandés par un prince de ma famille, par celui que mon cœur se plaît à nommer mon fils, sont prêts à marcher en invoquant le Dieu de saint Louis pour conserver le trône d'Espagne à un petit-fils de Henri IV, préserver ce beau royaume de la ruine et le réconcilier avec l'Europe. »

La grande majorité de la Chambre accueillit par des acclamations le discours du Roi, et l'on put voir dès lors que, malgré les vives discussions auxquelles on devait s'attendre dans le Parlement, le gouvernement aurait une grande majorité pour le couvrir. En effet, à la Chambre des pairs, l'ensemble de l'adresse fut voté par 99 voix contre 28, — 16 membres de l'opposition s'étant abstenus, — et à la Chambre des députés, par 202 voix contre 93. Les crédits militaires furent adoptés un mois plus tard, à des majorités égales, sur les rapports de M. de Martignac, à la Chambre des députés, et de M. de La Forêt, à la Chambre des pairs; mais ce ne fut pas, on le sait, sans des discussions extrêmement violentes et qui amenèrent l'expulsion de Manuel et la retraite temporaire d'un certain nombre de députés de la gauche. Par suite du choc inévitable entre les partisans de l'autorité royale et ceux de la souveraineté populaire, dans un pays où la nation avait tour à tour, depuis vingt-cinq ans, renversé et laissé rétablir ces principes contradictoires, on devait s'attendre à de pareilles luttes, qui en présageaient bien d'autres dans l'avenir. Quand on relit l'histoire de ces discussions passionnées, comme je viens de le faire, dans le livre de M. de Viel-Castel, on ne peut s'empêcher de trouver que Chateaubriand y prit une part considérable et décida plus que M. de Villèle la grande majorité des votes favorables à l'expédition.

Son premier discours, à la Chambre des députés, en réponse à M. Bignon, fut très habile. Je n'en veux citer que deux passages : « A Vérone, dit-il, les puissances alliées n'ont jamais parlé de la guerre qu'elles pouvaient faire à l'Espagne; mais elles ont cru que la France, dans une position différente de la leur, pourrait être forcée à cette guerre. Le résultat de cette conviction a-t-il fait naître des traités onéreux ou déshonorans pour la France?

Non. S'est-il même agi de donner passage à des troupes étrangères sur son territoire? Jamais. Qu'est-il donc arrivé? Il est arrivé que la France est une des cinq grandes puissances qui composent l'alliance; qu'elle y restera invariablement attachée, et qu'en conséquence de cette alliance, elle trouvera, dans des cas prévus et déterminés, un appui qui, loin d'affecter sa dignité, prouve le haut rang qu'elle occupe en Europe. L'erreur de nos adversaires est de confondre l'*indépendance* avec l'*isolement*. Une nation cesse-t-elle d'être libre, subit-elle un joug honteux parce qu'elle a des rapports avec des puissances égales en force et soumises à la condition d'une parfaite réciprocité? Voudrait-on faire des Français une espèce de peuple juif séparé du genre humain? A quel reproche bien autrement grave serait exposé le gouvernement, s'il n'avait rien prévu, rien combiné et si, dans le cas d'une guerre pour lui, il eût ignoré jusqu'au parti que prendraient les grandes puissances! Lorsque nous n'avions pas d'armée, lorsque nous ne comptions pour rien parmi les États du continent, personne ne disait que nous étions esclaves. Aujourd'hui que notre résurrection militaire étonne l'Europe, que nous élevons, dans le conseil des rois, une voix écoutée, que de nouvelles conventions effacent le souvenir des traités par lesquels on nous fait expier nos victoires, on s'écrie que nous subissons un joug humiliant. »

La péroraison de son discours fut particulièrement remarquée :

« Quant aux ministres, messieurs, le discours de la couronne leur a tracé la ligne de leurs devoirs. Ils ne cesseront de désirer la paix, d'écouter toute proposition compatible avec la sûreté et l'honneur de la France; mais il faut que Ferdinand soit libre, il faut que la France sorte à tout prix d'une position dans laquelle elle périrait bien plus sûrement que par la guerre. Si la guerre avec l'Espagne a, comme toute guerre, ses inconvéniens et ses périls, elle aura eu pour nous cependant un immense avantage. Elle nous aura créé une armée; elle nous aura fait remonter à notre rang militaire parmi les nations; elle aura décidé notre émancipation et rétabli notre indépendance. Il manquait peut-être encore quelque chose à la réconciliation complète des Français. Elle s'achèvera sous la tente; les compagnons d'armes sont bientôt amis, et tous les souvenirs se perdent dans la pensée d'une commune gloire. Le Roi, ce Roi si sage, si paternel, si pacifique, a parlé. Il a jugé que la sûreté de la France et la dignité de la

couronne lui faisaient un devoir de recourir aux armes, après avoir épuisé les conseils. Le Roi, avec une généreuse confiance, a remis la garde du drapeau blanc à *des capitaines qui ont fait triompher d'autres couleurs*. Ils lui rapprendront le chemin de la victoire, il n'a jamais oublié celui de l'honneur. »

Ce beau discours de Chateaubriand n'était que le développement des pensées que nous lui avons vu formuler à Vérone, dans sa conférence du 8 novembre avec ses collègues, les plénipotentiaires du roi Louis XVIII. Portées à la tribune, destinées à être lues par tous les cabinets, ces déclarations ne pouvaient contenir toute sa pensée, mais elles étaient bien conformes à la manière de voir qu'il avait toujours eue et qu'à certains jours seulement, il atténuait pour ne pas blesser M. de Villèle, dont il tenait à se ménager l'appui. Seulement, même au milieu de ses plus grands et de ses plus légitimes succès, il manquait de cette simplicité, plus nécessaire que partout ailleurs dans un pays égalitaire, où les supériorités intellectuelles et sociales veulent plutôt être dissimulées qu'ouvertement affichées. Il se plaignait, par suite, d'être incompris; il se trompait. On le comprenait fort bien; c'était à la primauté et à la primauté exclusive qu'il prétendait; mais ses collaborateurs, et le principal d'entre eux surtout, lui demandaient la part de justice et de coopération qu'ils étaient en droit d'en attendre pour l'œuvre à laquelle ils travaillaient en commun. Son tort est de ne l'avoir pas compris. Ce fut, dix-huit mois après, la cause de sa chute, aussi triste pour le pays et pour lui-même qu'inévitable dans un temps donné.

Les crédits militaires étant votés à une majorité considérable et M. de La Garde ayant quitté Madrid, après les envoyés des trois cours du Nord, il ne restait plus qu'une difficulté à craindre qui pût arrêter l'expédition, c'était l'opposition de l'Angleterre. Elle fut très vive au premier abord et M. Canning, qui avait remplacé lord Castlereagh au ministère des Affaires étrangères, ne cacha pas à notre chargé d'affaires à Londres tout le mécontentement que lui causait le discours du roi Louis XVIII. « C'est donc, dit-il à M. de Marcellus, une croisade pour des théories politiques que vous reprenez. Je ne comprendrai jamais qu'on tire le canon contre des idées et des formes de gouvernement. Ignorez-vous que le système des constitutions émanées du trône nous est odieux et que le système britannique n'est que le butin de longues victoires remportées par les sujets contre les monarques? Oubliez-

vous que les rois ne doivent pas donner des institutions, mais que les institutions seules doivent donner des rois? Un roi libre! Connaissez-vous un roi qui mérite d'être libre dans le sens implicite du mot? Peut-il, doit-il même l'être jamais? Il n'y a de vraiment libre qu'un despote ou un usurpateur, fléaux du monde, comètes effrayantes qui brillent et s'éteignent dans le sang. Pensez-vous que je serais le ministre de George IV s'il avait été libre de choisir? Pensez-vous qu'il eût oublié que je me suis constamment soustrait aux orgies de sa jeunesse, que j'ai sans cesse combattu ses penchans et ses favoris? » Après des entraînemens de langage qu'il devait regretter plus tard, devant le mécontentement légitime qu'en éprouva son souverain, M. Canning, rentrant en quelque sorte en lui-même et revenant à la grande question du moment, ajouta d'un ton familier et amical : « Vous allez entrer en Espagne. Vous croyez, dit-il, à M. de Marcellus, vous jeune homme, que cette guerre sera courte. Je pense tout autrement, moi qui touche à la vieillesse. En 1793, M. Pitt annonçait que certaine guerre déclarée à un grand peuple alors en révolution serait courte, et cette guerre a survécu à M. Pitt. »

M. Canning se trompait, comme le prince de Talleyrand lui-même devait se tromper quelques jours après à la Chambre des pairs, en confondant le principe des deux expéditions: celle de 1808, dominée par des vues de conquête contre l'Espagne elle-même et qui devait soulever contre elle l'unanimité de la nation; celle de 1823, tendant, au contraire, à rendre à l'autorité royale l'indépendance, dont un parti minime, mais audacieux, avait cherché à la dépouiller. Les faits devaient se charger de démentir leurs sinistres prévisions.

Quoi qu'il en soit, ces curieuses déclarations que nous rapporte M. de Viel-Castel dans le douzième volume de son *Histoire* et qui trouvèrent un écho correspondant à leur vivacité dans les discussions de l'adresse au sein du Parlement anglais, irritèrent le parti royaliste dans nos deux Chambres, sans parvenir à l'intimider. L'adresse et les crédits furent votés à une majorité considérable, comme nous l'avons vu. Chateaubriand fut embarrassé sans doute de l'opposition du gouvernement anglais. Il disait un soir, chez la duchesse de Duras, au comte Pozzo di Borgo, en frappant sur son habit dans la poche duquel se trouvaient les dépêches de M. Canning : « J'ai là Canning qui me gêne. » *Confortare et esto robustus* », lui répondit l'ambassadeur de Rus-

sie (1). — Et il avait raison de l'encourager, car l'empereur Alexandre devait encore cette fois, par son attitude énergique, dissiper et réduire à néant le mauvais vouloir de l'Angleterre.

Par une dépêche circulaire adressée le 3/15 mars 1823, à Paris, Londres, Vienne et Berlin, le comte de Nesselrode fut chargé de faire au nom de son souverain les déclarations suivantes :

« L'Empereur se flattait encore que la modération prévaudrait dans les conseils du gouvernement anglais qui ne voudra pas, par une rupture avec la France, s'exposer à détruire tous les liens qui l'unissent au continent. Mais si, contre toute attente, l'Angleterre déclarait la guerre à la France pour empêcher le gouvernement de Sa Majesté Très Chrétienne de rendre à l'Espagne le plus essentiel des services, Sa Majesté Impériale autorise son ambassadeur à assurer, dès à présent, le cabinet des Tuileries que ses intentions ne changent pas et que, pour sa part, il regarderait l'attaque dirigée contre la France comme une attaque générale contre les alliés et qu'il accepterait, sans hésiter, les conséquences de ce principe. »

Dans une autre dépêche adressée le même jour au comte, depuis prince de Lieven, ambassadeur de Russie à Londres, M. de Nesselrode disait :

« L'Empereur ordonne à son ambassadeur d'exprimer au cabinet britannique les mêmes sentimens; de lui rappeler que, dans des circonstances pareilles, l'opposition avait rencontré d'éloquens adversaires dans le sein du ministère et qu'il s'était appliqué plus d'une fois à resserrer les liens de l'alliance qu'il semble méconnaître dans cette circonstance.

« Le comte de Lieven a ordre de s'expliquer dans ce sens vis-à-vis de M. Canning et de lui faire observer que Sa Majesté Impériale a été surprise de voir que l'Angleterre trouvait alarmant, dans la bouche du roi de France, le principe qu'elle a implicitement admis dans toutes les transactions qui ont eu la France pour objet et qu'elle déclarait juste et inattaquable en Espagne une cause qu'elle n'a soutenue, ni à Naples, ni dans le Piémont. »

Ce langage si énergique de l'empereur Alexandre calma l'opposition de l'Angleterre. M. de Metternich, se sentant lié par la Russie, fit alors lui-même des démarches auprès de M. Canning pour le conjurer de ne pas soulever des complications qui pou-

(1) Notes de mon père.

vaient devenir funestes au repos de l'Europe. Il n'y avait plus dès lors d'obstacles du côté des puissances. La France était maîtresse de son action, au dehors, comme au dedans. Il s'agissait de savoir désormais si l'expédition, au cas où elle allait s'engager, répondrait au but que le cabinet français s'était proposé, en l'entreprenant, malgré les sinistres présages que les oppositions coalisées du dedans et du dehors avaient formulés contre elle.

V. — LA GUERRE D'ESPAGNE

L'armée française passa la Bidassoa le 20 mars 1823, et deux mois après, le 24 mai, elle entra dans Madrid. Le 2 octobre, le Roi, que les Cortès révolutionnaires avaient transporté à Cadix, était délivré par M. le duc d'Angoulême et rendu à la liberté. Je n'ai pas à retracer ici l'histoire bien connue de cette campagne, qui fut presque une promenade militaire et une succession de quelques brillans faits d'armes, où l'ancienne et la nouvelle armée française se fusionnèrent, comme l'avait prédit Chateaubriand, dans la fraternité des champs de bataille. Je veux seulement en constater les résultats politiques.

A la grande différence de 1808, la majorité du pays, qui était royaliste, nous soutint toujours assez ouvertement, et nous ne trouvâmes devant nous, comme véritables ennemis, que les généraux ou les hommes politiques qui avaient embrassé le parti de la révolution. Leur résistance, à l'exception de celle des généraux Mina et Ballasteros, ne fut pas bien sérieuse et ne pouvait l'être en présence des dispositions réelles de la nation. La grande difficulté n'était pas là. Elle devait venir précisément de celui que nous allions délivrer de ses ennemis et qui cherchait malheureusement à retrouver, dans son trône restauré, l'occasion de satisfaire ses vengeances particulières. Ferdinand VII était le grand obstacle à la politique de générosité et d'oubli que M. le duc d'Angoulême et le gouvernement du roi Louis XVIII, auraient voulu faire prévaloir. Nous devions nous heurter à cet obstacle, et c'est l'objection la plus sérieuse qui subsiste encore aujourd'hui contre les résultats de cette campagne.

Mais il faut le reconnaître, ce qui fit la facilité de notre expédition était précisément la conviction chez la majorité du peuple espagnol soutenu par le clergé, que nous allions rétablir le Roi dans la plénitude de son pouvoir. Autrement, nous aurions pu

retrouver contre nous la résistance du siège de Saragosse et tous les sombres drames, où le génie de Napoléon rencontra pour la première fois la fatalité historique, qui devait briser, trois ans plus tard, sa puissance dans les plaines glacées de la Russie. Ferdinand VII et l'armée française étaient, au contraire, en accord tacite avec cette majorité qui ne comprenait le pouvoir royal qu'avec l'absolutisme. Aussitôt après sa délivrance, le 2 octobre, à Cadix au port Sainte-Marie, quand les deux princes se furent rendus au palais préparé pour les recevoir, M. le duc d'Angoulême aborda immédiatement et avec toute la franchise militaire la question de l'amnistie et des institutions libérales à accorder à l'Espagne. Dans ce moment, une troupe d'enfans se mit à crier sur la place voisine du palais : « *Viva El Rey neto!* Vive le roi absolu! » — « Entendez-vous, dit Ferdinand au duc d'Angoulême, tous, jusqu'aux enfans, me demandent de reprendre le pouvoir absolu. C'est le vœu de la nation! »

Je trouve également dans la correspondance de notre ambassadeur à Madrid (1), ces curieuses paroles prêtées au Roi quand il était encore à Cadix. C'était l'avant-veille de sa libération et après la prise du Trocadéro, qui précéda, on le sait, de quelques jours seulement sa mise en liberté. Les Cortès révolutionnaires, qui le tenaient encore entre leurs mains, exigeaient pour s'en dessaisir, la signature d'une amnistie. « Captif, je signerai, dit-il, tout ce qu'ils voudront. Libre, aurait-il ajouté en frappant sur sa table, je les poursuivrai jusqu'à la septième génération. » Et malheureusement, il tint parole.

Le gouvernement du roi Louis XVIII ne pouvait donc espérer, en rétablissant Ferdinand VII sur son trône, réconcilier, dans une pensée de modération et d'oubli, le souverain et les hommes qui lui avaient été hostiles. Ce grand pays devait attendre longtemps encore, et après avoir traversé bien des tourmentes, le gouvernement réparateur qui est aujourd'hui à sa tête. A ce moment, il ne pouvait être question pour nous de le lui donner et nos ambassadeurs eurent continuellement à lutter, avec plus ou moins d'insuccès, contre le mauvais vouloir du Roi, qui ne cherchait dans le pouvoir qu'un moyen d'exercer de sanglantes représailles contre ses ennemis vaincus.

Était-ce une raison pour regretter l'expédition entreprise par

(1) Correspondance du marquis de Talaru. (Archives des Affaires étrangères.)

la Restauration? Après avoir lu et étudié, consciencieusement et sans parti pris, ce qui a été dit et écrit sur cette époque, je n'hésite pas à penser que le gouvernement du roi Louis XVIII ne pouvait pas adopter une autre politique que celle qu'il a suivie. Il devait à tout prix empêcher, ce qui aurait été inévitable à la longue, que la tête d'un Bourbon tombât sur un échafaud espagnol et que la solidarité révolutionnaire ne s'établît entre les deux peuples voisins. C'était un danger immense pour la royauté restaurée, et comme elle était le gouvernement reconnu et accepté par la France, elle avait, comme tous les gouvernemens, le droit et le devoir de songer à sa préservation.

D'ailleurs, les faits sont là pour le prouver. Le succès de la guerre d'Espagne nous rendit une armée en en fusionnant les élémens désagrégés. L'étranger le comprit aussitôt et les lettres adressées par tous les souverains et les ministres à Chateaubriand le démontrent. L'empereur Alexandre prit la tête, comme c'était naturel, en lui envoyant, ainsi qu'à M. de Montmorency, le cordon de Saint-André. Tous les autres souverains suivirent l'exemple de l'Empereur, et la France retrouva bien vite une considération et une influence qu'elle n'avait plus connues depuis 1815.

« Évidemment, nous dit M. de Viel-Castel, dont le témoignage n'est pas suspect, puisque, appartenant au parti libéral, il était hostile au principe de l'expédition, la position de la France avait grandi, depuis qu'au dehors on avait acquis la conviction qu'elle possédait une armée à l'abri des entraînemens du parti révolutionnaire. C'était là pour elle le meilleur résultat de la guerre d'Espagne. Ce fait explique que beaucoup de bons esprits, trop exclusivement préoccupés des intérêts extérieurs du pays ; que M. de La Ferronnays, par exemple, qui n'était certes pas l'ennemi des institutions sagement libérales, mais que la nature de ses fonctions appelait à considérer les affaires surtout au point de vue diplomatique, aient applaudi à une expédition qui, à tant d'autres égards, semblait devoir leur répugner. Placés en présence des étrangers, ils ne pouvaient pas ne point reconnaître que le gouvernement français pesait désormais dans la balance européenne d'un poids plus grand que cela ne lui était arrivé depuis 1815 et que désormais, dans toutes les grandes questions, on serait forcé de compter avec lui. Leur patriotisme, leurs sentimens monarchiques y trouvaient satisfaction; ils croyaient déjà

voir le gouvernement de la Restauration ajouter aux autres bienfaits dont la France lui était redevable, celui d'un renouvellement de sa puissance extérieure et de sa gloire militaire.

« Plus que personne, M. de Chateaubriand s'abandonnait à ces exagérations qui flattaient d'autant plus son amour-propre qu'il avait eu une grande part à l'événement qui y donnait lieu. Dans son enivrement, il se considérait comme le sauveur du trône et de la France, comme l'auteur de leur résurrection et de leur grandeur future. Il lui semblait que désormais tout devait dépendre de lui. »

Ce témoignage de M. de Viel-Castel, malgré ou plutôt en raison même de son peu de sympathie pour Chateaubriand, n'en démontre pas moins la haute situation qu'il occupait alors dans l'opinion européenne et que lui avait méritée le grand service qu'il venait de rendre au gouvernement de son pays en décidant l'expédition d'Espagne. L'envoi du grand cordon de Saint-André et d'une lettre autographe de l'empereur de Russie fut suivi de faveurs analogues du roi d'Espagne, du roi de Prusse, du roi de Sardaigne, du roi de Portugal. En quelques jours, les plus grands ordres d'Europe, la Toison d'Or, l'Aigle Noir, l'Annonciade, l'ordre du Christ, lui parvinrent avec les félicitations des souverains et celles de leurs ministres des affaires étrangères. Depuis le prince de Talleyrand, aucun de nos ministres ne s'est trouvé à pareille fête et n'a reçu des témoignages de distinction aussi flatteurs de la part de l'Europe. Huit jours après, le roi Louis XVIII lui donna le cordon bleu.

Un seul lui manquait pourtant, ce fut un ordre autrichien. L'empereur François lui envoya à la vérité une lettre autographe de remerciement pour la bonne nouvelle qu'il lui avait transmise, et M. de Metternich, de son côté, lui écrivit pour le féliciter. « Mais, nous dit Chateaubriand, la lettre de l'Empereur était froide et ne dit pas un mot de nous. Celle du prince de Metternich contient un petit compliment qui couvre mal un secret dépit. Fidèle à son instinct, le prince avait la prétention de recevoir le cordon bleu avant de nous transmettre les ordres d'Autriche ; or, comme les autres puissances avaient pris l'initiative vis-à-vis des Tuileries, nous ne pensâmes pas qu'il fût convenable de céder à des exigences sans raison ; elles nous paraissaient surtout extraordinaires, vu la manière dont avait agi envers nous le cabinet de Vienne. »

C'était là, en effet, le véritable motif de l'abstention autrichienne. Nous avons vu, avant, pendant et après le congrès de Vérone, la manière dont le prince de Metternich avait toujours cherché à contrarier l'action de la France et les soupçons malveillans pour sa politique qu'il avait cherché à inspirer à l'empereur Alexandre. Ses efforts ne s'arrêtèrent vis-à-vis de nous que lorsque, par notre intervention en Espagne et la délivrance du roi Ferdinand, l'attitude du cabinet français démontra clairement notre résolution d'en finir avec la révolution espagnole. M. de Metternich comprit qu'il perdrait son temps et son crédit auprès de l'empereur Alexandre, en agitant vainement devant lui le fantôme de la révolution que nous allions précisément combattre. Mais son opposition contre nous était pour ainsi dire devenue trop naturelle, par la longue habitude qu'il avait eue de nous combattre, pour s'arrêter si vite en chemin. Elle changea seulement de forme. L'extrait suivant d'une lettre de M. de La Ferronnays, du 19 juin 1823, adressée de Saint-Pétersbourg à Chateaubriand, le démontre suffisamment.

« Les démentis, lui écrit-il, que les actes du gouvernement et notre conduite en Espagne ne cessent de donner à M. de Metternich ne le découragent cependant pas. Il a fait croire tant de choses à l'empereur Alexandre, depuis quelques années, qu'il ne désespère pas encore de lui persuader que nous arrivons à Madrid, nos poches pleines de constitutions; que, dès que nous aurons libéralisé l'Espagne à notre façon, la tête nous partira et que l'on a tout à redouter des extravagances auxquelles nous pouvons nous porter. Déjà même, les secrétaires de la mission autrichienne relèvent ici et font remarquer l'emphase avec laquelle quelques-uns de nos journaux parlent du rôle que nous jouons et de l'importance que nous donne à nos propres yeux la conduite de notre armée.

Le fait est qu'on nous aimait bien mieux, quand on pouvait mettre en doute sa fidélité et qu'il était possible de la supposer prête à se rallier aux factieux contre le gouvernement. Alors les inquiétudes paraissaient avoir quelque chose de fondé, qui semblait donner aux autres le droit de s'entendre pour nous surveiller. On nous tenait ainsi dans une sorte de dépendance dont on n'aime point à nous voir sortir. On doit donc chercher et saisir avec empressement tous les moyens possibles de faire naître sur nous de nouvelles méfiances et, si on ne peut nous empêcher de

devenir une nation, on veut, au moins, autant que possible, nous isoler de l'Europe.

Mais cette politique ne devait pas se borner à des entretiens confidentiels. M. de Metternich imagina une combinaison étrange et qui, bien qu'elle fût aussi singulière que malencontreuse, fit passer quelques mauvaises nuits à Chateaubriand. Il en parle dans son *Congrès de Vérone* avec une colère encore mal dissimulée et qui est parfaitement explicable. Voici ce dont il s'agissait.

On sait que M. le duc d'Angoulême, poursuivant son expédition militaire à travers l'Espagne, avait constitué, avant de quitter Madrid, pour aller délivrer Ferdinand VII prisonnier dans Cadix, une régence provisoire, qui devait représenter le Roi captif jusqu'à son entière libération. Cette régence, composée du duc de l'Infantado, du duc de Montemar, du baron d'Eroles, de l'évêque d'Osma et D. Antonio Gomez Calderon, avait été choisie par le duc d'Angoulême sur la présentation des Conseils de Castille et des Indes. Elle devait réunir ses efforts aux nôtres, pour discipliner, diriger et contenir au besoin les agens royalistes qui, sous prétexte de nous aider, ne cherchaient souvent qu'à assouvir leurs passions et leurs vengeances particulières. Pour qu'elle eût quelque autorité, le gouvernement français, d'accord avec le duc d'Angoulême, songea à accréditer auprès d'elle les agens des puissances étrangères et il donna lui-même l'exemple en nommant un chargé d'affaires auprès de la Régence.

Il n'y avait là, en apparence, rien que de très simple, puisque cette décision réservait tous les droits du Roi. Quel ne fut donc pas l'étonnement de Chateaubriand, lorsque, au moment où il s'y attendait le moins, il reçut une lettre du prince de Castelcicala, ambassadeur de Naples à Paris, notifiant au cabinet français que le roi, son maître, étant le plus proche parent du roi d'Espagne, la régence lui appartenait de droit pendant la captivité de Ferdinand VII. C'était une misérable chicane de mots que d'appeler Régence un gouvernement provisoire, ou une junte administrative, qui n'existait que par notre permission et comme conséquence de notre intervention militaire. On sut immédiatement que jamais cette prétention de l'ambassadeur du roi de Naples n'aurait osé se produire, si l'Autriche, qui occupait militairement ses États, ne l'avait encouragée en secret. Ainsi, suivant M. de Metternich, le roi de Naples qui, après le congrès de Vérone, avait pour plus de sûreté passé son hiver à Vienne et s'y trou-

vait encore, qui ne pouvait gouverner ses propres États et les faisait gouverner par l'Autriche, aurait dû régir l'Espagne : et la France, qui versait pour la délivrance de Ferdinand VII son sang et son or, aurait dû, pour agir dans ce pays, prendre les ordres des ambassadeurs du roi de Naples et en réalité ceux du prince de Metternich.

C'était insoutenable. Il n'en fallut pas moins que Chateaubriand, redoutant quelque accord secret entre l'Angleterre et l'Autriche, prît la peine d'écrire à M. de Caraman à Vienne, à M. de La Ferronnays à Saint-Pétersbourg et fît lui-même un long mémoire, communiqué aux cours étrangères, pour réfuter de point en point les prétentions du prince de Castelcicala. Cette réclamation, qui ne semblait pas pouvoir être sérieuse, retarda le départ des agens étrangers pour Madrid. A la fin, l'empereur Alexandre, sur la demande de M. de La Ferronnays, ayant fait dire au roi qu'il lui conseillait d'abord de retourner à Naples gouverner ses propres États, et la Prusse s'étant rangée à notre opinion, l'Autriche invita le prince de Castelcicala à ne plus insister sur les conclusions de sa note et à la considérer, pour le moment, comme non avenue. Mais ce ne fut pas encore la fin de l'incident. Le comte Brunetti, envoyé d'Autriche, étant arrivé à Madrid, avait des lettres de créance qui l'accréditaient seulement auprès du Roi encore prisonnier des Cortès révolutionnaires. Il y eut là un nouveau temps d'arrêt. Enfin des ordres lui furent envoyés de Vienne, et il reçut ses nouvelles lettres qu'il put présenter à la Régence.

Il n'est donc pas surprenant que la réponse, d'ailleurs très convenable, du prince de Metternich, en apprenant la libération de Ferdinand VII, ne fût accompagnée d'aucun témoignage de satisfaction particulière de la part de l'empereur François II pour Chateaubriand. Celle de la Prusse fut, au contraire, des plus empressées. Il faut tenir compte, pour en comprendre l'effusion, des sympathies que Chateaubriand avait su conquérir à Berlin, pendant la mission qu'il y avait remplie sous le ministère du duc de Richelieu, et qui lui étaient personnelles. Dans le septième volume de ses *Mémoires d'Outre-Tombe*, il nous cite, avec une complaisance un peu excessive, ses rapports avec M. Ancillon, sous-secrétaire d'État, et surtout les lettres que la duchesse de Cumberland voulait bien lui adresser. Il eût été préférable pour sa mémoire qu'il nous en laissât seulement soupçonner l'existence, sans étaler ainsi

aux yeux de la postérité ses bonnes fortunes littéraires ou autres. Mais il est certain que les succès qu'il obtint pendant sa courte mission, et qui revenaient plus encore à l'auteur du *Génie du christianisme* qu'à l'envoyé du roi Louis XVIII, l'avaient constitué à l'état de *persona grata* à la cour de Berlin. Il eut ainsi l'occasion de remarquer plusieurs fois pendant son ministère combien la position personnelle d'un ambassadeur, surtout à cette époque, pouvait influer sur les rapports avec le pays dont il était le représentant. Voici, au surplus, la lettre du comte de Bernstorff, ministre des affaires étrangères du roi Frédéric-Guillaume, qui justifie pleinement cette appréciation.

« Berlin, le 18 octobre 1823.

« Monsieur le vicomte,

« Je ne saurais trop vivement remercier Votre Excellence de ce qu'elle a si bien senti qu'en me donnant, de sa main, l'avis si impatiemment attendu de la délivrance du roi d'Espagne, c'était en rehausser encore le prix. Ferdinand VII libre. Que de résultats dans ces trois mots ! Voilà donc Vérone justifié, une nouvelle gloire immortelle acquise à la France, le triomphe du système monarchique assuré et le ministère de Votre Excellence environné d'une splendeur qui répond si bien à l'éclat que son nom seul y avait déjà imprimé ; ce dernier intérêt est aussi devenu européen.

« Rien de plus inaltérable que la haute considération et le parfait dévouement avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc. (1).

Signé: « BERNSTORFF. »

On voit par l'ensemble de ces documens à quelle valeur les cours étrangères avaient apprécié la politique du gouvernement français. L'Angleterre seule restait en dehors de ce nouveau concert européen. Son ministre, sous prétexte qu'il était accrédité auprès de Ferdinand VII, s'était enfermé dans Cadix avec les Cortès révolutionnaires, au lieu de suivre ses collègues auprès de la régence. L'ambassadeur d'Angleterre, sir Charles Stuart, étant venu parler à Chateaubriand, avec un ressentiment mal déguisé, de cette révolution des cours, notre ministres des affaires

(1) *Congrès de Vérone*, t. II, p. 205 et 206.

étrangères lui dit en riant : « Eh ! sir Charles, faites comme nous, reconnaissez la régence et que sir William A. Court vienne rejoindre ses amis et cesse de boire de la mauvaise eau dans les citernes de Cadix (1). »

Il était condamné pourtant à en boire jusqu'à la lie et à assister de sa personne, sans pouvoir les empêcher, aux derniers outrages dont les révolutionnaires espagnols couvrirent le roi Ferdinand jusqu'à sa délivrance. Mais si M. Canning n'avait pu arrêter notre intervention, grâce à la rapidité de notre campagne militaire et à l'appui moral de la Russie, il s'en vengea, comme on le sait, en reconnaissant l'indépendance des colonies espagnoles dont la plupart, sinon la totalité, ne se seraient pas séparées de la mère patrie, ou seraient revenues sous sa domination, si elles n'avaient pas senti derrière elles la main de l'Angleterre. Chateaubriand fit tous ses efforts pour l'empêcher et il n'est pas prouvé qu'ils eussent été stériles, s'il était demeuré au pouvoir. Mais malheureusement, c'était un résultat de longue haleine qui ne pouvait être obtenu que par une longévité ministérielle, malheureusement en dehors de nos habitudes nationales, et que nos adversaires, comme on a pu le voir dans ce récit, auront trop souvent le privilège d'exploiter contre nous. Son idée de faire de ces colonies des monarchies bourboniennes dut être abandonnée et on ne sait vraiment pas, quand on constate dans l'histoire, depuis cette époque, la périodicité de leurs révolutions et leurs guerres intestines, si l'idée de Chateaubriand n'était pas, en définitive, beaucoup plus favorable à leur prospérité que le système patronné par l'Angleterre. Quoi qu'il en soit, je crois avoir démontré, par ce qui précède, l'impression favorable que notre intervention en Espagne avait produite au dehors. Il me reste, pour terminer cet aperçu historique, à dire un mot du contrecoup qu'elle exerça sur notre politique intérieure et sur la position personnelle de Chateaubriand.

Le succès est toujours une grande force pour un homme, comme pour un parti. Celui de la campagne d'Espagne avait donné au parti royaliste, en France, un prestige qu'il n'avait pas connu jusqu'alors, en réduisant pour ainsi dire à néant la valeur des oppositions coalisées auparavant contre lui : « Ses adversaires semblaient avoir disparu et des hommes qui, jusqu'à ce moment,

(1) Notes de mon père.

attachés par leurs antécédens, par leurs souvenirs, à la cause de la Révolution ou à celle de l'Empire, n'avaient pas renoncé à l'espérance d'un retour de fortune, s'avouaient maintenant vaincus et essayaient, comme le fit le duc de Rovigo, de se rattacher à un régime dont la durée leur paraissait désormais assurée.

« Le parti royaliste en était arrivé à un tel point de prépondérance que la question ne paraissait plus être s'il conserverait le gouvernement de la France, mais laquelle de ses fractions l'exercerait. Ce n'était plus, il le semblait du moins, que par lui-même, par ses divisions, par l'excès même de ses exigences qu'il pouvait être vaincu (1). »

L'enthousiasme qui éclata à Paris, au moment du retour de M. le duc d'Angoulême, fut la première manifestation retentissante de ce mouvement d'opinion. Mais, de tout temps, les généraux victorieux ont vu les foules acclamer les triomphateurs et il n'y avait pas lieu d'en être surpris. Ce qui devait étonner davantage, c'était la défaite éclatante que les élections générales pour le renouvellement de la Chambre des députés allaient infliger aux anciens adversaires du gouvernement. A Paris même, trois députés seulement, n'appartenant pas au parti royaliste, furent élus. Manuel, dont il semblait que l'opposition tout entière dût avoir à cœur d'assurer la nomination, échoua au scrutin. Dans le reste de la France, les élections furent encore plus significatives. Les libéraux ne passèrent que dans quatorze arrondissemens. Dans deux cent trente-six, la victoire resta aux amis du gouvernement. Le général Foy fut, à la vérité, nommé à Paris et dans deux autres départemens ; mais on peut dire que les électeurs choisirent surtout en lui le patriote éprouvé, plus encore que l'ennemi de la Restauration. La France saluait surtout, dans cette noble figure, l'homme qui personnifiait à ses yeux, mieux qu'un autre, le talent oratoire mis au service de la cause nationale.

En résumé, les élections nouvelles furent un désastre pour l'opposition et, lorsque le roi Louis XVIII fit en personne et pour la dernière fois l'ouverture des Chambres, le 24 mars 1824, le parti royaliste pouvait se dire le maître du terrain parlementaire. Il ne dépendait que de lui de le conserver.

(1) Viel-Castel, tome XIII.

En même temps que le pays venait de donner par ses votes une éclatante approbation à la politique du gouvernement, la prospérité du crédit de l'État augmentait tous les jours. La rente 5 p. 100, péniblement émise en 1815 au taux de 58, et qui au moment de l'expédition d'Espagne n'atteignait que le chiffre de 78, avait dépassé le pair, malgré la connaissance que l'on avait du projet d'une prochaine réduction de l'intérêt de 5 à 4 p. 100. « Les cours se seraient même élevés à 110, peut-être à 115, si le gouvernement, dans sa loyauté, n'avait pas cru devoir faire connaître ses intentions de convertir la rente (1). »

C'est, malheureusement, sur cette question de la conversion de la rente où les droits de l'État ne sont plus aujourd'hui contestés, mais qui troubla à ce moment toutes les têtes, qu'allait éclater, comme on le sait, le malheureux dissentiment qui, en écartant Chateaubriand du ministère, devait porter un coup funeste à la monarchie elle-même.

Je n'ai pas à refaire ici l'historique de cette triste séparation, bien connue de toutes les personnes qui auront pris la peine de lire ces lignes. Nous n'avions, il y a quelques années, comme témoignages formels, pour en retracer l'histoire, que les dramatiques récits de Chateaubriand lui-même dans ses *Mémoires d'Outre-Tombe* et dans son *Congrès de Vérone*. La contre-partie nous manquait. Aujourd'hui, les *Mémoires* de M. de Villèle ont été publiés. Il s'y montre naturellement beaucoup plus réservé que son ancien collègue sur la question qui amena leur rupture; mais il cite à la charge de ce dernier deux faits d'une importance réelle et dont il est impossible de ne pas tenir compte. Le premier, ce sont les paroles très dures qu'il place dans la bouche même du Roi, sur le compte de Chateaubriand, au moment où Louis XVIII fit chercher M. de Villèle et l'obligea à contresigner le renvoi de son ministre des affaires étrangères. Le second est le fait, plus grave selon moi et tout à fait inconnu jusqu'alors, que Chateaubriand aurait été celui des collègues du président du conseil « qui, au début, l'avait le plus pressé et le plus importuné pour conclure l'opération de la conversion de la rente avec les banquiers et n'avait jamais depuis manifesté au conseil le moindre changement dans son opinion en faveur de la conversion (2). »

(1) Viel-Castel, tome XIII, page 189.
(2) Villèle, *Mémoires*, tome V, pages 40 et 41.

Ces deux témoignages, il en coûte de l'avouer, sont formels, car il est impossible de mettre en doute leur authenticité. Ils expliquent l'irritation extrême du Roi, sans toutefois la justifier entièrement, car les services rendus au pays par ce grand serviteur de l'État auraient pu lui mériter plus d'égards, même en admettant la nécessité de son éloignement momentané des affaires. Quoi qu'il en soit, c'est au moraliste à conclure, une fois de plus, que les hommes doivent redouter plutôt que rechercher un certain degré d'élévation, et que, parvenus au faîte des honneurs, ils ne peuvent en supporter, sans fléchir, l'écrasant fardeau. La tête tourne volontiers sur ces cimes où le monde est à vos pieds, et le moindre faux pas peut amener la chute.

« Ma guerre d'Espagne, nous dit Chateaubriand, dans son *Congrès*, le grand événement politique de ma vie, était une gigantesque entreprise. La légitimité allait, pour la première fois, brûler de la poudre sous le drapeau blanc, tirer son premier coup de canon, après ces coups de canon de l'Empire qu'entendra la dernière postérité. Enjamber d'un pas les Espagnes, réussir sur le même sol où naguère les armées d'un conquérant avaient eu des revers, faire en six mois ce qu'il n'avait pu faire en sept ans, qui aurait pu prétendre à ce prodige! C'est pourtant ce que j'ai fait. Mais par combien de malédictions ma tête a été frappée à la table de jeu où la Restauration m'avait assis. »

Évidemment, l'homme qui a écrit ces lignes ne pouvait pas s'accommoder d'une situation qui ne fût pas officiellement la première. Les événemens la lui avaient donnée, en fait, depuis la guerre d'Espagne. La consécration par l'Europe de sa politique personnelle l'autorisait, dans une certaine mesure, à y prétendre, Grâce à la bienveillance, on pourrait dire à l'amitié, que lui témoignait en particulier l'empereur Alexandre et dont ses lettres portent la trace irrécusable, il pouvait espérer désormais obtenir des résultats de quelque importance dans l'orientation de notre politique étrangère. Il se sentait d'ailleurs porté par l'opinion du pays. Tout en étant originaire d'une noble et ancienne famille, il aimait à se voir acclamé, en même temps, comme l'homme des générations nouvelles. Le nombre était grand des cœurs qui battaient encore, des esprits qui vibraient à l'unisson du sien. La France avait plus d'une fois suivi les inspirations de son barde armoricain qui, après lui avoir rapporté de l'exil l'écho de ses vieilles croyances religieuses affaiblies par la révolution, avait

popularisé l'ancienne monarchie par ses écrits, avant de la servir par ses actes. C'était une force considérable qu'il donnait à la royauté, et Chateaubriand était naturellement disposé à se l'exagérer encore. Mais il ne tenait pas assez de compte de ce fait qu'il avait, à côté de lui et à la tête du conseil du Roi, un homme d'une très grande valeur, d'une capacité d'affaires hors ligne et d'une modestie relative, qui devait plaire beaucoup plus à un souverain âgé et valétudinaire qu'un ministre agité de rêves ambitieux pour son pays et pour lui-même. M. de Villèle et Chateaubriand ne pouvaient plus se trouver en présence l'un de l'autre dans le même cabinet, et il était clair que le jour où le Roi aurait à se prononcer entre eux, son choix ne serait pas douteux. Que ce fût sur la conversion des rentes, ou sur une autre question, une rupture paraissait donc inévitable.

Elle n'en a pas moins été funeste pour les uns et pour les autres, pour la royauté comme pour l'auteur du *Génie du christianisme*. La France avait un peu besoin de lui pour réapprendre, sans trop se déjuger elle-même, ces vieilles traditions de fidélité monarchique qu'elle avait oubliées depuis vingt-cinq ans. Un nouvel interprète de ses droits et de ses devoirs était nécessaire. Chateaubriand eût pu être cet homme. Les circonstances ne l'ont pas permis.

Mais son œuvre resta, et même après sa chute, le bénéfice de la campagne d'Espagne demeura acquis à la royauté. Quatre mois après, la France eut à traverser la difficile épreuve d'un changement de règne. Il s'effectua sans la moindre secousse et au milieu des témoignages émus de la population. C'était la première fois, depuis la mort de Louis XV, que, le 16 septembre 1824, on entendit les paroles sacramentelles prononcées par le grand maître des cérémonies : « Le Roi est mort, vive le Roi. » Il n'aurait dépendu que de Charles X qu'elles eussent pu être prononcées aussi sur sa tombe et que l'ère des révolutions n'eût pas à se rouvrir pour notre pays.

Au dehors, le nouveau règne conserva jusqu'à la fin le prestige que la campagne de M. le duc d'Angoulême avait assuré à la couronne. La France se retrouvait placée au premier rang, et l'opposition plus ou moins sourde que continuait à lui faire l'Angleterre nous rendit, avec la confiance de l'empereur Alexandre, celle des autres puissances continentales.

Grâce à cet appui moral, nous pûmes contribuer efficacement

à l'affranchissement de la Grèce. Plus tard, l'expédition d'Alger, effectuée rapidement et sans encombre, nous permit d'ignorer officiellement le mécontentement des plus vifs qu'en éprouva le cabinet britannique. Les Mémoires du baron d'Haussez, ministre de la marine dans le cabinet du prince de Polignac, retracent d'une façon piquante l'étonnement et la colère que l'annonce de l'envoi de notre flotte causa à l'ambassadeur d'Angleterre.

Ces succès étaient dus à la diplomatie de la Restauration qui se montra, dans ces circonstances, habile et énergique. Mais elle n'aurait pu amener ces résultats considérables, qui permettaient d'en présager d'autres plus importans encore, si la campagne d'Espagne n'avait pas rendu une armée à la France et vaincu, au moins pour un temps, les oppositions coalisées contre la monarchie. On aurait aimé à retrouver, après la chute de M. de Villèle, le nom de Chateaubriand associé au cabinet du nouveau règne. Mais les préventions royales demeurèrent les mêmes et ses amis arrivés au pouvoir ne purent lui offrir que le brillant exil d'une ambassade. Il l'accepta; mais il méritait davantage; car, si la brochure de *Bonaparte et les Bourbons* avait, en 1814, suivant l'expression même de Louis XVIII, valu une armée à la monarchie, le nom de Chateaubriand, en 1829, apparaissait à toute la génération nouvelle comme un gage d'alliance entre le passé et le présent de la France. Il aurait pu, si on avait su l'utiliser, assurer, pour un temps du moins, le repos de son avenir.

MARQUIS DE GABRIAC.

DANS L'EST AMÉRICAIN

NEW-YORK. — BALTIMORE. — BRYN MAWR

I

New-York, 22 mars. — Au reporter un peu pressé qui me demandait ce matin, avant même que la douane eût achevé de visiter nos malles, comment je trouvais l'Amérique, j'ai répondu que je lui répondrais quand je l'aurais découverte; et depuis deux ou trois heures, je la cherche consciencieusement dans les rues de New-York. Elle doit y être; elle y est sûrement, et je l'y trouverai; mais le fait est que je ne l'y vois point encore. Non, en vérité, ni ces maisons ne diffèrent de tant d'autres que j'ai vues, — où cela? dans les quartiers neufs d'Anvers, ou de Cologne, peut-être; — ni ces rues ne sont plus animées, d'une autre animation que nos rues de Paris ; ni ces visages n'ont rien de plus fiévreux ou seulement de plus tourmenté que les nôtres ; et, dans l'air léger, sous le soleil qui brille, j'ai peine à croire que j'aie changé de cieux.

Aussi bien ai-je les yeux et l'esprit ainsi faits que, partout où j'ai passé, j'ai vu les hommes plus semblables entre eux que leur vanité n'en veut bien convenir; et, sans doute, c'est une fâcheuse disposition pour « observer, » mais qui sait si ce n'en est pas une bonne pour mieux voir? Que de voyageurs dont les récits n'ont éveillé chez moi qu'un grand étonnement de leur ingénuité! Ils découvraient partout des différences, et ces différences n'en étaient point pour moi. Européens ou Américains, jaunes ou blancs,

Anglo-Saxons ou Latins, n'avons-nous pas tous, ou presque tous, en nous, chez nous, des échantillons de tous les vices? Admettons aussi que nous en ayons tous de toutes les qualités, ou de toutes les vertus, et répétons avec le poète :

Humani generis mores tibi nosse volenti,
Sufficit una domus...

C'est en cheminant tout le long des trottoirs de la « Cinquième Avenue » que je fais ces réflexions, où je commence à craindre qu'il n'entre quelque dépit de n'avoir pas l'âme plus voyageuse, quand je m'avise tout à coup qu'elle est bien longue, cette avenue. Je remarque aussi que toutes les rues se coupent à angle droit, et que, si bigarrée que soit la foule qui les remplit de son agitation, si nombreux les *cable cars* qui les sillonnent, si divers et si luxueux les magasins qui les bordent, il ne laisse pas d'en résulter un peu de monotonie. Quelques hautes maisons viennent heureusement la rompre à point nommé, de très hautes maisons, de douze ou quatorze étages, des maisons cubiques, à toits plats, percées d'innombrables fenêtres, et des maisons de pierre, dont la blancheur crue égaie enfin ce décor jusqu'ici tout en briques. Je note donc soigneusement qu'à New-York il y a des maisons de quatorze étages; et, faut-il le dire? elles ne sont vraiment pas plus laides que si elles n'en avaient que cinq. Où donc en ai-je vu de moins belles encore, et de moins hautes, mais du même style, si c'en est un, ou du même goût, qui ne procédait pas tant de l'art de Bramante ou de Palladio que de la science de l'ingénieur Eiffel, et par hasard, ne serait-ce pas à Rome ? Ce qui m'étonne le plus, et de quoi j'ai peine à me rendre compte, c'est que, positivement, ces énormes maisons ne semblent pas enfoncées en terre; on les dirait posées à ras du sol...

J'oblique à droite, et l'aspect des lieux a brusquement changé. Le plancher d'un chemin de fer aérien, que supportent d'énormes piliers de fonte, m'a enlevé mon soleil, et les trains qui se succèdent de minute en minute font un tapage assourdissant au-dessus de ma tête. Maintenant c'est de magasins populaires assez mal tenus, c'est de bars, c'est de « maisons d'huîtres », c'est de lieux de plaisir que les trottoirs sont bordés, et aussi de cireurs de bottes. Des marchands ambulans, qui ont d'ailleurs l'air italien, — et qui sans doute me reconnaissent, puisqu'ils m'interpellent en français, — m'offrent des bananes, des oranges, des pommes, du

rahat loukoum, je crois, des bâtons de guimauve. Ce ne sont plus les odeurs de Paris, mais celles de Marseille ou de Gênes; et en effet je me souviens que je suis dans une ville maritime. Que dis-je, dans une ville maritime? C'est dans une île qu'il faut dire, où je devrai donc trouver tout naturel que les mœurs et les institutions « flottent » en quelque sorte; — la remarque est d'un ancien, qui n'avait pas vu l'Amérique; — et que les maisons elles-mêmes n'aient pas pu réussir encore à « se fixer. » Une grande ville maritime a presque toujours l'air d'être née d'hier; on a bientôt fait d'en compter les « monumens »; et combien de fois ne me suis-je pas émerveillé que, de toutes nos villes de France la plus ancienne, celle qui existait avant qu'il y eût une France, et avant même que la Gaule eût un nom, c'est Marseille, fût cependant aussi l'une des plus modernes, l'une de celles où l'on retrouve le moins d'histoire, et, pour ainsi parler, où l'on respire le moins de passé.

Ne nous lassons pas de comparer : c'est le vrai moyen de comprendre, et en tout cas, c'est le seul que je sache de m'assurer moi-même de la nouveauté de mes impressions. Il y a 70 ou 80 000 Italiens à Marseille, et on y comptait jadis beaucoup de Grecs et de Levantins. Ici, à New-York, il y a 4 ou 500 000 Allemands, et combien d'Irlandais? pour ne rien dire de plusieurs milliers d'Italiens, de Français, de Grecs, — ceux-ci s'embarquent en ce moment par centaines, musique en tête, suivis jusqu'au paquebot d'acclamations et de vœux; — et je néglige les Chinois, les Japonais, les nègres. Faut-il avouer que de ces derniers je ne crois pas en avoir encore vu l'ombre d'un, non pas même dans l'hôtel où je suis descendu? Mais il me suffit qu'il y en ait; et je ne suis pas surpris que tout cela fasse ensemble un mélange, une bigarrure où l'on a peine à démêler quelque chose de « très américain ». Les rues marchandes, la 23e, la 14e, Broadway, sont pleines d'une foule anonyme et quelconque, ni très bruyante, ni très affairée. De nombreux flâneurs sont assis sur les bancs des squares... Une grande ville « cosmopolite », une très grande ville, une ville énorme, où je crois retrouver des traits de Paris et de Marseille, de Gênes, d'Anvers et d'Amsterdam; une ville où quelques différences, très légères, soupçonnées plutôt que senties, supposées plutôt qu'éprouvées, indéfinissables pour le moment, s'effacent et se noient dans la multiplicité des ressemblances ou des analogies, — telle m'apparaît d'abord New-York; et aussi comme une ville

« amusante », puisqu'il y a quatre heures tantôt que je m'y promène sans que ni ma curiosité, ni mes jambes en soient lassées.

23 mars. — Je n'ai pas le temps aujourd'hui de vérifier mes impressions d'hier; et au fond j'en suis bien aise, car, en voyageur qui veut faire son métier, je m'appliquerais à en avoir d'autres, et c'est pour le coup qu'elles deviendraient de la « littérature ». Les meilleures impressions, les plus justes, les seules vraies peut-être, sont celles qui entrent subtilement par les sens, à notre insu, et qu'on retrouve, plus tard, beaucoup plus tard, tout au fond de soi-même, quand on essaie, comme en rêvant, de revivre les jours depuis longtemps vécus...

En attendant, il me faut tout à l'heure partir pour Baltimore, où je fais après-demain ma première conférence. Je me rends donc à la gare du chemin de fer de Pensylvanie; nous traversons un bras de l'Hudson dans un de ces *ferry boats* qui ne ressemblent pas mal à de gigantesques tortues; on débarque; on se rembarque dans un *Pullman Car;* et je vois un nègre. Pourquoi ma joie en est-elle très vive?

Supposé que, de tous les signes auxquels se reconnaît une grande ville, il n'y en ait pas de plus certain que l'aspect miséreux de ses environs, le nouveau monde et l'ancien n'ont rien sous ce rapport à s'envier l'un à l'autre; et je dirais que de ma vie je n'ai rien vu de plus pelé, de plus galeux, de plus lamentable que les faubourgs de New-York, si je ne songeais à ceux de Paris, mais surtout de Marseille et de Gênes. Sans doute, c'est le déchet, ou la rançon, de nos civilisations industrielles et « scientifiques ». « Combien de sots, demandait insolemment Chamfort, faut-il pour former un public? » Et moi, je me demande combien il faut de misérables pour faire une grande ville au XIX[e] siècle, Londres, Paris, New-York?... Dans des cours intérieures dont on dirait des puits, ou une tranchée de mines, des arbres souffreteux se sont déjetés du côté du soleil. Sur des cordes tendues d'une maison à l'autre, des haillons de toutes couleurs flottent au souffle du vent matinal. Des êtres hâves apparaissent aux fenêtres. Si le regard plonge dans un appartement, on a honte pour l'humanité des traces de détresse qui s'y voient. Comment et de quoi tout ce monde vit-il? à quel prix? et pourquoi? dans quelle attente ou dans quelle espérance? Je ne sais si je me trompe, — et je

me garderai bien de généraliser, — mais la misère n'a l'air d'être ici ni moins profonde, ni moins noire, ni moins irréparable qu'en nos vieux pays d'Europe, et ce ne sont pas encore les Américains qui résoudront « la question sociale ».

Nous sommes maintenant en pleine campagne, et jusqu'ici le trait distinctif du paysage d'outre-mer me paraît être « l'annonce ». On ne voit qu'annonces en plein champ, sur les murs, sur les toits des maisons. *Whitefield Cycles*, *Quaker's Oat*, *Mandrake's Pills*, *Delicious Teas*, savons et dentifrices, eaux minérales surtout, eaux purgatives, boissons toniques, de tous côtés l'annonce crève les yeux, l'annonce voyante, multicolore, énorme, en lettres de trois pieds; l'annonce « hygiénique » et, si je l'ose dire, l'annonce « digestive ». Est-ce que tous les Américains auraient mal à l'estomac? et le plus optimiste de tous les peuples, ou qui passe pour tel, en serait-il par hasard le plus dyspeptique?

Nous marchons à la vitesse moyenne de 70 ou 75 kilomètres à l'heure, qui est la vitesse moyenne des « rapides » de Paris à Nice ou de Paris à Calais; et naturellement, de cette comparaison, je conclus, sans grand effort, que les chemins de fer américains ne marchent pas plus vite que les nôtres. Le *Pennsylvania Railroad* a en effet la réputation d'être l'une des meilleures lignes des États-Unis. On y mange d'ailleurs assez mal, [et quelque médiocre que soit la cuisine de nos wagons-restaurans, je la préfère à celle du *Pullman Car*. En revanche, les installations y sont plus confortables que chez nous. Il y a plaisir à voyager dans ces larges fauteuils, et, chemin faisant, si l'on y veut dormir, à songer qu'on ne gênera personne. Mais on n'y fume point, — non plus que dans les autres *cars*, ceux qui circulent dans New-York, — et, à ce propos, je n'avais point encore vu de pays où un fumeur fût plus embarrassé de son vice.

Me plaindrai-je aussi que le conducteur du train, sans parler de l'employé particulier du *Pullman;* vous réveille si souvent pour contrôler votre ticket? Point de contrôle en Amérique, m'avait-on dit : le voyageur y est traité en « homme » et non pas en « colis »; point de surveillance au départ, point de surveillance à l'arrivée; vous montez, vous descendez, vous changez de place sans que personne ait rien à y voir; — et pour ma part, s'il faut être franc, je n'étais pas autrement curieux de tant de liberté. J'aime assez, quand je voyage, à être traité en colis! Heureuse-

ment qu'on exagérait. Dans les *Pullman cars* comme dans nos wagons, vous changez de place, il est vrai, comme vous voulez, quand vous êtes seul dans votre compartiment; mais les places sont numérotées, ce qui vaut mieux d'ailleurs que d'être à la disposition du premier occupant, et n'est-ce pas un bon moyen d'éviter toute querelle et toute bousculade? Autre « tyrannie », que je trouve paternelle : le guichet ne délivre pas plus de tickets qu'il n'y a de places dans les voitures. Vous ne montez point non plus « à volonté » : le conducteur du *Pullman* et le nègre sont là, qui vérifient votre ticket. Ils le contrôlent une seconde fois, dès que le train est en marche. C'est alors le tour du conducteur du train, qu'aussi bien, cinq ou six minutes avant chaque arrêt, vous voyez reparaître, et, si votre physionomie ne s'est pas gravée dans sa mémoire, vous redemander votre billet. Peut-être aussi veut-il vous éviter l'ennui de dépasser la station où vous devez descendre! Ajouterai-je que sa complaisance n'a d'égale que sa correction? J'en conclus une fois de plus que « tout le monde est fait comme notre famille »; et je me demande s'il ne serait pas plus raisonnable d'en prendre décidément mon parti, que de m'évertuer à chercher des différences que je ne découvre point.

Mais au moment où je forme cette résolution paresseuse — et un peu prématurée, s'il y a tout juste vingt-six heures que j'ai mis le pied sur la terre d'Amérique, — nous traversons une rivière, aux bords plats, au cours lent et mélancolique, à l'eau trouble; et, puisque enfin j'ai le malheur d'être imprégné de toute sorte de littérature, des ressouvenirs de Chateaubriand, de Fenimore Cooper, — et de Gustave Aymard! — s'évoquent dans ma mémoire. C'est peut-être la Delaware. Mais je n'ai besoin d'en rien savoir; et je me réjouis silencieusement de voir enfin quelque chose que je n'avais pas encore vu. Vraiment, rien ne ressemble moins au Rhône ou au Rhin, à notre Loire ou à notre Garonne. L'indolence de la Loire est celle d'un vieux fleuve, d'un très vieux fleuve, d'un fleuve civilisé, d'un fleuve lassé d'avoir vu tant d'histoire se mirer dans son onde. Le Rhin profond, aux eaux glauques, aux bords escarpés, semble en coulant murmurer des légendes romantiques. Mais ces grandes rivières d'Amérique ont l'air jeune, ou primitif, pour mieux dire, et la sensation qu'elles donnent est celle de je ne sais quel passé très lointain, — et cependant très vide. De grands bois en bordent les rives, à perte

de vue; la solitude autour de nous semble s'élargir; on dirait qu'insensiblement la mesure ou l'échelle des choses a changé.. Une rivière encore, deux rivières, qui sont des bras de mer; quelques maisons; toujours des annonces; une ville dans le lointain, c'est Baltimore, nous sommes arrivés.

Le président, — nous dirions le recteur, — de l'Université Johns Hopkins, M. D.-C. Gilman, avec qui je suis depuis tantôt six mois en correspondance, a bien voulu se donner la peine de venir m'attendre à la gare. Nous montons en voiture; nous filons tout le long d'une très belle rue, très bien bâtie, très large; et nous arrivons à l'hôtel où des chambres ont été retenues. Demain, je m'acquitterai de quelques visites, et après-demain, dans la grande salle de l'Université, je ferai la première série de conférences qu'on ait faites, je crois, en langue française, sur la littérature française, dans une Université d'Amérique.

Baltimore, 24 mars. — « Fille ou garçon, si l'on demandait à un enfant tout frais émoulu de l'école, a écrit quelque part un auteur américain, ce qui caractérise plus particulièrement Baltimore, il répondrait aussitôt : « Baltimore est entre toutes la ville monumentale : *Baltimore is known as the Monumental city.* » Mais ni les mêmes mots n'ont en anglais la même signification qu'en français, — puisque enfin j'ai déjà eu le temps d'apprendre dans les journaux d'ici que les qualités qu'on appréciait le plus dans un orateur sont le « cynisme » et l' « emphase »; — ni surtout les désignations n'ont en Amérique la même valeur, ou comme diraient les logiciens, la même « compréhension » qu'en France. La « ville Monumentale », depuis tantôt plus de cent ans qu'on appelle ainsi Baltimore, cela signifie donc tout bonnement qu'elle est la première qui ait érigé un monument à Christophe Colomb, un obélisque commémoratif, un tout petit obélisque; et encore a-t-on cru longtemps que le propriétaire du terrain où il s'élevait ne l'avait consacré qu'au souvenir de l'un de ses chevaux favoris! Deux autres « monumens » ont sans doute contribué depuis lors à rendre Baltimore plus digne de son nom : le monument commémoratif de la bataille de North Point (septembre 1814); et, au centre du quartier aristocratique, une haute colonne de quarante ou cinquante mètres, en pierre, surmontée d'une statue de George Washington. C'est tout près de là que je suis « descendu », mais pour « monter » aussitôt au sixième ou

septième étage, dans un très bel hôtel, tout neuf, et qui n'a rien d'américain ou de plus américain qu'un autre, si ce n'est d'être admirablement tenu. Je constate encore ici que, dans une ville où la population de couleur ne s'élève pas à moins de 70 ou 80000 âmes, le service de l'hôtel est fait uniquement par des blancs. C'est une étrange fatalité! Tous les autres voyageurs ont logé dans des hôtels extraordinaires. On les inondait de lumière électrique! On les abreuvait d'eau glacée! Ils ne pouvaient remuer le bras sans mettre en mouvement toute sorte d'appareils très compliqués, ni s'essayer à faire un pas sans mobiliser des légions de nègres! Moi, tous mes nègres sont à la cuisine; et aucun de ces bonheurs d'impression ne m'est encore échu! D'autres hôtels, il est vrai, dans le bas de la ville, ont une physionomie plus « américaine » avec leur hall, leurs bars, leurs marchands de journaux, de livres, de tabac, leur coiffeur, leurs cabinets de toilette, et le va-et-vient perpétuel qui en rend le séjour même en quelque manière mouvant.

Ce n'est pas cependant que la ville, si l'on excepte cinq ou six grandes rues, ait l'air elle-même très animé ni surtout très affairé, J'aurai besoin tout à l'heure de consulter mon *Guide* (mon *Bædeker*, n'y ayant point de *Guide français aux États-Unis*), pour m'assurer qu'ils sont ici près de cinq cent mille âmes. Est-ce que par hasard les récits des voyageurs m'auraient encore induit en erreur sur l'activité des Américains? Quelle existence d'épicuriens ou de dilettantes ont-ils donc menée en Europe ceux qui trouvent que l'on vit si fiévreusement et si vite à Baltimore, ou même à New-York? Ou bien, et ce qui est plus vrai sans doute, n'y aurait-il pas deux, trois, quatre Amériques, dont on aurait le tort de n'en vouloir jamais voir qu'une? Je ne verrai pas Chicago, ni Saint-Louis, ni San-Francisco; je ne verrai pas non plus la Nouvelle-Orléans; mais ici, dans l'Est américain, je ne me sens point dépaysé du tout, et la raison en est très simple. Ce sont les habitudes de la civilisation européenne qui, de jour en jour, deviennent le fond de la leur; et, réciproquement, si l'Amérique fait faire un progrès à ces habitudes, ce qui lui arrive tous les jours, nous nous empressons en Europe de le lui emprunter.

Par exemple, elles sont monotones, ces interminables rues qui se coupent toutes à angle droit; et le pittoresque, l'inattendu, la variété des perspectives y manque. Mais depuis tantôt un demi-siècle, au nom de la science et de l'hygiène, est-ce que cet idéal

rectiligne n'est pas aussi devenu le nôtre ? C'est surtout en gravure que les vieilles rues sont poétiques ! Dans la réalité on n'y respire pas ; on y voit mal ; et elles sentent mauvais. Ici d'ailleurs, bien plus qu'à New-York, où presque toutes les maisons dans un même quartier se ressemblaient, la diversité des architectures met un élément de gaîté dans la monotonie de la rue. Un peu de tous les styles s'y mêle dans un désordre qui divertit et amuse les yeux. La brique même y paraît moins sombre, d'un rouge plus vif et plus jeune. Des verdures grimpantes, et la blancheur des escaliers de marbre, en atténuent la crudité. La pierre alterne avec la brique. Voici quelques maisons d'aspect « colonial » ou créole, — telles qu'il y a quarante ans on me décrivait celles de la Guadeloupe ou de la Martinique, — une entre autres qu'on ne manque pas de signaler aux Français : l'ancienne maison des Patterson, où ce jeune prodigue de Jérôme Bonaparte, ainsi que l'appelait son grand frère, fit danser pour la première fois Élisabeth Patterson... Il est fâcheux seulement que ces rues soient si mal pavées ; et je ne puis m'empêcher d'en faire la remarque à l'aimable M. Gilman, mais il en convient avec tant de bonne grâce que j'ai honte aussitôt de mon observation. Je m'abstiens également de lui rien dire de quelques masures dont la misérable apparence jure avec l'air d'aisance et de confort que respire toute cette ville haute. C'est ce qu'on voit partout, et ce contraste ne m'est pas nouveau. En somme, l'impression générale est bien celle qu'exprimait un romancier américain, M. George Cable, assez connu de nos lecteurs, quand il disait de Baltimore que « l'aspect en est tout à fait méridional. » Et, comme on lui demandait de s'expliquer un peu plus amplement, il insistait sur ce même air d'aisance, et sur l'allure agréablement nonchalante des promeneurs des rues de Baltimore. Ville de loisir, ville de « résidence », où le nègre même a l'air heureux, et la négrillonne encore davantage !

Il faut pourtant songer à ma première conférence.

Baltimore, 25 mars. — Ma surprise est extrême, et mon étonnement joyeux de me trouver en présence de six ou sept cents auditeurs. Au premier rang, le cardinal Gibbons, et tout à côté de lui, M. Patenôtre, notre ambassadeur. Le fond de la salle est décoré d'un trophée de drapeaux américains et français. M. Gilman prend la parole ; et tout en l'écoutant, — d'une oreille, hélas ! moins intelligente qu'attentive, — je parcours des yeux mon audi-

toire. Les étudians de l'Université Johns Hopkins, plus courtois que les nôtres, n'ont pas exclu les femmes de ces conférences. On ne croit pas sans doute à Baltimore que la parole d'un professeur ou d'un conférencier soit la « propriété » particulière ou personnelle des étudians, ni non plus qu'elle soit nécessairement vide ou superficielle, dès que les femmes la comprennent. On ne croit pas davantage, et j'en fais la remarque avec un singulier plaisir, que l'enseignement qui se donne dans une Université protestante doive être interdit, ni suspect, à des séminaristes catholiques.

C'est une courte histoire de la poésie française que j'ai promis de résumer en neuf leçons, et, depuis trois mois que je songe aux difficultés du sujet, j'y ai beaucoup appris moi-même. Ainsi, je me suis rendu compte que ce qu'il fallait éviter avant tout, c'était de me placer à « un point de vue purement français », lequel évidemment ne saurait être celui des Anglais ni des Américains. Il y a quelque chose de Shakspeare et de Shelley qui nous échappera toujours; et pareillement, des étrangers ne goûteront jamais ce que Racine ou André Chénier ont de plus exquis pour nous. Je fais donc passer au second plan des considérations de forme ou d'art pur que je mettrais au premier, si je parlais en France, à un auditoire français; et il en résulte une ordonnance ou une distribution du sujet à laquelle j'avoue que je ne m'étais pas attendu. Tout imparfaites que soient nos vieilles *Chansons de geste*, et nos *Romans de la Table ronde*, il me devient impossible de ne pas leur faire dans ces conférences une place dont l'étendue réponde à l'étendue d'influence qu'elles ont jadis exercée sur la littérature européenne, qu'elles y exercent encore: et en quel lieu du monde m'y sentirais-je obligé plus étroitement qu'ici, où le poète souverainement noble des *Idylles du Roi*, Tennyson, n'a sans doute pas moins d'admirateurs qu'en Angleterre? et peut-être où l'auteur de *Tristan et Iseut* en a plus qu'en Allemagne? C'est peu de chose, je le sais bien, que l'invention du « sujet » ou du « fond »; et je me rappelle fort à point que personne ne l'a mieux montré qu'Emerson, dans son *Essai* sur Shakspeare. Mais il y a plus que le sujet, dans nos *Chansons de geste* ou dans nos *Romans de la Table ronde;* il y a le sentiment du sujet; et rien n'y manque, à vrai dire, que le sentiment de la forme ou de l'art... Je ne puis consacrer moins de trois leçons sur neuf à la *Poésie française du moyen âge*.

D'un autre côté, si la *Poésie française classique* est quelque part, elle est même pour nous, et elle ne peut guère être uniquement pour des étrangers, que dans la tragédie de Corneille et de Racine, dans la comédie de Molière et dans la fable de La Fontaine. Voilà vraiment nos poètes! et non pas, j'imagine, Clément Marot ou Malherbe, Jean-Baptiste Rousseau ni Voltaire. Jean Baptiste n'est qu'un déclamateur, et les trois autres ne sont que d'excellens prosateurs qui ont mis des rimes à leur prose. Je serais encore trop Français, — je veux dire trop étroitement renfermé dans les limites de notre goût national, — si je voulais faire prendre à des Américains Boileau pour un poète. Nourris comme ils sont de Shakspeare, je crains même d'avoir quelque peine à leur expliquer et à leur faire entendre ce qu'il y a de « poétique », au sens absolu du mot, dans la tragédie de Corneille ou dans la comédie de Molière. Je ramasserai donc dans une leçon tout ce qui s'est tenté chez nous d'efforts depuis Ronsard jusqu'à Malherbe, et je montrerai que, tous ces efforts n'ayant tendu, même ou surtout en poésie, qu'à faire prédominer l'esprit de cour ou de société sur l'esprit d'individualisme, ils ne pouvaient aboutir « poétiquement », sur les ruines du lyrisme et de l'épopée, qu'à la constitution du genre dramatique. Je tâcherai de faire voir ensuite ce que le genre dramatique pur, — indépendamment de toute addition, ou de tout mélange de lyrisme, — comporte en soi de vraie « poésie ». Et enfin, de Racine à l'autre Rousseau, Jean-Jacques, joignant ensemble tous ceux de nos prosateurs du XVIIIe siècle qui se sont crus poètes, je montrerai, dans la longue décadence de notre poésie dramatique et, comme en réaction contre elle, dans le développement de l'individualisme les germes de la renaissance prochaine du lyrisme. Il faut nous y résigner! nous n'avons eu de poètes, pendant cent cinquante ou deux cents ans, que nos auteurs dramatiques; et si par hasard on élargissait le sens de ce mot de « poète » jusqu'aux bornes de son étymologie, ce ne serait pas l'auteur de la *Henriade*, ou celui de *Ver-Vert*, qu'il faudrait joindre aux Racine ou aux La Fontaine, ce seraient Pascal, Bossuet, Fénelon, Rousseau.

Mais comment diviserai-je à son tour le XIXe siècle? Et dans la ville où repose Edgar Poe, leur ferai-je la concession d'encourager les sympathies qu'on m'a dit qu'ils éprouvaient pour les Baudelaire et les Verlaine? Ce qu'à Dieu ne plaise! et au contraire, ce que j'ai dit de Verlaine et de Baudelaire en France, je le répéterai.

Je tiendrai compte seulement de ce fait qu'il y a, dans la conception que l'auteur des *Fleurs du Mal* et celui des *Fêtes galantes* se sont formée de la poésie, quelque chose de vaguement analogue à l'idée mystique et sensuelle à la fois que le génie anglo-saxon semble parfois s'en être formée. Comme d'ailleurs cette idée s'est développée chez nous par contraste, ou même en hostilité déclarée avec l'idée parnassienne, j'expliquerai ce qu'ont voulu les poètes que l'on a chez nous nommés de ce nom. Et nécessairement, la part beaucoup trop grande que l'on fait encore de nos jours au romantisme, dans le mouvement du siècle, se trouvera réduite d'autant. Aussi bien toute l'Europe a-t-elle eu ses « romantiques »; et pour montrer ce qu'il y a dans Musset d'analogue à Byron, je n'aurai pas besoin d'un long discours. Quoi que d'ailleurs on puisse penser respectivement des *Poèmes Barbares* ou des *Poèmes Antiques* et de la *Légende des siècles*, il y a donc autant de « nouveautés » dans la théorie parnassienne que dans la théorie romantique. Et cela fera mes trois dernières leçons, dans la première desquelles je tâcherai de définir le mouvement romantique, en lui-même, et par rapport au romantisme anglais ou allemand; dans la seconde je montrerai comment et pourquoi les « parnassiens » ont différé des « romantiques » jusqu'à en devenir la contradiction vivante; et enfin dans la troisième je rattacherai au symbolisme ce que je crois discerner dans la poésie contemporaine de tendances nouvelles...

Ma conférence est terminée : j'ai surveillé mon discours et j'ai fait attention de ne m'exprimer qu'au moyen de ces « termes généraux », qui sont un peu les mêmes en français et en anglais. Il y a un « vocabulaire » de la critique, auquel je n'ai mêlé que le moins que j'ai pu de gallicismes et de tours empruntés à la conversation. J'ai cru devoir aussi parler plus lentement que je ne fais d'ordinaire. Mais l'auditoire s'en est aperçu, et je pouvais me dispenser de cette précaution. On a compris tout ce que je disais, et quand j'aurais parlé plus vite, on l'aurait encore compris. Il ne me reste qu'à essayer de soutenir l'intérêt qu'il semble que cette première conférence ait éveillé, et je suis seulement un peu contrarié que de toutes la seconde soit la plus ingrate, et doive l'être. Que dirai-je demain du *Roman de la Rose?* ou de la poésie courtoise, en général, et de toute cette littérature que rendent si ennuyeuse, pour nous-mêmes Français, l'insignifiance du sentiment, l'abus de l'allégorie, et l'insuffisance de l'expression?

Baltimore, 31 mars. — Je ne pense pas que jamais voyageur ou touriste ait eu moins de temps et surtout de loisir pour « observer ». J'ouvre les yeux et les oreilles; je les ouvre d'autant plus avidement qu'à de petits signes où notre amour-propre et notre vanité ne se trompent guère, je me sens ici accueilli et reçu partout avec plus de cordialité, plus de simplicité, plus de franchise ou moins de réserve qu'il n'est d'usage d'en témoigner à un passant. On ne m'oppose point de défensive, et surtout on ne « pose » pas pour moi. Mais, tout en essayant de répondre à cet accueil, tout en causant, — et aussi tout en dégustant les huîtres, la « terrapin » (c'est une espèce de tortue), et les canards sauvages de la baie de Chesapeake, dont on m'a dit que la réputation s'étendait à l'Amérique entière; et je suis témoin qu'ils ne l'ont pas volée! — je ne puis m'empêcher de songer vaguement à la conférence du lendemain, quand ce n'est pas à celle du jour, où je me demande si l'on n'aurait pas pu mettre plus d'intérêt. Des lambeaux de vers flottent confusément dans ma mémoire; je cherche, dans le peu que je sais de la littérature anglaise, des comparaisons ou des contrastes qui éclairent mon sujet. Et naturellement, s'il est déjà difficile de faire trois choses à la fois, qui sont de dîner, de soutenir une conversation sur les mœurs de France, ou de faire un choix pour le lendemain entre le *Rêve du Jaguar* et le *Sommeil du Condor*, je crains que mes impressions d'Amérique ne trouvent que bien peu de place à se loger dans l'intervalle. Heureusement qu'en ce qui touche l'organisation des Universités, — que je me suis donné à moi-même la mission d'étudier, — les professeurs sont là, dont la complaisance est inépuisable, et qui corrigent ou qui redressent à mesure ce que mon observation aurait sans eux de superficiel ou d'erroné.

C'est en m'aidant de leurs conversations, et de leurs publications, que je voudrais dire quelques mots d'un sujet dont l'intérêt, à mon avis, n'est pas pédagogique seulement, mais social.

II

Rappelons d'abord à ce propos, — et afin d'aider les Américains eux-mêmes, et les Allemands, à s'y reconnaître, — que les institutions d'enseignement supérieur ne sont pas toutes en France du même type. Nous en avons deux ou trois, pas davantage, mais

deux ou trois de consacrées au culte de la science pure, comme le Collège de France ou le Muséum d'histoire naturelle. On n'y passe point d'examens; ils ne décernent pas de diplômes ou de brevets; et ils ne conduisent ni ne mènent à rien, je veux dire à rien qu'à savoir. Nos Universités sont déjà plus « utilitaires »; elles confèrent des diplômes, et ces diplômes, de bachelier, de licencié, de docteur, dont le dernier seul a quelquefois, pas toujours! mais quelquefois, une valeur scientifique, ont surtout et d'abord une valeur d'État. Ils sont, à la fois, — et c'en est le grand vice, — des sanctions d'études, et le titre exigé pour entrer dans une carrière. Nos Universités préparent des avocats, des médecins, des professeurs; et c'est tant mieux s'il en sort des savans ou des érudits! mais elles ne sont pas instituées, quoi qu'elles en pensent, et on ne les a pas organisées pour en former. Enfin de grandes écoles, telles que l'École polytechnique ou l'École normale supérieure, ne sont de leur vrai nom que de hautes « Écoles professionnelles », dont l'objet premier, l'objet principal, l'objet essentiel est de subvenir au recrutement de quelques grands services publics, de sorte que, si l'on en modifiait étourdiment le régime, comme on nous menace périodiquement de le faire, c'est la qualité de ce recrutement qui s'en trouverait compromise, et toute une catégorie de grands services qui en serait elle-même modifiée dans son fond. Il est curieux et intéressant de noter en passant que, de toutes ces institutions, les plus désintéressées sont les plus anciennes, et datent de l'ancien régime. Le gouvernement de la Restauration y a ajouté le Conservatoire des Arts et Métiers; et M. Victor Duruy, voilà tantôt une trentaine d'années, l'École pratique des hautes études. Les Écoles d'Athènes et de Rome, où de jeunes professeurs et des archivistes paléographes se perfectionnent librement dans les connaissances nécessaires à l'exercice de leur futur métier, sont des « Écoles d'application » comme l'École des ponts et chaussées ou l'École du génie maritime.

Il y a également différens types d'Universités américaines. Il y a des Universités d'États, — comme l'Université de Virginie, par exemple, ou comme l'Université de Michigan (Ann Arbor), — qui sont indépendantes, sans doute, en ce sens qu'elles s'administrent souverainement elles-mêmes, mais dont l'indépendance est pourtant limitée en quelque mesure par les subventions qu'elles reçoivent de l'État de Michigan ou de Virginie. Deux des princi-

pales obligations qu'elles supportent sont d'admettre au bénéfice des études universitaires, sans examen préalable ni rétribution scolaire, et du seul titre de leur provenance, les élèves qui sortent des écoles supérieures, *high schools*, du Michigan ou de la Virginie; et de constituer, à côté de leur enseignement libéral, des enseignemens techniques: agronomique, par exemple, juridique ou médical. C'est ainsi que l'Université de Wisconsin, sur un budget de 400 000 dollars (un peu plus de 2 millions de francs) dont 280 000 sont fournis par l'État de Wisconsin, en consacre 78 000 à son « collège d'agriculture », 38 000 à son « école d'ingénieurs », 14 000 à son « école de droit » et 7 500 à son « collège de pharmacie. »

D'autres Universités, les plus anciennes, généralement, — comme Harvard, 1655; Yale, 1701; Columbia, 1754; Princeton, 1757, ou encore l'Université de Pensylvanie, — sont au contraire libres de toute obligation de ce genre. Elles ont commencé par être de simples collèges, tels que nous en avions autrefois, à Paris ou en province, — collège des Grassins, collège d'Harcourt, collège des Godrans, à Dijon, où Bossuet et le grand Condé firent leurs premières études; — et si je fais ces rapprochemens, c'est que, comme autrefois chez nous, une intention pieuse, une intention confessionnelle, si je puis ainsi dire, a présidé d'abord à la fondation de ces grands établissemens. Épiscopaux, presbytériens, baptistes ou quakers en ont fait les premiers frais, et quelques traces de l'ancienne origine s'y reconnaissent encore. Mais avec le temps, de nouveaux besoins, l'accroissement de la population étudiante, le progrès de la science, les ont enrichis de nouveaux organes; des instituts technologiques s'y sont ajoutés de nos jours, comme par exemple la *Sheffield Scientific School* de Yale; le caractère de l'enseignement a changé; et le petit collège est devenu une grande Université, qui ne compte pas moins de 85 professeurs ordinaires, 34 professeurs assistans, 27 instructeurs (*instructors, dozenten*) comme Harvard; — et dont la fortune, qui va d'ailleurs augmentant tous les jours, dépasse 60 millions de francs.

Enfin d'autres Universités, les plus récentes, sont peut-être, entre toutes, plus intéressantes : ce sont les Universités Cornell (Ithaque, dans l'État de New-York), Johns Hopkins (Baltimore), Leland Stanford (Californie), et l'Université de Chicago. Elles doivent leur existence à la générosité du fondateur dont elles

portent ordinairement le nom ; et, sous la haute surveillance d'un conseil d'administration qui ne dépend lui-même que des termes d'un testament ou d'une donation, elles sont maîtresses de leur budget, maîtresses de la matière de leur enseignement, et maîtresses du choix de leurs professeurs. Quelle raison aurais-je de dissimuler qu'en appuyant sur ces trois points je songe à nos Universités? qui seront tout ce que l'on voudra, mais non pas, à mon sens, des Universités, vraiment dignes de ce nom, aussi longtemps que les professeurs en seront choisis, nommés, appointés par l'État; et surtout aussi longtemps que les examens qu'elles feront passer seront des examens d'État, j'entends dont le programme sera déterminé par l'État, et dont les diplômes constitueront, pour ainsi parler, des titres d'État.

L'Université Johns Hopkins, qu'il est assez naturel que je prenne pour type, — puisque j'y parle, et qu'aussi bien c'est la seule encore que j'aie vue de mes yeux, — n'a que vingt et un ans d'existence, mais elle est depuis longtemps majeure. Quand le vieux Johns Hopkins fut mort en 1873, (c'était un quaker et un « roi des chemins de fer »), léguant à Baltimore 34 millions de francs pour la fondation d'un hôpital et d'une Université, les amis qu'il avait chargés de l'exécution de ses dernières volontés ne s'attardèrent pas à de longues discussions en ce qui concernait l'organisation de l'Université. Ils allèrent chercher au fond de la Californie, où il exerçait alors les fonctions de président de l'Université, un ancien professeur de géographie physique et politique à l'Université d'Yale — M. Daniel C. Gilman — qui s'était fait depuis longtemps en Amérique une grande réputation d'administrateur et surtout d'organisateur; — et ils s'en remirent entièrement à lui.

Avec la netteté de coup d'œil et la rapidité de décision qui le caractérisent, — et qui en font un homme tout à fait éminent, même en Amérique, où ces qualités ne sont pas plus communes qu'en Europe, et le sont même peut-être moins, — M. D. C. Gilman comprit que l'occasion était unique. Il vit que, dans une ville comme Baltimore, si seulement on avait le bon sens de ne rien donner au vain luxe des édifices, non plus qu'à la gloriole de copier de loin Yale ou Harvard, on pouvait réaliser un type d'Université tel que l'Amérique n'en avait pas encore ; et il se mit résolument à l'œuvre. On n'avait pas le moyen d'organiser de facultés de médecine ou de droit, ni de théologie ; on s'en passa ; et l'Université

Johns Hopkins ne se composa tout d'abord que d'une faculté de philosophie. C'est le nom sous lequel, aux États-Unis comme en Allemagne, on confond ensemble ce que nous distinguons en facultés des lettres et des sciences. Langues anciennes, c'est-à-dire hébreu, sanscrit, grec et latin; — langues modernes : anglais, allemand, français, italien, espagnol; — histoire, économie politique, philosophie, d'une part; et, d'autre part, sciences mathématiques, physique et chimie, géologie, histoire naturelle, biologie, pathologie, tel fut donc le programme de l'Université naissante. Des « laboratoires » et des « séminaires » en furent les organes. La diffusion des méthodes en devint promptement le principal objet. Et les « résultats » ne se firent pas attendre, si, depuis vingt et un ans qu'elle existe, l'Université Johns Hopkins, à elle seule, n'a pas donné moins d'une centaine de professeurs aux autres Universités d'Amérique. Elle est devenue comme une espèce d'École normale où se recrute le personnel de l'enseignement supérieur. Et c'est une preuve, s'il en fallait une, que les diplômes, les titres et les grades, sous le régime de la liberté, valent exactement ce que valent eux-mêmes les jurys qui les délivrent et l'idée qu'ils ont su donner d'eux. L'estampille de l'État de Maryland ou le patronage officiel du gouvernement de Washington n'ajouterait certainement rien au prestige de l'Université Johns Hopkins; et je dirais « qu'elle ne doit qu'à elle seule toute sa renommée », — si ce n'était faire trop de tort à M. D. C. Gilman.

Elle est en effet ce que M. D. C. Gilman a voulu qu'elle fût; et ce n'est pas assez de dire qu'il est le « président » de ce grand corps, il en est vraiment l'âme. On ne saurait, comment dirai-je? non pas cacher, et encore moins dissimuler, mais envelopper sous une plus séduisante affabilité de manières une fermeté de caractère plus rare, ni mettre une plus féconde ingéniosité de ressources au service d'idées plus nettes, plus arrêtées, — et plus larges. Je voudrais pouvoir ici traduire et reproduire en entier le *Discours d'ouverture* (*Opening address*) qu'il prononçait il y a quatre ans, en 1893, à Chicago, pour l'inauguration du *Congrès d'Enseignement supérieur*. « La première fonction d'une Université, y disait-il, est la conservation de la connaissance : *the conservation of knowledge* »; et d'un mot, on ne saurait faire plus clairement entendre que la condition même du progrès scientifique est le respect de la tradition. « La seconde fonction d'une Université, disait encore M. Gilman, est d'étendre ou de reculer les

bornes de la connaissance humaine : *to extend the bounds of human knowledge* » ; et tout de suite, en effet, c'est la générosité de cette ambition qui, parmi toutes les autres Universités d'Amérique, a caractérisé Johns Hopkins. Et la « troisième fonction d'une Université, ajoutait-il, est de répandre la connaissance, *to disseminate knowledge* » ; et en effet ce n'est pas pour nous, mais pour les transmettre, que nous avons hérité du trésor de la tradition ou des acquisitions de l'expérience ; et c'est bien à quoi l'on s'efforce ici. Par des publications, par des « lectures », par des « articles » de *Revues* ou de *Magazines*, par des communications avec la presse, *letters to the daily press*, M. D. C. Gilman a voulu que l'Université Johns Hopkins gardât toujours le contact de l'opinion ; et il semble qu'il y ait pleinement réussi. Nous nous faisons en France une idée plus mystique et plus pratique à la fois de la science : plus pratique, je veux dire que beaucoup de nos jeunes gens n'y voient guère qu'une matière d'examen ou une occasion de diplômes ; et plus mystique, si nous affectons trop souvent de craindre, en la répandant, de la « vulgariser ».

Un détail d'organisation m'a plus particulièrement frappé à Johns Hopkins, et d'autant que je le crois imité de l'organisation de notre École pratique des hautes études. C'est qu'il n'y a point ici, comme dans nos Universités, — donnons-leur ce nom puisqu'il les flatte, — quatre ou cinq professeurs pour enseigner, je suppose, la littérature latine ou anglaise, égaux en titres, égaux en droits, et à peine dépendant même de leur doyen, mais un seul, qui est le chef responsable de son « département, » et qui en répartit la tâche commune entre ses associés, assistans, « instructeurs » et « lecteurs », dont le nombre varie avec les besoins du service et les ressources de l'Université. Je ne conçois pas de meilleur moyen, plus simple ni plus sûr, d'imprimer aux études en tout genre une féconde unité de direction. Tandis qu'en effet, chez nous, à la Sorbonne, par exemple, un professeur enseigne « la poésie française », un autre « l'éloquence française », et un troisième, depuis quelques années, « la littérature dramatique », — ce qui les expose à couper en trois, pour s'en partager les morceaux, l'auteur du *Cid* ou celui de *Tartufe*, — et ce qui divise nécessairement leur effort ; il n'y a point au contraire ici d'effort perdu, parce qu'il n'y a point de double emploi, ni de « frottement », et encore moins de divisions. Le président de l'Université choisit ses collaborateurs, d'accord avec les professeurs titulaires ; il leur

indique, en termes généraux, ce que doit être à ses yeux le département dont il les charge; et c'est alors à eux, sous leur seule responsabilité, de savoir l'organiser. Les récentes Universités américaines ont toutes adopté ce système; les anciennes sont en train de se l'approprier; et puisque enfin c'est de nous, et non pas de l'Allemagne qu'on a cru devoir l'imiter, pourquoi ne le reprendrions-nous pas (1)?

L'unique inconvénient qu'il présente c'est de paraître d'abord moins propre à l'enseignement de la « littérature » qu'à l'enseignement de la « philologie ». On conçoit en effet sans peine qu'un seul homme, tout en se faisant du provençal ou du portugais une spécialité, puisse avoir néanmoins une égale compétence dans toutes les parties de la « philologie romane ». Il y en a sans doute moins en Amérique, et en France même, ou ailleurs, qui connaissent également et à fond les trois grandes littératures romanes, disons les quatre : la provençale, la française, l'italienne et l'espagnole. Mais on a prévu le danger à Johns Hopkins, et le chef du département de *Romance languages*, M. A. Marshall Elliott, a posé en principe qu'il y aurait trois grandes divisions dans son département: la première où l'on ne s'occuperait que de « philologie », la seconde où ne l'on s'occuperait que de « littérature », et la troisième où l'on étudierait « les rapports de la littérature et de la philologie » : *a purely linguistic, a purely literary, and a composite group which is intended to unite the first two* ». Si l'on a donc un peu penché jusqu'à présent du côté de la « philologie, » on n'a pas cependant tout à fait négligé la littérature. Ma présence ici en est la preuve. Et à ce propos, je m'aperçois, quoiqu'un peu tard, que je n'ai pas dit encore dans quelles conditions je suis venu faire cette « campagne ». Il faut pourtant les préciser, quand ce ne serait, premièrement, que pour l'apprendre à ceux de nos journalistes qui, — toujours prêts à renseigner le public sur ce qu'ils ignorent profondément, — m'ont représenté, courant de ville en ville, sous la conduite d'un *impresario*, à la façon d'une actrice en tournée, ce qui est vraiment trop flatteur pour moi; et puis, pour que l'on entende bien

(1) On remarquera qu'au Collège de France et à l'École normale supérieure on n'a pas commis la même maladresse; et un professeur qui voudrait y traiter de la littérature française du XVIIe siècle en général, n'en serait point empêché par cette considération que Pascal appartient à un de ses collègues et Racine à un autre. A la Sorbonne, il lui resterait Chapelain et Scarron, l'auteur de *la Pucelle* et celui du *Virgile travesti*.

la nature de ces fondations qui servent en Amérique à compléter l'organisation des Universités.

C'est donc avec l'intention de perpétuer la mémoire d'un fils qu'ils ont perdu tout jeune encore, âgé de huit ans seulement, que M. et Mme L. Turnbull ont offert à l'Université Johns Hopkins une somme considérable pour le revenu en être annuellement employé à faire les frais d'une série de conférences. Ces conférences doivent toujours avoir pour sujet l'histoire de la poésie (1). De concert avec eux, car ils vivent toujours, — et, détail qui vaut bien la peine qu'on le note, ces généreux donateurs ont encore quatre enfans vivans, — le conseil d'administration, ou plutôt le président du Conseil de l'Université, décide chaque année du choix d'un conférencier. Celui-ci d'ailleurs demeure entièrement maître

(1) Je crois devoir ici reproduire textuellement, pour l'édification du lecteur français, les termes de la fondation Turnbull et de la délibération du Conseil qui l'a acceptée pour l'Université.

« Dans la réunion des membres du Conseil d'administration de l'Université Johns Hopkins, en date du 6 mai 1889, il a été donné lecture de la lettre suivante :

« Messieurs,

« Mme Turnbull et moi-même, en mémoire de notre fils bien-aimé, Percy Grœme « Turnbull, né le 28 mai 1878 et mort le 12 février 1887, désirons instituer, auprès « de l'Université Johns Hopkins, une série de lectures (*lectureship*), consacrées à « la poésie.

« A cette intention, et si la proposition vous en paraît acceptable, nous nous « engageons à donner tous les ans, le 28 mai, une somme de ... dollars, notre « vie durant ou celle du survivant d'entre nous, et en outre ledit survivant se pro- « pose, s'il le peut, de léguer à l'Université une somme de ... dollars sous les « conditions ci-après :

« 1° Cette somme annuelle, donnée par nous, ou le revenu de la somme léguée « par le survivant, seront consacrés aux honoraires d'un conférencier qui sera choisi « tous les ans, par le président de l'Université, parmi les auteurs, écrivains, pro- « fesseurs d'Amérique ou d'Europe, dûment qualifiés, qui voudront bien consentir « à donner une série de « lectures » dans les termes de notre fondation ;

« 2° Chacune des séries de « lectures » qui aura lieu en conséquence de notre « fondation devra contenir une reconnaissance explicite de Dieu comme source de « toute vérité, de toute beauté et de tout amour, ainsi qu'une affirmation formelle « de ce principe qu'en aucun art on ne saurait rien produire de durable qui ne soit « empreint du caractère de la plus pure moralité ;

« 3° La fondation sera désignée du nom de *Percy Turnbull Memorial;* et une « plaque commémorative sera fixée au mur de la salle où les Conférences auront « lieu.

« Si vous croyez pouvoir accepter ces conditions, je suis prêt à faire aux mains de « votre trésorier, dès le 28 du présent mois, le versement du premier terme annuel.

« J'ai l'honneur d'être... *Signé :* LAURENCE TURNBULL. »

La résolution suivante a été adoptée :

RÉSOLUTION : La proposition de M. et Mme Turnbull est acceptée avec reconnaissance, aux conditions sus-énoncées, et le Président est prié de transmettre par écrit aux généreux donateurs les remerciemens du Conseil de l'Université. »

de son sujet. C'est ainsi que M. R. C. Jebb, professeur de grec à l'Université de Cambridge (Angleterre), a fait en 1892 huit conférences sur la *Poésie grecque classique;* et M. C. E. Norton, professeur à l'Université Harvard (Cambridge, Massachusetts) en a fait six en 1894 sur *Dante.* Si j'avais choisi d'en faire six ou huit sur *Victor Hugo* par exemple, au lieu d'en faire neuf sur la *Poésie française* en général, il ne dépendait que de moi. Et l'année prochaine, ou plus tard, quelque professeur d'une Université d'Allemagne en fera s'il le veut, en allemand, six ou huit sur *Gœthe,* ou sur le *Romantisme allemand.* La seule condition qui soit exigée du conférencier, et dont on dira qu'elle est bien « américaine », mais qui n'en est pas moins facile, et bonne même à remplir, est de ne pas affecter le matérialisme et de ne pas séparer l'art d'avec la morale. Le lecteur peut penser qu'en ce qui me regarde, comme adversaire de la théorie de l'art pour l'art, ou comme ennemi théorique et idéal, mais personnel et convaincu, de Baudelaire et de Verlaine, je n'ai pas eu de peine à y souscrire.

Est-ce que nous ne tirerons pas une leçon, ou une indication de là? On essaie chez nous, depuis quelques années, de provoquer les particuliers à faire dans nos Universités de semblables fondations, et on a l'air, en vérité, de croire qu'il y suffira de l'amour de la gloire! C'est trop compter sur la vanité française, et mal connaître la nature humaine. Un fondateur veut avoir des motifs de fonder quelque chose; et ne me suis-je pas laissé dire que l'Université de Chicago n'existerait pas si l'on n'en avait voulu faire un centre de propagande baptiste? Princeton est avant tout une université presbytérienne; et ai-je besoin de dire quelle intention a présidé à des fondations comme celle de l'Université catholique de Washington? Mais, à des fondations de ce genre, on opposerait chez nous d'insurmontables difficultés, difficultés administratives et difficultés politiques, au nom de la « liberté de conscience », laquelle consiste, ainsi qu'on le sait, à étouffer la voix de ceux qui ne pensent pas comme nous. Et, à ce propos, je me rappelle que, l'an dernier, ç'a été toute une affaire que d'autoriser l'Académie française à recevoir un legs destiné par le testateur à récompenser un ouvrage « moral », dont il avait stipulé que les conclusions devraient être « spiritualistes » ou même, si j'ai bonne mémoire, « catholiques ». Le Conseil d'État fut sur le point de s'en signer d'horreur!

Il faudrait cependant savoir que, si la vanité peut quelquefois

nous arracher un « pourboire », nous ne faisons vraiment de sacrifices qu'à nos idées, ou à nos intérêts. Offrez donc comme en Amérique, ou laissez seulement aux donateurs et aux testateurs que vous appelez à la gloire de soutenir vos Universités, l'espérance qu'on défendra pour eux, après leur mort, les idées qui leur ont été chères; et je ne doute pas que, comme en Amérique, vous ne les voyiez se multiplier. Qui trouverait mauvais que l'on fondât par exemple en Sorbonne une chaire d'apologétique, dont l'existence ne serait pas inutile à l'intelligence de Pascal et de Bossuet, de Fénelon et de Bourdaloue, que dis-je! de Voltaire même et d'Ernest Renan; et qui croira qu'elle y fût plus déplacée qu'une chaire d'histoire de la Révolution française?

De dire en terminant quelle est exactement la valeur de l'enseignement des Universités d'Amérique, c'est une imprudence ou une impertinence que je ne commettrai point. Il y faudrait une longue enquête. Je vois bien qu'il y a des chances pour que les Universités d'État soient en réalité des écoles professionnelles, du genre de notre *Institut agronomique*, ou de notre *École centrale*, ou peut-être même de nos *Écoles d'Arts et Métiers*. On ne les a point créées, selon toute apparence, et les États ne les subventionnent point pour qu'on y entretienne, comme dans un sanctuaire, le culte désintéressé de la science, mais pour former des citoyens utiles.

Je me doute aussi qu'avec leurs 2000, 3000, 4000 étudians, les Universités qui furent jadis de simples « collèges » retiennent toujours quelque chose de leur première origine. En Amérique, le niveau moyen de l'enseignement secondaire est sensiblement moins élevé qu'en France ; il l'est ailleurs ; et je me rappelle avoir observé que jusqu'en Suisse, dans les cantons de langue française, beaucoup de matières sont réservées à l'Université qui s'enseignent chez nous dans les lycées : mathématiques supérieures, rhétorique, philosophie. C'est ainsi, qu'à en croire du moins les programmes que j'ai sous les yeux, les deux premières années d'études à Yale, ou même à Harvard, me semblent correspondre à nos classes de « rhétorique supérieure » et de « philosophie ».

Il n'y a donc, à proprement parler, que les Universités de création récente qui soient en Amérique de vraies et pleines institutions d'enseignement supérieur. L'accès en est assez difficile, et ici, à Johns Hopkins, le candidat étudiant doit passer un exa-

men dont les matières sont : les mathématiques (arithmétique, algèbre, géométrie plane et dans l'espace, trigonométrie rectiligne, géométrie analytique); le latin, le grec, le français et l'allemand, l'anglais, l'histoire (histoire grecque, histoire romaine, histoire d'Angleterre, histoire des États-Unis, géographie), et les élémens de la géographie physique, de la botanique et de la chimie. On a d'ailleurs la faculté, dans ce programme d'examen, de substituer l'un à l'autre le grec ou les mathématiques... Je n'en puis dire davantage, et, je le répète, il y aurait de l'impertinence de ma part à vouloir évaluer la solidité des connaissances dont les candidats font preuve même dans ce premier examen. Comment le pourrais-je, s'il me serait bien difficile de dire avec exactitude quelle est la valeur de nos bacheliers; et Dieu sait combien, moi qui écris, j'en ai pourtant autrefois fabriqué!

Si d'ailleurs j'ai cru devoir m'étendre sur cette question des Universités américaines, c'est que je n'ai pas de meilleur moyen de les remercier de leur accueil que de contribuer à les faire mieux connaître; et puis, de tout ce que je vois, de tout ce que j'entends, de tout ce que je lis, c'est qu'il me semble qu'une autre leçon encore se dégage pour nous. Me permettra-t-on, pour l'exprimer clairement, d'appeler le barbarisme à mon aide? Il me semble donc que, par l'intermédiaire de ces grandes Universités, toute une partie de l'Amérique est en train de *s'aristocratiser*. Tandis qu'en France, avec notre « enseignement moderne », avec la « spécialisation de nos licences », avec l' « esprit de régionalisme » que nous essayons d'inoculer à nos Universités, nous diminuons la part de l'instruction générale; on s'efforce, tout au contraire, en Amérique, de l'étendre, de l'accroître, et de la consolider. Tandis que nous nous détachons insensiblement de nos traditions, les Américains, — qui ne se consolent pas de n'avoir pas une histoire plusieurs fois séculaire, — essaient précisément de se rattacher aux traditions que nous abandonnons. « Histoire des institutions grecques » ou « Critique des livres de l'Ancien Testament », ils se font comme qui dirait un passé intellectuel de tout ce que nous affectons de regarder comme inutile ou suranné. Et si peut-être les programmes de leurs Universités ne tiennent pas toutes leurs promesses, outre qu'il en est souvent ainsi des nôtres, il n'importe, et ce sont les tendances qu'il faut considérer. Les tendances universitaires en Amérique vont à con-

stituer dans cette grande démocratie une aristocratie de l'intelligence, et, ce qui est presque ironique, de cette forme d'intelligence que nous avons le tort ou plutôt la sottise, nous, triples Bouvards et Pécuchets que nous sommes, de redouter comme la plus hostile aux progrès de la démocratie.

III

Baltimore, 4 avril. — Avant d'entrer dans ma « grande semaine », — c'est-à-dire de « fonctionner », pendant huit jours, de deux jours l'un à Baltimore et le lendemain à Bryn Mawr, qui en est éloignée d'environ quarante lieues, — je voudrais consigner quelques réflexions. Ce qui me le rend assez difficile, c'est que ce qu'il y a d'original ou de « local » ici, et que de loin en loin je crois voir apparaître dans un geste ou dans un regard, y est toujours mêlé, comme à New-York, d'une apparence de cosmopolitisme. Si je veux faire un petit crayon du professeur A..., que j'avais cru d'abord Américain, ou pour le moins Anglais, on m'apprend qu'il est Allemand ; et ce n'est pas l'Allemagne que je suis venu chercher en Amérique. Dans les allures, dans la physionomie, dans le langage de Mrs. B... quelque chose de décidé, de net et d'énergique m'a frappé, mais il paraît qu'elle est d'origine française. Et comment noterais-je ce que j'ai cru discerner d'américain dans les manières de M. C... s'il passe un peu plus de la moitié de l'année en Europe, à Paris ou en Suisse? Un autre me demande ce que je pense de Baltimore ; je le lui dis ; nous entrons en confiance ; nous causons ; je l'interroge ; il me répond ; c'était un Russe! Il y a aussi des Italiens, il y a des Grecs, — avec des barbes... assyriennes et des voix de tonnerre ; — il y a des Israélites, parmi lesquels, en vérité, je suis embarrassé de rencontrer un Américain, né en Amérique, de parens Américains ; et n'a-t-on pas calculé que des dix-sept ou dix-huit cent mille habitans de Chicago, s'il y en avait un sur trois qui fût né sur le sol d'Amérique, — non pas même à Chicago, ni dans l'Illinois, ni dans l'ouest, mais en Amérique, — c'était beaucoup? *I nunc*, allons maintenant, et parlons après cela des caractères des races! Sans compter que tous ou presque tous, ils ont voyagé, couru le monde ; ils connaissent la France, ils connaissent Paris, ils y ont passé des mois ou des années ; ils connaissent Rome et Florence.

Non, évidemment, pas plus ici qu'en Europe la « race » n'a

l'importance qu'on lui donne ; ou plutôt, ce sont les habitudes, c'est la civilisation, c'est l'histoire qui font les « races » ; et dans notre monde moderne, des deux côtés de l'Atlantique, si les économistes peuvent dire que le mouvement universel agit dans le sens de l' « égalisation des fortunes », ce qui est encore bien plus vrai c'est qu'il tend à l'effacement de toutes les particularités qui ne sont pas individuelles. Un Anglais ou un Américain ne diffère pas physiologiquement ni moralement d'un Français ou d'un Allemand ; il n'en diffère qu'historiquement, pour avoir hérité d'une civilisation différente et, — grâce à la facilité des communications et des échanges, grâce au développement de l'industrie, grâce à l'internationalisme de la science et à la solidarité des intérêts, — toutes ces différences elles-mêmes se ramènent à des différences de temps ou de moment. Les Américains sont plus jeunes que nous, et cela se voit tout d'abord dans leur curiosité de savoir ce que nous pensons d'eux.

Ils me paraissent aussi moins « compliqués », je ne dis pas moins subtils ; et j'entends par là que, ce qu'ils sont, ils le sont en tout plus naïvement, plus franchement, plus hardiment que nous. On est ici ce que l'on est, et comme on l'est par décision ou par choix, on ne s'en cache point. Mrs T..., très intelligente et très froide, est une « jolie femme », qui a voulu l'être ; qui l'est ; et elle remplit consciencieusement son rôle de jolie femme, lequel n'est pas du tout, comme on pourrait croire à Paris, d'attirer les hommages, mais de mettre en valeur l'éclat de sa beauté, pour la joie des yeux de ses compatriotes et l'honneur de sa ville natale. Si donc elle me dit, en excellent français, que « mes conférences vont ramener à Baltimore les beaux jours de la préciosité », ce n'est pas seulement que la *Chanson de Roland* ou la *Légende des siècles* l'intéressent fort peu, mais c'est tout simplement que l'ironie polie convient à son genre de beauté. Une autre, qui aime les lettres, qui écrit elle-même, qui fait des vers, qui collabore à de jeunes *Revues*, qui a fait de ses goûts de littérature et d'art le principal intérêt de sa vie, ne s'en cache pas davantage ; et personne autour d'elle n'a l'idée de s'en étonner. C'est son goût ; elle a le droit de l'avoir.

On ne s'étonne pas davantage que les femmes, comme les hommes, aient leurs « clubs, » où elles se réunissent pour y luncher, pour y causer des choses qui les intéressent, de chiffons,

de ménage, de cuisine, pour y échanger leurs idées, et au besoin, quand elles sont philosophes, « pour y commenter le livre de *Job* considéré comme exemplaire des misères de l'humanité. » Miss K... est fière, et à juste raison, d'avoir appris aux dames de Baltimore, qui l'avaient, paraît-il, un peu oubliée, l'importance de la cuisine; et aussi de leur avoir conquis sur les écoles un droit de haute inspection dont le premier résultat a été d'obtenir que les salles de classe fussent balayées plus de trois fois l'an. Elle est naturellement « féministe », et je ne serais pas étonné qu'elle rêvât d'électorat politique. Miss G... aussi est féministe à sa manière, et d'une manière que l'emploi qu'elle fait de sa grande fortune a rendue singulièrement efficace. C'est elle dont la générosité a permis à l'Université Johns Hopkins de compléter l'organisation de sa faculté de médecine, et elle n'y a mis qu'une condition, c'est à savoir que les femmes seraient admises à y prendre leurs grades. Elle est encore la bienfaitrice de ce grand collège féminin de Bryn Mawr où j'irai parler après-demain. Elle a fondé à Baltimore même une école, *Bryn Mawr School*, préparatoire à ce collège. Elle s'occupe en même temps de vingt autres affaires, qui sont de grandes affaires, et qu'elle dirige avec une lucidité d'esprit, une fermeté de caractère, et une énergie de résolution admirables. Cela encore paraît ici tout naturel. Une femme s'appartient à elle-même. On n'exige point d'elle, comme chez nous, qu'elle tienne pour ainsi dire quatre ou cinq personnages ensemble. Les préjugés ne l'obligent point de dissimuler ses aptitudes ou de déguiser ses goûts. Elle a le droit d'être elle-même, et, comme on le voit, elle en use.

Il y a sans doute quelque rapport entre cette liberté d'être soi-même et je ne sais quelle indépendance de notre personne à l'égard « des airs, des eaux et des lieux », à l'égard des habitudes dont nous nous faisons en Europe comme autant de liens, et généralement à l'égard de l' « ambiance » physique ou morale. *Omnia mecum porto*, disait un sage de l'antiquité : l'Américain ressemble à ce sage. Baltimore, je l'ai noté, est une ville de « résidence », une ville où l'on est déjà moins mobilisable, en quelque sorte, et plus attaché, plus ancré qu'à New-York. On n'y campe point; on y habite; et la maison même y a l'air enfoncée plus profondément en terre. Cependant, s'il le fallait, on sent, et à n'en point douter, que l'habitant, avec plus de facilité que nous n'allons de Paris à Saint Germain, transporterait, dois-je dire son *home?* mais en tout cas

son domicile, ses habitudes et sa vie à Saint-Louis ou à Chicago. Et la raison n'en est pas un besoin de changement, une impatience d'être aux mêmes lieux, une inquiétude, une agitation qui ne saurait se fixer, mais, à mon avis, la confiance qu'il a d'être et de se retrouver partout le même, et lui-même. La personnalité d'un vrai Américain lui est intérieure. Il est chez lui partout comme étant partout lui. Le déplacement, qui nous aide, nous, à nous fuir, lui procure, à lui, la sensation de son identité. Preuve encore de jeunesse et de force! Il vieillira, sans doute; et déjà, je n'ai pas de peine à me rendre compte que, si je m'enfonçais dans l'Ouest, chaque tour de roue m'emporterait d'un monde plus vieux vers un monde plus nouveau. Mais, en attendant, et ici même, où l'on respire pourtant un peu d'histoire, c'est bien ce qui les distingue de nous. Ils sont plus jeunes! et ne serait-ce pas précisément ce que n'aiment pas en eux quelques observateurs?

Je ne voudrais pas abuser de la métaphore, et je n'ai garde de rapporter toutes mes impressions à cette « jeunesse » du peuple américain. Ce serait trop facile! et, comme tout ce qui est si facile, plus spécieux que vrai. Un Irlandais, un Allemand, apportent en Amérique le tempérament qu'une longue hérédité leur a fait. Mais les circonstances mêmes au milieu desquelles ils se trouvent jetés sont telles qu'il leur faut s'y adapter promptement; et une sélection un peu brutale a vite fait d' « américaniser » ceux qu'elle n'élimine pas.

On s'explique par là qu'ils aient à la fois beaucoup d'orgueil, et peu de vanité. C'est que non seulement ils sont ce qu'ils sont, mais ils ne sont que ce qu'ils sont. Un prêtre allemand, que je ne connais point, m'a l'autre jour abordé dans la rue pour me faire des plaintes sur la condition des ouvriers américains, et me dire en substance qu'en Amérique pas plus qu'en Europe la liberté n'avait résolu la question sociale. Je l'en ai cru très aisément. Mais il oubliait deux points : c'est qu'ici la concurrence est la « règle du jeu » pour ainsi parler; la convention qu'on a souscrite en s'embarquant pour l'Amérique, je dirais presque en naissant; et puis il oubliait que l'âpreté de cette concurrence a des compensations qu'on ne trouve point ailleurs. Les distinctions qui s'établissent ici entre les hommes sont solides, elles sont réelles, ne dépendent pas ou dépendent bien moins qu'en Europe d'aucun caprice ou aucun arbitraire. Il y a bien des « dames coloniales », il n'y a point de vieille aristocratie. Il y a d'énormes fortunes,

il n'y a point de « classes dirigeantes ». Il y a des professeurs, des médecins, des avocats, il n'y a point de « professions libérales ». Un médecin est un homme qui en soigne d'autres, comme un tapissier est un homme qui les meuble. Un homme riche est un homme riche, qui peut beaucoup, comme en tous lieux, mais qui ne peut que ce que peut son argent; et un homme instruit ne vaut que l'idée qu'il donne de son mérite. Il en résulte que chacun se sent l'unique ouvrier de son propre sort, l'artisan de ses destinées, et ne s'en prend généralement qu'à lui de son échec... Et ces observations ont le tort d'être trop générales; et ce qu'elles peuvent avoir de vrai se modifie tous les jours; et dans quinze jours, dans un mois je ne les reconnaîtrai plus moi-même. Mais si j'en consigne d'autres, et qui aient l'air de les contredire, je commence pourtant à croire qu'elles reviendront toutes à ceci, qu'y ayant plus de jeunesse en Amérique, la civilisation, le pays, le climat même y étant plus neufs, on respire plus largement, on se meut plus librement, on vit plus indépendamment qu'ailleurs. C'est un privilège de l'âge : l'avenir dira s'il peut se transformer en un caractère de race; et ce que l'expérience américaine aura valu de gain ou de perte à l'ancienne humanité.

De Baltimore à Bryn Mawr, 6 avril. — Lorsque la très aimable et très énergique personne, — en Amérique, l'un n'empêche pas l'autre, — miss M. Carey Thomas, qui dirige le collège féminin de Bryn Mawr, est venue me demander d'y faire quelques conférences, mon premier mouvement, le mauvais, a été de refuser, et le second de ne pas accepter. Sans doute, j'étais un peu inquiet de savoir ce que je dirais à ces grandes filles, étant ainsi pris à l'improviste, et ayant une invincible horreur de faire deux fois la même conférence. Le temps aussi me manquait, et les livres. Mais, en causant avec miss Thomas, elle m'a dit qu'en ce moment un grand nombre de ses étudiantes se montraient extrêmement curieuses de biologie! L'occasion m'a paru propice de faire un peu de propagande évolutionniste, et là-dessus j'ai disposé mon plan.

Si donc il y avait, dans l'histoire de la littérature française, un genre, mais un genre bien caractérisé, une « espèce franche », que l'on ne pût confondre avec aucune autre; si ce genre, apparu dans l'histoire à un moment précis, avait accompli son évolution

historique, et, — puisque je fais tant que de le personnifier, — s'il était mort; si enfin en mourant il nous avait légué des chefs-d'œuvre, et que ces chefs-d'œuvre fussent universellement reconnus pour les monumens du génie français ; c'est le sujet qu'il me faudrait. Mais, tout justement, un tel genre existe, et c'est la tragédie française. Je parlerai tout à l'heure à Bryn Mawr de l'*Évolution de la tragédie française*.

Assurément, trois conférences n'épuiseront pas les promesses de ce titre, et ne les rempliront même pas. Elles y répondront toutefois, si je puis mettre en lumière la loi de cette évolution, et je crois que je le pourrai, parce qu'elle est en effet très simple. On fait du grec à Bryn Mawr ; il y a même deux chaires de grec ; je pourrai donc rappeler le mot d'Aristote sur la tragédie grecque : « Après s'être essayée dans bien des directions, la tragédie se fixa quand elle eut reconnu sa vraie nature » ; — et elle en mourut. C'est à peu près l'histoire de notre tragédie française. Elle a reconnu sa « vraie nature », dans l'œuvre de Corneille, dans le *Cid* et dans *Polyeucte*, et je le montrerai dans une première leçon. Elle était lyrique et romanesque avant Corneille : lyrique, c'est-à-dire que le poète y représentait moins les événemens de la légende ou de l'histoire selon leur vrai caractère qu'il n'y exprimait l'émotion dont ces événemens l'avaient agité lui-même; et romanesque, c'est-à-dire que les événemens ne s'y enchaînaient point sous la loi de la nécessité. En d'autres termes, c'est dans les chefs-d'œuvre de Corneille que la tragédie s'est déterminée ou constituée comme genre, en se distinguant des genres voisins, et comme en épurant sa définition ou sa notion de tout ce qui ne tendait pas à la réalisation de son objet. Elle s'est rendue « dramatique » en se conformant à la loi du théâtre, qui est de nous montrer des volontés en lutte contre elles-mêmes, ou contre d'autres, ou contre les circonstances; elle s'est rendue « tragique » en donnant à cette lutte le cœur humain pour théâtre; elle s'est rendue « poétique » en ne proposant d'alternative à ce combat de la volonté que de triompher ou de mourir. Et *le Cid*, *Horace*, *Polyeucte*, *Rodogune* en seront des exemples assez éloquens.

Je n'aurai pas non plus de peine à la montrer marquée des mêmes caractères dans *Andromaque*, dans *Britannicus* ou dans *Iphigénie*. Mais, puisque la détermination du genre n'est pas encore tout à fait achevée dans les chefs-d'œuvre de Corneille, et qu'aussi

bien Corneille lui-même s'est perdu dans ses dernières œuvres, puisque surtout il y a compromis le vrai caractère de la tragédie en le confondant avec celui du mélodrame historique, j'insisterai sur ce que j'ai souvent appelé le « naturalisme » de la tragédie de Racine, et j'y ferai voir, avec la raison de sa profondeur, le secret de sa puissance, et la promesse de son éternité. D'éternelles Hermione seront abandonnées et trahies par d'éternels Pyrrhus, qu'elles ne cesseront pas d'aimer, et qu'elles tueront plutôt que de le laisser passer aux bras d'une autre femme. D'éternelles Iphigénie seront sacrifiées par d'éternels Agamemnon, leur père, à de funestes ambitions de fortune, d'honneurs ou de gloire. Mais comme c'est ici la perfection de la tragédie, sa victoire donne en quelque sorte le signal ou l'avertissement de sa décadence prochaine. Elle va périr de l'exagération même de son propre principe qui sera, pour l'avoir voulue trop générale, de se représenter la beauté comme « de l'eau pure, qui ne doit point avoir de saveur particulière. » C'est un mot de Winckelmann, à l'occasion, je crois, de l'Apollon du Belvédère, et il me permettra de faire un rapprochement instructif entre les destinées de la tragédie humaine, et celles de la sculpture grecque, ou de la peinture italienne.

Mais, de plus, et par un phénomène bien digne d'attention, ce qui achève de désorganiser notre tragédie, c'est que les circonstances réintroduisent dans sa notion ce qu'on en avait expulsé pour la constituer. Ce sera ma troisième leçon et, — comme je ne pense pas que l'on connaisse beaucoup le vieux Crébillon à Bryn Mawr, et que je ne vois pas de raisons pour qu'on l'y connaisse, ni que j'y aide, — Voltaire me suffira, son *Œdipe*, sa *Zaïre*, son américaine *Alzire*. Rien n'est plus « noble », et plus « décoloré ». La tirade y abonde :

Grand Dieu, j'ai combattu soixante ans pour ta gloire...

et la fausse éloquence, et le faux lyrisme par conséquent. Mais le hasard surtout ou la fortune y jouent le premier rôle, c'est-à-dire l'arbitraire ou le « romanesque ». Le hasard a voulu qu'Orosmane s'éprît de Zaïre, *unam ex multis;* le hasard a voulu que le père de Zaïre fût depuis des années le captif d'Orosmane ; le hasard a voulu qu'on l'envoyât racheter au moment même où Zaïre allait épouser Orosmane ; le hasard a voulu que son libérateur fût son fils et le frère de Zaïre ; et le hasard enfin

a voulu qu'Orosmane, prenant ce frère pour un amant, assassinât Zaïre. C'est ce qu'on appelle un roman, et comme l'a dit Corneille « la réduction de la tragédie au roman est la pierre de touche qui sert à distinguer les actions nécessaires d'avec les vraisemblables. » Il n'y a pas d' « actions nécessaires » dans la tragédie de Voltaire; on pourrait même prétendre qu'il n'y en a pas de vraisemblables. La tragédie retourne ainsi à ses origines : c'est un genre ou une espèce » qui n'a duré qu'un temps, le temps que les conditions de « milieu » l'ont favorisée. Et, ce qui complète la démonstration, elle ne meurt pas, à proprement parler, elle se transforme : sa ressemblance est frappante maintenant avec ce qu'elle était avant d'être « la tragédie, » quand elle était la « tragi-comédie » ; et comme une observation juste va toujours bien au delà des faits qu'elle essayait d'expliquer, celle-ci nous aide à concevoir ce qu'il y a de commun, non seulement entre le drame d'Hugo et la tragédie de Voltaire, mais, de plus, ce qu'il y a de commun aussi entre le drame romantique et la tragi-comédie du temps de Louis XIII, de Mairet et de Rotrou.

Bryn Mawr, 8 avril. — On ne saurait imaginer de « collège » mieux situé que celui de Bryn Mawr, en pleine campagne, « sur le penchant d'une verte colline », de plusieurs collines même, et avec des horizons « faits à souhait pour le plaisir des yeux. » Les vastes bâtimens qui le composent me donnent une impression de solidité que je n'avais pas encore éprouvée. C'est un collège d'études supérieures, une véritable Université de femmes. On y apprend le latin et le grec, le sanscrit et l'hébreu, la physiologie comparée, les mathématiques supérieures, la physiologie, la biologie. Le chiffre des étudiantes est de 285, cette année, sur le nombre total desquelles il n'y en a pas plus de cent, me dit-on, qui se destinent à l'enseignement. Cela fait donc, dans un seul établissement, plus de deux cents jeunes filles qui aiment la science pour elle-même, et assurément, sans être féministe, ce n'est pas moi qui le leur reprocherai. Faites du latin, mesdemoiselles, et en dépit d'un certain Molière, faites du grec; faites-en pour vous-mêmes; et faites-en aussi pour les petits Européens qui le désapprennent tous les jours !... Mais je m'expliquerai plus tard sur ce point, quand j'en aurai le temps.

Pour le moment j'ai des devoirs à remplir, car je suis le héros d'une réception à l'américaine : cela consiste à se voir présenter,

comme ce soir, deux ou trois cents personnes, aux complimens obligeans desquelles on tâche à répondre de son mieux, en leur serrant énergiquement la main. Aussi bien suis-je fait, depuis une quinzaine de jours, à ce genre d'exercice, et il faut croire que, sans m'en douter, non seulement je m'en tire assez bien, mais encore j'y prends plaisir, puisque au milieu de ce défilé un monsieur qui m'observe se penche et me dit à l'oreille : « N'est-ce pas qu'Elles ne sont pas plus mal que si Elles faisaient autre chose ? » Il a raison ! et je le remercie d'avoir traduit si spirituellement ma pensée. « Elles ne sont pas plus mal » ; et à lire du grec ou même de l'hébreu, ni ces yeux ne se sont ternis, n'ont rien perdu de l'éclat moqueur qu'on aime à voir briller aux yeux des jeunes filles ; ni ces visages n'ont pâli ; ni ces tailles ne se sont déjetées, ni rien enfin ne s'est évanoui de cette gaîté légère qui fut donnée aux femmes, comme disait Bernardin de Saint-Pierre, « pour dissiper la tristesse de l'homme »... Je m'en souviendrai la semaine prochaine, à Cambridge, où je parlerai de Molière.

Baltimore, 10 avril. — C'est tout à l'heure que je quitte Baltimore, et, je l'avoue, ce ne sera pas sans un peu de mélancolie ! Dix-huit jours, c'est bien court ! mais la parole publique établit tant de liens, et si vite, entre un auditoire et un conférencier, que c'est une ville amie qu'il me semble quitter ; — et aussi bien n'ai-je pu m'empêcher de le dire hier, à la fin de ma dernière conférence. J'y reviendrai prochainement : j'ai promis au cardinal Gibbons d'assister à la célébration de la messe du jour de Pâques dans sa cathédrale. Mais je ne ferai que passer ; et c'est bien aujourd'hui que je pars. Je me réveillerai demain à Boston.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

ESSAIS

DE LITTÉRATURE PATHOLOGIQUE

IV

LA FOLIE. — GÉRARD DE NERVAL

DERNIÈRE PARTIE

Œuvres de Gérard de Nerval. — Lettres et documens inédits.

I

La première fois que Gérard de Nerval aperçut son *double* (1), il fut saisi d'une grande angoisse. C'était la nuit, au poste. Deux amis étaient venus le réclamer, l'avaient emmené — il s'était vu les suivant — et il s'était néanmoins retrouvé sur son lit de camp. — « Je frémis, dit-il, en me rappelant une tradition bien connue en Allemagne, qui dit que chaque homme a un double, et que, lorsqu'il le voit, la mort est proche. » Il ne mourut pourtant pas, rencontra de nouveau cet étranger « qui était lui-même », et se demanda avec un mélange de terreur et de colère : — « Quel était donc cet esprit qui était moi et en dehors de moi ? » L'idée lui vint qu'au lieu d'être le double des légendes, cet autre Gérard de Nerval pourrait bien être le « frère mystique » des traditions orientales. Il n'explique pas autrement ce qu'il faut entendre par cette expression ; mais, à ne la prendre que pour une image, elle est, en ce qui le concerne, d'une justesse frappante. Gérard de Nerval a toujours eu deux *moi*, bien qu'il ne s'en soit pas tou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

jours rendu compte. Il a toujours été sujet à des phénomènes anormaux qui offrent des analogies avec ceux que la psychologie moderne étudie scientifiquement sous le nom de dédoublement de la personnalité. Cette espèce de dualité est la clef de son talent comme de son caractère, de l'œuvre comme de l'homme; il ne faut jamais la perdre de vue.

Son *moi* normal, très doux et très serein, ennemi de toute violence et de toute exagération, tenait la plume lorsqu'il écrivait, et la garda jusqu'aux derniers jours. C'est à lui qu'appartenaient le style limpide que les cénacles trouvaient trop « raisonnable, » et l'esprit gracieux, mais à fleur de terre, qui avait fait prononcer le mot de « Sterne français. » Malheureusement, ou heureusement, le *moi* normal avait un « frère mystique » qui lui suggérait ses idées, l'entraînait dans l'irréel et était cause que l'honnête Gérard s'arrêtait au milieu d'un souvenir personnel en se demandant s'il n'inventait pas. C'était ce second *moi*, déséquilibré, mais d'essence supérieure, — dût cet aveu scandaliser ou chagriner le lecteur, — qui avait une vision délicate du monde, qui percevait le sens symbolique de la réalité, et qui, d'autre part, avait fait de Gérard de Nerval un chemineau de lettres payant des verjus aux vieilles chiffonnières et traversant l'Allemagne à pied, sans argent, ni bagages, ni chapeau, ni rien du tout. C'était lui qui le plantait au coin des rues dans des attitudes extatiques; c'est lui qui l'a précipité dans la folie et le suicide par le vertige du mystère et de l'inconnu. Mais, sans lui, Gérard de Nerval n'aurait pas senti, deux ou trois fois dans sa vie, passer sur sa tête le véritable souffle poétique, et il n'aurait pas écrit *Sylvie*, l'un des petits chefs-d'œuvre de la prose française. Tant pis pour celui qui n'a pas eu son « frère mystique », au moins par hasard et en passant; il a de grandes chances de ne pas appartenir à l'humanité supérieure. Malheur à qui se laisse devenir son esclave!

Les œuvres de Gérard de Nerval qui méritent de survivre ont été écrites, à peu d'exceptions près, à la fin de sa carrière littéraire, entre les accès de folie. Elles se placent ainsi au moment où il semble que ses facultés auraient dû être en décadence. Nous allons passer rapidement sur celles des premières années.

La jeunesse de 1830 avait l'esprit tourné vers le théâtre, et Théophile Gautier en donne la raison : « Le roman-feuilleton des journaux n'était pas inventé. Le théâtre était donc le seul balcon d'où le poète pût se montrer à la foule. » Gérard de Nerval

subit l'entraînement universel et fut un dramaturge d'autant de souplesse que de fécondité. Il fit de la comédie, des livrets d'opéra, des drames historiques ou sociaux, une *Diablerie* en vers imitée du moyen âge, et peut-être encore toutes sortes d'autres pièces appartenant à toutes sortes d'autres genres (1) : comment le savoir, puisqu'il les perdait à mesure? Il les lisait à ses amis, qui en admiraient « la puissance », ou « l'esprit », et puis il les mettait dans ses grandes poches avec le reste de sa bibliothèque et les traînait en visite, en voyage, chez les directeurs de théâtres, dans les bouibouis des boulevards extérieurs et dans les carrières de Montmartre ou de Clignancourt, jusqu'à ce qu'elles eussent disparu inexplicablement. Il n'y eut de sauvé que des débris : six pages de la *Diablerie*, une vingtaine de *Nicolas Flamel;* ou bien des œuvres pour lesquelles Gérard de Nerval avait eu des collaborateurs qui veillaient sur les manuscrits, et la postérité ne s'est pas trouvée beaucoup plus avancée dans un cas que dans l'autre : personne ne sait plus quelle part revenait à Méry et à Bernard Lopez dans le drame-légende de l'*Imagier de Harlem* (2), ou aux frères Cogniard dans *Pruneau de Tours*, vaudeville joué et imprimé sous leur nom (1850) en vertu de mœurs littéraires qui sont de tous les temps, comme la faim et la soif. Un jour de gêne, Gérard de Nerval avait vendu le manuscrit de *Pruneau de Tours* à un agent théâtral. Celui-ci le revendit aux frères Cogniard, qui le signèrent après des remaniemens dont eux seuls auraient pu dire l'importance (3). Tout ce qu'il est permis d'affirmer, c'est que *Pruneau de Tours* est inepte sous sa forme actuelle.

Une seule pièce, parmi celles qui se sont conservées, porte d'un bout à l'autre la marque de Gérard de Nerval, malgré la collaboration, aisément envahissante, d'Alexandre Dumas. C'est un drame en cinq actes, *Léo Burckart*, qui fut joué à la Porte-Saint-Martin, en 1839, pour boucher un trou. Harel, le directeur, avait dit à Gérard : — « J'attends un éléphant; la pièce n'aura donc qu'un nombre limité de représentations. » Elle en eut trente, grâce à un retard de l'éléphant.

Le sujet du drame appartient sans le moindre doute à Gérard de Nerval; il répond à l'une des grandes préoccupations de sa vie

(1) Il existe dans ses papiers (Collection Henry Houssaye) le début de quelque chose qui a tout l'air d'une imitation des tragédies de Racine.

(2) Joué à la Porte-Saint-Martin le 27 décembre 1851; la pièce tomba.

(3) Maurice Tourneux, *Gérard de Nerval.*

entière, celle d'apprendre à la France à connaître l'Allemagne. S'il est un domaine de la pensée où il ait exercé une influence, c'est celui-là. Nul, en France, n'a plus aimé l'Allemagne, à une époque où les sympathies étaient pourtant nombreuses et vives, parmi nos écrivains et nos lettrés, pour la pensée et la littérature germaniques, et aussi pour l'âme germanique, qui n'avait encore découvert à nos yeux que sa face mystique et attendrie. Ces sympathies pouvaient alors se donner libre carrière; rien ne s'y opposait, ni les événemens politiques, ni l'entrée en scène de l'Allemagne militaire et utilitaire, dont le seul aspect aurait mis Gérard de Nerval en fuite, car tout en elle lui aurait fait horreur, ses qualités plus encore que ses défauts. Il ne soupçonna même pas qu'elle pût jamais être possible, et il contribua par là, inconsciemment et innocemment, à empêcher ses lecteurs de la pressentir. En cela il ne fut ni plus ni moins aveugle que les autres écrivains français du même temps qui travaillaient aussi à nous initier à la poésie allemande (1), aux mœurs allemandes, et qui ne nous ont jamais montré que les côtés rêveurs et spéculatifs, ou la sentimentalité un peu puérile, d'une race trop vigoureuse, et composée d'élémens trop variés, pour se laisser emprisonner dans trois ou quatre formules.

Léo Burckart a pour objet de rendre sensible au spectateur français la puissante fermentation laissée dans l'âme germanique par la guerre de libération : — « C'est à Heidelberg, dit Gérard de Nerval dans la préface de la pièce, au milieu des étudians, que j'essayai de peindre le mouvement parfois grand et généreux, parfois imprudent et tumultueux, de cette jeunesse toute frémissante encore du vieux levain de 1813. » Son héros est un publiciste aux idées révolutionnaires, à la plume hardie, que sa femme s'attend tous les jours à voir arrêter. Au lieu de la police, c'est « le Prince » qui arrive chez eux. Il vient sommer Burckart de prendre la place du ministre qu'il attaque dans son journal, et de réaliser les théories avec lesquelles il met le feu aux imaginations. L'imprudent accepte, et gouverne comme pouvaient gouverner les cerveaux chimériques dont l'Allemagne était farcie il y a trois quarts de siècle, rêveurs obstinés qui vivaient enfermés dans leur ca-

(1) Gérard de Nerval a publié, en 1830, un volume de *Poésies allemandes, morceaux choisis et traduits*. Il a été depuis l'un des principaux et des meilleurs traducteurs des poésies d'Henri Heine, sur lequel il donna ici même deux articles (15 juillet et 15 septembre 1848).

binet, sans contact avec les hommes, et qui résolvaient les problèmes politiques ou sociaux d'après leur système particulier sur les relations du moi avec le non-moi. C'est une espèce disparue; autant rechercher sur les bords de la Sprée les animaux antédiluviens de Cuvier; mais il en restait encore des spécimens il y a trente ou quarante ans, et il saute aux yeux de quiconque a eu l'occasion d'en observer que ces gens-là étaient faits pour s'entendre avec Gérard de Nerval sur les questions pratiques. Nous devons admirer ce dernier d'avoir permis, pour l'amour de la vraisemblance, qu'il arrivât des malheurs à un héros aussi parfaitement selon son cœur que Léo Burckart. Il n'en fut pas récompensé. Les Parisiens bayèrent aux déboires de cette vieille corneille germanique qui abat des noix creuses cinq actes durant, et il était grand temps, pour Harel et sa caisse, que l'éléphant arrivât : « Au bout de trente soirées d'été, dit Gérard de Nerval avec sa mansuétude accoutumée, je vis avec intérêt cet animal succéder aux représentations du drame. »

Le reste de son théâtre ne vaut pas qu'on en parle (1), et ses grands romans méritent encore moins que ses pièces de nous retenir. Il les perdait aussi, ou il ne les finissait point, et ce n'est certes pas pour sa plus grande gloire que deux de ces ébauches ont été ramassées et utilisées après sa mort, *Le Marquis de Fayolle* (2) par Ed. Gorges, qui en usa librement avec le texte et prodigua les banalités sur un canevas naturellement incolore: *Le Prince des Sots* (3) par Louis Ulbach, qui avait acheté je ne sais où, à je ne sais qui, à cause des corrections dont il avait reconnu l'écriture, un vieux cahier d'une autre main et ayant toute la mine de sortir de la hotte d'un chiffonnier, et qui l'imprima par « ambition de servir la renommée littéraire de Gérard. » Il en fut pour ses bonnes intentions.

Gérard de Nerval avait une certaine peine à perdre les articles de journaux écrits dans une salle de rédaction, sous l'œil du directeur et du metteur en page. On croit cependant qu'il a réussi

(1) Deux opéras-comiques : *Piquillo* (1837) et *les Monténégrins* (1849), ce dernier en collaboration avec Alboize; quelques traductions ou adaptations : *Misanthropie et Repentir*, de Kotzebue; *le Chariot d'enfant*, drame indien du roi Sondraka (en collaboration avec Méry); *Jodelet ou l'Héritier ridicule*, d'après Scarron, etc.

(2) — 1856, Michel Lévy. J'ai sous les yeux un exemplaire appartenant à M. de Spœlberch et corrigé d'après le texte original et incomplet publié en 1849 par le journal *le Temps*. Les différences sont considérables.

(3) — 1888, Calmann Lévy.

à en faire disparaître un nombre considérable, moyennant des ruses qui rappellent les parens du *Petit Poucet* menant perdre leurs enfans dans les bois. Il les mettait dans des feuilles inconnues, sous des signatures quelconques, et se frottait les mains à l'idée que personne n'irait jamais les y déterrer. Ce qui est arrivé en effet. L'ogre les a mangés, autrement dit l'oubli. Devant ce jeu de cache-cache perpétuel, on se demande pourquoi cet homme écrivait?

Les articles signés de son nom, ou qu'on sait être de lui, sont tantôt de la critique et tantôt de la fantaisie. La critique de Gérard de Nerval, sauf les cas où l'amitié porte la parole, est toujours de la partie raisonnable de son esprit, et il se montre alors bien peu romantique dans ses admirations et ses préférences. Voltaire dramaturge lui paraît un grand méconnu : « Nous ne sommes pas, écrivait-il, de ceux qui font peu de cas du talent dramatique de Voltaire. Voltaire, avec un génie incontestable, a été une des victimes de la convention et du parti pris littéraire (1). » Il n'allait pas jusqu'à trouver du génie à Scribe; mais il écrivait, à propos de la pénurie d'auteurs comiques : « *Bertrand et Raton* et peut-être *la Camaraderie*, sont encore ce que nous avons de mieux depuis Beaumarchais (2). » Il parlait sans respect du drame romantique et en sonnait déjà le glas il y a plus d'un demi-siècle. Latour de Saint-Ybars venait de donner sa *Virginie* à la Comédie-Française. Gérard de Nerval fut de l'avis du public, qui avait trouvé la pièce mauvaise; mais il n'en dissimula point son regret : « Nous voudrions de tout notre cœur, disait-il, admirer ce qu'on nous présente comme une restauration de la tragédie après les saturnales du drame, et nous admettons volontiers qu'on soit aujourd'hui fatigué du moyen âge et de l'histoire moderne, comme on l'était il y a quinze ans des Grecs et des Romains (3). »

Les articles de fantaisie sont très supérieurs aux articles de critique. Quelques-uns (4) sont exquis, et ont pu être rapprochés des *Rêveries du Promeneur solitaire* sans être trop écrasés sous la

(1) *L'Artiste*, 13 juillet 1845.

(2) *La Presse*, 10 août 1845. Gérard de Nerval faisait le feuilleton dramatique à *la Presse* pendant les absences du titulaire, Théophile Gautier.

(3) *La Presse*, 13 avril 1845.

(4) *Les Nuits d'octobre, Promenades et Souvenirs*. Ce sont des souvenirs personnels. *Les Petits Châteaux de Bohême, Mes Prisons* et *Angélique* sont également des réminiscences. *Octavie ou l'Illusion* est un souvenir de voyage.

comparaison. Tous émanent du Gérard de Nerval poète et bohème, et sont remplis de lui, et de ce que le « frère mystique » lui chuchotait à l'oreille pendant leurs courses solitaires. Ils nous disent à bâtons rompus, dans un désordre où s'enchevêtrent la poésie et la vérité, comme elles s'entremêlaient dans l'esprit de l'auteur, le conte bleu que fut sa propre existence, et le seul qu'il ait jamais su inventer. En effet, ses œuvres nous le montrent incapable d'inventer le roman des autres (1), comme s'il avait dépensé toute son imagination à créer le sien. C'est une manière, qui en vaut une autre, d'entendre l'art du romancier.

Plus encore que ses pièces, que ses romans, que ses articles, Gérard de Nerval perdait ses vers. Cela lui était d'autant plus aisé, que, le plus souvent, il ne les écrivait même pas. On n'a trouvé dans les carnets tombés de ses poches que des matériaux poétiques tels que rimes, hémistiches, fragmens de vers ou vers isolés. On sait pourtant par lui-même qu'il avait composé un nombre énorme de poésies, à tout propos. Il avait recours à la langue des dieux pour rendre tous les sentimens violens de son âme, qu'ils fussent de joie ou de douleur : « J'ai fait, disait-il sur la fin de sa vie, mes premiers vers par enthousiasme de jeunesse, les seconds par amour, les derniers par désespoir. La Muse est entrée dans mon cœur comme une déesse aux paroles dorées; elle s'en est échappée comme une Pythie en jetant des cris de douleur. » On sait déjà (2) ce qu'il faut penser des vers de jeunesse, quelle en est la banalité, quelle la platitude. Des vers d'amour et de désespoir, il subsiste deux *odelettes* dont nous avons cité la plus jolie : « Il est un air... »; et une série intitulée *les Chimères*, dix pages en tout, mais dix pages à donner de grands regrets de la perte du reste.

Les Chimères n'avaient pas subi, elles non plus, — ou bien peu, — l'influence des cénacles; elles sont d'un précurseur et non d'un imitateur. Le sonnet panthéiste intitulé *Vers dorés* donne l'exemple de cette imprécision de la pensée, si recherchée de nos jours, qui ouvre au rêve des horizons sans limites. C'était alors une nouveauté en France, et des plus heureuses, des plus fécondes, en attendant que l'abus de l'obscurité transformât la poésie en devinettes rimées.

(1) Voir *Jemmy, Émilie, la Main enchantée*, et en général toutes les nouvelles qui ne sont pas des mémoires plus ou moins déguisés.

(2) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

Eh quoi! tout est sensible!
PYTHAGORE.

Homme, libre penseur! te crois-tu seul pensant
Dans ce monde où la vie éclate en toute chose?
Des forces que tu tiens ta liberté dispose,
Mais de tous tes conseils l'univers est absent.

Respecte dans la bête un esprit agissant :
Chaque fleur est une âme à la nature éclose;
Un mystère d'amour dans le métal repose;
« Tout est sensible! » Et tout sur ton être est puissant.

Crains, dans le mur aveugle, un regard qui t'épie :
A la matière même un verbe est attaché...
Ne la fais pas servir à quelque usage impie!

Souvent dans l'être obscur habite un dieu caché;
Et, comme un œil naissant couvert par ses paupières,
Un pur esprit s'accroît sous l'écorce des pierres!

1845.

En l'absence de preuves, il ne faut pas se fier à la date de 1845. Les *Vers dorés* formaient une suite de « sonnets mystagogiques » composés aux approches ou au sortir du premier accès de folie de Gérard de Nerval, en 1841, et exposés en conséquence à de nombreux hasards. Il en écrivit une seconde série, encore plus fumeuse, dans les intervalles de ses derniers accès, ceux de 1853 et 1854. Je ne saurais dire avec certitude à laquelle des deux appartient le beau sonnet qu'on vient de lire, non plus que celui qui va suivre.

Horus.

Le Dieu Kneph en tremblant ébranlait l'univers.
Isis, la mère, alors se leva sur sa couche,
Fit un geste de haine à son époux farouche,
Et l'ardeur d'autrefois brilla dans ses yeux verts.

« Le voyez-vous, dit-elle, il meurt, ce vieux pervers,
Tous les frimas du monde ont passé par sa bouche,
Attachez son pied tors, éteignez son œil louche,
C'est le dieu des volcans et le roi des hivers!

L'aigle a déjà passé, l'esprit nouveau m'appelle,
J'ai revêtu pour lui la robe de Cybèle...
C'est l'enfant bien-aimé d'Hermès et d'Osiris! »

La déesse avait fui sur sa conque dorée,
La mer nous renvoyait son image adorée,
Et les cieux rayonnaient sous l'écharpe d'Iris.

Gérard de Nerval savait parfaitement qu'il n'avait été l'ombre d'un grand poète que dans *les Chimères*, et grâce à ce qu'il appelait ses « descentes aux enfers. » Il dit dans la préface des *Filles du Feu* (1), écrite en 1854 et adressée à Alexandre Dumas : — « Et, puisque vous avez eu l'imprudence de citer un des sonnets composés dans cet état de rêverie *super-naturaliste*, comme diraient les Allemands, il faudra que vous les entendiez tous... Ils ne sont guère plus obscurs que la métaphysique d'Hegel ou les *Mémorables* de Swedenborg, et perdraient de leur charme à être expliqués, si la chose était possible ; concédez-moi du moins le mérite de l'expression ; — la dernière folie qui me restera probablement, ce sera de me croire poète... »

Je ne voudrais pas qu'on m'accusât d'identifier le génie avec la folie ; mais les faits sont les faits, et les chiffres sont les chiffres. Les séjours de Gérard de Nerval dans des maisons de santé (2) obligent à reconnaître, quelque répugnance qu'on y ait, qu'il était presque complètement fou quand il a écrit ses meilleurs vers, et qu'il n'a possédé le don de l'expression poétique que dans ces seuls momens. C'est pourquoi, avec le sens littéraire qui ne l'abandonnait jamais tant qu'il lui restait une lueur de raison, il se demandait après les accès s'il n'avait pas subi quelque déchéance en recouvrant « ce qu'on appelle vulgairement la raison. »

Le reste de son œuvre est trop intimement lié à sa biographie pour pouvoir en être séparé. Nous en parlerons au fur et à mesure des événemens. Il faut convenir que, jusqu'ici, nous sommes en face d'un fantôme d'écrivain plutôt que d'un écrivain : ses ou-

(1) Il avait réuni, sous ce titre *Sylvie*, trois petites nouvelles et un essai sur le culte d'Isis (1854).

(2) J'en dois le relevé à l'obligeance du D[r] Meuriot, successeur du D[r] Blanche. Gérard de Nerval est entré le 21 mars 1841 dans la maison du D[r] Blanche père, rue de Norvins, à Montmartre, et en est ressorti le 21 novembre de la même année. Il a séjourné dans la maison de Passy, dirigée par le D[r] Blanche fils, du 27 août 1853 au 27 mai 1854, et du 8 août 1854 au 19 octobre suivant. Gérard de Nerval a aussi passé deux mois à la maison Dubois en 1853, au printemps.

vrages s'évanouissent dès qu'on approche. Chose bizarre, il semble que la folie grandissante les ait protégés, et que nous lui devions, avec le meilleur du talent de Gérard de Nerval, de posséder de lui plus que des miettes.

II

L'*Introduction* du *Voyage en Orient* contient six lignes très obscures, que rien n'amenait et que rien ne vient expliquer : — « Ne suis-je pas toujours, hélas! le fils d'un siècle déshérité d'illusions, qui a besoin de toucher pour croire, et de rêver le passé... sur ses débris? Il ne m'a pas suffi de mettre au tombeau mes amours de chair et de cendre, pour bien m'assurer que c'est nous, vivans, qui marchons dans un monde de fantômes. » Gérard de Nerval fait allusion dans ce passage à la grande tourmente du milieu de sa vie, qui emporta une première fois sa raison et après laquelle il n'eut plus que des répits.

Chaque nouvelle année l'avait trouvé plus âprement possédé de son étrange passion pour l'âme de femme qu'il poursuivait, avec la foi d'un occultiste sincère, dans ses migrations mystérieuses à travers les corps, et qu'il avait reconnue en dernier lieu sous les traits de Mlle Jenny Colon, actrice dans un petit théâtre. A en juger par de nombreux exemples, la foi à l'occultisme est avant tout une question de tempérament; on la subit, plutôt qu'on ne se la donne. Hoffmann, Poe et Quincey étaient des névrosés. Gérard de Nerval avait été prédestiné dès le berceau, de par sa pauvre machine mal réglée, à croire à tous les phénomènes « super-naturalistes. » Il excédait de ses divagations charmantes, beaucoup trop poétiques pour elle, la malheureuse comédienne qui s'obstinait à n'avoir été ni religieuse, ni reine de Saba, dans d'autres existences. Lui-même s'usait dans sa lutte désespérée pour obtenir « l'épanchement du rêve dans la vie réelle. » Il en négligeait son travail, et constatait avec douleur qu'il était moins avancé dans sa carrière que dix ans auparavant, alors que son jeune nom volait sur les lèvres des hommes accouplé à celui du glorieux auteur de *Faust :* — « Je vous envoie, écrivait-il à Mlle Jenny Colon, mon médaillon en bronze... Il date déjà, comme vous pouvez voir, de l'an 1831, où il eut les honneurs du Musée. Ah! j'ai été l'une de nos célébrités parisiennes, et je remonterais encore aujourd'hui à cette place que j'ai négligée pour

vous, si vous me donniez lieu de chercher à vous rendre fière de moi. Vous vous plaignez de quelques heures que je vous ai fait perdre, mais mon amour m'a fait perdre des années, et pourtant je les rattraperais bien vite si vous vouliez (1)!... »

Mlle Colon finit par n'y plus tenir; elle n'avait pas assez de fantaisie pour s'accommoder d'un amoureux qui la voyait tout de bon surnaturelle et la traitait en conséquence. Elle épousa un flûtiste et passa avec lui à l'étranger, après une querelle dans laquelle Gérard de Nerval assure avoir été bien coupable. Voici son récit : « Une dame que j'avais aimée longtemps et que j'appellerai du nom d'Aurélia (2) était perdue pour moi. Peu importent les circonstances de cet événement, qui devait avoir une si grande influence sur ma vie. Chacun peut chercher dans ses souvenirs l'émotion la plus navrante, le coup le plus terrible frappé sur l'âme par le destin; il faut alors se résoudre à mourir ou à vivre : — je dirai plus tard pourquoi je n'ai pas choisi la mort. Condamné par celle que j'aimais, coupable d'une faute dont je n'espérais plus le pardon, il ne me restait qu'à me jeter dans les enivremens vulgaires; j'affectai la joie et l'insouciance, je courus le monde... « Quelle folie, me disais-je, d'aimer ainsi d'un amour platonique une femme qui ne vous aime plus! Ceci est la faute de mes lectures; j'ai pris au sérieux les inventions des poètes, et je me suis fait une Laure ou une Béatrix d'une personne ordinaire de notre siècle. »

Il eut beau se raisonner et travailler à s'étourdir, l'ébranlement avait été trop fort pour une raison déjà vacillante. Ses vœux imprudens furent exaucés. Le rêve s'épancha dans la vie réelle, et ce fut d'abord une ivresse radieuse, une victoire éclatante de l'esprit sur la matière. La maladie l'avait transformé en voyant; toutes ses visions étaient heureuses autant qu'éblouissantes, et il trouvait pour les décrire des accens d'une telle éloquence, que ses amis troublés se demandaient, en l'écoutant dérouler ses merveilleuses apocalypses, s'ils devaient le plaindre ou l'envier, et si l'état que les hommes appellent folie ne serait point, peut-être, « un état où l'âme, plus exaltée et plus subtile, perçoit des rapports

(1) D'après l'original; collection de M. de Spœlberch de Lovenjoul. Cette lettre a été imprimée à la suite d'*Aurélia*, mais avec des inexactitudes. Bien qu'elle ne soit point datée, on peut, je crois, la placer en 1837 ou 1838.

(2) *Le Rêve et la Vie*, ou *Aurélia*. Gérard de Nerval n'appelle jamais Mlle Jenny Colon autrement qu'Aurélia.

invisibles, des coïncidences non remarquées, et jouit de spectacles échappant aux yeux matériels (1). » Un autre poète, Charles Lamb, avait déclaré quelques années auparavant qu'il fallait lui envier les jours passés dans une maison de fous; on lit dans une de ses lettres à Coleridge : « Parfois, je jette en arrière, sur l'état où je me suis trouvé, un regard d'envie, car, tant qu'il a duré, j'ai eu beaucoup d'heures de pur bonheur. Ne croyez pas, Coleridge, avoir goûté toute la grandeur et tout l'emportement de la fantaisie, si vous n'avez pas été fou. Tout, maintenant, me semble insipide en comparaison. » Tel, Gérard de Nerval, dans les commencemens, endurait avec peine, l'accès passé, la privation de ce « qu'on eût pris plutôt, disait un de ses auditeurs ordinaires, pour les rêves cosmogoniques d'un dieu ivre de nectar, que pour les confessions et les réminiscences du délire. »

C'était la lune de miel de la folie, et elle est fragile comme toutes les autres. Gérard de Nerval passa bientôt des bizarreries de la pensée à celles des actes, et sa conduite de voyant devint difficile à faire accepter du public. On se décida à le faire soigner un jour qu'on l'avait trouvé au Palais-Royal traînant un homard vivant au bout d'un ruban bleu. Malgré sa douceur, il se fâcha. Il ne concevait pas que les médecins eussent à intervenir parce qu'il avait promené un homard : — « En quoi, disait-il, un homard est-il plus ridicule qu'un chien, qu'un chat, qu'une gazelle, qu'un lion ou toute autre bête dont on se fait suivre? J'ai le goût des homards, qui sont tranquilles, sérieux, savent les secrets de la mer, n'aboient pas et n'avalent pas la monade des gens comme les chiens, si antipathiques à Gœthe, lequel pourtant n'était pas fou. » Ses amis le conduisirent dans la maison du docteur Esprit Blanche, à Montmartre; il y entra le 21 mars 1841.

Une lettre qu'il y reçut de Francis Wey indique que cette première crise fut, en somme, assez douce : « J'ai appris par Théophile que ta santé est bien meilleure et j'en suis aussi joyeux, mon bon Gérard, que j'avais été affligé de ta maladie... Puisque tu as le bonheur de jouir, pour quelques jours encore, d'un repos élyséen, je me chargerai, si tu le veux, moi qui patauge dans la boue des affaires courantes, de tes commissions dont je te rendrai compte avec exactitude. Tu n'as qu'à parler... Je désire,

(1) Théophile Gautier, *Notice*.

mon cher ami, que tu me donnes de tes nouvelles directement. Tu dois avoir du temps à perdre, et des revanches de bavardage à prendre ; ainsi, fais-moi le plaisir de me gribouiller un peu de papier et de me dire tout ce qui te passera par la tête. J'irai te voir quand tu voudras; car je sais que le convalescent est friand de visites. Après cela, je te plains assez peu. D'abord tu n'as rien à faire; puis tu es chauffé, nourri et paisible comme un gentilhomme campagnard. Tu vis au milieu d'un tas d'arbres, comme une fauvette. — On dit que tu manges comme un corbeau — et voici que le printemps survenant à point nommé, tandis que tu es *dans tes terres*, va t'environner de verdure et de parfums. Reste là jusqu'aux premières fleurs; tu nous y recevras et nous irons jaser sous l'orme et dans les lilas (1)... »

Le printemps l'environna en effet de verdure et de parfums, et la splendeur du monde lui parut encore plus merveilleuse que par le passé : « La maison où je me trouvais, écrivait-il plus tard, située sur une hauteur, avait un vaste jardin planté d'arbres précieux. L'air pur de la colline où elle était située, les premières haleines du printemps, les douceurs d'une société toute sympathique, m'apportaient de longs jours de calme. Les premières feuilles des sycomores me ravissaient par la vivacité de leurs couleurs, semblables aux panaches des coqs de Pharaon. La vue, qui s'étendait au-dessus de la plaine, présentait du matin au soir des horizons charmans, dont les teintes graduées plaisaient à mon imagination. Je peuplais les coteaux et les nuages de figures divines dont il me semblait voir distinctement les formes. » La nuit, des songes venaient éclairer et préciser ces ébauches, et l'énigme de l'univers se découvrait à ses regards éblouis. Tantôt il assistait à la création. Les premiers germes s'entr'ouvraient à la surface du globe, et, « du sein de l'argile encore molle s'élevaient des palmiers gigantesques, des euphorbes vénéneux et des acanthes tortillées autour des cactus; — les figures arides des rochers s'élançaient comme des squelettes de cette ébauche de création, et de hideux reptiles serpentaient, s'élargissaient ou s'arrondissaient au milieu de l'inextricable réseau d'une végétation sauvage. La pâle lumière des astres éclairait seule les perspectives bleuâtres de cet étrange horizon. » — Tantôt les âmes des morts s'entretenaient avec lui, non point comme s'entretiennent les vivans, mais par

(1) Publiée par M. Louis de Barre dans la *Nouvelle Revue internationale* du 15 juin 1894.

une « sorte de communication » qu'il est impossible d'expliquer, et il leur disait avec ravissement : — « Cela est donc vrai! Nous sommes immortels et nous conservons ici les images du monde que nous avons habité. Quel bonheur de songer que tout ce que nous avons aimé existera toujours autour de nous!... J'étais bien fatigué de la vie! » L'un de ces « esprits » le conduisit dans une cité lumineuse où il faisait sa demeure avec d'autres esprits. De belles jeunes filles dont l'âme transparaissait à travers leurs formes délicates regardèrent l'étranger avec des yeux sourians, et leur aspect lui remplit l'âme de regrets : « Je me mis à pleurer à chaudes larmes, comme au souvenir d'un paradis perdu. Là, je sentis amèrement que j'étais un passant dans ce monde à la fois étranger et chéri, et je frémis à la pensée que je devais retourner dans la vie. »

Une autre fois, il se promenait dans un jardin abandonné avec une jeune femme d'une taille élancée, comme l'Adrienne de ses jeux d'enfant. Sa compagne se mit tout à coup « à grandir sous un clair rayon de lumière, » et à « s'évanouir dans sa propre grandeur. » Il reconnut Aurélia, autrement dit Jenny Colon, et, en même temps, le jardin prit l'aspect d'un cimetière : — « Ce rêve... me jeta dans une grande perplexité. Que signifiait-il? Je ne le sus que plus tard. Aurélia était morte. — Je n'eus d'abord que la nouvelle de sa maladie. Par suite de l'état de mon esprit, je ne ressentis qu'un vague chagrin mêlé d'espoir. Je croyais moi-même n'avoir que peu de temps à vivre, et j'étais désormais assuré de l'existence d'un monde où les cœurs aimans se retrouvent. D'ailleurs, elle m'appartenait bien plus dans sa mort que dans sa vie. » Il ne s'affligea donc point en se figurant que Mlle Colon était morte; l'âme qu'il aimait transmigrait une fois de plus; voilà tout.

Les seuls momens pénibles de ce premier internement, les seuls du moins dont il eût gardé la mémoire, Gérard de Nerval les dut à des visions sanglantes et hideuses par lesquelles lui furent révélés des événemens très anciens, ignorés jusque-là de toutes les histoires. Mais c'étaient des éclairs de souffrance, compensés et au delà par de longues joies surhumaines. Il passait des heures exquises à pétrir avec de la terre l'effigie de celle qu'il croyait morte : — « Tous les matins, ajoute-t-il, mon travail était à refaire, car les fous, jaloux de mon bonheur, se plaisaient à en détruire l'image. »

Il ne sortit de chez le docteur Blanche qu'au bout de huit mois, le 21 novembre 1841. Une lettre de lui à Mme Alexandre Dumas nous apprend pourquoi on l'avait gardé si longtemps, et ce qu'il pensait des jugemens du monde ou de la science sur son état : — « Le 9 novembre (1). — Ma chère madame, j'ai rencontré hier Dumas, qui vous écrit aujourd'hui. Il vous dira que j'ai recouvré ce que l'on est convenu d'appeler raison, mais n'en croyez rien. Je suis toujours et j'ai toujours été le même, et je m'étonne seulement que l'on m'ait trouvé *changé* pendant quelques jours du printemps dernier.

« L'illusion, le paradoxe, la présomption sont toutes choses ennemies du bon sens dont je n'ai jamais manqué ! Au fond, j'ai fait un rêve très amusant et je le regrette ; j'en suis même à me demander s'il n'était pas plus *vrai* que ce qui me semble seul explicable et naturel aujourd'hui, mais comme il y a ici des médecins et des commissaires qui veillent à ce qu'on n'étende pas le champ de la poésie aux dépens de la voie publique, on ne m'a laissé sortir et vaquer définitivement parmi les gens raisonnables que lorsque je suis convenu bien formellement d'*avoir été malade*, ce qui coûtait beaucoup à mon amour-propre, et même à ma véracité. — Avoue ! avoue ! me criait-on, comme on faisait jadis aux sorciers et aux hérétiques, et pour en finir, je suis convenu de me laisser classer dans une *affection* définie par les docteurs, et appelée indifféremment Théomanie ou Démonomanie dans le dictionnaire médical. A l'aide des définitions incluses dans ces deux articles, la science a le droit d'escamoter ou réduire au silence tous les prophètes et voyans prédits par l'Apocalypse, dont je me flattais d'être l'un. Mais je me résigne à mon sort, et, si je manque à ma prédestination, j'accuserai le docteur Blanche d'avoir subtilisé l'esprit Divin.

« ... Je me trouve tout désorienté et tout confus en retombant du ciel où je marchais de plain-pied, il y a quelques mois. Quel malheur qu'à défaut de gloire, la société actuelle ne veuille pas toutefois nous permettre l'illusion d'un rêve continuel. Il me sera resté du moins la conviction de la vie future et de la sympathie immortelle des esprits qui se sont choisis ici-bas... »

(1) Cette date est inconciliable avec celle du 21 novembre, qui a été relevée par les soins du Dr Meuriot sur le livre même du Dr Esprit Blanche. Avec Gérard de Nerval, il faut prendre son parti des dates fausses ou incertaines, soit qu'il se trompât effectivement, soit que les copistes et les imprimeurs n'aient pu déchiffrer son écriture, qui est tantôt très belle, et tantôt illisible.

Quels que fussent les torts de la société, Gérard de Nerval sentait toute l'étendue de son malheur. Il savait qu'il n'en est pas de plus grand pour un homme que d'avoir passé pour fou, à tort ou à raison. Puis donc qu'il n'était pas permis aux élus d'avouer qu'ils fréquentaient dans l'invisible et l'au-delà, il fallait se dire guéri et le faire accroire au monde. Gérard de Nerval eut plus que jamais une existence en partie double, correspondant à ses deux personnalités, et dont il dissimulait avec application ce qui aurait pu choquer le matérialisme des médecins aliénistes et des commissaires de police. Il ne lui était plus possible d'empêcher le « frère mystique » de faire des siennes, il n'en était plus maître; mais le *moi* normal fut aux aguets pour expliquer les extravagances du *moi* malade par toutes sortes de raisons ingénieuses. Craignait-il une crise trop forte, il partait, disparaissait pendant des semaines ou des mois, jusqu'à ce qu'il se sentît plus calme. C'est pendant une de ces fugues qu'il nota sur son carnet : « Ce que c'est que les choses déplacées! — On ne me trouve pas fou en Allemagne. »

Il se dédommageait, loin des regards importuns, de sa dure contrainte. La seconde vie à laquelle il s'abandonnait dans la solitude avait acquis une intensité joyeuse et terrible. Il était celui qui sait, qui voit de ses yeux et entend de ses oreilles ce que la foule ne connaîtra que dans la mort. Les choses lui avaient révélé leur sens symbolique, les rêves leurs correspondances mystérieuses, et il déchiffrait couramment les augures qui sont tout autour de nous, dans les nombres, dans les étoiles, dans les caprices apparens des animaux, les coïncidences attribuées au hasard. Très grand travailleur, en dépit de son existence décousue, il avait fait son étude particulière des religions, des doctrines secrètes, des sociétés secrètes, des superstitions, et il marchait dans un monde dont nous n'avons aucun soupçon, nous autres gens d'esprit rassis et terre à terre, un monde spiritualisé, pour ainsi dire, où toutes les énergies, toutes les formes de la matière sont des esprits, des êtres ayant vie et volonté. Un séjour qu'il fit en Orient le confirma dans ses idées.

Il avait entrepris ce voyage pour prouver au public qu'il avait recouvré la santé; il écrivait à son père, de sa première étape (1) : — « *Lyon, le 25 décembre 1842...* — L'hiver dernier a été pour

(1) *Les Oubliés* (*Nouvelle Revue internationale*, 30 juin 1895).

moi déplorable, l'abattement m'ôtait les forces, l'ennui du peu que je faisais me gagnait de plus en plus et le sentiment de ne pouvoir exciter que la pitié à la suite de ma terrible maladie m'ôtait même le plaisir de la société. Il fallait sortir de là par une grande entreprise qui effaçât le souvenir de tout cela et me donnât aux yeux des gens une physionomie nouvelle... » La même préoccupation se fait jour dans la suite de sa correspondance. Il ne se lasse pas d'insister sur sa belle santé. — « *Constantinople, ce 19 août* (*1843*)... Ni la mer, ni les chaleurs, ni le désert n'ont pu interrompre cette belle santé dont mes amis se défiaient tant avant mon départ. Ce voyage me servira toujours à démontrer aux gens que je n'ai été victime, il y a deux ans, que d'un accident bien isolé. Je me suis remis à travailler, et j'attends ici la réponse d'un libraire avec qui j'avais pris des arrangemens pour mon voyage... Le meilleur, c'est que j'ai acquis de la besogne pour longtemps et me suis créé, comme on dit, une spécialité. J'ai fait oublier ma maladie par un voyage, je me suis instruit, je me suis même amusé... » Au même, sans date (M. Labrunie a écrit au verso de la lettre : *reçue le 25 octobre 1843*) : — « *Constantinople...* — L'amabilité de Théophile en me dédiant, pour ainsi dire, son ballet et en entretenant le public de mon voyage m'a été d'autant plus sensible, que depuis ma maladie trop connue, il importait que mon retour à la santé fût constaté bien publiquement, et rien ne devait mieux le prouver qu'un voyage pénible dans les pays chauds; ce n'a pas été l'un des moindres motifs de me le faire entreprendre (1). » Hors ce sujet qui lui tient au cœur, ses lettres ne contiennent guère que des récits de voyage. Il semble n'avoir d'yeux et de pensées que pour les scènes pittoresques qui défilent devant lui. Annonçant à son père qu'il a renoncé, sans aucun regret, à visiter les ruines de Thèbes, il ajoute : « Les mœurs des villes vivantes sont plus curieuses à observer que les restes des cités mortes (2). » Les détails qu'il donna au public, à son retour (3), sur les harems et les marchés d'esclaves, ne témoignaient pas non plus d'un esprit tourmenté par des idées abstruses. Ils sont d'un conteur spirituel et gai, qui n'annonce les Fromentin et les Loti ni par la couleur du style, ni

(1) Collection Arsène Houssaye.
(2) *La Presse*, 2 décembre 1862.
(3) Les *Scènes de la vie orientale* ont paru d'abord dans la *Revue des Deux Mondes* (1846 et 1847).

par l'intuition des sentimens exotiques, et qui demeure à la surface des choses. On ne devine le cours souterrain de sa pensée qu'en arrivant aux chapitres sur les Druses et les Maronites.

En réalité, tandis qu'on le croyait tout occupé de sa femme jaune et autres incidens futiles, il ne songeait qu'à de nouvelles initiations à de nouvelles arcanes. Il absorbait avidement tout ce que l'Orient, qui en est si riche, lui fournissait d'idées cabalistiques et de légendes surnaturelles, et achevait de se troubler la cervelle au contact de sectes mystérieuses et malsaines. Ce n'était pas vaine curiosité. Une force invincible le poussait à se perfectionner dans les sciences occultes ; il lui semblait que c'était l'unique moyen de réparer, si toutefois elle était réparable, la plus cruelle aberration de sa vie, l'erreur qui transformait insensiblement ses jouissances de voyant en rongemens d'esprits. Théophile Gautier nous a révélé la faute que son ami se reprochait si amèrement. Dans l'année qui avait suivi la sortie de Gérard de Nerval de chez le docteur Blanche, Jenny Colon était morte (1), réellement morte, ce qui était plutôt un bonheur, puisque vivante elle le fuyait, tandis que morte, il savait combien il lui serait facile de rentrer en communication avec elle. C'était toutefois à une condition : il ne pouvait la retrouver qu'au moyen d'objets lui ayant appartenu ; ainsi le voulait la doctrine à laquelle il s'était rangé ; et il avait tout brûlé, dans une minute de criminel égarement, pour se soustraire « à l'obsession d'un trop cher souvenir » (2) ! L'obsession n'en avait pas moins persisté, et le pauvre Gérard de Nerval s'abîmait dans un morne désespoir en songeant qu'il ne verrait plus « l'uniquement aimée », et que c'était sa faute.

L'Orient le récompensa de sa grande foi. En quittant l'Égypte, il s'était rendu en Syrie, où il avait obtenu d'être instruit dans la religion des Druses, fort mal connue comme l'on sait. Il y avait retrouvé sa doctrine de la transmigration des âmes : « On ne dit pas d'un Druse qu'il est mort, écrivait-il, on dit qu'il s'est transmigré. » Le courant d'idées dans lequel il vivait lui rendit courage et confiance, et le résultat ne se fit pas attendre. Gérard de Nerval rencontra par hasard, dans une maison européenne, une jeune Druse, fille d'un cheik du Liban. Elle avait des cheveux d'or, « des traits où la blancheur européenne s'alliait au dessin pur de ce type aquilin qui, en Asie comme chez nous, a quelque

(1) Le 5 juin 1842.
(2) Théophile Gautier, *Notice*.

chose de royal. Un air de fierté, tempéré par la grâce, répandait sur son visage quelque chose d'intelligent, et son sérieux habituel donnait du prix au sourire qu'elle m'adressa lorsque je l'eus saluée. » C'était elle, « l'uniquement aimée », et non plus sous la forme épaissie qu'elle avait revêtue en devenant M[lle] Colon, mais délicate, mais légère, telle enfin qu'il l'avait vue sur la grande place verte, le soir où il l'avait couronnée de laurier et où elle s'appelait Adrienne. Gérard de Nerval la contempla longuement, et sortit sans avoir essayé de lui parler : — « En quittant la maison de M[me] Carlès, j'ai emporté mon amour comme une proie dans la solitude. Oh ! que j'étais heureux de me voir une idée, un but, une volonté, quelque chose à rêver, à tâcher d'atteindre ! Ce pays qui a ranimé toutes les forces et les inspirations de ma jeunesse ne me devait pas moins sans doute ; j'avais bien senti déjà qu'en mettant le pied sur cette terre maternelle, en me replongeant aux sources vénérées de notre histoire et de nos croyances, j'allais arrêter le cours de mes ans, que je me refaisais enfant à ce berceau du monde, jeune encore au sein de cette jeunesse éternelle. »

Il sentait « que l'aiguille de sa destinée avait changé de place tout à coup; il fallait... chercher les moyens de la fixer. » Son parti fut pris aussitôt : « La femme idéale que chacun poursuit dans ses rêves s'était réalisée » pour lui, elle passait derechef à sa portée : il ne commettrait pas la faute de la laisser échapper une fois de plus.

Il alla trouver le cheik druse et lui demanda sa fille Saléma en mariage. Le cheik se frappa le front du doigt et dit : « Es-tu fou ? » Son interlocuteur ne se laissa point démonter. La différence des religions était le principal obstacle. Or, Gérard de Nerval était fils de franc-maçon, et de ceux pour qui la franc-maçonnerie est l'héritière de la doctrine des Templiers. Il avait découvert, d'autre part, que les Druses sont les descendans spirituels de ces mêmes Templiers, qui ont occupé leurs montagnes au temps des Croisades. Il était donc coreligionnaire, approximativement, du père de Saléma. Il le lui persuada, tira d'une de ses poches un diplôme maçonnique couvert de signes cabalistiques, et fit si bien que le cheik lui accorda sa fille. Celle-ci donna une tulipe rouge à son fiancé et planta dans le jardin un petit acacia qui devait croître avec leurs amours. Il ne restait plus qu'à fixer le jour des noces.

Un fou complètement fou serait allé jusqu'au bout et aurait épousé Saléma. Un demi-fou se donne au dernier moment des prétextes pour reculer. Gérard de Nerval fut détourné de son mariage par des augures. Les puissances supérieures lui envoyèrent plusieurs avertissemens, dont le premier fut un escarbot, le dernier une fièvre qui l'obligea à changer d'air. Il écrivit de Constantinople au cheik pour dégager sa parole.

Il va de soi qu'à peine libre, il fut repris du regret d'avoir perdu « l'uniquement aimée. » Il lui arrivait encore, de temps à autre, de se dire : « C'est elle ! » mais il n'en était plus bien sûr. La dernière fois qu'il crut deviner Adrienne sous une forme inconnue, il dînait avec un ami sous une treille, dans un petit village des environs de Paris : — « Une femme vint chanter près de notre table, et je ne sais quoi, dans sa voix usée, mais sympathique, me rappela celle d'Aurélia. Je la regardai : ses traits mêmes n'étaient pas sans ressemblance avec ceux que j'avais aimés. On la renvoya, et je n'osai la retenir, mais je me disais : — Qui sait si son *esprit* n'est pas dans cette femme ? — Et je me sentis heureux de l'aumône que j'avais faite. » Cela se passait dans les dernières années de sa vie.

III

Il était revenu d'Orient vers la fin de 1843 (1), plus charmant que jamais, plus bizarre encore qu'il n'était parti. « Gérard de Nerval, dit un contemporain (2), avait alors une tête admirable et par la douceur du regard et par l'expression intelligente de la physionomie. Le soleil d'Orient avait légèrement hâlé la peau. Le teint était d'une pâleur mate. Les cheveux se faisaient déjà rares, et une courte barbe descendait en pointe jusque sous le menton. » Son front chauve, dit un autre contemporain, paraissait « lumineux ». Il avait traversé toutes les fournaises sans y rien laisser de l'élégance de ses manières. Mais les signes avant-coureurs de la démence éclataient dans toute sa personne. Des lueurs inquiétantes passaient dans ses yeux gris. Il ne marchait plus, il volait ou, plus exactement, il s'essayait à voler ; on le voyait « courir à ras du sol, agitant ses bras comme des ailes », et il a conté lui-même qu'une nuit, dans une rue de Paris, il

(1) Selon d'autres, dans les premiers mois de 1844.
(2) Georges Bell. *Gérard de Nerval.*

avait été ramassé par une patrouille au moment où il attendait, les bras étendus, que son âme montât dans une étoile, parce qu'il s'était préparé à cette ascension en « quittant ses habits terrestres. » Il n'était plus heureux que dans la liberté du rêve, loin des visages connus et des questions irritantes, « songeant tout haut, rêvant les yeux ouverts, attentif à la chute d'une feuille, au vol d'un insecte, au passage d'un oiseau, à la forme d'un nuage, au jeu d'un rayon, à tout ce qui passe par les airs de vague et de ravissant (1). »

Il avait toujours soutenu que chaque religion contient une part de la vérité, celles qui sont mortes comme les autres, de façon que l'humanité ne possède jamais que des débris du grand mystère. Un jour qu'il en discourait chez Victor Hugo, place Royale, debout devant la grande cheminée du salon, quelqu'un lui dit : — « Mais, Gérard, vous n'avez aucune religion ! — Moi, pas de religion ? j'en ai dix-sept... au moins. » Dix-sept n'était pas encore assez dire, dans les dernières années de sa vie. Les démons du Talmud et les génies des *Mille et une Nuits* avaient tenu dans sa tête d'étranges congrès avec les fées du Rhin et les trois Vénus de l'île de Cythère, et il était sorti de leurs délibérations un Gérard de Nerval mage et cabaliste, païen et chrétien, tireur d'horoscopes et fabricant de talismans, également versé dans la *Symbolique* de Creuzer et dans les contes de bonnes femmes, et attachant la même valeur aux uns et à l'autre. Il avait déniché dans la salle à manger de Maxime Du Camp un meuble aimé des esprits, qui s'y logeaient et y prononçaient des discours. Gérard de Nerval venait les évoquer avec des rites qui l'auraient fait brûler au moyen âge, dans l'espoir d'obliger Adam à lui dicter un livre de Kabbale que notre premier père avait reçu en présent des mains du Seigneur, et qui s'est perdu dans la suite des siècles. Adam accourait sans se faire prier et dictait ; mais c'était toujours inintelligible. Une divinité découverte sur le boulevard extérieur, entre la barrière des Martyrs et la barrière Rochechouart, était aussi l'objet de ses attentions ; pendant longtemps, il vint chaque matin lui rendre un culte, lui qui ne pouvait s'astreindre à rien de régulier. Ce dieu était une canne, taillée dans une racine de vigne et représentant une figure fantastique, aux yeux d'émail enchâssés dans le bois. Elle figurait

(1) Paul de Saint-Victor, préface de *la Bohême galante*.

avec beaucoup d'autres, également contournées et grimaçantes, à la devanture d'un affreux petit cabaret, obscur et lépreux, situé en contre-bas du boulevard. Gérard de Nerval faisait de longues stations dans cette cave pour jouir de la contemplation de la canne, et il avalait pendant ces séances d'horribles mixtures qui ne lui étaient assurément pas salutaires.

Il était tombé au dernier degré du désordre et de l'incurie. Champfleury, qui ne l'a connu que vers 1845, fut si frappé de sa façon de vivre qu'il prit des notes dont voici des échantillons: — « *Mars 1849.* — J'ai vu Gérard de Nerval à *l'Artiste;* il n'a pas dépensé cinquante francs en deux mois. — Vous avez donc crédit quelque part, Gérard? — Non, je mange une flûte pour mon déjeuner, et je dépense douze sous pour mon dîner. — Il prétend que cette nourriture lui donne un bon sommeil, des rêves agréables, et que la nuit lui sert de jour...

« Il entraîne un ami chez sa blanchisseuse: — Je voudrais mon linge, dit-il. — *Son* linge se composait d'une chemise. Gérard avec son ami passe dans une chambre voisine afin de changer de linge. L'ami remarque avec étonnement que la chemise que porte Gérard n'a pas de col, qu'une des manches est déchirée du haut en bas. — Tu donnes *ça*, lui dit-il, à la blanchisseuse?— Oh! dit Gérard, cette chemise *a l'air* en mauvais état. Eh bien! la blanchisseuse me respecte beaucoup à cause de cette chemise... Elle est en toile... J'aurais une douzaine de chemises en calicot neuf qu'on n'aurait pas les mêmes égards pour moi (1)... »

Il avait loué un logis à Montmartre pour fuir les importuns, mais il n'y habitait pas plus que dans les mansardes de l'intérieur de Paris où les souris grignotaient en paix ses bibelots. Son agitation avait encore augmenté. Il lui arrivait de passer trois jours et trois nuits de suite aux Halles, dormant sur les détritus de légumes et ne sortant que lorsqu'il ne lui restait plus un sou. Toutes les fois qu'il touchait de l'argent, il faisait une de ces expéditions. Il n'avait pas de repos qu'il n'eût tout dépensé, et les Halles lui étaient commodes pour vider ses poches. Il s'y approvisionnait de cadeaux qu'il allait déposer aux portes de ses amis. L'un recevait une couronne de fleurs, l'autre une perruche, un troisième un homard vivant, un quatrième voyait arriver Gérard de Nerval en personne, qui venait, le gousset vide, lui emprunter vingt francs en attendant la prochaine échéance.

(1) *Grandes figures*, etc.

Il était incapable, comme Thomas de Quincey, de l'opération financière la plus simple. Un jour qu'un libraire s'était acquitté envers lui en billets, il se prit à songer qu'il ne saurait jamais se les faire payer. Son visage soucieux s'éclaira tout à coup d'un sourire : « Je sais, dit-il à Champfleury, un moyen certain d'être payé. Je connais un fort de la halle, un homme de six pieds et quelque chose, qui a les épaules carrées et l'air farouche. Je vais lui donner le billet... je suis certain que, présenté par un fort de la halle, il sera payé immédiatement... Ces gros hommes ont une façon terrible de présenter les billets à ordre. » Un autre jour, il prit la résolution de se ranger et de placer son argent, mais il ne lui fallait pas les valeurs de tout le monde. Il décida d'acheter un « saumon de plomb » toutes les fois qu'il recevrait de l'argent: « On louerait une cave, disait-il, un hangar, pour y déposer son plomb, et, à la fin de l'année, on se verrait à la tête d'une certaine quantité de poissons de plomb. » Il va sans dire que ce projet n'eut pas de suite. Gérard de Nerval aurait eu trop grand'-honte d'être capitaliste : « Je me rappelle, écrivait Hetzel après sa mort (1), qu'un jour, un petit journal avait raconté (cela en valait bien la peine) que, M. Hetzel étant l'homme de Paris qui rentrait le plus tard se coucher, et que, Gérard de Nerval étant celui qui sortait le plus tôt de chez lui, il leur arrivait souvent de se rencontrer à deux ou trois heures du matin sur le boulevard. On nous prêtait alors cette intéressante conversation.

« *Moi:*—Où diable vas-tu, mon bon Gérard? —Et Gérard me répondait : — Voilà. (Te rappelles-tu son *Voilà?*) J'ai acheté du mou pour mon chat, et à présent je vais chercher mon chat pour lui donner ce mou. Cela lui fera plaisir:

« Je répondais à Gérard : — C'est d'un bon cœur.

« Gérard, ayant lu cette *piquante* révélation, me dit quelques jours après : — Quelles bêtises on écrit, pourtant! Si j'avais un chat, est-ce qu'il aurait eu du mou? J'ai donc l'air d'un capitaliste? On me croit donc établi ou portier? »

L'hiver parisien est inclément aux noctambules. Quand le froid ou la pluie obligeaient Gérard de Nerval à chercher un abri, il redoutait de rentrer chez lui, à cause de son portier; il avait toujours eu peur des portiers. La police des garnis eut l'œil sur lui, à force de le rencontrer, en compagnie des escarpes, dans

(1) Lettre à Arsène Houssaye, du 30 septembre 1855.

les lieux où l'on couche à deux sols la nuit; un sergent de ville lui infligea l'humiliation de lui demander ses papiers sur le boulevard des Italiens, au moment où il était arrêté à causer avec des amis. De leur côté, les habitués des cabarets de barrière guettaient ce monsieur en redingote, qu'ils prenaient pour un mouchard, et le menaçaient de lui faire un mauvais parti. Ses amis s'étaient efforcés inutilement de l'arracher à ces milieux dangereux. Il avait fallu y renoncer. — « Qui de nous, écrivait Gautier, n'a arrangé dix fois une chambre avec l'espoir que Gérard y viendrait passer quelques jours, car nul n'osait se flatter de quelques mois, tant on lui savait le caprice errant et libre? Comme les hirondelles, quand on laisse une fenêtre ouverte, il entrait, faisait deux ou trois tours, trouvait tout bien et tout charmant, et s'envolait pour continuer son rêve dans la rue. Ce n'était nullement insouciance ou froideur; mais, pareil au martinet des tours, qui est apode et dont la vie est un vol perpétuel, il ne pouvait s'arrêter. Une fois que nous avions le cœur triste pour quelque absence, il vint demeurer de lui-même quinze jours avec nous, ne sortant pas, prenant tous ses repas à notre heure, et nous faisant bonne et fidèle compagnie. Tous ceux qui le connaissent bien diront que, de sa part, c'est une des plus fortes preuves d'amitié qu'il ait données à personne. » Il en donnait de non moins fortes quand il s'assujettissait à remplacer Gautier à *la Presse*, pendant les voyages de son ami; Gérard de Nerval ne l'aurait fait pour aucun autre.

Tandis qu'une de ses personnalités menait cette existence de détraqué, l'autre continuait à couler des jours paisibles, parallèlement à la première; et c'est la persistance de ce phénomène durant toute une vie humaine qui rend son cas si curieux. L'autre homme qui était en lui, le *moi* sain et bien équilibré, ne cessa jamais, durant ces années orageuses et troublées, d'avoir son domaine à part, où il se conduisait avec un bon sens et une lucidité qu'il est rare de prendre en défaut. Dans ses relations avec le monde des vivans, par exemple, son jugement n'avait subi aucune altération. Il existe quantité de billets de sa main, écrits entre 1843 et 1853, à propos des menus détails de la vie quotidienne. Qu'il s'agisse d'un rendez-vous, d'une invitation, d'une affaire d'argent, d'un coupon de loge à demander, tout est clair, net, bref; on ne trouverait pas un mot faisant soupçonner que c'est la correspondance d'un fou. Les lettres plus développées

sont gaies et spirituelles, ou mieux encore. Celle que voici, merveille de grâce et d'émotion discrète, a été adressée à Mme de Solms le 2 janvier 1853, quelques mois seulement avant le second séjour de Gérard de Nerval chez le docteur Blanche : « Ne me donnez pas, chère fée bienfaisante, le beau livre que vous m'avez promis pour mes étrennes; je les convoitais depuis bien longtemps, ces beaux volumes dorés sur tranche, cette édition unique. Mais ils coûteront très cher, et j'ai quelque chose de mieux à vous proposer : une bonne action. Je vous sens tressaillir de joie, vous dont le cœur est si chercheur! Eh bien! voici, ma belle amie, de quoi l'occuper pendant toute une semaine! Rue Saint-Jacques, n° 7, au cinquième étage, croupissent dans une affreuse misère — une misère sans nom — le père, la mère, sept enfans, sans travail, sans feu, sans pain, sans lumière.

« Deux des enfans sont à moitié morts de faim. Un de ces hasards qui me conduisent souvent m'a porté là hier. Je leur ai donné tout ce que je possédais : mon manteau et quarante centimes. O misère! Puis, je leur ai dit qu'une grande dame, une fée, une reine de dix-sept ans, viendrait dans leur taudis avec tout plein de pièces d'or, de couvertures, de pains pour les enfans. Ils m'ont regardé comme un fou. Je crois vraiment que je leur ai promis des rubis et des diamans, et, ces pauvres gens, ils n'ont pas bien compris, mais ils se sont mis à sourire et à pleurer.

« Ah! si vous aviez vu! Vite donc, accourez, avec vos grands yeux si doux, qui leur feront croire à l'apparition d'un ange, réaliser ce que votre pauvre poète a promis en votre nom. Donnez à cette bonne œuvre le prix de mes étrennes, car je veux absolument y concourir, ou plutôt remettez à D... les quatre-vingts francs que devait coûter le chef-d'œuvre auquel je ne veux plus penser, et je cours au Temple et chez le père Verdureau acheter tout un aménagement de prince russe en vacances.

« Ce sera beau, vous verrez! Vous serez éblouie! Je cours quêter chez Béranger. Au revoir, petite reine, à bientôt, au grenier de *nos* pauvres. Nos pauvres! Je suis fier en écrivant ces mots. Il y a donc quelqu'un de plus pauvre que moi — de par le monde! N'oubliez pas le numéro. Au cinquième, second couloir, la porte à gauche.

« Adieu, Mignon, chère Mignon, douce Mignon, providence des affligés, mignonne Mignon, si douce et si fine, si peu fière et si gentille! Mettez votre robe à grande queue et vos souliers à

talons! Je leur ai promis, gros comme le bras, une grande princesse, plus puissante que tous les puissans de la terre. Ils n'y croiront plus quand ils verront vos dix-sept ans et votre frais sourire. Mais je bavarde, je bavarde; adieu mignonne, encore adieu. — Pardon, Madame (1). »

Il ne lui suffisait pas de donner du pain à ces pauvres gens : il tenait à leur donner aussi de la poésie. C'est peut-être une idée de fou, mais elle est bien jolie.

D'autres lettres sont pénibles à lire : *A M. Perrot, chef du bureau des théâtres, au ministère de l'intérieur :* «... J'ai écrit avant-hier à M. Cavé. Je lui ai dit qu'une somme de 300 francs pourrait me suffire pour traverser l'hiver ; s'il était possible d'obtenir 125 francs par mois, de décembre à mars, cela suffirait absolument à ma dépense et me permettrait de faire tranquillement quelque ouvrage dont je trouverais ensuite les produits », etc. (2). N'insistons pas; ce sont les rançons de la vie de bohème.

Pas plus que ses lettres familières, ses articles ne trahissaient le désordre d'une portion de son cerveau. Il n'avait jamais été plus abondant, ni aussi goûté du public ; revues et journaux lui étaient grands ouverts, et il y semait à pleines mains les fragmens qui ont été se grouper sous divers titres dans les éditions de ses œuvres (3). Un seul volume, dans cette gracieuse floraison, se rattache directement aux préoccupations du Gérard de Nerval mage et voyant ; c'est celui qu'il a intitulé *les Illuminés*, et qui est tout entier à la gloire de l'occultisme. L'auteur le montre jetant de profondes racines dans notre XVIIIe siècle incrédule et raisonneur, et agissant fortement sur la grande révolution par l'entremise de personnages qui n'étaient que les instrumens des sectes d'illuminés. Sous prétexte de raconter la vie et d'exposer les théories des Cazotte et des Restif de la Bretonne, il esquisse le plan d'une histoire de l'Europe au XIXe siècle où l'on verrait les rois recevoir les ordres des sociétés secrètes, et les événemens obéir, en dernière analyse, à des influences mystiques. Quand

(1) *La Petite Presse*, 26 octobre 1866. La *Petite Presse* l'avait elle-même empruntée au *Sport*.

(2) *Le Livre moderne*, 10 septembre 1891. La lettre n'est datée que par le timbre de la poste : 20 novembre 1851. La suite du texte indique que Gérard de Nerval venait d'être malade.

(3) *Voyage en Orient* (1851); *les Illuminés* (1852); *Petits Châteaux de Bohême* (1852); *Lorely* (1853); *les Filles du Feu* (1854); *la Bohème galante* (1855), etc. Les livres de Gérard de Nerval ont été remaniés ou fondus ensemble au fur et à mesure des réimpressions.

Gérard de Nerval porta à la *Revue des Deux Mondes* le manuscrit des chapitres sur Restif de la Bretonne (1), M. Buloz exigea des coupures, à cause, disait-il, des tendances socialistes de certains passages. Pour la première fois de sa vie, le doux Gérard se fâcha, et cette discussion lui resta sur le cœur; quatre ans plus tard, alors qu'il devenait dangereux, il se glissa dans la cuisine de M. Buloz à un moment où il n'y avait personne, ouvrit tous les robinets et se sauva, enchanté de son exploit.

IV

Le printemps de 1853 fut mauvais pour lui. Aux visions ailées et souriantes avaient succédé de lourds cauchemars qui lui rendaient le travail impossible. Un dimanche soir qu'il se trouvait sur la place de la Concorde, après une journée d'hallucinations angoissantes, il résolut d'en finir : « A plusieurs reprises, je me dirigeai vers la Seine, mais quelque chose m'empêchait d'accomplir mon dessein. Les étoiles brillaient dans le firmament. Tout à coup, il me sembla qu'elles venaient de s'éteindre à la fois... Je crus que les temps étaient accomplis, et que nous touchions à la fin du monde annoncée par l'Apocalypse de saint Jean. Je croyais voir un soleil noir dans le ciel désert, et un globe rouge de sang au-dessus des Tuileries. Je me dis : — La nuit éternelle commence, et elle va être terrible. Que va-t-il arriver quand les hommes s'apercevront qu'il n'y a plus de soleil ? » Il alla prendre la rue Saint-Honoré et gagna le Louvre : « Là, un spectacle étrange m'attendait. A travers des nuages rapidement chassés par le vent, je vis plusieurs lunes qui passaient avec une grande rapidité. Je pensai que la terre était sortie de son orbite et qu'elle errait dans le firmament comme un vaisseau démâté, se rapprochant ou s'éloignant des étoiles, qui grandissaient ou diminuaient tour à tour (2). » Il ne lui restait plus qu'une idée nette : Henri Heine l'avait chargé d'une traduction et l'avait payé d'avance; il fallait rendre l'argent, puisqu'il ne pourrait pas faire le travail. Si c'était à cause de la fin du monde ou parce qu'il se sentait malade, personne ne l'a su. Le lendemain, Gérard de Nerval se rendit chez Henri Heine et lui tint des discours incohérens. Mme Heine en-

(1) *Revue* des 15 août, 1er et 15 septembre 1850.
(2) *Le Rêve et la Vie.*

voya chercher un fiacre et le fit conduire à la maison Dubois. Des amis qui l'y visitèrent rapportent qu'il fut soigné pour un transport au cerveau.

Au bout d'un mois, il reprit sa vie accoutumée : — « Je composai une de mes meilleures nouvelles. Toutefois, je l'écrivis péniblement, presque toujours au crayon, sur des feuilles détachées, suivant le hasard de ma rêverie ou de ma promenade. » Cette nouvelle était *Sylvie*, son chef-d'œuvre. Nous l'avons citée souvent à propos d'Adrienne, de Jenny Colon et de la jolie dentellière qui lisait Rousseau. *Sylvie* est plus et moins qu'un rêve, qu'une autobiographie, qu'un roman ; c'est tout cela et c'est encore autre chose, quelque chose d'à part et de parfait. Toutefois, l'autobiographie domine. On voit au dénouement comment Gérard de Nerval était retourné une dernière fois chez Sylvie, la petite amie d'enfance qui avait représenté « la douce réalité » de l'amour pour son imagination d'adolescent timide. Sylvie avait épousé le « grand frisé » et s'était établie pâtissière dans un gros village du Valois. Elle avait complètement dépouillé la paysanne, et ses airs d'héroïne de ballade populaire s'en étaient allés avec ses sabots. A l'entrée de Gérard, elle échangea avec lui « les coups de poing amicaux de l'enfance », puis ils allèrent promener les enfans tandis que le « grand frisé » faisait le déjeuner. Ils lurent des vers à l'ombre d'une ruine, et il l'appela Lolotte, et elle lui assura qu'il ressemblait à Werther ; mais la poésie prise dans les livres remplace mal celle qui émane des choses. L'ancienne Sylvie était bien morte, et il n'était que temps de tourner le dernier feuillet du chaste roman de leurs jeunes années.

La *Revue des Deux Mondes* publia *Sylvie* le 15 août 1853. Le 26, Gérard de Nerval se livra dans la rue à de telles excentricités, que la foule s'attroupa et faillit l'étouffer. Des amis le menèrent à l'hôpital de la Charité, où il fallut lui mettre la camisole de force : « Pendant la nuit, dit-il, le délire augmenta, surtout le matin, lorsque je m'aperçus que j'étais attaché. Je parvins à me débarrasser de la camisole de force, et, vers le matin, je me promenai dans les salles. L'idée que j'étais devenu semblable à un dieu et que j'avais le pouvoir de guérir me fit imposer les mains à quelques malades, et, m'approchant d'une statue de la Vierge, j'enlevai la couronne de fleurs artificielles pour appuyer le pouvoir que je me croyais. Je marchai à grands pas, parlant avec animation de l'ignorance des hommes qui croyaient pouvoir

guérir avec la science seule, et, voyant sur la table un flacon d'éther, je l'avalai d'une gorgée. Un interne, d'une figure que je comparais à celle des anges, voulut m'arrêter, mais la force nerveuse me soutenait, et, prêt à le renverser, je m'arrêtai, lui disant qu'il ne comprenait pas ma mission. »

On le transporta dans la maison du docteur Blanche fils, à Passy, où la crise continua. Il se croyait une influence sur la marche de la lune, un autre pensionnaire étant chargé de régler celle du soleil, et il attribuait un sens mystique aux conversations des gardiens et des fous : « Les objets sans forme et sans vie se prêtaient eux-mêmes aux calculs de mon esprit; — des combinaisons de cailloux, des figures d'angles, de fentes ou d'ouvertures, des découpures de feuilles, des couleurs, des odeurs et des sons, je voyais ressortir des harmonies jusqu'alors inconnues. » Et, tandis que son *moi* malade, son *moi* fou, perdait la notion du temps, voyait des Walkyries dans la vapeur de son bain et prenait ses compagnons pour des fantômes, le *moi* normal, encore intact, bien que réduit le plus souvent au silence et à l'impuissance, observait l'*autre* avec une vive curiosité, prenait note de ses sensations, de ses idées, de ses extravagances, et amassait les matériaux du livre que Gérard de Nerval allait écrire quelques mois après sous ce titre : *Le Rêve et la Vie; Aurélia*. Presque toutes les lettres de cette époque témoignent de la netteté d'esprit que peut conserver un fou en dehors de ses manies. A son père : — « Mon cher papa, tu sais, la dernière fois que je t'ai vu, combien j'étais heureux d'une affaire qui venait de se terminer favorablement pour moi. La joie m'a donné un peu d'excitation, et je suis à Passy, chez des amis, dans une maison superbe et dans de beaux jardins. Ne te tourmente pas au sujet de cette campagne où il faut que je passe quelques jours. C'est un simple complément de santé qu'il faut que j'y trouve. On a dû, au reste, te prévenir déjà... Je suis certain de pouvoir t'embrasser d'ici à quelques jours (1). »

Le surlendemain, à un ami : « Il y a cinq à six jours, j'ai été pris d'un transport au cerveau en vous quittant; j'ai fait des folies. Avec un esprit plus sain, je vous écris de venir me voir si vous pouvez chez M. Blanche, à Passy. N'ai-je pas laissé chez vous mon gilet? Je ne sais ce qu'est devenu mon argent, du moins

(1) *La Presse*, 22 septembre 1862.

ce qui m'en restait. Mais tout se retrouve, — comme tout se paie, — suivant le mot que Balzac attribuait au grand homme. Venez vite (1). »

On pensera ce qu'on voudra du *post-scriptum* : « Vous n'avez pas perdu la tête de Christ? Bien des choses à Méry; dites-lui ce qui m'est arrivé. — Et l'oiseau rare? »

Second *post-scriptum* : « J'engage les amis de M. Gérard à venir l'un après l'autre, et pas ensemble. » Signé : E. Blanche.

Du même jour : « Mon cher Théophile, on te dit revenu des courses de taureaux de Bayonne. Viens donc me voir chez Blanche, où je me trouve fort à propos pour guérir un peu ma tête; je crois qu'enfin cela va mieux, *ma chi lo sa?* »

Plusieurs billets relatifs à des questions d'argent sont parfaitement raisonnables.

Du 22 octobre, à son père : « Voici une troisième lettre que je t'écris depuis que je suis ici. On m'a conseillé de ne pas envoyer la seconde, qui était encore un peu bizarre, du moins aux yeux des docteurs... Aujourd'hui, je vais très bien, et ce qui le prouve, c'est que je dois dîner aujourd'hui au château avec M. Blanche... Ma rechute a duré une huitaine de jours, mais je n'ai pas souffert. M. Blanche a fait faire mon déménagement et je suis dans mes meubles, avec mes livres et mes tableaux... La prolongation de mon séjour est due surtout à certaines bizarreries qu'on avait cru remarquer dans ma conduite. Fils de *maçon* et simple *louveteau*, je m'amusais à couvrir les murs de figures cabalistiques et à prononcer ou à chanter des choses interdites aux profanes; mais on ignore ici que je suis compagnon-égyptien (*refik*). Enfin, j'en suis sorti, et je ne souhaite à personne de passer par les mêmes épreuves. Si la vie est un voyage, je demande à voyager quelques jours pour ma santé (2). » Il parle ensuite d'une affaire, assez longuement et avec bon sens; mais son papier est orné de signes cabalistiques et de dessins bizarres.

Il se remit à travailler, dans la maison de fous. A Georges Bell : « (*Sans date.*)... Ne m'abandonnez pas, si longue que soit par ce temps-ci la course de Passy. J'ai à vous parler beaucoup. Ce que j'écris en ce moment tourne trop dans un cercle restreint. Je me nourris de ma propre substance et ne me renouvelle pas. De

(1) Collection de M. de Spœlberch de Lovenjoul.
(2) *La Presse*, 22 septembre 1862.

plus, j'ai de l'inquiétude quant au placement de la copie. Venez donc bien vite (1). »

Ce sang-froid et cette lucidité ont invariablement leur contre-partie dans les ténèbres et les orages de l'autre hémisphère de sa pensée. Si nous reprenons *le Rêve et la Vie*, nous voyons qu'insensiblement, il se mêlait des scènes sanglantes ou douloureuses aux visions mystiques. Une hallucination lui fut pénible entre toutes : la femme qu'il avait aimée sous divers noms et diverses formes épousait son double, « *l'autre* », et il se demandait avec angoisse si *l'autre* était son bon ou son mauvais *moi*, sans parvenir à se reconnaître entre ses deux personnalités.

En novembre, les progrès du mal aidant, il réfléchit qu'il n'avait jamais été fou et que les médecins se trompaient, faute de savoir ce que *lui* savait. Il s'étend dans une lettre du 27 sur « cette singulière maladie, qui, dit-il, est pour moi l'âge critique, et dans laquelle on n'a vu sans doute que les apparences de l'égarement ». Il trouvait qu'on se pressait trop de parler de lui au passé. Déjà, lors de son premier accès, Jules Janin avait fait son oraison funèbre dans le *Journal des Débats*, et cela lui avait été très désagréable, tout louangeur que fût l'article. Alexandre Dumas lui ménagea la même surprise en décembre 1853, dans la persuasion qu'il ne guérirait jamais. Gérard de Nerval riposta par la préface des *Filles du Feu :* « (*A Alexandre Dumas.*) Je vous dédie ce livre, mon cher maître, comme j'ai dédié *Lorely* à Jules Janin. J'avais à le remercier au même titre que vous. Il y a quelques années, on m'avait cru mort et il avait écrit ma biographie. Il y a quelques jours, on m'a cru fou, et vous avez consacré quelques-unes de vos lignes les plus charmantes à l'épitaphe de mon esprit. Voilà bien de la gloire qui m'est échue en avancement d'hoirie... »

Le 27 mai 1854, il parut assez remis pour quitter la maison de santé. Il ne prit que le temps de faire un tour aux Halles et partit pour l'Allemagne. A Georges Bell : « (Strasbourg, le 1er juin 1854.) A propos, tâchez donc de savoir à qui j'ai donné ce rude soufflet, vous savez bien, une nuit à la Halle... Faites mes excuses à ce malheureux quidam. Je lui offrirais bien une réparation, mais j'ai pour principe qu'il ne faut pas se battre quand on a tort, surtout avec un inconnu nocturne. Autrement vous croiriez que je fais le Gascon sur la lisière de l'Allemagne ; mais,

(1) *Gérard de Nerval*, par Georges Bell.

franchement, j'étais plus malade que je ne croyais, le jour ou plutôt la nuit de cet exploit ridicule. » Étant mieux à ce moment, il voulait bien convenir qu'il avait eu la cervelle troublée, mais il n'en convint pas longtemps.

Il est question dans la même lettre d'une troisième oraison funèbre : la biographie d'Eugène de Mirecourt, qui lui avait été particulièrement insupportable à cause du portrait placé en tête : « Dites donc, je tremble ici de rencontrer aux étalages un certain portrait pour lequel on m'a fait poser, lorsque j'étais malade, sous prétexte de biographie nécrologique. L'artiste est un homme de talent... mais *il fait trop vrai!* — Dites partout que c'est un portrait ressemblant, mais posthume, ou bien encore que Mercure avait pris les traits de Sosie et posé à ma place. Je veux me débarbouiller avec de l'ambroisie, si les dieux m'en accordent un demi-verre seulement. » Ce portrait, si amer à sa coquetterie, est justement le seul connu, sinon le seul existant; il a été reproduit partout. Gérard de Nerval y est représenté de face, le menton sur sa main, le coude sur sa table de travail. Il a les joues rondes, les traits placides et comme émoussés, le buste affaissé et inélégant; sans son regard de fou, luisant et indigné, il serait d'une complète insignifiance.

A son père : « (Ce 4 juin 1854.) Je t'écris de Strasbourg... Ma foi, on avait raison de me prescrire les ménagemens. Le mal, c'est-à-dire l'exaltation, est revenu parfois, c'est-à-dire dans de certaines heures. Je dois passer ici pour un prophète (un faux prophète), avec mon langage parfois mystique et mes distractions. »

A un ami : « (Strasbourg, le 30 juin 1854.)... Ayant fraternisé avec les étudians au bal des savetiers, j'ai bu plus de bière que de raison, en voulant faire le crâne, ce qui, joint avec les invitations des deux jours suivans, m'a rendu assez fantasque dans cette ville. J'ai fait tant de bruit à l'hôtel de la Fleur, que je crois qu'il y a des gens qui en sont partis à cause de cela, des femmes peut-être, malheureusement, que l'on n'a qu'entrevues. Hé bien, les garçons sont si polis dans cet établissement, qu'on ne m'a fait que des observations détournées sur ce que je ne me rendais peut-être pas bien compte des heures. — J'ai dit : — Mais je n'ai pas de montre, et le jour paraît de bonne heure; est-ce que j'ai dérangé quelqu'un? il fallait me le dire. — Le garçon m'a dit : — Monsieur sait bien ce qu'il fait. — J'ai répondu : Pas toujours (1). »

(1) Lettre à Antony Deschamps, du 24 octobre 1854. Collection Arsène Houssaye.

Il y avait cependant progrès. Sa raison avait repris son poste d'observation. Elle surveillait le « frère mystique », et l'obligeait prudemment à dissimuler.

A Georges Bell : « (Neuenmarkt, 27 juin.) Je viens de passer un mois à visiter l'Allemagne du midi. Je me suis clarifié l'esprit et j'ai repris la forte santé des jeunes années... Je vous ai écrit de Strasbourg, où les réceptions et les invitations m'avaient encore un peu agité. Pour éviter ces occasions, j'ai vu fort peu de monde depuis, et j'ai pris de la force dans la réflexion et la solitude. J'ai beaucoup travaillé et j'ai même de la copie que je ne veux pas envoyer légèrement ; le principal, c'est que je suis fort content et plein de ressources pour l'avenir. Du résultat de ce mois seul, il y a de quoi travailler un an ; je me suis découvert des dispositions nouvelles. — Et vous savez que l'inquiétude sur mes facultés créatrices était mon plus grand sujet d'abattement. »

Il rentra à Paris vers le 19 juillet, guéri en apparence. Au premier effort cérébral, la folie éclata de nouveau. Le 8 août, il fallut le reconduire à Passy, où il arriva irrité, mauvais, sûr d'être dans son bon sens et accusant le ciel et la terre de le persécuter. Sa thèse fut désormais celle-ci : — « Je conviens officiellement que j'ai été malade. Je ne puis convenir que j'ai été *fou*, ou même *halluciné.* » On ne le fit plus sortir de là. Il ajoutait : — « Si j'offense la médecine, je me jetterai à ses genoux quand elle prendra les traits d'une déesse (1). » A l'ancienne affection pour le docteur Blanche, à l'ancienne reconnaissance pour tant de services rendus où l'intérêt n'avait certes rien à voir, avaient succédé les colères, les menaces, la défiance de la victime envers son geôlier. Il écrivait à tous ses amis pour se plaindre de son « incarcération ». A quoi bon s'appesantir ? Pourquoi citer des divagations dont il n'était plus responsable?

Ce fut le moment que choisit son père pour notifier qu'il refusait de s'occuper de lui. Il y avait vingt-cinq ans que M. Labrunie s'était désintéressé de son fils et qu'il recevait sans en être touché les tendresses d'un cœur qu'aucun rebut ne put lasser. Malade ou bien portant, absent ou présent, Gérard de Nerval n'oubliait jamais son père. Il quittait tout pour l'embrasser avant son coucher, pour lui répéter par lettre, ou de vive voix, qu'il n'avait point de meilleur ami. Autant parler à une pierre, et,

(1) Lettre à l'éditeur Sartorius. Collection de M. de Spœlberch de Lovenjoul, de même que la suivante.

quand le docteur Blanche le prévint que son malheureux fils n'était plus « en état d'être abandonné à ses propres forces », le vieillard se déroba sèchement. M. Labrunie est la seule personne qui n'ait point aimé Gérard de Nerval.

En désespoir de cause, l'infortuné avait supplié une société littéraire de lui faire rendre la liberté. On eut l'imprudence d'écouter ses réclamations. Le 19 octobre, il se retrouva sur le pavé de Paris, et le combat final s'engagea aussitôt entre les deux personnalités qui se le disputaient depuis quarante ans. Les aliénistes pourraient en suivre les phases dans l'œuvre qui est le testament de sa raison expirante : — « Je vais essayer, disait-il à la première page, de transcrire les impressions d'une longue maladie, qui s'est passée tout entière dans le mystère de mon esprit ; — et je ne sais pourquoi je me sers de ce terme maladie, car jamais, quant à ce qui est de moi-même, je ne me suis senti mieux portant. Parfois, je croyais ma force et mon activité doublées ; il me semblait tout savoir, tout comprendre ; l'imagination m'apportait des délices infinies. En recouvrant ce que les hommes appellent la raison, faudra-t-il regretter de les avoir perdues ?... » Il employa ses dernières semaines à écrire *le Rêve et la Vie* sur des bouts de papier de toutes les grandeurs et de toutes les provenances, dont le seul aspect disait l'histoire de sa lutte intérieure. Dans les bons momens, Gérard de Nerval dépeignait avec une netteté remarquable, une rare puissance d'analyse, la marche et la filiation des conceptions délirantes, « les rapports avec les milieux, les circonstances, les accidens, les antériorités et les souvenirs de la veille et du rêve (1). » C'était véritablement « la Raison écrivant les Mémoires de la Folie sous sa dictée » ; un médecin, étudiant un aliéné, n'aurait pas procédé avec plus de sang-froid. — Venait l'instant où le *moi* fou reprenait le dessus. La main s'interrompait alors d'écrire pour tracer des figures cabalistiques ; on pouvait lire sur son manuscrit une démonstration de l'Immaculée Conception par la géométrie. L'ensemble constitue un document physiologique et psychologique de premier ordre ; je ne vois à lui comparer, dans toutes les littératures, que les *Confessions d'un mangeur d'opium*, de Thomas de Quincey.

La première partie de ces cruels mémoires parut le 1er janvier 1855, dans la *Revue de Paris*. Le 20 du même mois, Maxime

(1) *Gérard de Nerval*, par Alfred Delvau.

Du Camp et Théophile Gautier causaient ensemble dans le bureau de la Revue. Paris était sous la neige et le froid intense : « Gérard entra, raconte Du Camp ; il portait un habit noir si chétif que j'eus le frisson en le voyant. Je lui dis : — Vous êtes bien peu vêtu pour affronter un froid pareil. Il me répondit : — Mais non, j'ai deux chemises ; rien n'est plus chaud. » Gautier insistait pour lui prêter un paletot. Il refusa, assurant que le froid était tonique, commença à divaguer, puis tira de sa poche un cordon de tablier de cuisine et le leur fit admirer : — C'est, disait-il, la ceinture que portait M[me] de Maintenon quand elle faisait jouer *Esther* à Saint-Cyr. » Ils voulurent le retenir ; Gérard de Nerval leur échappa et disparut.

Le 24, il écrivit à un ami : « Viens me reconnaître au poste du Châtelet. » Il était allé passer la nuit dans un cabaret des Halles pour travailler au *Rêve*, et avait été raflé avec des bohémiens. L'ami le trouva encore sans paletot, — la Seine charriait, — et très affecté de la pensée qu'il ne terminerait jamais son manuscrit : « Je suis désolé, disait-il ; me voilà aventuré dans une idée où je me perds ; je passe des heures entières à me retrouver... Croyez-vous que c'est à peine si je peux écrire vingt lignes par jour, tant les ténèbres m'envahissent (1). » C'était le cas de s'appliquer le dicton dont se servaient ses amis les Druses pour exprimer qu'il est trop tard : — La plume est brisée, l'encre est sèche, le livre est fermé. — Gérard de Nerval comprenait qu'il passait pour toujours de la réalité dans le rêve, que « *l'autre* » s'emparait de lui définitivement, et ce n'était pas sans épouvante qu'il glissait dans le gouffre où son imagination et l'occultisme ne lui avaient montré d'abord que joie et repos. Les expériences des derniers mois lui avaient ôté sa belle confiance dans la douceur de l'état que le vulgaire nomme folie. Il sentait qu'après l'avoir rapproché des frontières du génie, le mal le précipitait dans l'idiotisme, et cette idée était intolérable à son reste d'intelligence.

Il avait toujours le cordon de tablier dans sa poche, mais ce n'était plus la ceinture de M[me] de Maintenon ; c'était la jarretière de la reine de Saba.

Le 25 au soir, il gelait à dix-huit degrés. Après une journée passée à piétiner dans la neige et à traîner dans les mauvais lieux,

(1) Théophile Gautier, *Notice*.

Gérard de Nerval vint s'échouer entre deux et trois heures du matin dans un cloaque immonde, enfoncé en terre de la hauteur d'un étage, et situé entre les quais et la rue de Rivoli, proche la place du Châtelet. On l'appelait la rue de la Vieille-Lanterne. Il n'y a pas de mots pour peindre l'horreur de ce lieu infect, où un auvent mettait la nuit en plein jour. On y descendait par un escalier oblique et raide, sur lequel un corbeau apprivoisé répétait du matin au soir : « J'ai soif ! » En bas, sous l'auvent, une large bouche d'égout, fermée par une grille, suçait un ruisseau d'immondices à quelques pas d'un cabaret qui était en même temps un garni à deux sous la nuit. Il fallait avoir perdu toute raison, ou tout respect de la mort et de soi-même, pour penser à mourir dans la rue de la Vieille-Lanterne, et c'est pourtant là qu'on trouva, le 26 janvier 1855 à l'aube, le cadavre de l'un des êtres les plus étrangers à toute action vilaine qui aient jamais foulé cette terre. Gérard de Nerval s'était pendu avec le cordon de tablier au barreau d'une fenêtre située sous l'auvent. Le corbeau voletait autour de lui. Les gens du garni déclarèrent qu'on avait frappé à leur porte vers trois heures du matin et qu'ils ne s'étaient point levés pour ouvrir, à cause du froid. L'enquête établit qu'il y avait bien eu suicide, et non assassinat comme quelques-uns en avaient exprimé le soupçon.

Une foule en larmes suivit le convoi. Ce fut un spectacle, pour le badaud parisien, que celui de tous ces hommes connus ou célèbres qui pleuraient comme des enfans et refusaient d'être consolés, parce qu'ils n'avaient pas su sauver leur bon Gérard, leur doux ami, auprès duquel ils se sentaient meilleurs. On raconta que le pauvre poète s'était tué de misère, et ce reproche détourné aiguisa leur douleur. Aucun d'eux ne l'avait mérité. Gérard de Nerval avait toujours gagné le nécessaire, et puisé le reste dans des bourses qui n'étaient jamais fermées pour lui. D'autres affirmèrent qu'il n'avait pas voulu survivre à la perte de ses facultés. Paul de Saint-Victor suggéra une explication mystique : — « Il est mort, on peut le dire, de la nostalgie de l'invisible : ouvrez-vous, portes éternelles ! et laissez entrer celui qui a passé son temps terrestre à languir et à se consumer d'attente sur votre seuil. » Gérard de Nerval devait aspirer, en effet, avec sa grande foi à cet au-delà que des visions répétées lui avaient rendu familier, à s'échapper de la prison de chair que les ténèbres envahissaient. Mais la meilleure raison à donner de son

suicide, c'est qu'il était fou. Il est inutile d'en chercher d'autres; celle-là suffit, et elle absout Gérard de Nerval de sa mort ignominieuse. Je relève cette pensée dans le carnet trouvé sur son cadavre avec la suite du *Rêve :* — Tout est dans la fin. L'homme qui pense ainsi ne va pas se pendre rue de la Vieille-Lanterne, ou bien il ne sait plus ce qu'il fait.

Le drame eut pour épilogue la lettre que voici : « (Paris, le 13 mars 1855.) Le docteur Labrunie, père de Gérard (Labrunie) de Nerval, autorise MM. Théophile Gautier et Arsène Houssaye à faire poser immédiatement le marbre destiné au tombeau de son fils. » Le père abandonnait son fils jusque dans la mort.

Nous arrêterons ici ces études. Dans cette dernière, comme dans les précédentes, nous avons vu des dons littéraires très brillans s'allier à des altérations profondes de l'intelligence. Mais il y a lieu de remarquer que le cas de Gérard de Nerval est fort différent de celui d'Edgar Poe, d'Hoffmann et de Thomas de Quincey. Ceux-ci ont eux-mêmes tué leur génie. Aucun n'a donné ce qu'il aurait pu donner s'il n'avait pas lentement et progressivement amoindri sa vitalité, et empoisonné son intelligence par l'alcool, le vin ou l'opium. Leur névrose a pu être, dans une certaine mesure, la conséquence de leurs merveilleuses facultés ; elle n'en a été ni l'origine ni le principe. Gérard de Nerval, au contraire, prédestiné à la folie dès sa naissance, semble avoir dû à son malheur les parties supérieures de son talent, le petit coin de génie qu'on ne saurait lui refuser. Il n'a été vraiment poète que dans les heures où il n'était pas tout à fait sain d'esprit, où il écrivait sous la dictée de son *frère mystique*. Avec lui se soulève, plus déconcertante et plus irritante qu'avec nul autre, cette redoutable question, si souvent posée et jamais résolue, des rapports du génie avec la folie. Il n'en est pas de plus humiliante pour la raison humaine. Nous n'essaierons pas de la trancher ; notre but était beaucoup plus modeste. Nous avons voulu seulement tâcher d'éveiller un peu de sympathie pour une de ses victimes les plus touchantes et les plus irresponsables.

ARVÈDE BARINE.

JAVA

ET LE

SYSTÈME COLONIAL DES HOLLANDAIS

Au voyageur qui revient de Java, les Hollandais ne manquent pas de demander ce qui l'a le plus frappé dans leur magnifique colonie. Et l'on est tenté de leur répondre que c'est de les y voir, et de les y voir rester. Ce petit peuple, dont le pays n'est qu'un point sur la carte de l'Europe, domine depuis trois siècles, avec une admirable ténacité, sur ce vaste empire colonial de l'Insulinde, qui compte trente-cinq millions d'habitans, qui comprend des îles grandes comme la France, des îles au milieu desquelles l'Angleterre ne serait plus qu'un îlot perdu dans une mer de forêts. Java, Sumatra, les trois quarts de Bornéo, les Moluques, les Célèbes, Bali, Lombok, Sumbava, Florès, Timor, voilà ce que les Hollandais possèdent encore de leur immense empire des Indes Orientales qui s'étendit autrefois jusqu'au Bengale et au cap de Bonne-Espérance. Java, cette reine de l'archipel, leur fut ravie en 1811; mais les Anglais, après une domination éphémère, la leur restituèrent en 1816, sans en connaître la valeur. Ils ignoraient qu'ils abandonnaient la plus belle colonie du monde. N'est-ce pas un des leurs, Adam Smith, qui a dit que cette île, par la fertilité de son sol, par la grande étendue de ses côtes, par le nombre de ses rivières navigables, est la contrée la mieux placée pour le siège d'un grand commerce extérieur et pour l'établissement d'un grand nombre de manufactures? L'illustre économiste savait sans doute que le commerce a existé dans l'ar-

chipel indien depuis la plus haute antiquité ; que les Tyriens le visitaient ; et que c'est de là que les anciens importaient en Égypte les clous de girofle, que mentionne Strabon. Comme les Anglais n'ont jamais restitué une seule colonie, on peut douter qu'ils eussent restitué Java s'ils n'avaient été encore dans l'ivresse du triomphe, au lendemain de Waterloo, et pleins de reconnaissance envers la Hollande qui leur avait facilité le succès. Pour une fois que l'Angleterre sut noblement rendre le bien d'autrui, ce fut dans une heure d'oubli.

Comment, depuis lors, les Néerlandais se maintiennent-ils dans l'archipel? Comment trente mille Européens gouvernent-ils paisiblement vingt-cinq millions de Javanais, qui sont satisfaits de leur sort? Voilà ce qu'il y a de plus merveilleux à Java, voilà ce qu'il est intéressant d'examiner.

La Hollande n'a point, comme l'Angleterre, de colonies autonomes, ayant leur gouvernement responsable et leur parlement, telles que la colonie du Cap, où les indigènes mêmes ont le droit de vote, et dont les institutions sont fidèlement calquées sur celles de la Grande-Bretagne. Les colonies hollandaises n'ont aucune existence propre : elles sont soumises au contrôle de la mère patrie, et le représentant du Roi y exerce un pouvoir presque omnipotent ; elles réalisent le type de ce que les Anglais appellent *Crown Colony* ou colonies de la Couronne, pour les distinguer des colonies à *self government*.

Avant la constitution hollandaise de 1848, c'était le Roi qui avait l'administration exclusive des possessions d'outre-mer; mais actuellement la loi règle le budget des colonies et les affaires les plus importantes. L'administration des possessions d'outre-mer est exercée au nom du Roi par le ministre des colonies, et chaque année un rapport détaillé est présenté aux États généraux sur la situation coloniale. Le gouvernement des Indes Néerlandaises n'est plus, comme au temps de la fameuse Compagnie des Indes, exercé par un collège, mais repose dans les mains d'un seul homme, mandataire du Roi, et responsable envers lui de l'exercice de son mandat; responsabilité qui trouve sa sanction dans la faculté accordée au Roi et à la Seconde Chambre des États généraux de le mettre en accusation. Ce mandataire du Roi porte le titre de gouverneur général. Il est le chef des armées de terre et de mer des Indes Néerlandaises ; il exerce son contrôle suprême sur les différentes branches de l'administration générale ; il rend

des ordonnances sur toutes les matières non réglées par la loi ou par arrêté royal ; il déclare la guerre, conclut la paix et passe des traités avec les princes indigènes ; il confère les emplois civils et militaires ; il exerce le droit de grâce et d'amnistie, et nulle condamnation à la peine capitale ne peut être exécutée sans son autorisation. Un de ses plus importans devoirs est la protection des indigènes : il veille à ce qu'aucune concession de terre ne lèse leurs droits et soumet aux prescriptions des règlemens administratifs les cultures du gouvernement ; il règle la nature et la durée des corvées, et veille à l'exécution des ordonnances relatives à cette matière. Il peut expulser les étrangers qui troublent l'ordre public. En un mot, le représentant du Roi est investi de tous les pouvoirs ; il est, dans l'empire des Indes, presque un roi lui-même, dans le sens le plus absolu.

A côté, ou plutôt au-dessous de lui, il y a bien un Conseil des Indes siégeant sous sa présidence et composé d'un vice-président et de quatre membres, mais ce n'est là qu'un corps consultatif dont il prend l'avis sans être tenu de le suivre ; dans certains cas spécifiés par la loi il est lié, il est vrai, par l'avis de la majorité du conseil, mais comme ce n'est point le conseil qui doit répondre de la conduite du gouvernement, il lui appartient d'en appeler au Roi pour mettre sa responsabilité à couvert : il peut même, contre l'avis du conseil, prendre les mesures qu'il juge opportunes, lorsqu'il estime que l'intérêt général de la colonie souffrirait des délais qu'entraîne l'appel au Roi. Le gouverneur général détient donc seul, en réalité, le pouvoir exécutif et le pouvoir législatif.

Il n'y a point de ministres à la tête des différens départemens de l'administration civile, mais des fonctionnaires, au nombre de cinq, qui portent le modeste titre de directeurs : ces fonctionnaires sont placés sous les ordres et sous la haute surveillance du gouverneur, qui est en réalité le premier ministre. Il y a le directeur de l'intérieur, celui des finances, celui de l'enseignement, des cultes et de l'industrie, puis encore le directeur de la justice et celui des travaux publics. Les commandans des armées de terre et de mer sont placés à la tête des départemens de la guerre et de la marine. La réunion des différens chefs de département de l'administration civile, convoqués par ordre du gouverneur général, forme le Conseil des directeurs. Ce qui montre à quel point les affaires de ce conseil se passent en famille,

c'est qu'on a vu des directeurs choisis parmi les frères du gouverneur.

C'est dans les rouages de l'administration locale, mieux encore que dans ceux de l'administration centrale, que se révèle dans toute son ingéniosité le mécanisme au moyen duquel un très petit nombre de fonctionnaires gouverne la population la plus dense de l'univers. L'île de Java est divisée en vingt-deux provinces à la tête desquelles sont placés des fonctionnaires européens qui sont aussi omnipotens dans leurs provinces que le gouverneur général dans la colonie. Mais, de même que les chefs de département n'ont que le titre de directeur, de même ces gouverneurs de province ou ces préfets s'appellent modestement des résidens, et leurs provinces, qui comptent l'une dans l'autre un million d'âmes, s'appellent des résidences. Le résident, nommé par le gouverneur général, est, dans sa province, le représentant du gouvernement; à ce titre, il est le chef de l'administration civile, des finances, de la justice, de la police, et il a le droit de porter le payong ou parasol d'or, qui, aux yeux des Javanais, symbolise le rang suprême. Il est assisté par des sous-résidens qui portent le titre d'assistant-résident, et ceux-ci à leur tour ont sous leurs ordres des contrôleurs, qui veillent à l'exécution des règlemens relatifs aux indigènes, visitent périodiquement les villages de leur district, écoutent les plaintes, surveillent les plantations du gouvernement, et sont comme le lien qui relie l'administration indigène à l'administration européenne.

Java est administrée par une hiérarchie de fonctionnaires qui constituent un corps d'élite. Formés à l'École de Delft ou à l'Université de Leyde, qui sont les pépinières des administrateurs coloniaux destinés au service civil, ils ont tous subi, soit en Hollande, soit à Batavia, un examen spécial dont le programme est arrêté par le ministre des colonies. Ce programme varie suivant les fonctions auxquelles on se prépare. Pour les postes les plus élevés, il faut passer par le « grand examen des fonctionnaires » (*groot ambtenaars examen*), qui porte sur des matières essentiellement techniques, et comprend principalement l'histoire, la géographie et l'ethnographie des Indes Néerlandaises, les lois civiles et religieuses, les institutions politiques et les coutumes des indigènes, la langue malaise et la langue javanaise. L'examen comporte deux épreuves successives, que séparent généra-

lement deux années; la seconde épreuve embrasse les mêmes matières que la première, mais plus étendues et plus approfondies. Les candidats qui se destinent aux fonctions judiciaires doivent être docteurs en droit et avoir subi en outre un examen technique portant sur les langues malaise et javanaise, le droit musulman et les coutumes des Indes Néerlandaises, le droit public et les institutions coloniales des possessions d'outre-mer (1). Le recrutement se fait annuellement par les soins du ministre des colonies qui, après en avoir délibéré avec le gouvernement des Indes, publie dans le journal officiel le nombre des candidats qui peuvent être mis à la disposition du gouverneur-général pour entrer soit dans les fonctions administratives, soit dans les fonctions judiciaires. Le triage se fait ensuite d'après le rang conquis à l'examen. Les candidats choisis ont droit, outre le passage en première classe, à une indemnité pour frais d'équipement, et dès leur arrivée aux Indes, ils touchent un traitement provisoire qui leur permet d'attendre leur nomination définitive : car ils ne sont pas immédiatement pourvus d'un poste important, et doivent d'abord faire un stage auprès d'un contrôleur ou d'un assistant-résident qui les initie à la pratique des affaires coloniales. Le montant des traitemens des fonctionnaires civils est fixé par le Roi ou par le gouverneur général. Ces traitemens sont au moins triples de ceux qu'ils toucheraient en Europe dans des situations similaires, et une pension leur garantit la sécurité de la retraite après la sécurité de la carrière. Les gouverneurs de province touchent 20 000 florins, les résidens 12000, 15000 ou 18 000 florins, les contrôleurs 3 600 à 4 000 florins; il n'est si modeste juge de paix ou greffier qui ne soit grossement rétribué. Dans les grandes villes de la colonie, à Batavia ou à Sourabaya, un avocat en vue gagne au minimum 50 000 florins. On le voit, le corps de fonctionnaires qui préside aux destinées de Java est savamment organisé, minutieusement recruté, fortement rétribué : il constitue l'élite de la jeunesse de la métropole par la sévère sélection dont il est l'objet. C'est peut-être le personnel colonial le plus parfait qui soit au monde.

Voici maintenant où le système colonial des Hollandais à Java apparaît dans toute son habileté. Le mécanisme consiste à dissimuler les véritables moteurs de la machine sous des rouages

(1) *Regeerings Almanak*, 1896.

de pure parade, en laissant aux princes indigènes l'illusion du pouvoir, et en voilant l'action des dirigeans européens. Chaque résidence comprend une ou plusieurs régences, et à côté du résident il y a un ou plusieurs régens. Or, tandis que le résident est toujours un fonctionnaire européen, le régent est toujours un fonctionnaire indigène, appartenant aux plus hautes familles du pays, et souvent même de naissance princière : il porte, suivant l'importance de son rang, le titre de *Râden Adipati*, ou celui de *Mas Toemenggoeng*, ou celui de *Pangeran* (prince).

Les indigènes sont soumis au régent, leur chef naturel ; quant au résident, le réel détenteur du pouvoir, il ne fait rien que par l'intermédiaire du régent ; mais, pour dissimuler son autorité, il se fait passer aux yeux des indigènes comme le « frère aîné » du régent, et c'est sous forme de « recommandations » qu'il donne des ordres à son frère. Cette formule, qui passerait pour banale chez nous, a une haute signification parmi les Javanais, car à leurs yeux le frère aîné, à défaut du père, est le chef de la famille, respecté à ce titre par ses frères cadets, mais considéré toujours comme frère et non comme chef officiel. Puisqu'ils sont frères, le régent éclaire le résident de ses conseils ; le fonctionnaire européen est même tenu de prendre l'avis du fonctionnaire indigène, lorsque les intérêts de la population indigène sont en jeu ; le frère cadet est le conseiller intime du frère aîné dans tous les cas où celui-ci doit être éclairé sur la condition du peuple ; mais, quand le résident a pris sa décision sur l'avis du régent, celui-ci, en bon frère cadet, doit s'incliner, quelle qu'elle soit.

Le régent, qui n'a que le semblant du pouvoir, en a, en revanche, toutes les marques extérieures qui peuvent éblouir la foule ; afin qu'il puisse tenir son rang et s'octroyer le luxe d'une cour asiatique, il est mieux payé que le résident lui-même ; il a un droit de préséance supérieur à celui de tous les fonctionnaires européens autres que le résident ; il s'entoure du faste d'un prince, tient une cour où les indigènes, même les membres de sa famille, ne l'approchent qu'à genoux, dispose d'une suite nombreuse, exerce son contrôle sur tous les chefs indigènes de la régence ; en un mot, il est, aux yeux des indigènes, leur seigneur et maître. A cette autorité matérielle il joint l'autorité spirituelle, car il est aussi leur grand prêtre ; il est encore leur juge, car il fait partie du *Landraad*, et il préside la cour de régence. On le voit, le régent est tout en apparence, mais c'est son frère aîné qui le

dirige à sa guise, tout en le traitant, en public et en particulier, sur un pied de parfaite égalité et de franche cordialité. Le régent se garderait bien de ne point observer les « recommandations » de son frère, car il sait ce qu'il lui en coûterait : nommé par le gouvernement, il sait qu'il ne sera maintenu dans son poste qu'à la condition de plaire au gouvernement.

Le régent est toujours choisi parmi les nobles qui, antérieurement à la conquête, gouvernaient le district au nom du souverain indigène. Dernier vestige du régime féodal qui florissait à Java dans les siècles passés, il descend en droite ligne des vassaux de l'ancien royaume de Mataram. Les Hollandais ont réduit la puissance de ces nobles, tout en leur laissant le prestige, qu'ils font servir à leurs desseins, et c'est avec leur concours qu'ils ont introduit le fameux système de culture, auquel ils les gagnèrent en leur attribuant la possession du sol. Pour mieux les tenir en main, ils leur concédèrent l'hérédité dans la transmission du pouvoir, respectant ainsi un principe qui a prévalu de temps immémorial chez les anciens Javanais. Ils comprenaient aussi que les indigènes se laisseraient gouverner beaucoup plus docilement par un régent de haute lignée, connu et respecté dans le pays, que par un fonctionnaire choisi dans les classes inférieures, ou tiré d'une province éloignée. Autant que possible, on a conservé les anciennes divisions du pays, en sorte que l'autorité du régent s'étend sur le même territoire et les mêmes populations qui étaient soumis à ses ancêtres. Il jouit de propriétés foncières qui sont l'apanage de sa charge. Mais, malgré tout le faste et toutes les dignités qui sont attachés à son rang, malgré toute l'influence qu'il doit à sa qualité de prince, le régent n'est, sous les dehors d'un radjah indigène, qu'un employé salarié du gouvernement hollandais; quand la régence est vacante, c'est, d'ordinaire, le fils du défunt qui est appelé à lui succéder, par respect pour le principe d'hérédité; mais cette succession n'est point de droit, et le gouvernement qui nomme ce fonctionnaire peut aussi le déplacer et même le destituer. Du jour où il est démis de ses fonctions, il n'est plus qu'un membre de la famille du régent, et son faste, sa fortune et sa puissance passent à celui que le gouvernement a choisi à sa place dans le sein de la même famille. Un écrivain anglais l'a remarqué, la politique des Hollandais à Java semble, sous bien des rapports, leur avoir été inspirée par l'expérience que leur a donnée une longue résidence à Désima;

soit à raison d'une similitude naturelle, soit par suite des encouragemens des Hollandais, beaucoup de particularités de la vie javanaise rappellent celles de la vie japonaise. De même que l'abdication est chose commune dans les mœurs japonaises, de même à Java les régens et les chefs indigènes, parvenus au seuil de la vieillesse, aiment à se décharger des soucis du pouvoir en faveur d'un fils ou de quelque autre membre de leur famille. Le régent en retraite entre alors dans le Landraad, et conserve ainsi un rang élevé.

Une des plus intéressantes caractéristiques de la politique hollandaise, c'est la sagesse avec laquelle elle a su respecter l'importance que les indigènes attachent au rang et à la pompe. La première clause à laquelle doit se soumettre le régent en prêtant serment, c'est celle par laquelle il s'engage expressément à observer les décrets relatifs à ces questions spéciales et à traiter les indigènes suivant leur rang. Le Hollandais ne professe pas, sous ce rapport, le mépris qu'affectent l'Anglais et le Français. Il admet qu'on puisse envisager les idées des indigènes, non du point de vue européen, mais du point de vue indigène; il reconnaît officiellement l'importance de ces questions, et il en laisse sagement la réglementation aux indigènes eux-mêmes.

Parallèlement à la hiérarchie des fonctionnaires européens, il y a toute une hiérarchie de fonctionnaires indigènes. De même que le résident a sous ses ordres des assistans-résidens et des contrôleurs, le régent a pour subordonnés des *wedonos*, des assistans-wedonos, et des *mantries*. Chaque régence est divisée en districts, qui sont administrés par un wedono. Ce chef de district est, comme le régent, un indigène de haute famille, et il est, comme lui, salarié par le gouvernement; mais il est choisi par la communauté indigène, sous l'approbation du résident. Il est chargé de la police du district et exécute les ordres du régent; il préside la cour de district; chaque mois il accompagne, dans sa tournée d'inspection, le contrôleur, qui lui signale les améliorations à faire. Le wedono est assisté par des chefs qui portent le titre de mantries, et qu'il choisit lui-même parmi les jeunes gens des meilleures familles, même parmi les propres fils du régent. Le mantrie demeure dans la maison du wedono, qui peut l'envoyer à toute heure du jour ou de la nuit vers le lieu qu'il lui désignera, pour exécuter telle ou telle mesure prescrite par le contrôleur. Faut-il remplir un message, prendre un renseignement, surveiller un travail,

c'est le jeune mantrie qui s'acquitte de toutes les missions qui nécessitent un déplacement : il parcourt constamment le pays à cheval, et voilà pourquoi, le jour de sa nomination, il reçoit un poney javanais et un kriss : le gouvernement économise ainsi les frais d'entretien de ces nombreux péons ou messagers dont s'entourent, ailleurs, les fonctionnaires européens ou indigènes.

Un des moyens les plus habiles par lesquels les Hollandais savent tempérer leur domination, c'est l'emploi de la langue indigène dans toutes les relations entre Européens et indigènes. Dans la plupart des colonies fondées par de grandes nations, de nos jours comme dans l'antiquité, on a vu le conquérant imposer sa langue au vaincu. Le Hollandais, peuple patient et obstiné, trouve de meilleure politique d'apprendre la langue des populations qu'il gouverne, et il pratique ce système non seulement à Java, mais dans toute l'étendue de son empire colonial. A Java, le problème se complique de la présence des quatre races qui se partagent l'île et qui parlent chacune leur langue propre : Malais, Soundanais, Javanais et Madouriens. J'ai vu, à Djokjokarta, un résident qui ne possédait aucune autre langue européenne que le hollandais, mais qui possédait à fond les quatre langues indigènes dont l'une, le javanais, forme trois dialectes distincts suivant le rang de la personne à laquelle on s'adresse : qu'on juge de la complication !

Pour donner aux indigènes l'illusion de l'autonomie, les Hollandais ne se contentent pas de leur laisser leurs régens, leurs wedonos, leurs chefs de village, ils leur laissent même leur empereur. Le territoire des *Vorstenlanden* (pays des princes), cette province centrale qui occupe la quinzième partie de l'étendue de Java, forme, en effet, un petit empire, dernier débris du royaume de Mataram. Les Vorstenlanden sont partagées entre deux princes, le sœsœhœnan et le sultan ; le sœsœhœnan réside à Solo ou Sourakarta, et le sultan à Djokjokarta. Ces deux capitales sont encore les centres de la vie javanaise, et c'est là qu'on peut le mieux se faire une idée de ce que dut être Java dans le passé. Autrefois les Vorstenlanden ne formaient qu'une seule province, soumise au seul sœsœhœnan ; mais au siècle dernier, l'empereur Hamangkœ, désespérant de maîtriser une insurrection chinoise, appela les Hollandais à son aide, et en retour leur concéda des terres. A peine délivré des Chinois, il eut à compter avec les prétentions de son frère, qui revendiquait le droit de partager le trône. Ha-

mangkœ, pour éviter de nouvelles luttes, s'en remit à l'arbitrage des Hollandais, qui mirent fin à la dispute par une solution conforme à leur politique inspirée du principe : *Divide ut imperes.* Ils partagèrent le royaume en deux provinces, ce qui était le meilleur moyen d'affaiblir un puissant État : la plus grande des deux divisions forma la province de Soerakarta et resta en partage au sœsœhœnan ; l'autre division fut attribuée au frère de l'empereur, qui devint sultan de Djokjokarta. De ces deux princes descendent l'empereur et le sultan actuels. L'empereur porte le titre de *sœsœhœnan*, qui signifie « Sa Hautesse » ; il porte encore les titres de « clou du monde, commandant des armées, serviteur du miséricordieux, maître du culte, régulateur de la religion. » Le sœsœhœnan est regardé comme le « frère aîné » du sultan. Voici, à ce sujet, un exemple assez typique des habiles procédés des Hollandais. Autrefois les deux souverains se rencontraient chaque année à Gavan, près de Djokjokarta ; l'entrevue se faisait en grande pompe et le sultan rendait hommage au sœsœhœnan en ôtant ses sandales et en s'agenouillant devant lui dans l'attitude de l'adoration. Mais comme cette cérémonie attirait un grand concours de monde, les Hollandais trouvèrent prudent d'y mettre fin. Pour amener le sultan à y renoncer, ils lui représentèrent qu'un prince qui rendait hommage à un autre ne pouvait être considéré comme véritablement indépendant aux yeux des Européens. L'année suivante, au jour fixé, le sœsœhœnan arriva avec l'apparat habituel, mais, à sa grande surprise, il trouva le sultan revêtu, contre tous les précédens, de l'uniforme militaire, assis à côté du trône, et fort peu disposé à accepter l'humiliant cérémonial. Il dévora l'insulte sans laisser paraître son dépit et cette entrevue fut la dernière. Les Hollandais avaient ainsi atteint un double but : brouiller deux princes qui jusqu'alors étaient unis, et mettre fin à une fête nationale qui attirait un trop grand nombre d'indigènes.

Les deux princes des Vorstenlanden n'ont plus que le vain simulacre de l'autorité dont jouissaient les puissans potentats qui opprimèrent pendant tant de siècles les populations javanaises : de concession en concession, ils se sont tellement dépouillés de leurs pouvoirs, qu'il n'y a plus qu'une nuance insensible entre le gouvernement soi-disant autonome des Vorstenlanden et le gouvernement exercé directement par les Hollandais dans les autres provinces. Quand l'un des princes vient à mourir, le résident

s'installe au *Kraton* pendant quelques semaines : de fait il est le souverain par intérim, jusqu'à ce qu'il ait été pourvu, de concert avec le gouvernement hollandais, au choix d'un successeur. Ce successeur n'est agréé que s'il concède tout ce qui lui est demandé. Et ainsi chaque changement d'empereur amène des concessions nouvelles. Et comme ces empereurs, entourés de deux ou trois mille femmes, succombent de bonne heure à leurs débauches, les concessions sont en raison directe de la fréquence des vacances du trône. Non content de se réserver le choix du prince, le gouvernement nomme et révoque les ministres dont il paye le salaire, il surveille l'administration du royaume, la police, la levée des impôts, le recrutement et l'armement des troupes, qui ne sont d'ailleurs que des troupes de parade absolument impropres à la guerre ; le gouvernement se réserve aussi la régie de l'opium, l'exploitation des forêts et des nids d'hirondelles, les droits d'entrée et de sortie. L'autorité des princes est limitée à leurs sujets indigènes ; quant aux Européens, ils sont sous l'administration directe des résidens établis dans les deux capitales des Vorstenlanden, et dont les palais sont protégés par de solides forteresses qui menacent les palais des soi-disant souverains. En compensation des concessions de territoire et d'autorité, le sœsœhœnan et le sultan reçoivent de larges indemnités pécuniaires, qui leur permettent de déployer, comme leurs ancêtres, le faste d'une cour orientale, de s'entourer de milliers de serviteurs et de maintenir leur dignité aux yeux du peuple. Cela leur suffit pour qu'ils soient parfaitement satisfaits de leur condition présente, et ils considèrent comme des marques d'honneur les titres et les décorations que leur confère la reine de Hollande. Les indemnités qu'ils touchent sont prélevées annuellement sur le budget des Indes ; elles s'élèvent à près de 1 300 000 florins, sur lesquels le sœsœhœnan touche environ les deux tiers et le sultan un tiers. Le sœsœhœnan, qui représente la vieille maison de Mataram, et dont la personne est considérée comme sacrée, exerce encore un grand prestige aux yeux du peuple javanais, et ce prestige s'étend même au delà des limites de son petit royaume. Tout en ne laissant à ces princes qu'un semblant d'autorité, la politique hollandaise, qui connaît le goût des Orientaux pour l'apparat, leur laisse la vieille organisation du cérémonial si compliqué de leurs cours ; elle les laisse se montrer à leurs peuples dans toute la pompe et la splendeur que déployaient leurs ancêtres ; elle a maintenu les

rangs, les titres, les attributs, les salaires des fonctionnaires.

Dissimuler l'autorité du gouvernement sous des intermédiaires indigènes, de manière à faire croire à des populations douces, mais fières, qu'elles continuent d'obéir à leurs chefs naturels, tel est, on le voit, le côté psychologique du système de colonisation tout spécial que les Hollandais ont introduit à Java, et dont on chercherait vainement l'analogue dans toutes les autres colonisations européennes.

Le côté économique de leur système colonial procède de la même idée, et n'est ni moins spécial ni moins curieux. De même qu'ils ont laissé aux indigènes leurs princes et leurs régens, de même ils ont maintenu les institutions sous lesquelles les indigènes ont vécu depuis des siècles, ils n'ont rien modifié au système terrien et agraire, ils ont perpétué la constitution de la propriété telle qu'elle est établie de temps immémorial chez les Javanais.

Sous le gouvernement despotique des sultans, il n'y avait point de propriété individuelle : le propriétaire de la terre était le prince, à qui seul appartenait le droit de commercer avec l'étranger. Les habitans d'un même village formaient une *dessa*, communauté qui avait un caractère tout à la fois politique et civil. Dans le système de la dessa, les habitans vivent sous le régime de la possession communale, en d'autres termes, les terres appartiennent non à des particuliers, mais à la dessa. Ce n'est pas à dire toutefois que les champs soient exploités en commun par les habitans d'un même village; le système consiste, en pratique, dans une répartition annuelle ou périodique des terres cultivables entre tous les habitans ayant droit à une part dans le sol; cette répartition n'est ni égale ni générale : tous les habitans n'y ont pas droit, et l'étendue des parts est réglée par la coutume et aussi par la faveur des chefs de dessa. Le cultivateur auquel est attribuée une pièce de terre peut en jouir individuellement et à l'exclusion de tout autre; mais il n'a qu'une possession précaire, et il doit toujours s'attendre à ce que, à la prochaine répartition, sa terre tombe en d'autres mains. On devine le vice de ce système : comme les améliorations que le cultivateur peut faire à son champ doivent profiter à d'autres, il n'a point le puissant stimulant de l'intérêt personnel qui anime le possesseur individuel. En outre, la répartition se prête aux exactions et aux faveurs, car il est toujours au pouvoir des chefs de dessa d'attribuer les meilleures terres à leurs amis.

Si défectueux que soit le système, les Hollandais l'ont conservé, afin de ne point paraître bouleverser les institutions du peuple javanais. Autrefois la propriété appartenait au prince; le gouvernement hollandais s'est simplement substitué au prince, et il a gardé la propriété de toutes les terres de Java, le domaine éminent. Ce système a pour corollaire les corvées, ou journées de prestation que les indigènes payaient jadis au prince en guise de loyers des terres qu'ils occupaient à titre d'usufruitiers. La corvée est le droit du prince de réquisitionner le travail personnel de ses sujets, sans aucun salaire, pour la construction des routes, des digues, des ponts, des canaux, pour la surveillance et l'entretien de ces ouvrages, pour le service postal et autres services publics. Le nombre des journées de corvée pouvait s'élever autrefois jusqu'à un maximum de 52 par année. Les Hollandais se sont efforcés d'atténuer graduellement la rigueur d'un régime dont ils comprenaient l'odieux : à cet effet, le gouvernement réglementa la durée des corvées, et prescrivit que les ordonnances relatives à cet objet seraient revisées tous les cinq ans. La durée et la nature des corvées varie dans les différentes provinces : en 1893 cette durée a été réduite à 42 jours dans certaines résidences, à 36 jours dans d'autres, et même à 24 jours dans quelques-unes (1). Les règlemens limitent la journée de corvée à douze heures, y compris le temps de repos et aussi le temps que le corvéable met à se rendre de son habitation jusqu'au lieu du travail et à en revenir. Le corvéable ne peut, en aucun cas, être tenu de fournir son travail dans un lieu éloigné de plus de 8 *paal* (12 kilomètres) de son habitation. Pas plus aujourd'hui que sous l'ancien régime, le corvéable n'a droit à un salaire, mais il ne peut plus être tenu de fournir des instrumens de travail ou des matériaux qui sont sa propriété personnelle.

Depuis 1882, on a, dans certaines provinces, substitué à la corvée une capitation d'un florin par tête, et au moyen du produit de ces capitations on a augmenté les traitemens des chefs, en manière d'indemnité. Récemment on a agité la question de l'abolition complète des corvées au moyen de l'augmentation de la capitation; mais on a reconnu que la situation économique de la population ne permettait pas actuellement l'application de cette mesure, qui nécessiterait le prélèvement d'une capitation trop

(1) *Regeerings Almanak*, 1896, t. I, p. 148 et 149.

élevée. On a proposé aussi d'accorder aux indigènes la faculté de racheter l'obligation de la corvée; mais il a fallu renoncer également à ce système, de peur que les chefs ne fussent tentés de garder pour eux le prix du rachat, et d'imposer le travail forcé à d'autres possesseurs du sol (1).

Outre les corvées dues à l'État, il y a les corvées dues à la commune ou à la dessa, qui ne sont ni les moins nombreuses ni les moins lourdes. Le contrôleur Schmalhausen cite le cas d'un indigène qui se plaignit courageusement de ce que les corvées exigées de lui par la dessa proportionnellement à la part de terre qu'il possédait étaient tellement écrasantes, que s'il n'était pas fait droit à ses griefs, il était prêt à abandonner sa possession à la dessa. L'enquête qu'institua le contrôleur à la suite de cette plainte lui démontra que le nombre de corvées communales s'élevait, dans certaines dessas, jusqu'au chiffre de 224 par année (2).

Il s'est trouvé deux hommes qui ont admirablement compris le parti qu'ils pouvaient tirer de la corvée pour faire fructifier la colonie, au plus grand avantage de la métropole : ces hommes providentiels furent deux soldats, le maréchal Daendels et le général Van den Bosch; avec leur génie militaire ils enrégimentèrent les milliers de Javanais en une innombrable armée de corvéables. C'est du régime des corvées qu'est né le fameux système connu sous le nom de *cultures forcées*, qui forme une des plus curieuses pages des annales coloniales dans les temps modernes. On croit généralement que ce système fut inventé par le général Van den Bosch; mais le maréchal Daendels en avait déjà fait un premier essai. On peut dire que l'histoire économique des Indes Néerlandaises est celle de l'administration de ces deux gouverneurs, car, tout en employant des moyens bien différens, l'un procédant par la force et la terreur, l'autre à coups de lois et d'arrêtés, ils visaient au même but, et si leur système repose sur des principes condamnables, il faut bien reconnaître qu'ils furent les fondateurs de l'empire colonial des Hollandais; leurs noms sont liés au nom même de Java.

Daendels, que les populations javanaises désignent aujourd'hui encore sous le nom de « maréchal de fer », gouverna l'île de 1808 à 1811, au nom de Louis-Napoléon, alors roi de Hollande. Couvrir le pays de routes, afin de mieux le tenir en respect en

(1) Van der Lith, *Nederlandsch Oost-Indië*, t. II, p. 275.
(2) Van der Lith, ouvr. cité, t. II, p. 276.

l'ouvrant à la stratégie, c'était la tactique des généraux de l'empire. En moins de deux ans, le maréchal eut achevé l'admirable réseau des voies de communication qui sillonnent d'un bout à l'autre l'île de Java sur une longueur de 864 paal (1 300 kil.), depuis Anjer, pointe occidentale de l'île, jusqu'à Banjouvangi, à l'extrémité orientale. Si les routes javanaises sont peut-être les mieux entretenues du monde entier, c'est par suite de cette heureuse innovation qu'elles se composent de deux chaussées parallèles, l'une affectée aux lourds transports et aux bestiaux, l'autre réservée aux chevaux et aux voitures de poste; la première est pavée, la seconde macadamisée; chacune est assez large pour que trois véhicules puissent y marcher de front; elles sont séparées l'une de l'autre par un exhaussement de terrain généralement garni d'une haie.

Pour l'exécution de ces grands travaux le maréchal eut recours aux corvéables. A chaque dessa ou commune, il donna à construire dans un temps voulu une portion de route. Lorsqu'un village n'avait pas terminé le travail dans le délai fixé, le maréchal y envoyait un sergent et quatre soldats, avec ordre de s'emparer des chefs indigènes et de les pendre. On comprend qu'avec ce système par trop oriental, les routes décrétées s'achevaient comme par enchantement. Le despotisme de ce Napoléon des Indes inspirait aux indigènes une crainte qui subsiste aujourd'hui encore, comme on a pu le voir quand, récemment, un ingénieur du nom de Maréchal vint à Java pour y construire des chemins de fer : les populations, s'imaginant qu'il descendait du redouté « maréchal de fer », lui prodiguèrent les marques du plus profond respect. Si Daendels fit de grandes choses, il commit beaucoup d'excès. Soupçonné par Napoléon de vouloir créer un empire de Java à son profit, il fut rappelé en Europe, et peu de temps après, le joyau des Indes passa aux Anglais.

Daendels fut aussi le véritable inventeur du système des cultures forcées. Sous son administration, tous les villages dont les terres convenaient à la culture du café furent contraints de planter un certain nombre de caféiers, généralement mille plants par chef de famille. Au bout de cinq ans on estimait le produit de la plantation, et le village était requis de délivrer gratuitement dans les magasins du gouvernement à la côte, soigneusement nettoyés et triés, les deux cinquièmes de la récolte, à défaut de quoi le village devait en payer la contre-valeur au gouvernement,

à raison du cours établi chaque année, et qui s'élevait en moyenne à environ 25 florins le *picol*. Les trois cinquièmes restans de la récolte demeuraient la propriété des cultivateurs, qui en avaient la libre disposition. Toutefois le gouvernement, pour se faire remettre la récolte entière, s'obligeait à payer, suivant le même cours établi, le prix de chaque picol de café de première qualité qui serait transporté à la côte, nettoyé et trié (1).

Ce système, qui devait faire affluer dans les mains du gouvernement une énorme production de café, aboutit à un insuccès complet, par suite de l'oubli d'une petite question de détail. Le gouvernement, à la vérité, reçut la totalité de la faible production de café récolté dans le voisinage des magasins établis à la côte, mais il ne reçut qu'une petite portion, bien inférieure aux deux cinquièmes, de la production bien plus considérable de l'intérieur. C'est que, en dépit des excellentes routes dont le maréchal avait sillonné l'île, les villages situés dans les montagnes étaient privés de communications avec les routes, ou ne disposaient pas de moyens de transport pour véhiculer à de grandes distances de lourdes charges de café ; il s'ensuivait que le café était acheté sur place, à vil prix, par le premier venu, ou échangé pour la moitié ou le tiers de son poids contre du sel, dont le gouvernement monopolisait la vente. Le gouvernement ne recevait donc qu'une petite portion de la récolte, dont la plus grande partie était expédiée en Europe par les acheteurs particuliers, qui ne prenaient pas soin de le nettoyer et de le trier. La mauvaise réputation qu'acquit ainsi le café de Java sur le marché européen affecta le prix du café du gouvernement. D'autre part, les villages de l'intérieur retiraient du café un si maigre profit, qu'ils en négligeaient la culture. Aussi le système fut-il abandonné sous la domination anglaise, et les villageois, n'étant plus obligés de cultiver du café, revinrent à leurs anciennes cultures, mieux appropriées à leurs besoins (2).

Les Anglais introduisirent à Java un système conforme aux idées modernes ; mais ces idées n'étaient guère praticables dans un état de société analogue à celui de l'Europe au moyen âge. Quand les Hollandais eurent récupéré Java des mains des Anglais, ils revinrent au système antérieur et s'en trouvèrent bien pendant les premières années. De 1817 à 1824, le revenu laissa toujours

(1) J. Money, *Java, or how to manage a colony*.
(2) J. Money, *Java.*, etc.

un excédent considérable sur les dépenses; mais, en 1824, se produisit pour la première fois un déficit qui alla sans cesse s'accentuant chaque année. Depuis le retour des Hollandais jusqu'en 1833, le total de l'excédent des dépenses sur les revenus s'éleva, suivant les statistiques que j'ai sous les yeux, à près de 38 millions de florins. Ce déficit, comblé par la Hollande, forma la dette de Java, qui en huit années atteignit le chiffre du revenu d'une année et demie. C'était, pour Java, une dette lourde et épuisante, comme toute dette extérieure dont les intérêts doivent sortir du pays, de telle façon qu'il s'opère un désastreux drainage d'argent. Aussi la population vivait-elle dans un grand dénuement, opprimée par les chefs indigènes; et le joyau de l'archipel indien était devenu une charge pour la métropole. A cette époque, Java était à peu près dans la même situation désespérée que l'Inde continentale en 1856. D'autre part, les finances de la métropole elle-même étaient compromises, à la suite de la révolution belge, qui avait creusé une brèche profonde dans les caisses publiques. La guerre avait englouti des millions, et la Hollande épuisée ne pouvait, pour se relever de sa détresse, que se tourner vers une colonie appauvrie.

C'est à cette époque critique qu'on vit surgir l'autre homme providentiel dont le nom est lié, comme celui de Daendels, à l'histoire de Java. Le général Van den Bosch s'érigea en sauveur, exposa son système infaillible, et prophétisa qu'il ferait de Java un nouveau Pactole. Il partit pour les Indes en 1830, muni de pleins pouvoirs, et entièrement libre dans le choix des moyens qui pouvaient tendre à remplir le Trésor. Il avait édifié ses plans sur cette idée, que les Javanais, aussi longtemps qu'ils seraient laissés à eux-mêmes, ne s'adonneraient jamais à la culture des produits destinés au marché européen; mais, à la différence de son prédécesseur, le commissaire général du Bus de Gisignies, qui ne comptait que sur le travail libre et l'initiative privée, Van den Bosch voulait le monopole exclusif de l'État; à ses yeux, l'État était un entrepreneur, un industriel, en face duquel aucune concurrence privée ne pouvait s'ériger en rivale. Il se fondait sur l'*adat*, c'est-à-dire, l'ensemble des vieilles institutions des Javanais, qui imposaient aux indigènes des obligations envers le souverain, et qui conféraient à celui-ci le droit d'exiger à titre d'impôt soit une certaine part du produit de la terre, soit des services personnels équivalens. Les indigènes étaient donc

redevables envers le gouvernement, leur nouveau souverain, du payement de l'impôt foncier, *Landrente*, sous la forme d'une quote-part de leurs récoltes, qu'on pouvait estimer aux deux cinquièmes environ. Or, Van den Bosch imagina cette innovation que l'indigène, au lieu de payer cet impôt des deux cinquièmes, abandonnerait une partie de sa terre, limitée à un cinquième, et que les services personnels dont il était redevable envers l'État seraient appliqués à la culture des produits utilisables sur le marché européen, tels que l'indigo, le tabac, le sucre, le thé, le café, etc. Et si la valeur de ces produits venait à excéder le montant de l'impôt foncier, cet excédent devait être remboursé à l'indigène. La sollicitude pour les intérêts de l'indigène était même poussée au point que, si la récolte venait à manquer, par suite de force majeure, le dommage serait à la charge du gouvernement.

Dans la pensée de son auteur, l'innovation devait avoir le double avantage d'enrichir la mère patrie et de stimuler les Javanais au travail, en les y intéressant par la suppression d'un impôt d'un caractère oppressif. En principe, l'indigène était libre de s'affranchir de cet impôt par l'abandon d'une portion de sa terre, et comme les relations entre lui et le gouvernement devaient se régler par des conventions, le système reposait, en apparence, sur le libre consentement des parties. Mais il était facile de prévoir que cette organisation aboutirait inévitablement au travail forcé.

C'est une erreur économique d'ériger l'État en agent d'industrie, de l'exposer aux chances de gain et de perte. Poussé par le besoin de réaliser de gros et rapides bénéfices, le gouvernement inaugura bientôt des mesures coercitives. Au lieu de contrats volontaires, ce furent des ordres. Si l'indigène était exempté de l'impôt foncier, en revanche, on ne lui payait qu'un insuffisant salaire, et on ne lui remboursait pas l'excédent de la récolte ; on exigeait de lui non plus un cinquième de sa terre, mais un tiers ou davantage encore, parfois même la totalité, suivant les besoins du Trésor. Les écrivains hollandais Veth (1) et van der Lith (2) ont exposé en détail ces abus. Dès 1832, il n'était déjà plus question de contrats volontaires, puisqu'une circulaire du gouverneur général imposait à chaque province la livraison des produits en proportion de la population et à raison de deux florins par

(1) *Java*.
(2) *Nederlansche Oost-Indiè*.

tête (1). On exigeait de Java un boni plus élevé d'année en année, et par suite on pressurait de plus en plus l'indigène. Indépendamment de la culture forcée, on lui imposait une foule de services personnels qui souvent n'étaient pas même rétribués, et on en vint à exiger de lui le maximum de sa force d'endurance, car, pour obtenir un boni toujours croissant, il fallait mettre en œuvre toutes les forces vives dont on pouvait disposer.

Van den Bosch comprit que la réalisation de ses plans n'était possible qu'avec la coopération des chefs indigènes. Pour les gagner à ses idées et stimuler leur zèle, il leur allouait tant pour cent ou des primes sur la quantité des produits livrés. La domination absolue des chefs sur le peuple était la clé de voûte du système des cultures forcées : il fallait donc s'assurer leur connivence en fortifiant leur puissance. Aussi Van den Bosch alla-t-il plus loin dans cette voie que ses prédécesseurs, qui déjà avaient rendu aux régens leur ancien prestige dont ils avaient été dépouillés sous l'administration anglaise. C'est par les régens qu'on pouvait tout obtenir des indigènes : pour les rehausser aux yeux du peuple, il fallait leur procurer le moyen de tenir un luxe princier en leur donnant une large part de bénéfices et en les intéressant ainsi à encourager la production. On peut penser si ces régens, habitués à traiter en parias leurs sujets qu'ils considéraient comme des êtres d'une caste inférieure, s'inspiraient de l'exemple du gouvernement pour s'enrichir aux dépens du peuple et pour se livrer à toutes sortes d'exactions et d'abus de pouvoir, sur lesquels il fallait bien fermer les yeux. En sorte que si le système de culture était une source de richesses pour les chefs, c'était au détriment du bien-être des indigènes. Si encore les habitans des villages avaient pu choisir librement les chefs de dessa, mais ce droit même leur était refusé : comme les chefs de dessa étaient, dans l'organisation du système de culture, les instrumens du gouvernement, il fallait écarter ceux qui n'étaient point de connivence avec lui. Deventer (2) assure qu'on punissait à coups de rotin ou qu'on privait de leur emploi les chefs de dessa qui n'obtenaient point une production suffisante. Il en résultait un honteux trafic dans les offices de village, et l'on vit placés à la tête des dessas d'anciens domestiques ou des valets

(1) *Blik op het bestuur van den gouv. gen. Van den Bosch.* Brochure attribuée à Merkus, ancien gouverneur général des Indes néerlandaises.

(2) Deventer, III, 283. Cité par Veth, II, 686.

d'écurie. On ne respectait plus les droits que les indigènes tenaient de l'*adat* sur leurs terres labourables, et il n'était pas rare que toutes les terres d'une dessa fussent affectées à la plantation des cannes à sucre, tandis que les pauvres villageois étaient réduits à cultiver leur riz sur des terres que l'on exemptait de la culture forcée, parce qu'elles étaient trop éloignées de l'usine. Comme il était difficile d'appliquer le système de Van den Bosch dans les provinces où la possession individuelle du sol était en vigueur, on méconnut tout simplement le droit des occupans; un régent, pour mettre fin à la possession individuelle, ne trouva rien de mieux que de brûler les registres qui faisaient foi des droits d'occupation. Rien n'était donc plus respecté, et l'on foulait aux pieds les usages et coutumes indigènes qui, dans la pensée de Van den Bosch, devaient servir de base à son système.

Pendant quelques années, les résultats furent brillans pour la mère patrie, et l'or afflua dans les caisses de l'État. Aussi Van den Bosch, à son retour des Indes, fut-il désigné pour le poste de ministre des colonies, qu'il occupa jusqu'en 1840. Son système d'administration fut poursuivi à Java par ses successeurs Baud, de Eerens et Merkus, à qui le ministre des colonies laissa d'ailleurs fort peu de liberté d'action. Tout était subordonné aux nécessités du moment et aux besoins d'argent de plus en plus pressans. Quand Baud annonçait qu'il pourrait envoyer à peine dix millions de boni, Van den Bosch lui donnait ordre de se mettre en mesure de pouvoir lui envoyer le double. Les gouverneurs généraux n'étaient plus que des instrumens entre les mains de Van den Bosch, qui ne leur épargnait pas l'expression de son mécontentement lorsqu'ils n'agissaient pas selon ses vues, c'est-à-dire lorsqu'ils ne travaillaient pas, avant tout, à la constante augmentation du *boni*.

Le système de culture eut d'heureux résultats dans les provinces orientales, où les populations en retirèrent un grand bien-être, en s'initiant à d'autres travaux que la culture du riz : c'est que, dans ces provinces, le sol est rémunérateur, et que les cultures introduites procuraient de beaux salaires aux indigènes. Toutefois, on peut se demander, avec un économiste de la valeur de M. van der Lith, si le travail libre et l'industrie privée n'eussent pas produit les mêmes résultats. Les effets de la nouvelle organisation ne furent pas les mêmes dans d'autres parties de l'île; et c'est ce qui fait ressortir le vice de la culture forcée, con-

sidérée comme impôt: si elle donne des profits dans certains districts, dans d'autres elle crée de lourdes charges, et il en résulte une inégalité flagrante. Dans maintes provinces, le système Van den Bosch provoqua les souffrances de la population, ici parce que le sol était peu propre aux cultures qu'on voulait introduire ou s'épuisait à la longue, là parce que le salaire était trop bas pour la somme de travail exigée, ailleurs parce que les habitans ne pouvaient suffire aux corvées.

Mais ce qui ouvrit surtout les yeux sur les vices de la culture forcée, ce fut l'effroyable désastre qui éclata en 1849, sous l'administration du gouverneur général Rochussen. Depuis l'inauguration du système Van den Bosch, on avait pratiqué à outrance la politique du boni : il fallait de l'argent, et toujours de l'argent, et à cette constante préoccupation étaient aveuglément sacrifiés les intérêts de la colonie. Pour satisfaire les insatiables besoins du Trésor de la métropole, les Javanais étaient obligés de négliger leurs propres cultures pour celles des produits destinés au marché européen; la culture de l'indigo épuisait leurs champs; celle du tabac entravait les secondes récoltes; celle de la canne à sucre astreignait une grande partie de la population aux manipulations de fabrique qu'exige ce produit avant de pouvoir être livré au commerce. Le gouverneur Rochussen, comprenant mieux que ses prédécesseurs les intérêts de la colonie, aperçut le danger qui pouvait résulter de l'abus des cultures forcées : tout en pourvoyant le marché européen, les indigènes s'appauvrissaient, et les nécessités ordinaires de la vie pouvaient leur manquer, si l'on ne réagissait contre la tendance à ne considérer que les intérêts de la mère patrie. Mais les avertissemens de Rochussen ne furent pas écoutés. et les ordres qu'il donna aux résidens ne furent pas suivis. Les indigènes, pour acquitter l'impôt foncier qu'on élevait à mesure qu'ils s'appauvrissaient, étaient réduits à vendre leurs buffles, sans lesquels ils ne pouvaient labourer leurs champs de riz. Enfin, ce qui mit le comble à leur misère, ce furent les lourdes corvées des travaux de défense qu'on exigeait d'eux en sus des cultures forcées. Pour ériger à *Sourabaya* et à Samarang les inutiles fortifications qui entraient dans le système de défense projeté par Van den Bosch, on fit venir de toutes les parties de l'île d'innombrables travailleurs qui, éloignés de leurs champs, négligèrent la culture du riz. La récolte manqua, les moyens de subsistance firent défaut, et la plus fertile colonie du monde éprouva les horreurs de la

famine. On n'a jamais connu exactement le nombre des indigènes qui périrent victimes de la misère et des maladies épidémiques; mais ce nombre doit être considérable, puisque, dans les districts de Demak et de Grobogan, le chiffre de la population indigène fut réduit des deux cinquièmes (1).

La nouvelle de ce désastre discrédita en Hollande le système des cultures forcées. On vit surgir au parlement un orateur de grand talent, le pasteur Van Hoëvell, qui avait passé plusieurs années aux Indes : il se fit l'apôtre des idées libérales, qui voulaient la substitution du travail libre au travail forcé, et combattit avec ardeur le système du gouvernement; s'il ne put faire accepter complètement ses principes, il en prépara le triomphe final. Le gouvernement entra dans une voie nouvelle en procédant à la diminution partielle des cultures trop écrasantes pour la population. Ainsi disparurent peu à peu les cultures du gouvernement, et l'abolition de la culture forcée du sucre fut le dernier coup porté au système de Van den Bosch, car la culture forcée du café, qui seule subsiste encore aujourd'hui, n'appartient pas au système introduit par ce réformateur : cette culture, en effet, n'oblige point les indigènes à céder une portion de leurs champs, principe fondamental du système de Van den Bosch.

Aux cultures du gouvernement succéda peu à peu la culture privée, avec laquelle le système Van den Bosch était incompatible, puisque l'État, qui était seul propriétaire du sol, et qui réunissait dans sa main toutes les forces productives, ne pouvait tolérer la concurrence des particuliers. L'industrie libre, pour se développer, demandait donc l'intervention du législateur. Ce ne fut toutefois qu'en 1861, que le parti des réformes arriva au pouvoir. Le ministre Thorbecke entra le premier dans la voie nouvelle par de timides tentatives. Son successeur, Fransen van de Putte, présenta, en 1865, un projet de loi qui entrait au cœur de la question coloniale et réglait les principaux points concernant les rapports de la culture gouvernementale avec la culture privée; mais ce projet ne fut pas voté, à cause du principe nouveau qu'il proclamait, à savoir la reconnaissance à l'indigène de la propriété du sol qu'il cultivait. Enfin, en 1870, sur la proposition du ministre de Waal, les États généraux adoptèrent la célèbre « loi agraire » qui régit aujourd'hui encore la colonie. Cette loi permet

(1) Van der Lith, t. II, p. 47. Rochussen, *Toelichting en Verdediging*. La Haye, 1853.

aux Européens de prendre à bail emphytéotique les terres incultes pour une durée de soixante-quinze ans au plus, et garantit aux indigènes le droit de propriété sur les terres qu'ils auront défrichées et cultivées. Une autre loi de la même époque stipulait que le gouvernement ne donnerait plus aucune extension à la culture du sucre, qui devait être définitivement abolie en 1890. A l'exception de la culture du café, cette loi balayait définitivement tout ce qui subsistait encore du fameux système de cultures forcées de Van den Bosch, dont la floraison et la chute divisent l'histoire coloniale de Java en deux périodes bien distinctes.

Ce qui caractérise surtout le nouvel état de choses consacré par la loi agraire, c'est que l'État n'exerce plus un monopole absolu; le colon, le simple particulier, peut obtenir des terres pour la culture, en se conformant à certaines prescriptions : il peut conclure avec les indigènes des contrats, par lesquels ceux-ci consentent à cultiver sur leurs terres les produits destinés au marché européen et à les livrer contre paiement. Ces contrats furent souvent imposés aux habitans des villages par la contrainte des chefs indigènes, qui se laissaient corrompre par les Européens; mais le gouvernement a fait disparaître cet abus en prohibant les contrats conclus avec des villages entiers par l'entremise des chefs : désormais les arrangemens doivent être pris individuellement avec les indigènes.

Une autre voie ouverte par la loi agraire aux entreprises privées, c'est la faculté de louer à bail emphytéotique, pour un long terme, les terres en friche appartenant à l'État : la longue durée du bail permet à l'entrepreneur de récupérer les frais de défrichement, et lui confère un véritable droit réel, susceptible d'hypothèque et offrant des sûretés au bailleur de fonds. L'État trouve non seulement des avantages indirects dans ce système qui favorise le défrichement des terres incultes, qui tend à augmenter la production et le bien-être qui s'ensuit, mais encore des avantages directs, tels que les droits prélevés sur l'exportation des produits de la culture, les fermages et les impôts payés par l'emphythéote. On peut juger de l'importance de ce système d'exploitation par le fait qu'en 1892, le chiffre des terres concédées à bail emphytéotique s'élevait à 317068 bouws (1), représentant une somme de fermages de 1081791 florins (2).

(1) Un bouw = 7096 mètres carrés.
(2) Van der Lith, t. II, p. 484.

Les Hollandais sont donc entrés dans la voie humanitaire du travail libre ; à part les corvées, qui subsistent encore dans les cultures de café du gouvernement et dans les travaux publics, aucune contrainte ne peut plus être imposée à l'indigène, dont les services se louent par des contrats de travail. Pour prévenir toute apparence de contrainte, le gouvernement a aboli une disposition qui punissait la violation des contrats par l'ouvrier indigène, et y a substitué une stipulation suivant laquelle la violation du contrat n'est punissable que dans des cas déterminés, dont la preuve est souvent si difficile à fournir, que cette stipulation est généralement restée lettre morte. La situation économique de Java se trouve donc dans une période de complète transformation, et peu à peu le vieux système colonial s'effrite, pour faire place au régime libéral qui répond mieux aux idées modernes. Par bonheur, cette transformation s'est faite insensiblement, sans secousses, et elle a commencé avant qu'elle fût devenue d'une impérieuse nécessité. Les Hollandais, peuple prudent et réfléchi, ne procèdent point par mesures radicales et violentes. Aussi n'ont-ils pas encore aboli la corvée dans les cultures de café, le dernier retranchement où se soit réfugié le système de travail forcé. Cette culture, organisée en grand par le gouvernement, offre de tels avantages à la métropole, qu'il eût été téméraire de l'abolir d'un trait de plume : le choc, en ébranlant toute l'économie de la vieille organisation, eût pu avoir les suites les plus désastreuses pour les Indes comme pour la métropole ; mais quoique l'heure de l'émancipation complète n'ait pas encore sonné, on peut prévoir que le temps est proche où l'on ne verra plus à Java aucun vestige de l'exploitation d'un peuple par un autre.

Le système des cultures forcées a eu ses panégyristes exaltés et ses détracteurs acharnés. Un écrivain anglais l'a proclamé le plus beau des systèmes coloniaux (1) ; un écrivain hollandais, dans un livre célèbre (2), en a fait une sombre peinture, qui en a hâté la chute, autant que le livre de Mrs Beecher Stowe a contribué à l'abolition de l'esclavage. La culture forcée ne mérite ni cet excès d'honneur, ni cette indignité. On peut dire à la louange de Van den Bosch qu'il a tiré l'indigène de son indolence naturelle, lui a inculqué des habitudes de travail, et lui a enseigné d'autres arts que la culture du riz, qui suffisait autrefois à ses besoins res-

(1) J. Money, *Java, or how to manage a colony*, 2 vol.
(2) Multatuli, *Max Havelaar*.

treints. Ce qui mérite la réprobation, c'est moins le système que les abus auxquels il a donné lieu.

Et puis, qui le croirait? C'est aux cultures forcées que Java doit un accroissement de population dépassant tout ce qu'a jamais pu rêver le général Van den Bosch, qui n'avait peut-être pas prévu ce résultat assez inattendu. La population de Java, qui, au début du XIXe siècle, était estimée à 3500000 âmes, s'élève aujourd'hui au chiffre fantastique de 25067461 habitans pour un territoire de 2388,4 milles géographiques carrés, ce qui représente 10496 habitans par mille géographique (1). Sous le double rapport de la densité et de l'accroissement de la population, l'île de Java dépasse donc toutes les contrées du globe. Or il est intéressant de constater que c'est surtout depuis l'introduction du système de culture, que la population s'est accrue avec une rapidité exceptionnelle. Lors de l'innovation, Java comptait 7 millions d'habitans; en 1850, 9 millions et demi; en 1867, 15 millions. La loi d'accroissement de la population de Java a suivi, depuis 1830, une progression qui peut s'exprimer par le doublement du chiffre à chaque période de trente-cinq ans; tandis que, dans les contrées d'Europe où la population croît le plus rapidement, telles que l'Angleterre, le doublement n'a lieu qu'en soixante-trois ans. Si, par impossible, Java continuait à croître et multiplier selon cette progression géométrique, elle compterait dans un siècle cent cinquante millions d'habitans; et dans deux siècles à peu près toute la population actuelle du globe.

Nombreuses sont les preuves de la relation entre la culture forcée et l'augmentation de la population; outre que cette augmentation s'est produite surtout depuis l'introduction du système, elle s'est manifestée spécialement dans les provinces où on a pu le mettre en œuvre sur une grande échelle. On ne peut donc nier que le général Van den Bosch n'ait puissamment contribué à repeupler l'île de Java, qui nourrissait, vraisemblablement, dans les temps anciens, une population bien autrement dense encore, si l'on en juge par les vestiges des civilisations disparues. Cette prodigieuse densité de la population est ce qui frappe le plus le nouveau venu à Java : le long des routes qui sillonnent l'île, ce sont des processions sans fin de villageois, hommes, femmes, enfans, qui semblent sortir de terre. S'il est vrai qu'on

(1) *Regeerings Almanak*, 1896.

peut juger de la prospérité et du bonheur d'un peuple par la loi d'accroissement de sa population, il faut en conclure que le peuple javanais est un des plus heureux du monde, et aussi qu'il n'est ni si opprimé, ni si mal gouverné qu'on l'a prétendu. L'indigène m'a paru bien nourri, convenablement vêtu, et je n'ai pas souvenance d'avoir rencontré un mendiant à Java, tandis que j'en ai vu beaucoup dans l'île fortunée de Ceylan.

Toutefois, la culture forcée était une institution factice et artificielle, qui pouvait favoriser pendant un certain nombre d'années le développement de la population en lui facilitant les conditions d'existence, mais qui n'eût pu continuer à produire indéfiniment les mêmes résultats. Le système était admirablement conçu en vue du développement de l'industrie chez un peuple à demi civilisé, et courbé depuis un millier d'années sous l'oppression de ses anciens maîtres; on ne pouvait, du jour au lendemain, soustraire ce peuple au despotisme sous lequel il avait si longtemps vécu; mais le travail forcé, en augmentant la population, devait fatalement aboutir un jour à une telle multiplication du nombre de bouches, qu'une effroyable misère aurait subitement succédé à la prospérité, sans que les indigènes eussent été préparés à combattre l'horrible nécessité par les mille ressources du travail libre.

A l'ancien système, fondé sur le domaine éminent de l'État et l'assujettissement des indigènes, s'est substitué un régime d'acheminement vers la propriété individuelle et la liberté. Autrefois Java était moins une colonie qu'une exploitation, puisqu'il n'y avait ni colons, ni propriété privée; le système Van den Bosch était incompatible avec la colonisation européenne, puisque l'État ne voulait point aliéner les terres qu'il faisait cultiver par les corvéables; les rares plantations particulières dataient de la domination des Anglais, qui avaient voulu établir la propriété individuelle. Depuis le nouveau régime, fondé par la loi agraire, la colonisation européenne est devenue possible, le monopole de l'État cède peu à peu la place aux entreprises privées, et Java, qui n'était naguère qu'une ferme où les corvéables étaient attachés à la glèbe, se transforme en un pays de colonisation ouvert à toutes les initiatives.

Pendant longtemps, la Hollande fut opposée à l'établissement des chemins de fer à Java. M. de Beauvoir, qui visita l'île au début de l'établissement des voies ferrées, fut fort surpris de la

vigoureuse opposition qu'y faisaient la plupart des Européens : des hommes de grande valeur lui affirmaient que les chemins de fer étaient inutiles à Java, à cause de la forme de l'île, qui est toute en longueur et rétrécie encore par les montagnes centrales; ils trouvaient suffisant le réseau de routes inauguré par Daendels. Mais cette opposition était fondée sur leur idée première et dominante, *la crainte du travail libre*. On s'explique, en effet, qu'avec une organisation qui défendait aux habitans d'un village de se rendre sans autorisation dans un autre, les chemins de fer parussent une innovation dangereuse aux partisans des idées économiques d'un autre âge. La Hollande a donc retardé autant que possible l'adoption des voies ferrées dans sa colonie, mais elle a bien dû finir par les adopter, à cause de la pénurie des moyens de transport, pénurie qui faisait varier considérablement le prix du riz à de petites distances, et qui, dans l'île la plus fertile du monde, laissait mourir de faim les habitans d'un district pendant que ceux du district voisin vivaient dans l'abondance.

L'inauguration du chemin de fer, qui réunit désormais les provinces occidentales de l'île aux provinces orientales, est un fait économique d'une portée incalculable : cet événement, qui a eu lieu le 1er novembre 1894, marque le point de départ d'une ère nouvelle pour la reine de l'Insulinde. Dans la période transitoire qu'elle traverse, Java n'enrichit plus la métropole au détriment des indigènes, car tel n'est pas le but que doit poursuivre une saine politique coloniale : une colonie ne doit pas remplir le Trésor de la métropole, elle doit enrichir la nation. C'est sans doute pour ce motif que, bien que Java ne rapporte plus au Trésor les fantastiques boni d'autrefois, quoiqu'elle lui cause un déficit annuel de plus de 20 millions de francs, on proposerait vainement à la Hollande de renoncer à la perle de l'Archipel indien : elle sacrifierait plutôt jusqu'à son dernier soldat. Et pourtant les Hollandais, ces Phéniciens des temps modernes, ne passent pas précisément pour un peuple rêveur ni chimérique; ils passent même pour être le peuple le plus positif, le plus méthodique et le plus réfléchi de notre époque.

JULES LECLERCQ.

POÉSIE

L'ARBRE DE LA ROUTE

LA HALTE

Viens. L'Arbre du repos est au bord de la route;
Son tronc tremble de lierre, et son ombrage est frais,
Et le frisson d'une eau dont la source est auprès
Au tremblement léger de ses feuilles s'ajoute.

Restons là. Que la nue aux feuilles, goutte à goutte,
Pleuve ou que le soleil les perce de ses rais,
Nous verrons, du pré vert ou du jaune marais,
Venir le char qui grince et la chèvre qui broute.

Devant nous, les Travaux et le Temps et l'Amour
Vont passer. Vois! pieds nus, sandale ou sabot lourd,
La faucille, la fourche ou la faulx à l'épaule;

Ils portent la corbeille ou l'amphore ou le van;
Et nous entendrons fuir sur l'herbe qui les frôle
Le doux pas de la pluie et les ailes du vent.

LES FEUILLES

L'ombre qui se retire ou s'allonge, selon
L'heure du jour qui croît ou du jour qui décline,
Marque le cours du temps et la saison divine
Où l'aube est toujours claire et le soir toujours long.

Jusques en l'herbe grasse où luit nu ton talon
Et nu le double fruit que ta gorge dessine,
Aucune branche lourde à ta bouche n'incline
Son fruit de pourpre douce et son fruit d'ambre blond.

Car l'arbre haut, nourri des racines au faîte
Par la terre féconde où rôde l'eau secrète,
Pousse en stérile jet son tronc âpre et vivant;

Mais dans le tremblement des feuilles incertaines,
Entends sourdre, courir et ruisseler au vent
Le bruit aérien des sources souterraines.

LE LIVRE

Prends le livre. Assieds-toi dans l'herbe où ton fuseau
Également chargé de laine blanche et noire
Enroule à son ébène et lie à son ivoire
Son double fil oisif que ne rompt nul ciseau.

L'herbe frôle en tremblant tes mains; le ciel est beau
Et la verte prairie autour de toi se moire.
Vois, regarde passer aux marges du grimoire
Ou l'ombre d'une feuille ou l'aile d'un oiseau.

D'un vent tendre et léger aux heures de la Vie
Le Printemps tournera la page qu'il oublie;
Voici l'Été. Souris. Écoute. Lis encor...

Le doux soleil tiédit le livre qu'il caresse
Pour que l'année heureuse, à l'automne, te laisse
Le fermer au signet de quelque feuille d'or.

L'AMOUR

J'ai vu, ce soir, l'Amour. Et le fouet à la main,
Debout, il châtiait, farouche et flagellé,
Pris au mors, le cheval pour les Muses ailé
Qui frappait l'herbe en fleurs de son sabot divin.

Le monstre hennissait et se cabrait en vain,
Tout rose d'une écume où du sang fut mêlé;
Et la nuit était bleue et le ciel étoilé.
Et l'Amour torturait la bête au noble crin.

Je lui criai: Va-t'en. Pégase! prends ton vol,
Bondis et rue et romps l'entrave et le licol;
L'Enfant ne suivra pas ton essor. Monte et fuis!

Mais l'Amour, souriant toujours, de ses mains fraîches
Me montra, qui saignaient encore de ses flèches,
Les doubles ailes d'ombre ouvertes dans la Nuit.

LES ENNEMIS

J'ai vu l'Amour, un soir, combattre un autre Amour.
L'un riant de courber son frère terrassé,
Et l'autre, au souple bras qui le tient enlacé,
Mordant la chair parente où frappe son poing lourd.

Combat silencieux de la Nuit et du Jour
Qui heurte le dieu nu contre un dieu cuirassé,
Et le muscle meurtri pressant l'airain faussé
Et chacun d'eux vainqueur et vaincu tour à tour.

La lutte consanguine, amoureuse et farouche,
De sa quadruple étreinte et de sa double bouche,
Lie en un corps jumeau l'âpre couple guerrier,

Jusqu'à l'heure où le vent de l'aube matinale
Sèche aux membres rompus du groupe meurtrier
La sueur fraternelle et la pourpre rivale.

L'ILLUSION

Tu vois passer celui qui marche vers la Mer;
Le caillou de la route et la ronce des sentes
Offensent ses pieds nus faits pour fouler la pente
Des grèves où vers l'eau descend le sable amer.

La houle des blés lourds s'écroule, et le pré vert
Ondule d'herbe éparse où le sillon s'argente,
Et le vent, à travers les cimes bruissantes,
Murmure une marée en leur feuillage clair.

L'horizon fait au loin déferler ses collines
A tes yeux éblouis d'illusions marines,
Flux et reflux d'un songe éternel et fuyant;

Et pour battre le flot futur autour de l'île,
Terrestre voyageur et toujours souriant,
Tu portes sur l'épaule une rame inutile.

LA BÊTE

Et cet Autre a passé, suant, sous le soleil,
Lié par ses deux poings que la corde excorie,
A conduire l'opprobre et l'obscène furie
D'un bouc farouche et roux, à quelque Dieu pareil.

Haletant et tendu de la nuque à l'orteil,
Jarret nerveux et sang aux mains et peau meurtrie,
Il mate un instant, rompt, entrave et contrarie
L'âpre effort de la bête horrible au poil vermeil.

Le brusque bouc debout, droit, sur ses sabots d'or,
Se cabre contre lui, lutte et l'entraîne encor;
Et l'Arbre est dépassé de la route éternelle.

Et le pasteur vaincu suit l'ouaille revêche,
Sachant qu'il ne pourra jamais à cause d'elle
Goûter l'ombrage frais et boire l'ombre fraîche.

LE PHILTRE

D'une pointe de flèche où le sang goutte encor
L'Amour a, par deux fois, sur ton écorce lisse
Gravé son nom cruel et doux, affre et délice,
Que le fer tour à tour meurtrit, caresse et mord.

La sève au sang divin mêle ses larmes d'or;
Et le philtre amoureux en tes fibres se glisse,
Et pour que la ramure au ciel s'épanouisse
Le tronc plus douloureux se contracte et se tord.

Et depuis, à ton ombre assis, j'entends qui chante
Ta cime harmonieuse et toujours frémissante
Avec tous les oiseaux de l'aurore et du soir;

Et tordue à mes pieds où leur nœud s'entre-croise,
Je vois sourdre et ramper au sol vorace et noir,
En serpens souterrains, la racine sournoise.

LE RETOUR

Le vent à pas légers et la pluie à pas lourds
Nous précèdent déjà sur la route où frissonne
Ma tristesse à qui l'heure et le soir et l'automne
Disent le temps qui passe et la fuite des jours.

Ton visage pourtant, ô Toi, sourit toujours
Et ta bouche indulgente et divine pardonne
A l'instant envolé qui fuit et t'abandonne;
Et la route reprise est douce à tes retours.

Le Souvenir là-bas ouvre son porche où tremble
Le lierre fraternel qui nous accueille ensemble
Enguirlandant le seuil et la porte en ruine;

Et l'âtre noir verra aux cendres ranimées,
Comme en mon sombre amour que ta grâce illumine,
Rire la flamme claire à travers les fumées.

LE REGRET

Le feuillage jauni tremble aux branches lassées
Et la maison là-bas nous appelle au heurtoir,
Et côte à côte ainsi nous irons vers le soir
Où marchent devant nous nos heures enlacées.

Au reflet du cristal comme aux sources glacées,
Que le temps douloureux ou doux me fasse voir
Son rire à la fontaine ou sa ride au miroir,
Ton souvenir se mire à toutes mes pensées.

L'automne les disperse aux routes de la vie;
L'écorce se desquame et l'arbre s'exfolie
Et la ramure oscille au souffle qui l'émeut;

Et ses feuilles, au vent qui les parsème inertes,
Emportent, çà et là, chacune comme un peu
Du murmure amoindri de la cime déserte.

LA HACHE

Écoute. Le vent froid aux cailloux de la route
Aiguise lentement, invisible ouvrier,
Les serpes et les faulx de ses bises d'acier;
Le pas du Temps résonne au carrefour. Écoute.

Écoute. Au loin déjà les fleurs s'effeuillent; toute
La prairie alentour frissonne, et tout entier
Le grand arbre frémit au souffle meurtrier;
Et sa Dryade en lui va saigner goutte à goutte.

Les bûcherons, liant le fagot et l'écorce,
Vont dépecer, hélas! ta stature et ta force;
Ton ombre a marqué l'heure à ta chute; mais sache,

Au soir de quelque Automne orgueilleux de ta mort,
Parmi l'effondrement de ta ramure d'or,
Tomber au moins hautain et grave, sous la hache.

HENRI DE RÉGNIER.

UN ARTISTE BALOIS

M. ARNOLD BŒCKLIN

La vieille ville de Bâle vient d'offrir, pendant un mois, un spectacle tout à fait extraordinaire : chaque jour, une véritable foule se pressait dans les trois salles de l'étage supérieur de la *Kunsthalle*. Cette foule venait comme en pèlerinage, de tous les coins de la Suisse, et aussi des pays voisins, attirée par une affiche représentant un centaure soulevant un bloc de rocher dont il se prépare à écraser quelque ennemi. On l'avait invitée à l'Exposition des œuvres du peintre Arnold Bœcklin, organisée par son brillant émule, M. Sandreuter, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de sa naissance. Elle répondait à l'appel, avec la docilité candide et la curiosité naïve que recèle presque toujours son âme collective. Surprise d'abord au spectacle inattendu d'un art vraiment nouveau, elle se laissait gagner, peu à peu, par l'évidente bonne foi, par la géniale bonhomie, par la puissance créatrice du peintre septuagénaire dont beaucoup, sans doute, ne connaissaient pas même le nom. De jour en jour, l'enthousiasme allait croissant : il a atteint son apogée aux fêtes solennelles du 23 octobre, que quelques excès d'esthétique, de lyrisme et d'admiration furieuse ont par malheur un peu gâtées. Maintenant, les œuvres admirées vont rentrer dans les collections privées ou publiques qui les avaient prêtées à la ville natale d'Arnold Bœcklin. Il est probable qu'on ne les reverra plus réunies comme elles viennent de l'être pendant quelque temps. Mais ceux qui ont pu les contempler ainsi, n'oublieront jamais l'impression saisissante qu'ils en ont eue. Beaucoup d'entre eux conservaient quelque méfiance du peintre bâlois, illustre en Allemagne et dans la Suisse allemande, — à peine connu partout ailleurs : pour la dissiper, il fal-

lait cette vision d'ensemble d'une œuvre énorme et diverse, parfois choquante et parfois admirable, qui reflète toutes sortes d'influences, témoigne de toutes sortes de recherches, et s'épanouit enfin, dans ses meilleures pages, avec un éclat merveilleux d'originalité, de puissance et d'imprévu ; en sorte que le même artiste, qui tout à l'heure semblait un élève hésitant ou docile aux partis pris, s'y révèle soudain comme un maître égal peut-être aux plus grands, — en tout cas unique en son genre, créateur de ses formes et de ses modèles, aussi extraordinaire par la force de son imagination que par ses qualités d'exécution. — Je voudrais essayer de résumer ici les impressions d'une visite trop rapide à la *Kunsthalle*, en y joignant quelques renseignemens sommaires sur la personnalité, haute en couleurs, d'Arnold Bœcklin. M. William Ritter et M. Paul Seippel dans la Suisse française, M. Max Lehr, M. Hermann Grimm et bien d'autres en Allemagne, ont publié sur lui des études assez étendues pour que nous ayons au moins quelques notions de sa vie et de son caractère. Nous nous servirons de ces écrits pour éclairer ou compléter les impressions que nous avons rapportées soit de l'Exposition actuelle, soit d'autres rencontres avec les peintures de Bœcklin, et de l'examen des trois recueils de photogravures qui ouvrent aux visiteurs de la *Kunsthalle* un aperçu sur son œuvre complète.

*
* *

Comme tous les maîtres, Bœcklin a fait plusieurs fois son propre portrait. L'Exposition de Bâle nous en offre deux exemplaires, — sans parler d'esquisses de moindre importance et de la belle médaille de M. Sandreuter. L'un de ces portraits date de 1872. Bœcklin avait alors quarante-cinq ans. Il venait de s'installer à Munich, après avoir passé cinq ans dans sa ville natale, laquelle, on s'en souvient, est la ville par excellence de la « Danse des morts ». Impressionné par les souvenirs de Holbein et de ses élèves, il représenta, penchée à son oreille, la Mort jouant du violon. Lui-même, en veston d'atelier, tenant sa palette et son pinceau chargés de couleur verte — de couleur d'espérance, — tourne à demi la tête pour écouter cette étrange musique. Il ne voit pas le spectre qui grimace tout près de lui ; mais il l'entend : sa figure, plutôt dure, encadrée d'épais cheveux raides et d'une barbe plus claire, plus mousseuse, à tons d'acajou, exprime le double effort d'une attention soutenue et d'une angoisse intense, qui travaille la pensée derrière le front plissé et douloureux. Cela est un peu « romantique » si l'on veut, — mais d'un grand effet. En même temps qu'une compo-

sition qui rappelle le motif préféré de l'ancienne école bâloise, c'est un fragment de confession intime. Qu'on pense à Holbein et à ses élèves : aussitôt, la page de Bœcklin prend un sens plus précis. La fantaisie inquiète et macabre, semble-t-il, s'est en quelque sorte rapprochée de nous ; elle est entrée dans la vie ; elle s'est faite familière, et pour ainsi dire usuelle. C'est un trait qu'il importe de retenir, car nous le retrouverons tout à l'heure, dans d'autres œuvres. — Le second portrait date de 1893. Bœcklin a soixante-six ans. Il est en pleine gloire, en plein travail, ayant enfin dégagé son inquiète personnalité des influences longtemps subies. Il relève d'une maladie qui a interrompu, pendant une période assez longue, sa belle activité : une hémiplégie dont sa main droite, que le coup terrible avait tordue, garde la trace. Debout devant une toile encore vide, il tient sa palette où s'étale une large flaque de vermillon. Il se retourne, la tête haute, avec un geste de défi, comme s'il bravait l'Ennemie dont le violon s'est éloigné, ou comme s'il jetait quelque réponse hautaine à des adversaires invisibles. Sa chevelure qui grisonne s'est éclaircie, tandis que sa barbe, plus épaisse, est coupée avec régularité. Ses yeux clairs, sous des sourcils vigoureux, regardent très loin. Des plis puissans labourent le front. Évidemment, ce vieillard n'a plus rien de commun avec le rêveur de 1872 : il a de la certitude et de l'autorité ; sachant ce qu'il veut, il est prêt à l'imposer ; il est énergique, un peu rogue, tenace et résolu. Son costume même atteste un singulier parti pris de bravade. Il porte une cravate « régate », blanche, à raies inégales, rouges et jaunes, un veston violet doublé de soie chatoyante, un pantalon blanc quadrillé de bleu. Cela paraîtrait d'un goût détestable, si dans cette bizarre combinaison de couleurs diverses on ne sentait un grand amour de *la* couleur, telle que la forme la lumière selon ses caprices dont elle ne doit aucun compte à personne et que la mode essaye en vain d'assujettir. Ce portrait est un manifeste : il affirme une volonté résolument indépendante. En même temps, il est un défi : le vieux maître se détourne de son travail comme un lion dont on interromprait le repas. Malheur à ceux contre lesquels il va marcher !

Devant cette œuvre si révélatrice, je songe à des anecdotes, recueillies à travers les salles, et que je ne puis m'empêcher de consigner ici, tant elles me semblent convenir au personnage vivant, qui va sortir de son cadre pour tirer les oreilles à ses visiteurs récalcitrans.

Jeune encore, Bœcklin fut chargé de composer six mascarons pour décorer la cour de la *Kunsthalle*. A cette occasion, il eut

quelques difficultés avec les magistrats de sa ville natale, — et il se vengea en les prenant pour modèles. Les six masques grotesques, dont le réalisme caricatural rappelle certaines sculptures gothiques, ce sont ceux d'honnêtes greffiers, de prudens conseillers, de sages secrétaires, qui vivent encore, qui depuis beaucoup d'années ont eu mainte occasion de se contempler dans ces aspects inattendus, condamnés au ridicule éternel par la fantaisie irritée de l'artiste. On dit qu'ils ont d'abord trouvé la plaisanterie un peu forte; puis ils ont pris le parti d'en rire avec leurs combourgeois; et les survivans ont joué gaîment leur petit rôle dans les fêtes du jubilé. Voilà qui les honore.

Voici un trait plus moderne et plus raffiné :

On ne peut parcourir l'Exposition sans remarquer une *Suzanne au bain*, dont la laideur repoussante dépasse les bornes du réalisme le plus intransigeant. Suzanne, — une énorme femme à profil bestial, dont la nudité donne la nausée, — est accroupie à côté de son bain. Un épouvantable vieillard, épais, charnu, rubicond, ignoble de sensualité, étend vers elle une main concupiscente, tandis qu'un autre vieillard, la face glabre injectée de bile, regarde d'un peu plus loin, trop visiblement malade pour convoiter, mais repoussant de bassesse et d'envie. Eh bien, l'on affirme que ce sont trois portraits. Encore une vengeance; et voyez-en le raffinement : les autres œuvres de Bœcklin n'ont été reproduites par la photographie qu'en exemplaires de grand format et d'un prix assez élevé, celle-ci existe en cinq formats différens, et chacun peut l'acquérir pour la modique somme d'un franc vingt-cinq centimes. Tels sont les tours du vieux lion qu'on dérange.

Un autre aspect de cet imaginatif aussi fantasque que tenace :

En 1860, il avait été appelé à Weimar, comme professeur à l'École des Beaux-Arts qu'on venait d'y fonder. Le séjour de la petite ville où se cristallisent les souvenirs de Gœthe ne lui plaisait guère; l'enseignement l'ennuyait : il inventa une machine volante. On affirme qu'elle était de tous points parfaite, — à cela près qu'elle ne volait pas. Mais toute l'École des Beaux-Arts, professeurs et élèves, en rêvait : la peinture abandonnée cédait à la mécanique; et les honnêtes bourgeois, sur le passage de ces artistes qui voulaient absolument s'envoler, hochaient la tête et les montraient du doigt en disant :

— C'est Bœcklin qui leur a tourné la tête!

*
* *

La vie de cet homme fut très agitée : né dans la richesse, — ses parens étaient des commerçans fort à l'aise que des revers atteignirent, —

il traversa une longue période de gêne et presque de misère ; novateur audacieux, il fut longtemps méconnu et raillé avant d'être acclamé; citoyen d'une petite ville qui manquait des ressources nécessaires à son développement d'abord, plus tard à ses succès, il erra de pays en pays, subissant des influences diverses, parfois contradictoires. Après des études classiques dans sa ville natale, qui lui révèlent le monde hellénique et s'emparent fortement de son imagination, il va passer quelque temps à Genève, puis à Dusseldorf, centre artistique où le pousse sa vocation. C'était l'époque où régnait le paysagiste Schirmer, qui s'efforçait d'acclimater sur les bords du Rhin les traditions du paysage historique et décoratif, tel que l'ont créé Poussin et Claude Lorrain : son action sur Bœcklin devait persister sans cesse, modifiée par combien d'autres qui se sont peu à peu confondues dans son propre génie. Le voici d'abord à Anvers et à Bruxelles : il admire les truculens satyres de Jordaens, — le seul peut-être qui, avant lui, ait traité avec une certaine familiarité, comme s'il les eût rencontrés chaque soir dans ses tavernes, les joyeux monstres de la mythologie antique, symboles de la vie animale et libre, beaux de bestialité débordante, de convoitises toujours prêtes, d'ivrognerie inapaisée. — Ensuite, Bœcklin se trouve à Paris pour assister aux Journées de Juin, dont les sanglans spectacles se gravent dans sa mémoire. Puis il part pour Rome, où il épouse une jeune et belle Transtévérine, qu'on reconnaîtra désormais dans presque toutes ses compositions. Un critique enthousiaste n'a pas manqué de prêter à cet événement un sens symbolique : ce mariage du peintre bâlois et de l'orpheline romaine, c'est, comme la rencontre de Faust et d'Hélène dans le poème immortel, l'union du romantisme allemand et de la beauté antique... En réalité, ce mariage introduit dans la capricieuse existence de l'artiste des soucis d'un ordre positif: il faut vivre, — et personne n'achète sa peinture! Épris de Rome, il essaye de s'y maintenir pendant quelques années; mais bientôt le besoin l'en chasse, il reprend le chemin de sa ville natale. Aux heures difficiles, un instinct ramène les hésitans et les vaincus aux lieux où leur enfance a fleuri, où leur père a pourvu à leurs premiers besoins, où une bonne mère a bercé leurs petits chagrins; souvent, ils n'y trouvent que des tristesses plus mornes, ou bien à peine quelque appui durement marchandé, quelque secours maussade. Bœcklin connut cette déception : l'art encore incertain qu'il rapportait de ses voyages étonna ou indigna les bonnes gens qui se souvenaient de la maison paternelle, à l'enseigne des *Trois-Chamois*, et peut-être de son baptême, dans l'église de Saint-Léonard. Exposait-il? on se moquait de lui; s'il

n'exposait pas, on blâmait sa paresse. Vous entendez d'ici : le dessin, la couleur, les sujets, le mauvais goût! Une commande unique, qu'il avait exécutée, fut refusée par l'amateur, sous prétexte de « bizarrerie ». Bœcklin plaida : des frais, des soucis, de l'aigreur, — aucun résultat. Il résolut d'aller tenter fortune à Munich.

Là, du moins, il eut plus de chance. L'amitié du romancier Paul Heyse lui valut la protection du comte Schack : un amateur millionnaire, qui se composait une collection en commandant surtout des copies de chefs-d'œuvre à de jeunes artistes dont il escomptait l'avenir. Depuis, sa galerie est devenue célèbre, et en mourant, il l'a léguée à l'Empereur, qui s'est empressé de la laisser aux Munichois, lesquels ont la faiblesse de l'admirer. J'imagine que Paul Heyse eut quelque peine à convertir ce gentilhomme à l'admiration de son ami : car le comte Schack fut un homme de goûts très sages, pondérés et incolores, si l'on en juge pas les tableaux qu'il acquérait; ceux de Bœcklin sont les seuls qui sortent de la plus banale convention.

C'est de Munich que Bœcklin émigra pour deux ans à Weimar. Lassé bientôt de fabriquer, sous prétexte d'enseignement, des machines volantes qui ne volaient pas, il reprend sa vie errante : de 1866 à 1871, il est à Rome; puis, après un court séjour à Bâle, il retourne à Munich, qui lui avait été hospitalière; il y passe quatre années, s'installe ensuite à Florence, qu'il quitte au bout de dix ans pour s'établir à Zurich, mais où il revient et où il est maintenant fixé. C'est au cours de ces quinze dernières années que sa réputation s'est établie : ses tableaux, dont nul ne voulait jadis, atteignent aujourd'hui des prix considérables; il est couvert de médailles; ses compatriotes, après l'avoir si longtemps traité de propre à rien, s'enorgueillissent de lui comme de leurs vieux maîtres; il a des élèves qui lui ont voué l'admiration la plus enthousiaste; il peut observer dans les Expositions de la Suisse allemande et de l'Allemagne les traces évidentes — parfois d'ailleurs déplorables — de sa croissante influence. Faut-il croire que le succès est nécessaire aux artistes? Le fait est que Bœcklin n'a vraiment conquis sa personnalité que depuis qu'elle est reconnue; ses œuvres les plus belles datent presque toutes de cette dernière période, et ses admirateurs lui prédisent une de ces illustres vieillesses, fécondes et souveraines, qui semblent être, pour certains artistes privilégiés, le commencement de l'immortalité. Le spectacle qu'elles donnent est assez rare et assez beau pour que nous souhaitions le devoir au peintre bâlois. Robuste, lucide, ayant repoussé la première agression, le septuagénaire qu'on vient de fêter semble taillé pour braver les années : en regar-

dant ses œuvres les plus nouvelles, je pensais à la belle chose qu'est la vieillesse, quand elle demeure saine, vaillante et laborieuse, je pensais aux lumineuses soirées qui terminent parfois les jours glorieux de l'été...

***

Les images, les sensations, les rêves de cette longue vie se reflètent dans les œuvres inégales et diverses de l'Exposition, assez nombreuses pour en être l'illustration presque complète. Avec un peu de méthode, ne pourrait-on les grouper par époques? On verrait alors l'artiste tâtonner longuement sous les influences successives qu'il a subies, s'imprégner d'abord d'un romantisme dont il conserva toujours quelques traits, auquel nous devons les « sujets » un peu grandiloquens que les peintres ont peine à lui pardonner; puis imiter les imitations de son maître Schirmer, et de Karl Friedrich Lessing, — mais avec un talent déjà bien plus puissant, avec un instinct de la composition bien plus sûr, avec des moyens bien plus personnels; découvrir ensuite, presque à la fois, les Flamands et les Italiens, Rubens et Titien, Jordaëns et Botticelli, et les mélanger avec une sorte d'insouciante abondance, en abeille qui butine sur toutes les fleurs; enfin, dégager une individualité désormais maîtresse d'elle-même, en laquelle les élémens étrangers se sont unifiés, qui s'affirme avec une autorité telle, qu'un tableau marqué de son empreinte est reconnaissable au premier coup d'œil, quel qu'en soit le motif ou le sujet. « Bizarre » encore? Si l'on veut : étonnant d'abord, comme tout ce qui est imprévu, puis s'emparant, comme tout ce qui est vraiment fort, de votre attention, de votre émotion, et vous imposant d'admirer. Beaucoup, je crois, ont fait la même expérience : ils avaient vu les Bœcklin de la collection Schack, ou ceux des galeries de Munich ou de Berlin, et, de cette première rencontre, n'avaient rapporté qu'un étonnement plutôt méfiant, ou même un peu railleur. Cette impression, ils l'ont retrouvée en parcourant les trois salles de la *Kunsthalle;* mais bientôt, leur œil s'est accoutumé aux procédés du maître, aux hardiesses de son dessin cependant si précis, à l'éclat de ses couleurs vives, à ses valeurs balancées avec une science qui permet toutes les audaces; et ils n'ont plus trouvé d'étonnant dans cet art que l'étonnement qu'ils en avaient eu d'abord, ils n'y ont plus reconnu d'autre parti pris que celui qui les aveuglait.

Les plus facilement accessibles parmi ces œuvres, celles que le visiteur acceptera les premières, ce sont certainement les paysages historiques ou romantiques. Bœcklin a peint en abondance des *villas*

ou des *châteaux au bord de la mer*, selon la formule des poètes de 1830 :

Hast du das Schloss gesehen,
Das hohe Schloss am Meer?...

Il a peint une *Chasse de Diane*, une *Ile des vivans*, une *Ile des morts*, des *Bois sacrés*, des *Paysages italiens*, etc. Cela est toujours d'un beau style, d'une composition savante, d'un arrangement intelligent, — mais non pas d'une vision directe et personnelle. Sans doute, l'artiste *sent* l'eau, les arbres, les fleurs, mais combine leurs effets à travers des souvenirs trop persistans d'œuvres déjà vues. Dans ce mélange d'art et de nature, la proportion est inégale, la part de l'art est la plus forte : et d'un art dont la noblesse factice ne peut nous plaire ni nous émouvoir. Nous avons appris à aimer la nature pour elle-même, pour elle seule, dans sa simplicité ; nous voulons le paysage sans épithète ; quelque chose en nous proteste contre la signification d'école que prennent dans certaines toiles les arbres magnifiques, dont l'auguste inconscience ne sait rien des guerriers antiques ni des amours illustres. Ici, pourtant, froissé par l'artifice des arrangemens et par les excès mêmes de la composition, je remarque, dans les plus réussies parmi ces peintures, les attitudes des discrètes figures qui les animent. Il y a, dans le *Bois sacré*, un cortège de blanches prêtresses, dont les deux premières s'agenouillent devant un hôtel, qui dégage l'impression la plus recueillie, la plus religieuse. A mesure qu'il se développe selon sa loi personnelle, Bœcklin réduit l'importance du paysage, en augmentant celle des figures ; et l'on voit bientôt apparaître des cortèges rouges de cavaliers maures, des guerriers s'avançant contre un château fort, des barbares en marche, qui lui appartiennent bien en propre. L'évocation du passé, dont il fait son but, est alors entièrement réussie.

J'imagine que c'est l'intérêt de ses figures qui conduisit Bœcklin à ses compositions les plus « littéraires », — à ces « sujets » dont les peintres, toujours dévoués au « morceau », sont enclins à se méfier. Quelques-unes sont presque des poèmes, d'une expression si simple à la fois et si saisissante, qu'il est bien difficile à de simples gens de leur résister. Je laisse de côté des allégories compliquées, qui exigeraient un long commentaire et qui, je le reconnais volontiers, sortent du domaine de la peinture. Mais voici un *Château conquis et incendié par des pirates*, où me frappe un détail admirable : une maigre figure, drapée de rouge, seule dans un canot qui s'approche des murailles où montent les flammes, — comme un génie ou un symbole de la destruction. —

Voici un *Ulysse et Calypso* que je ne puis m'empêcher d'admirer, car toute la nostalgie et tout le repentir du héros se trouvent exprimés par sa seule attitude : enveloppé dans un long manteau bleu, il se tient immobile au haut d'un promontoire, tourné vers l'espace qui l'appelle, tandis que derrière lui la nymphe dédaignée laisse tomber sa cithare inutile, en pleurant. — Et ce vieux guerrier qui retrouve les aspects contemplés par ses yeux d'enfant, et vient se fondre, se dissiper dans le cher paysage, dans la mystérieuse symphonie dont il n'est qu'une note perdue (*le Retour*)! — J'entends les objections, les critiques, j'entends le cri dédaigneux que poussent ensemble les artistes pour excuser la banalité courante de leurs inventions, et les littérateurs pour se donner des airs d'artistes : « Littérature, poésies, romances. » Mais il faut avoir le courage de le dire, au risque de contrarier une des marottes de la mode du jour : si le « sujet » n'est point nécessaire, en peinture, il n'est pas non plus interdit. Nous ne demandons pas à l'artiste d'être un penseur ni un poète, soit! Mais quand par hasard il est l'un et l'autre, je voudrais bien savoir au nom de quel principe, de quelle loi ou même de quelle expérience on l'en blâmerait? Après tout, Bœcklin ne fait pas plus de « littérature » que notre Puvis de Chavannes, qu'il rappelle un peu, non, certes, par ses procédés d'exécution, mais par la noble intelligence qu'il a de la vie, par son sens profond de l'unité mystérieuse où se fondent les êtres et les choses, des rapports éternels qui relient le présent au passé et assurent à travers les âges la continuité de la poésie.

Aussi bien, c'est là l'impression dominante que laissent ses meilleures œuvres, celles surtout de sa dernière manière. Je m'arrête devant de petits tableaux, datant des années de 1873 à 1875, où l'on peut en quelque sorte surprendre — comment dirai-je ? — le moment où l'âme humaine se rencontre avec l'âme de la nature, et se confond en elle. Ce sont deux faunes retirant leur filet, que remplit une néréide effrayée ; une vieille femme jouant de la flûte dans un bocage ; un jeune couple errant à travers l'épaisseur d'une forêt ; une Flore semant des fleurs. L'eau coule et frissonne, les feuilles s'agitent, l'air, l'ombre et la tiédeur pénètrent dans les taillis : la vie est éparse partout, multiforme et divine, pénétrant des mêmes souffles le ruisseau fluide, la végétation joyeuse ou recueillie des arbres séculaires, des plantes et des fleurs, l'espace infini qui enveloppe leurs frêles ou durables apparences, et les monstres où la fantaisie mélange les trois règnes, — clairs symboles de l'éternelle unité. Rares sont les artistes qui savent éveiller, avec une telle puissance, la forte impression du monde que

nous portons tous en nous-mêmes, où d'habitude elle sommeille comme un reflet noyé dans l'ombre, — le signe merveilleux du macrocosme dont la contemplation seule est une ivresse.

Quelques-uns — non parmi les moindres — obtiennent ce résultat sans en prendre conscience, par la grâce seule de la vertu créatrice qui est en eux. Bœcklin, lui, fils d'un siècle clairvoyant, connaît les facultés qu'il possède, et les gouverne. Il a dû *réfléchir* pour concevoir les êtres fabuleux dont il a puisé la première notion dans l'antique mythologie, mais qu'il a faits siens, qu'il a marqués de l'empreinte de son temps et de sa race, qu'il traite avec la familiarité qu'on a pour de simples modèles qui viennent poser sur commande, à tant par heure. Pour vous et pour moi, les faunes, les néréides, les tritons, les sirènes, les centaures sont des produits d'une imagination dès longtemps éteinte, que nous nous représentons tant bien que mal à travers des formes convenues, avec des types très classiques. Bœcklin, lui, les connaît, les a vus, les rencontre à la promenade, les mêle à sa vie et s'entretient avec eux de pair à compagnon. C'est ainsi qu'il nous montre, entre autres, un vieux centaure en dialogue avec un maréchal de village. Le monstre s'appuie de la main gauche à la boutique, et, son corps à demi penché, montre de sa main droite son pied de cheval qu'il a posé sur l'enclume, en donnant sans doute les explications nécessaires. Le maréchal écoute, sans s'étonner, et deux femmes regardent, aussi simplement que s'il s'agissait d'un honnête cheval de labour. Le centaure, cependant, est un très vieux centaure : sa barbe épaisse et son épaisse chevelure sont blanchies par les années ; les chaleurs et les pluies ont tanné sa peau brune ; son pelage est *pie* et ne tenterait aucun maquignon. Mais il garde le signe de sa divinité : et s'il est peut-être le dernier de sa race, il est toujours un fils de Zeus et de la Nuée. Que dire aussi des naïades qui s'ébattent dans le *Jeu de la vague?* Avec leurs chairs blondes de Flamandes et leurs queues de poisson, imprégnées d'une radieuse lumière, elles frétillent, elles sautent, elles glissent, elles coulent comme autant de gouttelettes irisées que porte la vague énorme ; elles sont la vie et la gaîté de la mer, ce qu'il y a d'humain dans la mobilité des flots, ce qu'il y a de divin dans leurs caprices et dans leur beauté. Dans ces deux tableaux et dans ceux du même ordre, — qui sont à coup sûr la partie la plus vraiment personnelle de son œuvre, — Bœcklin est peut-être le premier peintre qui ait exprimé, par les moyens particuliers à son art, le panthéisme des rêveurs, des contemplatifs, des métaphysiciens et des poètes : ce panthéisme ennemi de toutes les orthodoxies, et pourtant si profondé-

ment religieux, dont l'incertitude même est un acte d'adoration et qui n'absorbe la nature que pour y chercher Dieu...

*
* *

... En quittant la *Kunsthalle,* où se pressait la foule, je me suis rendu, pèlerin solitaire, au Musée, dont les salles renferment les belles œuvres des vieux maîtres bâlois, les admirables Holbein que chacun connaît : figures calmes et reposées, transcrites sans effort, avec une simplicité si vivante ; compositions naïves d'artistes qui ne cherchaient point à saisir le mouvement et se contentaient de l'expression que livrent les yeux et l'attitude ; visions directes, sincères, candides, des formes et des couleurs, qui ne révèlent aucune recherche, mais seulement la joie de fixer les images que les regards rapportent à l'âme ; œuvres de force, de santé, de fraîcheur, comme en peut seule produire la jeunesse d'une race ; œuvres de printemps et d'aurore qui fleurissent au début d'une naissante civilisation. Dans ces salles abandonnées, devant ces sages bourgeois, ces savans humanistes et ces pures saintes, j'ai tâché de tirer au clair les impressions que je viens de formuler, et j'ai pensé que l'artiste moderne, auquel il a fallu tant d'efforts pour conquérir sa personnalité, qui ne réussit à l'affirmer qu'à travers tant de recherches, dut envier plus d'une fois ces ancêtres, entrés en souriant dans un chemin facile, triomphateurs après des luttes où l'on ne dirait pas qu'ils aient jamais senti la moindre fatigue. C'est que le monde était jeune, c'est que l'art était jeune, c'est qu'ils étaient jeunes. Et voici, le monde est vieux, l'art est vieilli, Bœcklin approchait de la soixantaine quand il fut enfin maître de son génie. Mais qui donc oserait reprocher aux artistes de notre siècle d'en avoir l'expérience, l'acquis et la réflexion ? Trop heureux lorsque, à ces qualités mûres et conscientes ils joignent, — comme c'est ici le cas, — la verdeur d'une âme fervente et l'éclat encore vigoureux d'une seconde jeunesse.

ÉDOUARD ROD.

REVUE DRAMATIQUE

A la Porte-Saint-Martin, *la Mort de Hoche*, drame en neuf tableaux, de M. Paul Déroulède. — Au Gymnase, *les Trois filles de M. Dupont*, comédie en quatre actes, de M. Brieux.

La *Mort de Hoche* est une biographie dramatique en neuf tableaux. Elle appartient au même genre que les drames historiques de Shakspeare ou que les Enfances *du Cid* (dont le *Cid* de Corneille n'est qu'un épisode), ou que le *Napoléon* de Dumas et la plupart de nos *Jeanne d'Arc*. Ce genre en vaut un autre. Il a ses difficultés propres. En l'absence d'une action continue, d'une intrigue qui relie des tableaux entre eux, il veut beaucoup de mouvement et d'invention dans le détail. Il n'est pas ennemi du sublime, qui est toujours assez difficile à attraper et qui, même atteint, est toujours assez difficile à reconnaître et risque d'être confondu avec le déclamatoire et l'ennuyeux.

M. Paul Déroulède mériterait de faire un chef-d'œuvre. Peut-être le ferait-il, s'il était illettré. Ce qui lui nuit, c'est sa rhétorique. Le chef-d'œuvre, il l'a manqué cette fois encore : mais les qualités morales par lesquelles il mériterait de le faire transparaissent pourtant dans son ouvrage et, çà et là, le soutiennent.

Charmant d'allure, le premier tableau, où Lazare Hoche, sergent aux gardes françaises, se bat avec un mauvais sous-officier réactionnaire et dénonciateur, le traître de la pièce, qui, appliqué à son rôle, suivra Hoche de scène en scène, comme un petit chien.—Au tableau de la Conciergerie, l'appel des condamnés a fait d'autant plus de plaisir qu'il était plus attendu; et l'on a goûté, chez les victimes, un mélange convenable d'héroïsme, de politesse et de frivolité. — Surtout, l'entrevue de Hoche et de Charette a paru fort belle. Chacun y dit ce qu'il doit dire, et le dit avec beaucoup de force; et tous deux ont magnifi-

quement raison. Mais ne trouvez-vous pas que les tournois oratoires de cette espèce, ces luttes entre deux âmes également sublimes — et ennemies — ont quelque chose de troublant, au fond, et de déconcertant? Que deux âmes comme celles de Charette et de Hoche (telles que les voit M. Déroulède), pétries des mêmes vertus et faites évidemment pour se comprendre et s'unir, se croient des devoirs diamétralement opposés, cela fait paraître avec un éclat presque scandaleux combien une même réalité prête à des interprétations contraires, selon l'éducation, la condition sociale et l'intérêt de ceux qui la jugent; et ainsi, de ces héroïques discussions à la Corneille, que l'on croirait d'abord propres à hausser les cœurs, se peut dégager une leçon non voulue de pyrrhonisme... Ce qui n'empêche point la dernière réplique de Charette d'être superbe. Hoche vient de lui dire : « Que d'héroïsmes perdus! — « Rien ne se perd, monsieur », répond-il.

Mais M. Déroulède n'a pas seulement su jeter quelquefois de belles paroles parmi de trop longs discours : il me semble qu'il a conçu le personnage de Hoche d'une façon assez forte et originale.

D'un seul mot, il a fait de Hoche le héros de la légalité. Après Wissembourg, l'Alsace conquise, adoré de son armée, le jeune vainqueur se heurte à Saint-Just, qui le sépare de son ami Chérin et qui lui dérobe le plus qu'il peut de sa gloire. Hoche se soumet. — Le soir même du jour où il s'est marié (à Thionville), il reçoit l'ordre d'aller rejoindre l'armée d'Italie. C'est encore un tour de Saint-Just. Hoche se soumet. — On l'arrête, on l'enferme à la Conciergerie, où on le laisse deux mois. Hoche n'en sort pas révolté. — Pour se débarrasser de lui, on l'envoie pacifier la Vendée : mauvaise affaire, de beaucoup de danger et de peu d'honneur. Hoche se résigne. — Il accepte tout. Il supporte d'abord les Thermidoriens comme il avait supporté les Jacobins. Et cela est d'autant plus admirable qu'il n'a pas du tout d'illusions sur les hommes.

Il y a là, fort bien saisi par M. Déroulède, un sentiment d'abnégation stoïque, qui a dû se rencontrer chez les hommes les meilleurs de cette époque, tout nourris de beaux exemples de vertu antique, d'immolation de l'individu à la cité. Cette force d'obéir quand même et de s'immoler, ils la puisaient dans l'amour idolâtre et mystique de la Révolution. C'était elle qui avait, en leur faveur, et comme d'un coup de baguette, transformé le monde. Elle avait apporté à leur adolescence des heures sublimes, des journées entières d'un enthousiasme sacré. Elle les avait faits libres, et elle les avait faits grands. C'est par elle que Lazare Hoche était général en chef à vingt-six ans : il lui devait bien, en retour, quelque sacrifice. Ses représentans pouvaient, quelquefois,

être indignes : mais elle était pure, elle ; et qui eût osé jurer, après tout, que son esprit n'était pas en eux? Étaient-ils des bourreaux, ou des prêtres sacrificateurs ?... Résister à la Convention, à ses délégués, au tribunal révolutionnaire, n'eût-ce pas été résister à la Révolution elle-même?... Je crois qu'il était facile d'impressionner profondément un homme comme Lazare Hoche, candide, sérieux, religieusement ému du miracle de sa propre destinée, en lui parlant au nom de la Révolution, qu'il arrivait sans doute à concevoir un peu comme une personne, comme une mystérieuse déesse, comme une austère Sainte Vierge... Car, comme vous savez, il n'y a guère de religion sans anthropomorphisme.

On s'est étonné que le Hoche de M. Déroulède, ayant subi la Terreur, soit récalcitrant à la République thermidorienne. On a dit qu'il démentait par là son caractère. C'est de quoi je ne saurais convenir. Pur comme il est, Hoche a pu accepter, sans trop comprendre, la République impitoyable, mais austère : contre la République débauchée et agioteuse, tout sa pureté se soulève. La Diane sanglante de Tauris peut sembler vénérable aux âmes pieuses, mais non la Vénus des carrefours soutenue du ruffian Mercure. Oui, l'on conçoit très bien que Hoche conspire contre le Directoire, et par le même sentiment qui lui a fait supporter la Terreur.

Mais, alors, qu'il conspire jusqu'au bout, puisqu'à ce moment la conspiration est pour lui le plus saint des devoirs. Il faut avouer que le Hoche du dernier tableau de M. Déroulède est pitoyable. Il est étrange que la défection de Barras, est une accusation calomnieuse à propos d'un million dont il ne peut rendre compte, le décide, *en cinq minutes*, au suicide. Il n'a qu'à marcher : la calomnie tombera d'elle-même s'il est le plus fort; et Barras et de ces gens qu'on retrouve le lendemain de la victoire. Mais il est plus étrange encore que Hoche lègue à Bonaparte le soin de sauver la France. Quand on est à même de faire un coup d'État que l'on croit nécessaire et juste, on le fait soi-même (c'est plus sûr) et pour soi. Telle est, ce me semble, la vérité humaine. — Ou peut-être M. Déroulède a-t-il voulu nous peindre un type de soldat honnête empêtré dans la politique, ferme dans les choses de son métier, hésitant et faible partout ailleurs? Mais non ; car il ne peut avoir eu le dessein de nous diminuer son héros.— Je crains en somme que, dans ce dernier tableau, des ressouvenirs d'il y a huit ou dix ans n'aient troublé la judiciaire de M. Déroulède.

Avec cela, l'œuvre est estimable : donnez, je vous prie, toute sa force à cet adjectif décrié. Et la forme est souvent assez belle dans sa sonorité oratoire. — Louons tout spécialement, parmi les interprètes,

MM. Jean Coquelin, Desjardins, Gravier, Volny, Rosemberg et Castillan.

La nouvelle pièce de M. Brieux, *les Trois filles de M. Dupont*, est une remarquable comédie de mœurs. Elle me paraît, et de beaucoup, la meilleure qu'il ait faite jusqu'ici, la moins didactique de forme, la plus riche d'observation et la plus émouvante.

Les grands sujets traînent : on n'a qu'à prendre. Mais il y faut, en même temps, de la foi et de la force ; assez de candeur pour ne pas craindre d'être banal, et assez de talent pour ne l'être pas. Avec une confiance qui persiste et une habileté croissante, M. Brieux poursuit, au théâtre, la revue des « questions sociales », qui est aussi la revue des travers, vices, erreurs et plaies de notre démocratie. Il nous avait montré le malheur des filles que l'instruction déclasse, la corruption des électeurs et des élus par le suffrage universel, l'hypocrisie et l'insuffisance des institutions philanthropiques, le mal que peut faire la superstition de la science. Tout cela était fort bien. Mais il a rencontré, cette fois, un sujet plus palpitant encore, s'il se peut, et d'un intérêt encore plus vital : c'est à savoir ce qu'il advient des filles pauvres dans la bourgeoisie contemporaine, où un usage abominable ne permet point aux jeunes filles de se marier sans dot.

C'est bien simple : ou elles tournent mal, ou elles ne se marient pas, ou elles se marient mal. Et, dans le fond, celles qui se marient mal ou qui ne se marient pas ne tournent pas mieux que celles qui ont mal tourné. Telles sont les vérités dont la comédie de M. Brieux est la démonstration.

M. Dupont, petit imprimeur de province dont les affaires ne vont pas fort, a trois filles : Angèle et Caroline (toutes deux d'un premier lit) et Julie. Angèle a fait jadis une faute ; chassée par son père « à cause du monde », elle mène à Paris la vie galante. Caroline, montée en graine, est devenue dévote, d'une dévotion étroite et triste. Julie, elle, n'a que vingt ans, et elle est charmante. Il s'agit de lui trouver un mari.

Précisément, M. Mairaut, petit banquier dont les affaires ne vont guère mieux que celles de M. Dupont, cherche une femme pour son fils Antonin. C'est ici que le mariage bourgeois apparaît dans toute sa beauté. Les entrevues où se négocie l'union de Julie et d'Antonin nous font voir des merveilles de plat mensonge et de basse rouerie. C'est la *Poudre aux yeux* de Labiche poussée à l'amer. Les deux familles se trompent à qui mieux mieux. Les Dupont promettent une dot dont ils savent bien qu'ils ne pourront payer que la moitié.

Les Mairaut exploitent le « déshonneur » d'Angèle pour obtenir des conditions plus avantageuses, et taisent soigneusement la ruine d'un oncle d'Antonin, qui passe pour « oncle à héritage ».

Et, comme leurs parens, les jeunes gens mentent, et cherchent à « se mettre dedans », chacun d'eux affectant les sentimens et les goûts qu'il croit être ceux de l'autre. On les a laissés seuls ; et Julie, comme par hasard, se trouve, avant le dîner, décolletée et les bras nus, sous prétexte d'un bal où elle doit aller le soir ; et Antonin, qui ne l'aime pas, mais qui a du sang, est troublé par ces bras : il en saisit un, qu'il baise goulûment et que Julie, révoltée d'abord, puis complaisante par réflexion, revient elle-même lui poser sous la moustache... Du coup, le garçon se décide à la demande officielle...

Le mariage se fait, — pour se défaire bientôt, ne reposant que sur le mensonge. Les premiers mois, cela va à peu près. Les nouveaux époux étant en réalité des inconnus l'un pour l'autre, l'espèce d'étonnement où ils vivent (surtout la femme) suffit, joint à l'amusement de leur installation, pour ajourner le désaccord. — Mais les Dupont et les Mairaut découvrent peu à peu qu'ils se sont mutuellement « roulés ». Les scènes affreuses que se font les parens ont leur répercussion nécessaire dans le ménage des enfans. En même temps, Julie et Antonin s'aperçoivent qu'ils ne sont point tels qu'ils s'étaient décrits l'un à l'autre. Julie surtout, plus intelligente et plus fine, une fois sortie de sa torpeur de jeune mariée, se rend nettement compte qu'elle n'aime pas son mari, et qu'apparemment elle ne sera jamais heureuse.

Jusque-là, la pièce de M. Brieux est une très bonne comédie bourgeoise, genre Picard, si vous voulez, avec plus de saveur. On y retrouve les meilleurs dons de l'auteur de *Blanchette*, le mouvement, la vie, un air extrême de vérité, l'invention heureuse et abondante du détail familier et expressif. Mais, Antonin et Julie nous ayant été présentés comme des êtres assez médiocres et sans grands « dessous », l'histoire de leur ménage semble ici terminée, soit qu'ils se séparent ou qu'ils se réconcilient superficiellement.

Or tout ce qui précède n'est que bagatelle, et c'est ici que M. Brieux prend son élan.

Très influençable, lui que je crois formé pour écrire des comédies cordiales et naturellement enclin aux solutions et dénouemens optimistes, le voilà qui donne dans le pessimisme éperdument, sans doute parce que le pessimisme est d'apparence plus distinguée et plus philosophique. Il s'est aussi ressouvenu, je suppose, des diverses révoltées, norvégiennes ou françaises, qu'on nous a montrées ces années-ci. Impressionné enfin par ce qu'il y a de féminisme dans l'air, et piqué

d'émulation par les derniers tableaux qu'on nous a tracés de l'atroce bataille des sexes, il s'est dit : — Je ferai plus fort que *les Tenailles*, que *la Loi de l'Homme* et que la *Vassale*. Et il a fait plus fort ; il l'a parfaitement et définitivement fait. D'abord parce qu'il a été, lui, équitable pour le mari ; puis, parce que, sur ces irréductibles conflits entre époux, il a osé et su dire le dernier mot et le plus secret. Ce je ne sais quoi de mystérieux qui peut séparer irrévocablement le mari et la femme, et que nos autres moralistes de théâtre nous indiquaient à mots couverts, M. Brieux, par la bouche furieuse de Julie, l'a dit, sur les planches, devant douze cents personnes assemblées, avec une netteté et une précision, une hardiesse et un emportement qui ne peuvent guère être dépassés.

Cette Julie, assez insignifiante jusque-là et qui s'était tranquillement pliée aux manœuvres indispensables pour pêcher un mari, M. Brieux met en elle, tout à coup, une âme d'insurgée. Antonin la priant d'aller à la messe (à cause de sa clientèle, qui est catholique), Julie lui déclare qu'elle n'ira pas, et qu'elle entend être libre, et que leur mariage sans amour fut une abomination, et qu'il lui est étranger, et qu'il lui fait horreur. Et comme il sourit là-dessus avec fatuité, au ressouvenir de leurs nuits, elle lâche tout. Oui, c'est vrai, la première approche de son mari a beau lui être odieuse, elle finit, malgré elle, par sentir du plaisir dans ses bras, un plaisir déshonorant, pour lequel elle le hait d'autant plus et se méprise elle-même, et qui fait que, la brutale ivresse dissipée, elle pleure des larmes de honte et de désespoir qu'il prend, l'imbécile ! pour des larmes de reconnaissance et d'amour. Et, chose étonnante, le banal Antonin, secoué par cette audacieuse confession, comprend à son tour. Il se défend très bien ; il n'a plus, à ce moment-là, ni vanité ni sottise ; il reconnaît que leur mariage ne fut qu'un marché déloyal et bas ; mais il établit très nettement que, dans cette œuvre de mensonge, Julie eut sa large part de responsabilité. Elle en convient, et ainsi tous deux s'avouent coupables, et dès lors nous sentons bien qu'ils ne sont plus si séparés...

Mais ici la scène « rebondit » ou, si vous préférez, « se retourne », comme disent les malins de l'art dramatique. Revirement funeste, et fatal rebondissement. Julie ayant laissé échapper : « Si au moins j'avais un enfant ! » (elle ne s'est, dit-elle, mariée que dans cette espérance), Antonin redevient soudain le pleutre injurieux qu'il était un quart d'heure auparavant. Il lui fait entendre qu'il ne veut point d'enfant, qu'il n'en aura jamais, qu'il fera toujours ce qu'il faut pour éviter une telle catastrophe. Sur quoi Julie lui revomit toute sa haine au visage. Fou de colère — et de désir — il l'empoigne, veut la traîner

vers la chambre ; mais de toutes ses forces elle lui mord la main, jusqu'à le faire crier : et c'est, sous nos yeux, la lutte ressuscitée du mâle conquérant et de la femelle récalcitrante aux temps des cavernes et des haches de silex.

Et je ne reproche point à cette vision ce qu'elle a de farouche, mais seulement ce qu'elle a d'inattendu en cet endroit. Toute la scène qui précède ce pugilat est d'ailleurs fort belle ; une situation très vraie, très émouvante, d'un intérêt très général, y est traitée à fond et *entièrement*, ce qui est rare ; et jamais M. Brieux n'avait écrit avec cette précision, cette souplesse ni cette couleur. Mais il y a, dans le revirement final, un parti pris de violence et d'amertume, un « fait exprès » tragique, une rage de frapper fort, dont j'ai été un peu blessé à la réflexion.

Si Antonin demeurait sans interruption le mari stupide, le « mufle », si j'ose m'exprimer ainsi, des autres pièces féministes, on concevrait que, entre Julie et lui, le malentendu est sans remède. Mais, comme je l'ai noté, Antonin ne répond ni sottement, ni méchamment. Nous le voyons (un peu à l'improviste) s'élever au-dessus de lui-même, se révéler intelligent et sincère, même contre soi. Il dit tout, comme Julie avait tout dit. Il est clair qu'à un moment, par la vertu de leur courageuse confession, tous deux valent déjà mieux, qu'ils sont très près de *se comprendre* mutuellement et, par suite, de se pardonner et peut-être de s'aimer, car tout cela s'enchaîne. D'autant plus qu'Antonin, avec une sorte d'humilité, méritoire à mon avis, et qui paraît l'indice d'un secret changement moral, supplie sa femme de considérer qu'il l'aime après tout, de la grossière façon qu'il peut, mais profondément, et qu'il ne saurait vivre sans elle. Dès lors on conçoit mal que ce garçon, après ce qu'il vient d'entendre et ce qu'il vient de dire, et les réflexions, nouvelles pour lui, qu'il vient de faire, et les vérités qu'il vient de découvrir, retombe soudain à une telle bassesse de sentimens et persiste à refuser à sa femme, et de ce ton et en ces termes ignominieux, l'enfant qu'elle demande. Oui, plus j'y songe, et plus il me semble que cette conclusion est en désaccord avec le reste de la scène et que l'auteur l'a plaquée là pour nous secouer, pour nous faire peur, et pour nous montrer de quoi il est capable, lui aussi, dans le noir, l'amer et le féroce.

Ou plutôt, c'est qu'il songeait à sa grande scène du « quatre ». S'il n'a pas voulu que Julie et Antonin fussent réconciliés dans la douleur de leur confession, c'est qu'il s'était mis en tête de faire prêcher la sagesse, par la sœur courtisane, à la sœur dévote et à la sœur mal mariée, et qu'il était résolu de sacrifier tout à ce beau dessein... Car M. Brieux,

qui est réaliste, et pareillement ibsénien quand il lui plaît, est, par surcroît, romantique, ayant un cerveau très impressionnable, curieux et changeant d'autodidacte; un cerveau où les acquisitions intellectuelles, faites au jour le jour, et avec une surprise passionnée, ne sont peut-être pas encore toutes rangées dans un ordre parfait. Et cela est charmant.

Il s'agit donc d'amener de Paris Angèle, la sœur égarée, pour que cette fille, avec l'autorité que lui confère une expérience très spéciale, tire la morale désolante de toute la pièce. Une sœur de la première femme de M. Dupont a laissé 60 000 francs à ses deux nièces, Angèle et Caroline. Il faut qu'Angèle vienne signer chez le notaire. La scène où M. Dupont, attendant cette fille pour qui il fut si dur et qu'il n'a pas vue depuis quinze ans, prépare les phrases prudentes et convenables par lesquelles il l'accueillera; l'arrivée d'Angèle, très « comme il faut », modeste de toilette et de manières; M. Dupont oubliant les phrases préparées, et tout l'entretien se réduisant à des banalités, sous lesquelles on sent seulement un peu d'embarras et d'émotion; si bien que M. Dupont constate avec étonnement que « mon Dieu! ça s'est très bien passé... », tout cela est d'une vérité excellente, d'une touche mesurée, juste et fine. Et cela a produit grand effet, comme font toujours les scènes très simples, mais pleines de sous-entendus navrans, et où l'on voit bien qu'il ne peut rien y avoir, mais où il est horriblement triste qu'il n'y ait rien...

Je me suis rappelé *le Père Achille* de M. Alphonse Daudet (*Études de paysages*). Un vieil ouvrier a eu un fils d'une maîtresse avant son mariage. Ce fils, devenu grand garçon, vient voir son père, « seulement pour le voir, pour le connaître. C'est vrai, ça m'a toujours un peu taquiné de ne pas connaître mon père. — Sans doute, sans doute; vous avez bien fait, mon garçon », dit le père Achille. Ils vont prendre un litre chez le marchand de vin. « Qu'est-ce que vous faites? demande le père; moi, je suis dans la charpente. » Le fils répond : « Moi, dans la serrurerie. — Est-ce que ça va bien, chez vous, les affaires? — Non, pas fort. » Et la conversation continue sur ce ton. Rien à se dire, rien... Le litre fini, le fils se lève : « Allons, mon père, je ne veux pas vous retarder davantage; je vous ai vu, je m'en vais content. Au revoir! — Bonne chance, mon garçon. » Ils se serrent la main froidement; l'enfant part de son côté, le père remonte chez lui; ils ne se sont plus jamais revus. — L'entrevue de M. Dupont et d'Angèle n'est pas la même chose, mais c'est quelque chose d'analogue; et c'est aussi bien.

Le parti pris pessimiste et romantique, le « fait exprès » morose et

un peu déclamatoire sévit surtout au dernier acte. Julie veut le divorce. Antonin le lui refuse et serre impérieusement sur elle les « tenailles » du code. Cependant, la dévote Caroline, à qui son digne père essaye de soutirer sa part de l'héritage de la tante (oh ! la jolie scène encore de comédie âcre !) a sournoisement donné 15000 francs à un certain Courthezon, employé dans l'imprimerie et inventeur de son état, un vieux garçon bizarre que la pauvre fille aime en secret ; et voilà qu'elle apprend qu'il a un faux ménage et qu'il est père de deux enfans. Du coup, la dévote cesse de croire en Dieu et tombe dans les bras de sa sœur la cocotte, qu'elle avait traitée jusque-là avec le mépris le plus intolérant. Elle regrette presque de n'avoir pas mal tourné elle aussi, tandis que Julie déplore d'être mariée et songe à fuir le toit conjugal pour vivre seule de son travail, dans une petite chambre, comme Caroline. « Ah ! ma pauvre enfant ! dit l'ex-dévote, ne fais pas cela. Si tu savais ! » Et elle raconte ses souffrances, ses humiliations, et la détresse de son cœur inassouvi. Vraiment, c'est encore Angèle qui a choisi la meilleure part. « Moi ? hélas ! si vous saviez ! » fait à son tour la fille galante ; et elle dit les misères de sa vie, les jours où elle a manqué de pain, et les affres de son métier de joie, et la honte et la nausée « de ne pouvoir choisir »... Et, toute pleine elle-même de navrement, la sage courtisane exhorte la triste épouse et la triste vierge à la résignation. Et la plainte des trois sœurs monte et se prolonge en couplets alternés, d'un style qu'on voudrait ici plus fort et moins inégal au dessein d'une scène qui n'est pas sans grandeur. Enfin Mme Dupont, survenant : « Angèle a raison, mes filles ! » Et la bonne dame explique à Julie que les neuf dixièmes au moins des femmes de France sont logées à la même enseigne, et qu'elle-même a toujours subi avec horreur les embrassemens de M. Dupont...

Voilà qui est complet. La pièce, commencée presque en vaudeville, continuée en drame, finit en lamentation d'apocalypse. C'est effrayant. Mais une chose nous rassure un peu. Il se pourrait qu'il y eût quelque convention et quelque artifice dans cette conclusion épouvantable.

Qu'Angèle, installée (après des traverses, il est vrai) dans une liaison confortable, nous découvre en elle de tels abîmes de désespoir ; que Caroline, durement déçue dans son besoin d'aimer, renonce, à cause de cela même, à la seule consolation qui lui reste et qui est sa foi religieuse, ce sont là des imaginations où il semble bien que M. Brieux n'ait pas été conduit par la seule force de la vérité. Cette idée que les femmes galantes sont des personnes très tristes au fond, et d'ailleurs capables d'infinies délicatesses morales, et cette autre idée que la dévotion des vieilles filles n'est qu'une duperie de leur cœur et

de leurs sens insatisfaits, et que l'amour de Dieu n'est chez elles qu'une forme détournée de la « concupiscence », je ne dis pas que cela soit sans vérité : je dis que cela n'est pas sans quelque banale outrance et qu'on y sent un peu le poncif littéraire.

Et quant à Julie, ah ! comme M. Brieux nous l'a finalement gâtée ! Elle se résigne à son mari, en nous laissant entendre qu'elle ne tardera pas à prendre un amant. Ce trait, ajouté par M. Brieux, lui a probablement semblé fort et hardi, tout à fait digne du peintre implacable, désenchanté, qu'il a voulu être cette fois. Mais alors que devient la noblesse morale de Julie, ses idées naïvement intransigeantes sur l'amour, tout ce par quoi elle nous avait intéressés ? Elle déteste son mari parce qu'elle ne l'a pas choisi librement, parce qu'il lui a menti avant de l'épouser, et parce qu'elle s'est trouvée être sa femme, ou plutôt sa proie, sans seulement le connaître. Mais l'amant sur qui elle jette son dévolu, — un jeune homme que nous avons entrevu au deuxième acte et qui a bien l'air d'un sot prétentieux, — l'aura-t-elle choisi davantage? Ne le prendra-t-elle pas parce que le hasard le lui offre et que c'est lui, et non un autre, qui est l'ami de la maison? Ne lui mentira-t-il pas en lui faisant la cour? et lorsqu'elle deviendra sa maîtresse, le connaîtra-t-elle mieux qu'elle ne connaissait son mari avant la nuit de noces? Et si l'amant ne lui fait même pas le plaisir abominable, mais sûr, qu'elle reçoit de son époux, continuera-t-elle indéfiniment ses expériences? En réalité, les conditions que Julie et ses pareilles veulent au mariage sont presque impossibles à réunir toutes. Il y faudrait une société parfaitement oisive et sans besoins, un monde idéal de cours d'amour. Les époux ne se connaissent presque jamais avant le mariage, et se connaissent rarement après. Beaucoup s'en accommodent; il n'est pas nécessaire de se comprendre à fond pour se supporter; un malentendu qu'on n'approfondit pas peut durer toute une vie sans trop de gêne. L'objet du mariage n'est pas de faire vivre les gens dans de perpétuelles délices. Un seul cas rédhibitoire : la répugnance physique; et Julie avoue qu'elle ne l'éprouve pas toujours. Ces minutes un peu vives, qu'elle déteste, n'en sont pas moins une façon de dédommagement à son triste sort, et lui seraient, — si, après les avoir accueillies, elle ne se croyait obligée de les abominer, — comme une préparation à une entente d'une autre sorte avec son mari. Car, il n'y a pas à dire, ces minutes la font sa complice ; et, si elle avait le cœur mieux placé, elle voudrait aimer son mari, puisque c'est le seul moyen qu'elle ait de ne pas rougir d'elle-même. Et elle y arriverait. Le rôle de la volonté dans l'amour est considérable. En tout cas, je le répète, puisqu'elle se pro-

pose de tenter l'adultère dans les mêmes conditions, exactement, qu'elle a tenté le mariage, ses généreuses colères et ses belles exigences du troisième acte n'ont plus aucun sens. Ce n'est plus une féministe, ce n'est plus une ibsénienne; ce n'est qu'une farceuse. — Bref, je crains que le parti pris morose de M. Brieux ne lui ait fait fausser tour à tour le caractère et le personnage des trois malheureuses sœurs.

Le dernier acte des *Trois filles de M. Dupont* n'est, décidément, qu'une pessimisterie. La pièce finirait sur une impression atroce, si elle ne finissait sur une sensation d'artifice. Ici, d'ailleurs, le didactisme, l'espèce de « c. q. f. d. » cher à l'auteur reparaît un peu trop... Mais, avec tout cela, la pièce, dans son ensemble, est merveilleusement vivante et comme foisonnante. Le talent de M. Brieux croît d'année en année, et ce talent me ravit, parce que ce n'est un talent ni d'humaniste, ni d'auteur mondain, et qu'il s'y trouve, à la fois, de l'ingénuitéet de la pénétration, de la probité et de la malice, du réalisme et de l'idéologie, du bonhomme Richard et du Schopenhauer, de la maîtrise — et un trouble, une incertitude extrêmement intéressante dans sa sincérité. — Et quel bon type, quel type de haute comédie vraiment, que M. Dupont! Sans compter tout ce que j'oublie.

M. Lérand (Dupont) et M. Mayer (Antonin) sont deux grands comédiens. Mlle Duluc a joué le rôle de Julie de toute son âme et de tous ses nerfs et avec la sincérité la plus frémissante. Mme Cécile Caron a composé celui de la dévote Caroline de très pittoresque façon. Mlle Mégard est une délicieuse Angèle, si douce, si navrée. Et je loue tous ensemble et sans détailler leurs mérites, mais je loue très sérieusement Mme Samary (Mme Dupont), Mme Jenny Rose (Mme Mairaut), M. Nertann (Mairaut) et M. Numès (Courthezon).

Le Vaudeville et les Nouveautés ont donné deux légères comédies, diversement charmantes, et qui ont beaucoup plu toutes deux : *Jalouse*, de M. Alexandre Bisson, et *Petites folles*, de M. Alfred Capus. Je les retrouverai le mois prochain ; — comme aussi le théâtre Antoine, à qui je souhaite de tout cœur la bienvenue et dont les débuts ont été si heureux.

Vous parlerai-je de l'étonnante « affaire Dubout »? Non; pas aujourd'hui. J'attendrai que la justice ait prononcé, puisque M. Dubout a cru devoir lui soumettre ses doléances d'auteur tombé.

JULES LEMAÎTRE.

UNE REINE DE SUÈDE

SŒUR DU GRAND FRÉDÉRIC

Souvent un peu de vérité
Se mêle au plus grossier mensonge.
Cette nuit, dans l'erreur d'un songe,
Au rang des rois j'étais monté.
Je vous aimais, princesse, et j'osais vous le dire!
Les dieux à mon réveil ne m'ont pas tout ôté :
Je n'ai perdu que mon empire.

La princesse de Prusse, Louise-Ulrique, à laquelle Voltaire adressait en 1743 ce gracieux compliment, qui ressemblait à une déclaration, était de huit ans plus jeune que son frère le grand Frédéric, et elle avait douze ans de moins que la spirituelle margrave de Bayreuth. Née à Berlin le 24 juin 1720, elle épousa le 17 juillet 1744 Adolphe-Frédéric, prince royal de Suède. Un Suédois, M. de Heidenstam, a eu l'heureuse idée de recueillir ses lettres dans les archives où elles étaient enfouies et de raconter son histoire en français (1). La reine Louise-Ulrique avait été surnommée par ses ennemis le fléau de la Suède: M. de Heidenstam n'a pas eu à se plaindre d'elle, et il s'est bien trouvé de l'avoir tirée de l'oubli. Elle lui a fourni la matière d'un livre très agréable, très vivant, très curieux, qui nous apprendrait, si nous ne le savions déjà, que le sens politique est un don spécial, qu'une femme peut posséder de brillantes et rares qualités d'esprit et n'entendre rien à la science du gouvernement, que nous sommes trop enclins à accuser la fortune, que notre caractère est pour beaucoup dans l'heur et le malheur de notre destinée. Mais c'est une vérité dont nous avons

(1) *Une Sœur du grand Frédéric, Louise-Ulrique, reine de Suède*, par O.-G. de Heidenstam, avec une introduction de M. René Millet; Paris, 1897, librairie Plon.

peine à convenir, et Louise-Ulrique mourut à soixante-deux ans sans s'être jamais doutée que, si sa vie, qui s'annonçait brillamment, fut une longue suite de tribulations et d'amers mécomptes, elle se les était le plus souvent attirés par ses fautes, par ses erreurs de conduite.

Elle était belle. Un de ses portraits, peint par Latinville, la représente en Aurore, une étoile sur le front, une torche allumée à la main. Cette Aurore avait d'admirables épaules, un vrai port de reine, de grands yeux bleus, surmontés de sourcils bien arqués, toujours prêts à se froncer, une bouche sévère, trop de fierté dans le sourire. Cependant, quand elle le voulait, elle savait plaire ; elle le voulait rarement; il lui suffisait d'être obéie. Aussi intelligente que belle, elle aimait passionnément les plaisirs de l'esprit, les arts, le théâtre, la peinture, la musique; elle lisait Tacite et Diodore de Sicile. Elle voulut qu'on l'initiât aux élémens des sciences, et le doux Linné fut toujours de ses amis : « Je suis philosophe, écrivait-elle de Stockholm, ou du moins je tâche de le devenir; je passe mon temps à la lecture et à apprendre les mathématiques, auxquelles je prends un plaisir infini. Je m'amuse à compléter un cabinet de médailles et d'histoire naturelle. Quelle riche source de jouissances que l'étude des œuvres du Créateur, dans leurs secrets intimes et inépuisables ! Ce qui nous paraissait merveilleux et extraordinaire devient naturel et sublimement simple, étant conforme à la raison. » Comme le grand Frédéric, elle avait un de ces cerveaux ardens qui cherchent partout leur pâture. Mais il lui manquait quelque chose, qu'il ne put lui donner. « C'était la même forte personnalité, dit M. de Heidenstam, moins la sûreté du jugement et l'admirable pondération d'esprit. » Aussi son terrible frère réussit presque toujours dans ses entreprises, elle échoua dans toutes les siennes. Si elle admirait la raison dans la nature, elle négligea souvent de la consulter avant d'agir, et la raison s'est vengée : elle se venge toujours.

Il faudrait n'avoir jamais lu l'histoire pour oser nier que les femmes puissent exceller dans la politique. De notre temps, sans remonter plus haut, aucun souverain n'a mieux su son métier que la reine Victoria, et les Espagnols ont aujourd'hui une reine régente qui est pour eux le meilleur des rois. Quand les reines mettent au service de l'intérêt public la finesse de leurs perceptions et de leur tact, leurs ruses subtiles et la souplesse de leur main, il n'est pas d'écheveau qu'elles ne débrouillent, et elles ont souvent tiré leurs peuples de grands embarras. Celles qui ont été malheureuses ont dû leurs adversités à leur caractère plus qu'à leurs ignorances. C'étaient des femmes trop pas-

sionnées, qui se laissaient gouverner par leurs impressions; elles n'avaient d'autres règles de conduite que leurs goûts et leurs dégoûts; il leur en coûtait trop de sacrifier l'agréable à l'utile, leurs convenances personnelles à l'impassible raison d'État. On ne fait rien en politique sans outils, et il faut qu'une femme soit infiniment raisonnable pour employer un outil dont la figure lui déplaît.

Louise-Ulrique n'a jamais appris à surmonter ses dégoûts ni à contraindre son humeur impétueuse, hautaine et violente. Elle ne savait ni prévoir, ni attendre, ni se défier d'elle-même et des autres, ni compter avec les résistances des choses et des hommes. Elle s'est toujours imaginé qu'il suffit de vouloir, qu'on peut s'épargner la peine de préparer les événemens. Comme le dit M. de Heidenstam, « elle avait l'esprit viril d'une Marie-Thérèse, l'audace d'une Catherine, mais elle était dépourvue de leur qualité principale, de leur gros bon sens. » Le bon sens nous enseigne que les prunes ne tombent que lorsqu'elles sont mûres; Louise-Ulrique n'attendit jamais que la prune fût mûre pour secouer le prunier; aussi ne l'a-t-elle jamais mangée. M. de Heidenstam a écrit la biographie d'une reine très intelligente, très instruite, mais souverainement maladroite, et la maladresse est dans les affaires de ce monde un péché capital, le seul que la fortune ne pardonne jamais.

Le grand Frédéric en jugeait ainsi, et il avait prévu que sa sœur n'était pas faite pour débrouiller les écheveaux enchevêtrés. Lorsque la Diète suédoise, désireuse de la marier au prince héritier de Suède, le fit pressentir, il accueillit froidement cette ouverture et parut regretter qu'on n'eût pas donné la préférence à une autre de ses sœurs, la princesse Amélie: « La princesse Louise-Ulrique, fit-il dire à Stockholm, est d'un caractère hautain et dominateur, qui se trouvera mal à l'aise dans une monarchie où l'autorité royale est aussi limitée qu'en Suède. » Le marquis de Valory, ministre de France à Berlin, la définissait un esprit vif et sans cesse occupé, un cœur assez bon, par accès, mais une femme impérieuse, opiniâtre, voulant trop ardemment ce qu'elle voulait et manquant de discernement dans le choix des moyens: « Rien n'a le temps de mûrir chez elle. Aussi il ne faut rien lui confier que par gradation. La moindre affaire qui l'affecte l'empêche de dormir. Très capable de prévenir en sa faveur du premier coup d'œil, je ne sais si elle le sera autant de se conserver des amis. » Elle n'en conserva point, et quelques-uns d'entre eux devinrent ses plus dangereux ennemis. Quand les femmes sont maladroites, elles le sont plus que les hommes, et elles sont inexcusables: c'est chez elles un péché contre nature.

Cependant ses débuts dans sa patrie d'adoption furent heureux, tout s'annonçait bien; cette princesse royale pouvait se promettre un brillant avenir. Le pays où elle comptait régner avant peu l'enchanta. Elle y arrivait dans la plus belle saison. « Il faut se rappeler, dit son biographe, le charme infini de cette superbe nature suédoise en été; les radieuses journées, avec leur doux crépuscule, allant rejoindre l'aurore; cette succession de lacs bleus reflétant le calme du ciel, de forêts de pins avec leur sombre verdure, s'ouvrant sur des vallées riantes, qui s'encadrent entre les eaux et les bois; ces échappées soudaines vers le lointain, où pointe un château seigneurial, une église blanche, surmontée de sa croix d'or, le presbytère en bois rouge, au toit pointu. » Au cours de son voyage à travers les plus belles provinces de la Suède, elle écrivait à sa mère qu'elle trouvait le climat agréable, la nature magnifique, les nuits délicieuses. Elle était charmée d'avoir pu lire les gazettes à onze heures de la nuit aussi facilement qu'en plein jour. Comme le paysage, ses futurs sujets lui plaisaient, lui prenaient le cœur; elle goûtait les harangues qu'ils lui adressaient, les psaumes que lui chantaient les enfans, les poignées de main qu'on lui prodiguait. « La nation, disait-elle, me paraît douée de grandes qualités; elle a produit des personnes de beaucoup de mérite et de talent. Ce peuple a des capacités qui ne sont point ordinaires aux autres nations. Il est par exemple étonnant d'entendre un paysan faire un discours avec une éloquence de termes, des pensées si bien choisies, qu'un homme de lettres ne pourrait faire mieux. » Elle assurait son frère « que, logée un jour dans un palais, le suivant dans une cabane, elle tâchait de faire civilité à tout le monde et de se montrer aimable. » Elle ajoutait : « Je sais aussi, quand il le faut, me servir du mot : « Je le veux. » Elle n'avait pas besoin de le dire.

Contente de la Suède et des Suédois, elle l'était aussi de son mari. Elle ne tarda pas à se convaincre que ce prince gauche et timide, au nez busqué, au front fuyant, aux grands yeux ronds à fleur de tête, à la bouche molle, aux traits indécis, n'avait point de volonté, et elle lui en sut un gré infini; elle se chargeait d'en avoir pour deux. Elle n'avait pas non plus à se plaindre du roi Frédéric Ier, qui la recherchait et la courtisait. Ce vieillard guilleret, aux pommettes roses, à la perruque bouclée et frisée avec un soin minutieux, avait l'humeur galante et « se sentait renaître auprès d'une jolie femme. » Elle affectait de le respecter, elle ne se croyait pas tenue de l'aimer; elle le maltraitait dans ses lettres, l'appelait le vieux Pan, le vieux Saturne. « Le roi a beaucoup d'égards pour moi, écrivait-elle, mais j'avoue que je

me contenterais de la moitié de ses politesses... Il a l'âme bien cramponnée à la chair; charnel et ridiculement amoureux, il court après toutes les jeunes filles, ayant toujours aimé le beau sexe, et l'aimant de plus en plus jeune à mesure qu'il vieillit. On ne peut s'empêcher de rire en le voyant. Il rappelle une de ces figures des cabinets de cire : une perruque étonnante et la tête sur les genoux. Il s'amuse à changer de perruque et de fraise trois fois par jour. En un mot, *Ein alter ennuyanter Kerl...* » « Notre vieux Saturne, écrivait-elle encore, est parti hier pour la chasse; si c'est à la chasse de l'élan ou des jeunes filles, on ne le sait pas au juste, car il est surtout friand de ce dernier gibier. Il y en a qui lui ont plu, mais dont la sagesse a été à toute épreuve. Dès qu'elles ont appris ce qu'on leur voulait, elles se sont enfuies : mais le vieux Pan ne se laisse pas rebuter. »

Elle se moquait du vieux Pan; mais les escapades de ce septuagénaire ne lui déplaisaient point. Elle ne lui demandait qu'une chose, elle souhaitait ardemment qu'il se hâtât de déguerpir et de laisser la place à sa bru, et elle comptait pour précipiter sa fin sur « les plaisirs de Cythère. » Il en abusa tant qu'il fut frappé d'apoplexie. « Notre vieux roi est indécis s'il doit vivre ou mourir, il demeure hésitant entre les deux chemins. » Il ne se fit pas trop prier, il mourut, et Louise-Ulrique régna et gouverna par l'entremise de son mari, qu'elle tenait depuis longtemps sous son obéissance, et qu'elle s'amusait à faire passer pour un homme aussi décidé qu'énergique. Elle n'avait pas eu de peine à dominer ce mouton bêlant, et elle eût été bien aise de persuader à ses frères qu'elle avait apprivoisé un lion. La superbe n'exclut pas les petites vanités. Mais en ce temps la royauté avait reçu de telles atteintes, et qu'il fût lion ou mouton, un roi de Suède avait si peu de pouvoir, une si mince autorité, que, dès les premiers jours, Louise-Ulrique fit vœu de réformer une constitution qui mettait son orgueil au supplice et son royaume en danger.

En abusant du pouvoir absolu, Charles XII l'avait rendu insupportable à ses sujets; il avait trop tiré sur la corde, elle cassa. Tout le profit de cette révolution fut pour une aristocratie brouillonne et corrompue, qui s'attribuait le privilège exclusif d'occuper les hauts emplois; elle fut bientôt maîtresse de tout, au grand préjudice de l'État et de l'intérêt public. La constitution de 1720 avait créé un régime représentatif, un parlementarisme vicieux, qui n'était que l'anarchie organisée. Il ne suffisait pas à la Diète souveraine de discuter et de voter des lois; désignant et révoquant à son gré les membres du Conseil, elle exerçait par délégation le pouvoir exécutif. La royauté,

dépouillée de toutes ses prérogatives, devait se contenter du stérile honneur de présider le Sénat et de signer tout ce qu'on voulait ; refusait-elle sa signature, on y suppléait au moyen d'une griffe. Désormais un roi de Suède n'était plus qu'un mannequin, et, quand il possédait des qualités brillantes, un ornement, un décor.

La Diète, divisée en deux partis, les Chapeaux et les Bonnets, dévoués les uns à la France, les autres à la Russie, était à la merci des gouvernemens étrangers, qui se disputaient ses suffrages et les payaient en écus bien sonnans ou en rentes viagères, auxquelles s'ajoutaient dans l'occasion des présens de vins et de bas de soie. C'était ce qu'on appelait « le jeu des influences. » Les subsides étaient distribués de la main à la main par les ambassadeurs aux chefs de parti ; leurs complaisances étaient une marchandise tarifée ; on n'obtenait pas de rabais, c'était un prix fait ; telle session de la Diète coûtait plus d'un million de livres au Trésor français, qui dépensait souvent son bien en pure perte ; la Russie, l'Angleterre, la Prusse, le Danemark couraient sur son marché et le lui soufflaient. Le comité secret qui gouvernait la Suède adjugeait ses voix au plus offrant, vendait l'honneur national à la chaleur des enchères.

Le ministre d'Angleterre à Stockholm écrivait à Walpole en 1742 : « Les membres de la Diète que j'entretiens ici me coûtent cher. On peut compter que nous avons de notre côté les cinq huitièmes des prélats, des bourgeois et des paysans, et à peu près la moitié des nobles. La Diète est ainsi presque également partagée. Il en est de même du Sénat, de sorte que l'issue peut dépendre entièrement des deux voix dont dispose le roi. Le président de la Chambre des paysans s'engagerait à être à nous pour cent ducats. Je serais d'avis de les donner. » — « Mes deux principaux adversaires, écrivait de son côté, vingt-quatre ans plus tard, le baron de Breteuil, ambassadeur de France, répandent un argent prodigieux, que mes fonds ne peuvent balancer. Je m'occupe cependant des moyens d'en arrêter les effets. Je suis en pleine négociation avec les principaux prêtres et bourgeois du comité secret. » Il avait résolu de ne plus payer désormais avant d'avoir palpé la marchandise ; il avait eu de grandes déconvenues ; on lui avait fait des promesses que le vent avait emportées ; il ne voulait plus confier au hasard des sommes considérables, et il disait : Donnant donnant. Cela ne faisait pas le compte des bourgeois et des prêtres qui aimaient à recevoir de toutes mains, et il avouait au duc de Choiseul « qu'ayant affaire à des gens trop écartés de toute décence, sa nouvelle méthode avait de la peine à prendre. »

Les pêcheurs en eau trouble considèrent comme leurs ennemis ceux qui s'occupent d'assainir et de clarifier les marais. Le grand Frédéric trouvait la constitution suédoise déplorable pour les Suédois, il la trouvait excellente pour lui-même; il se flattait d'en tirer parti; et son intérêt lui étant plus cher que celui des autres, il défendait qu'on y touchât; ce gâchis était à ses yeux une chose sacrée. Comme lui, le Danemark, la Russie désiraient maintenir la Suède dans un état de faiblesse et de confusion. On nourrissait l'espoir de la démembrer un jour; la Russie se promettait de lui prendre la Finlande, la Prusse de s'approprier ses possessions en Poméranie. Par un article secret du traité qu'ils conclurent ensemble le 31 mars 1764, Frédéric et Catherine reconnaissaient « la nécessité de conserver la forme du gouvernement par les États en Suède et de s'opposer au rétablissement de la souveraineté. » Les ministres des deux parties contractantes devaient combattre d'un commun accord « toute réforme de ladite constitution. » On réservait à l'héritage de Gustave-Adolphe les destinées d'un autre royaume, à qui ses voisins interdisaient de se réformer et de sortir de son anarchie. Après le premier partage de la Pologne, Frédéric écrira à son frère Henri : « A présent, mon cher frère, le gros de l'ouvrage est fait. Cela réunira les trois religions grecque, catholique et calviniste, car nous communierons d'un même corps eucharistique, qui est la Pologne, et si ce n'est pas pour le bien de nos âmes, cela sera sûrement pour le plus grand bien de nos États. » Peu s'en fallut que, comme la Pologne, la Suède ne devînt un corps eucharistique.

Louise-Ulrique eut le mérite de comprendre sur-le-champ l'urgente nécessité d'une réforme et d'y travailler résolument, sans se laisser détourner de son projet ni par les conseils intéressés et les objurgations de son frère, ni par les menaces de la Russie. Mais elle ne sut ni préparer ni exécuter son entreprise. Un homme exerçait alors une influence dominante sur les esprits; c'était le comte Tessin, qui avait été longtemps son confident, son conseiller, son bras droit. Avec son aide, elle pouvait beaucoup; elle ne pouvait rien sans lui. Malheureusement l'admiration qu'il professait pour elle s'était changée en un sentiment plus vif et plus tendre, et elle s'indigna qu'un de ses sujets osât la désirer.

Cette femme, qui ne l'était pas assez et ne se conduisit jamais avec art, traita sans ménagement l'audacieux qui se permettait de lui parler d'amour. Plus habile, elle l'eût découragé sans le désespérer et surtout sans l'humilier; elle le désespéra, le froissa cruellement dans son orgueil. Cependant il ne demandait qu'à faire tout oublier, à rentrer

en faveur. Dans un moment critique, on engagea Louise-Ulrique à le revoir et à ne rien négliger de ce qui pouvait le ramener. Au lieu de faire appel à sa générosité, au dévoûment chevaleresque qu'il lui avait toujours témoigné, elle le prit de haut, et la morgue prussienne glaça sa langue. Elle lui rappela les bienfaits dont elle l'avait comblé : « Comte, dit-elle, vous n'oublierez pas combien le prince et moi nous avons été bons pour vous. Le moment est venu de nous prouver votre reconnaissance. » Le comte répliqua sur un ton arrogant, on rompit avec éclat, et elle se retira frémissante de colère. Il y a des femmes qu'on a battues pour de moindres peccadilles.

Elle ne renonça pas pour cela à son dessein ; elle dit : « Moi seule, et c'est assez... » Le coup d'État militaire qu'elle méditait avorta misérablement, et cette échauffourée, qui coûta la vie à quelques-uns de ses amis, compromit pour longtemps sa situation. Dégoûtée des coups de main, elle voulut essayer des moyens doux, caressa une chimère, se flatta que, par la persuasion et les pots-de-vin, elle déciderait la Diète à reviser elle-même la constitution et à limiter ses pouvoirs. Plus réfléchi, plus clairvoyant, son fils aîné, le futur Gustave III, lui avait représenté qu'on ne pouvait remédier au mal que par un acte révolutionnaire, « qu'il y a des exemples de rois ayant abdiqué le pouvoir, mais que jamais une assemblée n'a, de son propre gré, renoncé à l'omnipotence. » Elle ne voulut pas l'en croire, elle échoua une fois de plus et se trouva à bout de voie, lui laissant la gloire de prouver que tout réussit à qui sait s'y prendre.

Il avait juré « de faire disparaître un gouvernement de brailleurs » et que son pays n'aurait pas le sort de la Pologne. Ce prince habile, rusé et secret, prépara son action, laissa à cette affaire le temps de mûrir, sauva les apparences, mit l'opinion de son côté, et le 19 août 1772, sans qu'une goutte de sang fût versée, en un seul jour, par des mesures adroitement prises, la monarchie fut restaurée. « Il lui avait suffi de haranguer les régimens de la garde pour être acclamé et suivi. Parcourant les rues de la capitale, il avait soulevé le peuple, s'était saisi du parc d'artillerie, avait fait arrêter les membres du Conseil et disperser les délégations des États. Il avait ensuite imposé aux votes de la Diète une nouvelle constitution, en cinquante-sept articles, qui, tout en sauvegardant les libertés individuelles, rendait à la Couronne ses anciennes prérogatives. Lorsqu'il rentra au palais, le soir du même jour, la Suède était rentrée sous le régime monarchique, après avoir secoué le joug des factions. » Sa mère lui avait écrit, dans son découragement : « Que voulez-vous que je vous dise de vos affaires diaboliques ? Pour

moi, tout est perdu. Pour former un gouvernement fort, il faudrait un miracle, et Dieu n'en fait plus. » Il n'y eut rien de miraculeux dans le coup d'État de 1772, et le ciel n'avait pas eu besoin de se déranger pour en assurer le succès. Ce fut tout simplement un coup d'État bien fait, et, soit impatience, soit gaucherie, soit humeur chagrine, Louise-Ulrique n'avait jamais su bien faire les choses.

Elle s'était montrée aussi maladroite dans sa vie privée que dans le maniement des affaires publiques. Elle appartenait à cette maison de Brandebourg où l'on se disputait beaucoup, où l'on passait son temps à se brouiller et à se rapatrier, où les querelles domestiques se terminaient par des paix fourrées ou plâtrées. On lui reprochait d'avoir transporté ces mœurs dans sa nouvelle famille, d'aimer à s'agiter sans cesse en agitant les autres, d'avoir trop de goût pour les orages. Elle ne s'était pas querellée avec son mari, parce qu'il n'avait point de volonté; mais son fils aîné en avait une, elle n'en pouvait douter, et quand elle devint veuve, elle sentit que c'en était fait, que son règne était fini, qu'en dépit des protestations que lui prodiguait Gustave III, jaloux de ses droits et de sa gloire, il aurait hâte de se soustraire à la tutelle de sa mère et de la mettre à l'écart. Il faut pourtant lui rendre la justice que lorsqu'elle apprit l'heureux coup d'État dont il lui avait ravi l'honneur, elle fut transportée de joie. Elle était alors en Poméranie. « Tu es mon fils et tu es enfin digne de l'être, lui criait-elle de l'autre côté de la Baltique. Dieu bénisse tes entreprises! J'oublie, je pardonne tout... O mon Gustave, n'abuse pas du pouvoir que Dieu te donne. Laisse à la postérité l'exemple d'un bon roi, d'un honnête homme. » La réconciliation dura peu, et elle devait se brouiller à jamais avec son Gustave par un acte qui n'était pas seulement une maladresse insigne, mais dénotait un vice du cœur. M. René Millet a été vraiment trop indulgent quand il a dit, dans l'intéressante préface qu'il a mise en tête du livre de M. de Heidenstam, « que cette femme orgueilleuse, mais droite, n'avait jamais eu à se reprocher aucune faute sérieuse dans l'ordre moral. »

Dans un temps où l'on éprouvait le besoin de vivre en de bons termes avec le Danemark, on avait fiancé le prince Gustave, âgé alors de deux ans, à la princesse danoise Sophie-Madeleine, plus jeune de quelques mois. La reine, qui s'était mis en tête de marier son fils à une Prussienne, avait réprouvé cette union et ne s'était consolée qu'en se persuadant qu'elle ne s'accomplirait jamais. Cependant, dix-sept ans plus tard, la cour de Danemark déclara qu'elle tenait l'engagement pour valable, la Diète suédoise lui donna raison. Il fallut se soumettre, et

la reine prit tout de suite sa bru en aversion. En vain lui écrivait-on de Copenhague que cette princesse, plutôt bien que mal de visage, très bien prise de corps, avait les manières, le son de la voix, la physionomie de la plus grande douceur, que, timide et d'esprit médiocre, elle ne demandait qu'à se laisser gouverner, que sa belle-mère en ferait ce qu'elle voudrait. En vain le grand Frédéric cherchait-il à l'adoucir en lui remontrant « que si sa bru manquait de charmes, il n'importait guère, qu'elle ne manquerait pas de postérité, que l'œuvre de la chair ne demande aucune métaphysique » ; que les femmes bonnes et timides valent mieux que les intrigantes tracassières, qu'il n'est pas d'animal plus dangereux qu'une méchante femme : « S'il m'était permis d'en citer, quel beau catalogue j'en dresserais! Mais laissons reposer les cendres de celles qui sont mortes, et prions Dieu pour la conversion des vivantes. » Représentations, remontrances, tout fut inutile. Elle persista à détester cordialement Sophie-Madeleine.

Son fils la mettait à son aise. Sophie-Madeleine lui inspirait à lui-même une telle répulsion que le mariage n'avait pas été consommé. Il semblait que le grand Frédéric se fût trompé, que l'œuvre de la chair demandât quelque métaphysique. Dix ans après la bénédiction nuptiale, Gustave qualifiait cyniquement la reine de « Vierge couronnée. » Ce roi, que M. de Heidenstam définit « un cérébral, un intellectuel aux sens endormis », avait pris son parti de n'avoir point d'enfans, de laisser la couronne à l'un de ses frères, le prince Charles. Il se ravisa subitement, résolut de renouer avec la reine. Son heureux coup d'État l'avait mis en goût, il en voulut faire un autre.

Après dix ans de séparation notoire et d'indifférence affichée, le rapprochement était difficile. Gustave III ne se sentit pas de force à conduire tout seul une entreprise qui lui paraissait plus compliquée que la restauration d'une monarchie. Il s'ouvrit de son embarras à Munck, son premier écuyer, qu'il savait discret et dévoué. Munck sut plaire à l'une des dames de Sophie-Madeleine et par son moyen s'insinua dans la confiance de cette reine délaissée. Il lui représenta éloquemment que son ambition, le souci de son avenir, sa vanité de femme, sa piété, les devoirs de son état, tout lui commandait de se prêter aux désirs du roi. Par son conseil, elle feignit pour cet indifférent une tendre inclination qu'elle n'avait jamais ressentie. Gustave se persuada qu'elle l'avait toujours adoré, et son imagination s'enflamma.

Son écuyer lui rendit un autre service. Après avoir fait le métier d'honnête entremetteur, il travailla à l'instruction des deux époux, les

initia aux grands mystères. Gustave doutait de ses propres capacités. « Munck, dit M. de Heidenstam, dut vaincre ses hésitations, l'encourager à tenter l'épreuve et finalement le conduire, presque de force, tout pâle et tremblant, dans le secret de la nuit, à la chambre nuptiale. Là ne s'arrêta pas encore son rôle extraordinaire. On se rappelle une histoire qui, sous le second Empire, faisait le tour des salons de Paris, comme quoi un célèbre maréchal manchot, qui venait de se marier, avait, pendant sa nuit de noces, menacé « d'appeler ses zouaves. » Munck, caché derrière la porte, s'entendit appeler par le roi. Il dut entrer et faire fonction de zouave. »

Quelques mois plus tard, on apprit que la reine était grosse. On s'étonna, on s'enquit, la médisance n'épargna personne; les amateurs de scandale, les mécontens, les séditieux tinrent pour avéré que l'enfant qu'on attendait n'était pas du roi, qu'il était de Munck. Le prince Charles était intéressé à le croire, et il le fit croire à la reine mère, qui lui déclara « qu'il ferait bien de veiller sur ses droits, qu'elle serait au désespoir de les voir passer sur la tête d'un bâtard. » Le roi eut une explication terrible avec son frère, qui rejeta lâchement tout l'odieux de cette affaire sur Louise-Ulrique. Bouillant de rage, Gustave III l'alla trouver à Frederikshof, lui fit une scène, qui épouvanta jusqu'à la valetaille. Il lui signifia qu'il n'y avait plus place pour elle et lui dans le royaume, qu'elle eût à quitter sur-le-champ la Suède. Elle avait commis une de ces fautes qu'on ne pardonne point. Emportée par sa haine contre sa bru, cette belle-mère implacable n'avait pas craint de mettre en danger l'avenir de la dynastie, en dénonçant à la Suède son petit-fils comme un bâtard. « Il est permis de croire, remarque à sa décharge M. de Heidenstam, que trompée par les assurances de son second fils, elle avait été de bonne foi, et n'avait pas prévu toute la portée de son action ni le retentissement qu'elle aurait. Le temps, ajoute-t-il, a eu raison de la calomnie. Aucun écrivain ne l'endosserait aujourd'hui, l'histoire impartiale ayant fait justice des racontars de l'époque. Mais qui dira quelle part le scandale fait autour de sa naissance put avoir dans les événemens de 1809 qui chassèrent Gustave IV du trône? »

Toute réflexion faite, Gustave III n'exila pas sa mère; il se borna à ne plus la voir. Elle vécut désormais dans la solitude. Son orgueil l'aida à supporter avec dignité sa déchéance, et les plaisirs de l'esprit la sauvèrent de l'ennui. Retirée à la campagne, elle se trouvait heureuse au milieu de ses livres et de ses fleurs. « La reine mère, ne quitte plus Svartsjö, elle partage son temps entre la science, le jardi-

nage et les promenades dans son parc. Elle dit avoir laissé ses chagrins à Stockholm. »

Son amitié pour son glorieux frère se fortifiait avec l'âge. Ils étaient en correspondance réglée et philosophaient à l'envi sur la vanité, sur le néant de la vie. « Si tout n'est pas bien, lui écrivait Frédéric, tout est passable, et voilà de quoi il faut se contenter dans ce misérable monde. Pour moi, qui me sens vieux et cassé, je passerai mon Noël au coin de ma cheminée à me faire quelque conte de grand'mère. » Elle lui brodait des pantoufles et lui envoyait des porcelaines de Suède ; il lui fit cadeau d'une tabatière et de chrysoprases rares : « Soit retenue, soit justice que je me suis rendue, j'ai bien fait de m'abstenir de mettre mon simulacre sur la tabatière. La seule vue d'un vieux singe comme moi vous aurait empêchée de prendre du tabac. » En 1782, elle fut atteinte d'une grippe pernicieuse. Dès qu'il fut informé de la gravité de son état, son fils se rendit auprès d'elle. Après l'avoir accablé de ses récriminations amères, elle s'adoucit, s'apaisa, lui ouvrit les bras et lui pardonna. Le lendemain, elle reçut la visite de son petit-fils, qui avait alors quatre ans et n'avait jamais vu sa grand'mère. Elle le fit asseoir sur son lit, le contempla, le caressa, accrocha à son petit bonnet une agrafe en diamans ; elle ne finissait pas de l'embrasser. Elle sentit sans doute à cette heure combien nous paraissent vaines nos agitations, nos jalousies, nos colères, quand la mort qui s'annonce répand son mystérieux silence dans une âme trop amoureuse du bruit et des orages.

On se convainc, en lisant l'excellent livre de M. de Heidenstam, que les connaissances les plus variées, les plus beaux talens du monde, tournent à mal à qui n'a pas l'esprit de sa profession. Louise-Ulrique, qui avait une intelligence supérieure, ne comprenait rien à la politique ; elle s'imaginait que, pour gouverner les hommes, il suffit de penser juste et d'avoir toujours raison. Elle n'a jamais su, comme la grande Catherine, retrousser ses manches « pour travailler sur la peau humaine. » Il est vrai de dire que de toutes les peaux, c'est la plus difficile à préparer. Ce genre de travail demande une souplesse de main que la nature lui avait refusée, et qu'au surplus elle ne s'était jamais souciée d'acquérir.

G. VALBERT.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 octobre.

Les regards aujourd'hui se portent de préférence du côté de l'Autriche-Hongrie et du côté de l'Espagne. C'est là que se passent, ou que se préparent et s'élaborent les événemens les plus graves, graves non seulement pour ces pays eux-mêmes, mais peut-être pour le reste du monde. Nous ne parlerons pas ici de l'Autriche, puisqu'un de nos collaborateurs a entamé dans une autre partie de la *Revue* une série d'études sur la situation où elle se trouve. Quant à l'Espagne, elle traverse la crise la plus redoutable qu'elle ait eue à subir depuis longtemps, et c'est avec une sympathie sincère que nous en suivons les phases diverses. Nous n'avons pas à prendre parti entre elle et les États-Unis. Nous sommes et nous désirons rester également en bons termes avec l'une et avec l'autre de ces deux puissances. Il nous est pourtant impossible d'oublier que l'Espagne est aussi rapprochée de nous que l'Amérique en est éloignée. Voilà de longues années que nous vivons avec elle dans les rapports du meilleur voisinage, au point qu'il nous devient difficile de comprendre ce qui a pu nous diviser dans le passé. Que ne nous a-t-il été donné d'avoir avec tous nos voisins une frontière naturelle aussi fortement déterminée et accentuée qu'avec l'Espagne? Il nous est arrivé quelquefois de la dépasser, mais nous avons presque toujours eu tort de le faire, et cela n'a jamais été pour longtemps. Le mot de Louis XIV n'est pas vrai: il y a des Pyrénées, et elles nous aident à vivre amicalement avec l'Espagne. Il n'existe naturellement entre celle-ci et nous aucune opposition d'intérêts sur aucun point du monde, et si la conformité de ces intérêts n'est pas assez complète pour que nous unissions notre fortune à la sienne, nous nous réjouissons du moins de tout ce qui lui arrive d'heureux, comme nous nous affligeons de tout ce qui lui arrive de malheureux.

C'est dire que nous avons, depuis quelque temps, d'assez nombreuses raisons de nous affliger pour nos voisins. La double insurrec-

tion de Cuba et des Philippines, — la première surtout, à cause des complications internationales qu'elle peut amener, — est un événement historique d'une très haute portée. Ce n'est pas, on le sait, la première fois que Cuba tente de secouer le joug métropolitain. A diverses reprises, la lutte qui s'est renouvelée et qui se poursuit dans la grande Antille l'avait déjà ensanglantée. L'Espagne y a triomphé jusqu'à ce jour des difficultés qu'elle y a rencontrées ; mais à chaque fois elle y est restée un peu affaiblie, et le parti cubain qui rêve l'autonomie absolue de l'île, ou son intime rapprochement avec les États-Unis, loin de perdre l'espérance à la suite de ses insuccès antérieurs, a poursuivi son but avec une confiance que rien n'a encore abattue. Ce parti qui se compose, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, d'élémens très mélangés, a trouvé un point d'appui au dehors. Le gouvernement des États-Unis a gardé dans la forme une attitude réservée. Mais il n'est pas douteux qu'un parti très puissant, ou du moins très remuant, réclame en Amérique l'annexion de Cuba, et que ce parti tient le gouvernement, sinon en échec, au moins en respect. Pendant la dernière élection présidentielle, il a eu une importance qu'aucun des candidats en présence n'a méconnue, et même qu'ils ont tous un peu exagérée. Sans s'expliquer nettement sur ce qu'ils feraient s'ils arrivaient au pouvoir, M. Mac Kinley et M. Bryan ont promis de faire quelque chose à Cuba, et ils ont à qui mieux mieux taxé de faiblesse l'administration de M. Cleveland. La question cubaine a joué un rôle très important au cours de la campagne. Il serait difficile de dire à quel point cette effervescence correspondait, dans le pays, à un sentiment plus ou moins profond. Les périodes électorales sont particulièrement propres à ces feux de paille qui flambent beaucoup et dont, bientôt après, il ne reste rien. Cette fois pourtant, il devait en rester quelque chose, et cela pour plusieurs motifs.

Depuis quelques années, la doctrine de Monroe s'est peu à peu emparée de l'âme américaine. Il est probable que Monroe, quand il l'a formulée pour la première fois, un peu en tâtonnant, ne se doutait pas de l'amplification qu'elle était destinée à prendre avec ses successeurs. Un germe de cette nature, jeté dans l'imagination d'une nation jeune, ambitieuse et forte, devait s'y développer démesurément. La plupart des Américains nous regardent tous aujourd'hui comme des intrus sur l'immense continent qui commence, au nord, au détroit de Behring, pour finir, au sud, au détroit de Magellan ou au cap Horn. Ils supportent avec impatience tout établissement politique européen, soit sur le continent lui-même, soit sur les îles qui l'avoisinent et qui

sont dans sa dépendance géographique. Pour être encore un peu vague, au point de vue de ses applications immédiates, ce sentiment n'en est que plus général et peut-être plus dangereux. Un jour ou l'autre, les vieilles puissances du vieux continent, toutes celles du moins à qui leur histoire a laissé un héritage colonial disséminé sur la surface du globe, celles qui ont beaucoup travaillé, beaucoup souffert, beaucoup risqué et finalement beaucoup fait pour la cause de la civilisation, sont appelées à se heurter à cet instinct d'accaparement et d'élimination qui devient de plus en plus âpre en Amérique, et qui ne l'est nulle part ailleurs plus qu'aux États-Unis. Il y a peut-être là, pour l'avenir, de fâcheux conflits en perspective. Le gouvernement de Washington a toujours été et il est encore trop sage pour les provoquer, ou même pour s'y exposer à la légère ; mais, comme nous l'avons dit, il n'est pas absolument libre de son action, ou de son inaction.

S'il existe, dans presque tous les pays européens, un parti, ou plus modestement un groupe colonial, remuant, exigeant, ardent, qui pousse le gouvernement aux aventures et qui l'y entraîne quelquefois, on peut bien penser que les États-Unis ne sont pas dépourvus de quelque chose d'analogue. Des hommes hardis, habiles, énergiques, pas toujours désintéressés, — et ils n'en sont que plus entreprenans, — exploitent avec adresse le sentiment national dont nous venons de parler. Ils lui donnent plus de consistance ; ils s'en font les interprètes, et, en son nom, ils parlent de très haut. Ils ne se contentent pas de parler, ils agissent : il leur arrive alors quelquefois de sortir des règles que le droit des gens a essayé d'établir. L'insurrection cubaine a dû sa prolongation anormale aux appuis qu'elle a trouvés chez eux. Il s'est passé, entre l'Amérique et l'île de Cuba, quelque chose de comparable à ce qui a eu lieu entre la Grèce et la Crète, — avec la différence que la Grèce est petite, faible et pauvre, tandis que les États-Unis sont grands, forts et opulens; avec la différence aussi que la Grèce, en soutenant contre la Porte la révolte d'une de ses antiques possessions, s'exposait aux représailles qui ont fondu sur elle avec une violence cruelle, tandis que les États-Unis ont peu de chose à redouter de la part de l'Espagne. — Pour le reste, la ressemblance est frappante entre l'attitude des États-Unis à l'égard de Cuba et celle de la Grèce à l'égard de la Crète. Tous les encouragemens matériels et moraux sont venus d'Amérique à l'insurrection cubaine. Le gouvernement y est resté étranger, nous l'accordons; il les a même désavoués toutes les fois qu'on le lui a demandé; il serait exagéré et peut-être injuste de l'accuser de connivence; mais il

ne l'est certainement pas de constater l'extrême tolérance avec laquelle il a tout laissé faire et tout laissé passer, fermant les yeux aux entreprises qui se préparaient et s'organisaient sur son territoire, et ne les ouvrant que pour regarder avec une attention curieuse et parfois impatiente les effets qui en résultaient dans l'île révoltée.

Le gouvernement de Washington paraît s'étonner et s'inquiéter de plus en plus de la durée de l'insurrection. Il a pourtant, — on s'en doute d'après ce qui précède, — de bonnes raisons de ne pas en être surpris : il en a de meilleures d'en éprouver quelque inquiétude. Incontestablement, la prolongation de l'état de guerre porte atteinte aux intérêts de beaucoup de ses nationaux ; mais on n'a pas encore admis jusqu'à ce jour que des inconvéniens, ou même des souffrances de ce genre, donnent à un gouvernement étranger le droit d'intervenir dans la politique intérieure d'un autre pays. C'est là un acte incorrect. En Europe, on le regarderait comme l'avant-coureur des complications les plus redoutables ; mais peut-être, de l'autre côté de l'Atlantique, n'en est-il pas tout à fait de même, la cause et l'effet n'y ayant pas une corrélation aussi étroite et aussi brève que chez nous. L'Amérique, à beaucoup d'égards, semble destinée à innover dans le droit des gens et dans les coutumes diplomatiques : elle n'est pas faite à nos mœurs, et nous ne sommes pas faits aux siennes. L'Espagne devra s'en rendre compte pour ne pas se laisser entraîner à ses premiers mouvemens en présence de démarches qui n'ont peut-être pas, dans la pensée des Américains, la même signification et la même portée qu'elles pourraient avoir chez nous. Quoi qu'il en soit, le gouvernement des États-Unis a pris, il y a quelques semaines, une initiative qui, pour n'être pas imprévue, n'en est pas moins peu ordinaire. Il a envoyé à Madrid un nouvel ambassadeur, le général Woodford, dont le premier acte a été de remettre au gouvernement espagnol une note sur le caractère de laquelle on n'est pas encore bien fixé, car elle a été tenue secrète, mais qui est, à coup sûr, de nature à causer de sérieuses préoccupations. Que demande le général Woodford ? On ne le sait pas au juste, car il a suffisamment observé à l'égard des journalistes la discrétion diplomatique. Il s'est seulement défendu d'avoir présenté un ultimatum, assurant que le gouvernement espagnol ne l'aurait pas souffert, et rien, en effet, n'est plus certain. Mais il y a beaucoup de manières de tourner une communication inquiétante, et même si on admet, conformément aux vraisemblances, que le cabinet de Washington ait employé la plus édulcorée de toutes, le fait n'en garde pas moins une importance sur laquelle on ne peut se méprendre,

et une signification qui certainement a été comprise. En somme, si les bruits qui ont couru sont exacts, les États-Unis ont demandé une réponse catégorique à cette question de savoir à quel moment l'insurrection de Cuba prendrait fin. Le cabinet de Madrid serait sans doute très heureux de le savoir lui-même. Il a peut-être à ce sujet des présomptions plus ou moins fondées; mais comment aurait-il une certitude? Au reste, quand même il en aurait une, serait-il obligé d'en faire part à un gouvernement étranger? Les États-Unis n'ayant aucun droit à lui poser une semblable interrogation, il n'a lui-même aucun devoir d'y répondre. Il l'a fait pourtant, et personne ne le lui reprochera, car, dans l'état de tension où sont les choses, la moindre faute pourrait amener une rupture, et on ne peut que lui conseiller de pousser la condescendance aussi loin que sa dignité le lui permettra.

A peine la note du général Woodford était-elle remise, que le ministère Azcarraga a donné sa démission. Il y a eu là une coïncidence regrettable, mais une simple coïncidence. On aurait sans doute tort de croire, et encore plus de dire, que la note américaine a précipité la chute du cabinet conservateur. En réalité ce cabinet était mort avec M. Canovas del Castillo. Le système ne pouvait pas survivre à l'homme qui à lui tout seul en avait été l'âme. Jamais on n'a mieux mesuré la force et l'influence d'un caractère bien trempé qu'après l'assassinat de M. Canovas. Son parti se résumait dans sa personne : lui disparu, on s'est aperçu tout de suite que ce parti n'existait plus. Trop de divisions s'y étaient introduites. L'autorité d'un chef respecté pouvait seule y maintenir une certaine unité; encore n'était-ce qu'une apparence; et du vivant même de M. Canovas, on n'ignorait pas ce qu'il fallait en penser. On le laissait aller, on le laissait faire, parce que c'était lui. Il maintenait ses amis dans l'ordre et dans une soumission au moins provisoire. Quant aux dissidens, comme M. Silvela, il avait dû accepter avec eux une scission inévitable, et il tâchait de vivre quand même, tirant de lui toutes ses ressources, faisant face à tous ses adversaires, soit au dedans, soit au dehors, et jetant sur les uns et sur les autres ces « tristes et intrépides regards » dont a parlé Bossuet. Il soutenait avec une résolution indomptable la révolte de Cuba et des Philippines. On savait qu'il ne céderait pas, qu'il irait jusqu'au bout de ses forces, et la question vraiment tragique qui se posait, dans ce duel où les deux adversaires combattaient à mort, était de savoir lequel périrait le premier.

Qui aurait pu le dire? S'il faut en croire le général Weyler, le succès final était assuré à brève échéance. C'est possible; mais faut-il

croire le général Weyler? Il n'est malheureusement permis ni d'accepter, ni de repousser son témoignage. Bien qu'il ne se soit pas montré un militaire de premier ordre, on ne saurait nier qu'il n'ait procédé d'une manière méthodique, suivant le plan qu'il s'était assigné dès l'origine, et qu'il avait fait accepter par le cabinet conservateur. Il avait demandé deux ans pour mener sa tâche à bon terme : ces deux ans ne sont pas encore révolus. Les journaux de Madrid ont publié un rapport adressé par lui au gouvernement, et dans lequel il a établi un contraste saisissant entre ce qu'était l'île de Cuba lorsqu'il y est arrivé et ce qu'elle est maintenant. S'il n'a pas trop noirci les couleurs du premier tableau, peut-être a-t-il adouci, pour les rendre plus satisfaisantes aux yeux, celles du second. Il y a du vrai toutefois dans ses allégations. L'insurrection n'est pas encore vaincue, mais est très affaiblie, au moins dans les quatre provinces occidentales. Le général se faisait fort de l'abattre définitivement au printemps prochain. Ce qui est fâcheux, c'est qu'on ne saura jamais, puisqu'il est rappelé, s'il disait vrai, ou s'il se faisait illusion. En attendant, l'opinion publique a trouvé jusqu'ici les opérations bien longues ; elle a traversé des alternatives d'espérance et d'abattement; M. Canovas seul semblait y échapper, et restait impassible. Il y a quelques mois, le parti libéral a cru l'occasion propice pour reprendre le pouvoir et il a fait, dans ce sens, une tentative à laquelle M. Canovas s'est prêté, ou a paru se prêter. Il a remis sa démission entre les mains de la régente. La reine Christine lui a demandé de rester aux affaires et l'a assuré de toute sa confiance. Elle a sans doute obéi à une opinion intime; mais quand même cette opinion n'aurait pas été chez elle aussi ferme, que pouvait faire la reine? Pouvait-elle provoquer elle-même les événemens qui se sont déroulés depuis lors et en assumer l'écrasante responsabilité? Pouvait-elle, en remerciant M. Canovas de ses services, ouvrir la porte à toutes les complications que sa disparition devait faire naître? La reine a eu raison de ne pas désavouer une politique qui avait un tel champion; mais elle a eu raison aussi d'y renoncer par la suite. Bonne ou mauvaise, cette politique ne pouvait se soutenir que par l'homme qui l'incarnait; elle ne valait quelque chose que par lui. Comment aurait-elle pu lui survivre? Deux conditions auraient été pour cela indispensables, et elles ne se sont rencontrées ni l'une ni l'autre : un parti parfaitement uni dans une conviction inébranlable, et un chef capable d'en devenir le représentant incontesté. Or les conservateurs, dès le lendemain de l'assassinat de M. Canovas, ont présenté le plus triste spectacle de désorganisation, et les tentatives faites pour les grouper autour du général

Azcarraga ont échoué misérablement. Il fallait s'y attendre. La dissidence de M. Silvela avait déjà fortement entamé la cohésion du parti. Aussitôt après la mort de M. Canovas, ses lieutenans ont pris les uns à l'égard des autres une attitude indépendante. Le groupe de M. Pidal a marqué des tendances à se séparer de celui de M. Romero Robledo, et tous les efforts qu'on a multipliés pour arrêter le mal n'ont réussi qu'à le propager et à l'aggraver. Le désarroi des conservateurs devait avoir, dans le pays lui-même, des conséquences immédiates. Les carlistes, dont l'agitation devenait de jour en jour plus sensible, ont fait excommunier le ministre des finances par l'évêque de Majorque, à propos de la mainmise de l'État sur des propriétés ecclésiastiques. Les républicains, voyant les carlistes prendre les devans, ont commencé, eux aussi, à se remuer. Ces symptômes n'ont eu encore rien de bien inquiétant en eux-mêmes; mais il importait d'y couper court, et le ministère conservateur, ne reposant plus sur aucune base solide, semblait de plus en plus incapable de remplir cette tâche. La crise a été brusquée beaucoup moins par l'attitude des États-Unis et par la note du général Woodford, que par ces dissensions intestines. M. Silvela se refusait à toute conciliation. Il croyait, à tort ou à raison, que le parti conservateur s'était irrémédiablement usé au pouvoir, et ne pouvait se reformer que dans l'opposition. Il aspirait à en prendre alors la direction. Le maréchal Martinez Campos et le général Polavieja, qui lui sont dévoués, parlaient ouvertement, et le premier même par écrit, de la nécessité pour les conservateurs de se retirer et d'abandonner la place aux libéraux. Comment la reine aurait-elle pu s'appuyer plus longtemps sur un parti en miettes, qui se désavouait, se reniait, s'excommuniait, se condamnait lui-même par la bouche ou par la plume de ses principaux représentans? Il fallait d'autres hommes, et par conséquent une autre politique. Nous disions, il y a quelques mois, lorsque M. Canovas, après avoir donné sa démission, l'a reprise à la demande de la reine, qu'il ne faut pas changer les chevaux en passant un gué; néanmoins, quand les chevaux sont morts, le changement s'impose, et c'est l'obligation en présence de laquelle on s'est trouvé.

M. Sagasta ne ressemble en rien à M. Canovas; il n'a ni les mêmes qualités, ni les mêmes défauts; mais ses qualités se prêtent admirablement aux circonstances que l'Espagne traverse aujourd'hui. Nul n'a plus d'habileté exercée, de souplesse, de finesse, et c'est par là qu'il pourra être très utile à son pays. S'il essayait de suivre la politique de son prédécesseur, il faudrait l'en détourner: en effet, s'il n'est

pas sûr que M. Canovas y aurait finalement réussi, il est tout à fait certain que M. Sagasta y échouerait. En acceptant le pouvoir, il a fait acte de bon et de courageux citoyen, — d'autant plus qu'il n'a peut-être pas trouvé tous les concours sur lesquels il était en droit de compter. Nous en jugeons par la composition de son ministère, où il n'a fait entrer que des élémens d'une seule nuance. Tous les ministres, à l'exception du ministre d'État qui est un indépendant, appartiennent au groupe de M. Moret. Ce sont des personnages considérables, ayant déjà figuré dans diverses combinaisons antérieures. Quant au groupe de M. Gamazo, le rival éventuel de M. Moret dans la direction du parti libéral, il a préféré rester à l'écart, sous sa tente. Il y a là, sinon pour aujourd'hui même, au moins pour plus tard, une cause de faiblesse. M. Moret est bien connu en Europe. Il a été plusieurs fois ministre. Il a dirigé les affaires étrangères de l'Espagne sous le gouvernement libéral. Il a jugé à propos, cette fois, de prendre le ministère de Ultramar, c'est-à-dire des colonies, auquel la gravité de la question cubaine donne une importance si considérable. L'indisposition que M. Sagasta a ressentie dans les premiers jours de son gouvernement, et dont il n'est pas encore tout à fait rétabli, a permis à M. Moret d'exercer toute l'activité dont il est capable, très grande en vérité, et c'est lui, dit-on, qui dirige la politique espagnole dans les circonstances présentes. Les questions intérieures y occupent le second plan. La situation financière n'est pas brillante, mais elle offre des ressources encore pour assez longtemps. Un mouvement carliste ou républicain ne peut être considéré comme une éventualité immédiatement menaçante. Beaucoup plus grave au contraire, et même uniquement grave est la question des rapports de l'Espagne avec les États-Unis, — et aussi avec l'Europe. Quelles sont sur tous ces points les idées personnelles de M. Moret?

Il les a exposées trop souvent pour qu'on les ignore. Dans ses entretiens, dans ses écrits, dans ses discours, car il est à la fois un causeur brillant, un publiciste abondant, un orateur entraînant, il n'a négligé aucune manière de les faire connaître et de les propager alors qu'il était dans l'opposition : on va maintenant le voir à l'œuvre pour les réaliser. En ce qui concerne la question cubaine, les libéraux, et notamment M. Moret, ont toujours été d'avis qu'elle ne pouvait pas être résolue seulement par la guerre. Ils étaient sur ce point en pleine contradiction avec M. Canovas. Ils ne croyaient pas que l'effort militaire pût venir à bout de toutes les difficultés en présence desquelles on se trouvait. Les conditions géographiques de l'île rendent la campagne

très difficile. Les troupes espagnoles peuvent toujours tenir dans les villes et dans les territoires défrichés; mais les insurgés sont insaisissables dans la *manigua*, et dès lors la situation actuelle, immobile et stagnante, se prolongera indéfiniment, si, après avoir suffisamment usé de la force, on ne fait pas intervenir la diplomatie et la conciliation. Telle est la thèse des libéraux. Ils aiment à dire que la guerre, poussée au point où elle l'a été jusqu'ici, met désormais deux impuissances en face l'une de l'autre. Dans ces conditions, le problème serait insoluble. Le moment est venu, d'après eux, d'affaiblir l'insurrection en détachant d'elle le plus possible d'élémens flottans. Tous ne sont pas également irréductibles : il y a des insurgés que l'on peut très bien amener à déposer les armes en leur faisant quelques concessions, et c'est pourquoi M. Moret, allant plus loin dans les réformes que ne se proposait de le faire M. Canovas, a prononcé à plusieurs reprises le mot d'autonomie. Il est donc à croire que le gouvernement libéral va donner à l'île l'autonomie; mais que sera exactement cette autonomie, car ce mot, qui paraît simple, a des acceptions assez variées? S'agit-il de doter Cuba de l'autonomie politique, à l'exemple du Canada ou du Cap? L'opinion espagnole verrait là un pas trop considérable et trop rapide fait dans la voie de la séparation. S'agit-il seulement de lui concéder l'autonomie administrative et économique? Si l'on ne regarde pas comme impossible que M. Moret et M. Sagasta parviennent à réaliser une entente sur ces bases, ils ont à concilier des objets naturellement divergens : d'une part, les exigences des autonomistes cubains, dont les limites ne sont pas encore bien connues; de l'autre, beaucoup d'intérêts qui seront froissés dans la péninsule, où l'on perdra de précieux et de nombreux débouchés de fonctionnaires; — réforme inévitable, mais qui sera ressentie douloureusement, dans les mœurs politiques et parlementaires de nos voisins. Ils avaient pris l'habitude d'user très largement de Cuba comme d'un déversoir commode pour le trop-plein de candidats aux fonctions publiques qu'ils ne réussissaient pas à pourvoir dans la mère patrie. Ce qui est plus grave, ou du moins plus sérieusement regrettable, c'est la perte probable d'un marché important pour les industriels de Catalogne et de Biscaye.

A l'égard des États-Unis, la question est plus complexe encore. On ne saurait nier leurs intérêts à Cuba : ils sont considérables, et ils souffrent. Les capitaux et le travail américains étaient employés abondamment dans les plantations, les chemins de fer et les mines. Le marché cubain est maintenant fermé. Enfin l'Amérique ne trouve plus à Cuba le sucre

dont elle avait besoin pour sa consommation. M. Canovas ne méconnaissait pas ces intérêts; il leur faisait même toutes les concessions possibles; mais il n'admettait pas qu'ils créassent en faveur des États-Unis un droit d'intervention dans les affaires cubaines. On savait à Washington que l'attitude des conservateurs serait toujours, sur ce point, intransigeante; en revanche, on y espérait trouver chez les libéraux des dispositions plus conciliantes, et on y désirait ardemment leur arrivée au pouvoir. Ils y sont aujourd'hui, et tout porte à croire que les espérances des États-Unis seront déçues. L'Espagne peut bien faire des concessions dans la voie de l'autonomie; elle peut en faire dans le domaine économique; elle agit alors dans la plénitude de sa souveraineté. Mais elle repousse une intervention étrangère sous quelque forme qu'elle se déguise. On ne connaît pas encore le texte de la note que le nouveau ministère vient d'arrêter pour répondre à celle du général Woodford : cependant les journaux en ont publié un résumé qui doit être exact. La note explique le rappel du général Weyler par des motifs d'ordre politique et par une résolution spontanée. Cela donne à croire que le gouvernement des États-Unis avait demandé ce rappel, ou du moins avait fait entendre qu'il serait désirable. S'il l'avait obtenu du ministère conservateur, il aurait pu se flatter de l'avoir imposé; mais il n'en est pas de même avec le cabinet libéral. Le rappel du général Weyler devait être, en effet, son premier acte; tout le monde le savait d'avance, et le général lui-même s'y attendait si bien qu'il est allé au-devant de la décision du gouvernement et qu'il l'a presque provoquée. Le second point traité dans la note espagnole se rapporte à l'autonomie de l'île : c'est là que le gouvernement des États-Unis, s'il est de bonne foi, comme nous aimons à le croire, pourra trouver des satisfactions sérieuses, sans qu'elles aient pourtant la forme de concessions qui lui auraient été faites. Enfin, sur un troisième point, le ministère libéral aborde avec franchise et courage la question qui est au fond même de toute cette controverse. Il n'hésite pas à dire que, si l'insurrection cubaine a duré aussi longtemps, c'est parce qu'elle a trouvé encouragement et concours de la part des flibustiers américains. *Cessante causa, cessat effectus :* le jour où des actes aussi contraires au droit des gens prendront fin, et cela arrivera lorsque le gouvernement des États-Unis le voudra avec quelque fermeté, l'insurrection sera, elle aussi, bien près de son terme.

Si la réponse du gouvernement espagnol a été vraiment conforme à ce que disent les résumés télégraphiques, elle lui fait honneur, car elle est à la fois ferme et digne, et elle obtiendra l'assentiment

de l'opinion européenne. L'Espagne devait marquer tout de suite ce qu'elle pouvait faire, ce qu'elle avait pris d'elle-même la résolution de faire, et indiquer en même temps ce qu'elle ne pouvait pas accepter. Elle devait établir le partage des responsabilités; et sans doute elle en a encouru, mais elle n'est pas la seule qui soit dans ce cas; les États-Unis en ont leur part. Elle devait enfin revendiquer pour elle seule les droits que lui donne sa souveraineté sur Cuba. L'Espagne ne pouvait pas agir ici comme l'a fait l'Angleterre au Vénézuéla. L'Angleterre, on s'en souvient, a paru admettre le droit d'ingérence des États-Unis dans toutes les affaires américaines. Cette extrême condescendance a causé d'abord quelque surprise; puis on s'est rendu compte que l'Angleterre, nation sensée, volontiers réaliste, assez indifférente aux théories et aux doctrines, fût-ce même à celles de Monroe, conformait exactement son attitude et la mesurait à l'importance que pouvait avoir pour elle le conflit qui s'était élevé sur les bords de l'Orénoque. Les intérêts de sa politique générale lui ont paru très supérieurs à cet intérêt particulier. Elle pouvait facilement renoncer à un rêve d'empire à peine ébauché. Une fois la question d'arbitrage réglée, et les limites contestées définitivement établies, elle était sûre de se retrouver chez elle, dans son domaine un peu amoindri peut-être, mais qu'importe? Elle y restait maîtresse et souveraine, dégagée pour l'avenir de toute intervention américaine. Il n'en serait pas de même pour l'Espagne à Cuba. L'ingérence des États-Unis, si elle venait à s'introduire dans l'administration intérieure de l'île, serait de toutes les heures. Elle y prendrait un caractère permanent, et constituerait bientôt pour le patriotisme espagnol une gêne insupportable. M. Sagasta l'a senti tout aussi bien que M. Canovas, et nous ne disons pas qu'il y ait eu plus de mérite : tous les Espagnols, à ce sujet, sentent et pensent de même. Seulement la situation des libéraux était peut-être plus difficile que celle des conservateurs, parce que le gouvernement des États-Unis n'attendait rien de ces derniers, et qu'il s'était accoutumé à croire qu'il pouvait attendre beaucoup des autres. La vérité est que les libéraux exécutent leur programme, tel qu'ils l'avaient conçu et défini pendant qu'ils étaient dans l'opposition, mais qu'ils n'en sortent pas. Réussiront-ils? Les insurgés cubains se contenteront-ils de l'autonomie qu'on leur donne? N'essaieront-ils pas d'obtenir, ou d'arracher davantage? Comme récompense de l'immense effort qu'ils ont fait, accepteront-ils de se reposer quelque temps à l'étape qu'ils ont atteinte? Ne tenteront-ils pas d'aller plus loin encore? Le parti qui, en Amérique, les a jusqu'à ce jour encouragés et soutenus

se tiendra-t-il pour satisfait des résultats acquis? Nous n'en savons rien. On commence à voir se dessiner l'attitude du gouvernement espagnol; celle du gouvernement des États-Unis reste encore confuse, et même un peu équivoque. Aussi tout danger ne nous paraît-il pas encore écarté. Il le serait sans doute si les deux gouvernemens restaient en tête à tête, et pouvaient causer amicalement de leurs intérêts qui ne sont pas inconciliables; mais il faut toujours compter, d'un côté comme de l'autre, avec les passions de partis, avec les intrigues de coteries, et malheureusement tous les nuages que ces passions et ces intrigues avaient accumulés ne sont pas encore complètement évanouis.

Il y a un autre danger, moins grand, mais sur lequel nous n'hésitons pas à nous expliquer en toute franchise. Au surplus, nous avons déjà fait allusion à la manière dont M. Moret, le ministre le plus important du cabinet actuel à côté de M. Sagasta, comprend les rapports que doit avoir l'Espagne, non seulement avec le nouveau, mais avec l'ancien monde. On est peut-être surpris, au premier abord, que les partis espagnols, qu'ils s'appellent conservateur ou libéral, puissent avoir des idées différentes sur l'attitude que doit observer leur pays à l'égard de l'Europe. M. Canovas avait à cet égard une opinion très simple, simple comme le bon sens, simple comme le véritable esprit politique. Il estimait que l'Espagne devait conserver une attitude de réserve à l'égard de toutes les puissances, persuadé qu'elle trouverait partout des sympathies très sincères, mais nulle part un appui effectif. M. Moret, dans ses discours d'opposition, a paru croire le contraire. Très préoccupé de la politique générale de l'Europe, où il a essayé quelquefois de jouer un rôle, il a dit très haut que l'Espagne devait profiter des circonstances actuelles pour se rapprocher de telles ou telles puissances, ou de tel groupe d'entre elles. C'est une tendance fâcheuse chez quelques hommes d'État espagnols de croire que leur pays peut avoir avantage à exploiter les rivalités continentales, et à user de coquetterie avec les groupemens opposés. D'autres en Europe ont essayé de le faire, et ne s'en sont pas toujours très bien trouvés : peut-être en est-il qui regrettent aujourd'hui l'imprudence avec laquelle ils ont pris certains engagemens. Il en est aussi qui ont cru rencontrer des encouragemens formels là où il n'y avait que des marques de bienveillance, quelquefois, il est vrai, assez mal mesurées, et qui, après s'être lancés dans des aventures, s'y sont trouvés cruellement isolés. Ce sont là des exemples sur lesquels nous ne voulons pas insister. Dans le jugement à porter sur les rapports qu'il convient

à l'Espagne de conserver avec l'Europe, M. Canovas avait raison : il a pu se tromper sur d'autres points, non pas sur celui-là. Peut-être le langage que toutes les puissances tiennent à l'Espagne n'est-il pas absolument le même, mais leur sentiment à son égard est identique. Elles ont toutes un intérêt, sinon égal, au moins semblable, à la stabilité, à la prospérité, à la tranquillité que lui garantissent ses institutions présentes. Les souhaits qu'elles forment à son sujet ne sauraient varier de l'une à l'autre, car pourquoi varieraient-ils? Tout le monde veut du bien à l'Espagne, et si elle a elle-même un intérêt incontestable, c'est d'être également bien avec tout le monde. Ayant l'heureuse fortune de pouvoir se tenir à part de tous les conflits continentaux, elle aurait tort de ne pas en profiter, aujourd'hui surtout où les divergences de vue entre les groupemens européens sont aussi réduites que possible, et où la seule vue commune aux uns et aux autres est d'écarter résolument ce qui pourrait compromettre la sécurité générale. Mais c'est peut-être trop insister sur des discours que M. Moret a prononcés dans l'opposition : il est au pouvoir aujourd'hui, et le pouvoir assagit. Les circonstances que traverse l'Espagne sont graves et délicates. Parmi toutes les puissances, aucune à coup sûr n'en suit les phases successives avec plus de sympathie que nous. Ce n'est pas sans anxiété qu'on voit un pays, qui a été si grand dans le monde, menacé de perdre les derniers et les plus glorieux débris de son vieil et glorieux empire colonial, et ce n'est pas non plus sans admiration qu'on assiste au prodigieux et héroïque effort qu'il continue de faire pour les conserver. M. Canovas a compris son œuvre d'une manière, M. Sagasta comprend la sienne autrement : l'un et l'autre ont mérité de réussir. Quoi qu'il arrive, l'histoire est toujours bienveillante pour ceux qui, n'ayant pas commis les fautes, se sacrifient pour les réparer.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.



I

vint
nêtr
tom
atte
loin
vap
vict
figu
d'ur
velo
s'éti
le c
cou
chit
lier
pou
reve
mor
nis,
larg
fron
con

PAS A PAS

PREMIÈRE PARTIE

I

La légère voiture franchit la grille, roula sur la cour sablée et vint s'arrêter devant le perron. Au même instant, à l'une des fenêtres du premier étage, disparut sous le rideau brusquement retombé une figure de femme anxieuse, qui depuis longtemps déjà attendait, les yeux fixes, le regard perdu, comme noyé dans le lointain brumeux de la longue avenue, où s'élevaient les pâles vapeurs vespérales de l'automne. L'homme qui descendit de la victoria avait eu le temps d'entrevoir, si vite qu'elle eût disparu, la figure qui semblait s'être enfuie à son approche : il jeta aux mains d'un valet de pied une légère valise, l'épaisse couverture qui enveloppait ses jambes, quelques menus objets, et sans mot dire, s'étira, lança autour de lui un coup d'œil scrutateur, assuré, le coup d'œil du maître, et ne trouvant rien à reprendre dans la cour silencieuse, bien en ordre et soigneusement ratissée, il franchit le perron, traversa le vestibule et commença à gravir l'escalier, sans hâte, d'un pas ferme, un peu lourd et martelé, comme pour affirmer son droit de propriété sur chacune des marches, revêtues de moquette, que foulaient ses pieds. A mesure qu'il montait, un pli se creusait entre ses sourcils très noirs, très fournis, fortement arqués, dont le rapprochement donnait à sa figure large et colorée une expression dure. Les cheveux, rares sur le front, se massaient au-dessus des oreilles en grosses touffes grisonnantes ; sous la moustache drue, restée noire, la bouche dessi-

nait ses contours charnus au-dessus d'un menton court et volontaire. Il était de taille moyenne, large d'épaules, et l'abdomen proéminent le faisait se rejeter en arrière, accentuant ainsi un air d'arrogance qui lui était naturel.

Il longea un corridor sur lequel s'ouvraient plusieurs portes, s'arrêta devant la dernière, tourna le bouton et entra sans frapper. C'était une pièce petite, assez mesquinement meublée d'une chaise longue et de quelques sièges épars autour d'une table à ouvrage, sur laquelle gisait une tapisserie abandonnée; sur les murs, tendus d'une cretonne aux teintes effacées à dessins Louis XVI, était suspendue dans un cadre élégant une photographie de grande dimension, représentant deux jeunes garçons de dix à douze ans. Une vitrine où se trouvaient exposés quelques menus objets de curiosité ou de souvenir et une petite bibliothèque complétaient le mobilier. Celui qui venait d'entrer, trouvant le petit salon vide, appela : « Germaine! » et, sans attendre, pénétra dans la chambre voisine, toujours sans frapper, avec le même sans-gêne, non exempt de brutalité.

— Germaine! Où diable êtes-vous donc?

Au fond de la chambre très simple, tendue entièrement de la même cretonne que le boudoir, et dont un large lit Louis XVI formait le principal ornement, une portière soulevée laissa paraître une élégante silhouette de femme :

— Est-ce vous, Charles?... Il me semble que vous arrivez de bonne heure aujourd'hui?

Il ricana :

— Pas de chance, ma chère! Le train était en retard de dix minutes... Je vois avec plaisir que le temps, en mon absence, ne vous a pas semblé long.

Elle laissa retomber la portière, s'avança vers une toilette revêtue de mousseline brodée où se trouvaient rangés divers ustensiles et flacons en vermeil; elle prit une lime à ongles et répondit négligemment :

— Je ne croyais pas qu'il fût si tard!

— Mais vous saviez bien que j'étais arrivé, puisque vous étiez à la fenêtre quand la voiture a passé la grille... Aussi votre étonnement de tout à l'heure n'est rien moins qu'un joli mensonge, hein?

— Mettons que j'ai menti... La chose est d'importance, en effet...

— Je ne dis pas que cela ait de l'importance... Mais enfin, je constate...

Elle continua d'arranger ses ongles, sans répondre. Il ne lâcha pas prise et continua :

— Il paraît que ce n'était pas moi que vous attendiez?

Elle replaça soigneusement la petite lime et dit d'un ton sec :

— Non !... J'attendais les enfans !

— Ce n'était pas une raison pour vous sauver au fond de votre cabinet de toilette... au lieu de venir au-devant de moi, comme l'eût fait toute autre femme à votre place.

Elle se tenait devant lui, mince et droite, avec ses traits fins et dans ses yeux clairs une expression d'ennui mêlé de crainte.

— Tant d'empressement vous aurait étonné, je pense. Il y a si longtemps que nous n'en sommes plus entre nous aux politesses et aux prévenances !

— Parlez pour vous, ma chère... Quant à moi, je suis sûr de n'avoir jamais manqué aux égards que l'on doit à sa femme.

— Oh !

Elle eut un petit rire sec. Il s'irrita :

— Hein?... Que dites-vous ?... Veuillez vous expliquer d'une manière intelligible... si toutefois vous avez à dire quelque chose qui vaille la peine d'être entendu.

— Rien !

Elle passa devant lui et alla s'asseoir dans le boudoir, prit sur la table un ouvrage et d'une main nerveuse se mit à tirer l'aiguille au hasard, dans l'obscurité tombante. Il la suivit :

— Rien, n'est-ce pas?... A la bonne heure ! J'aime à vous voir reconnaître vos torts.

Il se laissa tomber lourdement sur un fauteuil dont les ressorts crièrent.

— Où sont les garçons ?

— Sortis avec mon père.

— De quel côté?

— Je ne sais pas.

— Comment, vous ne savez pas?

— Non... je ne sais pas. Ils n'avaient pas de but fixé.

— Et vous trouvez tout simple de laisser vos enfans courir la campagne, sans vous inquiéter de la direction qu'ils ont prise...

— Ils sont avec mon père... en bonnes mains, je le sais...

vous leur permettez bien d'aller à l'aventure avec leur précepteur.

— Ravaut a quarante ans, il est fort, vigoureux... Mais, votre père, à son âge... délicat et chétif comme il est, aurait besoin d'être accompagné, au moins autant que les enfans. S'il lui arrivait malheur, ah!... Que deviendraient-ils tous trois?

Émue et troublée, elle laissa glisser son ouvrage sur ses genoux :

— Vous prévoyez des choses !... Cette idée-là ne m'est pas venue.

— Naturellement!... Ni celle-là, ni bien d'autres. Je ne sais pas, ma parole d'honneur, à quoi vous pensez tout le long du jour!

A quoi pensait-elle, en effet, tout le long des jours? En vérité, elle n'aurait pas su le dire. Où son rêve mélancolique avait-il pu l'égarer depuis le matin? elle en chercha machinalement la trace dans le néant des minutes écoulées, tandis que bourdonnait en un ronronnement ininterrompu le flot pesant des reproches et des sarcasmes conjugaux. Les yeux tournés vers l'avenue, dont le brouillard, plus dense, voilait les perspectives, elle sentait germer une légère inquiétude en son cœur prompt à s'alarmer. Les enfans ne rentraient pas ; que voulait dire ce retard? Une question de son mari la surprit en ces pensées :

— Y a-t-il longtemps qu'ils sont partis?

— A quatre heures et demie, après leur goûter.

— Et il en est sept... Deux heures et demie de promenade! C'est comme ça que vous les faites travailler, quand Ravaut n'est pas là!

— Ils avaient fini leurs devoirs.

— Fini leurs devoirs!... Qu'est-ce que cela veut dire? L'éducation est-elle terminée parce qu'on a barbouillé tant bien que mal un thème ou une version? Quand un devoir est fini, on en commence un autre, si l'on veut arriver à quelque chose ; mais vous vous souciez pas mal que vos fils deviennent des hommes distingués... Vous pensez sans doute qu'il leur suffit d'avoir pour mère une femme supérieure !

Sous la lourde ironie imméritée, les lèvres de Germaine frémirent ; elle murmura sourdement :

— Je pense qu'ils en sauront toujours autant que leur père.

— Votre impertinence tombe à faux, ma chère, je vous en préviens... J'ai fait de fort bonnes études, moi!...

Elle renversa sa tête sur le dossier du fauteuil, avec un soupir où se concentraient l'irritation et le dédain :

— Je voudrais savoir à quoi cela vous a servi ?

— Cela m'a servi... cela m'a servi à n'être pas un âne, ce qui est bien quelque chose... et aussi à me faire respecter, à gérer avantageusement ma fortune.

— Oh! bien... Tous ces hauts faits se peuvent accomplir sans grec et sans latin, j'imagine... Il suffit de faire un bon mariage et d'empocher une belle dot... C'est un talent qu'ils auront d'héritage.

Il souffla bruyamment comme pour laisser s'évaporer une bouffée de colère et reprit :

— Ce que vous dites là est absolument sot, ma chère... Je suis fâché d'être obligé de vous le dire. Cela n'a pas de sens... Se marier n'est pas une carrière... Une belle dot est un incident heureux, un hasard qui n'est pas réservé à tout le monde... Encore faut-il le mériter par quelques avantages personnels et rien jusqu'à présent ne vous autorise à croire que vos fils en soient dotés... Pourquoi riez-vous? Ne faites pas, je vous en prie, d'esprit à mes dépens. Quelles que soient vos illusions sur vos enfans, sur leurs mérites, je n'y vois, moi, rien de transcendant, rien qui les dispense de travailler à devenir des hommes... j'entends des hommes dignes de ce nom...autre chose que d'intrépides sportsmen... des rôdeurs de boulevard... de jolis mannequins pour tailleur à la mode, comme il en faut aux dames... Je m'étonne qu'une femme qui se pique d'être intelligente n'ait pas une plus noble ambition pour ses fils, à notre époque surtout, où de plus en plus le travail deviendra le but de tous, où la fortune, le bonheur appartiendront aux plus capables. Vous ne pensez pas à cela, vous! vous vivez au jour le jour, sans prévoir le lendemain, sans songer aux conditions de la vie moderne. Les jeunes générations, sachez-le, doivent être armées pour le combat...

La tête toujours renversée sur le dossier du fauteuil, immobile dans une résignation muette, Germaine laissait passer sans l'écouter cette phraséologie déclamatoire, débitée d'un ton d'emphase satisfaite. Ses paupières baissées voilaient les grands yeux gris, clairs et lumineux et ses lèvres serrées contenaient un frémissement d'ironie vengeresse qui les tiraillait nerveusement. A la fin de sa tirade, il l'interpella :

— Est-ce vrai? Hein?... Qu'avez-vous à dire?

Elle répondit avec effort :

— Vous avez raison...

— Sans doute, j'ai raison,.. Et si vous ouvrez quelquefois un journal et si vous daignez y lire autre chose que les faits divers et la chronique mondaine, vous y verrez les progrès effrayans du socialisme et le programme des revendications ouvrières.

La pendule sonna la demie, et Germaine, sans respect pour la nouvelle période d'éloquence qui s'annonçait, se leva, marcha vers la fenêtre et s'y tint debout, le front appuyé contre les vitres, bien que l'obscurité l'empêchât de distinguer rien au dehors. Elle pensait : « Pourquoi sont-ils en retard? Serait-il arrivé quelque chose? » Mais elle n'osait exprimer son inquiétude, de peur de s'attirer des reproches qui eussent en même temps atteint son père. A un mouvement que fit son mari, elle se hâta de répéter machinalement : — Vous avez raison ! sans savoir si c'était à propos ou si cela tombait maladroitement.

Au même moment, des pas turbulens traversèrent la cour et des voix jeunes et joyeuses montèrent dans le silence du soir.

— Les voilà, ce sont eux !

Elle s'élança.

— Il est temps, grommela le mari, sept heures et demie!... Nuit close ! Je vous serai obligé de prier une autre fois votre père...

La porte ouverte bruyamment livra passage à un garçonnet d'une douzaine d'années, tenant à la main une longue tige de digitales aux fleurs pourpres : — Regardez, maman !... puis, il s'arrêta interdit. Un domestique venait d'entrer avec une lampe allumée, l'enfant avait aperçu son père et reculé d'un pas. Germaine lui fit un signe de reproche :

— Eh bien, Richard, tu ne vois pas ton père? tu ne lui dis pas bonjour?

— C'est trop commun, grommela M. Duvivier mécontent.

L'enfant balbutia : — Je ne m'attendais pas à voir papa ici... c'est pour ça...

— Eh bien, t'attendais-tu à être privé de dessert ? C'est une surprise que je t'ai ménagée, pour t'apprendre la politesse, mon garçon. Tu penseras une autre fois, quand j'arrive, à te montrer mieux élevé.... Hein?... Plaît-il ? Qu'est-ce que vous dites?

— J'ai dit : Bonjour, papa.

— Quand on parle, on regarde les gens en face... Je n'aime

pas les airs sournois; vous entendez?... Vous avez entendu?

— Oui, papa.

— C'est heureux! — Et se tournant vers sa femme avec humeur : — Il louche horriblement!... il louche de plus en plus : c'est épouvantable!

— Vous l'intimidez.

— Ah! c'est ma faute, maintenant!

— Quand nous sommes seuls, il regarde très droit.

— Alors, c'est exprès... pour m'exaspérer?

— Mais non, c'est une faiblesse... une contraction involontaire des nerfs optiques.

— Eh bien, ces faiblesses-là, ça se guérit à coups de canne. Il faudra quelque jour que j'essaie du remède... Où est Fernand?

— Il aide grand-père à ranger son herbier... Le voilà!...

Plus âgé de deux ans seulement que son frère, Fernand, grand et robuste, semblait son aîné de beaucoup. Il bondit dans la chambre, embrassa sa mère et, apercevant M. Duvivier, s'élança sur ses genoux :

— Vous voilà revenu!... Quelle chance!

— Est-ce vraiment une chance, eh! gamin?

— Pour sûr!... D'abord, nous dînerons juste à l'heure... C'est toujours ça de gagné.

— Oh! tu as des raisons pleines de sentiment, toi! La sensibilité, voilà ton fort!

M. Duvivier souriait, regardait avec complaisance ce beau garçon, vigoureux et alerte, où il s'imaginait trouver avec lui-même quelques traits de ressemblance. C'était son favori, le seul pour qui dans la famille il eût quelque complaisance.

— Et la promenade? Était-ce amusant? Où êtes-vous donc allés?

Tandis qu'ils s'entretenaient, Richard s'était glissé sur la chaise longue près de sa mère, et, la main posée sur son épaule, tortillait machinalement les cheveux follets qui frisaient sur sa nuque, ses petits doigts agités de tressaillemens nerveux infligeaient un supplice dont il ne se doutait pas et que la mère souffrait avec une joie patiente par amour pour lui; elle le retenait contre elle, tout frêle et chétif qu'il était, par un mouvement de tendre et muette protection.

Un premier coup de cloche annonça l'heure prochaine du dîner. Germaine se leva :

— Allez, mes chéris... il est temps de vous habiller.

M. Duvivier lâcha son fils aîné qu'il lutinait, et, se tournant vers sa femme, dès que les garçons eurent disparu :

— Vous avez reçu à temps mon télégramme et fait mettre deux couverts de plus?

— Oui... sans doute. Puis-je savoir quels convives vous attendez?

— Parfaitement... C'est Lhérissey et Roberty...

— Encore?...

— Comment, encore?...

— Il me semble que M. Roberty est en grande faveur en ce moment.

— Cela vous déplaît?

— En aucune façon... Je fais une simple remarque.

— Roberty est un gentil garçon,... très serviable. Il est de l'Épatant et va m'y faire entrer.

— Ah?...

— Pourquoi dites-vous : ah ! qu'est-ce que cela a d'étonnant?

— Je m'explique maintenant sa faveur près de vous...

— Pourquoi avez-vous dit : ah ! tout à l'heure, comme si c'était une chose extraordinaire qu'avec ma fortune, ma situation, mes relations, je sois reçu à l'Épatant?

— Vous ne m'en aviez pas parlé...

— Je voulais vous en faire la surprise...

— Vous avez réussi, la surprise est complète.

Un sourire ambigu glissa sur ses lèvres; après un silence, elle ajouta :

— Il est fort habile, M. Roberty.

— Qu'entendez-vous par là? Est-ce une critique? S'il est habile et qu'il mette son habileté à mon service, tout le profit est pour moi.

Elle tarda à répondre et laissa à la fin tomber un « évidemment » de complaisance.

M. Duvivier se leva :

— Vous allez, je pense, faire un peu de toilette?

— Pourquoi? il me semble que, pour recevoir deux jeunes gens, cette robe suffit.

— Vous avez fait l'autre jour une toilette de tous les diables pour le vieux baron de Rouvrée...

— C'était la première fois que nous le recevions à notre table, j'ai cru devoir...

— Vous avez eu raison,... seulement je trouve mauvais que vous n'ayez pas autant d'égards pour mes amis que pour ceux de votre père. Roberty vaut bien le baron de Rouvrée,... il est comte, lui, comte Roberty! Parfaitement!... Mais il suffit qu'il soit de mes amis, pour que vous le preniez en grippe.

— Je ne l'ai nullement pris en grippe. Puisque vous le désirez, je vais m'habiller.

— Il est bien temps. Les voici qui arrivent! Vous avez l'art de ne rien faire à propos.

— Cinq minutes et je vous rejoins,... avant le second coup de cloche.

M. Duvivier s'empressa au-devant de ses hôtes et les emmena dans son appartement particulier, où son valet de chambre l'attendait. Germaine passa dans sa chambre; un demi-sourire de pitié irritée relevait le coin de sa lèvre :

— L'imbécile!... N'est-ce pas là l'aveuglement traditionnel? C'est donc vrai qu'il y a une fatalité qui les pousse à leur perte, et nous avec eux?

Une fatigue pleine de rancune ouvrait son âme aux pensées mauvaises, faisait taire les bons instincts, les résolutions fortes, la droiture native. « A quoi bon lutter, si c'est écrit? » Elle choisit une robe d'un mauve tendre glacé de blanc que Roberty avait admirée un soir et s'en para avec une sorte de bravade : « Tant pis pour lui, si brutal, si insolent. Si cela arrivait, il l'aurait bien mérité!... Il a tout mérité d'ailleurs, tout, tout! » Elle s'était arrêtée devant une glace qui la reflétait entièrement, grande, mince, avec un air de jeunesse qui avait survécu à la trentième année, une poitrine délicate, bien présentée, le cou souple et rond portant une tête fine qu'éclairaient ses grands yeux clairs, sous l'ombre palpitante des cils foncés. Elle se contempla un instant, pensive : « Pauvre Germaine! Ai-je mérité cela, cette déchéance, cette honte, cette infamie, dont la pensée me poursuit, m'obsède... me menace comme si un invisible filet paralysait mes mouvemens, ma volonté? Et les enfans, ont-ils mérité cela, eux... une mère coupable? » Un flot de sang monta à ses joues. « Lutter! Lutter jusqu'au bout. » Ses yeux se tournèrent vers un christ suspendu à son chevet; elle fit lentement un signe de croix. La cloche sonnait, elle se hâta; elle était sortie déjà, quand elle revint sur ses pas, comme rappelée par une voix secrète, ouvrit un tiroir, en tira une écharpe blanche, dont elle enveloppa ses épaules découvertes :

« Ce sera mieux ainsi », pensa-t-elle. Et elle descendit, légère, le front pur et le cœur ferme.

Dans le salon, au rez-de-chaussée, près d'une claire flambée de bois sec, M. Duvivier, debout, appuyé contre la cheminée, causait avec Frédéric Roberty, dont la haute taille élégante le dominait, faisait ressortir la désavantageuse épaisseur de son buste trop développé pour les jambes trop courtes. Il ne semblait pas se douter du danger de ce contraste et la mine épanouie, l'œil allumé, la main sur la moustache faisant écran à des paroles destinées à son seul voisin, il murmurait des confidences. Celui-ci prêtait à ces mystérieux propos une attention bénévole et distraite. Son esprit était ailleurs; ses yeux se portaient incessamment du côté de la porte d'entrée et l'oreille se tendait vers les bruits du dehors. Dans un coin du salon, assis l'un près de l'autre sur un divan d'angle, M. de Massieu, le père de Germaine, s'entretenait avec l'autre invité de M. Duvivier, Tancrède Lhérissey, un boursier bien connu, dont le maître de la maison prenait conseil pour ses opérations de bourse. Richard et Fernand feuilletaient des albums à la clarté d'une lampe voilée posée sur un large guéridon.

Quand Germaine entra, les hommes s'avancèrent au-devant d'elle; Roberty n'attendit pas la fin des confidences de Duvivier pour s'empresser à sa rencontre. Elle tendit la main à ses hôtes avec une affabilité égale, et presque aussitôt on annonça le dîner. Germaine offrit le bras à Lhérissey, qui avait sur son compagnon l'avantage de l'âge et s'assit à table entre lui et M. de Massieu. Roberty prit place en face, à la droite de Duvivier. La conversation s'engagea sur la chasse, sur les divers gibiers, leurs habitudes, leurs ruses, et l'on ne tarda pas à glisser vers la pente dangereuse des anecdotes et des prouesses de chasseurs. Duvivier écoutait, questionnait, faisait l'entendu; locataire récent d'une chasse voisine de sa propriété, il mettait de l'amour-propre à cacher son inexpérience, très vain d'un luxe nouveau pour lui et qu'il avait longtemps convoité. Dans cette conversation dont le sujet ne l'intéressait guère, Germaine intercalait par bonne grâce de temps à autre quelques mots attestant son désir de se mêler au plaisir des autres. En face d'elle, Roberty la contemplait obstinément, cherchait à rencontrer ses yeux, sans y réussir. Une moiteur d'impatience humectait son front. Depuis longtemps déjà, il s'était aperçu que Germaine l'évitait, qu'elle s'arrangeait

pour ne se trouver jamais seule avec lui. Il en souffrait et en même temps y trouvait un motif d'espoir : elle avait peur, donc il était redoutable. La réserve, la prudence de la jeune femme ne faisaient qu'enfoncer en son âme l'aiguillon du désir, — désir né d'une rencontre fortuite un jour d'oisiveté sentimentale. Ce frivole désir, la fréquence des relations, les facilités offertes par un mari trop indifférent et trop infatué pour être jaloux, enfin et surtout la mésintelligence manifeste de deux époux mal assortis, l'avaient entretenu, encouragé. La résistance de Germaine en fit une passion, le jour où il hasarda quelques paroles de tendresse vraie au lieu des concetti de banale galanterie auxquels jusque-là elle avait répondu gaiement sans arrière-pensée ni trouble. Elle ne lui avait alors jeté qu'un regard, ne s'était ni indignée ni plainte; seulement, leurs rapports avaient insensiblement changé : il aurait mieux aimé des reproches que cette muette rigueur, mais elle évitait les explications.

Et ce soir-là, tandis que se succédaient les histoires et les anecdotes, elle fuyait son regard.

— Figurez-vous, disait Duvivier, que, moi qui vous parle, j'ai failli tuer mon fils, Fernand... Il s'en est fallu d'un rien... Nous chassions au furet, un lapin part, je tire...

— Et c'est moi qui reçois le plomb, deux dans l'oreille, les autres dans ma casquette.

— Et le lapin court encore, dit en riant Roberty.

— Ce qui prouve, ajouta Germaine, qu'il ne faut pas mener les enfans à la chasse. C'est très imprudent.

— Imprudent ou non, reprit Duvivier, je trouve qu'il faut familiariser de bonne heure ce garçon avec un exercice qu'il est appelé à pratiquer plus tard.

— Il est arrivé du reste plus d'une fois, continua Lhérissey, que des affaires d'honneur aient été réglées secrètement sous prétexte de chasse et que le dénouement tragique ait été considéré par tout le monde comme un simple accident.

Germaine sourit :

— Dans les romans,... le duel de Gerfaut, par exemple.

— Dans la vie réelle aussi, madame... Rappelez-vous le petit de Chanterose, tué à la chasse par son garde.

Duvivier s'exclama :

— Des gardes comme ça, faut les envoyer aux galères!... Il n'est pas permis aux professionnels d'être maladroits.

— Ce n'était point une maladresse. Le gaillard avait fort bien visé et tué de propos délibéré.

— Par vengeance?

— Oui, madame,... sa femme était jolie et...

Duvivier se mit à rire :

— Ah! ah! un drame après l'idylle, alors?... Tout de même, le garde était un peu rageur.

— Un assassin, tout simplement!

— Permettez, madame; que vouliez-vous qu'il fît? Son maître ne se fût pas battu en duel avec lui, et la justice offre des dédommagemens bien insuffisans à celui dont le cœur saigne de douleur et étouffe de haine.

— Il a raison, cria Duvivier, Roberty a raison... La meilleure justice est celle que l'on se rend à soi-même, après tout...

— Ce fut, du reste, l'opinion des juges... Il y eut procès et le garde fut acquitté.

Germaine n'était pas convaincue :

— Tout de même, tuer est un crime.

— Cela dépend.

Elle regarda, indignée, Roberty qui reprit avec assurance :

— Au risque de vous épouvanter par ma férocité, je déclare qu'il y a des cas où la seule solution possible est la mort, et la mort sans phrases, sans formalités inutiles ni temporisation.

Duvivier approuvait :

— Parbleu!... Voyez les Américains, des gens qui savent le prix du temps et ne se soucient pas de le gaspiller au profit des scélérats... Ils ont inventé la loi de Lynch... La mort, la mort... et allez donc!

M. de Massieu demanda :

— Croyez-vous vraiment, messieurs, qu'on ait le droit de se faire justice soi-même?

Duvivier répondit intrépidement :

— Sans aucun doute. Si j'étais sûr de l'impunité, moi, je n'hésiterais pas.

— Il y a, dit Lhérissey, des hommes plus dangereux que les chiens enragés, croyez-le bien.

— J'admets, reprit Germaine, le cas de légitime défense.

Roberty sourit :

— Nous n'en demandons pas davantage. Mais, où s'arrête la légitime défense? Faut-il attendre que je sois pris à la

gorge, à moitié étranglé pour avoir le droit de me défendre?

— Le précepte est formel : tu ne tueras pas!

— Dispensez-nous, ma chère, de votre catéchisme; nous traitons les questions de haut, à un point de vue philosophique, et vous nous faites des réponses d'enfant de chœur.

Roberty reprit :

— Très sincèrement, madame, je crois qu'il y a des circonstances où non seulement on est excusable de donner la mort, mais où cela est louable, méritoire... et vraiment un devoir.

— Je proteste, s'écria M. de Massieu; je ne vois pas de circonstances où ce puisse être un devoir de tuer.

— Quand la justice humaine est impuissante, par exemple, à protéger des êtres aimés victimes de la brutalité ou de l'infamie d'un misérable...

Duvivier l'interrompit :

— Moi, j'ai le courage de mon opinion et j'affirme qu'on a le droit de se défendre par tous les moyens toutes les fois que l'intérêt personnel est en jeu; et, si on ne le fait pas, c'est que notre civilisation amollie apporte des entraves à ce droit légitime; mais, je vous déclare, mon cher, que si jamais vous étiez un obstacle sérieux sur mon chemin et si je pouvais me défendre sans attirer sur moi les foudres légales, je n'hésiterais pas à tirer sur vous comme sur un simple lapin.

— A charge de revanche, répliqua Roberty. — Et l'on se leva de table joyeusement.

Au salon, Germaine servit le café. Roberty profita du moment où elle se trouvait un peu isolée près du plateau pour s'approcher d'elle et très bas demanda :

— Que vous ai-je fait?

Elle leva les sourcils avec une expression d'étonnement :

— Je cherche, dit-elle, je ne trouve pas.

— Si je ne vous ai rien fait, pourquoi donc êtes-vous si cruellement changée pour moi?

— Changée?... Hélas! c'est le sort commun, les ans en sont la cause.

— Vous feignez de ne pas me comprendre, vous répondez par des plaisanteries, et cependant la vie passe!

Elle répliqua vivement :

— Et c'est le mieux qu'elle puisse faire, la vie! Le mieux que nous ayons à attendre d'elle, c'est qu'elle passe!

— Comme vous êtes triste! Avouez-le donc.

Elle se repentait déjà d'avoir trahi le secret de son intime détresse et se força à sourire :

— Ne vous apitoyez pas trop... Je fais comme ça de temps en temps de l'élégie pour m'exercer. La mode est au pessimisme, vous savez? Ça ne tire pas à conséquence. Voulez-vous de l'eau-de-vie? Ou préférez-vous le kummel?

— Merci, je n'en prends pas. Pourquoi ne pas être franche? Je sais parfaitement que vous n'êtes pas femme à jouer la comédie.

Elle se mit à rire :

— Mais si, mais si! Je joue très bien la comédie, et je dis souvent le contraire de ce que je pense, sans trop de douleur même. Tout dépend des circonstances.

— Vous vous calomniez!

— Et vous, cher monsieur, vous êtes pétri d'illusions qui auraient dû depuis longtemps rejoindre les contes de votre nourrice. La dissimulation, le mensonge, c'est un art que toute femme apprend sur le seuil du premier salon où on la mène.

Duvivier l'interpella :

— On ne sert donc pas le thé? ces messieurs vont partir.

Elle s'approcha aussitôt de la table à thé et servit ses hôtes.

— Ce thé est exquis! dit Roberty. Lhérissey ajouta galamment :

— M[me] Duvivier fait bien tout ce qu'elle fait!

— Allons donc!... des bêtises, ça, des phrases. Regardez-moi un peu cet avorton! s'écria Duvivier en attirant par le bras le petit Richard qui se défendait, tout honteux. Que dites-vous de ce maigriot, allons? Va te coucher, petit drôle!

Lhérissey dit avec embarras :

— Moi, je le trouve très gentil, votre garçon, moins robuste que son frère, c'est vrai, mais tout aussi joli.

Germaine émue suivait d'un regard humide l'enfant déjà disparu.

Le père reprit, brutal :

— Chacun son goût! Après celui-là, je me suis dit : Arrêtons les frais! Dieu sait ce que serait un troisième.

Un flot de sang monta aux joues pâles de la jeune femme qui feignit de n'avoir pas entendu et dont la main légèrement tremblante versait lentement de l'eau dans la théière. M. de Mas-

sieu courbé en deux tisonnait nerveusement, Roberty protesta :

— Richard est un enfant délicat, qui a besoin de ménagemens ; pour moi, je le trouve un être exquis, d'une sensibilité profonde et rare, une nature d'artiste, et je vous garantis que plus tard ce garçon-là fera tourner des têtes.

— Et chavirer les cœurs, affirma Lhérissey.

— Peuh ! avec des yeux pareils ?

— Ses yeux sont admirables, affirma Roberty, et il regarda Germaine.

M. de Massieu hasarda timidement :

— Oui, il a les yeux de sa mère.

— Bien obligé pour ma femme, monsieur mon beau-père.

— L'irrégularité en est tout accidentelle et intermittente. Il guérira sûrement.

— Moi, je l'adore tel qu'il est, murmura Germaine.

— Parbleu !... puisqu'il est convenu qu'il vous ressemble !... Mes chers amis, voici l'heure fatale. La voiture est à la porte.

Lhérissey inclina sa tête en boule devant Germaine et prit congé. Roberty murmura, en pressant la main qu'elle lui tendait :

— Moi aussi, je l'adore, votre petit Richard, parce qu'il vous ressemble.

Germaine sourit faiblement. En elle-même elle pensait, blessée au cœur par la grossièreté de son mari :

— Le malheureux !... j'ai beau résister, il me rejette obstinément au plus fort du courant, sans s'inquiéter de l'abîme où il me pousse.

Après le départ des invités, quand M. de Massieu eut embrassé sa fille et souhaité le bonsoir à son gendre et que celui-ci, muni de la grosse pipe qui devait envelopper de ses nuages capiteux les dernières pensées lucides de son cerveau, se fut retiré dans son appartement, Germaine entra dans la chambre de ses enfans, ainsi qu'elle faisait chaque soir pour appeler sur leur sommeil la bénédiction de Dieu. Tous les deux dormaient ; Fernand étendu sur le dos, les bras libres sur les couvertures, la tête droite, calme, colorée par une légère moiteur qui donnait à la peau un éclat lustré, gardait dans son attitude un air d'activité à peine suspendue, de vie débordante. Elle recouvrit doucement les bras restés à l'air, rajusta d'une main légère les couvertures et se retourna vers son plus jeune fils, frêle et délicat, gracieux pourtant dans sa pose infléchie vers la gauche avec sa petite tête aban-

donnée sur l'épaule, la bouche entr'ouverte par un souffle irrégulier, un peu spasmodique; sur la joue pâle, meurtrie par une marbrure, rouge au-dessous des yeux, une larme arrêtée par le sommeil demeurait en suspens. Le pauvre enfant s'était endormi dans le chagrin, et ce n'était pas la première fois que Germaine surprenait ainsi la trace d'une souffrance stoïquement supportée durant le jour et qui faisait explosion le soir dans le silence, l'obscurité de sa chambrette. Le cœur serré, elle se baissa, cueillit pieusement avec ses lèvres cette larme sur la joue chaude de son enfant et ses yeux s'humectèrent. Pauvre petit! il avait l'âme résignée et profonde de sa mère et tenait de son grand-père, sous une apparence presque pusillanime, un courage froid, capable de résolutions extrêmes, héroïques ou désespérées. Un jour, après quelque brutale réprimande de son père, il avait demandé à Germaine avec un calme terrifiant: — Si je mourais, maman, cela vous ferait-il du chagrin? beaucoup, vraiment beaucoup?... Pourtant, vous n'aimez pas que je pleure et je ne pleurerais plus après que je serais mort.

Et la caressant, les bras autour de son cou, la tête sur son épaule, il avait ajouté à demi-voix d'une douceur insinuante comme une prière:

— Nous pourrions mourir ensemble nous deux, si vous vouliez, maman... dans la rivière, là-bas, au bout de la prairie. Et ce n'était pas, elle l'avait bien senti, une boutade passagère, l'explosion momentanée d'un désespoir enfantin, c'était une idée accueillie de longue date, discutée, combinée; dans une épouvante de tendresse passionnée, elle lui avait fait jurer de ne jamais plus s'arrêter à ces pensées de mort. Il y avait de cela deux ans; il avait tenu parole, au moins dans ses épanchemens même les plus attristés; mais qui pouvait dire ce qui se passait dans cette âme silencieuse? Elle resta longtemps près de lui, songeant et priant. Et toute la nuit, cette larme surprise sur la joue du petit dormeur troubla son sommeil; elle la sentait circuler avec son sang dans la fièvre de ses veines; ne pouvoir rien pour ce pauvre être faible, endolori, blessé par la dureté de la vie? Qu'étaient-ce, près de cette peine aiguë, que les mécomptes de son propre cœur, ses inutiles regrets, ses vains et cruels désirs? Rien ne l'intéressait à cette heure que la tristesse de cette âme d'enfant humilié et froissé. Pas un instant, le souvenir de Roberty ne trouva place dans sa pensée; la petite larme de Richard

l'en avait chassé plus sûrement que n eût pu le faire tout l'effort de sa volonté.

II

Restée sans mère à l'âge de dix ans, Germaine de Massieu avait été presque aussitôt mise au couvent. Les fonctions de son père, conservateur des forêts, aussi bien que ses goûts, l'obligeant à résider à la campagne, il s'était jugé impropre à diriger et à surveiller l'éducation d'une jeune fille. Germaine ne rentra dans la maison paternelle qu'à dix-sept ans, juste à temps pour épouser Charles Duvivier, que des amis de M. de Massieu, sincères sans doute en leurs illusions, avaient présenté et chaleureusement recommandé. Duvivier sut plaire au père et à la fille par un air de rondeur, de bonhomie un peu rude, sous lequel se cachaient une grossièreté native et un égoïsme peu commun. Il avait peu de fortune, il travaillait alors chez un notaire de Nevers et annonçait l'intention de lui succéder; mais, à peine en possession de la dot de sa femme, que la loyauté candide de son beau-père avait laissée à sa disposition, au lieu d'acheter la charge de son patron, ainsi que cela était convenu, il partit avec sa jeune femme pour Paris, où il s'installa, prétendant qu'il y gagnerait plus d'argent avec moins de peine en *faisant des affaires.* Lui seul savait, et peut-être aussi son ami Lhérissey, ce que recouvrait de bien ou de mal cette vague formule : *les affaires.* M. de Massieu, après quelques timides et vaines protestations, n'avait pas tardé à prendre sa retraite, pour aller vivre près de Germaine. Le père et la fille avaient eu le temps, dans le court intervalle entre la sortie du couvent et le mariage de Germaine, de s'attacher l'un à l'autre par une si étroite et confiante tendresse, que leurs vies en étaient devenues presque inséparables. La mésintelligence qui se révéla promptement entre les deux époux fut pour M. de Massieu une cuisante douleur. Germaine avait bien essayé de lui cacher ses déceptions et ses dégoûts; la violence et le sans-gêne impudent de son mari rendirent inutile son courageux effort. Les défauts d'une nature vulgaire, la lourde personnalité de Charles Duvivier, tenus en laisse durant ses années de médiocrité laborieuse et précaire, s'enhardirent, se carrèrent, prirent promptement leurs aises dans la prospérité inattendue que lui apporta son mariage. Le goût des jouissances matérielles se développa en pro-

portion des facilités qu'il trouvait à le satisfaire, et, le mystère dont il avait enveloppé d'abord ses grossiers plaisirs lui devenant bientôt à charge, il dédaigna les précautions et afficha même avec une sorte d'ostentation son mépris pour le préjugé gothique de la fidélité conjugale. Des demi-mots d'une vanité impudente informèrent Germaine de certaines bonnes fortunes fastueuses, dont le prix même ne lui était pas caché. Si Germaine avait été jalouse, le supplice eût été intolérable ; mais la bonne volonté, qu'elle avait apportée dans le mariage et que son inexpérience avait pu prendre d'abord pour de l'amour, n'avait pas résisté longtemps au contact d'une nature si inférieure à la sienne et aux procédés rebutans qu'elle avait dû subir : elle s'était détachée, repliée sur elle-même, n'accordant à son mari qu'une soumission froide, secrètement révoltée. Il l'avait senti, en avait souffert dans son amour-propre et s'en vengeait à sa manière par de pesantes épigrammes contre une supériorité intellectuelle et morale dont il était humilié, raillant ses goûts délicats, les fines sensibilités de son âme d'artiste inconsciente, la harcelant de tatillonnages énervans ; s'il avait espéré que ses écœurantes confidences l'amèneraient par la jalousie à quelque ombre d'amour, il s'était trompé et ne réussit qu'à la rejeter de plus en plus dans un mépris hautain. Elle supporta tout, cependant, avec une inconcevable douceur tant qu'elle ne fut pas atteinte dans ses enfans. La venue du petit Richard, débile et malingre, lui fut une épreuve, qui souvent dépassa ses forces ; elle eut des instans de révolte devant l'injustice du père, sa partialité affichée pour l'aîné de ses fils, qui flattait son amour-propre.

La paix qu'elle s'était efforcée de maintenir au sein du ménage par de durs sacrifices fut plus d'une fois rompue, toujours à ses dépens. De ces offensans conflits, elle sortait amoindrie à ses propres yeux, moins ferme aussi contre la tentation de revanches qui s'offraient d'elles-mêmes à cette femme jeune, séduisante et malheureuse. Les défaillances s'enchaînent : vaincue dans sa patience, dans sa douceur coutumière, elle perdait confiance en elle-même, et l'énergie de son âme loyale, usée par des luttes indignes, chancelait, aux prises avec des périls d'une insidieuse douceur : elle résistait pourtant, par vertu innée, par piété sincère. Mais une lassitude, un dégoût mortel, souvent lui ôtaient toute joie de vivre. Sans ses enfans, elle eût probablement cédé la place. La crainte d'un partage entre elle et le père lui faisait rejeter avec horreur l'idée d'un divorce et celle même de la sépa-

ration qui y conduit, d'accord en cela avec les justes répugnances de sa conscience religieuse.

M. de Massieu approuvait ce double scrupule de sa tendresse et de sa foi, et l'encourageait dans ce sentiment d'endurance et de vertu. Aussi fut-elle stupéfaite, lorsque se promenant un matin, selon sa coutume, avec lui dans le parc, après un silence qu'elle avait plusieurs fois vainement tenté de rompre, il lui dit avec une brusquerie qui trahissait le secret de ses longues pensées :

— Après tout... la séparation, le divorce même, vaudraient mieux peut-être...

— La séparation?... Que voulez-vous dire, cher papa?

— Que vivre ainsi, maltraitée, méprisée, brutalisée, est impossible!...

— Vous pensez à Charles?... Il ne faut pas exagérer... il ne m'a jamais matériellement brutalisée, je vous l'assure...

— Il ne manquerait que cela, qu'il se mît à te battre!... Il s'en garde bien, par prudence, d'ailleurs... Mais, n'est-ce pas une pire brutalité, quand il froisse de parti pris tes sentimens les plus légitimes et les plus délicats, tes idées, tes croyances qu'il affecte publiquement de mépriser,... comme une preuve de ta faiblesse d'esprit,... quand la vie conjugale se réduit pour toi à la plus révoltante tyrannie?...

Très émue, elle répondit d'une voix altérée :

— Il me laisse mon père... et mes enfans...

— A quel prix tolère-t-il ma présence? Combien me faut-il subir d'humiliations et de contraintes? Et m'aplatir, me taire... boire tes larmes avec les miennes sans oser seulement les laisser voir, de peur qu'il ne me dise de sa voix grasse et insolente : Monsieur mon beau-père, tant que vous serez de mon avis, ma maison vous sera ouverte; le jour où vous voudrez contrecarrer mes volontés, je vous rappellerai que je suis ici le maître, et que votre fille est ma femme.

— A-t-il dit cela jamais?

— Oui, sans doute,... à propos de Richard qu'il voulait mettre interne au collège, sous prétexte que tu le gâtes...

Elle soupira :

— Je crois qu'il y a renoncé...

— Pour le moment,... parce que, sur ma prière, le docteur Morin lui a fait peur des conséquences... Mais, un jour ou l'autre, il y reviendra...

— Hélas!... je le crains... Le pauvre enfant humilie son amour-propre... Il n'aime que Fernand.

— Et c'est peut-être ce qu'il y a de pis, s'écria vivement M. de Massieu. Il le pervertit, le façonne à son image, et fera de lui un menteur, un lâche, un vicieux comme lui. Je lui en veux plus de ses complaisances malsaines pour l'aîné que de sa dureté contre Richard. Vois-tu, ma chère petite, ce qui me torture et me ronge, c'est la crainte que son égoïsme et sa perversité ne s'étendent comme une lèpre à son fils... et même à toi!

Elle s'étonna :

— Même à moi, mon père?

— Oui... eh bien, oui.

Il hésitait, n'osait continuer, elle l'encouragea d'un sourire et reprit :

— A moi? pourquoi?

Il baissa la voix :

— Crois-tu que je ne voie pas?... que je ne comprenne pas qu'il y a tout près de toi des... consolateurs à l'affût?

Elle rougit violemment, puis répondit, très fière :

— Ne craignez rien!... Allez! mon cœur se garde!

— Je le sais, je te connais, ma chérie!... Mais ce que n'obtiendrait pas l'amour, la colère, la haine peuvent un jour le conseiller, et...

Elle s'écria :

— C'est vrai, oui, c'est vrai! La haine,... c'est la voix de Satan... On a beau fermer l'oreille, détourner la tête, on ne peut pas, à certaines heures, s'empêcher de l'entendre... Avec la grâce de Dieu, pourtant, on y arrive!

— La grâce de Dieu!... sans doute, sans doute! Elle agit... tant qu'on y croit...

Elle l'écoutait, pensive, vaguement inquiète :

— A quel propos tout cela, mon pauvre père? Y a-t-il quelque chose de nouveau,... que j'ignore?...

— Non, rien du tout!... Cela me vient sans à-propos,... c'est la suite de fréquentes réflexions...

— Vous me cachez quelque chose; qu'est-ce, mon père?... Dites la vérité.

— Rien, je t'assure...

Elle secoua la tête :

— On vous a parlé de M[lle] Valencia de Lisbonne, peut-être?

— Tu sais cela?

— Cela... et bien d'autres choses... Je sais qu'il mange ma dot avec elle... qu'il la couvre de diamans, tandis que je n'ai pas une robe à me mettre sur le dos... sauf celles que votre générosité me donne... Qu'importe cela?... Elle ou une autre!... je suis résignée... Pourvu qu'il me laisse mes enfans et mon père!...

Elle passa câlinement son bras sous celui de M. de Massieu et appuya sa tête fine contre son épaule... Ils firent ainsi quelques pas sans parler, songeant l'un et l'autre à des choses tristes qu'ils ne voulaient pas se dire. A la fin, elle releva la tête, et, comme pour résumer les pensées de son silence, elle répéta avec une inflexion de caressante tendresse :

— Pourvu qu'il me laisse mes enfans et mon père!

M. de Massieu baisa à plusieurs reprises la main de sa fille sans pouvoir répondre. Une petite pluie fine commençait à tomber; ils se réfugièrent sous la haute futaie, dont l'épaisseur les protégeait et couvrait leur retraite, presque jusqu'au château. Au moment d'arriver, M. de Massieu demanda :

— As-tu quelqu'un à dîner, ce soir?

— Personne,... sauf Ravaut, qui revient de vacances. Les classes rouvrent la semaine prochaine, il est temps de préparer un peu les enfans à reprendre le travail.

— Encore un qui ne me plaît guère, ce précepteur! Je me figure qu'il ne vaut pas cher...

— Il ne me plaît guère, non plus... Pourtant, je n'ai rien de précis à lui reprocher... un peu de mollesse seulement...

— J'ai vu entre ses mains des livres qui ne devraient pas se trouver, un seul jour, sous le même toit que tes enfans... Il les laisse traîner sur les tables,... à portée de leur curiosité... Je lui en ai fait l'observation... Il a ricané je ne sais quoi sur les préjugés contre la chose écrite et l'innocuité du génie... me donnant à entendre que je ne suis qu'une vieille ganache en retard sur son siècle.

— Il faut vous plaindre, mon père, et sévèrement!

— Me plaindre! à qui?... à ton mari?... Tu sais bien que je n'en ferai rien... Je le devrais, certes!... Si j'étais un autre homme, il y a bien des choses que je devrais dire et faire, que je ne dis, ni ne fais...

Ils étaient à ce moment arrêtés sous un couvert de sapins.

— Vous êtes trop bon, mon père!

— Non... je n'ose pas... voilà tout, je...

— Pauvre père!... Vous êtes resté timide sous vos cheveux blancs comme une fillette de douze ans.

— Lâche! mon enfant, c'est lâche qu'il faut dire... un pleutre!... J'ai peur, je tremble... Quand je vois ton mari, ses gros yeux durs fixés sur moi, ses sourcils rapprochés avec cet air de dogue qui se hérisse, c'est plus fort que moi, j'ai peur! J'ai envie de me sauver... je suis un lâche!...

— Vous ne l'étiez pas, mon père, quand à Loigny vous alliez ramasser les blessés sous le feu de l'ennemi, et que l'on vous attachait sur la poitrine la médaille militaire!

Le vieillard s'était redressé dans sa petite taille maigre, et, sous les verres de son pince-nez, ses yeux noirs d'ordinaire inquiets et rêveurs brûlaient d'une flamme subite : — C'est une vérité que j'ai moins peur des balles que des hommes... Moins peur de la mort que de la brutalité et de l'injure...

L'averse avait cessé; ils hâtèrent le pas et rentrèrent.

Cette conversation laissa en Germaine une indéfinissable inquiétude; elle se demanda ce qui avait pu amener le revirement inattendu de son père, qui, après lui avoir jusqu'alors conseillé la résignation et la patience, essayait maintenant de la pousser à des résolutions extrêmes, dans la voie du divorce; il lui semblait qu'il ne lui avait pas dit toutes ses raisons ni toutes ses craintes.

Un jour, dans la chambre de Fernand, en l'absence de ses fils que leur précepteur menait à Paris chaque matin, elle fut frappée d'une certaine odeur, pénétrante et capiteuse, qui semblait s'exhaler d'un tiroir entr'ouvert. Elle s'approcha et parmi les mouchoirs et les cravates du jeune garçon, elle aperçut, soigneusement plié dans un papier de soie et noué d'un ruban rose, un long gant de peau de Suède extraordinairement parfumé. D'où venait ce gant? Comment se trouvait-il en la possession d'un garçon de quatorze ans? L'étonnement la rendit pensive: quelque enfantillage de jeune fille sans doute? Un premier émoi très innocent de deux jeunes cœurs romanesques comme ils le sont souvent au printemps de l'âge? Tout de même Fernand ne lui avait jamais paru susceptible de roman ni de rêverie, ni d'aucune idéalité; peut-être s'était-elle trompée en son jugement? Les mères ne s'aperçoivent pas toujours que leurs enfans grandissent: le gant était là, témoin d'un état d'âme qu'elle ne soupçonnait pas. Elle se promit de le plaisanter doucement en le rappelant aux jeux

de son âge. Puis, elle chercha, un demi-sourire sur les lèvres, quelle pouvait être, parmi les jeunes filles qu'elle connaissait, celle qui avait laissé ce gage aux mains ingénues de Fernand. Agnès Rouvray peut-être? Ah! s'ils étaient plus âgés de dix ans l'un et l'autre, elle eût accueilli ce nom avec joie. Mais, elle ne se rappelait aucune circonstance où les deux enfans eussent pu se rencontrer. Cécile de Bort? Impossible, onze ans à peine, très petite et fluette, elle tiendrait toute en un gant de cette taille. Elle le reprit, le contempla: un gant de femme!... de femme grande et forte même. Ah! Isabelle Smith! Seize ans, grande et superbement modelée. Mais non, elle est en deuil de son père et ne peut porter de gants de cette teinte fauve... Une sorte d'étonnement triste, vague, inavoué, lui venait de ce mystère, le premier lien dénoué de tous ceux qui unissaient son âme à celle de son fils, mystère à coup sûr innocent. Mais pourquoi le mystère? quoi? déjà, ce cœur d'enfant s'écartait de l'aile maternelle? Ses yeux s'humectèrent, puis elle se reprocha cette faiblesse, et, rejetant le gant sur le marbre de la commode, elle commença à remettre de l'ordre dans les menus objets et les livres jetés au hasard un peu partout par l'impétueux jeune garçon. Elle s'occupait à cette tâche, quand joyeusement ses deux fils firent irruption dans la chambre. — Bonjour, petite mère, bonjour! — Ils s'étaient jetés à son cou et la couvraient de baisers. — Papa n'est pas revenu avec nous, ce soir: il a des affaires qui le retiennent à Paris!...

— Il viendra demain matin probablement!

— Avez-vous bien travaillé?... La journée a-t-elle été bonne?

— Tiens! s'écria brusquement Fernand qui venait d'apercevoir le gant sur le marbre de la commode, vous avez fouillé dans mes tiroirs, maman!

— Je n'ai pas fouillé, j'ai rangé. Et tu ne dois pas, mon enfant, parler sur ce ton à ta mère.

Il se détourna avec humeur, très rouge, prit le gant, le mit dans le tiroir, dont il retira la clef qu'il fourra résolument dans sa poche, puis regarda sa mère d'un air de défi. Elle l'appela avec douceur, connaissant le caractère emporté de son fils.

— Viens ici, mon cher petit, tout près de moi. Qu'as-tu? dis-moi. Pourquoi cette mauvaise humeur?

Sans bouger, il répondit, têtu:

— Je ne veux pas qu'on fouille dans mes affaires.

— C'est la première fois que tu me parles de cette façon inconvenante, Fernand; je tiens à en savoir la raison. Est-ce à cause de cette loque de peau que tu viens d'enfermer sous clef, avec cet air de bravade et de fureur, comme s'il s'agissait d'un trésor? Quel mal ai-je fait en y touchant? Veux-tu me répondre, mon cher enfant? m'expliquer ce mystère?

Moitié honteux, moitié bourru, il dit:

— C'est à moi, j'y tiens parce qu'on me l'a donné.

Elle se mit à rire:

— Je n'ai nulle envie de te le prendre, sois-en bien sûr... Puis-je savoir qui te l'a donné?

— Ça, c'est un secret.

Il fit à son frère un signe que Germaine surprit:

— Tu sais ce grand secret, toi, Richard?

Le petit baissa la tête en tortillant ses doigts avec embarras, ses paupières se contractèrent péniblement:

— Oui, maman... j'ai promis à Fernand de ne rien dire.

— Il faut tenir ta parole, sans aucun doute.

Avec un enjouement forcé, elle ajouta:

— Il faut alors que je me résigne à être exclue du secret, et aussi votre père, je pense!

— Non... c'est lui... Fernand s'arrêta, brusquement, regrettant les mots qui lui avaient échappé. Elle devint attentive. Son mari dans le secret, que voulait dire cela? Elle regarda ses enfans qu'elle avait couvés, élevés, adorés depuis la première heure frêle de leur existence, elle eut une sensation d'étouffement, comme si un mur invisible s'élevait entre eux pour la cloîtrer seule dans un délaissement de mépris. Elle fit effort pour rester calme et sourire.

— Si votre père est du mystère, je suis bien tranquille, c'est quelque bonne mystification: il s'est moqué de toi, mon pauvre Fernand!

Le jeune garçon, piqué, protesta:

— Non, pas du tout, il ne s'est pas moqué le moins du monde. Je le sais bien, moi!

— Eh bien! nous le lui demanderons à lui-même... tu verras s'il ne s'est pas amusé à tes dépens.

— Oh!... ne lui dites rien, je vous en prie, maman, il serait fâché contre moi.

— Pourquoi donc?

— Parce que... c'est lui qui m'a bien recommandé de ne pas vous parler de cela...

Le cœur de Germaine battit violemment ; elle insista :

— Et moi, dit-elle, je veux savoir pourquoi je suis exclue de ce grand mystère, et je prierai ton père...

Il eut peur :

— Maman !... c'est que papa dit que tu n'aimes pas les autres femmes.

— Je les aime, au contraire, beaucoup, quand elles sont bonnes... Quelle est celle qui t'a donné ce gant ?

Le secret à demi dévoilé ne parut plus à Fernand mériter d'être gardé.

— C'est une dame, aux courses, la dernière fois que j'y suis allé avec mon père... Mais, vous ne lui direz pas que je vous ai conté cela, je vous en prie !

— Tu sais bien que je garde fidèlement vos petites confidences, et que rien ne me fait plus de peine que de te voir gronder. Raconte-moi ton histoire.

— Oh ! elle n'est pas longue.

— Comment se nomme cette dame ?... Je la connais peut-être.

— Je n'ai pas bien retenu son nom... C'est une étrangère... de Valence, je crois, ou de Lisbonne.

D'une voix un peu altérée, Germaine dit :

— Peu importe, Valence ou Lisbonne ! elle n'est pas de mes relations. Alors ?...

— Eh bien ! j'étais au pesage avec des jeunes gens, les de Formin, tu sais, quand papa est venu nous chercher... Il m'a dit qu'une belle dame m'avait vu entrer avec lui, et voulait que je lui fusse présenté. Il m'a mené à sa voiture et m'a demandé : — Comment trouves-tu cette dame ? — J'étais embarrassé, je la trouvais très belle, mais je n'osais pas le lui dire et, sans répondre, bêtement, j'ai baissé la tête. Papa s'est écrié :

— Nigaud, baise-lui la main, et ne fais pas le sot.

Elle m'a tendu la main, je l'ai baisée et, pour me donner l'air d'être à mon aise, j'ai dit :

— Vos gants sentent joliment bon, madame.

Ils ont ri tous les deux ; alors elle a tiré son gant et me l'a donné :

— Puisque vous aimez ce parfum, prenez cela et gardez-le en souvenir de moi... Puis elle a dit à papa :

— Il est gentil. S'il n'y avait pas tant de monde, je l'embrasserais. Il faudra me l'amener.

— Alors ?...

— Papa a dit : Gourmande ! et ils ont ri tous les deux et nous sommes partis... et papa aussi lui a baisé la main... jusqu'au coude.

Refoulant son indignation et son dégoût, Germaine attira son fils contre elle et l'embrassa.

— C'est donc là tout le mystère ! dit-elle en souriant, cela ne valait pas la peine de prendre ces grands airs de conspirateur ! A l'avenir, n'aie pas de secrets pour moi, tu sais comme je t'aime !

— Oh ! oui... c'est papa qui...

— Tu me l'as déjà dit ; ton père sait que je me défie un peu des étrangères... Elle te plaît, cette affreuse odeur ?

— Pas trop, elle empeste mon tiroir.

— Jette le gant, suggéra à demi-voix Richard, dont l'âme tendre avait des perceptions plus fines et pressentait confusément quelque peine cachée en tout cela pour sa mère.

— Ma foi ! oui, pourquoi pas ?

Et le gant de Valencia de Lisbonne roulé en boule alla grésiller sur les charbons.

Germaine songeait : — Quel père pour mes pauvres garçons !... Quels exemples, quels conseils recevront-ils de lui et que deviendront-ils en de telles mains ? Et que faire pour les protéger ? La séparation ?... A quoi bon ? Est-ce que la loi peut empêcher un père de corrompre, s'il lui plaît, ses enfans ? Est-ce qu'elle peut les lui enlever, l'empêcher de les voir, s'il n'a pas démérité publiquement par quelque affaire scandaleuse ? Or Duvivier gardait des apparences à peu près correctes et ne différait pas, jusqu'à présent, d'une foule d'autres pères, peu soucieux de moralité, qui trouvent plaisant que jeunesse se passe, même prématurément et à tous risques. Alors même que la loi lui accorderait à elle, la mère irréprochable, la garde exclusive des enfans, l'influence du père s'insinuerait par le prestige des plaisirs et des gâteries qu'il ne manquerait pas de leur prodiguer dans leurs entrevues. Le mal était sans remède : comment inculquer de solides principes de délicatesse et d'honneur en ces âmes jeunes, molles et fluides, quand ils commenceront à voir ces principes violés et raillés, méprisés chaque jour sous leurs yeux : qui ne sait la puissance de l'exemple !

— Ton mari est un monstre! s'écria M. de Massieu un jour qu'ils échangeaient leurs pénibles appréhensions. Elle essaya de l'apaiser :

— C'est un inconscient; il n'a pas le sens du bien et du mal... Peut-être n'est-il pas responsable.

— Responsable ou non, c'est un monstre, je veux dire un être d'exception, pour le mal. Il n'a pas même souci de l'innocence de ses fils... Ne sens-tu pas déjà quelques-unes de ses perversités s'éveiller en Fernand sous son souffle maudit? Il devient menteur, lui si candide autrefois, et égoïste, son cœur s'endurcit, à l'image de son père... Hier, nous avons rencontré sur la route un aveugle conduit par une petite fille estropiée : c'était à pleurer de les voir se traîner avec leurs haillons déchirés dans la poussière du chemin. Richard a tiré sa bourse et l'a versée tout entière dans l'unique main de l'enfant. Crois-tu que Fernand l'ait imité? Il s'est indigné :

— Tu n'as pas voulu me prêter cent sous pour m'acheter une cravate et tu jettes ton argent aux premiers vagabonds que tu rencontres.

Richard a dit :

— Ces pauvres gens ont besoin de manger, et toi, tu peux te passer de cravate.

Sais-tu ce que Fernand a répliqué?

— Tous les mendians sont des paresseux, qui ne veulent pas travailler et des voleurs.

— Mais le vieux est aveugle et la petite n'a qu'une main. Écoute et pèse un peu la réponse :

— Eh bien! il ne faut pas encourager à vivre les infirmes!

Comprends-tu ce gamin?... Ne pas encourager à vivre les infirmes! Et il a ajouté : « C'est papa qui me l'a dit. » Je le crois parbleu, bien, il n'aurait pas trouvé cela tout seul. Et il a continué : « M. Ravaut m'a expliqué qu'en aidant à vivre les faibles, les rachitiques, on fait tort à la race et que c'est agir bêtement contre les intérêts véritables de l'humanité! » Que dis-tu de cette éducation? Le précepteur ne vaut pas mieux que le père : tel maître, tel valet!

Hélas! que pouvait-elle, sinon gémir et se lamenter? Elle savait trop qu'il n'est pas nécessaire d'instruire les enfans à être égoïstes et durs; la vie suffit à développer outre mesure les instincts brutaux... Intervenir? elle savait combien cela serait

inutile auprès du précepteur aussi bien que du père. On se moquerait de sa sentimentalité étroite et inintelligente; elle l'avait éprouvé déjà. Lutter seule par sa douce influence et sa tendresse, par ses conseils et ses exemples, serait-ce suffisant?

Un jour, dans une discussion avec son mari, emportée par la colère, elle s'écria :

— Je vous prie surtout de ne pas conduire mes fils à vos maîtresses.

Il lui jeta un regard furieux :

— Qu'est-ce que c'est que cette histoire? Je ne conduis pas vos fils à mes maîtresses. Je ne suis pas assez bête pour vous fournir des griefs que votre père vous apprendrait à exploiter contre moi. Une dame m'a prié de lui présenter mon fils qu'elle voyait à mes côtés; je ne me suis pas cru obligé à une grossièreté, c'en eût été une que de refuser! Quelle qu'elle soit, une femme est une femme, et je lui dois des égards.

— J'en sais près de qui vous l'avez oublié.

— Ah! des récriminations! Ne pensez donc pas toujours à vous, ma chère... C'est fatigant. Il y a d'autres sujets de conversation plus intéressans que vos éternelles querelles... Je ne m'occupe pas de ce que vous faites... Veuillez me laisser la même liberté, dont vous jouissez, et permettez-moi d'agir à ma guise avec des enfans qui sont à moi aussi bien qu'à vous. Je veux être le maître chez moi et je n'élève pas mon fils pour en faire une nonne, entendez cela. J'ai bien l'honneur de vous saluer.

Il sortit en jurant et lançant les portes derrière lui.

P. Caro.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE RÉALISME ET L'IDÉALISME

DANS LA MUSIQUE

Trop de gens éprouvent pour la musique plus de goût, ou de passion, que de considération et d'estime. Ceux mêmes qui l'aiment le plus, trop souvent ne font que l'aimer. Cela n'est pas suffisant, et cela n'est pas juste. Il est équitable pour elle, et pour nous il peut être profitable, de donner à la musique, dans l'ordre de l'intelligence, une place digne de celle qu'elle occupe dans l'ordre de la sensibilité. Autant que les autres arts, elle a des attaches et comme des racines au plus profond de notre entendement. Plutôt que de les couper, il importe de les connaître et au besoin de les fortifier. Pour cela, rien n'est meilleur que d'examiner la musique à la clarté de certaines idées générales, de l'essayer et, pour ainsi dire, de l'éprouver à leur contact, de faire passer en elle quelques-uns des grands courans de l'esprit. Nous l'avons considérée naguère au point de vue social ou sociologique (1). Aujourd'hui nous tâcherons de voir se combiner et se commander en elle deux principes ou deux élémens universels et partout coexistans : l'idéalisme et le réalisme, ou, si l'on craint les termes d'école, l'idéal et la réalité.

Est-il besoin de définir de tels mots, ou s'entendent-ils d'eux-mêmes? « Il y a, comme l'observait un jour M. Brunetière, et justement à propos de l'idéalisme, il y a des définitions qui ne sauraient être trop étroites; il y en a d'autres dont il est bon, nécessaire même, de laisser un peu flotter les termes. » Celles-ci peuvent nous suffire aujourd'hui. Il ne nous faut ici que des définitions ou seulement des acceptions flottantes et même un peu

(1) Voir, dans la *Revue* du 1er mai 1896, *la Musique au point de vue sociologique.*

diverses. Ainsi le réalisme de la musique peut être, — et nous l'observerons d'abord, — ce qu'il peut y avoir dans la musique de vulgaire ou de trivial, de sensuel et presque physique seulement. Mais le réalisme en musique, ce sera encore, en un sens plus profond et plus glorieux, le rapport essentiel et sans lequel il n'est point d'art, de la musique avec la vérité. Sous plus d'un aspect, à son tour, l'idéalisme de la musique apparaîtra. Idéaliste par sa nature mathématique et métaphysique, la musique ne l'est pas moins par le sens auquel elle s'adresse. Elle l'est encore, et d'une manière qui lui est propre, par l'existence en elle d'un élément sans analogue ailleurs : l'idée musicale. Enfin la musique est idéaliste par son objet, lequel est surtout intérieur et par conséquent idéal. Et, cet idéal même n'étant que le sentiment ou l'âme, c'est-à-dire la plus réelle des réalités, la réalité par excellence, on aperçoit déjà par quel détour ou plutôt quel retour nous verrons se consommer dans la musique le partage et comme la transaction nécessaire entre le double besoin et la double nature de l'humanité.

I

Réaliste, j'entends par là triviale et vulgaire, il est évident que la musique peut l'être. Cette première acception du mot réaliste n'a rien que de légitime, certain réalisme n'étant que la manifestation, parfois la glorification de ce qu'il y a de plus extérieur et superficiel, de plus médiocre et de plus méprisable dans la réalité. De tout cela la musique peut se faire l'interprète. Elle peut ne mettre en lumière (lumière crue et violente) que les aspects les plus communs, voire les plus grossiers des choses, l'enveloppe et comme l'écorce rude qui les revêt, mais aussi les déforme, et qu'il faut percer. La musique, ainsi que la littérature, a ses genres secondaires et même bas. Il y a des feuilletons en musique, des mélodrames aussi, des vaudevilles ou moins encore, et de tel refrain d'opérette ou de café-concert, on peut se demander si l'air est le plus ignoble, ou si c'est la chanson. La même situation, le même personnage, que dis-je? la même action ou le même mouvement physique inspire la plus exquise ou la plus triviale musique. Schubert et M. Lecocq ont écrit des chansons de postillon fort inégales. Tel ou tel « coucher de la mariée » dans les opérettes jadis en vogue ne ressemble que de très loin à

l'épithalame de *Lohengrin*, et, pour ne parler que de la musique de danse, on sait qu'il y a des valses délicieuses, mais qu'il en est de pitoyables aussi. Associée à nos plus nobles émotions, la musique l'est de même à nos plus médiocres plaisirs. On fait de la musique à l'église, au Conservatoire et sur les champs de bataille; on en fait au cirque et sur les champs de foire. Aux sons de la musique l'homme rêve, il pleure, il pense et il prie ; mais aux sons de la musique les animaux dansent et les chevaux tournent, même les chevaux de bois. Nul art n'est plus accessible, plus à la portée du vulgaire, partant plus à sa merci. Appartenant à tous, la musique peut souffrir de tous, et de sa beauté, de sa vertu sociale, voici le revers et la triste rançon. Ce qu'elle fait pour les hommes, les hommes à leur tour l'accomplissent contre elle; ils lui rendent le mal pour le bien; elle les élevait, ils la dégradent, et les crimes des foules, comme leurs exploits, s'accomplissent en chantant.

Une autre cause d'abaissement et de vulgarité pour la musique est la nécessité de l'interprétation. Seule entre tous les arts, excepté l'art dramatique, elle y est soumise, et plus que l'art dramatique même, elle en pâtit. Gounod disait avec raison : « Il suffit d'un interprète pour calomnier un chef-d'œuvre. » Les chefs-d'œuvre de la musique sont les plus exposés à cette calomnie. Plus sensibles que les autres et vulnérables en plus d'endroits, ils comportent en outre de plus nombreux interprètes. Rappelez-vous le *Théâtre à la mode*, ironiquement dédié par Marcello « aux chanteurs de l'un et de l'autre sexe, directeurs, instrumentistes, machinistes, peintres, bouffes, costumiers, pages, comparses, souffleurs, copistes, etc. » Aujourd'hui comme autrefois, peut-être davantage, cette foule d'intermédiaires est nécessaire à la plus complexe des œuvres d'art, l'opéra. Faut-il s'étonner qu'en ces trop nombreuses rencontres avec la réalité, l'idéal se dégrade et se déflore, et que le flambeau quelquefois s'éteigne, en passant par tant de mains?

Indépendamment de toute interprétation, et pour ainsi dire en soi, la musique peut être réaliste au sens où nous prenons ici le mot. Composée de formes viles, elle peut n'exprimer et n'éveiller que des pensers et des sentimens dépourvus d'élévation et de dignité. Tantôt le rythme sera vulgaire, tantôt ce sera la mélodie, l'harmonie, ou le timbre seulement.

Qui ne sait que le timbre, cette couleur du son, comporte

toutes les nuances, depuis la noblesse suprême jusqu'à la plus basse trivialité? Parmi les mots eux-mêmes, ou les noms, et suivant leur sonorité, ne fût-ce que leur désinence, il en est d'élégans et distingués; il y en a de communs et presque ignobles. Entre les voix ou les instrumens, les différences sont pareilles, et tout orchestre est une hiérarchie. Hegel distinguait deux catégories ou deux familles d'instrumens, inégales en nombre comme en dignité, selon la configuration linéaire ou superficielle du corps sonore : tantôt une colonne d'air ou une corde en vibration, tantôt une surface revêtue de parchemin, une cloche de verre ou de métal. Il observait justement que « la direction linéaire domine et produit les vrais instrumens musicaux. » Il croyait même apercevoir « entre les sentimens intimes de l'âme et les instrumens linéaires une secrète sympathie, qui fait que l'expression des sentimens simples et profonds exige la vibration des longueurs simples au lieu des surfaces unies ou arrondies. » Je sais bien que de telles classifications n'ont rien d'absolu. Beethoven a tiré le premier des timbales, instrument tout en surface, des effets extraordinaires de profondeur et de simplicité. Les instrumens valent ce que vaut le musicien qui les emploie, et le vulgaire cornet à pistons a été promu par Meyerbeer dans le trio final de *Robert le Diable* à une dignité qu'on ne lui connaissait pas. Ce sont là néanmoins des exceptions et comme des faveurs spéciales. Elles ne renversent point un ordre général et, encore une fois, une hiérarchie naturelle, que, sans y insister, il convenait au moins de rappeler ici.

Autant que le timbre, l'harmonie introduit dans la musique un élément de noblesse et d'idéal, ou de vulgaire et plate réalité. C'est l'harmonie, plus précisément un accord de *sol* mineur substitué à l'accord de *si bémol*, qui donne à la dernière reprise du *Voi che sapete* de Chérubin un étrange et profond accent de mélancolie. Avant les premiers mots de Lohengrin, modifiez, ne fût-ce qu'une seule note de l'harmonie exquise, changez en accord de *ré* majeur l'accord de *fa dièse* mineur, aussitôt vous verrez se rompre le charme et s'évanouir le mystère dont marche environné le chevalier divin.

Quant à la mélodie, à qui donc apprendrons-nous qu'elle aussi, elle surtout, peut être ce qu'il y a de meilleur, ou de pire? Qu'elle soit de l'une ou de l'autre sorte, il est aisé de le décider. le démontrer est moins facile. En revanche, rien n'est plus

simple que de changer une belle, une sublime mélodie en une mélodie triviale, et je dirais presque infâme. Une seule note altérée suffit. Les chanteurs, qui le savent peut-être, font trop souvent comme s'ils ne le savaient pas. D'un Mozart même, surtout d'un Mozart, les notes les plus exquises, les plus divines, ne leur sont point sacrées. Ornemens, transpositions, ils n'épargnent aucun outrage à ces lignes aussi intangibles, ou qui devraient l'être, que les vers de Racine ou le dessin de Raphaël, et les plus grands interprètes eux-mêmes de *Don Juan* ou des *Noces de Figaro* ne furent pas toujours innocens de pareils attentats.

Le rythme enfin et le mouvement, ou *tempo*, renferment un principe singulièrement efficace d'élévation ou de déchéance, car les rapports de durée entre les notes n'importent pas moins que les rapports d'espace. Le rythme constitue même dans la musique l'agent ou le facteur principal de la caricature, cette dégradation de l'idéal. On peut réduire en quadrille le chef-d'œuvre le plus austère. Quand l'un des maîtres contemporains du piano, M. Delaborde, s'y essaya plaisamment sur quelques fugues du *Clavecin bien tempéré*, le rythme fut son principal complice. Il s'en faut, et de beaucoup, que toute musique rythmée soit triviale, mais il n'est guère de musique triviale qui ne soit fortement et même brutalement rythmée.

Vulgarité du rythme, de la mélodie et du timbre, sans compter celle des paroles, en un mot tout ce que la musique profanée peut comporter et réunir d'élémens grossiers et bassement réalistes, tout cela se rencontre trop souvent dans le répertoire des théâtres d'opérette et des cafés-concerts. Qu'à l'audition de pareille musique, à l'éveil au fond de soi-même de mouvemens et de sensations inférieures, certaines gens toujours, et tous à certaines heures, éprouvent quelque plaisir, je veux bien le reconnaître. Mais je dois confesser aussi, avec M. Brunetière encore, que « je ne suis jamais sorti d'un café-concert ou d'un théâtre d'opérette, sans ressentir quelque honte ou quelque humiliation du genre de plaisir que j'y avais parfois éprouvé (1). »

II

Dans une seconde acception du mot, on peut dire que la musique est réaliste par ses rapports avec le monde des sens; par

(1) M. F. Brunetière, *La Renaissance de l'idéalisme*.

tout ce qu'il y a de sensible ou de sensuel, de relatif enfin à l'ordre des réalités physiques, dans la nature de l'art musical, dans ses faiblesses ou ses égaremens, quelquefois même dans certaines de ses beautés.

L'action physiologique de la musique est de beaucoup supérieure à celle des autres arts. La musique est le seul art auquel des animaux soient sensibles, le seul aussi qui invite l'homme et le contraigne même au mouvement : à la marche, à la danse, au balancement régulier de telle ou telle partie du corps. Encore plus que d'effets mécaniques, la musique est une cause, prodigieusement efficace, d'effets nerveux. Il y a des personnes que le son de tel ou tel instrument fait cruellement souffrir. Quand il entendait une trompette, Mozart enfant était près de s'évanouir. C'est un plaisir physique, et rien de plus, que nous procure telle ou telle note exceptionnelle et toute-puissante de la voix humaine : l'*ut dièse* d'un ténor ou le *contre-fa* d'un soprano.

Toute musique est inférieure, si elle se borne à produire des sensations. Quand le son nous excite au mouvement physique seulement, il ne nous plaît que comme aux animaux, ou aux hommes qui se contentent d'impressions animales. *Saltantes Satyros imitabitur Alphesibœus.* Des sons groupés qui ne parlent qu'à notre oreille ne constituent qu'une musique dépourvue de signification et de valeur.

Tel est le cas et le vice de certaine musique italienne. On dit volontiers aujourd'hui : de toute musique italienne. C'est médire, ou plutôt calomnier. Quand l'art italien, à la fin du XVIII[e] siècle, tomba dans la sensualité brillante et vaine, il y tomba de très haut, des sommets, longtemps gardés, d'un idéalisme très pur. Idéaliste à son aurore, la musique italienne le fut encore à son midi. Elle le fut d'abord à l'église, dans les immatérielles polyphonies de Palestrina, chœurs invisibles que des âmes seules semblent chanter. La musique de théâtre même naquit à Florence au sein d'une académie platonicienne, fondée et présidée par le comte de Vernio. Rien de moins réaliste que la réforme monodique et l'opéra, tel que l'avaient conçu les premiers maîtres florentins. Les traités d'esthétique du temps ne parlent que de l'idée ou de l'idéal. Par admiration et par imitation de l'antiquité, les théoriciens et les philosophes que les artistes étaient alors, un Vincenzo Galilei, un Caccini, s'efforcent de réduire dans la musique la part de la sensation. Ils cherchent, ils rêvent un art aussi riche

d'idée ou d'esprit que sobre de matière ou de moyens. Caccini, dans ses *Nuove Musiche*, définit la musique « une image ressemblante de ces insaisissables harmonies célestes, d'où viennent tant de biens à la terre », et, quand il la décompose en trois élémens, il donne le premier rang à l'élément intellectuel, la parole; le second au rythme, et au son, à l'élément sensible, le dernier seulement. Quelque cent cinquante ans plus tard, l'illustre compositeur des *Psaumes*, en sa préface, ne contredira pas l'auteur des *Nuove Musiche*, et des trois fins qu'il propose à la musique, « *appagare l'orecchio, muovere il cor, e recreare lo spirito* », ce n'est pas la première que Marcello tient pour la plus glorieuse.

Mais le XVIIIe siècle finissant renversa la noble hiérarchie qu'avaient établie les grands maîtres, et le son, la note, aussi meurtrière parfois que la lettre, l'emporta sur l'esprit. Rossini parut et régna. Tout fut sacrifié à la sensation, et dans le phénomène complexe du plaisir musical, l'ordre ancien des facteurs fut interverti. *Appagare l'orecchio*, la jouissance de l'oreille, devint et demeura longtemps le principal objet de la musique. Stendhal, ce représentant parfait du dilettantisme italien au commencement du siècle, a écrit une *Vie de Rossini* d'où l'on pourrait extraire toute une esthétique sensualiste, en contradiction absolue avec celle des Marcello et des Caccini. Parlant de je ne sais quelle cavatine de l'*Italiana in Algeri*, quand Stendhal soupire voluptueusement : « C'est la musique la plus physique que je connaisse », c'est aussi le plus bel éloge de la musique qu'un Stendhal puisse imaginer.

L'Allemagne alors ne connut point une telle décadence. Deux siècles durant, de Schütz à Schumann, elle eut cette bonne fortune que pas un de ses grands hommes ne détourna du dedans au dehors, de l'âme vers les sens, son austère et profond génie. Ce n'est que plus tard, à mi-chemin de notre siècle, qu'elle rencontra l'homme extraordinaire qui devait également correspondre à ce génie et y contredire. Oui, chez Wagner, avec le profond idéaliste que nous étudierons plus loin, un grand réaliste s'est rencontré, tel que la musique allemande n'en avait jamais connu. Par le musicien de Bayreuth l'apport de la sensation à la jouissance musicale s'est accru dans des proportions inouïes et peut-être exorbitantes. Wagner d'abord a prétendu faire de l'œuvre d'art une œuvre de tous les arts à la fois, sensible en même temps à tous les sens, une combinaison ou un concert de sensations diverses et renforcées les unes par les autres. Ce n'est pas tout :

de la musique même, de la seule musique, il a singulièrement développé le sensualisme ou la sensualité. Comme Berlioz, encore plus que Berlioz, il est un virtuose de l'orchestre, un maître souverain des sonorités ou des timbres, et sans doute il y a quelque chose de plus matériel ou de moins idéal dans le timbre, qui est la couleur des sons, que dans l'harmonie, et surtout la mélodie, qui en est le dessin ou la ligne. Que Wagner exerce aujourd'hui sur nous une action, une prise plus forte, plus violente surtout, qu'un Bach ou un Mozart, on n'en peut disconvenir; mais si maintes fois il nous prend au cœur, que de fois aussi n'éprouvons-nous pas que c'est au corps qu'il nous prend! On sait de quelle formidable étreinte. En quelle angoisse haletante, en quels spasmodiques transports il nous jette, on le sait également. Pour composer l'irrésistible orchestre de Wagner, toutes les puissances de la nature se sont conjurées; la terre a donné tout le métal de ses entrailles et le bois de toutes ses forêts. Pour nous livrer d'aussi rudes assauts, toute matière a fourni des armes. L'esprit même de l'art s'est transformé. Le rythme, non plus le rythme rigoureux d'autrefois, mais un rythme continu, flottant, nous enveloppe et nous enlace. De la mélodie, continue également, le chromatisme effleure et caresse notre chair, à moins qu'il ne l'écorche et ne la déchire; tantôt c'est une morsure et tantôt un baiser. Oh! qu'il était léger, à fleur de lèvre, le sensualisme d'Italie, à côté du sensualisme allemand! Qu'était-ce que la flatterie d'un refrain doux à l'oreille, auprès des secousses et des poussées furieuses dont les polyphonies wagnériennes nous ébranlent tout entiers? Certes, c'étaient de frivoles, de sensuelles jouissances que les contemporains de Stendhal allaient chercher dans les salles étincelantes de San-Carlo et de la Scala; mais quel théâtre aussi vit plus de larmes que le théâtre sombre de Bayreuth? lequel entendit plus de soupirs et de sanglots? Lequel fut ainsi l'asile ou le temple de toutes les manifestations physiques de l'admiration et de l'extase, des grimaces et des convulsions du délire et de la folie?

Dans le double génie de Wagner, dans le contraste et presque la contradiction qui le constitue, il ne faudrait jamais séparer les deux élémens ou les deux pôles. L'injuste auteur — ou juste seulement à demi — de *Dégénérescence*, a eu le tort de ne regarder que l'un des deux. Celui-là du moins, il l'a bien vu. Personne mieux que M. Nordau n'a signalé ou plutôt dénoncé « les lamen-

tations, glapissemens et fureurs amoureuses de *Tristan et Yseult*... les accens exaltés d'une sensualité insatiable et brûlante jusqu'à l'extrême, ces râles de rut, ces gémissemens, ces cris et ces affaissemens si affectionnés par Wagner. » Ailleurs encore l'écrivain allemand se plaint que « l'excitation amoureuse revête toujours, dans la peinture qu'en fait Wagner, la forme d'une folie furieuse. » — Je regrette et je retrancherais volontiers un seul mot : *toujours*. Il est faux que l'amour wagnérien soit toujours l'érotisme. Il est l'héroïsme souvent, le renoncement, le sacrifice et le don sublime de soi. On ne saurait pardonner à M. Nordau d'oublier pour la frénétique Yseult la pure Elsa, la généreuse Brunnhilde et surtout l'angélique Élisabeth. Mais, les droits de l'idéalisme dans l'art de Wagner étant ainsi rappelés, le sensualisme garde les siens. Or, jamais peut-être plus qu'en face d'Élisabeth et contre elle, ceux-ci ne se sont affirmés; jamais œuvre ne fut plus que *Tannhaüser* représentative de Wagner tout entier, parce qu'en nulle autre la rencontre et le conflit ne furent plus tragiques entre l'ange et la bête, entre la matière et l'esprit.

Je ne sais même pas si l'avantage ici — l'avantage esthétique — ne demeure point à la bête, et si dans *Tannhaüser* le mal n'est pas d'une beauté plus grande que le bien. Il y est au moins d'une puissance et d'un réalisme où jamais encore il n'avait atteint. *Armide*, *Don Juan*, *Faust*, toute musique d'amour, de volupté même, pâlit et fond au feu de ce brasier d'enfer. Exposés dans l'ouverture, épars et délayés dans la Bacchanale du premier tableau, c'est au dernier acte que s'unissent, pour éclater ensemble, tous les élémens, toutes les forces impures des sons. Avec un tel élan, avec tant de furie, que, dans notre mémoire au moins, la nature et la matière continuent de faire équilibre, échec peut-être, à l'esprit et à la grâce, qui dans le drame pourtant finissent par triompher. On dirait que la musique a déchaîné ici toutes les énergies, toutes les violences contenues dans le vers fameux :

C'est Vénus tout entière à sa proie attachée.

Et de quelle âpre, de quelle infrangible attache ! Comme les premières notes du ténor : *J'allais, poussé vers ce divin séjour !* mordent sur les trémolos de l'accompagnement ! Quelles délices et quelles tortures ensemble ! Wagner n'épargne rien. Il porte tout au comble : la langueur jusqu'à l'anéantissement, l'excitation

jusqu'à la frénésie. A servir son dessein, je dirais volontiers son idéal de volupté et de luxure, il contraint tous les élémens, tous les agens sonores : le rythme qu'il énerve, la mélodie dont il exaspère le chromatisme, et jusqu'à la sonorité même des instrumens, des altos par exemple, qu'il pousse en leurs derniers retranchemens. Ainsi dans ces pages extraordinaires, tout est représentation physique. Ce n'est point à l'âme, ni de l'âme que parlent les sons. La bête, la bête seule triomphe magnifiquement, et nous voyons ici quelle part la musique peut faire, quel prestige, quelle splendeur même elle peut donner aux réalités des sens, de la chair et du sang.

III

Réaliste, c'est-à-dire triviale, c'est-à-dire sensuelle, la musique est réaliste encore parce qu'elle est dans un rapport nécessaire avec la réalité. Que ce réalisme-là ne soit, comme nous l'avons annoncé, que la forme supérieure de l'idéalisme musical, telle sera la conclusion de notre étude, mais la conclusion seulement. Avant d'y parvenir, il convient de chercher quels élémens d'idéal se rencontrent dans la nature et la condition de la musique.

La musique est idéaliste par le sens auquel elle s'adresse. L'oreille sans doute, — et nous venons de le faire voir, — l'oreille a ses délices, mais qui ne sont pourtant ni les plus matérielles de toutes, ni les plus exclusivement physiques. Sans parler de l'odorat, du goût et du toucher, ces trois sens dont il n'est pas d'art, qui niera qu'il y ait beaucoup plus de sensualisme ou de sensualité possible dans les formes et les couleurs que dans les sons, dans ce qui se voit que dans ce qui s'entend? La peinture et la sculpture ont leurs musées secrets, mais non pas la musique. Sans la détermination par la parole, par le geste, il ne peut exister de musique immorale. Même déterminée par les mots, la musique demeure encore chaste, comparée à la peinture; certaine situation d'*Esclarmonde* peut faire le sujet d'un entr'acte symphonique, mais non pas d'un tableau. Agent de réception du langage, c'est-à-dire de la pensée, le sens de l'ouïe semble avoir retenu de ce haut emploi quelque éminente dignité. Plus d'un grand fait et d'un grand souvenir atteste cette supériorité idéale. Dans le buisson de feu, le Seigneur se fit entendre de

Moïse, mais ne se montra point à lui. Ce n'est pas avec ses oreilles, c'est avec ses yeux, plus facilement tentés et coupables, que Job avait fait un pacte. Jésus enfin n'a pas dit, quand il était parmi les hommes : Heureux celui qui me contemple! Il a dit : « Heureux celui qui écoute la parole de Dieu! Heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru! » Il s'est appelé le Verbe, et c'est à l'oreille que le Verbe s'adresse.

Sensible au plus noble de nos sens, la musique n'est sensible qu'à un sens unique. L'ouïe, dans la perception de l'œuvre musicale, agit plus seule et se suffit mieux à elle-même que la vue dans la perception de l'œuvre peinte, sculptée, fût-ce architecturale. Soit en imagination, soit en réalité, le toucher s'intéresse volontiers au relief, à la matière même des formes plastiques, statue, bas-relief ou colonne. On dit communément des personnages ou des objets représentés par la peinture, qu'on croirait les toucher. On touche en effet et l'on caresse, afin d'en ressentir doublement la beauté, les tambours de marbre des Propylées ou du Parthénon. Vous savez enfin que le vieux Michel-Ange aimait à promener ses mains tremblantes sur le torse antique du Vatican. L'habituelle « défense de toucher aux objets exposés » n'a d'autre but que de prévenir chez les visiteurs d'un musée la recherche instinctive autant qu'indiscrète de cette sensation complémentaire. Mais en musique la sensation est rigoureusement une ; invisible, impalpable, la musique ne peut que s'entendre, et cela constitue à son honneur, par rapport aux autres arts, un minimum ou un *minus* de sensualisme ou de sensualité.

Enfin, de cette sensation unique, la musique, dans une certaine mesure, arrive même à se passer. La musique peut exister d'une existence muette, c'est-à-dire indépendamment du sens qui lui est spécialement affecté. Le plus grand des musiciens était sourd. Il a créé, sourd, ses plus magnifiques chefs-d'œuvre. Et de même qu'un sourd a pu composer des symphonies, un sourd, qui peut les lire, n'est pas entièrement incapable de les percevoir, de les comprendre et d'en jouir. La perte de l'ouïe diminue évidemment, et dans des proportions notables, les facultés musicales; elle ne les abolit pas. Au contraire, on imagine difficilement un peintre, un sculpteur, un architecte aveugle, ou qu'un aveugle puisse rien sentir d'un tableau, d'une statue ou d'un édifice. Non seulement rien sentir, mais rien connaître même, ou presque rien. Si je perds aujourd'hui la vue, que m'apprendront toutes les

descriptions, toutes les analyses, des chefs-d'œuvre plastiques de demain? J'en saurai le sujet, ce qui est fort peu de chose; mais, suivant l'expression vulgaire et profonde, je ne pourrai « m'en faire une idée. » Au contraire, par la seule lecture, « l'idée » me sera, que dis-je? l'idée m'est révélée tous les jours, d'œuvres musicales que je n'ai pas entendues, que je n'entendrai peut-être jamais. Tandis que le peintre, le sculpteur ne peut rien produire sans couleur, sans argile, sans la lumière ou le relief, le musicien se passe même du son. Dans le silence, il lui suffit d'une plume et de quelques feuillets, lesquels ne constituent aucunement la matière de son œuvre. Écrite seulement, avant d'être sonore, cette œuvre existe déjà. Déjà, du moins, elle possède un commencement d'être. En dehors du sens de l'ouïe, sans rien qui affecte ce sens, elle vit cependant par l'artiste son créateur, et pour nous ses destinataires. Si donc en peinture, en sculpture, en architecture, l'idée a besoin, pour se réaliser et se manifester à nous, de l'intermédiaire du sens propre à chacun de ces arts; si au contraire en musique elle est plus capable de s'en affranchir, n'est-ce pas un signe et une preuve nouvelle que l'idéalisme de la musique est, sur ce point encore, un idéalisme supérieur?

Par nature autant que par le sens auquel elle s'adresse, la musique est idéaliste. Elle l'est par sa nature mathématique, et par sa nature métaphysique elle l'est également.

On sait comment la musique a été définie par Leibnitz : « *Exercitium arithmeticæ occultum nescientis se numerare animi.* » Cet inconscient et secret exercice, les plus grands savans, de Pythagore à d'Alembert, l'avaient toujours soupçonné. De nos jours Helmholtz en a pénétré et dévoilé tout le mystère. Entre l'acoustique et la musique, l'illustre physicien de Heidelberg a déterminé les rapports et pour ainsi dire jeté le pont. « Je me suis toujours senti attiré, dit-il quelque part, par la mystérieuse union des mathématiques et de la musique; par l'application de la science la plus abstraite et la plus logique à l'étude des sons, aux bases physiques et physiologiques de la musique, le plus immatériel, le plus vaporeux, le plus délicat de tous les arts, celui qui nous fait éprouver les sensations les plus incalculables et les plus indéfinissables. La base fondamentale est une espèce d'application des mathématiques; dans les intervalles musicaux, dans la gamme, etc., les rapports de nombres entiers, quelquefois même de logarithmes, jouent un rôle important. Les mathématiques et la musique, les

deux modes d'activité intellectuelle les plus opposés qu'on puisse imaginer, ont une liaison intime, se secourent mutuellement, comme pour prouver la liaison mystérieuse qui apparaît dans toutes les manifestations de notre esprit et qui nous fait soupçonner, jusque dans les œuvres du génie artistique, l'action cachée d'une intelligence qui raisonne (1). »

Mélodie, harmonie, rythme, tout en musique est nombre et proportions de nombres. Tout, jusqu'au timbre même, celui-ci n'étant constitué — Helmholtz encore l'a démontré — que par « la présence, en nombre et en intensité variable, des sons harmoniques qui accompagnent le son fondamental (2). » De la musique ainsi, comme de l'architecture, une partie considérable est toute spirituelle. Les lois mathématiques la régissent impérieusement, et ces lois constituent l'ordre idéal par excellence, que la raison seule conçoit dans son abstraite pureté.

Au point de vue métaphysique, la musique est idéaliste parce qu'elle est un art du temps beaucoup plus que de l'espace; or il semble que de ces deux idées, l'idée de temps ait je ne sais quoi de plus immatériel que l'autre et, pour ainsi dire, de plus idéal encore.

Il est évident que la musique est avec l'espace en des rapports moins étroits et moins essentiels que les arts plastiques. Une note n'est « haute » ou « basse » que sur la portée et suivant une convention, d'ailleurs conforme à l'impression éprouvée, du langage et de l'écriture. En réalité, la musique ne dépend de l'espace que par la vibration de l'air, laquelle est beaucoup moins matérielle que la matière, solide et palpable, des autres arts. C'est du temps surtout que relève la musique. Elle est dans le temps et par lui beaucoup plus que par l'espace et dans l'espace, et pour la musique, pour elle seule, la division du temps est un élément de l'être et de la beauté. Le temps est en quelque sorte l'étoffe de la mesure et du rythme. Il est le lien de la mélodie, qui, sans lui, manquerait à chaque note. Enfin, comme l'observait récemment un psychologue musicien, la vitesse est un élément de la musique, et « la vitesse n'est qu'indirectement fonction de l'espace. Directement, immédiatement, elle est fonction du temps (3). »

(1) Helmholtz, *Causes physiologiques de l'harmonie musicale.*
(2) *Le Son et la musique*, par P. Blaserna, professeur à l'Université de Rome.
(3) *L'Émotion musicale*, par M. Lionel Dauriac (*Revue Philosophique* de juillet et août 1896).

Or, dans la notion même du temps, il n'est peut-être pas impossible d'apercevoir, au moins de sentir obscurément quelque chose de plus spirituel et encore une fois de plus idéal que dans celle d'espace. On nous objectera que, de même que nous devons l'idée d'espace à la perception par nos sens des objets dans l'étendue, ainsi nous arrivons à l'idée de temps par la perception, également sensible, des phénomènes dans la durée. C'est par des sensations, agréables ou pénibles, c'est par ses joies, hélas! et surtout par ses douleurs, que l'homme compte les années, les jours et les heures même. Dès lors, en ces deux idées, en ces deux catégories de l'entendement, la part de la sensation serait égale... Peut-être avez-vous un peu raison. Et peut-être cependant n'avons-nous pas tout à fait tort. Il semble, il continue de sembler, malgré tout et toujours, que le temps plus encore que l'espace s'éloigne de la matérialité. « Non seulement, nous écrivait à ce sujet un esthéticien éminent, non seulement, la raison conçoit le temps comme immatériel; mais, lorsque notre imagination essaie de se le figurer, elle ne peut lui attribuer que la longueur d'une ligne, c'est-à-dire de ce qu'il y a de moins semblable à l'étendue, de ce qui n'a qu'une dimension. » Les corps enfin, les corps seulement sont en relation nécessaire avec l'espace; ni la pensée, ni le sentiment, n'ont rien de commun avec lui; les corps sont inconcevables en dehors de l'espace, mais non pas la pensée, et l'on pourrait ainsi par quelque endroit, par quelque biais au moins, regarder l'espace comme le domaine de la matière et le temps plutôt comme celui de l'esprit.

En tout cas, dans l'espace et dans le temps même, la musique se comporte avec plus de spiritualité que les autres arts. Participant à peine à l'étendue, les sons ne persistent pas dans la durée comme les formes plastiques : « Au lieu de laisser l'élément sensible par lequel elle s'exprime se développer pour lui-même, comme font les arts figuratifs, au lieu de lui donner une forme permanente, la musique anéantit cette forme et ne lui permet pas de revendiquer, en face de la pensée qu'elle exprime et de l'esprit auquel elle s'adresse, une existence indépendante et durable (1). » Dans la nuit silencieuse, sur le rocher de l'Acropole, sur la plage de Pæstum, au fond des galeries closes du Louvre ou du Vatican, les marbres immortels vivent d'une vie

(1) Hegel, *Esthétique* (traduction Bénard).

mystérieuse et sans témoins. Ils vivent pourtant. Mais quand a résonné le dernier accord, la plus belle symphonie rentre dans le néant. Elle n'existe plus, ou du moins elle ne possède plus qu'une existence virtuelle et latente, qui peut bien être réveillée, mais qui dort. Ainsi, jusque dans la durée, son royaume pourtant, la musique conserve quelque chose de fugitif et de volatil, quelque chose de moins matériel que les autres arts, quelque chose de moins sensible, ou de sensible moins constamment.

IV

Un autre élément, — peut-être le plus particulier, — de l'idéalisme de la musique, c'est l'existence universellement reconnue, et par le langage même, de ce qu'on appelle les idées musicales. La musique est créatrice d'idées qui ne sont qu'à elle, ou plutôt qui ne sont qu'elle, elle-même et elle seule; idées constituées exclusivement par des mélodies, des accords, des rythmes; idées enfin les plus idéales possible, parce qu'elles sont, le plus qu'il est possible, dénuées et comme abstraites de tout sujet extra-musical, c'est-à-dire étranger à elles-mêmes. Cet idéalisme en quelque sorte spécifique est le propre de la musique; ou, du moins, je ne vois guère que l'architecture, qui, dans une mesure restreinte, y participe. Une idée architecturale approche à cet égard d'une idée musicale; une ligne de pierre ou de marbre peut être comparée à une ligne de sons. Un temple, une cathédrale, un palais, est à sa manière, et un peu comme une symphonie, le développement d'une idée; cette idée sera, suivant les cas, la colonne, le plein cintre, la coupole ou l'ogive. Mais tout de suite, et sans qu'on y insiste, apparaît la supériorité de la musique, et combien sur les idées d'un Bramante ou d'un Michel-Ange architecte, les idées d'un Beethoven l'emportent par la variété, le détail, et surtout par l'humanité, le mouvement et la vie. Sans compter que dans les œuvres d'architecture, le fait seul de leur destination et rien que leur nom : palais, cathédrale ou théâtre, introduit quelque chose de concret et de pratique, par où le pur idéalisme se trouve atteint et légèrement altéré.

En peinture et en sculpture, cette altération est encore plus profonde. Il n'y a pas d'idées sculpturales ou pittoresques, au même titre qu'il existe des idées musicales. Il existe une musique, la plus haute et la plus belle, qu'on nomme la musique pure ; mais

la peinture, la statuaire pure, cela ne se conçoit pas. Figure humaine ou animale, paysage, événement historique, incident de la vie familière, toute œuvre plastique représente quelque chose ou quelqu'un, et ne peut pas ne représenter rien. « Sera-t-il dieu, table ou cuvette? » se demande le sculpteur: Tandis que le musicien, je parle du musicien pur, seul entre tous les artistes, n'a rien de pareil à se demander. Il ne cherche ni ne choisit un sujet, ou plutôt il en choisit un, mais qui n'a rien que de musical. Il se dit seulement : « Je veux écrire une fugue, une sonate, un concerto ou une symphonie. » Tandis qu'un tableau de Raphaël nous montre une femme tenant dans ses bras un enfant, que la frise du Parthénon déroule à nos yeux un cortège sacré, le sujet du premier morceau de la symphonie en *ut* mineur sera : *sol, sol, sol, mi,* et rien de plus. En peinture et en sculpture, l'idée représentée et la représentation demeurent distinctes; en musique elles sont confondues.

Est-ce à dire pour cela que la musique ne contient et n'exprime rien et que, n'étant le signe que d'elle-même, de son être qui ne se communique ni ne se définit, l'idée musicale n'a pas le moindre rapport avec notre intelligence et notre sentiment? Non, certes. La musique n'est pas cette isolée, cette égoïste, cette stérile et cette étrangère. Elle n'est vide ni de pensée ni de passion, et les idées musicales d'un Beethoven, fût-ce le *sol, sol, sol, mi* de la symphonie en *ut* mineur, sont autre chose que de vaines arabesques de sons.

Que sont-elles donc, ou plutôt qu'expriment-elles, ces idées, et pourquoi ne peuvent-elles, comme le sujet d'un tableau, d'une statue, d'un drame ou d'une comédie, s'énoncer verbalement? Pour cette raison très simple que le propre de l'idée musicale est justement d'être musicale, autrement dit exprimable par les sons et non par les mots. Aussi bien, de quel art, de quel chef-d'œuvre d'art, tableau, statue, édifice, les mots suffisent-ils à traduire l'idée totale et l'idéal supérieur? Si les mots pouvaient dire ce que dit la Joconde, la Vénus de Milo ou le Parthénon, le Parthénon, la Vénus de Milo et la Joconde seraient inutiles et n'existeraient pas. Eh bien! ce que disent les sons, ce que seuls ils peuvent dire, cela est encore beaucoup plus considérable et beaucoup plus mystérieux que ce que disent les formes et les couleurs, et parce que les idées musicales sont les plus spécifiques de toutes, c'est à ces idées-là que le langage des mots est le plus inégal ou le moins adéquat.

Gardons-nous d'en conclure que ces idées aient rien d'étroit. Au contraire, il n'en est pas de plus vastes ou, pour mieux dire, de plus générales, et qui attestent davantage « le pouvoir d'abstraction et la vertu secrète de l'esprit humain (1). » D'abord il n'en est pas de plus représentatives de l'ordre, de la logique, des proportions et des nombres. Et puis, si nous vidons en quelque sorte le mot *idée* du sens intellectuel ou rationnel, pour l'emplir d'une signification passionnelle et sentimentale, alors le domaine des idées musicales s'ouvre et s'étend devant nous à l'infini. C'est toute notre âme qu'elles expriment; que dis-je? il semble qu'elles soient elles-mêmes notre âme, et cette forme nouvelle de l'idéalisme musical — l'idéalisme de la musique par son objet — nous apparaît comme le centre et le noyau de notre étude.

V

Oui, ce sont les êtres beaucoup plus que les choses, que la musique a pour mission de représenter. Que dis-je, les êtres? C'est l'être même, l'être en soi. Plus d'un philosophe a reconnu et glorifié la puissance et la beauté métaphysique de l'art musical. « La musique, dit Schopenhauer, nous fait pénétrer jusqu'au fond dernier et caché du sentiment exprimé par les mots ou de l'action représentée par l'opéra, elle en dévoile la nature propre et véritable; elle nous découvre l'âme même des événemens et des faits (2). » Dans son livre sur *les Héros*, le grand idéaliste Carlyle (3) définit en métaphysicien la pensée musicale : « Une pensée parlée par un esprit qui a pénétré dans le cœur le plus intime de la chose, qui en a découvert le plus intime mystère, la mélodie qui gît cachée en elle, l'intérieure harmonie de cohérence qui est son âme, par qui elle existe et a droit d'être, ici, en ce monde. Toutes les plus intimes choses, pouvons-nous dire, sont mélodieuses, s'expriment naturellement en chant. La signification de « chant » va loin. Qui est-ce qui, en mots logiques, peut exprimer l'effet que la musique fait sur nous? Une sorte d'inarticulée et insondable parole, qui nous amène au bord de l'infini et nous y laisse quelques momens plonger le regard. »

(1) M. Jules Combarieu, *Des rapports de la musique et de la poésie.* (*De la pensée musicale.*)

(2) Cité par M. Brunetière (*la Renaissance de l'idéalisme*).

(3) Cité par M. Brunetière, *ibid.*

De cette intériorité de la musique faut-il conclure que le monde extérieur n'existe pas pour elle ? Non, sans doute, et ni les choses ni les faits ne lui sont interdits ou indifférens. Dire d'un Meyerbeer, par exemple, qu'il fut un grand musicien d'histoire, c'est dire que de grands événemens ou de grandes époques trouvèrent dans le maître des *Huguenots* et du *Prophète* un interprète à leur taille. Les moindres faits eux-mêmes, de menus incidens et des détails, des aventures familières, en un mot l'habitude et comme le train de la vie, tout cela peut être matière à musique. Il n'est pas jusqu'aux chaises et aux fauteuils qu'un Auber ne se vantât de faire chanter. Les plus grands chefs-d'œuvre sont profonds, mais il y a des chefs-d'œuvre légers, pour ne pas dire frivoles; chefs-d'œuvre de vie extérieure et superficielle, mais de vie enfin, comme un *Mariage secret* ou un *Barbier de Séville*. Et dans les autres, il arrive qu'une part soit faite même à cette vie, ou plutôt à ces dehors de la vie, à l'action, au mouvement : c'est le cas de *Don Juan* et surtout (rappelez-vous le merveilleux finale), c'est le cas des *Noces de Figaro*.

Aux choses encore plus qu'aux faits, je veux dire à la nature, la musique accorde une place et reconnaît des droits. Ces droits, il convient de les définir avec exactitude, sans les réduire mais sans les étendre non plus. Jamais peut-être les rapports de la musique et de la nature n'ont été plus mal compris que par un poète de la nature, et qui se disait musicien, Victor de Laprade. Le thème ou la thèse principale de son livre : *Contre la musique*, n'est que l'assimilation de la musique au monde extérieur. De cette assimilation, faussement établie, de Laprade ne conclut rien que de défavorable à la musique, rien qui ne la rabaisse et ne l'humilie. « La musique, dit-il, est celui de tous les arts qui participe le plus du monde extérieur, qui fait la part la plus grande aux élémens étrangers à l'âme, parce que l'intelligence pure, la raison, le sens moral, sont incapables de la juger. » Ailleurs : « La musique, si puissante sur le cœur de l'homme, se forme tout entière dans le monde extérieur, en dehors du domaine de notre volonté, comme un orage qui se forme dans l'espace et qui va fondre sur nos têtes. » Ailleurs encore : « Cet art, dont les effets physiques sont irrésistibles comme les effets de l'électricité ou du magnétisme, est celui de tous qui suppose chez l'artiste le moins de liberté d'esprit et de clairvoyance morale, celui de tous qui se produit le plus fatalement en vertu de lois presque mécaniques

comme une cristallisation, comme une agrégation ou une dissolution de substance dans un alambic. » Ailleurs enfin : « La musique n'a pas sa racine dans le sens moral, dans la conscience, mais dans le sentiment de la nature. » Ainsi le poète s'obstine à dépouiller la musique de tout élément intellectuel, à lui dénier toute valeur logique, rationnelle et morale. L'immoralité surtout, ou plutôt l'amoralité, voilà ce dont il l'accuse. A l'en croire, la musique serait le moins humain des arts. Loin d'être née de Dieu, elle ne serait même pas née de la volonté de l'homme ou de la volonté de la chair, mais du monde extérieur, étranger, inférieur à l'homme, de la nature enfin ou de la matière, et, comme la matière, elle serait sans intelligence, sans conscience et sans liberté.

Une pareille théorie fait injure à la musique. C'est en vain qu'on prétend nous donner pour le plus naturaliste des arts celui justement où la nature physique a la moindre influence et la moindre part. La nature est un grand architecte, un grand peintre et un grand sculpteur. Si grande musicienne qu'elle soit, elle est pourtant une moins grande musicienne. Il y a peut-être en elle autant de sons que de formes et de couleurs, mais il y a certainement moins de symphonies que de tableaux, de statues et même d'édifices.

« La nature est un grand architecte; ses constructions nous imposent ou nous charment par la beauté, par la variété de leurs lignes courbes, droites, horizontales, perpendiculaires, obliques, qui, continues ou brisées, tourmentées ou paisibles, sévères ou mollement onduleuses, éveillent tour à tour dans notre esprit l'idée d'un effort gigantesque, d'une audace héroïque, d'un repos olympien, d'une grâce qui s'abandonne ou qui s'amuse (1). » A l'architecture naturelle l'architecte humain ne fait qu'emprunter, pour les reproduire en les résumant, les grands spectacles qui l'ont frappé. « Ses montagnes seront des pyramides, ses pics seront des obélisques, ses cavernes seront des labyrinthes souterrains. Il imitera les vastes plaines de la mer par de longues lignes horizontales, les rochers escarpés par des tours, la voûte du ciel par des coupoles, les forêts par une végétation de colonnes, leurs perspectives fuyantes par des enfilades et des galeries, leurs berceaux par des arcades et des cintres (2). »

(1) M. Victor Cherbuliez, *l'Art et la Nature*.
(2) M. Victor Cherbuliez, *ibid.*

Ce n'est pas tout, et dans un édifice, le monde inférieur aura sa place aussi : « On y verra les feuilles de l'olivier et du laurier, le chardon épineux, l'acanthe, le lis marin, le persil, la rose, la coquille, l'œuf, les perles, les olives, les amandes, les larmes de la pluie, les flammes et les carreaux de la foudre. Puis des feuillages imaginaires s'infléchissent et se tourmentent pour obéir aux rigides contours qui les emprisonnent. Les animaux apparaissent ensuite, comme des emblèmes de la nature sauvage domptée par l'homme. L'Indien assoit la plate-bande de son édifice sur des éléphans, le Persan remplace le chapiteau de ses colonnes par une double tête de taureau, le Grec fait servir des mufles de lion pour vomir l'eau du ciel (1). »

La nature est un grand sculpteur, et les Phidias et les Michel-Ange ne se sont flattés que de fixer dans le marbre et de réduire à la forme pure la chair vivante et souple que la main divine a modelée.

« La nature est un prodigieux dessinateur et un incomparable coloriste. Elle a fait le ciel et ses nuages; elle a fait la terre, ses rochers, ses arbres, ses fleurs, ses scarabées, ses colibris et ses paons. C'est elle qui donne à ses printemps leurs verts et leurs gris, qu'elle varie de cent façons; c'est elle qui dore les automnes et blanchit les hivers comme les cheveux des vieillards (2) » et les peintres brûlent leurs yeux comme les sculpteurs lassent leurs mains à vouloir saisir, sans jamais la surprendre, la beauté qui flotte sur le corps de la créature et sur la face de la création.

La nature, qui s'offre pour modèle au peintre, au statuaire, à l'architecte, se donne ou se prête moins libéralement au musicien. Il n'y a que le musicien qui ne puisse rien copier d'elle et qui ne fasse rien ou presque rien « d'après nature. » De tous les artistes, le musicien est celui qui transforme et transpose le plus. Il est obligé d'abord, s'il veut nous les rendre sensibles, de faire passer du domaine de la vue dans celui de l'oreille l'ordre entier des apparences ou des spectacles naturels. Toute interprétation musicale de ce qu'il y a de visible dans l'univers est en quelque sorte indirecte ou à deux degrés. Mais les sonorités mêmes de la nature ne sont guère moins difficiles à rendre. Il y a plus d'architecture dans les colonnades de la forêt, plus de sculpture au front des montagnes, de peinture sur les ailes de l'oiseau-mouche, qu'il n'y

(1) Charles Blanc, cité par M. Cherbuliez, *op. cit.*
(2) M. Victor Cherbuliez, *l'Art et la Nature*.

a de musique dans les trilles du rossignol, dans l'écho des cavernes ou le murmure des bois. La nature visible en un mot est beaucoup moins éloignée de l'art que la nature sonore. Un paysage véritable diffère moins du tableau que de la symphonie qu'il inspire, et les secrets d'Isis se lisent plus aisément sur son visage qu'ils ne s'entendent dans sa voix.

« C'est pourquoi lorsque l'homme s'avisa de devenir musicien, il dit à la nature : « Je n'aurai pas la présomption de rivaliser avec tes torrens, tes tonnerres, tes merles, tes cigales et toutes les forces incommensurables dont tu disposes ; mais voici ce que je ferai : Nos passions sont ton ouvrage, c'est toi qui nous les a données. Mais, soit que tu l'aies voulu, soit que nous ayons usurpé sur tes droits en touchant au fruit de l'arbre de la connaissance, nous sommes devenus des êtres pensans, et nos passions s'en ressentent. La pensée, qui est à la fois une force et une faiblesse, leur a imprimé sa marque, et désormais ta musique, qui exprime les passions des choses, n'est plus une interprétation exacte des nôtres; selon les cas, elle en dit trop ou trop peu. Je traduirai en langage humain, je transposerai, je commenterai tout ce que tu veux bien nous dire, et désormais l'homme comprendra ce que tu refuses de lui expliquer. Tout est mystérieux en lui comme en toi ; je lui dévoilerai tes mystères avec les siens. « Et ayant ainsi parlé, son premier soin fut d'humaniser les sons, afin que les passions de l'air exprimassent aussi les passions humaines (1). »

« Humaniser les sons », rapporter, subordonner même la matière à l'esprit et la nature à la pensée ; traduire en mélodies, en rythmes, en accords, moins les choses elles-mêmes que l'impression ou la réaction des choses sur nous ; placer l'homme au milieu d'elles pour qu'il participe de leur être et surtout pour qu'il leur communique ou croie leur communiquer le sien, voilà ce que doit faire la musique, et ce que les grands musiciens de la nature ont toujours fait. Les plus beaux paysages musicaux sont les plus conformes à la fameuse définition d'Amiel. Il est devenu banal de rappeler à ce propos la symphonie *Pastorale* et la formule ou le programme idéaliste inscrit par Beethoven à la première page. Plus près de nous, *Tannhäuser* offre un admirable exemple d'un idéalisme pareil et de cette même hiérarchie établie par la musique entre la nature et l'humanité. C'est au début du second

(1) M. Victor Cherbuliez, *op. cit.*

tableau. Tannhäuser ayant maudit Vénus et invoqué Marie, la scène change brusquement et représente, après la grotte de la déesse, un vallon fleuri par le printemps. Le printemps, le vallon, les fleurs, le soleil matinal, toute la nature enfin chante dans la fraîche tonalité des premiers accords, dans la rustique mélodie d'un chalumeau solitaire, dans une chanson de pâtre, jeune comme le pâtre lui-même, comme la saison et comme l'heure. Tannhäuser cependant n'a pas fait un geste, et, du paysage encore inanimé, ce qui déjà nous intéresse le plus, c'est l'homme qui le contemple, c'est le mouvement, le cri que la nature semble attendre de ce témoin immobile et silencieux. Voici les pèlerins, qui vont à Rome; ils approchent en psalmodiant. Régulièrement le refrain du berger répond à leur cantique, et chacune de ces réponses nous touche davantage, comme si chaque fois dans la voix de l'instrument pastoral frémissait un peu plus d'émotion, un peu plus d'âme et d'humanité. Les pèlerins s'éloignent. L'enfant les salue et se recommande à leurs prières. Tannhäuser alors, tombant à genoux sur l'herbe du chemin : *Seigneur!* s'écrie-t-il en sanglotant, *Seigneur, soyez béni!* D'un seul coup et par ce seul cri, la vie humaine, la vie morale a fait irruption dans la nature; la grâce a rajeuni et ressuscité une âme au milieu de l'univers ressuscité lui-même et rajeuni par le printemps. Et la musique ici fait merveilleusement image. Non contente d'exprimer, elle représente. Une gamme fulgurante nous emporte de la terre à l'homme et de l'homme à Dieu. D'un seul bond nous franchissons tous les degrés de l'être. Qu'on ne s'y méprenne point : ce n'est pas seulement la foi, c'est la nature aussi qui a jeté Tannhäuser à genoux; autant que la douceur des cantiques, la tiédeur du printemps l'a attendri et vaincu. Des calomnies d'un de Laprade, la musique et la nature même sont-elles maintenant assez vengées? L'idéalisme de la musique est-il enfin hors de doute, si dans un paysage musical comme celui-ci, la beauté des choses s'achève et se résout pour ainsi dire en beauté spirituelle, et si, de l'ordre physique et naturel, nous sommes transportés et comme ravis soudain jusqu'à l'ordre de la moralité pure, de la conscience et de la volonté.

L'homme donc, et l'homme intérieur, voilà tout ou presque tout l'objet de la musique. De nos dehors ou de nos apparences, elle ne s'intéresse à rien et rien ne lui est nécessaire. Pour saisir et représenter le fond de notre être, elle n'a pas besoin, comme la

peinture et la sculpture, de notre corps et de notre visage, de nos attitudes et de nos regards, encore moins de nos atours et de nos ajustemens. Plus idéaliste que la poésie elle-même, elle néglige tout ce qui n'est qu'extérieur, tout ce qui n'est pas la pensée ou le sentiment en soi. Rappelez-vous *Egmont* de Beethoven et les couplets de Claire : « *Ah! si j'avais un pourpoint, un chapeau!* » Cet habit d'homme et de soldat, que, pour suivre son héros, voudrait porter la jeune fille, la poésie seule le décrit, la musique n'en a cure ; c'est le cœur et non la cuirasse qu'elle chante, ce sont les battemens du cœur qu'elle compte, peu lui importe sous quel vêtement il bat.

Ainsi compris, l'idéalisme apparaît comme l'essence même de la musique. Un grand idéaliste se rencontre en chacun des grands musiciens. En Palestrina d'abord, le premier de tous par le temps et peut-être par ce que j'appellerais volontiers l'intériorité du génie. Produit d'un siècle qui avait pris la haine de la nature pour en avoir trop vivement ressenti l'amour, l'art palestrinien est un art intime et profond. Il subordonne et sacrifie tout à l'idée. Il n'accorde rien au dehors. A peine si tel répons pour la semaine sainte entr'ouvre un jour furtif sur le paysage nocturne de Gethsémani. Partout ailleurs, pas un rayon ne filtre, pas un reflet ne luit. Nulle voix étrangère aux voix intérieures n'ose troubler l'entretien sacré de l'âme avec elle-même ou avec Dieu. En cette musique de prière, de méditation et d'extase, la sensation n'a presque aucune part. Je ne sais pas d'art religieux où le divin se manifeste sous des apparences ou des espèces plus légères. La matière est ici réduite au minimum : au souffle seul de quelques bouches invisibles, que pas un instrument n'ose même accompagner.

Quel idéalisme encore est celui d'un Sébastien Bach ! Pour le *cantor* de Leipzig comme pour le maître de chapelle romain, il semble que le monde extérieur n'ait pas existé. L'un et l'autre ne se préoccupent que de l'homme, et surtout de l'homme par rapport à Dieu. Joie ou tristesse, toute passion chez Bach est sacrée. Bach est idéaliste encore par la généralité et quelquefois par l'abstraction de son génie. Par la généralité d'abord. En véritable idéaliste, il « sait que rien n'est plus propre à diminuer un grand objet que l'abondance des détails ; comme les accessoires, il les économise, il les réduit au strict nécessaire... Il écarte avec soin tout ce qui pourrait affaiblir la grande impression qu'il désire

nous transmettre, et, selon le mot d'un de nos plus puissans romanciers, il ne met pas tout en dehors, mais il s'applique à laisser voir ce qui est au dedans (1). » Alors même que le sentiment chez Bach est le plus intense, il demeure simple. La musique l'exprime dans toute son étendue, dans toute sa profondeur et, pour ainsi dire, en bloc; elle ne le décompose, ne le raffine ou ne le complique jamais. Il arrive aussi très souvent que cette musique dépouille toute signification pathétique ou sentimentale. Alors elle n'est plus rien qu'intellectuelle ou logique. Faite pour être comprise plutôt que pour être aimée, telle fugue de Bach s'adresse plus à l'entendement qu'à la sensibilité. Elle n'est un chef-d'œuvre que de l'esprit. Elle est un chef-d'œuvre pourtant et quand on la relit, quand après des années et des années on la retrouve immuable en son abstraite beauté, on se souvient qu'auprès, au-dessus peut-être de l'idéalisme du sentiment et du cœur, il en est un autre, moins personnel et moins changeant, celui de la raison pure.

C'est un grand idéaliste que Mozart, et sa musique est peut-être celle que du mot *idéale* on a le plus souvent qualifiée. Il arrive constamment que le génie de Mozart non seulement dépasse, mais transforme le sentiment ou le personnage par lui traduit ou représenté. *Les Noces de Figaro* sont le plus fameux exemple d'un idéal transposé ou transfiguré ainsi. Dans les deux airs de la comtesse, dans le *Voi che sapete*, de Chérubin, le petit page de *la Folle journée* et sa marraine ont trouvé des accens qu'ils ne se connaissaient pas, et l'air des Marronniers respire une langueur, un mystère qui ne fit jamais défaillir le cœur de l'espiègle Suzon. Que de mélodies de Mozart débordent ainsi les paroles ou la situation! Que de personnages doués d'une vie supérieure par la musique, par le seul pouvoir des sons! Quelquefois de si peu de sons, d'un air ou deux à peine, témoin cette Reine de la Nuit, dont Mozart a couronné le front d'étoiles immortelles. De même le duo de Pamina et de Papageno, cette tendre litanie à deux voix, exprime, en quelques mesures, toute l'idée ou tout l'idéal de l'amour. Les couplets, je dirais presque les versets alternés de ce dialogue font penser à ceux de l'*Imitation :* « L'amour rend léger ce qu'il y a de pesant... Il rend doux et agréable ce qui est amer. » Voilà ce que chante cette musique ; comme l'amour

(1) M. Victor Cherbuliez, *op. cit.*

elle est légère; elle n'est qu'agrément et douceur, comme l'amour.

C'est encore un chef-d'œuvre idéaliste que *Don Juan; Don Juan*, qui ne semble jamais si beau qu'à la lecture ou au concert, *Don Juan*, que la représentation et la figuration matérielle gâtera toujours, parce qu'il n'est qu'esprit. Écoutez : Doña Elvire ouvre sa fenêtre : « *Ah! taci, ingiusto core!* Tais-toi, mon injuste cœur ! » On lit, au lieu de ces mots, dans l'une des versions françaises : *Nuit fraîche, nuit sereine*, et ce texte non plus ne messied pas. Le sens de la musique est si large, elle répand une mélancolie si vaste et si profonde que tout y est compris et comme enveloppé, que tout chante et soupire à la fois dans la mélodie enchanteresse : l'âme plaintive de l'épouse et les souffles compatissans de la nuit. Tout à l'heure, et sous ce balcon, à qui don Juan va-t-il chanter la sérénade? Peut-être croira-t-il lui-même ne la chanter qu'à la camériste; mais puisqu'elle est immortelle, cette sérénade, puisque « tout en est vrai, » comme dit le poète qui l'a le mieux comprise, « et qu'on trompe et qu'on aime, » et « qu'on pleure en riant, » et « qu'on est innocent et coupable à la fois; » puisqu'elle veut dire tout cela, la petite chanson, c'est donc qu'elle ne vient pas de celui-là seul qui la chante, c'est aussi qu'elle va plus loin et plus haut que celle qui l'écoute, c'est que quelque chose de supérieur est en elle, quelque chose de l'universel et de l'idéal amour.

Il n'est pas jusqu'à la mort du Commandeur où ne s'affirme l'idéalisme de Mozart. La musique ici ne prend nul souci de nous dire quel était ce vivant et quel est ce cadavre. Elle a seulement noté quelques plaintes, elle a suivi de soupir en soupir l'évanouissement, l'anéantissement de l'être. Un chant de hautbois a perlé, mince comme un filet de sang qui s'écoule, faible comme un dernier souffle qui s'exhale. Nous voici devant ce qu'on pourrait appeler l'idéal de la mort; par là je n'entends pas la mort embellie et dépouillée de son horreur, mais la mort en quelque sorte simplifiée et abstraite, réduite à ce qu'elle a de plus général et d'essentiel, à ce qui ne dépend en elle ni des circonstances qui l'accompagnent ni de la qualité de celui qu'elle a frappé.

C'est un sublime idéaliste que Beethoven, et de tous les grands musiciens pas un n'est plus grand moralement que lui. Son art est pur de toute sensualité, libre de toute attache et de tout attrait matériel. On ne goûte même pas, en écoutant Beethoven,

la douceur caressante et le plaisir physique qu'une mélodie, une cadence de Mozart insinue quelquefois en nous. Que ce soit *Fidelio*, le cycle des lieder : *A la bien-aimée absente*, toute musique d'amour de Beethoven est austère et la volupté n'y a point de part. Ce n'est pas tout, et l'idéalisme de Beethoven ne consiste pas seulement dans la chasteté de son génie. Beethoven est idéaliste, et cela signifie que pas une œuvre musicale n'est au même degré qu'une sonate, une symphonie du maître, l'effet ou le produit, l'évolution ou le rayonnement de ce qu'en musique on appelle une idée. Nulle part l'idée musicale n'agit, ne lutte, ne triomphe comme chez Beethoven. Beethoven est idéaliste, et cela signifie encore que le maître des neuf symphonies a su rendre sans le secours des mots, par la seule musique, non pas le sentiment ou la passion particulière de tel ou tel personnage, mais le sentiment en général et la passion en soi, autrement dit l'idée ou l'idéal de la passion et du sentiment. On trouve un magnifique exemple de cette généralisation dans l'*adagio* de la quatrième symphonie (en *si bémol*). Le sujet passionnel ou moral de cet *adagio* est connu. Il a été démontré que l'admirable mélodie est un chant d'amour adressé à la comtesse Thérèse de Brunswick, « l'immortelle bien-aimée ». De cet immortel amour un autre aveu s'est conservé : trois lettres de la même époque, écrites également par Beethoven à la comtesse Thérèse. Voilà donc une double expression, par les mots et par les sons, d'un sentiment unique. Il est intéressant de comparer la prose de Beethoven à sa musique et son amour qui parle à son amour qui chante. Quand il parle, c'est avec agitation, avec transport et même avec incohérence. D'un style inégal et décousu, hachées d'exclamations et d'apostrophes, les lettres trahissent l'état d'une âme en désordre et comme en délire. A chaque page, à chaque ligne, des appels y retentissent, et même des cris : « Mon ange! mon tout! mon moi!... Sois calme, aime-moi! Aujourd'hui, hier, que je t'ai désirée! que j'ai pleuré pour toi! pour toi, pour toi, ma vie! mon tout! adieu! Oh! continue de m'aimer, sans méconnaître jamais le cœur fidèle de celui qui t'aime. » Et Beethoven signe ainsi : « Toujours à toi, toujours à moi, toujours l'un à l'autre. »

Voilà la réalité, voilà la nature et la vie ; voilà l'homme, mais l'homme seulement. Cherchez-vous plus que la nature, plus que la vie et la réalité, souhaitez-vous d'entendre, après d'humaines paroles, un langage divin? Relisez l'*adagio* de la sym-

phonie en *si bémol*, et le mystère de ce mot « l'idéal » s'éclaircira pour vous. Vous comprendrez avec Hegel et comme lui, que la musique « ne doit pas reproduire l'expression des sentimens comme éruption naturelle de la passion: elle doit faire pénétrer dans les sons, combinés selon les rapports du nombre et de l'harmonie, une vie plus riche et plus animée; elle idéalise ainsi l'expression, lui donne une forme supérieure créée entièrement par l'art et pour lui seul; le simple cri se développe en une multitude de sons; un mouvement lui est imprimé, dont la succession et le cours sont réglés par les lois de l'harmonie et se déroulent mélodieusement. »

« Sois calme! » écrivait Beethoven à la jeune fille, et il le lui écrivait avec frénésie. Ce calme, qui manque entièrement à ses lettres, sa musique le possède et le répand. Non pas que de cet *adagio* la passion ait disparu. L'affection de l'âme y est demeurée intense; elle s'y est libérée seulement de la hâte, de l'inquiétude, de la fièvre et de la violence, de tous les mouvemens déréglés, de tous les modes passagers et variables qui la faisaient moins pure et moins belle. Elle s'est fixée pour ainsi dire sous son aspect éternel, dans la permanence de l'ordre, de l'harmonie et de la paix. En même temps elle nous devient plus sensible, ou sensible plus directement; les notes nous paraissent des signes à la fois plus transparens et moins convenus que les mots, et par elles, dans le grand secret ouvert, comme disait Gœthe, nous lisons plus profondément.

Voilà pourquoi je ne connais pas dans Beethoven un plus bel exemple de la transfiguration par la musique d'un sentiment ou d'une passion, et de la promotion à l'ordre de l'idéal de l'ordre de la vie et de la réalité.

Wagner enfin, ce grand réaliste, a été aussi l'idéaliste par excellence, et dans le seul *Tannhäuser*, nous avons déjà vu s'opposer les deux forces contraires de son double génie. La musique de Wagner, la plus nerveuse et la plus énervante, la plus sensuelle et, à sa manière, la plus « physique » du monde, est également la plus immatérielle; comme pas une autre, elle peut n'être qu'esprit. De la musique en général aucun musicien ne s'est fait pour ainsi dire une idée plus idéale que Wagner. Non moins qu'en artiste il la conçoit en philosophe, ou plutôt en métaphysicien. Disciple de Schopenhauer, il admet avec son maître que la musique exprime non pas la forme visible ou l'ombre, mais l'es-

sence métaphysique du monde. « Tandis que les autres arts ont tous rapport à un objet réel, la musique s'adresse à nous directement, sans nous représenter une chose particulière. Elle nous touche directement dans le fond de notre être, sans mettre en jeu nos facultés d'analyse et de raisonnement. » S'il est vrai que tous les arts ont pour but la révélation de l'homme intérieur, il n'est pas moins vrai que « dans tous les arts à l'exception de la musique, cette révélation n'a lieu qu'indirectement et comme par réflexion. Là où les autres arts disent : cela signifie, la musique seule dit : cela est (1). »

L'idéalisme, c'est-à-dire « la constante subordination du fait à l'idée qui l'engendre ou qu'il fait naître » (2), voilà le caractère essentiel et reconnu du théâtre wagnérien. On a remarqué non sans raison que dans le drame de Wagner ainsi que dans celui de Sophocle ou de Racine, « la fable nous présente des événemens singulièrement tragiques; mais ce n'est pas sur ces événemens eux-mêmes que le poète attire l'attention du spectateur. Ce qui en fait tout l'intérêt, ce que le drame nous présente avec insistance, ce sont tout au contraire les états d'âme que traversent les personnages, soit qu'ils suscitent ces événemens, soit qu'ils en deviennent les victimes (3). » Dans sa lettre sur la musique, en tête des *Quatre poèmes d'opéra*, Wagner s'est abondamment expliqué sur la question de l'intériorité de son drame musical. Pour la première fois dans *le Vaisseau Fantôme* il se flatte d'avoir fait une large part à ce qu'il appelle les motifs internes de l'action. « Vous trouverez, ajoute-t-il, déjà beaucoup plus de force dans le développement de l'action de *Tannhäuser* par des motifs intérieurs. La catastrophe finale naît ici, sans le moindre effort, d'une lutte lyrique et poétique où nulle autre puissance que celle des dispositions morales les plus secrètes n'amène le dénouement. »

De même « l'intérêt de *Lohengrin* repose tout entier sur une péripétie qui s'accomplit dans le cœur d'Elsa et qui touche à tous les mystères de l'âme. » Quant à *Tristan et Yseult*, si de grands esprits (comme Liszt) l'ont jugé le chef-d'œuvre ou du moins l'œuvre la plus représentative de Wagner, c'est peut-être parce que le sensualisme de la musique y va jusqu'à la frénésie et à la

(1) J. G. Freson, *l'Esthétique de Richard Wagner*. — Wagner (cité par M. H.-S. Chamberlain (*le Drame wagnérien*).

(2) M. H.-S. Chamberlain.

(3) M. H.-S. Chamberlain : *Richard Wagner et le génie français* (*Revue* du 15 juillet 1896).

fureur, en même temps que l'idéalisme du poème y est poussé jusqu'à l'abstraction et au symbole. « Je vous l'ai dit, écrivait Wagner à Frédéric Villot, je m'étais senti, moi aussi, entraîné à m'adresser ces deux questions : « d'où et pourquoi »? qui avaient fait évanouir pour une longue période le charme de mon art. Mais le temps de ma pénitence m'avait appris à triompher de cette impulsion. Tous mes doutes s'étaient enfin dissipés lorsque je me mis à mon *Tristan*. Je me plongeai ici avec une entière confiance dans les profondeurs de l'âme, de ses mystères, et de ce centre intime du monde je vis s'épanouir sa forme extérieure... La vie et la mort, l'importance et l'existence du monde extérieur, tout dépend ici uniquement des mouvemens intérieurs de l'âme. L'action qui vient à s'accomplir dépend d'une seule cause, de l'âme qui la provoque, et cette action éclate au jour telle que l'âme s'en est formé l'image dans ses rêves ».

Arrêtons-nous, car bientôt viendrait le moment « où l'élève ne comprend plus le maître et où le maître ne se comprend plus lui-même. » Que de choses pourtant resteraient à dire de l'idéalisme de Wagner ; non plus de Wagner philosophe ou poète, mais de Wagner musicien, rien que musicien ! Idéaliste, le système du *leitmotiv*, qui finit par faire de la musique un système plus intellectuel que sensible, et par conséquent plus idéal, de signes convenus. Idéaliste encore, en dépit des apparences contraires, cet orchestre prodigieusement accru, ce déploiement de toutes les forces sonores, de tous « les bois » et de tous « les cuivres », comme pour mettre plus de matière, et, s'il se peut, toute la matière, à la disposition et au service de l'idée plus dominante et plus souveraine. Idéaliste par certains côtés, autant qu'il nous a semblé réaliste par d'autres, le « milieu » même souhaité par Wagner pour la représentation de ses œuvres : cette salle obscure d'où toute sensation étrangère à la sensation d'art est bannie, où rien, fût-ce un regard, un sourire, un visage ou une épaule de femme, ne saurait nous détourner de l'idéal qui nous veut et nous prend tout entiers. Idéaliste enfin, telle mélodie, tel accord, tel timbre associé par Wagner — le Wagner de *Tannhaüser*, de *Lohengrin*, de *Parsifal* — à ce qu'il peut y avoir de plus chaste, de plus pur et de plus pieux dans l'amour divin ou les humaines amours.

En se plaçant à ces divers points de vue, en trouvant l'ange après la bête dans une nature ou un génie qui fut sans doute l'exemple le plus puissant de cette contradiction ou de cette vicis-

situde, il est impossible de ne pas tenir le triomphe de Wagner pour une victoire de l'idéalisme, et de ne pas reconnaître « qu'il n'y a rien de moins sensuel que cette conception de la musique, rien de moins naturaliste que cette conception de l'art de l'avenir (1). »

VI

Ainsi tous les grands musiciens ont témoigné tour à tour de l'idéalisme de leur art. Mais il est un autre témoignage qu'ils ont également rendu : c'est que l'idéal de la musique, non seulement n'est pas l'irréel, mais qu'il est au contraire, — étant notre pensée, ou notre sentiment, ou notre âme, — la plus véritable, la plus certaine, la plus réelle enfin de toutes les réalités.

Voici le tournant et comme la boucle de notre sujet et de notre étude; c'est ici que les deux termes de réalisme et d'idéalisme, opposés dans leurs acceptions superficielles ou secondaires, se réconcilient en leur principale et profonde signification. Aussi bien la réduction à l'identité de ces deux termes, contradictoires seulement en apparence, est au fond de toute théorie philosophique de l'idéalisme. On a très justement rappelé « qu'en philosophie, — depuis Parménide jusqu'à Hegel, et, si l'on le veut, jusqu'à M. de Hartmann, — l'*Idéalisme* consiste à ne reconnaître pour vrai et même pour existant réellement, que ce qui existe d'une manière permanente et durable (2). » On a dit encore, avec non moins d'exactitude : « Cette philosophie prend le nom d'*idéaliste*, qui aperçoit *au-dessus* du monde actuel tout un autre univers que nos pensées composent, dont un esprit omniprésent, le nôtre peut-être, fournit le théâtre. Elle ose plus. Au lieu que tout à l'heure l'âme éprise du mieux se contentait d'inventer par delà les êtres ambians, des types embellis, sur la consistance desquels elle ne se faisait nulle illusion, l'esprit maintenant prend en lui-même assurance et foi. *Le réel prétendu devient pour lui signe et symbole, et ce sont désormais ses pensées*, avec leurs lois inflexibles, leur inépuisable variété de formes et de contours, *qu'il estime seules de véritables existences* (3). »

(1) M. Brunetière (*la Renaissance de l'Idéalisme*).
(2) M. Brunetière (*ibid.*).
(3) *L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle*, par M. Georges Lyon. (Cité par M. Brunetière.)

Autant que le génie philosophique, le génie musical connaît cette transposition de l'idéal et du réel, et l'opère. Remplacez le mot : *pensées* par le mot : *sentimens*, dans la phrase transcrite et soulignée ci-dessus, elle se trouvera définir l'idéalisme en musique aussi précisément que l'idéalisme en philosophie. Pour la musique encore plus que pour les autres arts, *le réel prétendu devient signe et symbole*, et ce sont les sentimens seuls *qu'elle estime de véritables existences.* La réalité, la vérité du sentiment, voilà par où les grands idéalistes que sont les grands musiciens, sont aussi de grands réalistes, ou plutôt de grands véridiques. A cette idéale vérité, jamais aucun d'eux n'a manqué. Il suffit, pour s'en convaincre, de comparer et en quelque sorte de rapporter leurs chefs-d'œuvre à nos passions, ce que nous éprouvons à ce qu'ils expriment. Éternellement assise au bord du chemin, l'humanité demande éternellement : Est-il une douleur, une joie, un rêve, une âme enfin pareille à mon âme, à mon rêve, à ma joie et à ma douleur ? Quelquefois passe un passant qui chante : il n'est grand et son nom ne demeure, il ne s'appelle Wagner, Beethoven, Mozart, Bach ou Palestrina, que si l'humanité s'est reconnue dans ses chants.

Et dans leurs chants à tous l'humanité s'est reconnue et se reconnaît encore. Elle continue d'y retrouver le fond et l'essence d'elle-même, l'être de son être, cette vie idéale qui constitue la plus absolue réalité de sa vie, tout ce qui fait enfin qu'elle est non pas la matière, ou la nature, mais l'humanité. Voilà tout l'objet de la musique. Son habituelle démarche et son progrès incessant consistent *à remonter les degrés d'intériorité*, « à revenir, comme disent si bien les mystiques, du dehors au dedans, et du dedans à ce qui est plus haut : *ab exterioribus ad interiora, ab interioribus ad superiora* (1). Pour conclure et peut-être pour définir la musique, en tout cas pour la glorifier, il suffit de changer quelques mots à la phrase célèbre de Joubert et de dire : Plus une note, un accord, une mélodie, un rythme, une sonorité, plus tout cela ressemble à un sentiment, à une âme, plus tout cela est idéal, plus aussi tout cela est réel, plus enfin tout cela est beau.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) P. Gratry.

LE COMMUNISME EN AMÉRIQUE

LE COMMUNISME DANS LA RÉALITÉ

« Chère S... Nous nous réjouissons de te recevoir, toi et ton amie de France. Au jour que tu indiques, j'irai t'attendre à la station et j'espère que le beau temps favorisera votre visite.

« A jamais ton ami,

« Henry. »

Tel fut le billet, d'une très belle écriture, que reçut un matin miss S. J. priée de m'introduire chez les Shakers. Il pourrait donner à ceux qui ne sont pas initiés l'idée d'une certaine familiarité entre elle et cet Henry qui n'est autre qu'un *Elder* (Ancien) parmi les Trembleurs d'Alfred (Maine). Ceux-ci, de même que leurs aînés les Quakers, ont l'habitude générale du tutoiement, et aucun titre, aucune marque de distinction n'a cours parmi eux, de sorte qu'ils proscrivent les vains mots, monsieur, madame ou mademoiselle. — S. J. n'est qu'une assez proche voisine et une très ancienne connaissance de la Société, sans lui appartenir si peu que ce soit de son plein gré, ce qui ne prouve pas que les Shakers soient du même avis, car ils considèrent comme étant des leurs, au fond, tous ceux qui pratiquent le célibat, sont détachés de l'égoïsme, le mal suprême, et ont par leurs vertus conquis dès ce monde le royaume de Dieu. Réunissant toutes ces qualités avec d'autres que les Trembleurs ne sont pas incapables d'apprécier, puisque leurs chefs tout au moins semblent au courant des choses de ce monde, S. est bien un peu Trembleuse

sans le vouloir, ce qui lui vaut des égards particuliers de la part de ces croyans qui attendent la seconde apparition du Christ. Ils lui tiennent compte aussi du bon accueil fait à leurs missionnaires qui sont des commis-voyageurs très actifs et habiles à vendre les produits de la communauté. Quand le frère Henry, conduisant le wagon rempli de marchandises qui parcourt, au pas mesuré de deux bons chevaux, les parties les plus lointaines des Montagnes Blanches, où ne manquent ni les riches villas, ni les hôtels confortables; quand le frère Henry s'arrête à sa porte avec un chargement de vannerie, de conserves, d'étoffes et de sucreries, il est toujours le bienvenu. Il l'est du reste un peu partout, la Société ayant un renom universel d'industrie, de conscience et de probité. Seuls parmi les communistes qui ont essayé d'implanter en Amérique le système que préconise, après Owen, Fourier, Cabet, et bien d'autres, M. Edward Bellamy (1), les Shakers ont réussi à subsister pendant un siècle et, bien que leur nombre soit en décroissance, ils font encore bonne figure dans l'État de New York, à Mount Lebanon, à Watervliet et à Groveland; dans le Massachusetts, à Hancock, à Shirley et à Harvard; dans le New-Hampshire, à Canterbury et à Enfield; dans le Maine, à Alfred et à New Gloucester; dans l'Ohio, à Union village, à North Union, à Watervliet, et à White Water; dans le Kentucky, à Pleasant hill et à South Union; dans le Connecticut, à Enfield, en tout, dix-sept villages répartis sur la surface des États-Unis.

J'avais plusieurs raisons pour désirer de rendre visite aux Shakers; la première, c'est que je me trouvais aux environs d'une de leurs sociétés; la seconde, c'est que j'avais écrit sur eux avant de les connaître, imprudence fort dangereuse toujours, et que je tenais à m'assurer du nombre et de la portée des bévues que j'avais pu commettre; la troisième enfin, c'est qu'une des personnes que j'ai le plus aimées et vénérées, la seule Française, je crois, qui se soit jamais unie à eux, même en qualité de novice, m'avait dit de son séjour au Nouveau Liban beaucoup de choses faites pour piquer ma curiosité. J'étais surtout pressée de découvrir le genre d'influence qu'ils avaient pu prendre, simples et ennemis de toute culture comme on me les dépeignait, sur une femme de l'imagination la plus vive et de l'esprit le plus original, la première bio-

(1) *Égalité*, 1 vol.; Appleton, New-York. — Voyez dans la *Revue* du 1er octobre, *le Communisme dans la fiction*.

graphe sérieuse d'Antoinette Bourignon (1). Elle seule eut, avant M. Salomon Reinach, la patience et le courage de lire jusqu'au bout les ouvrages aussi obscurs que volumineux de cette mystique et elle en tira un petit livre anonyme qui mériterait d'être mieux connu. Peut-être la Prophétesse des derniers temps avait-elle conduit par la main son admiratrice vers cette autre Prophétesse, la Mère Ann; peut-être aussi les théories illusoires de l'époque saint-simonienne qui avaient en sa jeunesse vaguement attiré, sans la séduire, la personne intéressante dont je parle, lui suggérèrent-elles l'envie d'aller dans un autre hémisphère chercher le vrai secret de la fraternité humaine. Quoi qu'il en fût, elle ne demeura pas longtemps citoyenne du terrestre royaume de Dieu, elle ne put s'enfermer dans ce cercle d'humbles occupations agricoles et mécaniques où elle était fort maladroite et en voulut sans doute aux bons Shakers, qui prétendent avoir reçu le même privilège que les apôtres au jour de la Pentecôte, de ne pas se mettre à parler sa langue, puisqu'elle savait fort mal l'anglais ; bref, elle leur dit adieu, mais resta profondément édifiée par tout ce qu'elle avait vu. J'eus l'occasion de lire sa correspondance subséquente avec les Anciens, Frederick Evans et Antoinette Doolittle, qui lui avaient signifié, comme eussent pu le faire les prudens directeurs d'une communauté catholique, qu'elle ne possédait pas la vocation. Elle avait noté pendant son séjour quelques-uns de leurs chants, les airs sur lesquels ils dansent dans de religieux transports, à l'exemple de David devant l'arche. Combien de fois l'ai-je priée de me jouer un bel andante, la marche d'entrée dans le temple, à laquelle son talent musical devait avoir ajouté ce qui fait défaut à la dictée sans art des esprits! Elle avait rapporté aussi un chant délicieux et vraiment angélique, venant elle ne sut jamais d'où et qui, entendu, disait-elle, dans un demi-sommeil, l'avait tirée de maladie. Mais la partie la plus frappante de l'aventure, c'est que son passage parmi ces héritiers yankees des Esséniens contribua par la suite à faire entrer une protestante de race et de conviction dans la religion catholique. Elle revint en France préparée pour la vie de couvent, glissa de l'intimité des Shakers à celle de religieuses Augustines et reçut le baptême des mains du Père Gratry, qui dut faire assurément la remarque que le vent de la grâce souffle

(1) *Philosophie chrétienne :* Étude sur Antoinette Bourignon, 1 vol.; Sandoz et Fischbacher, 1876.

où il lui plaît, par des voies aussi indirectes qu'imprévues.

Une visite aux Shakers, avec de tels souvenirs, avait pour moi l'intérêt d'une sorte de pèlerinage. Si j'avais pu leur emprunter un instant la foi dont ils sont pénétrés, j'aurais cru qu'une sœur disparue, comme ils appellent leurs défunts, me poussait vers le lieu où elle avait commencé ses évolutions si variées dans la vie spirituelle, cette vie qui pour les Shakers est seule réelle, embrassant le temps et l'éternité, supprimant ce que nous appelons la mort.

La lettre de l'*elder* Henry me combla donc de joie. La saison semblait se prêter à ce petit voyage, et le site où est planté la colonie d'Alfred vaut à lui seul une visite. Mais on ne pénètre pas sans peine et sans obstacles en paradis. Au moment du départ, des cataclysmes déchaînés nous retinrent prisonnières. Pendant trois jours et deux nuits, ce fut le déluge, une pluie incessante et furieuse, des inondations qui, à South Berwick, le village du Maine où je me trouvais, emportèrent le pont du chemin de fer, arrêtèrent la poste et causèrent les plus graves accidens, entre autres trois morts d'hommes. Cette période de retraite forcée devait me faire éprouver, d'ailleurs, plus que je ne l'avais jamais fait, qu'il est doux de se sentir à l'abri « lorsque la mer est grosse, lorsque le vent agite les ondes. » J'habitais une maison de la première moitié du siècle dernier, solide et massive, quoiqu'elle soit de bois, comme toutes les maisons que le voyageur aux États-Unis voit, toujours avec une stupeur nouvelle, transportées sur quatre roues, d'un point à un autre, pour rejoindre leurs fondations. Remplie des trésors de famille accumulés par plusieurs générations qui commencèrent en Angleterre (car ce peuple américain qu'on accuse volontiers être né d'hier compte autant d'aïeux qu'un autre, de notre côté de l'eau), la maison de miss S. J. donne l'idée de la permanence tout comme si elle était bâtie de granit. Des habitudes studieuses et délicates s'en exhalent avec ce parfum du passé que l'on croit à tort, je le répète, étranger à toutes les parties du Nouveau Monde.

La Nouvelle-Angleterre est un vieux pays, et le mot de vieux revient à chaque instant à propos des choses qui la concernent. Vieilles gravures sur les murs, vieilles éditions dans les bibliothèques. Elle est doublée de livres, la bonne et vénérable maison de famille; je crois encore voir se jouer sur le dos de cuir

brun des in-quarto dorés par le temps la flamme vive d'un grand feu, allumé dans la vaste cheminée malgré le calendrier qui marquait la mi-juin; flamme aux reflets métalliques bleus et verdâtres, comme celle d'un enfer de féerie, que produisent en brûlant les débris de coques de navires, fortement imprégnés de cuivre par la cuirasse qui les recouvrit. On apprécie beaucoup sur la côte ce mode de chauffage d'une magique splendeur. Là où manquent les livres, le papier de tenture ravi jadis aux bateaux de commerce français, a été pieusement conservé. Prises de corsaires. Ils sont, ces bouquets de fleurs un peu pâlis, de l'époque où William Pepperell, simple marchand à la tête de milices inexpérimentées, réussit, par un fait d'armes quasi fabuleux à nous enlever une forteresse réputée imprenable, Louisbourg, le Dunkerque de l'Amérique, la clef du Canada. Les tables, les fauteuils d'acajou noirci à pieds griffus, datent de la période coloniale. Tout n'est pas d'un style très pur selon nos définitions du style, mais c'est vieillot et bien caractéristique, certaines chaises à dossier droit pouvant passer pour l'expression même du puritanisme.

Miss S. J. est le peintre attitré des mœurs de la Nouvelle-Angleterre. Elle place dans ce cadre des souvenirs historiques, des traditions de famille qui en augmentent le prix; c'est plaisir que d'être bloquée dans une telle retraite en compagnie d'esprits distingués dont on jouit à soi tout seul sans interruption possible. Bien entendu, les Shakers reviennent souvent sur le tapis.

J'ignorais qu'ils eussent en quelque sorte des ancêtres français, que les premiers *tremblemens* se fussent produits dès 1689 dans le Dauphiné et le Vivarais, accompagnant de certaines prophéties sorties de la bouche des femmes et des enfans eux-mêmes. Ces précurseurs huguenots des convulsionnaires annonçaient que la fin de toutes choses était proche, invitant les gens à se repentir, proclamant la venue imminente du royaume de Dieu, parlant de nouveaux élus, d'une terre nouvelle, des noces de l'Agneau. Toutes ces merveilles et beaucoup d'autres se rattachaient au règne millénaire prédit par l'Apocalypse, le livre de Daniel, etc. Le monde les traita d'hérésies, et y répondit par des persécutions; elles se répandirent néanmoins dans presque toute l'Europe.

En 1706, quelques-uns d'entre ces voyans passèrent en Angleterre, où ils renouvelèrent le *témoignage* avec beaucoup plus de

succès. En 1747, un petit groupe de leurs adeptes forma une première société dans le voisinage de Manchester, sous la direction de James et de Jane Wardley, deux êtres simples, honnêtes et doux, ardemment dévoués à ce qu'ils jugeaient être la cause de Dieu. La société naissante n'affectait pas de pratiques extérieures, et se disait entièrement conduite par le Saint-Esprit. Ses assemblées étaient toujours marquées de signes extraordinaires, visions et révélations; parfois, en dénonçant avec énergie le péché, les interprètes de l'Esprit étaient saisis d'une agitation de tous les membres qui leur valut le nom dérisoire de Shakers. En d'autres momens, pénétrés de la certitude du salut, ils chantaient et sautaient de joie; on les voyait courir et glisser sur le plancher, passant et repassant les uns auprès des autres, « comme des nuages poussés par un vent impétueux ». La populace attaquait leurs maisons, les maltraitait, mais ils n'opposaient à tout cela que le principe de la non-résistance. Leur nombre augmenta lentement jusqu'en 1770 où se manifesta ce qu'ils considèrent comme la seconde apparition du Christ, sous une forme féminine. Ce Messie-femme (le Père Enfantin n'a rien inventé), ce Messie-femme n'était autre qu'Ann Lee, la fille d'un forgeron de Manchester. Elle se joignit au petit troupeau des Wardley, et commença dès lors sa mission, pénétrant tous les cœurs, amenant à la lumière les pensées les plus secrètes, et, bien qu'elle eût été mariée elle-même, prêchant le célibat comme le seul état que Dieu permît. Bafouée, calomniée, poursuivie, accusée de blasphème, jetée en prison, elle fut bien près d'être lapidée, pour finir; mais ses juges, quatre ministres de l'Église établie, lui ayant permis de se défendre, cette femme qui ne savait pas lire, se montra si évidemment inspirée qu'ils la laissèrent aller. Les Wardley s'étaient effacés devant Ann depuis qu'une vision lui avait révélé les origines de la chute du genre humain et le seul moyen de relèvement qui pût y remédier : la virginité.

On ne l'appelait plus que Mère, — Mère en Christ, chef de l'église de Dieu sur la terre. Lorsque des révélations spéciales la décidèrent soudain à s'embarquer pour l'Amérique, quelques adhérens la suivirent, huit en tout, montés sur un vieux bateau hors d'usage, lequel mit deux mois à faire la traversée au milieu de périls qui semblent n'avoir pu être conjurés que par miracle.

Dans le pays étranger où ils débarquèrent (1774), les croyans à la seconde apparition du Christ se trouvaient en présence de

difficultés sans nombre, réduits à vivre au jour le jour du travail de leurs mains, mais rien ne les rebutait, pourvu que leur fût accordée la liberté de conscience, mille fois plus précieuse que la vie. Ils s'établirent du côté d'Albany. L'endroit était d'une solitude sauvage, tout le pays bouleversé par la guerre. Comme les Shakers se montraient systématiquement opposés au meurtre, sous cette forme et sous toutes les autres, on les traita en ennemis de la cause patriotique. La Mère Ann fut de nouveau emprisonnée, bien qu'elle eût prédit que les colonies se sépareraient du gouvernement anglais, que la liberté religieuse serait établie et que le chemin se trouverait ainsi préparé au glorieux avènement ; mais le bruit qu'une femme était persécutée pour sa foi se répandit à la ronde, on en ressentit une immense pitié, on la visitait dans sa prison, et plus que jamais elle portait témoignage. Il fallut enfin la relâcher. Ann profita des *revivals*, réveils religieux, assemblées en plein air, prédications fougueuses, secousses de pénitence qui alors, comme aujourd'hui, préparaient à d'éclatantes conversions les âmes agitées. Elle annonça partout le royaume de Dieu et sa justice, voyageant pour cela de côté et d'autre ; une multitude la suivait. Il ne faut pas croire que la tâche des Shakers en général ait jamais été une tâche aisée. Ces détracteurs de l'union des sexes, même dans le mariage, ont rencontré de véhémentes contradictions ; pendant des années, ils furent bien souvent hués, fouettés, assommés, traités de la façon la plus cruelle, mais ils portaient leurs cicatrices avec humilité et continuaient de prêcher la bonne nouvelle, les yeux fixés sur la Mère qui acheva, vers l'âge de trente-six ans, sa tâche terrestre. Le bruit avait couru qu'elle ne mourrait point ; cependant elle ne cessa jamais de préparer son peuple à vivre sans elle. Après sa mort, en 1785, s'éleva le premier bâtiment destiné au culte public des Shakers.

Sous l'ancien James Whittaker, qui avait remplacé la Mère Ann dans le ministère, puis sous Joseph Meacham, secondé par une femme de grand mérite, Lucy Wright, l'organisation se compléta ; la communauté de New Lebanon, Nouveau-Liban, fut fondée. De là sont partis tous les autres embranchemens qui existent aujourd'hui.

Le ministère, représentant le pouvoir exécutif de l'ordre tout entier, est formé de deux frères et de deux sœurs, et chaque famille a pour chefs également deux anciens et deux anciennes

chargés des affaires spirituelles, tandis que deux diacres et deux diaconesses administrent les affaires temporelles. Tout esprit de parti est défendu aux Shakers ; ils n'ont jamais cherché à s'étendre hors de la « République modèle », ne pouvant subsister que sous un gouvernement qui garantit toutes les libertés et où l'Église est séparée de l'État.

— Nous sommes allées, il n'y a pas longtemps, à Canterbury, me dirent mes amies en me montrant un joli manteau à capuchon couleur tourterelle, de fabrication shaker. C'est une des sociétés florissantes du moment, mais, bien que fidèle aux principes essentiels de l'ordre, elle est *dans le mouvement* beaucoup plus qu'Alfred. Les industries y sont variées, les visiteurs affluent au service du dimanche ; on y reçoit des journaux et la bibliothèque est mieux garnie qu'ailleurs. Les enfans (des enfans adoptés, bien entendu) apprennent la musique, enfin ce sont des trembleurs très modernes. Vous trouverez nos Shakers d'Alfred plus semblables au type primitif ; par conséquent ils vous intéresseront davantage.

* * *

Notre intention avait été d'abord de nous rendre en voiture à Alfred, mais lorsque la tempête eut cessé de tordre les ormes centenaires qui font des deux ou trois rues de South Berwick autant d'avenues magnifiques, lorsque les grandes eaux commencèrent à se retirer, nous vîmes que ce projet était impraticable. Toutes les communications étaient interrompues. Je n'oublierai jamais notre première tentative, l'aspect extraordinaire de cette campagne détrempée où les routes de la veille étaient devenues autant de lacs et de torrens. Cette partie du Maine est élevée plutôt que montagneuse, avec de longs plateaux bien nommés *ridges* (échines) et de hauts pâturages alternant, au-dessus de la Piscatauqua, avec les plus beaux bois de sapins qui soient au monde. Une forte odeur de végétation déchirée, écrasée s'exhalait des branches feuillues qui, jetées par les terrassiers en un épais tapis sur les chemins où faisaient irruption tous les ruisseaux du voisinage démesurément grossis, criaient sous les roues de la voiture embourbée à chaque pas. La verdure tendre des prairies, la noire verdure des forêts, avaient, celle-ci un velouté sans pareil, celle-là un éclat presque métallique ; il sem-

blait que tout fût sorti lavé, poli, remis à neuf des mains de la nature. De grandes taches bleues formées par la profusion des iris (*fleurs de luce*) émaillaient les ravins. Des éboulis hérissés de ronces et d'arbustes nous barraient le passage, les champs s'effaçaient submergés, les chutes modestes de la rivière qui d'ordinaire font honnêtement marcher des fabriques étaient en pleine révolte; elles enflaient leur voix pour rivaliser de tapage avec le Niagara; de cristallines elles étaient devenues couleur de vin de Madère; à la hauteur de l'écluse, c'était une culbute d'eaux écumeuses et chargées de débris qui se précipitaient, rebondissaient et faisaient danser les nuances du prisme dans leur poudroiement. Au-dessus de tout cela, un ciel encore menaçant d'où ruisselaient des rayons de soleil trop chaud entre les nuages plombés. Devant nous un poteau tentateur indiquait Alfred à moins de vingt milles de distance. Et il fallait attendre le raccommodage de la voie ferrée pour prendre, avec un long détour, le chemin de Rochester! Heureusement on a vite fait en Amérique de rajuster un pont et une seconde lettre amicale de l'*ancien* Henry nous trouva bouclant nos sacs.

Rochester est le point de jonction de plusieurs lignes; de là on peut filer vers les Montagnes Blanches, — vers ces *Intervales* alpestres où les méandres de ce qu'on prendrait au fond de la vallée pour un fleuve de verdure, suivent les sinuosités de la délicieuse rivière Soco,— vers les hôtels envahis pendant la belle saison par des milliers de touristes et de chasseurs; on peut entreprendre l'ascension des nombreux sommets que dépasse le mont Washington et aller cueillir sur le mont Washington lui-même, coiffé de neige jusqu'au milieu de l'été, des plantes qui sont, à en croire les guides, celles du cercle arctique; on peut pénétrer dans de luxueuses maisons de campagne à pignons et à piazzas, dans tel parc magnifique d'où sort un *mail* à quatre chevaux, couronné de toilettes élégantes. Vous pouvez encore, comme le font ces belles dames, quand elles sont lasses de la *vie de château*, essayer un peu du campement en plein air, guetter le daim, pêcher la truite et coucher à la belle étoile, — pays pittoresque et charmant, facilement accessible, tout en restant sauvage sur certains points, empoisonné par la mode sur certains autres, et dont on parlerait assurément davantage si les Montagnes Rocheuses n'existaient point.

Mais nous ne montons pas cette fois dans le train qui conduit

aux White Mountains, nous allons chercher dans un plus humble cadre des curiosités infiniment plus rares, la réalisation rustique de l'idéal chrétien : communauté des intérêts d'un peuple, si petit qu'il soit, sous un gouvernement spirituel.

*
* *

Le *car* où nous nous trouvons ne vaut pas le *parlour car* des grandes lignes où chacun, dans un bon fauteuil à pivot, est au spectacle devant le pays parcouru.

Les sièges à deux places, sur deux rangs, les uns derrière les autres, sont occupés par des fermiers absolument pareils à autant de citadins mal mis. Le costume d'une Shakeresse assise devant nous est d'autant plus remarquable qu'en Amérique rien dans le vêtement ne trahit jamais la profession. Elle porte une robe brune toute droite, un grand fichu épinglé à peu près comme celui de nos paysannes; un étroit chapeau, forme tunnel, de la même couleur que sa robe, la rend invisible autant que ferait une cornette de religieuse. Il y a quelque chose de monastique dans sa tenue; pas une fois elle ne tourne la tête. C'est une sœur en voyage qui rentre au bercail. Elle descend à la même station que nous, et aussitôt quatre ou cinq jeunes femmes, toutes vêtues celles-là de cotonnade bleu clair, leurs frais visages relégués au fond de chapeaux de paille semblables, s'empressent autour d'elle, la débarrassant de ses paquets, tandis que le frère Henry qui attend, lui aussi, à la tête de son cheval, s'avance vers nous avec beaucoup de dignité affable, la main tendue. C'est un homme d'âge moyen et dont toute l'attitude exprime l'autorité. Sa figure remarquablement intelligente me frappe par le regard investigateur et pénétrant derrière des lunettes et par un ensemble de physionomie qui indique la sagacité poussée à ses extrêmes limites. Rien d'ascétique. Une bouche aux lèvres épaisses, facilement souriante, quoique le sourire reste grave, un teint très animé, le nez grand, mince et busqué, les cheveux coupés carrément sur le front, très longs par derrière et qui retombent en frisons rebelles sur le collet de l'habit. Cet habit ample et long est gris tourterelle, il se croise sur un gilet de même teinte. Point de cravate, le col blanc retenu par un double bouton de métal ; un chapeau de feutre à larges bords; presque l'ensemble du costume breton. Le visage pourrait être celui d'un homme d'étude ou d'un

homme d'affaires; les mains calleuses sont d'un ouvrier. Il demande la permission de nous présenter les sœurs; ces jeunes filles ont toutes un air de santé agréable à voir. Elles montent avec leur compagne, la voyageuse et ses nombreux paquets, dans une espèce de char à bancs qui les a amenées et partent au galop, riant tout bas, gaies d'une saine gaieté de religieuses, sans éclat ni tapage. De notre côté nous prenons place dans le *buggy* de l'ancien Henry qui se plaît à nous faire admirer en traversant la petite ville d'Alfred le *court-house*, le tribunal, tout battant neuf, et les jolies maisons bourgeoises qui bordent les rues ombreuses (1).

*
* *

Le buggy roule sur d'assez bons chemins bordés de bois et de pâturages qui appartiennent en grande partie aux Shakers; ils ont ici 3 000 acres de terre bien cultivées, mais cette culture ne s'effectue pas facilement, faute de bras; notre guide nous l'apprend avec un soupir. Les Shakers ne se recrutent plus comme jadis. Alfred est une des sociétés de l'ordre dont la population eut la plus rapide décroissance; elle ne compte aujourd'hui que deux familles. Il faut dire que les familles spirituelles se composent ordinairement de trente à quatre-vingts personnes, hommes, femmes et enfans réunis; mais enfin les Shakers étaient plus de 6 000 en 1860; le recensement de 1875 les réduit à 2 415, et depuis lors, leurs rangs s'éclaircissent toujours. Ils ne le dissimulent point et ne s'en inquiètent que pour leurs travaux agricoles, ne doutant pas que « la seule véritable Église, celle où la révélation, le spiritisme, le célibat, le communisme, la confession orale, la non-résistance, la paix, la retraite et les miracles sont les fondemens des nouveaux cieux », ne doive durer éternellement. Toutes les Églises croulantes ont la même confiance.

Rien ne peut donner l'idée de l'ordre, de la propreté, du calme extraordinaire d'un village de Shakers. C'était un dicton favori de la Mère Ann, paraît-il, que celui-ci : « Travaillez comme si vous aviez mille ans à vivre et comme si vous deviez mourir demain... » C'est-à-dire, entreprenez avec courage les choses les plus longues, les plus difficiles, et hâtez-vous de les achever. Le ré-

(1) Le nom de la ville s'étend au village voisin, nommé simplement : *Shakers*.

sultat de ce conseil est que tout semble aussi bien ratissé, nettoyé, rangé que si l'heure fatidique qui devait sonner en l'an mille, qui fut remise par les millénaires de toutes sortes à l'année 1836, puis à 1843 et enfin de 1869 à 1881, devait survenir tout de bon en 1897. Pour les Shakers, elle a commencé depuis longtemps; reste à savoir quand s'achèvera l'œuvre de Dieu; son royaume est déjà planté dans ce cercle de collines qui semble le préserver de tout contact avec le monde extérieur, auprès de ce bel étang limpide qui reflète le ciel. Nul bruit; les travailleurs dispersés alentour sont silencieux comme des ombres; jamais aucune voix ne s'élève sur le ton de la colère pour stimuler la paresse d'un cheval ou pour toute autre raison.

Les bâtimens assez uniformes et très simples sont en bon état, peints à neuf. Nous descendons devant l'office (bureau) qui est aussi la maison réservée aux étrangers. Deux anciennes viennent à notre rencontre avec cordialité. J'ai rarement rencontré de plus sympathiques visages; la pureté, la fraîcheur de la première jeunesse y subsistent sous des rides qu'aucune expérience mauvaise n'a creusées, les yeux sont clairs et comme illuminés par l'âme. Je voudrais peindre l'ancienne Harriet si distinguée dans son fourreau d'alpaga gris plissé à petits plis aplatis tout autour de sa taille mince et droite comme un jonc, son grand tablier du même tissu, son foulard aux pointes bizarrement relevées au-dessus de la ceinture, son béguin transparent pareil à celui de la femme de Holbein. Toutes les Shakeresses, sauf les novices, ont cette coiffe avançante qui enferme et cache les cheveux serrés dessous par un ruban noir et qui encadre sévèrement les joues jusqu'au menton. L'ancienne Lucinda, maigre, très grande, plus vigoureuse, est vêtue de brun rouge, elle porte la même jupe plissée au bas des hanches, le même fichu ouvert sur une guimpe éblouissante de blancheur; ses beaux yeux noirs brillent comme à vingt ans dans une face quelque peu parcheminée.

Toutes les deux sont étrangement vénérables, mais on sent que l'ancienne Harriet est par excellence le *leader*. Elle est parente, m'apprend-on, de Stonewall Jackson (1), un héros des armées de la Sécession qui, blessé à mort, continuait de commander, et nous nous disons, mon amie et moi, que cette frêle septuagénaire aurait aussi en elle l'étoffe d'un général.

(1) Jackson *mur de pierre.*

Comme elle me contait que la plus grande partie de sa vie s'était passée à New Lebanon, je lui parlai de la novice de Paris qu'elle avait dû jadis connaître, et elle me prêta une bienveillante attention quand j'ajoutai qu'elle était restée un peu Shakeresse de cœur, car, rentrée dans son pays et si catholique qu'elle fût devenue, elle avait tenté d'inaugurer une société d'amour pur pour l'égalité de tous les êtres dans l'amour, une société fondée au nom du Dieu de liberté, du Dieu de pureté et du Dieu tout amour, une société dont le siège serait établi dans le cœur de chacun, les obligations de chacun étant écrites dans sa conscience.

— Mais c'est la nôtre, dit-elle; nous sommes les ressuscités, parmi lesquels les hommes ne prennent point de femmes et les femmes point de maris, tous étant comme les anges qui sont dans le ciel.

Et je pensai que personne en vérité n'avait plus que cette vieille femme l'air d'un ange.

Les anges sont très prudens. Comme je lui demandais si dans leurs entretiens avec les esprits, qui leur dictent des cantiques et des prières, les Shakers ne craignaient point d'en rencontrer de mauvais, elle me répondit : « Après, comme dès maintenant, ceux qui se ressemblent se rechercheront, je suppose. Les bons vont avec les bons, les méchans avec les méchans. » Et je crus comprendre que ce genre d'attrait lui paraissait composer ce que nous appelons le ciel et l'enfer, avec des moyens de relèvement, de perfectionnement volontaire qui ne finiront jamais.

— N'attendez-vous pas, lui dis-je, le royaume de Dieu ici-bas?

— Mais nous l'avons déjà, répondit-elle, il est en chacun de nous si nous le voulons.

Nos religieuses catholiques lui sont très sympathiques; elle trouve que l'Église romaine a bien fait de prescrire le célibat à son clergé ; mais pourquoi ne l'avoir pas au moins conseillé à tous les autres?

Cependant la conversation entre le frère Henry et mon amie était beaucoup plus du siècle : ils traitaient du progrès croissant des écoles shakers. Et, à propos de livres, il fut question avec sympathie du célèbre romancier Howells qui a peint un village de Shakers dans un de ses plus jolis livres : *the Undiscovered Country* (1) ; puis de Hepworth Dixon, l'auteur de la *Nouvelle*

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er février 1883 : *Les nouveaux romanciers américains.*

Amérique, qui estima fort l'ancien Frederick Evans. Du reste Emerson, le grand Emerson lui-même, leur a rendu justice ; il appréciait leur manière de répondre uniquement par *yea* et *nay* (1), sans jamais affirmer davantage, un *yea* et un *nay* toujours véridiques. L'expérience qu'ils font du socialisme lui paraissait des plus conformes aux aspirations de notre époque ; en outre, il trouvait à leurs établissemens une grande valeur comme fermes modèles.

Le frère Henry se pique de ne rien ignorer de ce qui a été écrit sur les diverses sociétés de l'ordre.

Je lui demande s'il s'est fait traduire il y a une quinzaine d'années certain article de la *Revue des Deux Mondes* sur *les Communistes aux États-Unis*. Il paraît à la fois flatté et inquiet. Les Shakers craignent par-dessus tout qu'on les compare à d'autres qui ne se laissent pas diriger par le même esprit et surtout qu'on les confonde avec des gens tels que les Mormons ou les Perfectionnistes dont les pratiques abominables sont ou étaient diamétralement opposées aux leurs.

Nous sommes assis sur des rocking-chairs, nous berçant, ce qui est la façon américaine de se reposer, dans un parloir dont les meubles, très simples, luisent vernis et frottés. Attachées aux murs, les photographies de deux anciennes dont on me vante les vertus. Je demande si l'on n'a aucun portrait d'Ann Lee. Non, et il y a très peu de temps que les Shakers consentent à laisser prendre leur ressemblance. C'était naguère une vanité défendue, mais on a le portrait écrit de la Mère Ann. Elle est représentée par les contemporains comme étant d'une taille un peu au-dessous de la moyenne, assez corpulente, mais bien proportionnée, avec des traits réguliers, des yeux bleus très perçans, une physionomie douce, expressive, mais grave. Ceux du monde qui la regardaient sans prévention la trouvaient belle ; à ses enfans elle apparaissait pourvue d'un charme sans pareil de tendresse et de dignité.

*
* *

Nous interrompons notre causerie pour visiter l'établissement et d'abord on nous conduit à la pauvre cabane qui représente le gîte des premiers Shakers. Cette ruine est imposante par les efforts

(1) *Yea*, oui, en style élevé, *nay*, non, nenni. Les Shakers, pas plus que les Quakers, ne disent jamais *yes* ni *no*.

et les privations qu'elle rappelle. Ils n'ont pu encore se résoudre à la supprimer. Que de chemin parcouru depuis lors! Les solides constructions du village l'attestent. Elles s'échelonnent à distance irrégulière les unes des autres, chaque habitation étant entourée de dépendances où se pratiquent diverses industries. Les ateliers des frères sont déserts pour le moment. Nous avons rencontré les ouvriers dans la campagne, travaillant aux champs; ce sont les mêmes qui pendant l'hiver font des ouvrages de menuiserie, fabriquant aussi des balais très renommés, des tamis, des boisseaux, toute sorte d'instrumens de travail et de ménage où ils apportent une précision, un soin reconnus.

L'atelier de l'ancien Henry témoigne de son habileté en plusieurs branches. Il a inventé de jolies tables et d'autres meubles d'une forme originale. Nous lui en faisons compliment, il répond avec fierté qu'hier encore, il abattait du bois dans la forêt, il y retournera demain. Le commerce du bois de charpente est la grande industrie des Shakers d'Alfred. Et l'élevage est aussi très absorbant. Il n'est permis à personne, pas même à ceux qui représentent le ministère proprement dit, de se dispenser de ces travaux-là. Chacun sait faire un peu de tout; aucun devoir n'en détourne, ou plutôt c'est le premier des devoirs.

L'atelier des femmes qui n'abordent aucun travail extérieur trop rude, est, contrairement à celui des hommes, plein comme une ruche malgré la saison d'été. Ce serait un gentil tableau à faire qu'un atelier de jeunes Shakeresses, vaste, aéré, ensoleillé, lavé, poli à souhait, avec de larges fenêtres qui laissent entrer pour ainsi dire la verdure des prés et de grandes masses de feuillage. Les unes sont occupées à un fin travail de lingerie, les autres taillent des robes; j'ai remarqué avec plaisir dans le choix des étoffes quelques signes d'innocente coquetterie. La pureté du teint est chez les Shakeresses une beauté générale, et le petit bonnet qui ne laisse pas un cheveu s'échapper sur le front n'enlaidit que les laides; chez la plupart, il ajoute à cette expression de candeur qui rappelle certaines figures de primitifs pareillement coiffées.

Chacune d'elles a sa petite table; l'occupation de plusieurs consiste à tisser, à l'aide d'un métier et d'une navette, des lamelles de peuplier fendues en fils minces et cassans que l'on entremêle de *sweet grass*, cette herbe odoriférante dont les Indiens font des paniers. Une jeune Californienne, blonde, au profil délicatement aquilin, au regard intrépide et intelligent, nous mon-

tre avec beaucoup de patience et de bonne grâce comment se fabrique la chose. Une autre me présente la pelote qu'elle vient d'achever et qui a la prétention d'imiter une tomate.

Cette fraîche et jolie personne est une abandonnée de l'hospice. Les Shakers ont beaucoup de répugnance à prendre pour les élever des enfans dont ils ne connaissent pas la famille, mais celle-là, me dit l'ancienne Harriet, ne se ressent certes pas d'avoir été jetée dans le monde on ne sait ni où ni comment.

Une troisième a des yeux de sainte Thérèse ; c'est la seule physionomie ardente que j'aie vue parmi tous ces calmes visages. Auprès d'elle je reconnais une novice à ses beaux cheveux découverts et à je ne sais quel air d'indécision mélancolique qui me fait mal augurer de sa vocation.

Une grosse fille réjouie et décidée qui ne réussit pas à contenir sous le bonnet réglementaire de petites boucles brunes résolues à ne pas obéir, chuchote avec les anciennes, et voilà un concert improvisé. Elle dépose sur la table de milieu une grande boîte à musique, présent fait depuis peu à la communauté, et les chants patriotiques, les hymnes religieux se succèdent, écoutés avec recueillement par ce naïf auditoire. Les deux vieilles, les mains croisées sur leurs genoux, pensent peut-être à leur jeune temps où la musique instrumentale était redoutée à l'égal d'un péché ; l'ancien Henry seul de son espèce, tel qu'un coq au milieu de cette troupe de femmes, si l'on peut appliquer le nom de coq à un Shaker sans l'offenser, murmure tristement qu'ils ont mieux que cela à Canterbury, un harmonium digne de rivaliser avec ce qui se fabrique de plus parfait. Jadis les Shakers se glorifiaient de n'avoir rien de commun avec le monde. Ceux d'aujourd'hui tiennent à prouver qu'ils ne restent pas en arrière de la civilisation ; ils craignent un peu de se singulariser ; c'est mauvais signe. Et la boîte à musique chante toujours, et le soleil se joue radieux à travers les vitres étincelantes sur les détails austères de cet intérieur immaculé, sans rencontrer nulle part un grain de poussière.

La salle de vente est dans un autre bâtiment encore : très spacieuse, garnie de tiroirs du haut en bas, elle offre un étalage de boîtes et de paniers à ouvrage, confectionnés pour la plupart avec le tissu essentiellement shaker dont j'ai parlé tout à l'heure. Ces bagatelles se vendent sur les plages à la mode et dans les villes d'eaux, d'un bout de l'Amérique à l'autre. Les sœurs font aussi

des corbeilles nattées de toute forme et des conserves excellentes appréciées à Paris, ainsi que la tisane des Shakers contre le rhumatisme. Leurs connaissances en matière de simples et d'horticulture sont très étendues; de toute part on vient leur demander des graines pour les jardins. Après que nous avons fait notre choix, elles nous conduisent dans le *store*, magasin où est gardé le sucre d'érable, avec les racines d'iris (*flag roots*) et les peaux d'oranges confites qui sont des bonbons shakers.

— Voyez notre économie, dit en souriant l'ancien Henry, nous mangeons nos oranges et nous vous en vendons les épluchures.

Beaucoup de petites novices fort éveillées sont employées au magasin.

La buanderie est une merveille aménagée d'après les inventions les plus modernes.

Nous nous reposons un instant dans la grande maison où loge une *famille*, hommes et femmes sous le même toit, avec un large corridor entre les dortoirs des deux sexes, mais aucune précaution de serrures; les portes ferment par des combinaisons ingénieuses, des entre-croisemens de petites pièces de bois; on ne se méfie pas les uns des autres évidemment, malgré la règle sévère qui interdit toute conversation particulière, toute promenade en tête à tête, même entre anciens époux.

Il y a plusieurs lits — de très étroites couchettes — dans chaque chambre, deux dans celle de l'ancienne Harriet où nous sommes introduites.

Le seul luxe est une propreté extraordinaire; on ne cloue jamais les tapis pour pouvoir mieux les secouer et balayer dessous, les tableaux sont proscrits comme des nids à poussière. Cependant je fais connaissance avec la belle figure de l'ancien John Vance, passé récemment dans le monde des esprits après avoir fait le bien dans celui-ci. C'était un administrateur émérite, un prédicateur éloquent et un juste. Sa mémoire est entourée d'honneurs tout spéciaux; personne n'a encore habité la cellule qui fut la sienne; tout y reste dans le même ordre que de son vivant, et une armoire vitrée renferme les menus objets dont il se servait habituellement, sans aucune prétention à les posséder en propre : la tasse où il buvait, des échantillons minéralogiques et autres, de pauvres riens que sans doute il aima, que les frères et sœurs respectent à cause de cela comme des reliques.

Tout en marchant d'un bâtiment à l'autre, nous rencontrons différens types de Shakers, les uns conduisant sur la route des tombereaux, des charrettes, les autres cassant du bois: de jeunes garçons en manches de chemise, tous bien portans et réjouis, un vieillard de quatre-vingt-cinq ans qui, si voûté qu'il soit, se rend encore utile. On vit très vieux chez les Shakers. Les nonagénaires ne sont pas rares.

Ce sont les femmes qui prennent soin de la volaille, aussi bien installée qu'elle pourrait l'être à Paris au Jardin d'acclimatation, dans un établissement pourvu de stalles séparées, de mangeoires extérieures. Toutes les espèces sont représentées par les plus beaux échantillons.

Dans les étables, la propreté est aussi méticuleuse qu'ailleurs; cinquante vaches s'alignent sur une litière sans reproche. Elles ont les cornes sciées près de la tête, ce qui leur donne une apparence étrangement débonnaire; quelques-unes des jeunes filles que nous avons vues tout à l'heure à l'atelier sont en train de les traire. Il y a dans les occupations une incessante variété. Un petit veau qui vient de naître est l'objet des gâteries générales. Tout nous est montré complaisamment : les bœufs pour le labour, les chevaux de belle race et bien soignés, les greniers à fourrages avec des systèmes ingénieux pour emmagasiner, botteler et hisser le foin. Dans la laiterie où coulent des eaux vives, on nous verse un lait exquis.

La charité que les Shakers professent pour leurs semblables aboutit à une pitié très touchante envers les bêtes de somme et autres qu'ils traitent doucement, mais ils ne se permettent pas le luxe des caresses, ils n'ont pas d'animaux favoris; le chien est proscrit impitoyablement de leur communauté, peut-être à cause de l'effronterie de ses mœurs. L'ancien Henry qualifie sommairement son espèce de *nuisance* (fléau). En revanche la nécessité de détruire les souris autorise la présence de beaucoup de chats qui m'ont paru avoir plus qu'ailleurs des mines d'ermite en harmonie avec le lieu.

Le terme de notre promenade est le cimetière planté de noires tablettes d'ardoise arrondies et posées debout; elles sont uniformes, sauf celle que décore un petit drapeau, les couleurs nationales placées en procession solennelle d'un bout des États-Unis à l'autre le 4 juin, jour de « la Décoration », sur toutes les tombes de soldats. Ce détail m'étonne, l'un des traits caracté-

ristiques des Shakers étant l'horreur de la guerre; mais il fut, paraît-il, impossible d'empêcher beaucoup de jeunes Shakers de prendre les armes contre l'esclavage. La plupart de ceux qui survécurent rejoignirent leurs communautés respectives. Au commencement de la Société les soldats de la Révolution étaient devenus eux aussi membres de l'ordre en assez grand nombre; ils durent pour cela renoncer à leurs pensions, l'Église ne voulant pas de ce prix du sang. L'ancien Frederick Evans prouva un jour au président Lincoln que ses frères avaient ainsi laissé au gouvernement plus d'un demi-million de dollars dus comme pensions pour le service de l'armée.

Nous nous attardons dans ce champ paisible qui se déroule devant le plus doux, le plus accessible des paysages de montagnes, près de la rivière si pure qui alimente le petit lac. Le soleil s'est couché depuis quelque temps déjà dans un ciel orageux, où les nuages chassés par le vent ont cédé la place à une teinte rosée absolument immatérielle, tendre comme une rougeur de vierge. Rose aussi le miroir immobile frangé d'iris. Je ne puis m'empêcher de dire à ma nouvelle amie, Harriet, qui me donne affectueusement la main, tandis que nous marchons dans l'herbe :
— Quel endroit charmant pour s'y reposer! Je n'en souhaiterais pas d'autre.

— Ah! *do come, darling!* Venez-y, ma chérie! s'écrie-t-elle avec un élan sincère qui de croyant à gentil doit être rare. Mais il m'a semblé que la tolérance comptait parmi les vertus des Shakers; ils ne sont durs qu'à eux-mêmes.

Je profite de cette heure intime du crépuscule qui est celle des confidences, pour savoir comment s'est manifestée la vocation de sœur Harriet.

— Je n'aurais pu faire autrement, me dit-elle, avec un bon sourire.

La première émotion forte de sa vie fut celle qu'elle ressentit enfant, une fois que son père soupirait tout haut : « Maudit soit le jour où j'ai regardé une femme avec l'intention de l'épouser! »

Il se nommait Goodwin et, en Angleterre, son pays natal, avait été possédé d'une idée fixe de célibat. Jusqu'à quarante ans, il resta fidèle à ce vœu intérieur; puis il fit le voyage d'Amérique et tomba malade à bord. Il fut soigné par une jeune fille qui faisait la traversée avec ses parens, et une tendre reconnaissance le conduisit à tout oublier. Il l'épousa, il eut d'elle deux enfans,

mais déjà le remords ne lui laissait plus de trêve. Ayant traversé une colonie de Shakers il comprit qu'il était né pour devenir l'un d'eux. Sa femme, de son côté, eut en dormant un rêve significatif; elle vit une église qui avait la forme d'une malle de voyage et où des inconnus en costumes bizarres, comme elle n'en avait jamais rencontré, étaient à danser. Quand elle visita les Shakers, elle reconnut tout cela et se rendit au miracle.

Elle et son mari vécurent comme frère et sœur à Lebanon jusqu'à un âge avancé. Depuis ses dix ans, sœur Harriet est donc trembleuse. Comme elle me le dit humblement : — Je n'avais pas le choix. — Et elle implique aussi qu'elle n'a pas eu de mérite, en ajoutant : — Dieu m'a bénie ; je n'ai jamais entendu jurer, je n'ai jamais vu un homme ivre, je n'ai pas connaissance d'un péché grave. — Il y eut dans sa vie deux chagrins : le premier quand il lui fallut quitter ses parens pour faire l'école aux petites filles, quoiqu'elle aime tant les enfans ! Le second quand une terrible catastrophe frappa New Lebanon, la société mère où elle avait vécu jusque-là. Un de ces ouvriers du dehors que les Shakers s'adjoignent quelquefois lorsqu'ils ne sont pas assez nombreux pour mener à bien les travaux des champs, fut pris d'une folie haineuse, il badigeonna de pétrole tous les bâtimens qui sont en bois, et y mit le feu. Les pertes matérielles furent énormes ; Harriet se sauva la dernière à l'aide d'une corde, suspendue à la fenêtre de la maison qu'elle habitait. Elle se réfugia à New Gloucester. Depuis Lebanon est sorti de ses cendres, mais l'ancienne Harriet est restée dans le Maine où elle rend de grands services par son expérience en éducation et en affaires. Personne ne s'entend mieux qu'elle à vendre les petits ouvrages fabriqués par les sœurs. Elle a partout des amis.

*
* *

Nous dînons toutes les deux seules, S. et moi, dans une petite salle réservée aux étrangers et où l'on nous sert un repas différent de celui de la communauté qui est, sinon tout à fait végétarienne, du moins très peu adonnée à l'usage de la viande. Quoi que nous puissions dire, un bifteck nous est offert accompagné de légumes et de deux entremets pour le moins, dont un délicieux gâteau de rhubarbe, le tout arrosé d'excellent thé.

Les Shakers se défendent absolument la viande de porc et les

boissons fermentées; ils mangent tous ensemble à six heures, à midi et le soir, les hommes à une table, les femmes à une autre, les enfans à une troisième. Ils s'agenouillent avant et après le repas, de même qu'en se levant et en se couchant, mais sans prononcer de paroles. C'est leur avis que l'aspiration mentale suffit et qu'il ne faut que « marcher avec Dieu » comme avec un ami.

Après dîner une douzaine de sœurs viennent nous rendre visite dans le parloir; elles ont quitté leur habit de travail et portent la robe du dimanche avec une guimpe très blanche, un petit bonnet qui semble tout neuf. Certain fichu rouge sied particulièrement bien à sœur Mary Ann, qui me dit être Anglaise d'origine, native de Londres.

Je lui demande quelle aventure a pu la conduire parmi les Shakers. Elle non plus n'a pas choisi; elle a été amenée par ses parens qui entraient dans l'ordre. C'est l'histoire de presque toutes. Elles restent fidèles à la famille spirituelle au sein de laquelle pour ainsi dire elles sont nées. Tel n'est pas cependant l'idéal des chefs et directeurs d'expérience; ils préfèrent que la vocation se déclare chez des sujets de vingt à vingt-deux ans, déjà revenus des vanités du monde. Une seule m'a paru avoir un passé relativement tragique. Elle avait été adoptée par une dame riche dont la fortune a changé tout à coup et qui, ne sachant plus que faire de sa protégée, l'a envoyée vers l'âge de dix-sept ans chez les Shakers, comme à l'asile le plus sûr.

Une conversation prolongée est toujours difficile entre gens qui vivent dans des milieux trop différens. Mon amie est priée par l'ancien Henry de raconter un voyage aux Antilles qu'elle a fait dernièrement et elle s'en acquitte avec beaucoup de verve. Les Shakeresses sont vivement intéressées. A leur tour elles chantent pour nous en chœur des cantiques écrits sous l'inspiration des esprits. Les voix hautes et claires portent loin, et d'autres Shakers, des enfans surtout, se groupent autour de la maison pour entendre. Je ne dirai pas que les esprits soient de grands poètes; je n'ai reconnu parmi eux ni Tennyson ni Longfellow. Voici une de leurs dernières élucubrations : « Oh ! quelle beauté ! Quelle beauté céleste ! La moitié n'a jamais été dite sur la cité, cette cité si belle, que, par permission bénie, une vision nous révèle, — nous révèle, — Et qui héritera de ce royaume, de ce *home* inexprimablement doux, oh ! si doux ! Le serviteur loyal à travers l'épreuve qui, en se sacrifiant tout entier, — partage le meilleur du royaume

de Dieu. » — Ces paroles un peu banales sont chantées sur des airs très animés et très joyeux. Un cantique où l'âme exprime la ferme confiance que Dieu ne la laissera pas seule, se détache des autres, par la supériorité de la musique et des paroles. L'*eldress* Harriet en rappelle plusieurs qu'elle aime comme si elle ne les avait pas composés elle-même. De fait elle ne les a pas composés, ils lui ont été dictés. Nous l'interrogeons sur les sensations qui accompagnent cette dictée prétendue et il nous semble qu'elle a de singulières analogies avec la simple inspiration littéraire. De fait, les Shakers, quoiqu'ils lisent fort peu, même la Bible, ont une littérature dont ils ne sont pas médiocrement fiers et dont j'aurai plus tard l'occasion de parler.

A neuf heures et demie toutes les lumières doivent être éteintes. Nos jeunes amies, après d'affectueuses salutations, s'envolent dans la nuit étoilée, accompagnées par les anciennes, pour rentrer dans leurs familles respectives, et nous, S. J. et moi, nous montons occuper la petite chambre à lits jumeaux qui nous a été préparée au premier étage. Elle renferme une toilette, innovation hardie, les hôtes d'autrefois étant comme les trembleurs d'alors obligés de descendre faire leurs ablutions dans la cour. Nous dormons, bercées par le chant plaintif et monotone du *whip-poor-will* si rarement entendu, sauf dans l'extrême solitude. Le *whip-poor-will* est une espèce d'engoulevent qui ne chante que la nuit, répétant à satiété les trois mots qui lui ont valu son nom. A cinq heures, un tintement de cloche nous réveille. Par concession aux faiblesses mondaines on nous accorde de déjeuner à six heures et demie seulement.

* * *

Je n'ai rien vu que les murs dans la grande *meeting-house* qui représente l'église, des murs lavés à la chaux, sur la blancheur desquels ressort le vert sombre des poutres et des solives. Elle est hors d'usage. Des bancs nombreux sont rangés tout autour, rappelant le temps où les étrangers s'empressaient aux assemblées du dimanche, qui depuis longtemps ont lieu dans une salle plus petite. Les vastes dimensions de celle-ci faisaient trop remarquer le petit nombre des fidèles.

— Certes, dit l'*elder* Henry, cette diminution est regrettable, surtout parce qu'elle nous oblige à louer des travailleurs

qui apportent ici un élément d'irrévérence et de désordre. Mais il vaut mieux être réduits à un petit nombre que de faire des concessions de principes qui affaibliraient la société bien davantage.

S. se rappelle avoir assisté dans cette grande église, qui pour moi est l'équivalent d'une grange, qui pour ses yeux de puritaine est imposante par sa nudité même, à des danses d'un très grand caractère.

— Oui, lui répondent les sœurs, vous les regardiez dans un bon esprit, mais combien sont venus se moquer de nous! Aussi évitons-nous maintenant le plus possible de nous donner en spectacle.

Cette crainte de la dérision existe surtout chez les jeunes et me paraît indiquer moins d'ardeur au martyre et au sacrifice qu'il n'en existait autrefois dans la Société. Le véritable esprit shaker consistait à édifier autant que possible les témoins du dehors en célébrant devant eux un culte dont nul ne voyait les ridicules. Et j'avoue que je ne les ai pas vus davantage ; ces danses graves, les hommes d'un côté à la file, les femmes de l'autre, m'ont frappée au contraire par une sorte de beauté hiératique. Le mouvement des mains étendues pour recueillir les bénédictions ou pour pousser vers le prochain en prière la grâce qu'il demande est d'un symbolisme très noble. Et c'est à peine si les pieds semblent toucher la terre dans cette marche rapide accompagnée d'hymnes sur des airs tantôt très vifs, tantôt remarquables par le retour répété de la même note comme dans la musique orientale. D'après les renseignemens que me fournit, il y a bien des années déjà, la novice parisienne dont j'ai parlé, les premières danses des Shakers ressemblaient en effet à celles des derviches. Elle me disait que, se trouvant seule parmi eux lorsque se manifestaient les exaltations provoquées par ces viremens frénétiques, elle éprouva d'étranges terreurs. Quelques-uns gesticulaient, se renversaient, se penchaient de côté et d'autre comme enivrés; les femmes surtout dansaient d'une manière spéciale, paraissant mues par des ressorts, droites, raides, ou bien tournant sur elles-mêmes plusieurs minutes de suite. Quand dans de pareils momens elles venaient saluer la pauvre étrangère, ou l'engager à se joindre à elles, celle-ci était plus morte que vive; tout ce qu'elle pouvait faire c'était de ne pas crier et de garder l'équilibre en se recommandant à Dieu. Bien entendu, je ne fis pas part des impressions de cette Shakeresse plus que tiède à l'ancienne Harriet, mais je lui demandai si l'on ne tournait plus. Elle

me répondit que l'usage en était passé. Pour sa part elle est encore très agile et très légère, quoique sœur Lucinde la surpasse sous ce rapport. En somme, les meilleurs danseurs de la société sont encore les anciens.

Les jeunes se bornent de plus en plus au chant, à la parole et aux battemens de mains. Parfois pendant le service, une sœur se sent contrainte de transmettre quelque message que lui confie un esprit, consolation ou avertissement. Il arrive aussi que l'esprit demande des prières ; c'est une perpétuelle communion entre les vivans et les morts unis, confondus dès ce monde dans l'éternité.

*
* *

J'ai dit que les Shakers avaient une littérature. Effleurons tout au moins les principaux ouvrages qui la composent. Le plus fécond de leurs écrivains me paraît avoir été Frederick Evans, qui fit à Londres des conférences sur le communisme religieux, voyagea beaucoup et est par conséquent le seul Shaker que l'on connaisse à l'étranger. Anglais d'origine, il arriva tout jeune en Amérique, au moment des déclamations violentes contre la banque des États-Unis et autres monopoles ; il devint socialiste, puis de socialiste Shaker. Après avoir essayé de plusieurs sociétés communistes qui n'eurent qu'une courte durée, il se fixa dans la famille du Nord à New Lebanon, et y rendit durant plus d'un demi-siècle des services inestimables. Sans avoir fait d'études supérieures, l'ancien Frederick était orateur et écrivain, avec un tour d'esprit scientifique, à la condition d'appliquer les sciences au bien-être de l'humanité. Très enthousiaste, il comptait pour amener des recrues aux Shakers sur l'esprit de Dieu travaillant au dehors, c'est-à-dire sur les *réveils religieux*. Peu lui importait d'ailleurs d'où soufflait le vent. Toutes les croyances le trouvaient respectueux. En général, la règle des Shakers s'applique uniquement aux actes, sans contraindre la pensée. C'est ce qui explique que les représentans de différentes sectes protestantes s'y rallient sans trop d'effort. M. Nordhoff prétend avoir même rencontré des catholiques à Groveland et à Union Village. Évidemment ils ne pouvaient guère l'être que de souvenir, mais on ne leur avait pas demandé d'abjurer.

Selon les idées de l'ancien Evans, le célibat est un garant de

longévité : « Quiconque vit comme nous vivons, a-t-il écrit, n'a pas le droit d'être malade avant soixante ans. » Et en effet les hôpitaux très bien organisés dans les diverses sociétés sont vides. Les Shakers se passent absolument de médecins.

L'ancien Frederick tenait à ce que tous les objets dont se servent les frères fussent fabriqués chez eux et par eux, question d'économie à part. J'ai rencontré le même esprit dans certains couvens catholiques du Canada, où il y a jusqu'à des sœurs cordonnières. Sous tous les rapports, Evans paraît avoir été un homme éclairé et judicieux, qui commenta sans relâche le grand précepte d'Ann Lee : « Que vos mains soient au travail et vos âmes consacrées à Dieu » ; la vie tout entière ainsi comprise n'est plus qu'un culte incessant. Tout en prêchant d'exemple avec zèle, il trouvait le temps d'écrire son livre sur le *Communisme chez les Shakers* qui se propose de démontrer comment les trois dispensations précédentes aboutirent à l'Église unie des croyans dans la seconde venue du Christ ; plus une autobiographie où sont relatées ses propres expériences ; une exposition de l'Apocalypse et de son influence sur le shakerisme ; des mémoires plus ou moins étendus sur la mère Ann et ses principaux compagnons. Comme la substance de quelques-uns de ces ouvrages se trouve dans l'étude très complète de Charles Nordhoff sur les sociétés communistes (1), je me borne, pour ne pas me répéter, à renvoyer mes lecteurs au numéro de la *Revue* où j'en ai rendu compte (2). Frederick Evans, en dehors de son expérience personnelle, s'est inspiré des livres qui représentent pour ainsi dire l'évangile des Shakers, le *Témoignage de la seconde venue du Christ* et l'*Aperçu sommaire de l'Église millénaire* publié en 1823 par ordre du « ministère », avec une remarquable préface des frères Calvin Green et Seth J. Wells. On y trouve sur l'histoire, les principes, le gouvernement, la règle des Shakers et sur la vie de leur fondatrice d'abondans renseignemens que l'ancien Frederick Evans a rendus accessibles aux gens pressés. En union avec Antoinette Doolittle, il fonda aussi un journal, *the Shaker* qui paraît toujours, rédigé par la communauté.

En voici l'annonce :

(1) *The Communistic societies of the United States*, by Charles Nordhoff, 1 vol. ; New-York.

(2) Un voyage d'exploration chez les sociétés communistes des États-Unis, 1er août 1875.

Le Shaker.

La publication mensuelle la plus radicalement religieuse qu'il y ait au monde, organe de toutes les sociétés dites des Shakers, répand les enseignemens du christianisme expurgé des croyances faites de main d'homme, proclame l'abnégation de soi-même comme remède efficace au péché, déclare que Jésus fut baptisé Christ et devint dès lors le modèle à suivre pour tous ceux qui prononcent son nom, — renseigne sur la vie des Shakers, leurs habitudes, leur économie, leur succès, leur théologie, leurs prophéties, leurs inspirations, leurs révélations, leurs espérances, — condamne la guerre soit entre les peuples, soit en famille. Exige de tous les chrétiens une vie dédiée à la communauté des intérêts, — certifie que le célibat est dans l'ordre du ciel et que le mariage n'appartient qu'à la terre. Porte témoignage contre l'intempérance, l'impureté et l'orgueil, — recommande l'amour vrai, l'abstention de toute mondanité, de la politique, etc. Voit en Dieu le Père et la Mère des âmes, une dualité. Par conséquent soutient les droits égaux de ses enfans sans acception de sexe, de couleur, de race, d'éducation ou de fortune, — tient au vrai spiritisme, — s'oppose aux richesses, à la misère, à tout esclavage d'esprit ou de corps, — prescrit le régime qui conserve la santé, garantit le salut de tous ceux qui vivent comme l'a fait Jésus, notre grand exemple.

Tous les croyans peuvent être baptisés par le même Christ-esprit, devenir les sauveurs d'âmes tombées ou perdues, en commençant par se sauver eux-mêmes. Fait appel à l'infidèle et au sectaire, — aime tous les hommes, veut le salut de tous, montre le chemin. Quiconque espère le nouvel avènement du Christ devra lire le *Shaker*.

Il apprendra que les Shakers croient que la vie du Christ a mis fin au monde.

Prix 50 sous par an, coûte et vaut un dollar. *Le Shaker* s'attend à ce que tout visiteur souscrive.

Cette réclame qui préconise la sainteté comme une panacée universelle, un élixir de longue vie, une drogue quelconque, n'est-elle pas plus significative que tout ce qu'on pourrait dire de l'esprit pratique et dévot à la fois des Trembleurs, de leur positivisme et de leur spiritualisme combinés, de leur extrême finesse, de leur esprit de conciliation? Aucune mention n'est faite, on le voit, de la grande patronne du lieu, Ann Lee. On ne veut d'avance effaroucher personne. Cette adresse à tourner les difficultés sans transiger avec leurs lois essentielles est très caractéristique des Shakers, auxquels on ne saurait reprocher cependant ni détour, ni hypocrisie, car leur maxime favorite est celle-ci : « Soyez ce que vous paraissez être et paraissez ce que vous êtes. » Mais la prudence compte pour eux à un rang honorable parmi les douze vertus

chrétiennes, et ils sont *shrewd*, rusés, étant Américains d'abord, rompus aux transactions du commerce ensuite.

Une petite brochure imprimée en 1891 à Canterbury et intitulée : *Comment je suis devenu Shaker*, me frappe par son accent de sincérité. Elle est lourdement écrite d'une main d'artisan laborieux, sans imagination et sans style. L'auteur, George Wickersham, raconte qu'il fut, dès l'âge de quatorze ans, fort impressionné par le régime communiste tel que l'exposait, dans une série de conférences faites à Philadelphie, Robert Owen, le philanthrope écossais.

Son père, ouvrier en grillages, y était assidu et l'emmenait avec lui; le petit George entendait parler de la communauté dans l'ordre des intérêts et aussi d'une bienveillance universelle qui remplacerait les lois, les armées, les prisons, le gouvernement. Tout cela lui semblait bon. Pour la première fois, le nom bizarre de Trembleur frappa son oreille à propos d'une visite qu'Owen avait faite à Union Village dans l'Ohio. La prospérité des Shakers, la paix qui régnait parmi eux avait fortifié chez le réformateur l'espoir de réussir dans sa propre tentative de coopération. Il en exposa les plans qui séduisirent bien des imaginations, mais le fondement principal, l'idée religieuse, manquait à l'édifice. Aussi s'écroula-t-il très vite. Il en fut de même de la société dite de Valley Forge, fondée d'après les mêmes principes et où trois cents hommes peuplèrent un village modèle, les Wickersham entre autres. Ils furent les premiers à y élire domicile et les derniers à le quitter, fort dégoûtés d'ailleurs du communisme. Seul, le jeune George s'obstinait dans son rêve. Il voulait aller dans l'Indiana, à la recherche de Robert Owen.

— C'est inutile, les siens se dispersent déjà, lui répondit le père.

Il y avait aussi, à l'ouest de la Pensylvanie, la société d'Économie qui réussissait sous la conduite de Rapp, un chef intelligent. George se rappelait avoir traversé cette colonie des Séparatistes. Il eût désiré y retourner.

— Tous Allemands, objecta son père.

Et il ajouta ce qu'il put pour le décourager.

Jusqu'à l'âge de seize ans le jeune garçon se soumit à la volonté de ses parens; il allait prendre son parti une bonne fois de devenir mécanicien « dans le monde », quand l'opposition qu'on lui faisait se ralentit tout à coup, son père l'engageant de lui-

même à visiter New Lebanon. — Il est clair, d'après le récit de George Wickersham, qu'il vit dans cette concession un miracle; miracles aussi tous les incidens de son voyage, miracle la rencontre d'un Shaker qui lui servit de guide. Le mot n'est pas prononcé, mais Wickersham sent que la Providence l'a tenu par la main. Et, arrivé à New Lebanon, qui retrouve-t-il pour comble de merveille? Une cinquantaine de membres de la société défunte de Valley Forge qui, ayant lu avec édification les livres sur l'Église millénaire, étaient venus en ces lieux chercher le royaume céleste.

« Ils étaient de ceux, nous dit George Wickersham, pour qui la *bienveillance* et la *sympathie* n'existaient pas seulement en apparence. Un sentiment religieux les unissait tout de bon. Quand un de ceux-là avait découvert quelque chose d'avantageux, il en faisait part à ses frères, et de cette manière ils s'étaient attirés les uns les autres à New Lebanon. » Wickersham avait déjà compris qu'une communauté ne peut exister par l'unique raison que la propriété des biens est également à tous, tandis que sous d'autres rapports les copropriétaires vivent selon les us et coutumes du monde; il faut former une famille, considérer le bonheur des autres avant le sien. « A mon arrivée, dit-il, je n'avais pas grande foi dans la confession des péchés telle que la pratiquent les protestans, une confession faite à Dieu en gros et sans rien mentionner sous prétexte que Dieu sait tout. Ce n'est pas là ce qui peut arrêter personne dans le mal. Mais quand j'eus compris qu'il s'agissait de mettre l'état de notre âme et les conditions de notre vie sous les yeux d'un témoin vivant en lui découvrant les erreurs de la nature humaine, telles qu'elles sont en nous, à la lumière de la vérité, quand je vis qu'il s'agissait d'un honnête aveu fait à des hommes plus rapprochés de la perfection que nous-mêmes, mon parti fut pris aussitôt de devenir Shaker ».

La confession shaker ressemble beaucoup à celle que prescrit l'église catholique, sauf que le pénitent ou la pénitente recourt à une personne de son sexe et qu'il n'y a pas d'absolution, mais la simple promesse que les péchés sont remis au repentir.

« Depuis lors, ajoute-t-il, j'ai rencontré bien des croix, mais en conservant mon entière confiance aux anciens qui veillent sur les intérêts spirituels de notre famille, je vis dans une union bénie avec mes frères et sœurs, et j'apprends cette importante leçon: « L'obéissance vaut encore mieux que le sacrifice. »

L'humble vocation de George Wickersham me paraît avoir été celle de beaucoup de Shakers, sans exaltation, mais tenace et solide, impliquant le souci d'un certain bien-être en ce monde et du salut assuré dans l'autre qui ne sera que la continuation de celui-ci sans heurt ni différences.

Le récit d'un autre Shaker, jadis marié, Galen Richmond, est plus émouvant. En pleine félicité domestique, la pensée le frappa que ce n'était pas là une vie chrétienne. Ses scrupules dont il fit part à sa jeune femme la touchèrent peu. Alors il s'entendit avec les Shakers, confessa ses péchés, cessa de les commettre, dénoua lentement tous les liens qui l'attachaient à la famille et au monde. Cela prit des années. Sa femme, devenue pour lui une sœur, consentit à recevoir une large part de sa fortune en échange de la liberté qu'elle lui rendait et, emportant son estime, il s'éloigna pour rejoindre la société à laquelle il n'est complètement uni que depuis quatorze ans, bien qu'il ait vécu vingt-six ans en communion avec elle. — Les Shakers acceptent sans difficulté ces longs noviciats qui sont une garantie de persévérance. — Et Galen Richmond se proclame le plus heureux des hommes, si heureux, que, n'y eût-il pas de vie future, il choisirait encore son lot présent. Voilà une ascète digne de la Thébaïde.

Nous voyons que le protestantisme en fermant les couvens eût dépossédé du bonheur beaucoup d'âmes scrupuleuses faites pour s'y abriter, si ces âmes-là n'avaient la faculté de créer le cloître autour d'elles, sous une forme quelconque, par la force de leur désir et de leurs aspirations. Combien ai-je rencontré aux États-Unis de religieuses catholiques déguisées en infirmières d'hôpital, en maîtresses d'école, en dames de charité qui se croyaient protestantes! Chez les Shakeresses le voile et les grilles sont en moins pour nos yeux, mais tout cela existe spirituellement, et la règle est peut-être d'autant plus rigoureuse qu'elle n'a ni protection ni symboles.

N'est-ce pas un tempérament prédestiné à la vocation monastique celui de Rosetta Hendrickson qui, écrivant sur la vie des anges, déclare qu'elle ne voit aucune difficulté à la mener ici-bas, vu qu'il est beaucoup plus facile de rester pur comme un enfant jusqu'au tombeau que de passer brusquement de cette pureté enfantine à l'esclavage de la chair, lequel est en contradiction avec tout instinct délicat et tout enseignement moral?

Une autre Shakeresse, Harriet Bullard, se plaçant à un point de

vue différent, affirme que toutes les grandes revendications des droits de la femme convergent forcément à une vie de chasteté virginale, que la femme n'est libre qu'à ce prix ; ses plus hautes aspirations ne peuvent être satisfaites que par le communisme chrétien.

Ceci est fort soutenable ; ce qui l'est moins, c'est la glorification de la femme sous la plume ampoulée d'un certain frère Andrew J. Davis, qui traite du développement spirituel de la mère Ann, le plaçant « au-dessus de celui d'Origène, de Luther et de Calvin », pour plusieurs raisons : parce qu'elle fut femme, et une femme inspirée, parce qu'elle élargit l'envergure de l'expérience religieuse, enfin et surtout parce qu'elle a promulgué un principe central, une idée que nul avant elle n'avait énoncée, la dualité de Dieu, mâle et femelle, père et mère à la fois.

— Tout était pour l'homme, s'écrie cet ardent féministe, la femme était refoulée au dernier rang. L'apôtre Paul lui-même ne lui permettait de parler dans les assemblées que sous certaines restrictions insultantes. Il fallut dix-sept cents ans de concessions graduelles pour la conduire au rang d'incarnation féminine de la divinité ! Grâce à Ann Lee, chacun sait maintenant que Dieu est femme autant qu'il est homme !

Frère Andrew J. Davis me paraît forcer un peu la note de la théologie Shaker, les Trembleurs n'adorant comme Dieu, tout en les honorant, ni Ann Lee, ni Jésus-Christ. Quant à leur égalité comme chefs du nouveau christianisme, il y a une différence essentielle : Ann est bien supposée avoir rompu le joug qui pesait sur son sexe depuis la première désobéissance commise par la femme ; mais de même que l'Ève ancienne, formée de la substance d'Adam, lui fut assujettie, de même l'esprit divin dont fut douée la seconde Ève est emprunté au second Adam, Jésus-Christ, duquel Ann dépendit toujours, le reconnaissant pour son Seigneur. Et, en ce qui concerne les droits de la femme, Ann Lee accorda bien à ses filles de certains privilèges, comme la participation à tous les rouages du ministère et de l'administration, le soin d'en tendre la confession des péchés, etc., mais elle ne les dispensa pas pour cela des devoirs les plus humbles envers l'homme.

Les sœurs sont pour les frères des ménagères qui raccommodent leurs habits, lavent leur linge, font la cuisine, sans empiéter sur les travaux de l'autre sexe. L'égalité n'est que spirituelle ; tout se passe d'ailleurs comme dans une famille ordinaire

bien réglée. La déférence témoignée à l'ancien Henry, qui est le Frederick Evans de la société d'Alfred, m'a tout le temps frappée, et cependant les femmes sont là en grande majorité.

Un Shaker, que ses écrits dépouillés de galimatias et d'étroitesse donneraient envie de connaître, c'est Giles Avery, l'auteur des esquisses intitulées : *Shakers et Shakerisme*, imprimées à Albany en 1884. Le langage d'Avery indique des connaissances variées qui ont dû être acquises dans le monde. Il nous dit en commençant que toutes les recherches se portent aujourd'hui vers le pays non découvert qui faisait méditer Hamlet; on aspire à surprendre ce qui se passe dans la coulisse, on a soif de science ésotérique, d'inconnu, etc. C'est donc le cas de considérer un peu le rôle joué par les croyans à la seconde apparition du Christ. Il est écrit qu'on ne saurait entrer dans le royaume des cieux sans avoir tout quitté; or, c'est tout quitter que de consacrer à Dieu la propriété commune. L'institution shaker n'est pas une démocratie, c'est une théocratie. Il n'entre dans ce royaume qui est celui du Christ ni homme ni femme selon la chair. Chacun de ses citoyens doit être un ange de lumière travaillant pour le prochain et lui montrant la voie. Non que les Shakers condamnent le mariage en tant qu'institution humaine, mais ils le relèguent dans le monde auquel cet état imparfait appartient; ils se bornent, quant à eux, à des rapports fraternels, désintéressés, qui participent déjà des affections angéliques.

Leur théologie n'est pas une croyance dans le sens ordinaire du mot, c'est-à-dire une foi définie, limitée, à laquelle aucune révélation ne peut plus rien ajouter. La barque qui les porte flotte, libre et hardie, sur l'océan sans bornes de la sagesse et de l'amour de Dieu. Le vrai salut tient à l'abstention du péché, non pas à la croyance professée dans les mérites de Jésus-Christ. La mort de Jésus sur la croix ne fut que la consommation d'une vie d'obéissance à la volonté de Dieu; c'est en mourant à la nature corrompue qu'il vainquit le monde et devint le grand médiateur de notre race, mais aucune expiation ne peut se substituer à l'expiation personnelle. Il y a deux créations, l'ancienne et la nouvelle; Adam et Ève inaugurent l'ancienne création : mariage et génération; Jésus-Christ inaugure la nouvelle : virginité et régénération. Toutes les âmes doivent s'imposer les mêmes sacrifices que Jésus, aidées en cela par un baptême qui n'est pas celui de l'eau, mais celui de l'Esprit.

La fin du monde est déjà venue pour toute âme qui se laisse transporter par l'esprit dans le royaume du Christ.

Certes, les âmes de tous les hommes ont une existence éternelle, mais le péché les fait spirituellement mourir. L'âme cependant peut ressusciter à la vie éternelle par l'obéissance aux vrais principes chrétiens.

La résurrection chrétienne n'a rien à faire avec le corps; c'est celle de l'âme qui échappe à l'amour du mal pour entrer dans la justice.

Toute guerre conduite avec des armes, soit de destruction matérielle, soit de colère, est contraire à l'esprit du Christ et ne peut avoir place dans son royaume.

Les épreuves de l'âme ne se bornent pas à ce monde, elles embrassent la vie future ; la justice et la miséricorde de Dieu peuvent donc se manifester même à ceux qui n'ont pas reçu en cette vie « le témoignage chrétien ».

La mort du corps animal n'est pas la porte du ciel ni celle de l'enfer. Celle-ci est ouverte ou fermée selon les actes accomplis. Le ciel et l'enfer sont des états d'âme. Le ciel est ouvert au repentir et à la justice. L'enfer est formé par la désobéissance à la loi de Dieu et la persistance dans le péché.

Ces pensées prises presque au hasard dans le petit livre de l'ancien Giles Avery donnent l'idée d'une assez haute spiritualité.

Il y a aussi sur le faux christianisme des hypocrites qui esquivent la croix que porta Jésus-Christ, sur l'inconséquence qui consiste à déployer une bannière qu'en réalité on ne suit pas, des pages d'un raisonnement très serré dans les *Simples causeries sur la religion pratique* du frère Lomas. Il dit à propos du spiritisme des Shakers : « Tous les problèmes des manifestations d'outre-tombe les ont préoccupés bien avant l'ère des tables tournantes et des esprits frappeurs. Ils sont sûrs de s'être entretenus avec des personnages antérieurs au déluge, aussi familièrement qu'avec leurs amis intimes. Et ils espèrent, en menant une vie sainte, mériter de se mettre en rapport avec les meilleurs. Au fait, ils sont eux-mêmes esprits, malgré le fardeau temporaire de l'enveloppe corporelle, puisqu'ils ont renoncé à ce qui est des sens, tandis que des milliers d'esprits dépouillés de leurs corps ne peuvent sans doute être heureux, faute de ce corps habitué à goûter certaines joies. »

Je continue à feuilleter des brochures, en constatant que les Shakers se répètent très souvent dans leurs écrits; le fond en est toujours ceci : Qu'est-ce que la vie éternelle sinon un état céleste immuable et sans fin qui doit commencer dès ce monde? Ceux qui admettent les affections déréglées, la guerre, l'inégalité des richesses, l'égoïsme, ceux qui mènent volontairement une existence présente toute contraire à ce qu'ils prétendent espérer dans la vie future, manquent à la fois de logique et de sincérité. Le ciel et l'enfer commencent en chacun de nous.

Il est assez rare qu'une idée originale s'ajoute à ces redites. Dans certains cas, lorsqu'il est question de péché, on est frappé de la crudité des mots. Je tombe sur la lettre naïve d'un certain B. W. Pelham, qui répond à la question si souvent répétée : « Que deviendrait le monde si tous étaient Shakers? » par la parole de Jésus : « Il y a des eunuques qui se sont faits eunuques pour le royaume de Dieu. » Avec une simplicité, une liberté de langage étonnante, il commente ces paroles, prouvant, d'une part, que les lois de la nature ne forcent pas nécessairement l'homme à se reproduire et, de l'autre, que l'espèce humaine sera bientôt trop nombreuse, car la population augmente du double tous les soixante ans, ce qui dans cinq cents ans ne laissera pas une acre de terre pour neuf êtres humains. Pelham s'accorde avec Malthus pour demander que la génération soit réprimée; or le seul moyen légitime, c'est d'imiter trait pour trait le Christ qui, né d'une vierge, resta vierge. Sans un grand but religieux, l'abstention du mariage ne serait qu'un mal de plus. Il y en aura toujours assez qui suivront leur instinct et leur plaisir, le monde proprement dit ne périra donc pas, mais Dieu veuille qu'une majorité nombreuse se borne à enfanter des âmes à la vie spirituelle. Un moine des premiers temps de l'Église ne pouvait mieux dire.

Oui certes, beaucoup d'analogies existent entre nos religieux et religieuses et les bons Shakers; le même sentiment les rassemble : besoin de se réunir pour servir Dieu sous une règle, union de foi, de motifs et d'intérêts; sacrifice des facultés individuelles au bien des autres. Il y a cette différence pourtant que le souci du gain matériel se mêle trop chez les Shakers à de plus hautes pensées, que « les affaires tiennent chez eux trop de place, que de ce tableau des mœurs de la primitive Église : « Et ils vivaient ensemble, ils vendaient et achetaient et avaient tout en commun... » les deux

traits : « ils vendaient et achetaient » paraissent bien lourdement indiqués. Ces justes emploient volontiers le jargon des économistes, ils parlent trop souvent, à propos de choses divines, de balances et de compensations, ils n'ont pas le sublime essor de désintéressement, le poétique amour de la pauvreté volontaire qui accompagne chez les catholiques la folie de la croix. Ils n'ont pas non plus la même humilité; la plupart d'entre eux se croient sans péché. Cet orgueil apparent tient d'ailleurs à des idées particulières sur la perfection; un homme est parfait à leurs yeux en accomplissant dans la mesure de ses forces tout ce que Dieu attend de lui. Quant à l'existence d'un état qui ne peut plus s'améliorer, ils ne l'admettent ni pour le temps ni pour l'éternité, car ce serait, disent-ils, la fin de la vie spirituelle.

Cette perfection relative ainsi posée, les Shakers l'atteignent probablement dès ce monde. J'en crois ce que j'ai vu : l'absence de toute contention entre eux, la crainte du mal exprimée dans leurs moindres actes, le travail élevé au rang de vertu, la douceur imposée si rigoureusement qu'aucun d'eux, après une parole un peu vive adressée à l'un de ses frères, n'oserait aller à la prière sans avoir demandé pardon, non pas seulement à l'offensé, mais aux témoins de l'offense.

En pareille compagnie, on se sent une créature chargée de terre pour ainsi dire; l'intimité de gens si près de passer à l'état de purs esprits vous gêne, vous intimide, vous semble presque redoutable. Mais sur un point ils sont humains, je le répète, ils trafiquent et ils amassent. Ann Lee, toute la première, paraît-il, recommandait l'industrie. Aussi leurs détracteurs prétendent-ils que les vertus monastiques s'enfuiront par cette porte ouverte sur la *business*, et qu'il ne restera bientôt des établissemens shakers qu'autant de colonies agricoles ou industrielles, prospères, honnêtes, économes, mais où l'on ne se croira plus obligés de vivre comme des saints. Si cela devait arriver, c'en serait fait sans doute du communisme, malgré tout ce qu'on peut dire de nouvelles communautés absolument laïques, et florissantes néanmoins, dans le Tennessee, sous le patronage du grand nom de Ruskin. Beaucoup d'autres ont eu d'heureux débuts, mais toujours pour sombrer assez vite comme la fameuse Icarie de Cabet. Les Shakers seuls jusqu'ici auront réalisé, même en admettant que leur fin soit proche, le problème de la durée.

***

Le matin où il fallut dire adieu à cette vallée paisible, ce furent d'affectueuses embrassades entre les anciennes et nous. Les plus jeunes sœurs nous apportèrent des bouquets en nous distribuant de la part de leurs compagnes des petites cartes de visite ornées, dorées, puérilement découpées comme des images de dévotion. J'en ai gardé une entre autres où le nom se cache sous une branche de roses tenue par une main, rose aussi, qui semble s'échapper d'un petit paysage de neige. Les fleurs se soulèvent et il y a dessous : « Edith Gardner. »

— Vous nous emporterez tous avec vous à Paris, me dit en souriant l'ancien Henry.

Et je réponds : — De grand cœur ! quand vous voudrez !

— Oh ! reprend-il, nous vous gênerions bien un peu... Dans la rue par exemple... Quel effet pensez-vous que des Shakers feraient à Paris dans la rue ? Non, je parlais au figuré. Vous nous emporterez dans votre cœur.

Et à l'heure qu'il est ils y ont gardé une place. Je revois l'ancienne Harriet debout sur le pas de la porte, nous envoyant un dernier salut avec cette émotion des vieillards qui savent qu'ils ne peuvent plus prendre de rendez-vous en ce monde, et l'ancienne Lucinda, nous tendant un petit souvenir soigneusement enveloppé, tandis que le buggy de l'ancien Henry se remet en marche, nous ramenant vers la station du chemin de fer.

Sur le seuil de la laiterie, des ateliers et des magasins, de bons visages amis nous sourient, les enfans nous regardent curieux; de gentils enfans, à la physionomie candide, bien élevés entre tous les enfans d'Amérique, car ceux qui leur enseignent le *self-government* savent se gouverner eux-mêmes. L'opinion des Shakers est que, si les enfans étaient en masse dirigés comme le sont les leurs, les prisons seraient bientôt désertes. Les universités le seraient peut-être aussi. Un développement intellectuel excessif fait peur aux disciples d'Ann Lee; des talens sans moralité leur paraissent dangereux. Du reste, ils n'ont pas d'illusions sur la reconnaissance à attendre de leurs adoptés. Nombre d'entre eux rêvent de fuite et d'aventures, trouvant qu'on s'ennuie au royaume de Dieu. Rarement, très rarement, à moins qu'ils n'aient été amenés par des parens devenus Shakers, ils se laissent re-

tenir jusqu'à l'âge d'homme. On leur a appris un métier manuel qui peut suffire à leur subsistance; ils en profitent et prennent la clef des champs. Mais il leur reste quelque chose que les autres n'ont pas; un enfant des Shakers se fait presque toujours connaître avantageusement dans le monde.

Nous causons beaucoup moins qu'à l'arrivée avec l'*elder* Henry; les heures ont vraiment passé trop vite, et le regret de n'avoir pu prolonger ce calme enchanté nous poursuit. A l'entrée du village, notre voiture croise un chariot de bohémiens. L'antithèse est amusante. Que les bons Shakers gardent bien leurs poules !

— Recevez-vous ces gens-là? dis-je, curieuse de savoir si nos amis mettent en pratique l'exemple du Samaritain.

— Bien entendu, répond l'ancien Henry, nous ne refusons le nécessaire à personne. Mais nous ne les logeons pas, préférant leur donner de quoi payer l'auberge.

Comment fraterniseraient-ils avec des errans qui ne récoltent ni ne sèment et n'amassent rien dans les greniers, mais qui pullulent en revanche, comme le prouvent ces petits déguenillés tout crépus qui suivent la charrette nu-pieds, ô comble d'horreur pour un Américain !

Beaucoup d'enfans, c'est là cependant le secret des florissantes colonies. Les Mormons l'ont bien compris en inventant leur dogme polygame qui permet à un seul homme de devenir père d'une cinquantaine d'enfans ou davantage et de peupler très vite un désert. Mais la colonie entre ciel et terre des Shakers n'a que faire d'une politique humaine. Dieu y pourvoira. A un tournant du chemin je jette sur cette Arcadie mystique un dernier regard; elle me paraît déjà comme transfigurée dans la lumière virginale du matin, dans les clartés de l'aube éternelle.

TH. BENTZON.

LES

LUTTES ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT

AU XIX[e] SIÈCLE

II [1]

LES PHASES

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET LE PREMIER EMPIRE

Entre l'Église et la Révolution française, la guerre fut presque immédiate, se poursuivit implacable, et ne s'apaisa que le jour où finirent ensemble le XVIII[e] siècle et le gouvernement des assemblées. Au cours de cette première lutte, qui défendait la liberté?

La Révolution voulut, par un triple effort, accomplir une réforme sociale, politique et religieuse. L'œuvre sociale fut la destruction des privilèges qui, récompense perpétuelle de mérites disparus, aggravaient entre les hommes, par des inégalités de droit, les inégalités de nature. Émanciper de ces subordinations féodales les personnes et les biens était conforme à la justice et à la volonté de la France. L'œuvre politique fut l'établissement du régime républicain. C'était une conséquence rationnelle de l'égalité obtenue; car, où la société a perdu sa hiérarchie, la royauté a perdu ses

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

étais : mais il faut du temps à la logique pour vaincre les habitudes, et comme la France n'était pas encore détachée de la monarchie, la République fut une violence faite non seulement au roi, mais au peuple. L'œuvre religieuse fut la ruine du catholicisme. Celle-là était contraire à la fois à la volonté du pays et à la logique d'un régime qui devait respect aux consciences.

La première œuvre s'accomplit comme d'elle-même par un élan inexpérimenté, mais sincère et universel : fête de cinq mois qui jeta ses plus beaux feux dans la nuit du 4 août. Mais dès le 6 octobre l'émeute avait conquis le gouvernement et le ramenait comme un butin à Paris, les mandataires de la France devinrent les otages de la capitale, la capitale obéit aux clubs, celui des Jacobins étendit dans tout le pays ses affiliations, et sur le pays surpris et garrotté en plein rêve de liberté régna une oligarchie de démagogues. Elle seule, durant une tyrannie de dix années, poursuivit contre la monarchie et contre l'Église une haine implacable comme un dogme, et persévérante comme un complot.

C'étaient le dogme et le complot préparés, dès l'ancien régime, par la secte qui avait « creusé la mine sous les autels et sous les trônes (1). » La Franc-Maçonnerie s'est toujours vantée d'avoir fait la Révolution : elle a droit de dire qu'elle la corrompit. Il semble contradictoire qu'une réforme religieuse et politique ait été imposée par une minorité à la majorité, au moment où une réforme sociale remettait à cette majorité le pouvoir. Pourtant la réforme sociale fit la force de la secte jusque-là contenue, et qui grandit soudain, en 1789, de toute l'autorité perdue par les autres hiérarchies. Au moment où la destruction des corps séculaires qui avaient assemblé les intérêts et les intelligences livrait les Français à l'isolement de l'esprit et aux embarras de la souveraineté, cette association demeurait un centre intact d'influence. Quand le pouvoir fut remis au suffrage, elle suscita, par l'effort en apparence spontané de ses adhérens, les candidatures de ses meneurs : tel l'invisible mouvement d'un prestidigitateur habile met entre les doigts de ses dupes la carte qu'ils croient avoir choisie. Ainsi elle pénétra dans le gouvernement. Fondée sur cette certitude que l'humanité contient deux sortes d'hommes, d'une part une élite faite pour « recevoir la lumière », de l'autre la multitude des profanes ; que dans l'élite même un très petit nombre

(1) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution*, t. II, p. 74 et suiv.

est apte à comprendre et le reste seulement à exécuter; que par suite l'essentiel n'est pas de persuader les intelligences, mais de tenir l'énergie de presque tous aveuglément soumise aux ordres de quelques-uns, elle formait dans la démocratie naissante une caste, la plus dédaigneuse du peuple, la plus infatuée d'elle-même, la plus fermée. Sans doute cette poignée de révolutionnaires aristocrates était trop peu nombreuse et trop raffinée pour dominer seule la multitude et accomplir les œuvres de brutalité puissante. Mais l'œuvre jacobine étendit l'œuvre maçonnique. Elle fut maçonnique par l'origine : les Jacobins eurent pour fondateurs trois adeptes des loges, Duport, Barnave et Lameth. Elle fut maçonnique par la doctrine : les Jacobins aussi se prétendaient seuls en possession de la vérité politique, seuls en droit de l'imposer, seuls autorisés à transmettre ce monopole aux affiliés qu'il leur plairait de choisir, et seuls capables de pourvoir par des épurations constantes au maintien de l'orthodoxie parmi eux. Elle fut maçonnique par le gouvernement : à Paris et dans les provinces, les affiliés des loges ne cessèrent d'être en nombre dans les clubs, et les meneurs, qui dirigeaient à la fois l'une et l'autre puissance, mirent les forces jacobines au service des projets conçus par la secte. En offrant aux violens et aux cupides le pillage de l'ancienne société, elle s'assura des mercenaires qu'elle n'eût pas voulu pour siens, des subalternes du vice, des scélérats trop compromettans; elle dirigea par ses hommes de pensée ces hommes de main; elle eut l'art de se dissimuler derrière une société publique, de concentrer sur celle-ci les regards, l'odieux des mesures et le péril des représailles; elle y demeura, comme l'âme dans le corps, présente, mais invisible, et prête, quand l'usure du temps et des fautes aurait fait du corps un cadavre, à s'échapper de cette habitation temporaire, et à continuer sous d'autres formes une vie toujours intacte. Ainsi succombèrent la générosité, la justice, et la paix qui étaient dans les vœux de la France. Et la dérision suprême du démenti donné à tant d'espoirs ne fut ni la perpétuité des discordes, ni le cynisme des factions à se disputer le pouvoir pris à la nation, ni l'atroce prodigalité avec laquelle les fous et les scélérats se firent largesse des institutions publiques, des bonheurs privés, de la vie humaine : la honte particulière de la Révolution française fut qu'elle subit, au nom de l'égalité, la domination d'une secte, et, au nom de la liberté, la loi d'une société secrète.

Cette tyrannie d'une minorité infime fut dix ans supportée par une très grande majorité d'honnêtes gens, et ce régime finit avant leur patience : cela juge la génération de 1789, qui s'était trompée en croyant héroïque son premier élan vers l'indépendance. Sous le nom de liberté, la plupart des Français avaient réclamé alors l'abrogation de hiérarchies, de privilèges, de taxes, de monopoles jusque-là subis par eux, ils trouvaient dans ces réformes autant de gains et pas un sacrifice personnel : il restait donc douteux s'ils aimaient elle ou eux-mêmes. Le doute disparut dès que pour la défendre il leur fallut souffrir. Il n'y eut qu'une heure, il n'y eut que deux villes où les amis de la liberté politique se déclareront contre la Terreur. En 1793, Caen rêva une résistance sans la tenter, Lyon la tenta sans réussir ; et encore ces hommes de 1789, dominés par l'énergie des émigrés, semblèrent-ils avoir combattu pour la restauration de l'ancien régime. L'insuccès et le châtiment les guérirent du courage. La France avait eu assez d'imagination pour rêver de la liberté, pas assez d'énergie pour la conquérir : elle craignait plus les dangers qu'elle n'aimait son droit. Ce peuple qui, sous l'ancien régime, tournait si aisément contre le pouvoir les forces organisées des ordres, des corporations, des métiers, était devenu une foule où chaque homme se trouvait trop étranger aux autres pour concerter avec eux la défense des intérêts publics, et trop faible pour sauvegarder ses intérêts privés contre l'État. Le résultat immédiat des changemens accomplis pour accroître la souveraineté de l'individu avait été l'avènement de l'égoïsme. Le citoyen se laissait prendre, sans les disputer, sa souveraineté pour sauver son repos, ses droits pour sauver ses biens, ses biens pour sauver sa vie.

Où trouver la générosité, la persévérance, l'héroïsme et la victoire au service de la liberté? Qu'on tourne les regards vers l'Église. Quand, au cours du XVIIIe siècle, grandissaient ensemble l'impiété et le désir d'une émancipation politique, la vigie qui de Rome veille sur la mer mobile des idées, avait vu ces deux passions grossir comme une seule tempête : mais, bien que leur menace s'avançât confondue, l'Église n'avait confondu ni leur origine ni leur légitimité, et, en condamnant l'irréligion, elle n'avait pas condamné les réformes. Quand, en 1789, la France fut interrogée sur ses désirs, les cahiers du clergé réclamèrent l'égalité civile, l'accession de tous les mérites aux emplois, la contribution de toutes les fortunes aux impôts, et le contrôle régulier

de la nation sur la puissance royale. Quand, à l'ouverture des États Généraux, le conflit sur le vote par ordre ou par tête divisa la noblesse et le tiers état, le clergé, en s'unissant aux communes, donna le branle au glas de l'ancien régime, apporta la légalité du nombre aux réformateurs, troubla la résistance de la noblesse et vainquit les hésitations du roi. Or, tous ces changemens dépouillaient le clergé de ses avantages, et il donna par la preuve décisive, le sacrifice de ses intérêts particuliers, la mesure de son zèle pour l'intérêt public. Il ne résista que le jour où l'Assemblée constituante prétendit modifier la discipline et la foi de l'Église; alors, aussi résolument qu'il s'était prononcé contre les abus de l'ancien pouvoir, il combattit les abus du pouvoir nouveau, et par ce changement d'attitude affirma la fixité de ses principes. Quand enfin l'Église ne put se méprendre sur les haines qui trouvaient, dans ses légitimes réserves, prétexte pour l'accabler, il eût été sans résultat comme sans dignité pour elle de débattre davantage les conditions de sa vie avec ceux que sa mort seule devait satisfaire. Tout se réduisant à savoir qui se lasserait le plus vite, elle de souffrir ou eux de frapper, elle n'eut peur ni du présent ni de l'avenir. Parmi les prêtres, les uns acceptèrent l'exil et toutes ses détresses; les autres ne voulurent pas se séparer de leur troupeau; beaucoup, après avoir, par cette vie de périls, affermi leur constance, la consommèrent par la mort intrépidement acceptée. Cette force de la foi ne soutint pas seulement le clergé, elle souleva des provinces entières. A la révolte catholique de la Bretagne et de la Vendée le royalisme des gentilshommes se mêla, mais sans la dominer; elle commença, non lorsque la monarchie fut supprimée, mais lorsque l'exercice de la religion devint impossible; elle dura tant que le gouvernement maintint ses lois persécutrices; elle cessa dès qu'il promit le respect aux consciences. Seul en France le courage religieux sut combattre et vaincre la République victorieuse de l'Europe. Si le patriotisme frémit à la pensée que la guerre civile risquait de compromettre le sort de la guerre extérieure, il réserve ses colères pour ceux qui, même en face de l'Europe coalisée et des frontières ouvertes, ne voulurent pas la paix intérieure, et risquèrent le démembrement de la France pour la joie d'y réduire au désespoir les catholiques. Et ces provinces qui, selon la formule même du droit nouveau, opposaient à la tyrannie l'insurrection comme le plus saint des devoirs, ce peuple en tout le reste

si soumis et qui partout laissa se perdre dans le vide la prétention de ses maîtres à lui imposer leur athéisme, ce clergé qui acceptait toutes les atteintes à ses intérêts et n'en acceptait aucune à ses croyances, tous, par leur premier espoir dans les réformes, par la générosité de leurs sacrifices, par l'énergie de leurs résistances, par l'exil, par la captivité, par la mort, défendirent la liberté.

Et ce long combat pour la liberté fut un constant désaveu des traditions gallicanes.

La sympathie du clergé pour les idées nouvelles au xviiie siècle avait été une première réaction contre certains abus du gallicanisme. Il n'en était pas de plus préjudiciable et de plus humiliant que le monopole des dignités et des biens ecclésiastiques maintenu par le prince, au dam du sacerdoce et des fidèles et au profit d'une noblesse altière et mendiante. Le désir de mettre fin à ce désordre ne fut pas la moindre des raisons qui, peu à peu, disposèrent la masse des ecclésiastiques à des changemens dans l'État. Elle n'espérait pas du prince ces réformes, elle les espéra de la nation. Reconnaître le droit du peuple à créer et à modifier son gouvernement, c'était revenir à la tradition doctrinale de l'Église universelle, mais c'était abandonner, des traditions gallicanes, la plus chère aux rois, celle qui leur attribuait une souveraineté absolue sur leurs sujets, et destinait ceux-ci à une obéissance sans fin.

Le second coup porté au gallicanisme le fut par la main royale. C'est l'orgueil très peu chrétien de la monarchie très chrétienne qui, jaloux de dominer seul dans un silence d'adoration, avait interdit à la papauté d'élever la voix sur les affaires publiques. Mais cet orgueil venait d'être humilié à toutes les dates et par tous les succès de la révolution : la contradiction, que les princes autrefois prétendaient étouffer même par delà les frontières de leurs États et de leur autorité légitime, était maintenant assise au siège même du pouvoir; la loi, au lieu d'être la volonté d'un seul, ne pouvait plus se former que par un accord entre un vote de l'Assemblée et la sanction du roi. Appelé à signer la Constitution civile, qui n'était pas son œuvre et qui inquiétait ses scrupules de chrétien, Louis XVI ne voyait plus dans le pape un adversaire de son omnipotence, mais, au milieu d'incertitudes où son âme se sentait en perdition comme son pouvoir, un

arbitre. Et le descendant de Louis XIV écrivit secrètement à Pie VI pour demander quel était dans cette affaire d'Église son devoir de roi. « Vous avez, répondit le pape, fait de grands sacrifices au bien de votre peuple ; mais s'il vous appartenait de renoncer dans ce dessein à des droits jusque-là attachés à la prérogative royale, il ne vous appartient pas de renoncer à rien de ce qui est dû à Dieu. » Mais pour fortifier le chrétien couronné dans sa résistance à la Constitution civile, Pie VI a conseillé à Louis XVI de consulter deux archevêques alors ministres du roi, « l'un défenseur constant de la religion contre les attaques de l'incrédulité, l'autre versé dans les matières de dogme et de discipline (1). » De Pompignan, archevêque de Vienne, et de Cicé, archevêque de Bordeaux, sont en effet doctes et vertueux, mais hommes de cour : courageux s'il s'agissait de leur propre danger, ils n'osent considérer de sang-froid le péril du prince. Le dogme de la pérennité royale, que l'Église de France s'était laissé enseigner par les légistes, trouble leur théologie. Leur foi monarchique, aux yeux de laquelle le souverain était investi par Dieu même d'un sacerdoce, ne permet pas à leur foi catholique d'imposer à ce souverain des obligations qui troubleraient le plan divin, si elles mettaient en risque la couronne du prince : ils considèrent qu'en ces occasions lui seul a compétence pour plaider sa cause au tribunal royal de sa conscience, qu'il doit à Dieu seul compte de ce qu'il avait résolu, et que tous les actes, accomplis par lui pour sauver ce pouvoir nécessaire, deviennent légitimes. L'avis qu'ils lui donnent est de céder. Au moment où Louis XVI tente d'appuyer son courage pris de vertige à la solidité de la croix, cette croix gallicane a perdu la vigueur du bois sacré, c'est elle qui faiblit sous le poids de la misère royale.

Si le consentement donné par Louis XVI à la Constitution civile eût, selon la coutume gallicane, fermé le débat et obligé l'Église, c'en était fait. Or, quelle chance y avait-il que les évêques français, semblables par l'origine, les traditions, les doctrines, aux deux archevêques, ne suivraient pas les mêmes traces et élèveraient la voix après le prince et contre le prince ? L'invraisemblable pourtant fut le vrai. Sur 135, 110 publièrent un « Exposé de principes » où ils déclaraient impossible de consentir les changemens apportés à la discipline de l'Église. Pour la première fois depuis des siècles,

(1) Lettre de Pie VI à Louis XVI, 10 juillet 1790.

l'épiscopat français osait condamner une loi de l'État. Il l'osa précisément parce que la révolution avait changé la nature et amoindri la majesté du pouvoir. Quand un Louis XIV disait : « Je veux », sa condition presque surhumaine légitimait presque la servilité : quand Louis XVI disait : « Je veux », cela signifiait : « J'obéis », et le dernier paysan de France voyait bien que le roi avait des maîtres. Cet abaissement de la royauté rendit l'épiscopat à lui-même, il ne voulut pas être le captif d'un captif, et par cette révolte contre la tradition gallicane, il se délivra.

S'il y avait à admirer que les évêques se fussent séparés du roi, il y avait à craindre que les curés se séparassent des évêques. Malgré les liens communs du sacerdoce, ils se sentaient les uns nobles et les autres peuple. Les ennemis de l'Église espéraient que la Constitution civile changerait ces divergences en rupture. Sous leur influence, l'Assemblée nationale, après avoir décrété que tout ecclésiastique devait le serment à la Constitution civile, ordonna que les députés ecclésiastiques le prêteraient les premiers et devant elle. Les représentans du clergé inférieur devaient être favorables à une réforme qui, en remettant au suffrage universel la distribution des charges ecclésiastiques, semblait restaurer une antique tradition de l'Église ; elle ouvrait à ceux qui n'étaient pas parvenus à l'oubli d'eux-mêmes la carrière des dignités : ils n'avaient pour atteindre à toutes qu'à ne pas perdre une popularité déjà faite, et ils la porteraient au comble pour peu que, décidés par tant d'intérêts à voir dans la résistance des évêques une tentative de contre-révolution, ils se levassent une fois de plus contre ces grands seigneurs. A prévoir le jeu des passions humaines, on avait droit de penser que ces passions fortifieraient dans ces prêtres la tradition gallicane, au moment où elle était abandonnée par l'épiscopat, qu'ils jureraient sans scrupules une loi portée par le prince, et que leur exemple serait suivi dans toute la France par le bas clergé.

Mais en eux aussi, en eux surtout, la révolution avait brisé l'idolâtrie de la royauté. Eux ne tenaient pas, comme le haut clergé, la destruction du pouvoir absolu pour un fait et pour un malheur, mais pour un progrès nécessaire et définitif; eux ne rêvaient pas, comme leurs pères, la souveraineté sur ces hauteurs inaccessibles où l'on ne distinguait plus si elle était du ciel ou de la terre ; ils l'avaient abaissée à leur niveau, mise sous leur main, partagée. Mandataires du peuple, constituans, non plus seule-

ment sujets de la loi, mais ses créateurs, ils se sentaient les souverains. Si donc, pour accepter une loi mauvaise, ils prenaient prétexte d'une signature royale, ils n'acceptaient plus, par une soumission passive, la volonté d'un autre, ils engageaient par une défection envers la justice leur responsabilité active et personnelle. Et dès que leur conscience religieuse, au lieu d'obéir, jugeait, la sentence des prêtres devait être celle des évêques. Sur trente évêques, deux; sur trois cents curés, soixante jurèrent. Cette épreuve présageait et fixa le résultat dans la France entière: sur cent trente-cinq évêques, cent trente, sur soixante mille prêtres, cinquante mille refusèrent le serment. Ainsi l'union du haut et du bas clergé, compromise par les pratiques abusives de la monarchie, fut rétablie par la révolte simultanée des évêques et des prêtres contre les vieilles soumissions gallicanes, en attendant qu'elle se cimentât par la souffrance commune où l'Église de France, redevenue elle-même, allait glorieusement laver ses anciennes complaisances pour le pouvoir.

Cette union s'était rétablie par la vertu spontanée de cette Église : et quand Pie VI condamna la Constitution civile (1), il n'eut qu'à confirmer les résolutions déjà prises et les enseignemens déjà donnés par les évêques et les prêtres de France. Mais pour que cette Église achevât sa transformation, et, renonçant à toutes les imperfections tenues jusque-là pour ses privilèges, rentrât dans l'ordre chrétien, il fallait qu'elle reconnût dans sa plénitude la suprématie de la papauté. Or l'Église tranquille et comme assoupie des derniers siècles avait organisé sa vie et son repos de manière à ne pas rompre avec le Saint-Siège, mais à se passer de lui. Les assemblées du clergé et les interventions du pouvoir civil réglaient en France presque toutes les affaires ecclésiastiques sans invoquer le magistère de Rome; l'autorité pontificale était de toutes les autorités religieuses la plus lointaine, la moins présente à la doctrine des clercs et à la piété des fidèles (2); et, à une époque où tous les monarques étaient absolus, il sem-

(1) Ses deux brefs, le premier adressé aux laïques de l'Assemblée constituante, le second à tout le clergé et aux fidèles de France, étaient du 10 mars et du 13 avril 1791.

(2) « Nous connaissons telle ville de 15000 âmes où, à l'époque du schisme de 1790, jamais les fidèles n'avaient ouï leurs pasteurs leur dire un mot de notre Saint-Père le Pape, de son autorité comme vicaire de Jésus-Christ, de la soumission filiale que tous les chrétiens lui doivent. » Rohrbacher, *Histoire de l'Église*, t. XIV, p. 304.

blait que le Pape, seul précurseur des souverains constitutionnels, régnât et ne gouvernât pas.

Mais dès que les liens de l'Église furent rompus avec le pouvoir civil, et que la persécution eut dispersé le clergé, plus de concert avec l'État, plus de délibération entre les chefs du sacerdoce pour régler les affaires importantes de l'Église. Mystérieuse semence du bien dans les maux, et de l'ordre dans les destructions! C'est un épiscopat recruté par les rois qui les avait le plus aidés à distendre les liens entre la papauté et la France; et c'est l'épiscopat surtout qui se trouva écarté de France par la persécution. Quand il s'agissait de mourir, ces évêques grands seigneurs avaient montré comment ils savaient tomber dans la double majesté de leur foi et de leur race; mais quand il s'agit de vivre, et de perpétuer la vie catholique dans la nation, à travers les déguisemens, les alertes, les fatigues, la faim, les asiles sordides, et toutes les épreuves de la misère, ils se trouvaient, par leur naissance, leurs habitudes, leur air, inaptes à ces vulgarités héroïques. Seul le clergé inférieur était assez obscur, assez semblable à la foule, assez accoutumé par son origine à toutes les rudesses de l'existence, pour continuer en secret son ministère. Entre le prélat sur les routes de l'exil et les prêtres errans sur le sol de France, sans cesse chassés de leurs asiles, les uns par les victoires de nos armes, les autres par l'espionnage de la police, les communications étaient rares, incertaines, lentes, parfois impossibles : alors ces prêtres, isolés les uns des autres ne retrouvaient de chef visible et d'union avec la catholicité qu'à Rome. La vie de cette Église se fût arrêtée, sans le secours de l'évêque universel. Le vide de l'autorité religieuse fut comblé par le Souverain Pontife. Le Pape suppléa la fonction des évêques plus que jamais aux jours de l'orgueil gallican ils n'avaient amoindri la sienne. Le même rapprochement qui se fit entre le Pape et le prêtre se fit entre le laïque et le Pape. Celui-ci avait été comme soustrait aux regards de la France par l'interposition de la royauté et du clergé national : or les rois avaient disparu, les évêques étaient au loin, les prêtres vivaient cachés. Tout ce qui le voilait était tombé; seule, aux yeux des chrétiens, la papauté restait debout dans sa stabilité et sa puissance. Quand cette souveraineté eut été rétablie dans leur intelligence et dans leur respect, il ne manquait, pour leur rendre le Pape plus proche encore, que sa présence sur le sol français. La captivité de Pie VI acheva sa victoire. Après

que la foi avait reconnu le pontife, le cœur s'émut pour l'homme; ses souffrances, sa douceur, son âge, sa majesté, donnèrent des traits humains à cette grandeur morale, firent autour d'elle une légende de pitié et d'amour, et, tandis que le clergé français se voyait la patrie interdite, le Pape reprenait par sa captivité et par sa mort possession de la France.

Les ennemis de l'Église avaient accompli tous ces changemens. Ils croyaient assurer sa mort, ils n'avaient que modifié sa vie. Et si l'Église avait, en voulant servir la liberté publique, aidé au triomphe de ses ennemis, elle avait acquis, pour leur résister, deux forces : son indépendance du pouvoir politique et son union à la papauté.

II

Ces changemens étaient nécessaires aux nouvelles destinées de l'Église. Elles commencèrent avec le Consulat. Le grand capitaine, ici homme de la paix, voulait rendre habitable aux Français la France, mais la France telle que l'avait faite la guerre. Il offrit protection à l'Église, mais à la condition que l'Église entrât dans la société nouvelle, qu'elle reconnût le gouvernement établi, qu'elle renonçât à revendiquer ses biens acquis par les détenteurs des biens nationaux, qu'elle modifiât ses centres d'autorité, les diocèses, de façon à leur donner les limites des départemens, surtout que les chefs de ces diocèses, choisis par la République, datant de cette investiture, devinssent la garantie vivante de la réconciliation.

La volonté du Premier Consul suffisait pour engager l'État. Quelle autorité avait force et droit pour engager l'Église? Le seul clergé qui eût une existence publique en France, le clergé constitutionnel, n'était pas reconnu par la masse des catholiques. Les chefs légitimes du clergé français, les évêques « non jureurs », ramenés près de leurs princes par une communauté d'épreuves qui semblait rendre solidaires le sort de l'Église et celui de la monarchie très chrétienne, avaient repris le joug de l'antique union avec cette royauté. Le premier bruit d'un rapprochement entre l'Église et le gouvernement consulaire inspira à ceux de ces prélats qui résidaient en Angleterre près du comte d'Artois une *Déclaration sur les droits du roi*. Ils y rappelaient, revenus eux-mêmes aux formules les plus absolues des maximes

gallicanes « que le roi tenait de Dieu sa couronne, et que rien n'avait pu dégager ses sujets du serment de fidélité (1). » Eût-il reconnu ces évêques, le gouvernement républicain n'avait pas chance d'être reconnu par eux. Pas davantage, persécuteur de la veille, n'était-il en situation pour leur demander la renonciation à la dignité qui, maintenue contre lui, avait malgré lui perpétué la hiérarchie religieuse dans chaque diocèse. Moins encore avaient-ils compétence pour changer la circonscription de ces diocèses, c'est-à-dire l'étendue de leur autorité. Un seul pouvoir avait droit d'accomplir ce qui devenait nécessaire : c'était la Papauté.

Mais si la Papauté, à cette heure décisive, eût été encore la puissance que les traditions gallicanes avaient comme médiatisée, le Concordat eût-il été voulu par Napoléon, consenti par Pie VII, accepté par l'Église de France? Tout devint possible parce que la révolution n'avait guère moins modifié la société religieuse que la société civile. Quelle réponse au gallicanisme que le Concordat! Une race de rois avait cru s'assurer l'avenir en interdisant à la société religieuse tout contrôle sur leur gouvernement politique, et la société religieuse, pour sauvegarder son avenir, s'allégeait de cette race déchue comme d'un poids mort. Une Église trop complaisante à cette royauté avait prétendu amoindrir le pouvoir spirituel du Saint-Siège; et le Saint-Siège, par sa seule volonté, changeait toute la hiérarchie de cette Église. Dans cette France que, selon un mot célèbre, les « évêques avaient faite comme les abeilles font leur ruche », si un travail était leur œuvre, c'était la formation des diocèses, alvéoles où, dès les origines de notre nation, ils avaient transformé en miel la flore sauvage des races barbares; malgré les plus vénérables souvenirs, ce monument spontané de la vertu française se trouvait de fond en comble détruit par une main de Pape. Si des évêques semblaient plus indissolublement unis à leur troupeau, c'étaient ces prélats français que la fureur révolutionnaire avait accablés de glorieuses épreuves et transformés en confesseurs de la foi : c'est à cet épiscopat tout entier que le Pape enlevait d'un coup juridiction. Les circonstances obligeaient le plus doux des pontifes à pousser presque jusqu'à l'excès, presque jusqu'à la cruauté, son magistère souverain, comme si une loi de

(1) 8 avril 1801.

représailles gouvernait même les revanches du droit; comme si, malgré son baptême de sang, l'Église gallicane avait encore à expier; comme si, enfin, devait se mesurer à l'importance des institutions et des hommes sacrifiés le caractère suprême du droit pontifical. Et pas plus qu'il n'y eut hésitation dans le commandement, il n'y eut hésitation dans l'obéissance. Seuls trente-six évêques, sur les quatre-vingt-dix qui survivaient de l'ancien épiscopat, refusèrent leur démission. Cela parut une manifestation d'émigrés et ne troubla personne. Pie VII passa outre, les nouveaux prélats occupèrent les nouveaux diocèses. Ainsi le Saint-Siège accomplit en France, à la sollicitation du pouvoir civil et avec l'assentiment de la nation catholique, l'acte le plus absolu d'autorité qu'il eût tenté dans sa longue histoire.

Il est vrai, cette souveraineté ne se déployait que pour confier en France le sort de la religion à un maître. Le Consulat n'était pas le retour, mais le perfectionnement de l'omnipotence monarchique. Sous l'ancien régime, l'arbitraire, s'il n'était pas contenu par le respect des volontés publiques, était contenu par ses propres traditions, et dans cette machine aux rouages multiples le despotisme s'usait en frottemens. Napoléon n'avait à compter qu'avec des hommes secoués au van et passés au crible de l'égalité, c'est-à-dire tous désassociés, tous semblables, tous fluides et doux sous la main comme le blé prêt à moudre. Aux habitudes volontaires de soumission que les derniers siècles de monarchie avaient créées, à l'impuissance de désobéir que toutes les transformations révolutionnaires avaient accrue, Napoléon venait ajouter toutes les perfections que le génie de la domination peut donner au pouvoir de l'État. Comme le dit Sieyès effrayé dès le premier jour, « il savait tout, voulait tout, et pouvait tout. »

C'est donc la dictature que l'Église acceptait. Non seulement elle la subit; elle la préféra. Ramenée par l'échec des promesses libérales à son désir historique d'union entre l'Église et l'État, elle ne reconnaissait plus les bienfaits de cette concorde dans le sort qui lui avait été fait par la vieille monarchie. Les exigences de la couronne, de l'université et des parlemens avaient rendu sous ce régime l'Église dépendante de puissances trop nombreuses et trop jalouses. Disposée à chercher dans les événemens les desseins de la Providence, elle crut reconnaître en Bonaparte un de ces ouvriers extraordinaires à qui les ruines préparent des matériaux, dont la main puissante change pour des siècles l'ordre du

monde, et qui ne suivent pas les traditions, mais que les traditions suivent. Fondateur de son autorité, et la devant à lui seul, il était libre des obligations et des habitudes où s'enlize la volonté des régimes les plus absolus quand ils vieillissent, et il suffisait à l'Église, pour gagner sa cause sous ce régime, de gagner une volonté. Doué d'un incomparable génie, il était plus que personne apte à comprendre quelle force apportait à un gouvernement humain la force du sentiment religieux. Poussé par le destin dès lors visible de son ambition à étendre sa prépondérance sur l'Europe, il y étendrait par sa protection le règne de l'Église. Celle-ci vit monter à l'horizon de l'avenir ce rêve d'unité chrétienne qui avait disparu avec le Saint-Empire. C'est à ce rêve qu'elle se donna. Sa gratitude, exagérée pour ce qu'elle avait reçu, remercia d'avance de ce qu'elle espérait.

Pour que cette adhésion à la dictature fût une faute, il faudrait que l'Église ait eu le choix entre plusieurs partis. L'avait-elle? Pas plus que la tyrannie révolutionnaire, l'autorité de Bonaparte ne laissait de choix entre la soumission et l'indépendance. Ce qui s'unissait à lui tirait de lui vie et puissance, ce qui se séparait renonçait à être. Comparé aux hommes qu'il venait de chasser, Bonaparte était un sauveur. Comparé au sort imposé depuis dix ans à l'Église, le traité de Bonaparte était un bienfait. Pour préférer la garantie de libertés publiques, où étaient ces libertés? Pour les réclamer, qui se serait uni à l'Église? Qui songeait alors aux prérogatives des citoyens, au régime des assemblées? La nation ne voulait plus, pour succéder aux maîtres de la parole, qu'un maître du silence. Tous les partis s'étaient rendus. Les hommes mêmes que l'éclat glorieux ou infâme de leur passé semblait condamner à la constance, les constituans oubliaient les sermens de 1789 et les terroristes devançaient leurs victimes dans l'idolâtrie universelle pour le pouvoir d'un seul. Dans les fonctions publiques, seul objet permanent de leur fidélité, ils travaillaient déjà à rendre le maître plus maître; policiers écoutaient pour lui; préfets administraient pour lui; conseillers d'État perfectionnaient pour lui, avec une dextérité de juristes, l'ancien arbitraire; députés ou sénateurs cherchaient à deviner ou à exciter ses désirs pour en faire des lois. Tout excessives qu'aient pu être les adulations du clergé, elles ne dépassèrent pas l'adulationgénérale; si des évêques parlèrent le langage de la servilité, ils l'apprirent de maîtres incomparables, les anciens révolutionnaires; si l'Église se reprit à tout

espérer du pouvoir absolu, qui donc, sinon ces démagogues, l'avait depuis 1789 contrainte à désespérer de la liberté? Reprocher à l'Église comme son crime personnel la défaillance de tous et une défaillance plus explicable pour elle que pour personne, ce serait mêler à une injuste accusation le plus grand des hommages, ce serait reconnaître que les principes religieux doivent par leur seule vertu rendre leurs adhérens inaccessibles aux erreurs, aux craintes, aux lassitudes, c'est-à-dire supérieurs aux autres hommes.

Or cette supériorité exista. Car si l'Église s'associa à l'assentiment général en faveur du Consulat et de l'Empire, seule elle sut au milieu de la soumission universelle rappeler à ce pouvoir qu'il avait des limites.

L'Empereur, dans ses dictées de Sainte-Hélène, a ainsi résumé ses plans religieux : « Napoléon n'a point voulu altérer la croyance de ses peuples; il respectait les choses spirituelles, il voulait les dominer, sans y toucher, sans s'en mêler. Il voulait les faire céder à ses vues, à sa politique, mais par l'influence des choses temporelles. » On ne saurait exprimer en termes plus clairs la confusion qui fut l'erreur constante de ce génie : trop profond pour ne pas constater l'importance des forces morales, il était trop impérieux pour comprendre que les forces morales vivent d'indépendance. Parce que la religion était une puissance, elle lui parut un instrument de règne, et dès lors sa politique religieuse ne fut que le développement d'un double dessein.

D'abord il fallait que jamais son gouvernement ne trouvât un obstacle dans l'Église. Il limita les personnes qui la représenteraient en France. Un clergé de paroisse devait suffire, tributaire du budget, et soumis à un épiscopat qu'il avait choisi et de main de maître. Les ordres religieux soutenus par leurs propres ressources et sous la conduite de chefs élus par eux ne seraient pas assez dociles : il ferma la France au clergé régulier. Il limita les services que l'Église serait autorisée à rendre. La fécondité spontanée et les fondations de toute sorte par lesquelles elle avait, à travers les siècles, cherché des remèdes à tous les maux humains lui furent défendues : il ne fallait pas que par ce rôle de providence terrestre elle disputât au gouvernement la gratitude des foules. Moins encore fut-elle admise à reprendre sa mission d'enseignement, à faire circuler dans toutes les branches du savoir humain la sève chrétienne, à former

par l'unité de cette éducation l'harmonie des intelligences et la solidité des caractères ; craignant que des hommes ainsi élevés appartinssent trop à l'Église pour être assez à lui, Napoléon voulait diriger seul par son Université l'intelligence et la volonté des Français, et déterminer la dose où le sentiment religieux accroîtrait en eux la vertu des sujets, la soumission. Et l'Empereur crut avoir couronné l'œuvre quand, après son sacre, il eut ajouté au catéchisme le chapitre sur « les devoirs des chrétiens envers l'Empereur. » L'Église n'était plus la mère : elle était la parente pauvre qu'un riche parvenu nourrit, mais au bout de la table, qu'il traite avec un mélange d'égards et de dédains, qu'il installe dans une autorité utile et subalterne, qu'il empêche de se créer ailleurs d'autres ressources, et dont il prolonge tout ensemble la vie et la dépendance.

Mais prévenir toute chance d'usurpation religieuse n'était que la moitié du dessein conçu par Napoléon. Il voulait, de plus, employer à son gré cette force réduite, docile, et tenir prête pour ses combinaisons humaines une sorte de sanction divine. La confusion du pouvoir politique et du pouvoir religieux formait l'autorité parfaite, c'est-à-dire pour Napoléon l'autorité nécessaire. Son génie, en chasse à travers l'histoire pour y faire lever les exemples qui justifiaient, nourrissaient et excitaient son insatiable faim d'omnipotence, voyait dans cette confusion une loi générale. Elle avait gouverné le monde antique où l'empire donnait à son possesseur la divinité par surcroît ; elle gouvernait la plus grande partie du monde moderne où, comme dans la société musulmane, l'empire russe, les chrétientés détachées du catholicisme, le chef de l'État se trouvait le chef de l'Église. Napoléon ne pouvait suivre ces exemples, parce que le centre et la force de son empire étaient formés de contrées catholiques. Mais s'il consentait que la hiérarchie catholique donnât seule des ordres à la conscience religieuse, il entendait que cette hiérarchie recommandât toutes les volontés du prince à la soumission des peuples. Par ce détour même, Napoléon comptait s'assurer une domination plus parfaite qu'elle n'appartient aux chefs couronnés des autres religions : l'Église, par cela même qu'elle semblerait libre, serait plus efficacement servile, et l'accord des deux pouvoirs en apparence indépendans pèserait d'une double autorité sur les âmes.

C'était le terme logique de la marche commencée sous l'ancien régime, interrompue parce que les scrupules du sentiment

chrétien combattaient en nos rois les désirs ambitieux, maintenant reprise par un souverain que les mêmes respects ne retenaient pas. C'était l'achèvement d'une réaction historique, la représaille d'une unité toute contraire à l'unité préparée par l'Église : celle-ci avait voulu gouverner directement la religion et indirectement la politique, parce que dans les intérêts temporels la loi divine peut être respectée ou violée ; à son tour, l'autorité politique prétendait ajouter à son pouvoir direct sur les affaires du gouvernement un pouvoir indirect sur les croyances, parce que l'interprétation de la loi divine peut servir ou compromettre les intérêts de l'État. C'était le triomphe de la philosophie révolutionnaire, le couronnement de cette raison humaine qui désormais prétendait avoir pour adorateurs, les prêtres mêmes de Dieu.

Mais la conquête de l'autorité religieuse par l'autorité temporelle ne pouvait s'accomplir sans corrompre l'essence même du catholicisme et détruire la garantie suprême de liberté qu'il a apportée au monde : cette garantie est que le maître de la force n'est pas le maître du devoir. Telle est la grandeur du conflit alors engagé. Moins terrible, il est autrement instructif que la persécution révolutionnaire. La folie homicide contre l'Église ne sera jamais qu'une monstrueuse exception, le désir de dominer l'Église est au contraire une tendance naturelle aux gouvernemens. Organisateur d'une société nouvelle, Napoléon venait y soutenir cette antique ambition. Personne n'était aussi fort pour une telle entreprise, et il ne consacra à aucune une persévérance plus passionnée et une souplesse plus ingénieuse. C'est pourquoi il importe de suivre sa marche, de démêler dans la confusion des événemens ses efforts méthodiques pour trouver le faible de l'adversaire, et tourner successivement contre l'indépendance de l'Église, le clergé, l'épiscopat, le Sacré-Collège, le Pape lui-même.

La lutte commença dès les premiers rapports qui furent noués pour traiter de la paix. Le Premier Consul voulait obtenir dans le Concordat la consécration des maximes gallicanes : son instinct de despotisme lui révélait que ces maximes, droit commun des princes absolus dans leurs rapports avec la papauté, demeuraient le plus actif dissolvant de l'unité dans l'Église. Sans doute, limiter les droits de la papauté par un acte où le gouvernement sollicitait la papauté de modifier seule tout le régime de l'Église en France était un illogisme. Mais le Premier Consul n'avait pas

scrupule des inconséquences conformes à ses intérêts. Il tenait compte de la suprématie pontificale à la fois comme d'un fait présent et comme d'un danger à venir. Ainsi il se servait du Pape comme d'un introducteur auprès de l'Église française; mais, après avoir obtenu par le Pape l'autorité sur cette Église, il se ménageait les moyens d'opposer à la papauté, puissance trop indépendante de lui, un clergé sur lequel il aurait la main. Il exige donc de la Cour romaine, comme condition du traité, la reconnaissance des doctrines gallicanes. La Cour romaine est alors un collège de vieillards, désolés dans leur foi par la révolution, victimes de ses victoires, désarmés contre ses violences, et, par les habitudes de leur vie et le génie de leur race, accessibles à la crainte et portés aux accommodemens. Lui est la force, la jeunesse, la gloire; partout où il parle, il ordonne; arbitre de l'Europe, il tient en ses mains et la paix religieuse, que d'un mot il va consacrer ou rompre en France, en Hollande, en Belgique, sur les bords du Rhin, en Italie, et la souveraineté temporelle du Saint-Siège, qu'il peut restaurer en rendant les Légations, ou détruire en prenant le reste des États pontificaux. Et dans Napoléon deux hommes apparaissent pour porter tour à tour à l'extrême l'espérance et la terreur: l'un, caressant, souple, séducteur, se montre prêt à étendre partout sur l'Église l'aile de ses victoires, fait entrevoir combien il cache encore de respects et de faveurs toutes prêtes pourvu qu'on ne décourage pas sa bonne volonté, laisse espérer que le retour des Légations à l'Église serait le prix d'une entente; l'autre, à la moindre résistance, « chausse les bottes de 1793 », comme il l'a dit lui-même, reprend la langue révolutionnaire des invectives et des menaces, tantôt emportées, tantôt dédaigneuses, annonce que les États pontificaux paieront pour la rupture, et que « Rome versera des larmes de sang. » Jamais il n'eut sur la papauté autant de prises que dans ces premières négociations : l'Église n'avait pénétré encore ni le vide de ses caresses, ni la diplomatie de ses colères. Elle savait tout le prix des solides avantages qu'il offrait en échange d'une formule. Mais consentir cette formule, c'était changer, par l'autorité du Pape et contre l'autorité du Pape, la doctrine catholique. On vit là que maintenir cette doctrine intacte est l'essentiel pour l'Église. Malgré tant d'intérêts, si étendus ou si proches, elle n'hésita pas à préférer toutes les chances d'une rupture à la consécration du gallicanisme renaissant. Bonaparte, qui voulait le traité,

dut céder. Mais, persuadé par cet échec même qu'il avait besoin de garanties, il se les assura par les articles organiques, et ne rendit pas les Légations. L'une et l'autre dépossession excitèrent les plaintes du Saint-Siège : mais, nouvelle preuve qu'il tenait à ses avantages temporels comme à des instrumens de sa mission morale, et préférait sa mission à ces avantages, il réclama avec moins de persévérance et de force la plénitude de sa souveraineté politique en Italie que la plénitude de son magistère religieux en France. Et quand Pie VII, espérant de la reconnaissance impériale une solution de ce double conflit, vint en 1804 sacrer Napoléon, et voulut emporter de Rome les preuves les plus utiles à sa cause la plus chère, il ne choisit pas les actes des donations qui établissaient la légitimité de son droit sur ses domaines, il choisit dans ses archives la lettre écrite par Louis XIV à Innocent pour abandonner la Déclaration de 1682.

La gratitude de Napoléon envers l'Église fut de ne rien exiger au delà de ce qu'il lui avait pris. Mais déjà se succèdent les campagnes de 1805, 1806 et 1807, chacune admirable de sa beauté propre, toutes plus belles de leur continuité : en trois années la France abat, d'un mouvement régulier, et comme trois moissons mûres, les trois peuples les plus forts du continent. L'orgueil du vainqueur monte avec sa fortune : si haute soit-elle, il la domine; si rapide qu'elle marche, il la devance. Il se heurte à la puissance temporelle des Papes.

L'Empereur ne songeait pas à conquérir les États pontificaux lorsqu'en octobre 1805, les englobant dans les combinaisons temporaires de sa stratégie, il occupa Ancone. Mais, après Austerlitz, cet empereur de deux ans pensait à organiser en Europe une hiérarchie des couronnes et la primauté de la sienne. C'est pourquoi il répondit à la protestation du Pape : « Votre Sainteté est souveraine à Rome, mais j'en suis l'Empereur. Tous mes ennemis doivent être les siens (1). » Pie VII répliqua aussitôt : « Votre Majesté est infiniment grande, elle a été couronnée, consacrée, reconnue Empereur des Français, mais non Empereur de Rome. Il n'existe pas d'Empereur de Rome (2). » Sans plus discuter, Napoléon occupa les ports pontificaux de la Méditerranée comme ceux de l'Adriatique, et la papauté, selon sa coutume, ayant sauvé son droit par sa protestation, prit le fait en patience. Après Iéna, il ne suffit

(1) Lettre de l'Empereur au Pape, 22 février 1806.
(2) Du Pape à l'Empereur, 21 mars 1806.

plus à Napoléon que sa suprématie s'exerce en fait, il veut qu'elle soit reconnue pour le droit. Par le blocus continental, il donne des lois aux peuples étrangers comme aux siens, et prescrit à l'Europe de fermer tous ses ports aux Anglais. Le Pape ose répondre que l'Église, société de paix entre les hommes de toute race, ne prend point parti dans les querelles des nations. L'Empereur avertit que l'heure est venue de faire cause commune avec lui ou d'être dépossédé (1). Après Tilsitt, il veut à la fois l'obéissance et les États du Pape. Cette puissance russe, dont on n'aperçoit les limites ni sur le sol ni dans les âmes, occupe et humilie sa pensée, il étouffe dans son petit Occident : au moins faut-il que nulle enclave ne l'y gêne, que nulle contradiction ne l'y blesse. Il ne continue avec le Saint-Siège des négociations que pour rejeter sur le gouvernement pontifical les torts de la rupture. Nos troupes s'établissent à Rome le 2 février 1808, au moment où, poussées par la même avidité de conquêtes, elles franchissent aussi les Pyrénées. Les embarras immédiats de l'Empereur en Espagne ne lui laissent, cette année, que le loisir des violences préparatoires contre la Papauté. Mais 1809 ramène les succès et, de son camp sous Vienne, le 17 mai, Napoléon « révoque la donation de Charlemagne » et réunit les États romains à l'Empire.

La perte de la couronne était alors un accident ordinaire pour les princes : la prudence humaine leur enseignait à ne pas se révolter contre l'inévitable, et à s'assurer, par leur résignation à leur chute, un reste d'avantages ou de sûreté. Le Pape montra qu'il n'était pas un prince comme les autres. Sans crainte pour ses périls personnels, le jour même où furent abattues dans Rome les couleurs pontificales, il lança contre le maître du monde une sentence d'excommunication (2). Elle n'était pas le premier accès d'une colère irréfléchie, elle avait été d'avance, en prévision de l'événement, résolue et rédigée par le Sacré-Collège. Elle n'était pas un vain retour vers le moyen âge et Pie VII n'espérait pas qu'une bulle fixée par quelques serviteurs fidèles aux portes des basiliques paralysât le bras de l'Empereur ; elle était un hommage au droit, qui est de tous les temps. Elle était une protestation solennelle contre la force effrénée qui, ne respectant en Europe ni la légitimité ancienne, c'est-à-dire la possession tra-

(1) 12 novembre 1806, entrevue de Napoléon et de Mgr d'Arezzo à Berlin.
(2) 10 juin 1809.

ditionnelle et indiscutée, ni la légitimité nouvelle, c'est-à-dire la volonté des peuples, ramenait par le génie d'un homme le monde à la barbarie.

Napoléon avait triomphé à Wagram quand cette petite feuille de papier, détachée d'une basilique romaine, vint rouler jusqu'aux pieds de son cheval, sur un sol de victoire. C'est l'heure où les plus fiers souverains ne lui refusent plus rien, ni leurs armées pour écarter de leur littoral le commerce, ni leur territoire pour accroître son empire, ni leur fille pour perpétuer la race qui doit perpétuer leur dépendance. Seule une puissance, indépendante de lui jusque dans la captivité qu'il lui a faite, le juge et le condamne, voilà le désordre qu'il ne tolérera pas. Il affecte de railler, mais il est atteint : les mots de mépris et d'outrage coulent de sa colère comme le sang corrompu d'une blessure. C'est la force qui a peur de la faiblesse, et que la peur rend cruelle. Pour le repos des peuples catholiques, il ne faut pas que la sentence soit connue; pour le prestige impérial, il ne faut pas qu'elle reste impunie. Il n'est qu'un moyen de frapper Pie VII dans sa personne pour la rébellion passée, et d'étouffer sûrement les rébellions futures : la captivité. De là l'enlèvement du souverain pontife, avec toutes les rigueurs que le zèle des subalternes ajoute aux ordres du maître, de là l'internement à Savone (1). Loin de cette Rome où les souvenirs de sa souveraineté renouvelaient sans cesse les douleurs de sa déchéance, séparé de « la prêtraille » qui le gouvernait, délivré des congrégations et des archives où l'orgueil romain lui donnait des ordres, Pie VII sera rétabli dans sa douceur et dans sa simplicité natives, elles lui rendront facile l'oubli de sa souveraineté temporelle, et suffisantes les joies et les responsabilités de son magistère religieux.

Car l'Empereur entend que le Pape continue à exercer le pouvoir spirituel. Depuis que la querelle de souveraineté politique s'est ouverte, Pie VII a ajourné d'instituer les évêques nommés par l'Empereur et déjà vingt-sept diocèses vaquent en France : maintenant qu'elle est close, Napoléon presse l'envoi des bulles. Pie VII ne peut se faire d'illusions : aucune puissance ne s'est intéressée à son sort, les catholiques ignorent ses souffrances, le clergé lui-même n'a pas osé les plaindre; il est seul, avec sa conscience. Elle lui dit, comme l'Empereur, que pour les intérêts

(1) 5 juillet 1809.

désespérés de son pouvoir temporel il serait coupable de suspendre sa fonction essentielle, et de se refuser au salut des âmes. Mais elle ajoute qu'il serait coupable, s'il laissait à ces âmes la sécurité d'une fausse paix, si par une vaine pitié pour la quiétude des individus il abandonnait les droits de l'Église universelle et lui cachait qu'elle est en péril quand son chef n'est pas en liberté. Or, parce qu'il n'a pas consenti la spoliation de ses États, on lui a enlevé même la liberté de sa personne. Captif, il se trouve hors d'état d'exercer son gouvernement spirituel, il refuse donc d'examiner les candidatures épiscopales.

Cet obstacle pouvait-il être tourné, et sans bruit? Napoléon, qui souhaitait alors le silence, consulta ses théologiens. Parmi les ecclésiastiques de son Empire il en avait distingué quelques-uns, fort dissemblables, mais dans les qualités ou les défauts desquels il aimait la dévotion à sa volonté. C'étaient son oncle Fesch, chanoine avant 1789, impie durant la Révolution, redevenu prêtre en devenant archevêque et cardinal, inquiet de concilier ce qu'il devait à son neveu et à l'Église, et, comme Dieu lui semblait plus patient que l'Empereur, allant d'abord au plus pressé ; Maury, sorti de l'Assemblée constituante avec la gratitude du roi et du Pape, mais infidèle au roi, puis au Pape, quand il avait espéré davantage d'un autre maître, et, pour servir une ambition sans scrupules, capable, sinon de tous les courages, au moins de toutes les effronteries ; de Pradt, archevêque nommé deMalines, moins prêtre encore que Maury, un subalterne de l'intrigue, un impudent de la flatterie, l'homme qui s'appelait « l'aumônier du Dieu Mars » ; de Barral, archevêque de Tours, gentilhomme qui pensait en chrétien, parlait en sceptique, et agissait en courtisan; Mannoy, évêque de Trèves, ancien professeur de Sorbonne, docte sur la matière gallicane; surtout Duvivier, évêque de Nantes, à la fois exemplaire de mœurs, instruit, habile, grave et souple, de ces hommes qui cachent sous la dignité de leur vie la faiblesse de leur caractère. Ils devinrent un petit conseil d'État pour les affaires ecclésiastiques. Un seul homme indépendant leur était adjoint, l'abbé Emery : l'Empereur estimait sa fermeté, provoquait sa franchise, et après avoir appris de lui la difficulté, chargeait les autres de la résoudre.

Pour tourner celle des investitures, voici ce qu'ils proposèrent. Selon le droit canonique, dans les diocèses vacans les pouvoirs d'administration passent au chapitre de la cathédrale, et celui-ci

les délègue à un vicaire capitulaire. Que le chapitre donnât cette délégation à l'évêque nommé et non institué, les fidèles, ignorant à quel titre celui-ci administrait le diocèse, croiraient la vacance finie, et le Pape, quand il apprendrait plus tard cette possession intermédiaire, devrait l'accepter pour définitive. La manœuvre tentée réussit d'abord, et Maury qui se vantait de l'avoir suggérée y trouva aussitôt sa récompense. L'archevêque de Paris mourut, l'Empereur le remplaça par le cardinal, et celui-ci, muni des pouvoirs capitulaires, les exerça comme si plus rien ne manquait à son titre. Mais son attitude, et celle d'autres évêques installés de même, inquiète les chapitres : ils soupçonnent un subterfuge, et plus on semble se passer du Pape, plus ils veulent savoir si telle est la volonté du Pape. Des chrétiens courageux tentent de lui faire parvenir des informations, et leur dévouement, plus ingénieux que la police, réussit. Aussitôt le Pape répond par des brefs qui défendent aux chapitres de conférer aucun pouvoir aux évêques nommés et non institués, et, par une sentence plus sévère où l'usurpation a été plus audacieuse, il dépouille le cardinal Maury de toute juridiction (1). Dès que ces brefs, transmis par des mains fidèles, parviennent dans les diocèses, les évêques nommés se dérobent, les chapitres leur refusent leurs pouvoirs, les prêtres leur obéissance. Le clergé inférieur maintient sans hésiter l'union qui durant la tourmente révolutionnaire s'est établie entre lui et le Saint-Siège. L'Empereur, doublement irrité parce que le secret de ses démêlés avec Pie VII devient public, déclare la fidélité des prêtres au Pape une coalition séditieuse. Pour la briser, il faut qu'il frappe à la fois l'Église à la base et au sommet : il abaisse sa colère jusqu'aux plus humbles victimes : chanoines, curés, desservans, peuplent les prisons où il les oubliera ; les ordres religieux qu'il avait tolérés par exception, et qu'il soupçonne d'avoir aidé à répandre subrepticement les bulles, sont dissous. L'isolement de Pie VII devient plus absolu, la surveillance autour de lui plus étroite, et l'Empereur lui réclame l'anneau du pêcheur (2), avec lequel se scellent les actes des Pontifes. C'est signifier au prisonnier que son autorité religieuse devient aussi captive, et le Pape, en remettant cet anneau après l'avoir fait rompre, avertit à son tour l'Empereur que le pouvoir spirituel, quand les pouvoirs terrestres le saisissent, se brise entre leurs mains.

(1) 18 décembre 1810.
(2) 14 mars 1811.

C'est l'heure, en effet, où Napoléon envahit, après les États, les croyances de l'Église. Devenu lui-même théologien, il veut là aussi porter la grande guerre, substituer aux transactions provisoires une organisation définitive, et « établir les choses comme s'il n'y avait pas de Pape (1). » Il est venu, par ses généraux, à bout du pouvoir temporel; il détruira l'omnipotence religieuse du Souverain Pontife par les évêques. L'épiscopat est la puissance intermédiaire qui unit le clergé au Pape, Napoléon veut se servir d'elle pour les séparer, et, par cette puissance qu'il accroîtra, dominer et annuler les deux autres.

A son ordinaire, il prend prétexte de ce qui vient de lui être refusé pour accroître ses exigences. Le Pape, en refusant de pourvoir aux vacances des diocèses, a abdiqué un droit dont l'exercice est nécessaire à l'Église. L'autorité la plus haute après celle du Pape est celle des évêques. Il y a eu en France des époques où les nouveaux évêques étaient, sans intervention du Pape, institués par les évèques anciens. A l'épiscopat de recueillir la fonction que le Pape déserte. La conjoncture est d'autant plus propice pour restaurer cette tradition, que toute la prépondérance enlevée au Pape accroîtra celle de l'Empereur. Grâce au Concordat, Napoléon choisit depuis dix ans l'épiscopat de la France, d'une France qui s'étend sans cesse : il possède sur les prélats nommés par lui une influence que la rupture du Concordat ne saurait détruire. Lequel de ces prélats, si le droit d'investiture leur est rendu, hésitera à donner les sièges vacans aux candidats de l'Empereur? Celui-ci alors, au lieu de partager avec le Pape, le privilège de nommer les évêques le possédera tout entier. Comme il gouverne maintenant le plus grand nombre des catholiques, le plus grand nombre des évêques dépendra de lui, c'est dire qu'il disposera de l'épiscopat. Si le Pape, tiers importun, essaie de troubler l'ordre ainsi établi, cet épiscopat, maintenu dans le respect des doctrines gallicanes, aura conscience qu'assemblé, il est supérieur au Pape, et la menace d'un concile œcuménique disciplinera les prétentions pontificales. En prenant parti entre les deux premières puissances de l'Église, en abaissant celle qui ne dépend pas de lui, en élevant celle qu'il tient sous sa main, Napoléon travaille pour lui seul et se prépare sur le catholicisme un pouvoir supérieur à celui de Charlemagne et de Constantin.

(1) Napoléon. Note pour le ministre des cultes, 10 avril 1810.

La confidence de ces desseins fut faite au comité ecclésiastique afin que celui-ci donnât son avis, non sur la politique résolue par le maître, mais sur les moyens d'exécution. Il proposa les suivans : négocier d'abord avec Pie VII une modification au Concordat, et demander que l'investiture des sièges vacans, faute d'avoir été donnée par le Pape dans un certain délai, fût valablement conférée par l'archevêque ou un évêque de la province ecclésiastique ; si le Pape se refusait à cette concession, renoncer au régime des Concordats, revenir à celui de la Pragmatique Sanction ; et, pour rendre l'élection et l'investiture des nouveaux évêques à l'épiscopat, convoquer, selon que l'Empereur voudrait étendre la réforme à ses États seulement ou à toute la catholicité, un concile national ou œcuménique.

Le plan parut bon à l'Empereur. Obtenir de ceux qu'il voulait spolier ce qu'il voulait leur prendre était pour lui vaincre deux fois. On tenterait donc la négociation. Il désigna pour la suivre les prélats dont la servilité, étant la plus décente, serait la moins suspecte au Pape ; l'archevêque de Tours, les évêques de Nantes et de Trèves partirent pour Savone. Là ils justifient la confiance de l'Empereur en surprenant celle du pontife. Ils se présentent comme s'ils voulaient consoler et fortifier la solitude de Pie VII, ils viennent la trahir. Ils la peuplent de fausses nouvelles, taisent tout ce qui fortifierait son courage, ne laissent pénétrer que ce qui le doit désespérer. Ils montrent Napoléon prêt aux dernières extrémités, les fidèles scandalisés de ce que le Pape semble sacrifier ses devoirs de pontife à ses griefs de prince et le souci des âmes à celui de ses domaines, le clergé résolu à chercher remède à ces maux dans un concile d'où sortira peut-être un schisme, et certainement une humiliation pour le Saint-Siège. Ils supplient Pie VII de mettre fin à tant de maux en cédant. Une justesse naturelle de l'esprit, un courage calme et l'oubli de soi inspiraient toujours à Pie VII par un premier mouvement les résolutions les plus utiles à l'Église ; mais l'humilité de sa nature, qui se défiait d'elle-même et ne se défiait pas des autres, se laissait aisément troubler par les objections. Quand elles rendaient pour lui le devoir incertain, il tombait dans un abîme de détresse, la crainte de faillir, quoi qu'il fît, l'accablait, et ce mal de la conscience ne se prolongeait pas sans abattre tout son être, atteindre sa santé même, et troubler presque sa raison. Il résista d'abord aux évêques, mais ils continuèrent à

l'abuser de leurs prières, de leurs remontrances, de leurs terreurs. A ce supplice, comme à la torture judiciaire d'autrefois, assistait un médecin; mais tandis que le médecin des temps barbares avait pour devoir d'arrêter l'interrogatoire quand la faiblesse du patient devenait trop grande, le médecin du Pape, suborné aussi par l'Empereur, était chargé d'indiquer aux évêques l'instant où la victoire leur serait plus facile sur le Pontife à bout de forces (1). Dix jours de lutte avaient amené une de ces crises après lesquelles la volonté de Pie VII demeurait inerte et brisée comme son corps : les évêques furent avertis que l'heure était venue où le juste pouvait être livré par un baiser. Ils accourent, négocient avec les défaillances du malade, rédigent comme consentie par lui une note où il abandonne l'investiture, et aussitôt emportent à Paris l'adhésion passive qu'il ne leur a pas disputée. Il ne leur eût peut-être pas refusé davantage son nom au bas de l'acte, mais, par un excès de précaution, l'Empereur avait défendu qu'on signât rien. Délivré d'eux, le Pape redevient lui-même, proteste que la note n'exprime pas sa pensée, ne sera jamais acceptée par lui, et que, si l'on prétend se servir d'elle, il donnera un démenti éclatant.

Force est de recourir au Concile. Au silence, gardé jusque-là comme un secret d'État, sur le conflit entre l'Empereur et le Pape, succède soudain le retentissement public de leur querelle. La taire était utile tant qu'on espérait la concilier : il faut au contraire le scandale des griefs pour justifier la dépossession que maintenant on réclame contre la Papauté, et l'acte de foi gallicane qu'on demande à l'épiscopat comme gage de la rupture avec Rome. La lettre qui convoque le Concile, le message qui lui est lu dès sa réunion, dénoncent la conduite de Pie VII comme le péril de l'Église, et prescrivent nettement à l'assemblée les résolutions attendues par l'Empereur. Celui-ci a, comme à son ordinaire, pris ses mesures jusque dans les moindres détails. Le Concile, qui se réunit le 17 juin 1811, compte 95 évêques, à peu près tous ceux de France, pas la moitié parmi ceux de l'Empire, pas le tiers des évêques italiens. Il a écarté ceux qui ne tiennent pas de lui leur titre, ceux qu'il devine nourris de la doctrine romaine, il a appelé les prélats faits par lui, imbus par lui des doctrines françaises, soumis par lui, selon le mot de J. de Maistre, à une

(1) Sur le médecin Porta et sur tous les détails de la lutte poursuivie par Napoléon contre la Papauté, consulter *L'Église romaine et le Premier Empire*, du feu comte d'Haussonville.

épreuve plus dangereuse que les supplices des premiers chrétiens, et longtemps « exposés aux antichambres ». L'assemblée délibère sous la présidence du cardinal Fesch, sous les yeux de ministres qui exposent les volontés de l'Empereur, et lui rapportent la conduite de chacun. Les réponses mêmes du Concile sont préparées d'avance et lui sont suggérées par les prélats qu'on sait être les porte-paroles de l'Empereur. Tout a été prévu, sinon que, dans les assemblées les plus épurées, le courage de quelques-uns peut survivre et rappeler le devoir; que les hommes réunis ont parfois une vertu collective supérieure à leur nature habituelle; qu'en des évêques même faibles la sincérité de la foi affermit plus aisément cette constance. et que l'excès des précautions prises pour contraindre leur témoignage est fait pour révolter leur conscience. Surprise soudain dans sa quiétude par cette captivité du Pape, cette colère et ces ordres de l'Empereur, elle n'a pas eu le temps de se tromper elle-même. La complicité qu'on attend d'elle dépasse la mesure des complaisances ordinaires; elle a la révélation d'une crise religieuse où l'Église est en péril et où il n'appartient pas aux évêques d'achever le Pape blessé. La solennité même de leur assemblée les instruit : leur premier acte, le serment, qu'à l'exemple de précédens conciles, ils viennent l'un après l'autre prêter sur l'Évangile, lie leur fidélité au siège romain. Le sermon d'ouverture, faible écho du discours prononcé en 1682 par Bossuet, sur l'unité de l'Église, emprunte aux événemens une éloquence de courage, qui de l'orateur se répand sur l'assemblée. A sa première séance, peu s'en faut que, sur la proposition d'un de ses membres, elle ne se rende tout entière aux Tuileries pour implorer de l'Empereur la liberté du Pape. Elle n'accepte des déclarations de 1682 que les parties les plus favorables à la suprématie pontificale. En vain l'adresse gallicane que l'évêque de Nantes propose de voter à l'Empereur a été rédigée sous les yeux de l'Empereur, et l'évêque le laisse entendre : elle est modifiée à ce point que l'Empereur refuse de la recevoir et donne ordre au Concile de statuer uniquement sur les investitures. En vain, pour obtenir la solution qu'il veut, il fait savoir qu'elle a été acceptée par Pie VII : les évêques sentent croître leurs défiances. Si le Pape avait consenti, la déclaration du Concile serait superflue; si le Pape n'a pas consenti, la déclaration du Concile sera inefficace; composé comme il l'est, le Concile ne représente même pas l'épiscopat d'une nation, et un Concile national ne peut modifier la dis-

cipline de l'Église universelle ; l'épiscopat de tous les pays fût-il réuni, le Concile ne serait pas œcuménique s'il n'est reconnu pour tel par le Pape. La doctrine, se dégageant des intrigues, s'impose de plus en plus claire, à mesure que les débats se prolongent. Le 10 juillet, elles ont vaincu ; il est certain que le Concile va se déclarer incompétent pour établir dans la discipline de l'Église les changemens attendus par Napoléon. Il faut que celui-ci, pour prévenir cette défaite, dissolve le concile et jette à Vincennes les trois évêques les plus fermes. C'est sous le coup de cette violence qu'il poursuit auprès des autres prélats, rendus à la faiblesse de leur isolement, et pris un par un, leur conversion à la théologie impériale ; selon le mot trivial du cardinal Maury, qui aide à la besogne, « ce vin mauvais en cercle sera meilleur en bouteilles ». En un mois, tous les évêques moins treize sont venus l'un après l'autre déposer leur nom au bas du texte préparé par Napoléon. Le 5 août, on rappelle le Concile pour une séance dernière. Il écoute la lecture de la capitulation signée d'avance, la vote sans une parole, et se disperse comme si chacun avait hâte de cacher aux autres la honte de ce qu'il a consenti. Et pourtant, même dans cette capitulation, il y a une réserve. Le décret porte que, si le Saint-Siège différait pendant un an d'investir les évêques choisis par l'Empereur, ceux-ci pourraient recevoir des métropolitains ou des plus anciens évêques l'investiture. Mais, pour obtenir la plupart des signatures, il a fallu ajouter à l'acte que le décret du Concile serait soumis à l'adhésion de Pie VII. C'était rendre à celui-ci le dernier mot sur l'abandon de ses droits, et l'effort fait pour se passer du Pape aboutit à un appel à la Papauté.

Le clergé de France avait déçu les calculs de l'Empereur. Aux premiers indices d'une lutte contre Rome, les prêtres avaient fait défection ; les évêques s'étaient laissé arracher leur concours plus qu'ils ne l'avaient donné, et s'il fallait pousser plus à fond la guerre, ils ne suivraient pas. Une fois de plus le maître devait, pour persévérer en ses ambitions, modifier sa tactique. Par un changement de front semblable à celui qui avait porté soudain sur le Danube l'armée réunie au camp de Boulogne, il cessa de compter sur son Église gallicane, dispersée aux premiers vents comme sa flotte de 1805, et se résolut à un rapprochement avec l'Église romaine. Puisqu'il ne pouvait l'abattre, il ne lui restait

qu'à se servir d'elle en la dominant. Cette immense force était aux faibles mains du Pape et de cinquante cardinaux. Il connaissait son ascendant sur Pie VII, « doux comme un mouton ». Il jugeait des cardinaux par l'un d'eux, Caprara, qui depuis le Concordat, représentait en France le Saint-Siège. Caprara s'était dès l'abord proposé pour règle, toutes les fois que « le grand homme » voulait quelque chose, de « conclure en cédant ». Il appelait cela « rester à tout prix sur ses pieds, parce que, si une fois on tombe, on ne se relève plus ». Devant Napoléon, il avait trouvé une manière plus sûre encore de ne pas tomber, c'était de vivre à plat ventre. Il avait ramassé à cette hauteur le riche archevêché de Milan et d'autres largesses. Mais il était servile avec désintéressement, par un don de nature et, croyant bien agir, s'était fait auprès du Saint-Siège l'ambassadeur de toutes les exigences impériales. Quand, après la chute du pouvoir temporel, les cardinaux romains avaient été appelés à Paris, Napoléon avait cherché parmi eux d'autres Caprara. Les uns s'étaient montrés inébranlablement fidèles au Pape ; l'Empereur avait « donné leur démission à ces individus », qui vivaient internés dans diverses villes de France, dépouillés de leurs insignes, et qu'on nommait « les cardinaux noirs. » Les autres s'étaient montrés prêts à plier et à recevoir.

C'est de ces « cardinaux rouges » que Napoléon veut se servir. Il vient de nommer parmi les prélats les plus dévoués à ses desseins la députation dont le Concile a demandé l'envoi au Pape. Et pour que le Pape ne se plaigne pas d'être sans conseillers, cinq cardinaux rouges sont « autorisés » à se rendre auprès de lui, pour l'assister de leurs avis. En réalité, c'est Napoléon qui les envoie, chargés d'une double mission : obtenir au moins une paix partielle, en provoquant l'adhésion pontificale au décret du Concile ; obtenir, s'ils peuvent, une paix complète, en offrant au Pape, soit le retour à Rome après serment prêté à l'Empereur, soit l'établissement en France après engagement de ne rien tenter contre les libertés gallicanes. On exige d'eux-mêmes, avant le départ, la déclaration écrite qu'ils feront tout pour amener le Pape aux volontés de l'Empereur. Ils signent. A Savone, la pudeur les empêche de soumettre à Pie VII les propositions de l'Empereur. Mais ils soutiennent d'autant plus la transaction du Concile. Naguère, pour obtenir ce vote du Concile, on présentait aux évêques français le Pape comme disposé à abandonner sa

prérogative; maintenant, pour obtenir le consentement du Pape, on lui présente le Concile comme prêt à passer outre. Pie VII, investi par cette intrigue, mis en sécurité par l'accord des cardinaux qu'il croit fidèles, reconnaissant envers ceux qui le trompent, signe, le 20 septembre 1811, un bref où il accorde tout ce que demandait le Concile. Cette fois le juste s'est livré lui-même, l'unité de la hiérarchie est brisée par son chef.

C'est ici qu'il faut admirer comment le droit abandonné se maintient parfois dans le monde. Il n'est plus défendu par la résistance du Pape, il va l'être par l'excès de l'ambition impériale. A peine Napoléon a-t-il une partie de ce qu'il demandait, ce qu'il n'a pas encore obtenu lui paraît seul nécessaire. Nommer les évêques est, tout pesé, un médiocre avantage : ne vient-il pas de constater combien peu sont à lui ceux qu'il a faits et crus siens? La délivrance du Pape, qu'ils ont presque demandée durant le Concile, va leur sembler la conséquence nécessaire des concessions accordées par Pie VII; si malgré elles il est retenu, il paraîtra à tous les catholiques une victime; si, sans autres garanties, il retourne à Rome, entouré par les cardinaux et les ambassadeurs des puissances catholiques, il redeviendra indépendant, donc dangereux. Mieux vaut perpétuer le conflit qui donne prétexte à retenir le Pape. Voilà pourquoi Napoléon, après avoir reçu le bref, ne voulut ni s'en servir ni le publier. Il ordonna aux négociateurs qui croyaient avoir droit à ses remerciemens de rester à Savone et d'y imposer la paix totale, la seule qu'il voulût désormais. Ici encore il se heurta aux bornes de l'obéissance sacerdotale. En ces cardinaux italiens comme en ces évêques français, la conscience cédait tant qu'elle trouvait à se leurrer d'un prétexte; mais à des prétentions qui détruisaient le pouvoir temporel et amoindrissaient l'autorité spirituelle, ils ne pouvaient adhérer sans devenir manifestement traîtres à leur devoir, et, quand le Pape refusa de céder les droits essentiels de l'Église, ils se turent.

L'Empereur n'a donc plus à compter que sur lui seul pour vaincre Pie VII. Il prélude à ce combat singulier par un redoublement de dédains et de duretés. Faute de dignitaires ecclésiastiques, le préfet de Savone a charge de reprocher au Pape « la honte de son ignorance » et de lui demander pourquoi « incapable, il ne se démet pas (1). » Dans cette nouvelle violence rien

(1) Note de l'Empereur, 9 février 1812.

n'est colère, tout est calcul. Le Pape est intrépide, il ne céderait pas aux menaces. Mais il est simple, et prêt à donner d'abord raison à ceux qui pensent mal de lui. En l'accusant de compromettre par incapacité les intérêts religieux, Napoléon soulève les scrupules les plus capables de troubler cette âme. Plus le pontife, ainsi abaissé à ses propres yeux, se fera des remords de ses maux, plus il sera disposé à subir l'ascendant de l'homme qui seul semble revêtu d'infaillibilité. En 1812, le monde, après avoir considéré comme un accident la fortune impériale, se soumet à elle comme à une loi durable, la monarchie universelle est presque achevée. Le Pape comprendra que si le Saint-Siège a justement gardé son autonomie vis-à-vis de souverains nombreux et rivaux, la même indépendance ne peut être affectée envers un protecteur unique et tout-puissant; il reconnaîtra en Napoléon un de ces êtres privilégiés pour qui les lois communes ne sont pas faites, et desquels on ne sait, quand ils les méconnaissent, s'ils violent le droit ou le transforment. Napoléon ne poursuit pas aussitôt cette négociation où sa grande force sera sa présence. Une autre entreprise l'appelle, il faut que par une dernière campagne, il abatte un dernier adversaire. Mais avant de la commencer, il ordonne de Dresde, le 21 mars 1812 qu'on transporte Pie VII à Fontainebleau. Il veut l'avoir sous la main à son retour, dès qu'il aura vaincu la Russie.

Il revient vaincu lui-même, sans armée et n'ayant d'intact que l'orgueil. A peine rentré aux Tuileries, il écrit au Pape. La paix religieuse lui devient nécessaire : au dedans pour ne pas se heurter aux oppositions religieuses quand il lui faut obtenir de tous les Français un effort suprême; au dehors pour ne pas fournir prétexte aux défections de la catholique et vacillante Autriche. Mais sa défaite a grandi ses exigences. Moins sûr de l'Europe, il ne veut à aucun prix que le Pape retourne à Rome; il est prêt à l'installer magnifiquement à Avignon ou à Paris, il demande, en revanche, que le Pape prête serment de ne rien tenter contre les libertés gallicanes, nomme seulement le tiers du Sacré-Collège, et remette les deux autres tiers au choix des souverains catholiques. Comme l'Empire et ses royaumes vassaux contiennent la plus grande partie des catholiques, l'Empereur nommera la plus grande partie des cardinaux. Disposant ainsi et de ceux qui au centre meuvent la puissance pontificale par les congrégations romaines, et de ceux qui

dans toute la chrétienté peuvent limiter cette puissance par des Conciles, Napoléon aura enfin achevé son œuvre. C'est sur ces bases que l'évêque de Nantes engagea aussitôt avec le Pape les pourparlers.

Le Pape, toujours privé de conseillers et de nouvelles, n'avait, pour remplir le vide de sa vie, que ses craintes accrues par l'incertitude. Son âme demeurait meurtrie des accusations impériales. Il avait toujours devant les yeux ces diocèses sans pasteurs, ces générations que l'ignorance, la haine religieuse, l'indifférence, plus mortelle en ses profondeurs calmes, allaient entraîner et perdre. Il se demandait s'il n'était pas cause de ce mal, s'il n'avait pas trop défendu les droits de l'Église, si, lui, le guide, n'égarait par suite toutes ces consciences dont il était responsable. Alors, seule tentation capable d'atteindre une âme si haute, il se sentait sollicité de sacrifier à cette paix des âmes, ses États, sa couronne, tout ce qui était pour lui avantage et honneur. Comme à Savone, quand la responsabilité d'un parti à prendre se dressa devant lui, il tomba malade, et le 13 janvier, l'évêque de Nantes écrivit à l'Empereur que, pour ménager les forces du Souverain Pontife, il allait suspendre les négociations. Napoléon semble n'attendre que cette nouvelle pour donner de sa personne contre l'adversaire affaibli. Le 18 janvier, il paraît soudain à Fontainebleau, fait subir un assaut de cinq jours à l'âme éperdue de Pie VII, le 25 janvier les préliminaires de Fontainebleau sont signés. Le Pape a maintenu son indépendance doctrinale, en repoussant les libertés gallicanes, et l'autonomie de son gouvernement spirituel, en gardant pour lui seul la nomination des cardinaux. Mais il confirme son bref relatif aux investitures épiscopales, il abandonne le pouvoir temporel, et consent à la translation du Saint-Siège en France. Tout, cette fois, semble consommé ; mais un mot encore, que l'Empereur n'a pu effacer, conserve à l'Église les droits qu'elle abandonnait. Le Pape n'a signé que « des accords devant servir de base à un arrangement définitif. » Et cet arrangement doit être conclu avec l'assistance des cardinaux « noirs », que Napoléon rend à leur souverain. Ces prisonniers de la veille savaient le danger du courage, pourtant ils n'hésitèrent pas. Quand ils virent le projet de traité, ils dirent à Pie VII, comme son prédécesseur avait dit à Louis XVI, que souverain il n'est pas libre de céder ce qui appartient à Dieu. Éclairé sur le devoir, le Pape n'hésite pas plus qu'eux : il écrit à Napoléon la lettre admi-

rable (1) où, s'accusant de s'être trompé à celui qu'il pourrait accuser de l'avoir trompé, il refuse sa sanction aux préliminaires. Pour toute réponse, Napoléon fait enlever un cardinal, interdit aux autres de conseiller le Pape, resserre autour de celui-ci la captivité, et déclare le Concordat de Fontainebleau loi d'État (2).

Conflit nouveau et sans issue tant que durera l'Empire. Mais déjà il s'agit de savoir si l'Empire durera. Napoléon s'épuise à le défendre, en 1813 hors de nos frontières, en 1814 sur le sol de la vieille France. C'est à Fontainebleau, dans ce même palais où il s'est fait céder par le Pape tous ses États de l'Église et une partie du pouvoir spirituel, qu'il doit tout abdiquer. Et quand il part pour gagner sa principauté dérisoire, l'île de sa première captivité, quand, après le dernier retour d'une ambition que ne suit plus la fortune, il est réduit à subir sa suprême épreuve, l'hospitalité de l'Angleterre, quand les souverains de l'Europe se montrent implacables et ne songent qu'à faire disparaître avec « l'usurpateur » le souvenir de leurs trahisons les uns envers les autres, et de leur commune servilité, un seul élève en faveur du vaincu une voix de pitié, c'est le Pape, celui qui a le plus souffert et le moins fléchi.

Durant ces premières années du siècle, pleines de gloire militaire, vides de grandeur morale, et où il semblait moins difficile de mourir que de rester debout, si l'honneur de la dignité humaine eut un refuge, ce fut l'Église. Elle ne se montra pas toujours ni partout égale à elle-même, plusieurs y eurent un courage imparfait et tardif, plusieurs des passions basses, et son chef même faillit succomber. Mais ceux des siens qui cédèrent firent ce que faisaient tous les hommes, ceux qui surent déplaire et souffrir firent ce que ne faisait personne. Son courage empêcha que la prescription s'accomplit contre la liberté, sa solitude et ses faiblesses prouvèrent combien résister était difficile, ses erreurs ne livrèrent rien d'essentiel, et sa fermeté finit par tout sauver.

Cette épreuve fut pour le catholicisme, en même temps qu'un grand honneur, le commencement d'une grande leçon.

Depuis la Révolution française, tout avait trompé les désirs et les espoirs de l'Église. Fidèle à son idéal de société chrétienne,

(1) 24 mars 1813.
(2) 2 avril 1813.

elle n'avait pas songé que, dans un monde où tout changeait, elle dût renouveler ses moyens d'influence. Comme sous l'ancien régime, elle avait mis sa moindre confiance en elle-même, dans les inspirations spontanées de son zèle, dans l'énergie conquérante de sa doctrine et de ses vertus, elle avait placé son principal espoir dans son accord avec l'État et dans l'orthodoxie impérative des lois. C'est pour obtenir ces avantages qu'elle avait offert aux gouvernemens nouveaux son influence et la plus obéissante fidélité. Or l'État né de 1789, quels que fussent sa forme et ses chefs, obéissait à un concept tout contraire à celui de l'État chrétien. La sagesse humaine prétendait créer dans les sociétés un ordre indépendant des croyances religieuses et ne voulait plus mettre la force du gouvernement au service de l'Église. Les assemblées révolutionnaires avaient tourné ces forces contre elle : Napoléon seul lui avait rendu la paix, mais non la vieille union, il s'était refusé à se concerter avec l'autre puissance, à inspirer ses lois des préceptes catholiques, à tenter par son influence politique une propagande religieuse. Ainsi, après le sommeil séculaire où elle avait laissé endormir son zèle, confiante que l'État veillait pour elle, l'Église de France s'était réveillée veuve des gouvernemens dévoués à sa défense, et déshabituée de se défendre elle-même. Alors apparut combien trompeuse avait été la force apportée aux croyances par le concours du pouvoir sous l'ancien régime, combien peu ce catholicisme de surface pénétrait les âmes. L'hostilité de la Convention et du Directoire, l'indifférence moitié protectrice et moitié dédaigneuse de l'Empire, avaient suffi pour détacher du christianisme les multitudes accoutumées à chercher la règle de leur foi religieuse dans la souveraineté politique. A l'abandon du pouvoir s'était ajoutée l'hostilité des circonstances. La vente des biens ecclésiastiques avait instruit leurs acquéreurs, autre multitude, à ne plus croire pour posséder en paix, et l'intérêt avait introduit le scepticisme dans les rangs pieux, mais cupides, des bourgeois et des paysans. Les guerres perpétuelles avaient jeté presque toute la jeunesse dans les armées, les mœurs chrétiennes s'y étaient dissoutes dans une éducation de licence et de rapine; les généraux, qui s'étaient révélés au plus fort des excès intérieurs, avaient donné le ton d'une impiété grossière; l'amour violent et héroïque de la patrie menacée avait remplacé pour beaucoup de nobles cœurs tout autre culte d'idéal et de sacrifice. Enfin tout le drame de cette prodigieuse époque,

cette métamorphose d'une société dans l'espace d'une existence humaine, ces conditions royales subitement abaissées au niveau commun, ces destinées particulières élevées à la splendeur royale, cet avenir tout à coup ouvert sans limite aux ambitions, ce droit d'aspirer raisonnablement à l'impossible, tout contribuait à retenir dans les horizons si élargis de la vie présente la pensée et l'intérêt passionné des hommes, à rendre moins nécessaires les espérances d'un autre monde, à accuser de faiblesse, de caducité, de duperie la vieille morale de la patience, de la modération, du détachement, à répandre la religion de la matière et de la force. Le bruit des canons avait couvert le son des cloches. Partout, l'Église avait vu son influence entamée, ses frontières ouvertes, et dans le peuple qu'elle inspirait autrefois tout entier, maintenant incomprise, oubliée, muette, elle ne gardait qu'une minorité de fidèles autour de la hiérarchie sacerdotale.

Non seulement cette Église n'a pas été soutenue par l'État, elle a été sans cesse attaquée par lui. Le pouvoir prend les formes les plus opposées et passe dans les mains les plus diverses comme pour signifier par plus de preuves à l'Église l'inanité du rêve qu'elle poursuit. Elle a dû lutter toujours et contre la haine et contre l'ambition. Ni l'ambition, ni la haine n'ont apporté au catholicisme des épreuves qu'il ne connût pas : après tant de siècles où les passions humaines se sont ingéniées contre lui, rien ne reste plus à inventer. La nouveauté ici est dans la violence, dans la durée, dans les ressources de ces passions. Dix années les hommes de sang se sont succédé dans un gouvernement collectif où leur cruauté se multipliait de leur nombre, où ils étaient frappés eux-mêmes s'ils devenaient suspects de pitié. Quinze années, dans la toute-puissance du pouvoir absolu, le plus universel, le plus fort et le plus heureux des génies a poursuivi l'entreprise. Il a rassemblé contre l'Église toutes les chaînes éparses à travers les âges, il l'a chargée de toutes ensemble en même temps. Napoléon s'est dit Charlemagne, que d'autres noms il mérite mieux! Il a rajeuni les prétentions de Louis XIV, il a voulu restaurer une pragmatique sanction comme Charles VII et, comme Philippe le Bel, faire de la papauté l'otage de la France. Nos rois n'ont pas suffi à lui fournir des modèles, il a ressuscité la querelle des investitures avec la violence d'un Barberousse et la subtilité d'un Frédéric II. Il a su enfermer sous sa couronne impériale tous les despotismes religieux. Et pourtant cette Église

affaiblie, démantelée, a soutenu sans se rendre ces assauts. Moins riche d'hommes, moins soutenue par l'opinion, moins maîtresse des événemens et d'elle-même qu'elle ne fut jamais, elle a affronté des périls oubliés depuis les premiers siècles. Un maître comme nul siècle n'en a vu a poursuivi contre le chef de l'Église une lutte qui ne semblait pas livrée entre deux hommes, puisqu'elle n'a mis ni dans le cœur de l'un une goutte de fiel, ni dans le cœur de l'autre une goutte de pitié; il a éprouvé l'un après l'autre tous les corps de cette Église; dans tous, par tous les moyens limités et illimités, il a cherché des complices; pas plus que du Pape il n'a été maître des cardinaux, des évêques, des simples prêtres. Le lourd marteau a forgé ce qu'il croyait écraser. La minorité des chrétiens qui étaient dévoués à l'Église, par une foi intérieure et profonde, sont devenus plus chrétiens par l'épreuve : ils se sont rangés autour de la hiérarchie catholique, celle-ci a resserré ses liens. La force qui a charge de garder la doctrine et de la propager demeure intacte, instrument de conquêtes futures. Cette constance a inspiré aux indifférens mêmes l'estime, première victoire sur leur indifférence, et un respect qu'à la fin de l'ancien régime, la religion, malgré les faveurs de l'État, avait perdu. L'Église a eu à défendre son existence contre la Terreur, et elle a vaincu : sa liberté contre un Napoléon, et elle a vaincu. Ces vingt-cinq années sont la preuve éclatante que le pouvoir politique a perdu son autorité sur les consciences et que la vie religieuse ne dépend plus d'un accord avec les gouvernemens.

Étienne Lamy.

LE DÉSASTRE

DERNIÈRE PARTIE (1)

I

Envoyés successivement au quartier du prince Frédéric-Charles, de Cissey et Changarnier en revenaient avec cet ultimatum : une capitulation pure et simple. Le général Jarras, délégué par le conseil malgré ses récriminations, allait arrêter avec le général de Stiehle les termes de la convention. A cinq heures, — nuit complète dehors, — le sauf-conduit arrivait. La pluie, jusque-là fine et persistante, devint diluvienne. Un ouragan épouvantable s'élevait. Le vent, avec un mugissement furieux, ébranla les toits. Projetée par une force terrible, l'eau fumante giclait en piques ; elle s'écrasait en cataractes. Dans le ciel noir, avec une violence toujours croissante, la lutte aveugle des élémens déchaînés tourbillonna.

Escorté du lieutenant-colonel Fay et du commandant Samuel, qui devaient lui servir de secrétaires, le général Jarras montait dans un vieil omnibus, attelé de deux rosses efflanquées. Dans la nuit, à travers les torrens d'eau que la tempête emportait par rafales, Du Breuil regarda l'humble véhicule s'ébranler. Le destin de l'armée, celui de la ville s'éloignaient du même pas, à la faveur des ténèbres. Il crut assister au louche départ d'un enterrement clandestin. Le ciel alors pleura de vraies larmes... De nouveau la pen-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 septembre, 1er et 15 octobre et 1er novembre.

sée de l'armée le hantait. La pluie tombait toujours, le vent faisait rage. Et les baraques de planches croulaient dans la boue ; les toiles de tente, arrachées, claquaient comme des débris de voilure... Cette foule innombrable, dormant à même son cloaque d'un sommeil de brute ou rêvant comme lui, morte vivante, il la revit toute la nuit, roulée dans son suaire fangeux...

Une aube grelottante blêmissait aux carreaux. Restaud, les traits tirés, entra dans la chambre, suivi de Décherac. Du Breuil, d'un bond, était debout. Eh bien?... Restaud n'avait pas fermé l'œil. Décherac non plus. Logé dans la même maison que le commandant Samuel, il avait appris le premier les nouvelles, au retour de celui-ci, à trois heures du matin. Impossible de se rendormir.

Il dit la lenteur du voyage sous la pluie jusqu'à Metz, les vitres brisées, les chevaux refusant d'avancer. A la Porte de France, les trois parlementaires se morfondaient, le vent empêchant les paroles des sentinelles d'arriver jusqu'au portier-consigne. Ils parvenaient enfin à trouver une autre voiture, sortaient de la ville à dix heures. Aux avant-postes, pied à terre; un vent violent, qui charriait une grêle froide, éteignait le fanal. On marche comme des machines, la tête encapuchonnée. Soudain, *Wer da?* c'est le poste ennemi...

— Bref, fit Décherac, ils arrivent à Frescaty. Jarras et Stiehle ont discuté longtemps dans une pièce, pendant que Samuel et Fay attendaient deux mortelles heures dans le salon voisin, silencieux, face à face avec les officiers d'état-major allemands. On les a appelés à leur tour. Stiehle s'est mis à dicter les clauses sur lesquelles Jarras et lui venaient de tomber d'accord.

Du Breuil et Restaud se regardèrent.

— Art. 1er, continua Décherac, l'armée française est prisonnière de guerre. — Art. 2, la forteresse et la ville de Metz, avec tous les forts, le matériel de guerre, les approvisionnemens de toute sorte, et tout ce qui est propriété de l'État, seront rendus, samedi 29 à midi, à l'armée prussienne, dans l'état où tout cela se trouve au moment de la signature de la convention... A l'article 3, la discussion a repris. « Pour reconnaître le courage de l'armée française, était-il stipulé, le roi autorise à rentrer chez eux, avec leurs épées, les officiers qui voudraient s'engager à ne plus servir contre l'Allemagne jusqu'à la fin de la guerre. »

— Oh! fit Du Breuil, le visage empourpré.

— Oui! singulière façon de reconnaître le courage de l'armée!... Fay, puis Samuel, ont bravement protesté. Pourquoi ne pas accorder à l'armée entière les honneurs de la guerre, le défilé suprême? Refus catégorique de Stiehle. Refus également de laisser l'épée à tous les officiers. « Je vais en référer au maréchal, » a dit Jarras. Stiehle paraissait très irrité : « Comment, s'est-il écrié, nous ne signons pas ce soir? » Enfin, après un long débat, l'article 3 a été rédigé de deux manières, l'une accordant, l'autre n'accordant pas les honneurs. Stiehle même a demandé : « Comment voulez-vous que vos troupes puissent défiler, avec un temps et des chemins pareils, nombreuses comme elles sont? » Et Fay, séance tenante, a dressé des itinéraires. On a pris rendez-vous pour aujourd'hui. Dès le matin, voulait Stiehle. Mais il était déjà deux heures. Samuel s'est alors rapproché de Jarras, en murmurant : « Ne fixez pas d'heure; tâchez de gagner du temps... »

— Parbleu! dit Du Breuil.

— D'autant plus, reprit Décherac, qu'hier, avant de partir, Samuel, figurez-vous, traduisait des journaux dans le cabinet de Bazaine... L'intendant général Lebrun est entré en s'écriant : « Bonne nouvelle, monsieur le maréchal! Nous avons encore des vivres pour quatre jours »... mais Stiehle a insisté, et c'est à cinq heures, ce soir, qu'on signe.

Il faisait maintenant presque jour. Un matin gris émergeait, noyé de brume. Dans cette clarté livide, tous trois contemplaient en silence leurs visages terreux. Décherac serra les mains de Du Breuil, de Restaud, et partit, avec un grand geste anxieux. Seuls, les deux amis ne trouvaient pas un mot à se dire. Les phrases leur montaient aux lèvres, cependant. Ils avaient l'âme grosse de dissentimens, de revendications, de plaintes. Et les paroles leur restaient dans la gorge. A la fin, Restaud demanda :

— Je ne vous verrai guère aujourd'hui. Vous allez à Metz?

— Oui, dit Du Breuil qui, après avoir assisté aux obsèques d'un officier de la Garde, devait déjeuner avec Judin.

Son ami l'attendait, au sortir de l'église, sur la place Royale. Judin lui prit le bras, le vit triste et, pour faire diversion, lui dit :

— Vous allez voir, Pierre! L'hôtel du Nord est curieux en ce moment. Vous y retrouverez quelques gens de cœur. Des braves comme Clinchant, Boissonnet, Charlys, Barrus, Carrouge, Rossel, Cremer. Hier, la première manifestation contre Bazaine a eu

lieu. Un capitaine de carabiniers a donné le branle. Les chefs de bataillon de la garde nationale ont promis leur concours. Il y a longtemps, d'ailleurs, que tout cela se machine. Ladmirault et Changarnier ont eu beau refuser de prendre la tête du mouvement. Il reste d'autres généraux, Dieu merci! Clinchant d'abord. On parle aussi de Boisjol... Vous en êtes?

Du Breuil, bouleversé d'espoir, sauta sur cette idée. Judin poursuivait :

— Vous ne savez donc rien? Charlys ne vous a pas proposé de signer le petit papier? C'est un des meneurs!... Mais lui veut seulement la trouée, c'est-à-dire, n'est-ce pas? ce que l'honneur commande!

Du Breuil acquiesçait gravement, d'un signe. La pensée de Restaud cependant le troublait.

— Quelques mécontens vont plus loin, reprit Judin. Ceux-là ne parlent rien moins que de déposer le maréchal et d'offrir le commandement au plus digne. — Il clignait de l'œil : — D'Avol, Barrus, d'autres, que vous connaissez, prêchent de la sorte. Ça, c'est un peu sévère, tout de même.

Du Breuil songeait : le Gouvernement provisoire, le 4 septembre n'a pas fait autre chose. L'Empire lui-même est né d'un coup d'État. Pas un pouvoir qui ne soit issu de la violence, et fondé sur le mépris des lois précédentes, réputées bonnes jusque-là! Mais une voix secrète lui souffla : Aux ambitieux de penser ainsi. Obéis et tais-toi. L'armée n'a de raison d'être que disciplinée. Seule, la discipline, sourde, muette, aveugle, fait sa grandeur et sa force... Et de nouveau, le cri du bon sens dominait : l'obéissance passive, aujourd'hui, serait un crime. Lorsque le général en chef perd la tête, manque à ses devoirs et livre ses troupes, les subalternes ne doivent prendre conseil que de leur courage et de leur attachement au pays...

— Les officiers du génie, disait Judin, ont décidé le colonel Boissonnet à se mettre à leur tête. Clinchant, dès qu'il aura vingt mille hommes, prendra le commandement général. Réunion pour se compter, cet après-midi à une heure. Vous serez trente mille demain!

Oui, c'était la délivrance, le salut! Du Breuil, avec une joie fiévreuse, crut enfin discerner son véritable devoir. Que d'Avol et Barrus conspirassent à leur guise! Que Bazaine et ses généraux tendissent le cou vers le carcan final, lui, Du Breuil, obscur sol-

dat du bataillon sacré, loin de ces menées coupables comme de cette ignominie, s'en irait, tête haute, par le chemin sanglant. Le soleil de France resplendissait au bout!

Il revit alors l'ardent visage de Restaud. Cette conviction têtue, inébranlable... Jusqu'où, pensait-il, peut mener la rigueur d'un principe!

Après le déjeuner (civet de cheval, bifteck de cheval, pâté de cheval), la grande salle du café s'emplit. Plus de soixante officiers s'y pressaient déjà.

— Ah! vous voilà, Du Breuil! c'est bien, mon ami, dit Charlys dans une poignée de main chaleureuse.

Il montrait un visage fatigué, des yeux brillans sur des joues caves. Son grand corps se voûtait légèrement. Il avait passé l'après-midi d'hier en courses, en démarches, à recruter des adhérens. Il paraissait un peu triste, comme s'il eût douté par avance de la réussite. Du Breuil serra la main de Carrouge et de Barrus.

— Il faut agir sans tarder, reprit Charlys.

— Est-il vrai, lança Barrus, qu'il y ait encore quatre jours de vivres?

— Oui, dit Charlys, j'étais avec Samuel dans le cabinet de Bazaine, quand l'intendant général est venu l'annoncer. Avec ce qui reste, affirmait Lebrun, dans les cachettes de Metz, avec les 13 000 chevaux vivans, on pouvait tenir plus longtemps encore. Savez-vous ce que le maréchal a répondu? « Que voulez-vous que cela me fasse, monsieur l'intendant? Vous auriez des vivres pour quinze jours que cela ne changerait rien à la situation. Les pourparlers sont engagés. *Il faut en finir et nous en aller.* »

— A mort le traître! hurla d'une voix de stentor le capitaine de carabiniers qui s'était distingué la veille par sa virulence.

— Tartufe! grinça Barrus. Il n'a pas plus de sens moral qu'un caillou.

— Ne vous en prenez qu'à vous, messieurs les démocrates, gouaillait Carrouge. Vous le vouliez pour chef; vous l'avez.

— Nous le déposerons! dit Barrus, dont les yeux étincelèrent.

— Qu'on le fusille! gesticula le carabinier. Ils sont plusieurs qui ont besoin d'un peu de plomb dans la tête!

Un lieutenant de voltigeurs pérorait au milieu d'un groupe:

— Il faut remplacer d'abord tous les membres du conseil. Canrobert, Lebœuf et Frossard sont vendus à l'Empire, Coffinières emboîte le pas. Il n'y a que Ladmirault de propre. Quant à

Soleille (il fit le geste d'une tête qui tombe au panier)!... Nommez-moi capitaine, et je me charge d'enlever ma compagnie!

Du Breuil reconnut la voix perçante, le niais rictus de Marquis. Le colonel Boissonnet se tenait à l'écart avec quelques officiers du génie. Il aperçut Rossel, une flamme de volonté dans ses yeux têtus, le capitaine Cremer, aide de camp de Clinchant, — le général n'avait pu venir, — le capitaine de Serres. Ce dernier salua Du Breuil : « Le commandant d'Avol, annonça-t-il, était malheureusement de service. Il se sera consolé en faisant des prosélytes. » Le lieutenant Thomas approuva, de son œil rouge. Le commandant Leperche, aide de camp de Bourbaki, se démenait, voulant à tout prix rejoindre son chef. Le brouhaha croissait. Les discussions s'envenimèrent. En vain Charlys réclamait du silence, suppliait qu'on se comptât... Le temps pressait, si l'on voulait sortir en masse!... De toutes parts, les récriminations, les plaintes jaillirent. Il fallait destituer celui-ci, élever celui-là. Un énergumène bondit sur une table et s'offrit pour général en chef. Charlys fit décider qu'on se réunirait le lendemain dans les bureaux du génie, à l'Esplanade, pour achever de s'entendre. Un à un les officiers supérieurs s'esquivaient, laissant capitaines et lieutenans poursuivre au milieu des cris, comme de grands enfans, leurs débats stériles.

Du Breuil rentrait au Ban Saint-Martin, la mort dans l'âme.

Peu avant d'arriver aux bureaux de l'état-major, il faillit heurter un homme long et sec, à l'angle d'une petite rue boueuse où donnait la maison du général Soleille. Tous deux se regardèrent, surpris au milieu de leurs pensées. Il reconnut le capitaine de Verdier, dont le visage bouleversé l'avait ému la veille. L'aide de camp semblait en proie à une affreuse détresse. Comme Du Breuil spontanément lui tendait la main, soudain, dans un flot de paroles, le malheureux s'épanchait, cédant à un irrésistible besoin de confidences. Il les eût faites au premier venu. Sa loquacité le soulagea.

Il ne survivrait pas à une honte pareille! L'immense matériel de l'armée et des forts, mitrailleuses, canons, fusils, plus de vingt millions de projectiles, tout cela livré sans réserve aux ennemis! Bien plus! avant même que la signature de la capitulation les en rendît maîtres, le propre comptable de ces trésors s'efforçant de les leur conserver intacts! Un général français cédant à cette aberration par on ne sait quels scrupules inavouables! Et

lui, lui, de Verdier, contraint d'écrire de sa main ces ordres honteux !... Car on avait beau parler d'inventaires et de restitution après la guerre ! Mensonges que tout cela ! Jamais les Allemands ne lâcheraient le morceau.

— Vous me croirez si vous voulez, mon commandant. Tout à l'heure, à la réunion des généraux d'artillerie, Soleille a vertement blâmé le général de Berckheim pour avoir mis hors d'état de service les mitrailleuses du 6e corps. Blâmé ! oui, blâmé ! Un acte de simple devoir militaire que l'armée entière devrait imiter !

— Et les drapeaux ? demanda Du Breuil.

De Verdier blêmit :

— Là, c'est à devenir fou !... Nous avons prévenu ce matin les commandans de corps qu'ils aient, par ordre du maréchal, à les faire transporter à l'Arsenal. De son côté, le colonel de Girels, directeur, a reçu l'ordre de les conserver. Ils feront partie de l'inventaire dressé par une commission d'officiers français et prussiens.

Il éclata d'un rire strident. Du Breuil s'éloignait, stupide. Chaque minute écoulée, c'était un peu de lui-même qui s'en allait, se dissolvait. Toutes ses notions d'honneur s'enfuyaient d'un vol lourd. De quel vertige ces hommes étaient-ils donc frappés ?

En passant devant la maison de Bazaine, un mouvement inusité le surprit. Au Quartier-général, même rumeur. Il y avait eu, le matin, grande pluie de récompenses. Quelques-unes avaient éclaboussé l'état-major. Francastel arborait un dolman neuf, liséré de quatre galons. Une croix neuve brillait sur la poitrine de Massoli. Il se rengorgeait avec modestie, coulait de temps à autre vers sa rosette un regard satisfait.

— Elle a fini par venir. Ce n'est pas trop tôt, répliquait-il au bref compliment de Du Breuil.

Mais Francastel s'élançait vers son ancien chef, et lui prenant les mains, il les lui serrait, familièrement. Il était plus que jamais résolu à trouer ! Même, déclara-t-il avec une incroyable impudence, il avait assisté à la grande réunion de l'après-midi, à l'hôtel du Nord. Tout allait pour le mieux.

Du Breuil, qui ne se souvenait pas de l'avoir vu, écœuré, lui tourna le dos. Peu de figures amies : Restaud, Décherac, Laune étaient absens. Il s'informa des événemens auprès du gros Jacquemère. Sa fluxion l'avait repris. On ne savait rien. Jarras avait reçu, dans l'après-midi, une lettre du général de Stiehle, annon-

çant que les honneurs de la guerre seraient accordés à l'armée française, et l'épée laissée à tous les officiers. Il était ensuite parti avec Samuel et Fay pour Frescaty. Le colonel Nugues le remplaçait. Voilà tout. Ah ! si, pourtant !... le capitaine de Mornay-Soult, de la part du maréchal, était venu dire à Nugues, il y a un quart d'heure, de terminer une lettre d'affaires courantes, destinée aux commandans de corps, par le post-scriptum suivant : « C'est par erreur qu'en donnant l'ordre de porter les drapeaux à l'Arsenal, on a omis de dire qu'ils y seraient brûlés. » Et Nugues, surpris, — car personne ne connaissait ce premier ordre ! — était allé se renseigner auprès de Bazaine...

Mais tous les yeux se tournaient vers la porte. Le colonel Nugues rentra. Il tenait à la main deux minutes d'ordres.

— Écrivez, messieurs ! dit-il aux officiers de service :

Aux commandans de corps d'armée.

Veuillez donner des ordres pour que les aigles des régimens d'infanterie de votre corps d'armée soient recueillis demain matin de bonne heure...

— Pourquoi demain ? songea Du Breuil. Il n'y a pas une minute à perdre, si l'on veut les détruire avant la capitulation.

« ... *demain matin de bonne heure par les soins de votre commandant d'artillerie et transportés à l'arsenal de Metz. Vous préviendrez les chefs de corps qu'ils y seront brûlés. Ces aigles, enveloppés de leurs étuis, seront emportés dans un fourgon fermé. Le directeur de l'arsenal les recevra et en délivrera des récépissés aux corps.*

Signé : « Bazaine. »

— Et d'une ! fit le colonel Nugues. A l'autre, maintenant.

Au général Coffinières, gouverneur de Metz.

Veuillez donner des ordres pour que l'arsenal de Metz reçoive demain matin les aigles des régimens d'infanterie de tous les corps d'armée...

La voix nette détachait les mots dans le silence. On entendait les plumes courir. Un secrétaire d'état-major enregistrait en même temps sur le livre de correspondance.

— Mais on ne lui prescrit pas de faire brûler les aigles, remarqua Du Breuil, l'ordre dicté.

— Coffinières est sans doute au courant, répondit le colonel Nugues. « Il est inutile de lui dire autre chose », a bien spécifié le maréchal ; et pour Soleille : « Ne lui écrivez pas, a-t-il ajouté. Il pourrait faire des difficultés. Je me réserve de lui écrire quand le moment sera venu. »

Officiers et secrétaires avaient posé leurs plumes et, tête levée, attendaient l'ordre de relire.

— A vous, Massoli, fit Nugues.

D'une voix sans intonation, au milieu de l'indifférence générale, le gros homme reprenait : *Veuillez donner des ordres pour que les aigles des régimens...*

« C'est à n'y rien comprendre ! » se disait Du Breuil. Il revoyait les yeux éperdus de Verdier murmurant l'étrange confidence : cet ordre formel d'inventorier les drapeaux, donné le matin au colonel de Girels. Les nouvelles prescriptions de Bazaine ne seraient donc qu'une manœuvre, bonne à tromper les commandans de corps, à calmer l'émotion de l'armée, mais laissant à l'ordre primitif son détestable effet. Cette idée se fortifiait en lui : d'abord le transport des aigles remis au lendemain. La capitulation, d'ici là, serait intervenue ! Puis, le silence gardé sur l'incinération dans la lettre au général Coffinières. Girels se bornerait, de la sorte, à emmagasiner. Et cette façon d'agir vis-à-vis de Soleille : « Il ferait des difficultés ! »... Indigne parole d'un homme qui, sûr de l'obéissance absolue de son subordonné, cherchait encore à se donner le beau rôle, aux dépens du voisin.

Comme autant d'éclairs, ces pensées lui déchiraient l'âme. Mais elles n'étaient qu'une faible partie de ses douleurs, de ses maux... elles s'effaçaient vite. D'autres leur succédaient aussitôt : Lacoste ! Restaud ! d'Avol ! Anine !... Il erra longtemps sous la pluie, dans la boue. Le vent d'automne emportait les nuages. Les dernières feuilles tournoyaient dans l'air trempé d'eau. Et ce furent d'interminables heures d'agonie. Enfin le soir tomba, comme une dalle mortuaire.

Huit heures sonnaient quand il se retrouva dans sa chambre où brûlait un bon feu. Un bruit derrière la cloison lui apprit que Restaud était là. Il frappa plusieurs coups au mur. Au bout d'un instant, la porte s'ouvrait. Restaud parut. Ses bottes couvertes de boue, ses vêtemens trempés, la fatigue qui décomposait son visage, montraient qu'il avait dû, lui aussi, marcher longtemps à

l'aventure. Il s'assit près de la cheminée, puis, d'une voix qui voulait paraître gaie :

— Il fait bon chez vous!

Mme Guimbail, par une attention touchante, avait, bien que sa petite provision diminuât, donné à Frisch de vieux ais garnis de clous. Elle était venue elle-même les disposer, préparer le feu, allumer la lampe, sa propre lampe! « Tiens, c'est vrai », fit Du Breuil, qui s'en aperçut seulement. Il approcha des chaises et, sous le rond de lumière, tous deux se rencognèrent frileusement.

— A l'heure qu'il est, dit enfin Du Breuil, tout doit être consommé. Nous sommes prisonniers sans doute.

Restaud leva brusquement la tête, et comme s'il allait au devant de la lutte :

— Eh bien? fit-il.

— Vous acceptez cela! murmura Du Breuil avec un sourire amer.

— Il y a, répliqua durement Restaud, une sorte de joie dans l'accomplissement du pire devoir.

— Reste à connaître, dit Du Breuil, quel est le véritable devoir?

— Est-ce qu'un soldat le demande? s'écria Restaud, avec une douleur indignée.

Du Breuil réfléchit un moment :

— Vous avez raison, déclara-t-il. Il n'y a qu'un devoir, comme il n'y a qu'un honneur... Ce n'est pas la première fois, malheureusement, qu'une armée française capitule. Souvenez-vous de Dupont, à Baylen! 16000 hommes livrés aux Espagnols, sans combat! Seul, le commandant de Sainte-Église déclare qu'il *n'a plus d'ordres à recevoir d'un général prisonnier*. Il ramène à Madrid son bataillon. Et l'Empereur, sur-le-champ, le fait colonel.

— Il fallait le faire général, dit Restaud, et le fusiller ensuite.

— Ah! oui, railla Du Breuil. Toujours votre système... obéissance passive, résignation... je sais, je sais! Non, mon ami. Dans une situation comme la nôtre, seule la résolution de mourir est digne, salutaire.

Il se leva d'un bond, prit sur la table un livre fatigué, le tome VII des *Mémoires de Napoléon*, et lut d'une voix fébrile :

« *Que de choses qui paraissaient impossibles ont été faites par*

des hommes résolus, n'ayant plus d'autres ressources que la mort! »

— Et celui-là, reprit Du Breuil, est un juge qu'on ne récuse pas.

— Si! dit Restaud. L'orgueil l'aveugle... Ce que vous prenez pour le cri de l'honneur n'est que le cri de l'orgueil. Or, un soldat, comme vous, comme moi, simple chiffre du nombre, ne doit pas avoir d'orgueil. Une mort pareille serait une folie, car le soldat n'est pas responsable des fautes du chef; — un crime, car il ne peut pas plus disposer de sa mort que de sa vie. Et croyez-vous donc qu'un tel renoncement n'aille pas sans une affreuse torture?... Mais soyez-en certain, notre sacrifice nous sera compté. Le devoir le plus amer porte ses fruits, et nous récolterons un jour ce que nous avons semé.

Du Breuil regarda le visage ravagé de Restaud, et, se souvenant de l'infructueuse réunion de l'après-midi, il se rassit, d'un air découragé.

— Tenez, mon pauvre ami, reprit Restaud. Parions que vous n'êtes arrivé à rien, aujourd'hui?

Du Breuil se tut. Il lui coûtait d'avouer l'avortement de son rêve, le vain tumulte de la séance, la remise des projets au lendemain.

— Votre silence parle, dit Restaud. Aujourd'hui vous étiez cent; demain vous serez dix. De telles entreprises sont condamnées d'avance.

— Non, protesta Du Breuil. Il y a déjà plus de cinq mille adhésions. Et ne serions-nous que cent, que dix, il faudrait trouer quand même!

— Je ne puis admettre cela, déclara Restaud. Hier, lorsque vous parliez de sortie en masse, j'ai respecté votre chimère. « Nous serons vingt mille », disiez-vous, et vous vous figuriez trouver un chef! Pas un, vous le voyez, n'a osé enfreindre la règle terrible. Et maintenant, vous allez tomber à l'effort individuel, mais ici, je vous l'affirme de toute mon amitié, vous faites fausse route.

— Pourquoi?

— Parce que la même chaîne nous lie, tous. Personne n'a le droit de se dérober à l'humiliation et à la douleur communes. Il faut partager jusqu'au bout l'eau fétide et le pain noir. Songez aux malheureux soldats. Nous les avons amenés ici; nous ne devons en partir qu'avec eux. Est-ce lorsqu'ils vont se traîner par milliers sur les routes d'Allemagne, que nous allons les abandonner, nous, les chiens du troupeau?

— Nous pouvons nous rendre ailleurs plus utiles.

Restaud secoua la tête :

— Notre place est au milieu d'eux. Pensez-y bien, mon cher. Au-dessus des idées et des souffrances personnelles, il y a une obligation sacrée : la solidarité du malheur. S'y soustraire est une désertion.

— Vous avez beau dire, soupira Du Breuil, ébranlé cependant. C'est affreux !

Restaud lui prit la main, le regarda dans les yeux, et d'une voix brisée, dit simplement :

— Oui.

Le feu achevait de se consumer : tisons où se tordait parfois une flamme maigre, braises incandescentes duvetées de cendre bleuâtre. Ils y suivaient le reflet mourant de leurs pensées. Ils restèrent ainsi longtemps, dans une stupeur silencieuse. Un roulement de voiture, vers onze heures, les en tira. Le feu s'était éteint.

— Les voilà, fit Du Breuil, levé en sursaut.

Tous deux, à l'idée de ce fiacre obscur, qui apportait, à travers la nuit l'arrêt de la ville et de l'armée, frissonnèrent.

— Il faut aller au-devant des nouvelles, dit vivement Restaud, comme s'il eût conservé une lueur d'espoir.

Dehors, une humidité glacée les pénétra. Le vent sifflait toujours. Pluie battante. Leur lanterne plusieurs fois faillit s'éteindre. Du Breuil, les doigts perclus, dut la protéger de son manteau. Ils avançaient difficilement, enfonçant jusqu'à la cheville dans une boue liquide. Ils parvinrent enfin à la maison habitée par Décherac. La porte était grande ouverte, comme si la mort venait d'entrer. Ils trouvèrent leur camarade assis sur une marche de l'escalier, dans le noir.

— Samuel vient d'arriver, dit-il. Il est là dans sa chambre. Il ne veut voir personne.

A la lueur de la lanterne, son visage apparut, très pâle. Une rage, cette fois, en crispait le sourire. Il détailla ce qu'il savait, par courtes phrases amères : c'était fini, signé, bâclé ! L'armée, la ville, rendues, prisonnières !... Mais pour rançon du pacte, messieurs les officiers pourraient emmener leurs bagages en Allemagne ! Ils pouvaient même garder leur épée, puisque cela leur faisait plaisir. Quant à ceux qui s'engageraient à ne plus servir, de la guerre, ils étaient libres... Bazaine leur permettait de s'en

aller. Frédéric-Charles les en priait... On reconnaissait de la sorte le courage de l'armée française!... Décherac ricana. Mais il y avait une autre clause plus déshonorante encore. Bazaine refusait, oui, refusait les honneurs de la guerre, réclamés la veille avec tant d'instances, accordés enfin à nos prières!

— Quoi! s'écria Du Breuil, la seule compensation...

— Oui, dit Décherac. Ça vous étonne? Moi pas.

Il eut un sourire navrant :

— Faire défiler en armes plus de cent mille hommes capables de brandir encore un sabre, un fusil, devant un ennemi dont la vue seule eût affolé ces malheureux, pas si bête!... Mais ce qu'il refusait pour tous, pensez-vous, il eût pu l'exiger pour quelques-uns : l'honneur était sauf... Seulement, voilà, il n'y a pas pensé... Non! vous dire la stupéfaction de Stiehle lui-même, quand Jarras a déclaré que Bazaine voyait des difficultés à l'exécution de la clause!... « Lesquelles? » a demandé Stiehle. Et Jarras balbutiait : « Le temps est mauvais, le terrain et les routes déplorables... Il sera difficile sans doute de défiler... » A quoi Stiehle a répondu : « Ces considérations n'existent jamais pour l'armée prussienne. » Alors Jarras a proposé, tout en renonçant au défilé même, de spécifier néanmoins dans l'acte que les honneurs de la guerre étaient accordés : « Écrivons-le, a-t-il dit, et n'exécutons pas. » Mais Stiehle a déclaré : « Ce qui sera écrit sera exécuté. »

Du Breuil cherchait dans l'ombre le visage de Restaud. Celui-ci baissait obstinément la tête. Ses mains pendantes, seules, tremblaient un peu.

— Et savez-vous, reprit Décherac, un des motifs pour lesquels Bazaine ne veut plus de cette « formalité »? Je vous le donne en mille : la difficulté de mettre les généraux d'accord sur le rang à leur assigner en raison de la différence des grades et de leur situation personnelle!... Mais le véritable motif, celui qu'il n'a pu dire, c'est sa honte à reparaître devant l'armée, sa peur de nos insultes et de notre mépris.

— Certes, dit Du Breuil, s'il avait fait tout ce que l'honneur et le devoir commandent, il eût fièrement défilé le premier. Par son refus, il se juge et se condamne.

— Ce n'est pas tout, fit Décherac. Il y a les drapeaux. Ce sombre imbécile ne s'est-il pas avisé d'attirer sur eux l'attention de l'ennemi! Jarras, par son ordre, a prévenu de Stiehle qu'il n'y aurait pas beaucoup d'aigles à livrer, alléguant que l'habitude

des troupes, dans notre malheureux pays, était de brûler les insignes, à chaque nouveau gouvernement. De Stiehle a naturellement souri : « Non, général, je ne crois pas que cela ait été fait. Mais il est bien entendu que tout ce qui reste, en drapeaux comme en matériel, nous est acquis. » Et ce qu'il y a de plus louche, conclut Décherac, c'est qu'en donnant ses instructions à Jarras avant de partir, Bazaine avait ajouté : « Je sais qu'il y a des drapeaux de brûlés, et je ne veux pas que le prince Frédéric-Charles m'accuse d'avoir manqué à mes engagemens. »

Un silence pesant s'établit. Décherac reprit, au bout d'un moment :

— Voici le comble. En rédigeant l'appendice, — une série d'articles concernant Metz et proposés par Coffinières, — de Stiehle s'est mis à parler des mesures que comptait prendre l'autorité prussienne pour le transport des prisonniers : une fois nos troupes conduites dans les lignes allemandes par leurs officiers, ceux-ci seraient évacués d'abord. « Quant aux 80000 soldats, a-t-il ajouté... — Mais, il y en a bien davantage ! a protesté Jarras. — Oh ! oui, je sais, avec les malades, les blessés... — Mais non, pas du tout, répétait Jarras. C'est 126000 combattans, sans compter la garnison de Metz, les malades et les blessés. Plus de 160000 hommes ! » Et Stiehle s'est contenté de répondre : — « *Vraiment, est-ce possible?* » La stupeur peinte sur son visage en a dit plus que ses paroles.

Vraiment, est-ce possible? Ils sentaient à ces mots comme la brûlure d'un fer rouge.

Décherac se leva brusquement :

— Au revoir, messieurs, fit-il. Bonne chance.

Ils redescendirent l'escalier, s'enfoncèrent dans l'ombre, sous la pluie. Une sueur froide baignait Du Breuil. Est-ce qu'ils avaient enfin vidé le calice? Pouvaient-ils descendre plus avant dans l'ignoble? Puis, toute la machination des drapeaux lui apparut : colis à destination de Berlin, ils seraient apportés demain matin à l'arsenal, intacts, dans leurs fourgons fermés. Que par malheur quelques-uns échappassent, Bazaine était excusé, d'avance... Pouah ! Il mit le pied dans une ornière. La boue lui rejaillit jusqu'au visage. Restaud, détournant le sien, marchait coude à coude à sa hauteur. Ils avançaient sans parler, cinglés à la face d'un vent mêlé de pluie.

La lanterne projetait une clarté trouble qui faisait paraître

alentour la nuit plus noire... Du Breuil revit une clarté semblable : balancée au poing d'un homme de garde, elle le guidait par une nuit d'étoiles vers la chambre de Lacoste; elle faisait surgir une caserne pleine d'hommes et de chevaux, endormis dans leur force; les armes étincelaient, et, dans le souffle rauque des lanciers, haletait l'énergie de la France...

Un coup de vent, la flamme s'éteignit.

Ils se trouvèrent plongés dans un océan de ténèbres, où l'on ne distinguait ni ciel ni terre. Tâtonnant, trébuchant, il leur sembla qu'ils sombraient dans le vent, la pluie, la boue. La boue! Ils s'y enfonçaient maintenant... elle les étreignait de sa glu mouvante, elle montait, elle leur remplissait la bouche, les yeux, les oreilles... Du Breuil, comme un noyé, revécut dans un éclair tant de journées fiévreuses, depuis les illusions du début, jusqu'à l'effondrement. Restaud se taisait, de plus en plus farouche.

Soudain, un chant grêle s'éleva. Du Breuil reconnut la modulation de la petite flûte. Aux lèvres de Jubault, elle sanglotait et riait tour à tour. Il passait, dans sa blague faubourienne, de la détresse et du sarcasme. On eût dit la voix faible, le souffle même de l'armée. Sa plainte vengeresse avait quelque chose d'aigu qui vrillait le cœur. Du Breuil, que le son guidait, dit :

— Voilà notre maison.

Un rais de lumière filtrait aux fenêtres de l'écurie. A perte de souffle, la petite flûte stridait, railleuse. Restaud, qu'elle exaspérait, ébranla la porte d'un coup de pied. Il n'y eut plus que l'ombre et le silence.

II

Le lendemain, à Metz, sous la pluie et le vent plus furieux de jour en jour, les quinconces défeuillés de l'Esplanade balançaient leurs squelettes d'arbres, par rangées. Du Breuil passa près des grandes tentes coniques aménagées en ambulances. Sous chacune d'elles grelottaient une vingtaine de blessés. A travers les toiles closes, il perçut des paroles entrecoupées, des gémissemens, des râles. Il imagina cette chair à douleur pelotonnée sur ses grabats, les mauvaises couvertures déchirées, l'eau filtrant par mille trous, le sol changé en mare, l'atmosphère humide et lourde.

Il pressa le pas. Comme un murmure d'appel, l'immense soupir exhalé du camp de souffrance courut derrière lui. Un peu plus

loin, sur la place Royale, de longues files de wagons formaient des avenues d'hôpitaux, traversées continuellement par une soutane relevée de prêtre, un capuchon rabattu de médecin. D'un marchepied à l'autre s'empressait le va-et-vient des infirmières, sous leurs parapluies ruisselans. Certains wagons regorgeaient. La mort en avait clairsemé d'autres. Par la fente des portes, il aperçut des formes allongées, pâleurs de faces et pâleurs de linges, toute l'horreur de la sanie et du sang noir. Et de ces trains immobiles, où tant de malheureux, soldats comme lui, achevaient leur voyage humain, un immense soupir s'élevait aussi. Il crut entendre se lamenter des voix chères, Lacoste, Restaud, Védel... A travers la plainte des blessés, passa le lointain bourdonnement de l'armée, et des cris montaient de lui-même, échos héréditaires d'une lignée de soldats. Ce soupir faible, c'était son père qui le poussait, bras fracassé, dans l'abandon d'un champ de bataille kabyle; cette plainte rauque échappait, sous le sabre des cavaliers de Blücher, à son grand-père, lieutenant du dernier carré de Waterloo; ce râle, c'était l'agonie de son grand-oncle, chef d'une demi-brigade à Valmy. Son cœur répondit au murmure d'appel.

Mais quelqu'un le hélait. Carrouge!

— Inutile de pousser jusqu'à la caserne du génie, mon cher. J'en viens. Vous ne trouverez que Rossel, attablé devant deux cahiers de papier blanc. On entre, on sort. Curieux, aux renseignemens; adjudans-majors envoyés par leurs colonels pour demander des explications... Lui note les effectifs, les positions, les mouvemens... Un élève de Polytechnique pointe en même temps, sur une grande carte du camp retranché. Il y a 5600 hommes inscrits. A une heure, Clinchant sera là. Son aide de camp l'a promis. Ça marche!

Il paraissait tout réjoui. Son teint de piment sec luisait d'espoir. Il se frotta vigoureusement les mains.

— Nous avons fait de bonne besogne, ce matin. Les drapeaux...

— Eh bien? sursauta Du Breuil, repris par l'atroce soupçon.

Carrouge eut un geste énergique :

— Brûlés, anéantis!... Pas un drapeau de la Garde ne subsiste. Les grenadiers et les zouaves ont commencé par détruire les leurs, hier, spontanément. Et quand l'ordre du maréchal est arrivé, savez-vous ce que Jeanningros a répondu : « Les drapeaux ont été déchirés par mon ordre, les hampes et les aigles sciées.

Les drapeaux de ma brigade n'iront pas à Berlin. » Est-ce parler, cela? Tous les autres ont été conduits à l'Arsenal, au petit jour, par le chef d'état-major de l'artillerie, Melchior. J'ai vu passer le fourgon et l'escorte, un lieutenant et quatre sous-officiers à cheval. J'ai suivi. Il faisait à peine clair. Nous sommes entrés avec les premiers travailleurs. Ils ont allumé les fourneaux de la forge, et devant la compagnie d'ouvriers, quelques chasseurs et des voltigeurs qui se trouvaient là, on a déployé les insignes. Melchior a découpé les numéros des régimens, puis un adjudant à cheveux blancs, un vieux brave, a brûlé la soie, fait scier les hampes, marteler et couper les aigles. Il fallait voir ses mains trembler. Plus d'un, je vous jure, écrasait une larme. Alors je suis parti, le cœur à l'envers.

Du Breuil étreignit le bras de Carrouge.

— Et les autres, murmura-t-il, les autres drapeaux? Est-ce qu'on les brûle?

— Ma foi, dit Carrouge, je suppose...

Du Breuil gardait une inquiétude. Il fit part à Carrouge de la confidence du capitaine de Verdier, l'ordre de conserver les drapeaux et de les inventorier.

— Il faut se méfier de tout, dit Carrouge. Allons à l'Arsenal.

Au coin du temple des protestans, ils rencontrèrent Barrus, hors de lui.

— Savez-vous ce qui se passe? dit-il. On astique, on fourbit, on répare. Au lieu de ne rendre à l'ennemi qu'une place démantelée, un matériel hors de service, on met tout en ordre, on compte jusqu'au dernier clou. Un ingénieur civil vient d'être appelé pour remettre en état une pièce de gros calibre endommagée par un boulet prussien. Et dire qu'il y a deux jours, nous hissions encore des canons sur les remparts...

— La capitulation est signée. On livre tout demain, à midi, fit Du Breuil.

Barrus devint extrêmement rouge. Ses idées affluaient avec une violence telle que les mots, étranglés, ne pouvaient sortir. Soudain, le flot jaillit :

— C'est un crime de laisser intactes les fortifications de la place et du camp retranché! La science donne tous les procédés de destruction. En ruinant les forts, les écluses, l'enceinte, les bâtimens militaires, nous privions l'ennemi d'un point d'appui presque imprenable. Il ne trouvait ni locaux pour ses garnisons,

ni magasins pour ses approvisionnemens. La ville même y eût perdu quelques vitres, cassées par l'explosion. Elle y gagnait de s'étendre, de respirer librement hors du corset de pierre qui l'étouffe. Mais allez donc chercher du patriotisme et de l'énergie chez tous ces généraux engraissés par l'Empire, des bons à tuer, qui ne regrettent qu'une chose, leur eau de vaisselle, et soupirent après la niche!

Carrouge haussait les épaules. L'exaltation de Barrus s'en accrut. Il eut un ricanement de rage.

— Ah! ah! nous avons fortifié Metz, depuis deux mois... Nous avons bien peiné, bien sué!... Mais sa voix subitement s'apaisait: — Il reste de la besogne ailleurs. J'en ai assez, moi, de travailler pour le roi de Prusse!

Il partit en gesticulant :

— Drôle de pistolet! grommela Carrouge. Comme si la politique avait quelque chose à voir là dedans !

Impérialiste convaincu, il gardait en lui-même la religion du passé; les fautes de l'Empire lui restaient cachées; il admettait hier encore que, fidèle à son serment, l'armée sortant de Metz avec armes et bagages allât contribuer à une restauration ; mais, réduit à la brusque horreur de capituler, il n'avait plus aujourd'hui qu'une seule pensée : à tout prix sortir de là.

Ils arrivaient aux jardins qui bordent à gauche l'extrémité de la rue des Carmes. L'Arsenal se dressait devant eux dans sa double ceinture de murs et d'eau. Comme ils allaient franchir, après la première porte, un étroit petit pont, ils aperçurent des officiers d'infanterie qui venaient en sens inverse, parlant haut, avec l'émotion la plus vive. Du Breuil reconnut, dans le groupe, le bon visage bouleversé de Védel.

— C'est toi, Pierre! s'écria le capitaine en lui prenant fiévreusement les mains. Ce qui m'arrive est affreux!

Il montra la copie d'un ordre. De ses doigts malhabiles, il déplia le papier. Du Breuil lut d'un coup d'œil; c'étaient les dernières prescriptions de Bazaine, relatives aux aigles. Il crut entendre la voix blanche de Massoli relire dans un marmottement : «*... et transportés à l'Arsenal de Metz. Vous préviendrez les chefs de corps qu'ils y seront brûlés...* »

— Eh bien? demanda-t-il.

— Eh bien, dit Védel, le fourgon est passé hier dans le camp, à la nuit tombée, pour enlever le drapeau, comme un mort hon-

teux. L'idée qu'il serait brûlé avec les autres nous consolait un peu. Mais ce matin, quand les troupiers ont cherché « le clocher de leur village », un tel émoi s'est répandu, que le colonel m'a fait partir tout de suite pour l'Arsenal, avec mission de constater *de visu* l'incinération. Mais... en arrivant...

L'angoisse lui coupa la voix. Du Breuil vit alors que son cousin avait les yeux rouges et gonflés; l'aspect de cette douleur le remua profondément. Il pressa dans les siennes les grosses mains moites. Ah! les soupçons de la veille...

— ... En arrivant... le directeur de l'Arsenal, à qui j'ai montré mon ordre, m'a dit : « C'est impossible. Voilà celui que je viens de recevoir, il y a une heure. » Et il m'a fait lire une lettre du général Soleille qui enjoint de conserver les aigles. « Ils doivent faire partie de l'inventaire dressé par une commission d'officiers français et prussiens... » Alors, tout d'un coup, la surprise, l'idée de perdre mon drapeau de la sorte, je me suis mis à pleurer. Le colonel de Girels, voyant ça, était aussi ému que moi. — « Reprenez votre drapeau, m'a-t-il dit, en échange du reçu, et vous en ferez ce que vous voudrez »... Mais, tu comprends, que faire? Je ne sais pas, moi! Je n'ai pas d'ordres... Alors... alors... je suis reparti. Ah! mon pauvre Pierre, je suis bien malheureux, va!

Deux grosses larmes roulèrent sur ses joues tannées. Il contempla Du Breuil de toute son affection en détresse, comme s'il demandait un conseil, un appui. Mais, devinant une impuissance égale à la sienne, il s'en alla, d'un air égaré.

Carrouge, au bout d'un moment, éclata :

— Vous aviez raison, f...! Les nôtres l'ont échappé belle.

— Oui, murmura Du Breuil, c'est clair!

Ils croisaient maintenant d'autres fourgons. Les convois funèbres se succédaient, avec leurs escortes de sous-officiers boueux et de rosses efflanquées. Sous le ciel gris et la pluie fine, Du Breuil et Carrouge frémissaient de colère et de honte à leur passage. Ils longèrent aussi des files d'hommes qui avaient été des soldats. Les uns allaient rendre leurs armes; d'autres, qui les avaient abandonnées déjà, marchaient silencieusement, les mains ballantes. Tous paraissaient consternés de l'acte qu'on leur faisait commettre. Au pont des Grilles, Carrouge, qui avait affaire à la caserne Chambière, s'éloigna.

Du Breuil songeait aux drapeaux. Le tour était joué! Avant-

hier, 26, — après le conseil, — ordre public à Soleille de les réunir et de les brûler; Soleille, comme de juste, ne bronche pas. Hier, 27, — après le rapport, — nouveaux ordres : 1° les commandans de corps enverront leurs aigles à l'Arsenal; 2° le directeur les conservera jusqu'à l'inventaire. Mais comme ce dernier ordre doit bouleverser l'armée, le premier part seul. L'émotion gagne cependant de proche en proche. Alors, pour la calmer, dernières prescriptions aux commandans de corps : c'est pour les brûler, qu'on réunit les aigles. Mais on omet de prévenir Soleille, et l'on a soin de faire avertir l'Arsenal, par Coffinières, de se borner à une réception pure et simple. Les drapeaux ne doivent d'ailleurs être portés que le lendemain matin, à l'heure où le colonel de Girels aura reçu l'ordre de les conserver et de les inventorier, à l'heure où la capitulation signée rendra toute destruction impossible, par respect de la parole donnée! Au cas, enfin, où quelques fanatiques parviendraient à sauver leurs insignes, Bazaine s'en est excusé, d'avance, près du vainqueur...

Une heure après, il retrouvait Judin à l'hôtel du Nord. Rentrer au Quartier-général, où il n'avait que faire, n'étant pas de service, à quoi bon? Il valait mieux attendre à Metz il ne savait quoi, l'inconnu des événemens, la possibilité de la sortie...

A table, ils n'échangeaient pas vingt paroles. Comme ils se levaient, Du Breuil, à mots pressés, se dégonfla le cœur. Il dit toutes les ignominies des derniers jours et, pour comble, la comédie infâme des drapeaux. Le soir de Rezonville se dressait dans sa mémoire... Il se rappela la nuit froide, le bivouac éclairé d'un grand feu, le drapeau couché sur son lit de faisceaux; la terre, alentour, était jonchée de cadavres ; leurs âmes sommeillaient dans ses plis. Demain, avec l'aube, il secouerait son glorieux haillon de soie; du suaire aux lettres d'or jaillirait vers le soleil le vol des victoires passées... Et maintenant, alignés contre un mur de bureau, ces emblèmes sacrés de la Patrie attendaient dans leur gaine noire qu'un commissaire prussien, armé d'un calepin, vînt les prendre à la pointe du crayon.

Judin releva la tête :

— J'en sais qui échapperont, fit-il. J'ai passé par hasard ce matin à l'hôtel qu'habite Laveaucoupet. Quatre fourgons, contenant les aigles de la garnison disséminée dans les forts, stationnaient devant la porte. Le général, disait-on dans un attroupe-

ment, se refusait à envoyer ses drapeaux à l'Arsenal, « comme un vieux cheval à la voirie ! » On allait les brûler dans la cour de l'hôtel, devant l'état-major et les escortes... Mais presque aussitôt, les fourgons ont repris le chemin des forts, et l'ordre donné par le général a couru dans les groupes : — « Faites, devant les régimens, sortir les drapeaux du corbillard où ils sont enfermés! qu'on leur rende les honneurs pour la dernière fois, et ensuite, qu'ils soient brûlés !

— C'est beau, cela!... dit Du Breuil.

A la caserne du génie, ils trouvaient la cour et le bureau grouillans. Plus de trois cents officiers étaient réunis. Une fermentation extrême régnait. C'était un bourdonnement de voix continu, que traversaient des appels, des cris : — « Le temps presse! — Où est le général Clinchant? — Nos mitrailleuses sont à l'arsenal ! — On désarme le 4e corps! — On porte aux magasins les derniers fusils! »

A travers les groupes, les plus excités circulaient, se démenaient :

— « On nous a dit qu'il y avait un général! — Où est-il? — Qu'il se montre! »

— Tiens, Charlys! s'écria Judin. — Derrière le colonel parurent d'Avol, Carrouge, de Serres, Thomas, qui le retenaient.

— Non, d'Avol! Je m'en vais, disait Charlys. — Il aperçut Du Breuil et lui fit signe : — Et vous, mon ami, est-ce que vous restez? Il n'y a plus rien à faire ici. Je renonce.

D'Avol jeta sur eux un regard méprisant et, d'une voix dure qui s'adressait à Du Breuil, bien qu'il eût fait mine de ne pas le reconnaître :

— Soyez tranquille, mon colonel ! vous ne serez pas le seul!

— Je n'admets qu'une trouée en masse, reprit Charlys. (Une tristesse passa sur sa figure osseuse.) Je vois qu'elle est impossible, faute de chef. Toute autre tentative est séditieuse. Je n'ai pas qualité pour donner d'ordres. Je me retire.

— A votre aise! cria d'Avol; — Charlys était déjà loin. — Je saurai bien, moi, sortir de ce traquenard, coûte que coûte ! Car pour rester ici, ajouta-t-il, en se tournant vers Du Breuil avec des yeux de dédain et de haine, il faut avoir l'estomac solide!

— Vous dites? fit sèchement Du Breuil, en avançant d'un pas.

— Je dis, reprit d'Avol, d'un ton cinglant, qu'admettre la ca-

pitulation, c'est s'avouer solidaire de Bazaine. Partage qui veut son infamie! Je ne mange pas de ce pain-là!

Il y eut un bref silence. Judin, de sa main valide, chercha celle de Du Breuil, qui, blême de rage, contemplait d'Avol, les lèvres serrées.

Celui-ci reprit :

— Que tous les gens de cœur m'imitent! Et demain, sur la terre de France, l'armée pourra dire : Rien n'est perdu, l'honneur est sauf!

— Laissez-moi, Maxime, fit Du Breuil, avec le calme d'un homme qui vient de prendre un parti suprême. Et se tournant vers d'Avol, il prononça :

— C'est parce que l'armée est faite de gens de cœur qu'elle ne vous imitera pas! Et ne prenez pas souci de son honneur : il est au-dessus de votre jugement! Mais libre à vous de fuir... Et demain, sur la terre de France, vous pourrez dire : Tout est perdu, l'orgueil est sauf!

— La trahison du chef délie le soldat, fit d'Avol, en haussant l'épaule. Il n'y a de chefs que pour combattre!

— Il reste des camarades pour souffrir!

— Des phrases! Le bateau sombre. Chacun pour soi !

— Excuse de lâche qui déserte !

D'Avol bondit sous l'injure :

— Qui des deux est le lâche, de celui qui risque sa vie, ou de celui qui...

— Fait son devoir, trancha Du Breuil.

— Ah! ah! ah! ricana d'Avol avec une raillerie insultante... Son devoir!... Vous savez quel est votre devoir, vous?

— Oui, dit Du Breuil qui ne se maîtrisait qu'avec peine. Le devoir, dans un malheur pareil, est de faire ce qui nous coûte le plus.

D'Avol sourit outrageusement :

— Vrai ? La prudence vous coûte? J'aurais parié, moi, pour la bravoure...

— Vous en avez menti! proférait Du Breuil.

Le mot claqua comme un soufflet. D'Avol vit rouge et s'élança. Mais Judin, Carrouge, d'autres s'interposaient. Le capitaine de Serres et le lieutenant Thomas entraînaient leur commandant, qui, furieux, tournait la tête à chaque pas, crachait encore des injures.

L'émotion de cette courte scène se perdit dans le tumulte général. La folie était à son comble. Les uns proposaient de brûler l'arsenal et de reprendre les drapeaux; d'autres, de fusiller Bazaine. Le capitaine de carabiniers, dans un paroxysme de fureur, cria : « Le rappel! le tocsin! Aux armes! aux armes!... » Carrouge et le commandant Leperche firent une proposition : « Les plus résolus se réuniraient à neuf heures du soir, sur la route de Sarrebrück, pour essayer de trouer.

— Partons, dit Du Breuil à Judin.

Il ressentait un dégoût, une amertume inexprimables. Il avait hâte de quitter ce lieu d'agitation stérile. Les mots prononcés par d'Avol le perçaient d'autant de plaies; ceux qu'il n'avait pas dits les envenimaient encore. La pensée d'Anine dressait entre eux comme une forêt de glaives. Ils étaient séparés par des steppes glacés, des déserts brûlans, tout un monde. Et dire qu'il y a deux mois, ils étaient deux amis, deux frères! Pourquoi, comment en étaient-ils venus là? Du Breuil ne parvenait pas à se l'expliquer. La rupture à vif en saignait davantage. Il trouvait à sa douleur une âpre volupté, une frénésie d'aversion si aiguë qu'elle en devenait enivrante. Sa haine avait la violence de l'amour.

Dans la rue, un tumulte insolite les frappa. Des ouvriers, des bourgeois, des femmes couraient dans la direction de la place d'Armes, d'où s'élevaient des rumeurs confuses. Des hommes saisissaient de vieux fusils, des sabres, des piques. Ils aperçurent, en traversant la place Saint-Louis, quelques forcenés qui lacéraient avec des cris de mort la dernière proclamation de Coffinières.

— L'avez-vous lue? fit Judin.

Sur un signe de réponse négative, il en cita les traits essentiels : « Metz succombait avec honneur!... Jamais, dans les fastes militaires, une place de guerre n'avait tenu jusqu'à un épuisement aussi complet de ses ressources... Quatre ou cinq jours de résistance n'auraient d'ailleurs d'autre résultat que d'aggraver la situation des habitans, etc. »

— Oui, la poudre aux yeux! reprit Judin, la seule que ces messieurs emploient. J'étais rouge de honte, hier en lisant ça : car les marchés regorgent; il reste des milliers de chevaux à manger, du vin, du café, de l'eau-de-vie, de la poudre, des obus, des cartouches, cent cinquante mille hommes prêts à mourir... et l'on ose!...

Deux hommes les croisaient.

— C'est vous ! s'écria Du Breuil, en reconnaissant Bersheim et le vieux Krudger.

— Oui, dit Bersheim, nous allons à la caserne du génie. Il paraît qu'il y a là quelques braves décidés à tout.

Du Breuil secoua tristement la tête :

— A rien ! Tout est fini, fini.

Judin interrogeait Krudger. L'émeute grondait sur la place d'Armes. Une foule de citoyens avait envahi l'hôtel de la division, assaillait Coffinières de reproches et d'injures. Et le vieux Lorrain en revenait toujours là : Metz protégée par ses forts, ses remparts hérissés de canons, Metz défendue par sa garnison de 29000 hommes et sa population virile, Metz imprenable et vierge allait ouvrir ses portes, capituler sans brèche et sans assaut !...

— Et cela, concluait-il, avec un regard haineux vers Du Breuil, aux yeux impuissans de l'armée la plus brave, cause et témoin de notre honte !

— Les vivres manquent, affirma catégoriquement Bersheim.

Judin et Krudger se récriaient : On pouvait tenir plusieurs jours encore ! Le Messin, dont la grande barbe blanche s'agitait, apostropha Du Breuil avec ironie :

— N'est-ce pas, commandant ? Les règlemens militaires sont formels. « *De la reddition d'une place, avancée ou retardée d'un seul jour, peut dépendre le salut du pays* » ?...

Il tremblait d'exaspération. Du Breuil compatit du regard. A mesure qu'ils avançaient, il lisait la stupeur peinte sur les visages. Les marchands causaient devant leurs boutiques à demi ouvertes. Les femmes formaient des groupes, parlant à voix basse ; quelques-unes pleuraient.

— Je vous répète, Krudger, dit Bersheim, que les vivres manquent. Nous finissons avec le dernier morceau de pain. Mon ami Bouchotte, qui moud pour toute la ville, m'a dit hier que ses boisseaux étaient vides. Il n'avait pu trouver que trois sacs de blé à acheter, l'un de la récolte de 1851 et les deux autres de celle de 1852 ! Et vous n'allez pas suspecter Bouchotte, après sa belle action d'aujourd'hui ! Il vient de refuser la croix, ajouta-t-il pour Du Breuil. Oui, jamais il n'aurait aperçu sans douleur sur son brevet l'encre qui avait servi peut-être à rédiger la capitulation. Ce sont ses propres termes.

— Et moi, fit Krudger, je vous soutiens qu'il y a des ressources cachées !

La discussion déjà s'envenimait. Ils se reprochaient aigrement leurs divergences d'opinion. Ils s'épuisaient à chercher un moyen d'issue. Les projets de l'un semblaient absurdes à l'autre.

— Le conseil municipal, dit Bersheim, s'est laissé berner comme un enfant.

Krudger, à ces mots, qui atteignaient son fils, entra dans une vive colère. Ainsi les deux Messins se consumaient dans une rage impuissante, une désolation stérile.

Le brouhaha croissant se fondait en une seule clameur. Ils arrivaient à la place d'Armes. Elle était couverte de monde. Ce n'étaient que groupes gesticulans, furieux courant par bandes. Les uns se ruaient vers la rue de la Princerie, où logeait Coffinières. D'autres agitaient des drapeaux. Le long de la cathédrale, des gardes nationaux achevaient de désarmer une compagnie qui portait ses fusils à l'Arsenal. Les soldats bonnement se laissaient faire. Quelques énergumènes brandissaient des chassepots, se distribuaient des cartouches pillées dans les postes. Des coups de feu, çà et là, partirent. Du Breuil reconnut dans un attroupement le rédacteur d'un journal de Metz, qui, monté sur un grand cheval, vociférait *la Marseillaise*, en déchargeant en l'air son pistolet. Une haute et belle femme, taillée en déesse de la Liberté, lui tenait la bride. Soudain devant eux l'éternel capitaine de carabiniers surgit, débraillé, hagard : « En avant, mes amis, hurla-t-il. Suivez-moi ! Je joue ma tête, mais je m'en f... ! » Une formidable poussée fit diversion, du côté de la cathédrale. Les portes enfoncées cédaient ; la foule envahissait les tours. Une grappe d'hommes vigoureux se pendit à la Mutte, et sur la place d'Armes en délire, sur Metz et sur l'armée, l'énorme cloche des jours de deuil secoua jusqu'aux campemens ennemis ses gémissemens funèbres, auxquels se mit à répondre, d'église en église, l'appel sanglotant des tocsins.

Des acclamations et des cris retentirent. Un garde national, le drapeau tricolore à la main, devant la statue de Fabert voilée de crêpe, proclamait la République. Sur le tumulte de la ville, la Mutte secouait ses lamentations. A toute volée, la cloche lorraine exhalait sa fureur entrecoupée de plaintes. C'était la voix même de l'antique cité. Dans les vibrations du bronze passaient les cris rauques de Metz l'inviolée, la malédiction des mères, le râle des

blessés et le soupir des morts. Du Breuil s'enfuit, poursuivi par le résonnement terrible, l'obsession de ce glas qui lui martelait le cœur.

Au Ban Saint-Martin, tout disait l'agonie, la fin. Le matériel du grand Quartier-général s'entassait dans la fange. On ne voyait que voitures dételées, chevaux errant à l'aventure ou crevant sur place, harnachemens pêle-mêle au travers de la boue. Les bureaux de l'état-major étaient presque déserts. Autour de Laune, quelques officiers fidèles, Fay, Samuel, Restaud, Décherac assuraient l'exécution des dernières mesures. Il fallait mettre un peu d'ordre dans cette inexprimable confusion. Officier par officier, le grand Quartier-général s'était depuis la veille émietté, désagrégé. Comme Du Breuil allait pousser la porte, un pas de cheval retentit. Floppe mit pied à terre.

— Eh bien, Floppe, quelles nouvelles?

Un rictus passa sur son visage hargneux. Pas grand'chose de beau! On rendait les armes, soigneusement nettoyées, de façon que MM. les Prussiens pussent les utiliser au plus tôt. Des bruits couraient les camps, destinés à endormir la fureur des soldats : ils allaient rentrer dans leurs foyers, les officiers seuls étaient faits prisonniers. Ou bien : l'ennemi traiterait l'armée avec rigueur, si les armes n'étaient pas remises en bon état. Ou encore : les régimens, après la captivité qui serait courte, viendraient reprendre à Metz leurs canons et leurs fusils... Floppe ajouta : « J'ai croisé pas mal de troupes, en accompagnant jusqu'à Moulins l'officier chargé du service des parlementaires. » Du Breuil le questionna du regard.

— Ah! dit Floppe, vous ne savez pas? Nous avons eu une rude frousse en votre absence! A midi, lettre insolente de Stiehle à Jarras, déclarant qu'il ne pouvait croire décidément à l'assertion de la veille, cette habitude de brûler les insignes à chaque révolution. Il réclamait en conséquence le chiffre exact des aigles, avec menace formelle de considérer la convention comme nulle, au cas où le nombre en serait insuffisant. Il fallait voir cet affolement!... On court après Soleille, on rédige une belle lettre promettant de livrer sagement les quarante-et-un drapeaux qui restent, et Soleille de trotter bien vite à l'Arsenal pour recompter, et Girels averti de ne pas en laisser échapper un!

Du Breuil, sans répondre, fit mine d'entrer.

— Écoutez donc! dit Floppe, voilà le plus beau. Quand Nu-

gues a vu Jarras, ce matin, il lui a rendu compte des ordres d'hier, vous savez, cette vaste blague, l'incinération... Là-dessus, inquiétude du patron qui se voit engagé par sa signature... Dare dare il retourne chez le maréchal. Et, la lettre de Stiehle aidant, il en revient avec un nouvel ordre, pas mal honteux, celui-là : Restaud, qui l'a exécuté devant moi, trouvait la pilule amère.

— Restaud ? fit Du Breuil.

Et Floppe accentua :

— Pauvre garçon ! quelle tête !...

Ils entrèrent ensemble. Huit ou dix officiers étaient en train d'écrire, groupés dans un coin de la pièce. Restaud, sombre, se tenait à l'écart, avec une sauvagerie d'animal blessé. Il toucha d'une main qui se rétractait celle que Du Breuil lui tendit.

Floppe se tourna vers Du Breuil :

— Figurez-vous que Jarras lui a fait arracher du registre la page sur laquelle l'ordre de brûler les drapeaux était copié. Elle était par bonheur au milieu d'un feuillet. Il n'a eu qu'à l'enlever; un secrétaire a reporté, sur la page suivante, ce qui restait d'inscrit... Et voilà ; le tour est joué. Ni vu ni connu, au cas où nos livres tombent aux mains de Frédéric-Charles.

Restaud leva vers Du Breuil un regard de détresse infinie. Ah ! tout ce qu'il avait dû éprouver en déchirant la page, l'atroce cruauté pour cet homme de devoir, ce cœur rigide et pur ! Du Breuil en frémit de pitié. Le malheureux !... Réprouver de toute son âme cet acte frauduleux, sentir se lever en soi l'honnêteté vitale, et sans un mot, simplement, obéir. Il crut voir le mouvement frémissant de la main. Restaud, certes, avait trouvé là l'épreuve suprême, subi les affres de la pire torture. Son visage parlait. Des larmes invisibles y creusaient leur sillon.

La porte s'ouvrit, Charlys entra. Une lassitude pliait son buste maigre, ses longues jambes. Ses pommettes saillantes brûlaient de fièvre.

— Vous travaillez encore ? dit-il à Laune.

Il s'assit :

— Les généraux ont fait leurs adieux à leurs officiers. Ça n'a pas marché tout seul, il paraît. Un véritable concert de protestations et de reproches !

Charlys entamait un récit. Au nom de Clinchant, Du Breuil dressa l'oreille.

— Lebœuf l'a fait appeler pour l'admonester, racontait la

voix lasse de Charlys, et Changarnier l'a reçu. Clinchant s'est défendu, toujours décidé, prétendait-il, à tenter la sortie. Mais Changarnier l'a traité de la façon la plus dure ; puis, s'emballant, il l'a repoussé jusqu'à la porte entr'ouverte du cabinet des aides de camp. Alors il s'est écrié : « Je n'aime pas les braillards, entendez-vous, général ! J'aime mieux que l'armée périsse, que de la voir se sauver par l'indiscipline. »

Tous les officiers avaient posé leur plume, dans un recueillement d'attention. Du Breuil vit passer, à ces mots, une expression étrange sur le visage de Restaud. Charlys reprit :

— Épuisé par cet effort, Changarnier s'est jeté dans les bras de Clinchant ; puis il est tombé sans force sur un canapé, et, devant tous les aides de camp, le vieux héros s'est mis à fondre en larmes. Car le citoyen chez lui vaut le soldat.

Dans le silence qui suivit, personne ne s'aperçut de l'entrée du commandant Mourgues. Il remit à Laune la minute d'un ordre et, sans demander son reste, s'éclipsa. La note parcourue, Laune la tendit à Charlys d'un geste tranchant, puis, avec une toux sèche, il dit :

— Allons, messieurs ! Un dernier effort !

Du Breuil s'assit près de ceux qui se trouvaient là, et d'une plume crachante qu'il avait à chaque ligne envie d'écraser sur le papier, il écrivit, les tempes battantes, le rouge au front, l'ordre général où Bazaine, se comparant à Masséna, à Kléber, à Gouvion Saint-Cyr, osait se vanter d'avoir « glorieusement accompli son devoir jusqu'à l'extrême limite humaine, » et, pour extorquer la résignation des troupes, mentait encore, mentait toujours, en leur promettant, aussitôt la paix signée, le retour à la France des armes, du matériel et de la place.

La réprobation muette qui accueillit ce tissu de phrases fuyantes et creuses, sa rage et sa résignation indignées, Du Breuil y songeait encore dans sa chambre froide. Frisch n'avait pas eu le courage d'allumer de feu. Mme Guimbail dormait sans doute, sa lampe éteinte. Un bout de chandelle éclairait tristement les murs. De l'autre côté de la cloison, il entendait Restaud bouger par momens. A plusieurs reprises, Du Breuil l'avait appelé, frappant doucement à sa porte. En vain. Abîmé sans doute dans sa douleur, Restaud s'entêtait à garder le silence. Cette vision de son ami, s'écartant de lui pour mieux souffrir, augmenta le sentiment de sa détresse. Il embrassa du regard l'étroite chambre, les murs

nus, la table en désordre où le bout de la chandelle jetait sa lueur vacillante sur le tome encore ouvert des *Mémoires de Napoléon*. Au-dessus de la cheminée, l'inexorable calendrier était à jour. Deux chiffres noirs marquaient la date : — 28 octobre. Il s'en approcha, et lut à l'éphéméride : 28 octobre 1806, *Prise de Berlin!* L'ironie de l'histoire, d'un coup de fouet, lui déchira le cœur.

Alors, tourné vers la fenêtre, il se sentit seul dans la maison vide et la glaciale nuit d'automne. Le tocsin de la Mutte sonnait pour la révolte et pour les funérailles, sonnait, sonnait, sonnait. Comme le long d'immenses draperies de deuil, chaque sanglot du bronze frémissait dans l'ombre. Il évoqua la ville endormie, le douloureux sommeil d'Anine. Il eût voulu être mêlé à ses rêves. La cloche jetait obstinément son appel lointain. Il songeait maintenant aux petits-fils des vainqueurs de Berlin, à l'armée dissoute, troupeau de fantômes. Il revit l'étable des camps, les milliers d'hommes ronflant sous les tentes en loques dans la pluie et la bourbe. Sans doute, à travers leurs cauchemars, ils souriaient au repos des casernes d'Allemagne, à la chambrée promise, à la couverture chaude, au rata fumant! La conduite de leurs chefs leur en donnait le droit !... Le cri de la Mutte soudain s'éteignit.

Il faisait grand jour quand Du Breuil, fourbu, se réveilla.

— Le capitaine Restaud est déjà parti, lui apprit Frisch en préparant le rasoir et le bol pour la barbe. Il a dit comme ça qu'il allait au bureau achever le travail.

Du Breuil, désemparé, prit à son tour le chemin habituel. Tout lui parut changé. Les maisons et les arbres avaient sous le ciel triste l'aspect d'un paysage étranger, désert. Il regarda le Saint-Quentin voilé d'eau, les nuages bas... L'imminence du départ le détachait des choses.

Devant la maison du maréchal, le bivouac vide des deux escadrons d'escorte agrandissait la place. Chasseurs et hussards venaient de rejoindre leurs régimens. Seule une compagnie de grenadiers de la Garde, qui depuis un mois était de service permanent, attendait, rangée contre les murs du jardin, l'arme au pied. Des ordonnances tenaient en main des chevaux paquetés. Les officiers de l'état-major particulier du maréchal allaient et venaient, donnant les derniers ordres. Des fourgons de bagages étaient alignés, prêts à rompre. Comme Du Breuil s'éloignait, le commandant Mourgues l'aperçut, et tout courant vint lui faire ses adieux. Il déguisait mal sa joie. Un ruban neuf, orné d'une large rosette,

éclatait sur son dolman. Du Breuil fit semblant de ne pas voir, répondit d'un ton sec : « Bon voyage ! » Mourgues insistait :

— Vous regardez ma croix?... je suis officier d'hier.

— Ah ! dit seulement Du Breuil.

Un mouvement se produisit. Mourgues courut à son cheval. Le perron intérieur se garnissait d'officiers, familiers ou quémandeurs. Le maréchal parut. Il avait une démarche lourde et, sous un air placide, un visage bouffi, tourmenté. Du Breuil le vit se mettre en selle. Un peloton de la compagnie de service se détacha, prit l'avance. Puis, encadré d'une double haie de grenadiers, Bazaine, suivi de son état-major, franchit silencieusement la porte. Le reste de la troupe et les fourgons s'ébranlèrent. Du Breuil les vit tourner l'angle de la rue, disparaître dans le jour blême.

Au Quartier-général, il retrouva les fidèles de la veille, groupés autour de Laune et de Fay. Restaud leva sur lui de bons yeux calmes, un visage austère, mais paisible. Il semblait avoir pris son parti, reconquis sa grave bonne humeur, son entrain presque. Il travaillait avec l'ardeur réfléchie de jadis. Son maintien rendit un peu de courage à Du Breuil, encore tout écœuré du départ honteux de Bazaine. Il avait éprouvé une singulière impression devant ce maréchal de France se hâtant dans la direction de l'ennemi, comme un coupable s'esquive. Floppe, qui l'avait vu passer, déclara :

— Faut-il qu'il soit pressé de se rendre ! Il a fait demander hier à Frédéric-Charles à quelle heure il pourrait rallier Corny ! Il n'attend même pas la réponse.

— Sans doute, fit Décherac, il craint d'affronter le spectacle de l'armée.

— Peuh ! dit Floppe, une chose m'étonne, c'est qu'il ne soit pas parti plus tôt. Hier soir, quand il a fait demander « le mot » qu'on avait omis de lui envoyer, j'ai cru qu'il déguerpirait au petit jour.

Du Breuil s'enquit. Les postes avancés avaient conservé leurs armes pour s'opposer à toute évasion de nuit. Bazaine, s'il voulait franchir les lignes à l'aube, avait besoin du mot.

— C'est vrai, dit Floppe. Vous n'étiez plus là hier, vous ne savez pas !... Figurez-vous donc notre étonnement lorsqu'en relevant sur la liste des mots ceux du 28, nous avons lu : Dumouriez-Dijon... Oui, Dumouriez !... En sorte qu'à la minute même où

notre commandant en chef nous abandonne, lorsque la sentinelle du dernier poste va lui crier: « Avance à l'ordre! » Bazaine, pour réponse, devra jeter le nom d'un traître!

— Quand le hasard s'en mêle! dit amèrement Du Breuil, en pensant au calendrier.

Floppe, changeant d'idée, ricana:

— Je viens de rencontrer le lieutenant-colonel Gex!

Quelques exclamations de surprise se firent entendre. Floppe, ravi, poursuivait:

— Parfaitement. Il vient d'être nommé *in extremis!*... C'est une chose inouïe que la curée de ces derniers jours. La maison du maréchal n'a pas désempli. Ceux qui l'avaient le plus attaqué coudoyaient dans son antichambre les pires flagorneurs. Pour un ruban dû, vingt de complaisance. Des aiguillettes, des croix, des étoiles... Les formules régulières épuisées, Bazaine s'est mis à signer, à signer sur des feuilles de papier blanc. Il paraît que l'employé du ministère, détaché à son cabinet pour ce service, lui a fait remarquer l'irrégularité de pareils actes. Bazaine a répondu: — « Qu'importe, puisque cela leur fait plaisir. Vous savez bien que tout cela ne sera pas ratifié! »

Il y eut un instant de gêne. Du Breuil pensait à Mourgues.

— Savez-vous, reprit Décherac, une des raisons qui ont fait accepter à nos ex-chefs les dures clauses de la convention? J'étais hier dans le cabinet des aides de camp du maréchal, quand un homme de cœur, un intendant de la Garde, ami de Bazaine, est accouru tout frémissant, la copie de l'ordre général à la main. — « Où est le maréchal? a-t-il crié. — Son Excellence ne reçoit pas. — Mais vous me connaissez bien! On me reçoit toujours! — Le maréchal ne reçoit personne. » Alors, comme il exhalait son indignation, une voix s'est élevée, ripostant: « Il fallait bien sauver nos bagages! »

Décherac lui apprit ensuite l'insuccès de la sortie tentée la veille sur la route de Sarrebrück par les derniers perceurs. Ils étaient à peine soixante. Un rapport du général de Cissey les ayant dénoncés, quelques-uns seuls avaient pu s'échapper. En ce moment la Garde, comme les troupes d'avant-postes, versait ses chassepots. Le maréchal les lui avait laissés jusqu'à cette minute, pour assurer le maintien de l'ordre. Hier même, trois bataillons de voltigeurs avaient été envoyés à Metz, pour contenir l'émeute.

Un bruit de galop retentit. Le capitaine Yung, qui avait pris

le matin pour la dernière fois le service des parlementaires à Moulins-lès-Metz, apparut. Il sauta brusquement à terre, pénétra dans la pièce. Il tenait à la main des lettres.

— Le général Jarras est-il encore là? dit-il.

Laune lui désigna du doigt le premier étage où le chef d'état-major général vivait confiné depuis la signature de la capitulation.

— Eh! eh ! siffla Floppe, voilà du nouveau.

Le capitaine Yung redescendu, tous l'entourèrent. Alors à mots pressés, il raconta :

— J'étais à Moulins depuis une demi-heure. Le clairon sonne à l'avancée. Un officier de dragons prussiens vient au-devant de moi et me remet une dépêche dans une grande enveloppe carrée et des lettres pour Jarras. « Veuillez vous dépêcher, monsieur le capitaine, faisait-il, allez aussi vite que possible ! » Il m'a même répété pendant que je montais à cheval : *Eilen Sie!* Je reviens au galop. A hauteur de Longeville, je rencontre le maréchal. Il m'a demandé si j'avais des lettres. Je lui ai remis la grande enveloppe. Il paraissait très ému, très affaissé. Il a déplié la dépêche. Elle était en allemand. « Pouvez-vous la traduire? » m'a-t-il dit. Et sans descendre de cheval, j'ai lu de vive voix. Cinq paragraphes, signés de Stiehle. Ça commençait ainsi : « Son Altesse se félicite avec vous de la manière dont on a exécuté les instructions pour la reddition des armes, du matériel et des drapeaux de l'armée de Metz. Quant à votre désir de vous trouver au Quartier-général avant midi, comme il avait été convenu, Son Altesse regrette de ne pouvoir y accéder et elle espère pouvoir vous recevoir ce soir à 5 heures, ou demain à 10 heures du matin. Elle vous enverra des ordres ultérieurs. »

— Quel camouflet ! dit Floppe.

— Et ça finissait, reprit le capitaine Yung, par des prescriptions relatives aux résidences du prince Murat et de Jarras. Changarnier, lui, est libre... Le maréchal a paru très affecté. « Que faire ? » m'a-t-il dit. Je lui ai conseillé d'attendre aux avant-postes de nouveaux ordres de Frédéric-Charles.

Yung sorti, Décherac et Floppe l'un après l'autre disparurent.

Du Breuil vint serrer la main de Restaud.

— Vous venez ? demanda-t-il. J'étouffe !

Dans le bureau désert, par point d'honneur, les derniers fidèles autour de Laune s'efforçaient à des tâches, rangeant, classant.

— Non, dit Restaud, pas avant midi. Le grand Quartier général cessera son existence à la même heure que l'armée.

Ils se regardèrent fixement. Du Breuil balbutia : « Vous êtes un vaillant, vous ! » et partit.

La pluie l'enveloppa de ses réseaux mobiles. A travers les fils obliques, une buée flottante tourbillonnait. Arbres et maisons s'effacèrent, comme un paysage de rêve, plus étranger, plus désert encore. Le Ban Saint-Martin étala sa plaine fangeuse couverte d'un chaos de voitures. Par centaines s'amoncelaient des fourgons de toute sorte, forges, ambulances, cantines, fourragères et prolonges, entre lesquelles titubaient les derniers chevaux. Ce n'était là qu'une faible partie du matériel abandonné. Du Breuil songea aux autres emplacemens, à tous les carrefours où s'entassait de la sorte l'immense attirail de l'armée.

Il gagna la route. Comme il approchait de la porte de France, il tomba sur de longues agglomérations d'hommes qui cheminaient à travers la brume. De près, il reconnut l'uniforme des grenadiers de la Garde. Ils marchaient presque alignés, sac au dos. Le pas n'était qu'à demi rompu. On sentait, chez ces vétérans, malgré l'absence des commandemens et la détente de la discipline, un tel pli d'habitudes militaires qu'ils gardaient toujours leur cohésion de marche, leur fierté d'allure. Ils s'étaient, par esprit de corps et respect d'eux-mêmes, astiqués depuis le matin. Les buffleteries et les guêtres étaient blanchies de craie, les boutons à l'aigle luisans de tripoli. Toutes les expressions de l'ironie et de la rage contractaient leurs visages. Certains, à bout de désespoir, apparaissaient tendus et rigides. C'était une chose navrante que de voir finir ainsi ces troupes pleines de vie, élite de l'armée, qu'on avait laissées se consumer dans le vide. Du Breuil revit les bataillons de Saint-Privat, immobilisés à deux pas du feu. Quel crime de ne s'être jamais servi de pareils hommes ! Et maintenant, ils s'en allaient, force perdue, vers la dissolution finale. Il se représenta, dans la campagne dévastée, l'exode simultané, le lamentable piétinement des troupes. Elles se formaient à cette minute même pour la dernière fois, et de toutes parts, sous la pluie, dans la boue, les colonnes frémissantes se traînaient le long des routes, comme les tronçons coupés d'un serpent gigantesque.

Les voltigeurs s'avançaient à leur tour, reconnaissables à leurs cols et à leurs brandebourgs jonquille. Ils se dirigeaient à la suite

des grenadiers vers les glacis de la ville, du côté de la route de Nancy. Dans quelques régimens, les officiers de semaine seuls avaient été désignés pour accompagner les troupes jusqu'au lieu de livraison. Mais, presque partout, du sous-lieutenant au colonel, chacun avait tenu à honneur d'escorter ses hommes. Aux voltigeurs, tout le corps d'officiers était là, marchant à sa place de bataille, généraux en tête. Les grades avaient disparu. Tous les cœurs battaient à l'unisson. Il n'y avait plus de chefs ni de soldats, il n'y avait plus qu'une famille de malheureux, identifiée par la douleur commune. Du Breuil aperçut Boisjol. On eût dit un loup qui a du sang au museau. Un éclat d'obus lui avait entaillé la lèvre à la sortie du 7. Le vieil Africain passa tête haute, en lançant des regards de défi.

Les chasseurs à pied et les zouaves venaient ensuite. La petite veste et le pantalon de forme arabe, la chéchia, faisaient penser à des champs de bataille brûlés par le soleil d'Afrique, aux ciels lointains d'Italie et de Crimée.

Ce qui serrait l'âme par-dessus tout, était l'extraordinaire silence, pesant sur cette armée en marche. Clairons et tambours, si bruyans d'ordinaire, étaient au pouvoir des vainqueurs, et le deuil s'accroissait de leur mutisme. Tout à coup, comme le dernier bataillon de zouaves défilait, la colonne fit halte. Du Breuil allait profiter du répit pour traverser lorsqu'une cantine de chasseurs, traînée par deux carnes étiques, apparut. Elle avançait péniblement, longeant le côté droit de la route. Les zouaves lui firent place. Du Breuil regardait avec commisération l'humble voiture déteinte et crottée, l'attelage de spectres. Soudain il tressaillit, pincé au cœur.

Une voix rouillée, une vieille voix sarcastique et désespérée, proférait :

— *Nous sommes vendus !*

Ah ! comme cette fois le cri frappait juste ! Il lui sembla jailli brusquement de mille bouches. Il courait au loin sur les lèvres des zouaves. « Nous sommes vendus, nous sommes vendus ! » pensait chacun. Dans la voiture vide qui le frôla, Du Breuil reconnut, perché sur une caisse de liqueurs, l'inoubliable perroquet de Forbach. Comment avait-il échoué là ? Hérissé de fureur, l'oiseau vert battait des ailes et dans un grincement strident, il répétait :

— *Nous sommes vendus !*

Du Breuil se souvint du jour où cet étrange prophète de malheur avait lancé son premier avertissement. C'était au sortir de la maison de M[lle] Sorbet, après une visite à Judin. Védel l'accompagnait. Comme ils avaient repoussé de toute leur âme cet indigne caquet, ce blasphème! Mais aujourd'hui, l'ignoble bête avait raison. Du Breuil se sentit humilié, irrité. Il jeta au perroquet un regard de haine. L'oiseau, voyant qu'on l'observait, roula ses yeux moqueurs sous leurs taies de corne. Il souleva l'une après l'autre ses pattes écailleuses aux articulations nouées, aiguisa son bec sur le bord de la caisse. Puis, avec un enthousiasme subit, il clama :

— *A Berrlin! A Berrlin!*

Des rires s'élevèrent, des rires où sanglotaient toutes les illusions passées. Chacun, dans cette parodie de la voix humaine, solennelle et baroque, retrouvait ses propres accens. Avec une netteté cruelle, le portrait se dégageait de la caricature. Des loustics, d'une voix dont la gaîté faisait mal, crièrent :

— Les voyageurs pour Berlin, en voiture! Les voyageurs pour le Rhin, en avant!

Excité par le bruit, le perroquet entonna des chansons incohérentes, bribes d'airs qui crissaient d'une façon absurde, finissaient en gargouillemens rauques. Puis il modula, d'un ton prétentieux de vieille fille : « *As-tu bien déjeuné, Jacquot ?* » et sans transition, avec un grondement de rogomme : « *Porrtez, arme!... Prrésentez, arrme...! Vive Bazaine!... Rran, pa ta plan, plan, plan...* »

Il y eut une indignation, des huées. Au commandement grotesque, quelques visages bronzés de zouaves avaient pâli... Leurs armes? Elles étaient loin!... « Silence, Bazaine ! » grogna un vieux caporal chamarré de médailles. Mais l'oiseau, enivré par ses cris, redoublait d'énergie : « *Porrtez, arme!... Prrésentez, arrme!* » Le cantinier essayait en vain de le calmer. La voix ironique lançait toujours : « *Rran pa ta plan!... Porrtez, arrme!... Prrésentez, arrme!* »

Tous ensemble, les soldats aux mains vides, furieux, hurlèrent : « Fais-le taire ! — A mort ! — Ferme, ou je t'étrangle! » Un briscard, pressé de mettre sa menace à exécution, sauta d'un bond dans la voiture. D'instinct, le perroquet affolé prit l'essor et passa sur l'attelage, en battant précipitamment des ailes. Un débris de charrette émergeait du fossé. il s'y posa, et, devinant

le danger, se mit à chanter plus fort, par bravade. Tout son répertoire lui revint au gosier, en réminiscences confuses. Il l'égrena, dans un chapelet sinistre où se succédaient, ridicules et touchantes, les intonations de ses anciens propriétaires. Sous les bras tendus, la ruée frénétique des zouaves, il dégoisait éperdument : « *As-tu vu la lune, ma brune?... Gratte! gratte!... J'ai du bon tabac, tu n'en aur... Ratapoil!... Joue, feu!...* »

Le caporal médaillé l'empoignait par une patte. Un coup tranchant du bec lui fit lâcher prise. Le lourd volatile s'échappait. Ressaisi par dix mains, il jeta, dans un spasme d'ailes, le cou tordu, un dernier : « *A Berrl!...* » qui expira, dans un couac.

La colonne se remettait en route. Poursuivi par la vision de cette chose morte, du retroussis de plumes vertes engluées dans la boue, Du Breuil traversa rapidement le carrefour. Il se sentait mortifié, comme si justice sommaire avait été faite d'un peu de lui, d'un peu de leurs pensées et de leurs rêves à tous, dans la grotesque ressemblance de cette voix étouffée.

Derrière lui, passaient maintenant les artilleurs. A la pensée de d'Avol, sa haine le lancina. Il fit effort pour ne pas se retourner. Peut-être Jacques avait-il d'ailleurs réussi à percer! Il eut une bouffée d'envieux mépris, regarda. Les artilleurs s'éloignaient; c'étaient maintenant les cavaliers. Il distingua de loin, à travers le rideau de pluie, le dandinement des lourds carabiniers et des cuirassiers, sous leurs manteaux rouges. Venaient ensuite les manteaux, blancs jadis, des dragons de l'Impératrice. Soudain, ses yeux se brouillèrent. Une veste bleu de ciel, au milieu d'autres manteaux blancs, lui désignait les lanciers de la Garde. Le souvenir de Lacoste l'envahit. Il contemplait avidement le passage de ces hommes parmi lesquels avait vécu son ami. Dans le grand diable en veste, celui-là même qui avait attiré son attention, il crut reconnaître le vieux Saint-Paul, boitant. Au secours de son capitaine, lance haute, le vétéran surgit, dispersant d'un moulinet les dragons acharnés de Legrand. Et Du Breuil revit le plateau d'Yron, les tourbillons de cris et de poussière, Lacoste haché par les sabres français. Il avait les yeux pleins de larmes. Les chasseurs et les guides défilaient toujours.

Il se domina, reprit son chemin. Il allait atteindre la porte de France, lorsque, tonnant du Saint-Quentin, un coup de canon éclata. Midi! Dans le silence, les ondes du son, répercutées par

les échos, frissonnèrent et moururent. Du Breuil avait tressauté, habitué depuis trois jours à ce morne, à cet étouffant silence, qui, des forts muets, était tombé comme une nappe de plomb sur la ville et sur les camps. Instinctivement, il tourna les yeux vers le Saint-Quentin, et, malgré la distance, il perçut, plus qu'il ne la vit, la manœuvre suprême. On amenait un drapeau, on en hissait un autre. Metz gisait sous les couleurs allemandes. La France venait de perdre une armée de 173 000 hommes, dont 3 maréchaux, 6 000 officiers, 41 aigles, 1 407 pièces de canon, 200 000 fusils, sans parler d'un immense matériel de guerre.

Il franchit l'ouvrage avancé de la porte, traversa les vieilles fortifications, le pont-levis des fossés pleins d'eau, les solides remparts. On ne pénétrait en ville que par une étroite ruelle, entre deux murs de bastions. Il aperçut dans une guérite le casque à pointe, l'arme sur l'épaule d'une sentinelle ennemie. Il fallut dévorer la honte, passer sous le regard insolent du rustre.

La rue de Paris était vide. Pas une âme sur le pont des Morts ni sur le Moyen-Pont. La Moselle roulait son torrent d'eaux jaunâtres, au-dessus desquelles la pluie brouillait ses écheveaux. A mesure qu'il avançait, il sentait s'appesantir autour de lui le silence des derniers jours. Un instant troublée par le coup de canon, l'immense nappe s'étendait plus lourdement. Boutiques fermées, fenêtres closes. De loin en loin, une femme en deuil qui se hâtait.

Il suivait machinalement le chemin de la place d'Armes. Mais un détachement du 14ᵉ régiment d'infanterie en avait pris possession. Entre les deux grands trophées de pierre, immobile dans son linceul de crêpe collé par la pluie, Fabert semblait contempler fixement les habits sombres, les casques bas de l'avant-garde prussienne. Du Breuil recula précipitamment. A travers les rues à demi désertes, où se montraient seuls les habitans forcés de sortir et quelques Messines portant des rubans tricolores à leurs corsages noirs, il erra longtemps. La pluie tombait toujours. Il n'avait pas conscience de l'heure. Soudain d'aigres musiques, lointaines encore, retentirent du côté de la rue Serpenoise. Déjà des figures allemandes se montraient, un pullulement de juifs, de fonctionnaires, de médecins. De rauques syllabes étrangères déchiraient ses oreilles. Il s'étonna de coudoyer, dans un frôlement pacifique, ces hommes qu'hier il eût été forcé de tuer. Son impuissance ravivait sa haine. Il pâlit de souffrance à l'idée qu'il pouvait rencontrer le baron de

Hacks, lire dans ses yeux, comme dans le corps à corps de Rezonville, une ironie déguisée, une morgue courtoise. Le bruit des fanfares grandit. Des filles crottées se ruaient au-devant du vainqueur. Il les suivit. Sur la place Royale, devant la statue du maréchal Ney, un régiment prussien défilait en tenue de parade, enseignes déployées, au son des tambours et des fifres.

Ce tumulte strident, après les mortelles journées de silence, lui révulsa l'être. Il voulut fuir ; des escadrons lui coupèrent la route. A ce moment, un gigantesque cuirassier de la Garde sortit d'une maison. C'était le commandant Couchorte, en grand uniforme. Il s'avançait les bras croisés, la tête haute. Le sang lui injectait les joues. Il lançait des regards terribles. A l'aspect de cet homme transporté d'une héroïque folie, les rangs allemands s'ouvrirent, et le chef de la troupe, ému par tant de douleur, salua du sabre.

Du Breuil s'échappait par la rue de l'Esplanade. Il tomba sur de nouveaux régimens. Pantalons dans les bottes, le cou sanglé par la jugulaire, les lourds fantassins marchaient d'un pas raide et cadencé. Ils avançaient par masse, d'un seul mouvement. Du heurt pesant de leurs talons sur le pavé, ils semblaient piétiner Metz. Les musiques, de toutes parts, éclatèrent, répercutant aux quatre coins de la ville l'orgueil insolent de leur victoire. Et Du Breuil, comme une bête traquée, sentait entrer en lui le fracas assourdissant des fanfares, vibrer jusqu'au fond de sa chair l'hallali triomphal des tambours et des fifres.

III

Le dimanche 30, il se réveilla chez les Bersheim, dans une petite chambre, qui était un coin de ses souvenirs. C'est là que d'Avol blessé exhalait ses rancœurs. C'est dans ce lit que d'Avol couchait. Il entr'ouvrit la porte : des faces pâles reposent, d'un mauvais sommeil, sur les lits de la grande pièce qui sert d'ambulance. Les idées de Du Breuil sont troubles et noires. Aux carreaux, la pluie ruisselle. Il s'habille rapidement, sort sur la pointe des pieds à travers la salle des blessés. L'un d'eux se retourne, un autre pousse une plainte, Du Breuil se trouve dans l'antichambre. Lisbeth, les yeux rouges, balaie : elle veut à toute force qu'il avale une tasse de café noir. Il remercie :

— A-t-on des nouvelles de Bersheim?

— Non, Monsieur n'est pas rentré, Thibaut non plus. Pourvu qu'il ne soit rien arrivé!...

— Et la petite fille?

— Elle a le délire, elle a chanté toute la nuit; la mère ne s'en doute pas, heureusement. Elle est trop occupée de son nouveau-né.

Lisbeth sourit, malgré son chagrin :

— Monsieur n'a donc rien entendu? A deux heures du matin, les douleurs l'ont prise; à quatre heures, elle mettait au monde un petit garçon, un peu chétif, bien vivant tout de même. Il ne fait que piauler. Mme Sophia et Madame ont passé la nuit. Elles sont dans les transes de ce que Monsieur ne rentre pas.

Du Breuil sortit. Dans la cour, trois faisceaux de fusils Dreyse. Et, venant des communs, un grognement confus. Il donna un coup d'œil; dans deux pièces nues, sur de la paille, serrés les uns contre les autres, des soldats de la landwehr ronflaient. Il éprouvait une stupeur à les entendre. Il frissonna de honte à ce viol brutal : Metz se réveillant allemande! Et la petite fille des Thibaut allait mourir sans doute. Un autre enfant venait de naître. Ses vagissemens aigres avaient succédé de quelques heures à peine au charivari des fifres et des tambours. Rien n'était changé. La vie, la mort, la douleur, la joie, se continuaient. Et c'étaient les mêmes pavés, les mêmes rues, la même pluie... Des chevaux sans maître erraient, chassés de leurs écuries depuis la veille, pour faire place aux chevaux des vainqueurs. A la porte de France, deux factionnaires prussiens, le cigare à la bouche, montaient la garde. Au bord de la route, entre les brancards d'une petite charrette, la dépouille d'un cheval gisait, affreux tas de viande dépecé par endroits. Partout des cadavres de chevaux, des odeurs infectes. Le camp n'était qu'ordures, charognes, armes jetées, toiles pourries, un fumier, un charnier. Des feuilles jaunes roulaient dans le ciel noir.

... Enfin, enfin ce cauchemar cesse. Du Breuil atteint le Ban Saint-Martin, la petite maison de Mme Guimbail. Une lueur jaunâtre brille à la fenêtre de Restaud. C'est pour le revoir plus vite que Du Breuil est revenu, avec un besoin désespéré de serrer les mains d'un brave et loyal compagnon. Quel silence dans la petite maison!... La porte a cédé sous ses doigts. Personne pour l'introduire. Il monte, plein d'une indéfinissable angoisse. Un spectre se dresse devant lui, c'est Mme Guimbail, le visage bouleversé,

pâle à défaillir, dans sa robe noire ; elle lui désigne sans parler la chambre de Restaud. La porte est ouverte. Deux bougies brûlent dans le jour sinistre. Restaud est étendu sur son lit, le dolman ouvert, la chemise inondée de sang, un trou rouge sous le sein gauche. On a retiré le revolver d'ordonnance de la main crispée qui le serrait. Restaud s'est tué, d'une balle au cœur. Il a laissé sur sa table une lettre. Et Du Breuil, un voile sur les yeux, atrocement raidi pour ne pas éclater en sanglots, lit, en mordant ses lèvres si fort qu'elles saignent, l'adieu suprême :

« *Mon cher Du Breuil, jusqu'à la dernière minute, j'ai accompli ce que j'ai considéré comme mon devoir, je suis resté à mon poste. Soldat, j'ai subi, j'ai souffert ce que je ne pouvais empêcher. J'ai donné l'exemple de la discipline et de la résignation. J'ai cru que Dieu m'inspirerait la force d'aller jusqu'au bout. Je me suis trompé : je ne puis supporter tant de honte ! je préfère mourir. Je vous souhaite, mon ami, d'être plus courageux que moi, car mes principes, ma vie entière condamnent ma défaillance et je meurs désespéré...* »

Il ne put poursuivre. Restaud lui parlait de sa mère, de ses sœurs, lui confiait le soin de leur porter un jour ses dernières pensées, son dernier souvenir. Le malheureux ! Ces chers visages ne l'avaient pas retenu !... Il s'était couché sur le calvaire, écrasé par sa croix. Le sacrifice était au-dessus de ses forces. Et Du Breuil songeait avec une horreur de haine au chef impie qui répondrait de toutes ces misères, de toutes ces morts ! Il l'invectivait du fond de l'âme, le stupide scélérat, assassin de son armée, assassin de la France ! Il écouta, les tempes bourdonnantes, les récits de Frisch et de Mme Guimbail... La porte enfoncée, point de médecin, le personnel de l'état-major dispersé, et les va-et-vient lugubres de la veillée nocturne. Du Breuil n'entendait pas ! Un obscur remords le bourrelait. Restaud dort, avait-il pensé l'autre nuit, lorsqu'il frappait en vain à la cloison. Il s'imagina cette horrible insomnie, les yeux fixes de son ami, son menton appuyé sur ses mains nouées... Quelle torture que cette idée du suicide, combattue de tout son courage, de toute sa raison, chassée, revenant à la charge, enfonçant son clou dans la cervelle de cet homme si brave, si droit, si pur !... Si Du Breuil avait insisté, pourtant ! S'il avait forcé l'intimité de cette chambre, obligé Restaud à lui ouvrir, à parler, à discuter... Qui sait s'il ne l'aurait pas arraché à la mort ? Il revit Restaud déchirer en frémissant la

page du registre, se rendre, par son obéissance, complice d'une sorte de crime de faux. C'était cela qui l'avait achevé. Puis les paroles de Changarnier, répétées par Charlys!... « Périsse l'armée plutôt que de se sauver par l'indiscipline! » Elles avaient poussé dans le gouffre son âme hésitante. Elles avaient prononcé le verdict, inscrit en lui-même l'arrêt fatal.

Alors Du Breuil s'acquitta des soins pieux. Ses mains tremblaient. Aidé de Frisch, il fit la dernière toilette, vêtit Restaud de son grand uniforme. Il lui prit une médaille qu'il portait sur la poitrine, lui coupa une mèche de cheveux. Puis il baisa le front blême et sortit pour régler les détails funèbres. Trouverait-il seulement un prêtre qui voulût prier pour le suicidé? Déclarations, formalités, à cette heure où le vainqueur posait déjà partout sa main lourde, Du Breuil fut navré de sentir combien peu comptait cette mort perdue. Tant d'autres préoccupations dominaient, le parquement par troupeaux des innombrables prisonniers affamés, l'envahissement et le ravitaillement de Metz, le fourmillement des visages étrangers, le bourdonnement des voix étrangères; et derrière la foule armée, tout ce qui suivait, fonctionnaires civils, trafiquans, juifs, un flot dans lequel Du Breuil roulait comme une épave. Par bonheur, il rencontra une rude et joviale figure: l'abbé Trudaine, sa soutane relevée sur les mollets, cherchait vainement un conducteur pour le mener à Ars. Il consentit à venir au secours de sa détresse. Il avait eu seulement un geste désolé, murmurant: « Le pauvre enfant! Dieu aura pitié de lui. Il a dû tant souffrir! » Puis bonnement, simplement:

— Comptez sur moi, commandant, je dirai la messe pour votre ami. Il sera enterré chrétiennement, ou j'y perdrai mon nom. Nous ne devons avoir, en une pareille heure, que des pensées d'humilité.

Mais soudain, ses yeux flamboyèrent, il brandit son bâton noueux :

— Il n'y a qu'un homme ici qui soit indigne de pitié! c'est le Judas qui nous livre!...

L'image de Restaud inerte poursuivait Du Breuil. Il le revoyait, avec cette paix grave sur le visage, comme si dans la mort seule il avait trouvé l'apaisement final; et aussitôt, Restaud surgissait plein de vie, de foi ardente, une lueur dans ses yeux de fièvre... Il le confrontait avec l'autre, et il ne pouvait croire à un malheur si soudain. Restaud allait se lever sur sa couche. Il

n'était pas mort, c'était impossible!... « Ainsi j'existe, pensait-il, je vais, je viens. C'est moi, le révolté qui subis la loi du sort. Et Restaud le résigné, Restaud qui m'a servi d'exemple, n'est plus! » Respect de la discipline, courage à vivre, le mort lui avait insufflé son âme. Ce suicide même, apparent démenti d'une vie de volonté, ne diminuait en rien son ami. Il venait à l'appui de cette grande loi humaine : le sacrifice, stérile pour qui l'avait conçu, servant à d'autres... Et le pâle visage de d'Avol se dressait aussi obsédant, glacé d'ironie et d'insulte... Qu'était-il devenu, ce Jacques qu'il avait aimé jusque dans la haine, qu'il détestait maintenant de toute son affection passée? Avait-il pu tenir sa parole? Avait-il troué vraiment? Et les autres, Barrus, Carrouge, les déterminés de la dernière heure, hantés par leur idée fixe?

Il refit la route tant de fois parcourue. Un champ de bataille palpitant de corbeaux était moins fétide que ce pourrissoir de boue, avec ses immondices, restes de chevaux, tas d'intestins gonflés... En franchissant la porte de France, il vit sur les remparts trois officiers d'artillerie prussiens, en train d'examiner un canon dans une embrasure. A Metz, le spectacle n'était pas moins lugubre, femmes en deuil, magasins fermés, les rues étroites remplies de foule, soldats désarmés portant leurs petits paquets sous le bras, bourgeois aux fenêtres et aux portes, partout des Prussiens. Vainqueurs et vaincus cheminaient côte à côte, se rapprochant sans se mêler.

L'éternelle fanfare résonna. Des troupes allemandes défilaient. En avant des musiciens frappant sur leurs tambours plats, quelques soldats dansaient d'une façon grotesque. Les hommes, bien tenus, bien nourris, regardaient avec curiosité au passage les officiers français, pâles, amaigris. Les officiers allemands détournaient la tête. Derrière le dernier peloton, il se fit une ruée, on entourait une voiture de sel. Des gens en mangeaient dans le creux de leur main. Des prolonges pleines de soldats français prisonniers se succédaient maintenant; on les ramenait par charretées des camps où ils mouraient de faim et de froid. Beaucoup, exténués, roulaient des yeux vagues; d'autres, tout raides, étaient morts en route. Un vieux capitaine qui rentrait dans une maison, appuyé sur deux béquilles, dit avec indignation à Du Breuil :

— Autant de moins à transporter en Allemagne! Ces malheureux n'ont pas mangé depuis deux jours!...

Il désigna des fourgons d'artillerie que conduisaient des chevaux et des cavaliers allemands.

— Les reconnaissez-vous? dit-il. Ce sont nos fourgons, à nous. On va les écouler vers Thionville. Notre artillerie, comprenez-vous cela! servant à bombarder une ville française!... Ah! Bazaine! Bazaine!...

Une femme, drapée d'un cachemire, le serre-tête noir des juives collé au front, les croisa. Elle tenait à la main deux enfans presque albinos. Du Breuil reconnut la famille de Gugl; des juifs allemands les accompagnaient. Ils parlaient haut, d'un air arrogant, en toisant les officiers. M[me] Gugl jeta à Du Breuil un regard de haine sournoise.

— Cette racaille pullule, dit le vieil officier. Hier, des fourgons ennemis sont entrés en ville, apportant quantité de pain, de vin, de viande, d'œufs, de beurre, de lait. Croyez-vous que ces youtres voulaient tout acheter pour revendre à gros bénéfice! L'ennemi a repoussé leurs offres sordides, et les denrées, cotées bon marché, ont été réparties entre les habitans.

— Ah! reprit-il, les Prussiens s'y entendent pour l'organisation! Poste, police, voirie, ils ont saisi tous les services. Partout, leurs employés fonctionnent. Metz a pour gouverneur le général Von Kummer. Avez-vous vu sa proclamation? Il ne badine pas, cet homme! A l'hôtel de la division, un officier allemand, parlant français, distribue les feuilles de route... Et leurs espions, fit-il en regardant en face un individu qui les écoutait, il y en a partout, partout! Pauvre Strasbourg, pauvre Metz! ils ne les rendront jamais!

Un officier prussien, dont sa béquille gênait le passage, se dérangea avec un salut poli.

— Ils sont courtois, avec cela!... Encore leurs musiques! Ils traversent Metz en tous sens, ils prennent les routes de Paris, d'Orléans, d'Amiens. Ils n'attendaient que notre capitulation, pour aller tomber sur nos pauvres camarades. Ah! Bazaine! Bazaine!...

Une quinte de toux l'interrompit, le sang le prenait à la gorge. Il rentra dans la maison.

— Pierre!

— Maxime!

Une valise à ses pieds, le vicomte Judin, qui passait en voiture, fit arrêter, et joyeusement lui dit :

— Quelle chance de vous serrer la main encore une fois, mon ami! Plus d'armée, plus d'état-major, plus rien!... Je ne savais où vous prendre dans ce tohu-bohu... Je rentre en France, avez-vous des commissions?

Son regard affectueux et triste toucha Du Breuil, qui répondit :

— Merci, aucune. J'ai écrit longuement à mon père, et sans doute il recevra ma lettre.

Une question vint aux lèvres de Judin. Il pensait à Mme de Guïonic. Par délicatesse, il se tut. Mais traduisant leur pensée intime :

— Que de temps écoulé! Trois mois? non, trois siècles!... Savez-vous que vous avez grisonné, mon bon Pierre? Et bien d'autres se sont fait des cheveux blancs! Moi, je reviens infirme. Les belles dames nous reconnaîtront-elles?... Nos amis du cercle vont nous avoir oubliés.

— Le passé est mort, dit Du Breuil. Il faut maintenant cicatriser nos blessures et nous refaire du sang.

— Ce sera long! soupira Judin.

Il y eut un silence. Certes, ce serait long, mais, meurtrie, amputée, saignante, la France restait debout, et sa sève éternelle palpitait à cette minute encore, dans les membres de ses armées désunies, dans le cœur vivace de Paris, Paris qui tenait toujours, Paris dont tous, injustement, avaient douté!

— Je vais prendre le train à Ars, dit Judin, les Prussiens m'ont mis à la porte de mon hôtel. Ils s'installent dans les meilleurs. C'est à l'hôtel de l'Europe qu'est descendu le gouverneur Von Kummer avec son état-major.

L'hôtel de l'Europe! quelle rumeur, quel bourdonnement au début de la guerre! Du Breuil revoyait la petite salle du premier étage où les trente officiers du grand état-major français griffonnaient, bavardaient, riaient, portes battantes, fenêtres ouvertes, dans un va-et-vient de curieux, de journalistes. Judin dit :

— J'y suis allé hier. Deux sentinelles à la grille, deux autres au bas de l'escalier. Cour vide, silence glacial! Non! la ponctualité froide, la raideur polie de l'officier de service, brr!

Il feignit de frissonner. Du Breuil songeait à Restaud. Il dit avec douleur :

— Eh bien! adieu, mon cher! Et à bientôt, j'espère?

— Bon courage! fit Judin. Savez-vous où vous ferez votre captivité?

— Mayence, je crois...

Ils s'embrassèrent. Judin agitait son chapeau, la voiture s'éloigna.

Chez les Bersheim, on était dans l'anxiété. Sohier, tout en soignant un blessé, jetait de fréquens regards sur la cour que l'escouade de Prussiens en ce moment même abandonnait. Au salon, Du Breuil trouva grand'mère Sophia, Anine, Maurice. Mme Bersheim s'était retirée dans sa chambre pour prier. Son mari aurait dû rentrer depuis longtemps. Il était parti la veille, accompagné de Thibaut, pour sa ferme de Noisseville, — désireux, avait-il dit, d'y constater les dégâts. On ne s'expliquait pas son absence prolongée. Les Prussiens l'avaient-ils arrêté? le gardaient-ils comme otage? La proclamation de Von Kummer menaçait d'une justice sommaire quiconque nuirait aux Allemands...

Maurice, grelottant de fièvre, se tenait au coin de la cheminée, regardant les braises d'un œil fixe. Il racontait à Du Breuil la reddition des troupes de la brigade mixte.

— Lapasset, disait-il avec fierté, est venu avec nous jusqu'aux avant-postes. Il fallait entendre les simples, les chaudes paroles qu'il nous a dites... Au moment de la séparation, tous les soldats pleuraient. Ils ne pouvaient se détacher de nous.

Il racontait son retour à travers le camp désert, le vide, le silence, l'abandon que faisait le départ de tous ces hommes, ne laissant derrière eux que traces de saleté, souvenirs de misère.

Du Breuil, avec une immense lassitude, se réfugiait à l'autre bout du salon, racontait à Anine la mort de Restaud. Elle écoutait, avec une compassion profonde, et comprenant à quel point il était démoralisé, elle lui dit doucement :

— Le devoir qu'on n'a pas la force d'accomplir n'en est pas moins le devoir. A travers ses angoisses, votre ami Restaud a entrevu la terre promise. Plaignons-le de n'avoir pu y entrer!

Elle ajouta :

— La petite fille de Thibaut est au plus mal. Quand le pauvre homme rentrera, jugez de sa douleur!... Voulez-vous venir la voir?

Du Breuil la suivait. Dans une pièce à l'écart, sur un lit très blanc, l'enfant reposait parmi ses cheveux blonds, les yeux clos, le nez et la bouche pincés. Son frère, malgré la défense, s'était glissé près d'elle, et, les yeux écarquillés par une terreur silencieuse, un doigt dans la bouche, il la regardait, écoutant le

râle doux et prolongé. Anine s'était signée. Du Breuil se sentit défaillir, devant cette faiblesse, cette innocence, sacrifiée elle aussi à la guerre, victime de l'air empoisonné du blocus. Il avait envie de ne plus sentir, de ne plus souffrir, de ne plus être. Machinalement il passait, derrière Anine, dans le cabinet de travail de Bersheim. Là, les yeux dans les yeux, à voix basse, elle lui disait :

— D'Avol est venu nous faire ses adieux avant-hier. Il est parti en grande tenue, à cheval. Aura-t-il pu passer? J'en doute. Son attitude m'a fait peur. Il paraissait résolu à tout.

— Oui, dit amèrement Du Breuil, à tout. Il a brisé par ses insultes le dernier lien qui m'attachait à lui. Mon ami Lacoste est mort le premier, Restaud ensuite. D'Avol n'est plus pour moi qu'un étranger. Dans cette armée dispersée, dans cette pauvre ville, je suis désormais seul.

Anine lui prit la main :

— Ne parlez pas ainsi, c'est injuste.

Son sourire, son regard disaient le reste.

— Anine, murmura-t-il, attendri d'espoir et bouleversé de doute, c'est donc vrai!... vous me plaignez, vous m'estimez!

Il serrait ardemment la main de la jeune fille. Elle murmura :

— Je souffre avec vous, mon ami, je comprends tant de choses à présent!

— Ah! que vous êtes bonne, répondit-il avec ferveur.

Elle lut l'aveu sur ses lèvres, dans son regard. Suppliante, elle l'arrêta :

— Non, mon ami, nous ne nous appartenons pas, nous n'avons pas le droit de penser à nous!... Plus tard, plus tard...

— Vous avez raison, Anine. Mais les instans pressent. Plus tard, quand sera-ce? C'est un vaincu qui vous parle, un prisonnier. Tenez!... maintenant, je n'ose plus vous le dire, le mot qui me brûle les lèvres.

— A quoi bon le dire, ami, mon cœur l'entend.

Elle devint pourpre soudain, comme si tout le sang de son cœur lui rejaillissait au visage. Du Breuil, avec un enivrement triste, la contemplait.

Une voiture entra dans la cour, le cheval trempé de sueur. Deux hommes aux traits brillans de fièvre, creusés de fatigue, sautaient à terre, Bersheim, Thibaut.

— Père!

Bersheim était dans les bras d'Anine. Tous trois se regardèrent.

— D'Avol s'est échappé, dit Bersheim. A l'heure qu'il est, il a dû atteindre la frontière!

Le cœur de Du Breuil battit à se rompre. Quoi! d'Avol a franchi les lignes prussiennes! Il pourra de nouveau servir, se battre!... Sa pensée s'enflamme de jalousie et de haine. Le récit de Bersheim l'enthousiasme et le glace : d'Avol a passé, dans un coup d'audacieuse folie... Suivi de loin par la voiture, il s'en est allé, à travers champs, à travers bois. A vingt kilomètres de Metz, deux uhlans lui ont barré la route, demandant en vertu de quelle autorisation il s'éloignait ainsi de la place. Pour toute réponse, d'Avol tend à l'un d'eux un imprimé, et, tandis que le Prussien cherche à lire, il saisit un revolver dans ses fontes et lui brûle la cervelle. L'autre uhlan se sauve. D'Avol, éperonnant son cheval, file à toute bride...

Le drame s'est passé sous les yeux de Bersheim. On l'interroge sur son retard. Un accident, une roue cassée. Il avait fallu rentrer à Noisseville, trouver un charron... Maurice entra, suivi par Mme Bersheim qui s'élançait au cou de son mari. Accablé de questions, il dut raconter de nouveau l'évasion de d'Avol, écoutée par le jeune sous-lieutenant avec des yeux luisans ; puis il se lamenta sur l'état de la ferme dont il ne restait que les murs calcinés. Une seule vision hantait, pourchassait Du Breuil : d'Avol cassant la tête au uhlan, et passant!... De l'envier, parce qu'il avait réussi, il le haïssait encore plus.

Au salon, vint annoncer Lisbeth, M. Krudger, Sohier, Mme Le Martrois, Gustave attendaient. Bersheim recommença ses doléances. Il dit la désolation de la terre, fermes en ruines, jardins éventrés, arbres sciés sur pied, vignobles saccagés. De cinq ou six ans, ils ne pourraient rien produire. Tout le vin qui existait dans les caves était bu ou perdu. Bestiaux, grains, fourrages, meubles, literie, les Prussiens avaient tout pillé, dans leur dévastation systématique... Son indignation s'élevait en mots amers. Pendant qu'on réparait la voiture à Noisseville, il avait dans la charrette d'un paysan exploré les environs, voulant constater l'existence de cette triple ceinture d'ouvrages ennemis dont Bazaine avait répandu naguère à dessein le détail et les plans... Mais va-t'en voir s'ils viennent, Jean! Les fameuses batteries de Sainte-Barbe se réduisaient à une simple tranchée-abri.

M. Krudger ricana :

— Au nord-ouest de Metz, il paraît que des camps prussiens étaient abandonnés depuis quelque temps. Au nord-est, mon fils a vu hier ces ouvrages terrifians! un pauvre retranchement de 75 centimètres de hauteur. Et l'on nous a trompés sur tout, sur tout! Plus de ressources, affirmait-on. Mais les forts avaient leurs réserves de vivres! On a découvert à Plappeville quantité de tonneaux de lard, de caisses de biscuit, de sacs de riz, du café, de l'avoine, du vin, de l'eau-de-vie...

Dans le grand silence qui suivait, Maurice se mit à claquer des dents, il se tenait tout recroquevillé au coin du feu.

— Allons, viens avec moi, ordonna tout à coup Sohier, qui, farouche, avait écouté tout le monde sans parler, viens avec moi, mon garçon. Un bon lit à l'hôpital te vaudra mieux que l'évasion déraisonnable que tu médites!

Et payé par un regard reconnaissant d'Anine qui embrassait son frère, haussant les épaules aux recommandations superflues dont le poursuivait Bersheim, il emmenait le sous-lieutenant par le bras, du même air bourru qu'il l'eût conduit au poste. Du Breuil sortait avec eux... De nouveau c'était le froid, la pluie, le noir, la boue, le retour lugubre à la petite maison où deux hommes clouaient Restaud dans son cercueil; puis, la veillée de cette dernière nuit, les préparatifs et les cantines de l'exil; et, au milieu du grand silence, le bruit dans l'écurie d'une chaîne d'attache, les coups de pied au bat-flanc de Cydalise ragaillardie, qui mangeait maintenant à sa faim...

L'enterrement de Restaud eut lieu le matin. Le brave Trudaine, selon sa promesse, officiait. Mme Guimbail, quelques uniformes égarés se groupaient dans la petite église. Du Breuil, rentré chez lui, passait tout en revue : les humbles meubles, le lit de fer témoin de ses insomnies fiévreuses, le papier à fleurs des murs, la feuille du calendrier attardé au : 28, *Prise de Berlin!...* Jamais il n'oublierait cette petite chambre!... Descendu pour prendre congé de Mme Guimbail, il attendait un grand moment dans le salon. Les prévenances furtives de son hôtesse lui revinrent en mémoire, avec l'idée qu'il n'aurait tenu qu'à lui de trouver en elle une affection toute prête. Pendant la messe, pas une fois il n'avait pu rencontrer le regard de la veuve; elle essuyait ses yeux, puis les rivait obstinément à son livre de messe. Mais la porte s'ouvrit, Mme Guimbail entra. Elle venait de rafraîchir son visage et ses paupières meurtries.

Sa pâleur émaciée avait une grâce pauvre; de son corps mince, étriqué dans les vêtemens noirs, le même charme se dégageait. Du Breuil eut la vision de ce corps raide, pliant brusquement dans ses bras, de ces lèvres se détournant, dans un baiser reçu, rendu presque. Il s'inclina, et à mots émus, pénétrés, la remercia de ce qu'elle avait fait pour Restaud, pour lui-même. Elle l'écoutait avec une agitation extrême, rougissant, pâlissant. Comme il lui serrait la main, une main maigre et froide, un peu rouge, elle poussa un petit cri, et s'arrachant à ses adieux, tout en larmes, courut à la porte et s'enfuit, lui laissant le souvenir touchant, quoiqu'un peu ridicule, de ce qui aurait pu être, s'il l'avait voulu...

A Metz, Du Breuil tombait sur Marquis et s'informait de Carrouge.

— Carrouge, affirma Marquis, il a percé avec Barrus et 733 artilleurs. Un colonel a voulu le retenir, Carrouge lui a passé son sabre au travers du corps.

Il quitta Du Breuil précipitamment pour entrer au Café Parisien. Une longue file de charrettes passait, chargées de caisses, de lits, de meubles. C'était le retour des paysans dans leurs villages détruits. Ils avaient afflué avant le blocus, fuyant l'envahisseur; ils s'en retournaient maintenant, vieilles juchées sur leurs matelas, petits enfans qui regardaient autour d'eux d'un air étonné. Du Breuil crut reconnaître des visages entrevus : femmes et filles aux traits gonflés de larmes qui le regardaient au passage, paysans, gars assombris qui détournaient la tête. La procession se déroulait, interrompue à chaque pas par des voitures de maraîchers, entourées de groupes ou de ménagères aux abois. Des troupiers mendiaient du pain; d'autres, ivres et chancelans, proféraient des insultes contre Bazaine, entre deux soldats prussiens qui les emmenaient. Les charrettes pleines de berceaux, de lits, d'édredons rouges se succédaient toujours. Derrière l'une d'elles, un paquet au bout d'un bâton jeté sur l'épaule, pieds nus, marchait, roulant des yeux fous, une vieille aux cheveux blancs, pythonisse de grand chemin. Çà et là des bohémiens, des roulottes de foire.

Tout à coup, un des paysans — blouse bleue, barbe rude, foulard rouge autour du cou, — qui sifflotait, en caressant du fouet la croupe d'un cheval maigre, le regarda étrangement : Barrus! Il y avait là des espions, des ennemis... Barrus, go-

guenard, tira sa casquette à Du Breuil, et continua son chemin, en roulant les épaules comme un vrai charretier.

— Mais je le connais, dit à mi-voix une très jolie femme pendue au bras d'un grand monsieur coloré. Mme de Fontades aperçut Du Breuil, et l'attirant dans un *shake-hand :*

— Henri, M. Du Breuil. N'est-ce pas, commandant, c'est M. Barrus? Un original! Je le connais bien, avec sa république rouge!

— Ma chère, grommelait le mari très effrayé, parlez plus bas, voulez-vous le faire arrêter?

Elle avait les pommettes animées, une malice au coin de l'œil; elle décida par son insistance Du Breuil à les accompagner : « Venez donc, nous allons prendre le thé! » Il lui devait bien cela, depuis le jour où, ensemble, ils avaient visité ce pauvre Blache, à l'école Saint-Clément.

— Je vous présenterai mon frère, ajouta-t-elle, arrivé d'hier, et avec qui nous repartons.

M. de Fontades gronda encore tout bas. Mais sans façon elle l'envoyait acheter des gâteaux et prit le bras de Du Breuil. Elle était en humeur de gaieté. Il sentit plus cruellement son chagrin, à côté de cette femme élégante et capricieuse. « Vous ne connaissez pas l'abbé? reprit-elle, il est charmant. » Et, dans le salon où elle introduisait Du Breuil :

— Georges, un ami.

Mince dans une soutane fine, un homme jeune et glabre venait à leur rencontre. Il souriait. Ce fut à ce sourire que Du Breuil, après une courte indécision dont s'amusa Mme de Fontades, reconnut le prêtre.

— Vous! s'écria-t-il. Il recula si vivement que le sourire de Décherac intimidé s'évanouit.

— Vous êtes bien changé, dit-il enfin. L'épaulette vous allait mieux.

— N'est-ce pas qu'il est méconnaissable? fit Mme de Fontades. Mais regardez! il porte même la tonsure.

Sans moustaches, Décherac avait un nez plus long, un menton saillant; il avait perdu son aspect militaire. Du Breuil fut choqué par ce déguisement. Mais depuis la mort de Restaud et la fuite de d'Avol, il ne se sentait plus la même rectitude de jugement. Décherac bénéficia de cette indulgence découragée. Très fin, il s'était rendu compte du blâme non formulé; et, reprenant son assurance et son sourire :

— On passe comme on peut, dit-il. Cet habit fait honneur à qui le porte.

Dire que des gens de cœur en arrivaient à de tels sophismes. Enfin!... Si lui aussi jugeait que son devoir était de sortir, n'importe comment! d'aller reprendre du service au milieu des armées de la Défense... Le devoir, n'était-ce pas, dans ce chaos, ce qu'on croyait être le devoir?... Quel doute déchirant en ce cas si, lui, Du Breuil, s'était trompé!... M. de Fontades rentrait, un paquet noué d'une ficelle rose au doigt.

— Le drapeau français, dit-il d'un air satisfait, flotte toujours sur la flèche de la cathédrale; il se moque vraiment des Prussiens qui ragent, le nez en l'air.

Du Breuil, le thé bu, prenait congé. Malgré l'amabilité de ses hôtes, il n'avait pas pu surmonter son malaise; le sourire de Décherac restait gêné. Après tout, il allait courir des périls, surtout avec un guide aussi compromettant que cette jolie femme! Du Breuil ne vit plus que le gai compagnon qui souriait sous les balles. Sa poignée de main fut cordiale, ses vœux sincères. Ils avaient évité de parler de la question brûlante, de cette captivité qui mettait en rumeur la gare de Metz. Un premier convoi de 500 officiers généraux, supérieurs et autres était parti l'avant-veille. Un autre avait dû partir la veille, un autre partait demain, emportant Du Breuil, avec Frisch et Cydalise.

Quelques heures fiévreuses, une nuit de cauchemars et l'embarquement pour l'Allemagne enfin arrive. Une heure avant le départ du train, Du Breuil, selon l'ordre du vainqueur, est là.

Dans la salle d'attente de la gare encombrée d'uniformes, — généraux, aides de camp, tout le haut personnel de l'armée du Rhin, — Védel l'aborde, et d'un ton tranquille répond à ses questions :

— Mais bien sûr, Pierre, que j'accompagne mes hommes! Et je ne suis pas le seul. Le colonel Saussier, mille autres ont refusé de se reconnaître prisonniers sur parole. On nous enverra dans une casemate lointaine. Bah! nous pourrons prendre soin de nos soldats. Toi, c'est différent, tu n'as pas le contact immédiat de l'officier de troupe. Tu ne relèves que de tes chefs et de toi-même.

Et le cœur gros encore, il racontait ses navrantes impressions, lorsqu'il avait conduit sa compagnie à l'abattoir.

Du Breuil sourit tristement :

— Te rappelles-tu, mon pauvre Casimir, au ministère de la Guerre, ce jour où tu venais apporter des pièces?

Il revoyait leur rencontre et il se reprocha le jugement défavorable qu'il avait porté alors sur son cousin. Comme depuis, il avait appris à le connaître, à l'estimer! Il ne le jugeait plus vulgaire, malgré ses mains épaisses et ses souliers à clous.

— Que de grosses épaulettes! dit Védel.

— C'est le train des généraux et de l'état-major, répondit Du Breuil.

Et tandis qu'il échangeait des saluts et des poignées de main, il éprouvait une amertume immense à voir se croiser, s'agiter ces hommes à figure énergique, tout grisonnans ou déjà blancs, quelques-uns secs et tannés, vieux africains agiles, d'autres gros et las, engourdis dans le bien-être des subdivisions de province, ou fatigués par une vie mondaine, officiers de cour, habitués de l'Opéra. Ceux qui avaient servi dans la cavalerie avaient dans leur démarche un peu cagneuse quelque chose de brusque. Les généraux d'infanterie, d'état-major, paraissaient plus lourds. Au milieu de leurs aides de camp, visages et corps alertes, tous ces chefs, qu'ils fussent jeunes ou vieux, portaient, sous leur képi à feuilles de chêne d'or, l'orgueil du commandement dans leurs yeux froids. Si quelques-uns pliaient l'épaule comme sous le poids d'une écrasante responsabilité, beaucoup se redressaient, affrontant le passé et songeant à l'avenir. Beaucoup avaient fait tout leur devoir et pouvaient se dire irréprochables. Leurs franches, leurs rudes figures, pétries de douleur et de résignation, avaient, ce jour-là, une sorte de noblesse plus frappante, et cet éclat qui vient de l'âme. Silencieux, Du Breuil et Védel les contemplaient, pensant aux devoirs des chefs, à la charge d'âmes terrible qu'ils assument, ces maîtres de la vie et de l'honneur des soldats! Ils les nommaient au passage, et leur âme se réchauffait à l'espoir que plusieurs d'entre eux, un jour lointain ou proche, les conduiraient à la revanche. S'ils en voyaient un forcé de s'approcher des officiers prussiens qui réglaient le départ, ils le plaignaient. Certains se tenaient à l'écart, entourés de leurs aides de camp. D'autres, le verbe haut, le regard sec, donnaient des ordres, comme s'ils commandaient encore. Mais chez tous, malgré le soin visible de paraître dignes, c'étaient parfois des regards de rage, un ricanement amer. Boisjol, en apercevant Du Breuil, lui tourna le dos. Chenot se voûtait, emmitouflé dans

une pelisse de fourrure; sa nuque rouge faisait bourrelet sur le col... Du Breuil songea à ceux qui manquaient et qui, au début de la guerre, faisaient partie de l'état-major impérial, Jaillant, Lebrun, d'autres, en captivité aussi depuis Sedan... Et quand il fut sur le quai, et qu'il aperçut l'immense convoi, plus de cinquante voitures et fourgons attelés à deux locomotives, il revit, dans le va-et-vient fébrile de cette foule galonnée, chamarrée de croix, dans le heurt des grosses épaulettes à torsades d'or qu'on froissait sans le vouloir, un autre train. Ce train-là, devant le petit embarcadère de Saint-Cloud, dans ses voitures vert sombre à l'N dorée et son wagon-terrasse en fer poli, avait emporté, par un matin d'été, avec l'Empereur et le Prince impérial, avec leurs cortèges de généraux et d'aides de camp, le destin même du pays, la fortune de la France!

Le destin du pays, la fortune de la France, où étaient-ils à présent? Qui pouvait les démêler à travers l'obscurité de ce lugubre jour d'automne?... Généraux, aides de camp allaient s'entasser dans le train gigantesque; cette fois, ils ne roulaient plus vers la gloire, mais vers l'exil et la captivité, dans l'amère nausée d'une humiliation sans exemple.

Védel sourit:

— Des wagons de 3e classe! Tu seras assis au moins.

Du Breuil comprit : les officiers des trains suivans, les soldats par milliers voyageraient, eux, dans des wagons de marchandises et des wagons à bestiaux, ouverts à toutes les intempéries.

Il avait déjà serré la main de Charlys, de Laune, qui s'étaient installés à la tête du train.

— Vous montez avec nous? avait dit Laune.

Et Du Breuil, de sa pèlerine et de sa sacoche, avait marqué sa place. Autour d'eux on grimpait à l'assaut, on embarquait les chevaux dans les fourgons, les ordonnances s'agitaient.

— Nous ne partirons pas avant une heure, dit Massoli qui arrivait. Il paraissait rajeuni de vingt ans, rasé de frais, les cheveux d'un éblouissant noir de cirage. On avait donc réapprovisionné les coiffeurs de Metz!

— La Garde attend son tour, dit-il. Voilà plusieurs heures que les officiers stationnent sous la pluie. — Il baissa la voix : — A-t-on des nouvelles du commandant Leperche?

L'aide de camp de Bourbaki était décidé à sortir coûte que coûte. On n'en avait plus de nouvelles.

— Et Carrouge?

— Carrouge, dit Massoli, avec une ironie satisfaite, mais il est là, avec ses camarades. Il n'a pu franchir les lignes, il s'est résigné, c'était le plus sage.

Du Breuil voulut aller lui serrer la main. Il le trouva hors de la gare, frémissant de rage, les bras croisés, toisant fixement un des factionnaires ennemis du cordon de surveillance.

— Croyez-vous! murmura-t-il, ils viennent de charger leurs armes devant nous, comme pour des forçats!

Il ajouta:

— Je n'ai pu passer. J'ai rôdé toute la nuit de vendredi, je suis retombé sur des avant-postes français; on m'a gardé à vue et ramené au camp. J'espère que Leperche a été plus heureux.

Marquis intervint. Mais avant qu'il eût ouvert la bouche, Carrouge le foudroya du regard:

— Ah! non, hein, assez de blagues! Et fichez-nous la paix, espèce de gobe-la-lune! — Et plus bas, il murmura, dans un haussement d'épaules: « Je n'ai jamais vu d'imbécile pareil! »

Dans la grande salle d'attente, Du Breuil, toujours suivi de Védel, se trouvait brusquement en face de Bersheim et d'Anine. On regardait beaucoup la jeune fille. Elle paraissait très grande dans ses vêtemens de deuil. Du Breuil fut saisi de joie, de douleur aussi. Il avait fait ses adieux à l'hospitalière maison, quitté bravement grand'mère Sophia, Mme Bersheim et son mari, baisé la main d'Anine. Il n'espérait plus les revoir. L'instinct de pitié, d'affection qui les ramenait, le toucha jusqu'aux larmes. Ainsi ils avaient voulu enlever aux dernières minutes l'âcreté de l'abandon. Bersheim s'emparait de Védel, et, devant tous, avec la loyauté de cœurs simples qui n'ont rien à cacher, Du Breuil et Anine se contemplaient, délicieusement troublés, émus jusqu'au fond de l'être.

L'amour transfigurait leurs paroles bien humbles, bien insuffisantes, et dans l'agonie de ce départ, mettait une singulière douceur. Il n'y avait qu'elle, il n'y avait que lui; et dans le froid, le noir de la route, il emporterait l'image de la jeune fille, il reverrait son grave regard et son pur sourire. L'apparition s'évanouit. Ordre de monter en voiture! Bersheim et Anine s'en allaient. Le voile de crêpe, les cheveux bruns, la nuque blanche s'éloignèrent, disparurent; Du Breuil ne vit plus que Védel qui lui souriait.

Alors ils s'étreignirent, et quand ils se furent embrassés, ils s'embrassèrent encore :

— Bon courage ! se répétaient-ils en souriant, mais des larmes coulaient sur leurs joues.

— Ici, Du Breuil, criait Charlys.

Il monta dans le compartiment. Francastel et Floppe s'y trouvaient, et le gros colonel Jacquemère qui s'épongeait, ayant couru. Du Breuil, durant la demi-heure d'immobilité qui suivit, ne démêla que le visage inquiet de Frisch qui le cherchait : Cydalise était casée. Védel sur le quai souriait toujours. Charlys parlait comme dans un accès de fièvre, Jacquemère vérifiait son portemanteau, et Du Breuil se sentait plein d'une ivresse sombre et lumineuse. Une courte hallucination lui montra, dans la nuit, sur un pavé noir et mouillé, le reflet dansant des réverbères. Place de la Concorde, un soir, au retour des Italiens, — le coupé de Mme de Guïonic roule, et les lueurs jaunes s'allongent sur le macadam luisant. Changement de décor, les parquets clairs où se mirent les flammes des girandoles, le soir de la réception à Saint-Cloud : Jousset-Gournal béat, M. Chartrain inquiet, — Eh bien, il reverra son fils, s'il ne meurt pas dans une casemate ! — Mme d'Avilar, Mme Langlade, — ah ! le petit lieutenant gisant, poches retournées, sur le champ de bataille de Rezonville, avec le doigt de la bague scié... Le gros Manhers, le publiciste Favergues, l'amiral La Véronnech, l'arrogant comte Duclos, tous, conseillers et soutiens de l'Empire sont là, groupés, bourdonnans, mis en émoi par la déclaration du duc de Gramont... Où sont-ils à présent ?... La tourmente a passé. Ils soupirent sans doute : — Je l'avais bien prédit ! et beaucoup de renier le régime auquel ils devaient tout... Que pensent au fond de leur château de la Creuse, retirés loin du monde, les vieux Du Breuil ?... Et Thédenat, dans sa petite salle à manger où battent les ailes des canaris en cage, médite-t-il sur ses prophéties réalisées, tandis que Mme Thédenat tire l'aiguille, prêtant l'oreille aux détonations des canons du siège ?

— On part, dit Francastel avec un ouf ! de soulagement.

Le train s'ébranlait, et, dans une silencieuse angoisse, généraux et officiers de l'armée du Rhin quittaient cette ville où ils étaient arrivés si confians. Charlys et Du Breuil se regardèrent :

— Nous encore, nous partons ! dit Charlys.

Oui, songea Du Breuil, il fallait plaindre ceux qui restaient

en arrière, ceux à qui incombait le soin de tout recenser, de tout inventorier; ils savoureraient vraiment le fond de la lie. Floppe racontait l'arrestation de M. Mayer, directeur de l'*Indépendant de la Moselle*, faite dans la gare par un officier prussien. Le dernier ordre signé par Bazaine avait voulu châtier le publiciste qui, bravant mercuriales et censures, avait eu, le jour même de la capitulation de Metz, le courage de rappeler en première page l'article 209 du Code de justice militaire : « *Peine de mort, avec dégradation militaire, pour tout gouverneur ou commandant qui rend la place qui lui a été confiée.* » Et l'article 210: « *Peine de mort, avec dégradation militaire, pour tout commandant en chef qui capitule en rase campagne, avant de faire tout ce que prescrivent le devoir et l'honneur.* »

Laune regardait obstinément à la portière, bouche close, raidi dans la dignité du silence. On traversait les ateliers de la gare, on longeait la route de Nancy dont les arbres rasés laissaient voir les prairies qui descendent jusqu'à la Moselle. Cette route avait été pour le négociateur de la capitulation et ses officiers la voie douloureuse. A gauche, s'élevaient les collines de Montigny, d'où, le 15 août, étaient partis l'insulte, l'obus qui, tombant à côté du quartier impérial, avait hâté la fuite de l'Empereur.

Le train ralentit, des têtes se penchèrent, on s'arrêtait.

— Qu'y a-t-il? demanda Francastel.

Laune ne répondait pas. Jacquemère dit enfin :

— Nos soldats!

Une longue colonne de prisonniers, à quelque distance de la route, passait, têtes basses, dos voûtés, flanquée sur les côtés de soldats garde-chiourme. Bien des visages pâles, dans le troupeau, s'étaient tournés vers le train. Et ces vieux généraux qui avaient bravé la mort des champs de bataille, entendu sans broncher les cris affreux des ambulances, pâlirent et baissèrent les yeux. Plus d'un peut-être, qui s'était isolé dans la sécheresse de son rang, eut des remords et sentit amèrement son impuissance. Le mot qui réconforte, le regard qui console, il était trop tard pour les employer. Tous sentaient ce qu'ils devaient de gratitude à ces hommes qui, jusqu'au dernier jour, leur avaient fait honneur, et le feu au visage, d'un élan de cœur qui les jetait aux portières, ils saluèrent les admirables compagnons de leur infortune, les héros obscurs de Rezonville et de Saint-Privat.

Quand, d'un bout à l'autre de l'immense convoi, chacun eut dévoré son affliction, le train se remit en marche.

Quelques minutes après, il stoppait encore.

— Qu'y a-t-il? demandait cette fois Du Breuil.

Laune ne répondait pas; son visage restait invisible, mais ses épaules tremblaient convulsivement.

Charlys s'était précipité. Il poussa un cri farouche :

— Oh! nos drapeaux!

Du Breuil, Jacquemère, Floppe s'écrasèrent pour voir. Tout le long du train, courait ce cri ardent et désespéré : « Nos drapeaux, nos drapeaux!... » Devant la façade du château de Frescaty, une longue et large pelouse s'étendait jusqu'à la voie ferrée; et là, sur deux rangs, dressant une avenue de gloire, tous les drapeaux étaient plantés. Un fantassin prussien, tranquillement, montait la garde. Les aigles au sommet des hampes ouvraient leur vol. Les haillons de soie glorieuse, où s'inscrivaient en flamboiemens d'or les fastes des régimens, pendaient inertes. Quelques-uns, portant la croix à la cravate, semblaient plus fiers que d'autres. Dans les plis des trois couleurs resplendissaient le sang des morts et le ciel bleu de la patrie. L'âme de la Révolution, les triomphes des deux Empires palpitaient dans ces loques sublimes.

— Cinquante-trois aigles! compta Charlys.

— Non, dit Floppe. Quarante et une! c'est le chiffre officiel.

Charlys ricana :

— Comptez vous-même! Bazaine n'en est pas à douze drapeaux près! Il a fait bonne mesure!... à la pelle!... au tas!...

Il se tordit les mains. Laune avalait ses larmes. Floppe grinça :

— Ils sont plus forts que nous!... Cette cruauté de mise en scène, ce raffinement d'injure...

Du Breuil releva la tête.

Ces drapeaux, l'ennemi les avait-il conquis dans la bataille? Non!... Bazaine, pour les livrer, avait dû faire assaut de ruse. Et ceux qui avaient échappé, brûlés ou lacérés, narguaient de leur absence l'humiliation des survivans!... Cette rangée d'aigles n'était que du matériel aveugle, insensible... Qu'importait aux vaincus?... On pouvait de ces lambeaux profanés souffleter les généraux de l'exil; on pouvait, sur les routes boueuses, semer nos soldats jusqu'au fond de l'Allemagne. Tous les Français qui étaient

là avaient le droit de contempler face à face, haut les yeux, ces signes éclatans de l'impérissable honneur national. Qu'importaient l'écroulement de l'Empire, ces revers inouïs, Sedan, Metz, l'inconnu des malheurs à venir! Un espoir redressait chacun : la fortune changerait, les pires catastrophes ont un lendemain! La vision affreuse disparut.

Du Breuil, dans le wagon glacé, où tous se taisaient comme dans une chambre mortuaire, les yeux brillans, songeait... Lacoste, Restaud, Blache, parmi les gens de cœur qu'il aimait, combien de morts!... La guerre, de sa faux rouge, avait taillé à même la chair frémissante de la race. Un concert de lamentations s'élevait des foyers vides. Il maudit ces heures d'abominable épreuve. Mais puisqu'il les avait subies, qu'elles lui servissent du moins de leçon! On s'était engourdi dans une paresse présomptueuse, au dissolvant laisser-aller d'une vie d'insouciance et de plaisir; on se réveillait en pleine horreur. Mais sur cette nuit d'abîme, se lèverait l'aube réparatrice. Si atroce qu'elle fût, la guerre lui avait appris à se connaître, à connaître les autres. Elle avait, dans bien des âmes, réveillé l'énergie dormante. Elle avait enseigné l'endurance, la solidarité, l'héroïsme. Elle avait tué des hommes, elle en avait créé d'autres. L'exemple des morts fortifiait les vivans.

Dans ce creuset effroyable où le désastre avait entassé, avec les trophées de l'Empire, armes, sang, boue, les fortunes ruinées, les illusions détruites, tout le désespoir d'un peuple, — l'avenir bouillonnait comme un métal en fusion. Une France nouvelle en jaillirait.

PAUL et VICTOR MARGUERITTE.

LES MARCHÉS FINANCIERS

DE L'ALLEMAGNE

Le développement économique de l'Allemagne depuis un quart de siècle est ininterrompu : sa population, qui a passé de 40 à 52 millions d'habitans, nous donne l'exemple d'une activité féconde, dont le commerce et l'industrie germaniques attestent les résultats. Les marchés financiers, celui de Berlin en particulier, ont également ressenti les effets vivifians de l'ardeur générale qui semble animer la nation tout entière, à l'exemple de son jeune empereur; nous serions mal venus à parler de lenteur tudesque en présence des progrès surprenans de certaines industries, telles que celles des produits chimiques, des applications de l'électricité, qui ont atteint de l'autre côté des Vosges, puisque telle est, hélas! aujourd'hui notre frontière, un degré de perfection supérieur à celui de la plupart des autres pays. La bourse de Berlin tend à devenir un centre de grandes transactions internationales; elle y tendait surtout il y a quelques années : mais la marche en avant, qui se dessinait de la façon la plus nette et qui a pu faire redouter un instant à Londres et à Paris de voir la capitale allemande leur disputer l'hégémonie financière, est arrêtée aujourd'hui par une législation nouvelle, dont nous exposerons tout à l'heure les conséquences. Jusqu'à la loi de bourse du 22 juin 1896, (*Bœrsengesetz*) qu'avait précédée l'établissement du droit de timbre (*Reichsstempel*) et de l'impôt sur les transactions (*Umsatzsteuer*), le marché de Berlin suivait une progression comparable à celle des autres organes de la vie économique allemande.

La banque et la bourse avaient déjà joué un rôle important

dans la Confédération. Hambourg d'une part, Francfort de l'autre, étaient des marchés considérables. D'anciennes maisons, à qui un crédit hors de pair donnait une situation de premier ordre, faisaient participer ces places à l'ensemble des opérations d'arbitrage, qui formaient alors un des objets essentiels de l'activité des banquiers. L'Allemagne du Sud fut de tout temps remarquable par l'intensité de sa vie financière : au moyen âge il existait à Nuremberg, à Ulm, à Augsbourg, des Chambres de commerce. L'histoire d'une dynastie comme celle des Fugger fait partie de celle de la ville où leur maison est née et où elle a grandi : elle montre, dès le commencement du xv[e] siècle, la place qu'une maison de banque d'Augsbourg tenait dans la vie politique de l'Europe (1). Mais l'Allemagne d'aujourd'hui ne ressemble plus à celle d'autrefois. Après avoir longtemps, soit à cause de son morcellement politique et territorial, qui ne laissait subsister que des États de peu d'importance, soit à cause d'une certaine lenteur de conception de ses habitans, été à la remorque des autres pays, elle cherche aujourd'hui à prendre la tête du mouvement commercial et industriel dans le monde. Les échos du palais de Westminster retentissent encore des doléances que certains députés anglais ont fait entendre sur la concurrence allemande; la fameuse proposition de coller sur toutes les marchandises germaines l'étiquette « fait en Allemagne », qui eût constitué pour elles la plus admirable des réclames, n'a pas été votée : le bon sens d'Albion en a fait justice. Il n'en est pas moins certain que, non seulement le commerce d'exportation allemand marche à pas de géant, mais que des maisons allemandes prennent, dans beaucoup de pays d'Amérique et d'Asie, la place de maisons anglaises : en Chine, par exemple, et aux Indes, domaine naturel de ces dernières.

Du tableau économique de l'Allemagne, qu'il est nécessaire de mettre sous les yeux de nos compatriotes, nous allons dégager en première ligne ce qui concerne le marché financier. La puissance en est la mesure de la prospérité générale, puisque, dans l'organisation de nations modernes, les entreprises industrielles et même commerciales tendent de plus en plus à adopter la forme de sociétés par actions, et que ces titres viennent, pour la plupart, se négocier aux différentes bourses.

Nous pouvons dès l'abord remarquer que l'Allemagne a sur-

(1) Voir l'ouvrage du professeur Richard Ehrenberg : *l'Age des Fugger*.

tout vu se développer le marché de ses propres valeurs industrielles : ses fonds publics indigènes, tout en ayant atteint un niveau satisfaisant, ne donnent pas lieu à des transactions aussi importantes que les consolidés anglais ou les rentes françaises. Cela tient à diverses causes, dont la plus heureuse pour le pays est le chiffre relativement faible de sa dette. La dette à intérêt de l'Empire proprement dit ne dépasse guère deux milliards et demi de francs. Celle de la Prusse est plus élevée, mais est à peu près intégralement représentée par les vingt mille kilomètres de chemins de fer que des émissions de rente successives ont servi à racheter et qui constituent un véritable actif national; cet actif n'est pas un capital stérile, mais fournit des revenus nets, au moyen desquels le royaume paie les coupons de ses obligations : ce n'est donc pas l'impôt qui est appelé à fournir ces derniers.

D'autre part, le marché des fonds et valeurs étrangers n'a pas atteint en Allemagne l'ampleur qu'il a en France et surtout en Angleterre. L'épargne accumulée n'y a pas encore la même importance que dans ces deux pays; elle trouve de plus des occasions fréquentes de s'employer avec fruit à des entreprises indigènes. Un tableau sommaire des cotes des principaux centres allemands sera la leçon de choses la plus simple et la plus éloquente : elle donnera à nos lecteurs une idée des objets auxquels s'applique l'activité financière de nos voisins. Nous y ajouterons un résumé de la législation nouvelle qui régit leurs bourses. Nous le ferons suivre d'une courte monographie d'une des banques privées les plus considérables de Berlin. Un esquisse de la marche des autres banques dans les dernières années achèvera de peindre le puissant mouvement, dont se dégage un enseignement qu'il n'est que trop aisé de comprendre et de commenter.

I

La cote de Berlin présente déjà un développement respectable : près de 1300 valeurs y figurent, lui donnant ainsi une dimension égale à la moitié de celle de Londres, et à plus d'une fois et demie celle de Paris. Les principales divisions sont les suivantes : en tête, les cours du change sur la Hollande, la Belgique, la Scandinavie, le Portugal, l'Espagne, les États-Unis d'Amérique, la France, la Hongrie, l'Autriche, la Suisse, l'Italie et la Russie; puis les cours des monnaies, billets de banque et

coupons étrangers; les fonds allemands, comprenant ceux de l'Empire, de la Prusse, des États confédérés et les emprunts de villes; les lettres de gage et obligations foncières émanant de villes, de provinces ou d'États; une rubrique spéciale est réservée aux emprunts à lots; une autre aux obligations de compagnies coloniales, dont une seule jusqu'ici, la *Société allemande de l'Afrique orientale*, a émis des obligations. Les fonds d'États étrangers et de villes viennent ensuite, rangés par ordre alphabétique, depuis ceux de la République Argentine jusqu'à un emprunt municipal de Zurich. Beaucoup de ces titres se traitent aussi à Londres ou à Paris; tels les fonds égyptiens, grecs, italiens, norvégiens, austro-hongrois, portugais, roumains, russes, suédois, serbes, espagnols, turcs; mais à côté il s'en trouve qui ne se négocient pas sur ces deux grands marchés; dans cette catégorie nous citerons les lettres de gage de la Banque nationale bulgare, les emprunts de Bucarest, Bosnie, Lisbonne, Luxembourg, Moscou, Neuchâtel, les obligations foncières de Pologne, etc.

Le chapitre suivant est réservé aux lettres de gage et obligations des banques hypothécaires allemandes, distinctes de celles qu'émettent directement certaines villes et provinces, et que nous avons vues figurer parmi les fonds allemands et papiers d'État. Elles sont, pour la plupart, du type 3 et demi ou 4 pour 100. Il n'en est qu'un tout petit nombre qui rapporte 4 et demi; quant au taux de 5 pour 100, il n'est plus représenté que par deux ou trois catégories de lettres de gage, destinées à disparaître rapidement.

Le chapitre des actions de chemins de fer allemands a beaucoup perdu de son intérêt et de son importance, depuis qu'une série de rachats a mis les principales lignes entre les mains de la Prusse et des autres États confédérés. Sur les 40000 kilomètres de lignes à voie normale exploitées en 1896, les neuf dixièmes étaient des chemins d'État; 4000 kilomètres seulement appartenaient à des compagnies particulières. Aussi ne voit-on guère figurer dans ce chapitre que de petites lignes peu connues à l'étranger: Aix-Maestricht, Lübeck-Büchen, Mayence-Ludwigshafen, Marienburg-Mlawka, l'Est prussien. Ensuite vient un département réservé aux chemins de fer économiques et aux tramways. Les actions de chemins de fer étrangers sont: des titres autrichiens: Aussig-Teplitz, Nord de la Bohême, Dux-Bodenbach, Galiciens, Graz-Köflach, Kaschau-Oderberg, Lemberg-Czernowitz, Reichenberg-Pardubitz; russes: Ivangorod-Dombrowa, Kursk-

Kiew, Moscou-Brest, Varsovie-Terespol, Vistule; hollandais, canadiens, italiens, suisses, belges, transvaaliens.

Les obligations de chemins de fer allemands, à voie large ou à voie étroite, sont fort peu nombreuses, pour la raison que nous venons de rappeler, la plupart des compagnies particulières ayant été rachetées par l'État, tandis que celles des chemins de fer étrangers embrassent quatre chapitres : celui des chemins autrichiens, celui des chemins russes, celui des chemins américains, moins développé à Berlin qu'à Francfort, mais comprenant encore une vingtaine de valeurs, et enfin des obligations de lignes appartenant aux pays les plus variés : chemins de fer anatoliens, macédoniens, égyptiens, du Saint-Gothard, Méridionaux d'Italie, Ouest-Minas (Brésil), portugais, sardes, serbes, siciliens, etc.

La rubrique actions et obligations de compagnies de navigation n'embrasse que des titres d'entreprises allemandes, Lloyd de l'Allemagne du Nord, Compagnie hambourgeoise-américaine, plus ceux de la Veloce italienne et de la Compagnie autrichienne du Danube.

Le chapitre des actions de banque comprend surtout des titres d'établissemens indigènes : nous y relevons pourtant les actions de la Banque centrale anversoise, de la Banque d'Amsterdam, de l'Union des banques bâloise, de la Banque de Bruxelles, de la Banque de commerce et d'escompte de Varsovie, du Wiener Bankverein et de la Banque de l'Union viennoise.

Les actions industrielles remplissent un bon tiers de la cote, qui atteste ainsi d'une façon matérielle le développement extraordinaire de cette branche de l'activité nationale. Une énumération, même abrégée, des diverses catégories d'actions qui y figurent serait fastidieuse, mais indiquerait bien l'innombrable variété des industries qui sont journellement constituées sous forme de sociétés anonymes. Une cinquantaine d'entre elles ont émis des obligations. La cote berlinoise se termine par le chapitre des actions de compagnies d'assurances.

La bourse qui, par ordre d'importance, vient immédiatement après Berlin est celle de Francfort : l'ancienne ville libre était autrefois le marché financier le plus important de l'Allemagne; de vieilles maisons de banque, dont la réputation était universelle, y étaient établies et occupaient une situation prépondérante. Un certain nombre d'entre elles ont disparu ; d'autres existent encore, mais ne se distinguent plus par la même activité qu'autrefois. Le

développement vertigineux de la capitale a eu, ici comme ailleurs, son effet inévitable ; la centralisation des grandes affaires à Berlin y a suivi la centralisation gouvernementale. En même temps, les grandes sociétés anonymes par actions se sont de plus en plus substituées aux banquiers particuliers qui, il y a un demi-siècle, étaient investis d'une sorte de monopole pour la conclusion des emprunts d'État et autres transactions financières. Les conseils de direction et d'administration des sociétés de crédit attirent de plus en plus à eux les forces vives du monde de la banque ; ces organismes, à la fois vastes et délicats, se plient aux détails du service de la petite clientèle, et sont aptes en même temps à signer avec les gouvernemens des contrats d'emprunts ou d'entreprises pour des centaines de millions.

Francfort, déchue de son ancienne prépondérance, n'en reste pas moins un grand marché. Si quelques-unes des maisons qui faisaient jadis sa force ont disparu, il en subsiste une quantité assez notable ; de nombreux capitalistes vivent dans la riante cité, dont les mœurs et le caractère n'ont rien de la raideur brandebourgeoise ou poméranienne, et y maintiennent une atmosphère de richesse. Francfort est une bourse de placement plus que de spéculation : c'est ce que démontre à première vue l'examen de sa cote, qui se distingue par la longueur des chapitres obligations : celui des chemins de fer étrangers, dont les États-Unis d'Amérique fournissent à eux seuls la moitié, est plus développé qu'à Berlin, et atteste à la fois le souci des Francfortois pour l'emploi de leurs épargnes et le chiffre considérable des capitaux ainsi placés.

La bourse de Hambourg est, comme il convient à la vieille ville hanséatique, au port qui commerçait et commerce avec les cinq parties du monde, avant tout une bourse de changes. Il lui faut en effet fournir à ses négocians, à ses armateurs, les traites sur les autres places dont ils ont besoin, et être en même temps prête à réaliser pour leur compte les créances dont ils sont titulaires sur l'étranger. Cependant nous voyons figurer à cette cote nombre de valeurs allemandes et étrangères : parmi ces dernières, beaucoup de valeurs scandinaves, et aussi un certain nombre de titres coloniaux, dont la présence s'explique aisément par le développement du port de Hambourg et de ses relations maritimes. Parmi les actions de compagnies de navigation, nous relevons celles des compagnies asiatique, chinoise, australo-allemande, du

Levant, de l'Afrique orientale, de Hambourg-Calcutta, de Hambourg-Pacifique, de Hambourg-Sud-Amérique, du Lloyd de l'Allemagne du Nord. Hambourg est aussi la grande bourse des sucres et des cafés pour l'Allemagne.

Les autres bourses allemandes n'ont qu'une importance secondaire pour les valeurs mobilières, si on les compare aux trois que nous venons de nommer. Nous citerons des centres commerciaux tels que Magdebourg pour les sucres, Brême et Hambourg pour le pétrole, le coton, le tabac, le café, l'alcool; Leipzig pour la laine, les tissus, les fourrures; Francfort pour les cuirs; Königsberg, Dantzig, Stettin pour les céréales et les alcools; Mannheim pour les céréales; Dusseldorf pour les charbons, cokes, minerais, fers; Gleiwitz et Grimmen pour les céréales; Halle pour les céréales, les graines oléagineuses, les légumes; Memel pour les céréales; Posen pour les alcools; Dresde, Stuttgart pour les produits agricoles, Lubeck pour le bois. Il se fait des opérations à terme : à Magdebourg sur le sucre, à Leipzig sur la laine peignée, à Hambourg sur le sucre, le café, l'alcool, le pétrole, le coton. Mais les marchés de céréales sont en pleine crise depuis la nouvelle législation qui interdit les opérations à terme sur les grains : la plupart des bourses qui s'en occupaient sont fermées; la cote des blés et des seigles n'existe plus.

II

La législation qui régit les marchés financiers allemands comprend deux ordres de prescriptions bien distinctes. Les unes s'appliquent aux droits de timbre, qui frappent les titres eux-mêmes et les négociations auxquelles ils donnent lieu : elles sont analogues à celles qui existent ailleurs, par exemple en France, en Angleterre, et n'en diffèrent que par le chiffre de l'impôt et la manière dont il est perçu. Postérieurement à l'établissement de ces taxes, qui est lui-même de date assez récente, le parti agraire, de plus en plus influent au Parlement, a réussi à faire voter la loi du 22 juin 1896, loi organique pour ou plutôt contre les bourses, à laquelle nous devrons consacrer une attention spéciale ; car non seulement elle a modifié les conditions des marchés allemands, mais elle sert couramment d'argument aux agrariens de tous pays, qui voudraient infliger à d'autres peuples une législation analogue. Or, si l'Allemagne, en plein développement com-

mercial et industriel, souffre déjà de ce code anti-économique, si elle a besoin de toute son énergie pour ne pas en trop ressentir la pernicieuse influence, il est aisé de juger quels effets il aurait sur des organismes moins vigoureux.

La loi de 1885 a établi un timbre impérial sur les titres (*Reichsstempelsteuer*) dont le tarif est le suivant : les fonds nationaux sont exempts de tout droit ; les actions indigènes paient un pour 100 et les actions étrangères un et demi pour 100 du capital ; les obligations de sociétés indigènes 4 pour 1 000, les fonds d'États étrangers 6 pour 1000. Ce droit est réduit à un pour 1000 sur les rentes et obligations indigènes au porteur des communes, et à 2 pour 1 000 sur les rentes ou obligations émises par des associations de propriétaires fonciers urbains ou ruraux, des banques hypothécaires et foncières, des entreprises de transport, avec l'autorisation gouvernementale. Les titres, une fois timbrés, circulent librement aussi longtemps qu'ils existent. Rien de semblable à l'obligation imposée en France aux sociétés anonymes indigènes et étrangères de s'abonner au fisc, c'est-à-dire de verser chaque année une somme d'impôts proportionnelle au nombre de titres en circulation. L'impôt sur les transactions (*Umsatzsteuer*) est, selon les cas, d'un ou deux dixièmes pour 1 000 et se prélève au moment où l'intermédiaire donne à son client un écrit relatant l'opération conclue (*Schlussnote*). Il a fourni au Trésor 17 millions de francs en 1896, et le timbre des valeurs 19 millions.

Mais ces impôts étaient loin de paraître suffisans à une fraction nombreuse du Parlement, qui ne cessait de réclamer des mesures de contrôle et de restriction contre la bourse, qui voulaient, selon une expression brutale qui leur est chère, la saigner plus vigoureusement. Les récriminations remontaient à 1873, époque du célèbre krach qui bouleversa les places de Vienne et de Berlin. La chute de certaines maisons de banque berlinoises en 1891 avait ravivé ces dispositions hostiles et provoqué une demande de législation spéciale, non seulement pour les marchés de valeurs mobilières, mais pour la garde des titres confiés à des banquiers. Une commission de 28 membres, parmi lesquels figurait M. Koch, président de la Banque de l'empire, siégea de 1892 à 1893, et formula un projet de loi. Parallèlement, les gouvernemens confédérés en avaient préparé deux sur la bourse et les dépôts, qui vinrent en délibération au Parlement en janvier 1896.

La loi sur les dépôts, du 5 juillet 1896, a eu pour but de rendre

plus étroits les devoirs des banquiers au point de vue de la garde des titres, de les empêcher de confondre les titres achetés par eux pour leur clientèle dans la masse de ceux qui servent à leurs affaires journalières : elle les oblige à donner, dans un délai très court, à leurs cliens la spécification numérique et détaillée des actions ou obligations achetées, leur impose la tenue de livres spéciaux où ces indications restent consignées; et ordonne que des désignations matérielles apparentes serviront à classer les dossiers et à les séparer les uns des autres.

La loi sur la bourse, promulguée le 22 juin 1896, se divise en six parties.

La première contient des dispositions générales sur les bourses et sur leurs organes, décide qu'une bourse ne peut s'ouvrir qu'avec l'autorisation du gouvernement, qui a aussi le droit de la fermer. Des commissaires d'État sont institués auprès de chacune d'elles, ainsi qu'une commission d'au moins trente experts, nommés par le Conseil fédéral. Chaque bourse a son règlement, lequel doit être approuvé par le gouvernement : il s'applique à la direction de la bourse, à la nature des affaires qui peuvent s'y traiter, aux conditions d'admission des membres, à l'établissement de la cote. La loi règle la police de la bourse, prévoit la constitution de tribunaux d'honneur pour régler les différends.

La deuxième partie s'occupe de la fixation des cours et des courtiers. La première a lieu par les soins des autorités boursières. Les courtiers, nommés par le gouvernement et assermentés, ne doivent faire aucune affaire pour leur propre compte, sauf si cela est nécessaire pour l'exécution même du mandat dont ils sont chargés.

La troisième partie règle l'admission des valeurs aux négociations; cette admission se fait par les soins d'une commission qui doit s'entourer de tous les renseignemens possibles, exiger la production des actes constitutifs des sociétés, élucider tous points de fait et de droit, ne pas autoriser d'émissions qui pourraient nuire aux intérêts généraux de l'État ou léser le public. Un prospectus détaillé doit être publié. Les émetteurs en sont responsables et peuvent être condamnés à des dommages-intérêts vis-à-vis des souscripteurs, en cas d'énonciations inexactes.

La quatrième partie, intitulée « des marchés à terme » est la plus importante de la loi. Elle donne pouvoir au Conseil fédéral d'interdire ces marchés sur certaines marchandises ou valeurs.

Elle les interdit d'ores et déjà sur les actions de mines et de fabriques, et ne les autorise en d'autres actions industrielles que si le capital de la société est d'au moins 25 millions de francs. Elle les interdit sur les céréales et les produits des moulins. Un registre de bourse est institué auprès des juridictions déjà compétentes pour recevoir les registres du commerce. Sur ce registre se font inscrire les individus et sociétés qui veulent opérer à terme en valeurs ou en marchandises. La sanction de l'inscription consiste en ce que toute affaire à terme, conclue entre parties non inscrites, ne crée pas de liens de droit, ne donne par conséquent pas lieu à l'ouverture éventuelle d'une action en justice.

La cinquième partie de la loi règle les affaires à commission et autorise, sous certaines conditions, les applications, c'est-à-dire permet au mandataire de vendre à son mandant ou d'acheter de lui. Enfin la sixième partie traite des pénalités, punit d'amende et d'emprisonnement celui qui, par des manœuvres dolosives, cherche à fausser les prix, celui qui pousse les gens qui ne sont pas du métier à spéculer, le commissionnaire qui donne des renseignemens inexacts ou même un conseil qu'il sait être incorrect.

L'esprit de cette législation est aisé à dégager. Elle entend mettre toutes les bourses sous la surveillance directe et le contrôle du gouvernement. Elle supprime les marchés à terme dans un grand nombre de cas. Là où elle les tolère, elle n'en reconnaît la validité qu'entre personnes s'étant fait inscrire sur des registres spéciaux, qui les désignent à la vigilance de la police. Elle édicte enfin des peines draconiennes contre des délits souvent difficiles à caractériser et dont l'appréciation laisse en tout cas une marge trop grande à l'arbitraire du juge.

Comme la loi n'est en vigueur que depuis quelques mois, il est impossible d'en juger toutes les conséquences : celles-ci se feront sentir petit à petit. Mais dès aujourd'hui, les plaintes sont générales. Le rapport de la chambre de commerce de Francfort, l'une des plus considérables et des plus compétentes de l'Allemagne, s'en est récemment fait l'écho. L'immixtion de l'État a pour effet de provoquer des dénonciations calomnieuses, qui sont journellement apportées aux commissaires de surveillance. La présence de ceux-ci engage la responsabilité du gouvernement, dans une foule de cas où il vaudrait mieux qu'elle ne fût pas engagée. Les formalités pour l'admission à la cote sont d'une complication, et parfois d'une sévérité excessives. L'interdiction des

marchés à terme sur nombre de valeurs a conduit à l'organisation d'opérations à livrer, en dehors même du cadre des affaires de bourse régulières, si bien que le but de la loi paraît entièrement manqué de ce côté. Quant au registre, les inscriptions y sont des plus rares : 50 personnes à Berlin, 9 à Francfort, tel était le total au bout de six mois. On continue à traiter les affaires sur la foi des engagemens contractés, et tout en sachant que la loi ne les reconnaîtrait pas si une difficulté s'élevait : ce qui, soit dit en passant, montre que la loyauté et la confiance réciproque sont la base de la plupart des transactions de bourse. D'une façon générale, les transactions diminuent, comme l'indiquent les produits de l'impôt du timbre et de l'impôt sur les transactions, inférieurs d'un million de francs, pour le second trimestre de 1897, à ce qu'ils étaient pour la période correspondante de 1896.

Quant à l'interdiction des marchés à terme sur les céréales, elle a eu pour effet de faire baisser les prix à Berlin depuis le début de l'année, alors qu'ils montaient à Budapest et à Paris. Voilà le résultat qu'ont obtenu les agrariens, qui allaient sans cesse répétant que le marché à terme n'avait d'autre effet que de déprimer les cours et que sa suppression serait le signal d'une hausse immédiate et durable. Des plaintes commencent à se faire jour sur l'absence d'une cote authentique des céréales, dont les agriculteurs ont plus besoin que personne pour diriger leurs opérations. Déjà ils demandent qu'on autorise les marchés à livrer, à la condition que le vendeur soit en possession de la marchandise ; ils voudraient que les chambres d'agriculture dressassent régulièrement un bulletin des cours. D'autre part, irrités de voir que l'effet attendu ne se produisait pas, ils ont été jusqu'à proposer, en juillet 1897, d'interdire l'importation de céréales étrangères, avouant ainsi, malgré eux, que toutes les entraves apportées à la liberté des échanges nuisent à ceux-là mêmes qui espéraient en retirer les fruits. Mais ils ont beau se débattre et vouloir démontrer que le commerce est l'ennemi de l'agriculture. Les faits sont plus forts que leurs paradoxes. Le jeu naturel de l'offre et de la demande, la liberté des transactions, sont aussi nécessaires, sont plus nécessaires aux producteurs de blé qu'à aucun fabricant. La police a fermé, en juin dernier, la réunion du « Palais des fées » de Berlin, où un certain nombre de négocians avaient essayé de se grouper pour procéder à des échanges de céréales. Il ne s'écoulera pas long temps avant que les paysans eux-mêmes réclament

une législation nouvelle qui rouvre les marchés si imprudemment fermés. A l'heure actuelle, mille difficultés entourent déjà la vente des produits indigènes et ne servent qu'à faire apprécier la facilité avec laquelle une simple dépêche expédiée à New-York ou à Chicago peut y acheter des millions de quintaux. Voilà le résultat le plus clair obtenu jusqu'ici par les agrariens : mise en évidence du contraste entre le commerce national, garrotté de mille manières, et le commerce extérieur qui, grâce à la liberté dont il jouit, tend de plus en plus à approvisionner le pays.

Un député libéral, M. Barth, avait annoncé à la tribune, lors de la discussion de la loi, qu'il combattait, qu'avant cinq années écoulées, les députés conservateurs viendraient, à genoux, demander au Parlement de se déjuger et de révoquer une législation ardemment réclamée par eux. Il ne s'est trompé qu'en fixant un délai trop long : sa prophétie pourrait bien se réaliser avant la fin du siècle. Plus d'un hobereau sent déjà sa réélection compromise, et n'a rien à répondre aux plaintes des paysans, ses électeurs, qui ne savent plus comment diriger et contrôler leurs ventes. Au contraire, les négocians, les intermédiaires contre qui les flèches de la loi étaient dirigées, réalisent des bénéfices bien plus considérables qu'autrefois : c'est eux qui dictent les prix, qu'aucune cote n'est plus là pour régulariser.

L'épilogue de l'interdiction des ventes de céréales à livrer en Allemagne vient d'ailleurs de nous être fourni par les Anglais. Afin de combler la lacune créée dans les transactions internationales par cette suppression, ils ont, à côté du marché à terme de Liverpool, qui n'a jamais cessé de fonctionner, rouvert celui de Londres.

III

L'histoire d'une banque allemande nous a paru intéressante à retracer : nous avons choisi la société particulière par actions qui porte le nom de *Deutsche Bank* (Banque allemande) parce que sa fondation remonte à 1870, peu de mois avant la guerre franco-allemande, et que les étapes diverses de son développement marquent celles des progrès financiers du pays durant cette période.

Fondée d'abord au capital de 15 millions de reichsmarks (1)

(1) Le reichsmark ou mark vaut 1 fr. 25 environ.

(18 millions 3/4 de francs, dont 40 pour 100 versés), elle était destinée, dans l'esprit de ses fondateurs, à s'occuper des pays transatlantiques.

En 1881, deux augmentations successives avaient déjà porté son capital à 60 millions de marks. En dépit de la crise de 1882, qui sévit particulièrement sur le marché de Paris, et du mauvais état des affaires américaines, les résultats de l'année ne furent pas mauvais, grâce surtout à l'extension régulière de la clientèle de l'établissement. Mais en revanche, la loi d'impôt sur la bourse, puis, en 1884, la nouvelle loi du timbre et des sociétés par actions, pesèrent sur le développement de l'activité financière : l'extension des affaires commerciales à Berlin apporta quelque dédommagement à cet état de choses, et permit aux relations avec les pays d'outre-mer de reprendre leur essor. De nouveaux débouchés s'ouvrirent; les banques profitèrent de ce retour de prospérité pour écouler beaucoup de titres qu'elles avaient en portefeuille. Cette tendance ne cesse de s'accentuer jusqu'en 1886; la direction de la *Deutsche Bank* s'en prévaut pour créer sa succursale de Francfort en absorbant le *Frankfurter Bankverein* et pour fonder la Banque d'outre-mer allemande (*Deutsche Uebersee-Bank*) au capital de 10 millions de marks, avec succursale à Buenos-Ayres, à l'effet de stimuler le commerce de la métropole avec l'Amérique du Sud. En 1888, elle porte son capital à 75 millions.

L'année 1893 fut marquée par la chute des banques australiennes, par la tourmente américaine qui aboutit au rappel des lois sur l'argent, par la suspension partielle de paiemens de certains États européens : l'ensemble de ces événemens appauvrit les marchés allemands et diminua la force de consommation de la nation. La lutte économique entre l'Allemagne et la Russie était au point le plus aigu, en même temps que la bourse se voyait menacée par les nouveaux projets législatifs qui la visaient. La *Deutsche Bank* se borna à ouvrir une succursale à Munich. L'effet de la faillite du chemin de fer *Northern Pacific* aux États-Unis, dans lequel elle avait des intérêts importans, fut compensé par l'affluence sur le marché de nombreux capitaux et des rentrées dues à une bonne récolte. Quant à 1895, le conseil, dans son rapport, range cet exercice parmi les meilleurs de la société et le résume ainsi : « Une activité intense du commerce et de l'industrie, une augmentation de la consommation des denrées alimentaires et des objets de luxe, un accroissement de la fabri-

cation des produits manufacturés et industriels, ont amené une hausse des prix de nombreuses matières premières et d'objets fabriqués. » On revient au dividende de 10 pour 100, en dépit des menaces de la nouvelle législation sur la bourse, que le même rapport caractérise avec autant de sagesse que d'élévation : « Naturellement, disent les directeurs, aucun des effets annoncés par les partisans de la loi ne se produira : une organisation internationale ne saurait être influencée par des lois qui n'ont d'effet que sur un terrain relativement restreint; le désir de spéculer ne décroîtra pas chez le public, parce qu'on aura diminué le nombre des objets sur lesquels la spéculation peut s'exercer ou changé la forme dans laquelle elle s'exerce. Ce n'est pas non plus la réduction du nombre des transactions, amenée par l'interdiction des marchés à terme, qui assurera une moyenne de prix plus régulière aux céréales; la qualité des actions et des obligations offertes au public ne sera pas modifiée par le fait que l'émission sur territoire allemand en est entourée de difficultés ou même prohibée. Des mesures de ce genre parviennent tout au plus à priver le commerce et l'industrie de la liberté de leurs mouvemens à l'intérieur, et à affaiblir l'influence politique de l'Allemagne au dehors. Le seul effet inévitable qui se produira d'une façon permanente sur les bourses sera que, seuls, les organismes pourvus de gros capitaux pourront satisfaire aux exigences de la loi nouvelle, et que les maisons plus faibles disparaîtront peu à peu. »

Dès 1895, la *Deutsche Bank* voyait le volume de ses comptes débiteurs s'accroître notablement, et le chiffre de ses commissions grandir en proportion. En effet, les opérations à terme étant prohibées non seulement sur les céréales, mais sur un grand nombre d'actions industrielles, les cliens, désireux d'opérer sur ces derniers titres, viennent s'adresser à une banque qui les achète pour eux au comptant et leur consent en même temps une avance sur la valeur, jusqu'au jour de la réalisation ou du versement des fonds par l'acheteur. C'est une façon indirecte de rétablir pour le client l'opération à terme, interdite sous sa forme simple. En vue des capitaux importans que ce nouvel emploi va absorber, la *Deutsche Bank* porte, en novembre 1895, son capital à 100 millions de marks (125 millions de francs) par l'émission, au cours de 150 pour 100, de 25 millions de marks d'actions nouvelles, que les anciens actionnaires souscrivent à peu près intégralement. En cette même année, la Banque allemande d'outre-

mer réalise de grands bénéfices à la Plata ; sur un autre continent, en Afrique, la *Deutsche Bank* est intéressée dans la maison Goerz, qui occupe à Johannesburg une situation sérieuse et prend part à un certain nombre d'entreprises minières.

La dernière année dont il ait été rendu compte aux actionnaires, 1896, a été particulièrement favorable à l'Allemagne. Une abondante moisson s'est vendue à des prix en hausse. L'industrie a été pourvue de commandes pour l'intérieur et pour l'exportation. La bourse, toutefois, a été moins active, notamment dans le second semestre. Les effets de la législation nouvelle, prévus par le conseil dans son rapport de l'année précédente, se font sentir ; le volume des transactions diminue. La recherche des affaires purement commerciales par les succursales de la Banque assure cependant à celle-ci des compensations et fait progresser le chiffre de ses commissions. Les réserves s'élèvent à 40 millions de marks. Le nombre des employés de la Banque est de 1 340. Le mouvement total des affaires, représentant l'addition d'un des côtés du grand livre, a été en 1896 de 36 milliards de marks, partagés entre le siège central et les succursales. Les dépôts atteignent 92 millions de marks, les comptes courans créditeurs 194 et les acceptations 117 millions. Le portefeuille effets est de 157, le portefeuille titres de 35 millions. Les avances et reports montent à 69, les comptes courans débiteurs à 182 millions (1).

La Banque a dans Berlin, en dehors de son siège principal, 12 caisses de dépôts, où plus de 20 000 cliens ont des comptes. Elle en a ouvert une à Dresde. Sa situation forte et liquide est comparable à celles des meilleurs établissemens de son genre en France ou en Angleterre. Elle se distingue de celle des banques de Londres en ce qu'elle étend son activité plus directement au dehors, ne se contente pas d'être une société de dépôts, de recette et de paiement, mais est en même temps une institution financière, occupée sans cesse à créer des affaires nouvelles et à

(1) Pour permettre à nos lecteurs une comparaison intéressante, nous rappellerons ici les chiffres d'un des derniers bilans de notre plus grande banque de dépôt en dehors de la Banque de France ; nous voulons dire le Crédit Lyonnais, dont le capital s'élève à 200 millions et les réserves à 40 millions de francs. Au 31 juillet 1897, ses dépôts atteignaient 440 ; ses comptes courans créditeurs 483 ; ses acceptations 120 ; son portefeuille effets 635 millions ; son portefeuille titres n'était que de 11 millions de francs. La physionomie de ce bilan est toute différente de celle des bilans de la plupart des banques allemandes, chez qui le portefeuille de titres et les participations financières atteignent des totaux bien autrement élevés, tandis que les dépôts y sont bien moindres.

traiter à cet effet avec les particuliers aussi bien qu'avec les gouvernemens.

On voit avec quelle ampleur l'action de l'établissement s'étend aux diverses parties du monde et aux genres d'affaires les plus variés. Il ne s'arrête du reste pas dans la voie de développement ininterrompu où il marche depuis longtemps. Voici qu'en 1897, il a absorbé deux banques provinciales, augmenté son capital et fortifié ses réserves du même coup. La prime élevée cotée sur ses actions, dont le cours est plus que double du pair, a facilité singulièrement cette nouvelle transformation. Déjà la valeur de ses titres a dépassé celle des actions de la plus ancienne des banques berlinoises, la Société d'escompte, que le monde financier considérait comme la première institution de crédit de l'Allemagne. C'est à l'émulation qui anime les hommes chargés de la direction de ces puissans organismes et de ces vastes capitaux qu'on peut mesurer l'intensité de l'effort et les résultats obtenus. Cette dernière étape a porté le capital de la *Deutsche Bank* à 150 millions de marks, soit 187 millions de francs, un peu plus que celui de la Banque de France, un quart de plus que celui de la Banque de l'Empire d'Allemagne. Elle aura maintenant un réseau de succursales s'étendant sur tout le pays, sans compter ses établissemens à l'étranger, agences ou commandites. Il est permis de croire qu'en accomplissant cette transformation, les administrateurs de la Banque se sont inspirés de l'exemple d'une grande société de crédit française : les deux organisations ont plus d'un point de ressemblance.

IV

De ce que nous avons, selon la formule de Le Play, dressé une monographie, il ne faut pas conclure que l'exemple de la *Deutsche Bank* soit isolé et que ce développement rapide et méthodique, cette expansion puissante, soient à l'état d'exception dans le monde financier allemand. Certes, nous avons choisi l'établissement le plus énergique, celui qui a, en peu d'années, accompli les progrès les plus remarquables. Mais, s'il a pris la tête du mouvement, il a été suivi par les autres; l'historique que nous pourrions faire de ceux-ci montrerait un développement sinon égal, du moins constant. Jusque vers 1850, quelques banques d'émission, existant en Allemagne à côté des banquiers particuliers, suffisaient à rendre

au commerce et à l'industrie les services qu'on attendait d'elles. La Prusse et d'autres États ne permettaient pas la fondation de sociétés anonymes proprement dites : aussi fut-ce sous la forme de sociétés en commandite que s'organisèrent les trois premières grandes banques privées, la Société d'escompte (*Disconto-Gesellschaft*) à Berlin, la Banque pour le commerce et l'industrie à Darmstadt, et la Société de commerce berlinoise (1).

La Société d'escompte, fondée en 1851, se composait de gérans responsables et de commanditaires. Ceux-ci, moyennant le versement d'un dixième de leur part sociale, avaient droit à un crédit égal au montant de cette part. En 1856, la société se modifia, en s'agrégeant des actionnaires pour le montant d'un capital qu'ils versèrent intégralement. En 1864, elle inaugura ses grandes opérations financières internationales par l'émission d'un emprunt autrichien : elle a conservé depuis lors une situation prépondérante sur le marché. Après 1870, le capital fut doublé ; le mouvement d'affaires tripla de 1871 à 1873, et des dividendes colossaux de 24, 27 et 14 pour 100 furent distribués. La loi de 1884 sur les sociétés par actions eut pour conséquence de lui faire supprimer ce qu'elle appelait ses affaires spéciales, c'est-à-dire les crédits ouverts à ses anciens commanditaires.

La Banque de Darmstadt, fondée en 1853 au capital de 10 millions de florins, précéda la Société d'escompte dans la voie des grandes affaires financières, en vue desquelles elle avait été créée. C'est à Francfort que ses fondateurs voulaient l'établir : mais le Sénat s'y étant opposé, ils l'installèrent à trois quarts d'heure de là, dans la capitale du grand-duché de Hesse. Ils s'inspiraient de l'exemple et des principes des frères Pereire, qui venaient d'établir en France le Crédit mobilier. Les statuts de la Banque de Darmstadt furent en partie copiés sur ceux de ce Crédit. En 1856, son capital fut élevé à 25 millions de florins, et ramené en 1860 à 15 millions. En 1871, elle établit un siège à Berlin, augmenta son capital jusqu'à 35 millions de florins, en 1872 ; elle commandita des banques sur un grand nombre de places allemandes et étrangères ; à partir de 1874, le capital, exprimé en monnaie nouvelle, est fixé à 60 millions de marks.

La Société de commerce berlinoise fut fondée en 1856, sous forme d'une société en commandite, pour la même raison que la

(1) Paul Model : *Les grandes banques berlinoises de crédit mobilier* (*Die grossen Berliner Effectenbanken.*)

Société d'escompte, au capital de 15 millions de thalers (45 millions de marks). Des pertes considérables, en 1881, amenèrent une réduction du capital à 20 millions de marks. A partir de 1883, la banque réorganisée reprend une marche normale et procède à de nouvelles augmentations de capital jusqu'à 40 millions de marks.

La Banque de Dresde, fondée en 1872 pour être le banquier de l'industrie saxonne, prit la suite des affaires d'une maison particulière à Dresde, et fonda une succursale à Berlin, en 1881. Elle vient de porter son capital à 110 millions de marks, par l'émission d'actions nouvelles souscrites au cours de 136 et demi pour 100. En proposant l'adoption de cette mesure à ses actionnaires, le conseil déclare qu'il ne fait que se conformer aux nécessités du développement ininterrompu des affaires de la société, qui réclament un fonds de roulement de plus en plus considérable : il est encouragé dans cette résolution par les perspectives pacifiques qui s'ouvrent devant l'Europe. Le mouvement général des comptes a passé de 10 milliards en 1889 à 15 en 1896. Les bénéfices du premier semestre de 1897 atteignent 5 millions et demi, alors qu'ils étaient de 9 millions pour toute l'année 1896. L'effet de la nouvelle loi sur la bourse apparaît de plus en plus clairement : les affaires se concentrent dans les grandes banques, qui ont besoin chaque jour de plus de capitaux pour répondre aux demandes de leur clientèle.

Dans la seule année 1895, nous constatons un énorme et soudain développement des moyens d'action de la plupart des grandes banques allemandes. En moins de douze mois, la *Deutsche Bank* porta son capital de 75 à 100 millions de marks, la Société d'escompte éleva le sien de 75 à 115, en absorbant la Banque de l'Allemagne du Nord à Hambourg; la Banque de Dresde, de 70 à 85, en absorbant la Banque de Brême; la Banque nationale, de 36 à 45 millions. A la fin de l'année, les six grandes banques, Société d'escompte, *Deutsche Bank*, Banque de Dresde, Banque de Darmstadt, Société de commerce, Banque nationale, avaient augmenté leur capital propre en moyenne de plus de 20 pour 100. La progression des capitaux étrangers mis à leur disposition, sous forme de dépôts et de comptes courans, était encore plus forte. Elle ne s'arrête ni en 1896 ni en 1897.

Les banques de Berlin avaient en 1896, avec des capitaux et des réserves qui dépassaient 900 millions de francs, réalisé plus de 80 millions de bénéfice net. L'ensemble des banques mobi-

lières du pays, au nombre d'une centaine, avaient près de 1700 millions de francs en capitaux de fondation et réserves, dont les neuf dixièmes à peu près étaient possédés par trente établissemens principaux. En quinze ans, les capitaux des banques ont augmenté de 60 pour 100; leurs réserves de 140 pour 100; leur bénéfice moyen d'environ 1 pour cent.

Les banques foncières ont fait des progrès comparables à ceux des banques mobilières. La baisse constante du taux de l'intérêt leur a permis de procéder à des conversions successives de leurs lettres de gage, dont le taux moyen n'est plus guère aujourd'hui que de 3 3/4 pour 100, et d'offrir par conséquent des conditions de plus en plus favorables aux emprunteurs. La Banque hypothécaire rhénane, l'un des établissemens de crédit foncier le mieux dirigés, célébrait l'année dernière le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation, et publiait un travail dans lequel elle résumait, grâce à une série de tableaux instructifs, la marche progressive de ses affaires durant ce quart de siècle. Elle a aujourd'hui fait des prêts pour plus de 300 millions de francs. Deux neuvièmes seulement de ses obligations sont encore du type 4 pour 100 ; le reste est déjà réduit à 3 et demi. Un progrès analogue a été obtenu par beaucoup des banques hypothécaires et foncières, d'aspect et de constitution divers, qui existent en Allemagne et pour lesquelles un nouveau code (*Normativ Bestimmungen*) est en vigueur en Prusse depuis quatre ans. La question se pose aujourd'hui de savoir si ce code va être appliqué à la Confédération tout entière. L'ensemble des capitaux prêtés par ces établissemens dépasse 6 milliards de francs, plus du double du montant des opérations analogues du Crédit foncier de France. Le capital actions des trente-cinq banques qui se livrent aux opérations hypothécaires dépasse 600 millions, et leurs réserves 150 millions de francs. En dehors des 6 milliards d'obligations émises par les banques hypothécaires par actions, circulent encore 2 milliards et demi d'obligations des caisses rurales, 625 millions d'obligations des établissemens de crédit foncier gouvernementaux et provinciaux, enfin plus de 300 millions d'obligations de corporations particulières et du bureau berlinois des lettres de gage.

Nous pourrions ne pas nous borner aux établissemens particuliers, montrer l'activité de la Banque de l'Empire qui, bien pénétrée de son rôle, s'efforce constamment de perfectionner son

outillage, en augmentant à la fois le nombre de ses succursales et les facilités qu'elle donne au public pour virer et compenser les dettes et les créances entre toutes les places allemandes. Nous pourrions la signaler comme un modèle, au point de vue des rapports financiers avec le gouvernement : bien que celui-ci soit tout-puissant dans l'administration de la Banque, elle n'a pas avancé un centime au Trésor; son actif se compose de ses espèces et d'un portefeuille exclusivement commercial (1). L'organisation de la *Reichsbank* au point de vue de l'émission des billets est entièrement différente de celle de la Banque de France. Cette émission est doublement limitée : elle ne peut dépasser le triple de l'encaisse, et la différence entre le chiffre des billets en circulation et cette encaisse doit être représentée par un portefeuille et un actif bancable. En outre, si la circulation dépasse l'encaisse augmentée d'une somme déterminée, aujourd'hui fixée à 293 millions de marks, la Banque paie à l'État un impôt de 5 pour 100 sur l'excédent. Cette disposition est un frein constant à l'émission des billets, puisqu'une circulation soumise à une taxe aussi élevée ne peut donner de bénéfices à la Banque que si elle emploie ce capital additionnel à un taux supérieur à 5 pour 100, fort rare dans l'état actuel des marchés européens. La création de billets étant ainsi limitée en Allemagne, le pays vit sous un régime monétaire sévère, dont la correction est encore accentuée par l'absence de toute transaction financière entre le gouvernement et la *Reichsbank*. Le résultat en est le maintien d'un taux d'escompte en général supérieur au nôtre. Nous rappelons qu'en dehors de la *Reichsbank*, un certain nombre de compagnies particulières, dites *Zettelbanken*, ont le droit d'émettre des billets : mais leur importance, comme banques de circulation, va sans cesse en diminuant : leur émission totale de billets ne dépasse guère le dixième de celle de la *Reichsbank*.

Un point intéressant à mettre en lumière, c'est l'union étroite entre la banque et l'industrie, qui a contribué pour une bonne part aux résultats atteints par cette dernière en Allemagne. En France, il était de mode autrefois, chez une certaine école, de répéter : « Il n'y a pas de bonne industrie pour les banquiers », et de croire que ceux-ci devaient borner leur activité aux transactions en fonds d'États ou de villes, aux titres des sociétés financières. Les

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er avril 1895, notre article sur *les Finances allemandes*.

actions et obligations de chemins de fer semblaient seules devoir faire exception à cette règle, et encore les rapports intimes, qui existent presque partout entre ces entreprises et le Trésor public, faisaient-ils souvent apparaître ces titres comme une variante des fonds d'État plutôt que comme ceux de véritables industries particulières. En Allemagne, au contraire, les financiers ont compris les devoirs que leur impose la baisse de plus en plus rapide de l'intérêt attaché aux titres de rente de premier ordre. Aussi longtemps que ceux-ci rapportaient 4 pour 100, et davantage, à leurs détenteurs, le banquier pouvait se contenter de ce revenu pour rémunérer en partie les capitaux qu'il gère à titre temporaire ou permanent. L'escompte de papier, à des taux bien plus élevés que la moyenne de ceux qui se pratiquent maintenant, complétait ces emplois. Mais, aujourd'hui que le revenu de 3 pour 100 commence à être un maximum pour les rentes des pays les plus avancés, et qu'il faut entrevoir 2 et demi comme produit des capitaux placés en ce qu'on nomme valeurs de père de famille, les fortunes se trouvent en fait réduites de moitié. Le millionnaire d'il y a vingt-cinq ans avait 50000 livres de rente; il n'en a plus que 25000 à l'heure actuelle. Parallèlement, les taux d'escompte ont baissé jusqu'à être souvent inférieurs à 1 pour 100 à Londres, à 2 pour 100 à Paris et à 3 pour 100 à Berlin. Les sociétés financières ne peuvent donc plus compter sur le jeu naturel de la banque, c'est-à-dire l'écart entre l'intérêt bonifié aux déposans et celui qui est obtenu par l'escompte du papier ou les avances sur titres pour rémunérer leurs capitaux, à moins de se contenter d'un rendement tellement inférieur, que le travail lui-même, en ce cas, ne reçoit plus sa récompense légitime. Dès lors, les financiers se sont trouvés poussés à rechercher des sources de profits sinon aussi réguliers, du moins plus forts, et ils ont de plus en plus porté leur attention du côté des valeurs industrielles.

Cela ne veut pas dire que les établissemens de crédit d'outre-Rhin aient renoncé à leur devoir professionnel par excellence, celui de recevoir les dépôts d'argent du public, de lui allouer un intérêt et de faire son service de caisse. Les trente principales banques mobilières par actions, qui accusaient en 1896 un capital d'environ 1600 millions de francs en tenant compte de leurs réserves, 1700 millions de dépôts et de comptes courans créditeurs, 800 millions d'acceptations en cours, avaient un portefeuille d'escompte

de 850 millions et 600 millions d'avances et reports. Mais l'importance même de leur capital les amène à ne pas se borner aux opérations d'escompte et d'avance. Cette tendance est surtout notable chez les six banques maîtresses d'Allemagne, la Société d'escompte, la *Deutsche Bank*, la Banque de Dresde, la Société de commerce, la Banque de Darmstadt, la Banque nationale : leurs dépôts proprement dits ne s'élèvent qu'à 300 millions de francs, soit la moitié de leur capital actions. Cinq grandes banques anglaises, comparables comme importance, ont, au contraire, avec un capital versé d'environ 250 millions, des dépôts qui s'élèvent à 3 milliards, soit douze fois le capital. Un écart annuel de 1 pour 100 entre les intérêts bonifiés aux déposans et les intérêts perçus par les banquiers anglais représentera 30 millions de francs, soit 12 pour 100 sur le capital de 250 millions. On conçoit dès lors que celui-ci puisse être beaucoup plus aisément rémunéré à Londres par des emplois de banque ordinaire, tandis qu'à Berlin les établissemens cumulent le rôle de banque et celui d'association financière : cette double destination les amène à avoir des capitaux beaucoup plus forts, dont elles ont besoin pour prendre les emprunts ou souscrire aux actions de sociétés, tandis que chez les *Joint stock banks* anglaises le capital n'est guère qu'un capital de garantie (1).

Les banques allemandes participent à la fois du caractère des banques de dépôts anglaises et de celui des associations financières françaises qui, en dépit du nom qu'elles portent, consacrent la plus grande partie de leur activité à des opérations autres que celles de la banque pure. Elles ont donc, pour employer l'expression vulgaire, deux cordes à leur arc au lieu d'une, ce qui explique déjà en partie le chiffre élevé de leurs bénéfices, si on le compare à celui de nos établissemens de crédit.

Ainsi que nous l'avons expliqué, en parlant de la nouvelle législation boursière allemande, l'un des effets principaux en a été de concentrer les affaires dans les grandes banques, qui emploient une partie de leurs capitaux à régler, pour le compte de leur clientèle, *au comptant*, les opérations que celle-ci n'a plus le droit de faire à terme, et pour lesquelles elle n'a pas elle-même la totalité des ressources nécessaires. D'autre part, les émissions ont rarement été aussi fréquentes en Allemagne, que depuis le début de l'année

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er août 1893, notre article sur *la Banque et la Spéculation*.

actuelle. Il n'est pour ainsi dire pas de jour où ne se lisent, à la quatrième page des journaux, des prospectus d'affaires nouvelles; presque toutes sont des émissions de titres de sociétés industrielles, que le public arrache aux banquiers. Les actions des fours à coke de la Haute-Silésie, émises en mai dernier à 162, s'établissent aussitôt à 175. Celles de la fabrique de ciment de Karlstadt, émises à 127, sont demandées de tant de côtés que le premier cours inscrit à la cote est de 142. Celles de la fabrique d'accumulateurs Pollak sont arrachées aux vendeurs à 155, bien qu'elles n'aient encore donné qu'un dividende de 6 pour 100. Celles de la Brasserie *Germania* se cotent 133, avec un dividende de 7 pour 100. Sans entrer dans d'autres détails sur la façon dont le public accueille les affaires nouvelles, il est instructif d'en énumérer quelques-unes, prises au hasard dans les derniers mois; les titres seuls indiquent l'activité financière dont nous cherchons à donner une idée à nos lecteurs : Charbonnages de l'Étoile du Nord à Essen, nouvelle série d'actions de la Société générale d'électricité pour 12 millions et demi de francs, 100 millions de lettres de gage 3 et demi de la Banque hypothécaire bavaroise, 7 millions et demi d'actions nouvelles de la Banque de crédit de l'Allemagne Centrale, 20 millions d'obligations 4 et demi de la Société de naphte Nobel, 6 millions d'actions nouvelles de la Société d'électricité Schukert à Nuremberg, 20 millions d'actions de la Société continentale d'entreprises électriques dans la même ville, 15 millions d'actions des fabriques de coke et de produits chimiques de la Haute-Silésie; un emprunt des filatures et tissages Kulmann à Mulhouse, 12 millions et demi d'actions nouvelles de la banque de Berg et Mark, un emprunt de la compagnie de construction et d'exploitation de chemins de fer aériens et souterrains à Berlin, une brasserie à Dortmund. Nous pourrions continuer pendant plusieurs pages cette énumération de prospectus, au bas desquels se trouvent et se retrouvent les signatures de la plupart des banques et des banquiers allemands.

Nous sommes loin de croire et de dire que tout soit à louer dans ce mouvement violent. Les observateurs de sang-froid, de l'autre côté du Rhin, commencent à trouver que le public s'échauffe au delà de ce qui est raisonnable, et lui rappellent que, plus d'une fois déjà, la hausse excessive des valeurs industrielles, objet de prédilection de la spéculation germanique, a été suivie d'une réaction violente. Les enthousiastes répondent que les bénéfices con-

nus justifient les cours; que les charbonnages n'ont pas encore ressenti tout l'effet de la hausse des prix, sagement réglée par les syndicats, et que leurs dividendes doivent s'en ressentir pour une période dont on n'entrevoit pas encore la fin; que la métallurgie est dans une ère de prospérité ininterrompue, comme le prouvent les résultats obtenus par les aciéries les plus importantes du pays. Quoi qu'il en soit, et en admettant que la bourse ait commis et soit encore prête à commettre des excès, il est indéniable que l'expansion industrielle de l'Allemagne ne s'arrête pas. Une simple statistique met en lumière d'une façon saisissante cette évolution qui a fait d'un pays agricole un État industriel. Jusque vers 1875, l'Allemagne exportait des produits agricoles; aujourd'hui elle importe, non seulement des grains, mais de la viande, du lard, des œufs et d'autres objets d'alimentation pour 2 milliards et demi de francs de plus qu'elle n'en exporte. En 1881, cette différence n'était encore que de 1 250 millions. D'après le dénombrement de 1882, les agriculteurs, au nombre de 19 millions 1/4, représentaient 42 et demi pour 100 de la population. En 1895, ils ne sont plus que 16 millions et demi et ne forment que 36 pour 100, un peu plus du tiers, de la population. L'industrie, qui compte 20 millions 1/4 et le commerce 6 millions d'âmes, occupent à eux deux plus de la moitié de la nation. L'accroissement même de la natalité a déterminé en partie cette transformation; en exploitant les richesses du sol, avant tout le fer et le charbon, les ouvriers fournissent à l'exportation de quoi payer les substances alimentaires qu'il est aujourd'hui nécessaire de faire venir de l'étranger. L'Allemagne n'en est pas encore au même point que l'Angleterre, qui importe les deux tiers du blé qu'elle mange: mais elle n'en accomplit pas moins une évolution en ce sens, qui sera d'autant plus rapide que le chiffre de ses habitans grandira plus vite. Il est indispensable d'avoir cette vérité présente à l'esprit pour bien comprendre le mouvement financier contemporain de l'Allemagne, qui n'est qu'une conséquence de son activité industrielle.

V

Avec sa population qui, en vingt-cinq ans, a augmenté du quart, avec sa marine qui construit les plus grands paquebots connus, ses ports dont l'activité a décuplé, son commerce qui

essaime dans le monde, son industrie qui grandit chaque jour, l'Allemagne a bien des élémens de force financière. Le rapide progrès des assurances sur la vie, qui s'étendent maintenant chez elle à un capital d'environ 8 milliards de francs, en est une preuve entre mille. Seules, la Nationale et la Compagnie d'assurances générales en France ont encore dans l'Europe continentale un portefeuille supérieur à celui de la *Alte Leipziger* (l'Ancienne Leipzigeoise) fondée en 1830, et de la *Lebens Versicherungs und Ersparniss Bank* (banque d'assurance sur la vie et d'épargne) fondée en 1854 à Stuttgart. Chacune de ces deux dernières a vu en août 1897 son portefeuille dépasser un demi-milliard de marks. Ce chiffre est atteint également par les deux compagnies *Gotha* et *Germania-Stettin*. L'augmentation proportionnelle est infiniment plus forte en Allemagne qu'en France; en voici le tableau pour 1896 :

Désignation des Compagnies.		
Stuttgart	7,43 p. 100.	Allemagne.
Leipzig	5,59 —	
Germania-Stettin	4,41 —	
Gotha	2,68 —	
La Nationale	0,22 —	France.
Assurances générales	0,23 —	

En Angleterre, l'ensemble des capitaux assurés est double de ce qu'il est en Allemagne. Mais deux compagnies seulement dépassent les chiffres des compagnies allemandes : la *Prudential* à Londres, avec plus d'un milliard de marks, et le *Scottish widow's fund* à Édimbourg.

L'Allemagne est encore dans la période où ses capitaux peuvent trouver des emplois nombreux et féconds dans des entreprises indigènes : mais son épargne croît en même temps, et de grandes fortunes commerciales et industrielles, là comme ailleurs, amènent une recherche de placemens variés, parmi lesquels ceux en fonds étrangers ne peuvent pas ne pas prendre rang. Les bourses allemandes, celle de Berlin en particulier, seraient donc naturellement désignées pour être de vastes marchés internationaux de valeurs mobilières. Nous avons expliqué ce qui les empêche de prendre l'essor complet dont elles seraient susceptibles. L'hostilité du parti agrarien vis-à-vis de tout ce qui est finance leur nuira pendant quelque temps encore : mais elle ne saurait empêcher les banques de porter leur activité au

dehors, en même temps qu'elles s'appliquent à favoriser le développement de l'industrie nationale. Le moment viendra sans doute où une plus juste appréciation de l'intérêt du pays amènera une modification de la législation, et ouvrira plus librement l'accès des bourses aux valeurs qui ont trouvé déjà leur chemin dans les portefeuilles. Mais dès aujourd'hui l'impulsion est assez puissante pour produire les résultats dont nous avons essayé de donner une idée plus haut. Quand l'énergie des individus et des compagnies est aussi intense que celle dont nous devons admirer et quelque peu envier les effets, elle arrive à son but, en dépit des entraves de lois rétrogrades.

Ce n'est pas une raison pour approuver, ni surtout pour chercher à imiter ces lois. Nous résisterions moins bien que nos voisins à des réglementations du genre de celles dont on nous menace de temps à autre. Nous pouvons dès aujourd'hui citer l'Autriche-Hongrie, qui vient d'établir une législation nouvelle hostile à la bourse : les affaires sont mortes sur la place de Vienne, et nous ne pensons pas que la fondation d'une Banque municipale, dernière conception du Dr Lueger, soit destinée à les faire revivre. C'est en nous tournant vers d'autres régions, comme l'île anglo-saxonne, que nous trouverons des modèles à imiter. L'exemple des Anglais nous apprendrait ce que la liberté peut, ici comme partout, et nous montrerait l'essor merveilleux d'un marché affranchi de toute intervention de l'État, dont les règles n'émanent que du consentement des intéressés, et qui d'ailleurs n'obtient de crédit qu'à cause des garanties qu'il fournit et des lois qu'il s'impose. L'Allemagne, par d'autres côtés, nous doit, elle aussi, servir d'enseignement. Nous ne sommes pas de ceux que le succès des autres abat et décourage. Un pays, comme un individu, doit regarder attentivement ceux qui réussissent et se demander pourquoi ils réussissent : il est aussi dangereux de tout admirer chez autrui que de ne rien vouloir connaître de ce qui se fait au dehors. Il faut s'attacher à démêler les véritables causes des triomphes constatés. Ce premier travail fait, un second reste à accomplir, qui n'est ni moins délicat ni moins difficile : étudier les différences de caractère, de tempérament, d'état social, qui font que telle méthode, excellente au delà du Rhin, peut ne rien valoir en deçà.

Mais une vérité évidente, indépendante de toutes les circonstances particulières, est que l'énergie et l'initiative sont des qua-

lités également utiles aux individus et aux nations dont ils font partie; que cette énergie et cette initiative sont plus nécessaires aujourd'hui que jamais en matière financière, commerciale et industrielle; que, sur ce terrain comme sur les autres, ceux qui n'avancent pas reculent; que nous sommes entourés d'une Angleterre qui déborde sur le monde, qui cherche à resserrer chaque jour les liens d'une fédération unissant la métropole à ses colonies, d'une Allemagne qui marche à pas de géant; d'une Italie moins ruinée peut-être que nous ne nous le sommes un moment imaginé et dont l'industrie peut se développer. Il nous faut donc envisager, dans toute sa grandeur, l'effort économique qui s'impose à nous. Nous excellons dans un certain nombre de domaines. Même là, ne nous endormons pas dans la confiance d'une supériorité qui pourrait être battue en brèche sur plus d'un point. Justifions-la en nous perfectionnant chaque jour. Ailleurs, cherchons à imiter nos rivaux en nous inspirant de leur ardeur, de leur persévérance, de leur audace même.

Car il faut avoir le courage de le dire : la nation hardie entre toutes, la France, qui a étonné le monde par la bravoure folle de ses soldats, de ses marins, de ses grands colons, paraît saisie de timidité en face des problèmes qui se posent aux sociétés modernes, timidité qui n'est certes pas le fait des individus : jamais elle n'a eu de plus courageux explorateurs qu'aujourd'hui, de ceux qu'un homme politique anglais admirait l'autre jour dans notre Ouest africain, en les appelant « fondateurs d'empires »; jamais notre jeunesse ne s'est sentie aussi attirée vers les questions coloniales et les grandes affaires. Mais on dirait qu'un ensemble de causes mystérieuses empêchent toutes ces bonnes volontés, toutes ces énergies, de trouver leur emploi. Le plus impérieux de nos devoirs est de rechercher ce qui paralyse ces forces. L'étude des nations étrangères qui, moins bien douées que nous au point de vue des facultés intellectuelles, réussissent mieux dans leurs entreprises, s'impose donc : nous avons essayé de la commencer, en montrant à quels résultats la pesante Allemagne est arrivée sur le terrain financier.

RAPHAËL-GEORGES LÉVY.

REVUE LITTÉRAIRE

LES « DÉRACINÉS » DE M. MAURICE BARRÈS (1)

Le nouveau livre de M. Barrès a d'abord un mérite qu'il faut s'empresser de reconnaître : c'est qu'il ne ressemble pas aux précédens. Non certes que ceux-ci fussent dénués d'agrément. Une hardiesse provocante, l'outrance dans le paradoxe, l'affectation de légèreté, la recherche de l'esprit, la préciosité du style, leur donnaient au contraire un genre de séduction très particulier. Seulement le genre est épuisé ; l'auteur en a tiré tous les effets qu'il pouvait ; il les a répétés jusqu'à satiété ; il n'y avait plus moyen d'y revenir et il fallait de toute nécessité trouver autre chose. M. Barrès est trop intelligent pour ne pas l'avoir compris. Il a senti le besoin de se renouveler. Il s'est rendu compte qu'il était arrivé à ce tournant où un écrivain, favorisé par le succès, se doit à lui-même de justifier sa réputation. C'est pourquoi il s'est astreint pendant plusieurs années à ne rien publier ; il a réfléchi ; il a travaillé ; il nous revient aujourd'hui transformé sur plus d'un point. Il a renoncé à cette ironie qui paraissait à quelques-uns si savoureuse ; mais l'ironie fatigue à la longue : elle semble un moyen de se dérober, un artifice pour éviter de livrer sa pensée. Il s'est dépouillé de tout ce qui lui donnait un air trop dégagé, alerte et léger. Maintenant il ne viendrait plus à l'esprit de personne de douter qu'il ne soit tout à fait sérieux. De même il répudie avec une courageuse décision des idées qui pendant un temps ont pu l'amuser, mais dont, à l'épreuve, il a reconnu le danger. Célé-

(1) 1 vol. de la Bibliothèque Charpentier, chez Fasquelle.

brant le culte du moi, il avait jadis encouragé la jeune génération dans sa tendance à l'individualisme ; il juge aujourd'hui que le triomphe de l'individualisme serait désastreux pour une nation ; que nous ne pouvons rien par nous seuls, attendu que nous ne sommes rien par nous-mêmes ; et qu'au lieu de laisser s'émietter les forces en une poussière d'individus, il faut les grouper en des blocs solidement constitués. Il n'admet plus que l'énergie soit bonne par nature et de quelque façon qu'elle se manifeste ; mais il pense qu'il importe surtout de savoir par quelle méthode et dans quel sens on la dirige. Le point de vue auquel il se place est le point de vue social. Trop de chimères et trop de sophismes ont faussé la conscience publique : il n'est que temps de la redresser. C'est la tâche à laquelle M. Barrès s'applique laborieusement. L'œuvre qu'il nous apporte est une œuvre de bonne volonté. Son livre est le livre d'un homme que nous tenions de longue date pour homme d'esprit, mais qui aspire désormais à être classé parmi les bons esprits.

Comment M. Barrès a été amené à choisir le sujet des *Déracinés*, ou plutôt comment il s'est vu imposer ce sujet par le développement même de sa pensée, par sa situation personnelle, par les circonstances, il est facile de l'indiquer. Le roman politique est à la mode : plusieurs essais viennent d'en être tentés coup sur coup. C'est qu'il se dégage naturellement de la période tourmentée que nous venons de traverser. Des événemens d'un relief saisissant se sont succédé pendant un court espace de temps. Nous avons été témoins de brusques péripéties, de fortunes subites, de lourds effondremens. Il y avait du drame dans l'air. Ç'a été d'abord l'aventure boulangiste, déchaînant les ambitions, affolant les cerveaux, faisant éclore des rêves insensés. Ç'a été ensuite le scandale de l'affaire de Panama, dénonçant le vice d'un système de gouvernement, mettant à nu la plaie du régime. En vérité il y avait de quoi frapper l'attention des littérateurs et les détourner pour un moment de leurs méditations sur les jeux de l'adultère. Mais nul parmi eux n'était mieux placé que M. Barrès pour écrire ces pages d'histoire contemporaine. Il a passé par la vie politique : il sait comment se font les élections, comment on y réussit, et comment on y échoue ; il a dirigé un journal ; il a fait partie de la Chambre ; il a assisté à telles séances mémorables ; même il a su traduire le spectacle qu'il a eu sous les yeux. Un article de journal où il dépeignait « leurs figures » le désignait pour être le portraitiste des parlementaires tarés. D'autre part, suivi comme un guide par quelques jeunes gens, combattu par d'autres, M. Barrès a eu l'occasion de se

renseigner sur les tendances et sur les goûts de ceux qu'on appelle les étudians. Enfin il a toujours été porté par une vive inclination vers les hommes de pensée pure, et ne s'est-il pas lui-même réclamé maintes fois du nom d'idéologue? Romancier, journaliste, ancien député, ancien prince de la jeunesse, il était dans des conditions exceptionnelles. Il a voulu en profiter pour écrire un livre que lui seul pourrait écrire, et qui ne serait rien moins que le « roman de l'énergie nationale ». Comprenons bien ce titre, ou plutôt énumérons quelques-unes des promesses qu'il contient.

On reproche souvent aux faiseurs de romans qu'ils dépensent beaucoup de talent sur des matières qui n'en valent pas la peine. Il est clair que ce n'est pas ici le cas, mais que, cette fois, pour égaler l'ampleur et la majesté du sujet, ce ne serait pas trop des dons les plus multiples et du talent le plus sûr de soi. L'auteur d'un tel roman devra d'abord être doué remarquablement pour l'observation ; il faudra qu'il soit renseigné sur la comédie politique de ces dernières années, et qu'il en possède tous les dessous. A la vaste information de l'homme politique, et à toutes les ressources de l'écrivain, il faudra qu'il joigne la puissance de généralisation du philosophe. Car il ne se contentera pas de rendre le pathétique des faits et le relief des figures, il ne se tiendra pas aux apparences et ne s'arrêtera pas aux réalités elles-mêmes. Il pénétrera plus avant, atteindra jusqu'aux causes profondes, découvrira les lois. Un homme d'imagination qui serait en même temps un observateur minutieux, un politique capable de s'élever aux spéculations de la philosophie, un philosophe qui aurait le sens des réalités, un créateur d'âmes qui serait un historien et un sociologue, à la fois un artiste et un penseur, il ne faut pas moins pour mener à bien l'œuvre considérable qu'a entreprise M. Barrès. Elle témoigne de beaucoup d'ambition. Le succès est-il en proportion de l'effort? Nous n'en pourrons complètement juger que lorsque M. Barrès sera parvenu au bout de sa tâche : *Les Déracinés* ne sont que la première partie d'une trilogie. Néanmoins, comme M. Barrès ne souhaite certainement pas que le public, pour lire ce livre, attende que les deux autres aient paru, il nous sera permis d'étudier dès maintenant en lui-même l'ensemble que forment ses cinq cents pages.

Donc M. Barrès imagine de nous présenter une équipe de sept jeunes Lorrains. Élèves du lycée de Nancy, ils y reçoivent cet enseignement uniforme que l'Université donne à tous les Français, sans tenir compte de la différence des régions plus que de la diversité des conditions et des aptitudes. Le professeur de philosophie, un cer-

tain Bouteiller, en leur enseignant la morale de Kant et les invitant à se référer à une formule abstraite et absolue du devoir, complète, couronne et parfait l'œuvre de l'éducation universitaire. Quels en sont pour ces jeunes gens les résultats? « Si cette éducation leur a supprimé la conscience nationale, c'est-à-dire le sentiment qu'il y a un passé de leur canton natal, et le goût de se rattacher à ce passé le plus proche, elle a développé en eux l'énergie. Elle l'a poussée toute en cérébralité et sans leur donner le sens des réalités, mais enfin elle l'a multipliée. De toute cette énergie multipliée, ces provinciaux crient : A Paris! » Ils viennent en effet à Paris pour y faire, qui des études de médecine et qui des études de droit. Ils y traînent au Quartier Latin, sont les héros de menues aventures, et se retrouvent enfin tous les sept dans la rédaction d'un journal, car, suivant la spirituelle boutade de M. Barrès, l'enseignement qu'on donne aux jeunes gens dans les lycées a pour aboutissement naturel d'en faire des journalistes parisiens. Inutile de dire que le journal, entre ces mains novices, a tôt fait de sombrer. Afin de le renflouer, le directeur, Racadot, ne trouve qu'un moyen, qui est l'assassinat ayant le vol pour mobile. Aidé de son ami Mouchefrin, il entraîne une jeune femme sur la berge de Billancourt et la tue.

Ces faits servent à illustrer une thèse qui est curieuse et mérite de fixer l'attention, car elle est significative du mouvement de réaction qui se fait aujourd'hui dans beaucoup d'esprits désintéressés et libres contre quelques-unes des idées dont la Révolution a amené le triomphe. En dehors de tout parti pris de politique ou de religion, on dresse le bilan de certaines « conquêtes », et on s'aperçoit qu'elles ont entraîné des conséquences désastreuses. Le courant d'idées qui, venu du parti philosophique et de l'Encyclopédie, traverse la Révolution et trouve sa complète expression d'abord dans le programme jacobin, puis dans l'administration napoléonienne, c'est celui que dénonce M. Barrès. Au nom du progrès, on a voulu rompre tout d'un coup avec le passé. On n'a pas compris qu'une nation est faite à mesure par toute son histoire, et que les élémens nouveaux qu'elle s'agrège ne doivent pas contrarier les énergies qui se sont peu à peu accumulées en elle. On a méconnu la vertu de la tradition. On a cru à la toute-puissance des théories. On s'est imaginé qu'on pouvait, d'après un idéal abstrait, improviser des règles de conduite également bonnes pour tous. On a eu la superstition de l'égalité conçue de la façon la plus grossière. On s'est appliqué à supprimer les différences. On a ruiné la vie de province. On a fait affluer toute l'activité vers la capitale où siège

l'État souverain. On a « déraciné » les jeunes Français. Pour accomplir cette œuvre néfaste, il semble à M. Barrès que l'Université a été l'instrument le mieux approprié. Il fait retomber sur elle toute la responsabilité. M. Barrès reprend ici à son compte les idées fortement exprimées par Taine dans le livre du *Régime moderne* consacré à *l'École*. Seulement, tandis que les vues qu'il emprunte étaient déjà étroitement systématiques, M. Barrès les présente sous une forme plus âpre encore. C'est dire qu'il les fausse. Je me contenterai d'indiquer deux remarques, mais qui sont essentielles, et diminuent d'autant la portée de cette argumentation sans nuances.

M. Barrès déclare que l'Université déracine les jeunes gens. C'est le reproche qu'il lui fait, c'est le crime dont il l'accuse. Il ne paraît pas soupçonner que la question est justement de savoir si ce prétendu crime en est un. Pour sa part, M. Barrès rêve d'un enseignement approprié au caractère provincial. « Il n'y a pas d'idées innées, mais des particularités insaisissables de leur structure décident les jeunes Lorrains à élaborer des jugemens et des raisonnemens d'une qualité particulière. En ménageant ces tendances naturelles, comme on ajouterait à la variété et à la spontanéité de l'énergie nationale!... » Veut-on presser le sens des mots? Comment s'y prendra-t-on pour modeler un enseignement sur des particularités dont c'est l'essence d'être insaisissables? Ou peut-être faut-il que les jeunes Lorrains n'aient que des maîtres lorrains? L'enseignement deviendra alors chose de province, de cité ou de canton. Ce sont les barrières qui se dressent, c'est l'horizon qui se rétrécit. C'est, pour tout dire, l'éducation qui manque son but, puisqu'elle a précisément pour but de nous « élever » au-dessus de tout ce qui limite notre vue et nous fait les prisonniers d'un endroit dans l'espace et d'un moment dans le temps. La condition où nous sommes nés, le milieu où nous nous sommes formés, nous imposent autant d'idées toutes faites et de préjugés. Il s'agit de nous en affranchir. C'est bien à quoi concourent toutes les parties de l'enseignement. L'histoire, les langues, les littératures nous mettent en rapport, nous autres hommes d'aujourd'hui, avec les hommes d'autrefois. Nous nous initions à des civilisations différentes de la nôtre, et nous retrouvons tout de même, sous l'apparente diversité, des traits communs. Ces idées générales, c'est par elles que tous les hommes communient ensemble, et, à mesure que nous en prenons davantage conscience, nous devenons plus complètement des hommes. Nous dépassons les limites de notre cité pour devenir citoyens de l'humanité. On peut comparer les divers systèmes d'éducation; on se convaincra

que, pas plus dans l'antiquité que dans les temps modernes, et pas plus sous l'ancien régime que dans la France nouvelle, l'éducateur n'a compris autrement sa tâche. Qu'on s'efforce donc de maintenir dans ce qu'elles ont de bienfaisant les influences de famille et les traditions locales, il n'en restera pas moins que le rôle de l'éducateur consiste à nous délivrer des attaches qui nous immobilisent à un point du sol, et que son devoir est de faire de nous des « déracinés ». Sans s'en apercevoir, et trompé par le mirage des mots, ce n'est pas seulement l'enseignement universitaire que condamne M. Barrès : il s'attaque à la notion elle-même d'éducation.

M. Barrès en veut surtout à l'enseignement de la philosophie. Il l'incarne dans le personnage de Bouteiller. Ce personnage est, de tous ceux du roman, le mieux venu. Ou, plutôt, il est le seul qui ait quelque consistance. C'est un type de sectaire hanté par le rêve de la vie politique et pour qui les succès de la chaire professorale ne sont qu'un moyen afin d'arriver quelque jour à la tribune de la Chambre. M. Barrès a tracé ce portrait d'un crayon irrité, et c'est à peine si on peut lui reprocher de l'avoir poussé à la caricature. Il y a fort habilement présenté le mélange d'une austérité véritable, d'une ambition forcenée et d'une certaine hypocrisie. Mais il n'a pas fait attention que plus l'image devenait précise, et plus le type perdait de valeur générale. Le politicien est, par bonheur, dans l'Université une exception : le professeur qui cherche non pas à occuper dans l'État une situation en rapport avec sa compétence, mais à sortir de sa carrière pour mener la vie parlementaire, est, au sens strict du mot, un déclassé. D'autre part, M. Barrès semble croire que l'Université enseigne une philosophie uniforme, dogmatique, qu'il y a une doctrine officielle et une philosophie d'État. Quelle erreur! L'année où Bouteiller enseignait aux élèves du lycée de Nancy la morale kantienne est à peu près celle où je recevais moi-même sur les bancs du collège l'enseignement philosophique. L'homme charmant qui nous le distribuait se référait à des notes prises aux cours de Jules Simon, qui lui-même répétait les leçons de Victor Cousin. Ce n'était pas pour faire de nous des sectaires. Bien loin d'imposer une doctrine et d'apporter des conclusions, la philosophie universitaire — et c'est ce que d'autres lui reprochent, — se contente de plus en plus de poser les questions, remettant à chacun le soin de les trancher au gré de ses préférences et d'après son tour d'esprit, laissant au temps et à l'expérience le soin de dessiner peu à peu les réponses. C'est dire que l'enseignement philosophique universitaire est assez exactement le contraire de celui que nous présente M. Barrès.

Aussi bien est-il oiseux de ne pas nous attarder à ces discussions. Elles seraient à leur place, si nous avions affaire à un traité de pédagogie et non à une œuvre d'art. Tout ce que nous sommes en droit de demander à M. Barrès, c'est qu'il rende ses idées sensibles, qu'il les mette dans un puissant relief, qu'il nous inquiète, qu'il nous émeuve, qu'il nous passionne. Or, telle est la question qu'on se pose au sortir de cette lecture. Comment se fait-il qu'un livre qui prend son sujet en pleine actualité, et qui touche aux intérêts vitaux de la nation, nous remue si peu, ne nous irrite pas plus qu'il ne nous contente et nous laisse non pas disposés à la controverse, mais plutôt indifférens? C'est qu'il est par trop ennuyeux. Je sais très bien que ce reproche d'être ennuyeux est le plus facile à faire, et qu'en beaucoup de cas, il n'est pas recevable. Trop souvent il ne témoigne que de la frivolité du lecteur. Il y a des chefs-d'œuvre qui ne sont pas du tout « amusans », et on pourrait même poser en principe qu'ils exigent tous de notre part un sérieux effort. Il est exact encore que certains genres comportent l'ennui. Mais, toutes ces concessions faites, il reste qu'il y a une espèce d'ennui qui provient du fait de l'auteur, qui ne s'imposait pas à lui avec un caractère de nécessité, dont il est donc coupable et qu'il a tort d'infliger à son lecteur. C'est celui qui résulte de l'insuffisance des moyens de traduction. Peut-être l'écrivain a-t-il su ce qu'il voulait faire, mais cela ne se dégage pas. Il a réuni des matériaux : il n'a pu ni les coordonner, ni les mettre en œuvre. Ils gisent dans l'attente du souffle qui devait animer l'œuvre et qui n'est pas venu : ils jonchent le sol en masse compacte et amorphe.

L'impression de confusion et d'incohérence atteint ici à un tel degré d'intensité qu'elle cause un véritable malaise. La trame elle-même du livre est faite de tous les documens que M. Barrès a recueillis par l'observation ou par la lecture. Il est clair qu'il a voulu les utiliser tous sans en laisser rien perdre. Voici donc des renseignemens précis, des dates, des fragmens de statistiques, des réflexions générales, des digressions, des anecdotes. Ce sont, sur Gambetta et ses procédés de gouvernement ; sur l'opportunisme, sur le collectivisme, sur Madagascar, sur Panama et sur beaucoup d'autres questions, des développemens, qui en eux-mêmes ne sont pas dépourvus d'intérêt, dont chacun aurait même pu fournir un bon article de journal, mais dont le pêle-mêle et l'entassement nous désobligent. Sur ce fond, assez terne, tranchent quelques épisodes, morceaux de bravoure où le styliste s'est évidemment complu. C'est l'histoire fantastique de Mme Astiné Aravian, une visite de Taine, un

hymne à Napoléon, la description de l'enterrement de Victor Hugo. M. Barrès ne prend pas la peine d'amener ces différens épisodes; mais surtout on ne voit ni comment ils se rattachent à l'ensemble, ni comment ils s'arrangent entre eux. M. Barrès admire l'œuvre de Taine, il respecte et il aime la figure si noble et si douce de ce grand travailleur. On ne saurait trop le louer d'en avoir si bien parlé, et avec une si sincère émotion. Mais on se souvient de l'étude de Taine sur Napoléon. Comment se fait-il que, tout plein encore de l'esprit de l'historien philosophe, M. Barrès ait pu, dans le chapitre voisin, exalter Napoléon, professeur d'énergie? Car il ne se borne pas à indiquer l'influence que le prestige de la légende napoléonienne a pu exercer sur de jeunes imaginations. Il parle en son nom; il hausse le ton; il s'élève au lyrisme. — D'un bout à l'autre de son livre, M. Barrès insiste sur la nécessité de maintenir les caractères provinciaux et locaux. Comment se fait-il que, dans le même livre, il donne une importance si considérable au spectacle des funérailles de Victor Hugo, dont la beauté vient justement, d'après lui, de ce qu'elles ont fait communier tous les Français dans une même pensée, en leur proposant un même idéal de gloire? — Il semble bien que, se conformant à l'esthétique réaliste, M. Barrès ait voulu nous présenter une équipe quelconque de sept jeunes gens pris dans la moyenne, et les soumettre aux influences auxquelles ont pu être soumis vers le même temps, tous les jeunes Français. Nous les voyons, en effet, façonnés successivement par la discipline du lycée, par le Quartier Latin, par la pension bourgeoise, par la fréquentation des filles; on ne nous épargne ni les détails médiocres, ni les détails répugnans. Mais quelle est notre stupeur, de voir tout à coup ces sept conjurés se prêter serment auprès du tombeau de Napoléon! Nous sommes à cent lieues de la vie réelle. Avec le récit des aventures extraordinaires d'Astiné Aravian, l'Arménienne aux turquoises précieuses, nous sommes transportés dans le romanesque le plus échevelé. Auprès de cette « étrangère », celle de Dumas fils était une bourgeoise. Cela nous met en garde contre la qualité de l'observation telle que la pratique M. Barrès. Nous nous souvenons malgré nous qu'il s'était fait d'abord une réputation d'humoriste à la fantaisie compliquée. Mais voici que Racadot, Mouchefrin et la Léontine, qui déjà n'avaient dans le roman que trop de place, apparaissent au premier plan. La mystérieuse soirée de Billancourt, la séance chez le juge d'instruction, la scène de nuit chez Mouchefrin, sont autant de chapitres d'une littérature spéciale, qui est la littérature de cour d'assises, très goûtée d'une certaine catégorie de lecteurs, mais

non pas les plus distingués. C'est l'appel à l'émotion, par les moyens les moins délicats. Le livre commencé en « idéologie » s'achève en roman-feuilleton. Tout cet étalage de considérations et toute cette dépense d'aphorismes aboutit à un fait divers. Voilà bien des embarras pour nous conter l'affaire Lebiez !

Toutefois ce décousu n'est pas le défaut principal du roman; M. Barrès pourrait nous répondre qu'elle aussi, la réalité est décousue, que le mélange de l'observation et de la fantaisie a son charme, qu'il a compté sur ces effets de contraste pour réveiller l'attention, et qu'enfin cela contribue à donner à son œuvre la marque de la vie. La vie! Voilà justement ce qui manque à ce livre; telle en est la lacune essentielle. Nous sommes bien loin de contester à un romancier le droit d'avoir des idées. Qu'il en ait au contraire, qu'il en ait d'originales et de fortes ! Seulement ces idées doivent, non pas être traitées pour elles-mêmes de façon abstraite et *ex professo*, mais être en quelque manière intérieures à l'œuvre. Elles doivent passer dans la substance du récit, dans l'âme des personnages. Élémens intellectuels et élémens romanesques doivent se fondre dans une indissoluble unité. M. Barrès met d'un côté un chapitre de spéculation abstraite, d'autre côté l'exemple qui doit venir à l'appui de sa démonstration. Il disserte, explique, définit, argumente, tout à fait à la manière du professeur en chaire. « En conséquence, dira-t-il, ce qui fait question, c'est la substance française. Qu'entendons-nous par là? En principe, la personnalité doit être considérée comme un pur accident. Le véritable fond du Français est une nature commune, un produit social et historique, possédé en participation par chacun de nous... » Cela est rude. C'est le ton de l'école. Pour notre part, on devine bien qu'il ne nous choque pas; mais il faut que chaque chose soit à sa place. Didactique et méthodique, M. Barrès numérote ses argumens. Il expose que les forces vivantes de notre pays sont : 1° les bureaux; 2° la religion; 3° les ateliers agricoles, industriels ou commerciaux; 4° d'innombrables associations de toute espèce. Sommes-nous à l'École des sciences politiques? Beaucoup de lecteurs sont mal préparés à entendre ce langage technique. M. Barrès ne leur ménage pas les formules empruntées parfois à la sociologie et d'autres fois à la pathologie. Puis il fait avancer les sept Lorrains.

Les sept Lorrains sont François Sturel, Suret-Lefort, Rœmerspacher, Renaudin, Gallant de Saint-Phlin, Racadot, et Mouchefrin. Si vous me dites que ces noms risquent de s'embrouiller dans votre souvenir, c'est qu'en effet, après avoir lu l'histoire de ceux qu'ils dési-

gnent, on n'est pas beaucoup plus avancé. M. Barrès nous les présente un à un et nous donne sur chacun d'eux des renseignemens abondans. Il leur consacre des notices détaillées. Il nous fournit toutes les indications désirables sur leur généalogie, leur cousinage et leur lieu de naissance. Rœmerspacher est né à Nomény (Meurthe-et-Moselle), François Sturel est de Neufchâteau (Vosges), Saint-Phlin habite près du village de Varennes (Meuse). Il décompose tous les élémens de leur physionomie physique, intellectuelle, morale. A chaque moment de leur développement, il récapitule les influences qu'ils ont subies. Non content de décrire isolément chacun des individus de ce petit groupe, il les compare afin de les mieux définir : « Sturel et Saint-Phlin, avec des différences de caste, sont jusqu'à cette heure des Mouchefrin, en ce sens qu'ils flottent au fil de l'eau sans réagir. Il faut l'avouer, Racadot leur est supérieur ; réaliste, il ressemble plutôt à Rœmerspacher... » Tout ce travail est en pure perte. Les traits de ces figures restent sur le papier et ne se recomposent pas dans notre imagination. Ces jeunes gens nous demeurent étrangers, et ce qu'on nous en raconte n'éveille pas notre curiosité. Ainsi arrive-t-il lorsque, entrant dans un salon, nous tombons au milieu d'un entretien où il est question de personnes que nous ne connaissons pas. C'est que les personnages de M. Barrès n'agissent pas : ils disputent. « Examinons la question de principe, dit Rœmerspacher. Tu m'étonnes, Sturel, de croire aux grands hommes. Mais ne sens-tu pas que l'individu n'est rien, la société tout? — C'est bien, dit Sturel, très nerveux. M. Taine t'a fait panthéiste. Tu regardes la nature comme une unité vivante ayant en elle-même son principe d'action. Moi, j'y vois un ensemble d'énergies indépendantes dont le concours produit l'harmonie universelle. — Et moi, dit Saint-Phlin, je tiens l'univers pour une matière inerte, mue par une volonté extérieure... » Ce bout de dialogue n'est pas choisi à dessein. Tel est ici le ton ordinaire de la conversation. L'accent personnel y fait par trop défaut. C'est un choc d'argumens de collège ; on ne fait pas de la vie avec des bribes de dissertations. Ces jeunes disputeurs ne sont pas des êtres réels : ce sont des paragraphes.

M. Barrès le sait bien. Il devine la fatigue du lecteur occupé à poursuivre des ombres. Aussi s'efforce-t-il de venir à notre secours et s'ingénie-t-il à mille moyens pour tâcher de fixer davantage dans notre esprit ces images flottantes. Il se fait à mesure son propre commentateur et annotateur : il nous prie de faire attention à un mot que nous pourrions n'avoir pas remarqué, à une nuance qui nous aurait échappé. « Qu'est-ce que cette rude façon d'interpeller un homme d'esprit?

Voyez-vous la nuance? Bouteiller a encore l'âpreté d'un néophyte. » Il approuve ou désapprouve : « Tout n'est pas mauvais dans ces affirmations de Bouteiller. » Il précise le rôle qu'il assigne à chacun de ses héros : « Ces deux-ci, Racadot et Mouchefrin, dans le cénacle, représentent la pauvreté. » On songe à ces enluminures naïves où s'allongent hors de la bouche des personnages des banderoles explicatives. Il interpelle tantôt ses acteurs et tantôt son lecteur. « Voyez ce sauvage François Sturel, comme il a profité de sa pension pour s'élever à une certaine délicatesse de vie!... Le fat! à cette époque il n'a même pas de cerveau. Il ignore les coutumes; il ne songe pas qu'une jeune fille est toujours de chasse réservée. C'est un jeune lévrier en liberté dans le taillis... » Mais si méritoires que puissent être ces artifices, ils vont contre l'objet que se propose l'écrivain. Ils soulignent le défaut dont nous nous plaignons. Ils nous rappellent à chaque instant qu'au lieu de procéder à la façon des artistes qui sortent d'eux-mêmes pour devenir tour à tour chacun de leurs personnages et vivre en eux, l'écrivain ici reste en dehors, réduit à les faire manœuvrer par l'extérieur, à les faire avancer ou reculer suivant les besoins de sa démonstration.

Si nous avons noté, avec autant de soin qu'il nous était possible, les défaillances de l'exécution trop fréquentes dans les *Déracinés*, c'est d'abord que l'œuvre en valait la peine, et qu'il y avait quelque intérêt à définir le talent de M. Barrès. Ce talent est très réel, et M. Barrès est à coup sûr parmi les écrivains encore jeunes l'un des mieux doués. Il semble seulement qu'il n'ait pas la vigueur qu'il faut pour soulever une œuvre de quelque étendue. Ce livre n'est décevant que si on le juge d'ensemble; il contient, au reste, une foule de détails excellens, scènes vivement enlevées, formules saisissantes, mots heureux. De même, il y a dans les *Déracinés* beaucoup d'observations fines, de remarques spirituelles, d'idées ingénieuses; c'est seulement quand il veut enchaîner ces idées et nous en faire suivre la liaison que M. Barrès éprouve quelque embarras. Il y a dans sa langue trop de mots empruntés au jargon philosophique, économique ou parlementaire, et qui nuisent à cette impression de netteté et de sobriété un peu sèche que donnait jusqu'ici son style. Ce style est heurté, tourmenté, et on y surprend sans cesse le souci de l'écrivain occupé à surveiller son originalité. Du moins M. Barrès a-t-il un style qui lui appartient et dont les procédés ou même les poncifs sont bien à lui. — Mais surtout, en parlant de M. Barrès, nous songions en même temps à d'autres écrivains de la même génération, et si nous insistons sur le défaut capital de son

livre, — le contraste entre l'ambition de la pensée et l'espèce d'impuissance que décèle la mise en œuvre, — c'est que ce défaut devient de plus en plus sensible dans le roman contemporain.

On dit volontiers que la critique n'existe pas. La vérité est que la critique a pris parmi nous un tel développement qu'elle est en train d'absorber la littérature tout entière. Ce sont des critiques, un Taine, un Renan, qui ont été les maîtres des dernières générations. C'est à leur école que se sont formés tous les écrivains de culture supérieure: ils ont pris chez eux le goût de la pensée pure; ils leur ont emprunté une tournure d'esprit, des habitudes de travail dont ils n'ont plus su se défaire et qu'ils ont transportées dans des genres qui ne les comportaient pas. Pour ce qui est particulièrement des romanciers, il serait aisé de montrer, par l'exemple des plus distingués, qu'ils sont avant tout des critiques, travaillant d'après les procédés de la critique. Au lieu d'avoir des idées d'artistes, empruntées directement à la réalité, tout imprégnées de matière, toutes chargées de vie et développant d'elles-mêmes leur force plastique, ils ont des idées « d'essayistes », décharnées, et sur lesquelles ils s'appliquent à jeter un vêtement rapporté. Aussi, comme il arrive qu'on se fasse de son insuffisance même un mérite, ils s'empressent de déprécier les qualités qu'ils n'ont pas. Nous entendons dire tous les jours : « Ce qui fait la valeur de ce roman, c'est qu'il n'est pas un roman. » Parce qu'on a perdu l'art du récit, on raille la « petite histoire ». Parce qu'on ne sait pas poser un personnage, on déclare que les figures d'un roman doivent être, comme celles de la réalité, imprécises et inachevées. Nos meilleurs romans sont des recueils de notes, des chapitres d'analyse, des cahiers d'impressions de voyage ou des gerbes d'étincelantes causeries; mais ce ne sont pas des romans. Cette diminution des facultés créatrices est de nature à inquiéter ceux qui songent à l'avenir du roman et que n'abuse pas son apparente prospérité. Il semble qu'il ne réussisse plus à s'assimiler les élémens qu'on y introduit dans l'espoir de le vivifier. C'est le signe d'un certain épuisement, dont on ne peut d'ailleurs, après une si longue période de fécondité, ni s'étonner, ni se plaindre.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 novembre.

Rien à dire de notre situation intérieure. Depuis un mois, elle ne s'est pas modifiée, et la rentrée des Chambres, qui aurait pu y apporter quelques changemens, n'y en a apporté aucun. On assure que les peuples sont heureux lorsqu'ils n'ont pas d'histoire. S'il en est ainsi, nous devons être heureux, peut-être sans le savoir. Jamais la reprise des travaux parlementaires ne s'était faite encore dans des conditions plus pacifiques. Il est même permis de les trouver un peu ternes. On a discuté d'abord quelques lois d'affaires laissées en retard, puis on a abordé le budget. Autrefois, la discussion générale du budget prenait un temps considérable. C'est là que tous les grands théoriciens du Parlement se donnaient rendez-vous. On y établissait la relation étroite qui existe entre la politique et les finances, et d'après celles-ci on jugeait celle-là. Il n'y a pas eu, cette année, de discussion générale. Les orateurs se sont mis en grève : on les retrouvera sans doute au coin de quelque budget spécial,ou de quelque article de la loi de finances, où ils se sont embusqués. Comment croire que l'opposition, à la veille des élections générales, puisse rester muette jusqu'au bout et se contenter d'une guerre d'escarmouches ? La discussion du budget finira peut-être moins bien qu'elle n'a commencé. Pour le moment, nous sommes au calme le plus plat : profitons-en pour regarder un peu ce qui se passe au delà de nos frontières.

Il ne s'y passe pas non plus d'événemens bien importans ; mais, peut-être pour ce motif, l'Europe, se trouvant de loisir, a pu faire un de ces examens de conscience auxquels elle se livre quelquefois. Il a été superficiel, sans doute; on n'est pas allé jusqu'au fond des choses; mais on en a effleuré plus d'une, tout cela à propos d'un article qu'un professeur italien, ami, dit-on, de M. Giolitti, a fait dans *la Nuova Antologia*. L'article de M. Andrea Frassati était intitulé : « La politique étrangère de l'Italie et la Double Alliance. » Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les méandres où il laisse courir sa pensée

et sa plume. A parler franchement, il n'y a de curieux dans son article que deux lettres, échangées, en 1886, entre le comte de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin, et le comte de Robilant, ministre des affaires étrangères à Rome. Ces lettres, qui ne semblaient pas destinées à une publicité aussi rapide, ne modifient pas la physionomie connue de M. de Launay, mais elles ajoutent à celle de M. de Robilant quelques traits nouveaux, et même un peu imprévus. M. de Launay a été un de ces ambassadeurs qui, après avoir passé quelque temps dans un pays, en adoptent les idées, les mœurs, les intérêts même, au point de s'y laisser presque absorber. On a pu se demander quelquefois s'il n'était pas aussi bien l'intermédiaire du gouvernement allemand auprès du gouvernement italien, que du gouvernement italien auprès du gouvernement allemand. Il avait la conviction que l'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux, et le grand homme, pour lui, était le prince de Bismarck. Il jouissait de ses bonnes grâces; il en était heureux, et il désirait faire partager ce bonheur à son gouvernement, ce qui était d'une bonne âme. Vivant près du soleil, il se sentait à la fois échauffé et éclairé de ses rayons. Son thermomètre était toujours au même degré d'admiration et de confiance, signe incontestable d'un bel équilibre moral. Peut-être n'avait-il pas de nerfs : le comte de Robilant en avait. C'était un grand personnage et un grand seigneur que le comte de Robilant. Il avait un sentiment élevé de sa dignité personnelle, et, tout en acceptant certains jougs, après les avoir même recherchés, il gardait des instincts d'indépendance. Il restait susceptible d'éprouver de l'humeur, de ressentir des impatiences, de manifester quelquefois de l'irritation, toutes choses qui étaient étrangères à la nature plus douce de M. de Launay, dont rien n'était capable de troubler la béatitude. En un mot, le diplomate, chez lui, n'avait pas tout à fait déprimé et étouffé l'homme. Certes, il était partisan de la Triple Alliance. Il ne s'était pas contenté de l'accepter après coup; il avait contribué à la faire, ou à la faire faire. Au moment où elle a été conclue, il était, si nous ne nous trompons, ambassadeur d'Italie à Vienne; mais il conservait une situation personnelle très considérable à Rome. Il était un des conseillers du roi Humbert, un des plus actifs, un des plus écoutés, et c'est un fait de notoriété publique, incontestable et incontesté, que nul n'a plus contribué que lui à pousser son souverain dans les voies où il s'est finalement engagé. Depuis, M. de Robilant est devenu ministre des affaires étrangères, et cette alliance qui était en partie son œuvre, il l'a renouvelée. On le considérait, en conséquence, comme un de ses champions les plus résolus, les plus

fermes, les plus immuables. Faut-il modifier l'opinion qu'on avait de lui? Sa lettre de 1886 à M. de Launay pourrait certainement, si on s'en tenait au texte seul, jeter quelques doutes sur son exactitude. Elle contient, en effet, une véritable condamnation de la Triple Alliance. Elle est brusque, elle est rude, elle est mécontente et amère; elle étonne, il faut bien le dire, de la part de son auteur; mais elle est sans doute une exception dans sa correspondance, et n'exprime pas sa pensée de tous les jours.

Peut-être, aussi, ce qu'il y avait d'un peu trop subalterne dans la lettre à laquelle répondait le général de Robilant lui avait-il été, sur le moment, désagréable au point de le faire sortir des gonds. M. de Launay avait la docilité communicative : il s'efforçait du moins de la rendre telle. Rien ne lui paraissait plus simple, plus opportun, et surtout plus convenable, au mois de mai 1886, qu'une visite du comte de Robilant à l'empereur Guillaume I[er] à Gastein. « Il ne viendrait à l'esprit de personne, lui disait-il, que vous faites des avances. Chacun trouverait naturel que, pour des exigences de famille, vous vous rendiez à Tœplitz, et que vous ne quittiez pas cette ville, — sachant que l'empereur d'Allemagne se trouve à Gastein, à une distance qui n'est pas très grande, — sans vous ménager l'occasion de saluer le Nestor des souverains, et notre allié. Vous pourriez, par une lettre datée de Tœplitz, en exprimer l'intention au chancelier, en ajoutant quelques mots pour marquer votre désir de rencontrer Son Altesse à la même occasion et dans le même lieu. » Et le comte de Launay continue longuement sur ce ton. Il assure que le procédé qu'il conseille serait le meilleur. « Cela vaudrait mieux, dit-il, que si je préparais moi-même la rencontre. Le chancelier *aime* et *préfère* que des hommes d'État dans votre position s'adressent directement à lui sans se servir d'intermédiaires. » Enfin, pour exercer une attraction encore plus grande sur son ministre, il lui fait entrevoir qu'un grand nombre de personnages considérables pourraient se rencontrer avec lui à Gastein. Ce serait un Erfurth au petit pied. On y verrait certainement l'empereur d'Autriche. « Peut-être que Kalnoky l'accompagnera, le précédera ou le suivra. » Le trait de la fin est le plus piquant lorsqu'on songe à ce qui s'est passé depuis : « Il ne serait pas improbable que M. de Giers se mît de la partie. »

Comment M. de Robilant a-t-il résisté à tant de séductions? Mais le fait est là, il y a résisté. D'après sa réponse, on peut se rendre compte de l'impression qu'il a éprouvée à mesure qu'il avançait dans la lecture de la lettre de son ambassadeur. Son sang de gentilhomme s'est

mis à bouillonner. On croit assister à l'explosion de sentimens longtemps comprimés. « Il y a bien du vrai, mon très cher ami, écrit-il, dans ce que vous me dites pour m'encourager à prendre l'initiative d'une rencontre avec le chancelier; mais... je vous avoue que je n'en ferai *rien.* » Ce qui suit est presque une diatribe, à la fois contre le prince de Bismarck, et contre l'alliance allemande elle-même. « Il est possible, dit M. de Robilant, que M. de Bismarck se soit trompé à mon égard, ne me connaissant pas du tout, et se soit imaginé que je me sentirais le besoin de marcher toujours et quand même à sa suite. S'il a cru cela, il s'est étrangement trompé. » Pour ce qui est de l'alliance, — et c'est le jugement porté sur elle qui est ici le plus intéressant, — M. de Robilant en parle sans le moindre respect. « Décidément, assure-t-il, l'Italie est fatiguée de cette alliance inféconde, et je ne me sens pas l'envie de la forcer à la renouveler, car je sens trop profondément qu'elle sera toujours improductive pour nous. » Voilà qui est net, assurément. On serait porté à croire qu'un ministre qui a tenu un pareil langage a définitivement renoncé à l'alliance. Point du tout : c'est lui-même qui l'a renouée. Dans la suite de sa lettre, il se montre, à la vérité, moins intraitable. Il se plaint que, lors du premier traité, l'Italie ait fait toutes les avances, et il jure qu'il n'imitera pas en cela son prédécesseur. Mais si M. de Bismarck, « lui », prend cette fois l'initiative ; s'il fait, « des ouvertures » ; enfin si ses offres sont honnêtes, on verra : il n'est pas impossible de s'entendre une fois de plus. Les conclusions, on le voit, ne sont pas bien d'accord avec les prémisses. Ou l'alliance est bonne pour l'Italie, ou elle ne l'est pas. M. de Robilant commence par la déclarer mauvaise, inféconde et stérile, dit-il; puis, il indique dans quelles conditions il est prêt à la renouveler, et ce sont de simples conditions de forme : il s'agit seulement de faire faire au prince de Bismarck les premiers pas. Il les a faits sans doute, puisque l'alliance a été renouvelée. Il se sentait trop haut pour avoir de l'amour-propre. Son rôle prépondérant dans l'alliance lui permettait de montrer de la condescendance. Mais, d'autre part, plus on y songe et plus on est amené à croire que M. de Robilant, en tenant le langage qu'il a tenu, voulait peut-être tout simplement amorcer un marchandage. Et puis, chacun connaît ses instrumens, après les avoir pratiqués, et sait comment il faut les manier pour s'en bien servir : il n'est pas impossible que M. de Robilant ait voulu redresser l'épine dorsale de M. de Launay, la trouvant trop inclinée, et que, pour cela, il se soit redressé et un peu forcé lui-même en sens contraire. Au reste, l'opinion de son subordonné lui importait peu, pourvu qu'il fût compris et obéi.

« En voilà assez sur ce sujet ! dit-il ; vous ne m'approuverez pas ; mais mon langage avec vous ne laissera pas, au moins, place à l'ambiguïté. » En fin de compte, il n'est pas allé à Gastein. « Je ne puis pas vous cacher, écrit-il, que toute cette mise en scène que comporteraient, d'après votre programme, ma visite à l'empereur d'Allemagne, ma rencontre avec Bismarck, Giers et Kalnoky, me répugne profondément. » Sachons-lui gré de ce mot. M. le général comte de Robilant n'aurait pas envoyé le fils de son souverain, le prince héritier d'Italie, figurer à Metz dans une parade militaire à côté de l'empereur d'Allemagne. Avec lui, on n'en était pas encore là. Il est vrai de dire qu'on en est revenu.

Mais pourquoi M. le professeur Frassati et ses amis ont-ils jugé le moment venu de publier une correspondance vieille de dix ans et plus ? Si l'alliance de l'Italie avec les deux empires du centre n'était pas aussi solide qu'elle l'est, cette publication ne pourrait qu'en ébranler les bases. Elle n'aura probablement pas ce résultat : toutefois, il est permis d'y voir un symptôme de l'état actuel des esprits. Le désenchantement au sujet de la Triple Alliance a fait depuis quelque temps des progrès sensibles en Italie. L'infécondité d'un pareil arrangement n'a d'égale que son inutilité. Ce que M. de Robilant apercevait en 1886, dans un moment où la mauvaise humeur le rendait plus lucide, s'est réalisé de point en point. Sa lettre indique d'ailleurs assez bien à quel sentiment tout Italien obéit dans cette affaire. Il voudrait que son pays jouât un autre rôle dans l'alliance. Il avait rêvé pour lui quelque chose de mieux, et non seulement de plus fructueux, mais de plus flatteur. Sa désillusion a été prompte. On voit bien, par le ton qu'il affecte et par sa préoccupation de ne montrer aucun empressement personnel, qu'à son avis, l'Italie ne se sent pas dans l'alliance sur le même pied que l'Allemagne. Et cela le froisse et le choque. S'il vivait encore aujourd'hui, il penserait sans doute et sentirait de même : mais aurait-il approuvé la publication de sa lettre de 1886 ? En tout cas, l'effet produit en Allemagne par cette publication ne lui aurait pas donné beaucoup de satisfaction. L'Italie ne gagne pas grand'chose auprès de son allié, lorsqu'elle se plaint de ne pas avoir la situation qui lui est due, celle que, dans l'essor de son imagination, elle s'assigne volontiers. Les Allemands ont avec elle la main lourde et dure : ils lui en font aussitôt sentir le poids. Qu'on en juge. « L'Italie, dit la *Gazette de Francfort*, étant donné sa population, devrait avoir quinze corps d'armée ; elle n'en a que douze, dont deux sur le papier seulement, et les dix autres sont constamment affaiblis par des congés multipliés. Ses fusils et ses canons sont de vieux modèle ; ses chevaux sont de qualité in-

férieure, et de quantité insuffisante ; de même, ses chemins de fer ne sont ni assez développés, ni assez réguliers dans leurs services. Le pays est peu sûr au point de vue politique, et, au point de vue économique, il est déchu... Nous ne pensons pas que l'Allemagne commette l'erreur de faire grand fond sur un tel allié. » Et la *Gazette de Francfort* conclut par un mot que nous hésitons à reproduire : « L'Italie a grandi par les défaites ; qu'elle continue ! » Ce n'est là qu'un journal sans doute, mais la plupart des autres ne sont pas plus bienveillans. Le *Berliner Tagblatt*, par exemple, déclare ne se faire aucune illusion sur le degré de sympathie de la grande majorité des Italiens à l'égard de l'Allemagne. « Pour eux tous, dit-il, la politique de la Triplice ne peut être suivie qu'à contre-cœur : c'est une combinaison contre nature, tout au plus un mal temporairement nécessaire. » Contre nature, l'alliance l'est assurément pour l'Italie, et la *Gazette de Voss* le comprend si bien à son tour, que, pour l'y maintenir, elle cherche à réveiller dans son esprit la crainte du danger le plus chimérique. « Si les Italiens, écrit-elle, estiment qu'ils n'ont plus d'inquiétude à avoir au sujet du maintien de l'intégrité de leur territoire, et, en particulier, au sujet de la possession de Rome ; s'ils jugent qu'ils n'ont plus à redouter d'être traités en vassaux par la France, rien ne les rattache plus à la Triple Alliance. » C'est, on le voit, le spectre français que les journaux allemands dressent et agitent comme un épouvantail devant les yeux de l'Italie, et ils croient, après cela, pouvoir tout se permettre avec leur alliée. A supposer que la France, à une époque que nous connaissons mal, ait traité l'Italie en vassale, ce n'est plus à elle aujourd'hui qu'on peut adresser ce reproche. Et quant à la question romaine, pour savoir où on ne se résigne pas encore à la considérer comme résolue, il ne faut pas se tourner du côté de Paris, mais du côté de Vienne. On s'est remis à parler ces jours-ci, à propos du voyage du comte Goluchowski à Monza, de la visite que l'empereur d'Autriche n'a pas encore rendue, depuis seize ans, au roi Humbert et à la reine Marguerite. Nous doutons qu'il la leur rende jamais, et tout le monde sait pourquoi. Il est commode aux deux alliés de l'Italie de mettre sur le compte de la France les torts qu'ils peuvent avoir à son égard, mais il est surprenant qu'elle s'y laisse toujours tromper.

Parmi les journaux allemands, les *Dernières Nouvelles de Leipzig* doivent être mis à part des autres, et méritent une attention particulière. L'ermite de Friedrichsruhe passe pour être fréquemment l'inspirateur de cette feuille, et l'article qu'elle a publié semble bien porter la

marque de facture du terrible chancelier. Le prince de Bismarck, y est-il dit, s'est gardé de faire aucune avance à l'Italie pour le renouvellement de l'alliance, parce que la politique italienne cherche toujours à s'assurer les plus grands avantages en retour des plus petits services, et que, si l'Allemagne avait paru attacher trop de valeur à son alliance, l'Italie aurait émis tout aussitôt des prétentions exagérées. — On voit que, si le comte de Robilant a voulu jouer au plus fin avec le prince de Bismarck, il avait affaire à un homme averti, et qui savait pratiquer lui-même toutes les finesses du marchandage. — Mais, au fond, dit le journal allemand, le prince de Bismarck attachait une grande valeur à l'adhésion de l'Italie à la Triple Alliance, pour des motifs à la fois politiques et militaires. D'abord, cette adhésion maintenait jusqu'à un certain point l'Italie en dehors de l'influence française. Ensuite, si sa coopération militaire ne pouvait apporter que peu d'appui à l'Allemagne au nord des Alpes, elle permettait à l'Autriche de consacrer toutes ses forces à la cause commune, au lieu d'en détacher une partie pour surveiller la frontière italienne. L'auteur de l'article affirme avoir entendu souvent M. de Bismarck, depuis sa retraite, s'exprimer comme il suit : « Si l'Italie, pour des raisons d'ordre financier, cédait à la tentation de mener une existence facile aux dépens de la Triple Alliance, il faudrait la laisser faire. Même une Italie diminuée en force, et ne faisant que ce qu'elle est capable de faire, rendrait service à la Triple Alliance pour les raisons mentionnées ci-dessus. » On ne sera peut-être pas très flatté à Rome de cette explication de M. de Bismarck. Depuis que le vieux chancelier a quitté les affaires, ou que les affaires l'ont quitté, il a révélé avec une précieuse abondance quelques-uns des secrets de son ancien métier; mais il l'a rarement fait avec une aussi libre désinvolture, ni avec une plus parfaite indifférence de ce qu'on en pourra penser. Comment dire plus nettement à l'Italie que le prix qu'on attache à son alliance ne vient pas de la force dont elle dispose? mais n'est-ce pas un raffinement inutile d'ajouter, comme le fait le journal de M. de Bismarck, que le prix ne changerait pas d'une manière appréciable, quand même l'Italie n'aurait pas de force du tout? « Même en ne faisant que ce qu'elle est capable de faire », même en faisant moins encore, elle remplirait le rôle que le prince de Bismarck lui assigne dans l'alliance, car ce rôle consiste à laisser l'Autriche tranquille, à lui donner à cet égard pleine sécurité, et à lui permettre de tourner toutes ses forces dans une autre direction, c'est-à-dire, éventuellement, contre la Russie. Il est impossible de mieux déterminer le caractère négatif de l'Italie dans la Triple Alliance : personne autre

que le prince de Bismarck ne se serait certainement permis de le faire. Mais quelle réponse à la lettre du comte de Robilant!

L'article de *la Nuova Antologia* ne se borne pas à la publication de cette lettre, et aux observations, un peu différentes des nôtres, qu'elle inspire à M. Frassati. Il contient encore quelques révélations d'un autre genre, peut-être plus contestables, et elle indique des tendances qui, étant communes à un grand nombre d'Italiens, méritent d'être signalées. On peut penser ce qu'on voudra de la Triple Alliance, et conclure qu'elle est pour l'Italie un bien ou un mal; mais, si c'est un mal, il est considérable; et si c'est un bien, il est insuffisant. M. Frassati poursuit une autre alliance, celle de l'Angleterre, ni plus ni moins; et il affirme que, dès 1887, une convention avait été conclue entre les deux pays en vue de maintenir le *statu quo* méditerranéen. M. Frassati ferait assez bon marché de l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche, si on lui donnait celle de l'Angleterre. Il semble croire qu'un tel groupement pourrait, avec quelque agilité, faire contrepoids à tous les autres, les tenir en respect, et obtenir beaucoup des puissances qui les composent. La facilité, la liberté qu'on aurait conservées de se porter, soit dans le sens de l'Allemagne et de l'Autriche, soit dans le sens de la France et de la Russie, ne laisseraient que le choix des avantages à s'assurer. Cette conception est ingénieuse, comme tout ce qui vient d'Italie : est-elle bien pratique? Il faudrait, d'abord, que l'Angleterre s'y prêtât. A peine l'article de M. Frassati avait-il paru qu'une note officieuse, publiée par les journaux de Londres, déclarait, à propos de l'arrangement de 1887, « qu'aucune convention de ce genre n'avait été conclue. » Elle ne l'a pas été alors, et il n'est pas probable qu'elle l'ait été par la suite. Beaucoup de choses, il est vrai, changent en Angleterre, ce pays de la tradition : nous doutons pourtant que nos voisins d'outre-Manche prennent d'ici à longtemps des engagemens qui les lient à un pays continental quelconque. Il y avait, sans doute, un peu de lyrisme de commande dans l'orgueil avec lequel M. Goschen proclamait naguère le « splendide isolement » de l'Angleterre, car cela voulait presque dire, à ce moment, que l'Angleterre se félicitait d'être mal avec tout le monde, et elle ne va pas jusque-là; mais elle ne tient pas non plus à avoir des rapports trop intimes avec une puissance autre, au point de contracter avec elle des obligations étroites, et cela pour l'excellent motif qu'elle n'en a nul besoin. S'il y a, depuis longtemps déjà, un principe fixe dans sa politique extérieure, c'est celui qui consiste pour elle à garder son indépendance absolue, et à attendre les événemens avec sérénité. Aurait-

elle vraiment manqué à ce principe, en 1887? Aurait-elle fait une convention explicite avec l'Italie? Même en l'absence de la note officieuse qui a nié le fait, nous aurions hésité à y croire. Il y a eu sans doute quelque chose, à cette époque, entre l'Angleterre et l'Italie; quoi? on ne le sait pas exactement; mais il n'est pas vraisemblable que ce quelque chose ait revêtu la forme d'une convention. Un échange de vues, c'est possible. Des dépêches aboutissant à des conclusions uniformes et constatant l'identité des intérêts des deux pays dans la Méditerranée, nous le voulons bien. Mais l'Angleterre, quelque pressée qu'elle ait été d'aller plus loin, ne s'y est pas laissé entraîner. L'Italie est certainement le pays du monde qui peut le mieux se passer d'alliances, et n'en est pas moins celui qui en a cherché avec le plus de passion. La lettre même de M. de Robilant nous apprend qu'elle a fait les premières avances à l'Allemagne, en 1882 : qui sait si elle n'en a pas fait à l'Angleterre, en 1887? Dans ce cas, l'Angleterre, tout en s'engageant elle-même le moins possible, ou mieux en ne s'engageant pas du tout, n'a sans doute pas mieux demandé que l'Italie crût, pour son compte, s'engager davantage au maintien du *statu quo* dans la Méditerranée, car ce *statu quo* lui est favorable. Si l'Italie voulait le défendre, pourquoi l'en empêcher? A la vérité, on ne comprend pas bien l'intérêt qu'elle peut prendre à ce *statu quo* que personne, assurément, ne songe à rompre à son désavantage. C'est elle-même qu'on a soupçonnée quelquefois de vouloir y porter atteinte, en Tripolitaine, par exemple; mais on avait tort évidemment, puisqu'elle en est si éprise, et on aura été très heureux de l'apprendre à Constantinople. S'interdire de faire aucune acquisition et se dévouer pour garantir celles des autres est une politique qu'on ne saurait taxer d'égoïsme. Elle est digne, au surplus, des gardiens de Kassala.

Nous ne croyons, ni dans le passé, ni dans le présent, ni dans l'avenir prochain, à une alliance anglo-italienne. L'Italie devra se borner à celle de l'Allemagne et de l'Autriche, aussi longtemps qu'elle voudra remplir le rôle que M. de Bismarck lui a assigné, pour satisfaire, dit l'article des *Dernières Nouvelles de Leipzig*, « sa vanité nationale ». Mais il y a, dans cet article, un passage très curieux, très piquant même, où M. de Robilant est loué d'avoir voulu, en renouvelant la Triple Alliance, en 1887, faire un accord supplémentaire avec Londres. L'article assure que M. de Bismarck aurait fait de même, s'il avait été à sa place, et il en tire argument pour le justifier d'avoir suivi ou donné un exemple tout à fait analogue. On se rappelle l'espèce de scandale qu'a provoqué, il y a quelques mois, une autre des

révélations de M. de Bismarck, lorsqu'il a raconté qu'en dehors de son alliance principale avec l'Autriche et l'Italie, il en avait aussi conclu une avec la Russie, et qu'il a reproché à l'empereur de ne l'avoir pas renouvelée. — Eh quoi! lui a-t-on dit, vous avez manqué à la fidélité exclusive que vous deviez à vos alliés de Vienne et de Rome! Vous avez abusé de leur confiance, voire de leur innocence! Vous avez fait une contre-assurance, une contre-alliance, précisément avec une des puissances contre lesquelles la Triplice était dirigée! — Et beaucoup de publicistes se sont voilé la face, en présence de ce qu'ils regardaient comme une trahison. Il nous a semblé, dès ce moment, qu'ils exagéraient, et que, peut-être, M. de Bismarck avait été encore plus habile que coupable. Mais on peut juger de la satisfaction avec laquelle il constate que l'Italie n'a pas eu plus de scrupules que lui, et que son alliance avec l'Allemagne et l'Autriche ne l'a pas empêchée d'en nouer, ou du moins d'essayer d'en nouer une nouvelle avec l'Angleterre. Il l'en approuve grandement. Nous craignons, toutefois, que le traité de M. de Bismarck avec la Russie n'ait été libellé en termes autrement rigoureux que le traité de l'Italie avec l'Angleterre. Mais passons.

Lorsque l'Italie le voudra, elle retrouvera tous les avantages que lui a assurés, pour peu qu'elle consentît à en jouir, l'heureuse étoile sous laquelle elle est née. Elle n'a pas besoin de la Triple Alliance pour mener une existence facile. Il lui suffit, pour cela, de reprendre toute son indépendance, et de ne l'aliéner, en totalité ou en partie, ni avec celui-ci ni avec celui-là. Mais elle n'en est pas encore à ce point de sagesse. Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut au voyage du comte Goluchowski à Monza, voyage qui a suivi d'assez près celui des souverains italiens en Allemagne, on aurait tort de ne lui en reconnaître aucune. A mesure que les liens de la Triple Alliance semblent se relâcher, sous l'action du temps et des circonstances, les hommes politiques qui y sont intéressés multiplient les démonstrations pour les resserrer. On sait pourquoi l'empereur François-Joseph ne va pas en Italie ; c'est parce qu'il serait obligé d'aller à Rome, et qu'il n'a pas encore pu s'y résoudre ; mais le comte Goluchowski n'est pas soumis aux mêmes exigences. On le reçoit volontiers à Monza, à la porte de Milan. On l'y fête même, et si son séjour a été rapide, il a été des plus brillans : le marquis di Rudini, le marquis Visconti-Venosta, d'autres ministres encore avaient été conviés à se rendre auprès du roi Humbert, afin de faire connaissance avec le ministre autrichien. A en croire les notes officielles et officieuses, tout s'est passé en cérémonies de protocole : pourtant, on a dû cau-

ser, et de quoi, sinon des circonstances présentes, de la crise que traverse l'Europe, et qui, du côté de l'Orient, semble encore assez éloignée d'atteindre son dénouement ? Les conversations du roi Humbert, de ses ministres, du comte Goluchowski, sont venues à la suite de beaucoup d'autres : elles complètent en quelque sorte une série, qui ne s'est d'ailleurs pas déroulée et épuisée tout entière entre participans de la Triple Alliance. Cette facilité de mœurs, qui permettait autrefois à M. de Bismarck de flirter avec les puissances restées maîtresses d'elles-mêmes, ne s'est pas complètement perdue. L'empereur François-Joseph est allé à Saint-Pétersbourg, où il a été reçu avec une déférence sympathique. Là aussi, sans doute, on a causé ; et de quoi, sinon des Balkans ? Le bruit s'est répandu en Europe que les explications échangées à ce moment avaient amené une confiance plus grande dans les rapports des gouvernemens austro-hongrois et russe. L'un et l'autre sont si profondément amis de la paix, qu'ils ont dû aller assez loin pour écarter tout ce qui pouvait faire naître le moindre danger de conflit. Et c'est peut-être à cela qu'il faut attribuer, au milieu de ses complications intérieures, la hardiesse avec laquelle l'Autriche a poussé sa politique à Belgrade. Nous n'avons pas à raconter, après tous les journaux, la révolution ministérielle qui s'y est produite, dès le lendemain du jour où y est rentré le roi Alexandre, escorté du roi Milan, son père, — à moins qu'il ne faille dire le roi Milan, docilement suivi du roi Alexandre, son fils. — L'Europe est trop coutumière des petits coups d'autorité de ce genre pour y attacher grande importance. Elle sait ce que valent ces intrigues, et quel en est le fond. Elle se contente de marquer les coups dans cette partie interminable, où l'influence autrichienne l'emporte quelquefois sur l'influence russe, et l'influence russe l'emporte d'autres fois sur l'influence autrichienne. Celle-ci prévaut aujourd'hui ; celle-là prévalait hier ; demain reste ouvert à tous les paris. Il y a des peuples qui ne se lassent pas d'être ainsi gouvernés, tant l'habitude est une seconde nature. Ce qui est sûr, c'est que la Russie a considéré le changement ministériel de Belgrade avec plus de philosophie, ce semble, qu'elle ne l'aurait fait il n'y a pas encore bien longtemps. Elle a sans doute ses raisons pour cela. Peut-être lui a-t-on donné des garanties d'un autre côté. Il n'y a pas à se préoccuper de l'Italie, puisque son inféodation à la Triple Alliance l'oblige à se réjouir des succès de l'Autriche, et ne lui permet pas de s'inquiéter de ce qui laisse celle-ci indifférente. Cependant, il était convenable que le comte Goluchowski fournît quelques explications à ce sujet. Est-ce pour cela qu'il est allé à Monza ? Est-ce pour autre

chose? Est-ce pour rien? Dans le doute, nous faisons le contraire de ce que conseille le proverbe : au lieu de nous abstenir, nous reproduisons toutes les hypothèses, mais nous ne choisissons pas.

S'il fallait choisir, nous croirions volontiers que le voyage du comte Goluchowski n'a pas grande importance en lui-même. On a assuré, dans quelques journaux, qu'il avait pu être provoqué par la publication de M. Frassati; mais c'est ce qu'il nous est impossible même de comprendre. L'article de M. Frassati n'avait jeté sur les rapports de l'Italie avec l'Autriche aucune ombre qui eût besoin d'être dissipée. Au reste, il a été suivi de près par un article de M. Crispi, dans la *Nineteenth Century*, qui a fait suffisamment justice des critiques méchantes dont la Triple Alliance avait pu ailleurs être l'objet. Jamais encore elle n'avait été mieux célébrée. M. Crispi a fait là, vraiment, toute sa confession; on y a vu le fond de sa pensée et de son cœur; mais sa pensée a paru affaiblie et son cœur sujet à d'étranges égaremens. En somme, son article a été jugé négligeable, et nous n'en parlons que pour mémoire. Ne faut-il pas parler un peu de tout dans une chronique? On y signale aussi bien un homme qui s'en va qu'un homme qui arrive, celui qui descend de la scène et celui qui y fait sa première apparition. M. Crispi n'a pas voulu s'en aller discrètement et sans rien dire; en quoi peut-être il a eu tort, car sa grosse voix s'est perdue au milieu des autres. Quelle différence avec M. de Bismarck! De celui-ci rien ne se perd, et, dans l'intérêt de l'histoire, nous voudrions toujours qu'il parlât davantage. Si ce qu'il dit n'est pas édifiant, c'est bien instructif! Mais n'insistons pas : ce serait lui faire injure que de le comparer à M. Crispi, même pour l'en distinguer.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

e
o-

te
ns
le
n-
ie
e,
n-
la
ait
n;
ru
ar-
re.
ale
qui
spi
ut-
res.
et,
an-
'in-
spi,



m
de
q

co
d'
co
p
M

d'

fi

so

av

PAS A PAS

DEUXIÈME PARTIE (1)

III

Le moment venu de rentrer à Paris, Duvivier installa sa famille dans un luxueux appartement qu'il venait de louer, avenue de l'Alma, ne trouvant plus à sa convenance celui, plus modeste, qu'il avait occupé, boulevard Haussmann.

— J'ai fait des pertes à la Bourse, avait-il dit, il faut réparer cela au plus vite. Nous avons, plusieurs de mes amis et moi, l'idée d'une entreprise magnifique... une fortune presque assurée ! Pour cela, il faut inspirer confiance et prouver que la guigne qui m'a poursuivi ces derniers temps ne m'a pas sérieusement atteint. Mon intention est de recevoir, cet hiver.

— Peut-être, hasarda Germaine, serait-il bon d'acquitter d'abord les notes des fournisseurs en retard ?

— Ne vous occupez pas de cela, je vous prie ; la question finances me regarde exclusivement.

— Je ne puis pas ne pas m'en occuper, quand nos fournisseurs demandent à être payés.

— Envoyez-les promener et prenez-en d'autres.

Elle s'écria, excédée :

— Je vous les enverrai à vous-même, et vous vous arrangerez avec eux comme il vous plaira.

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre.

— Vous ferez une mauvaise action et, qui pis est, une sottise. Si vous ébranlez mon crédit, qui sera victime?... Vous et vos enfans. S'il vous convient de les ruiner, pour vous épargner quelques ennuis passagers, à votre aise! Je me demande seulement ce que sont devenues cette abnégation, cette tendresse maternelle, dont vous faites si volontiers étalage, et à quoi peut servir une femme qui ne sait même pas remplir ses devoirs de maîtresse de maison...

Toutes les discussions se terminaient à peu près ainsi; toutes les tentatives de Germaine pour conjurer les périls qu'elle pressentait aboutissaient fatalement à une brutalité, sans produire aucun bien.

Des mémoires non payés continuèrent d'affluer, sans qu'elle fût en état d'y répondre avec honneur, et sa vie fut empoisonnée par d'humilians démêlés avec des créanciers exaspérés qui se plaignaient et menaçaient; après avoir fait crédit longtemps, l'inquiétude à la fin les prenait. Il y en avait dont les créances remontaient au mariage de Germaine; une partie de sa corbeille n'avait pas été payée.

Certains présentaient des notes où se trouvaient mentionnés des bijoux, des fourrures, divers objets de luxe dont elle n'avait jamais entendu parler. Ces notes-là, elle les plaçait sans rien dire sous la serviette de son mari; il y jetait les yeux, les fourrait dans sa poche et haussait les épaules en ricanant.

Il mesurait si chichement l'argent pour la dépense journalière que, sans son père, Germaine n'eût pu y suffire, malgré l'économie scrupuleuse qu'elle y apportait. Elle épargnait sur sa toilette, se refusant toute recherche d'élégance; loin de lui en savoir gré, son mari s'en irritait, prétendait y voir un système de taquineries préméditées; il la raillait publiquement de son manque de goût et de son avarice.

Énervée de ses reproches et de sa mauvaise foi, elle lui dit :

— Cette robe qui vous semble trop simple, sans mon père, je n'aurais pas pu l'avoir.

Il répondit cyniquement :

— Eh bien, vous pouvez dire à M. votre père qu'il vous entretient bien mesquinement. — Il ajouta : — Je l'héberge, parbleu! assez souvent pour qu'il compense ce qu'il me coûte par quelques menus cadeaux.

Les « menus cadeaux » lui semblant une compensation insuffisante, il eut à plusieurs reprises recours à son beau-père pour

de petites sommes de cinq, six, dix mille francs. Les trente mille livres de rente qui composaient la fortune personnelle de M. de Massieu commencèrent à s'ébrécher : le pauvre homme s'en désolait, inquiet de l'avenir pour sa fille et ses petits-fils, car il n'ignorait pas que de la dot de Germaine, — près de dix-huit cent mille francs, — il ne restait qu'un tiers à peine, et que, loin d'enrayer, Duvivier se lançait dans de folles et ruineuses spéculations, mal conseillé par de dangereux industriels en qui il avait mis imprudemment sa confiance. M. de Massieu l'en avait averti, mais ses discrètes observations avaient été rejetées avec une méprisante hauteur, et, paralysé par sa fatale timidité, il n'osait ni revenir à la charge ni refuser les emprunts de plus en plus fréquens de son gendre.

Roberty, à son tour, essaya d'avertir Germaine.

— Votre mari n'est pas en veine, ces jours-ci; il joue beaucoup et perd tout ce qu'il joue...

— Je ne sais rien de cela; mon mari ne me parle pas de ses affaires de jeu; pas plus que des autres, d'ailleurs.

— Vous devriez l'empêcher d'aller au cercle.

— J'ai tant d'influence, n'est-ce pas?

Elle ajouta avec un regard de léger reproche à Roberty :

— Le malheur est qu'il y soit entré, au cercle, et que vous ayez eu la complaisance de l'y présenter.

— Je le regrette amèrement, et chaque jour davantage. On se rencontre dans le monde, on se salue, on cause, on échange des poignées de main et des visites : au fond, on ne se connaît pas.

Il reprit après un court silence :

— C'est bien pour vous que j'ai fait cela, je vous le jure!

— Ah! par exemple!... Que pouvais-je y gagner, moi?

— Je veux dire : j'ai fait cela... par amour pour vous... pour être reçu plus intimement et avoir la chance de vous voir plus souvent.

— Oh! le précieux régal, pour un homme à qui toutes les portes sont ouvertes, dans tous les mondes!

— Tous les mondes, comme vous dites, ne peuvent me donner rien de comparable à la douceur de vous voir un instant, de passer quelques minutes inoubliables tout près de votre fauteuil, même quand vous affectez de ne pas me comprendre.

— Ne parlez pas ainsi ; ces plaisanteries-là me déplaisent.

Avec un peu d'émotion, elle ajouta :

— J'ai assez d'ennuis, de tourmens de tous genres, il n'est pas nécessaire d'y ajouter encore.

— Comment l'attachement le plus dévoué, l'amitié la plus respectueuse, pourraient-ils devenir pour vous une source de tourmens et d'ennuis, dites? Dites-moi comment cela pourrait se faire?

— Ah! si les mots avaient la transparence de l'eau pure, et que je pusse voir au fond le sentiment vrai qu'ils recouvrent, peut-être y trouverais-je au contraire quelque consolation!

— Vous me permettriez de vous aimer?

— Par malheur, l'eau est trouble... je crains...

— En vérité, vous avez tort. Au commencement, je l'avoue, je me suis amusé à vous faire la cour, comme tout homme de mon âge la fait à une femme jeune et belle, par désœuvrement, par curiosité, par vanité! Puis... ne vous offensez pas de ce qui n'est plus que le passé... je vous ai aimée, désirée violemment, j'ai souffert toutes les rages, les tortures et aussi les décevantes délices d'une passion, qu'exaspéraient vos froideurs. Je vous le répète : ce temps-là est passé, maintenant...

Elle l'interrompit avec un rire nerveux :

— Maintenant, c'est convenu, vous m'aimez comme un frère! Dites cela, je vous prie, pour que la comédie soit complète.

— Non, je ne vous aime point comme un frère, madame!... Le ciel me préserve de vous tromper à ce point. J'ai une pitié profonde, voilà la vérité, c'est le sentiment qui domine tous les autres, une pitié si tendre, si ardente, si passionnément dévouée...

Elle l'arrêta d'un signe de la main :

— N'ajoutez rien... C'est assez!

Et elle se détourna pour cacher les pleurs qui gonflaient ses paupières et qui, malgré tout l'effort de sa fierté, débordèrent et inondèrent son visage.

— Pourquoi me cacher vos larmes? Croyez-vous que j'ignore vos peines, ce que vous avez souffert, ce que peut-être, hélas! vous aurez encore à souffrir? Est-ce que tout le monde ne sait pas quel homme est votre mari, et tout ce que votre douceur, votre dignité dérobent à la malignité publique de secrètes tortures? Croyez-vous que l'on puisse vous connaître, vous approcher, sans être pénétré de respect et d'admiration, sans être dévoré du désir de se dévouer à vous consoler?

Elle l'entendait sans pouvoir répondre, secouée de sanglots.

Elle était dans un de ces momens d'effondrement total où les nerfs, la volonté, l'orgueil, la vertu, tout s'ébranle et fléchit. Il sentait que, s'il se fût jeté à ses pieds, s'il l'eût prise en ses bras et pressée sur sa poitrine, elle n'eût pas eu la force de résister; il eut horreur de la surprendre, en cette faiblesse désarmée, à l'improviste, alors que le cœur ne s'était pas rendu. Il lui dit, suppliant presque :

— Que puis-je faire pour vous? Dites? Si vous saviez comme je donnerais de mon sang avec joie pour vous voir heureuse!... Dites, que puis-je faire?

Il baissa la voix :

— Voyons! Voulez-vous que je vous débarrasse de votre tyran? Une querelle au cercle, un duel? Les prétextes ne me manqueront pas.

Elle le regarda, effarée à travers ses larmes, ne sachant s'il parlait sérieusement :

— Vous êtes fou! Que Dieu me garde d'avoir jamais un désir mauvais contre le père de mes enfans!

Il dit en riant :

— C'est dommage! Je vous jure que je lui flanquerais une balle avec plaisir, et sans remords, encore!

— Cessez, je vous prie. J'ai horreur de ces plaisanteries macabres. Il me semble que cela porte malheur.

Il reprit, riant toujours :

— Ce n'est point une plaisanterie. Plus d'une fois j'ai pensé que ce ventre solennel et rebondi serait une cible merveilleuse. On ferait mouche à tout coup... Allons! je me tais, n'en parlons plus, je respecte vos préjugés. C'était, ma foi, bien tentant.

Elle avait retrouvé son calme, était rentrée en possession d'elle-même, et s'en voulait sérieusement de cette minute de défaillance, dont Roberty avait été témoin, dont il eût pu abuser. Elle lui savait gré de son respect, et ce fut avec une confiance très nouvelle qu'elle lui tendit la main et serra la sienne, quand il la quitta. Des semaines, des mois s'écoulèrent, ramenant les mêmes anxiétés, qui pour Germaine tournaient à l'angoisse. Son père et elle ne se communiquaient guère leurs pensées, de peur de s'affaiblir ou s'exaspérer mutuellement par la confidence d'incurables misères. Le printemps s'écoula, l'été suivit sans amener de changemens notables. Un incident heureux se produisit pourtant vers la fin de l'été. Au moment d'aller s'installer à la campagne, Du-

vivier paya ses dettes, au moins les plus criardes, non sans une orgueilleuse ostentation :

— Avec de la persévérance et de l'énergie, on vient à bout de la mauvaise chance! dit-il, en jetant dédaigneusement à sa femme une liasse de factures acquittées. J'espère que dorénavant, alors même que je subirais encore quelques revers momentanés, on voudra bien m'épargner les reproches, *muets ou articulés*, et de sottes jérémiades.

Il écrasa sa femme d'un coup d'œil triomphant et ne manqua pas d'exercer la même revanche hautaine contre son beau-père, sans aucune allusion d'ailleurs aux diverses sommes qu'il lui avait empruntées et que celui-ci n'osa pas réclamer, trop heureux de ce faible rayon de prospérité dont allait jouir sa bien-aimée Germaine.

Leur satisfaction à tous les deux fut singulièrement troublée, quand ils apprirent que cette prospérité inattendue provenait d'une heureuse veine au jeu et qu'elle pouvait disparaître comme elle était venue, par un coup de hasard.

Ces craintes n'étaient que trop fondées. Peu de semaines après cette aventure, Duvivier prit à part un jour son beau-père et l'entraîna dans le parc. On était en août, Germaine était installée à Warincheville, depuis quelques semaines, et les enfans venaient la rejoindre chaque soir après la sortie du collège. Duvivier, en attendant la saison des chasses, y faisait de rares apparitions, retenu à Paris, disait-il, par de grandes affaires.

Après quelques vagues propos sur la sécheresse exceptionnelle de la saison et le dommage qui en résultait pour l'agriculture, il aborda, à la façon abrupte qui lui était habituelle, la question que son craintif beau-père pressentait, la sueur au front et la rage au cœur, indigné d'avance contre l'égoïsme implacable de son gendre, et plus encore contre sa propre lâcheté.

— Mon cher beau-père, je me trouve dans un embarras passager et je compte sur vous pour m'aider à franchir ce mauvais pas.

— Ah!... Vous êtes...!

— Oui, je suis dans une passe difficile... Une échéance un peu lourde, et mes fonds sont en retard... Vous savez, dans les affaires...

— Les affaires! Ah! oui... il y en a de mauvaises, de très... dangereuses...

— Mes affaires sont généralement très bonnes... Je ne puis pas me plaindre... Mais, il faut savoir attendre... J'ai, comme je viens de vous le dire, besoin d'une petite somme, pas bien considérable, vingt mille francs seulement... il me les faut tout de suite, demain matin.

— Vingt mille francs !... Je ne les ai pas, mon cher ami. Où voulez-vous que je les prenne, d'ici à demain ?... Ma modeste fortune ne me permet pas de faire beaucoup d'économies.

— Rien de plus simple ! Sur un mot de vous, votre banquier me les avancera. Il sait bien que vous êtes solvable, n'est-ce pas ?

— Mais...

Duvivier haussa la voix et, d'un ton impatient, s'écria :

— Il n'y a pas de mais ! il me faut vingt mille francs, vous entendez ? il me les faut ! Vous aimez trop votre fille pour l'exposer par le refus de quelques billets de banque à des désagrémens... plus grands peut-être que vous ne l'imaginez.

Sa voix avait pris un ton presque de menace et ses yeux noirs et durs sous ses épais sourcils fixaient sur sa victime des regards impérieux. « S'il pouvait seulement me frapper, pensait le vieillard, il me semble qu'alors j'aurais le courage de lui sauter à la gorge, de lui cracher au visage ma haine et mon mépris. Mais je ne sais pas résister, lutter contre le tapage de sa voix, contre l'insolence de son regard. Je ne trouve rien à dire, rien à répondre, rien à lui opposer. Je suis aplati, vaincu... Paie donc, imbécile ; donne ton argent, vieux pleutre ; laisse-toi tondre, mouton stupide ! »

L'autre reprit :

— Je n'ai pas voulu entretenir Germaine de tout cela, de peur de l'inquiéter... Je ne lui en parlerais que si j'y étais forcé, à la dernière extrémité.

— Non, non !... C'est inutile de la tourmenter.. Je vais écrire à M. Laurice qu'il vous avance la somme ! — Et d'une voix timide il ajouta : — Pour combien de temps ?... Pouvez-vous... préciser ?

— Quelques semaines, monsieur... très peu de temps... Dans quelques jours, peut-être, je serai en mesure de rembourser... C'est une avance pour très peu de temps... Merci, vous me rendez service...

Il tourna les talons sans s'occuper davantage de M. de Massieu qui, resté seul, s'arrachait les cheveux, de désespoir : « Cette somme ira rejoindre les précédens emprunts dans les catacombes de sa

mémoire; miette à miette, il m'arrachera tout mon bien pour satisfaire ses vices et le gaspillera comme il a gaspillé déjà la fortune de sa femme. C'est la ruine prochaine, assurée, et la misère pour ma fille et ses malheureux enfans! »

Quelques jours plus tard, cependant, à sa profonde stupéfaction, Duvivier lui apporta joyeusement dix mille francs.

— Voilà ce que c'est que d'avoir confiance en moi! s'écria-t-il, en étalant l'un après l'autre les dix billets qu'il tira d'un portefeuille bien garni. C'est un acompte de moitié, le reste viendra en son temps.

M. de Massieu fut si ébloui de l'aubaine inespérée, qu'il n'osa parler des précédentes dettes; il remercia, comme d'un cadeau, avec, au fond du cœur, une vague appréhension que ce petit remboursement ne fût une amorce pour de prochains et plus importans emprunts.

Comme il sortait pensif du château, il se croisa avec Roberty, qui, devenu le confident et l'ami du père et de la fille, venait fréquemment à Warincheville.

— Quoi de nouveau? demanda Roberty. Vous semblez soucieux, cher monsieur?

— Non sans cause, mon cher ami. — Et lui prenant le bras, il l'entraîna parmi les massifs du parterre; il lui conta l'histoire des vingt mille francs et l'invraisemblable restitution d'une moitié de cette somme.

— Il a joué, il a gagné, voilà toute l'affaire. J'aimerais mieux qu'il eût perdu.

— Pourquoi dites-vous cela?

— Parce que... Vous savez que le succès allèche les joueurs, et Duvivier n'a pas besoin d'excitans.

— Et cette restitution?... sans y être forcé! Est-ce que cela ne vous pronostique pas quelque demande exorbitante, avant qu'il soit longtemps?

— Il se pourrait... Il est mêlé à bien des affaires, auxquelles il n'entend pas grand'chose. Ce Lhérissey le pousse, et lui fera tirer une fois de plus peut-être les marrons du feu.

— Vous devriez l'avertir qu'il est en mauvaises mains.

— Le connaissez-vous si peu?... il n'écoute aucun conseil...

Après un silence, il reprit en hésitant.

— Nous sommes en froid, du reste; je ne le vois presque plus, il m'évite.

— Ah!... depuis peu, alors?

— Oui, c'est récent. Nous avons échangé quelques mots désagréables, au cercle...

— A quel propos?

Roberty, sans répondre directement, ajouta évasivement :

— C'est moi, vous savez, avec la complicité de mon cousin Château-Laval, qui l'ai introduit à l'Épatant... Je me suis cru en droit de lui faire quelques observations.

— Sur son jeu peut-être?

Roberty hésita, puis répondit, non sans quelque embarras :

— Sur certaines manières d'être qu'on lui reprochait. Il a mal pris mes avertissemens.

— On ne l'estime pas au cercle, n'est-il pas vrai?

— Peuh!... il n'est très bien vu nulle part. Si je l'avais connu comme je le connais maintenant, jamais je ne me serais occupé de lui. Il s'est développé tout à coup, et il a pris, dans ces derniers temps, des allures inquiétantes.

M. de Massieu soupira profondément :

— Ah! mon cher ami, quel malheur d'avoir lié la vie de ma fille à celle de cet homme!... Quel épouvantable malheur pour ma pauvre Germaine!...

— Elle devrait profiter du divorce...

— Elle n'en veut pas entendre parler, à cause des enfans; et puis, elle est pieuse, vous savez, cela blesse sa conscience. De la sorte, il n'y a pas de remède...

— Il n'y en aurait qu'un... et malheureusement il n'est pas à notre portée...

M. de Massieu s'était arrêté et le regardait fixement, avec une intensité d'attention qui frappa Roberty. Il sourit, et répondant à ce regard plein d'anxiétés et de ténébreux désirs :

— Quel dommage, n'est-ce pas? que la loi et de vertueux scrupules de morale ne permettent pas d'envoyer au diable un animal pareil, qui semble n'être né que pour mal faire!...

— Et qui porte avec lui la contagion du mal comme une lèpre, ajouta sourdement le vieillard... Mais voilà... la peur... on a peur!...

Ils se séparèrent après s'être serré la main, et Roberty se dirigea vers le château, laissant le vieillard livré à de funestes pressentimens.

L'ère de prospérité qui pendant quelques semaines avait

gonflé de suffisance Duvivier fut bientôt épuisée. Des notes de fournisseurs impayés recommencèrent à affluer; chaque courrier en apportait quelqu'une; de petites notes peu considérables, dont l'insignifiance révélait la gêne du débiteur en même temps que l'ébranlement de son crédit. Duvivier devenait morose, l'irritabilité de son humeur rendait chacun tremblant autour de lui.

Un jour, au déjeuner, Fernand, qui seul avait le privilège de pouvoir élever la voix sans provoquer un orage, dit tout à coup :

— Je ne sais pas pourquoi nous ne voyons plus Roberty; il y a des semaines qu'il n'est venu à Warincheville.

Duvivier répondit aigrement :

— Il a sans doute mieux à faire, la maison n'est plus assez gaie pour lui...

— Il avait cependant l'air de s'y plaire, il venait presque tous les jours, cet hiver.

— Parce qu'il y rencontrait du monde, sans doute. C'est un garçon qui va dans les maisons où l'on s'amuse.

Fernand reprit :

— Il viendra peut-être pour l'ouverture de la chasse, papa?

Duvivier ricana :

— Tu peux en être sûr! une occasion de briller, de montrer son adresse! A moins pourtant qu'il ne soit invité dans un monde plus chic, plus Château-Laval! Les vieux amis, dans ce cas, ne pèsent pas lourd.

— Et Lhérissey ? Avez-vous invité Lhérissey, papa?

— Certainement! Et celui-là viendra, j'en réponds.

— Tant mieux. Il est drôle et il m'amuse. Et vous me laisserez suivre la chasse, n'est-ce pas ?

Germaine, qui avait écouté jusqu'alors sans rien dire, s'interposa doucement : les chasseurs seraient nombreux, il pouvait y en avoir d'imprudens, elle serait trop inquiète. Duvivier haussa les épaules :

— Niaiseries ! bêtises sentimentales ! que peut-il lui arriver, quand je suis là ?

— Un accident peut toujours arriver, à vous aussi bien qu'à lui.

— Vous n'allez pas me faire croire que vous tremblez pour mes jours, ma chère ! Quant à Fernand, c'est mon affaire, je m'en charge. Entre Bousquin, qui est un garde parfait, et moi, il n'a rien à craindre.

— Je préférerais pourtant le garder auprès de moi, il est si jeune et si étourdi !

— Et moi, je tiens à l'emmener... Inutile d'insister.

— J'irai alors, j'irai ! s'écria Fernand, bondissant de joie.

— Moi, je resterai avec vous, maman, murmura tendrement Richard, en coulant par-dessous la table sa petite main dans celle de Germaine, au moment où l'impétueux Fernand accourait derrière la chaise et, passant ses bras autour du cou de sa mère, disait câlinement :

— Ne soyez pas fâchée, petite mère. J'ai quatorze ans, songez ! je ne suis plus un baby qu'on tient à la lisière.

— Je ne le sais que trop !

Duvivier appelait son fils :

— Viens me conduire à la gare, nous causerons chasse et fusils...

Le soir, Duvivier ramena Lhérissey ; et, pendant une partie du dîner et de la soirée, il ne fut question que d'une grosse affaire qu'ils voulaient organiser et dont ils discutaient les chances ; à un moment Lhérissey nomma Roberty comme devant être un allié précieux. Duvivier eut un geste d'humeur :

— Roberty ? je ne le vois plus, il est insaisissable. Tantôt, je l'ai rencontré, en allant au cercle...

— Tiens ! on m'avait dit que vous n'y mettiez plus les pieds.

— Quel est l'imbécile qui a dit cela ? J'y vais moins souvent, parce que je suis à la campagne, c'est tout simple. On fait des histoires de tout !... Ne trouvez-vous pas qu'il fait bien chaud ?

Il était fort rouge, d'un rouge épais et congestionné. Il ouvrit une fenêtre et se pencha au dehors :

— Le temps tourne à la pluie. J'ai peur pour samedi. Vous savez, Lhérissey, que je fais l'ouverture samedi ? Vous n'oubliez pas ?

— Certes, non...

Duvivier demeura quelques instans encore, tête nue, dans la fenêtre ouverte, le visage balayé par le vent ; M. de Massieu toussa :

— Mon père est enrhumé, Charles, dit doucement Germaine, et je crois que nous le serons tous tout à l'heure, si vous laissez cette fenêtre ouverte.

Il la referma brusquement, sans s'excuser et, s'adressant à Lhérissey :

— Passons dans mon cabinet, si vous le voulez, nous fumerons en causant de notre affaire.

Quand ils furent sortis, M. de Massieu quitta le journal derrière lequel il s'était en quelque sorte retranché dans un coin du salon, s'approcha de sa fille et, baissant la voix :

— As-tu remarqué le trouble de Duvivier, quand Lhérissey a parlé du cercle ?

— Je l'ai remarqué. — Elle regardait son père avec des yeux inquiets.

— Et l'absence prolongée de Roberty ne t'étonne pas ? Il nous abandonne.

— Je ne me l'explique pas. — Puis, voyant que M. de Massieu gardait le silence, elle ajouta :

— Que concluez-vous, mon père ?

— Qu'il a dû se passer quelque chose de grave entre ton mari et Roberty, au cercle ou à propos du cercle. Je le sais d'ailleurs; je sais qu'ils ont eu une querelle, mais j'en ignore le sujet.

— Qui vous l'a dit ?

— Roberty lui-même, sans vouloir s'expliquer davantage.

Germaine pensait tristement : « Est-ce une raison pour disparaître ainsi et nous abandonner, nous, les innocens ? Est-ce là ce dévouement sur lequel je me fiais follement ? » Elle reprit tout haut :

— Charles est si violent ! il l'aura offensé, et nous voilà privés d'un ami !

— Je ne sais ce qu'il a fait, mais Roberty en a gros sur le cœur, je crois. — M. de Massieu n'insista pas, ne voulant pas inquiéter à l'excès sa fille. L'absence prolongée de Roberty les chagrinait l'un et l'autre; ils s'étaient si bien habitués à compter sur lui, sur ses conseils, sur l'appui moral que leur apportait cet esprit lucide et ferme, cet honnête homme, le seul honnête homme que Duvivier eût admis dans son intimité, et le seul qui fût initié aux difficiles conditions d'existence faites à Germaine, trop fière pour se plaindre et se poser en victime.

Le monde en pouvait soupçonner quelque chose ; tous ses soins, à elle, visaient à détourner ce soupçon par un juste sentiment de sa dignité, qu'elle sentait liée à l'estime que l'on gardait à son mari. On n'est pas toujours responsable d'être mal mariée; cependant une jeune femme qui se plaint de son mari, en même temps qu'elle commet une trahison du secret domestique,

semble toujours plus ou moins faire appel à d'illégitimes consolations. Germaine avait l'âme trop haute et souffrait en silence. Mais elle était trop tendre pour ne pas sentir la secrète douceur d'être comprise et devinée. Cette douceur apaisante allait lui manquer, elle en avait un amer chagrin. Aussi, sa joie fut grande, quand, deux jours après cet entretien, elle vit entrer Roberty dans le petit salon du premier étage, où elle travaillait mélancoliquement.

— Je croyais que vous ne vouliez plus venir nous voir, dit-elle en lui tendant la main.

Il lui baisa le bout des doigts :

— Cela vaudrait mieux pour mon repos... Mais, quoi que je pense et veuille faire, une force plus puissante que la raison me ramène près de vous.

— Pas bien souvent!...

Il avait pris une chaise et s'était assis en face d'elle, avec seulement entre eux l'étroite table à ouvrage dont, du bout des doigts, il touchait et remuait distraitement tour à tour les petits ustensiles.

— C'est vrai!... je viens moins souvent... Que voulez-vous? Plus je m'attache à vous, plus je prends en grippe votre mari...

— Que lui reprochez-vous?

— Tout... et plus que tout le reste, je lui reproche d'être votre mari.

Elle se mit à rire :

— Le grief n'est pas nouveau. Êtes-vous sûr de n'en avoir pas de plus récent?

— Que voulez-vous dire ?

— Qu'il y a entre vous un refroidissement très sensible et nouveau... Avouez-le!...

— Quand cela serait?... Cela n'a pas d'importance.

— Une très grande, au contraire, puisque j'en porte la peine, et que vous ne venez plus me voir.

— Si je pouvais être sûr que vous me regrettez !

— Comment en doutez-vous?... Ai-je tant d'amis ?

— Pas de plus dévoué, à coup sûr.

— Vous dites cela, et à la moindre contrariété vous disparaissez... On ne peut compter sur vous. Dites-moi ce qui vous a brouillé avec mon mari.

— Laissez cela. A quoi bon vous fatiguer de ces ennuyeux

démêlés d'homme à homme? Ce sont de trop misérables choses, qui ne doivent pas vous atteindre.

— Pourtant, vous lui en voulez!

— Passionnément!... Je vous l'ai dit et c'est la vérité. Je lui en veux d'être votre mari et de ne pas vous rendre heureuse, je lui en veux d'avoir le droit d'être là, toujours près de vous...

Elle pensa : « Près... et bien loin pourtant! »

— Je ne puis lui pardonner d'être votre maître, quand, moi, je ne suis rien, qu'un incident, dans votre existence. Un ami, certes oui! Mais un ami qu'un caprice du maître peut exiler loin de vous, congédier à sa guise...

— Comme vous exagérez!

— En quoi?... Non! s'il plaisait à votre mari de me fermer sa maison, vous ne seriez pas femme à braver sa défense... Je vous connais! Votre timide vertu se soumettrait aussitôt! Quand je pense à cela, je suis pris de rage, j'en arrive à haïr cet homme, à l'exécrer!

— N'oubliez pas que cet homme est mon mari.

— Je ne m'en souviens que trop. J'ai, par instans, envie de l'étrangler... cet homme, ce mari!... cet obstacle vivant entre moi et ce qui aurait pu être le bonheur... Oui, j'ai envie de le prendre à la gorge, dans sa sécurité insolente, et de l'étrangler sans crier gare!... Vous ne connaissez pas, vous, avec votre âme douce, ce sourd bondissement de fauve, ce réveil soudain de la bête sanguinaire, muselée, à l'ordinaire, par les habitudes civilisées... les principes de morale qu'on nous a fait boire avec le lait de notre nourrice. On a l'air d'un homme bien élevé, d'un gentleman, calme, humain, maître de ses passions ; eh bien! voilà ce qu'il est, au fond, l'homme bien élevé, le gentleman, sous sa surface correcte, un être d'impulsions sauvages, haineux, féroce, et qui, pour contenter sa passion, serait criminel s'il osait.

— Vous vous calomniez!

— Pas de beaucoup.

— Si seulement une partie de ces sentimens étaient les vôtres, ce serait à moi de vous dire : Ne revenez pas!...

Sa voix était altérée et ses lèvres tremblaient; elle n'osait regarder Roberty; elle reprit tristement :

— Je ne vois pas d'autre remède : ne revenez pas!

Il la regarda, inquiet.

— Vous ne pouvez pas dire cela sérieusement! Voyons! Puis-

que je me contiens, puisque je le supporte, votre mari, que voulez-vous de plus?

— Que vous le respectiez, au moins sous son toit!...

Il se leva avec violence :

— Ne dites pas cela!... Le respect! Il faudrait pour cela... Mais je ne veux pas vous offenser... Sachez seulement qu'ici je me crois chez vous, que j'y viens pour vous, pour vous seule... Pas d'erreur, n'est-ce pas?

— Que vous a-t-il donc fait? Vous n'aviez pas contre lui ces sentimens violens jusqu'à ce jour!

— Les sentimens changent avec le temps. Faut-il vous le redire?

— Ne me dites rien que je ne puisse entendre sans remords.

Il était debout, agité et nerveux.

— Par exemple, il faudrait une conscience d'une sensibilité singulière pour trouver entre nous matière à des remords! Est-ce votre faute si votre mari n'inspire pas de meilleurs sentimens?

— La faute serait de permettre qu'on me le dise. Quels que soient les torts de son caractère, il n'en est pas moins le père de mes enfans.

Roberty fit un geste violent :

— Ne me répétez pas cela, pour l'amour du ciel! Quel besoin de me rappeler les liens qui vous ont unis, qui vous unissent peut-être toujours. En vérité, ma pauvre enfant, vous agissez comme si vous étiez coquette... et Dieu sait que vous ne l'êtes guère, coquette!

Germaine avait rougi, une lueur humide tremblait sous ses paupières : elle ne savait donc plus que l'irriter et lui déplaire. Roberty vit son émotion et reprit d'un ton adouci :

— Tenez! je vous fais de la peine... je suis stupide... Il y a comme ça des jours de déveine, où les meilleures intentions n'aboutissent qu'à des maladresses... Adieu, chère amie... pardonnez-moi... mon chagrin... qui me rend injuste et méchant.

Il prit comme à regret la main qu'elle lui tendait, et sortit. Au moment où il allait refermer la porte, elle eut un vrai cri de détresse étouffé, et, le rappelant :

— Vous reviendrez, n'est-ce pas?... dit-elle d'une voix qui tremblait.

De l'entre-bâillement de la porte, il contempla un instant ce joli visage, pâle d'anxiété, et répondit tristement :

— Sans doute, je reviendrai... A quoi bon pourtant?

IV

Le jour fixé pour l'ouverture de la chasse à Warincheville arriva; Duvivier avait fait de grands préparatifs pour cette solennité, à laquelle il attachait une importance extraordinaire. Il comptait sur dix fusils, dont six au moins de premier ordre. La veille, deux des invités firent connaître qu'ils avaient des empêchemens et ne viendraient pas. Le samedi matin, deux lettres d'excuses arrivèrent encore, parmi lesquelles une de Roberty. Toutes ces défections provenaient de membres du Cercle, et avaient ainsi un air inquiétant d'entente préalable; celle de Roberty mit le comble à la colère de Duvivier, qui se répandit en invectives, en menaces grossières et bouffonnes. Puis sa rage se tourna contre Germaine :

— C'est votre faute, c'est votre bégueulerie, votre sotte raideur, qui éloignent Roberty! Il a de l'influence, il est habile, résolu, il fait des autres tout ce qu'il veut, et j'ai besoin de lui. Et vous semblez prendre à tâche de l'éloigner de la maison. Est-ce que je n'ai pas vu son jeu tout l'hiver, ses assiduités, ses airs d'extase? Il vous faisait la cour; avec un peu d'adresse, vous pouviez le retenir, le flatter...

— Me reprochez-vous d'avoir agi en honnête femme?

— Je vous reproche d'avoir agi comme une grue, sans intelligence de mes intérêts, qui sont aussi les vôtres, après tout. Il y a de très honnêtes femmes qui sont en même temps intelligentes et avisées. De quoi me sert tout votre esprit, sinon à traverser mes desseins et à faire avorter mes plans?

— Encore faudrait-il connaître vos desseins et vos plans, pour n'être pas exposée à les contrecarrer...

— Il n'est pas besoin d'une grande pénétration pour deviner que j'attache un prix infini à l'amitié de Roberty... Je n'en fais pas mystère; je l'ai, Dieu merci, assez attiré, ménagé, choyé; vous-même en avez fait plusieurs fois la remarque, et c'est manquer de bonne foi que de feindre de l'ignorer.

— Je savais que vous désiriez qu'il vous présentât au cercle, il y a consenti, et je ne vois pas de quoi il peut vous servir maintenant...

— Eh! le cercle n'était qu'un moyen... un premier échelon à gravir... Il s'agit à cette heure de bien autre chose et d'intérêts autrement importans... Vous n'ignorez pas, je suppose, que je

monte, avec plusieurs amis, une affaire considérable, d'où dépend toute ma fortune, les huîtrières de Portbail?

— Je le sais...

— Vous devez bien penser, sans qu'il soit besoin d'une haute capacité financière, que pour une entreprise de ce genre il faut des capitaux; pour réunir ces capitaux, il faut à la tête de l'affaire des noms qui inspirent confiance; Roberty, apparenté comme il l'est, avec ses relations dans le monde et sa fortune, serait une garantie de succès presque certain... Vous comprenez cela, je suppose?

Le cœur de Germaine se gonflait, tous ses nerfs tremblaient; elle fit effort pour répondre avec calme :

— Que puis-je à cela?

— Comment? ce que vous pouvez?... Si vous étiez une femme comme une autre, vous amèneriez Roberty à entrer dans l'affaire... qui sera bonne, d'ailleurs, excellente même, pour peu que je trouve de l'aide.

— C'est-à-dire amener Roberty à vous donner de l'argent?

— Donner de l'argent!... vous avez un art de rabaisser tout d'une façon humiliante... blessante... Sans doute, il souscrira pour une certaine somme, et ce ne sera point un cadeau comme vous semblez le croire, mais un placement, plus fructueux probablement que beaucoup d'autres... En tout cas, il ne refuse pas, il m'a promis de souscrire. Mais l'important, ce n'est pas son argent, c'est son nom, son influence... c'est qu'il accepte de faire partie du conseil d'administration...

— Vous le lui avez demandé?

— Sans doute... Un ami! J'attendais cela de lui...

— Il a refusé?

— Il a donné trente-six raisons... des prétextes. Finalement, il a refusé.

— Alors?... je ne vois pas...

— Vous ne voyez pas? Cette femme-là, ma parole, c'est à rendre fou!... Vous ne comprenez pas que ce qu'il m'a refusé... par nonchalance, par horreur des responsabilités, que sais-je?... par égoïsme d'homme heureux et riche..., il ne vous le refuserait certainement pas... si vous savez vous y prendre...

Une rougeur de flamme monta aux joues de Germaine, ses grands yeux clairs s'allumèrent entre ses longs cils ténébreux; elle se renversa toute droite contre le dossier de son fauteuil et

regardant bien en face l'homme qui était devant elle, très lentement elle accentua chaque mot :

— Et si M. Roberty mettait à prix son consentement, vous me conseilleriez d'accepter le marché?

Il recula devant l'infamie de la réponse :

— C'est odieux et stupide, ce que vous demandez là, ma chère! une femme qui se respecte ne pose pas de pareilles questions...

— Et que doit faire, je vous prie, une femme qui se respecte, quand, en échange d'une faveur qu'elle sollicite, on lui en demande une autre?

Il frappa du pied avec violence, les veines de son front se gonflèrent et une teinte de bistre se mêla à l'enluminure habituelle de son front :

— On fait alors comprendre à l'insolent l'ignominie d'un tel marchandage, madame!

— Et on le met à la porte, n'est-ce pas?... Ainsi ferai-je : si c'est là le résultat que vous poursuivez, regardez-le comme acquis!

Il eut un mouvement de menace indécise, et ses dents se choquèrent si violemment qu'il en ressentit une douleur... Il fit quelques pas courts et violens, comme un trépignement; puis, comprenant, à l'attitude raidie et désespérée de sa femme, qu'il n'obtiendrait rien par l'intimidation, il reprit, avec une sorte de raillerie amère :

— Vous cherchez à me pousser à bout, à m'arracher quelques paroles compromettantes pour mon honneur, dont vous vous prévaudriez contre moi. Vous n'y réussirez pas... Faites ce qu'il vous plaira, ma chère... Ce n'est pas à moi de vous apprendre votre métier; que diable! La diplomatie est une science de femme..., temporiser, subtiliser... Il y a des demi-mots qui n'engagent pas et qui flattent l'imagination... des demi-promesses que l'on peut désavouer... C'est tout l'art de la femme...

— C'est-à-dire mentir et tromper!...

— Des gros mots, cela!... Une pose à effet... Comme il vous plaira, ma chère... Agissez à votre guise, grimpez sur vos échasses de vertu superbe, vous y contemplerez mieux à votre aise la ruine de votre mari et de vos enfans, sans oublier celle de monsieur votre père, qui s'est engagé déjà pour une somme assez rondelette... Beau spectacle pour une âme héroïque!... Et je ne plaisante ni n'exagère, vous savez? C'est la stricte et implacable vérité; la ruine, si l'affaire manque! Méditez mes paroles et

songez un peu moins à vos convenances esthétiques ou autres, et un peu plus à vos enfans... J'estime que c'est le premier devoir d'une mère de famille.

Ces derniers mots furent en partie étouffés par le roulement sur le sable de la cour du break qui amenait de la gare les chasseurs; Duvivier se hâta de courir les recevoir et les présenta ensuite de l'air le plus gracieux à sa femme, qui, glacée de tristesse, d'écœurement, torturée d'inquiétudes, écoutait sans les entendre les phrases de banale politesse qui bourdonnaient à ses oreilles, y répondait, comme en rêve, des syllabes incertaines, avec un sourire immobile sur les lèvres. Elle n'osait tourner les yeux vers son mari; lui, bruyant, agité, l'air satisfait, riait et plaisantait avec les nouveaux venus, si différent de ce qu'il était un instant avant, qu'elle se prenait à douter d'elle-même, de ce qu'elle avait entendu, de ce qu'elle avait cru comprendre. Jouait-il maintenant la comédie, ou l'avait-il jouée tout à l'heure? Elle avait cru le connaître et se demandait, dans une incertitude mêlée d'effroi, si c'était le même homme, près de qui elle avait vécu quinze ans, qui s'était révélé à elle avec ce degré de cynisme, d'effronterie dans le mal, qu'elle n'avait jamais pressenti. Il lui était venu à l'esprit quelquefois, — et elle se l'était sévèrement reproché, — qu'une légèreté de conduite, une infidélité même laisseraient sans doute son mari indifférent; que peut-être il y trouverait une justification de ses propres torts, en même temps qu'une sorte de revanche contre l'indéniable supériorité morale de sa femme. Mais que des calculs intéressés pussent s'abriter derrière cette indifférence, jamais pareil soupçon ne se fût glissé dans sa pensée. Était-ce possible? avait-elle vraiment entendu et compris? Alors, quel homme était-il donc?

Cependant, on s'apprêtait pour le départ. Fernand, ivre de plaisir, dans une élégante tenue de chasse, tourbillonnait autour de sa mère, un léger fusil à la main :

— Voyez, maman, le cadeau que m'a fait papa, un vrai bijou! N'ayez pas peur, je serai très prudent, sinon très adroit; et, si je n'abats pas de gibier, je vous promets, du moins, de n'éborgner personne.

— D'ailleurs, je serai là, n'aie pas peur! je le surveillerai.

C'était M. de Massieu qui venait d'entrer en habit de chasse et s'était approché de sa fille.

— Quoi! Vous aussi, mon père? souffrant comme vous l'êtes?

La santé de M. de Massieu était, en effet, fort ébranlée; il se plaignait d'insomnies; on l'entendait marcher la nuit dans sa chambre pris d'une sorte d'excitation nerveuse, contre laquelle échouaient tous les calmans. Germaine fut particulièrement frappée, ce matin-là, de son amaigrissement, de la lividité de ses joues creusées. Son nez aminci et pincé semblait plus long, et ses yeux avaient une expression singulièrement morne.

— Restez avec moi, père. Quelle idée de vous exposer à une fatigue inutile! Je suis sûre que vous avez mal dormi, cette nuit encore?

— Très mal, mon enfant. J'ai passé une nuit abominable, une nuit d'horreur! — Un frisson secoua ses épaules grêles, comme au souvenir d'un effrayant cauchemar... Il ajouta :

— Je crois vraiment que je ne prends pas assez d'exercice; le grand air me fera du bien.

Elle essaya de le dissuader, il s'obstina :

— Qui donc veillerait sur ce gamin-là? — Il montrait Fernand qui jouait avec son fusil comme avec une canne, couchant en joue tour à tour chacun des invités, à la grande hilarité de son père, qu'amusait à l'excès le malaise non dissimulé de ses amis.

— Il n'est pas chargé, je vous dis qu'il n'est pas chargé! répétait-il en riant, sans parvenir à rassurer son monde.

— Tu vois que je serai utile, reprit M. de Massieu; le père est aussi imprudent que l'enfant.

Et comme elle protestait encore, craignant qu'il ne prît froid, si la pluie qui menaçait venait à tomber, il dit, en la baisant au front :

— Que veux-tu? ma pauvre enfant, on n'évite pas la destinée!

Et cette phrase insignifiante fut prononcée avec un accent tragique, une sombre résignation, si disproportionnée à la circonstance que Germaine fut frappée d'un vague pressentiment de malheur, qui s'ajouta aux anxiétés dont elle était hantée. Elle passa une affreuse journée, où les heures lui semblèrent immobiles et l'air pesant à l'étouffer; à plusieurs reprises, elle sortit, marcha dans diverses directions, comme impatiente d'aller au-devant de la catastrophe inconnue que son imagination lui représentait imminente... Vers le soir, rentrant d'une de ces courses anxieuses, elle se trouva dans la cour du château, au milieu des chasseurs, arrivés d'un autre côté et qui contemplaient placidement le « tableau ».

— Je n'ai rien tué, mais j'ai brûlé beaucoup de cartouches, s'écria Fernand s'élançant au-devant d'elle, et mon épaule me fait mal, parce que le fusil recule. C'est égal, c'est bien amusant!

— Où est ton grand-père ? demanda-t-elle sans répondre à sa volubilité enfantine.

— Il vient de rentrer.

— Il ne lui est rien arrivé ?

— Rien du tout ! il tire très bien, grand-père, c'est lui le roi de la chasse.

Elle n'écoutait plus ; ses angoisses avaient menti, elle en remerciait Dieu en son âme ; il se fit en elle un sentiment de détente et, levant les yeux vers le soleil couchant, abaissé dans sa gloire derrière la cime des hauts peupliers de l'avenue, elle respira, un instant bien court, comme allégée ; elle put sourire à la gaîté bruyante des chasseurs, les complimenter, s'extasier sur le nombre des victimes et les prouesses des chiens. Elle put servir le thé et, sans impatience ni fatigue apparentes, remplir son rôle ; ce fut seulement quand chacun se fut retiré dans les chambres préparées à cet effet pour se rafraîchir et s'habiller avant le dîner qu'elle se dirigea vers la chambre de son père ; et, tandis qu'elle se hâtait, l'inexplicable pressentiment de malheur, de nouveau, l'étreignit, impérieux, oppressif.

— Qu'est-ce donc qui m'étouffe ainsi ? Ah ! la ruine... la ruine ! c'est vrai ! — il lui semblait voir ce mot écrit partout sur les murs, sur chaque objet de sa luxueuse demeure.

Elle trouva son père encore guêtré et vêtu de sa veste de chasse, affaissé sur une chaise près de la porte d'entrée comme s'il n'avait pas eu la force de faire un pas de plus ; son visage défait, sa pose, tout son être détendu, exprimaient un indicible abattement.

— Vous êtes fatigué, pauvre papa ! dit-elle, en entourant de son bras les épaules de M. de Massieu, par un mouvement de câlinerie enfantine.

— Oui, ma petite, je suis fatigué... très fatigué...

— Voilà ce que c'est que de faire le jeune homme, monsieur, au lieu de rester tranquillement près de sa fille !

— Rester tranquillement !... Je ne peux pas, mon enfant... il faut que je marche, que je me harasse de fatigue, que je me grise de grand air, pour retrouver une heure de sommeil. Ces insomnies me tuent, et le médecin n'y peut rien.

Elle se tenait debout, devant lui, les bras tombés, avec un visage triste.

— Pauvre père ! je sais bien la cause de vos insomnies.

Il tressaillit :

— La cause... Non, non... tu ne sais pas ! Tu ne peux pas savoir !

— Cela n'est pourtant pas difficile à deviner. Vous vous mourez d'inquiétude, pauvre père ! de chagrin, à cause de moi et de nos petits !

Il l'avait écoutée d'abord avec un effarement dans les yeux, puis s'était rasséréné.

— C'est cela, oui, c'est vrai..., bien vrai... c'est pour vous..., à cause de vous. — Il joignit les mains fortement et murmura entre ses dents des mots qu'elle n'entendit pas. Il lui échappait maintenant de ces sortes de monologues que trahissaient au dehors le mouvement de ses lèvres et des murmures inarticulés. Germaine, s'efforçant de suivre à la trace sa pensée qui se dérobait tout à coup, lui demanda :

— Pourquoi, cher père, avez-vous mis de l'argent dans l'affaire que Charles veut lancer ? J'en suis si fâchée !

Il leva la tête comme sorti d'un songe :

— L'affaire ? quelle affaire ?

— Les huîtrières de Portbail.

— Ah ! oui.... je sais... Que me demandais-tu ?

— Combien avez-vous mis d'argent là dedans ?

— Cinquante mille francs... Oui ! Cinquante mille francs perdus, jetés à l'eau.

— Vous croyez l'affaire mauvaise ?

— Certainement ! Une affaire d'industriel aux abois, et pas trop honnête !

— Pas honnête !... En êtes-vous sûr ?

— J'en ai peur ; ce doit être une grande friponnerie... Peut-être que je me trompe, après tout !

Elle respira plus librement :

— Vous n'êtes pas sûr, heureusement ! C'est parce qu'il est à la tête de l'entreprise que vous vous inquiétez, n'est-ce pas ?

— Oui, parce que c'est lui, notre mauvais génie, notre vampire, notre monstrueuse calamité !

Il s'exaltait. Elle posa sa main douce sur l'épaule du vieillard, qui s'apaisa sous la caressante pression :

— Peut-être le jugeons-nous injustement, cher père, ses amis

tantôt le traitaient bien, je l'ai remarqué, avec une nuance même de déférence.

— Peuh!... des gens de rien, des coulissiers infimes qui le croient riche encore! mais Roberty n'est pas venu, ni Château-Laval, ni aucun de ses amis du cercle. Va! cela sonne le glas de son crédit!

— Pourquoi lui donner votre argent, mon père, lui sacrifier votre sécurité, votre aisance ?... Et aussi, songez-y, la seule ressource de mes enfans, si... ce que vous craignez devait arriver?

Il se leva comme secoué de rage et de désespoir :

— Cet homme est un démon, je te le dis, un vampire! il sucera sans pitié jusqu'à la dernière goutte du sang de nos veines! Et moi!... moi, je suis un misérable, un lâche! je sais que je dois lui résister, que c'est mon devoir, je le veux, je m'en fais le serment, et dès qu'il paraît, je cède! sa voix étouffe la mienne, sa volonté terrasse ma chétive résistance, et je cède! je me maudis, je me méprise, et je cède! Il me fascine et je cède! il m'écrase et je cède! Et voilà pourquoi je ne dors plus... parce qu'il faut bien enfin que cela finisse, il faut bien que je sauve le peu qui nous reste de notre fortune, qui sait? de l'honneur, peut-être!

— Mon père... je ne puis croire qu'il soit un malhonnête homme!

M. de Massieu hocha la tête :

— Peut-être n'a-t-il pas, de parti pris, l'intention de tromper, mais, comme tous les joueurs malheureux, il se grise de l'espoir d'un retour de veine et s'engage sur ce leurre au delà de ses forces..., au delà de ce qui est loyal.

— Il dit que notre sort dépend du succès de son entreprise.

— Moi, je n'espère rien, ma pauvre fille, absolument rien!...

Ce fut sur ces mots d'infini découragement qu'ils se séparèrent.

V

Le lendemain, Duvivier annonça qu'il partait pour la Normandie et serait absent plusieurs jours. Il tendit la main à son beau-père et à sa femme avec la molle, indifférente pression qui lui était habituelle, embrassa Fernand et tapota distraitement la tête de Richard, puis il partit, sans avoir fait à Germaine la moindre allusion à la scène de la veille. Elle put se flatter qu'il avait

renoncé à l'utiliser comme instrument de ses spéculations, et se sentit infiniment allégée par cette pensée. L'absence de Duvivier, à tous les points de vue, était un repos, une trêve d'heures libres à laisser couler l'une après l'autre avec indifférence, sans ce tremblement de tout son être à l'approche du maître. Le temps était beau; elle proposa une promenade dans les bois, qui fut acceptée avec enthousiasme par les enfans et même par son père. Les enfans, dans l'expansion de leur joie, sautillaient autour d'elle avec des cris d'oiseaux échappés de la volière, heureux d'être délivrés de leur précepteur, que brusquement, sans motif plausible, leur père avait congédié, après une altercation très vive, dont le sujet était demeuré ignoré; Duvivier s'était contenté de dire que Ravaut prenait des airs d'autorité tout à fait inconvenans et une liberté de réplique qui ne pouvait être tolérée. Germaine n'en avait pas demandé davantage, très satisfaite d'être débarrassée d'un personnage déplaisant.

Cette promenade dans les bois parut délicieuse à tous; on goûta dans une ferme avec du lait, des noix fraîches et du pain bis. Le petit Richard était transfiguré, vraiment beau avec ses grands yeux clairs, pareils à ceux de sa mère, que ne déformait en ce moment aucune contraction de crainte ou de chagrin. Germaine jouissait de le voir ainsi épanoui et ne se lassait pas de suivre du regard les deux frères, dans leur activité joyeuse : l'aîné robuste, agile, grand pour son âge, Richard élégant et gracieux dans sa mince taille un peu frêle. Elle leva les yeux vers le ciel d'un bleu pur, respira longuement l'air adouci, tout embaumé des tièdes senteurs du bois, et dit avec un soupir :

— Comme il serait facile pourtant d'être heureux... tous ensemble !

— Oui, si l'on pouvait oublier l'homme néfaste..., qui est là-bas ! — Et, comme dans un courant d'air froid, M. de Massieu frissonna; ce fut si visible que Richard en fit la remarque :

— Vous avez froid, grand-père? Voulez-vous que je vous couvre de ma veste ?

— Non, merci... je suis bien... C'est-à-dire... ce lait, que j'ai bu, m'a peut-être un peu refroidi. Ce n'est rien. — L'enfant était loin déjà, et M. de Massieu et Germaine restèrent seuls, l'un près de l'autre, marchant et songeant, sans se communiquer leurs pensées, retombés déjà sous le poids, un instant déposé, de leurs anxiétés et de leurs peines.

Dans la cour du château, une voiture stationnait :

— Une visite ! s'écria M. de Massieu, je me sauve... je t'abandonne ! — Les deux jeunes garçons l'imitèrent et s'esquivèrent rapidement.

— Qui donc est là ? demanda Germaine au domestique qui se trouvait dans l'antichambre.

— Madame, c'est M. Roberty, il attend dans le petit salon.

Un éclair de joie insensée, comme un jet de vie impétueux, transporta Germaine d'un élan sur le seuil du petit salon. L'incomparable douceur d'être aimée l'emporta dans ce premier mouvement sur les conseils de la prudence et de la sagesse. Roberty debout près de la fenêtre l'avait vue arriver et s'avança à sa rencontre ; leurs mains s'unirent dans une chaude et loyale étreinte qui, se prolongeant, finit par la troubler ; elle retira sa main, qu'il s'efforçait de retenir. Mais, pour atténuer sans doute la sévérité de ce mouvement de retraite, elle dit, en lui désignant un siège près du sien :

— Je suis si contente de vous voir !... Comme c'est bien à vous d'être venu !

— Vous savez, n'est-ce pas ? que je suis tout à vous, et du moment que vous désirez me parler...

Elle l'interrompit :

— Comment ? que voulez-vous dire ?

— Duvivier m'a transmis votre message... il m'a dit que vous désiriez m'entretenir de diverses choses qui vous intéressent.

Elle s'écria :

— Ce n'est pas possible ! Il n'a pu vous dire cela !

Malgré cette protestation indignée, qui soulageait son cœur, elle sentait, elle savait trop que Roberty disait vrai.

— Il me l'a dit, et j'en ai ressenti une grande joie... Je n'ai rien tant à cœur que de pouvoir vous être agréable en quelque chose... Qu'y a-t-il donc là qui vous peine ? Votre mari a-t-il été indiscret en m'exprimant tout franchement un désir que vous l'aviez chargé peut-être d'insinuer plus habilement ? Je ne reconnaîtrais pas là votre droiture habituelle.

Elle était suffoquée d'humiliation, dans un embarras si pénible qu'elle ne pouvait parler :

— Non... non... ne croyez pas... — Elle s'arrêta, ne trouvant pas de mots pour exprimer ce qu'elle ressentait.

— Voyons !... Ma chère amie, je ne comprends rien à votre

émotion... Si vous avez besoin de moi, pourquoi ne pas le dire franchement? Votre mari, à trois reprises, m'a recommandé de venir vous trouver sans retard; trois fois en cinq minutes de conversation! et son dernier mot a été : « N'oubliez pas que ma femme compte sur vous. » Je vous jure qu'il ne m'a jamais paru si aimable qu'à ce moment-là. Vous savez si je désire vous être bon à quelque chose.

— Je le sais... Je le sais.

Il reprit avec douceur :

— Que puis-je pour vous? Parlez hardiment... Ne me faites surtout pas l'injure de me craindre...

Elle avait réussi à se dominer, à se reprendre :

— Je n'ai jamais exprimé à mon mari aucun désir de vous voir, mon ami, je vous l'affirme. Ces désirs-là, je me les cache à moi-même, je me les reproche. Je ne lui ai donné aucune raison de croire que j'eusse besoin de vous; cela aussi, je vous l'affirme, et c'est l'étrangeté de sa conduite qui cause mon émotion... Mais puisqu'une volonté autre que la mienne vous a conduit ici, aujourd'hui, j'en veux profiter et mettre votre amitié à l'épreuve.

— Je ne crains pas l'épreuve... Parlez!

Elle s'arrêta un instant, puis reprit :

— Vous savez que M. Duvivier cherche à monter une grosse affaire industrielle, dont il attend des résultats importans pour notre fortune?

Dès les premiers mots, Roberty, qui s'était tenu jusqu'alors penché vers elle dans une attitude d'encourageante intimité, se redressa lentement avec une expression pénible; en lui-même, il pensait : « C'est donc cela! Nous y voilà! » et il éprouvait un malaise.

— Les huîtrières de Portbail, je sais.

— Que pensez-vous de cette affaire?

Il répondit avec embarras :

— Je n'en sais guère que ce que Duvivier m'en a dit, pas grand'chose.

— Il désirait vous voir entrer dans le conseil d'administration. Vous avez refusé. Pourquoi?

— Mais, parce que je n'entends rien aux affaires et que je ne puis accepter une charge que je suis incapable de remplir.

Elle insista :

— Vous êtes cependant administrateur du Chemin de fer du Nord, je crois?

— Mon Dieu, chère amie, dit-il, en quittant sa place dans un mouvement involontaire d'impatience, et se tenant debout devant elle, à la rigueur, tout le monde peut avoir une opinion sur une question d'intérêt général comme les chemins de fer et entrer dans une administration organisée, en activité depuis longtemps. Mais que diable voulez-vous que j'entende à la question des huîtrières de Portbail?

La figure de Roberty s'était assombrie, et une légère contraction des lèvres révélait une secrète amertume. Chacune des paroles de Germaine le frappait au plus sensible de sa tendresse pour elle. Rapprochées de l'étrange démarche du mari, les questions de la femme semblaient marquer clairement leur but. Il se demandait si elle était aussi étrangère qu'elle le disait à l'intervention de Duvivier; il l'avait connue si droite, si délicatement honnête, qu'il ne pouvait croire à quelque duplicité de sa part, et pourtant des doutes erraient au fond de son âme. Il souffrait de la voir mêlée aux combinaisons louches de Duvivier, il souffrait de penser qu'elle cherchait à user de son influence sur lui, au profit d'un homme qu'il haïssait et méprisait chaque jour davantage, et qu'elle le sacrifierait sans remords, lui dont elle savait l'amour, aux ambitions, aux convoitises de l'autre.

Cependant, Germaine, ses yeux clairs appuyés sur les yeux de Roberty, comme pour y surprendre les secrètes pensées, reprit :

— Pouvez-vous me jurer que vous n'avez pas eu d'autres raisons que votre incompétence pour refuser l'appui moral que mon mari sollicitait? Jurez cela!

Il hésitait; elle s'anima :

— Vous ne répondez pas! vous cherchez une manière d'éluder adroitement la réponse. Est-ce bien, cela? Est-ce agir en ami? Vous me voyez inquiète, ignorante des choses, j'attends de vous la lumière qui éclaire ma route, et vous qui tant de fois avez protesté de votre attachement, de votre dévouement, — car vous avez dit ce mot-là, — au lieu de m'aider, vous avez recours à des faux-fuyans, à des réponses dilatoires. A qui donc m'adresser? à qui me fier si vous me manquez, si vous trahissez ma confiance, si votre amitié ne vous inspire que les procédés circonspects d'un quelconque de ceux que je connais, à qui j'adresserais ces questions entre deux tasses de thé?

Ses yeux étincelaient, une rougeur vive colorait sa joue au-dessous des yeux. Il se rassit près d'elle, très ému :

— Que voulez-vous de moi, ma pauvre amie?

— Je veux que vous me renseigniez sur cette affaire de Portbail.

— Eh bien! c'est une affaire comme il s'en brasse beaucoup chaque jour, un moyen de grouper des capitaux sur lesquels on opère avec plus ou moins de bonheur et de délicatesse.

— Si je comprends bien, l'affaire en elle-même ne vous semble qu'un prétexte pour grouper des capitaux.

— J'en ai peur. Mais, je vous le répète, je n'ai pas étudié la question.

— Cependant vous vous défiez. Pourquoi?

— Chère amie, en vérité, vous me pressez trop! Je ne suis pas un spéculateur, je n'entends rien à ces choses, et mon ignorance même me rend défiant. On a des instincts, des répugnances dont on ne peut pas toujours rendre compte. Vous savez que je n'aime pas votre mari, et vous n'ignorez pas pourquoi!

Elle l'arrêta de la main :

— Ne me mettez pas en cause, ne cherchez pas de diversion. Je ne me laisserai pas détourner de mon sujet. Ces instincts, ces répugnances dont vous parlez, si je vous demandais de me les sacrifier?...

Elle était pâle, le regardait ardemment. Il répondit avec lenteur, très pâle aussi, et le cœur serré :

— Je vous dirais — je l'ai déjà dit à votre mari — que je suis disposé à souscrire à l'émission. Vous fixerez vous-même...

Elle l'arrêta d'un geste, affaissée sur elle-même, comme prise d'une subite défaillance.

— Merci, mon ami, j'ai compris. Vous sacrifiez galamment vos intérêts, une partie de votre fortune, s'il le faut. Mais vous réservez votre nom, votre honneur.

— En vérité, vous interprétez !...

— Pas un mot, mon ami, ne niez pas! Je sais ce qu'il me fallait savoir. Et je vous supplie, au nom des sentimens que vous avez pour moi, que ce soit affection ou pitié, je vous conjure de ne favoriser en rien l'entreprise de mon mari. N'y engagez ni votre influence, ni votre argent, je vous le demande en grâce.

— Permettez, chère amie! Mes relations avec Duvivier ne me laissent pas libre de lui refuser absolument mon concours. D'ailleurs, j'ai promis.

— Rétractez votre promesse, rien n'est fait encore. Mieux

vaut lui infliger une déception que de l'encourager dans cette désastreuse entreprise.

— Je ne puis pas faire cela. Vous ne savez pas à quel point sa situation sera compromise, s'il échoue!

— Je le sais, il me l'a dit : c'est la ruine!

— Puisque vous le savez, vous ne pouvez pas vous opposer à ce qu'il tente un suprême effort, et ses amis doivent l'aider.

— Je m'y oppose de toutes mes forces. La ruine? Soit! gardons au moins l'honneur intact.

Roberty eut un mouvement des lèvres qui voulait dire : il est bien tard! Mais elle ne le vit pas et continua :

— Si je pouvais croire... qu'il y eût chance honorable de succès, croyez-vous que j'aurais la barbarie d'arracher de ses mains sa dernière planche de salut? Mais l'homme qui se noie ne choisit pas la branche où il s'accroche, et j'ai peur!

— Réfléchissez, mon amie, qu'en mettant tout au pire, je risque peu de chose.

Elle reprit avec vivacité :

— Songez-vous à ceux qu'entraînerait votre exemple, si, par complaisance, par faiblesse, vous vous faisiez complice? Non, mon cher Roberty, vous devez refuser votre concours en cette circonstance. Il m'en coûte de parler ainsi, d'agir contre ce malheureux homme, quand il espère avoir en moi une alliée. Mais le devoir est clair. Il faut que vous nous abandonniez, en priant Dieu que notre sort reste digne d'estime.

Sa voix était émue et ses paupières, grosses de larmes, les retenaient à grand'peine.

— Mon père, j'en suis sûre, est de mon avis,... n'est-ce pas, mon père? s'écria-t-elle, en apercevant M. de Massieu qui, la porte entr'ouverte, restait indécis sur le seuil.

Roberty s'était levé et s'avançait vers le vieillard.

— Nous parlions des huîtrières de Portbail, et Mme Duvivier me dissuade de souscrire à l'émission.

— Et elle a raison, mon ami,... grandement raison.

— Vous ne croyez pas au succès?

— C'est une affaire louche, mon ami... voilà ma pensée.

— Vous allez trop loin,... disons : une entreprise hasardeuse.

— Il n'est pas permis de livrer rien au hasard, quand il s'agit de l'argent d'autrui. Je vous le dis, ce doit être une filouterie!

Germaine intervint :

— Ayez plus d'indulgence, mon père,... plus de justice aussi. Doutez de l'intelligence, de la prudence, non pas de la bonne foi... Je souffre de vous entendre parler ainsi de mon mari... Je suis sûre que lui, croit au succès sincèrement.

Le vieillard s'anima :

— Est-ce à toi de le défendre quand il s'agit de l'avenir de tes enfans?... S'il ne s'agissait que de nous, de moi, de toi, nous pourrions supporter notre sort, disparaître, aller vivre inconnus, oubliés en quelque coin du monde, quand la catastrophe sera arrivée, emportant l'honneur avec le reste!... Mais les enfans, chargés d'un nom flétri, à leur âge, avec, devant eux, une longue route sous un poids de honte et de misère! Je ne puis supporter cela! que ce malheureux, ébloui, dupé par les aigrefins dont il s'entoure, se soit ruiné; qu'il ait, par sa folie et ses vices, précipité sa ruine et la nôtre, je puis encore me résigner, lui pardonner même, si l'honneur reste sauf. Mais quand on entraîne des centaines de dupes à sa suite, l'incapacité, la légèreté deviennent des crimes.

Germaine reprit :

— Si vous, mon père, et M. Roberty, quelques autres encore, vous vous réunissiez pour lui démontrer la folie, le danger de l'entreprise, peut-être se laisserait-il persuader?

— Parles-tu sérieusement? Le connais-tu si mal? Essaie donc d'arrêter un loup affamé devant une bergerie! Ah! ah! le persuader? Mais, il a faim, cet homme, tous ses vices ont faim, et l'heure arrive, il la voit toute proche, où le nécessaire, le pain même, vont lui manquer... et tu te flattes que de bonnes paroles, de sages conseils, des représentations sensées, vont l'empêcher de tenter la chance!... C'est un joueur, il court après la veine... et tu crois possible de lui démontrer placidement que le jeu est une passion dévorante, et l'en détourner! Ah! ah! ma pauvre fille!... Rien à espérer, te dis-je!... Si cette affaire rate, il en montera une autre,... à moins que la prison... ou la mort ne l'arrête!...

Ce qu'il disait, avec une exaltation croissante, Roberty le pensait; il se contenta d'exprimer l'inutile regret qu'une séparation, tout au moins une séparation de biens, ne fût pas intervenue dès le principe, et ne lui eût pas lié les mains. M. de Massieu leva les bras dans un geste désespéré :

— Il était trop tard... le gouffre était creusé avant que nous ayons été avertis... C'est là ce qui me ronge; j'ai manqué de

prudence, de discernement... Il m'avait inspiré confiance, un homme si sûr de soi ! Je le croyais sérieux, avisé, loyal surtout, et, par ma faute, nous voilà pris en un engrenage formidable, et notre chair, nos membres, notre fortune, et la considération et l'honneur, tout y passera !... J'en meurs de chagrin, de remords, nuit et jour, je m'accable de reproches, car c'est moi qui ai jeté ma pauvre fille sous la roue fatale...

— Pauvre père, comme vous vous exagérez votre faute en cela !... Est-ce que chacun de nos actes en ce monde n'a pas ses conséquences qui sont fatales, qui s'enchaînent et nous mènent, de degrés en degrés, par des routes imprévues, vers des buts que nous n'avons pas même entrevus ? A chacun de nos pas, notre destinée nous échappe, parce que nous marchons dans les ténèbres, à tâtons en quelque sorte ; notre vue est courte et ne perce pas toujours les apparences... Est-ce que c'est notre faute ? Ne soyons sévères ni aux autres ni à nous-mêmes... Le mariage est un de ces tournans de la vie où l'on est mis en demeure de choisir sa route, les yeux fermés, à l'aventure... Comment connaître celui qu'on épouse, quand on ne se connaît pas soi-même ?... Ne vous accusez pas, mon pauvre père ; vous m'avez toujours chérie, de tout votre cœur ; vous n'avez jamais voulu que mon bonheur ; le succès ne dépend pas de nous, n'est-il pas vrai ?... Il n'y a qu'à se résigner, à réunir ce que l'on a de force et poursuivre sa route sans défaillance.

— Se résigner !... tu le peux, parce que tu es pieuse et douce... Moi, je n'ai que des pensées de colère, de malédiction et de haine !

Germaine avait levé les yeux vers Roberty, comme pour solliciter un acquiescement à ses paroles de consolation ; lui, la contemplait longuement, il l'adorait dans sa douceur et sa résignation, il eût voulu pouvoir la prendre en ses bras, contre son cœur, comme une enfant blessée. Répondant à son muet appel, il dit en souriant :

— N'est-il pas curieux que M. de Massieu, qui nie le libre arbitre, parle, sente et juge comme s'il croyait à la liberté, et que Mme Duvivier, dont l'âme est religieuse, défende la cause des fatalités ?... Cela prouve que ce ne sont pas nos idées qui nous mènent, ce sont nos cœurs...

M. de Massieu, un instant interdit, reprit :

— Mon cher ami, il est certain que nous sommes jetés en ve-

nant au monde dans un enchaînement de causes fatales, que nous ne les avons pas choisies, pas plus que nous n'avons décidé de vivre; nous sommes les jouets d'une force inconnue. Il n'en est pas moins vrai que, quelles que soient les circonstances où se développe notre destinée, quels que soient les dons ou les défauts de nature qui nous sont départis, le réseau qui nous enveloppe a les mailles assez larges pour que notre volonté puisse agir en une certaine mesure, et qu'il dépende de nous de les étendre ou de les resserrer. Et j'estime que c'est un devoir d'exercer de bonne heure les enfans à se sentir libres et responsables, à les prémunir...

Une voiture roulant dans la cour arrêta l'entretien, et presque aussitôt un domestique vint annoncer une visite.

— Faites entrer au grand salon. — Et, se levant aussitôt, Germaine tendit la main à Roberty :

— Vous retrouverai-je tout à l'heure,... après le départ des fâcheux?

— Par malheur, je suis attendu à Paris, il me faut partir dans quelques minutes...

— Adieu, alors... quand vous reverra-t-on? pas de longtemps, je le crains. — Elle le regardait avec un sourire triste...

— Votre mari m'a invité à chasser le 21, je viendrai ce jour-là.

Elle le remercia du regard, sachant qu'il ne viendrait que pour elle, et se reprochant la joie soudaine qui lui déguisait l'horreur des catastrophes imminentes, les rejetait au loin, comme si toute une existence de bonheur l'en séparait, contenue en cette certitude de le revoir bientôt.

— Quel mal ferais-je à le regarder parmi tout ce monde de chasseurs? pensait-elle, en allant recevoir les nouveaux hôtes. Je ne lui parlerai pas, il ne me dira rien,... ou du moins aucune de ces paroles que je ne puis entendre.

Dès qu'elle fut sortie, M. de Massieu s'approcha vivement de Roberty :

— Je n'ai pas voulu vous interroger devant ma pauvre fille... maintenant que nous sommes seuls, il faut que vous me répondiez... Duvivier ne paraît plus au cercle, je le sais... Pourquoi? Qu'est-il arrivé?

Roberty, visiblement contrarié, répondit avec embarras :

— C'est vrai! il a cessé de venir... depuis quelque temps.

— Pourquoi? Dites-moi la vérité, mon cher ami... je veux,... j'ai besoin de tout savoir.

— Eh bien! la vérité, c'est que le jeu ne lui était plus favorable; il a dû cesser sa partie, et le cercle, sans le jeu, lui paraît insipide.

— Est-ce tout?... absolument tout?

— Mais, oui... je ne vois pas...

Et Roberty, avec un sourire contraint, tenta de dégager son bras de l'étreinte du vieillard qui le retint avec force :

— Non, ce n'est pas tout. Vous ne savez pas mentir ni dissimuler. Pourquoi me tromper?

Il baissa la voix, et fixant sur Roberty ses yeux étincelans :

— Jurez-moi seulement qu'il n'a pas triché, jurez!

Très mal à l'aise, et ne pouvant éluder la réponse, Roberty reprit en hésitant :

— Non, ce n'est pas cela précisément,... on a cru,... quelques personnes ont remarqué... certaines irrégularités dans son jeu... et j'ai eu la mission pénible de l'en avertir et de l'inviter à ne plus s'asseoir aux tables de jeu... Naturellement, il a mal pris la chose, il en est résulté une situation pénible entre nous... Du reste, il n'y a eu ni esclandre, ni scandale... Beaucoup de gens même ignorent cela.

M. de Massieu avait lâché le bras de Roberty, tandis qu'il parlait. Debout, les lèvres serrées, le visage contracté, dans une immobilité rigide, il semblait avoir oublié tout ce qui l'entourait.

— Adieu, dit Roberty,.. je regrette...

M. de Massieu tressaillit, et comme sortant d'un rêve :

— Adieu... adieu... Ainsi, il a triché, comme un vulgaire escroc! J'aurais gagé ma tête qu'il en serait ainsi... Merci... il est nécessaire que je sache tout... que le dossier soit complet... pour les résolutions suprêmes...

— Espérez-vous décider Mme Duvivier à demander le divorce?

— Hélas! je le voudrais. Mais elle est pieuse, et le divorce est condamné par l'Église... Et puis, il faut dire que le divorce ne résout pas les difficultés. Est-ce qu'il n'y a pas toujours une affreuse solidarité d'infamie qui lie les enfans au père?... Et les enfans, monsieur, c'est tout!... c'est l'avenir... c'est notre chair, notre sang, notre cœur! Ah! si l'on pouvait soustraire les enfans à l'engrenage maudit, nous nous résignerions à souffrir, Germaine aussi bien que moi. Mais tout y passera, la fortune, l'hon-

neur, l'âme même des enfans! oui, mon ami, leur âme, contaminée par le contact journalier, par l'exemple impur!... à moins...

Sa voix s'éteignit en murmures inarticulés, en phrases indistinctes. Roberty de nouveau prit congé, et le vieillard sursauta, avec un regard effaré, comme s'il ne se fût pas attendu à trouver près de lui un témoin; puis, il dit, faisant suite sans doute à sa méditation :

— Il faut des résolutions viriles maintenant, plus de faiblesse... plus de lâcheté...

Il avait l'air égaré, se soutenait à peine. Roberty cherchait en vain quelques paroles de consolation :

— Je vous assure que ce fâcheux incident au cercle n'a pas été ébruité... Ne vous exagérez pas les conséquences...

Le vieillard murmura :

— La honte!... sur les pauvres enfans!... Merci, mon cher ami, vous êtes bon...

— A bientôt,... nous viendrons, quelques amis ensemble, pour la chasse, le 21...

M. de Massieu répéta :

— Vous êtes bon, merci... Comment consentez-vous à lui serrer la main, à cet homme?

— Oh! nous n'abusons pas des effusions... Il connaît mon attachement pour Mme Duvivier et pour vous, cher monsieur, et il a la prudence de ne pas trop faire appel à mes sentimens à son égard... Si j'osais me permettre un conseil, ne vous laissez pas abattre et tenez-lui tête. Il est moins terrible qu'il n'en a l'air, quand on résiste!

M. de Massieu leva les bras au ciel et les laissa retomber avec accablement; et l'expression désespérée de sa figure était comme un aveu de son impuissance, de sa lâcheté, et du mépris qu'il avait de lui-même.

P. Caro.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

LA MONARCHIE AUSTRO-HONGROISE

ET

L'ÉQUILIBRE EUROPÉEN

II [1]

LES PARTIS ET LES HOMMES

Des trois Chambres où, avec les destinées plus ou moins prochaines, plus ou moins lointaines, de la Monarchie austro-hongroise, va se jouer un peu de l'avenir de l'Europe, l'une, la Chambre des députés du Reichsrath autrichien, n'a pu siéger de tout l'été, et, siégeant, n'aboutit à rien, laisse en souffrance le Compromis et l'État dualiste en suspens; l'autre, la Chambre des députés hongroise, n'a presque pas pris de vacances : effets contraires de la même cause : une obstruction irréductible, à Budapest passive, à Vienne frénétique. La troisième, cependant, la Diète de Bohême, ne fait point parler d'elle; ses bureaux travaillent à force; et bien que ce soient les affaires de Bohême qui, à Vienne, empêchent le Parlement impérial de fonctionner, à Prague, la vie de la province n'en est ni interrompue, ni, en apparence, troublée.

Mais cette extrême fécondité et cette entière stérilité, tout ce travail et toute cette agitation sont des symptômes du même mal,

(1) Voyez la *Revue* du 15 octobre.

du mal profond qui désagrège l'Autriche ; l'un et l'autre vont contre l'ordre actuel des choses. Pour cette œuvre de démolition, entreprise à la fois de deux ou trois côtés, ce sont les partis qui tiennent la pioche, leurs chefs qui la dirigent, les ministres qui s'efforcent de la détourner : et ce sont eux, les ministres, les partis et les chefs des partis, qu'à Vienne, à Budapest et à Prague, nous voudrions faire voir en action.

I

Combien compte-t-on de partis dans la Chambre autrichienne? — Une soixantaine, dit quelqu'un, mais il exagère sûrement. — Vingt-cinq, répondent d'autres, mais ils restent peut-être au-dessous de la vérité. La carte des élections, de G. Freytag (1), permet de distinguer tout juste trente groupes et sous-groupes, dont la moitié ne sont, en effet, rien de moins que des partis. D'après cette carte, la Chambre des députés du Reichsrath impérial, qui est formée de 425 membres, se décompose ainsi :

I.	— Allemands progressistes et libéraux. . . . . . (*dont 28 grands propriétaires fidèles à la Constitution*).	77
II.	— Allemands nationaux. . . . . (*dont 4 amis de M. de Schœnerer*).	47
III.	— Chrétiens-sociaux, antisémites.	30
IV.	— Allemands cléricaux et conservateurs. . . . . . (*dont 3 membres du moyen-parti de la Grande propriété morave et 15 adeptes du parti catholique du peuple*).	43
V.	— Tchèques. . . . . (*dont 16 grands propriétaires fonciers, 1 radical, 1 clérical tchèque et 1 agrarien*).	79
VI.	— Slovènes. . . . . (*dont 5 radicaux et 11 cléricaux slovènes*).	16
VII.	— Croates . . . . (du Littoral adriatique).	11
VIII.	— Serbes . . . . (du Littoral adriatique).	2
IX.	— Polonais. . . . . (*dont 3 membres du parti polonais du peuple et 6 partisans de Stojalowski*).	68
X.	— Ruthènes. . . . . (*dont 5 Jeunes Ruthènes*).	11
XI.	— Roumains. . . . . (*dont 1 Jeune Roumain*).	6

(1) Publiée par G. Freytag et Berndt ; Vienne, 1897 et dressée sur la statistique du professeur Hickmann, qui fait autorité.

XII. —	Italiens (*dont 5 cléricaux italiens*).	19
XIII. —	Démocrates	1
XIV. —	Politiques-sociaux	1
XV. —	Démocrates-sociaux (socialistes)	14

J'ose dire qu'un pareil tableau est plus instructif que de longs raisonnemens. On y aperçoit du premier coup d'œil, au simple point de vue du nombre, que la force respective des quinze partis et des trente groupes en présence va de 79 à 1, car il y a dans la Chambre autrichienne deux députés dont chacun représente, à lui seul, tout son parti. — D'où il suit qu'il ne peut point y avoir dans cette Chambre de majorité homogène. — On y voit ensuite que, si l'effectif le plus fort, 79, est atteint par les Tchèques, il ne s'en faut que de deux unités, 77, que les Allemands progressistes et libéraux ne l'atteignent; et que, si les Allemands cléricaux et conservateurs se rangent d'un côté, puisqu'ils sont 43, les Allemands nationaux, qui sont 47, ramènent la balance en se rangeant de l'autre. D'où il suit que les 68 Polonais sont les maîtres de la situation; les Slovènes, Croates, Serbes, Ruthènes, Roumains, Italiens, d'une part, et, d'autre part, les chrétiens-sociaux ou les démocrates-sociaux ne pouvant faire qu'un appoint dans un sens ou dans l'autre; mais cet appoint lui-même, si faible qu'il soit, pouvant à tout instant devenir décisif.

D'où il suit encore que, de même qu'il n'y a pas de majorité homogène, il n'y a pas non plus de majorité ferme et stable; qu'elle se fait et se défait sans cesse, au hasard des questions posées; que les groupes vont et viennent de la majorité à l'opposition, et inversement, en un temps très court; que le ministre qui s'endort avec une majorité n'est pas certain de la retrouver en s'éveillant, de la retrouver la même, ni d'en retrouver une; ou plutôt qu'il lui est défendu de s'endormir, devant passer jour et nuit à assembler, à tenir, à rattraper, à remplacer les morceaux de sa majorité qui s'en vont. Rien que depuis le 1er octobre, qui saurait en quelles perplexités les Allemands cléricaux du baron Dipauli et du docteur Ebenhoch ont jeté le comte Badeni plaindrait assurément de tout son cœur le président du Conseil autrichien.

Mais le tableau que nous avons reproduit ne parle pas seulement par ses chiffres. L'Autriche y est comme peinte en raccourci, avec ses divisions nationales et ses divisions sociales : Allemands,

Tchèques, Slovènes, Croates, Serbes, Polonais, Ruthènes, Roumains, Italiens; puis grands propriétaires, agrariens, parti du peuple, socialistes; et les divisions religieuses elles-mêmes s'accusent : chrétiens-sociaux, antisémites, cléricaux, catholiques; de sorte que c'est toute l'Autriche et toute sa récente histoire : les nationalités en lutte contre la centralisation ; la bourgeoisie et le prolétariat, urbain ou rural, en lutte contre la féodalité de la terre et ce qu'on nomme, à tort, « la féodalité de l'argent »; enfin, les confessions en lutte les unes contre les autres. Toutes ces passions nationales, sociales, religieuses associent, dissocient, réassocient groupes et sous-groupes : tantôt les Allemands s'entendent entre eux, qu'ils soient progressistes, libéraux, cléricaux ou conservateurs; tantôt, ce sont les grands propriétaires qui s'entendent, Allemands, Tchèques, Moraves ou Polonais; et tantôt l'union se fait entre catholiques, malgré les séparations sociales et nationales, — coalitions et combinaisons d'un instant, que l'instant d'après a retournées. — Quoi de plus inconsistant, de plus mouvant, de plus fuyant? Être condamné à gouverner avec un Parlement semblable, n'est-ce pas être condamné à construire, je ne dis pas même sur le sable, mais comme dans une eau sans fond? Il faut du courage pour l'entreprendre et de l'endurance pour ne pas en être rebuté tout de suite.

Quand le comte Badeni, arrivé depuis dix-huit mois aux affaires, eut obtenu le vote de la réforme électorale qui traînait et constitué le nouveau Reichsrath (1), en ce Parlement ainsi formé il dut chercher une base à sa politique; et, regardant de sa place autour de lui, voici ce qu'il trouva. — A sa droite, les Polonais : ils étaient 68; nobles de Pologne, ou partisans du P. Stojalowski, ou populistes, tous Polonais par-dessus tout. A ceux-là, notamment aux nobles, il avait donné assez de gages et présentait assez de garanties pour être en droit de s'appuyer, de se reposer sur eux. Si même on en devait déduire les six partisans de Stojalowski et les trois membres du parti polonais du peuple, il res-

(1) A son arrivée au pouvoir, en octobre 1895, et dans l'ancien Reichsrath, avant la réforme électorale, le comte Badeni, qui se présentait avec un programme de conciliation conservatrice, s'était appuyé d'abord sur une coalition du Club polonais (aristocratique), du Club Hohenwart (fédéraliste), du parti libéral et du parti catholique. Il promettait alors de tenir compte à la fois des réclamations nationales et de « la position traditionnelle », ainsi que de « la culture plus avancée » du peuple allemand. — C'est là qu'est le nœud de la question; et les choses se sont brouillées quand, entre Allemands et Tchèques, il a fallu choisir.

tait encore un groupe d'une soixantaine de députés; et — trente années de vie parlementaire le garantissaient — le groupe le plus compact, le plus solide, le plus gouvernemental qu'il y ait jamais eu dans la Chambre d'empire autrichienne. On ne se souvenait guère que de deux circonstances où le groupe polonais se fût divisé (1). Mais, à ces deux exceptions près, le Club polonais, dans l'opposition ou la majorité, plus souvent dans celle-ci que dans celle-là, avait toujours donné comme un seul homme, et fait balle de ses soixante voix.

Si ses prédécesseurs, sans être Polonais, avaient eu, en ce groupe, une réserve qui ne les avait pas trahis, comment le comte Badeni, Polonais de naissance, membre pour Cracovie du collège de la grande propriété galicienne, appelé du gouvernement de sa province au gouvernement de tout l'Empire, ayant dans son cabinet, comme ministre des finances, le docteur Bilinski, député de Stanislau, et comme ministre sans portefeuille, — ministre pour la Galicie, — le docteur Rittner, député de Tarnopol, voyant à la présidence du Conseil commun un quatrième Polonais, le comte Goluchowski; comment n'aurait-il pas pensé à faire du groupe polonais sa garde et à placer en lui le pivot parlementaire de sa politique?

Après les Polonais, les Tchèques; Jeunes Tchèques ou Tchèques tout courts (les Vieux avaient été éliminés), et grands propriétaires fonciers de Bohême, avec, en plus, un clérical, un radical et un agrarien tchèque. Malgré les vicissitudes qui, par intervalles et pour un temps, avaient pu amener ce groupe à être un des élémens de la majorité, on était habitué à le considérer plutôt comme un parti d'opposition. Les revendications qui sont tout son programme étaient connues: il ne les dissimulait pas, ni ne les déguisait, ni ne les atténuait. Pour l'avoir, il fallait lui donner au moins un commencement de satisfaction, et de satisfaction nationale, non plus seulement personnelle. Il ne suffisait pas, comme, du camp ennemi, on l'insinuait malicieusement, de réserver aux Tchèques, pour les amadouer, une ou deux petites places dans le ministère. De ce moyen, d'autres présidens du Con-

(1) Une fois, une quinzaine de ses membres s'étaient abstenus contre l'avis de leurs collègues; une autre fois, — c'était à propos de l'occupation de la Bosnie-Herzégovine, — quelques-uns avaient déclaré qu'ils ne pouvaient consacrer par leurs suffrages un acte qui, étant un commencement de partage de l'empire ottoman, leur rappelait trop tristement le partage de la Pologne.

seil, avant le comte Badeni, avaient déjà essayé : la Bohême ne s'en était point contentée ; elle n'avait point désarmé ; et, en tout cas, le concours du groupe tchèque n'était plus à ce prix.

Mais donner à ce groupe un commencement de satisfaction nationale, c'était du même coup s'aliéner le gros des Allemands, dont les intérêts ou les prétentions sont en antagonisme direct avec les siens ; c'était abandonner la politique traditionnelle, la politique classique de l'Autriche, qui jusque-là, sauf de timides et rares expériences, avait été allemande ; et c'était enfin, — les exigences et les forces des Tchèques ayant grandi, — inaugurer dans l'Empire une politique slave. Pour cette politique nouvelle, il allait de soi qu'on pouvait compter sur les sympathies de tous les groupes de nationalité slave, du nord ou du sud, Ruthènes, Slovènes, Croates et Serbes du littoral adriatique. En termes plus généraux encore, on pouvait espérer l'aide de tous les groupes de nationalité non allemande ; mais on pouvait être sûr aussi que le pacte de fidélité se conclurait donnant donnant, et que l'aide ne serait pas gratuite. Or, comme le choix ne se limitait pas aux Allemands et aux Slaves ; comme, en négligeant même les Roumains, il restait par surcroît des Italiens qu'on ne pouvait négliger, ce n'était pas seulement une politique slave que l'on substituait à la politique allemande, mais bien une politique à tendances fédéralistes qui remplaçait l'ancienne politique à tendances centralistes pour les dix-sept Pays de la Cisleithanie.

Cependant, lorsque, le rappel battu dans tous les coins de la Chambre, on faisait le pointage, homme par homme et voix par voix, de ces unités non allemandes, à supposer qu'il n'y eût jamais ni d'absences, ni de défections, il s'en manquait encore d'une voix qu'une majorité fût constituée : on n'arrivait qu'à 212 députés sur 425 (1). De nécessité absolue il fallait donc détacher d'un des groupes allemands quelques auxiliaires : c'est ce que voulut faire le comte Badeni, en présentant son ministère comme un ministère de droite. Les Allemands du groupe clérical et conservateur, soit qu'ils ne se sentissent point menacés en tant qu'Allemands, soit que, plaçant au-dessus de tout leurs principes conservateurs, ils vissent là une occasion de vendre chèrement leur concours et de lier le cabinet en le servant, plus ou moins hésitans, plus ou moins défaillans, se rangèrent, en partie et par intermittences, derrière

(1) Ce n'était pas même la majorité simple de la moitié plus un : où prendre la majorité des deux tiers que le règlement exige pour certains votes?

lui. Les Allemands progressistes, libéraux et nationaux, les chrétiens-sociaux et antisémites, comme catholiques *démocrates* et comme Allemands, se trouvèrent par là rejetés dans l'opposition, où, de toute manière et en tout cas, se fussent toujours tenus les socialistes. Ainsi, après mille sondages et avec mille précautions, fut avancé, posé et étançonné le pont branlant sur lequel, à chaque discussion, le gouvernement doit passer et faire passer la fortune de l'Empire.

Le plan du comte Badeni, au début, était d'avoir, dans le Reichsrath, non pas une majorité, mais plusieurs, des majorités successives; et ce plan n'était pas mauvais. C'était le seul qui permît, avec un Parlement aussi divisé et poursuivant des fins aussi contradictoires, de garder quelque indépendance et quelque liberté de mouvemens. Dans telle circonstance, appeler à soi tel et tel groupes, et tel et tel autres pour une autre affaire ; courtiser, tour à tour, toutes les nationalités, sans en épouser une ; n'en décourager aucune, sans trop en encourager une ; donner tout à espérer à toutes, sans donner à une seule plus que des espérances : c'était une politique, et la meilleure sans doute, si, par elle, le comte Taaffe avait réussi à se maintenir pendant quatorze ans. Par cette politique, on ne peut certainement pas faire grand'chose, mais on peut beaucoup empêcher ; et peut-être, en Autriche-Hongrie, y a-t-il plus à empêcher qu'à faire? Mais elle veut plus de grâce que de force, une extrême souplesse, une extrême délicatesse de touche, l'art de toujours glisser, tourner, voltiger, miroiter et papillonner, sur les lèvres un éternel demi-mot et dans les yeux un éternel demi-sourire, afin de dire tout ensemble et ne dire pas.

Or, excellente pour le comte Taaffe, elle était, pour le comte Badeni, impossible, parce que le comte Badeni n'est pas le comte Taaffe. De sa naissance polonaise et de sa lointaine origine italienne, il semblerait, avant de l'avoir vu, que le comte Badeni dût tenir ce don d'assouplissement, ce charme changeant, cette dextérité légère. Mais, dès qu'on l'a vu, l'on sent bien, au contraire, que l'homme est taillé tout en force : la force est dans cette haute stature, dans ces larges épaules, dans cette tête équarrie, dans ces moustaches épaisses, dans ce menton démesurément long : la grâce n'est que dans les manières : elle n'est que ce que le gentilhomme, chez lui, ajoute à l'homme, non point l'homme même ; et l'on ne retrouve que dans les inflexions caressantes de la voix le miel polonais et le miel italien.

De tous ces partis et de toutes ces fractions de partis, le comte Taaffe avait su se faire comme une bague au doigt, comme un anneau qui ne s'était pas rompu, mais qu'on avait appelé à faux *eiserner Ring*, l'anneau de fer. C'était plutôt, si l'on peut le dire, un anneau de caoutchouc, qui se prêtait aux transformations, s'allongeait ou se resserrait, mais ne paralysait ni n'alourdissait trop la main. Et, tout en gouvernant le plus souvent par des Slaves (1), le comte Taaffe n'avait eu garde de gouverner pour eux au point de paraître gouverner contre les Allemands, qu'il évitait soigneusement de pousser à bout. Pendant les quatorze ans que dura son ministère, sa grande étude fut de ne rien faire d'irréparable : et l'irréparable, c'était de laisser porter la lutte des partis sur le terrain des nationalités. Tant qu'il n'y avait en conflit que des libéraux et des cléricaux, une droite et une gauche, ou même des droites et des gauches, il pouvait y avoir des accommodemens; entre les uns et les autres, le ministère pouvait trouver sa place, prendre son équilibre, quoique instable, et vivre. Entre les nationalités slave et allemande lâchées, il ne pouvait qu'être écrasé. Et cela allait singulièrement plus loin que la vie, assez indifférente, en somme, d'un ministère. De là, le « jeu de bascule », la perpétuelle oscillation du comte Taaffe, sa politique flottante et comme tremblotante. On peut croire que cette politique ne répugnait point à sa nature; pourtant, il ne l'avait pas choisie par goût : elle lui était imposée par les conditions mêmes de l'Autriche. Embarqué, par une grosse mer, sur un navire qui « roulait », il « roulait » avec le navire.

Une politique aussi compliquée, aussi diverse, et qui devait tenir compte de tant de données, multiforme et toute en nuances, exigeait, on le comprend, d'incessantes négociations, employait de nombreux agens, une légion d'informateurs, espèces de commis voyageurs, de « placiers » parlementaires, ou d' « observateurs de l'esprit public », qui couraient par les groupes, en quête des secrets désirs et des arrière-pensées de celui-ci ou de celui-là. Mais des auxiliaires de ce genre sont aisément compromettans : il faut, quand on s'en sert, beaucoup d'adresse pour ne pas être leur prisonnier, et on ne leur échappe que dans la mesure où

(1) Depuis 1880, les Polonais, les Tchèques et les Slaves du Sud, Slovènes et Croates de Dalmatie, avaient, de concert avec les cléricaux allemands, formé le fond de la majorité du comte Taaffe, tandis que l'opposition était formée des débris de la *Gauche unie :* Club allemand, Club allemand autrichien, réunion des Nationaux Allemands.

on leur prouve qu'on saurait au besoin se passer d'eux. Pour le comte Taaffe, ils ne furent que des auxiliaires, et jamais il ne les suivit jusqu'à s'égarer, parce qu'il connaissait à merveille la Cour, la Ville et le Parlement, les hommes et les choses, les familles, les ménages, les alliances et les fortunes, les petites misères des grandes existences, le revers usé des médailles dorées, l'être du paraître viennois, tout ce qui était susceptible de lui donner quelque prise, cachée ou publique, sur quelqu'un, de devenir un ressort de sa politique, — si ce n'est pas défigurer l'un et l'autre, de dire de lui, si doux, qu'il eut des prises, — et de sa politique, si molle, qu'elle eut des ressorts.

Le comte Badeni, au contraire, lorsqu'il vint de Galicie, ne connaissait ni les choses de Vienne, ni les hommes : il n'en connaissait pas le fond, la doublure et le dessous. Les qualités, et la première de toutes, l'énergie, qui là-bas avaient assuré son succès, ici se retournaient contre lui. C'était, comme nous dirions en France, un préfet à poigne, appelé au gouvernement de l'Empire, mais la poigne n'est bonne, ou utile, que s'il y a de quoi saisir et tenir : elle ne sert à rien dans un pays, en face d'un Parlement, sur des partis, pour une politique où tout est mobile, fluide, et de minute en minute renouvelé comme une eau qui coule. Cependant, les conditions du régime constitutionnel en Autriche restant les mêmes sous le comte Badeni que sous le comte Taaffe, le comte Badeni, en dépit de sa méthode et de son tempérament, se voyait tout de suite contraint de recourir aux mêmes procédés et de se servir des mêmes instrumens. Et comme il ne pouvait prouver à ses officieux qu'il se passerait d'eux quand il le voudrait, il tomba un peu dans leur dépendance; du moins, c'est ce que prétendent à Vienne les Allemands hostiles au premier ministre. L'un d'eux, un savant illustre, exprime la différence entre la manière du comte Taaffe et celle du comte Badeni, en ces termes pittoresques, tirés de l'histoire naturelle : « Pour Taaffe, ces donneurs d'avis qu'on ne demande pas n'étaient que *des antennes*, par lesquelles il ne faisait que tâter et toucher : pour le comte Badeni, ce sont *des pattes*, par lesquelles il marche. »

Le mot est peut-être plus piquant que vrai; le comte Badeni n'est guère un de ces hommes d'État que l'on mène : il marche tout seul; et, s'il est un reproche qu'on puisse lui adresser, ce n'est pas d'avoir une personnalité trop faible, qui se dépouille aisé-

ment et se laisse dans l'antichambre du ministère ou au vestiaire du Parlement. Parce qu'il ne lui a point été possible de dépouiller sa personnalité ; parce que, malgré tout et malgré lui-même, il l'a introduite dans la politique qu'il empruntait du comte Taaffe, il a fait craquer les mailles menues de cette politique, et en quelques mois il a abouti à l'irréparable, que, pendant quatorze ans, le comte Taaffe avait réussi à différer.

« *Ich bin ein Führer; ich will das Parlament führen.* — Je suis un conducteur ; je veux conduire le Parlement » : une partie du Reichsrath avait été blessée par cette phrase du comte Badeni, — d'ailleurs tronquée et dénaturée à dessein. — Le premier ministre avait voulu seulement faire entendre que c'était à lui de donner au Parlement l'impulsion et la direction, non pas au Parlement de les lui donner ; et il ne faisait qu'exprimer ainsi la pure vérité constitutionnelle, laquelle tient toute dans le fait ou dans la fiction que le chef du gouvernement est en même temps le chef de la majorité ; que, par conséquent, la Chambre le suit, et il ne la suit pas.

Dans le cas particulier du comte Badeni, fallait-il faire cette distinction qu'il n'est ni député ni membre de la Chambre des seigneurs ; qu'il est un fonctionnaire en service commandé à la présidence du Conseil ? Toujours est-il que ce qu'il y avait de bref, ce qu'il y avait — ou ce qu'on mettait — d'impératif dans ses paroles eut vite fait d'indigner des gens qui n'en cherchaient que l'occasion. Progressistes et libéraux, la gauche déclara ne pouvoir pardonner au comte Badeni un pareil blasphème contre ses doctrines. Il est vrai que, progressiste et libérale, elle est aussi et surtout allemande. Le comte Badeni le sait mieux que personne : ce qu'elle ne lui pardonne pas, au fond, c'est d'être Polonais. — Que font tous ces Polonais installés au gouvernement de l'Empire : le comte Goluchowski au ministère commun des affaires étrangères, M. de Bilinski et le D[r] Rittner dans le cabinet autrichien ? Et qu'est-ce encore que ce Polonais qu'on tirait de la Galicie, sur sa réputation de raideur inflexible, pour mater le Parlement ou le briser ? — Le comte Badeni avait beau se faire tout aimable et conciliant, se prêter, plus qu'un autre, peut-être, à des *Versprechungen* et des *Vertretungen*, à des engagemens et des arrangemens, passer en des « flirts » de couloirs des semaines et des semaines, dissimuler sa personnalité : avant qu'il l'eût montrée, on la dénonçait ; à la fin il perdit patience, et il la montra. — C'est de ce jour, 8 avril,

où furent signées les ordonnances sur les langues en Bohême, que date pour l'Autriche l'irréparable.

En les dictant, ces ordonnances, le premier ministre de l'empereur François-Joseph ne pensait certainement pas qu'elles feraient tant de bruit et provoqueraient tant de scandale : il ne lui semblait pas commettre un acte révolutionnaire. Il les savait d'accord avec le principe, posé par la Constitution, de l'égalité des langues et des nationalités dans l'Empire : conformes, quant à leurs dispositions essentielles, à une ordonnance rendue sous le ministère Taaffe, en 1886, par le ministre tchèque Prazák, et qui prescrivait, également, aux employés des services publics en Bohême de répondre dans celle des deux langues, allemande ou tchèque, où la demande serait présentée. Trois mois après, alors que tout était en pleine confusion, que des propositions de mise en accusation avaient été déposées contre lui, qu'il avait été réduit à proroger un Parlement où l'on ne recourait plus, pour tout argument, qu'à l'outrage, le comte Badeni ne pouvait encore concevoir pourquoi, à travers toute l'Autriche allemande et jusque par delà les montagnes de Bohême, s'était élevée et soufflait cette tempête.

Que les Allemands fussent hors d'eux-mêmes, il le voyait trop bien! S'ils eussent consenti à entendre raison, il leur eût concédé peut-être que l'article exigeant des candidats aux fonctions publiques en Bohême la connaissance des deux langues allemande et tchèque changeait dans une certaine mesure l'égalité proclamée légalement en infériorité réelle pour les Allemands. La plupart des Tchèques, en effet, savaient ou apprendraient l'allemand, tandis que très peu d'Allemands savaient ou apprendraient le tchèque. Pas un instant non plus il n'avait oublié la très grande place qu'occupe l'Allemagne dans l'histoire, la politique et la civilisation de l'Europe, par la force de ses armes, l'éclat de sa culture, le développement récent de son industrie et de son commerce. Et il savait aussi, en corrélation avec cette très grande place, la très haute idée qu'ont de tout ce qui est allemand tous ceux qui se sentent ou se croient de sang allemand; une fierté, une susceptibilité, une sorte d'orgueil germanique qui leur fait voir dans la moindre atteinte une offense, dans un rappel à la condition commune une insulte à l'humanité dont ils sont les exemplaires supérieurs. Pas un instant il n'avait méconnu la nécessité de ménager, en la personne des Allemands d'Autriche, l'Allemagne

allemande ou prussienne qui est derrière, et à laquelle ils s'adossent comme à une forteresse de refuge. Mais, en vérité, les droits des Allemands de Bohême sont-ils lésés, à leur donner un sujet de se jeter, avec des provocations et des défis, sous les murs de cette forteresse?

Ce n'est pas notre faute, disait le comte Badeni, s'il y a en Autriche une question des nationalités. L'Autriche, ce n'est pas nous qui l'avons faite; et peut-être, faite autrement, serait-elle plus aisée à gouverner; mais il nous faut la prendre comme elle est. Ah! Napoléon III nous a mis dans un bel embarras, avec sa politique des nationalités! Il ne l'a pas inventée, non! mais, en lançant le mot, il a singulièrement aggravé la chose. Entre les nationalités de l'Autriche, nous avons à présent à trouver l'équilibre, et, ce qui est loin d'être commode, à satisfaire les unes, sans fâcher les autres, quand leurs prétentions et leurs vœux sont opposés les uns aux autres. Les droits des Allemands sont très respectables; mais, à cause d'eux, nous ne pouvons pourtant pas interdire aux Tchèques de revendiquer les leurs. Voyez les Polonais : depuis trente ans, on leur a fait des concessions : leur langue a été admise à l'égalité de traitement : en sont-ils moins attachés à la Monarchie? Où l'empereur, plus qu'en Pologne, est-il servi avec un dévouement enthousiaste? Et pourquoi la Bohême, — je crois que le premier ministre dit : le royaume de Bohême, et aussi bien, c'est le titre officiel; — pourquoi la Bohême donnerait-elle des inquiétudes? Nous ne lui accordons pas, par nos ordonnances, la moitié de ce qui a été accordé à la Galicie. »

Mais ce que l'on accorde n'est pas tout : tout dépend et de celui qui accorde, et de ceux à qui l'on accorde, et du moment où l'on accorde, et de la forme dans laquelle on l'accorde. Venant de ce Polonais, un Slave, et allant à des Tchèques, des Slaves, les concessions faites à la Bohême parurent aux Allemands d'Autriche une trahison et comme le commencement de la fin. Vainement on leur représentait qu'elles n'atteignaient pas à la moitié de ce qu'avait obtenu la Galicie; ils répondaient que la Galicie n'est pas la Bohême, et qu'entre les Allemands de Bohême et les Ruthènes de Galicie, il n'y a nulle comparaison possible.

Au Reichsrath impérial, la lutte s'engagea sans trêve ni merci, M. George Schœnerer et les deux plus fougueux de ses quatre amis marchant en tête des groupes allemands et poussant des cris de sauvages, frappant sur le couvercle de leurs pupitres,

avec cette espèce de rage sacrée qui anime, à la Côte d'Ivoire, les griots frappant sur les longs tambours. Alors on vit à Vienne ce que dans les plus tristes scènes, dont tous les Parlemens du monde sont devenus depuis un demi-siècle le théâtre habituel, on n'avait encore jamais vu. La gauche allemande se ruait contre le banc des ministres, qu'entouraient, comme une garde du corps, les Polonais et les Tchèques. On se prenait au collet, les uns fonçant en avant pour percer la ligne; les autres les repoussant de force. Un ou deux furieux passaient qui venaient invectiver le comte Badeni, le couvrir d'injures, marteler sa table de coups de poing, le défier en plein visage.

Lui, cependant, très calme, les bras croisés, restait assis, maître de lui, et faisant d'autant plus d'efforts pour l'être qu'il portait un revolver dans sa poche, parfaitement résolu à ne point se laisser toucher. Les dernières séances avant la prorogation de la Chambre furent d'indescriptibles accès d'épilepsie. Le fameux député Wolf, qui plus tard devait se battre avec le premier ministre et lui loger une balle dans le bras, ce même M. Wolf, ou son compagnon M. Iro, ayant, du haut de son teutonisme, jeté dédaigneusement l'épithète de « nationalités inférieures » avait reçu sur-le-champ quatorze provocations en duel. Allemands, Tchèques, Polonais, Slaves du Sud criaient, hurlaient, vociféraient tous ensemble dans toutes les langues de l'Empire. Abasourdi par le tumulte et souffrant d'une maladie de cœur qu'un aussi scandaleux spectacle ne devait qu'exaspérer, le pauvre président Kathrein regardait, désolé, le règlement impuissant. Le premier vice-président Abrahamovicz (1), le second vice-président Kramárcz, quoique plus jeunes ou plus robustes, s'épuisaient à vouloir faire rentrer un peu de raison ou de bon sens en ces quotidiennes orgies politiques. Ce fut un soulagement pour quiconque place plus haut que tout l'honneur du pays, lorsque l'Empereur envoya cette bande d'agités passer dans les villes d'eaux la saison chaude.

Délivré d'eux pour quelques mois, et sûr de la confiance du souverain, le comte Badeni reprenait courage. Il ne s'aveuglait aucunement sur les difficultés de sa position. Il ne pouvait pas ignorer que les bruits les plus absurdes et les plus basses calomnies avaient cours. On ne rougissait pas de dire, — ou de chu-

(1) Élu ces jours-ci président après la démission du docteur Kathrein; ce qui, entre parenthèses, fait un Polonais de plus dans les premières charges de l'Empire.

choter, — qu'au moment de renouveler le Compromis austro-hongrois, tous ces Polonais, ministres en Autriche, s'étaient « vendus à la Hongrie » pour une somme qu'on indiquait; pas cher : trois ou quatre millions, les trente deniers de Judas! Le comte Badeni se préoccupait moins de répondre à ces sottises que de poursuivre et de fixer sa majorité introuvable. Chargé d'une mission de paix, le baron Chlumecky, ancien président de la Chambre des députés, maintenant membre de la Chambre des seigneurs et président du Conseil d'administration de la Compagnie des Chemins de fer du Sud de l'Autriche, la conciliation et la combinaison faites homme, allait et venait de Vienne à Prague et à Brünn. Il se multipliait, prêtait de bon cœur tout son entregent, ne descendait d'un train que pour remonter dans un autre, ne lâchait un Allemand que pour entreprendre un Tchèque; toujours dispos, alerte, complaisant, empressé, de mine engageante sous ses cheveux gris, et sa barbe en broussaille, et ses lunettes d'or. Mais il constatait seulement qu'en une année il avait perdu, sans autre motif que la question des nationalités, tout son crédit en Moravie; que le mouvement n'avait, comme on eût aimé à le croire, rien d'artificiel ni de superficiel; qu'il n'était pas dans la presse, mais dans le peuple; et qu'enfin on ne ramènerait pas les Allemands sans s'aliéner les Tchèques, parce que les Allemands mettaient pour condition à leur retour que les ordonnances du 8 avril seraient rapportées, et les Tchèques pour condition à leur fidélité qu'elles seraient maintenues.

Et partout, et chez tous, montait du cœur aux lèvres un grand dégoût du parlementarisme, avec le suffrage universel à la base. Au mois d'octobre, à la rentrée de la Chambre, la bacchanale recommencerait : le mal ne venait pas des lacunes du règlement; et par suite le comte Badeni ne le pourrait guérir en cherchant dans le règlement intérieur des parlemens étrangers, — et notamment dans le règlement de la Chambre française, — des sévérités, et des rigueurs même, jusque-là inconnues en Autriche. Le projet de réforme dont il avait, assurait-on, confié l'étude à son collègue et compatriote, le docteur Rittner, une lumière du droit constitutionnel, demeurerait, lui aussi, inefficace, si l'on ne se décidait à prendre le parti audacieux de trancher dans le vif. Pour la première fois qu'il était appliqué, en Autriche, — et encore partiellement, à l'élection de 72 députés, pas plus, sur 425, — le suffrage universel avait fait son œuvre d'abaissement : et la Chambre nouvelle était

incomparablement plus médiocre ou plus mauvaise que celles qui l'avaient précédée, au triple point de vue social, moral et intellectuel : le suffrage universel pur et simple, même à dose atténuée, allait corrompre et tuer le régime parlementaire.

Quoi qu'on dise, en effet, ce régime suppose et exige une bourgeoisie forte, active, hardie, une classe de gouvernement très instruite, très honnête, très désintéressée, capable de cette tolérance pour les opinions antipathiques qui est un fruit de l'éducation et de cette urbanité de manières qui est comme la forme visible de la tolérance : il est foncièrement et essentiellement bourgeois. Avec les recrues mal dégrossies que le caprice des électeurs lui envoyait, il était inévitable que le Parlement, en tout pays de suffrage universel, prît tôt ou tard l'aspect et le ton des réunions publiques. Le Reichsrath de Vienne n'y a pas manqué. Les hommes qui en faisaient l'ornement n'y sont plus, ou n'y comptent plus : ils sont partis ou ils se taisent. M. de Hohenwart est à la Chambre des seigneurs; le professeur Suess, en sa tranquille maison de l'Afrikanergasse, prépare la carte géologique de la Russie et rêve aux périls de la vieille Europe; d'autres sont passés à la Cour des comptes ou ailleurs, ont accepté des fonctions d'État ou sont rentrés dans la vie privée. La gauche allemande en particulier, — ou ce qui s'appela jadis ainsi, — n'a pas été seulement décimée : elle a été décapitée. Presque tous les partis de la Chambre sont acéphales : ce sont comme des corps sans tête, que secouent des soubresauts de mouvement réflexe. Les socialistes eux-mêmes ont subi la commune loi : tous leurs chefs ont été battus, et ils ne sont arrivés à la Chambre qu'en la personne des inconnus les plus obscurs : le docteur Victor Adler, qui a tout sacrifié à ses idées, est resté sur le carreau; en revanche, le peuple s'est donné pour représentans, à Vienne, un garçon de café convaincu d'indélicatesse, et, en Galicie, un paysan illettré qui, l'autre jour, se laissait choir, ivre-mort, d'une tribune où on l'avait hissé. Il y a dans le Reichsrath six partisans du P. Stojalowski, mais le P. Stojalowski n'y est pas. Seuls les chrétiens-sociaux et les antisémites peuvent se vanter de réunir un organisateur, le docteur Gessmann, un orateur de style, le prince Aloyse Liechtenstein, un entraîneur de foules, le docteur Lueger.

Chose il y a deux ans incroyable : en cette Chambre où il y a disette d'hommes, M. de Schœnerer est un personnage ! Et Dieu

sait où il eût conduit le Parlement, s'il n'eût rencontré devant lui le docteur Lueger, à qui, plus que son éloquence et sa popularité de démagogue, plus que son antisémitisme, son christianisme-social, et l'œillet blanc toujours frais à sa boutonnière, sert l'admirable faculté de se faire entendre, au-dessus des cris et du tapage, d'un bout à l'autre de la Chambre. Heureusement que M. de Schœnerer et le docteur Lueger se sont brouillés, et que le bourgmestre de Vienne s'est trouvé là pour répondre au héraut d'armes de « la grande Allemagne » dans l'allemand spécial qu'il parlait! Mais, tandis que sonnait par la vaste salle cette voix de métal qui ne se casse pas, tandis que, la chevelure à peine plus dérangée, le teint à peine plus animé, et à peine plus de flamme en son œil voilé, M. Lueger exécutait selon ses propres rites M. de Schœnerer, non loin de lui, n'y avait-il pas un grand seigneur, un prince de maison souveraine, qui devait se sentir étrangement gêné et dépaysé? Si près du peuple qu'il soit venu se placer, on se le figure mal, avec ses belles allures, avec l'innée et ineffaçable hauteur qui est en lui, pris dans ces disputes du pavé.

Voilà pourtant où en est le Reichsrath autrichien. Aucun parlement, — pas même le nôtre en ses jours de folie, — n'est tombé où il est tombé. Des séances de trente heures; des discours de douze heures, que personne n'écoute et personne n'entend, à commencer par l'orateur qui les prononce; le service d'ordre doublé et encore insuffisant à empêcher les rixes : le président assiégé, dominé, et annihilé par un énergumène; pour tout talent et tout savoir, des poumons solides, le « catéchisme poissard », du biceps et des notions de boxe; dans la fosse aux lions, le comte Badeni, victime du devoir et martyr du pouvoir.

Le ministère commun, n'étant point responsable devant le Reichsrath et n'ayant affaire qu'aux Délégations, assiste au duel en spectateur et juge des coups, qui pour l'instant ne tombent que sur le ministère autrichien. Le comte Goluchowski, sémillant, séduisant, content de vivre, plein de feu, plein de foi, trop heureux jusqu'ici pour ne pas croire à son étoile, renouvelant et accroissant de son mérite les services de son père et de son grand-père, devenu, de ministre à Bucharest, l'héritier et le successeur des Beust et des Andrássy, c'est-à-dire en fait chancelier de l'Empire, très jaloux de l'importance que doit avoir en Europe la Monarchie austro-hongroise et très pénétré du rôle qui est le

sien dans cette Monarchie, très désireux d'étendre sa réputation d'homme du monde, en l'étant dans le plus vaste sens de ce mot : le monde; le comte Goluchowski essaie d'attirer l'attention vers lui, de la détourner vers le dehors, va à Berlin, va à Saint-Pétersbourg, va à Paris, va à Monza.

Silencieusement, en philosophe qui sait que les temps s'accompliront, M. de Kállay fume sa grande pipe turque; et, songeant à tout ce qu'il y a d'Orient dans cet État de l'Europe centrale, à demi hongrois, à demi autrichien, tendant son puissant esprit à reconstruire en idée l'Empire d'après les lois de la vie et les données de l'expérience, fouillant l'avenir d'un regard assuré, il contemple, compare et conclut.

Cependant, derrière les fenêtres de la Hofburg, au coin de cette cour où, chaque midi, avec toute la pompe de la majesté impériale, musique éclatante et panaches étincelans, se fait la parade militaire; derrière la vitre, à travers laquelle l'Autriche la voit, erre l'ombre blanche de l'empereur. Et, dans le pressentiment que quelque chose de décisif — et de redoutable — se prépare, du château d'Ofen, la Hongrie observe, et au Hradschin de Prague, la Bohême attend.

II

La Chambre hongroise est bien moins divisée que le Reichsrath autrichien. Si, comme le Reichsrath, l'obstruction l'a arrêtée pendant plusieurs mois, cette obstruction n'est jamais allée jusqu'aux violences où elle est descendue à Vienne : dans ce qu'elle avait d'anti-parlementaire, elle est restée plus soucieuse de la dignité du parlementarisme, auquel la Hongrie est attachée par une tradition qui n'est que de sept ans moins ancienne que la tradition anglaise elle-même. Le différend portait uniquement d'ailleurs sur la politique du baron Bánffy; l'opposition voulait lui faire payer ainsi la brutalité de l'intervention gouvernementale dans les élections dernières, où, de l'aveu de tous, il avait mis trop peu de modération à se tailler une majorité : c'était une manifestation anti-ministérielle, mais non anti-magyare : une affaire de partis, mais non une affaire de nationalités.

A la vérité, il y a, en Hongrie comme en Autriche, plus qu'il n'en faut d'élémens ethniques disparates et inassimilables pour qu'il s'établisse, de l'un à l'autre, une rivalité, une sorte de concur-

rence nationale. Les Slovènes du versant méridional des Carpathes, les Roumains de Transylvanie, — pour employer l'expression adoptée, — les Croates, et les Serbes des bords de la Drave et de la Save ne sont pas enchantés de la domination magyare, et le font entendre. Mais la question n'est pas parlementairement posée; il n'y a plus de Diète de Transylvanie, depuis l'incorporation du Grand-Duché ou de la Grande-Principauté au royaume de Saint-Étienne; et, s'il y a, à Agram, une Diète croate, qui est pour les Slaves du Sud un parlement national; si, d'autre part, cette Diète de Croatie-Slavonie a sa représentation dans les Chambres hongroises; si enfin, chez eux, à Agram, ils font à la Hongrie une opposition implacable, cette opposition, ils se gardent sagement de la transporter à Budapest, au Parlement hongrois, en plein milieu magyar.

A la Chambre hongroise, les partis sont donc des partis *politiques*, plus que des partis *nationaux*, encore qu'il y ait dans cette Chambre un parti dit *de l'indépendance*, et un parti dit *national:* ces mots « de l'indépendance » et « national » ne doivent s'entendre que par rapport à l'Autriche, non comme l'affirmation de la nationalité magyare en face des autres nationalités de la Hongrie; ils n'ont de signification que vis-à-vis de l'Autriche. Les partis ne se classent pas, à la Chambre hongroise, en parti magyar, parti croate, parti roumain, mais en parti de l'indépendance, ou de 1848, assez improprement qualifié d'extrême gauche; parti catholique du peuple; parti national, et parti libéral. Et s'ils ne conçoivent pas tous de la même manière l'union du royaume de Hongrie avec l'empire d'Autriche, si les uns la veulent réelle, avec des affaires communes, les autres seulement personnelle, avec le souverain commun, il n'y a, en leur conception de l'union austro-hongroise, que des différences de degré; leur caractéristique, dans le moment présent, est qu'aucun d'eux ne veut la séparation totale de l'Autriche et de la Hongrie, ou tout au moins qu'aucun ne veut la séparation de la Hongrie et de la dynastie de Habsbourg.

En somme, quatre partis principaux, qui sont des partis politiques. Le parti libéral est au gouvernement. Nous ne nous chargerions pas de donner, en langage occidental, la définition de son « libéralisme ». Le baron Bánffy, qui préside le cabinet, passe pour aimer assez à écraser ses adversaires; et justement ce pour quoi, tout le mois de juillet, on le combattait par l'obstruction,

c'est pour avoir à maintes reprises prouvé d'une main un peu lourde l'originalité de son « libéralisme », laquelle n'éclate jamais mieux qu'en période électorale, quand des villages entiers vont voter entre les gendarmes ; quand, devant les électeurs, soupçonnés d'être hostiles, les bacs sur les rivières disparaissent, et les routes d'eau ou de terre sont coupées. Car le suffrage, pense, comme tant d'autres, le baron Bánffy, est faillible et a besoin d'être corrigé.

A voir, des galeries de la Chambre, ce grand et gros homme, le chef couvert d'une calotte de soie, on serait tenté de lui trouver, — malgré la farouche moustache qui s'aplatit en deux touffes sur les joues comme des favoris arrêtés tout court, belliqueux attribut des compagnons chevauchans d'Attila ou d'Arpád, — on ne sait quoi de détendu, de rond, de placide et de paternel. Mais, assis à deux pas de lui, et dès qu'il parle, on s'aperçoit que l'œil jaunâtre, qui jette une petite lueur fauve, est vif, brillant, perçant et regarde bien droit, du regard d'un homme de sens, de volonté, et de franchise, à l'occasion, brutale : avec la calotte noire, posée sur le bord de la table, s'en sont allées toute la bonhomie, toute la bureaucratie et toute la paternité. Il reste le solide, carré et un peu rude descendant de ces rudes barons Bánffy, dont l'un, au temps de la domination ottomane, eut la tête tranchée par ordre d'un Teleki.

Transylvanien, c'est en Transylvanie qu'il a fait ses débuts, en qualité de comte suprême, et ses détracteurs mêmes consentent à avouer qu'il connaît comme pas un les affaires de ce pays. Ils vont plus loin et ne nient pas que dans la suite, ou président de la Chambre, ou président du Conseil des ministres, il ait sur une scène plus en vue montré de plus hauts talens : après le reproche de ne point épargner l'ennemi dans le combat, on ne lui en entend guère adresser que deux autres : par les professeurs, celui de n'être point un savant, et par la jeune noblesse celui d'avoir trop peu de souci des élégances. Et il se peut vraiment qu'il ne sache pas tout ce qu'on peut savoir, mais il sait tout ce qu'on peut vouloir ; il le veut ; et cela vaut peut-être mieux pour un homme d'État.

Au plus fort de la crise, lorsqu'on ne prévoyait pas la fin de l'obstruction dans laquelle il était menacé d'être enveloppé et renversé, il disait tranquillement : « J'ai à la Chambre une majorité incontestable (280 voix environ sur 413) ; Sa Majesté m'ordonne

de ne pas quitter mon poste; comment ferais-je pour m'en aller? Quand l'opposition en aura assez, elle désarmera. » Mélancoliquement, pourtant, il effeuillait le calendrier : non point par lassitude, mais par regret de ses vacances perdues. Au demeurant, les difficultés politiques, dans le Parlement ou au dehors, le laissaient impassible. La grève des ouvriers ruraux, qui un moment eût pu compromettre la moisson dans l'Alföld, ce grenier de la Hongrie, ne l'avait pas ému plus que de raison, bien qu'il ne la crût pas exempte de toute pensée de socialisme agraire. Il avait fait dresser une liste en partie double, ici des bras demandés et là des bras offerts; amené de loin des travailleurs sur les points où l'on en manquait, et pourvu au reste avec des soldats. Sous aucun de ses travestissemens, le spectre rouge ne l'épouvantait. Quand il recevait une de ces lettres que de vrais ou de faux anarchistes adressent volontiers à tous les gouvernemens et qui ne parlent que de mort, il était disposé à y soupçonner une part d'escroquerie ou de mystification. Et, si on lui rappelait que, tout de même, une bombe avait fait explosion, devant sa porte, au pied du monument de Heindsieck, il fallait entendre de quel ton il répondait, en haussant les épaules : « Ce sont les petits inconvéniens du métier! » Mais il ne négligeait pas, pour cela, de rechercher les auteurs, terribles ou non, toujours suspects, de ces plaisanteries stupides ou criminelles; lorsqu'il en tenait un: « Il sera puni, disait-il, *comme de juste*. » Et là-dessus on pouvait s'en remettre à lui.

A un autre point de vue, il ne ferait pas bon apporter au baron Bánffy des revendications nationales fondées sur un droit historique. Il demanderait alors: Qu'est-ce qu'un droit historique qui n'est pas un droit vivant? C'est-à dire : qu'est-ce qu'un droit qui n'est pas la force? Le prince de Bismarck a fait école, et peut-être a-t-il en Europe plus d'un élève : il n'en a pas de meilleur que le baron Bánffy. — Moins défiant que M. Wekerlé, plus résolu que le comte Jules Szápary, M. de Bánffy est soutenu par un parti, nombreux, uni, et qui compte en ses rangs des hommes comme M. Koloman de Széll, le docteur Falk, l'économiste Louis Láng, comme le publiciste Auguste Pulszky. En lui et sur lui la Hongrie se repose, entre hier et demain, entre le vieux Koloman et le jeune Étienne Tisza.

M. Tisza appuie le Cabinet. On le voit passer encore dans les couloirs du Parlement, long, sec, et si maigre qu'il semble dé-

charné, tout gris de la tête aux pieds, de longues mèches blanches pendant de son feutre mou aux larges bords et venant se plaquer sur la nuque, la barbe étalée sur sa poitrine grêle, la face pâle dans laquelle font tache seulement deux gros verres bleus, tel — toute révérence gardée — le fantôme d'un astrologue du temps jadis; il rôde, grave et sans bruit, il glisse quasi immatériel en ses vêtemens qu'on dirait vides, celui qu'en Hongrie même, et parmi ses amis, on n'appelle plus que « le vieux Tisza », et qui, moins vieux qu'il ne paraît, a l'air de n'avoir plus d'âge, le Burgrave du parti libéral magyar. Le tour de force, accompli par Taaffe en Autriche, de se maintenir quinze ans au pouvoir, il l'a, de son côté, accompli en Hongrie. C'était un maître manœuvrier parlementaire qui, comme Taaffe, savait prendre les hommes. Il n'était point de député ignoré et muet, descendu de quelque bourg perdu dans le Tátra, qu'on ne pût voir un beau soir promené amicalement à son bras, admis à l'honneur de faire sa partie de tarot, et emmené par lui, avec une douzaine d'autres, souper au restaurant de l'île Marguerite. A aucun prix il n'eût manqué, en bon bourgeois à qui ses habitudes sont chères, de venir lire les journaux, causer et jouer à son cercle : pour se délasser de la politique qu'il avait faite toute la journée au ministère et à la Chambre, il en faisait la moitié de la nuit au *Casino*. Calviniste à fond, et doctrinaire dans l'âme, en dépit de cet abandon apparent, d'une certaine affectation de scepticisme ou d'éclectisme; très magyar et très allemand, parce que pour lui l'un était le complément, le prolongement, la conséquence et comme la condition de l'autre; parce que pour lui dans l'Autriche allemande on ne pouvait être très magyar que si l'on était très allemand en Europe; le nombre est grand des choses qu'il a faites en laissant dire, et en disant parfois, qu'il s'en désintéressait : il a tracé dans la politique hongroise, et même dans la politique austro-hongroise, un sillon profond, où le baron Bánffy marche encore, d'un pas plus pesant et moins assourdi. Maintenant il vit en ses souvenirs, au passé; il vient moins au Parlement qu'il n'y « revient », *exspectans resurrectionem*, ainsi qu'il est écrit sur les tombeaux, ombre apaisée et consolée par la certitude de revivre en son fils Étienne.

A l'extrême gauche, un autre fils de grand homme, M. François Kossuth. De même que le libéralisme du baron Bánffy serait difficile à définir en notre langage d'Occident, de même l'extrême gauche de la Chambre hongroise ne ressemble pas à la nôtre. Son

programme, en effet, ne contient rien, ou presque rien, de ce qui fait, dans les Parlemens d'Occident, le fonds commun du programme des extrêmes gauches. Il poursuit bien l'extension du droit de suffrage jusqu'au suffrage universel, sous la réserve que l'aspirant électeur sache lire et écrire *en magyar* (la restriction a son importance dans un pays de plusieurs langues), et l'abolition d'un cens mal établi et trop variable, suivant lequel il y a des comitats ou départemens où l'on ne vote pas en payant 15 florins d'impôt, et d'autres où l'on vote en ne payant que 80 kreutzers. Ce parti extrême veut, d'une manière générale, l'amélioration du sort des humbles, des ouvriers de la ville et des champs; mais quel parti ne la veut pas? et en quoi la vouloir distingue-t-il un parti d'un autre? A l'extrême gauche un seul titre conviendrait : *parti de l'indépendance* ou *de 1848*.

« Parti de l'indépendance : nous voulons, explique M. François Kossuth, que les droits de la Hongrie soient pleinement respectés et que la Hongrie se développe librement, à côté, mais indépendamment de l'Autriche. Nous voulons que l'Autriche et la Hongrie suivent chacune ses destinées particulières; qu'elles n'aient de commun que le souverain, dans une union strictement personnelle; qu'elles soient unies *sur la tête* de François-Joseph et de ses successeurs, comme la Suède et la Norvège sur la tête du roi Oscar (mais non, ce n'est pas là une union strictement personnelle), comme le Luxembourg et la Hollande, il y a quelques années, sur la tête de Guillaume III d'Orange-Nassau. Nous voulons que, pour le reste, la Hongrie ait sa diplomatie à elle, son armée à elle, ses finances à elle seule; qu'elle soit, en un mot, ce qu'elle n'est pas : une nation de plein exercice. »

Ainsi pense et s'exprime le fils du dictateur, depuis qu'il est rentré dans son pays, y rapportant pieusement les cendres de son père; ainsi, secondé, conseillé, et de temps en temps sans doute contredit par M. de Justh, — Saint-Justh, risquent les mauvais plaisans de Budapest, — il travaille à faire penser et s'exprimer l'extrême gauche, le parti de l'indépendance.

Mais dans ce parti même, il se rencontre des gens pour dire qu'élevé à l'étranger, en Italie, dans le voisinage de la cour piémontaise, il a acquis, de par son éducation, un vague sentiment monarchique, lequel d'instinct, et à son insu, s'est étendu de la maison de Savoie à la maison d'Autriche. Et tandis que les uns le blâment d'avoir, grisé par le triomphe des funérailles paternelles,

pris pour de la force et de la vie ce qui n'était plus que de la gloire et de l'histoire, et de prétendre traiter avec François-Joseph d'égal à égal, de souverain à souverain, d'autres, plus intransigeans, l'accusent d'incliner devant la dynastie des Habsbourg la dynastie des Kossuth : les patriotes farouches gémissent de le voir porter des costumes de coupe anglaise et, dans l'amertume de leur cœur, pleurent sur l'enfant prodigue, qui s'est « européanisé. »

Le *parti du peuple* combat sous la bannière des comtes Ferdinand Zichy et Nicolas-Maurice Esterházy. Et, tout « parti du peuple » qu'il s'intitule, c'est, remarque-t-on dans le camp opposé, un parti de grands seigneurs et de grands propriétaires, féodal, réactionnaire, clérical, ultramontain; ce qui ne veut peut-être dire, en réalité, que catholique. Il s'est constitué après le vote des lois sur le mariage civil, et son ambition, que le succès, jusqu'ici, n'a qu'à demi justifiée, serait d'être dans le Parlement hongrois l'équivalent du Centre dans le Reichstag allemand. Mais ses deux capitaines, le comte Zichy et le comte Esterházy, — celui-ci plus actif, plus combatif, plus positif, celui-là plus mystique, plus théoricien et en quelque sorte plus théologien, — n'ont pu se faire élire à la Chambre : ils se comptent, eux et leurs disciples, au premier rang des victimes du baron Bánffy, n'ayant qu'une vingtaine de sièges, au lieu d'une soixantaine qu'ils auraient dû avoir : c'est donc de la Table des magnats qu'ils donnent leurs instructions, et dans la Chambre même, ils sont suppléés par un prêtre, l'abbé Molnar.

Le comte Albert Apponyi est le porte-paroles du *parti national*, qui ne saurait avoir à son service ni une plus brillante intelligence, ni une plus magnifique éloquence. Vingt fois il a failli remporter de haute lutte la victoire; il partait ardent et fougueux, ses phrases couraient pressées comme des escadrons qui chargent; il abordait de front les obstacles et les franchissait ; c'en était fait : rien ne l'arrêtait plus. Et tout à coup il s'arrêtait, au pied de la dernière haie, au bord du dernier fossé. Ceux qui, haletans de crainte ou d'espérance, l'avaient suivi, gardaient la sensation d'une très belle chose inachevée ; mais d'une chose si belle, que, plus tard, lorsqu'ils rangeait, pour charger à nouveau, les escadrons sonores des mots, involontairement, même en s'en défendant, ils étaient repris à le suivre encore. Le *parti national* ne va pas tout à fait jusqu'à l'union exclusivement personnelle ; il ne demande pas une armée purement hongroise, mais seu-

lement des écoles militaires spéciales pour les officiers hongrois : il accepte le Compromis, en souhaitant de le voir modifier à l'avantage de la Hongrie. Il est comme le Centre gauche du parti de l'indépendance, cette extrême gauche ; un grand seigneur, un grand propriétaire aussi, le comte Alexandre Károlyi et ses agrariens le relient au parti catholique du peuple, ainsi que, de l'autre côté, la fraction Ugron y reliait le parti de l'indépendance, avant qu'entre M. Kossuth et M. Ugron, le fil ait été coupé par le sabre.

Au-dessus des partis, mais l'un des champions néanmoins et l'une des réserves du parti libéral, plane M. de Szilágyi, président de la Chambre. M. de Szilágyi est peut-être, avec M. de Kállay, une des personnalités les plus originales de la Monarchie austro-hongroise : une de celles qui laissent le plus une impression de force, et dans lesquelles on sente se recueillir, se condenser, se concentrer et battre, pour ainsi dire, une vie capable de faire vivre un grand État. Bien carrément campé dans son fauteuil présidentiel, ayant le geste prompt, brusque et catégorique, il incarne l'autorité et inspire la sécurité ; il sait manier, avec une vigueur et une colère efficaces, les foudres dont sa droite est armée ; et justement il ne lui manque, à ce qu'on affirme, qu'un peu d'égalité d'humeur et de sérénité olympienne.

Mais, parti de l'indépendance ou parti national, ou quelque parti hongrois que ce soit, il n'y a dans les Chambres hongroises que des partis hongrois. Qui veut connaître la Hongrie politique doit tout ramener à l'idée de l'État hongrois et de la nation hongroise : dans le magyarisme, entre Magyars, il n'y a pas de dissidence. Ce n'est pas seulement comme fils jaloux de perpétuer l'œuvre de son père, que le comte Jules Andrássy proclame que l'Autriche est nécessaire à la Hongrie, et que la Hongrie perdrait beaucoup à déchirer le Compromis : c'est comme Magyar ; et la majorité, l'unanimité des Magyars repousse la vision d'une Hongrie séparée de l'Autriche, obtînt-elle en compensation l'hégémonie dans une confédération des peuples des Balkans. Discuter sur les bénéfices et les charges, sur la forme et l'intimité de l'union ; agiter la question de savoir si elle continuera d'être réelle ou se relâchera peu à peu jusqu'à n'être plus qu'une union à peu près personnelle ; tâcher de s'y installer commodément et d'y occuper la première place, en reléguant l'Autriche au second plan ; faire de l'Autriche-Hongrie une Hongrie-Autriche : à mer-

veille et tant qu'on voudra; mais il n'est pas un Hongrois, il n'est pas un parti hongrois qui, publiquement ou en secret, nourrisse un autre dessein; et ce n'est point à Budapest, ni par la faute de la Hongrie, que, si elle doit se défaire, la Monarchie austro-hongroise se défera.

III

Mais à Prague, et sous la poussée de la Bohême, c'est possible. Répétons-le d'ailleurs : il ne s'agit pas de destruction ni de disparition, il s'agit d'une transformation, et l'Empire ne se déferait sans doute que pour se refaire. Le gouverneur qui veille à ce poste d'avant-garde, le comte Coudenhove, y est venu en pacificateur; il y a relevé le comte François Thun, compromis par sa politique de répression. Entre les Allemands et les Tchèques, le comte Thun ne pouvait point ne pas prendre parti : c'eût été demander trop à un Allemand de Bohême. Le comte Coudenhove, qui est étranger en Bohême, y est neutre et impartial. Administrateur de carrière, il n'a pas, il est vrai, la grande situation personnelle du comte François Thun; et si, n'étant plus Statthalter, il passait en chemin de fer près de Konopitz, l'Archiduc-héritier ne se dérangerait peut-être pas pour aller le saluer à la gare voisine : mais, en revanche, il n'a pas d'intérêt personnel, ni de système qu'il veuille faire prévaloir sur les instructions de son ministre. A une prudence, à un tact supérieurs il allie un sang-froid qui est presque du flegme: il ne bouscule, ni n'embrouille, ni ne précipite rien. C'est beaucoup; ce n'est pas assez pour endormir les passions nationales surexcitées jusqu'à la haine et la guerre; mais qu'est-ce donc qui les endormirait?

Qui pourrait aujourd'hui recoller les deux moitiés de la Bohême? Car les finesses, les subtilités s'effacent dans le classement des opinions, et cette politique, si compliquée, si enchevêtrée, où l'on se perdait, s'est simplifiée au point qu'il ne saurait y en avoir de plus simple. D'une part les Tchèques, d'autre part les Allemands. Il n'y a plus de Vieux Tchèques, plus de Jeunes Tchèques, plus de Tchèques radicaux, plus de Tchèques cléricaux, plus de féodaux tchèques : ou s'il y en a encore, c'est comme s'il n'y en avait plus. Il n'y a plus d'aristocratie tchèque, plus de bourgeoisie tchèque, plus de peuple ou de prolétariat tchèque : toute la Bohême est debout, en un seul bloc.

Le même mot d'ordre circule dans les châteaux, dans les boutiques et dans les maisons de paysans. En ces manoirs entourés de parcs immenses, perchés sur la hauteur au bout de la plaine poudreuse, hérissés de tourelles et de clochetons; aux escaliers de pierre dont les murs sont tapissés de trophées de chasse, — peaux d'ours, cornes de cerfs, ailes d'oiseaux; — aux salles encombrées de meubles sculptés naïvement dans le bois massif; en ces demeures nobles, froides et comme refermées sur ce qui fut, qui évoquent des siècles oubliés, — aussi bien que dans la fabrique aux cheminées fumantes, aux ateliers bourdonnans, toute droite et toute plate sous sa tuile neuve, née du matin aux portes de la ville, — partout la même formule est prononcée de la même voix : « Nous revendiquons les droits de la couronne de Bohême : qu'on nous rende *nos droits historiques!* »

Et l'on développe ainsi la proposition : « Ces droits ne sont-ils pas établis et reconnus? Louis XV, pour citer un roi de France, et, après lui, la Convention, n'ont-ils pas déclaré la guerre à la reine ou au roi *de Bohême* et de Hongrie? Que réclamons-nous, au total? En Bohême, une parfaite égalité entre les Tchèques et les Allemands. Dans l'Empire, une autonomie qui nous permettra de disposer plus largement de nos ressources; non pas l'autonomie *hors* de l'Empire et *contre* l'Empire, mais l'autonomie *dans* l'Empire. Nous ne réclamons pas le même traitement que la Hongrie (mais il est des Tchèques qui le réclament); toutefois la Bohême n'est ni géographiquement, ni politiquement, ni économiquement, une province comme Salzbourg ou Gœrtz : c'est plus qu'une province, c'est un État : elle veut être traitée en État. Nous demandons que le Reichsrath de Vienne ait moins d'attributions et de moins étendues; que la Diète de Bohême en ait plus et de plus importantes. Et pour ce qui est de ce Parlement central ou Reichsrath, nous demandons que, pour premier gage de justice, on revienne au Reichsrath d'avant 1873, composé de députés choisis par et parmi les Diètes de pays. »

C'est là, autant qu'on peut le toucher en lisant ce qui s'imprime et en écoutant ce qui se dit, le fond des revendications de la Bohême, dans lesquelles tous les partis politiques, toutes les classes sociales de race tchèque sont unanimes, fermes, inébranlables : le baron Rieger, retiré dans sa terre de Maletch, professe sur le point capital une doctrine sensiblement pareille à celle de M. Grégr ou de M. Herold; le prince Frédéric Schwar-

zenberg ne pense pas autrement que le comte Sylva Tarouca; encore une fois il n'y a plus, à cet égard, ni Vieux Tchèques ni Jeunes Tchèques, et le tiers parti des Tchèques réalistes, le docteur Kaizl et le docteur Kramárcz sont en complet accord avec les uns, avec les autres et avec les « plus Jeunes » Tchèques qui suivent le docteur Forjt. Le docteur Podlipny, bourgmestre de Prague, qui représente à l'Hôtel de Ville les Jeunes Tchèques, ne se distingue plus guère du premier vice-bourgmestre, le docteur Srb, qui y représente les Vieux Tchèques. Et il en est à l'Université comme au Parlement, à la Diète et à l'Hôtel de Ville; à la Chambre de commerce ainsi qu'à l'Université : les Jeunes Tchèques ont pris leur tactique aux Vieux, et les Vieux leur programme aux Jeunes. Lors même qu'il y aurait entre eux dissentiment sur les personnes, il n'y en a plus sur les principes, sur le but : les roses de Bohême, rouge et blanche, peuvent refleurir : l'unité tchèque est refaite.

Mais, en face des Tchèques unis, se dressent les Allemands unis, déterminés à rendre coup pour coup et blessure pour blessure. M. de Schœnerer n'a que quatre adhérens dans le Reichsrath; mais que d'Allemands de Bohême approuvent et applaudissent, quand l'un d'eux pose comme un axiome ou comme un dogme l'incomparable valeur des Allemands, auprès de qui tout autre peuple n'est qu'un ramassis de Barbares; quand ils en appellent à la « grande Allemagne » de l'ingratitude de l'Autriche, et quand, du perron de la Chambre, ils soulèvent les étudians de Vienne, au cri anti-autrichien de : *All Deutschland hoch!* Que d'Allemands de Bohême se considéreraient comme en exil dans une Autriche où les Allemands ne prédomineraient plus, et chercheraient plus loin la patrie! Ils ne passent pas tous la frontière, pour aller tenir, en sol franc d'Allemagne, les réunions, interdites en Bohême, contre le gouvernement de l'Autriche, mais la pensée et les vœux cachés de plusieurs s'en vont avec ceux qui y vont; ceux même qui s'abstiennent, jugeant qu'il se dit là des choses qu'il vaut mieux ne dire que chez soi, ne condamnent pas ce qui est dit, mais seulement le choix du lieu où cela est dit.

Et sans doute le docteur Russ ne parle pas aussi crûment que M. Wolf ou M. Iro; ni le docteur Baernreither aussi amèrement que le docteur Russ, ni tel autre Allemand de Bohême aussi sévèrement que le docteur Baernreither. Parmi les grands propriétaires allemands fidèles à la Constitution, tel ou tel n'eût pas fait ou ne

referait pas les harangues par lesquelles le comte Oswald Thun a répliqué au retentissant discours du prince Frédéric Schwarzenberg à Budweis. Mais une manière de patriotisme ou de supra-patriotisme allemand, plus ou moins intempérant, plus ou moins contenu, plus ou moins débridé, plus ou moins maîtrisé, unit tous les Allemands de Bohême et d'Autriche, comme une espèce de patriotisme slave, confus encore et inconscient, unit les Tchèques de Bohême, de Moravie et de Silésie. Entre les uns et les autres, les uns qui veulent la Bohême aux Allemands, les autres qui la veulent aux Tchèques, le rôle d'arbitre n'est pas aisé ; — et le maréchal de la Diète, le prince George Lobkovicz, le sait bien.

A cette heure d'angoisse où deux races entières se défient, c'est s'exposer à de cruels remords, que de railler l'épaisseur des crânes tchèques et de vanter le poids des bâtons allemands. Les rues de Prague sont paisibles encore ; et si, quelque nuit, en rentrant, on les voit parcourues par des patrouilles à cheval, d'ordinaire ce déploiement de forces n'a pour cause qu'une procession de socialistes. Mais Eger n'est pas très éloigné de Prague ; et déjà, à Eger, le sang allemand et le sang tchèque ont coulé. Ce ne sont plus des syllabes inertes qui s'entre-choquent, ce sont des hommes ; ce ne sont plus chicanes de politiciens, logomachies parlementaires, ce sont batailles de nations. Il n'y va pas seulement d'une réforme du Reichsrath, d'une revision de la Constitution : il y va d'une refonte de l'Empire. Il ne suffit donc pas de savoir comment se groupent les partis dans les Parlemens, il faut apprendre quelles affinités rapprochent, et quelles inimitiés divisent les peuples de la Monarchie. En eux est la matière vivante dont sera faite l'Autriche future, — un morceau de la matière vivante dont sera faite la future Europe.

CHARLES BENOIST.

LA
RESPONSABILITÉ MÉDICALE

I

La responsabilité médicale n'a jamais pu être définie avec précision ; elle a été interprétée différemment selon les circonstances et les juridictions qui avaient à en connaître, mais elle a toujours existé dans tous les pays (1).

Il est vrai que, lorsqu'on parle de cette question, on se heurte à la légende de l'immunité absolue, vieille de tant de siècles qu'il est presque impossible de la détruire. En effet, ne lisons-nous pas dans Montaigne, citant Nicolas : « Ils ont cet heur (les médecins) que le soleil esclaire leur succèz et la terre cache leur faute (2) » ; et Molière, dans son *Malade imaginaire*, ne fait-il pas dire au Præses recevant le néophyte dans le *docto corpore : — Dono tibi et concedo virtutem et puissanciam medicandi, purgandi, seignandi, taillandi, coupandi, et occidendi impune per totam terram?* — Telle est la légende et telle est la source des quolibets que les auteurs satiriques ont de tout temps adressés aux médecins. Mais la réalité n'est pas conforme à la légende, et depuis longtemps, ou plutôt, à vrai dire, de tout temps, il y a eu une responsabilité médicale.

Il serait trop long de citer en ce moment des exemples empruntés aux historiens grecs, ou à ceux du moyen âge, mais il importe de noter ce que décidait la législation romaine. Celle-ci

(1) La question étudiée ici par l'éminent doyen de la Faculté de médecine de Paris sera l'objet d'une publication spéciale, sous le titre de : *La Responsabilité médicale*, qui doit prochainement paraître à la librairie J.-B. Baillière et fils.

(2) Montaigne, liv. II, ch. XXVII.

nous intéresse davantage, car notre magistrature est imbue des principes du droit romain, et c'est lui qui constitue la base de notre code civil. A Rome, les médecins étaient régis par la loi Aquilia. Le médecin qui avait causé la mort d'un esclave devait payer une indemnité à son maître; s'il s'agissait d'un homme libre, il encourait la peine capitale. Cependant, il ne semble pas que cette loi ait été fréquemment appliquée, et Pline s'en plaint dans les termes suivans : « Les médecins sont les seuls qui puissent impunément commettre un meurtre. » C'est dans la loi Aquilia qu'il est pour la première fois parlé de la *culpa gravis*, la faute lourde, qui sert de base à notre jurisprudence actuelle.

En France, il en est ainsi depuis le xve siècle ; auparavant, il n'y avait condamnation que s'il y avait eu, de la part du médecin, dol, malice, intention de nuire. Le jurisconsulte Papon est d'avis que la faute lourde est suffisante pour que le médecin mérite une condamnation, même s'il n'y a pas eu dol : « Combien que la nécessité de mort advenue à un malade ne doive causer blâme à un médecin qui l'avait en main, si est-ce pourtant que la faute dudit médecin, soit pour être ignare ou par trop hasardeux, ne doit être excusée sous couverture de notre fragilité et de la nécessité susdite, mais il faut enquérir, et si la faute est connue, elle est digne de peine. Et à ce propos, un médecin accusé en Parlement d'avoir mal usé en donnant médecine trop forte, qui était savant, et s'excusait de ce qu'il trouvait le mal fort dangereux et consultément lui avait donné un breuvage fort et suffisant pour le jeter hors ou pour savoir bientôt s'il en mourrait ou échapperait, fut, par arrêt de Paris du 25 avril 1427, pour cette fois délaissé sans peine et admonesté de ne plus faire ainsi, à peine d'en être grièvement puni (1). »

En 1596, le Parlement de Bordeaux condamne à 150 écus de dommages et intérêts les enfans d'un médecin qui, en pratiquant la saignée, avait piqué l'artère brachiale. En 1602, le même Parlement décide que le chirurgien n'est pas responsable des accidens qui surviennent au malade, s'il n'y a pas de sa faute. En 1696, le Parlement de Paris, dans une ordonnance, déclare que les médecins et chirurgiens ne sont pas responsables des accidens qui surviennent au cours du traitement : *quia ægrotus debet sibi imputare cur talem elegerit.*

(1) *Recueil notable des cours souveraines de France*, liv. XXIII, titre 8.

Le même Parlement, quelques années plus tard, acceptant une autre doctrine, condamnait certaines méthodes thérapeutiques, parmi lesquelles la transfusion du sang; il rendit même un arrêt contre l'émétique, mais il fallut le casser; on en trouve la raison dans les spirituelles *Lettres* de Guy Patin (1) : l'émétique était le remède favori de Louis XIV dans ses fréquentes indigestions.

En 1710, le Parlement de Bordeaux décide que le chirurgien qui a fait une mauvaise cure est tenu à payer des dommages et intérêts à celui qu'il a estropié; il condamne le chirurgien à ne pouvoir opérer sans qu'il y ait eu au préalable une consultation et l'oblige à se ranger à l'avis de la majorité, même s'il est le plus ancien des praticiens réunis.

En 1760, le Parlement de Bordeaux condamne un chirurgien qui, à la suite d'une fracture mal soignée, avait été obligé de recourir à l'amputation. Il lui inflige 15000 livres de dommages et intérêts, somme énorme, car il faudrait la multiplier par 2 ou 3 pour établir sa valeur actuelle.

Il est nécessaire de faire remarquer que ces arrêts sont très différens suivant la personnalité en jeu; à cette époque, les médecins, les chirurgiens et barbiers vivaient en fort mauvais termes; toutes les condamnations sévères frappent les chirurgiens, alors que les médecins se retirent presque toujours indemnes ou avec une légère admonestation.

Dans la loi de ventôse an XI, qui a régi la profession médicale jusqu'à la loi du 30 novembre 1892, il n'est fait aucune mention de la responsabilité; l'article 29 vise seulement les officiers de santé, qu'elle rend responsables des conséquences des opérations qu'ils pratiqueraient sans l'assistance d'un docteur.

A l'étranger, la législation est d'une sévérité très variable.

En Angleterre, le 7 mai 1886, un médecin comparaissait devant le jury pour avoir administré un purgatif à un homme atteint d'une maladie de cœur; le malade, à la suite de l'ingestion de ce médicament, était mort. Le Lord chief justice, en résumant les débats aux jurés, leur dit : « Tout homme qui pratique une profession savante, tout homme qui entreprend une tâche qui lui est dévolue par la loi ou qu'il assume de lui-même, est tenu d'apporter dans l'accomplissement de ce devoir ou de cette tâche l'habileté normale d'un homme compétent; sinon, il doit être

(1) Guy Patin, *Lettres*, édition Réveillé-Parise, Paris, 1846.

considéré comme coupable de négligence. Les circonstances qui constituent la culpabilité ne se prêtent pas à une formule légale absolue ; il y a une question de fait, qui varie avec chaque affaire... Le jury doit décider si, dans l'espèce, l'accusé a agi avec une habileté et un soin suffisans. » Le magistrat, après avoir rappelé que le défunt, au dire de l'expertise médico-légale, était, au moment où le remède lui avait été administré, atteint d'une dégénérescence graisseuse du cœur, ajoutait : « Y a-t-il eu ignorance de la part de l'accusé à ne pas découvrir cet état? On reconnaît que la maladie en question peut échapper aux médecins les plus expérimentés. Or, il serait monstrueux de déclarer un homme coupable de défaut d'habileté pour ne pas avoir découvert un point que les plus habiles ne découvrent pas toujours. Il a été décidé qu'un homme n'est pas tenu d'apporter, dans l'accomplissement de sa tâche, une habileté extraordinaire, mais seulement un degré d'habileté normal. » Le médecin fut acquitté (1).

En Allemagne, la responsabilité médicale était formellement reconnue par la constitution Caroline, de Charles-Quint, qui admettait dès cette époque la nécessité d'une expertise sur les faits. Les fautes des médecins sont actuellement soumises à un tribunal de savans et de médecins. Les lois allemandes sont très strictes, et, chose bizarre, si l'on n'a pas le droit d'exercer la médecine, on est moins sévèrement puni que si l'on est docteur. De plus, dans chaque circonscription administrative, il y a en Allemagne un médecin public, un *Kreis-physicus;* si l'un de ces médecins commet une faute, on peut le faire descendre d'un échelon dans la hiérarchie médicale. Ainsi, le docteur Kuehner cite l'exemple d'un chirurgien qui, pour consolider une fracture de la rotule, tira un coup de pistolet sur le genou de son malade; il fut poursuivi et descendu d'un grade, quoique son malade se fût trouvé bien de cette singulière médication (2).

Non seulement la jurisprudence allemande s'occupe de savoir si le médecin a commis une faute lourde, mais elle recherche si le traitement appliqué était bon et s'il a été administré suivant les règles (3). En 1882, à Heidelberg, un médecin fut accusé de la mort d'un homme, pour n'avoir pas employé la méthode antisep-

(1) Denis Weill, *le Droit*, 6 juin 1886.

(2) Kuehner, *Die Kunstfehler der Aerzte vor dem Forum der Juristen*. Frankfurt am Mein, 1886.

(3) L. Reuss, *De la responsabilite médicale* (*Annales d'Hygiène*, 3e série, 1887, t. XVII, p. 121 et 403).

tique. Le tribunal des super-arbitres confirma cette manière de voir. Le médecin fut condamné à quatorze jours de prison.

En Autriche, le médecin est passible d'une indemnité pécuniaire ; mais, en plus, le tribunal peut lui interdire l'exercice de sa profession, « jusqu'au moment où, par un nouvel examen, il aura prouvé qu'il possède les connaissances qui lui manquaient. »

En Italie, la responsabilité résulte des articles 554 et 555 du Code pénal, qui se rapportent à l'homicide et aux blessures par imprudence, inattention et négligence, auxquelles s'ajoute l'impéritie dans la profession que l'on exerce, *imperizia dell'arte o della professione che esercita.*

En Amérique, où la liberté de l'exercice de la médecine est absolue, la responsabilité médicale rentre dans le droit commun. En cas d'insuccès ou de mort, les médecins sont parfois condamnés à des indemnités considérables, 100000 ou 150000 francs. Assez fréquemment les médecins font signer à leur malade, avant l'opération, l'engagement pour eux et pour leurs héritiers de ne rien réclamer, quelle que soit l'issue de l'opération. Ce procédé, il faut en convenir, s'il met le médecin à l'abri de toute poursuite, n'a rien de rassurant pour le patient.

II

Les législateurs n'ayant pu fixer les bases de la responsabilité médicale, celle-ci se trouve, suivant les lieux et suivant les temps, très diversement appréciée et soumise aux fluctuations de l'opinion publique.

Or, l'opinion est dominée par deux sentimens contradictoires et successifs, qui se produisent également lorsqu'il s'agit d'un crime ou d'un délit. Au moment où une erreur médicale ou pharmaceutique est signalée, la société éprouve un sentiment d'indignation. Elle fait appel à ceux qui détiennent une part du pouvoir répressif ; elle a peur que celui-ci ne soit ni assez sévère, ni assez prompt dans l'action. Cette impression a pour origine la pitié qu'inspire la victime, et l'égoïsme que provoque l'idée de préservation personnelle. Des circonstances particulières peuvent lui donner une intensité exceptionnelle. En cas de crime, les foules obéissent à ce sentiment inné, lorsqu'elles « lynchent » un coupable ou présumé tel, dans les pays où la procédure est lente ou suspecte.

Cette première impression se produit toujours.. Puis, quand le coupable est connu, quand il est sous la main de la justice, quand enfin tout danger a disparu pour soi ou les siens, l'opinion se retourne immédiatement. La pitié va à l'inculpé. Il est seul, ses moyens de défense semblent insuffisans. Sa faute s'explique par la passion, à moins qu'elle ne soit le résultat d'une erreur. Qui n'a eu des passions, qui n'a commis des erreurs? On ne songe plus que l'on aurait pu être la victime, on se demande avec anxiété si un jour on ne pourrait pas commettre l'acte reproché au coupable.

Ce sentiment de retour est plus ou moins vif, suivant les circonstances extrinsèques, qui, comme dans le premier mouvement, peuvent surexciter l'opinion publique. Mais il ne manque jamais de se produire. Il existe chez ceux qui assistent comme spectateurs au procès, chez ceux qui y sont acteurs, et même chez ceux qui l'ont provoqué. Deux fois j'en ai eu la preuve évidente. Un commerçant dépose une plainte contre un caissier infidèle ; il fait, dans le cabinet du juge d'instruction, une déposition sans merci. Le caissier attend en prison, pendant deux ou trois mois, que l'affaire soit mise au rôle des assises. Là, le plaignant plaide lui-même les circonstances atténuantes ; il rétracte dans la mesure du possible les allégations premières, et fait tous ses efforts pour rendre possible un acquittement.

Cette seconde impression, très chevaleresque, semble avoir en France une intensité plus grande qu'en d'autres pays. Elle a une conséquence regrettable. A la première heure, la société a fait appel à ceux qui détiennent une part quelconque de l'autorité chargée de la protéger. Obéissant maintenant à la seconde impression, elle entre en défiance de ceux qui ont mission de remplir la fonction qu'elle vient de leur confier. Qu'il s'agisse de l'agent inférieur, du sergent de ville ou de l'avocat général, peu importe, il est suspect ; en tout cas, il ne sera jamais populaire.

Le médecin se trouve souvent associé à ces actes, réclamés comme tutélaires par la société. Il en est ainsi du médecin expert près les tribunaux ; du médecin hygiéniste, ayant mission de protéger la santé des ouvriers travaillant dans une industrie dangereuse, ou d'indiquer à une agglomération les mesures capables de prévenir ou de faire cesser une épidémie. Son impopularité égale celle du commissaire ou de l'avocat général.

Aussi bien, il en va de même dans les actes de la vie ordinaire,

alors que le médecin agit comme protecteur de la santé d'une famille ou d'une personne. Pendant la première période, quand la maladie n'est pas encore sous la main de la thérapeutique, les témoignages d'affection se prodiguent. Mais, si le malade guérit, qu'il surgisse une question incidente, celle des honoraires ou toute autre, le sentiment de protestation se manifeste. Il n'en est pas toujours ainsi, je le sais; mais, si la maladie s'est terminée d'une façon fâcheuse, et que la famille n'ait pas obéi à ce second sentiment, elle vous le dit, elle s'en fait gloire, elle est fière de ne pas avoir succombé à la tentation. Tant il est vrai que ce même sentiment existe chez tous!

Actuellement, la vie privée existe à peine, tout se raconte, tout se discute, tout se publie. A côté de l'homme qui pense que les siens ont été victimes du médecin, il se trouve toujours une autre personne qui excite ce sentiment de protestation, de revendication. La plainte, au lieu de s'éteindre, comme autrefois, au sein de la famille ou dans le cercle des amis, se déverse dans la presse, ou aboutit au cabinet du Procureur de la République.

Quel accueil y trouve-t-elle? Celui que lui vaut la réputation d'honorabilité dont à ce moment la profession médicale est en possession. Qui règle cette appréciation? Je le dis sans réserve, c'est le corps médical lui-même. Est-ce un dépôt dont il se montre soucieux? Qui de nous, dans une réunion, dans un dîner, n'a entendu un médecin juger la moralité ou l'habileté de ses confrères? Si le médisant est en verve, la conversation roulera exclusivement sur les méfaits médicaux. C'est une revue générale; chacun y a sa place, plus particulièrement ceux dont le nom a une certaine notoriété : *on ne jette pas de pierres à un arbre sec*, dit un proverbe persan. Mais comment voulons-nous que ceux qui ont entendu des médecins, d'ailleurs honorables, lapider ainsi les hommes que jusqu'alors ils avaient crus dignes de respect, n'ajoutent pas foi aux allégations produites contre un individu faisant partie de la corporation médicale? En dépréciant ses confrères, on prépare l'opinion publique et la magistrature à la sévérité.

Je sais bien que dans la bouche du médisant les termes n'ont pas la valeur que lui accordent les auditeurs. Nous sommes habitués entre nous à parler de nos confrères en ornant notre discours d'épithètes aiguisées; nul de nous n'ignore ce que valent ces expressions malsonnantes. Elles signifient seulement que, sur une

question de doctrine ou de pratique, nos opinions divergent. Quelques heures s'écoulent; et c'est à peine si nous nous souvenons qu'à un moment, nos convictions scientifiques nous ont entraînés à une expression offensante; et, si le hasard nous met en présence de notre adversaire, nous allons à lui la main ouverte. Il n'y a en cela aucune duplicité, il y a simplement un fait : entre médecins, nous ne gardons pas dans nos jugemens la mesure nécessaire.

Quand, oubliant que nous parlons devant des étrangers, nous nous exprimons de même, nous commettons une mauvaise action. Ceux-ci ne peuvent remettre les choses au point et faire la part des exagérations. D'ailleurs, qui leur aurait appris à distinguer la vérité et l'erreur dans les paroles ainsi prononcées? Ce n'est pas le langage des membres des autres corporations qui aurait pu faire leur éducation. Les ponts s'écroulent, les digues se rompent, les meilleures causes succombent devant les tribunaux : les ingénieurs, les magistrats, les avocats ont-ils préparé l'opinion à juger sévèrement ceux qui ont commis des fautes professionnelles ?

Cette habitude de médisance semble avoir toujours existé parmi les médecins. « Combien de fois, dit Montaigne, nous advient-il de voir des médecins imputant les uns aux autres la mort de leurs patiens! » Mais je ne crois pas qu'elle ait jamais sévi avec l'intensité qu'elle a prise dans ces dernières années.

Je disais plus haut que la responsabilité médicale est soumise aux oscillations de l'opinion publique : quand, par la presse, par la parole, on a fait cette opinion, quand on a déversé sur les membres de la corporation le discrédit et la suspicion, on ne doit pas s'étonner que ceux qui sont chargés de la protection de la société traduisent par des actes les sentimens qu'après tout, les médecins eux-mêmes ont répandus sur leur propre compte.

La responsabilité médicale sera ce que voudra le corps médical lui-même. Il faut que celui-ci se préoccupe des conditions nouvelles dans lesquelles il se trouve placé vis-à-vis du public; elles se sont singulièrement modifiées dans ces dernières années. Les raisons de cet antagonisme croissant entre le médecin et le public tiennent à des causes multiples, dont les unes dépendent du médecin, les autres du client; il faut reconnaître que les transformations qui ont le plus gravement compromis la situation du corps médical ont été introduites par le client lui-même.

Il y a trente ans, il n'y avait dans la famille qu'un seul médecin; c'était lui qui mettait au monde les enfans, c'était lui qui recueillait le dernier soupir des vieillards. On ne le considérait pas comme un homme qui vient faire une visite, que l'on paye de sa peine; c'était un ami, le confident des douleurs comme des joies; il suivait la famille pendant plusieurs générations, qu'il voyait grandir et se développer; ce n'était pas un médecin, c'était le *medicus familiaris*. Quand l'un des membres de la famille était atteint d'une affection réclamant l'intervention d'un médecin spécialiste, c'était le docteur de la famille qui le choisissait; il accompagnait son malade à la consultation, était présent à la visite. Comme il connaissait les antécédens héréditaires et personnels de son client, il lui était facile, avec l'aide du médecin spécialiste, de formuler un traitement rationnel.

Que se passe-t-il aujourd'hui, aussi bien à Paris que dans les villes et les campagnes? C'est à la dernière page des journaux que l'on cherche le nom du médecin spécialiste; on va le consulter. Ce médecin, qui ne connaît en rien le malade qui lui arrive, institue le traitement qui lui semble bon; mais comme le malade et le médecin ne sont pas liés l'un avec l'autre; comme le client ne tient pas à son médecin de hasard, qu'il le quitte avec une facilité égale à celle qui a décidé de son choix, il arrive souvent que le médecin, qui ne voit ce client de passage qu'une seule fois, ne peut suivre ni la marche de l'affection, ni le résultat du traitement qu'il a ordonné. J'ai, plusieurs fois, vu des personnes qui recevaient ainsi les soins de deux, trois et même quatre médecins, lesquels ignoraient leur singulière collaboration. Mais cette multiplicité de traitemens, bien que chacun, pris en particulier, pût être convenable, causait le plus grand préjudice à la santé du malade, car une médication, pour être efficace, doit être une et bien coordonnée. Ai-je besoin d'ajouter que le spécialiste ne peut avoir pour son malade de hasard les attentions délicates, je dirai même presque paternelles, du *medicus familiaris?*

Depuis quelques années, les sociétés de secours mutuels ont pris un développement excessif. Ces associations, je le reconnais, rendent de grands services; mais le nombre de ceux qui en font partie et qui, par leur situation de fortune, seraient à même de payer leur médecin, est considérable. Je pourrais citer trois villes, dont l'une est proche de Paris, où tout le monde fait partie d'une société de secours mutuels, à commencer par le maire et le no-

taire. On conçoit aisément la situation dans laquelle se trouvent les médecins ; ne pouvant plus vivre honorablement, les meilleurs abandonnent ces villes, au détriment des malades eux-mêmes.

L'organisation des services hospitaliers nuit aussi beaucoup aux médecins des villes. Par exemple : il y a chaque année, dans Paris, environ 70 000 accouchemens ; sur ce nombre, il n'y en a pas moins de 36 000 qui sont faits dans les hôpitaux.

Je ne veux pas dire que l'on ait tort d'assainir les hôpitaux, de créer des maternités, de donner aux malades tout le bien-être désirable : le principe est excellent ; mais ce contre quoi je m'élève, c'est la présence, dans les services hospitaliers, de malades, soignés gratuitement, qui prennent une part du patrimoine des pauvres, alors que ceux-ci ne peuvent trouver de place dans les services créés pour eux.

Grâce à l'hygiène ou à de nouveaux traitemens, le nombre des maladies et des malades tend à décroître : ainsi, la variole ne se rencontre plus à Paris que très exceptionnellement ; la fièvre typhoïde, depuis que l'on surveille l'eau que l'on consomme, qu'on la filtre ou la fait bouillir, est en décroissance ; la diphtérie, depuis l'organisation du service de désinfection et depuis la sérothérapie, a diminué dans des proportions considérables, et bientôt, nous l'espérons, la tuberculose pourra à son tour être enrayée.

En même temps que diminue le nombre des malades, le nombre des médecins s'accroît sans cesse. Il y a vingt ans, on comptait 10 000 docteurs en France ; actuellement, on en compte 14 000, et, vu le nombre des étudians en médecine, en cours d'études, inscrits dans les diverses Facultés (depuis 1887, leur nombre a doublé), on peut prévoir que, dans dix ans, le nombre des médecins, en France, dépassera 20 000.

Le corps médical se trouve donc dans une situation fâcheuse, et il faut avouer que quelques rares médecins ont cédé aux inspirations de la *malesuada fames*.

Quelques-uns ont conclu des ententes particulières avec des pharmaciens, d'autres avec des confrères avec lesquels, appelés en consultation, ils partageaient les honoraires. Ces faits ne sont pas ignorés du public, et le malade se demande parfois si le médecin, qui lui conseille d'aller voir tel chirurgien, n'a pas intérêt à lui donner cette indication ; si le chirurgien, qui lui conseille de se

faire opérer, n'a en vue que l'indication thérapeutique. Il se pose cette question : *Le conseil est-il désintéressé?* Généralisant les bruits qui sont venus à ses oreilles, il englobe tout le corps médical dans cette même méfiance. Peut-être, au début, les médecins qui « dichotomisaient » ne se rendirent-ils pas compte de la disqualification et de l'état de suspicion où ils plaçaient le corps médical. Aujourd'hui, ils ne peuvent ignorer que ce procédé a été l'agent le plus actif du discrédit jeté sur les médecins. Je veux croire qu'ils réfléchiront et renonceront à de telles pratiques, car l'opinion publique est sévère pour nous.

Dupin a bien dit : « On ne conclut pas, ou l'on conclurait mal du particulier au général, et d'un fait isolé à des cas qui n'offriraient rien de semblable. Chaque profession renferme dans son sein des hommes dont elle s'enorgueillit, et d'autres qu'elle désavoue. » Que le corps médical ait le courage de prononcer ce désaveu.

Telles sont les raisons qui ont ébranlé la foi du public. Elles sont exagérées, mais elles gouvernent en ce moment l'opinion ; le corps médical ne doit pas les ignorer.

Ce discrédit est immérité, et j'ose dire que, dans aucune des professions avec lesquelles je me suis trouvé en contact, je n'ai trouvé un dévouement plus absolu, plus constant. Je ne veux pas parler du dévouement accidentel dans les épidémies, ou de celui que provoque l'explosion d'une guerre ; le danger et une certaine gloriole sont de puissans excitans ; je veux rappeler le dévouement obscur du médecin qui, chaque jour, à la ville et à la campagne, va voir son client, le soigne avec un courage et une abnégation sans bornes, au point même, dans certains cas, d'engager, pour couvrir son malade, sa réputation personnelle.

Le médecin doit toujours songer que le malade lui a confié sa santé, sa vie et l'avenir des siens ; il faut que cette responsabilité et cette confiance le touchent, le préoccupent. Je plains le malade qui a pour médecin un indifférent, qui ne se pose pas constamment cette question : « Ai-je fait tout ce que l'on pouvait faire? ai-je négligé quelque indication ? » Le malade attend son médecin, il guette son arrivée, et le meilleur calmant pour lui est de savoir qu'il existe un homme en qui il a confiance et qui compatit à ses misères. Il faut que cet intérêt que lui porte son médecin soit manifeste.

Cette confiance, si touchante, du malade en son médecin expose celui-ci à un autre danger. Il est attendu comme le sauveur. Tout ce qu'il conseille est un ordre, *une ordonnance*. On ne discute pas ses arrêts au moment présent ; on les discutera plus tard, suivant le succès ou l'insuccès.

Comment concevoir qu'un homme, qui, du matin au soir, est reçu avec des marques d'une telle condescendance, ne prenne pas de sa valeur une idée trop favorable? Quand, vingt fois par jour, il s'entend dire : « Docteur, nous n'avons confiance qu'en vous. — Vous avez sauvé mon mari, mon fils, etc. », il finit par croire qu'il en est ainsi, et il faut faire de singuliers retours sur soi-même, sur l'incertitude de la science médicale, sur les erreurs que l'on a commises, pour retrouver dans sa conscience les sentimens d'une modestie soumise à de si flatteuses épreuves.

Celles-ci sont plus périlleuses encore, quand, plus avancé dans la carrière, signalé à la confiance de ses confrères par sa position dans la hiérarchie médicale, par des travaux scientifiques, le médecin est appelé en consultation ; quand les phrases que je rappelais tout à l'heure ne sont plus prononcées par des incompétens, mais par ses confrères, par ses juges journaliers.

Comment s'imaginer qu'un homme, que, pendant vingt ans, on invoque comme un sauveur, ne finisse pas par croire à son mérite, à sa valeur?

Qu'il se méfie de cet écueil ; qu'il n'ait pas en lui une trop grande confiance ; qu'il pense à Montaigne, et songe parfois à ceux qui sont sous la terre et que le soleil n'éclaire plus.

Si le médecin veut bien ne plus se laisser entraîner par le plaisir de médire de ses confrères ; s'il ne dit pas d'eux ce qu'il ne voudrait pas qu'on dise de lui ; s'il est indulgent pour les erreurs qu'ils peuvent commettre, comme il voudrait qu'on le fût pour les siennes propres, l'opinion publique, un instant égarée, aura dans l'honorabilité et la valeur du corps médical, la confiance dont la très grande majorité de ses membres n'a pas cessé un seul jour d'être digne.

III

Quand ce retour de l'opinion aura eu le temps de se faire, nous serons, au point de vue de la responsabilité médicale, dans la situation où nous nous trouvions, il y a dix ans.

En effet, aucune loi nouvelle n'est intervenue, touchant cette question; il n'y a pas lieu d'espérer, je dirais plutôt : de craindre qu'on en édicte une.

Ceux qui ont pris part aux débats du Parlement ou qui les ont suivis avec soin, pendant la discussion de la loi sur l'exercice de la médecine, savent que le corps médical se heurte à un sentiment de suspicion très net, très franchement avoué. Il appartient à ceux qui, par leurs écrits, préparent l'opinion, de ne pas exaspérer ce sentiment. En tout cas, ce que je puis affirmer à mes confrères, c'est qu'en ce moment le législateur ne semble pas disposé à promulguer une loi conférant au corps médical l'irresponsabilité réclamée.

Il y a, de la part de quelques-uns de ses membres, une contradiction singulière. Dans quelques journaux médicaux, on lit chaque jour que tel médecin a commis tous les méfaits imaginables; il en vit, c'est son œuvre journalière ; et ces mêmes journaux demandent l'irresponsabilité médicale absolue. Il suffit de les ouvrir pour trouver des argumens péremptoires à opposer à leur thèse. N'ayant pas un texte spécial sur la responsabilité, les tribunaux ne peuvent qu'appliquer aux médecins les principes qui constituent la responsabilité de tous les citoyens : « Chacun est responsable du dommage qu'il a causé, non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou son imprudence (Code civil, art. 1382), et art. 319 et 320 du Code pénal). »

Mais sur quelles données le tribunal peut-il établir son appréciation? Peut-il substituer ses opinions médicales à celles du médecin lui-même? A-t-il à formuler des règles médicales ou chirurgicales? — Ce serait revenir aux coutumes égyptiennes.

« Les Égyptiens, dit Diodore de Sicile, avaient un livre, qui renfermait les règles de la science médicale auxquelles les médecins étaient tenus de se conformer ponctuellement; ces règles avaient été tracées par les successeurs les plus immédiats et les plus célèbres d'Hermès. Lorsque les médecins les suivaient avec exactitude, ils étaient à l'abri de toute poursuite, même lorsque le malade venait à périr; mais, dès qu'ils s'en écartaient, on les punissait de mort, quelle que fût, d'ailleurs, l'issue de la maladie. »

La vérité se trouve, suivant moi, dans les règles formulées par le procureur général Dupin, en 1835 :

« Dans les questions de ce genre, il ne s'agit pas de savoir si tel traitement a été ordonné à propos ou mal à propos; s'il devait

avoir des effets salutaires ou nuisibles; si un autre n'aurait pas été préférable; si une telle opération était ou non indispensable; s'il y a eu imprudence ou non à la tenter, adresse ou maladresse à l'exécuter; si, avec tel ou tel instrument, d'après tel ou tel autre procédé, elle n'aurait pas mieux réussi. — Ce sont là des questions scientifiques à débattre entre docteurs, et qui ne peuvent pas constituer des cas de responsabilité civile et tomber sous l'examen des tribunaux. Mais, du moment que les faits reprochés aux médecins sortent de la classe de ceux qui, par leur nature, sont exclusivement réservés aux doutes et aux discussions de la science; du moment qu'ils se compliquent de négligence, de légèreté, ou d'ignorance de choses qu'on doit nécessairement savoir; la responsabilité de droit commun est encourue et la compétence de la justice est ouverte.

« Qu'un médecin ordonnance une potion; qu'il proportionne les élémens dont il la compose d'une manière plus ou moins salutaire, plus ou moins en harmonie avec le mal et avec le tempérament du malade; jusque-là, il peut n'y avoir qu'un fait soumis aux discussions scientifiques des docteurs. Mais qu'il prescrive une dose telle qu'elle a dû être infailliblement un poison, — par exemple, une once d'émétique au lieu de deux ou trois grains; — toute la responsabilité de ce fait retombe sur lui, sans qu'il soit nécessaire, à l'égard de la responsabilité purement civile, de rechercher, s'il y a, de sa part, intention coupable : il suffit qu'il y ait eu négligence, légèreté ou méprise grossière, et par là même inexcusable.

« Assurément il serait injuste et absurde de prétendre qu'un médecin ou un chirurgien répond indéfiniment des résultats qu'on voudrait attribuer à l'ignorance ou à l'impéritie. Mais, réciproquement, il serait injuste et dangereux pour la société de proclamer comme un principe absolu qu'en aucun cas ils ne sont responsables dans l'exercice de leur art. Un jugement qui se serait décidé par l'une ou l'autre de ces deux raisons ne pourrait échapper à la cassation. »

Depuis quelques années, les membres des tribunaux, émus par les faits qu'on leur a racontés, qu'on a grossis devant eux, par ceux qui ont provoqué des articles de presse retentissans, ont tendance à s'écarter de cette ligne de conduite, à déterminer les conditions dans lesquelles auraient dû se faire soit un diagnostic, soit une intervention chirurgicale. Ils s'engagent dans une voie péril-

leuse. Le corps médical peut craindre de trouver devant lui des jugemens rappelant ceux du Parlement sur le quinquina ou la transfusion, limitant son intervention utile auprès de son malade. Peu de temps après la découverte de l'anesthésie, un malade était mort pendant l'administration du chloroforme. Velpeau, défendant le médecin poursuivi, disait avec raison aux magistrats : « Vous tenez dans vos mains l'avenir de la chirurgie. La question intéresse le public plus que le médecin. Si vous condamnez le chirurgien qui a employé le chloroforme, aucun de nous ne consentira à l'employer désormais; aucun médecin, s'il sait qu'à la suite d'un accident, impossible à prévoir, il encourt une responsabilité, ne voudra plus l'administrer. C'est à vous de maintenir l'abolition de la douleur ou de la réinventer ! »

La tendance actuelle des tribunaux est fâcheuse pour le corps médical et pourrait porter obstacle au développement scientifique et aux interventions les plus opportunes.

Elle est mauvaise pour la magistrature, qui se compromet en intervenant, avec une compétence discutable, dans les querelles réservées aux médecins. Elle juge comme définitives des règles qui sont en évolution perpétuelle. Si je regarde en arrière, je vois que, depuis quarante ans, j'ai assisté à de telles révolutions dans les doctrines médicales que bien des fois j'ai dû refaire sur le même sujet mon éducation scientifique. Comment un magistrat pourrait-il oser fixer dans des considérans les opinions successives, contradictoires, qui se sont produites dans un si court laps de temps? Un jugement, prononcé, il y a vingt ans, en se fondant sur les règles qui étaient alors admises presque sans réserve, nous semblerait aujourd'hui profondément ridicule. Est-il sûr que nos successeurs n'aient pas la même opinion sur les arrêts rendus en vertu de nos convictions actuelles?

Il est de l'intérêt de la médecine, je devrais dire : des malades; il est de l'intérêt de la magistrature que le juge n'intervienne pas dans les querelles réservées à Hippocrate et Galien. Un jugement inspiré par ces appréciations n'échapperait pas à la cassation, dit Dupin ! Je ne sais s'il en serait ainsi en ce moment; mais, dans quelques années, l'opinion casserait certainement tout arrêt rendu en s'inspirant des doctrines médicales régnantes.

Mais, dit Dupin : « Où est la limite de cette responsabilité? où trouvons-nous la ligne de démarcation ? Il est impossible de la fixer d'une manière générale. C'est au juge à la saisir et à la

déterminer dans chaque espèce, selon les faits et les circonstances qui peuvent varier à l'infini, en ne perdant jamais de vue le principe fondamental que nous avons posé et qui doit toujours lui servir de guide : qu'il faut, pour qu'un homme soit responsable d'un acte de sa profession, qu'il y ait eu faute dans son action, soit qu'il lui eût été possible, avec plus de vigilance sur lui-même ou sur ses actes, de s'en garantir, ou que le fait qui lui est reproché soit tel que l'ignorance, sur ce point, ne lui était pas permise dans sa profession. C'est aux tribunaux à faire cette appréciation avec discernement, avec modération, en laissant à la science toute la latitude dont elle a besoin, mais en accordant aussi à la justice et au droit commun tout ce qui leur appartient.

« Les docteurs ont invoqué l'autorité de Montesquieu, fondée sur ce passage de l'*Esprit des lois :* Les lois romaines voulaient que les médecins pussent être punis pour leur négligence ou leur impéritie. Dans ces cas, elles condamnaient à la déportation le médecin d'une condition un peu relevée et à la mort celui qui était d'une condition plus basse. Par nos lois, il en est autrement; les lois de Rome n'avaient pas été faites dans les mêmes circonstances que les nôtres : à Rome, s'ingérait de la médecine qui voulait; mais, parmi nous, les médecins sont obligés de faire des études et de prendre certains grades; ils sont donc censés connaître leur art.

« Mais la présomption peut être détruite par les faits. Tout est dans la preuve, telle est la jurisprudence française. »

Je souhaite que notre jurisprudence reste fidèle à ces principes. Ils sont tutélaires pour la science médicale, pour le malade, pour le magistrat. Ils ont une valeur très supérieure à ceux qui prévalent actuellement dans les jurisprudences étrangères.

Puisque, dans tous les pays, l'appréciation des actes médicaux varie suivant l'opinion régnante, il appartient aux médecins de juger avec modération les fautes de leurs confrères, de mettre en relief les qualités incontestées qui distinguent notre corporation; l'opinion les suivra, et, comme je le disais plus haut, la responsabilité médicale sera ce qu'eux-mêmes l'auront faite.

Frappé des difficultés auxquelles se heurte la responsabilité médicale, lorsqu'elle est soumise à l'appréciation des tribunaux, bien souvent le corps médical s'est demandé quels devaient être les juges des médecins, et quel tribunal pourrait être le plus

compétent pour juger soit leurs fautes, soit leurs différends professionnels.

On peut ranger les fautes commises par les médecins dans quatre classes : les actes criminels; les infractions aux lois concernant l'exercice de la médecine; les erreurs médicales; les fautes concernant l'honorabilité médicale.

Pour les actes criminels, tout le monde est d'accord : le médecin qui a commis un vol, un avortement, un viol, doit être déféré aux tribunaux compétens.

Pour ce qui est des infractions aux lois concernant le secret médical, les déclarations de naissance, les inhumations, de même que pour les erreurs de diagnostic, de posologie et pour les faits de déontologie et d'honorabilité médicale, les médecins ont à maintes reprises demandé à être jugés par un conseil de médecins.

En 1845, les médecins de France tinrent un congrès, et les efforts des congressistes aboutirent au dépôt fait par Salvandy, en 1847, d'un projet de loi qui fut voté par la Chambre des députés. Cette loi devait être présentée à la Chambre des Pairs, en mars 1848, mais la révolution de Février, qui amena la chute du gouvernement, fit tomber ce projet de loi dans l'oubli.

Plus tard, le docteur Surmay, de Ham, proposa qu'il fût créé un *ordre des médecins*, analogue à l'ordre des avocats. Cette proposition, inspirée par les raisons les plus honorables, me semble impossible à réaliser. En effet, il n'y a aucune ressemblance dans l'exercice de ces deux professions. Le gouvernement confère le titre de licencié ou de docteur en droit ainsi que celui de docteur en médecine, et il y a bien identité sur ce point; mais, en choisissant la carrière d'avocat, le licencié ou le docteur en droit prend une des voies spéciales ouvertes par son grade. Le titre conféré par l'État est irrévocable; mais les avocats, lors de leur inscription au barreau, sont avertis que, s'ils commettent quelque infraction aux règles de l'ordre, ils seront appelés devant le conseil, et, suivant la gravité du cas, seront frappés, soit d'un blâme, soit d'une suspension, soit de la radiation. C'est là le fait révocable. De plus, un avocat, pour plaider, est obligé de se présenter à la barre du tribunal; s'il donne des consultations dans son cabinet, il y a des actes signés de son nom; comme la magistrature accepte et fait exécuter les décisions du conseil de l'ordre

des avocats, il est facile d'empêcher cet avocat d'exercer sa fonction.

Il n'en va pas de même du médecin, car il est impossible d'empêcher le médecin de faire une visite dans une maison particulière ou de recevoir chez lui qui bon lui semble; l'ordonnance, d'ailleurs, facile à faire exécuter par un pharmacien complaisant, pourrait seule prouver qu'il donne des conseils à des malades. Le pharmacien à titre privé remplacerait donc le tribunal ou la cour.

L'avocat qui est rayé du barreau peut gagner sa vie, autrement qu'en mettant sa parole au service de ses cliens; le médecin à qui l'on défendrait d'exercer sa profession ne pourrait plus utiliser ses connaissances spéciales et serait condamné à vivre dans le plus profond dénûment.

Quand la Faculté de médecine s'est assurée, en faisant passer de nombreux examens, qu'un étudiant est apte à soigner un malade, l'État lui délivre un diplôme, qu'une fois donné, il n'a plus le pouvoir de retirer. L'étudiant en droit, qui a passé avec succès les examens de la licence ou du doctorat, possède aussi un diplôme; mais ce diplôme ne le met pas dans l'obligation de se faire avocat; il peut choisir entre les diverses branches du droit une autre voie, et, si l'une lui est fermée, les autres lui restent ouvertes.

Un autre projet a été présenté par le Dr Dignat et le Syndicat des médecins de la Seine. D'après cette proposition, dans chaque département, les médecins seraient réunis en un collège qui élirait un conseil de neuf docteurs dont les fonctions seraient entièrement gratuites. Ce tribunal serait compétent pour juger les questions d'honorabilité professionnelle, les contestations entre médecins et cliens, et les questions d'erreur de doses ou de diagnostic. Les peines qui pourraient être infligées seraient : l'admonestation, le blâme, enfin l'exclusion du collège départemental, c'est-à-dire que, frappé de cette dernière peine, on ne pourrait être ni électeur du conseil, ni éligible; de plus, l'État, les villes, et les communes devraient s'engager à ne pas donner de fonctions au médecin exclu. Enfin, le jugement du conseil des médecins serait affiché dans la ville ou la commune du médecin jugé coupable.

Le jugement du conseil médical serait susceptible d'appel, et, dans ce cas, le fait serait soumis à la Cour d'appel.

L'application de ce projet présenterait de sérieuses difficultés.

Pour permettre à l'État, aux villes, aux communes, d'exclure des fonctions publiques une certaine catégorie de médecins, il faudrait une loi; et il est bien probable qu'il serait impossible de la faire voter par le parlement. De plus, comment ce conseil de médecins pourrait-il faire son enquête? Il n'aurait aucun pouvoir pour obliger le témoin à se présenter devant lui, il n'aurait pas le droit de lui faire prêter serment, il ne pourrait pas confronter les divers témoins dont les dires seraient contradictoires.

Ce sont là des difficultés de procédure, mais je voudrais qu'elles pussent être écartées, car le projet est bon sur un point: ces chambres de discipline auraient toute l'autorité nécessaire pour juger les questions d'honorabilité et de dignité professionnelle; elles pourraient, au besoin, donner de salutaires avertissemens, prévenir le jeune médecin que telle pratique est irrégulière, et par là rendre de grands services.

Le projet soulève d'autres critiques :

La punition la plus forte, infligée par le collège, est l'exclusion de son sein; mais aurait-on le droit d'exclure?

Quant à l'affichage du jugement, auquel on a dû renoncer pour les débitans de denrées falsifiées, il serait bien difficile d'y avoir recours envers un homme en faveur duquel déposeraient les malades, les voisins, etc. Il irait toujours en appel. Nous l'y retrouverons tout à l'heure.

D'autre part, comment punir une faute commise? Il faut d'abord la définir. Qui pourrait affirmer que ce qui serait toléré dans un département n'entraînerait pas l'exclusion dans le département voisin? Il faudrait donc promulguer un code formulant les règles que les médecins doivent observer dans leurs rapports avec les malades et entre eux-mêmes; mais ce code, est-il possible de le faire? Bien des facteurs entrent en jeu dans cette notion toute morale que l'on désigne sous le nom de déontologie.

Que fera le conseil médical, quand un plaignant lui affirmera qu'un malade a succombé, non aux suites de la maladie, mais à celles du traitement? Est-il possible d'affirmer absolument qu'un traitement est mauvais, qu'un médicament est nuisible? Assurément non: ce que l'on condamnera aujourd'hui sera bon demain.

A chaque instant, la science est bouleversée par les découvertes nouvelles. Il est bien certain que, il y a trente ans, un médecin pratiquant la laparotomie, comme elle se pratique aujourd'hui, aurait été considéré comme coupable d'imprudence; et cependant, actuellement, c'est une opération que l'on fait couramment. Il y vingt-cinq ans, quelques médecins, quelques académiciens niaient la contagiosité de la variole; et maintenant on considérerait comme coupable le médecin qui ne ferait pas tout son possible pour isoler complètement un varioleux.

Puis, ce conseil médical serait un tribunal d'exception; et, chaque fois qu'un jugement est rendu par un semblable tribunal, il n'inspire pas au public la confiance désirable. Si le médecin appelé devant le conseil est acquitté, que dira le public? « Entre médecins, on ne se condamne pas! » Au contraire, si le coupable est puni, le même public s'écriera : « Rien d'étonnant à cela : envie, jalousie, *pessima invidia medicorum!* »

La mise à l'index du médecin lui retirera-t-elle sa clientèle? Assurément non, peut-être même aurait-il plus de cliens après son exclusion. En 1894, on obligea les médecins à porter leurs diplômes à la Préfecture de police, pour vérifier si tous les médecins de Paris exerçaient légalement. Un médecin ne se présente pas; on le convoque par l'intermédiaire du commissaire de police; il se rend à l'invitation, et dit : « Voici mon diplôme, je suis bien docteur; mais ne le dites pas, car ma clientèle me quitterait; elle ne me conserve comme médecin que parce qu'elle croit que j'exerce illégalement. »

Enfin, il faudrait, non pas seulement que l'impartialité absolue de ce tribunal fût admise par l'opinion publique, il faudrait qu'elle fût réelle. Est-on sûr que les inimitiés personnelles, les rivalités antérieures, les opinions médicales des différens membres du conseil, n'influeront par sur les résultats des délibérations? Je le voudrais, je ne le crois pas.

Il me serait facile d'en fournir la preuve; dans certains cas, des médecins, commis comme experts pour apprécier les actes d'un de leurs confrères, ont procédé avec une partialité qui témoignait trop qu'ils n'avaient pas oublié leurs animosités antérieures.

Mais, ce que je reproche surtout à ce projet, c'est que la magistrature devrait intervenir à un moment donné, soit pour confirmer, soit pour casser la sentence rendue. Or, dans le con-

seil de l'ordre, les questions de doctrine médicale seront soulevées à chaque instant. Elles paraîtront dans les considérans de la décision rendue. Celle-ci sera ou pourra être soumise par la partie au tribunal d'appel. Ce dernier devra s'en saisir, et nous perdrons le bénéfice de cette possession d'un terrain réservé aux disputes d'écoles par la jurisprudence actuelle. Or, les questions médicales pures doivent toujours rester en dehors de l'appréciation du tribunal, qui n'a déjà, comme je le disais plus haut, que trop de tendance à empiéter sur le terrain médical. A aucun prix, je ne voudrais voir discuter devant les juges les méthodes opératoires et les divers moyens de traitement des maladies. Ce serait un système détestable pour les médecins, dangereux pour la magistrature.

A tous ces projets, je préfère encore l'état actuel ; les médecins se trouvent dans une situation nettement définie depuis l'arrêt de 1835 ; ils feront bien de rester dans ces limites, qui leur offrent, pour la question intéressant leur responsabilité, sinon toutes les garanties désirables, du moins celles qui sont indispensables.

P. Brouardel.

LA PHOTOGRAPHIE

EST-ELLE UN ART?

Quelque chose change ou va changer dans l'esthétique du noir et du blanc. Un mouvement nouveau entraîne les photographes hors et à rebours des voies où ils avaient accoutumé de cheminer jusqu'ici. Ce mouvement est international. Tant à Vienne qu'à Bruxelles et à Londres qu'à Paris, aussi bien sur les terrasses de Taormine en Sicile qu'en Nouvelle-Zélande sur la côte d'or de Coromandel, partout où il y a des photographes, ils semblent préoccupés de recherches que les chimistes ignorent, et agités d'inquiétudes que leurs devanciers n'avaient pas connues. Ils flânent plus volontiers en plein air, par les bois, les plaines et les grèves, même dans des lieux sans monumens et à des heures sans soleil. Que cherchent-ils ? Si un vieux professionnel de la chambre noire les suit et les observe, il s'étonne et se scandalise. Il les voit s'arrêter devant un espace vide de « site », un néant; quelque lande aux bruyères fleuries, quelque bord d'étang « où les joncs agités font un éternel murmure. » Là, il aperçoit avec horreur que ces jeunes confrères violent toutes les règles de la profession. Ils se placent à contre-jour, en face du soleil. Ils ne mettent pas rigoureusement au point. Chose incroyable, il arrive qu'ils ne se servent pas toujours du système de lentilles qu'on nomme l'*objectif!*

S'il pénètre dans leur atelier, l'étonnement n'est pas moindre. Où est le vitrage en manière d'aquarium, et le jeu de rideaux, et la lumière crue indispensable à un « bon cliché » ? Où est le carcan de fer pour maintenir la tête du patient, et le banc rustique, et la

colonne torse, et le balustre? Où sont ces boîtes de carton, en polyèdres, simulant des rochers, et la cascade peinte sur la toile de fond, toutes choses qui, dans nos vieux albums de photographie, environnent d'un travestissement uniforme et lamentable les figures disparues que nous avons aimées?... Rien de tout cela, mais une simple chambre, orientée au hasard, parfois au midi, des tapisseries effacées, et, éparses çà et là, des choses gaies, fines, surannées, des peplums, des calyptres, des tuniques, des vertugadins, des anaboles, des collerettes pierrot, des chapeaux de nos mères-grands, des ridicules qui émerveillaient les merveilleux du Directoire, et des mouchoirs qui saluèrent la rentrée des vainqueurs d'Austerlitz... ou bien, moins encore, de simples bandes, des lés de mousseline et de gaze, de satinette et de velours de coton, des choses amorphes et changeantes, comme le cabriolet de Miss Helyett et le feutre de Tabarin, des buissons de rubans, des brassées de fleurs, dans un désordre d'archéologue ou de couturier...

L'homme qui manie ces choses est-il un photographe? Il n'a point le ton sévère et impératif de l'ancien opérateur qui glaça, du mot de Gorgone, tant de générations d'enfans au brassard frangé ou de jeunes mariés aux mains prises dans des gants trop étroits : « Ne bougeons plus! » Non, ceux-ci aiment tout ce qui bouge : le nuage et la feuille, et l'eau, et le regard, et le sourire... Le voile noir qui couvrait leurs épaules est tombé, et ils apparaissent à la foule, moins magiciens, mais plus hommes. Ils ne parlent plus par $C^{12}H^{6}O^{4}$, mais par versets de poètes ou d'esthéticiens. Ils citent moins Herschel que Stendhal et moins Janssen que Fromentin. Ils ne fuient pas les artistes. Ils causent volontiers avec eux, et non plus en pédagogues, l'index en l'air, avec la prétention de leur enseigner les vraies attitudes de l'homme en marche ou du cheval au trot, mais au contraire en disciples, avec le désir de profiter de l'expérience des maîtres et d'écarter de la réalité tout ce qui n'est pas conforme à l'idéal... Enfin, ils travaillent au jour, une seule épreuve, un temps infini. C'est alors que l'indignation du vieux professionnel ne connaîtrait plus de bornes. Car il les verrait penchés sur une plaque semblable à celle du graveur, durant plus d'une heure pour chaque épreuve, se livrant à des besognes que ne désavouerait pas un aquarelliste... Ne serait-ce pas des retouches? Encore une fois, que cherchent-ils?

Ce qu'ils ont trouvé est plus surprenant encore. Quiconque est

entré dans une des récentes expositions du Photo-Club, à Paris, ou du Link Ring, à Londres, du Camera Club, à Vienne, ou de la Société belge de photographie, à Bruxelles, en est sorti stupéfait qu'un procédé vieux de soixante ans et qu'on pouvait croire épuisé semblât se renouveler jusqu'à une renaissance. N'y avait-il pas là un art modeste, sans tapage, sans manifeste, mais à demi créé, balbutiant les premiers mots d'une langue inconnue? La foule, sans chercher de raisons, a tôt fait de dire son avis : devant les œuvres de MM. Robert Demachy, Constant Puyo, Maurice Bucquet, Maurice Brémard, Alfred Maskell, Frederick Hollyer, Craig Annan, Le Bègue, Bergon, Colard, Calland, Watzek, Alexandre, la foule a admiré, tout uniment. Pourtant, çà et là, apparaissaient et disparaissaient des figures inquiètes... Des artistes, peut-être, troublés comme des gens qui auraient aperçu, se profilant sur l'horizon, aux confins de leur domaine, la silhouette des fourriers d'une invasion?... Des critiques d'art qui, toute leur vie, montrèrent, par des syllogismes fort bien ordonnés, que *jamais* la photographie ne pourrait donner des résultats équivalens à ceux de l'eau-forte ou du fusain et qui n'entendaient, autour d'eux, que ces mots : « On dirait une eau-forte !... On dirait un fusain! » Des idéalistes enfin, qui se demandaient, attristés par cette intrusion nouvelle de la science, ce qu'allaient devenir parmi tout cet appareil chimique d'émulsions et de révélateurs, dans toute cette gomme bichromatée ou dans ce paramidophénol, les traditions fines et nobles du grand art, l'inspiration personnelle et innée, la part de l'âme, l'idée?...

Avec eux et avec tous ceux qui aiment le Beau, abordons ce problème. Demandons-nous pourquoi la photographie, jadis unanimement méprisée par les artistes, se trouve aujourd'hui sur les confins mêmes de l'art. Cherchons si l'opérateur prend une part nouvelle dans le phénomène chimique et mécanique qui s'y accomplit. Examinons si cette part est suffisante pour qu'elle lui permette d'y imprimer sa personnalité. Enfin, tâchons de déterminer à quoi tend ce mouvement, et s'il marque un nouveau progrès du naturalisme sur les traditions idéalistes et classiques de l'ancienne école française ; ou bien si, au contraire, il ne serait point, par une évolution singulière et inattendue, un témoignage éclatant de leur vitalité.

I

On a dit beaucoup trop de mal de la photographie et pas assez des photographes. Il est très vrai que la photographie, telle que nous la connaissons d'habitude, a mille défauts qui sont la négation même de l'art sans être le moins du monde l'affirmation de la Nature. Elle n'est pas plus près de la vérité que de la beauté. Elle exagère la perspective à ce point qu'une grande route, prise de face, fuyant droit vers l'horizon, ressemble à une pyramide, qu'une table carrée vue de la même façon paraît quasi triangulaire et qu'une main tendue vers vous est plus grosse que la tête de l'ami qui vous la tend. Elle traduit si malencontreusement les couleurs les plus nécessaires, qu'un toit rouge clair devient noir pendant que le ciel bleu foncé devient blanc. Elle supprime ainsi le ciel et la mer du midi, et dès qu'un ton aussi important vient à manquer, toute la gamme est fausse. Les caps sacrés, qui se profilaient doucement sur le ciel, se découpent comme des écrans devant le feu; les bateaux noirs, qui s'harmonisaient avec le flot bleu sombre, semblent des mouches tombées dans du lait. Les feuilles dorées de l'automne et les raisins blancs bien mûrs deviennent quelque chose de noir comme des gouttes d'encre sur du papier. Un effet de soleil apparaît si éclatant, qu'on le prend pour un effet de neige. Un arbre vu à contre-jour est si furieusement sombre, qu'on ne distingue rien de son modelé et qu'il paraît une plaque de tôle, plate et enfumée.

Puis, ayant négligé ainsi la vérité sur les points capitaux, la photographie devient d'une exactitude indiscrète et cancanière sur les détails dont on n'a que faire. Comme *l'Intimé* des *Plaideurs*, elle passe sur le principal de la scène esthétique, seul objet où vont les yeux et le cœur, et s'étend longuement et complaisamment sur les brindilles, les fétus, les faits étrangers à la cause. Elle compte sottement tous les cailloux de la grève, quand elle fut incapable de donner des eaux du torrent une idée autre que celle d'une chevelure grise qui traînerait par terre. Précise et stupide comme une statistique, elle dénombre les feuilles des arbres en les découpant lourdement sur le ciel comme si elles étaient de fer. Aussi bien, ne peut-on trop mépriser la sécheresse de son trait; le brillant de ses noirs et de ses blancs extrêmes, plaqués les uns contre les autres, sans échange de reflets, sans interven-

tion de clairs-obscurs; enfin la monotonie de son rendu, partout le même, sans un accent, sans une vibration des *mortalia corda* où se montre une impatience, une joie, une défaillance; cette lamentable perfection, égale dans mille épreuves, où tout ce qui est mécanique se retrouve et à qui tout ce qui est humain semble étranger...

Ces reproches sont justes; mais qui les mérite? la photographie ou les photographes? Le soleil, ou le laboratoire obscur? Les photographes ont-ils bien fait tout ce qu'il fallait pour éviter ces erreurs? Un court examen suffit pour voir qu'au lieu de les fuir, ils les ont recherchées. Pour eux, la sèche définition du trait, non seulement n'est pas un défaut, mais est une qualité. C'est ce qu'ils appellent faire *net*, et ce qu'ils ont, au contraire, toujours considéré comme un défaut, c'est le *flou*, terme de mépris qui, dans leur langage, voue à l'exécration publique la grâce, l'indécision, la fraîcheur, ce que les artistes recherchent d'abord. Quand, dès 1853, sir William Newton et plus tard MM. John Leighton et Buss soutinrent devant les sociétés de photographie de leur pays que tous les plans ne devaient pas être également *nets* et que certaines lignes devaient se profiler à peine sur le fond, ils soulevèrent une tempête de protestations. Sacrifier une herbe, un cheveu, un caillou, jamais! L'idée directrice des photographes était alors, comme hier encore, que plus une épreuve montre de détails, plus elle est belle, et plus nettement elle les montre, mieux son but est rempli. Il faut que, devant la photographie d'une ville, on puisse compter toutes les maisons, et dans chaque maison toutes les fenêtres, et dire : voici la mienne et le contrevent est à demi fermé! Tous leurs perfectionnemens de diaphragmes, de plaques, de révélateurs et de papiers lisses et brillans ont été faits pour obtenir un détail plus minutieux, une opposition de noir et de blanc plus tranchée, des silhouettes plus découpées, une documentation plus rigoureuse; — toutes choses qu'en effet la science réclame pour ses enquêtes, mais que l'art proscrit. Quoi d'étonnant si tant d'efforts pour le laid ont été couronnés de succès?

La même tendance s'observe pour les exagérations de perspective. On a beaucoup parlé des défauts de l'objectif et de l' « aberration de sphéricité », mais quand donc parlera-t-on de l'aberration des opérateurs? Il est très vrai que certains instrumens distordent les lignes droites dans les coins de l'image,

mais pourquoi choisir ces instrumens ? Si l'on remarque des exagérations de perspective dans les objectifs à grand angle, pourquoi ne pas choisir des objectifs à petit angle qui, eux, ne donneront pas ce résultat monstrueux ? Et si l'objectif est à grand angle, pourquoi le placer si près de la chose à photographier que les lignes principales partent du bas même de l'épreuve, et soient agrandies ainsi à l'excès au bord inférieur de l'image, puis diminuées à l'excès à mesure qu'elles montent et fuient vers l'horizon ? — Pourquoi ? Simplement parce que le photographe a voulu comprendre le plus de choses possible dans le champ de l'appareil, afin de voir à la fois ce qu'il y a à ses pieds et ce qui plane au-dessus de sa ligne d'horizon. Parce que, dans son désir d'enregistrer un grand nombre de détails, et dans son ignorance profonde de la loi des sacrifices nécessaires, il veut embrasser avec l'œil de son objectif plus qu'il ne peut le faire d'un seul regard de ses propres yeux. C'est ainsi que, dans les épreuves dont la perspective nous choque, la photographie a été forcée d'enregistrer plusieurs plans que le photographe n'apercevait pas d'ensemble, et qu'il n'aurait jamais dû réunir dans son image, ne les réunissant pas dans la réalité. Là est le défaut, mais il ne tient pas à l'objectif : il tient, au contraire, à ce qu'il y a de plus « subjectif » dans l'opérateur : son sentiment faux de la beauté. Donnez à ce photographe un crayon : il fera, en dessinant, les mêmes erreurs. Donnez à un artiste cet objectif : il ne les fera pas.

Ce qu'il ne fera pas non plus, c'est un paysage sans ciel, comme ce fut jusqu'à nos jours la règle de tout bon manieur de collodion ou de gélatino-bromure. Et, là encore, est-ce bien l'appareil qu'il faut accuser de cette étrange suppression du ton local le plus nécessaire ? Assurément oui, quand il s'agit d'un ciel bleu, car cette couleur impressionne si fortement la plaque qu'il ne reste rien sur cette plaque pour donner un ton à l'épreuve, et qu'ainsi tout ce qui était bleu dans la nature devient, dans l'image, blanc. Mais on a plusieurs moyens de parer à cet inconvénient. On a les verres de diverses couleurs, permettant de faire poser longtemps devant la plaque les couleurs qui viennent trop lentement, sans laisser passer un seul rayon de celles qui viennent trop vite. On a encore la ressource de développer plus ou moins toute une partie du cliché. On peut, enfin, si l'on se sert de papiers charbon-velours ou de papier à la gomme bichromatée, réserver, dans le

dépouillement, un ton pour tout le ciel. Et bien avant qu'on parlât d'écrans orthochromatiques ou de gomme bichromatée, M. H.-P. Robinson étendait des ciels d'un ton très ferme et nuancé sur tous ses paysages. On voit donc que l'absence du ton du ciel, chez les photographes d'autrefois, n'était pas uniquement dû à l'imperfection de la photographie, mais à leur négligence. De même, s'ils s'interdisaient les grands effets de lumière, les effets à la Turner et à la Claude Lorrain, en enseignant qu'il faut toujours tourner le dos au soleil, ce n'était point qu'ils craignissent le *halo* ou les accidens semblables. C'était qu'ils se souciaient aussi peu d'effets à la Turner que d'un ton juste pour le ciel. Et ils s'en souciaient peu parce que ces effets artistiques ne s'obtiennent, en général, qu'aux dépens de la minutieuse et scientifique définition des détails. Frappées de face par les rayons du soleil, les veines d'un caillou, les brindilles d'un buisson reluisent plus exactement. Et dans la représentation de la figure humaine, ce n'est pas un effet vigoureux et caractéristique qui permet de tout apercevoir, c'est un éclairage égal, tendre et mou. Pour les photographes, non seulement l'accent n'est pas nécessaire, mais il est nuisible, et s'ils aperçoivent dans le cliché, sur le masque humain, un trait un peu vif, une ride un peu soulignée, un relief un peu bossué, ils l'enlèvent d'une retouche savante, afin que l'épiderme s'arrondisse également à la ressemblance d'une baudruche gonflée et que l'ombre se dégrade sur l'ovale d'une joue comme sur la panse d'un ballon.

Tout cela tenait au photographe au moins autant qu'à la photographie. C'est pourquoi les artistes n'avaient point tort en condamnant les épreuves qu'on leur mettait sous les yeux, mais ils allaient peut-être un peu vite en déclarant que le procédé ne pouvait en donner d'autres. Le jour où des hommes d'un goût sûr sont venus et ont laissé là les dogmes photographiques, des œuvres fines, délicates, harmonieuses ont paru. On ne retrouve plus aucune perspective exagérée dans les scènes d'intérieur de M. Puyo, ni de « noirs bouchés » dans celles de M. Demachy, ni de détails inutiles dans les paysages de M. Bucquet, ni de chairs molles et rondes dans les figures de M. Maskell, de M. Kuhn ou de M. Hollyer. Les ciels de MM. Henneberg et Horsley Hinton sont animés, vigoureux, plafonnans. Là même où le ciel est bleu dans la Nature, son image est traduite dans l'image par un ton assez fort pour que les maisons, blanches, s'enlèvent, *en clair*, sur le ciel,

comme dans le *Brompton Road* de M. Calland. La manie de l'inventaire et le goût du procès-verbal ont disparu. Les artistes ont cherché, non plus le détail, mais l'ensemble, non plus l'accumulation des faits, mais la simplification de l'idée. Ils ont choisi, non des heures ensoleillées où tout se voit, mais celles voisines du crépuscule où quelque chose se laisse deviner. Ils se sont rappelé que c'est une erreur, en art, que de vouloir tout définir, parce que, devant une chose définie, il ne reste plus rien à faire pour l'imagination. L'indéfini, au contraire, est le chemin de l'infini. Telle vallée, tel coteau, telle jetée sur la mer, objet banal si l'on en saisit tous les contours et si l'on en apprécie toute l'économie, devient, à demi voilé par la brume, une chose désirable parce qu'elle est moins possédée, curieuse parce qu'elle est moins connue. Le *flou* est justement au *net* ce que l'espoir est à la satiété. Il est l'équivalent, en art, d'une des choses les plus aimées de la vie : cette délicieuse incertitude d'une âme où déjà pénétra l'espoir et où l'assurance n'est pas entrée encore ; où le désir qui commence d'apparaître comme réalisable n'a pas cessé d'être avivé par les obstacles à sa réalisation ; où tout se promet et où rien ne se donne, où tout se devine et où rien ne s'avoue ; où les figures et les paysages et le ciel et la terre et l'amour même apparaissent selon les incertaines suggestions de l'aube, et non selon la sèche définition des midis...

II

Cela suffit-il pour constituer un art? Supprimer certains défauts de l'image photographique est bien ; mais, pour que cette image soit une œuvre d'art, il ne suffit pas que certains défauts soient supprimés, encore faut-il la présence de certaines qualités. Et avant toutes, la présence pressentie ou reconnue, non d'une machine, mais d'une main d'ouvrier. L'art devra être ici « l'homme ajouté à la machine », — pour parodier Bacon. — Mais déjà nous venons de voir que l'homme n'en était pas si absent qu'on le voulait bien dire, puisqu'une foule de défauts venaient moins encore de son instrument que de sa volonté, et moins de son absence que de son intervention mal dirigée.

Cette intervention, pense-t-on au premier abord, se réduit à fort peu de chose. Choisir le site, placer l'appareil, conseiller des attitudes, graduer le jour, et c'est tout. Ce que la plaque a enregistré, on est obligé de le garder, et ce qu'elle n'a pas enregistré,

on ne peut l'y mettre. Tout ce que le photographe peut faire ensuite, c'est de verser plus ou moins d'acide dans son révélateur. Son génie peut se hausser à remplacer le pyrogallol par le fer, ou le papier aristotype par le papier à gros grains. Qu'y a-t-il de personnel dans ce travail? Où est le sentiment, l'émotion, l'accent qui signe l'œuvre et fait reconnaître l'ouvrier? Où est le trait qui, dirigé par la main elle-même, résume, synthétise une silhouette, une expression, une attitude, en caractérisant toute une race ou une époque comme le crayon de Gavarni ou de M. Forain? Où est l'esprit de composition qui rapporte dans la même œuvre des documens pris en des lieux différens? Où, l'imagination qui crée l'incréé, réalise l'irréel? Où est cette vision personnelle qui fait que Corot, Rousseau et Millet, devant le même paysage, auraient rapporté trois tableaux aussi différens que des vues de trois différentes planètes, tandis que dix plaques, parfaitement ajustées devant le même site, donneront, entre les mains de dix opérateurs différens, dix images semblables? Tout cela n'est-il pas absent d'une photographie, si belle soit-elle, comme en sont absentes les couleurs qui, seules, donnent aux choses tout leur relief et toute leur forme, leur distance et leur éclat?

Ces objections sont fortes: mais elles le seraient davantage, si elles étaient fondées; et elles ne le sont pas. D'abord, il va de soi qu'on ne peut demander à la photographie les qualités brillantes et savoureuses de la peinture, non plus que celles de l'architecture, ou de la musique ou de l'art des jardins... On ne peut la comparer qu'à des choses comparables : au crayon, au lavis à l'encre de Chine ou à la sépia, au fusain ou à la sanguine, voire au camaïeu, c'est-à-dire à toute image en noir et blanc ou en une seule couleur graduée de son ton le plus sombre, presque noir, jusqu'à son ton le plus pâle, presque blanc. Ensuite, on peut bien lui permettre d'être autre chose que la mine de plomb ou la lithographie, sans pour cela lui refuser le nom d'art. Sans quoi il faudrait le refuser aux œuvres de M. Allongé, ou aux dessins de M. Lhermitte, qui n'ont aucun rapport avec un crayon d'Ingres. Enfin, on peut admirer au plus haut point la probité d'Ingres, et la profondeur de Gavarni, et la synthèse de M. Forain, et l'analyse de M. Caran d'Ache, sans pour cela dire que tout l'art du noir et du blanc tient entre le portrait de *Thomas Vireloque* et la silhouette des huissiers de *Doux Pays*.

La question n'est donc point de savoir si la photographie pos-

sède les mêmes qualités que les autres procédés, mais si elle en possède de quelconques, dignes de leur être comparées; si le rôle de l'artiste y est assez important pour modifier l'aspect d'une œuvre, c'est-à-dire s'il intervient assez souvent pour qu'il y ait de sa part *production* et non simplement *reproduction*, et qu'à la beauté du site qui est à tout le monde, il ajoute celle d'une idée ou d'un sentiment qui ne sont qu'à lui.

Or, en examinant les opérations photographiques, nous trouvons qu'il y intervient, à trois momens différens, d'une façon assez décisive. D'abord, il choisit dans la nature, l'objet à représenter. Ceci a l'air très simple et ne l'est pas du tout. « Dans la nature, disait Corot, il n'y a jamais deux choses pareilles »; et ses compagnons d'études d'après nature, Bertin et Aligny, lui faisaient un grand mérite de « savoir s'asseoir » mieux que personne. C'est donc une science que de trouver le point juste d'où l'objet doit être regardé, et non seulement le point, mais la saison, l'heure, le temps, la raison d'être du motif :

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando?

Car, d'une part, le plus bel objet du monde peut être un médiocre sujet de tableau, s'il n'est pas vu sous l'angle voulu, au *moment esthétique*, et d'autre part, combien d'admirables sujets dans les plus humbles choses qui nous entourent, si le cœur et les yeux savent les découvrir! Un chemin courbe, une barrière droite, un toit qui fume, un tronc qui se crispe, une tige qui se penche, une flaque d'eau où le ciel renversé se reflète et tremble avec tout son empanachement de nuages... c'est assez. Tout autour de nous, la nature incessamment peint des tableaux fugitifs, mais délicieux. Il faut non les créer, — ils existent, — mais les voir. « Il est des bonheurs fortuits, dit M. Jules Breton, où la nature fait apparaître un tableau tout fait », et Frédéric Walker, l'admirable peintre de *Harbour of Refuge :* « La composition n'est que l'art de conserver un heureux effet aperçu par hasard. » Il ne faut pas croire suffisant ni nécessaire d'aller se mettre devant la falaise d'Étretat, ou le château de Chillon, ou la tour carrée de Saint-Honorat, aux îles de Lérins, pour faire un chef-d'œuvre. Le pays le plus « pittoresque » ne fournit aucun sujet à celui qui ne sait pas en découvrir dans les variations incessantes du pays le plus monotone. *Savoir voir*, c'est un grand point, peut-être le principal. Mais hélas! combien d'amateurs peintres passent, dans le paysage, à

côté du tableau, comme les ambitieux, dans la vie, à côté du bonheur, — sans le voir! Et ils s'en vont gravement, les uns et les autres, leur boîte à couleurs ou leur hotte à illusions au dos, à la recherche de merveilles lointaines qui ne vaudront point ce qui les attendait, ce qu'ils n'ont pas su voir, à la porte de leur maison...

S'agit-il de figures? Il en va de même. S'il est vrai de dire qu' « un problème bien posé est à moitié résolu », il l'est plus encore d'affirmer qu'une figure bien posée est à demi dessinée. Le reste est affaire de sûreté de main et de sûreté d'œil. Mais la composition est affaire de sûreté d'âme et d'initiative originale. Or, le photographe compose. Il dispose, sinon l'image, du moins la réalité. Il ordonne, non les lignes gravées sur ses planches, mais les lignes vivantes devant ses yeux. Pour faire *la Source*, il ne fallait pas seulement dessiner comme Ingres; il fallait *composer* comme Ingres. Le modèle qu'il a employé n'a point pris, tout seul, cette attitude simple, fine et noble, ou, s'il l'a prise, ce n'a été que par un hasard qu'il a fallu préparer et saisir. Le photographe ne fait-il pas la même chose?

La similitude entre le photographe et l'artiste se voit jusque dans les conseils qu'ils donnent à leurs modèles. On connaît l'horreur habituelle des portraitistes pour les étoffes sans cassures, sans œils de plis. La première photographe artiste d'Angleterre, Mme Cameron, raconte, dans ses Mémoires, une anecdote qui montre que cette horreur était la même chez elle. Les succès de ses portraits de femmes lui valurent un jour la lettre suivante :

« Miss Lydia Louisa Summerhouse Donkins informe Mrs Cameron qu'elle désire poser pour son portrait. Miss Lydia Louisa Summerhouse Donkins est une personne qui possède équipage et, par conséquent, elle peut affirmer à Mrs Cameron qu'elle arrivera dans une toilette exempte de tout chiffonnage.

« Si Miss Lydia Louisa Summerhouse Donkins était satisfaite de son portrait, Miss Lydia Louisa Summerhouse Donkins a une amie qui possède également un équipage et désirerait aussi avoir son portrait. »

Je répondis à Miss Lydia Louisa Summerhouse Donkins que, Mrs Cameron n'étant pas un photographe de profession, regrettait beaucoup de ne pouvoir faire son portrait, mais que, si Mrs Cameron avait pu le faire, elle aurait beaucoup préféré voir cette toilette chiffonnée (1).

On se tromperait si l'on croyait que la composition photographique se borne au portrait ou à une petite scène de genre mo-

(1) Mme Cameron, *Annals of my glass-house.*

derne, vus au jour d'atelier. On a des photographies de scènes historiques, de personnages fabuleux, et dans un clair-obscur saisissant; on a des sainte Cécile, des docteurs Faust dans leurs laboratoires, des Judith entr'ouvrant le rideau d'où filtre la lumière, des Christs morts, étendus sur la pierre. Nous ne disons point que ce soient des chefs-d'œuvre de tact esthétique, mais ce ne sont point des œuvres à dédaigner. On admire beaucoup, dans le petit salon du palais Doria, à Rome, où se trouve l'*Innocent X* de Velasquez, deux petits tableaux de Van Honthorst, dit *della Notte*, qui ne dépassent nullement en audace et en vérité d'effet les photographies nocturnes de M. Puyo : *Vengeance* et *la Lampe file* (1).

Les premiers essais de compositions historiques photographiées furent tentés, si nous ne nous trompons, en Angleterre; et il faut lire, pour se convaincre de l'enthousiasme qui les inspira, les pages où Mme Cameron les a racontés :

Je fis de ma cave à charbon mon laboratoire, et une sorte de poulailler vitré que j'avais donné à mes enfans devint mon atelier. Je mis en liberté les poules, j'espère et je crois qu'elles ne furent pas mangées, et les profits que mes fils tiraient des œufs frais furent supprimés. Mais tout le monde fut sympathique à mon nouveau travail, depuis que la société des poulets et des poules avait été remplacée par celle des poètes, des prophètes, des peintres et de charmantes jeunes filles, qui tous, chacun à leur tour, ont immortalisé l'humble petite ferme.

Un de nos amis intimes se prêta très obligeamment à mes premiers essais. Sans s'arrêter à cette crainte possible que, en posant souvent à ma fantaisie, cela pourrait le rendre ridicule, il consentit, grâce à cette grandeur d'âme qui n'appartient qu'à l'amitié désintéressée, à être tour à tour Frère Laurence avec Juliette, Prospero avec Miranda, Assuérus avec la reine Esther, à tenir un tisonnier comme sceptre et à faire complètement tout ce que je désirais.

Il n'en résulta pas seulement des œuvres pour moi, mais de Prospero et Miranda, il advint un mariage qui a, je l'espère, cimenté le bonheur et le bien-être d'un vrai roi Cophetua, qui, dans Miranda, avait vu le prix, le joyau de la couronne du monarque.

La vue de mon œuvre fut la cause déterminante de ce que la résolution fut traduite en paroles : il s'ensuivit une des plus douces idylles de la vie réelle que l'on puisse concevoir et, ce qui a beaucoup plus d'importance, il en résulta un mariage d'inclination avec des enfans dignes d'être photographiés, comme leur mère l'avait été, pour leur beauté...

Ce dernier trait est bien d'une artiste, et le suivant est digne d'une préraphaélite :

(1) Voir l'album de l'exposition d'art photographique de 1896, publié par le Photo-Club de Paris, et les *Notes sur la photographie artistique*, de M. Puyo, 1896.

Ensuite, je fus à Little Holland House, où j'avais transporté mon appareil pour faire le portrait du grand Carlyle.

Lorsque j'avais des hommes comme cela devant mon appareil, toute mon âme essayait de faire son devoir vis-à-vis du modèle, en s'efforçant de retracer fidèlement la grandeur de l'homme intérieur aussi bien que les traits de l'homme extérieur. La photographie prise de cette manière a été presque la personnification d'une prière (1)...

On se tromperait encore, si l'on pensait que les grandes scènes de nature et d'académie, comme la *Vision antique*, sont interdites à la photographie. Qu'est-ce que c'est que cette voiture fermée, qui s'arrête au bord d'une grève déserte, devant un horizon nu, borné par la mer claire où s'allongent de sombres presqu'îles? Il en descend d'étranges touristes ! Des femmes en chiton et en diploïs, qu'on dirait tombées des fresques de la maison des *Vettii*, ou sorties des stucs des *Thermes de Dioclétien*, puis un homme portant une boîte à trois pieds, puis un brigadier de gendarmerie... Tout ce monde marche dans les herbes hautes et s'attarde à cueillir des fleurs. Le brigadier de gendarmerie est là pour protéger l'art des curiosités indiscrètes ou des zèles intempestifs des gardes champêtres, des gardes-côtes ou des douaniers. Mais peut-être n'est-il pas absolument esthétique. Il ne figurera pas dans le tableau. Cependant la troupe des figurans s'avance,

L'une emportant son masque et l'autre son couteau,

sous les oliviers, le long des flots, parmi les plantes salifères. C'est un singulier spectacle. Pour la première fois, depuis des temps immémoriaux, les peplums sortent des magasins d'accessoires et flottent à l'air libre. Les calyptres légères ne balaient plus les planchers des théâtres, mais s'accrochent aux lentisques et se gonflent sous les brises marines. Les eaux des bassins réapprennent à refléter les plis nobles des anaboles et le vent à s'insinuer dans les tuyaux des flûtes. Mieux que les vieux miroirs de bronze verdi, qu'on conserve sous les vitrines des musées, ces bassins diront aux nouvelles canéphores si elles ajustent gracieusement leurs corbeilles. Ce n'est pas anachronique. En conduisant la figure drapée en plein air, les photographes ont retrouvé la vie antique. Car ce paysage nous a conservé le milieu où se mouvaient les contemporains d'Anacréon. Un piano serait étonné d'être touché par un homme vêtu d'un *himation*, mais dès que cet homme va

(1) *Annals of my glass-house.*

sur la grève ou dans les bois, aucun costume ne s'harmonise mieux avec les lignes de la nature. Le cadre reconnaît la figure et lui sourit. Sous l'olivier *tarde crescens*, au pays du *ver assiduum*, on ne s'étonne plus de voir revivre les jeux et les fêtes sculptés sur les bas-reliefs. Les potiers des environs font encore des lécythes et des cratères. L'eau dans les vasques chante les mêmes airs qu'autrefois. Puisqu'il y a encore des pins, voici des thyrses; puisqu'il y a encore des tortues, voici des lyres; et puisqu'il y a encore des roseaux, voici des syringes. La *Vision antique* va passer...

Le subtil photographe a choisi le lieu, l'heure, les visages et les costumes : il sait les poses qu'il veut reproduire, le groupe qu'il veut former. Il les a dits à ses modèles et, dans sa tête, le tableau est fait. Il copiera la réalité, quand la réalité lui donnera sa vision, pas avant. Il a calculé la hauteur des têtes sur la ligne d'horizon, la longueur des ombres sur l'herbe, l'angle des rayons du soleil déclinant, le passage de la lumière sur le coude et l'épaule, et les plis que creusera le vent, lorsqu'il s'élèvera, fera flotter le voile et toute la tunique, selon le rythme qu'on observe dans la *Victoire de Samothrace*, du Louvre. On va, on vient le long des rochers. Vingt fois l'attitude a été prise, puis quittée. Non, ce n'était pas *Ariane!* On va abandonner la place, quand, tout d'un coup, sans le vouloir, dans un geste spontané, le modèle a réalisé l'idéal. Durant une seconde, Ariane a été visible, « aux rochers contant ses infortunes! » Rapide comme l'éclair, le photographe a enregistré sur la plaque sensible ce qu'il a voulu, cherché, préparé depuis des mois, parfois des années... Dira-t-on qu'il n'y a pas eu composition, intervention de l'artiste?

— Cette intervention ne va guère loin, objectent quelques critiques. Elle tient toute dans le choix du sujet pour le paysage et une espèce de groupement pour les figures, analogue à la mise en scène d'un *tableau vivant*. — Et quand ce ne serait que cela, serait-ce peu de chose? Ce dédain est plaisant dans la bouche des critiques d'art qui, d'ordinaire, ne jugent tableaux et statues qu'au point de vue du choix du sujet et de la disposition des personnages, et jamais au point de vue de la facture! Que l'on compte, dans tel compte rendu de salon qu'on voudra, les pages consacrées à l'anatomie, à la myologie, à la perspective, à la concordance des passages de lumière, à la nature des mélanges pigmentaires, au rôle des dessous, — et qu'on les compare au

nombre dix fois plus considérable des pages consacrées à la disposition du sujet, et l'on verra si les critiques ont quelque bonne grâce à tenir pour peu de chose, en théorie, la seule chose, en pratique, dont ils s'occupent, quand ils ont à examiner une œuvre d'art?

Mais le photographe intervient une seconde fois, et alors pour la facture même. C'est dans le développement du cliché. Comme il a choisi, dans la nature, l'heure et l'effet, il choisit, pour le cliché, la gamme ou le ton général dans lequel se gradueront les valeurs. Tout le monde sait ce que c'est que développer un cliché : c'est le plonger dans un liquide qui fait apparaître peu à peu l'image que contient, en puissance, la plaque sensible. Selon la composition de ce liquide, modifiée pendant l'immersion, on obtient une image plus ou moins dure, où les ombres et les lumières se différencient avec plus ou moins de contraste. Le photographe peut graduer ce contraste et ainsi modifier, dans un sens déterminé, l'effet donné par la nature. Mieux encore, il peut, — bien que ceci soit plus difficile, — rendre telle partie de l'image plus apparente que telle autre, le ciel, par exemple, plus que le terrain, et lui donner ainsi la force et la solidité nécessaires. A cela, d'ailleurs, se borne l'action de l'artiste sur le cliché. Il n'y fait pas de « retouches ». Mais son rôle n'est pas fini, quand le cliché est développé. A ce moment, le photographe professionnel a terminé son œuvre : il s'en va se laver les mains, et des domestiques, au besoin, tireront les épreuves. L'artiste, lui, prend son cliché et le considère avec attention, mais comme une simple ébauche, que, sous sa direction, l'instrument a esquissée. A lui, maintenant, de faire, de cette étude, un tableau. Le professionnel estime que sa tâche est terminée : l'artiste, que la sienne recommence.

Car c'est dans le tirage de l'épreuve que le sentiment et l'adresse de l'homme vont surtout intervenir et que la puissance directrice prendra sa revanche sur la puissance automatique. Le cliché est dû à la machine ; mais l'épreuve, comme le style, c'est l'homme. Ce l'est à tel point que parfois on ne reconnaît pas le cliché dur et plat dans l'image frissonnante de lueurs et de modelés, que l'artiste en a tirée. Il y a deux photographies dont l'une s'appelle, *Étude*, l'autre *Matin argenté :* ce sont deux paysages de roseaux et d'eaux, et de bois et de nues. On les regarde ; on trouve la seconde incomparablement plus belle que la première

et l'on passe; — quand on est averti qu'elles sont du même auteur, M. J.-H. Gear, — cela étonne. Bien mieux, elles représentent le même paysage : Est-ce possible? Bien mieux, c'est le même cliché! Et en effet, c'est le même cliché; mais, — agrandissement, changement de papier, mise en cadre différente, transposition de valeurs, — ce n'est pas la même épreuve. C'est le même canevas, ce n'est pas la même trame; ce sont les mêmes paroles, mais avec un autre chant. Qu'y a-t-il donc de nouveau? Un acide ? — Non, un sentiment. — Un corps? — Non, une âme...

Le seul progrès matériel et technique est l'emploi du papier à dépouillement. On sait que les papiers sur lesquels s'impriment les épreuves photographiques sont de trois sortes : d'abord, les papiers blancs, comme le papier albuminé, qui noircissent spontanément sous l'action de la lumière sans qu'on puisse intervenir autrement que pour arrêter cette action. — Secondement, les papiers au bromure, qu'on commence à développer faiblement dans un bain, puis où l'on intervient pour activer l'apparition de l'image avec des pinceaux pleins du liquide révélateur. — Enfin le papier charbon-velours ou à la gomme bichromatée, qui est un papier coloré, par exemple en brun van Dyck ou en terre de Sienne brûlée, et d'où l'on enlève lentement avec l'eau et le pinceau tout ce que la lumière n'a pas fortement fixé, en laissant tout ce qu'on désire garder sur l'épreuve. L'image vient peu à peu ainsi par *dépouillement*. Ces derniers papiers se prêtent à un travail très lent. La venue de l'image s'y trouve subordonnée à l'intervention directe de la main de l'opérateur et est ainsi dirigée par une volonté changeante, au lieu de l'être par des lois naturelles et immuables.

On aperçoit tout de suite combien le rôle de l'homme a grandi. Quel être faible, et à quelles humiliantes fonctions était réduit le photographe autrefois! A partir du moment où le cliché de verre était plongé dans le bain, tout échappait à ses prises. Penché sur ces cuvettes, pleines de vénéneux liquides, il attendait désarmé, impuissant, inactif, que les acides mortels eussent fait leur œuvre. C'était à la fois comique et solennel. Cela s'accomplissait dans la solitude, comme le crime, et dans l'ombre, comme la trahison. A peine la lanterne jetait-elle sur les linges épars des taches rouges qui semblaient de sang. L'homme tournait autour de ses cuvettes, de ses récipiens plats, comme on en voit dans les salles de chirurgie, et rangeait des bocaux blancs, gris, bleus,

vert pâle, roses, où l'on hésitait à reconnaître l'attirail d'un coiffeur ou celui d'un apothicaire. Ses yeux ne pouvaient percer l'effrayant mystère où s'élaborait, sans lui, l'image naissante d'un front, d'une joue, d'une prairie, d'eaux, d'insectes, de tiges et de fleurs.

Aujourd'hui, les fenêtres sont entr'ouvertes. L'épreuve ne gît plus dans un bain d'argent ou dans un bain d'or. Elle a été posée sur une planchette, comme une aquarelle. De l'éponge pressée, coulent sur elle des larmes brillantes d'une eau naturelle : sous cette pluie intelligente et radieuse, un visage naît, grandit et s'éclaire. Voici l'épaule nue, voici le col onduleux, voici les cheveux qui se démêlent, voici la ligne du sourcil qui s'arque et le contour des joues qui s'enfle et s'insinue dans le clair-obscur. Lentement, paresseusement, comme un petit enfant qui s'éveille, l'image ouvre la bouche, puis les yeux... L'ombre se décharne et dit son mot ; elle a souri : elle va tout dire, quand l'artiste s'arrête. Il se rappelle le mot si vrai de M. Jules Breton qu'en art « il ne faut pas tout dire. » La poésie est faite d'inconnu. Et ce qui donne aux images leur charme, c'est justement qu'elles ne détruisent point par la parole, — comme hélas ! le font trop souvent les figures réelles, — l'illusion causée par leur beauté et qu'elles nous laissent croire, en demeurant à jamais silencieuses, que leur lumière intérieure vaut leur rayonnement...

L'artiste sort de son atelier ; le grand jour tombe sur l'épreuve, et aussitôt l'on aperçoit tout ce que l'homme y a mis de lui. Elle n'est pas fille du hasard et de la matière. L'esprit a fait plus que la matière, la volonté plus que le hasard. Il y a eu collaboration de l'intelligence et du cœur ; et parce qu'ainsi il a pu y avoir erreur ou folie, il peut y avoir vérité et amour. Et s'il est arrivé que cette image est belle, de quel nom l'appellerons-nous ? Dirons-nous que ce n'est pas là une œuvre d'art, parce que le vocabulaire la nomme photographie au lieu de la qualifier fusain, lithographie ou sanguine, et parce qu'au lieu de tenir entre ses doigts un petit morceau de bois carbonisé, l'artiste a en quelque sorte manié un rayon de soleil ?

III

Les images nées ainsi ont bien été faites au moyen de la photographie, mais elles n'évoquent pas plus l'idée de gélatino-bromure,

qu'une eau-forte n'évoque l'idée d'un acide, une sépia l'idée d'un mollusque, ou un fusain l'idée d'une branche d'arbre de la famille des célastrinées... Il y a une vue de Hollande, prise par M. Robert Demachy, qui emmène la pensée bien loin de la ville qui l'inspira et de la machine qui aida à la fixer. Cela s'appelle *Eaux mortes:* une double rangée de maisons aux pignons pointus et dentelés trempent leurs vieilles murailles dans un canal. Pas un monument n'ennoblit ce canal, pas une figure ne l'anime. Cela est si triste, que l'eau semble faite de toutes les larmes que les générations qui vécurent là ont répandues. Les fenêtres sont closes ou vides comme des yeux qui ne voient pas. Une barque flotte avec une apparence de cercueil. Un escalier descend profondément dans le tranquille abîme, comme un chemin favorable au suicide. Les pointes aiguës des toits reflétés et renversés s'enfoncent dans les eaux, qui ne frémissent même pas, comme des aiguilles sombres dans des chairs inertes. Voilà bien des *Eaux mortes!* Eaux qu'aucune pente n'attire, qu'aucun penchant n'entraîne ! Eaux stériles comme est stérile la terre des briques qu'elles baignent! Eaux figées en une forme définitive, comme l'eau d'un miroir, en leur cadre de pierres; eaux qui ne se changeront plus en perles pour ruisseler des vasques, ni en filets et rayons pour se dévider de cascatelles en cascatelles! Eaux muettes qui ne chantent, ni ne pleurent, ni ne grondent, comme celles des fontaines, des bassins ou des torrens ! Eaux sans formes et sans images à elles, qui ne savent que répéter les contours et les couleurs des maisons qui se penchent sur elles, les redire avec le balbutiement des reflets, incapables d'entraîner notre rêve vers des rives meilleures, puisqu'elles nous renvoient impitoyablement notre propre image, l'image de nos rides, de nos ombres, de nos tristesses, et ainsi les doublent au lieu de les dissiper !

Profondes aussi et inoubliables sont les œuvres symboliques et préraphaélites de M. Craig-Annan. Est-ce une photographie que cette grande page intitulée *Eleanore?* ou est-ce un rêve venu de la lecture des beaux vers de Tennyson :

As tho'a star in the inmost heaven set
So full, so deep, so slow,
Thought seems to come and go
In thy large eyes, imperial Eleanore...

L'héroïne est debout, les cheveux ruisselans de toute leur

longueur à droite et à gauche de la figure; elle est sur une pente de forêt, parmi des monceaux de feuilles mortes, dont on devine plutôt qu'on ne voit la multitude, qu'aucun mathématicien ne pourrait compter; et elle émerge, seule vivante et respirante, parmi cette dépouille des bois qui, après avoir caché le ciel, est tombée et cache la terre, frémissante et dorée, quand les arbres, à l'automne, jettent leurs feuilles au sol nourricier et lui rendent ainsi un peu des sucs qu'au printemps, il leur a donnés.

Et, au rebours, quelle évocation de vie trouverait-on plus vivante qu'une certaine petite épreuve du même M. Craig-Annan, intitulée *Frères blancs?* Deux moines marchent au soleil, d'un mouvement vif et précipité, vers le même but, sous l'empire des mêmes idées et l'ombre des mêmes chapeaux, leurs cagoules flottantes et ballottantes sous la même poussée d'air, leurs pieds levés, semelles dehors, selon le même rythme, hâtés vers l'église, vers l'école, ou vers le réfectoire. Pas un détail ne distrait l'attention et, des pieds à la tête, on ne sent qu'une ligne de vitesse, qu'un effet de lumière chaude et brutale, et qu'une volonté têtue.

Quelques-unes de ces œuvres ressemblent à des dessins de maîtres presque à s'y méprendre. Il existe un *Effet de soir*, de M. Brémard, qui rappelle fort J.-F. Millet, et où les taches noires et blanches paraissent reproduire des taches de couleurs. Il y a *Sombre clarté*, de M. Wilms, qui évoque Turner et *le Soir ramène le silence*, de M. Colard, qui est un Corot. Ceux qui ont vu les femmes drapées du peintre anglais, Albert Moore, en reconnaîtront un saisissant souvenir dans les photographies de M. René Lebègue, et ceux, plus nombreux, qui admirent, au Louvre, la finesse indécise et le fuyant charme du *Portrait de jeune fille*, de Flandrin, seront heureux de les retrouver dans un *Profil perdu*, de M. Maurice Brémard. Dans beaucoup de ces œuvres, on hésite à reconnaître la marque de la photographie. Un portrait de *Jeune Hollandaise*, de M. Alfred Maskell, est un prodige d'interprétation, en même temps que de vérité. Si l'on disait que c'est un fusain, personne n'affirmerait le contraire. *Une vue de la Loire à Saint-Denis-Hors*, de M. Henry Ballif, a l'air d'une sanguine, et un *Septembre en Normandie*, de M. da Cunha, d'une encre de Chine. Les qualités de finesse et d'accent qui caractérisent l'œuvre d'art en noir et blanc se voient encore dans un *Brouillard*, de M. Sutcliffe,

dans des *Soldats passant un défilé*, de M. Alexandre, dans un paysage *Après le coucher de soleil*, de M. Bucquet, le président du Photo-Club, dans des paysages de MM. Hannon et Watzeck, dans les effets de sable de *Marée basse*, de M. de Védrines, dans une *Paix d'or sur la contrée*, de M. Smedley Aston. Une autre œuvre, curieuse par sa vérité poignante et sa tranquille ironie, est cette rue perdue dans la brume et l'eau, déserte, ponctuée en son milieu d'un cab noir, intitulée *Beau temps à Londres*, de M. Colard. Il est difficile de donner, en raccourci, une impression plus profonde de cette ville des fumées de l'usine et des fumées du cerveau, de cette ville triste, cette ville mystique et manufacturière, la ville des assommoirs discrets, des tabagies occultes, des lentes consomptions, où seules la vertu et la réforme sortent avec fracas, affirmant la morale par des coups de trombones et des roulemens de tambours...

Si ces photographies nouvelles ont fait au public l'impression que lui font les sanguines ou les fusains, si elles n'ont pu être obtenues que grâce à l'intervention trois fois répétée d'un homme doué de goût et de doigté, quelles sont donc les raisons qui s'opposent à ce que nous les appelions des œuvres d'art? Nous avouons, pour notre part, ne point les apercevoir très clairement... Il est vrai que cette intervention n'est point aussi longue ni aussi décisive que celle de l'artiste, obligé de dessiner et d'ombrer de sa main, sa toile ou son papier, d'un bout à l'autre. Dans la photographie, toute une partie de son travail est faite par la machine et simplifiée par le procédé. Mais depuis quand juge-t-on de la valeur artistique d'une œuvre par la difficulté du procédé? Parce que le pinceau trempé dans l'encre de Chine nous fournit plus vite le ton du ciel ou du terrain que le fusain, faut-il dire que, nécessairement, le premier procédé est moins artistique que le second? Et parce que le fusain, aidé de l'estompe, simplifie cent fois, pour tonaliser un ciel ou ombrer et masser des arbres, le travail sec et dur de la mine de plomb, faut-il dire qu'un beau fusain est moins une œuvre d'art qu'un papier noirci de hachures pour le ciel et de « beau feuillé » à la mine de plomb? A quelle étrange conclusion ainsi l'on arrive! Et mieux encore, parce que le dessinateur, comme était M. Bertin, obtient plus vite son effet sur un papier bleuté qui lui fournit un ton général tout préparé, faut-il dire qu'il est moins un artiste que celui qui passe des heures à couvrir tout un papier blanc du fin réseau de ses

pattes de mouches? Eh bien, ce que le papier teinté, le fusain et l'estompe font pour simplifier le travail de l'artiste, l'objectif le fait dans une beaucoup plus large mesure. Voilà tout.

L'intervention du photographe, à la vérité, n'est point souveraine. Il ne peut qu'influer sur les lignes et les tons, non les créer. Il lui faut compter avec un agent chimique, qui joue un rôle prépondérant dans le développement du cliché et la venue de l'image. Mais l'acide n'en joue-t-il pas un très grand aussi dans la préparation d'une eau-forte? Est-ce que, là aussi, il n'y a pas collaboration d'un agent chimique et inconscient? Le graveur, aquafortiste ou autre, sait-il exactement l'image que donnera son œuvre, quand ce collaborateur y aura passé? Écoutons plutôt M. Bracquemond : « Lorsqu'un graveur creuse des tailles sur une planche métallique, avec un burin ou à l'aide d'un acide,... il ne connaîtra la *profondeur* et, par suite, la *valeur* de sa taille que par l'*état* que lui fournira l'impression de sa planche. » — Regardez le *Portrait d'un graveur* par M. Mathey, qui est au Luxembourg, considérant la large feuille humide encore. Quel regard inquiet, attentif, scrutateur, il attache à son papier courbé, tenu au bout de ses bras nus, tandis que sur un coin de la machine, gît sa cigarette oubliée, éteinte!... Il semble satisfait, mais il a eu peur! C'est qu'il y a des hasards, des imprévus, comme il y en a, d'ailleurs, en aquarelle bien plus que les aquarellistes ne veulent le dire, et jamais cependant la collaboration de ces acides, ou cet imprévu de la tache aqueuse — si utile parfois et si savoureuse! — n'ont empêché d'appeler ces hommes des artistes!

On dira encore : — Une œuvre d'art est un exemplaire unique de la pensée ou du sentiment d'un artiste. Du moment qu'on en peut tirer des reproductions à l'infini, comme on fait les épreuves d'un même cliché, elle perd cette qualité précieuse et devient un objet de confection. — Mais croire qu'on peut tirer un nombre indéfini d'épreuves artistiques d'un même cliché, c'est une erreur de fait. En réalité, chaque épreuve que l'artiste obtient par dépouillement sur un papier teinté à la gomme bichromatée est une épreuve unique. Il échoue plusieurs fois. Quand il en a obtenu une bonne, il est rare qu'il recommence. S'il recommence, il obtient autre chose que l'exemplaire déjà produit. C'est une *réplique*, si l'on veut : ce n'est pas un duplicata. Bien plus qu'une gravure à l'eau-forte, une photographie de M. Demachy est un exemplaire original.

Enfin, c'est également une erreur que de croire que, devant la même réalité, les artistes dont il est question ici seront contraints par leurs machines à produire les mêmes images. L'empreinte personnelle qu'ils mettent à leurs œuvres est telle que la plupart du temps elle dispense de lire la signature ; et, après quelques visites à leurs expositions, on ne confond pas plus une photographie de M. Demachy avec une autre de M. Puyo, ou une troisième de M. Craig Annan avec une quatrième de M. Le Bègue, qu'on n'est tenté d'attribuer un paysage de M. Montenard à M. Harpignies, ou une nymphe de M. Bouguereau à Sir Edward Burne-Jones.

Cette empreinte personnelle est même le grief le plus vif des professionnels de la photographie contre les amateurs. Ce n'est point là, disent-ils avec mépris, de la photographie pure : il y a des retouches ! Mais, quand ce reproche serait mérité, il ne saurait influer sur le jugement qu'au point de vue artistique on doit porter. L'impression est-elle esthétique? qu'importe comment elle est obtenue? Nous aussi, nous avons horreur de la gouache en aquarelle. Mais la raison est que la gouache alourdit ce qu'elle touche, et qu'en fin de compte, elle est moins artistique que l'aquarelle « franche ». Si, par hasard, on nous montre une gouache plus légère qu'une aquarelle, nous n'hésiterons pas à l'admirer, sans reprocher à l'artiste le blanc dont il s'est servi. Pareillement, d'où vient l'horreur très justifiée de certains amateurs pour les retouches en photographie? De cette observation très juste que les retouches alourdissent l'épreuve, empâtent les contours, tranchent violemment sur tout le reste des tons francs, et ainsi rompent l'homogénéité de la *facture photographique*. Mais s'il arrive que les retouches n'empâtent point, ne tranchent point, et s'harmonisent si parfaitement avec le reste qu'il soit impossible de dire où, au juste, la retouche a porté, la raison de l'horreur qu'on en avait disparaît, et la retouche est légitime.

En fait, dans les œuvres nouvelles, il n'y a pas de retouches, si l'on entend par ce mot la peinture sur le verre du cliché, ou le coup de crayon sur la gélatine ; procédés très usités par les professionnels de la photographie, et auxquels nous devons ces blancs mats et pesans, ces peaux parcheminées que la foule admire à tant de vitrines de nos boulevards. Ce qu'il y a, dans les œuvres nouvelles, c'est le travail de l'épreuve. Or ce travail ne produit aucun des heurts de la retouche ; il est aussi harmonieux

et homogène, dans sa facture, que le travail du lavis, de l'encre de Chine, de la sépia; et, comme on ne saurait reprocher à ces œuvres-là des retouches, attendu que tout y est retouches en effet, on ne peut les reprocher, non plus, aux nouveaux essais de photographie.

Mais s'ils ressemblent tant à d'autres procédés d'art, pensera-t-on encore, à quoi bon un procédé nouveau? Et on aurait raison de parler de la sorte si la photographie n'avait pas certaines qualités qui lui sont propres. Mais elle en a. D'abord, lorsqu'elle est dirigée par un goût prudent et une fine entente des attitudes, elle dessine admirablement. La fidélité de l'objectif, qui était un défaut avec des modèles vus de trop près, ou trop également éclairés, ou noyés dans les accessoires, devient une qualité, quand le champ de la vision est bien délimité, l'effet large, les lignes longues, souples, simples, à peine profilées sur le fond et bien suivies. Il y a une photographie de M. Puyo, représentant une Pénélope penchée sur sa tapisserie, où la courbe des cheveux, de la nuque, des épaules et de la ligne dorsale est telle qu'Ingres n'eût pu l'infléchir d'un crayon plus sobre et plus sûr. Certaines académies photographiées en plein air, sous le soleil de Sicile, à côté de restes de bas-reliefs où sont sculptés des héros et des dieux, se profilent selon un rythme si pur qu'on hésite entre le galbe du héros sculpté et celui du berger vivant venu, deux mille ans après, s'asseoir sur le sarcophage vide où l'art les réunit.

Ensuite, la photographie est capable d'un modelé infiniment nuancé, souple et caressant. L'estompe, seule, parmi les procédés de noir et de blanc, peut approximativement l'indiquer. Il ne s'agit point ici de nier la supériorité d'une nerveuse eau-forte ou d'une fine gravure; mais n'y a-t-il pas certaines transitions insensibles de lumière à ombre, évoluant sur les plans inclinés des figures, sur des polyèdres de chair, certaines ombres *dolce e sfumose*, comme dirait Léonard, « exhalées sur le papier » selon le mot de Ruskin, où la photographie est sans rivale? Pour rendre en blanc et noir ce qui, dans la nature, se rapproche des figures du Vinci, combien il est difficile à un autre procédé de rivaliser avec la photographie! Là où le burin et le crayon procèdent par petits traits différens, et par conséquent désunis et heurtés, elle agit par teintes liées, continues, uniformes de texture, mais graduées à l'infini; elle unit les méplats de la chair par sa facture, en

même temps qu'elle les distingue par ses tonalités, — comme la nature le fait elle-même. — Précisément parce qu'elle ne peut donner un accent, c'est-à-dire un arrêt brusque, elle est supérieure au crayon quand il faut passer, sans heurt, du grave au doux et de la nuit au jour. Le trait a de grandes qualités idéographiques. On donne l'idée d'un corps par sa silhouette et sa délimitation dans l'espace : on ne le montre pas dans son essence. Dès que le dessinateur veut remplir l'espace délimité, la « silhouette », il sent l'imperfection de son outil. C'est une boutade d'Ingres, que de dire « que la fumée même doit s'exprimer par le *trait.* » En réalité, la fumée ne peut s'exprimer que par le *ton.* Et toute ombre est plus ou moins fumée. Ce n'est donc pas avec le trait seul qu'on peut ombrer une figure; et, tant pour la délicate gradation du ton que pour l'impeccabilité du contour, il faut bien reconnaître la supériorité de la photographie.

Enfin, la photographie, mieux que le plus agile crayon au monde, surprend certains effets précieux, mais insaisissables, soit par leur multitude, soit par leur brièveté : un nuage qui passe dans le ciel, un troupeau qui passe sur la terre, une armée ondulante au gré des reliefs et des creux des vallons, le fouillis mouvant d'une bataille de fleurs, la complexe furie d'une meute coiffant un sanglier, le déferlement des vagues sur un récif ou encore le cumulus des vagues qui roulent lourdement vers le rivage, le stratus des courans qui se forment dans la mer et le fin cirrus des traces que chaque flot, sculpteur habile et patient, laisse au sable de grèves qu'il a habitées... Et le multiple fléchissement des ailes des colombes qui viennent, d'un tournoiement souple, se poser à terre, comme ces âmes que Dante vit attirées par son cri miséricordieux, et le fugitif plissement des fossettes d'une femme rieuse, et le rapide serrement des muscles d'un homme surpris, et les remous d'une foule, — tout ce que le vent, l'orage, la gravitation, le feu, l'espoir, la colère, le plaisir, font fléchir, agiter, tomber, flamber, secouer, contracter ou sourire!... Combien souvent le dessinateur a regretté de ne pouvoir saisir l'envolée subtile d'un geste, l'agencement inédit d'un groupe, le miroitement rare d'un coup de lumière! Il y a donc des raisons pour qu'un artiste, devant certains effets, prenne parfois l'objectif, au lieu de prendre le crayon ou le pinceau à lavis. Moins souple sous certains rapports, c'est un instrument plus délicat sous d'autres et toujours plus rapide. On ne saurait pas plus le taxer

d'inutile que d'impropre à rendre une pensée. Il ne peut remplacer les autres procédés, mais les autres ne le remplacent pas (1).

IV

Où tend ce mouvement d'art en photographie et quelle crainte ou quel espoir pour l'idéalisme doit-il nous donner? Pour le bien démêler, et quelle évolution singulière il marque dans l'esprit de ses auteurs, il faut se rappeler ce qui l'a immédiatement précédé. Il y a quelques années, nous avons vu de savans photographes, armés d'une grande quantité de documens, venir vers nos artistes et leur enseigner leur métier. Ils avaient inventé, pour surprendre la nature, des instrumens très astucieux et très prompts : des disques percés de fenêtres qui tournaient très vite et vous prenaient des centaines de vues successives d'un homme avant qu'il eût dit : ouf! puis des boîtes où ils enfermaient des guêpes dont ils avaient doré le bout des ailes pour enregistrer la trajectoire qu'elles décrivaient en volant; des revolvers et des fusils à objectif qu'ils braquaient sur les oiseaux, — ils l'eussent fait sur des anges! — non pour les tuer, mais pour savoir quels mouvemens disgracieux ils faisaient dans les airs et pour ôter ainsi à leurs images plus que la vie : la beauté! En guise de gibecière, ces étranges chasseurs portaient, en bandoulière, une boîte « à escamoter », contenant des plaques de rechange. — Déjà, un médecin de Boulogne avait imaginé de photographier les manifestations des divers sentimens humains qu'il obtenait artificiellement par des applications électriques sur la face insensible d'un malheureux malade d'hôpital, et il avait ainsi démontré que le *Laocoon* du Vatican ne remuait point du tout les muscles qu'il fallait pour exprimer la douleur. — Nos chronophotographes, eux, démontrèrent de même que, chez les grands maîtres, les chevaux n'avaient jamais galopé congrûment, ni les hommes couru avec vérité, ni les femmes dansé avec sincérité, et certainement pas une colombe venant vers l'arche, ni un Saint-Esprit planant sur Dieu le père, ni un archange, ni un séraphin, ni un

(1) On a vu, par exemple, à l'Exposition du *Photo-Club* un *Soir avant l'orage sur le lac Léman*, de M. Verjus, où l'imitation des losanges formés par l'eau était très exacte, ainsi que la sensation du lointain et l'étude des nuages. De même, il fallait un objectif pour saisir dans leur multiplicité les moirures des sables dans *la Plage au pays de Galles*, de M. Karl Greger et les mouvemens instantanés des *Nègres plongeant dans la première cataracte du Nil*, de M. Robert Mirabaud.

chérubin voletant dans nos vieilles peintures ne pouvait résister à leurs redoutables investigations. L'art avait ignoré le mouvement : la science allait le lui expliquer.

Quelques artistes écoutèrent ces suggestions, et aussitôt tout s'arrêta. On ne vit plus que des chevaux dans des attitudes d'immobilité absolue et un peu ridicule, des hommes plantés sur un pied, des oiseaux en plomb, encapuchonnés dans leurs plumes. Rien de plus faux ne parut sur les toiles ou sur les socles que cette scientifique et photographique vérité. On s'étonna, on s'indigna, on discuta longuement. Enfin, on s'avisa d'une idée assez simple : c'est que la science est une chose et que l'art en est une autre; et que, s'il y a une vérité pour l'esprit, il y en a une autre pour les yeux qui n'est point la même et qui, en art, importe seule. Fromentin et bien d'autres l'avaient dit, mais il paraît qu'il est des évidences qu'il faut qu'on découvre et des portes ouvertes qu'il faut qu'on enfonce.

Ici, la vérité de la science est une vérité de détail; la vérité de l'art est une vérité d'ensemble. Quand le chronophotographe nous apporte une épreuve où il a noté l'une des mille phases dont se compose un mouvement, nous lui répondons : « Ceci est une partie du mouvement, — ce n'est pas le mouvement. Il est très vrai que, dans un mouvement, il y a l'attitude que vous avez découverte, mais il est non moins vrai qu'il y en a des centaines d'autres et que c'est la résultante de toutes ces attitudes, — chacune immobile durant un instant de raison, — qui forme ce qu'on appelle le mouvement. Mes yeux ne perçoivent qu'un ensemble; votre appareil ne perçoit qu'une partie. Qui décidera qu'il perçoit la vérité, et que ce sont mes yeux qui sont dans l'erreur? Qui décidera que la vérité d'ensemble ne signifie rien et que rien ne vaut hors la vérité du détail? Dire qu'on voit mal parce que, dans un mouvement, on voit un ensemble d'attitudes, cela revient à dire qu'on entend mal parce que, dans un orchestre ou dans un chœur, on n'entend qu'un ensemble de sons? Mais le plan du musicien a été que vous entendiez l'ensemble des sonorités. Pourquoi le plan de la nature ne serait-il pas que vous voyiez l'ensemble du mouvement? Que penseriez-vous d'un savant venant, au moment où nous écoutons un chœur, à l'Opéra, nous dire : « Voici un instrument très précieux qui va vous permettre d'entendre, non plus l'ensemble de cette musique, mais chaque voix et chaque instrument l'un après l'autre. Entendez cette voix, elle fait : ah! ah! ah! et celle-ci :

oh! oh! oh! et cette autre, un son filé... Maintenant vous connaissez ce chœur. Vous n'en aviez, auparavant, qu'une idée confuse et erronée. C'est la grossièreté de votre ouïe qui fait que ces sons se confondaient en un tout que les ignorans appellent harmonie. Dissociez chaque partie et vous aurez le vrai sens de cet opéra... »

Ainsi du mouvement. L'œil de l'objectif instantané est comme une oreille qui n'entendrait qu'une partie à la fois dans un orchestre. Il voit très bien une des attitudes successives dont se compose un geste, mais il ignore le geste et accomplit ce prodige de saisir, dans le mouvement, l'immobilité! Une preuve topique nous est donnée par la photographie instantanée d'une roue de voiture. L'œil humain, en voyant une roue, s'aperçoit fort bien si elle tourne ou non. L'instantané, lui, n'en sait rien. Que la roue tourne avec la vitesse d'un phaéton traîné par un cheval au grand trot, ou bien qu'elle soit immobile dans la remise, l'appareil instantané nous en donne exactement la même image (1). Comme il va aussi vite, plus vite même que la roue, elle lui semble toujours immobile. Ce tremblement, cette confusion des lignes des rais qui avertissent nos yeux n'existe point pour lui. Il n'en compte que mieux les rais de la roue, mais il oublie qu'elle tourne. Il perçoit bien une vérité, mais il y a une autre vérité qu'il ne perçoit pas; — et c'est justement celle dont l'Art a besoin.

C'est que l'objectif voit autrement que notre œil. Il est tantôt plus et tantôt moins perspicace. Il détaille parfois mieux et confond parfois bien davantage. Il découvre, avant le médecin, des taches d'éruption sur un visage qui paraît sain, mais il commet les plus lourdes bévues sur la qualité des étoffes. Comme le dit très bien M. Puyo : « Son analyse implacable reste superficielle et s'en tient aux apparences; bien plus, ces apparences mêmes, l'objectif tend naturellement à les magnifier et bonnement, il se laisse éblouir par l'éclat faux des strass, par les reflets trompeurs des satinettes et des velours de coton... C'est ainsi que, par une réunion patiente de laissés pour compte et de coupons avariés, le photographe peut rassembler sans grands frais des décors et des costumes qui prennent sur ses épreuves un aspect véritablement somptueux. » Admirable pour déterminer les inflexions de l'aile

(1) Voir, par exemple, dans l'*Annuaire général et international de Photographie* pour 1896, la *Diligence à Llandudno*, négatif de M. Edgar Pickard, et l'épreuve d'une voiture passant sur la place de la Concorde, p. 64.

d'un macroglosse ou de la nageoire d'un hippocampe, la plaque photographique ne peut nous renseigner, aussi bien que l'œil, sur la tonalité de l'air où vole cet insecte, ni de la mer où vit ce poisson. Et c'est précisément parce qu'elle est, selon le mot de Janssen, « la rétine du savant » qu'elle n'est pas celle de l'artiste.

Aujourd'hui, les photographes l'ont compris. M. Puyo avoue, à propos de la mise au point, que « l'œil a une faculté d'accommodation très supérieure à celle de l'objectif. » Ces novateurs abandonnent les prétentions des chronophotographes. Ils ne veulent plus que la machine enseigne l'œil. Ils contrôlent les résultats de la machine avec l'œil et repoussent ceux que l'œil n'approuve pas. Ils ne prétendent plus réformer les lois de l'esthétique : ils ambitionnent de s'y soumettre. M. Alfred Maskell, qui est le chef de la jeune école en Angleterre, le dit expressément : « Notre mouvement peut être considéré comme une tendance à traiter les sujets en concordance avec la pratique des autres arts graphiques. » — « Il ne faut pas, déclare M. Robert Demachy, avoir une esthétique particulière pour la photographie et une autre pour la gravure et le dessin. » — MM. Bergon et Le Bègue ajoutent : « Il nous paraît que l'étude de l'esthétique est la préparation indispensable à tout travail. Le photographe va composer comme s'il devait dessiner ou peindre au lieu de photographier. » En ce qui concerne les attitudes fournies par la chronophotographie, M. Puyo ne parle de retenir que celles qui sont « douées de qualités esthétiques. » Cela nous montre assez quelle évolution s'est faite chez les photographes et dans quel sens le mouvement nouveau est dirigé.

C'est dans un sens idéaliste. On ne peut en douter, quand on lit les écrits des novateurs. On le peut encore moins, quand on regarde leurs œuvres. Avoir introduit le sentiment et la pensée dans une opération autrefois automatique ; avoir transformé en un art ce qui était une industrie ; avoir décidé que l'esprit devait diriger la matière, au lieu de se laisser enseigner par elle ; avoir inventé la photographie dirigeable, c'est déjà une entreprise idéaliste. Mais les novateurs sont allés plus loin dans ce sens. Voyant que leurs œuvres valaient surtout par ce qu'ils y avaient mis d'eux, et sentant que, selon le mot de Ruskin. — « Si ce n'est pas un plan humain que vous cherchez, il y a plus de beauté dans l'herbe le long de la route, que dans tout le papier noirci par le soleil que vous rassemblerez durant toute la durée de votre vie », — ils ont hardiment soumis leur vision à un plan très caractérisé. Dans

leur effort pour se dégager de l'imitation servile, ils ont retrouvé l'audace des parti pris d'ombre et de lumière, la volonté des effets d'ensemble, qui manquent à nos impressionnistes. Beaucoup de leurs paysages sont traités par grandes masses, le premier plan largement ombré, la lumière repoussée au second, et toutes les petites lueurs reflétées, délibérément noyées dans l'ensemble, afin d'obtenir un effet franc et général. Il existe un *Potier*, de M. Declercq, que par son violent parti pris d'ombre diffuse et de saisissante clarté ramassée en un seul point, on dirait une eau-forte de Rembrandt. Le magnifique portrait de Ruskin par M. Frédérick Hollyer, où, seul, l'extrême profil de l'esthéticien est tiré de l'ombre par la lueur de la fenêtre, accuse, chez le photographe, un plan préconçu d'éclairage caractéristique. Le papillotement impressionniste est proscrit, M. Puyo l'avoue : « La direction des faisceaux de lumière qui éclairent une figure peut être quelconque, mais leur intensité relative doit obéir à une loi : il faut que l'un des faisceaux employés soit nettement dominant en intensité et que tous les autres lui soient nettement subordonnés. »

Avec la dispersion de l'effet, l'école naturaliste enseignait l'inutilité ou l'indifférence du sujet. Là encore, les nouveaux photographes sont amenés, par les conditions mêmes de leur art, à une réaction dans le sens classique. Ne pouvant compter autant que les peintres sur leur imagination, ils en viennent à chercher la beauté dans la nature elle-même. Ne pouvant espérer l'atteindre uniquement par l'interprétation, ils la veulent d'abord dans l'objet interprété. C'est, non plus seulement à leurs rêves, mais à la réalité, qu'ils demandent d'être une chose belle. Le sujet redevient alors tout de suite digne de considération. Il ne s'agit pas ici du « sujet », tant méprisé par les novateurs d'il y a vingt ans, et méprisé avec raison, si l'on entend par là l'histoire bouffonne ou sentimentale, le « site » numéroté par les guides, où d'ingénieux industriels tiennent à la disposition des touristes une chaise, une lunette d'approche et du soda. Il s'agit de ce que M. Jules Breton appelle très justement le « sujet esthétique », une puissante ordonnance de nuages sur la mer, comme dans une photographie de M. Origet, une symphonie de branches emmêlées pour résister au vent et tendues vers le ciel pour prendre dans l'air leur nourriture, comme on en a vu dans les photographies de M. Dardonville, *Étang du parc de Rambouillet*, et de Mme Dansaert, *At Home ;* un groupement gracieux de jeunes filles

et de jeunes fleurs, tel que le tableau de M[me] Farnsworth exposé jadis sous ce titre : *Quand le printemps arrive souriant dans le vallon et sur la colline...*

Ce sujet, ils le veulent nettement déterminé, congruent en toutes ses parties et, pour ainsi dire, organique. Comme ils pourront bien retrancher l'inutile dans ce que leur fournit la nature, mais non pas y ajouter le nécessaire, il faut que cette nature soit plutôt trop riche en intérêt que trop pauvre. D'ailleurs, si ce sujet riche est touffu, ils marquent leur intervention d'artistes en le simplifiant. M. Puyo parle de l' « unité du motif », et se courrouce contre « les détails qui sollicitent le regard en dehors du centre d'intérêt. » Il traite de « l'équilibre des lignes », des « rappels nécessaires. » On croirait entendre un pur classique de l'école de Winckelmann. L'étude prolongée, non des livres, mais de la nature, ramène ces photographes aux lois générales qui régirent jadis l'école, et non point parce que ce sont des règles, mais simplement parce que ce sont des nécessités. « Ces lois de la composition, disent-ils, n'ont rien d'arbitraire; quand nous songeons aux conditions que doit remplir toute œuvre d'art et que nous apparaissent aussitôt les idées d'unité, d'ordonnance, de subordination, n'est-ce pas le rationalisme grec et notre conception unitaire du monde qui nous imposent ces lois générales ? Pareillement, l'idée d'équilibre, qui la fait naître, sinon le sentiment intime que tout obéit à la loi de la gravitation ? D'où l'emploi général, dans la composition, de la forme triangulaire, le triangle étant de toutes les figures celle dont le centre de gravité est le plus bas. Enfin, les règles qui président à l'harmonie des tons et à leurs liaisons et imposent l'usage des rappels, découlent de l'idée de relation et de l'impuissance des organes à juger autrement que par comparaisons successives. »

Ainsi, tout doucement, tout silencieusement, ces hommes armés d'une machine conspirent pour l'idéal classique des anciens jours. Ils n'ont point fait de hardis manifestes, ni proclamé la déchéance d'aucun art. Leur affiche représentait seulement une femme laissant tomber de pâles fleurs de tournesols. « Nous ne réclamons nullement le titre d'artistes, disaient-ils en 1896; le public, habitué aux choses d'art, saura bien nous le décerner de lui-même, s'il trouve que nous sommes arrivés à le mériter. » Dans leurs longues et laborieuses contemplations en face de la nature, ils n'ont pas rêvé les grandes jouissances de la gloire. Ils n'ont pas

cherché l'argent. Ils n'ont cherché que le plaisir; et le plaisir, rappelons-nous-le bien, a donné plus de belles œuvres à l'art que l'ambition, — le plaisir modeste, intime et muet que cherchaient les Millet et les Rousseau dans les sentiers de Barbizon. — Ils aiment la nature : ils écoutent ce qu'elle dit, et elle leur dit parfois ce qu'elle ne dit pas à d'autres. Après la grande moisson faite par les paysagistes du siècle, ils viennent, se courbant et ramassant des glanes. Mais, des glanes des champs, on peut encore se nourrir, et mieux que des fleurs artificielles, quattrocentistes ou cinquocentistes cueillies dans les ateliers...

Ces artistes n'ont rien de mystérieux : ils dévoilent et jettent à la foule tous leurs secrets et toutes leurs recettes. Les prend qui veut! Mais peu les prennent, et moins encore en profitent. Car ce n'est pas leurs papiers et leurs ingrédiens chimiques, et leurs écrans et leurs lampes au magnésium, qui font leur supériorité, c'est leur éducation esthétique et c'est leur goût. Pas plus en art qu'en armes, il n'est de « botte secrète ». Ce sont les procédés les plus simples et les plus connus qui mènent le mieux au but qu'on veut atteindre; le secret n'est point dans une combinaison de recettes soigneusement tues et dont on peut donner ou ne pas donner la formule : il est dans la tête, il est dans l'œil, il est dans la main, il est dans le cœur. Et s'il fallait une preuve de plus que ce ne sont nullement des procédés nouveaux, mais bien de nouvelles intentions qui créent ces belles œuvres photographiques, on la trouverait dans ce fait que, parmi tant de milliers de photographes qui couvrent la surface de la terre, il n'en est guère plus de dix ou douze en France et d'une trentaine à l'étranger qui aient, jusqu'ici, produit des épreuves comparables à des œuvres d'art. Et combien chacun en produit-il? A peine, par an, une ou deux qui vaillent la peine d'être citées. Cela doit rassurer les artistes; et ceux-ci feraient sagement en ouvrant les portes de leurs expositions de blanc et de noir aux chercheurs modestes et enthousiastes qui s'acheminent, par des voies différentes, au même idéal.

Quand on se promène dans la longue galerie des Candélabres du musée des Antiques, au Vatican, si on lève les yeux au-dessus des têtes d'Hermès et de Furies, des Silènes et de Mercure psycopompe, et de la Diane d'Éphèse aux seize mamelles, et du Satyre enlevant une épine du pied d'un Faune, et si l'on regarde les plafonds peints durant le présent pontificat, on aper-

çoit une allégorie singulière. Les Sciences et les Arts, représentés par des figures ornées d'attributs, font hommage de leurs progrès à la Religion. Et parmi ces figures, en bonne place, est la Photographie tenant son horrible machine, appelée objectif. On reste un peu surpris, non seulement qu'un Torti ait succédé pour décorer les plafonds du Vatican à un Raphaël et à un Michel-Ange, mais que la déesse allégorique du collodion ou du gélatino-bromure se carre à la même place où l'on a vu, dans la *Sixtine*, les Sibylles et les Prophètes. Puis on se souvient des vers de Léon XIII, adressés à la princesse Isabelle de Bavière, sur l'*Ars photographica* :

Imaginem
Naturae Apelles æmulus
Non pulchriorem pingeret ;

et l'on se demande si ce qui paraît une hyperbole aujourd'hui ne sera pas une vérité demain. Ce que nous avons vu, dans les expositions, n'est peut-être pas encore suffisant pour le prédire, mais c'est plus qu'il ne faut pour l'espérer.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

POÉSIE

SOIR DE PRINTEMPS

Premiers soirs de printemps : tendresse inavouée...
Aux tiédeurs de la brise écharpe dénouée...
Caresse aérienne... Encens mystérieux...
Urne qu'une main d'ange incline au bord des cieux...
Oh! quel désir ainsi, troublant le fond des âmes,
Met ce pli de langueur à la hanche des femmes?
Le couchant est d'or rose et la joie emplit l'air,
Et la ville, ce soir, chante comme la mer.
Du clair jardin d'avril la porte est entr'ouverte;
Aux arbres légers tremble une poussière verte.
Un peuple d'artisans descend des ateliers;
Et, dans l'ombre où sans fin sonnent les lourds souliers,
On dirait qu'une main de Véronique essuie
Les fronts rudes tachés de sueur et de suie.
La semaine s'achève, et voici que soudain,
Joyeuses d'annoncer la Pâques de demain,
Les cloches, s'ébranlant aux vieilles tours gothiques,
Et revenant du fond des siècles catholiques,
Font tressaillir quand même aux frissons anciens
Ce qui reste de foi dans nos vieux os chrétiens!
Mais déjà, souriant sous ses voiles sévères,
La nuit, la nuit païenne apprête ses mystères;
Et le croissant d'or fin, qui monte dans l'azur,
Rayonne, par degrés plus limpide et plus pur.
Sur la ville brûlante, un instant apaisée,
On dirait qu'une main de femme s'est posée;

Les couleurs, les rumeurs s'éteignent peu à peu;
L'enchantement du soir s'achève... et tout est bleu!
Ineffable minute où l'âme de la foule
Se sent mourir un peu dans le jour qui s'écoule...
Et le cœur va flottant vers de tendres hasards
Dans l'ombre qui s'étoile aux lanternes des chars.
Premiers soirs de printemps : brises, légères fièvres!
Douceur des yeux!... Tiédeur des mains!... Langueur des lèvres!
Et l'Amour, une rose à la bouche, laissant
Traîner à terre un peu de son manteau glissant,
Nonchalamment s'accoude au parapet du fleuve,
Et puisant au carquois d'or une flèche neuve,
De ses beaux yeux voilés, cruel adolescent,
Sourit, silencieux, à la Nuit qui consent.

NOCTURNE PROVINCIAL

Le petite ville sans bruit
Dort profondément dans la nuit.

Aux vieux réverbères à branches
Agonise un gaz indigent;
Mais soudain la lune émergeant
Fait tout au long des maisons blanches
Resplendir des vitres d'argent.

La nuit tiède s'évente au long des marronniers...
La nuit tardive, où flotte encor de la lumière.
Tout est noir et désert aux anciens quartiers;
Mon âme, accoude-toi sur le vieux pont de pierre,
Et respire la bonne odeur de la rivière.

Le silence est si grand que mon cœur en frissonne.
Seul, le bruit de mes pas sur le pavé résonne.
Le silence tressaille au cœur, et minuit sonne!

Au long des grands murs d'un couvent
Des feuilles bruissent au vent.
Pensionnaires... Orphelines...
Rubans bleus sur les pèlerines...
C'est le jardin des Ursulines.

Une brise à travers les grilles
Passe aussi douce qu'un soupir.

Et cette étoile aux feux tranquilles,
Là-bas, semble, au fond des charmilles,
Une veilleuse de saphir.

Oh! sous les toits d'ardoise à la lune pâlis,
Les vierges et leur pur sommeil aux chambres claires,
Et leurs petits cous ronds noués de scapulaires,
Et leurs corps sans péché dans la blancheur des lits!. .

D'une heure égale ici l'heure égale est suivie,
Et l'Innocence en paix dort au bord de la vie...

Triste et déserte infiniment
Sous le clair de lune électrique,
Voici que la place historique
Aligne solennellement
Ses vieux hôtels du Parlement.

A l'angle, une fenêtre est éclairée encor.
Une lampe est là-haut, qui veille quand tout dort!
Sous le frêle tissu, qui tamise sa flamme,
Furtive, par instans, glisse une ombre de femme.

La fenêtre s'entr'ouvre un peu;
Et la femme, poignant aveu,
Tord ses beaux bras nus dans l'air bleu...

O secrètes ardeurs des nuits provinciales!
Cœurs qui brûlent! Cheveux en désordre épandus!
Beaux seins lourds de désirs, pétris par des mains pâles!
Grands appels supplians, et jamais entendus!

Je vous évoque, ô vous, amantes ignorées,
Dont la chair se consume ainsi qu'un vain flambeau,
Et qui sur vos beaux corps pleurez, désespérées,
Et faites pour l'amour, et d'amour dévorées,
Vous coucherez, un soir, vierges dans le tombeau!

Et mon âme pensive, à l'angle de la place,
Fixe toujours là-bas la vitre où l'ombre passe.

Le rideau frêle au vent frissonne...
La lampe meurt... Une heure sonne.
Personne, personne, personne.

IDÉAL

Hors la ville de fer et de pierre massive,
A l'aurore, le chœur des beaux adolescens
S'en est allé, pieds nus, dans l'herbe humide et vive,
Le cœur pur, la chair vierge et les yeux innocens.

Toute une aube en frissons se lève dans leurs âmes.
Ils vont rêvant de chars dorés, d'arcs triomphaux,
De chevaux emportant leur gloire dans des flammes,
Et d'empires conquis sous des soleils nouveaux!

Leur pensée est pareille au feuillage du saule
A toute heure agité d'un murmure incertain;
Et leur main fièrement rejette sur l'épaule
Leur beau manteau qui claque aux souffles du matin.

En eux couve le feu qui détruit et qui crée;
Et, croyant aux clairons qui renversaient les tours,
Ils vont remplir l'amphore à la source sacrée
D'où sort, large et profond, le fleuve ancien des jours.

Ils ont l'amour du juste et le mépris des lâches,
Et veulent que ton règne arrive enfin, Seigneur!
Et déjà leur sang brûle, en lavant toutes taches,
De jaillir, rouge, aux pieds sacrés de la Douleur!

Tambours d'or, clairons d'or, sonnez par les campagnes!
Orgueil, étends sur eux tes deux ailes de fer!
Ce qui vient d'eux est pur comme l'eau des montagnes,
Et fort comme le vent qui souffle sur la mer!

Sur leurs pas l'allégresse éclate en jeunes rires,
La terre se colore aux feux divins du jour.
Le vent chante à travers les cordes de leurs lyres,
Et le cœur de la rose a des larmes d'amour.

Là-bas, vers l'horizon roulant des vapeurs roses,
Vers les hauteurs où vibre un éblouissement,
Ivres de s'avancer dans la beauté des choses,
Et d'être à chaque pas plus près du firmament;

Vers les sommets tachés d'écumes de lumière
Où piaffent, tout fumans, les chevaux du soleil,
Plus haut, plus haut toujours, vers la cime dernière
Au seuil de l'Empyrée effrayant et vermeil;

Ils vont, ils vont, portés par un souffle de flamme...
Et l'Espérance, triste avec des yeux divins,
Si pâle sous son noir manteau de pauvre femme,
Un jour encore, au ciel lève ses vieilles mains!

*
* *

Pieds nus, manteaux flottans dans la brise, à l'aurore,
Tels, un jour, sont partis les enfans ingénus,
Le cœur vierge, les mains pures, l'âme sonore...
Oh! comme il faisait soir, quand ils sont revenus!

Pareils aux émigrans dévorés par les fièvres,
Ils vont, l'haleine courte et le geste incertain.
Sombres, l'envie au foie et l'ironie aux lèvres;
Et leur sourire est las comme un feu qui s'éteint.

Ils ont perdu la foi, la foi qui chante en route
Et plante au cœur du mal ses talons frémissans.
Ils ont perdu, rongés par la lèpre du doute,
Le ciel qui se reflète aux yeux des innocens.

Même ils ont renié l'orgueil de la souffrance,
Et dans la multitude au front bas, au cœur dur,
Assoupie au fumier de son indifférence,
Ils sont rentrés soumis comme un bétail obscur.

Leurs rêves engraissés paissent parmi les foules;
Aux fentes de leur cœur d'acier noble bardé,
Le sang altier des forts goutte à goutte s'écoule,
Et puis leur cœur un jour se referme, vidé.

Matrone bien fardée au seuil clair des boutiques,
Leur âme épanouie accueille les passans;
Surtout ils sont dévots aux seuls dieux authentiques,
Et, le front dans la poudre, adorent les puissans.

Ils veulent des soldats, des juges, des polices,
Et, rassurés par l'ordre aux solides étaux,
Ils regardent grouiller au vivier de leurs vices
Les sept vipères d'or des péchés capitaux.

Pourtant, parfois, des soirs, ils songent dans les villes
A ceux-là qui près d'eux gravissaient l'avenir,
Et qui, ne voulant pas boire aux écuelles viles,
S'étant couchés là-haut, s'y sont laissés mourir;

Et le remords les prend quand, au penchant des cimes,
Un éclair leur fait voir, les deux bras étendus,
Des cadavres hautains, dont les yeux magnanimes
Rêvent, tout grands ouverts, aux idéals perdus!

AUX FLANCS DU VASE

I. — LE REPAS PRÉPARÉ

Ma fille, lève-toi; dépose là ta laine.
Le maître va rentrer; sur la table de chêne,
Que recouvre la nappe aux plis étincelans,
Mets la faïence claire et les verres brillans.
Dans la coupe arrondie à l'anse en col de cygne
Pose les fruits choisis sur des feuilles de vigne :
Les pêches qu'un velours fragile couvre encor,
Et les lourds raisins bleus mêlés aux raisins d'or.
Que le pain bien coupé remplisse les corbeilles;
Et puis ferme la porte, et chasse les abeilles.
Dehors le soleil brûle, et la muraille cuit;
Rapprochons les volets; faisons presque la nuit,
Afin qu'ainsi la salle, aux ténèbres plongée,
S'embaume toute aux fruits dont la table est chargée.
Maintenant, va chercher l'eau fraîche dans la cour,
Et veille que surtout la cruche, à ton retour,
Garde longtemps, glacée et lentement fondue,
Une vapeur légère à ses flancs suspendue.

II. — AMYMONE

Amymone en ses bras a pris sa tourterelle,
Et, la serrant toujours plus doucement contre elle,
Se plaît à voir l'oiseau, docile à son désir,
Entre ses jeunes seins roucouler de plaisir;

Même elle veut aussi que son bec moins farouche
Pique les grains posés sur le bord de sa bouche.
Puis, inclinant la joue au plumage neigeux,
Et toujours plus câline et plus tendre en ses jeux,
Elle caresse au long des plumes son visage,
Et sourit, en frôlant son épaule au passage,

De sentir, rougissant chaque fois d'y penser,
Son épaule plus douce encore à caresser.

III. — LE LABOUREUR

Mars préside aux travaux de la jeune saison;
A peine l'aube errante au bord de l'horizon
Teinte de pâle argent la mare solitaire,
Le laboureur, fidèle ouvrier de la terre,
Penché sur sa charrue, ouvre d'un soc profond
Le sein toujours blessé, le sein toujours fécond.
Sous l'inflexible joug, qu'un cuir noue à leurs cornes,
Les bœufs à l'œil sanglant vont, stupides et mornes,
Balançant leurs fronts lourds sur un rythme pareil.
Le soc coupe la glèbe, et reluit au soleil,
Et dans le sol antique ouvert jusqu'aux entrailles
Creuse le lit profond des futures semailles...
Le champ finit ici, près du fossé bourbeux;
Le laboureur s'arrête, et dételant ses bœufs,
Un instant immobile, et reprenant haleine,
Respire le vent fort qui souffle sur la plaine;
Puis, sans hâte, touchant ses bœufs de l'aiguillon,
Il repart, jusqu'au soir, pour un autre sillon.

IV. — LA MAISON DU MATIN

La maison du matin rit au bord de la mer,
La maison blanche au toit de tuiles rose clair.
Derrière un frêle écran de pâle mousseline,
Le soleil luit, voilé comme une perle fine;
Tout l'espace frissonne au vent frais du matin.
Sur le haut des rochers, redoutés du marin,
Nysa, debout au seuil, qu'une vigne décore,
Un enfant sur ses bras, sourit, grave, à l'aurore,
Et laisse, en regardant au large, le vent fou
Dénouer ses cheveux mal fixés sur son cou.

Par l'escalier du ciel l'enfantine journée
Descend, légère et blanche, et de fleurs couronnée,
Et, pour mieux l'accueillir, la mer au sein changeant
Scintille, à l'horizon, toute vive d'argent.
Mais déjà les enfans s'échappent; vers la plage
Ils courent, mi-vêtus, chercher le coquillage.
En vain Nysa les gronde; enivrés du ciel clair,
Leur rire de cristal s'éparpille dans l'air...
La maison du matin rit au bord de la mer.

V. — AMPHISE ET MÉLITTA

Assis au bord du lac, où baignent leurs pieds nus,
Amphise et Melitta, depuis qu'ils sont venus,
Immobiles, les doigts unis, les lèvres closes,
S'enivrent du beau soir d'or limpide et de roses,
Et remplissent leur âme à la splendeur qui sort
Des grands monts violets reflétés dans l'eau d'or !
Le calme est infini... D'une insensible haleine,
La brise à leurs pieds roule une eau ridée à peine,
Et les cygnes, au long des jardins d'orangers,
Voguent, lourds de paresse et de parfums chargés.
Jamais comme ce soir, et sans rien qui l'altère,
Amphise n'a goûté la douceur de la terre.
— O Melitta !... dit-il, et laissant à dessein
Son front lourd attardé sur la tiédeur du sein
Il écoute — si doux au fond du soir qui sombre —
Le bruit divin du cœur qui bat pour lui dans l'ombre.
— Prends mon âme à ma bouche, ami ! dit Melitta.
— Prends mes yeux ! dit Amphise; et, depuis qu'ils sont là,
La nuit bleue a noyé le lac et les campagnes;
Et la lune se lève au-dessus des montagnes...

VI. — LA SAGESSE

Polybe, le vieillard aux secrets merveilleux,
Que cent ans de sagesse ont fait semblable aux dieux,

Avec Clydès le pâtre étendu sur la mousse,
Écoute, en lui parlant, descendre la nuit douce,
Et regarde, pensif, dans le golfe désert
Les constellations se lever sur la mer...
Clydès est pur et doux; sa chevelure brune
Couvre un beau front plus blanc qu'un marbre au clair de lune;
Il fuit les jeux bruyans et les propos légers;
Et le vieillard, qui l'aime entre tous les bergers,
Pour lui laisse, à longs flots, de sa barbe ondoyante
La science couler comme une huile abondante.
Il dit les fruits, les fleurs, les baumes, les poisons,
Les vents du ciel et l'ordre alterné des saisons.
Partout il montre l'âme éparse en la matière,
La vie épanouie en jardins de lumière,
Et célèbre d'un geste élargi peu à peu
L'eau sombre et douce unie à la splendeur du feu!
Clydès l'écoute, avide; une ardeur le dévore;
Il n'est pas satisfait; il veut savoir encore,
Comprendre tout, saisir l'ordre unique et fatal,
Monter à l'infini l'escalier de cristal,
Et par delà le temps, l'étendue et le nombre,
Contempler un instant, fulgurante dans l'ombre,
Sous son voile criblé de millions d'astres d'or,
La Face dont les yeux vivans donnent la mort!
Il frémit; la pensée en lui comme une ivresse
Monte; ses yeux profonds brillent; sa voix se presse;
Mais le vieillard l'arrête, et, lui prenant le bras,
Met un doigt sur sa bouche, et, ne lui répond pas.
Clydès frissonne... Il a compris son insolence,
Et, pâle, il croit entendre, au sein du calme immense,
Chaque mot proféré par son orgueil mortel
Tomber, sans fin, au fond du silence éternel.

ALBERT SAMAIN.

L'INFLUENCE ALLEMANDE

DANS LE

ROMANTISME FRANÇAIS

Divers travaux récens ont ramené l'attention sur l'un des plus difficiles problèmes d'histoire dont le XIXe siècle finissant laissera au XXe le soin de trouver la solution, je veux dire la question des rapports intellectuels de la France avec l'Allemagne. Problème obscur par définition : quoi de plus obscur que le génie d'une nation, si ce n'est le résultat du contact de deux nations? On s'égare facilement à parler de ces choses. Tout au moins y faut-il le lointain et le recul des siècles, qui nous manque ici : car il n'y a pas plus de cent cinquante ans que nous entretenons avec l'Allemagne des relations suivies dans l'ordre intellectuel, et cent cinquante ans, pour l'histoire, c'est peu. — Ai-je besoin de signaler l'autre grande difficulté, qui nous empêche, et nous empêchera longtemps, nous Français, d'envisager froidement la question? Depuis un quart de siècle, on nous a tant répété, et sur tous les tons, que le triomphe du génie germanique sonnait le glas de l'esprit français, que nous sommes devenus très sceptiques à l'endroit des historiens d'outre-Rhin, quand ils nous vantent, en de savans et partiaux ouvrages, les bienfaits dont le second serait redevable au premier. Il ne s'agit en ce moment, je le sais, que de littérature ou de science ou d'art... Mais quoi ! le patrimoine intellectuel d'une nation est une chose sacrée, et, quand ce patrimoine est celui de la France, comment l'historien se rési-

gnerait-il à être cet homme idéal, qui n'est, suivant une formule classique, d'aucun temps ni d'aucun pays ?

C'est surtout en Allemagne qu'on s'est demandé quelles ont été, depuis le siècle dernier, nos relations littéraires ou philosophiques avec les Allemands, et, par malheur, la question a été presque toujours ramenée à celle-ci : quelle influence l'esprit allemand a-t-il exercée sur l'esprit français ? Puisque aussi bien nous négligeons généralement en France de nous poser la question inverse, des érudits ont étudié doctement l'influence de la civilisation germanique sur les nations latines, et ils n'ont oublié ni Gutenberg ni Luther, — ce qui se comprend, — ni la valse, ni la bière, — ce qui est décidément de trop.

Tous ces excès, pour ridicules qu'ils soient, ne doivent pas nous empêcher de nous poser un problème capital de l'histoire des idées dans notre pays, avec la ferme résolution de passer au crible les argumens déjà accumulés par la critique. Pour ne citer que l'essentiel, on en trouvera toute une provision dans l'indigeste et savant livre de Th. Süpfle : *Geschichte des deutschen Cultureinflusses auf Frankreich*, dont l'auteur, mort récemment, avait publié le premier volume en 1886 et le dernier en 1890. Süpfle, très abondant sur la période classique, a fort négligé le plus intéressant de son sujet, c'est-à-dire le XIXe siècle. On chercherait vainement à combler cette lacune avec l'ouvrage du Dr Fritz Meissner : *Der Einfluss deutschen Geistes auf die französische Litteratur des 19. Iahrhunderts*, qui est de 1893. Ce livre est, il est vrai, un éclatant hommage rendu à tous ceux qui ont, depuis 1831, parlé ici même de l'Allemagne. Mais, si important qu'ait été le rôle de la *Revue des Deux Mondes* dans la littérature du XIXe siècle, nous n'aurons pas l'immodestie de croire, même ici, qu'il la résume tout entière, ni qu'il suffise, pour apprécier ce rôle lui-même, de commenter, comme l'a fait M. Meissner, la table de cette *Revue*. Mieux vaut recourir, pour la période du premier empire, au copieux et précieux ouvrage de Lady Blennerhasset sur *Madame de Staël et son temps*, et, pour toutes les autres, au récent livre de M. Virgile Rossel, œuvre de labeur et de savoir, à laquelle manquent seulement une ordonnance plus rigoureuse et une critique plus pénétrante.

Ce que nous avons aimé de l'Allemagne en ce siècle, ç'a été successivement sa littérature, — et cela surtout de 1813 à 1848 ; puis sa philosophie, — et cela principalement de 1848 à 1870 ; et

enfin sa science et sa pédagogie, — cela dans ces vingt-cinq dernières années. De ces trois problèmes que soulèvent les livres que je viens de citer, je ne voudrais retenir aujourd'hui que le premier. Des trois, il paraît le plus simple, le plus susceptible à coup sûr d'être résolu dans le sens de l'une des deux opinions extrêmes.

« Ce que les Français croient nouveau dans leurs idées littéraires actuelles, disait Gœthe à Eckermann en plein mouvement romantique, n'est au fond rien autre chose que ce que la littérature allemande a voulu faire et a accompli depuis cinquante ans. » Mais Sainte-Beuve, gardien vigilant de ce qu'on nomme la tradition nationale, en appelait aussitôt de ce jugement, et triomphant de l'ignorance de ses contemporains, il proclamait fièrement que la génération romantique n'a rien dû d'essentiel à l'Allemagne : « Même lorsqu'on imitait, dit-il, il y avait une certaine ignorance première, une demi-science qui prêtait à l'imagination, et lui laissait de sa latitude. » — Et, à vrai dire, si l'on ne peut écarter légèrement le témoignage de Gœthe, force est de peser aussi celui de Sainte-Beuve.

Entre les deux, faut-il choisir? Je ne le pense pas, et je m'estimerais heureux si je montrais, par un exemple, combien ces problèmes complexes sont généralement peu susceptibles d'une solution trop simple.

I

Et d'abord, qu'est-ce que nos romantiques ont exactement connu de l'Allemagne? du pays, de la littérature, de la langue? Avant de parler de l'influence d'une pensée étrangère, il importe de préciser par quelles voies cette influence s'est introduite chez nous et de se demander si ceux qui s'en sont constitués les interprètes avaient qualité pour assumer le rôle, difficile entre tous, de truchemens entre deux nations? A vrai dire, il faut éviter ici une méthode trop matérielle, chère aux critiques d'outre-Rhin, qui consiste, par exemple, à mesurer l'influence allemande dans Musset ou dans Hugo par la connaissance que ces poètes pouvaient avoir de la langue allemande : quand on voudra apprécier plus tard l'influence du roman russe sur notre littérature d'aujourd'hui, se demandera-t-on quelle habitude avaient de la langue russe M. Paul Bourget ou M. Gabriel d'Annunzio? et n'est-ce pas une critique bien étroite que celle qui méconnaît,

dans notre littérature européenne actuelle, le pouvoir rayonnant de toute œuvre de marque, en quelque langue qu'elle soit écrite? — Cette réserve une fois faite, il est légitime de constater, avec Sainte-Beuve, que, faute d'une connaissance plus exacte des choses allemandes, les imitations d'œuvres germaniques furent, pour nos premiers romantiques, « moins voisines de leur pensée qu'on ne le supposerait à distance. » Mais ajoutons bien vite que cette ignorance assez générale n'a pas été sans exceptions notables et significatives.

Parmi les ignorances des romantiques en fait d'Allemagne, une des plus répandues et des plus graves a été l'ignorance de la langue. Bien peu d'entre eux ont eu souci de comprendre ce que Musset appelle dédaigneusement les « grogneries allemandes. » Volontiers ils affectent, comme ce même Musset, de mettre en tête de leurs œuvres des épigraphes en allemand. Il n'est pas certain qu'ils les comprennent toujours. Est-ce que Philarète Chasles, grand clerc, à l'entendre, en la matière, n'a pas traduit le fameux vers de Faust : [*Ich*] *heisse Magister*, [*ich*] *heisse Doctor gar*, par ces mots : « Je suis professeur, je suis le docteur Gar? » Il n'en faut pas tant pour échouer au baccalauréat... On a vite fait de citer ceux de nos romantiques qui ont étudié la langue de Gœthe : Stendhal, qui l'a apprise non sans peine, et d'ailleurs incomplètement; Dumas père, qui, à vingt ans, en avait quelque teinture, si on l'en croit; Charles Nodier, peut-être, qui avait étudié à Strasbourg et qui avait séjourné en Autriche; enfin, Eugène Deschamps, Henri Blaze, Gérard de Nerval, ce « commis voyageur littéraire de Paris à Munich », comme l'appelle Sainte-Beuve (1). Encore Heine écrivait-il de lui : « J'ai bien aimé Gérard, mais il est trop classique et il ne sait pas bien l'allemand. » — Il n'en fut pas de même après 1830, avec les Quinet, les J.-J. Ampère, les Marmier, bons connaisseurs de la langue comme de la littérature allemande. Mais, dans les deux *cénacles* romantiques, l'ignorance a été la règle, et on a lu les auteurs allemands dans des traductions, la plupart médiocres. On ne les en a pas moins goûtés, d'ailleurs.

En ce qui touche l'Allemagne elle-même, les connaissances étaient plus précises. On avait, outre le livre de M[me] de Staël, les

(1) Sur les relations de Gérard avec l'Allemagne, voir, outre l'étude récente d'Arvède Barine dans la *Revue*, une étude de M. Louis-P. Betz dans le *Gœthe-Jahrbuch* (1897) : *Gœthe und Gérard de Nerval*.

imitations ou continuations qu'en firent Cousin, Quinet, Lerminier, Saint-Marc Girardin, Gérard de Nerval, beaucoup d'autres. Cependant l'Allemagne restait assez peu familière aux « bourgeois » de 1825, et les « bousingots », plus enthousiastes, n'étaient pas toujours plus exactement informés. Leur admiration allait surtout à l'Allemagne du moyen âge et à ces châtelaines « dont la chevelure dorée, comme dit Heine, descend avec grâce sur leur visage de roses. » Volontiers, ils peignaient, avec Musset, des jeunes filles blondes comme la Gretchen de Gœthe et candides comme elle. Volontiers, ils laissaient leur pensée errer avec Victor Hugo dans les châteaux du Rhin, et il leur arrivait d'écrire le plus sérieusement du monde : « Quelles maisons que les burgs du Rhin ! Et quels habitans que les burgraves !... Nous, nations riveraines du Rhin, nous venons d'eux ; *ils sont nos pères.* » Aussi bien, n'avaient-ils pas, les Job et les Magnus, trois armures dont « la première était faite de courage, c'était leur cœur ; la deuxième d'acier, c'était leur vêtement ; la troisième de granit, c'était leur forteresse ? » Qui donc hésiterait à avouer de pareils ancêtres ? Et qui donc se refuserait à répéter ce délicieux couplet de Victor Hugo à la patrie des Burgraves ?

Rien n'est frais et charmant comme tes plaines vertes ;
Les brèches de la brume aux rayons sont ouvertes ;
Le hameau dort groupé sous l'aile du manoir,
Et la vierge, accoudée aux citernes, le soir,
Blonde, a la ressemblance adorable des anges...

Pas plus enfin que la langue ou que le pays, la littérature allemande ne fut toujours très familière aux premiers romantiques, ceux d'avant la fondation de la *Revue des Deux Mondes*. Il est remarquable qu'aucune bonne histoire de cette littérature ne fut publiée à cette époque. Loève-Veimars donna bien, en 1826, un *Résumé de l'histoire de la littérature allemande*, mais c'est un précis assez sec, inspiré de Bouterweck. De fait, on s'en tenait à Mme de Staël. Beaucoup d'écrivains allemands, même des plus grands, restaient comme Gœthe, au témoignage de Sainte-Beuve, des demi-dieux « honorés et devinés plutôt que bien connus. » Tel critique de 1822 attribuait le *Roi des Aulnes*, « poème élégiaque », à « la muse si distinguée de M. de La Touche. » Tel poète dramatique, — c'est Dumas en personne, — adaptant *Intrigue et Amour* de Schiller, introduisait dans la pièce ce couplet inattendu de Miller à sa femme : « Tous les amours commencent par être purs,

puis ils finissent comme celui de la Marguerite de *Faust*, avec un orphelin de plus jeté sur cette terre... Bienheureux encore quand la honte ne tue pas la maternité, et quand la maternité ne tue pas l'enfant! » Malheureusement pour le trop ingénieux adaptateur de Schiller, *Intrigue et Amour* est antérieur de beaucoup d'années à la publication du premier *Faust*...

Seulement on citerait sans peine, il faut le dire aussi, des écrivains de ce temps qui ont fait de persévérans efforts pour se mettre au courant du mouvement intellectuel d'outre-Rhin. Dès 1825, Michelet séjourne en Allemagne, apprend la langue, lit Niebuhr, Herder, Grimm, — et on sait de reste tout ce qu'il leur doit; — il étudie la philosophie allemande avec tant de ferveur qu'il en a « la tête brisée. » Guizot tout jeune encore, précepteur dans la maison d'Albert Stapfer, l'ancien ministre de la république helvétique à Paris, se nourrit de Kant et de Klopstock, et, plus tard, se glorifie de s'être formé « à l'école de Lessing. » Edgar Quinet, — « profondeur allemande, sensibilité allemande, bourdonnement de hannetons allemands », ainsi le définissait Henri Heine, — séjourne à Heidelberg dans l'intimité de Creutzer et de Niebuhr, traduit Herder, s'imprègne de poésie germanique et écrit *Ahasvérus*, un *Faust* à l'usage de la France : ce qui vaut mieux, il se fait, dans ses livres, l'interprète ingénieux, savant et pénétrant de la pensée allemande parmi nous. Sainte-Beuve lui-même, qui se disait, entre intimes, « ignorant en matière d'outre-Rhin », se laisse gagner à la contagion, songe à un voyage d'Allemagne, traduit, dans les *Pensées d'août*, un peu d'Uhland, un peu de Rückert, un peu de Kœrner, et écrit une nouvelle de *Christel*, dans le goût germanique, où il parle avec tendresse de Klopstock. Et n'est-ce pas à lui-même peut-être qu'il songeait quand, faisant le tour des idées littéraires de Chateaubriand, il lui reprochait un jour de s'être enfermé dans des horizons littéraires un peu trop circonscrits, « trop purement romains et gallo-romains »? Sainte-Beuve, — il est permis de le croire, — a toujours regretté de n'avoir pas poussé plus loin ses études germaniques.

Lui-même se plaisait à reconnaître l'influence que de telles études avaient exercée sur quelques-uns de ses contemporains. Charles Nodier, — qui ne fut pas un grand érudit en matière d'Allemagne, mais qui savait comprendre et goûter les écrivains allemands, — avait dû beaucoup, c'est lui-même qui le proclame, à Bürger, à Gœthe, à Jean-Paul, et il fut l'un des fervens de Hoff-

mann. Quant à Gérard de Nerval, il était, en la matière, l'oracle des romantiques. « L'ombre du vieux chêne teutonique a flotté plus d'une fois sur son front avec des murmures confidentiels » : nous pouvons en croire là-dessus Théophile Gautier, qui le connut bien. Ce fut lui, — l'auteur de *Lorely* et de *Leo Burckhardt*, le traducteur de Kotzebue et des lyriques allemands, — qui nous fit aimer le *Faust* de Gœthe (1828). « Je ne me suis jamais mieux compris, lui aurait écrit l'auteur, qu'en vous lisant (1). »

Pour apprécier exactement la connaissance que nos romantiques eurent de l'Allemagne, il faut feuilleter les revues de ce temps. On verrait cette connaissance assez précise déjà et assez abondante dans le *Publiciste*, où écrivaient Pauline de Meulan, Guizot et Barante. On la verrait s'élargir singulièrement, avec Magnin, Rémusat, Fauriel, Stapfer, Dubois, dans le *Globe*, qui plaida avec tant de chaleur, de 1824 à 1830, non pas la cause de la germanomanie, mais celle de l'intelligence des œuvres étrangères. On la verrait enfin se compléter et s'organiser, en 1831, à la *Revue des Deux Mondes*, héritière des tendances libérales du *Globe*, qui lui-même continuait en droite ligne les *Archives littéraires de l'Europe*. Ce n'est pas ici sans doute qu'il convient d'insister avec trop de complaisance sur l'importance du rôle joué par cette *Revue* dans la diffusion des littératures étrangères en France. Mais comment ne pas rappeler, — à propos de la littérature allemande, — les noms de quelques-uns de ses premiers collaborateurs : Quinet, Lerminier, Marmier, J.-J. Ampère, Philarète Chasles, Littré, Barchou de Penhoën, puis Blaze de Bury, puis Saint-René Taillandier? Est-ce trop s'avancer de soutenir que, si l'information n'a pas toujours été également sûre chez tous ces critiques, l'ensemble de leurs travaux témoigne du moins, dès les débuts, d'un sincère désir de reprendre, sans plus l'interrompre, l'œuvre de Mme de Staël? Nous pouvons en croire ici les historiens allemands, M. Th. Süpfle ou M. Fritz Meissner : à partir de 1831, la France a vigoureusement tenté et, au bout de quelques années, elle a réussi à bien connaître la littérature allemande.

Mais elle n'y a réussi, par l'initiative du fondateur de cette *Revue*, que sous la monarchie de Juillet, et à ce moment le romantisme français était constitué de toutes pièces. De 1813 à 1831,

(1) M. Betz, dans l'étude citée plus haut, a établi que c'est là une légende. Gœthe n'a jamais écrit à Gérard de Nerval; mais il l'a fort admiré, ce qui suffit.

nous avons vécu sur le livre *De l'Allemagne*. Le *Globe* lui-même, si curieux de l'étranger, n'a rien ou presque rien demandé à l'Allemagne contemporaine. Plus généralement, le romantisme français ne doit rien au romantisme allemand, parce qu'il l'a presque complètement ignoré.

C'est là, ce semble, le fait essentiel. Quand on se demande si les romantiques français ont connu la littérature allemande, il importe de se demander de quelle littérature on entend parler. On n'a pas de peine à prouver — et Heine s'est donné parfois ce facile plaisir — qu'ils n'ont rien su, ou peu s'en faut, de l'Allemagne de leur temps. Jusque sous la monarchie de Juillet, ils ont cru naïvement que toute l'Allemagne vivait encore de Gœthe, de Schiller, de Herder, voire de Klopstock. Ils n'ont beaucoup fréquenté ni Tieck, ni Novalis, ni Arnim, ni Clemens Bretano, ni tout le romantisme. Ils ont admis, avec Stendhal, que toute l'Allemagne de 1823 « frémissait et pleurait aux tragédies de l'immortel Schiller », de même qu'en parlant de l'Angleterre et des États-Unis, ils se figuraient volontiers « 20 millions d'hommes enivrés des sublimes beautés de Shakspeare ». — Qui eût soupçonné tant de candeur chez l'auteur de la *Chartreuse de Parme?*

On peut se demander, à vrai dire, si les compatriotes de Victor Hugo ou d'Alfred de Musset se fussent jamais entendus avec leurs contemporains allemands. Je ne sais s'ils eussent fait, avec Frédéric Schlegel, d'un métaphysicien comme Fichte le grand théoricien du romantisme, ni s'ils eussent admis avec Novalis que « la distinction de la poésie et de la philosophie n'est qu'apparente, et à leur commun préjudice. » Ils étaient beaucoup plus curieux d'art et infiniment moins curieux de philosophie que les romantiques allemands. Mais le fait est qu'ils n'ont jamais cherché l'occasion de se comparer à leurs voisins. Tel a été le prestige des révélations faites par Mme de Staël, qu'elles ont suffi longtemps à la curiosité française. L'Allemagne des romantiques, c'est l'Allemagne classique. Ils s'en sont nourris, fidèlement et exclusivement, pendant plus de vingt ans, et quand Henri Heine, à partir de 1840, leur a fait connaître « l'autre » Allemagne, le romantisme touchait à sa fin, en même temps que l'influence germanique.

Une connaissance généralement médiocre de la langue; une connaissance plus précise de la littérature, mais de la littérature classique seulement; enfin, à partir de 1830, une série d'efforts

continus, mais un peu tardifs, pour réparer les lacunes de ces informations décousues et surannées et pour mettre à jour le livre vieilli de Mme de Staël; — il me semble qu'on peut résumer en ces termes ce que nos romantiques ont su de l'Allemagne. Ils l'ont sensiblement plus aimée que connue. Ils ne l'ont pas cependant ignorée. Ils l'ont même mieux connue qu'on ne l'a dit souvent chez nous, — ce qui ne veut pas dire assurément qu'ils l'aient connue à fond. Enfin, ils ont lu quelques livres allemands seulement; mais ils les ont lus avec respect et presque avec dévotion; et, comme ces livres sont parmi les plus beaux que l'Allemagne ait jamais produits, leur influence a été réelle et durable.

II

La littérature allemande semble avoir agi de deux manières sur le romantisme français.

En premier lieu, — et cela principalement pendant la période de début, entre 1820 et 1830, — elle a contribué à donner au mouvement une orientation générale. Elle a été alors moins un objet d'imitation qu'un instrument d'émancipation; et, comme la lutte fut particulièrement chaude au théâtre, c'est au théâtre aussi qu'on s'est le plus hautement réclamé de quelques dramaturges allemands.

En second lieu, — et cela surtout après 1830, — cette même littérature, mieux connue, étudiée de plus près, plus vraiment familière enfin à quelques-uns de nos écrivains, a donné au lyrisme romantique une ou deux impulsions nouvelles. Elle n'a, à vrai dire, rien importé en France d'absolument original, mais elle a fortement contribué à acclimater chez nous, par exemple, avec Hoffmann, le roman et la poésie fantastiques, ou, avec *Faust*, la poésie philosophique. — Et c'est peut-être ce que ses récens historiens n'ont pas assez nettement marqué.

« D'où nous viennent ces doctrines ? sont-elles nées parmi nous ? Non, ce sont des fruits étrangers : fruits dangereux, véritables poisons, qui ne peuvent que hâter l'extinction totale dont notre littérature est menacée. *C'est des bords du lac de Genève, c'est du fond de l'Allemagne, que de nouveaux docteurs ont proclamé ces théories* dans un français mêlé de germanismes... » C'est en ces termes que Dussault, défenseur des saines doctrines, gardien attitré de la citadelle classique, dénonçait dans les *Annales*

littéraires le drame romantique envahissant. Et Stendhal ripostait : « L'Allemagne, l'Angleterre et l'Espagne sont entièrement et pleinement romantiques. Il en est autrement en France... »

Classiques et romantiques, c'est, on le voit, sur ce terrain qu'ils ont, dès le début, porté le débat, et cela du consentement formel des deux partis. Jusqu'au triomphe du romantisme au théâtre et jusqu'à la grande bataille d'*Hernani*, ce que les classiques ont le plus amèrement reproché aux novateurs, c'est de s'inspirer de modèles étrangers et de regarder du côté du lac de Genève,—ce qui veut dire du côté de Rousseau et de Mme de Staël,—introducteurs et patrons de ces doctrines pernicieuses en France. Et l'on peut accorder que ce n'en est pas assez pour nous autoriser à les en croire absolument sur parole; mais c'en est plus qu'il n'en faut pour établir la réalité des influences septentrionales dans les origines de notre romantisme. Assurément, c'est l'ardeur de la polémique qui entraîne Geoffroy à nous parler des « horreurs anglaises », du « fumier des Allemands » et de la « monstrueuse folie » de *Werther*, et c'est la polémique aussi qui permet à un romantique de s'écrier, dans le *Mercure du* XIXe *siècle :* « Vivent les Anglais et les Allemands ! Vive la nature brute et sauvage ! » Mais la persistance de telles attaques prouve du moins leur sincérité.

C'est bien au nom du conservatisme littéraire que les Dussault, les Geoffroy, les Fiévée, les Auger repoussent ce que Népomucène Lemercier appelle dédaigneusement « ces modèles de l'excellence que la Germanie nous offre sous le titre de *système romantique.* » C'est parce qu'il pressent que la principale force des doctrines nouvelles leur vient d'outre-Manche ou d'outre-Rhin que Hoffmann demande, après la représentation d'un drame de Schiller, que l'auteur d'aussi « pitoyables rapsodies » soit « fouetté en place publique. » Les deux armées sont en présence, nous affirme un autre classique, à propos d'un livre de Sismondi : l'une porte sur ses étendards les noms vénérés d'Aristote, de Quintilien, de Cicéron, d'Horace, de Boileau; l'autre — c'est l'armée des Huns et des Vandales — n'a écrit sur ses drapeaux « le nom d'aucun législateur; on n'y voit briller que ces mots : Ossian, Shakspeare, Kotzebue... » Et ce sont encore ces mêmes littératures du Nord, cette poésie anglaise qui a produit le « monstrueux » Shakspeare et cette poésie allemande dont l'ineffable Dussault affirmait pompeusement qu'elle « languira toujours en quelque sorte dans une

décadence *a priori* », ce sont ces ennemies héréditaires que pourchasse gravement l'Académie, dans les heures où il lui plaît de compromettre dans la bataille sa séculaire dignité. C'est contre « le Welche et l'Anglais » que M. Viennet aiguise ses plus fines pointes. Et, dans la séance solennelle du 24 avril 1824, où le romantisme fut dûment admonesté sous la coupole, M. Auger décocha ses épigrammes les plus mordantes contre « ces amateurs de la belle nature qui, pour faire revivre la statue monstrueuse de Saint-Christophe, donneraient volontiers l'Apollon du Belvédère, et de grand cœur échangeraient *Phèdre* et *Iphigénie* contre *Faust* et *Gœtz de Berlichingen.* » La tradition veut qu'en prononçant ce dernier nom, M. Auger ait produit sur l'auditoire un effet de comique tout particulièrement heureux.

Avouons que, si les romantiques ont fait preuve d'une tendresse peut-être exagérée pour l'Allemagne ou pour l'Angleterre, la faute en est d'abord à leurs adversaires, qui n'ont jamais manqué une occasion d'établir la parenté des théories nouvelles avec les œuvres étrangères et qui, en appuyant lourdement sur ce trait, en ont fait ressortir, en l'exagérant, toute l'importance. Si Mme de Staël, « ce Blücher littéraire », comme l'appelle plaisamment l'auteur des *Lettres de Dupuis et Cotonet*, a si brillamment achevé son invasion, si la littérature de 1830, victime d'une nouvelle incursion des Cosaques, « portait dans son sein une bâtardise encore sommeillante » et a produit « de certains enfans qui avaient le nez allemand et l'oreille anglaise » ; il faut en accuser avant tout ceux qui ont tout fait pour exciter l'envahisseur et pour le conduire aux pires excès.

Cela dit, l'influence de la littérature allemande, — en tant qu'elle nous a émancipés de la tradition classique, — me paraît s'être exercée surtout au théâtre.

Il importe ici de s'entendre exactement sur la portée d'une telle influence. Il ne s'agit nullement d'établir que le théâtre romantique est une transposition du théâtre de Gœthe, de Schiller, de Kotzebue ou de Werner : une pareille thèse, pour avoir été soutenue quelquefois, surtout en Allemagne, avec ingéniosité, n'en semble pas moins contestable. Et il ne s'agit pas non plus d'établir que la « théorie » du drame romantique nous est venue d'Allemagne, puisque aussi bien cette théorie se trouvait déjà en partie dans Diderot et que les Allemands s'en étaient avisés avant nous. Mais c'est une des illusions les plus dangereuses, quoique

les plus naturelles, de l'historien littéraire, que de vouloir rétablir après coup dans la filiation des œuvres et des idées une logique qui, *historiquement*, ne s'y trouve pas. Oui, Diderot avait esquissé, dans ses grandes lignes, la théorie du drame romantique ; mais on peut faire cette objection à ceux qui voudraient rattacher aux théories de Diderot le drame de Victor Hugo ou de Dumas père : c'est que les romantiques ont ignoré Diderot. Oui, sans doute, dès le XVIIIe siècle, Nivelle de La Chaussée avait ébauché la moderne comédie de mœurs ; mais ceux qui, entre 1850 et 1860, ont créé la comédie moderne, les Augier ou les Dumas fils, n'ont jamais lu La Chaussée, et ne lui doivent absolument rien. Et, pour en revenir au théâtre romantique, il est bien vrai que ce théâtre existait, à l'état diffus, dans les premières années du XVIIe siècle et que les romantiques *auraient pu* puiser à pleines mains dans Hardy, dans Mairet ou dans Jean de Schelandre ; mais le fait est qu'ils ne s'en sont pas souciés, et cela est capital. Toutes les théories les plus ingénieuses pour faire sortir leur théâtre de la pure lignée française échoueront contre cette simple constatation que leurs modèles avoués furent Shakspeare et Schiller ; et on ne fera pas que Dumas père, — dont il est difficile de récuser le témoignage, — n'ait écrit dans ses *Souvenirs dramatiques* : « La grande secousse littéraire qui avait renversé le vieil édifice dramatique *avait été communiquée à la France par l'Allemagne et l'Angleterre*. » Voilà qui est net. Assurément, ce n'a été qu'une secousse initiale. L'édifice vermoulu une fois à terre, nous en avons rebâti un par nos propres forces, qui est l'expression parfaite de notre génie national : comment, au surplus, pourrions-nous renoncer jamais à être nous-mêmes au théâtre, dans un genre où toute l'Europe nous accorde volontiers que nous sommes passés maîtres ? — Mais l'influence étrangère, pour avoir été efficace seulement au début, n'en est pas insignifiante pour cela, et, si la première place appartient ici de droit à Shakspeare, — « Shakspeare, c'est le drame », a dit Victor Hugo, — une place considérable encore doit être réservée au théâtre allemand. « Essayons Schiller et Gœthe, disait le *Globe* en 1829, ainsi que Shakspeare : ils peuvent faire les frais de notre éducation, » et Alfred de Musset, à dix-sept ans, rêvait d'être Shakspeare ou Schiller — ou rien.

Avant de lire *Gœtz* ou *Egmont*, nous avions, il faut le dire, lu Guillaume Schlegel, et il nous avait insufflé quelque chose de son inintelligence dédaigneuse de notre littérature classique. C'est

là un trait fâcheux, mais c'est un trait manifeste de l'influence allemande. Le *Cours de littérature dramatique*, professé en 1808 à Vienne, traduit en 1814 par Mme Necker de Saussure, avait été une exagération scandaleuse de certaines des préventions de Mme de Staël. Et ce livre, d'ailleurs si savant et si riche d'informations nouvelles sur le théâtre grec, espagnol, anglais, fut surtout remarqué par les attaques violentes qu'il renfermait contre nos tragiques et contre Molière. Gœthe eut beau se révolter contre l'acrimonie maladive d'un critique pour qui « la nature foncièrement saine de Molière est une vraie épine dans l'œil. » Je ne suis pas bien sûr que certains critiques romantiques, — tout en reprochant à l'auteur son pédantisme et ses préjugés, — n'aient puisé dans son livre quelques-unes des armes qu'ils ont tournées contre Corneille ou contre Racine.

Mme de Staël avait longuement parlé, en dix des chapitres les plus nourris de son *Allemagne*, du théâtre allemand. Schlegel avait fait ressortir les affinités de ce théâtre avec le théâtre grec, anglais et espagnol. Restait à en mettre les principales œuvres à la portée du public français. C'est ce que firent, — pour ne rien dire du malencontreux *Walstein* de Benjamin Constant, publié en 1809, — Barante en traduisant le théâtre de Schiller (1821) et le libraire Ladvocat en consacrant aux poètes dramatiques allemands six des volumes de ses *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. Schiller, Gœthe à peu près en entier; quelques drames de Kotzebue; quelques œuvres de Lessing; deux drames de Werner, *Luther* et *le 24 Février;* enfin l'insignifiante *Expiation* de Müllner, — c'est l'essentiel de ce que les romantiques ont connu du théâtre allemand.

> Vous retournez Schiller, vous retapez Shakspeare.
> S'ils pouvaient revenir, hélas! des sombres bords,
> Ils crieraient au voleur! Vous détroussez des morts,
> Malheureux! et pour mieux déguiser leur dépouille,
> Vous mettez hardiment du vernis sur la rouille!...

Non, en vérité, les auteurs de *Cornaro, tyran pas doux*, parodie en quatre actes et en vers d'*Angelo, tyran de Padoue*, n'ont que très légèrement exagéré la vérité. Si l'on excepte Victor Hugo et Vigny, rarement vit-on plus grands plagiaires que les dramaturges romantiques, et le recueil que nous venons de citer est l'un de ceux où ils ont fourragé le plus volontiers. Imitateur

de Byron dans *Marino Faliero*, de Walter Scott dans *Louis XI*, de Shakspeare dans les *Enfants d'Édouard*, Casimir Delavigne n'a pas dédaigné de s'inspirer de Kotzebue pour son *École des vieillards;* et Dumas père, qui a plagié un peu tout le monde, n'a négligé ni Iffland dans les *Gardes forestiers*, ni Kotzebue dans la *Conscience*, ni Schiller dans *Christine* ou dans *Intrigue et Amour*. Quand on étudiera de près les sources du drame romantique, — comme on étudie celles de la tragédie classique, — on sera surpris du nombre et de l'étendue des emprunts. Mais on sera mal fondé à en tirer trop de conséquences. Car, — outre que le théâtre de Casimir Delavigne ou de Dumas père n'aura guère plus, dans un siècle ou deux, que la valeur d'un document, c'est-à-dire d'une chose morte, — plagiat ne signifie pas toujours influence, et j'avoue ne pas voir ce que Kotzebue, Iffland ou même Lessing ont apporté de neuf au drame romantique. Pour toucher ici du doigt notre dette envers l'Allemagne, il n'est besoin que de retenir les noms de Gœthe, de Schiller et de Werner.

Guillaume Schlegel reproche quelque part à nos auteurs dramatiques de ne pas mettre dans leurs pièces assez de ces momens où l'âme « se recueille au dedans d'elle-même et jette un regard mélancolique sur le passé et sur l'avenir », ce qui revient à dire que le théâtre français n'est pas assez ce que le théâtre allemand est peut-être trop, je veux dire lyrique. Il me semble que Gœthe, mais plus encore Schiller et Werner, nous ont principalement aidés à mettre plus de lyrisme dans le drame.

Pour ne rien dire ici des drames de Gœthe, qui, trop lents et trop pleins d'idées, n'ont exercé qu'une influence secondaire, nos romantiques se trouvaient fort à l'aise avec Schiller, dont d'innombrables traductions et imitations avaient popularisé le nom en France depuis la Révolution. Depuis Marie-Joseph Chénier jusqu'à Soumet, et depuis Sébastien Mercier jusqu'à Lebrun, combien d'adaptations de *Don Carlos*, de *Wallenstein*, de *Jeanne d'Arc* ou de *Marie Stuart!* En 1828, le *Globe* annonce pour une seule année six *Guillaume Tell*, et l'on sait les orages que soulevèrent la *Marie Stuart* de Lebrun et la *Jeanne d'Arc* de Soumet. Tous les semi-romantiques qui ont frayé la voie à *Hernani* et à *Henri III* ont vécu du théâtre de Schiller. Tous ont essayé, suivant l'expression si noble de Lebrun, « un rapprochement entre la Melpomène étrangère et la nôtre. » Tous ont emprunté avec plus ou moins de succès à ce théâtre de haute ambition et d'inspiration

élevée ses formes extérieures : le dialogue pittoresque, les scènes multipliées, les tirades sentimentales, l'adroite mise en scène des grands faits historiques. Dans *Henri III et sa cour* comme dans *Wallenstein*, — et certainement à l'imitation de *Wallenstein*, — il y a des dialogues de courtisans, de soldats, des astrologues, des assassins gagés, et tout un art de découper l'histoire en tableautins et en anecdotes. Je ne suis pas convaincu que *Lorenzaccio* ne doive rien à la *Conjuration de Fiesque*, et je crois avec l'auteur d'un livre récent sur le *Drame romantique* (1) que Victor Hugo n'a eu, pour formuler son propre idéal au théâtre, qu'à remanier Shakspeare par Schiller. Schiller, disait Théophile Gautier, c'est « Shakspeare corrigé et refroidi. » C'est Shakspeare accommodé au goût de la France de 1830.

Mais c'est autre chose encore que les romantiques y ont entrevu et qu'ils ont beaucoup goûté, sans toujours s'en rendre compte. « Le talent de Schiller, dit encore Théophile Gautier, est un produit singulier de la manière de Shakspeare et de la philosophie du XVIIIe siècle. » Plus exactement, c'est du drame politique et lyrique, du drame où le premier personnage, le plus important à la fois et le plus sympathique, c'est l'auteur lui-même, et c'est ce dont on lui a su le plus de gré chez nous. Libre à Stendhal de railler « ses tirades de vingt-quatre vers » : car il y a, dans *Hernani* ou dans *Cromwell*, telle tirade qui en a deux ou trois cents. Libre à quelques autres de dénoncer ce que Barbey d'Aurevilly appellera « son odieuse philanthropaillerie » : est-ce que les *Ruy Blas* ou les *Lucrèce Borgia* ne prétendent pas s'adresser au peuple, remuer les foules, semer des idées et des théories sociales? Rien au fond ne s'harmonisait mieux avec l'esprit même du romantisme français que ces drames pathétiques, mieux construits que ceux de Shakspeare, dont ils procèdent, conciliant dans une forme admirable les audaces nécessaires avec le souci de logique et de clarté que leur auteur avait emprunté à nos classiques, mais par-dessus tout lyriques et oratoires, c'est-à-dire donnant leur pleine satisfaction à tous les sentimens nouveaux qui s'agitaient dans les esprits et leur permettant d'exprimer en tirades éloquentes des aspirations ardentes, généreuses et vagues.

Aux plus exaltés d'entre eux Schiller paraissait seulement

(1) P. Nebout, *Le drame romantique* (Lecène et Oudin, 1897).

avoir trop modéré dans les drames l'expression de ses sentimens personnels et s'être effacé trop discrètement derrière les personnages. Stendhal lui préférait Zacharias Werner, l'auteur de *Luther* et de cet intolérable *24 Février* qui a inspiré *Trente ans ou la vie d'un joueur*. Il savait gré à Werner de sa vie tourmentée et de ses extravagances : « Grand poète, disait-il, non pas uniquement grand poète par de beaux vers, mais grand poète parce que sa conduite folle l'a montré tel à tous les hommes. » Il n'est pas certain que tous les contemporains de Stendhal aient su gré à Werner d'avoir été « bon jésuite », c'est-à-dire toujours intolérant, passionné, injuste envers ses adversaires. Mais il n'y a pas de doute qu'ils n'aient goûté avec Stendhal le lyrisme effréné de ses drames, dans lesquels l'intrigue et les caractères ne sont qu'un voile transparent jeté sur la personnalité violente du poète.

« Le mérite des tragédies allemandes, remarque Heine, consiste plus dans la poésie que dans l'action. » Et c'est la « poésie » aussi, c'est-à-dire le lyrisme, que nos romantiques y ont cherché. Ils n'ont pas toujours su la trouver dans Gœthe : son théâtre est trop calme, trop peu dramatique, trop plein de pensée. Ils l'ont trouvée, au contraire, et sans peine, dans la plupart des drames de Schiller et ils n'ont eu, pour formuler leurs propres théories, qu'à mettre en préceptes ce qu'il avait mis en drames. Ou même, ils n'ont eu qu'à relire les chapitres où Mme de Staël a commenté avec un singulier bonheur les plus belles scènes de *Guillaume Tell* ou de *Don Carlos*, pour avoir en main toute leur poétique. La préface de *Cromwell* n'est qu'une reprise, assez artificielle et manquée par endroits, des idées exprimées dans la seconde partie du livre *De l'Allemagne*, — c'est-à-dire de la poétique même du théâtre allemand.

III

On n'écrira donc pas l'histoire du drame romantique en France sans prononcer les noms de Schiller, de Gœthe ou même de Lessing. Mais écrira-t-on celle de la poésie romantique sans prononcer ceux de Tieck, d'Uhland ou de Rückert ?

Quoi qu'on en ait dit en Allemagne, il ne faut pas hésiter à répondre par l'affirmative. Le lyrisme de nos romantiques ne doit à peu près rien à celui des romantiques allemands. Je n'oublie pas ici les imitations de détail, assez nombreuses, qu'on

pourrait signaler, depuis les traductions d'Uhland ou de Guillaume Schlegel tentées par Sainte-Beuve dans les *Pensées d'août* jusqu'aux adaptations d'Émile Deschamps dans ses *Études françaises et étrangères*, ou de Gérard de Nerval dans ses *Poésies allemandes*. Je sais aussi qu'il y eut, entre quelques romantiques allemands et français, des relations personnelles, et qu'après une entrevue qu'il eut avec Tieck, à Heidelberg, Quinet écrivait : « Quand je compare cette verve inépuisable et audacieuse à la langueur, à la poltronnerie de nos lettrés académiques, à leur raideur pédante, j'aperçois deux mondes. » Mais, comme Quinet lui-même, ses contemporains se sont contentés de pressentir au delà du Rhin un « monde » très différent et de l'admirer de confiance, mais de loin. Ç'a été pour eux un prétexte de plus à s'élever, avec Deschamps, dans sa préface des *Études françaises et étrangères*, contre les haines « gothiques » de l'étranger, et contre « la patrioterie littéraire ».

Et ils n'ont pas pénétré bien profondément non plus, quoi qu'on en ait pu dire, dans la poésie lyrique des classiques allemands. En dehors de la *Lénore* de Bürger, dont le sujet fit fortune, ils n'ont emprunté à cette poésie que quelques-uns des thèmes lyriques traités par Gœthe et par Schiller, mais non pas le génie même de Schiller ou de Gœthe. Oui, le *Roi de Thulé* a hanté d'autres imaginations encore que celle de Gérard de Nerval, et Eugène Deschamps a traduit *la Cloche*, et Musset, dans le *Rideau de ma voisine*, s'est souvenu, semble-t-il, du *Selbstbetrug* de Gœthe. Mais, quand on allongerait encore la liste, déjà assez longue, qu'on a donnée de ces imitations, on ne prouverait pas que Hugo, Lamartine et Vigny ne représentent une poésie lyrique parfaitement originale. Aussi profondément « artistes » qu'il est possible, nos romantiques, malgré leurs professions de foi retentissantes, n'ont jamais perdu de vue ce que leurs contemporains allemands oublient si facilement, je veux dire que l'écrivain, pour exprimer ses sentimens personnels, n'en est pas moins tenu de donner à sa pensée une forme précise et intelligible à tous. « Ce sont, écrivait Gœthe non sans dédain, des natures sociables, et, comme tels, ils n'oublient jamais le public auquel ils parlent; ils s'efforcent d'être clairs pour persuader leurs lecteurs, et agréables pour leur plaire. »

Il ne paraît pas enfin qu'on puisse invoquer non plus l'influence de Henri Heine. Car, si l'on admet, — et il faut bien

l'admettre, — que ses poésies ont été très peu lues dans le texte original, — Théophile Gautier lui-même, l'un des fervens du poète, avouait n'en avoir jamais lu un seul vers dans le texte, — il ne reste plus qu'à constater les dates de leur publication dans notre langue. Or *Atta Troll* fut traduit ici même en 1847 ; l'*Intermezzo* et la *Mer du Nord* parurent en 1848, le *Romancero* en 1851, le *Retour* en 1854, et tous les autres recueils postérieurement à ceux-là. Avant 1847, la France n'a donc connu que le Heine des *Reisebilder* ou de *L'Allemagne*. Si l'on met à part quelques intimes du poète, les romantiques n'ont admiré en lui que l'homme d'esprit. On colportait ses bons mots, qui étaient des mots méchans. On les défigurait et on les retouchait. On admirait « l'Aristophane français », le sarcastique auteur de *Lutèce* et de *La France*. On ignorait le poète. Certes, le *Heimkehr* ou l'*Intermezzo* font partie intégrante de la littérature française du XIXe siècle, mais ils en font partie à partir du second empire. — « Heine est fort à la mode en ce moment chez nous », écrivait un jour Sainte-Beuve. — Seulement, c'était en 1867.

Ce n'est donc pas dans Heine, ce n'est même pas dans les lyriques allemands antérieurs, que nos romantiques ont admiré et aimé le lyrisme de l'Allemagne. Deux ou trois livres allemands, qui ne sont pas des poèmes lyriques, mais qui n'en sont pas moins imprégnés de lyrisme pour cela, leur ont été plus chers que toute l'œuvre poétique d'Uhland, de Tieck ou de Heine. Mieux que des odes, — expression étroitement nationale du génie d'un peuple, — ces livres ont remué, charmé, transformé une ou deux générations de lecteurs français. De plain-pied, ils sont entrés dans l'âme de notre race, parce qu'ils ont paru exprimer, sous une forme parfaite, le plus pur du génie d'une race voisine : la mélancolie vraie, le sentiment inquiet des problèmes éternels, l'intelligence du mystère qui enveloppe l'existence de l'homme, — bref, ce « sentiment douloureux de l'incomplet de notre destinée », dans lequel Mme de Staël s'était plu à retrouver la caractéristique même du génie germanique. L'Allemagne de nos romantiques, — nous pouvons nous étonner de la confusion établie entre des œuvres si inégales, mais il ne nous est pas permis de nier l'évidence, — ç'a été surtout l'Allemagne de *Werther*, de *Faust* et des *Contes* d'Hoffmann.

« Vers ce temps-là, deux poètes, les deux plus beaux génies du siècle après Napoléon, venaient de consacrer leur vie à rassembler

tous les élémens d'angoisse et de douleur épars dans l'univers. Gœthe, le patriarche d'une littérature nouvelle, après avoir peint dans *Werther* la passion qui mène au suicide, avait tracé dans son *Faust* la plus sombre figure humaine qui eût jamais représenté le mal et le malheur... » Et après avoir caractérisé, avec l'œuvre de Gœthe, celle de Byron, l'auteur de la *Confession d'un enfant du siècle* ajoute en propres termes : « *Quand les idées anglaises et allemandes passèrent sur nos têtes*, ce fut comme un dégoût morne et silencieux suivi d'une convulsion terrible. » Quel aveu plus formel pourrait-on demander à l'un des plus français des écrivains de ce siècle? à l'un de ceux qui ont le plus fréquemment raillé, en des pages délicieuses, les excès de la germanomanie ou de l'anglomanie? Bien hardi l'historien aux yeux de qui un pareil témoignage serait de peu de poids! Bien périlleuse, en vérité, la méthode qui consiste à réduire à rien l'influence de *Werther* ou celle de *Manfred*, parce que Byron ou Gœthe ont lu celui qui fut le maître des romantiques de tous pays, mais dont ils ont repris l'œuvre avec la liberté du génie, Jean-Jacques Rousseau!

Ce que Musset et tous les contemporains ont aimé de Gœthe, c'est avant tout l'auteur de *Werther*. Un critique allemand nous contait, il y a quelques années (1), la fortune de ce roman parmi nous. Elle fut incomparable. Au XVIIIe siècle, on le refit et on le défigura. Au XIXe, on le lut, on s'en nourrit, on s'en inspira. L'influence fut générale. Chateaubriand lui-même, qui n'avoue guère ses lectures, avoue avoir lu *Werther* et confesse à Quinet son admiration : oui, dit-il, dans ma jeunesse, « *Werther* a pu s'apparenter à mes idées »... Venant de l'auteur de *René*, l'aveu a son prix. Avant la Révolution, on avait surtout goûté de *Werther*, le roman d'amour. Après, les contemporains de *René* et d'*Oberman* y goûtèrent surtout la mélancolie, mais une mélancolie qui n'est, quoi qu'on en ait dit, ni celle de René, ni celle d'Oberman, ni celle d'Adolphe : une mélancolie plus vraie, plus simple, plus profondément humaine. *Werther* est mieux qu'un cas, entre cent, du « mal du siècle ». Comme Émile Montégut le montrait jadis dans une admirable étude, c'est le roman de l'âme bourgeoise moderne, un livre qui peut être lu, — au dénouement près, — dans les douleurs réelles et dans les désespoirs vrais. Quand Musset revient de Venise, après la première rupture avec George Sand,

(1) F. Gross, *Werther in Frankreich* (Leipzig, 1888).

quels livres ouvre-t-il? La *Nouvelle Héloïse* et *Werther*. Et Lamartine, qui n'a guère souffert par les livres, ne s'en cache pas : « Werther a été une maladie mentale de mon adolescence poétique. » Aucune œuvre n'a été plus familière à toute cette génération, et, s'il y a du Chateaubriand, il y a du Gœthe aussi dans *Valérie*, dans *Joseph Delorme*, dans *Raphaël*, dans *Chatterton*, dans la *Confession d'un enfant du siècle*. A l'exception de Victor Hugo, — et encore faudrait-il sans doute nommer ici Didier ou Hernani, — il n'y a guère d'écrivain de ce temps qui n'ait dans les veines une goutte du sang de l'amant de Charlotte. J.-J. Ampère avait beau traiter de démodées, en 1833, les traductions et adaptations du chef-d'œuvre. On s'obtinait toujours à y chercher l'une des peintures les plus vraies qui aient été faites de la tristesse la plus sincère, non de la tristesse fastueuse et aristocratique d'un René, mais de la tristesse d'une âme du commun, l'âme du bourgeois Werther, notre frère à tous...

Nous avons dû peu de chose aux autres romans de Gœthe, quoiqu'on les ait assez lus chez nous. Nous y avons vainement cherché la belle spontanéité et la sincérité savoureuse de *Werther*. « C'est un étrange livre, écrivait Mérimée à l'inconnue au sujet de *Wilhelm Meister*, où les plus belles choses du monde alternent avec les enfantillages les plus ridicules. Dans tout ce qu'a fait Gœthe, il y a un mélange de génie et de niaiserie allemande des plus singuliers. » — Et c'est bien, avec le reproche de froideur, l'objection qu'a généralement faite l'opinion française au romancier de *Wilhelm Meister* et des *Affinités électives*. — Au fond, elle ne pardonnait pas à Gœthe de se présenter à elle sous un jour si différent et si nouveau, et elle s'obstinait à aimer en lui l'homme qui avait su faire, suivant l'expression de Mme de Staël, le plus admirable tableau des « maladies de l'imagination de notre siècle. »

C'est le même homme qu'elle a cru retrouver et qu'elle s'est obstinée à admirer dans *Faust*.

Si on en croyait M. George Brandes, la France aurait été le seul pays d'Europe à ne rien comprendre à *Faust* : « La puissante figure du héros, écrit-il, est entièrement incomprise des Français. » Si M. Brandes entendait parler des contemporains français du *Faust*, nous serions tout disposés à lui donner raison. Il faut citer ici, ne fût-ce que pour mémoire, cette opinion d'une des plus pénétrantes intelligences de notre siècle, de Benjamin Constant : « C'est, disait-il de *Faust*, une dérision de l'espèce humaine et de tous

les gens de science. Les Allemands y trouvent une profondeur inouïe; quant à moi, je trouve que cela vaut moins que *Candide;* c'est tout aussi immoral, aride et desséchant, et il y a moins de légèreté, moins de plaisanteries ingénieuses et beaucoup plus de mauvais goût. » En vrai fils du XVIIIe siècle, Constant ne pardonnait pas à Gœthe sa « dérision des gens de science. » Mais, en vrais fils du XIXe siècle, les romantiques lui firent un mérite de cela même qui avait si fort dérouté Mme de Staël. Elle s'était refusée à discuter la pensée de Gœthe, ne trouvant pas de pensée dans *Faust :* « Une telle composition doit être jugée comme un rêve... » Ce fut comme un rêve en effet que les lecteurs jugèrent le poème, et ils surent gré à l'auteur de n'avoir mis — ils se plurent du moins à le croire — qu'un rêve de poète dans son livre.

Dès 1823, Sainte-Aulaire et Stapfer avaient traduit *Faust*, l'un très inexactement, l'autre très gauchement. Dès 1827, Ampère faisait dans le *Globe* un éloge dithyrambique du poème. Mais ce ne fut qu'en 1828 que l'œuvre put être enfin goûtée, dans une traduction vraiment littéraire, par les lecteurs français. Gœthe exprimait un jour à Eckermann le désir de la voir mise en français « dans le goût du temps de Marot. » Ce ne fut pas en français du XVIe siècle, mais en français romantique que la mit l'excellent et naïf Gérard de Nerval, et, si sa traduction n'est pas un modèle d'exactitude, elle eut du moins le mérite de rendre avec vivacité et grâce l'allure de l'original.

Saurons-nous beaucoup de gré à *Faust* d'avoir produit *le Souper du Commandeur* de Blaze de Bury ou un épisode du *Don Juan de Marana* de Dumas père? ou encore d'avoir influencé dans une certaine mesure Soumet pour sa *Divine Épopée* et Eugène Robin pour sa *Livia?* Même, le *Faust* de Nodier fait-il grand honneur à l'influence de Gœthe? Bien hardi qui le soutiendrait. Aussi bien, n'est-ce pas dans les imitations directes que s'exerce, d'une manière féconde, l'influence des chefs-d'œuvre, et toutes les adaptations de *Faust* ne vaudront jamais l'immortelle apostrophe de Rolla à « l'athée à barbe grise » :

O Faust! n'étais-tu pas prêt à quitter la terre,
Dans cette nuit d'angoisse où l'archange déchu,
Sous son manteau de feu, comme une ombre légère,
T'emporta dans l'espace à ses pieds suspendu?...

Peu de livres, en fait, ont remué plus profondément la pensée

française, et combien sont-ils qui auraient pu redire alors avec l'auteur de la *Damnation de Faust*, quand il découvrit le chef-d'œuvre inspirateur : « Le merveilleux livre me fascina de prime abord; je ne le quittais plus, je le lisais sans cesse, à table, au théâtre, dans les rues, partout!... » Berlioz mit l'œuvre en musique; Delacroix l'illustra. Les commentaires furent nombreux et variés. Victor Hugo loua l'auteur, dans la préface de *Cromwell*, d'avoir « fait ramper Méphistophélès autour de Faust », et d'avoir donné à Don Juan, « qui est le corps », un pendant en la personne de son héros, « qui est l'esprit ». D'autres cherchèrent le sens plus profond du livre. George Sand, tout en l'admirant fort, se plaignit seulement de n'y trouver aucun sentiment religieux. Elle reprocha à Gœthe de n'avoir pas su faire briller dans son œuvre « un rayon céleste » et professa que « dans ce poème magnifique où rien ne manque d'ailleurs, quelque chose manque essentiellement : c'est le secret du cœur de *Faust.* » — N'est-ce pas le fait des très grandes œuvres de provoquer de tels commentaires et de prêter des argumens à tous ceux qui cherchent sincèrement et laborieusement un renouvellement de l'art?

Et en effet, le chef-d'œuvre de Gœthe, — l'un des premiers grands livres étrangers qui aient agi sur nos romantiques, — a exercé une multiple et diverse influence parmi nous. Par sa forme très libre et souple, il a offert un modèle difficile, mais admirable, de cet art qui procède, non par une suite de tableaux logiquement enchaînés, mais par une juxtaposition de scènes sans rapport évident entre elles et reliées seulement par une même idée intérieure : la *Damnation* de Berlioz, l'*Albertus* de Théophile Gautier, le curieux et incomplet *Ahasvérus* de Quinet. Par l'élément surnaturel qui y tient tant de place, il a donné l'essor, — la remarque est de George Sand, — au drame ou au roman fantastique, drame en vers ou roman poétique : de *Faust* procèdent, dans une large mesure, et la *Peau de chagrin* et *Seraphitus*. Enfin, en tant que poème philosophique, il a préparé la voie, quoique de loin, à Lamartine ou à Vigny. Et je ne voudrais pas affirmer, certes, que nos romantiques ont pleinement saisi, et du premier coup, toute la philosophie du poème; — George Sand ne s'obstine-t-elle pas à voir en Faust « le frère aîné du splénétique et dédaigneux Werther »? — mais n'est-ce rien que d'avoir deviné, même sans y pénétrer assez avant, la portée de l'œuvre et d'en avoir entrevu le merveilleux symbolisme?

Tous ceux qui, depuis lors, ont écrit en France des vers philosophiques, doivent, — qu'ils le sachent ou non, — quelque chose à l'auteur de *Faust*.

Mais avouons-le. Ce n'est pas la portée philosophique du livre que nous en avons saisie d'abord, et peut-être avons-nous été plus frappés, à la première lecture, par certains côtés extérieurs que par la substance même de l'œuvre. Hugo, dédaigneux de la philosophie de Gœthe, proclamait qu'on loue à tort celui-ci « pour son impassibilité, qui est infériorité. » Mais il le citait volontiers comme un exemple à l'appui de sa propre théorie du grotesque dans l'art. Tranchons le mot : l'un des grands mérites du *Faust*, ç'a été, aux yeux de beaucoup de romantiques, son affinité avec le génie d'un Jean-Paul ou d'un Hoffmann.

« Dans la pensée des modernes, lisait-on dans la préface de *Cromwell*, le grotesque a un rôle immense... C'est lui qui fait tourner dans l'ombre la ronde effrayante du sabbat, lui encore qui donne à Satan les cornes, les pieds de bouc, les ailes de chauve-souris... » Si au sabbat, aux cornes de Satan, à ses pieds et à ses ailes nous ajoutons les vampires, les ogres, les psylles, les goules et les aspioles, peut-être serons-nous tentés d'admettre avec Victor Hugo que le grotesque se joue avec prédilection « dans les rêves des nations tudesques. » Certainement, il ne leur appartient pas en propre; mais qui niera que la vieille Allemagne ne soit comme un lieu d'élection pour cet élément essentiel de l'art moderne? Et qui contestera que le *Faust* de Gœthe, avec le Brocken, les sorcières et le sabbat, ou les *Contes fantastiques* d'Hoffmann, avec le diable, les hantises et les vampires, ne soient d'excellens modèles de littérature fantastique? Non, vraiment, il n'y a pas de domaine de l'art où le « grotesque » cher à Hugo s'épanouisse plus librement que le genre fantastique et humoristique, où ont excellé quelques écrivains allemands.

L'un des maîtres de l'humour, ce Jean-Paul dont M[me] de Staël avait traduit *Le Songe*, ne réussit jamais à se naturaliser tout à fait parmi nous. Cependant, il eut ses dévots. Charles de Villers affirmait, dans une étude du *Conservateur*, que Jean-Paul unit en lui Platon, Dante et Sterne. Edgar Quinet, à Heidelberg, s'éprenait de ce génie si original et le comparait successivement à Voltaire, Byron, Ossian et Bernardin de Saint-Pierre, sans réussir à embrasser dans une formule son esprit singulier. Des comparaisons ne prouvent rien. Loève-Veimars donna quelques frag-

mens du maître. Philarète Chasles traduisit *Titan*, le marquis de Lagrange publia un recueil de *Pensées de Jean-Paul;* Nodier fut l'un des fervens de l'auteur de *Siebenkäs*, et Alfred de Musset, rendant compte du recueil de Lagrange, écrivait en termes significatifs : « Qui est plus grotesque, trivial, cynique qu'Hoffmann et Jean-Paul ? Mais *qui porte plus qu'eux dans le fond de leur âme l'exquis sentiment du beau, du noble, de l'idéal?* »

Mieux que Jean-Paul, — qui n'exerça qu'une influence discrète sur un cercle d'initiés, — l'auteur des *Contes fantastiques* réalisa cet idéal pour le public français.

Et d'abord, ce qu'on savait de sa personne, par ses biographes, piquait la curiosité. Cet homme étrange, dont la vie s'était écoulée entre l'alcool et le rêve, semblait le digne fils de cette Allemagne qu'un critique a appelée la patrie des hallucinations. Mieux que tout autre, son inquiet génie répondait à l'idée que se faisaient les Nerval, les Mürger, les Musset même, de l'inspiration poétique. Comme Musset, et avant lui, Hoffmann avait trouvé l'art dangereux de « verser, comme il le dit, quelques spiritueux sur la roue intérieure de l'imagination. » Comme Baudelaire, et avant lui, — mais aussi avant Gautier et Sainte-Beuve, — il avait cherché à noter en poésie les sensations rares et disparates, et le parfum de l'œillet rouge lui faisait entendre, disait-il, le son du cor. Personne enfin n'avait mieux réalisé l'idéal du poète purement sensitif, de celui qui passe sa vie dans une perpétuelle oscillation de l'ironie au mysticisme, du sarcasme au baquet de Mesmer. Personne n'avait espéré plus fermement — si ce n'est peut-être l'Anglais Coleridge — arriver, en se grisant de rêves, à ce qu'il appelait ambitieusement « la connaissance profonde, complète de l'être. »

C'est à la recherche de cet Hoffmann étrange et charmant que partait, en 1833, Xavier Marmier, en un voyage qui ressemblait à un pèlerinage. « Qui nous rendra, écrivait-il ici même, cette joie subite, cette impression singulière que nous éprouvâmes, lorsque pour la première fois Hoffmann nous apparut, avec ses étranges rêveries, sa pipe et son idéal, ses élans de poésie et son chat Murr? »... A Leipzig, Marmier se fait montrer la maison où Hoffmann a vécu pauvre et soucieux. A Dresde, il retrouve son souvenir au théâtre où Hoffmann a été régisseur et chef d'orchestre. A Berlin, il rend visite à l'ami Hitzig, qui lui montre deux jeunes filles, deux « sœurs aux yeux noirs », qui ont servi de type

à quelques-unes des créations du maître, — et il pleure sur la tombe du conteur, et il va voir la cave où il a évoqué tant de figures tristes et bouffonnes, la cave où se vident encore nombre de bouteilles de Rudesheim en souvenir du poète...

Peu de livres ont eu plus de succès chez nous que les *Contes* d'Hoffmann. La traduction de Loève-Veimars, illustrée par Tony Johannot, fut, quand elle parut en livraisons, de 1829 à 1833, une des plus fructueuses publications de Renduel, — et deux autres traducteurs, Toussenel et Marmier, n'ont pas épuisé la veine. « Ces contes, écrivait George Sand, ont ravi notre jeunesse, et nous ne les relisons jamais sans être transportés dans une région d'enivrante poésie. » Sainte-Beuve loue Hoffmann d'avoir dégagé « le magnétisme en poésie » et discerné « tout un revers imprévu des perspectives naturelles et des destinées humaines. » Théophile Gautier enfin ne peut assez admirer la puissance de peinture et l'observation profonde de l'auteur du *Majorat* et du *Violon de Crémone*.

Ces trois jugemens résument assez bien l'influence que Hoffmann a exercée chez nous. On y a goûté simultanément la poésie, le don d'observation, le fantastique. Et peut-être est-ce ce dernier élément qui a le plus frappé une génération sur qui l'étrange et le surnaturel exerçaient une invincible fascination. A voir le sérieux avec lequel un Hugo loue « l'imagination moderne » de « faire rôder hideusement dans nos cimetières » les « goules » et les « brucolaques », on comprend l'enthousiasme que durent éprouver les lecteurs du *Vampire* et de *Don Juan*. Nul ouvrage, au témoignage du *Globe*, n'a mieux réalisé le mélange du bizarre et du vrai, du monstrueux et du burlesque; aucun ne saisit et ne « trouble » davantage : aucun surtout n'apporte une plus précieuse démonstration à l'un des principaux articles de foi du *credo* romantique. « Génie extravagant et fumeux », Hoffmann a exercé la plus profonde influence sur tous ceux qui ont cru — et ils sont légion entre 1820 et 1840 — que le singulier et l'exceptionnel doivent tenir une grande place dans l'art nouveau. Non seulement il a aidé les Paillasse et les Quasimodo à étonner le parterre et à faire la nique au bourgeois. Non seulement il a mis, — et pour longtemps, — le diable à la mode en France, et inspiré *Smarra ou les démons de la nuit* à Nodier, *Une larme du diable* à Alphonse Karr, ou les *Mémoires du diable* à Frédéric Soulié. Mais les meilleures parties de son génie, — qui sont vraiment

d'une essence rare et supérieure, — sont sans doute pour quelque chose dans la genèse de *Notre-Dame de Paris* ou de la *Peau de chagrin*. A coup sûr, — et pour ne rien dire de Nerval ou de Janin, — George Sand a proclamé hautement sa dette, dans le *Secrétaire intime* envers l'auteur de *Mademoiselle Scudéry*, dans la *Nuit de Noël* envers celui de *Meister Floh*.

« Ce Théodore Hoffmann, Hoffmann le fantastique », — ainsi l'appelle Théophile Gautier, — s'il n'est un écrivain français, reste, du moins, un écrivain francisé.

IV

« Mon ami —, dit un jour Dupuis à Cotonet, après qu'ils eurent longtemps discuté de la véritable définition du romantisme, — je crois que voilà notre affaire : le romantisme, c'est la poésie allemande. » Et Cotonet d'accumuler les objections : les Allemands aiment les ballades : ne les aimons-nous pas ? — ils ont la manie du fantastique : elle sévit également chez nous ; — ils écrivent des romans larmoyans avec des phrases longues d'une aune ; nous en écrivons, hélas ! « Quand nous aurons tout imité, copié, plagié, traduit et compilé, qu'y a-t-il là de romantique ? » Et le critique de la Ferté-sous-Jouarre conclut sentencieusement : « La France n'est ni anglaise ni allemande, pas plus qu'elle n'est grecque ni romaine. »

Cotonet est un sage. Le romantisme en France est français. Même quand il emprunte, il transforme ses emprunts. Jusque dans les plus grandes audaces de l'école, on retrouve, — c'est l'un des adaptateurs français de Schiller qui le notait justement, — « un goût d'ordre, de règles et de limites », marque indélébile de l'esprit national. Peu de générations, au surplus, ont plus profondément aimé la France que la génération des Thierry et des Michelet, et c'est une création romantique que l'histoire vivante de notre pays. Aucune n'a exprimé plus complètement la plus noble de nos qualités nationales et n'a fait par là plus d'honneur à la France, « cette nation douce et bienveillante, comme disait Rousseau, que tous haïssent et qui n'en hait aucune. » Des grands hommes qu'elle a produits, chacun représente une des qualités souveraines de l'esprit français : Hugo, la netteté et l'intensité de l'imagination, la composition savante de l'œuvre d'art, le goût passionné des idées générales ; Lamartine, la parfaite sincérité, l'har-

monie morale, le besoin du grand et du sublime; Vigny, la profondeur, la tendresse, la force dans la douceur; Musset, le charme, la vie, le pétillement de l'esprit; Michelet ou George Sand, la flamme, l'éloquence, la spiritualité intense et inassouvie. Combien d'autres, parmi ceux qu'on est convenu de placer au second plan, — parmi ceux qui ont plus imaginé que pensé et pour qui la pensée a été, suivant le joli mot de Gautier, « le pis aller d'un poète aux abois »; — combien de ceux-là ont été du moins des artistes consciencieux, et des fervens de la forme, — c'est-à-dire de véritables écrivains français ! « J'appelle, disait Gœthe, le classique le sain, et le romantique le malade. » En Allemagne, il se peut. En France, la maladie romantique n'a pas entamé, même aux heures de crise, l'inébranlable santé de la race.

Cela dit, n'avons-nous rien dû, dans cette profonde transformation de notre littérature, aux œuvres étrangères, et particulièrement allemandes? Dans cette fournaise d'où est sorti le bronze romantique, n'a-t-on jamais jeté de métal venu d'au delà du Rhin? Un examen impartial ne permet pas de le croire.

Assurément, il ne faut pas exagérer l'influence de l'Allemagne sur le romantisme français. D'une façon générale, les romantiques eux-mêmes se reconnaissent un peu trop volontiers redevables envers l'étranger. Ils ont l'hospitalité généreuse, mais parfois imprudente. Ils prennent de toutes mains et proclament qu'ils ont accepté plus encore qu'ils n'ont reçu. C'est un défaut très français d'avouer des dettes qu'on n'a pas. Et c'en est un autre que de prendre feu pour des hommes ou des œuvres qu'on ne connaît pas, ou qu'on connaît mal. « Une démence française, disait Heine aux imitateurs de Hoffmann, est loin d'être aussi folle qu'une démence allemande, car dans celle-ci, comme eût dit Polonius, il y a de la méthode. » Mais, s'il y a moins de méthode dans une « démence » française, peut-être y a-t-il aussi plus de légèreté, plus d'imprévoyance, plus de naïf et imprudent abandon aux fantasmagories de l'imagination.

Mais, à côté des excès de la germanomanie romantique, il y a l'influence réelle que la littérature allemande a exercée sur nous, influence qu'il ne faut pas nier, mais simplement préciser et restreindre.

Si l'on distingue, dans le développement du romantisme français, une période de croissance, antérieure à 1830, et une période de maturité, postérieure à cette date, on peut admettre que l'in-

fluence allemande s'est surtout exercée au théâtre dans la première, sur le roman et la poésie dans la seconde. A vrai dire, nos grands lyriques n'ont presque rien dû aux lyriques allemands. Mais nos dramaturges sont les créanciers d'un Schiller ; nos romanciers, d'un Hoffmann ; nos poètes, d'un Gœthe ; et je n'ai rien dit de la dette contractée par un Michelet envers un Niebuhr ou par un Quinet envers un Herder. D'une façon générale, entre 1810 et 1840, notre littérature s'est volontiers appuyée sur les modèles fournis par nos voisins et s'est autorisée de leur exemple. Quoi qu'on ait pu dire des erreurs ou des exagérations de Mme de Staël, le livre *De l'Allemagne* nous a puissamment aidés, pendant plus de trente années, à pénétrer dans un monde en grande partie nouveau pour nous, dans lequel nous avons plus d'une fois, sans cesser d'être nous-mêmes, reconnu l'image d'une France qui se cherchait encore. Et l'on peut bien accorder à Sainte-Beuve, il est vrai, que notre affection a été parfois aveugle et notre admiration indiscrète. Mais c'est à la condition d'accorder à Gœthe que l'Allemagne avait, dès 1800, réalisé une bonne part de ce que la France réclamait en 1820, et que, dans notre moderne Europe, qui dit antériorité, dit influence.

Un historien comparait jadis la culture intellectuelle du monde à un arbre où chaque branche participe à la vie des autres et où les seuls rameaux inféconds sont ceux qui s'isolent et se privent de la communion avec le tout. Notre école romantique tient une assez grande place dans l'histoire de ce siècle qui va finir pour qu'on reconnaisse loyalement, sans exagération ni parti pris, qu'elle n'a pas échappé à cette loi de solidarité qui est, pour les œuvres de la pensée comme pour les autres, la loi même de la vie.

JOSEPH TEXTE.

PEUT-ON SAUVER LA LOIRE?

« Beaucoup de Français ignorent certainement que leur plus grand fleuve, un fleuve de 900 kilomètres de long, la Loire, n'est pas navigable. A 400 kilomètres de son embouchure, la Loire n'a pourtant pas moins de 1 000 mètres de large. On y voit des ponts qui ont jusqu'à 1 100 mètres. Mais en été, même sans qu'il y ait eu de sécheresse extraordinaire, cet immense lit est à sec! Ce n'est pas qu'on n'y aperçoive quelques filets d'eau coulant isolés entre des îles basses. Mesurés dans leur ensemble, ces ruisseaux ont bien 80 à 100 mètres de largeur totale. Ils pourraient même en été porter des bateaux, s'ils étaient habilement captés et réunis tous en un seul courant. Mais non! le lit de la Loire est sauvage comme un désert, dont il a d'ailleurs tous les caractères essentiels: de vastes plaines de sable; de-ci de-là quelques touffes de verdure, et puis des filets sortant on ne sait d'où, qui creusent des sillons plus ou moins profonds. »

C'est la *Gazette de Voss* qui parle ainsi sans parti pris de dénigrer la France pour plaire à des lecteurs allemands. L'auteur n'exagère pas : la Loire ne peut porter bateau. Beaucoup de Français ne s'en doutent pas; ceux qui le savent ignorent souvent qu'elle a été navigable; bien peu croient qu'elle le puisse redevenir, et combien soupçonnent le profit que notre pays trouverait à ce qu'elle le fût?

Peut-on sauver la Loire? Toute la France doit le souhaiter. Mais en matière de travaux publics les moindres erreurs amènent d'irréparables désastres, et l'on dépense par dizaines de millions.

On ne saurait trop craindre de prendre ses désirs pour des certitudes. Avant de décider du sort de la Loire, il faut connaître le mal dont elle souffre, et le révéler en entier, dût-on perdre tout espoir de la guérir. Son état lamentable peut s'expliquer par bien des raisons; les plus graves sont géographiques, mais l'homme, ici, n'est pas moins à accuser que la nature; nous verrons plus loin ses fautes.

I

La Loire est le plus long de nos fleuves (1 000 kilomètres environ) et coule en entier sur notre territoire. Elle naît près du Rhône, le longe longtemps ainsi que la Saône, et ne quitte cette direction que pour se rapprocher d'une autre vallée, celle de la Seine, qu'elle paraît vouloir atteindre. Dans ses immenses détours, elle se gonfle de pluies venues de la Méditerranée, du golfe de Gascogne et de la Manche, drainant à elle seule presque un quart de la France. Admirable fleuve, à ne regarder que la carte; cours d'eau inutile, dangereux même, si on le voit lui-même.

La Loire naît trop haut et trop bas à la fois : trop haut, parce que ses eaux tombent de leurs sources avec trop de violence; trop bas, parce qu'à cette hauteur et cette latitude, les montagnes ne se revêtent pas de glaciers, ces réservoirs providentiels pour les chaleurs de l'été.

Encore n'y aurait-il que demi-mal si, en naissant, la Loire serpentait sur un plateau en perdant de sa fougue. Point. Dévalant follement les côtes du Velay, elle descend d'abord de 23 mètres par kilomètre, cent fois plus vite que la Seine, entre l'Aube et l'Yonne. Sa pente est encore de $1^{m},04$ dans la plaine du Forez, et même de $1^{m},16$ dans les gorges de Pinay; la Loire est pourtant là à 230 kilomètres et à 1 000 mètres au-dessous de sa source. Une fois sorti du massif porphyrique qui sépare la plaine forézienne de Roanne, le fleuve coule en plaine, mais toujours trop vite; il tombe à 200 mètres vers Bourbon-Lancy, à 100 entre Jargeau et Orléans (1), à 75 entre Beaugency et Blois (un peu

(1) L'altitude de 100 mètres se trouve sur la Loire à 398 kilomètres de la mer; sur le Rhône, à 215; sur la Garonne, à 360; sur la Weser, à 399; ce sont des fleuves à pente rapide. Qu'on leur compare les cours d'eau bien navigables : sur l'Oder cette altitude de 100 mètres est à 524 kilomètres de la mer; sur la Seine, à 556; sur le Rhin, à 621; sur l'Elbe, à 662, et sur le Danube à 1725!

moins que la Seine au confluent de l'Aube), à 50 aux environs de Tours (même altitude que Montereau-fault-Yonne) ; à Saumur, il est au niveau de la Seine à Paris. Même en s'allongeant ainsi sur un vaste espace, la Loire est trop rapide de pente. Que l'on compare sa chute de $0^{m},45$ par kilomètre du Bec d'Allier à Briare, de $0^{m},40$ après Orléans, de $0^{m},35$ à Tours, à celle de la Seine entre Marcilly et Montereau : $0^{m},23$; et entre Montereau et Paris : $0^{m},19$. Saumur est à la même altitude que Paris; néanmoins la Loire descend de $0^{m},18$ par kilomètre depuis la première ville, la Seine de $0^{m},10$ en sortant de la seconde, tant elle multiplie ses méandres. La Loire n'en décrit pas. Paresseuse, comparée au Rhône, elle est trop rapide pour la navigation ; sur un fleuve peu abondant, au milieu de bancs de sable, dans un chenal étroit, la remonte surtout est très difficile : elle exige, pour un bateau de tirant d'eau moyen ($1^{m},20$), un effort quatre à cinq fois plus grand que sur un canal bien réglé.

L'eau coule trop vite sur les pentes trop fortes du bassin. Toute pluie un peu longue amène une onde violente et rapide; le lendemain, l'eau manque. Elle suffirait si le fleuve était bien alimenté. Il ne l'est pas ; voilà le mal dont souffre la Loire.

Sans doute les régions qu'elle draine reçoivent assez de pluie. La Loire supérieure reçoit 1 170 millimètres sur sa rive droite, 741 sur la gauche ; le Forez 826 millimètres à droite, 605 à gauche; la plaine de Roanne 865 à droite, 778 à gauche. Mais en dehors du Massif central, si bien arrosé, du Morvan, où tombent jusqu'à 1 500 millimètres, et du revers méridional des collines du Perche et du Maine (800 à 1 000 millimètres), nous trouvons de grandes plaines où le relief ne suffit pas à arrêter les nuées océaniques; il n'y tombe que 750 à 800 millimètres de pluie, et une notable partie de la vallée n'en reçoit pas 650. C'est une zone sèche. La mer voisine donne à l'atmosphère assez d'humidité ; les terrains imperméables heureusement, en se refusant à absorber l'eau, gardent à la végétation sa fraîcheur ; sinon la culture même souffrirait.

Presque toutes ces pluies viennent du golfe de Gascogne : les vents d'ouest et sud-ouest prédominent dans la vallée de la Loire. Mais pour le cours supérieur, d'énormes chutes d'eau ne sont dues qu'à la Méditerranée: les vents du sud causent les crues les plus violentes de la haute Loire.

Sans être considérables, ces pluies suffiraient à alimenter la

Loire, si elles se répartissaient également entre les saisons; si leurs eaux rejoignaient lentement le fleuve; si elles l'atteignaient enfin à intervalles assez réguliers. Rien de tel en réalité. Dans ses plaines occidentales, la Loire est soumise au même régime que tout l'ouest de la France: pluies de printemps et d'automne. Son cours supérieur, comme toute région méditerranéenne, reçoit surtout des pluies d'hiver. Neiges en hiver fondant au printemps, pluies d'automne et de printemps et surtout d'automne, presque rien en été, voilà le régime de la Loire. Pour l'aggraver, sa forte pente initiale précipite des montagnes les eaux à peine tombées, les neiges à peine fondues. Nul méandre ne les ralentit; nul lac ne les modère dans les crues pour les déverser dans les sécheresses, comme il arrive au Rhône, au Rhin, aux rivières lombardes.

Ajoutez à cela la terrible influence du terrain. Lave, porphyre, gneiss, granite, schiste, on trouve toutes les roches imperméables dans le bassin de la Loire. Pour comble de malheur, elles constituent les montagnes. Le bassin de la Seine, dont les terrains imperméables ne forment qu'un quart, en comprend encore de bas et de plats comme le Gâtinais, une partie de la Brie, ou de peu inclinés comme la Champagne humide. La Loire a tout contre elle; 45 pour 100 de son aire sont composés de ces roches funestes et cela dans les reliefs uniquement : le Massif central tout entier, le Morvan, les collines du Maine, la Gâtine, le Bocage vendéen. Mais les plaines sont toutes perméables, — on s'en passerait, — et le lit même du fleuve, qu'il faudrait imperméable, n'est formé que de limon, de sables, vraies éponges, ou de roches si poreuses que le fleuve s'y engloutit en partie comme dans le Val de Loire. Les eaux pluviales courent donc trop vite au lit du fleuve et là sont bues en partie.

Enfin les affluens sont mal distribués. L'Allier rejoint la Loire encore trop impétueuse; mais nul autre affluent ne vient la soutenir ni de droite, ni de gauche quand ses eaux se perdent dans le Val, au moment le plus critique. La Loire coule là comme le Nil entre les déserts libyque et nubien. Plus loin, il est vrai, sur un espace moitié plus court que cette stérile section, les affluens semblent se donner rendez-vous : c'est le Cher, l'Indre, la Vienne, la Maine, tous affluens sérieux dont quelques-uns même apportent beaucoup d'eau. A Nantes, Erdre et Sèvre se jettent en face l'une de l'autre. Mais alors la mer attend le fleuve

qui s'y perd. Après une fougueuse jeunesse, la Loire coule, dans l'isolement, une triste existence; les affluens tourangeaux et angevins sont pour elle des amitiés bénies, mais tardives, qui, au déclin de ses forces, la soutiennent jusqu'à sa fin où elle a couru sans détours.

Le débit du fleuve ne peut donc être qu'inconstant. Il varie de 1 à 200 (1). L'écart, pour la Seine, n'est que de 1 à 31; pour le Rhône de 1 à 22; et pour la Somme de 1 à 2,7 seulement. Le débit oscille entre 10 et 3 000 mètres cubes à Pinay (entre le Forez et Roanne); les crues à Nevers peuvent donner 6 000 et 7 000 mètres cubes, trois fois autant que la Seine à Paris dans l'inondation de 1876; mais à Briare l'écart est de 9 000 à 30 mètres; à Orléans de 6 500 à 25, moins que la Seine, en amont de Charenton, dans les sécheresses extraordinaires. Cette pauvreté du fleuve dans le Val s'explique aisément par la nature du lit, entièrement percé de trous (2). En aval du Cher, l'étiage permet souvent de naviguer: 52 mètres cubes; il s'élève à 72 mètres au confluent de la Vienne, à 127 à celui de la Maine (3). C'est surtout entre Briare et Tours

(1) De même pour les affluens : l'écart entre l'étiage et les crues est, pour le Cher, de 16 mètres cubes à 1 690; pour l'Indre, de 5 300 litres à 340 mètres; pour la Vienne, de 19 mètres à 2 600; pour la Maine, de 18 à 1 500.

(2) Tous les ans, le lit s'effondre en certains points; l'eau s'y engouffre; ailleurs, au contraire, elle revient par là. En 1841, 1 300 mètres cubes disparurent. En 1871, un gouffre de 3^{m},50 de diamètre et de 12 mètres de profondeur s'ouvrit à Orléans et resta béant quelques semaines. Dans l'hiver rigoureux de 1880, les eaux souterraines tièdes venaient bouillonner à la surface du fleuve, l'empêchaient de geler, et produisaient des vapeurs. Les premières pertes ont lieu au hameau de Bouteille (41 kilomètres amont d'Orléans); les eaux reviennent à 9 kilomètres en aval d'Orléans par des rentrées de fond et par le Loiret, *simple dérivation du fleuve*. Les jaugeages le montrent bien : le 5 décembre 1859, la Loire débitait 42^{m},30 à Bouteille, 30^{m},80 en amont du Loiret, 45 en aval; le 22 août 1864, les débits étaient de 40, de 32^{m},60 et de 47^{m},90; le 20 octobre 1865, de 48^{m},20, de 35^{m},90 et de 46^{m},50. Le point le plus mauvais est toujours Orléans; le débit y est souvent plus petit d'un tiers qu'en aval du Loiret. Sans cette ville, il faudrait ouvrir un canal de Bouteille au Loiret, par la vallée de la Dhuis; la navigation serait plus sûre et plus courte.

(3) Les profondeurs minimum et moyenne sont de 0^{m},20 et 0^{m},50 entre Roanne et Briare; de 0^{m},25 et 0^{m},70 entre Briare et la Vienne; de 0^{m},45 et 1^{m},50 entre la Vienne et la Maine; de 0^{m},70 et 1^{m},75 entre la Maine et Nantes; de 2^{m},50 et 4^{m},50 en aval de Nantes. D'une manière générale, on calcule que la profondeur de 1^{m},30, minimum nécessaire à la navigation, manque 251 jours par an entre Briare et la Vienne, et 186 entre la Vienne et la Maine. Les crues arrêteraient la navigation vingt-cinq jours. Le chômage, du fait des eaux (indigence, glaces, crues), serait de 267 jours entre Briare et le Cher, 170 entre le Cher et la Vienne, 40 entre la Vienne et la Maine, 101 entre la Maine et Nantes. Qu'on ajoute à cela les brouillards (jusqu'à 35 jours à Blois), les vents contraires (de 130 à 188 jours) ou trop faibles (15 jours).

que l'on souffre du manque d'eau, incroyable sur un si grand fleuve quand on voit la Garonne rouler au moins 36 mètres à Toulouse, la Seine 48 à Paris. C'est le vrai mal dont souffre la Loire; c'est à le corriger qu'on doit s'appliquer.

Les deux autres fléaux naturels sont les crues et les sables; le dernier, le plus difficile à repousser, c'est l'homme; nous verrons pourquoi.

Les crues dépassent tout ce que notre douce Seine peut nous faire imaginer en nombre et en intensité. En cent cinquante ans, sans remonter au delà du XVIIIe siècle, on en signale de violentes en 1706, 1710, 1711, 1719, 1726, 1733, 1755, 1765, 1782, 1789, 1790, 1804, 1807, 1810, 1820, 1823, 1825, 1826, 1836, 1840, 1843, 1846, 1856. Quelle accumulation de désastres en si peu de temps! Quel admirable courage pour les réparer! Et quel entêtement à lutter contre une force invincible!

Les crues ne sont pas toutes funestes. Rarement celles d'amont coïncident avec celles d'aval. Mais quelques-unes sont générales, comme en 1856 et 1866. La première fut la plus terrible : le fleuve monta, en juin, de 5^m^,18 à Digoin, de 7^m^,43 à Orléans, de 7^m^,23 à Blois, de 7^m^,52 à Tours, de 7^m^,07 à Saumur, de 5^m^,94 à Nantes; on calcule que la Loire (en amont du Bec d'Allier) débita pendant cette crue 1342000000 de mètres cubes; l'Allier: 1205700000; le Cher 519000000; l'Indre 95000000; la Vienne 654500000. Cette crue détruisit les digues sur plus de 23 kilomètres en 160 brèches; il fallut 8 millions pour les reconstruire. Elle creusa 410 hectares de gouffres, ensabla 2750 hectares, renversa 300 maisons, submergea 98 kilomètres de voies ferrées, arrêta la circulation pendant plus d'un mois (à cause des réparations) dans le val d'Anjou, coupa huit ponts et coûta environ 30 millions.

Heureusement les crues des affluens ne coïncident que rarement; l'Allier devance la Loire de trois à six heures, parfois même d'un jour, le Cher est en avance de dix à seize heures, la Vienne de 70 à 100. Selon qu'ils entrent en jeu, le résultat diffère : le rapport entre les hauteurs de crue à Nantes et à Saumur descend à 0,89 si la Maine reste neutre; sinon il s'élève à 1,10. En 1872 Cher et Vienne réunis faisaient passer la crue de 1689 millions de mètres cubes à 3225 millions. Selon ces diverses influences le débit et la vitesse varient beaucoup. Le maximum de la crue descend, avec une vitesse qui peut atteindre 5 kilo-

mètres à l'heure entre Roanne et Nevers, 4 vers Tours, 6 à Saumur, 5 à Nantes, de même sur l'Allier.

Chaque crue précipite dans le lit du fleuve une énorme masse d'eau animée d'une très grande vitesse. Le flot passé, la Loire retourne au régime congru. Aussi, comme tous les fleuves semblables, a-t-elle deux lits : le *mineur*, où serpentent quelques filets liquides, au temps des maigres; le *majeur*, où les crues puissantes étalent leurs eaux tumultueuses. Le lit mineur est large d'environ 533 mètres du Bec d'Allier à Briare, 341 de Briare à Orléans, 312 d'Orléans à Blois, 356 de Blois à Tours, 386 de Tours à Saumur, 470 de Saumur aux Ponts-de-Cé, 415 des Ponts-de-Cé à Nantes. Mais cette largeur se réduit parfois à 150 et même 50 mètres. Le lit majeur, compris entre les coteaux et les digues insubmersibles, présente une largeur moyenne de 1 433 mètres du Bec d'Allier à Briare, de 1 036 de Briare à Orléans, de 713 d'Orléans à Tours, de 1 062 de Tours aux Ponts-de-Cé, et de 1 620 de ce point à Nantes. Mais ce sont des moyennes : le lit majeur varie de 450 à 6 000 mètres, surtout en Maine-et-Loire. Le fleuve s'épanouit dans les plaines du Forez, de Roanne, du Val de Loire, du Val d'Anjou, lacs primitifs que fermaient des barrages. Le fleuve, peu à peu, a comblé ces lacs en amont, élargi leurs gorges en aval; les eaux se sont écoulées, abandonnant les plaines à la végétation. Ainsi la Loire est-elle passée de la *phase lacustre* à la *phase fluviale*. Mais si, dans les parties resserrées, le chenal se maintient assez bien, il divague dans les *vals* au milieu d'un épais limon, au milieu surtout de bancs de sable immenses, dont la végétation, la culture même souvent fixent les rives jadis incertaines.

Les sables! Comment sauver un fleuve qui en roule, qui en étale sur des centaines de kilomètres? Le voyageur le plus léger est frappé à ce spectacle. La matière solide attire seule son regard. « C'est un fleuve de sable! » Il se représente la Loire comme ces torrens de boue qui sortent parfois des glaciers. Il sait confusément que les crues violentes et même modérées arrachent des quartiers de roche aux berges du cours supérieur. Son imagination lui montre bien vite des masses énormes de sable rampant silencieusement du Velay à l'Océan, sur mille kilomètres, sans relâche, depuis des milliers d'années, de siècles peut-être. Et la preuve, dit-on, c'est que la baie de la Loire s'ensable.

Voilà la conception vulgaire. Rien de tel en vérité. Un pre-

mier point d'abord : la Loire n'érode que le Massif central. Tous ses sables en viennent, et cela depuis bien longtemps, dès l'ère tertiaire, quand la Loire se jetait dans la Seine (1). Depuis lors, bien des alluvions sont sorties des montagnes; le fleuve les a remaniées, et les remanie sans cesse. Ici il attaque une île, l'effile, la réduit à rien, affouille une berge élevée, la mine, la renverse et l'emporte; là, au contraire, il allonge un banc derrière une barque échouée, un saule dont foisonnent les racines, ou comble une jolie crique, maçonne des rives ébranlées. Mais toutes ces actions se compensent. Sans doute il y a érosion et beaucoup trop encore; mais elle est limitée à l'Allier et à la Loire supérieure, et, pour celle-ci, surtout aux berges des plaines de Brives, Saint-Vincent et Bras, dans la Haute-Loire, du Forez et de Roanne dans la Loire. Là les rives sont mal défendues, on a déboisé imprudemment, et le sol (argiles sableuses tertiaires) n'offre pas la résistance des terrains primitifs, primaires et éruptifs du Massif central. Un cours d'eau, si puissant soit-il, ne triomphe pas si aisément du granit, du gneiss ou du porphyre!

Le mal est trop grand encore (2). L'ingénieur Comoy calculait que la grande crue de 1856 avait détruit les berges de la Loire, en amont du Bec, sur 448 684 mètres carrés et emporté 1 554 782 mètres cubes; le ravage aurait été pour l'Allier de 2255 319 mètres carrés, soit 6 311 454 mètres cubes. Le désastre fut exceptionnel. Mais en moyenne, en amont du Bec, l'apport est de 2 300 000 mètres cubes de sable et de gravier (3). Le colmatage heureusement compense en partie la destruction. Sinon les plaines d'Allier seraient détruites en deux cents ans, celles de la Haute-Loire en deux mille. La destruction prévaut, mais si peu que, juste au-dessous du Bec, l'apport est réduit à un million de mètres cubes. Les riverains en enlèvent 600 000 par an (150 000 de graviers, et 450 000 de sable). La Loire maritime ne reçoit donc guère, en sus du limon, que 400 000 mètres de matières solides, par an.

(1) On trouve de la lave des Dômes dans les argiles ferrugineuses du plateau des Yvelines, près de Cernay.

(2) Les années très humides et à grandes crues donneraient un déblai de 8 900 000 mètres cubes pour la Loire supérieure et l'Allier; les années très sèches 1 400 000 mètres seulement; les années moyennes 3 800 000 environ.

(3) Ces deux élémens forment pour la Loire supérieure 67 p. 100 des terres charriées, 57 p. 100 pour l'Allier. Quant à l'argile, elle reste en suspension et se dépose partiellement en route.

« Mais l'ensablement de la baie de la Loire, l'attribuez-vous donc à la mer ? » dit-on avec ironie. Eh oui. L'estuaire proprement dit ne s'est ensablé que depuis le XVIII[e] siècle, depuis la construction des digues malencontreuses. L'homme est donc la cause, et non le fleuve. Quant à la baie, les études minutieuses faites pour l'amélioration de la barre, durant ces dernières années, ont établi deux points : la barre se compose presque uniquement des roches des rivages et des îlots environnans; elle s'est renforcée quand la mer y a rejeté les débris d'un haut-fond voisin, qu'elle a détruit en cinquante ans.

La Loire n'a donc pas ensablé son embouchure. Il est d'ailleurs facile de voir qu'entre Orléans et Nantes son lit ne s'est pas exhaussé depuis les temps historiques : à de nombreux endroits la roche affleure, et dans les années sèches on voit les fondations des ouvrages faits il y a plusieurs siècles. On ne constate jamais, il est vrai, de dépôts aux points de résistance et de resserrement; mais il s'en forme toujours un ensuite. Or, après ces affleuremens de roches, ces ouvrages anciens, on ne trouve pas de ces ensablemens caractéristiques. Bien plus, pour beaucoup de bancs, d'îles, on sait, comme à Nantes, l'obstacle qui les a déterminés, barrage, moulin ou établissement de pêche.

L'étude des graviers est un nouvel argument : roulés longtemps, ils seraient ronds et polis; on en trouve beaucoup au contraire qui, plats sur le dessus, sont rugueux en dessous; c'est donc qu'ils demeurent en place et ne sont usés que du côté où passent les sables. Parfois, après une crue, on en voit de gros sur les grèves : elle les a mis à nu et non apportés; ces crues les font tourbillonner sur place. Les sables fins déjà ne parcourent pas plus de cent mètres en vingt-quatre heures (1), même avec des crues hautes de quatre mètres. Comment les graviers parcourraient-ils de grands espaces, puisque les crues ne durent guère que quatre à cinq jours?

Concluons donc : les dépôts qui encombrent le lit du fleuve sont anciens et issus du Massif central. De nos jours, il n'érode ses rives que dans son cours supérieur, et charrie peu. Quant au sable, il devient si fin qu'à Nantes il reste en suspension. L'ensablement est donc bien moins à craindre que le manque d'eau.

(1) Leur vitesse de marche est en moyenne de $2^{m},24$ en été, 9 mètres en hiver. On cite des bancs qui n'ont avancé que de 500 mètres en trois ans, comme à Mauves.

Des reboisemens (1), des regazonnemens même (on les estime à 20 millions), avec quelques travaux pour défendre les rives en Auvergne et en Velay, arrêteraient toute érosion; la Loire pourrait alors lentement évacuer l'excès de ses sables.

II

Le troisième fléau de la Loire est l'homme.

Il y a cinq ou six mille ans, de braves paysans cultivaient une vallée fertile; pas de pluie, un ciel de feu, mais un fleuve ; la crue annuelle donnait le limon, partant la fécondité. On bâtissait les villages sur des tertres, unis par des chaussées. La crue venait, s'apaisait en inondant les terres, respectait villages et chaussées; l'eau partie, on semait sur le nouveau limon : la récolte était magnifique sans que la crue eût rien détruit.

Du premier coup les Égyptiens avaient trouvé la solution. Les modernes, plus civilisés, ont cru mieux faire. Ils ont erré. Des coteaux qui maintiennent le lit majeur, ils sont descendus jusqu'au bord du lit inférieur, et, sans surélever la base de leurs villages, ont bâti au niveau des berges mineures. Les crues ont balayé maisons, champs et vergers. Pour les protéger, on les a entourées d'une levée de terre. Les lignes de levées, de « turcies », se sont allongées à perte de vue, partout où les coteaux, en s'écartant, offraient à la culture de riches plaines d'alluvions. Dès Louis le Débonnaire, on y travaille : ses capitulaires en font foi. Au moyen âge, les grands seigneurs angevins et tourangeaux récompensent la fidélité de leurs sujets par de nouvelles concessions de « laisses de Loire. » L'endiguement continue de plus belle, se resserre ; le fleuve, entre ces levées, se gonfle, augmente de vitesse et fait brèche à toute crue. Alors ce sont d'effroyables désastres : moissons perdues, arbres fauchés, maisons effondrées, routes coupées, bêtes et gens noyés. « Les digues ne sont pas assez solides », dit-on. Le XVIIe et le XVIIIe siècle sont employés à les surélever de 3 ou 4 mètres à 7 mètres et même plus; le lit majeur a été réduit des deux tiers, entre l'Allier et Nantes. Naturellement digues de crever et ravages d'augmenter à proportion.

(1) La surface du bassin supérieur de la Loire est de 80 000 hectares environ; on n'a déclaré d'utilité publique pour le reboisement dans la Haute-Loire que 5235^{h},28, et 4100 seulement dans la Loire.

Notre temps enfin a raisonné ou peut-être s'est souvenu de l'Égypte. Il n'est plus un ingénieur qui admette qu'on se ferme aux inondations ; on leur ouvre la porte, pas toute grande, mais il faut l'ouvrir.

On a proposé bien des remèdes. En diminuant la hauteur des digues d'amont en aval, la crue s'épancherait plus largement : elle tomberait, lors du maximum, sur une nappe d'eau amortissante. Mais elle se jetterait par-dessus les digues *sur toute leur longueur;* il faudrait en fortifier le sommet d'un bout à l'autre, à un prix exorbitant. On a pensé aussi à ouvrir dans les digues des passes depuis le niveau des rives en aval jusqu'à une hauteur de cinq mètres au-dessus de l'étiage en amont : on obtiendrait ainsi une série de déversoirs qui s'échelonneraient juste en proportion de l'élévation des crues. Mais ouvrir des passes est toujours dangereux : des remous se produisent aux bords, les affouillent, et le fleuve emporte une longueur de digues qu'on n'avait pas prévue. D'ailleurs ce système maintient le néfaste endiguement. D'autres se contenteraient de digues submersibles, arasées à 3 ou 4 mètres au-dessus de l'étiage. Enfin certaines vallées latérales basses pourraient servir de déversoirs. La Cisse, l'Authion, par exemple, jouent ce rôle en temps de crue. La Loire reflue même dans la Maine qui lui rend ses eaux quelques jours après. Mais c'est un aménagement difficile à calculer. Les anciens déversoirs de Saint-Martin près Gien, de Mazan près Beaugency, ont le seuil si bas qu'ils s'emplissent bien avant l'arrivée du maximum de la crue; ils ne la diminuent donc pas. Après la crue de 1866, trois nouveaux déversoirs ont été faits. Mais les propriétaires sont hostiles à ce système : on croit encore sur les bords de la Loire à l'efficacité des digues! L'incertitude n'est pourtant plus possible; l'endiguement complet est une chimère; il faut au moins des déversoirs, à condition toutefois qu'ils ne fonctionnent que quand le fleuve s'élève très haut, à cinq mètres au-dessus de l'étiage par exemple, qu'ils restent vides, ou presque, jusqu'au moment critique de la crue.

Il est bon de le répéter au public qui s'éprend à la légère de systèmes compliqués de bassins de retenue sans en voir les conséquences. On a parlé de reconstituer par fractions l'ancien lac de la Loire supérieure, pour supprimer le double inconvénient des crues et des maigres. Les gorges porphyriques de Pinay retiennent déjà partie des eaux d'amont, surtout depuis que l'ingénieur Mathieu

y a élevé une digue en 1711 (1). Mais qu'est cette petite retenue à côté des débits de grande crue que nous avons vus? On a fait encore deux réservoirs à Rochetaillée, à Pas-de-Riot, sur le Furens; mais deux ou trois ne suffisent pas, il en faudrait *une soixantaine!* Pour augmenter le débit du fleuve de 60 mètres cubes en basses eaux, on devrait emmagasiner 520 000 000 de mètres cubes derrière 68 barrages. D'autre part, il eût fallu retenir 3 à 400 000 000 de mètres cubes pour éviter les désastres de 1856. Sans doute, la pierre coûte peu dans le Massif central, la main-d'œuvre aussi. Mais trouver une soixantaine de gorges à noyer est malaisé dans un pays peuplé même médiocrement. Et comment concilier les intérêts de la défense et ceux de la navigation? Cette dernière veut des réservoirs *combles* : elle y voit des trop-pleins; mais la première exige des réservoirs *vides*, toujours béans à l'approche de la crue. Sans compter que la pisciculture officielle s'en sert comme d'étangs, et que l'hygiène publique et l'intérêt même de l'édifice réclameraient contre l'assèchement total. Un réservoir ne reçoit donc qu'une petite partie des crues, comme les déversoirs à seuil bas dont nous avons parlé. On devrait les multiplier pour obtenir une retenue de 400 000 000 de mètres cubes. Ajoutons qu'il les faudrait presque tous dans la seule vallée de la Loire : les crues de l'Allier devancent celles du fleuve; en retardant celles de l'affluent, on les ferait coïncider.

On voit combien cette question est complexe. Désirer la fin des inondations désastreuses est fort louable, mais on aurait moins de mal à empêcher les désastres que les inondations. De toutes les solutions, la meilleure est de laisser le fleuve déborder. Aux villes de s'entourer d'un anneau de digues insubmersibles comme a déjà fait Tours, ou de s'exhausser complètement comme Szegedin, après que la Tisza l'eut détruite en 1876. Quant aux cultures, les paysans devraient les choisir telles que les semailles ne se fissent qu'après les grandes eaux d'automne, dans le limon nouveau. Le reboisement et le regazonnement des montagnes, utiles pour préserver les berges de l'érosion, seraient encore plus nécessaires pour atténuer les crues. C'est peut-être de tous les préser-

(1) Dans la crue de 1866, la retenue aurait été de 113 000 000 de mètres cubes et le maximum serait arrivé avec deux heures de retard à Roanne et une diminution de hauteur de $0^{m},60$. Le débit était de 3 390 mètres cubes en amont du réservoir, de 2520 en aval. Mais il faut faire la part du massif rocheux lui-même, qui retarde l'écoulement des eaux : peut-être 93 000 000 de mètres cubes.

vatifs le plus puissant (1). Mais de toute façon, il faut renoncer à l'endiguement, funeste au fleuve et à l'homme.

III

Ce qu'est la Loire naturellement, — ses défauts, — comment l'homme, pour s'en garder, les a empirés, nous l'avons vu. La situation est si mauvaise qu'on serait surpris de voir des bateaux sur la Loire. On s'étonnera donc sans doute qu'il y en ait eu, et beaucoup. L'histoire va nous l'apprendre (2).

Aussi loin que l'on puisse remonter dans le temps, la Loire semble navigable. Outre Strabon et César, les inscriptions votives de l'Association des nautoniers de la Loire à l'époque gallo-romaine le disent assez.

Lorsque la société du moyen âge sortit du chaos et s'organisa, que le commerce rétablit entre les divers pays de la France les liens anciens, la Loire fut une des voies les plus suivies. Châteaux, évêchés, monastères, si nombreux sur les bords de ce fleuve, s'approvisionnaient par là en dépit des péages. Certains avaient leur flottille : l'évêque de Nevers, deux bateaux; l'abbaye de Saint-Benoît, six. Les pays voisins produisaient déjà, grandissaient en population et importaient à proportion. On voyait circuler (3) sur le fleuve les blés de la Beauce, les vins de l'Anjou et de la Touraine, les bois des forêts alors très nombreuses, les bestiaux du Berry, le sel marin, le poisson, les métaux du Nivernais, les ardoises angevines, les pierres tombales du Bourbonnais, et bien d'autres produits d'origine même étrangère, même orientale. Les armées utilisaient cette voie : le 29 avril, le 4 mai 1429, Jeanne d'Arc fit arriver de Blois à Orléans des convois de blé. Après la délivrance de la ville, elle transporta *par eau* son matériel de siège ; une seule bombarde exigeait vingt-deux chevaux au halage.

La navigation était assez importante pour qu'il existât une *Communauté des Marchands fréquentant la rivière de Loire et*

(1) M. Gaymard a coupé dans une alpe un mètre carré de gazon épais de $0^{m},20$, et y a fait tomber en pluie de l'eau jusqu'à saturation; le gazon avait absorbé 50 litres d'eau (ce qui correspond à une pluie de 500 millim.) avant d'en laisser couler.

(2) Les détails historiques qui suivent ont été empruntés, pour la plupart, à *la Loire d'autrefois*, de M. C. Bloch.

(3) Parmi les bateaux-transports, les *chalands* étaient mâtés, les *sentines* ne l'étaient pas. Les *cabanes* ne servaient qu'aux voyageurs.

autres fleuves descendant en icelle. Elle lutta plusieurs siècles pour affranchir le fleuve; une corporation puissante pouvait seule empêcher la multiplication abusive des péages. Sur chaque section du fleuve ou *détroit* un marchand délégué surveillait les ouvriers qui débarrassaient le fleuve des obstacles. Les moulins, terreur de la navigation, ils en réglèrent la position, les dimensions, fixèrent la largeur du chenal sur leurs flancs. Tous les ans on balisait le chenal. Sur la berge, ils entretenaient les *hausserées* ou chemins de halage, les quais, les digues. Naturellement les seigneurs péagers, qui auraient dû s'acquitter de ces soins, regardaient la Communauté d'un très mauvais œil et souvent même usèrent contre elle de violences : vols, blessures, *navrures*, emprisonnement et meurtre. Pour subvenir à ses dépenses, ce syndicat de la navigation percevait sur les marchandises en transit un *droit de boîte :* on en versa d'abord le montant dans des boîtes placées à des postes fixes.

Là comme partout, l'ancien régime devait se montrer hostile à l'initiative privée et à l'esprit d'association.

En 1680, Colbert remit aux intendans le bail du droit de boîte et l'adjudication des travaux de balisage. En 1735, l'ingénieur des turcies et levées est chargé de tout le service de la navigation entre Roanne et Nantes. En 1758, abolition du droit de boîte. Enfin en 1772 un édit supprime les frais de bureau de la Communauté. C'était la tuer. Le gouvernement avait remporté un de ces nombreux succès grâce auxquels il put alanguir, puis supprimer tous les organismes vivans de l'ancienne France. Comme bien d'autres gouvernemens despotiques, il s'emparait de recettes spontanément établies et payées par les habitans, en promettant de s'acquitter des services correspondans. Il devait un jour garder l'argent et oublier l'obligation.

Jusqu'à la Révolution, l'importance économique de la Loire se maintint. Après la guerre de Cent ans, c'est le règne des Valois, cet âge d'or de la vallée de la Loire. C'est la découverte de l'Amérique avec ses métaux précieux, ses pêcheries de Terre-Neuve, plus tard son sucre, son tabac, son café, ses esclaves, qui mettent Nantes au premier rang. Cette richesse se marque encore dans les quais, les ponts, les hôtels de la plupart des villes de la Loire; beaucoup datent du XVIIe et du XVIIIe siècle. L'écrasement de notre pays en 1763 nous fait trop oublier l'admirable essor de notre commerce à cette époque.

Malgré l'appauvrissement général qu'amène la guerre de la ligue d'Augsbourg (1), et le désarroi où plusieurs villes, comme Tours et Saumur, se trouvèrent après le départ des riches familles de huguenots, l'intendant de la généralité d'Orléans, M. de Bouville, pouvait encore attribuer une très grande valeur à la navigation sur la Loire. Dans un mémoire qu'il écrivit en 1698 pour l'éducation du duc de Bourgogne, il énumère tous les produits qui circulent sur le fleuve, le gros du transit consistant en vins d'Orléanais, Anjou et Touraine, en blés de Beauce, Bretagne, Poitou et Auvergne, en épiceries importées par Nantes et Marseille.

Un siècle plus tard, le médecin Beauvais de Préau nous montre en Orléans une ville très industrielle et, grâce à la Loire, très commerçante.

En 1787, dans une séance de l'Assemblée provinciale de l'Orléanais, on lut un mémoire sur le commerce de la province; aucun mécontentement ne s'y fait voir; on se félicite toujours de l'heureuse situation de la ville sur son fleuve.

La même année un observateur exact, et dont la France essuya maintes fois la critique, Arthur Young, arrive à Orléans « où on fait beaucoup de commerce. » Il a bien constaté autre part des grèves, des bancs de cailloux, mais ne paraît guère y voir un obstacle à la navigation. D'Orléans même il dit : « On y voit amarrés aux quais beaucoup de barges et de bateaux construits sur la rivière, dans le Bourbonnais, etc. Chargés de bois, d'eau-de-vie et d'autres marchandises, ils sont démembrés à leur arrivée à Nantes et vendus avec la cargaison. Le plus grand nombre est en sapin. Entre Nantes et Orléans, il y a un service de bateaux, partant quand il se trouve six voyageurs à un louis par tête; on couche à terre; le trajet dure quatre jours et demi. »

Les marchandises n'employaient donc pas seules la voie de la Loire, mais aussi les voyageurs. Nombre de nos écrivains en ont laissé le souvenir. C'est Scarron qui, dans son *Roman comique* (1651), raconte un débarquement plaisant à Orléans, où les voyageurs sont harcelés par une bande de faquins, qui se ruent sur eux, leur arrachent leurs colis, se mettant à plusieurs pour le moindre. On croirait lire le récit d'un débarquement dans un port du Levant.

(1) La population aurait diminué dans les généralités de Tours et d'Orléans de 1/5 à 1/4. Tours aurait été réduit de 2000 métiers à soie à 1200; de 700 moulins à dévider à 70; de 40000 ouvriers à 4000.

La Fontaine, en 1663, donne à sa femme ses impressions de voyage en arrivant à la Loire : « Elle est près de trois fois aussi large à Orléans que la Seine l'est à Paris; l'horizon très beau de tous côtés, et borné comme il le doit être. Si bien que, cette rivière étant basse à proportion, ses eaux fort claires, son cours sans replis, on dirait que c'est un canal. De chaque côté du pont, on voit continuellement des barques qui vont à voiles; les unes remontent, les autres descendent; et, comme le bord n'est pas si grand qu'à Paris, rien n'empêche qu'on ne les distingue toutes. On les compte, on remarque en quelle distance elles sont les unes des autres; c'est ce qui fait une de ses beautés; en effet, ce serait dommage qu'une eau si pure fût entièrement couverte par des bateaux. Les voiles de ceux-ci sont fort amples, cela leur donne une majesté de navires, et je m'imaginai voir le port de Constantinople en petit. »

Mme de Sévigné prit aussi la route de la Loire, à plusieurs reprises, pour se rendre aux Rochers : « On se croit obligé de prendre des bateaux à Orléans comme on achète des chapelets à Chartres. » Ainsi, en 1680, elle partit le 9 mai au matin, d'Orléans, et le 13, arrivait à Nantes. Elle avait installé son carrosse sur le bateau. « Nous avons baissé les glaces; l'ouverture du devant fait un tableau merveilleux; celle des portières et des petits côtés nous donne tous les points de vue qu'on peut imaginer. Nous ne sommes que l'abbé et moi dans ce joli cabinet, sur de bons coussins, bien à l'air, bien à notre aise; tout le reste comme des cochons sur la paille. Nous avons mangé du potage et du bouilli tout chaud; on a un petit fourneau, on mange sur un ais dans le carrosse, comme le Roi et la Reine. » En septembre 1675, elle avait pris la même route, mais « les eaux sont si basses et je me suis si souvent engravée que je regrette mon équipage qui ne s'arrête pas et qui va son train. »

Ainsi la Loire exposait les voyageurs à des mécomptes. Retenons le fait sans le grossir outre mesure : le transport des voyageurs diminuait si peu, qu'au XVIIIe siècle on vit établir plusieurs services réguliers de coches d'eau. En 1770, 1773, le bureau des Marchands fréquentans s'y oppose : une compagnie privilégiée nuisait aux mariniers. Mais, en 1779, on organisait le service; la Loire fut divisée en trois sections : de Roanne à Nevers, de Nevers à Orléans, d'Orléans à Nantes. Sur chacune, deux départs par semaine en chaque sens; le trajet durait sur les premières sections trois jours en hiver, quatre en basses eaux; entre

Orléans et Nantes, huit jours à la descente; quinze à la remonte. Un service annexe reliait Angers à la Loire. Les voyageurs devaient payer trois sous par lieue. En 1780, les bateliers reçurent défense de transporter des voyageurs sans un permis de la compagnie fermière et un droit d'un sou par personne et par lieue. (Ce système de monopoles accordés à des privilégiés qui les vendaient et revendaient, aboutit là, comme partout ailleurs, à léser une foule d'intérêts, apporter le trouble, la gêne, désorganiser les anciens services et décourager les volontés libres.)

Ces mauvaises mesures, la Révolution, les guerres de Vendée, n'arrêtèrent cependant pas la navigation. La loi de floréal an X créa un droit de navigation; une commission officielle en discuta le tarif dans le Loiret. Selon l'ingénieur en chef, il passait alors en moyenne 9 480 bateaux sur la Loire, avec une charge de 402 250 milliers.

La vapeur allait bientôt faciliter la navigation intérieure. En 1823, déjà, un vapeur circulait entre Nantes et Angers; en 1829, on organisait le service entre Angers et Orléans, et, en 1832, entre Nantes et Orléans. Les *Hirondelles* apparurent en 1836; en 1838, les *Inexplosibles*. En 1843, quatre compagnies desservaient la Loire : les *Paquebots* de Nantes à Orléans; les *Inexplosibles de la Haute-Loire* entre Orléans et Moulins, les *Inexplosibles de la Basse-Loire* entre Orléans et Nantes, les *Remorqueurs* entre Nantes et Châtillon.

Ces remorqueurs circulaient en toute saison sur le fleuve. La compagnie s'était entendue avec celle du chemin de fer d'Orléans, et une compagnie de navigation de Nantes à Bordeaux. D'autres remorqueurs allaient unir la Loire à Lyon et Lyon à Bâle. On ouvrait ainsi une route commerciale économique entre nos deux ports de Bordeaux et de Nantes et l'Europe centrale. En 1845 et 1846, deux nouvelles compagnies se fondent. La navigation à vapeur prenait ainsi la place de la marine à voiles : plus rapide, plus sûre, mieux pourvue de capitaux, elle en devait triompher. Mais la concentration même de cette industrie en rendait la suppression plus facile. En 1846, la compagnie d'Orléans désintéressa, « au milieu des succès et des recettes », les deux principales compagnies de navigation, et un peu plus tard celle des charbons de la Haute-Loire, dite compagnie Blanzy. Un gros bénéfice immédiat tente toujours des actionnaires; tant pis pour les intérêts que lèse leur renoncement.

La batellerie se défendit mieux; on s'attache plus à sa maison, à sa barque qu'à un titre en portefeuille. Un article publié par M. Bigeard dans la *Revue d'Anjou* nous donne d'intéressans détails sur l'activité de la navigation jusqu'en 1865 environ. Le chemin de fer fut prolongé de Tours à Angers en 1852, mais la lutte continua. Les trains de bateaux (dix ou douze parfois) se succédaient très nombreux sur le fleuve; les quais de Saumur étaient si encombrés qu'on en reconstruisit alors de magnifiques; on y étend le linge aujourd'hui! A Angers, la vie se concentrait autour des quais, nouvellement élevés. Mais du jour où le chemin de fer eut acheté les grandes compagnies de navigation, le transport des voyageurs cessa sur la Loire, et les remorqueurs, en disparaissant à leur tour, portèrent un coup terrible à la batellerie. Les bateaux moins nombreux, on veilla moins à l'état du lit, cercle vicieux, car cette détérioration même décourageait la navigation (1). Le mal est ancien : il date de la Révolution, nous le verrons plus loin.

Il se perpétue : non content d'équilibrer les dépenses et les recettes, on considère le fleuve comme une source de bénéfices, et l'on voit par exemple, entre Angers et Nantes, une section du fleuve coûter 17 090 francs d'entretien (22000 en 1889) et rapporter 30535 francs (plantations, pêche, etc.). Il est inadmissible qu'on détourne de l'amélioration de la Loire, qui en a tant besoin, l'argent qu'elle produit. Ses affluens d'ailleurs ont été aussi négligés : sur les canaux bretons, les affluens de la Maine, on se plaint de la vase, des herbes, du délabrement des barrages.

Le second Empire, qui osa aliéner les canaux du Midi à une compagnie de chemin de fer, n'eut cure des voies navigables. Pour ramener à elles l'opinion et décider de nouveau le gouvernement à s'en occuper, il fallut trente ans. Pendant ce temps, le tonnage effectif sur le réseau de la Loire tombait de 12 millions de tonnes à 7. Mais ce chiffre comprend les canaux qui unissent la Loire aux fleuves voisins. Le tonnage kilométrique, sur la Loire seule, est tombé entre 1853 et 1895, de 96 500 000 t. à 31 500 000; sur la Vienne de 1 207 075 à 116 119; sur la Mayenne de 4 425 259 à 2 804 128; sur le Loir de 1 657 810 à 344 949. On ne peut mieux

(1) Un fait montre bien la détérioration du fleuve : les ardoises d'Angers arrivaient jadis en un mois au plus à Saint-Aignan-du-Cher; il leur en faut *quatre* maintenant. Aussi les envoie-t-on par chemin de fer à Saint-Aignan, où on les remet en bateau.

montrer la déchéance de la Loire qu'en la comparant à la Seine. Voici les chiffres respectifs du tonnage des deux fleuves, en 1895, par sections :

Seine.	tonnes.
De l'Aube à l'Yonne. . . .	95106
De l'Yonne à Melun. . . .	1592401
De Melun à Paris	4456739
Dans Paris	5261847
De Paris à la Briche. . . .	3536947
De la Briche à l'Oise. . . .	3789505
De l'Oise à Rouen.	1460052
De Rouen au Havre (1). . .	286232
547 kilomètres.	20879869

Loire.	tonnes.
En amont de Roanne. . . .	19036
De Roanne à Briare	25153
De Briare à la Vienne . . .	15349
De la Vienne à la Maine . .	34553
De la Maine à Nantes. . . .	94445
De Nantes à Saint-Nazaire .	451779
825 kilomètres.	640315

8000 bateaux ont circulé en 1895 sur la Loire, et 103000 sur la Seine.

Sur les 825 kilomètres officiellement navigables de son cours, la Loire comprend donc aujourd'hui une section de 372 k., si mauvaise qu'on a dû la doubler d'un canal latéral; une de 315 (de Briare à la Maine), où la navigation est tombée presque à rien, et une de 140 où circulent les bateaux de rivière, mais où les grands navires doivent emprunter un canal de 15 kilomètres. La Loire se compose donc de deux cours d'eau : l'un qui se jette dans la Seine par les canaux du Nivernais et du Loing; l'autre formé de la Vienne et de la Maine. Entre les deux, un désert. Et comme les canaux de la Garonne ont été abandonnés, on peut dire que, si l'est et le nord communiquent par eau, l'ouest et le sud en sont entièrement séparés. La France est coupée en deux. La Loire, la Garonne, la Charente et leurs affluens, les canaux bretons, sont des tronçons isolés. Près de 3500 kilomètres, un quart de notre réseau navigable, restent inutilisés, faute d'être unis aux voies du nord et de l'est. C'est un désastre national.

IV

La Loire fut très fréquentée; elle ne l'est plus; elle doit l'être. Tout le monde admet les premières de ces conclusions; quant à la troisième, on ne peut s'accorder; la certitude et l'enthousiasme font place au scepticisme et au découragement.

(1) Ajouter pour la navigation intérieure 374237 tonnes pour le canal de Tancarville. La navigation maritime n'est comptée pour aucun des deux fleuves.

« On ne sait pas au juste ce que l'on doit faire sur la Loire, disait M. Krantz en 1873, mais on sait au moins ce qu'il faut éviter, et c'est quelque chose. »

On avait donc déjà tenté d'améliorer le fleuve, et ces travaux n'avaient servi de rien. Examinons-les rapidement.

A toute époque, on a su barrer un faux bras, défendre une rive, une île. Mais améliorer un fleuve en totalité, ou au moins sur une grande longueur, ne date que du XVIIe siècle. Depuis Louis XIV les plans d'ensemble se succèdent. Naturellement, les Hollandais commencent. Ils parcourent alors l'Europe en quête de desséchemens, de canalisations, de dérivations, comme on voit aujourd'hui les Anglais éclairer au gaz ou doter de métropolitains les villes du continent. Nos ancêtres, gens de sang-froid, ne croient pas le monde perdu et ne se demandent pas avec terreur *à quoi tient la supériorité des Hollandais?* En attendant un déclin qu'on pouvait prévoir, ils les employaient à défaut des Français. Les Hollandais proposèrent donc d'améliorer la Loire dans sa partie maritime et sa partie fluviale; on leur eût en échange accordé l'entrée à Nantes en franchise. Un seul procédé d'ailleurs : les digues submersibles. On sait qu'en rétrécissant un cours d'eau, on augmente sa force. Les Hollandais espéraient, par ce procédé, augmenter le tirant d'eau du fleuve et en chasser les sables. Habitués à leurs fleuves réguliers, bien alimentés, ils ne pouvaient penser que la Loire manquait d'eau et laisserait les bancs s'allonger même dans les passes rétrécies. Notons d'ailleurs qu'ils ne proposèrent pas de digues insubmersibles; ils en savaient le danger.

On n'accepta pas leurs offres, mais en 1746 une commission d'études se ralliait à leur système. En 1755, on construisit des digues entre Nantes et Paimbœuf. Le résultat fut d'abord favorable : dans cette section, où l'eau ne manque jamais, le lit se creusa; mais entre les digues et la rive, le sable se déposa librement à l'abri; le cube de l'estuaire diminua d'autant, et par suite les masses du flot et du jusant, qui forment dans tout l'estuaire un jeu de chasses pour l'expulsion des sables et le maintien des vases en suspension. Aussi l'amélioration resta locale ou même disparut rapidement. A la même époque, vers 1730, on rétrécit la Loire à Orléans, — avec un insuccès complet, — ce qui n'empêche pas de continuer la même œuvre, un siècle plus tard, en 1834, sur trois kilomètres.

La Communauté des marchands fréquentans avait, nous l'avons vu, travaillé constamment à entretenir le fleuve en bon état, jusqu'à sa suppression en 1772, par ses curages, ses *chevalages* (1). Le service des Ponts et Chaussées, succédant à la Communauté, en prit les obligations. Mais la Révolution survint qui arrêta tout. Les inondations de 1789 et 1790 auraient exigé un crédit supplémentaire de 493 500 livres; on n'allait même plus pourvoir aux dépenses annuelles!

Jusqu'en 1792, les fonds des turcies étaient de 100 000 à 120 000 francs par an. En l'an VII on n'alloue que 5 700 francs; en l'an VIII, 37 074. « Depuis la Révolution, les turcies et les levées, réunies aux Ponts et Chaussées, ont subi les mêmes effets du même défaut de moyens dans le trésor public et de l'espèce d'abandon où, successivement, les travaux publics ont été laissés. » Ainsi s'exprime le conseil général du Loiret en l'an IX; le gouvernement consulaire, cette même année, réduisait le crédit de moitié : 18 895 francs. Vainement le conseil réclama un minimum de 100 000 francs. En 1809, on donne 80 000 francs, et en 1810 20 000 pour remonter à 54 000 en 1814. Aussi partout les berges s'effondrent, les chemins de halage sont rongés, le lit s'ensable et la navigation souffre. La loi de floréal an X avait pourtant créé des droits de navigation destinés à entretenir les cours d'eau. On les détourna de leur but. De l'an XII au 1er janvier 1811, on perçut 981 370 fr. 21; les dépenses pour le même temps furent de 516 580 fr. 27. L'État gagnait 460 000 francs! De 1811 à 1816 les recettes montent à 557 562 fr. 27, les dépenses à 159 972 fr. 90 seulement. De même dans la suite. On parle aujourd'hui de l'état lamentable de la Loire; on ne croit pas à son importance passée; songe-t-on jamais à l'abandon où les pouvoirs publics l'ont laissée?

On en revint aux digues submersibles, de 1820 à 1850. En 1825, entre Chouzé et l'embouchure de la Vienne, on construisit trois digues; vers 1837, on y ajouta de nouveaux épis pour les rattacher à la rive. Résultat : un ensablement se produisit sur trois ou quatre kilomètres de longueur et 300 mètres de large, devant le port même de Chouzé. En 1831, même système à Briare; de 1834 à 1838 à Orléans, pour prolonger le *duit*, ou passage rétréci. Inlassable, l'administration généralisa le procédé, l'appliqua à l'Indre-et-Loire, le proclama bon pour les départe-

(1) On appelle ainsi l'opération par laquelle, en poussant de larges planches dans le sable, on ouvrait un passage à travers les hauts-fonds mobiles.

mens traversés par le fleuve. Le dernier essai fut tenté entre Combleux et Orléans en 1847-48. De tous côtés, les chambres de commerce se plaignaient, réclamaient l'interdiction même de ces travaux : l'hiver, ils arrêtaient les crues et faisaient crever les levées; construits en travers du courant, ils le déviaient et les bateaux se précipitaient sur les digues. Consultés à domicile, les mariniers se prononcèrent par 343 voix contre 24 pour la suppression des digues submersibles. Si l'on obtenait un approfondissement sur un point, c'était aux dépens de la sécurité, et l'ensablement, seulement retardé, se faisait en aval; en basses eaux, il se produisait même entre les digues. Trois décisions ministérielles en condamnèrent l'emploi (8 et 16 août 1859, 21 décembre 1860). On y est revenu depuis et avec raison pour le Rhône : il ne manque jamais d'eau, et sa pente lui permet de chasser énergiquement les dépôts, d'éroder même les hauts-fonds résistans.

Plus d'endiguement donc; solution sage, mais négative. Les riverains en veulent de positives. Plusieurs ont été proposées; voyons-les sans nous prononcer; alors qu'une commission technique les examine avec prudence, il serait téméraire à un profane d'en indiquer une.

Deux partis s'offrent : utiliser le lit du fleuve, ou y renoncer et creuser un canal latéral. Dans la première hypothèse, il faut diminuer l'apport des sables... et amener de l'eau. La première opération est assez facile, nous l'avons vu : la défense des rives du bassin supérieur interdirait tout affouillement nouveau, et des sables anciens le fleuve se purgerait peu à peu. Les crues désastreuses, on en connaît aussi le remède; l'accord est définitif sur ce point. Mais *les basses eaux, voilà l'ennemi!*

Un premier remède est le reboisement, le regazonnement. Indispensables pour arrêter les crues, leur rôle ne serait pas petit au temps des maigres. Mais c'est alors surtout que les réservoirs serviraient. Toute leur capacité serait alors profitable, et c'est *pour la navigation*, bien plus que *contre les crues*, qu'ils sont nécessaires. Les deux mesures dont nous parlons ne sont donc pas d'un emploi indifférent.

Mais, dès qu'on descend des montagnes aux plaines, où la pente permet la navigation, le problème se complique. Il ne s'agit plus de trouver de l'eau d'une manière générale, mais sur tous les points également.

Un fleuve ne manque jamais d'eau sur toute sa longueur.

Entre les hauts-fonds où le sable apparaît, et où s'engravent les barques, se trouvent des creux pleins d'eau, les *mouilles*. Le lit d'un fleuve dessine d'amont en aval non pas une gracieuse courbe descendante, mais une ligne brisée, un zigzag perpétuel. Les mouilles sont comme des bassins dont les hauts-fonds forment les bords. Le problème est de passer d'un bassin à l'autre.

Les mouilles ne se creusent pas au hasard; leur place, leur longueur, leur espacement, dépendent de conditions connues. Un fleuve n'est jamais rectiligne; son cours serpente dans les terres, et l'eau lancée depuis les sources se rejette d'une rive à l'autre alternativement. Elle ne coule pas majestueusement entre deux berges parallèles sur un fond plat, comme un prince défile entre deux haies de soldats. Non, elle va en diagonale d'un côté à l'autre : la pente inégale du fond ou des berges, le dessin de la rive, du cours lui-même, les vitesses différentes de l'eau à la surface et au fond, au milieu et sur les côtés, la font sans cesse dévier de la ligne droite. La voilà qui se heurte contre la rive droite, elle la serre, la ronge, la fait ébouler, et en emporte à l'instant les débris. Le long de cette rive creusée à pic, concave, où se concentre le courant, la profondeur est grande, mais, en face, la rive convexe forme un talus à pente douce qui se prolonge sous l'eau et s'accroît sans cesse des débris arrachés à la mouille précédente. Ainsi va le fleuve, entre une série de plages convexes et de mouilles à berges raides et concaves. La plus grande profondeur n'est pas au sommet de la courbe concave, mais la suit de près; de même pour la moindre profondeur, après le sommet de la convexité.

Flânez sur les plages de sable à mer descendante, près de l'eau, le sable fin fait place au petit gravier; d'innombrables filets d'eau en sourdent, s'allongent, se rejoignent, grossissent; bientôt ce sont de vraies rigoles qui se jettent dans la mer. Les enfans jouent là, détournent, créent, joignent, séparent les rivières. Approchez : ces expériences vous rendront clair ce qui précède. A peine lancée, la nouvelle rivière crée ses sinuosités, ses plages, ses mouilles. Changez ces sinuosités, allongez, raccourcissez-les; tout se modifie à la fois; la profondeur et les dimensions des mouilles (et par conséquent des hauts-fonds) sont en raison directe de la courbure des sinuosités. — « Mais alors on pourrait, si le fond d'un fleuve est mobile, le corriger en réglant ses méandres ? » — Assurément; et c'est un ingénieur français, M. Fargue, qui a découvert cette loi, en a étudié les conséquences pratiques, si

bien que, dans la section de la Garonne dont il était chargé, la profondeur est passée de $0^m,70$ à 2 mètres. Les lois de « l'amélioration des rivières à fond mobile » s'enseignent couramment partout, malgré d'inévitables détracteurs. Au dernier congrès de navigation intérieure, tenu à la Haye, un ingénieur allemand, M. Jasmund, déclarait que l'étude de l'Elbe, dont il est chargé, les confirmait absolument.

On voit, dès lors, avec quelle prudence on doit couper les boucles d'un fleuve, changer ses sinuosités : une seule modification peut transformer, en bien ou en mal, le lit sur une très grande longueur.

Il faut arriver cependant à unir partout les mouilles successives, qui par leurs extrémités, sont voisines et presque parallèles. C'est à cela que s'applique la science et aussi le coup d'œil de l'ingénieur, car les mathématiques ne résolvent pas toutes ces questions.

Mais si l'on trace bien les rives, les sables circulent davantage, le lit se creuse de plus en plus, tant qu'il est mobile; la pente diminue. Le mouvement se propagerait toujours en amont, amènerait l'effondrement des rives, si aucun barrage naturel ou artificiel ne coupait le lit, ne lui donnait un point d'appui. Sur la Garonne, la profondeur en étiage sur le radier de l'écluse d'embouchure du canal latéral, à Castets, est tombée de 2 mètres à $1^m,25$; la cote d'étiage à Bordeaux, en aval, n'a pas varié ; la pente a donc diminué sur la section. Sur le Rhône, les épis noyés ont comblé les mouilles exagérées, érodé les hauts-fonds; on a fermé les bras morts; aussi la suppression des tourbillons, des remous, a-t-elle annulé des pertes de force vive, accru l'action de la gravité et notablement contribué à augmenter l'érosion et à diminuer la pente.

Ces exemples caractéristiques montrent le danger à éviter sur la Loire. Il faut à la fois augmenter la profondeur des eaux et en diminuer la vitesse. On le peut : la vitesse diminue si le fleuve s'élargit, et il s'élargit si la pente décroît. En régularisant la Loire par le « système Fargue », on obtiendrait donc ce résultat. Mais pour empêcher le creusement de se faire toujours plus vers l'amont et d'amener l'effondrement des rives, on ne peut éviter de diviser le lit, de le soutenir de distance en distance par des barrages. En amont du barrage, le lit garde son ancien niveau; en aval, il est notablement plus bas.

Que seraient ces barrages? Fixes, ils seraient désastreux en temps de crue. On ne songe qu'aux barrages mobiles. Mais les beaux barrages mobiles perfectionnés, flanqués de dérivations éclusées, tels que ceux de la Seine, valent très cher. Que de barrages entre Briare et Nantes ! Et quelle dépense !

Pourra-t-on enfin obtenir ainsi la profondeur nécessaire? On donne peu à peu à nos grandes voies celle de 2 mètres; ainsi se constitue un réseau « de première classe » où les bateaux longs de 38 mètres peuvent circuler sur plus de 3000 kilomètres. Pour être économiques, les transports doivent se faire sans transbordement. Une suite de canaux de tirant d'eau inégal n'équivaut pas à un chemin de fer. Pour devenir une voie navigable sérieuse, la Loire doit offrir la profondeur de 2 mètres et faire passer à pleine charge sur son cours les bateaux de la Seine, du nord et de l'est.

Quelques personnes ont espéré utiliser le fleuve et l'améliorer à peu de frais. Des barrages mobiles, formés de panneaux de bois reliés par des câbles métalliques, et placés obliquement en basses eaux chaque année, détermineraient par resserrement le creusement du chenal à chaque haut-fond. L'essai, dû à l'invention de M. Audouin et à l'intervention généreuse de M. Kœnigswarter, a réussi à Montjean où on l'a tenté. C'est un moyen ingénieux de creuser provisoirement un chenal sur un point particulier; c'est par des procédés de ce genre que la Loire était accessible aux barques du moyen âge. Ce n'est pas le moyen de rectification permanente nécessaire à la navigation actuelle. D'ailleurs, le sable, ainsi chassé, doit refluer quelque part; s'il ne se réfugie pas en masse sur le flanc du barrage, il ira combler les mouilles d'aval. Faire descendre un banc, c'est l'amener sur une partie du cours où la vitesse est moindre et peut même se réduire au point de ne plus enlever le dépôt qu'en crue extraordinaire. C'est sagement que l'on enseigne aux Ponts et Chaussées : « A moins de circonstances exceptionnelles, il faut se garder des travaux partiels en vue de la modification d'un seul passage défectueux, sans les rattacher, au préalable, à une étude d'ensemble embrassant la totalité du cours d'eau. »

Reste donc un dernier recours, le canal latéral; c'est la solution des cas désespérés, généralement la plus coûteuse aussi.

L'idée d'un canal latéral à la Loire n'est pas nouvelle. On la

voit déjà dans un mémoire inédit de Lavoisier que M. Gallouédec a heureusement exhumé il y a deux ans (1).

Sous la Restauration, le projet fut repris en 1821 par M. Jousselin et très approuvé par les populations riveraines. M. Laisné de Villevêque, député du Loiret, obtint en 1828 de faire les études nécessaires. Après une longue enquête, dont les pièces se trouvent aux archives du ministère des Travaux publics, il fut autorisé à construire un canal latéral. (Loi du 17 juin 1836.) Il devait, de Combleux à l'embouchure du Beuvron, suivre la rive gauche du fleuve, puis la droite jusqu'à Vouvray, passer alors sur la gauche jusqu'au Cher; de là jusqu'à la Maine, il empruntait, à droite, les vallées de la Lane et de l'Authion, et reviendrait à gauche jusqu'à Boirecourant où il se terminerait, à 6 kilomètres de Nantes. Mais M. de Villevêque ne put constituer le fonds social, et sa concession fut frappée de déchéance (23 octobre 1840). Il avait évalué la dépense à 31 625 000 francs et les recettes à 5 617 620 francs (au maximum 7 572 138 francs) en paix, à 10 985 437 francs en guerre : « la Loire, ne pouvant être exactement bloquée, deviendrait l'unique issue du cabotage et du commerce maritime »!

On s'étonnera peut-être de voir un canal *latéral* si souvent *transversal*. Il a l'air, sur la carte, d'une liane autour d'un arbre. Mais la présence de coteaux à pente brusque, presque à pic sur le fleuve, forçait bien le canal à passer sur l'autre rive. De plus, chaque grande ville veut le canal sous ses murs. Or, Tours et Saumur sont sur la rive gauche, mais Orléans et Blois sur la droite. Le projet de 1836 lésait Blois.

Cet échec nuisit à la cause (2). Pendant vingt ans, on ne songe qu'aux digues insubmersibles, dont on a vu le triste résultat. On revint à l'idée du canal, idée séduisante, puisque le lit majeur a partout une largeur suffisante pour qu'on y établisse une voie latérale, et que de très nombreuses rivières coulent dans les vals successifs parallèlement à la Loire, sur une très grande longueur. En 1860, l'ingénieur Collin proposa un plan auquel son nom est resté attaché, et qui a rallié tous les partisans d'un canal.

Bien plus sinueux que le projet de 1836, il ne compte pour-

(1) A la même époque, on proposait d'unir le Loir au canal du Loing.

(2) Il nuisit autant à Balzac. Il avait compté acheter à M. de Villevêque sa concession pour la revendre aussitôt à Rothschild « le double ou le triple ». Il espérait se faire prêter, grâce à Rossini, 20 000 ducats par Aguado. (Lettres à Mme Hanska.)

tant d'Orléans à Angers que 245 kilomètres, soit treize de plus seulement que la longueur du fleuve entre ces deux villes. Le canal, parti un peu en amont de Combleux (embouchure du canal d'Orléans) sur la rive gauche, arrive sur la Dhuis, atteint par elle le Loiret canalisé, le quitte pour le val de Cléry qui le mène à l'Ardoux; à Saint-Laurent-des-Eaux, il se sépare de cette rivière et traverse la Loire, passe à droite par Mer et Suèvres; là, nouvelle traversée: le canal débouche à Montlivault et emprunte la vallée du Cosson pour le quitter bientôt et, à Chouzy, revenir sur la rive droite, la suivre, grâce à la Cisse, jusqu'à Vouvray, et l'abandonner en ce point pour gagner, à gauche, le val de Tours, parallèlement au chemin de fer. Le canal actuel du Cher à la Loire amènerait le nouveau canal au grand affluent, qu'il suivrait sur sa gauche jusqu'à son ancien lit, emprunterait celui-ci jusqu'à la Loire pour traverser encore le fleuve. Sur la rive droite, il longerait la voie ferrée et l'Authion, en emprunterait partiellement le cours et, par deux branches, déboucherait dans la Maine sous Angers et à Bouchemaine. De la Maine à Nantes, le canal passerait de droite à gauche, puis en sens inverse, pour finir dans la gare d'eau du canal Félix à Nantes.

Tel est le projet : le canal saute huit fois d'une rive à l'autre. Mais ces traversées sont toujours dues aux coteaux. On n'a même pas souci de desservir les grandes villes à leur gré : Orléans et Blois ne communiqueraient avec le canal que par un embranchement; Saumur serait éloigné de lui de 5 kilomètres; un embranchement, si l'on en faisait un, aurait à franchir un chemin de fer et la Loire, remarquablement large à cet endroit.

A chaque croisement, on ménagerait, dit-on, une communication avec le fleuve; mais l'expérience a prouvé que ces communications, entre un fleuve mauvais et un canal, gênent la navigation sur la voie artificielle, sinon sur l'ancienne en même temps. Le canal latéral à la Loire traversait le fleuve à Châtillon; on a dû le surélever et construire un pont-canal; ç'a été une délivrance pour la batellerie qui renonçait presque à employer cette voie. S'il faut *huit* ponts-canaux, quelques-uns longs de deux kilomètres, quelle dépense (1) !

Quoi qu'il en soit, ce canal est déjà plus qu'un projet : il est voté. Les Français ne s'en doutent guère. Mais il est compris

(1) Celui de Châtillon a coûté 3 millions.

dans le programme de travaux publics que le Parlement a voté : la loi du 5 août 1879 (art. 3, n° xxv) comprend la construction d'un « canal latéral à la Loire, d'Orléans à Nantes (1). » Le tableau annexé spécifie que le canal partira de Combleux.

Évidemment on peut ne considérer de la loi que son but, et canaliser le fleuve, au lieu de creuser un canal latéral. Mais les riverains sont dans leur droit, quand ils déclarent la France engagée d'honneur à leur donner une voie navigable, quelle qu'elle soit. Quelques villes pourront protester, bouder; elles auraient tort de ne pas s'associer au mouvement. La prospérité de la vallée de la Loire tout entière est en jeu. Certaines villes gagneront beaucoup, d'autres bien moins, peut-être rien. Même alors, quel avantage auraient-elles à empêcher les travaux? Nuire à leurs voisines? Ce serait misérable. Ne voyons-nous pas au contraire Saint-Nazaire même, si atteint par le canal de la Basse-Loire, s'associer à ses créateurs, les Nantais, pour réclamer l'amélioration de la Loire?

V

De tels rapprochemens ne s'expliquent que si les bénéfices sont assurés. Personne n'en doute.

Les ressources minérales de cette région sont considérables. Le bassin de la Mayenne et de la Sarthe, qui se prolonge en Maine-et-Loire, donne par an 145 000 tonnes d'anthracite et de houille grasse et maigre ; le bassin vendéen, presque inexploité encore, pourrait fournir à l'industrie locale un appoint très sérieux. Mais la Loire navigable ouvrirait un débouché considérable aux houillères de la Nièvre, de l'Allier, de Saône-et-Loire ; leurs produits descendent aujourd'hui jusqu'à Tours environ (2). Là, arrivent les houilles anglaises. Les départemens de Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe et Indre-et-Loire consommaient, en 1893, 1 041 000 tonnes, dont 812 000 d'importation anglaise. Même si l'on ne pouvait arracher la Loire-Inférieure aux Anglais, les autres départemens offriraient encore

(1) La même loi prévoit la construction d'un canal entre la Charente et la Loire et la jonction de la Loire au Rhône par Saint-Étienne, en prolongeant en amont le canal latéral.

(2) En 1895, tonnage des combustibles minéraux, entre Briare et la Vienne : 1795 tonnes en *descente* uniquement. Entre la Vienne et la Maine, 2116 tonnes à la *remonte* seulement.

un débouché de 381 000 tonnes. Que dire si le canal latéral à la Loire atteignait Saint-Étienne et appelait ses houilles dans l'ouest! L'intérêt commercial, déjà si grand, n'est pas seul en cause ici: nos chantiers de construction de la Loire ne peuvent dépendre de l'Angleterre ; les nouveaux travaux de Saint-Nazaire vont ouvrir ce port à nos cuirassés, il leur faut donc y trouver du combustible en tout temps. Enfin lorsqu'on parle de houille, on ne doit pas calculer la consommation présente. Amenez-la dans un pays à bas prix, et du coup y naîtront de nouvelles industries.

Mais la région de la Loire contient encore d'autres ressources minérales. Peu de métaux, il est vrai, sauf dans le haut cours et un peu dans le cours inférieur. Mais les matériaux de construction donneraient un fret abondant : les *granites* de la Vienne, de la Loire-Inférieure, des départemens du cours supérieur, du Morvan; le *porphyre*, les *roches volcaniques* (comme la pierre de Volvic) de l'Auvergne; le *marbre* de Sablé ; le *tuffeau*, les *meulières* (1) des coteaux d'Indre-et-Loire surtout; le *calcaire dur* de Château-Landon par le canal du Loing; la *chaux* (qui serait si utile aux champs de Bretagne et de Sologne) d'Angers, de Montjean. Ajoutons enfin les *ardoises* d'Angers, de Trélazé, qui, avec celles des Ardennes, approvisionnent presque toute la France. Donnez de l'eau, et les bateaux chargés à plein bord de lourds minéraux sillonneront le fleuve d'un bout à l'autre.

Les *bois* circulaient jadis beaucoup sur la Loire. Aujourd'hui la Loire-Inférieure n'en reçoit plus que des pays scandinaves : 80 000 t. peut-être. Une seule papeterie de Nantes emploie 75 000 stères de sapin de Norvège. Le Massif central, le Nivernais pourraient produire beaucoup sans exploitation excessive, et la Sologne devrait fournir à la papeterie, au chauffage, et même exporter pour les mines anglaises, insatiables consommateurs de bois de soutènement. Nantes traite aussi les bois de chêne et de châtaignier pour la tannerie ; une seule usine en a 8000 t. en réserve. Cette industrie grandirait si, pour l'alimenter, on avait d'autres bois que ceux de la Bretagne, péniblement amenés par le canal de Brest.

La culture se développerait à proportion. La Mayenne et la Sarthe produisent des *orges* de première qualité; elles ne peuvent les exporter ni même les amener à bas prix à Nantes, où la bras-

(1) Cinq-Mars en exporte jusqu'en Amérique.

serie se développe. Tous les départemens, de l'Allier à l'embouchure, donnent du *blé*, et l'on sait aujourd'hui l'importance d'une réduction des frais de transport sur le blé, ne fût-ce que de 0 fr.25 par hectolitre. Du coup la meunerie se relèverait, sur bien des points. Avec le blé, le *vin*. Chacun connaît les crus de la vallée de la Loire, ces vins blancs légers que Saumur champanise et champaniserait encore plus s'ils lui arrivaient à bon marché. Les fabricans de Reims, déjà consommateurs de vins de Loire, en feraient aussi une plus large demande.

Sans entrer dans l'énumération des cultures diverses et prospères de la vallée (*lin*, *chanvre*, etc.), rappelons que c'est un paradis pour les *maraîchers*. Le marché anglais leur est ouvert, d'un côté; celui de Paris, de l'autre. Dans la Loire-Inférieure, un syndicat exporte déjà à Londres; il attirerait à lui les produits des départemens voisins; Paris ferait de même, par Orléans. Avec ce double appel, que ne deviendrait pas cette culture rémunératrice!

Les expéditions de l'agriculture ne sont pas seules en question. Elle fait venir des semences, des outils, des machines, et cela de plus en plus dans l'ouest, grâce à ses syndicats prospères. Elle consomme une énorme quantité d'amendemens et d'engrais. Sologne, Bretagne, Vendée, Maine ont des sols incomplets que le transport économique d'amendemens transformerait, et les nitrates du Chili, les phosphates d'Algérie donneraient une production intense. Méditons ceci : en réduisant nos achats de blé de 5 millions d'hectolitres, à 20 francs, nous retrouverions *en un an* le prix d'un canal latéral, et du canal latéral dépend l'accroissement de production d'une dizaine de départemens!

Enfin, presque tous les terrains primaires et primitifs de la région de la Loire se prêtent à l'élevage du bœuf, du cheval; la Sologne, le Berry à celui du mouton; nouvel élément de fret à la fois par les animaux et par leurs produits : lait, beurre, fromage, peaux, laines et crins, cornes et os.

La région de la Loire moyenne et inférieure est un pays d'agriculture et d'élevage; mais Nantes est une ville industrielle; Tours, Orléans et bien des villes situées sur les affluens le sont aussi. A part Nantes, qu'alimente la houille anglaise, presque toutes ces villes ont perdu leur activité; le combustible à bas prix la leur rendrait. Ici, on ne peut donner de chiffres; mais il est impossible qu'une région riche en minéraux, en bois, en

cultures, en animaux, peuplée, jadis industrielle, ne le redevienne pas dès qu'on lui donnera la force et les transports à bon marché.

VI

L'intérêt de plusieurs millions de Français commande donc d'améliorer la Loire. Mais les actionnaires et les ingénieurs de chemins de fer protestent : une voie navigable, c'est la ruine des voies ferrées ! Cet argument, peu terrible, demande à être examiné, tant on l'emploie encore chez nous.

Cette concurrence est-elle si grave? La seule compagnie qui ne fasse pas appel à l'État, le Nord, dessert la région sillonnée par les voies navigables les plus nombreuses et les plus fréquentées. Les 471 000 t. qui ont circulé sur le Rhône en 1895, n'ont pas empêché les deux voies ferrées parallèles d'en transporter plus de trois millions. La meilleure ligne de l'Ouest n'est-elle pas celle de la Seine, où se pressent plus de cent mille bateaux? Sortons de France : en Belgique, en Angleterre, wagons et bateaux circulent partout; on ne s'y plaint pas de la concurrence. De même en Allemagne : le mouvement des marchandises s'élève sur le Rhin de 9 800 000 t. à 13 800 000 entre 1886 et 1890, et sur les deux voies ferrées parallèles, de 47 millions à 59 millions. Le Mein a été canalisé en 1887 de Francfort à Mayence : deux ans après, la navigation transportait 600 000 t. au lieu de 152 000, le chemin de fer 1 400 000 au lieu de 900 000. On voit, en Allemagne, le ministre des chemins de fer soutenir au Reichstag des projets de canaux et faire créer des ports. En Autriche, les compagnies de chemins de fer en installent à leurs frais.

Partout éclate l'accord entre les deux modes de transport; les quais des ports rhénans sont desservis par 313 kilomètres de chemins de fer, dont 90 à Mannheim seulement. On développe concurremment voies ferrées et voies navigables. On sait l'extension qu'ont prise les chemins de fer en Allemagne; l'essor de la navigation est aussi remarquable. La Prusse a dépensé 356 millions de francs pour améliorer le Rhin, l'Elbe et l'Oder, dont 270 pour le Rhin seul. Aussi la navigation, sur le Rhin, est-elle quinze fois plus importante qu'il y a trente ans. Non contens de ces travaux, les Allemands veulent unir le Rhin à l'Ems, à la Weser, à l'Elbe, le Mein et l'Oder au Danube; et les Russes vont

ouvrir une voie navigable de 1 600 kilomètres entre la Baltique et la Mer-Noire. Les États-Unis ont dépensé plus d'un milliard pour leurs routes fluviales depuis 1880. Les grands lacs sont devenus un golfe de l'Atlantique, qui, dans quelques années, sera joint, par des canaux à grande section, à New-York et à la Nouvelle-Orléans par le Mississipi. Or chacun sait la prodigieuse activité des chemins de fer américains : la concurrence, si redoutée ici, ne paraît pas les atteindre.

Partout, en Europe, en Amérique, au Japon, on comprend que tout grand développement commercial et industriel profite en fin de compte aux chemins de fer; qu'un départ se fait entre les denrées lourdes, encombrantes, peu fragiles, et les produits légers, fragiles ou livrables à date fixe et rapprochée; que les wagons ne peuvent, comme les bateaux, servir de véritables entrepôts; qu'ils n'en ont ni les dimensions ni la résistance; que leur nombre ne suffit pas toujours, et que, dans les temps d'encombrement, les deux avantages de la voie ferrée, — rapidité et régularité des livraisons, — disparaissent pour ne laisser que l'inconvénient de la cherté. Ces vérités ne se discutent même plus à l'étranger, et lorsqu'on revient de ces congrès de navigation intérieure qui se succèdent depuis douze ans en Europe, il est douloureux d'entendre ses compatriotes agiter sans fin une question déjà résolue partout.

C'est chez nous, d'ailleurs, qu'elle se pose le moins. Les chemins de fer redouter la concurrence? Mais leur matériel est si imparfait qu'ils ne peuvent suffire au commerce. Toute expédition hors de coutume les jette dans le désarroi. Faut-il rappeler la mémorable vendange de 1893? et cet affolement des chemins de fer, quand l'Allemagne a fait chez nous une rafle de pommes, en 1895? Le petit expéditeur attendit des jours et des jours les wagons nécessaires, et le consommateur ne recevait pas les produits commandés, entassés provisoirement sur les quais d'une gare. Même à l'ordinaire, notre matériel suffit si peu, que les Compagnies doivent en louer à l'étranger, à des taux peu avantageux; qu'arriverait-il en temps de guerre, surtout si la nation ennemie était précisément celle dont on a loué les véhicules? Parfois, si les wagons suffisent, leur qualité est défectueuse : lorsqu'on envoie des wagons non couverts aux fabricans de sucre, leurs produits, avariés par l'humidité, peuvent être repoussés par la commission d'arbitrage dans la proportion de 5 sur 8 (cela s'est

vu), et, salis dans ces wagons à houille ou à betteraves, sont refusés en Angleterre.

Chose curieuse, à mesure que le trafic augmentait, les véhicules, loin de s'accroître proportionnellement, diminuaient. Pour cent millions d'unités de trafic, on avait, en 1886, 305 voitures à voyageurs; en 1892, 258. Pour 2600 wagons de marchandises en 1886, 2 174 en 1892; pour 573 locomotives en 1886, 456 en 1892. Cependant les compagnies ont fait des commandes : en un an, 222 locomotives, 190 voitures à voyageurs et 1 024 wagons. En Allemagne, en six mois seulement, près de 6 000 wagons et de 700 locomotives ont été donnés en adjudication. Aussi voyons-nous ce pays, dont le réseau dépasse le nôtre de peu (3 000 k. environ), posséder plus de 16 000 locomotives, quand nous n'en avons que 10 000, et plus de 380 000 wagons de marchandises, tandis que nous en avons 300 000. La différence effraie encore plus, quand on songe que le wagon allemand porte quinze tonnes, le nôtre dix : l'écart devient alors, pour la capacité, de 5 700 000 tonnes à 3 000 000, et comme les locomotives des deux pays sont dans le rapport de 5 à 8, la circulation de ces innombrables wagons de marchandises peut être de 3/8 plus considérable que chez nous. C'est dire assez quelles facilités le commerce allemand trouve dans son matériel de chemins de fer, qui lui permet de transporter à 12 p. 100 moins cher que chez nous.

Nos voies ferrées ne suffisant pas au commerce, il est nécessaire d'améliorer notre réseau navigable, d'autant plus que certains produits ne peuvent supporter les tarifs de chemins de fer. Chacun sait que, pour nombre de raisons, la voie d'eau est plus économique. La houille de Saint-Étienne paie 5 fr. 50 la tonne pour se rendre à Roanne (77 k.) par chemin de fer, et autant pour gagner Paris par eau (440 k.). Sur le Rhône, où la navigation est coûteuse (les grands vapeurs seuls triomphent du courant à la remonte), elle transporte au prix de 0 fr. 015 à 0 fr. 02 la tonne kilométrique, tandis que le chemin de fer parallèle exige 0 fr. 04 L'emploi récent du canal maritime de la basse Loire a permis d'économiser un franc par tonne entre Saint-Nazaire et Nantes.

Il est vrai que, dans quelques régions d'industrie intense (ce n'est pas le cas de la vallée de la Loire), où les commandes, les livraisons se pressent, on préfère souvent la voie ferrée. Mais les exemples que l'on prend toujours dans le nord et dans l'est n'auraient pas d'analogues ailleurs. La batellerie d'ailleurs n'en souffre

guère : c'est la seule région où les voies navigables transportent de un à cinq millions de tonnes.

Ajoutons qu'une foule de circonstances, plus connues des commerçans que des économistes, augmentent les frais du transport par la voie ferrée. Un exemple entre mille : expédiez-vous des bois? S'ils sont plus longs qu'un wagon (6^m,50), on en attelle un « protecteur », et vous payez pour deux wagons pleins, bien qu'un seul porte votre bois.

Enfin, quant à la rapidité des transports par voie ferrée, n'exagérons pas; à la lenteur de la batellerie, comparons celle de la *petite vitesse :* l'écart n'est pas si grand; ne parler que de la *grande vitesse* dans ces rapprochemens, c'est peu respecter ses lecteurs.

Les chemins de fer ne sont donc pas en cause ici; ne voyons pas en eux et dans la batellerie des rivaux dont l'un doive évincer l'autre. Ce sont deux auxiliaires; unissons-les le plus possible. La chose est aisée d'ailleurs avec la compagnie d'Orléans : ses voies desservent déjà les ports de Montargis, de Montluçon, ceux du canal de Berry comme Pont-Vert, la Guerche, Vierzon (1). Mais cette union serait encore insuffisante. Il en faut une autre plus importante, prévue par la loi de 1879, et qu'en 1873 M. Krantz avait indiquée dans son rapport à l'Assemblée nationale : la jonction de la Loire au reste de notre réseau navigable.

Outre les canaux votés en 1879, entre le Rhône et la Loire, la Loire et la Charente, il faudrait donner à la plaine du centre une voie d'eau qui unisse le canal de Saint-Amand, l'Indre, la Creuse, la Vienne, la Dives, le Thouet et le Layon, pour drainer les produits agricoles et industriels si importans de cette région et du Massif central. Le canal de la Vienne à la Charente se prolongerait jusqu'à la Dordogne par l'Isle; au nord, celui de Nantes à Brest ne sera vraiment utile qu'au jour où un canal le joindra, ainsi que celui d'Ille-et-Rance, aux affluens de la Maine et par eux à l'Orne au nord, à la Loire navigable ou au canal du Loing à l'est. Alors seulement existera le *réseau* de la Loire; alors seulement ses affluens (2) joueront leur rôle naturel; alors seulement,

(1) Conduite très différente de celle d'autres compagnies qui refusent parfois un raccord de 50 mètres entre leurs voies et la gare d'eau d'une usine, et la forcent ainsi à de coûteux transbordemens.

(2) Nombre d'entre eux ne sont pas mauvais, mais inutilisés : la Vienne, très faible de pente en plaine, peut devenir une excellente voie. La Mayenne, assez rapide, demanderait des travaux sérieux; elle sert cependant encore beaucoup. La Sarthe, le Loir, très lents, à débit régulier, seraient de très bonnes routes; tout le réseau

les produits de ce pays, tous lourds et encombrans, pourront circuler à bas prix, et le commerce vivifiera une région, qu'on dit apathique en oubliant qu'on lui a refusé des voies d'eau et parfois donné des lignes ferrées à voie unique. La Bretagne alors, les vallées de la Seine, du Rhône, de la Garonne seront liées d'intérêt à celle de la Loire.

L'étranger même sera atteint. Par la Seine et le Rhône, la Loire communique avec la Belgique, l'Allemagne occidentale et la Suisse. Le premier de ces pays lui échappera toujours. Mais le Rhin moyen, l'Alsace, seraient accessibles à ses bateaux. De Bâle, il y a aussi loin au Havre qu'à Nantes; l'ouverture d'une courte voie navigable entre Marcilly et Vitry-le-François donnerait une route presque directe de Nantes à Strasbourg. Quant à Lyon, Nantes est, pour lui, le port atlantique le plus rapproché. Il est donc très probable que l'amélioration de la Loire attirerait à nos ports le commerce d'une partie de la Suisse et de l'Allemagne. Or on sait que, non seulement ces pays leur échappent aujourd'hui, mais que le nord et l'est de la France sont tributaires des ports belges et hollandais. Renverser en partie la situation, donner à l'est un nouveau débouché vers l'Océan, faire revenir l'Alsace dans notre dépendance économique, quel souhait!

Beau rêve, dira-t-on : l'étranger ne saurait être atteint. Mais si la France y trouvait avantage, il vaudrait déjà la peine de tenter l'entreprise. Qu'on s'en réjouisse ou s'en chagrine, la protection est notre régime commercial; nous devons, autant que possible, consommer nos produits; il faut les faire circuler chez nous au plus bas prix possible. La logique du système l'exige. Si les libre-échangistes refusaient de s'associer à une pareille œuvre, c'est que leur vrai but ne serait pas de permettre au consommateur, à l'industriel d'acheter à bon marché, mais de faire fortune en important des produits étrangers, concurrens de ceux de France.

S'il est pécuniairement impossible d'achever dès à présent tout le réseau de la Loire, on ne peut renoncer à améliorer le fleuve lui-même. Au nom de la légalité, les populations riveraines réclament l'exécution de la loi du 5 août 1879; au nom de l'équité, qu'on fasse un peu pour elles de ce qu'on a si généreu-

de la Maine peut être mis facilement en valeur. L'Allier, l'Indre, ne sont pas navigables, mais le Cher est canalisé, et nombre d'affluens secondaires pourraient rendre de grands services, surtout à l'agriculture.

sement accordé au nord et à l'est. Leur objecte-t-on que ces réseaux enviés sont aussi stratégiques que commerciaux; elles font valoir, et avec raison, la nécessité d'approvisionner nos ports de l'ouest de charbon français, de transporter à bas prix canons, plaques de blindage, chaudières, tous les produits métallurgiques en un mot, du Creusot, de Saint-Étienne, de Saint-Chamond, à Rochefort, à Saint-Nazaire, à Indret, à Lorient, à Brest, sans compter nos établissemens de Châtellerault, Bourges, Nevers, Guérigny; de fournir, en temps de guerre, *quand les wagons seront réquisitionnés pour la mobilisation*, une excellente voie entre les ports océaniques ouverts à l'importation étrangère, les riches pays agricoles de l'ouest et la région menacée de l'est. La France entière gagnerait à rendre la Loire navigable.

Mais elles ne lui demandent pas toute la dépense. Les Marseillais offrent de payer la moitié de la construction du canal entre leur ville et le Rhône. On se résoudrait ici au même sacrifice, on irait même au delà. Quinze départemens supporteraient la dépense : ils contracteraient, en commun, un emprunt (comme ont fait ceux de Lorraine pour le canal de l'Est), et sans percevoir aucun droit de navigation, sage résolution, en verseraient les intérêts. S'ils devaient, réunis avec les chambres de commerce, les syndicats agricoles, industriels, verser même 80 millions, l'intérêt serait, au taux probable de 3,75 pour 100, de trois millions; soit deux cent mille francs en moyenne par département; or, plusieurs sont très riches, et la plus-value du trafic serait bien vite compensatrice (1).

Que la question financière n'épouvante donc pas les contribuables. Elle se posera prochainement à leurs représentans. La campagne est menée rondement par les intéressés. C'est en 1892, que le conseil général de la Loire-Inférieure émit un vœu en faveur du rétablissement de la navigation entre Nantes et Angers. Dans les deux villes, la presse le soutint et demanda l'amélioration de Nantes à Orléans. Le 9 décembre 1893, un groupe d'études se formait à Nantes; en avril 1894, deux autres à Angers et Saumur. Le 5 janvier 1895, les premiers souscripteurs élurent le comité définitif; les conseils généraux de Loire-Inférieure, Indre-

(1) Il suffirait, pour cela, d'un abaissement de 0 fr. 015 par tonne kilométrique dans les prix de transport, et d'un mouvement de 200 000 000 tonnes kilométriques : le réseau navigable de la Loire ayant 1 000 kilomètres, il faudrait seulement une circulation moyenne de 200 000 tonnes par kilomètre.

et-Loire, Loir-et-Cher adhéraient, souscrivaient. Au début de 1896, Nantes, Angers, Saumur, Tours, Blois, Orléans, Gien, Poitiers, étaient ligués. Le 18 mai, un congrès réunissait des adhérens de tout le bassin de la Loire. Saint-Nazaire même se joint à la ligue. Les souscriptions affluaient, des conseils généraux et municipaux, des chambres de commerce, des particuliers même. Le comité d'initiative lançait des conférenciers dans tout le pays et y répandait son journal, *la Loire navigable*. Neuf comités régionaux recueillaient les vœux de plus de 200 corps élus, depuis les conseils généraux jusqu'aux syndicats agricoles et aux sociétés de prévoyance, et 200 000 signatures environ les appuyaient, données par les électeurs des villages aussi bien que des villes. Devant un tel accord de volontés, le ministre fit reprendre les études antérieures. Après le dépôt d'un premier rapport, il nommait une commission où figurent M. Fargue, dont on sait les beaux travaux sur la Garonne, et M. Girardon, qui a rendu le Rhône navigable. Elle étudie, dès à présent, le lit du fleuve, pendant qu'une enquête, demandée par elle, se fait auprès des intéressés sur l'utilité économique de l'œuvre qu'ils réclament.

Peut-être jugera-t-on oiseux les détails qui précèdent. Nous ne le croyons pas. L'entrain avec lequel cette campagne se poursuit doit réjouir même les philosophes les plus indifférens aux intérêts matériels. On a donné, sans compter, argent et peine. C'est par l'initiative privée et corporative que tous les résultats sont obtenus. Dans ces départemens à l'esprit souvent individualiste, alanguis par un doux climat, divisés par les luttes politiques et religieuses, on voit s'unir, pour une action commune, des hommes que séparaient traditions, croyances, intérêts, profession. Et l'on ne s'adresse à l'État qu'au jour précis où l'on ne peut plus se passer de sa permission et de ses ressources. C'est là, nous semble-t-il, un fait social très important. Alors même qu'on ne pourrait rendre la Loire navigable, le concours spontané des volontés consolerait presque d'un échec. Mais il n'est pas à craindre : nous avons vu que le fleuve avait été navigable; qu'il pouvait le redevenir; et qu'il fallait qu'il le redevînt, pour le bien de l'agriculture, de l'industrie, du commerce, et de la défense nationale.

ÉMILE AUZOU.

LA VIE D'ALFRED LORD TENNYSON

L'ouvrage en deux gros volumes, de plus de cinq cents pages chacun, que vient de consacrer à la mémoire d'Alfred Tennyson son fils Hallam, est moins une biographie en forme qu'un ample et copieux recueil de documens, où puiseront comme à la source les futurs biographes de l'auteur d'*In Memoriam* et de *Maud* (1). A mesure que son talent mûrissait, Tennyson visait davantage à la sobriété, à la concision; il aimait à dire « qu'on reconnaît le véritable artiste à ce qu'il sait se borner, et qu'en certains cas la moitié vaut plus que le tout. » Il n'a pas légué à son fils son aversion pour la prolixité, pour les minuties, pour les inutiles longueurs; on en trouvera beaucoup dans les deux gros volumes, qui pourtant se laissent lire sans fatigue, sans ennui. Le second lord Tennyson avait son intention : il tenait à prouver que son illustre père était un de ces hommes qu'on peut étudier à la loupe, sans que leur gloire en souffre. Ce poète d'un caractère noble et pur a mené une vie sans reproche. Ajoutons que cette irréprochable vie fut aussi douce que belle, qu'on peut le ranger sans hésitation au nombre des poètes rares en leur espèce qui furent des hommes heureux, qu'il n'eut jamais de grandes difficultés avec lui-même ni de procès avec la destinée.

Le parfait bonheur n'étant pas de ce monde, il eut sa part de ce que l'Église appelle le pain d'absinthe et d'amertume. Mais s'appliquant à être heureux, il n'avait pas de complaisance pour ses chagrins et s'en délivrait en les mettant en vers. Il perdit dans sa jeunesse le plus cher de ses amis; son deuil lui a inspiré la plus admirable de ses œuvres.

(1) *Alfred lord Tennyson, a Memoir by his son*, 2 vol. in-8°; Londres, 1897. Macmillan and C°.

A soixante-dix-sept ans, il apprit que son fils cadet venait de mourir à bord du bateau qui le ramenait des Indes, que le corps était resté dans la Mer-Rouge. « La pensée de la mort de Lionel, disait-il, me brise le cœur; il était si jeune et si plein de promesses! » Il adoucit sa peine en travaillant avec plus d'acharnement à un nouveau poème, qui parut au mois de décembre de la même année. Les poètes ont des douleurs et des consolations que ne connaissent pas les autres hommes; par une grâce du ciel, Tennyson était plus savant dans l'art de se consoler que dans l'art de souffrir.

A ses deux grands chagrins il faut en ajouter beaucoup de petits, causés par des contrariétés trop vivement ressenties, par l'excessive délicatesse d'un épiderme tendre aux mouches. Il y avait en lui un singulier contraste. Cet homme de haute taille, bien découplé, aux larges épaules, à la large poitrine, au large front couronné d'une épaisse chevelure noire, à l'œil ardent, au teint olivâtre, à la voix métallique, aux longs doigts terminés par des ongles carrés, était si vigoureux qu'un jour il enleva dans ses bras son petit poney, broutant dans une pelouse, et que quelqu'un s'écria : « Alfred, il n'est pas juste que vous soyez à la fois Hercule et Apollon! » Cet Hercule conserva sa vigueur jusque dans sa vieillesse. Presque octogénaire, son pas était si rapide qu'on avait peine à le suivre; tous les jours, il marchait pendant deux heures, et dans les vingt dernières minutes, il trottait. Méprisant les parapluies, il bravait les averses, enveloppé dans son long manteau de couleur sombre; de temps à autre il s'arrêtait pour secouer son chapeau aux larges bords, alourdi par l'eau du ciel, et il se moquait « des douillets qui s'acagnardent au coin de leur feu. »

Mais l'Apollon logé dans ce corps d'Hercule avait les nerfs fort irritables et facilement agacés. Il disait à son fils « qu'il était moins sensible au plaisir d'être admiré, encensé, qu'à la souffrance que lui causait la moindre critique, fût-elle dirigée contre l'ongle du plus petit doigt de ses pieds. » — « Comme tous les Tennyson, j'ai le sang noir, et je me rappelle toutes les méchancetés qu'on a pu me dire, je ne me souviens guère des éloges. » Il exagérait beaucoup : il se remettait bien vite de ses émotions, il oubliait bientôt ses chagrins, son sang noir ne le tourmentait pas longtemps. Il sentait lui-même que, si sa peau avait été plus épaisse, plus dure, plus coriace, il n'aurait pas été Tennyson: qu'il n'aurait pas eu cette finesse de touche, cette délicatesse de pinceau que vantaient justement ses admirateurs. Aussi bien sa famille était-elle attentive à lui épargner autant que possible les piqûres, les égratignures. Pendant cinquante-deux ans, il ne publia pas un seul

volume sans qu'un inconnu lui adressât une lettre injurieuse, toujours la même, qui, selon l'usage, n'était pas signée. On avait soin de l'intercepter et de la brûler. Renan m'a raconté que, chaque année, à jour fixe, il recevait de province une lettre anonyme, contenant, s'il m'en souvient, ces simples mots : « Souvenez-vous que vous serez damné! » On n'avait garde de la brûler ; on savait qu'il la lirait sans s'émouvoir, qu'elle réjouirait son ironie.

Pour épuiser la liste des malheurs de Tennyson, rappelons que la critique se montra sévère jusqu'à la dureté pour son premier livre, pour ses *Poésies lyriques*, publiées en 1830. On le traita de dilettante, on l'accusa de ne savoir peindre que des figures et des vignettes de keepsake. Il traversa une crise de découragement, pendant laquelle il songea à quitter l'Angleterre, à se réfugier à Jersey, en France, en Italie; mais la crise fut courte ; il sortit bientôt de son abattement, il se remonta, il crut en lui-même et à son avenir. En 1842, à l'âge de trente-trois ans, il publie en deux volumes un choix de ses premiers poèmes, retouchés, remaniés, refaits et accompagnés de peintures d'intérieur, d'idylles anglaises. Cette fois, il entre subitement dans la gloire. C'est comme un coup de théâtre; il s'est emparé des cœurs, ils lui resteront fidèles. Son nom est sur toutes les lèvres; Oxford traduit ses vers en latin et en grec, on le compare, on le préfère à Wordsworth. « Durant bien des années, disait un de ses amis, nous autres, ses partisans, ne formions qu'une secte. Longtemps après la publication de son premier volume, j'écrivis un article où je le proclamais grand poète ; l'éditeur supprima l'épithète, il considérait que le public ne tolérerait pas un tel éloge. » Désormais, l'admiration tient de l'engouement ; des fanatiques l'égaleront à Shakspeare, le mettront au-dessus de Byron, au-dessus de Gœthe ; il n'est plus d'exagération capable d'effaroucher le public.

A partir de cette mémorable année, tout lui réussit, tous ses désirs s'accomplissent. En 1850, il épouse une femme distinguée, qui sera sa plus chère société, son conseil, son appui, et dont il a vanté en prose comme en vers la rare intelligence « et la foi aussi sereine que les profondeurs d'un ciel bleu de juin ». Par une faveur de sa destinée, il mourra avant elle. Que lui fallait-il pour être heureux? La gloire ne lui aurait pas suffi; il n'aimait pas à rouler sa vie, il était avide des vrais biens, la paix, le repos, les douceurs d'un intérieur tranquille, il soupirait après les grâces que dispensent à leurs favoris les dieux domestiques. Le monde le fatiguait, Londres l'attirait peu; il préférait aux dissipations le recueillement de l'esprit, à tous les salons un

jardin dont il connaissait et pouvait nommer toutes les plantes. Il était né pour vivre aux champs; mais sa félicité eût été incomplète si la maison qu'il habitait ne lui avait pas appartenu.

Ce fut en 1853 qu'il devint l'heureux propriétaire de Farringford, « ce palais enchanté, environné de vertes murailles. » Il y passera les quarante dernières années de sa vie, il y écrira les plus célèbres de ses poèmes. Mais, si sages que soient les poètes, ils sont insatiables. En 1874, il achète une seconde villa, Aldworth. « Jamais aucun poète avant lui, écrivait Aubrey de Vere, n'a possédé de pareilles résidences. La seconde était aussi bien choisie que la première. Située sur une hauteur, elle permettait au poète de promener ses yeux sur une vaste étendue de cette terre anglaise qu'il aimait tant, de la voir se chauffer à son meilleur soleil d'été, bornée au loin par son inviolable mer. D'année en année, il arpentait deux majestueuses terrasses, en compagnie des hommes les plus connus de son temps, hommes d'État, soldats, gens de lettres, savans, artistes, quelques-uns de race royale, quelques-uns fameux dans les pays lointains; mais aucun ne lui était plus cher que les amis de sa jeunesse. »

Il jouissait d'autant plus de sa nouvelle fortune qu'il l'avait longtemps souhaitée, en se repaissant d'espérances qui lui semblaient un beau rêve. Pour jouir pleinement du bonheur, il faut l'avoir attendu et qu'un jour il vienne à nous, comme un voleur, par-dessus les murailles, ou comme un sylphe, par le trou d'une serrure : on le tient, on ne le lâchera plus, et jusqu'à la fin on sera aussi étonné que ravi de le tenir. Fils d'un ecclésiastique que son père, par un inexplicable caprice, avait déshérité au profit de son cadet, Alfred Tennyson avait connu, sinon la pauvreté, du moins la vie étroite, où il faut compter sans cesse pour nouer les deux bouts, s'imposer plus d'une privation, se refuser le superflu, chose très nécessaire. Trop court de finance pour pouvoir entretenir une famille, il avait dû malgré lui retarder longtemps son mariage; il ne se croyait pas en droit de s'offrir « le luxe du cœur. » Lorsque, après dix ans de séparation et de renoncement, il épousa enfin miss Emily Sellwood, ils s'installèrent dans une maison peu confortable, qui était un assez vilain nid. A la vérité, elle était entourée d'arbres, on entendait chanter les oiseaux. Mais à peine arrivés, une tempête démolit à moitié le mur de leur chambre à coucher, et par cette grande brèche entraient le vent et la pluie. Cette demeure était si solitaire qu'il fallait faire des lieues pour trouver un médecin et un boucher, et qu'il n'y avait pas un commissionnaire, un voiturier qui passât à portée de la voix.

S'il est vrai que le bonheur est une comparaison, le souvenir de l'incommode masure qui avait abrité sa lune de miel rendit sûrement plus vifs les plaisirs qu'éprouvait le possesseur de Farringford et d'Aldworth, en arpentant ses deux admirables terrasses; et on peut croire aussi que le fâcheux accueil fait à ses premiers vers, les mortifications infligées jadis à son amour-propre étaient un assaisonnement qui donnait plus de prix à toutes les louanges qu'on lui prodiguait. Il possédait dorénavant tout ce qu'il avait désiré et d'autres choses encore, qu'il n'avait jamais songé à souhaiter. En novembre 1850, héritier de Wordsworth mort depuis peu, il avait été nommé poète-lauréat, par l'intercession du prince Albert, amoureux de son talent. Plus tard, on voulut le nommer baronnet, il refusa. En 1883, on lui offre la pairie, et cette fois il accepte : « Puis-je refuser un honneur, écrivait-il à un ami, qui, comme le dit Gladstone, est fait en ma personne à toute la littérature ? Toutefois, étant de la race des nerveux, des sensitifs, j'ai eu des heures de grand ennui : il me tardait d'échapper aux commentaires et aux médisances des journaux. » Le voilà devenu Alfred lord Tennyson; mais son titre lui semblait moins glorieux que son nom ; il était moins fier de siéger à la Chambre haute, où il ne siégea guère, que d'avoir composé certain poème dont il s'était vendu en peu de temps près de 60 000 exemplaires.

Il y a toujours du mérite à être heureux. Quelques complaisances qu'ait pour nous une destinée bénigne, on n'en jouit pleinement qu'à la condition d'avoir l'esprit et le caractère bien faits. Aide-toi, et le ciel t'aidera. Tennyson a beaucoup aidé à son bonheur. Il n'eut jamais de convoitises déraisonnables, de désirs absurdes, d'espérances chimériques. Sa seule ambition fut d'être un grand poète. Il l'avait eue dès son enfance ; à cinq ans, il faisait déjà des vers ; à douze ans, il avait composé un poème épique, « plein, disait-il, de batailles, de marines et de montagnes » ; à quatorze ans, il avait écrit un drame en vers blancs. Il était le quatrième de douze enfans, huit garçons et quatre filles, qui tous avaient l'imagination fort éveillée, et dont le principal amusement était d'écrire sous forme de lettres des histoires, qu'on déposait sous les légumiers et qui étaient lues à haute voix après le dîner. Mais ils reconnaissaient tous Alfred pour leur maître, pour leur plus brillant conteur, pour le coryphée de la troupe. « Ma tante Cecilia, écrit son biographe, raconte que dans les longues soirées d'hiver, au coin du feu, le petit Alfred la faisait asseoir sur ses genoux, qu'Arthur et Mathilde s'appuyaient l'un sur son épaule droite, l'autre sur son épaule gauche, que le bébé Horatio se logeait entre ses jambes,

et que fascinés par sa parole, bouche béante, ils écoutaient sans se lasser ses longs récits, des aventures de chevaliers traversant des forêts inexplorées, délivrant des demoiselles en détresse, ou combattant des dragons sur de gigantesques montagnes, quelquefois aussi des histoires d'Indiens, de démons ou de sorcières. » Il avait dès ce temps l'amour des descriptions riches, qu'il conserva toute sa vie.

Lorsque Taine s'occupait de préparer son Histoire de la littérature anglaise, il eut l'occasion de s'entretenir avec M. Palgrave, qu'il savait fort lié avec Tennyson, et il lui demanda si cet élégant poète n'avait pas été dans sa jeunesse un homme de plaisirs, s'il n'avait pas vécu dans une maison pleine d'objets rares, de bibelots d'une précieuse beauté. M. Palgrave lui répondit que, peu favorisé des dons de la fortune, Tennyson avait été le moins voluptueux des étudians de Cambridge, et n'avait jamais dépensé beaucoup pour se bien loger : « L'éminent critique, ajoute M. Palgrave, m'écouta d'un air de désappointement, et ne put abandonner son idée ; son siège était fait. Lorsque parut son livre, j'y retrouvai quelque trace de son étrange opinion sur le sybaritisme de Tennyson, sur le brillant milieu où il avait composé ses premiers vers. »

Taine était loin de compte ; rien ne ressemblait moins à un palais bâti par les fées que le modeste presbytère de Somersby, où il était né. Ce village tranquille est situé dans un district du comté de Lincoln, qui n'offrait à ses yeux que des collines grises, des plaines sévères, une mer orageuse. Le maître de la maison était d'humeur morose, et le souvenir de l'injustice qui l'avait appauvri assombrissait ses pensées. Si Alfred Tennyson avait un père qui riait peu, il avait une tante, Mrs Bourne, qui ne riait jamais, et il eût été fort déçu s'il avait compté sur elle pour égayer son imagination. Cette rigide calviniste pleurait pendant des heures, « parce que Dieu, disait-elle, est infiniment trop bon. » Elle s'écriait dans son désespoir : « N'a-t-il pas damné la plupart de mes amis ? Mais moi, moi, il m'a choisie entre mille pour le salut éternel, et je ne vaux pas mieux que mes voisins. » Elle dit un jour à son neveu : « Alfred, Alfred, quand je vous regarde, je pense aux paroles de la divine Écriture : Éloignez-vous de moi, vous maudits, et allez brûler dans le feu qui ne s'éteint point ! »

L'esprit souffle où il veut ; il avait soufflé sur Alfred Tennyson, et, dans son tranquille et rustique Somersby, il s'en remettait à son imagination du soin de lui donner des fêtes.

Il a raconté lui-même qu'il se levait souvent à la pointe du jour « pour aller voir les perles d'or de la rosée, scintillant dans l'herbe,

sous les pommiers du verger. » Près du village coulait un ruisseau aux bords escarpés et fleuris, dans lequel flottaient de longues mousses. Jusque dans sa vieillesse, il s'est souvenu de ce ruisseau. La mer n'était pas loin, et « nulle part, dit-on, elle n'est si sauvage et si bruyante, nulle part les vagues ne sont plus hautes, nulle part les brisans n'ont un rugissement plus semblable au fracas du tonnerre. » Oubliant le feu qui ne s'éteint point, le neveu de Mrs Bourne passait des heures à contempler ces vagues, à écouter ce tonnerre. — L'esprit souffle où il veut, — et quand certaines fumées montent au cerveau, quelque matière en fusion qu'on jette dans ce moule, il en sort des chevaliers errans, des enchanteurs, des fées. En conversant avec tel laboureur des environs, Tennyson crut plus d'une fois avoir affaire au roi Arthur, qui lui disait ses secrets, et plus d'une fois, faute de mieux, la dame de ses pensées lui est apparue sous les traits de la gouvernante de ses sœurs. On a conservé une lettre qu'il lui adressait à l'âge de douze ans : il l'appelait sa chère, son incomparable dulcinée, l'âme de son âme, l'adorable maîtresse de son cœur, et il célébrait la splendeur de ses charmes et ses angéliques perfections. M. Palgrave aurait dû représenter à Taine que ce qui inspire les poètes, ce n'est pas tant ce qu'ils possèdent que ce qui leur manque.

Sa vocation avait été précoce ; il lui est demeuré fidèle ; né poète, il ne se piquait point d'être autre chose. Il n'affecta jamais de mépriser le talent qui avait fait sa gloire et jamais il ne se vanta d'en posséder d'autres que le ciel lui avait refusés. Il ne se flattait point d'avoir le génie des affaires ; il s'est contenté d'administrer sagement son bien, de faire tous les ans sa balance, et il n'a pas connu ces mortels embarras d'argent qui tuent le bonheur. Il ne se croyait pas un grand agriculteur ; il lui suffisait d'embellir son jardin, qu'il ne trouva jamais trop petit. Il ne se targuait pas non plus d'être un grand politique, et il ne s'est point soucié de jouer un rôle dans la Chambre des lords. Il faisait grand cas du bon sens. Il se plaignait un jour que ce don précieux eût manqué à Shelley, et une femme lui ayant répondu : — « A la bonne heure, mais le Christ avait-il le sens commun? » — il répliqua : « Il en avait, madame, plus que vous et moi. »

Esprit très cultivé, très orné, il s'intéressait à tout, à la science comme à la littérature, comme à la théologie, sans avoir la prétention d'être un théologien ou un savant ; le sens commun lui avait appris que chacun a ses aptitudes particulières, et que le métier de poète demande un homme tout entier. Toute sa vie, qu'il compulsât de vieilles chroniques ou relût son Pindare en grec, le Cantique des Can-

tiques en hébreu; qu'il se promenât dans son jardin ou voyageât sur le continent; qu'il se mît au courant des plus récentes découvertes ou parcourût quelque manuel de philosophie, quelque traité de physique ou d'histoire naturelle; qu'il s'entretînt avec des physiologistes ou avec de petits bourgeois, avec des astronomes ou avec des paysans, avec des explorateurs célèbres ou avec Garibaldi, à qui il savait gré « d'avoir dans les affaires de ce monde la divine stupidité d'un héros »; il rapportait, il ramenait tout à la poésie, et sa principale occupation, le premier de ses soins était de chercher partout des inspirations, des sujets et des images; et ses inspirations furent toujours sincères, ses sujets furent le plus souvent appropriés à la nature de son talent, ses images furent presque toutes d'une remarquable justesse, on sentait qu'il les avait prises à la source.

D'année en année plus sévère pour lui-même, et poussant l'amour de l'exactitude jusqu'au scrupule, toutes les comparaisons, toutes les métaphores qu'il empruntait à la science étaient d'une parfaite correction. Le rouge de la honte lui serait monté au visage s'il s'était permis, comme l'un de nos plus grands poètes, de confondre l'Asie Mineure avec la Syrie et l'Afrique, de remplacer les pistachiers francs de Smyrne, les térébinthes de Chio par des palmiers, et de promener sous leurs ombrages

Des tentes balancées
Au dos des éléphans.

Un grand astronome lui a rendu le témoignage qu'il connaissait admirablement les étoiles, que son astronomie était irréprochable, et on assure qu'il jeta au panier l'une de ses poésies les plus achevées parce qu'un botaniste y avait relevé une erreur. Nous avons tous nos faiblesses : on reprochait à ce poète, qui ne voulait être que poète, d'aimer trop à parler de ses vers, et de se complaire à les réciter, en disant à ses auditeurs : « Eh bien! qu'en pensez-vous? ce n'est pas trop mal : *Not bad that, is it?* » Il s'aimait; que ferait-on dans ce monde si l'on ne s'aimait un peu? Mais, exempt de toute fatuité, il se rendait sans peine aux observations qui lui semblaient justes, et s'admirant beaucoup, il lui en coûtait peu d'admirer les autres : « Un soir, à Farringford, raconte M. Palgrave, il me lut en grec l'*Hylas* de Théocrite, cette petite idylle belle entre les plus belles. Il me vanta la tendresse, la grâce que respire le passage où le poète nous montre le beau jeune homme, entraîné dans les profondeurs d'une source par des nymphes amoureuses, et ne répondant que par un murmure confus

aux appels désespérés de son compagnon : « Trois fois Hercule cria : Hylas! Trois fois l'enfant l'entendit, et une voix indistincte sortit de l'eau, et quoiqu'elle fût très proche, elle semblait déjà venir de loin. » Après avoir lu ces vers, Tennyson poussa un soupir de béatitude : « Je serais heureux de mourir, dit-il, si j'en avais écrit de pareils. »

Non seulement il n'a jamais poursuivi que son droit, n'a jamais été tourmenté par les ambitions extravagantes qui gâtent la plus belle vie du monde; si l'on en juge par le livre de son fils, les orages du cœur et des passions lui ont été épargnés. C'était une de ces âmes à climat tempéré, qui ne connaissent ni les âpres bises du Nord ni les ardeurs violentes des tropiques. Il n'eut pas de peine à régler ses mœurs et ses actions; il était né tout réglé; il avait sucé avec le lait l'amour de l'ordre, de la discipline ; il avait dans le sang comme une sagesse native.

On l'accusait d'aimer trop le tabac; ce fut, je crois, son seul excès, sa seule débauche et sa seule servitude. Il eût porté sa tête sur un échafaud plutôt que de renoncer à sa pipe. En 1876, M. Gladstone l'ayant invité à venir passer quelques jours chez lui, à Hawarden, il lui fit ses conditions : « Puisque vous voulez bien m'assurer, lui écrivait-il, que vous vous arrangerez comme vous pourrez pour ne pas perdre ma visite, arrangez-vous pour me donner une chambre où je pourrai fumer ma pipe, aussi souvent qu'il me plaira. » Il voyait flotter dans cette fumée toutes les images dont il aimait à s'inspirer; elle lui montrait la figure des gens et des choses qui lui plaisaient, le ruisseau de Somersby, ses myosotis et ses mousses, le passé, l'avenir, les pays qu'il avait vus et ceux qu'il rêvait de voir. Mme Tennyson lui reprochait de confondre l'usage avec l'abus, de donner à sa pipe des heures qu'il aurait dû consacrer à sa correspondance. Ayant reçu le 21 décembre 1876 une lettre courtoise et fort gracieuse de Robert Browning, il lui rapporta, pour toute réponse, un entretien qu'il venait d'avoir avec sa femme, en sortant de table : — « Pourquoi n'avez-vous pas remercié M. Browning de sa lettre? — Pourquoi lui écrirais-je? Je lui avais envoyé mon volume, il m'en a accusé réception. — Oui, mais en quels termes! Écrivez-lui qu'il vous a décerné une couronne de violettes. — Dites plutôt une couronne d'or. — J'écrirais pour vous si je le pouvais; je dois rester couchée et ne puis ni écrire ni lire. — Bien, je vais monter pour fumer ma pipe et lui écrire. — Oui, vous allez monter, et, votre pipe à la bouche, vous minuterez une lettre que vous n'enverrez jamais. — Vous vous trompez, je lui rapporterai notre entretien... Et là-dessus, il monta, fuma, et, malgré sa pipe, il écrivit et signa :

A. Tennyson. » Il semblait avoir pris à tâche de démentir les sinistres pronostics des détracteurs farouches de la nicotine, de leur prouver que c'est un poison bien lent. Il était né le 6 août 1809, il est mort en 1892.

Son biographe assure, et nous l'en croyons sans peine, que même dans sa jeunesse cet intrépide fumeur, qui vécut quatre-vingt-trois ans, ne déraisonna jamais, qu'il n'a pas eu son âge de folie, qu'il n'a jamais songé sérieusement à décrocher la lune, qu'il n'a jamais mâché à vide, qu'il ne s'est jamais créé des douleurs imaginaires plus funestes que les maux réels, que jamais il n'a semé le vent ni moissonné des tempêtes. Grand conteur d'anecdotes, il en était une qui lui plaisait entre toutes. Tous ses amis lui ont entendu dire qu'en 1848, un peintre anglais, Edward Lear, ayant quitté momentanément une petite ville de l'Italie du Sud où il séjournait, la trouva à son retour tout autre qu'il ne l'avait laissée. Les habitans avaient profité de son absence pour faire une révolution, et, comme pris de vin, ils parcouraient les rues en faisant de grands gestes et criant à tue-tête : « *Libertà ! Patria !* » — « Où est ma clef ? » demanda-t-il au portier de son auberge. Donnez-moi la clef de ma chambre, où j'ai laissé mes effets. » Plongé dans l'ivresse d'un âge d'or, le portier, qu'il réveillait brusquement de son rêve, lui répondit avec humeur : — « Quelle clef? quelle chambre? quels effets? Il n'y a plus d'effets! Il n'y a plus de chambre! il n'y a plus de clefs! Il n'y a plus rien! Tout est amour et liberté. Oh! quelle belle révolution! » Nombre de poètes ont connu ces jours d'ivresse où il n'y a plus ni clefs, ni chambres, où il n'y a plus rien : la terre a disparu, ils ne voient plus dans le monde que la passion qui les tient ou l'idée qui les berce. On raconte qu'un jour Shelley s'amusa à construire une flottille de petits navires en papier, qu'il les lançait dans un étang et goûtait un plaisir extrême à les regarder voguer. On prétend aussi que, le papier venant à lui manquer, il fouilla dans ses poches, que par aventure il y trouva un billet de banque, qu'après trois secondes d'hésitation il le transforma en un joli petit bateau, auquel il fit prendre le chemin de l'étang. Tennyson pouvait sans injustice l'accuser de n'avoir pas eu toujours le sens commun. Mais l'admiratrice de Shelley, qu'il avait rembarrée, aurait pu lui répondre à son tour qu'il n'est pas donné à tout le monde d'être fou, que la démence des grands poètes est une maladie sacrée, que leur raison n'est le plus souvent qu'une folie domptée et captive.

Si cet homme heureux et raisonnable ne se laissait pas emporter par ses passions, dont il triomphait facilement, on ne voit pas non plus

que son bonheur ait jamais été troublé par de douloureuses inquiétudes d'esprit, par des crises de conscience. La religion de sa jeunesse fut celle de son âge mûr. Il avait une foi sincère, très épurée, très élevée, une sorte de simplicité chrétienne, qui n'attachait qu'une importance secondaire aux questions de dogmes et de formes. Le dur calvinisme lui répugnait, et il n'avait garde de croire, comme sa tante, que des millions d'hommes eussent été prédestinés au malheur éternel. Mais il respectait toutes les convictions sérieuses, et quand il rencontrait un méthodiste, il s'appliquait à ne pas le froisser. Une puritaine de sa connaissance à qui il demandait quelles étaient les nouvelles du jour, lui répondit : « En vérité, monsieur Tennyson, je ne sais qu'une nouvelle, c'est que le Christ est mort pour tous les hommes. — Ce sont là de vieilles nouvelles, répliqua-t-il, et de bonnes nouvelles, et des nouvelles toujours nouvelles. » Et la bonne femme fut contente de lui. Il n'avait pas plus de goût pour le rationalisme acerbe que pour l'orthodoxie dogmatisante et farouche. Il pensait que notre vie est une énigme dont nous n'avons pas le mot, que nous sommes entourés de mystères, que, s'il est absurde de les nier, il est puéril de les rapetisser; et il en voulait à ses compatriotes d'être trop enclins « à considérer Dieu comme un incommensurable *clergyman*, et quelquefois aussi à le confondre avec le diable. »

Il était par-dessus tout un fervent spiritualiste, et il savait avec certitude que son âme était immortelle. Wordsworth, se promenant un soir avec un ami, s'arrêta tout à coup pour saisir de ses deux mains l'un des barreaux d'une grille et le secouer fortement. Puis, s'étant retourné vers son compagnon fort surpris de cette cérémonie : — « Mon cher, lui dit-il, c'est un moyen auquel je suis obligé de recourir quelquefois pour me convaincre de l'existence de mon corps. » Tennyson disait qu'à de certains momens la chair n'était plus rien pour lui, que sa pensée lui paraissait plus réelle et lui tenait de plus près que ses mains et ses pieds. Pour se persuader pleinement de l'existence de son moi spirituel, pour anéantir ce qu'il appelait « les chimères de l'espace et du temps », il lui suffisait de se répéter deux ou trois fois son nom, d'évoquer mentalement l'ombre d'Alfred Tennyson, et il sentait bientôt remuer en lui un être invisible, illimité, sur qui la mort n'avait point de prise.

Il croyait parce qu'il voulait croire, et il voulait croire parce qu'il croyait. S'il lui vint jamais des doutes, ils ne firent qu'effleurer son âme, sans y laisser plus de traces que n'en laisse dans l'eau d'un lac l'ombre d'un oiseau qui passe. Mais eût-il douté, il estimait qu'un

poète a charge de consciences, et il se serait tenu pour un criminel, s'il avait ébranlé dans l'esprit d'un seul de ses lecteurs des croyances qu'il jugeait nécessaires au bonheur des individus et au salut des sociétés. Sa mère lui écrivait en 1860 : « Avec quelle ferveur j'ai prié Dieu pour que notre miséricordieux Rédempteur intercède auprès de notre Père céleste, et que par la grâce de son saint Esprit tu emploies les talens qu'il t'a donnés à graver dans les cœurs, en toute occasion, les préceptes de sa sainte parole! » Il n'a pas fait précisément ce que désirait sa mère; mais quelque sujet qu'il traitât, drames historiques, légendes chevaleresques, idylles anglaises, scènes de la vie bourgeoise, il a toujours mis l'art au service de la morale. Il n'évangélisait pas, il moralisait, et c'est peut-être ce que lui reprochait l'implacable anonyme qui, à chaque volume qu'il publiait, lui envoyait une lettre d'injures.

On se dit souvent en le lisant : « Il y a dans ce vaste univers beaucoup de choses qui n'y devraient pas être, et qu'il n'a pas vues parce qu'il ne voulait pas les voir. » Il a nettoyé la grande maison, il la transforma en un monde charmant, où l'on n'est jamais exposé à faire de mauvaises rencontres : on en fait souvent dans la vie réelle. Une fois ou l'autre, tous les grands poètes ont effarouché leurs lecteurs, et la Bible elle-même abonde en récits scandaleux. Plus chaste, plus réservé que la Bible, il se répétait sans cesse : « Malheur à celui par qui le scandale arrive ! » Il a trop sacrifié à la convention, et peut-être a-t-il été trop heureux, trop maître de ses désirs et de son cœur. Mais, si sa raison n'était pas une folie domptée et captive, ce poète moraliste avait beaucoup de charme, une grâce exquise, et il excellait dans son art. Quelque amour qu'on ait pour les grands chênes, ce n'est pas une raison pour mépriser l'écorce argentée et l'élégance un peu grêle du bouleau.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Au Vaudeville : *Jalouse*, comédie en trois actes, de MM. Alexandre Bisson et Leclercq. — Aux Nouveautés : *Petites folles*, comédie en trois actes, de M. Alfred Capus. — A la Comédie-Française : *Tristan de Léonois*, drame en sept tableaux, en vers, de M. Armand Silvestre. — Au Théatre Antoine : *Le Bien d'autrui*, comédie en trois actes, de M. Émile Fabre. — Au Gymnase : *Médor*, comédie en trois actes, de M. Albert Malin.

Les jours ont passé ; et des deux heureuses comédies de MM. Bisson et Leclercq et de M. Alfred Capus, je n'ai retenu que l'impression qu'elles m'ont faite. Cette impression est éminemment agréable. Que voulez-vous de plus ? La valeur des œuvres ne se mesure point à la longueur des commentaires qu'elles inspirent. Et enfin, si je suis bref sur ces deux-là, c'est que je n'ai à en dire que du bien. (Je vous préviens que ceci n'est pas une épigramme.)

Jalouse est une comédie honnête et piquante, et qui, tout en ayant bien l'accent d'aujourd'hui, rappelle les plus aimables pièces de l'ancien « Théâtre de Madame » (je vous préviens que ceci est un éloge). *Jalouse* fait également songer aux jolies comédies qu'écrivaient, au siècle dernier, les Dufresny, les Boissy et les Fagan. Une idée morale, toute simple, y est développée en une action ingénieuse. Une petite femme, jalouse de son mari jusqu'à la démence, se réfugie en province chez ses dignes parens, qui la guérissent de son vilain défaut par un artifice plein de bonhomie. On reconnaît, dans l'agencement de l'action, l'infaillible et subtile main de l'auteur des *Surprises du divorce*, comme on reconnaît à chaque instant, dans le dialogue, sa toute cordiale gaîté d'excellent homme. L'observation n'y manque pas : la petite femme est jalouse même pour le compte des autres : ce qui est très bien vu. Et, par surcroît, l'intérieur du vieux ménage provincial est peint, au second acte, de façon vraiment savoureuse.

Très morale aussi et de l'optimisme le plus consolant, la comédie de M. Alfred Capus. Les deux « petites folles » ne le sont que par esprit d'imitation. Elles s'arrêtent bien avant la faute ; et l'une revient à son mari dès qu'elle découvre qu'il est jaloux ; et l'autre, ayant un rendez-

vous avec son « flirt » juste à l'heure où son mari doit se battre en duel, s'avise que celui-ci ne lui est pas si indifférent qu'elle le croyait, et lâche l'amoureux, près de qui elle se fait remplacer par sa bonne. A vrai dire, les deux « petites folles » tiennent peu de place dans cette simple fable : mais vous y verrez deux maris diversement — et exquisement — philosophes; une impétueuse « vieille folle », qui est la mère des « petites folles », et surtout une histoire de duel qui est (si j'ose ici ce mot grave) d'une « psychologie » bien juste et bien fine, en même temps que d'une drôlerie impayable. L'action n'est que de vaudeville, mais les personnages sont de comédie. Et enfin il y avait quelque temps que je n'avais entendu un dialogue aussi spirituel.

Je n'ai aucun plaisir, je vous assure, à constater que *Tristan de Léonois* ne vaut pas *Iseyl*, qui ne valait pas même *Grisélidis*. Je n'y ai aucun plaisir, parce que M. Armand Silvestre, ayant été un grand poète lyrique, me demeure en cela respectable, et parce que, même pour qui ne le connaît que par ses écrits, il est évidemment un fort bon homme.

Les *Rimes neuves et vieilles* et les *Renaissances* (surtout les *Paysages métaphysiques* et la *Vie des morts*) sont de très beaux poèmes panthéistiques où l'on retrouve, avec une sensualité plus ardente, la splendeur ample et imprécise du Lamartine des *Harmonies* et même, par delà, des poètes inconnus qui écrivirent les *Vedas* et qui, essayant d'exprimer les phénomènes de la nature, créèrent sans efforts des mythes immortels. Que si, dans le même temps où il paraissait ressusciter, en ses images magnifiques et flottantes, quelque chose au moins de l'antique poésie hindoue, M. Silvestre a pu se complaire aux aventures de Cadet-Bitard et du commandant Laripète, il ne faut pas s'en étonner outre mesure. Opposer ces deux « manières » entre elles, comme inconciliables, et, de la grossièreté habile du conteur, conclure à l'insincérité du poète, serait d'une critique étroite et pharisaïque. Comme il a, dans ses poèmes, l'imagination aisément mythique des très anciens hommes (*Matutina, Vespera*), ainsi a-t-il des gaietés primitives et d'une épaisseur ingénue. Sublime ou bas, je crois à la spontanéité de son « naturisme ».

Oui, c'est un bon homme. Tout fiel est absent des innombrables pages qui coulent de lui depuis plus de trente années. Il est enthousiaste à jet ou, pour mieux dire, à flux continu. Nul poète n'a célébré plus d'anniversaires, ni harangué avec bienveillance plus de bustes et de statues. Il bénit et glorifie aussi naturellement que d'autres raillent

et mordent. Il vit, comme vécut Banville, dans ce que j'appellerai l'état de grâce lyrique.

Il est grand conciliateur. Il concilie, dans ses *Sonnets païens*, l'ardeur charnelle et l'idéalisme ou le sentiment religieux. Il concilie, dans ses *Contes*, le lyrisme et la scatologie joviale. Dans *Iseyl*, il ne distingue plus le Bouddha de Jésus, Iseyl de Madeleine, ni Madeleine de la Dame aux Camélias. Dans les *Drames sacrés*, il a fait une chose surprenante : non seulement il a converti Salomé et Barrabas; mais, de l'histoire de la Passion, il a tranquillement supprimé le baiser de Judas, parce que ce baiser lui faisait trop de peine. Et dans *Tristan de Léonois*, il concilie Wagner et Loïsa Puget.

Son malheur, c'est d'être devenu peu à peu, comme écrivain, aussi indulgent à lui-même qu'il l'était aux autres. Son premier livre de vers, qui était beau, d'une forme très ample, comme j'ai dit, mais encore suffisamment nette et arrêtée, il l'a recommencé cinq ou six fois en des sortes de « répliques » de plus en plus pâles et diffuses. Il a glissé de bonne heure à la littérature lucrative, ce qui n'est pas du tout un crime, mais ce qui a presque tué en lui le noble artiste qu'il était. Il a eu le courage effroyable, chaque semaine pendant vingt ans, c'est-à-dire un millier de fois, de combiner (à peu de frais d'ailleurs) des histoires mal odorantes où le Cassoulet, le dieu Crépitus, et une autre lune que celle des romantiques tenaient implacablement les principaux rôles. Et, d'une autre façon encore, moitié disposition naturelle, moitié calcul permis, mais combien déplorable ! il se pliait au goût de la foule, condescendait à la romance la plus éhontée, ou à la « religiosité » la plus vague et la plus veule. Et sa prose et ses vers allaient toujours se diluant, perdant leurs angles et leurs arêtes, noyant incorrections et impropriétés dans une harmonie molle et fluente. Triste exemple d'un vrai poète mangé ou, plus exactement, dissous et décomposé par le journal et le théâtre. — O George Sand (si l'on veut bien me passer cette prosopopée), que diriez votre grande âme en retrouvant aujourd'hui le filleul pour qui vous écrivîtes une si belle préface? Vous le plaindriez; vous l'aimeriez toujours; mais sans doute vous lui en voudriez un peu.

C'est encore cette molle bonté et, dans la forme, cette facilité « floue » qui font la faiblesse de *Tristan de Léonois*. Cette admirable histoire de l'amour fatal, plus fort que la loi, plus fort que la mort, et qui, étant absolu, se crée une légitimité mystérieuse, y prend une fadeur de romance. Elle n'apparaît plus du tout terrible, tant le langage des amans y est douceâtre et banalement fleuri, et tant leur

crime est aisément absous, dès l'abord, par ceux mêmes dont il viole les droits et dont il broie les cœurs. Dans tous les momens où l'on prévoit un obstacle à la passion des deux bienheureux damnés, le poète indulgent le fait disparaître et, avec lui, la « situation ». On pourrait dire, sans trop d'exagération, qu'il supprime le drame pour ne pas faire trop de chagrin à ses amoureux.

Entendez-moi bien. Que le roi Argius, ayant reconnu dans Tristan le meurtrier de son frère, se contente de lui donner congé ; que la douce Oriane adore son infidèle époux ; qu'elle lui pardonne d'être l'amant d'Yseult ; qu'elle le recueille et le soigne quand il est blessé ; et qu'elle lui pardonne encore, et qu'elle pardonne même à sa rivale ; que, d'autre part, Tristan, époux d'Oriane, et Yseult, femme du roi Mark, s'aiment invinciblement et que, malgré tout ce qui est entre eux, ils s'appartiennent dès qu'ils se retrouvent : tout cela est fort bien ; la légende est telle ou à peu près ; et j'en crois sentir la beauté. Mais je me plains de n'être ému ni de ces souffrances, ni de ces miséricordes, ni de cette fatalité tragique. Je voudrais que ceux qui pardonnent aient l'air de souffrir un peu, et se débattent du moins un moment ; et je voudrais que ceux qui font tant souffrir les autres en aient quelque conscience, quelque trouble et quelque remords, même inutile. Et si l'on m'assure que ce que je réclame est en effet dans la pièce, je répondrai qu'il n'y est guère, puisque je ne m'en suis pas aperçu ; que, le cœur affadi par tant de fleurs, de printemps, de soleil, d'étoiles, d'idéal et d'éternité, je percevais toute cette vague musique sans y pouvoir attacher aucun sens, et que la critique du fond revient donc ici à celle de la forme. C'est grande pitié que, le rideau baissé, cette formidable histoire d'amour m'ait paru rendre le même son que la romance de M. Faure :

> Saluez ! c'est l'amour qui passe ;
> Alleluia ! oui, c'est l'amour !

et que ces deux vers harmonieux, mais inoffensifs, me semblent encore, à l'heure qu'il est, résumer avec exactitude les propos de Tristan, d'Yseult, d'Oriane, et même, finalement, de ce brave Gorlois.

Je relis la « scène de l'aveu », une de celles qui furent le plus applaudies, et que le poète a dû particulièrement « soigner ». « Doux regards... jour béni... rêve divin... blanche comme une hostie... le seuil des paradis... les ailes d'un ange... », telles sont les images fortes et neuves qui ornent les premiers vers de la déclaration de Tristan. Là encore le poète se montre grand conciliateur. C'est en

parlant du ciel et de sa mère que Tristan consent au plus sacrilège amour. Il dit à Yseult que, lorsqu'il la vit penchée sur son lit, il s'est souvenu du visage maternel incliné sur son berceau :

Sur mon berceau grandi revoyant son image,
Je me croyais, dans un rêve délicieux,
Ici-bas près de vous, près d'elle dans les cieux!
Car au ciel seulement et plus haut que la terre,
Celui qui dans son cœur porte la vérité
M'enseigne qu'un amour sublime, auguste, austère,
Seul, verse dans deux cœurs la même éternité.

Et pareillement Yseult :

Oui, je crois comme vous que plus haut que la terre
D'un amour éternel fleurit le doux mystère.

Cela, quoique vague, est du plus pur platonisme, et qui n'est pas trop à sa place, si l'amour fatal, celui qui va jusqu'au crime, au meurtre et au suicide, est bel et bien l'amour des sens et n'en est point un autre. Mais ce sont là, n'est-ce pas? des choses qu'on dit et qui ne tirent pas à conséquence... Tristan et Yseult paraissent ici, pour la « poésie » du sentiment, de la force de Léon Dupuis et d'Emma Bovary échangeant des phrases sur l' « idéal » dans la salle de la mère Lefrançois. Il est évident qu'il y a du « n'importe quoi » dans les développemens de M. Armand Silvestre. Et donc, une minute après qu'elle a tenu ces propos séraphiques, et bien que Tristan lui ait dit : « Nous avons entre nous votre père et mon honneur », Yseult se pâme sur le sein du jeune homme, dont les discours n'ont plus rien du tout de platonique :

Donne-moi donc alors ta lèvre bien-aimée!
Laisse ma bouche en feu sur ta lèvre pâmée
Boire le lent parfum de tes cheveux flottans!

Et cette transformation de sentimens, si rapide qu'elle soit, et ce baiser concret après ce charabia mystique, sont assurément dans la nature (les vaudevillistes ne l'ignorent pas); mais, si vous voulez savoir quel argument suprême, quel merveilleux cri de passion a eu le pouvoir de faire descendre Yseult, si soudainement, du ciel en terre, le voici tout entier :

Yseult, alors pourquoi m'avoir sauvé la vie?
La douceur de mourir, par vous, me fut ravie,
Quand rien ne m'attachait au fil tremblant des jours,
Et je dois ma souffrance à vos lâches secours.

Ah ! cruelle pitié de torture suivie!
Que me faisait la mort *quand tu n'étais la vie,*
Quand mon désir, que rien ne peut plus apaiser,
Ignorait que mon sang ne vaut pas ton baiser?

Et ce vers original conclut l'entretien :

L'amour, c'est le soleil ! L'amour, c'est le printemps!

Sérieusement, on n'a pas le droit de faire ces vers-là quand on en peut faire de si beaux, et quand, jusque parmi cette panade de *Tristan*, nonchalamment et sans travail, on a pu composer un morceau aussi délicieux que le dialogue — amébée — d'Yseult et d'Oriane, glorifiant entre elles, sans le nommer et sans savoir que c'est le même, le héros que chacune d'elles adore (Acte II, scène 5).

Je dois à la vérité de reconnaître que *Tristan*, à la première représentation, a soulevé maintes fois les plus chauds applaudissemens. Si la presse avait été moins dure, la pièce pouvait être sauvée. La foule, même celle des « premières », se fait de la poésie l'idée qu'elle peut. Je me souviens qu'à *Grisélidis*, ce mot d'une mère à un enfant qui vient de ramasser un oiseau blessé :

Trop petite est ta main pour porter la souffrance,

fut salué d'applaudissemens frénétiques, et qu'une dame, derrière moi, en gloussait de plaisir...

L'auteur me croira-t-il, après cela, si je lui affirme que je ne triomphe point de ses faiblesses, et que ma mauvaise humeur est faite d'une vieille admiration déçue et qui ne peut pas se consoler?

Comme au front monstrueux d'une bête géante...
O Mer, sinistre Mer...
On dirait que la terre a bu le sang des lis. .
Parlez, terrestres voix, chœur nocturne des choses...
Pareille au fin réseau que sur sa gorge nue...
O lampes des tombeaux, astres, feux symboliques!...
Le bleu du ciel pâlit. Comme un cygne émergeant...
Le soleil, déchiré par les rocs ténébreux...
Luisant à l'horizon comme une lame nue...
Des souffles attiédis, sous les cieux taciturnes...

Relisez, dans les *Renaissances*, les poèmes qui commencent ainsi, et vous me comprendrez.

L'Odéon a eu raison de reprendre *les Corbeaux*, et tort de les jouer

médiocrement, — et même à contresens, du moins en ce qui regarde les rôles de Tessier, du professeur de musique, et de deux des demoiselles Vigneron. Car *les Corbeaux*, selon toute apparence, marqueront une date dans l'histoire de notre théâtre, la première date importante après celle de *la Dame aux Camélias*.

Une pièce peut marquer une date et n'être point un chef-d'œuvre, — et inversement. — Ce n'est pas nécessairement un signe de génie que d'écrire une pièce qui soit une date, grande ou petite. Je ne dirai pas que ce soit à la portée de tout le monde; mais peu s'en faut. Car, si Molière, Marivaux, Sedaine et Beaumarchais l'ont fait, Boursault, Destouches, La Chaussée et Mercier l'ont fait aussi.

Les Corbeaux ont le double mérite de « marquer une date » et d'être une comédie de premier ordre.

Dans Augier et Dumas, puissans l'un et l'autre, — s'il est permis de le dire encore, — il traînait, malgré tout, du Scribe. Ils avaient volontiers des « habiletés » excessives, des fables artificieuses et romanesques; Augier, par goût naturel, je pense; Dumas, par la nécessité où il était d'asservir les faits à la démonstration de ses thèses. Ils n'étaient ni l'un ni l'autre sans rhétorique, et tous deux avaient la superstition du dialogue constamment piquant et de « l'esprit de mots. » — M. Henry Becque, avec une admirable décision, restaure la grande comédie réaliste, qui sans doute n'était point absente de l'œuvre de ses prédécesseurs, mais qui ne s'y montrait point, si l'on peut dire, à l'état pur : entendez une comédie où (comme dans la tragédie de Racine — mon Dieu, oui! —) la situation initiale, de réalité moyenne, est engendrée par les caractères et se développe ensuite le plus uniment du monde et presque sans aucune intrusion du hasard.

On a fait souvent remarquer, et avec raison, que tout le Théâtre-Libre dérive des *Corbeaux*. Mais M. Becque est exempt des partis pris et des outrances désobligeantes par où devaient se signaler, facilement et bruyamment, ses jeunes disciples. Il ne donne point dans le pessimisme puéril, dans le schopenhauerisme d'atelier; et il se garde, en général, de ce que M. Francisque Sarcey n'a pas craint d'appeler un jour le « genre rosse. » — Les braves gens, chez lui, sont victimes, parce que c'est là le train des choses : mais au moins croit-il à l'existence des braves gens. Et il les aime. Ce dur observateur a mis de la cordialité dans la peinture de M. et de Mme Vigneron, qui sont excellens, et de leurs trois filles, qui sont charmantes, chacune à sa façon. Même, il n'a pas reculé devant le type traditionnel de la vieille servante dévouée à ses maîtres. — Il est relativement sobre de « mots de

nature », de ces mots si faciles à trouver. Il prête à ses coquins une large inconscience, mais il leur laisse pourtant l'hypocrisie, comprenant bien que supprimer l'hypocrisie, c'est supprimer, pour une grande part, la vérité des personnages et des discours. — Enfin, simple et vrai dans son style, il a su se garder du fatigant dialogue « argotique » qui est à la mode depuis quelques années. Le tout est simple, à la fois franc et mesuré. Et cette modération même, qui est maîtrise et possession de soi, rend l'œuvre plus significative et plus poignante.

Le sujet, d'un intérêt général et toujours actuel, est des plus importans, si rien n'égale la malfaisance et la lâcheté des « hommes d'affaires » improbes, et si c'est un des scandales du Code civil que des gredins puissent si aisément trouver des instrumens de fraude et d'iniquité dans des règlemens qui ont pour objet avoué la sauvegarde du droit et de la justice. — Les personnages sont peints avec ampleur, chacun ayant bien sa figure. Tessier, plus « vieux-jeu » (un peu cousin d'Harpagon amoureux), l'onctueux maître Bourdon (un peu petit-fils, par l'accent, du notaire du *Malade Imaginaire*), l'architecte aux faux airs d'artiste et de bon garçon, sont aussi nettement et largement « différenciés » que, d'autre part, les trois jeunes filles : la trop tendre, la romanesque et la résignée. — L'action est lente, mais continue, terrible par le resserrement progressif et sûr du vol des « corbeaux » autour de leur proie. — Et cependant, si l'action est de drame, la forme est presque toujours de comédie. — Les scènes, surtout, où naît et croît le désir affreux du vieux Tessier sont d'une exécution qui sent la grande manière classique ; et le sacrifice final est atroce, sans nulle emphase et sans un cri. Oui, vraiment, il y a là quelque chose de l'art de Molière, assombri, il est vrai, et moins soucieux de la « séparation des genres. » Encore *les Corbeaux*, sauf le dénouement, ne sont-ils guère plus sombres que le *Tartufe*.

On a reproché à M. Henry Becque sa « stérilité ». J'estime, pour moi, que c'est un habile homme. Il a fait précisément, dans *les Corbeaux* et *la Parisienne*, les deux comédies essentielles qu'il devait faire, pour la production desquelles il avait été mis au monde, et il s'est abstenu d'en faire d'autres qui, même bonnes, eussent sans doute été superflues et n'eussent rien ajouté de considérable à ce que nous savons de lui. Quel flair ! Quelle économie de son temps et du nôtre ! Et comme il est facile d'être juste envers un génie si peu encombrant !

Il y a deux ans, dans une comédie intitulée *l'Argent*, M. Émile Fabre nous avait montré des enfans déshonorant leur mère pour s'assurer dans son entier l'héritage paternel. La pièce était triste, d'une vérité

forte. Toute une famille bourgeoise et chacun des membres de cette famille y étaient peints à loisir, avec une ferme et tranquille minutie.

L'œuvre nouvelle de M. Fabre, *le Bien d'autrui*, paraît moins pleine, moins riche d'observation, mais d'une construction plus serrée et d'une allure plus rapide. C'est qu'elle n'est que la stricte mise en action d'un cas de conscience, de celui précisément qui est formulé et débattu par Diderot dans l'*Entretien d'un père avec ses enfans*. Un homme, ayant hérité d'un parent que l'on croyait mort intestat, découvre un testament qui le déshérite. Il s'agit d'imaginer les circonstances qui peuvent lui rendre le plus pénible le devoir de la restitution. La conception des personnages et l'invention de tous les détails sont donc entièrement « commandés » par le dessein même de la pièce, qui prend, de là, un caractère un peu didactique.

Denis Roger a hérité 600000 francs d'un vieux cousin. Cela arrange fort ses affaires. Hier petit employé, le voilà gros monsieur. Sa femme a tout de suite loué et meublé une belle maison. Sa fille aînée, qui avait fait des sottises, n'apparaît plus si coupable à son mari, et le ménage va pouvoir se raccommoder. Et la cadette est, du coup, demandée en mariage par un jeune médecin « plein d'avenir ».

Soudain, par les mains ignorantes d'une petite fille, dans un livre d'images, Denis Roger découvre un testament par lequel le cousin lègue toute sa fortune à Mlle Manon, sa maîtresse. Après un très court moment d'hésitation, Denis révèle le fait à sa famille, et déclare qu'il rendra l'argent.

« Rendre l'argent » dans ces conditions est tout simplement héroïque ; et c'est pourquoi tout le monde crie à Denis qu'il est fou.Ce testament est injuste et immoral. Puis, si Denis rend l'argent, le jeune médecin reprendra sa parole, et le mari de la fille aînée poursuivra l'instance en divorce. La probité de Denis Roger condamne l'une de ses filles au célibat et l'autre au déshonneur public. Elle le condamne lui-même à la misère; car, depuis l'héritage, il a dépensé une quarantaine de mille francs qu'il lui faudra retrouver. Et, par surcroît, elle le condamne à mort; car il est atteint d'une maladie qui exige le repos, et qui l'emportera s'il se remet au travail.

C'est ce que sa femme, ses deux filles, son gendre et son futur gendre lui remontrent dans une série de scènes rapides, précises, et d'une violence fort bien graduée. Il n'a qu'un mot : « Cet argent ne m'appartient pas. » Tant qu'enfin on le « chambre » ; puis on complote de l'éloigner par une fausse dépêche.

Là-dessus, grande nouvelle : Mlle Manon, qui était phtisique, vient d'être enlevée par une syncope. Ils triomphent tous, jugeant que, cette

fois, Denis n'a plus à leur opposer l'ombre même d'une bonne raison. Manon était sans famille : si Denis montre le testament, c'est à l'État qu'il fera cadeau de l'héritage ; et vraiment cela serait trop bête. Mais Denis ne sait que répéter : « L'argent n'est pas à moi », et, les écartant tous, il se précipite dehors pour aller remettre le papier au président du tribunal.

Il est clair que la conduite de ce bonhomme est sublime. D'où vient qu'elle ne nous touche pas en proportion de sa sublimité, et que la pièce, qui agite un cas de conscience si tragique et, par delà, une si ample question de morale, ne présente guère qu'un intérêt anecdotique ? En vérité, je ne sais trop que répondre. C'est peut-être que Denis ne s'explique pas assez. Tandis qu'il se contente de répéter avec de légères variantes : « Bien d'autrui tu ne prendras », il tourne au personnage abstrait. Ce petit employé n'est plus un homme : c'est un « commandement de Dieu » qui remue des bras éperdus et courts. Et je sais bien que le propre de l'« impératif catégorique » est d'être catégorique en effet et de se passer de démonstration. Mais Denis est dans une de ces situations où les plus simples deviennent capables de balbutier des paroles profondes (tel le vieux Akim dans *la Puissance des Ténèbres*). Tout au moins pourrait-il essayer d'éclaircir le précepte auquel il obéit par cet autre précepte : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fît à toi-même » ; ou, s'il n'a d'autre raison d'agir qu'un instinct indomptable et mystérieux, s'étonner lui-même de ce mystère. — Puis, on n'est pas assez sûr qu'il comprenne toute l'étendue de son sacrifice, et ce que sera sa vie après qu'il l'aura accompli. Ce héros modeste ressemble trop à un automate. — Enfin, à cette simplification morale de Denis Roger répond celle des membres de sa famille. Mère, filles, gendre et fiancé, tout en parlant avec vérité, ne se distinguent presque pas entre eux, n'ont d'autre caractère que d'être également cupides et également inconsciens de leur ignominie. Les personnages sont tous, si l'on peut dire, « en fonction » de l'idée de la pièce. D'où une impression d'exactitude, d'harmonie constructive, — mais aussi de froideur.

Autre défaut, si je ne m'abuse. Les termes de la question posée changent subitement entre le deuxième et le troisième actes, sans que les sentimens du personnage à qui elle se pose en soient le moins du monde modifiés.

Que Denis soit tenu de ne pas frustrer Manon de l'argent librement légué à cette demoiselle, cela n'est pas douteux. Qu'il soit tenu ensuite de ne point frustrer l'État de l'argent qui lui revient de par la loi, cela, à mon avis, n'est pas douteux non plus : mais, comme dit l'autre, c'est plus « raide », beaucoup plus raide. A première vue, l'État

paraît une entité; et le tort fait à l'État semble donc moins grave que le tort fait à une personne. Sans compter qu'à l'heure qu'il est, il n'est vraiment pas prouvé que l'État rende à chacun de nous l'équivalent de ce qu'il lui demande ou lui prend. Que le « contrat social » ne soit pas un vain mot, et que ce contrat soit effectivement accepté de tous, on peut estimer que c'est là un postulat assez audacieux. Il faut quelque réflexion pour reconnaître qu'une acceptation de cette sorte, tacite, nullement libre, non précédée d'une consultation formelle, peut néanmoins être considérée comme valable, et que consentir à la loi sur les points où nous y rencontrons notre avantage, c'est y consentir sur tous les points. Cela n'éclate pas aux yeux du premier coup, et l'on concevrait ici, et l'on souhaiterait même, chez Denis Roger, quelque hésitation, quelque inquiétude, quelque effort, même maladroit et gauche, pour tâcher de « se rendre compte ».

Ce n'est pas tout. Que Denis Roger ait le devoir de ne léser ni M[lle] Manon, ni même l'État, voilà qui est incontestable. Mais ce devoir va-t-il jusqu'à accepter d'être lésé lui-même par les suites d'une erreur dont il n'est aucunement responsable?

Précisons un peu. En résiliant son bail, en revendant les meubles et les autres objets dont il a fait emplette, etc., ce sera sans doute tout le bout du monde si, des quarante mille francs innocemment dépensés par lui, il recouvre la moitié. Cette aventure le laissera donc plus pauvre de vingt mille francs, qu'il ne pourra payer. Cela est-il juste? N'a-t-il pas au moins le droit de se retrouver dans la même position de fortune qu'avant l'aventure, et n'est-ce point assez des irréparables souffrances morales qu'elle lui aura values? Mais, d'autre part, il est certain que la loi, qui n'a pas d'âme, qui est proprement stupide et qui ne saurait entrer dans la considération des cas exceptionnels, exigera de lui la restitution intégrale des six cent mille francs. Dès lors, Denis Roger n'est-il pas autorisé par sa conscience à tenir secret le testament du cousin, — à la seule condition de n'en point profiter, de restituer, sans le dire, les cinq cent quatre-vingt mille francs à l'État, ou mieux à la communauté, et, par exemple, d'en faire don à quelque hôpital ou à quelque œuvre de bienfaisance?

Il y a là, tout au moins, une question, et que les casuistes les plus sévères n'estimeraient pas, je crois, indigne d'examen... Et enfin je reproche à Denis Roger, — petit bourgeois de France et qui, comme tel, devrait être prompt à croire que frustrer l'État ce n'est frustrer personne, — je lui reproche, dis-je, non point d'être rigoriste (car c'est encore le plus sûr), mais de l'être sans trouble, sans incertitude, et, semble-t-il, aussi aveuglément que sa femme et ses enfans sont

égoïstes et malhonnêtes, et de nous diminuer la profonde beauté de son action à force de paraître n'en pas souffrir — et même n'y rien comprendre, lui tout le premier.

Mais la pensée de la pièce est pure et haute en son intransigeance quasi mystique, et dont le mysticisme (je m'en avise enfin) prend une singulière saveur, enfoui qu'il est dans une pièce dont l'exécution est toute réaliste. — Un fait certain, c'est que tout le monde dans la salle jugeait Denis Roger idiot et ne s'en cachait pas. Cela seul me rendrait la pièce vénérable.

Constatons ici, une fois de plus, la fin de la dernière forme du naturalisme, qui fut la « rosserie » (encore pardon pour ce mot, vilain, mais irremplaçable). Aux temps héroïques du Théâtre-Libre, sur les planches de la Gaîté-Montparnasse, il est clair que la probité de Denis Roger n'eût pas tenu jusqu'au bout contre l'assaut de sa famille conjurée. Pareillement, dans cette vive et divertissante et si adroite comédie de *Médor*, — amère autant qu'il sied, mais non pas plus, qui commence comme du Maupassant et qui finit comme du Labiche, — il est clair que, il y a dix ans, le pauvre Valuche, opprimé par Bondaine, n'eût tenté que de vaines révoltes et eût finalement accepté le partage de tout, y compris sa femme, avec son jovial et encombrant ami. On pourrait, comme l'a fait tranquillement M. Brieux pour *Blanchette*, refaire à toutes les pièces de l'ancien Théâtre-Libre des dénouemens optimistes et moraux; et elles plairaient autant qu'elles ont plu, et même davantage : non que le pessimisme ait cessé d'être le vrai, mais parce qu'on s'est aperçu que l'optimisme l'était aussi, et parce que le pessimisme a beaucoup duré.

En somme, ce commencement de saison dramatique est fort brillant. Et je ne vous ai pas tout dit. J'aurais pu vous parler de *l'Aveu* de M. Gleize, qui, en dépit de quelque incertitude dans la composition et de quelque affectation dans la forme, est une comédie fort « intelligente »; et de *Hors les lois*, de MM. Marsolleau et Byl, et du *Monsieur noir* de M. d'Antin, deux bagatelles diversement amusantes et jolies. Mon impression de ce mois-ci, c'est que jamais le talent n'a été aussi répandu. Et j'ai des raisons de croire qu'elle persistera le mois prochain.

L'intéressant et si vivant Théâtre-Antoine vient de donner *le Repas du lion*, drame en cinq actes de M. François de Curel. Je ne puis que vous annoncer aujourd'hui cette œuvre saisissante, d'une imperfection magnifique.

JULES LEMAÎTRE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE ROMAN ITALIEN EN 1897

L'Incantesimo, par E. A. Butti; *Roberta*, par Luciano Zuccoli; *l'Invisibile*, par Domenico Ciampoli, etc.

J'ai signalé ici, il y a deux ans (1), — peut-être voudra-t-on se le rappeler, — les principaux résultats d'un voyage entrepris par un journaliste italien, M. Ugo Ojetti, « à la découverte des écrivains » de son pays. Un vrai voyage de découverte, en effet, puisqu'il a conduit M. Ojetti de Naples à Milan, de Pise à Ancône, et qu'il lui a fait lier connaissance avec des hommes que jamais, jusqu'alors, il n'avait eu l'occasion de voir. Mais, encore que la description de la figure de ces hommes, de leur logement et de leur manière de vivre tienne, dans son récit, une place considérable, ce n'est pas seulement les « écrivains italiens » que le jeune explorateur s'était, à l'origine, proposé de « découvrir ». Son enquête avait une portée plus large et plus haute. Il avait résolu de se rendre compte par lui-même, une bonne fois, de ce qui en était au juste des chances d'avènement d'une certaine « renaissance latine », dont on parlait beaucoup, dans ce temps-là, comme devant se produire d'un moment à l'autre. Cette renaissance allait-elle vraiment se produire? et quand? et sous quelle forme? Voilà ce qu'il avait rêvé de savoir, et de nous dire; et lorsque les écrivains qu'il

(1) Voyez, dans la *Revue* du 15 septembre 1895, le compte rendu du livre de M. Ojetti, *Alla Scoperta dei Letterati*.

interviewait avaient fini de l'entretenir d'eux-mêmes et de leurs confrères, il ne manquait pas de leur demander leur avis sur cette belle promesse d'une « renaissance latine ».

Les réponses qu'il recevait, malheureusement, n'étaient pas faites pour le mettre à l'aise. La plupart des écrivains italiens admettaient bien qu'un prochain réveil du génie latin serait la chose du monde la plus désirable : et plusieurs se piquaient même de connaître la forme précise, l'unique forme sous laquelle il pouvait se produire. Mais outre que, sur ce second point, ils n'étaient guère d'accord, chacun assignant à la renaissance latine un programme différent d'après le genre particulier de ses propres travaux, il n'y en avait au total qu'un très petit nombre qui crussent à la proximité d'une telle renaissance. Les uns disaient que la littérature italienne aurait d'abord à se créer une langue; d'autres, qu'elle aurait à se débarrasser des influences étrangères; d'autres, au contraire, qu'elle aurait encore à s'en imprégner davantage. Et, — phénomène assez singulier, ou, si l'on veut, assez naturel, — la grande majorité de ces messieurs s'entendaient à exclure, en tout cas, de tout droit à faire partie d'une renaissance latine, présente ou future, celui de leurs confrères qui seul, par l'éclat de ses œuvres, avait ramené sur la littérature italienne les yeux de l'Europe. C'était lui pourtant, M. Gabriel d'Annunzio, qui, on s'en souvient, nous avait donné à tous l'illusion d'un soudain renouveau du génie latin. Mais voilà que, dans l'Italie entière, des juges d'une autorité incontestable l'accusaient, sinon de manquer de talent, du moins d'avoir un talent étranger à l'esprit de sa race, et mieux fait pour entraver que pour produire une « renaissance latine »! Ils lui opposaient, qui M. Fogazzaro, qui M. Verga, sans compter ceux qui lui opposaient Manzoni, ou encore Pétrarque. Et tout cela avait beau nous être transmis par M. Ojetti sur un ton léger et plein de bonne humeur, notre désarroi n'en était que plus grand. Nous nous disions seulement, en manière de consolation, que si la renaissance latine arrivait à se produire quelque jour, elle trouverait bien le moyen de s'affirmer par des œuvres, sans qu'il y eût besoin d'aucune *interview* pour nous en certifier l'existence. Et, par ailleurs, une conclusion certaine ressortait pour nous de l'intéressante enquête de l'explorateur italien : qu'il s'agit d'une renaissance ou d'un simple progrès, ou même d'un recul, nous avions l'impression qu'un changement était en train de se produire dans la littérature d'outre-monts. On était las des anciens genres et des anciennes formules; une inquiétude profonde agitait les esprits, et, d'année en année, la lutte littéraire devenait plus vive. Quelque chose

de nouveau se préparait, à coup sûr, mais sans que personne pût en deviner encore la nature, ni les caractères.

Deux ans se sont passés depuis lors, et le changement que nous attendions s'est, en effet, produit. Mais, hélas! ce changement n'avait rien d'une renaissance! Le nombre des livres s'est accru, et le nombre des auteurs. On s'est essayé à de nouveaux genres et à de nouvelles formules. Mais non seulement le vieux génie latin ne s'est pas réveillé : on dirait même que nul ne s'attarde plus à espérer son réveil. Des divers programmes exposés dans les *interviews* de M. Ojetti, en vain on en chercherait un qui se soit réalisé. La littérature italienne n'est devenue ni plus plastique, ni plus philosophique, ni plus cosmopolite, ni plus *italienne*. Et si l'on ne saurait nier qu'elle ait énormément changé, les critiques même les plus optimistes sont contraints d'avouer qu'elle n'eût guère perdu à rester ce qu'elle était.

*
* *

Le changement qu'elle a subi est, d'ailleurs, difficile à bien définir. Et peut-être, si fâcheux qu'il soit, a-t-il eu surtout pour cause un fait des plus heureux : la reconnaissance, désormais unanime et incontestée, du remarquable talent de M. d'Annunzio. Car le temps n'est plus où les écrivains italiens refusaient à l'auteur du *Triomphe de la Mort* le droit d'être des leurs, et, dédaigneusement, nous reprochaient de le prendre au sérieux. Personne ne songe plus même à lui opposer M. Verga, ni M. Fogazzaro, honnêtes et consciencieux conteurs qu'une telle comparaison ne pouvait qu'amoindrir. On s'accorde enfin à le tenir pour un artiste merveilleusement doué, original jusque dans l'imitation, hardi et charmant, et tout imprégné, en outre, du génie latin. Quels que soient les défauts de ses livres, leur grâce est la plus forte; et on ne lui demande plus que d'en écrire de nouveaux.

Il n'en écrit point, cependant, amusé sans doute par d'autres projets. Les *Vierges aux Rochers* attendent toujours leur suite, et c'est à peine si, depuis deux ans, il a publié autre chose qu'un petit poème dramatique d'une vingtaine de pages. Mais tandis qu'il se repose, son influence croît et s'étend autour de lui, de telle sorte que pas un roman italien ne paraît plus, désormais, qui n'en soit rempli. Jeunes et vieux, tous ses confrères la subissent, souvent à leur insu. Ils imitent ses sujets, son style, ses artifices poétiques. Ils imitent même ses imitations; et l'on voit repasser dans leurs livres, revêtues de la forme spéciale qu'il leur a donnée dans les siens, les théories philosophiques

de Nietzsche, ou encore les vagues images de Rossetti et des préraphaélites anglais. Mais comme, avec tout cela, ils ne lui ressemblent en rien, étant surtout des esprits clairs, positifs, et d'ordinaire un peu secs, ces innombrables emprunts qu'ils lui font se plaquent, en quelque sorte, à la surface de leurs livres; et c'est pour nous une impression à la fois piquante et mélancolique, de découvrir, sous cet appareil factice de mysticisme et de perversité, de bonnes petites histoires d'autrefois, les plus innocentes du monde.

Encore l'influence de M. d'Annunzio n'est-elle pas la seule qu'ils subissent, ni, à beaucoup près, la plus regrettable. Ils se montrent très préoccupés, aussi, des nouvelles théories, ou plutôt hypothèses de la science, et en particulier de celles qu'inventent tous les jours, avec une fécondité et une assurance imperturbables, les « anthropologues », « criminologues », « psycho-physiologues » italiens de l'école de M. Lombroso. On sait combien cette école est active et bruyante, et l'insistance qu'elle met à transformer en des lois générales de menus faits observés en passant. Mais peut-être ne se rend-on pas compte de l'énorme importance qu'elle a su prendre, en Italie, et du contre-coup vraiment extraordinaire qu'elle y a produit, dans les domaines les plus divers de la vie intellectuelle. Sur vingt livres italiens qui paraissent à présent, dix au moins sont manifestement inspirés des doctrines lombrosistes ; et dans la plupart des dix autres on peut être assuré de trouver à chaque page quelques-unes de ces formules imposantes et vides qui constituent, en somme, le plus clair des conquêtes scientifiques du professeur de Turin. « Dégénérescence », « sexualité », « type mattoïde », voilà des mots qu'on rencontre, à présent, jusque dans les poèmes, et dans les romans-feuilletons. Le plus gros succès littéraire est allé, cette année, à un ouvrage de M. Niceforo, *la Criminalité en Sardaigne*, où l'on apprend que la Sardaigne est, au point de vue psychologique, divisée en zones, et que dans chacune de ces zones l'instinct naturel du crime se traduit sous une forme différente : c'est un peu comme si, en s'appuyant sur un examen statistique des faits-divers de nos journaux, on nous disait qu'à Belleville le délit endémique est le « coup du père François », tandis que Grenelle a le monopole du « vol à la tire », et que le « vol à l'américaine » se produit de préférence dans les environs de la gare Saint-Lazare. Un autre criminologue, M. Sighele, étudie, dans un gros ouvrage plein de termes nouveaux, la *criminalité sectaire*, et démontre, avec une égale certitude, que tous les membres d'une secte, religieuse ou politique, contractent, en s'y affiliant, le germe d'une maladie morale

particulière, qui les prédispose aux impulsions criminelles. « Crime », « criminel », « criminalité », *delinquente, delinquenza,* il n'est plus guère question d'autre chose dans la littérature italienne. *Les Chroniques criminelles* de MM. Ferrero et Sighele trouvent plus de lecteurs que les romans les plus pathétiques ; et ceux-ci, du reste, ne manquent point de faire une part considérable à « l'impulsion criminelle », dans la trame de leurs aventures, sans compter que le héros y est toujours un « dégénéré supérieur », et souvent un « épileptoïde », comme il convient aux hommes de génie.

Tout cela donne, naturellement, à la nouvelle littérature italienne un caractère très spécial ; et c'est cela qui l'a tant changée, depuis deux ans, mais dans un sens tout à fait différent de celui que pouvaient nous faire prévoir les pronostics recueillis par M. Ojetti. L'influence de M. d'Annunzio et celle de M. Lombroso l'ont rendue à la fois scientifique, nietzschéenne, préraphaélite, et criminologique. Les romans italiens s'appellent maintenant *l'Invisible, l'Automate, Jacques l'Idéaliste;* et *l'Invisible* est une explication psycho-physiologique des phénomènes spirites ; *l'Automate* raconte les aventures galantes d'un jeune homme à impulsions fatales ; *Jacques l'Idéaliste* est une dissertation sur les divers moyens de faire son bonheur en ce monde. *La Faute d'une femme honnête,* de M. Enrico Castelnuovo, est un gros roman tout employé à débattre l'intéressant problème que voici, et qui était bien digne, en effet, d'occuper un compatriote de M. Niceforo : pourquoi faut-il qu'une femme honnête ne puisse faillir sans porter aussitôt la peine de sa faute en devenant enceinte, tandis que les femmes perdues peuvent, au contraire, passer impunément d'un amour à l'autre, être toujours amantes sans jamais être mères ? L'étonnant problème ! Et combien, à supposer qu'il eût quelque fondement réel, combien il y avait d'intérêt à le discuter !

*
* *

Je serais désolé, après cela, de paraître injuste pour les jeunes romanciers italiens : d'autant plus que certains d'entre eux ont un talent très réel, et que, si l'influence de M. Lombroso n'a guère été pour eux, jusqu'ici, d'aucun profit littéraire, il n'en pouvait être de même de celle d'un artiste tel que M. d'Annunzio. Celle-ci a, dès maintenant, sensiblement rehaussé, sinon la portée, du moins le ton du roman italien. Les livres de tous ces jeunes gens sont, autant que j'en puis juger, beaucoup mieux écrits que ceux des romanciers de la génération

précédente, ou, en tout cas, avec plus d'art. Les images y sont plus abondantes et plus fortes, les périodes plus amples, le rythme plus sonore. Au lieu de la simplicité un peu sèche du style de M. Verga et de son école, la nouvelle prose italienne pécherait plutôt par un excès d'emphase; mais c'est incontestablement une prose *poétique*, mieux appropriée qu'aucune autre au génie de la langue; et l'honneur en revient tout entier, incontestablement, au poète du *Triomphe de la Mort* et des *Vierges aux Rochers*.

Le tort de ces écrivains n'est nullement, d'ailleurs, qu'ils subissent l'influence de M. d'Annunzio, ni même celle du professeur Lombroso. Leur tort est de ne laisser agir ces influences, comme je l'ai dit, qu'à la surface de leurs livres, de telle sorte qu'elle se trouve encombrée d'une masse de termes, de formules, et de développemens sans le moindre rapport avec le fond des sujets. Qu'on imagine un bon roman d'amour avec un mariage à la fin, ou un tableau de mœurs campagnardes, ou une aventure d'adultère du genre « parisien », tout cela traité simplement, à la façon ordinaire, et parfois même d'agréable façon; mais qu'on imagine tout cela entremêlé à chaque instant de professions de foi *nietzschéennes*, ou de commentaires psycho-physiologiques, ou encore d'un étalage de perversité tout à fait hors de propos et n'ayant d'excuse que de s'appuyer sur la théorie du *sur-homme*, ou sur celle de la « lutte pour la vie ». C'est l'impression que font la plupart de ces livres, comme si les auteurs les avaient remaniés après coup, afin de les mettre à la mode du jour. Comment ne pas regretter qu'ils ne les aient point publiés plutôt tels qu'ils les avaient conçus, au risque de paraître vieux-jeu, et de rester en marge de la Renaissance Latine?

Voici, par exemple, l'*Enchantement*, le nouveau roman de M. Butti (1). C'est l'histoire d'un jeune homme délicat et naïf, Aurelio Imberido, qui, passant l'été sur la rive d'un lac du nord de l'Italie, y fait la rencontre d'une belle jeune fille, et se sent peu à peu entraîné vers elle. Longtemps il résiste à cet entraînement, par un mélange d'orgueil et de timidité. Il s'est mis en tête que l'amour est un sentiment inférieur dont le penseur et l'homme d'action, surtout, doivent se garder avec soin. Et, un jour qu'il se trouve en tête à tête avec la jeune fille, il ne résiste pas au désir de lui exposer cette théorie, un peu pour l'étonner, un peu pour se garantir soi-même contre l'amour qui grandit en lui. Sur quoi la belle Flavia se laisse fiancer à un autre homme, ce dont le

(1) *Le Charme*, ou *le Sortilège*, traduiraient peut-être plus clairement, sinon plus littéralement, le titre italien : *l'Incantesimo*.

jeune misogyne est profondément atterré. Il se décide alors à déclarer son amour, mais la jeune fille refuse de l'entendre. Elle n'a pas oublié la profession de foi qu'il lui a faite : avec de telles idées, il serait homme à lui reprocher d'avoir entravé son génie! Et Aurelio se désole, tantôt maudissant ses idées, tantôt s'y raccrochant avec frénésie, jusqu'à ce qu'enfin, auprès du lit de mort d'une vieille parente qu'ils ont soignée en commun, Flavia et lui, poussés par un instinct plus fort que toutes les raisons, tombent amoureusement dans les bras l'un de l'autre.

C'est là, comme l'on voit, un petit roman sentimental assez anodin, mais simple, gracieux, et pouvant donner lieu à plus d'une scène touchante. M. Butti l'a, du reste, fort habilement traité, à quelques singularités près, que je vais signaler tout à l'heure. La figure de la jeune fille, surtout, est dessinée, ou plutôt esquissée, avec beaucoup d'art; et l'on ne saurait trop louer les nombreuses descriptions qui accompagnent le récit ; trop nombreuses peut-être, mais variées à souhait, colorées, vivantes, dignes de l'admirable nature qui les a inspirées. Jamais encore, ni dans *l'Ame*, ni dans *l'Automate*, M. Butti n'avait montré d'aussi précieuses qualités de poète et de peintre. Et si, malgré la différence des sujets, sa Flavia rappelle un peu l'Hyacinthe du *Triomphe de la Mort*, si le style de ses descriptions fait inévitablement songer à celui des paysages de M. d'Annunzio, n'est-ce pas une preuve des heureux effets qu'a déjà produits, en Italie, l'influence d'un maître justement célèbre ?

Mais l'influence de M. d'Annunzio a produit, dans l'œuvre de M. Butti, d'autres effets moins heureux. Elle a notamment conduit le jeune romancier à parsemer ses récits de digressions philosophiques, morales, et scientifiques qui, dans un sujet du genre de celui qu'il s'était choisi, ne pouvaient manquer de paraître déplacées. Et de fait, on n'imagine pas combien ces digressions abondent dans l'*Enchantement*, combien elles y ont peu de rapport avec l'action, et combien elles dénaturent le caractère de celle-ci, sans profit pour la beauté, ni pour la vérité. A chaque page, M. Butti s'interrompt d'être lui-même, pour imiter la manière et jusqu'aux expressions de M. d'Annunzio. Il s'efforce de donner aux simples amours d'Aurelio et de Flavia les proportions d'un vaste symbole poético-scientifique, sans s'apercevoir qu'une telle entreprise n'est point de son fait, que son sujet ne comporte pas des prétentions aussi hautes, et qu'un tour plus simple l'aurait mieux servi.

Il nous avertit, d'abord, dans son *Avant-propos*, que le roman qu'il nous offre est le début d'un grand *cycle*. Son objet est de nous y

montrer « l'action dissolvante et destructrice exercée sur l'individu par un principe élémentaire, général et continu comme la Mort, opérant peut-être avec moins de promptitude, mais à coup sûr avec autant d'intensité et d'efficacité. » Ce principe est l'Amour, et l'on se demande avec stupeur comment, même dans tout un cycle de romans, les amours d'Aurelio et de Flavia pourront mettre en lumière cette « action dissolvante sur l'individu. » Flavia est si douce, si ingénue, si peu disposée à incarner un « principe élémentaire »; et Aurélio, avec toutes ses théories, est un si bon petit amoureux!

Je sais que M. Butti ne l'entend pas de cette manière, et que de son Aurelio, en particulier, il prétend faire un être supérieur, le type de ce *sur-homme* dont rêvent, à présent, tant de romanciers du Nord et du Midi. « La solitude et la vie contemplative l'avaient, nous dit-il, accoutumé aux réflexions larges et synthétiques... Il avait une tête d'une noblesse singulière, qui suffisait à le faire reconnaître pour le produit d'une race d'élite, dirigée de siècle en siècle, par une série de générations successives, vers le sommet de l'espèce... Dernier descendant d'une famille aristocratique, qui avait donné à l'histoire plusieurs noms illustres de capitaines et de diplomates, dès l'enfance il avait senti le besoin de dominer, de se faire un chemin au travers de la foule, de remplir le monde de sa personne et de son génie. Peu à peu, dans la retraite, ses tendances natives de dominateur se précisèrent : les enseignemens de la philosophie positive, et surtout ceux de la sociologie et de l'économie politique, lui ouvrirent un immense horizon d'action. » Ainsi il fut amené à former le plan d'une sorte de ligue, où les trois aristocraties de la naissance, de la fortune, et de l'intelligence s'uniraient pour résister aux progrès de la démocratie. Plan que M. Butti juge magnifique « d'audace et d'insolence », et dont il ne se lasse pas de nous ressasser les détails. Son héros y pense nuit et jour : il sent que son âme, « asservie à un aussi haut idéal, est désormais incapable des sentimens inférieurs du sacrifice et de l'amitié »; et c'est pour travailler librement à la réalisation de son plan — en d'autres termes, pour écrire, dans les revues, de graves études de sociologie — qu'il s'interdit tout contact avec la femme, « cet être bas et mauvais, le plus terrible ennemi de la personnalité, le démon symbolique de l'Espèce, destructeur de l'individu. » L'amour n'est pour lui — et aussi, comme on l'a vu, pour M. Butti — que « l'éternelle duperie, le stratagème de la nature pour conserver l'Espèce. » Il lui reproche « d'avilir la personnalité », d'être « une indigne renonciation de l'homme à sa supériorité naturelle », ou encore d'être

« la fonction bestiale et immonde commune à tous les êtres vivans, et attestant clairement l'ignominie de nos origines. » Il demande compte aux femmes, « mères, sœurs, épouses, amantes », de leur indifférence pour « la science et la philosophie », pour « les grandes révolutions de la société moderne. » Il estime que le devoir de l'homme supérieur est de les mépriser, comme d'ailleurs tous les êtres faibles, « les esclaves », ou encore les « barbares ». Se promenant un matin avec sa bien-aimée, il aperçoit un vieux pêcheur qui s'épuise à ramer. « Voilà, s'écrie-t-il, un être indigne de ma compassion! La fatigue, pour lui, n'est pas une douleur. Et que sont ses souffrances en regard des miennes? La souffrance de l'humanité inférieure est le résultat logique, nécessaire, presque providentiel, de la lutte pour la vie entre les individus de notre espèce! Et je serais un lâche en même temps qu'un sot, si, devant le spectacle de cette souffrance, je me laissais aller à un sentiment de révolte contre les lois immuables de l'existence, qui sont aussi celles du progrès! »

Le seul devoir des êtres tels que lui est en effet, — il le dit encore à sa chère Flavia, — de « développer leur propre individualité dans toute sa puissance, en l'étendant aussi loin que le permettra la résistance extérieure ». Voilà sa morale, la morale que, sans l'intervention de la malheureuse Flavia, il aurait été capable d'imposer au monde! Et tout cela, il faut bien l'avouer, est déjà assez déplaisant à lire dans les poèmes philosophiques de Nietzsche; mais que penser d'un roman où tout cela survient sans rime ni raison, se superposant au récit des premières amours d'un jeune dadais?

Je pourrais signaler, dans la forme du roman de M. Butti, dans ses artifices de composition et d'expression, bien d'autres témoignages non moins typiques des deux influences que j'ai dites. La grand'mère d'Aurelio nous est présentée comme « atteinte d'un commencement de dégénérescence nerveuse qui l'empêche de jamais fixer sa pensée. » La brune Flavia, l'héroïne, est accompagnée, à travers tout le livre, d'une de ses cousines, Luisa, qui n'a vraiment pour rôle que d'être blonde, et de former ainsi avec Flavia une sorte de groupe préraphaélite, à la manière de celui des trois sœurs des *Vierges aux Rochers*. Mais ce ne sont là que des détails; et j'ai hâte d'en venir à un second roman italien récemment paru, la *Roberta* de M. Zuccoli, où les mêmes influences se montrent, sinon à un plus haut degré, du moins plus clairement encore et avec plus de dommage pour l'intérêt du récit.

Roberta est l'histoire de deux sœurs dont l'une, Roberta, est phtisique, tandis que l'autre, la belle veuve Émilia, resplendit au contraire

de vie et de santé. Les deux sœurs habitent ensemble une villa aux environs de Gênes ; elles s'aiment tendrement ; et Émilia emploie toutes ses forces à soigner Roberta, s'obstinant à espérer pour elle une guérison dont personne, d'ailleurs, n'ose lui avouer l'impossibilité. Mais un soir, la malade ayant eu des crachemens de sang, on amène près d'elle un nouveau médecin, un homme jeune et beau, qui ne tarde pas à s'emparer du cœur d'Émilia. Désormais ce n'est plus que par devoir, presque à regret, que la belle veuve continuera de se sacrifier à sa sœur : de telle sorte que celle-ci, se sentant enfin devenue à charge, et apprenant en outre que ses jours sont comptés, s'enfuira devant elle, au hasard des routes, avec le vain rêve de connaître, elle aussi, fût-ce pour en mourir, les joies de l'amour et de la liberté.

Telle est la trame de ce petit roman, dont le sujet ne manque pas d'une certaine vérité tragique. M. Zuccoli a voulu, évidemment, nous montrer quelle part d'inexorable et amère fatalité entre jusque dans nos sentimens les plus intimes, pour les modifier à sa fantaisie. Il n'y a pas d'affection si solide, qu'elle soit sûre de résister à toutes les circonstances ; et Émilia elle-même ne peut s'empêcher d'oublier son ancienne tendresse pour sa sœur Roberta, le jour où celle-ci lui apparaît comme un obstacle, sur le chemin d'un bonheur nouveau qu'elle aperçoit devant elle. Mais une conception aussi simple d'un tel sujet n'était point faite pour suffire à l'ambition de M. Zuccoli. Imprégné comme il l'était des poèmes de M. d'Annunzio, et davantage encore, peut-être, des manuels de vulgarisation scientifique en vogue dans son pays, il a prétendu revêtir ses personnages d'une signification supérieure.

Émilia est devenue pour lui le symbole de l'Espèce, cette fameuse « Espèce » dont M. Butti, déjà, nous avait tant parlé. Dans Roberta, il a incarné la dégénérescence ; et du conflit qui se produisait dans l'âme des deux sœurs il a prétendu faire une façon de microcosme de la lutte pour la vie. Mais le pire malheur est que, pour accentuer ce caractère symbolique de ses personnages, il a cru devoir leur prêter, pour ainsi dire, des sentimens « scientifiques », ce qui par instans les rend ridicules, et d'autres fois tout à fait déplaisans. Quelques citations, d'ailleurs, permettront d'en juger.

Voici d'abord, au début du livre, Émilia qui se désole d'un nouveau crachement de sang survenu chez sa sœur. « Et, par un raffinement satanique de son imagination, une foule d'épisodes rians se présentèrent à son esprit, allant à l'encontre de son désespoir. Puis, par une association d'idées malencontreuse, elle se rappela des pages qu'elle

avait lues, des paroles qu'elle avait entendues sur la loi de sélection, sur la nécessité mathématique de la mort précoce. Sans doute sa petite sœur était inapte à soutenir le choc de l'existence : elle portait en soi la plaie mortelle d'une antique race épuisée. Elle paraissait avoir été conçue dans une nuit de névrose... » Mais je ne puis me résigner à traduire la suite des rêveries de cette jeune femme, que l'auteur nous représente comme le modèle de la parfaite santé du corps et de l'esprit. « Tu t'attaches à un monstre, lui soufflait sa raison. Tes efforts ne serviront qu'à prolonger une agonie, et à te communiquer à toi-même des germes mortels. »

La préoccupation de ces « germes » joue un rôle énorme dans la vie morale d'Émilia. Une nuit, après un cauchemar, la malheureuse Roberta s'échappe de son lit, réveille sa sœur, et la supplie de la prendre un instant près d'elle. « Les regards d'Émilia parcoururent le corps dévêtu de la jeune fille, ce corps moite d'une moiteur contagieuse. L'instinct de la vie se révoltait en elle contre l'idée d'un sacrifice sans raison. » Si bien que Roberta, tremblante de terreur et d'angoisse, dut retourner toute seule dans sa chambre. « Ne t'attache pas à elle, disait encore à sa sœur la voix du bon sens : elle est condamnée. Tu es du côté de la vie, et elle, de la mort. Tu as les droits de ceux que le génie de l'Espèce a créés pour l'entretien de son intégrité : Roberta n'a que le devoir de renoncer, devoir que lui imposent son mal et le danger de la contagion. »

Sur ce point de morale particulier, cependant, la sage Émilia est en désaccord avec un autre des représentans de l'Espèce dans le roman, le jeune médecin Cesare Lascaris. Celui-ci estime en effet, lui aussi, que c'est « absurdité pure » pour une personne bien portante de s'attacher à une créature « dégénérée et vouée à la mort » ; mais il déclare que les créatures de cette espèce ont « le droit de vivre autrement que nous, qui sommes sains, et qui représentons l'exemple. » — « Enlevez donc le masque de votre visage, leur dit-il, jetez au loin l'hypocrisie atavique ! Soyez libres ! »

Lui-même, d'ailleurs, en bon évolutionniste, s'il se résigne à garder « l'hypocrisie atavique », ne se fait pas faute, au moins, de jeter loin de lui ce qu'il appelle « les illusions de l'altruisme. » On n'imagine pas un être plus profondément égoïste, ni d'une façon plus consciente et plus raisonnée. C'est lui qui, au nom de l'Espèce, travaille délibérément à détacher Émilia de sa sœur moribonde. Et cependant, la « sensualité » est chez lui si développée, d'une façon si normale et si intégrale, qu'il ne peut se résigner à aimer séparément

aucune des deux sœurs. Il trouve qu'à elles deux elles se complètent; et, tantôt l'une après l'autre, tantôt même ensemble, c'est à toutes les deux que va son désir. « La blonde maladive s'était liée pour toujours dans son esprit à la vigoureuse brune, sa sœur. »

Mais à quoi bon poursuivre ces citations, ou en chercher d'autres du même genre dans d'autres romans ? Le lecteur sait maintenant quel étrange et détestable fruit ont produit, dans la jeune littérature italienne, ces soi-disant doctrines scientifiques et philosophiques dont on nous affirmait naguère que leur action serait toute spéculative, et que jamais elles ne descendraient dans la pratique de la vie. Les y voilà descendues, ou tout au moins en train d'y descendre. Déjà elles sont sorties du domaine abstrait de la science pour entrer dans le drame et dans le roman. Ce sont elles qui, à Copenhague, inspirent Peter Nansen; elles qui, en Italie, conduisent les écrivains d'un talent incontestable, tels que M. Butti et M. Zuccoli, à représenter comme légitimes, normales, conformes aux exigences de l'Espèce, les façons de penser et d'agir les plus monstrueuses. N'y a-t-il pas là un réel danger? Et le moment ne serait-il pas venu de se mettre sérieusement en quête d'un vaccin moral, capable de prémunir les âmes contre une contagion plus fâcheuse cent fois que celle que redoute l'héroïne de M. Zuccoli, et qui lui fait refuser d'accueillir dans ses bras sa sœur mourante, sa sœur bien-aimée?

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 novembre.

Nous voudrions ne rien dire d'une affaire sur laquelle nous n'avons, en effet, rien à dire, de cette affaire Dreyfus-Walsin-Esterhazy qui passionne si violemment l'opinion depuis une quinzaine de jours. Mais comment se taire, dans une chronique, lorsque tout le monde parle? Il faut bien, même dans l'ignorance où nous restons de ce qu'on peut appeler les faits de la cause, constater l'émotion profonde qui s'est produite dans les esprits, et le désarroi dont ils ne sont pas encore revenus. Dreyfus est-il coupable du crime pour lequel il a été condamné? On doit le penser, ou du moins le tenir pour constant, puisqu'il y a chose jugée. Mais nous vivons dans un temps de critique à outrance, où on a désappris à s'incliner docilement devant les simples raisons d'autorité. Avant de croire, on a besoin de comprendre. Notre esprit est devenu difficile; il demande des explications et des preuves; et, si on les lui refuse, il demeure hésitant et perplexe. Or, l'hésitation, dans une question comme celle dont il s'agit, ne va pas sans angoisses. Si Dreyfus est coupable, il a commis le plus grand de tous les crimes, et il n'y a pas dans la justice humaine d'expiation qui y soit égale. On parle de punir la trahison par la peine de mort. La Chambre des députés, le lendemain de la condamnation de Dreyfus, a voté dans ce sens une loi, qui est aujourd'hui pendante devant le Sénat. Un sénateur a même proposé de la mettre à l'ordre du jour de la plus prochaine séance, et de la voter au pied levé. C'est prendre la question par le côté purement matérialiste. Il n'est pas sûr que la peine de mort ne soit pas, dans sa rapidité, plus douce que celle que subit Dreyfus; mais ce qui est certain, c'est que la suppression d'un homme n'a qu'un intérêt médiocre en pareille matière. Si Dreyfus avait été fusillé, la situation actuelle ne s'en serait pas moins produite. Aucun de ses caractères essentiels n'en aurait été modifié. Et qui sait si la revision du procès n'en aurait pas été rendue plus facile? En tout cas, ce n'est pas ce qui aurait empêché M. Scheurer-Kestner de concevoir cette première inquiétude qui

s'est peu à peu emparée de son esprit tout entier, de sa conscience tout entière, et qui l'a finalement obligé à remonter aux origines de cette ténébreuse affaire, pour y appliquer toute son intelligence, jusqu'à ce qu'il soit arrivé à une conclusion qui l'ait satisfait. Croit-on que M. Scheurer-Kestner se serait dit : Puisque Dreyfus est mort, la question est morte, elle est enterrée avec lui, il est inutile de s'en occuper davantage? Les esprits qui ont besoin de la vérité, et qui ne sont pas tranquilles jusqu'à ce qu'ils croient l'avoir atteinte, ne s'arrêtent pas à des considérations d'un ordre aussi subalterne. Il est plus aisé de faire disparaître un homme de la surface de la terre qu'un doute de l'esprit humain.

M. Scheurer-Kestner n'est pas connu du grand public, mais il l'est de tous ceux qui vivent dans le monde politique depuis un quart de siècle. Personne n'a obtenu mieux que lui l'estime générale. Il a pu s'égarer, et il est certainement le premier à le reconnaître, puisqu'il croit que tout un conseil de guerre l'a fait. Des deux côtés, la bonne foi a été absolue. Et c'est bien là ce qui met l'esprit à la torture. Qui donc s'est trompé? D'un côté, un conseil de guerre composé d'officiers qui, par leur intelligence et leur caractère, sont tous au-dessus du soupçon; hommes d'honneur, on serait tenté de dire par profession; doués d'une compétence technique incontestable; enfin, les juges naturels de Dreyfus. Lui-même les aurait choisis. D'un autre côté, un homme seul, avec toutes les chances d'erreur dont aucun de nous n'est exempt, mais un homme d'un caractère simple et modeste, qui n'a jamais cherché à attirer l'attention sur lui, qui est toujours resté dans le rang alors qu'il lui aurait été facile d'en sortir s'il l'avait voulu, et qui a constamment préféré la considération à l'influence et à la renommée. Si l'on juge d'après les hommes en présence desquels on se trouve, comment se prononcer? Au reste, il serait bien imprudent de le faire. C'est aux choses mêmes qu'il faudrait demander de la lumière, et les choses, nous ne les connaissons pas. Malgré tous les bruits qui ont couru et qui encombrent les journaux, nous ne savons presque rien de certain. L'abondance des renseignemens ne supplée pas à leur qualité : elle ne fait qu'y ajouter de la confusion. Personne ne peut dire sur quelles preuves, ou sur quelles présomptions graves, Dreyfus a été condamné; et personne ne peut dire non plus sur quelles preuves, ou sur quelles présomptions graves, M. Scheurer-Kestner est arrivé à croire à son innocence. Le dossier du conseil de guerre et celui de M. Scheurer-Kestner sont restés également fermés à la curiosité si souvent indiscrète du public. On en connaît quelques parties,

quelques bribes, mais l'ensemble échappe. Ne serait-ce pas dès lors le comble de l'imprudence que de conclure précipitamment dans un sens ou dans l'autre ? N'est-il pas plus sage de se réserver et d'attendre?

Pourtant, parmi les faits qui ont été énoncés, il en est un qui a produit une impression d'autant plus vive qu'il n'a pas été contesté; et s'il continue de ne pas l'être, l'autorité du jugement rendu par le conseil de guerre en restera fatalement infirmée. On a dit qu'une ou plusieurs pièces, ignorées du prévenu et de son défenseur, avaient été communiquées aux juges réunis en chambre du conseil, et que cette communication avait eu sur eux un effet décisif. On voudrait croire que le fait n'est pas exact; mais, s'il ne l'est pas, pourquoi n'a-t-il pas encore été démenti? Beaucoup d'autres l'ont été, dans les agences ou dans les journaux officieux, qui avaient assurément une importance moindre. Lorsqu'un ministre ou un gouvernement se trouve en présence d'un cas aussi complexe que celui de Dreyfus, et d'un homme qu'il considère comme aussi suspect, il peut procéder de manières différentes. Un procès à huis clos n'est peut-être pas la plus prudente. Il est toujours dangereux de faire un grand bruit autour d'une grande obscurité. Mais, si l'on procède par les moyens judiciaires, il faut se conformer strictement aux lois particulières qui les régissent. On a ordonné le huis-clos; soit; on le fait souvent en vue d'intérêts moins délicats et moins importans que ceux qui étaient ici en jeu. Mais rien ne dispense, dans le huis-clos le plus hermétique, d'employer les formes tutélaires de toute instruction criminelle. Quelles garanties avons-nous, sans cela, contre les chances d'erreur auxquelles tous les juges sont exposés, puisqu'ils sont hommes? Il n'y a pas de règle plus respectée et plus digne de l'être que celle qui oblige de communiquer en temps utile au prévenu et à son défenseur les charges de l'accusation. Y a-t-on manqué, vraiment, dans le procès de Dreyfus? Si on l'a fait, une pareille omission suffit pour jeter un trouble nouveau dans les consciences. Et c'est bien parce que le bruit en avait couru, depuis quelque temps déjà, que ce trouble s'est produit. On se taisait parce que, dans une affaire pareille, il ne suffit pas de douter pour avoir le droit de communiquer ses doutes aux autres et d'en faire part au public. Une irrégularité commise dans un procès ne prouve d'ailleurs pas que l'accusé soit innocent; il est seulement de nature à affaiblir la certitude qu'on voudrait avoir de sa culpabilité. On s'est demandé, — comment ne pas le faire? — quelle était cette pièce mystérieuse qui aurait été dissimulée à la défense et communiquée seulement au conseil de guerre, et, au milieu des affirmations

et des contradictions contraires, l'anxiété a augmenté. C'est à ce moment que M. Scheurer-Kestner a parlé : comment sa voix n'aurait-elle pas eu un immense retentissement ? Qu'il se trompât ou qu'il eût raison, qu'il fût le jouet d'une illusion ou qu'il eût enfin découvert la vérité, l'affaire allait être reprise. Il fallait, cette fois, que la lumière fût faite et qu'elle fût complète. Le cauchemar allait être dissipé.

On l'a cru, et nous voulons toujours croire que cette espérance ne sera pas trompée. Il faut avouer pourtant qu'elle est encore assez loin d'être réalisée. Parmi les incidens dramatiques qui se sont succédé en quelques jours, et dont la série ne paraît pas encore épuisée, il n'y en a pas eu de plus émouvant que celui de la lettre adressée au ministre de la guerre par le frère de Dreyfus. Un autre nom était prononcé pour la première fois ; une accusation formelle et directe était lancée contre un nouvel officier. C'est lui, disait-on, c'est le comte Walsin-Esterhazy qui est l'auteur du bordereau dont on a tant parlé, et dont l'écriture ressemblait à celle de Dreyfus. Soit ; elle ressemblait à celle de Dreyfus ; la majorité des experts a même déclaré qu'elle était la sienne ; mais elle ressemblait encore plus à celle du comte Walsin-Esterhazy, et lui-même l'a reconnu. Gardons-nous d'insister. Les erreurs judiciaires produites par des analogies d'écriture sont nombreuses, et il en est même de célèbres. Toutefois, si la ressemblance qui existe entre l'écriture du bordereau et celle du comte Walsin-Esterhazy n'est pas contre lui une preuve convaincante, elle ne doit pas l'être non plus contre Dreyfus ? Y en a-t-il eu d'autres contre Dreyfus ? Y en a-t-il d'autres contre le comte Walsin-Esterhazy ? Aussitôt que le nom de ce dernier a été livré à la publicité, la publicité s'est exercée sur lui. Sa vie, connue seulement jusqu'ici de quelques personnes, a été mise tout entière au grand jour. Le reportage l'a passée à son crible. Il n'y a désormais aucun inconvénient à dire qu'elle a été peu ordonnée, et ne saurait être proposée en exemple à personne ; mais, certes, ce n'est pas une raison pour que le comte Walsin-Esterhazy soit coupable du forfait dont on l'accuse. Une vie irrégulière ne conduit pas nécessairement à la trahison. On a publié une correspondance qu'aurait écrite le comte Walsin-Esterhazy, et qui est faite pour inspirer l'indignation et l'horreur, si elle est authentique ; mais l'est-elle ? S'il est vrai que Dreyfus ait été jugé et condamné un peu vite, c'est une raison nouvelle pour apporter plus de mesure et de prudence dans l'affaire qui commence. M. Walsin-Esterhazy, après la première émotion qui l'a porté à faire aux journaux quelques confidences inutiles, a pris le parti de se taire, et on ne peut que l'en approuver. Le gouvernement avait nommé

un commissaire enquêteur, le général de Pellieux. Dès ce moment, il aurait été désirable que tout le monde se tût et attendît. Mais c'était trop demander aux mœurs contemporaines. A côté de l'enquête officielle, il y en a vingt qui sont ouvertes; il y en a même davantage; et ceux qui les poursuivent se sont désignés eux-mêmes pour cette tâche. Aussi quel zèle, et quelle bruyante activité!

Le gouvernement fait son devoir. Une question a été posée, au Palais-Bourbon, à M. le ministre de la guerre : il y a répondu en termes simples, sobres, réservés. Quelques personnes lui ont reproché de n'avoir pas été assez net, assez affirmatif dans un sens ou dans l'autre : s'il l'avait été davantage, les reproches se seraient produits encore plus vifs sans doute et certainement mieux fondés. M. le général Billot a déclaré que rien n'était venu ébranler dans son esprit l'autorité de la chose jugée, c'est-à-dire qu'il tenait Dreyfus pour coupable. Tout le monde, en effet, doit le tenir pour tel jusqu'à preuve du contraire, et cette preuve n'est pas faite. Le gouvernement le doit plus que tout autre, puisqu'il est chargé de l'exécution de la sentence. S'il avait un doute sérieux sur la culpabilité du condamné, ou une présomption non moins sérieuse sur celle d'une autre personne, ce n'est pas à une enquête préalable qu'il aurait dû procéder, mais bien à la revision du premier procès, ou à l'ouverture immédiate d'une seconde instruction. Mais devait-il, comme on le lui a conseillé d'un certain côté, prendre la responsabilité de dire, avant toute enquête, que la dénonciation formelle venue de la famille Dreyfus était fausse; ou encore que le dossier de M. Scheurer-Kestner ne contenait rien qui valût la peine de retenir l'attention? Il lui aurait été difficile et sans doute même impossible de conserver longtemps cette attitude. L'opinion, de plus en plus excitée, ne se serait pas contentée d'une nouvelle et toute simple affirmation. Quelle que fût sa pensée secrète sur toute cette affaire, le gouvernement ne pouvait pas l'écarter de son chemin : il devait l'aborder loyalement. L'honneur de l'armée n'est pas intéressé, s'il y a eu un coupable, à ce que ce soit celui-ci ou celui-là. L'honneur du conseil de guerre n'est pas en cause davantage. S'il fallait admettre comme un axiome qu'un conseil de guerre ne se trompe jamais, on devrait commencer par supprimer la loi qui a fixé les causes de revision et déterminé la procédure à suivre en pareil cas. Dira-t-on que la loi est injurieuse pour le conseil de guerre? Dira-t-on qu'elle a eu tort de regarder une erreur comme possible? Personne n'ira jusque-là. Mais, en voyant ce qui se passe, l'émotion qui s'est emparée des esprits, les passions qui commencent à s'allumer de part et d'autre, les jour-

naux qui se divisent en deux camps et prennent parti, ceux-ci pour la culpabilité de Dreyfus, ceux-là pour celle du comte Walsin-Esterhazy, sans qu'ils aient d'ailleurs autre chose que des impressions confuses pour se décider; en voyant surtout tant d'indiscrétions se produire, dont quelques-unes touchent aux détails les plus secrets de notre organisation militaire ou politique; en présence enfin de cette anarchie morale qui ne saurait se prolonger sans les plus redoutables inconvéniens, on comprend que la conscience publique s'alarme. Certes, ce qui se passe en ce moment est un grand mal, ou, si l'on veut, un grand malheur. Mais pouvait-on l'éviter? Devait-on même le faire à tout prix? Au-dessus de toutes les considérations, ne faut-il pas placer celle de l'humanité? Nous voulons croire que Dreyfus est coupable, puisque le conseil de guerre l'a déclaré. Mais si, par hasard, il ne l'est pas, on frémit de pitié en songeant à ce que cet homme a souffert, et à la torture à laquelle il a été soumis. Il n'y en a pas de plus atroce dans l'enfer de Dante: la pensée ne peut pas en concevoir de plus cruelle. Eh! oui, assurément, il aurait mieux valu qu'une pareille question n'eût jamais pu se poser; mais puisqu'elle s'est posée, et imposée, il faut qu'elle soit résolue pour toujours.

Au reste, le mal dont nous parlons est beaucoup moins dans la question elle-même que dans la manière dont nous la traitons. Il est en nous-mêmes. Il est dans la facilité avec laquelle nous perdons notre sang-froid, alors que nous aurions les meilleurs motifs de le conserver. Il est dans l'instinct naturel, dans le génie malencontreux avec lequel nous donnons une tournure dramatique à tout ce qui nous arrive. Nos journaux ont un art inimitable pour entretenir l'attention, pour l'exciter, pour la surexciter de plus en plus. Il faut que chaque jour amène son incident, et chaque jour l'amène. Jamais romancier impressionniste n'a su mieux couper un feuilleton que le hasard des circonstances, aidé par des plumes complaisantes, ne se montre habile, chaque matin ou chaque soir, à laisser l'intérêt en suspens et toujours plus ardemment éveillé. Nous nous donnons ainsi à nous-mêmes, et nous donnons au monde, un spectacle qui attire tous les yeux. Si une affaire du même genre s'était produite ailleurs, on s'y serait intéressé sans aucun doute, et même passionné, mais dans des conditions toutes différentes. La mise en scène n'aurait pas été aussi vaste. Les élémens en auraient été moins variés. On n'y aurait pas mêlé toute l'administration militaire du pays. On n'aurait pas cru, ou paru croire, ou donné à croire que tout était en péril parce qu'il y avait eu un traître dans l'armée. On n'aurait pas répandu jusqu'au fond des dernières bourgades l'impres-

sion et comme la sensation matérielle d'une défiance qui n'épargne plus rien, ni les choses, ni les hommes. Des traîtres! Il y en a eu dans tous les temps et dans tous les pays. On en fait justice et tout est dit. Rien n'est perdu pour cela; rien n'est sérieusement compromis. Mais notre imagination romanesque et mélodramatique change les proportions des objets, au point d'en faire des épouvantails dont nous finissons, en effet, par être sérieusement épouvantés. Il est vrai que cela ajoute beaucoup à l'intérêt du spectacle, et nous nous y grisons avec une volupté secrète et malsaine, sans songer que d'autres sont là qui regardent et écoutent. A nous entendre, tout en France serait atteint jusqu'à la moelle, et il n'y aurait plus une institution à laquelle on pût toucher, sans s'apercevoir aussitôt qu'elle est gangrenée. Ces conclusions nous révoltent, mais il nous plaît d'être les premiers à les exprimer. Naturellement, les journaux du monde entier les reprennent et les commentent, quelquefois avec complaisance. Pourtant, si tout le mal que nous disons de nous-mêmes était vrai, on aurait de la peine à comprendre la prodigieuse élasticité et en même temps la solidité des ressorts qui nous permettent toujours de nous relever de nos chutes et de nous redresser. Redressons-nous donc et regardons le mal en face : il nous paraîtra moins grand.

Nous serions curieux de voir, pour être à même de comparer, les institutions et les hommes des autres pays soumis à des procédés de déformation du même genre : c'est une étude qu'on se gardera bien de nous donner l'occasion de faire. Quand un scandale vient à éclater en Angleterre, en Allemagne, ou ailleurs, on s'empresse d'y pourvoir, mais surtout de l'étouffer : nous, au contraire, nous n'attendons pas qu'un soit terminé pour en inventer un autre. Il nous manquerait quelque chose, si nous n'en avions pas constamment un sous la main. Veut-on un exemple de la manière dont on procède à l'étranger en pareille occurrence? Il n'est pas nécessaire d'aller le chercher loin. L'Allemagne, tout récemment, a eu le procès de Tausch, et, à la lueur des révélations qui s'y sont produites, on a pu apercevoir presque à fond les rouages de la police politique. Si jamais une institution a paru pourrie jusqu'à la dernière molécule, c'est bien celle-là. Ah! nous aurions fait un beau et long drame avec une pareille affaire! Les Allemands n'ont eu d'autre idée que de s'en débarrasser au plus vite, et par tous les moyens. Comme ils n'avaient pas pris au début des précautions suffisantes, ils ont arrêté et remis le procès pour le recommencer plus tard dans des conditions plus prudentes. On se rappelle à peine comment il s'est terminé : tout le monde, ou à peu

près, a été reconnu innocent, et plus particulièrement ceux qui avaient paru d'abord les plus coupables. Le secrétaire d'État aux affaires étrangères, homme considérable et justement considéré, a été sacrifié, d'ailleurs en sourdine, parce qu'il avait mal contenu la révolte de son honnêteté. Cela n'a paru être ni d'un diplomate, ni d'un homme d'État. En France, on couvrirait de fleurs, au moins pendant quelques jours, un ministre qui se laisserait aller ainsi au penchant d'une belle âme. Après l'Allemagne, voyons l'Angleterre. Il ne faut pas non plus chercher dans l'histoire ancienne de ce pays pour y découvrir quelque grand scandale politico-judiciaire. On l'y trouverait, au surplus, sans beaucoup de peine. Mais, hier encore, n'a-t-on pas eu, après le procès du docteur Jameson, celui de M. Cecil Rhodes? M. Cecil Rhodes est de la race des Warren Hastings et des Clive : il rend de grands services à son pays, sans s'oublier lui-même. Tout le monde connaît à Londres, bien qu'on aime mieux ne pas en parler, les procédés d'administration, de politique et de guerre dont il use dans l'Afrique australe. Une fois, pourtant, il y a eu explosion, moins encore peut-être parce qu'il s'agissait d'un acte de piraterie pure et simple que parce que le coup avait manqué. Nous ne reviendrons pas sur les détails du procès qui a été fait, au docteur Jameson d'abord, à M. Cecil Rhodes ensuite. On y a aperçu aussi, mais toujours dans la pénombre, des choses singulières que nous n'aurions pas manqué d'évoquer au grand jour. M. Jameson a été condamné à une peine insignifiante. Quant à M. Cecil Rhodes, si on ne l'a pas tout à fait renvoyé avec éloges, il s'en est fallu de bien peu. Sa popularité au Cap, loin de subir la moindre diminution de cette aventure, en a été plutôt consolidée. Nous ne comparons pas des affaires aussi dissemblables que celle de M. Cecil Rhodes, celle de Tausch, et celle enfin qui, chez nous, agite en ce moment l'opinion; mais on peut encore moins comparer les procédés que, de part et d'autre, on a employés ou qu'on emploie pour les traiter. Chaque peuple a ses défauts : seulement les nôtres ont l'inconvénient de nous faire paraître pires que nous ne sommes. C'est ainsi que nous nous présentons nous-mêmes, et on nous croit volontiers sur parole.

Le général de Pellieux, chargé de faire une enquête sur l'accusation dont le comte Walsin-Esterhazy a été l'objet, l'a ouverte aussitôt. Elle n'est pas encore terminée. Par malheur, la nervosité du public augmente tous les jours. Le champ des certitudes reste très limité; celui des soupçons va toujours en s'élargissant. Après en avoir mis tant d'autres en cause, on a parlé du lieutenant-colonel Picquart, qui a été autrefois chargé du service des renseignemens au ministère de la

Guerre, et qui a été depuis envoyé en garnison en Tunisie pour des motifs encore mal connus. On raconte que le colonel Picquart est arrivé, par l'exercice même de ses fonctions, à se convaincre de l'innocence de Dreyfus, et qu'il s'est empressé d'en faire part à ses chefs, en produisant ce qu'il regardait comme des preuves. S'il en est ainsi, le colonel Picquart a rempli son devoir. On raconte encore qu'il ne s'en serait pas tenu là, qu'il aurait fait les mêmes confidences à d'autres, et qu'il leur aurait également fourni des preuves empruntées à ses dossiers. C'est, en particulier, l'allégation du comte Walsin-Esterhazy : il aurait appris le fait par une ou par plusieurs dames voilées qui lui donnaient des rendez-vous à la nuit tombante. S'il en est ainsi, le colonel Picquart a gravement manqué à ses devoirs professionnels : toutefois, il aurait pu manquer à ses devoirs professionnels et se mettre personnellement dans un mauvais cas, sans avoir trahi la vérité. Il n'avait pas le droit de communiquer à d'autres que ses chefs des renseignemens puisés dans des dossiers officiels; mais, quand même il l'aurait fait, cela ne prouverait pas que les renseignemens étaient faux. Il y a là deux questions très différentes, qu'il importe de ne pas confondre. Au reste, on ne sait rien de précis sur le colonel Picquart. Il a été rappelé, ou plutôt appelé de Tunis : est-ce à titre de témoin? est-ce à titre d'accusé ou de suspect? On a cru d'abord que c'était à titre de témoin; puis on a appris que, pendant qu'il était en mer, une perquisition a eu lieu dans ses papiers. Nous ne sommes pas assez jurisconsulte pour savoir si cette perquisition, dans les conditions où elle s'est produite, était légale : on affirme généralement le contraire. En tout cas, elle était maladroite. Il aurait mieux valu attendre le colonel pour opérer en sa présence le dépouillement de ses papiers. Mais comment a-t-on perquisitionné chez lui, s'il n'a pas changé de caractère aux yeux du général enquêteur, à moins d'admettre qu'il en est quelquefois des enquêtes militaires comme de ces duels où on tire sur les témoins? Faut-il donc croire que le colonel soit l'objet d'une information judiciaire? On ne sait pas encore s'il en sera jamais ainsi pour le commandant Walsin-Esterhazy : cette différence de traitement est de nature à étonner. Mais on aurait trop à s'étonner, si l'on s'étonnait de quoi que ce soit, si l'on ne prenait pas le parti de ne s'étonner de rien. Encore une fois, il faut attendre. Tout ce que nous souhaitons, c'est qu'on évite autant que possible les coups de théâtre, lorsqu'ils ne sont pas indispensables, — et la perquisition faite chez le colonel Picquart en son absence ne l'était pas. — Et que penser du prétexte dont on a usé pour tromper la sagacité du concierge? On

lui a dit qu'on cherchait dans la maison une fabrique clandestine d'allumettes. Combien cela est puéril et fâcheux! L'attitude du gouvernement a été jusqu'ici tout à fait correcte; les allures du commissaire enquêteur ont été plus fantaisistes. M. le général de Pellieux fera bien de les modifier. Dans une affaire aussi grave, il convient d'agir avec une parfaite rectitude. Les petites ruses n'y sont pas de mise. Tout se passe devant la nation attentive, et par conséquent on ne saurait y apporter trop de simplicité et de gravité. Puisse une lumière éclatante sortir des investigations actuelles! Finissons-en une fois pour toutes avec cette affaire! Les gens bien informés avaient jusqu'à ce jour le pressentiment qu'elle n'était pas terminée. Nous voudrions n'avoir plus à en parler, sinon pour dire : — Voilà enfin la vérité; nul ne saurait s'y méprendre! — Si le jugement du conseil de guerre est confirmé, qu'il le soit dans des conditions propres à éclairer toutes les consciences. S'il ne l'est pas, qu'on découvre le vrai coupable, et qu'il ne puisse plus y avoir d'incertitude sur son crime. Et cela n'est pas impossible, pourvu qu'on se dégage de toutes les préoccupations étrangères à la cause, qu'on cherche la vérité pour elle-même, et qu'on la poursuive en dehors de toutes les manifestations inutiles qui entretiennent l'opinion dans un continuel état de fièvre et l'égarent sur des pistes trompeuses. Il faut que le mot qui va être prononcé soit sans appel, qu'il soit évidemment le dernier.

Pendant que l'opinion, chez nous, s'émeut peut-être à l'excès pour la question Dreyfus-Walsin-Esterhazy, les autres puissances continuent de s'appliquer à leurs affaires. Un certain nombre d'incidens, dont quelques-uns ne sont pas sans importance, se sont passés en Europe, et en Asie. En Extrême-Orient en particulier, l'Allemagne est intervenue de la manière la plus inattendue et la plus brusque sur le territoire du Céleste-Empire. Elle avait à se plaindre de sévices exercés sur des missionnaires, dont deux avaient été mis à mort. Heureusement pour ses commodités, le fait s'était produit non loin des côtes : mais, s'il s'était produit plus avant dans les terres, les conséquences en auraient peut-être été exactement les mêmes. Un navire allemand a débarqué dans la baie de Kiao-Tchéou des troupes qui se sont emparées sans coup férir du fort qui la domine. Il a suffi pour cela d'une sommation, à laquelle le commandant chinois s'est empressé d'obéir. Que fera maintenant l'Allemagne? Pensera-t-elle, comme le disait autrefois M. de Bismarck dans son langage dénué de circonlocutions oiseuses, que ce qui est bon à prendre est bon à garder? Un

assez grand nombre de ses journaux sont de cet avis. D'autre part, si le gouvernement du Céleste-Empire lui donne toutes les satisfactions qu'elle a demandées, il lui sera peut-être difficile de conserver plus longtemps un gage en sa possession. Il est vrai que les scrupules, en pareille matière, ne l'ont pas gênée beaucoup dans le passé. L'empereur Guillaume ne rêve que marine et colonies : la tentation sera grande pour lui de rester à Kiao-Tchéou. Un fait récent peut fournir à cet égard une indication qui n'est pas sans intérêt. On sait que l'Empereur a retiré de Crète les troupes qu'il y avait envoyées, et qui s'élevaient bien à une dizaine d'hommes. Le départ de ce contingent minuscule a même produit une certaine impression, parce qu'on s'est demandé si l'Allemagne, en se détachant des autres puissances, avait l'intention de distinguer encore plus sa politique de la leur ; heureusement on a affirmé tout de suite qu'en même temps qu'un navire allemand embarquait les troupes de la Canée, un autre navire allemand partait de Hambourg pour y en conduire de nouvelles. Alors, tout est bien. Mais, où est allé le petit corps expéditionnaire germanique en quittant la Crète, et quel but lui a-t-il été assigné avec une telle urgence qu'il n'a pas même pu attendre d'être relayé? Il est allé, paraît-il, en Extrême-Orient. On l'a fait partir de la Canée, au lieu de Hambourg, à cause de la proximité plus grande. Il faut croire que l'empereur Guillaume a des desseins considérables dans les eaux chinoises, puisqu'il ne lui paraît pas indifférent d'y envoyer dix hommes de plus, et de leur assurer quelques jours d'avance. La Crète l'intéresse moins, et, à la manière dont y vont les choses, on se l'explique sans peine. Il sera curieux de surveiller ce qui se passe dans l'Extrême-Orient, et de constater les impressions diverses qu'en éprouveront les autres puissances. Jusqu'ici, les impressions anglaises ont été plutôt favorables. Le précédent créé par l'Allemagne n'a pas déplu à Londres, et il n'est pas très difficile de deviner pourquoi.

Nous sommes d'ailleurs dans une période d'énergie. Ce n'est pas seulement l'Allemagne qui vient d'en faire montre à l'égard de la Chine ; l'Autriche a suivi cet exemple à l'égard de la Turquie, à moins qu'elle ne l'ait donné la première. Quand les puissances sont incorporées dans le concert européen et opèrent avec lui, en réalité elles opèrent infiniment peu, et il est quelquefois difficile de mesurer leur action, tant elle est insensible. Elles se mettent à six pour ne rien faire. Mais quand l'une reprend possession d'elle-même et agit en son nom personnel, elle retrouve toute la liberté, toute la vivacité de ses mouvemens, et elle en use, et elle obtient des résultats. Un agent

du Lloyd autrichien avait été maltraité à Mersina. Le gouvernement austro-hongrois a demandé des réparations : on n'a pas fait la moindre difficulté pour les lui promettre, mais, bien entendu, on ne les lui a pas données. La même comédie s'est renouvelée deux fois. Alors le comte Goluchowski a perdu patience, et il a envoyé à son ambassadeur à Constantinople, le baron de Calice, l'ordre de présenter un ultimatum au gouvernement ottoman : si satisfaction n'était pas accordée à une date fixe et toute prochaine, Mersina serait bombardé par des navires autrichiens. Immédiatement satisfaction a été accordée. Les autorités musulmanes coupables de malveillance envers l'agent du Lloyd ont été l'objet d'une révocation. Le pavillon autrichien a été salué par autant de coups de canon qu'on a voulu. Enfin, la menace du comte Goluchowski a produit tout l'effet qu'il était permis d'en attendre, c'est-à-dire tout l'effet qu'il s'était proposé. Voilà encore un précédent dont on trouverait des exemples dans l'histoire, mais qui semblait abandonné par l'Europe et tombé en désuétude. L'Autriche-Hongrie a eu le mérite de le renouveler. Sans doute, elle n'y courait pas grand risque ; mais encore fallait-il s'en aviser et s'y décider.

On ne s'y attendait probablement pas à Constantinople. L'Autriche-Hongrie fait partie de la triple alliance, et, à ce titre, elle a le plus souvent combiné sa politique avec celle de l'Allemagne : or, l'empereur Guillaume est le meilleur ami d'Abdul-Hamid. Cette fois, pourtant, l'Autriche n'a consulté que ses intérêts, ou sa dignité. Elle n'a demandé l'adhésion de personne, et elle a agi dans la plénitude de son indépendance, ce qui lui a réussi. Le fait vaut la peine d'être signalé. Le comte Goluchowski, dans le récent et très remarquable discours qu'il a prononcé devant les Délégations austro-hongroises, a fait un exposé et comme un tableau de sa politique. Il a eu un grand succès, non seulement devant ses auditeurs, mais en Europe. Sa première affirmation a été naturellement en faveur de la triple alliance : l'Autriche y a toujours été, et elle y reste toujours fidèle. C'est là un pivot inébranlable. Mais l'avantage des pivots est qu'on peut, tout en y restant attaché, tourner dans les sens les plus divers. L'Autriche-Hongrie se tourne volontiers aujourd'hui du côté de la Russie. Le comte Goluchowski a consacré la plus importante, et certainement la plus saillante partie de ses déclarations, à parler du rapprochement qui s'est fait entre l'Autriche et la Russie, rapprochement plein de confiance de part et d'autre, et qui paraît devoir durer. Il y a, pour la France, dans le discours du ministre des Affaires étrangères austro-hongrois, une phrase très obligeante, et que nous estimons suffisante ; mais il y en a beaucoup pour la

Russie. Le comte Goluchowski a-t-il donc fait avec le comte Mouravief une de ces contre-assurances que M. de Bismarck a rendues célèbres par de retentissantes divulgations ? Non, sans doute ; un des caractères de ces contre-assurances est qu'on en parle le moins qu'on peut ; on les garde pour soi, comme un supplément de garanties, sans en faire montre à côté de son principal allié. Évidemment, le comte Goluchowski n'a rien à cacher. Il s'exprime très ouvertement, sans aucune précaution de langage, sur les rapports plus intimes qui se sont établis depuis quelque temps entre les deux empires austro-hongrois et moscovite. Cette politique paraît dater de la visite que l'empereur François-Joseph a faite il y a quelques mois à l'empereur Nicolas. Les grandes lignes en ont été sans doute tracées dans les entretiens de Saint-Pétersbourg. Elle s'est manifestée, pendant la guerre gréco-turque, par l'action commune des deux gouvernemens impériaux sur les petits royaumes et principautés des Balkans. Leur parfait et loyal accord, conforme d'ailleurs aux vues générales de l'Europe, a contribué pour beaucoup à localiser la guerre, par le conseil donné à la Bulgarie, à la Serbie, au Montenegro, et même aux provinces ottomanes où existaient des fermens révolutionnaires, de rester prudemment en dehors des hostilités. C'est ce qui est arrivé. Toutes les puissances ont tenu le même langage, et chacune d'elles a son mérite dans le résultat obtenu ; mais la proximité plus grande de la Russie et de l'Autriche, aussi bien que le patronage historique que l'une et l'autre exercent sur divers points des régions balkaniques, devaient assurer à leur intervention plus de poids et d'efficacité. C'est là, sans doute, qu'il faut chercher l'origine du rapprochement avoué aujourd'hui entre Vienne et Saint-Pétersbourg. Personne ne peut en prendre ombrage, et nous moins que qui que ce soit. Peut-être le changement de ministère qui s'est produit il y a quelques semaines à Belgrade, et qui a permis à l'influence autrichienne de reprendre en Serbie une place qu'elle avait momentanément perdue, est-il une des conséquences de cet accord. En tout cas, la Russie n'en a manifesté aucun mécontentement. La reprise dans les Balkans d'une politique plus active, une attitude plus ferme et plus résolue à l'égard de la Porte, une aisance plus grande dans tous ses mouvemens, tels sont les résultats assurément heureux pour l'Autriche-Hongrie de la direction que le comte Goluchowski a donnée aux affaires. Et, chose remarquable, son discours, — il a tenu à peu près le même devant la Délégation hongroise d'abord et ensuite devant la Délégation autrichienne, — n'a pas été moins bien accueilli par la première que par la seconde,

comme si les vieilles rancunes de la Hongrie contre la Russie commençaient, au bout d'un demi-siècle, à s'émousser par l'action du temps et de circonstances toutes nouvelles.

Quoi qu'il en soit, la triple alliance, tout en se maintenant avec une solidité sur laquelle nous aurions tort de nous faire illusion, ne subsiste qu'à la condition de s'inspirer d'un esprit qui n'est plus tout à fait celui d'autrefois. Si l'Italie y est entrée, c'est moins pour prendre que pour donner des garanties contre nous ; mais depuis la chute de M. Crispi, depuis l'avènement du ministère Rudini-Visconti-Venosta, tout en restant fidèle à ses alliés, elle a modifié d'une manière sensible son attitude à notre égard. Si l'Autriche-Hongrie y est entrée également, c'est à la fois pour prendre et pour donner des garanties contre la Russie. On peut d'autant moins en douter que son traité avec l'Allemagne a été publié : la Russie y est visée nominalement. Mais cela ne l'a pas empêchée de se rapprocher peu à peu de son grand voisin de l'Est, et de s'entendre avec lui sur des intérêts qu'ils déclarent l'un et l'autre n'être pas inconciliables. Ce sont là des phénomènes très significatifs. La triple alliance subsiste à la manière de tant d'autres choses, qui ne durent qu'à la condition de se transformer. N'est-ce pas, d'ailleurs, la condition de la vie elle-même ?

P.-S. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que le comte Badeni a donné sa démission et qu'elle a été acceptée par l'Empereur François-Joseph. On a lu plus haut un article sur la décomposition des partis en Autriche, et sur l'anarchie parlementaire qui en résulte. Cette anarchie s'est fait sentir dans la rue sous la forme de commencemens d'émeutes, et il est certainement regrettable que le ministère Badeni ait paru céder à ce genre d'intimidation. On parle de la formation d'un ministère Gautsch, qui sera probablement un ministère de transition, un peu analogue à celui que présidait le comte Kielmansegg avant la constitution de celui qui disparaît. Nous aurons à revenir sur cette situation.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

nen-
s et

une
sub-
fait
ndre
e de
sta,
sen-
trée
tiques
avec
Mais
rand
écla-
ènes
l'an-
t-ce

ue le
Em-
mpo-
i en
e de
ue le
te de
inis-
omte
rons

J

que
cou
mad
Mme
fait

l'av
non
Elle
Elle
la n
bien
mor
cher
tiss
ne l
père
seul
qui
con

JACQUINE VANESSE

PREMIÈRE PARTIE

I

« ... Vous me demandez qui est Mme Sauvigny et s'il est vrai que le fameux docteur Oserel ait conçu l'idée bizarre... Le bruit court, dites-vous, qu'ils s'épouseront avant peu. N'en croyez rien, madame. Le docteur n'est pas un homme qu'on épouse, et Mme Sauvigny n'est pas de ces veuves qui se remarient. Elle s'est fait une existence à son goût, elle n'y voudrait rien changer.

« Pour savoir qui est Mme Sauvigny et ce qu'elle vaut, il faut l'avoir longtemps pratiquée. Je connais des étourdis, et je suis du nombre, qui ont passé plus d'une fois près d'elle sans la remarquer. Elle-même se croit très ordinaire, et elle ne ressemble à personne. Elle a de rares qualités, et n'a pas grand mérite à les avoir; c'est la nature qui en fait tous les frais. Elle emploie sa vie à faire le bien; ne l'en louez pas; elle vous dirait de la meilleure foi du monde qu'elle ne s'occupe que de se rendre heureuse, qu'elle ne cherche que son plaisir. Fille unique d'un riche négociant en tissus de la rue du Sentier, mariée très jeune à un banquier qui ne l'était plus, elle a perdu dans l'espace de quelques années son père, sa mère, son mari, et à l'âge de vingt-six ans, elle restait seule, sans enfans et sans devoirs, à la tête d'une grosse fortune, qui ne tarda pas à l'incommoder. Elle allégea sa charge en se consacrant aux œuvres de bienfaisance; elle a désormais quelques

millions de moins à porter : vous voyez bien qu'elle ne cherche que ses aises.

« Elle possédait à quinze lieues de Paris une grande terre et un grand château, qu'elle a converti, par pur égoïsme, en un asile de vieillards des deux sexes. Elle le dirige en personne ; elle a le génie de l'ordre et de l'administration, et on a toujours du plaisir à exercer ses talens. Cette maison est un hospice modèle ; vous pouvez m'en croire : vastes cours plantées d'ormes, jardins, vestibules, escaliers, magasin aux provisions, pharmacie, cuisines, cabinets de bains, buanderies, dortoirs et réfectoires chauffés à la vapeur, offices chauffés au gaz, j'ai tout vu, tout admiré, et particulièrement la lingerie, qui est un rêve. Je ne m'étais jamais douté jusqu'ici qu'on pût rêver devant des armoires profondes, regorgeant de gros et de menu linge, savamment empilé ; il est vrai de dire que ce linge, blanc comme neige, fleure la lavande et le mélilot. Voilà les récréations que se donne cette femme ; plus sévère pour moi-même, je ne m'en donnerai jamais de si coûteuses.

« Ses bons vieux et ses bonnes vieilles, qui sont vraiment sans façons, l'ayant dépossédée de son château, évincée, mise à la porte, elle s'est construit à l'autre extrémité de son grand parc un simple chalet. Gardez-vous de la plaindre ; si elle n'aime pas qu'on la loue, elle aime encore moins qu'on la plaigne, et ce chalet, moitié briques, moitié bois, où la maçonnerie s'assortit agréablement avec la charpente, est aussi confortable que rustique. Assis sur un soubassement de pierre de taille, il occupe le milieu d'une terrasse bordée de balustres et ombragée de vieux tilleuls, au pied de laquelle passe une route et coule une rivière. L'étage inférieur, flanqué de galeries à claire-voie, la façade en pignon aigu, protégée par un large avant-toit, les corniches et les balcons des fenêtres géminées, les boiseries d'un beau rouge foncé, tout dans cette demeure est frais, attirant et donne aux passans envie d'entrer. Mme Sauvigny est une égoïste qui a du goût, et, par vanité sans doute, elle a voulu que son refuge eût bon air, que personne n'allât s'imaginer qu'elle s'était dépouillée pour ses vieillards.

« Malheureusement, madame, qu'elles fassent le bien ou le mal, les femmes sont des êtres intempérans. A mon avis, Mme Sauvigny fait le bien avec excès, elle a l'intempérance du cœur. Son hospice ne suffit pas à la rendre heureuse. Qu'elle coure les grands

chemins, par tous les temps, pour visiter les pauvres et les malades des environs, soit ! Si je m'avisais d'y trouver à redire, elle me répondrait que ce sont là des distractions utiles à sa santé, des exercices hygiéniques, que la charité qui court est son sport, comme le cheval et la bicyclette sont les miens. Mais je lui en veux d'avoir attiré dans ce pays le docteur Oserel. Quoiqu'elle n'en convienne pas, ce fut une faute et une grande complication dans sa vie.

« Votre lettre m'a prouvé que vous connaissiez de réputation le docteur Oserel. Vous savez que ce savant praticien est un de ces chirurgiens de province qui vont de pair avec les plus célèbres de Paris, qu'il excelle surtout dans le traitement des maladies de femmes qui relèvent de la médecine opératoire. Mais peut-être ignorez-vous que, quoique très mûr, il appartient à la jeune école. Ah ! madame, que le ciel vous préserve de tomber jamais dans ses mains redoutables ! Il a daigné travailler à mon instruction ; il m'a appris que, depuis la découverte des anesthésiques, les chirurgiens, n'ayant plus besoin de se presser, libres d'en prendre à leur aise, multipliaient les précautions, que leurs deux pratiques favorites étaient le morcellement des tumeurs et l'hémostase, ou arrêt de l'hémorragie au moyen des pinces et appareils de compression. On a changé tout cela. On estime que le point est d'aller vite, d'épargner au patient l'épuisement nerveux causé par les longs tripatouillages et par la meurtrissure des tissus. On pose en principe que *chi va presto va sano*. Mais, pour aller *presto*, il faut que l'opérateur s'entende à travailler dans le sang, qu'il ait des mains aussi subtiles que carnassières et des yeux au bout des doigts.

« Le docteur Oserel est du nombre de ces opérateurs qui font en vingt minutes ce que les plus habiles faisaient autrefois en une heure. On assure que les patiens s'en trouvent bien. Que le bon Dieu le bénisse ! On affirme aussi que, quelque amour qu'il ait pour son art, il n'opère que dans les cas où il y a des chances sérieuses de réussite, que s'il approuve les audacieux, il réprouve les téméraires. Bref, il ne souhaite pas la mort de son prochain, c'est une justice à lui rendre, et, pour être tout à fait équitable à son égard, j'ajouterai que ce représentant de l'école du *fa presto*, qui n'a jamais l'esprit plus lucide que quand la liqueur rouge coule à flots, n'est pas un homme rapace. S'il était riche, il opérerait pour le seul plaisir d'opérer ; ne l'étant pas, il rançonne les

malades payans, mais il opère avec autant de plaisir ceux qui ne paient point. Telles sont ses bonnes qualités; j'ai tout dit, je pense avoir épuisé le sujet.

« Madame, ils eurent bientôt fait de s'entendre comme larrons en foire. Elle l'avait fait venir d'Orléans pour examiner une de ses protégées, dont la maladie était bizarre. Elle l'emmène déjeuner au Chalet. En sortant de table, elle lui fit visiter son asile de vieillards, qui l'intéressa peu : vieux ou jeunes, il ne s'intéresse vraiment qu'aux gens qui ont des tumeurs. Puis on fit le tour du parc, d'où la vue plonge sur toute la vallée. Le docteur s'enfonça bientôt dans une profonde rêverie; ce n'était pas le paysage qui le touchait, car il s'écria tout à coup : « — Ah! madame, vous avez manqué votre affaire; c'était une maison de santé, une clinique chirurgicale qu'il fallait fonder ici. Qu'on serait bien chez vous pour faire de la médecine opératoire! »

« Il faut vous dire que dans son enfance il mena les oies aux champs. Il lui en est resté quelque chose; les villes sont pour lui des prisons et il est fermement convaincu qu'on n'opère bien qu'au village. L'endroit lui parut offrir toutes les conditions désirables. Le parc de Mme Sauvigny et le village adjacent sont exposés au midi et adossés à un plateau rocheux, qui les abrite contre les vents du nord; grâce aux émanations d'une immense forêt de chênes, de hêtres et de pins, l'air y est plus salubre qu'ailleurs: les forêts sont de puissans antiseptiques. Le docteur avait pensé à autre chose encore, il pense à tout. Il s'était dit que, si Mme Sauvigny consentait à passer un bail avec lui, il serait le proche voisin de plusieurs petites villes trop éloignées de Paris pour que leurs habitans aillent s'y faire traiter, et il comptait sur son génie, sur sa renommée pour persuader à Paris de lui envoyer, malgré la distance, des tumeurs à opérer.

« Mme Sauvigny s'est résolue sans peine à lui bâtir sa maison de santé, qui est connue dans tout le pays sous le nom de maison Oserel, et dont il paie un loyer dérisoire. D'un commun accord, ils avaient inséré dans le contrat une clause portant qu'il donnerait des consultations gratuites et réserverait un pavillon aux pauvres, à l'entretien desquels elle pourvoit. Le corps de logis est habité par des pensionnaires, dont elle ne s'occupe point; elle n'entendait pas se faire marchande de soupes. Le docteur a pour premier ministre une vieille intendante, qui fut sa ménagère depuis le jour où il perdit sa femme. On la dit fort industrieuse,

très experte en son métier; conseillé par cette Égérie, s'il fait des cures admirables, il fait aussi d'excellentes affaires; c'est du moins le bruit public, mais on lui rend le témoignage qu'il acquitte religieusement ses charges. Il a gagné son pari, sa confiance en son étoile n'a pas été trompée : Paris ne tarda pas à venir, Paris donne tant que cette année il a dû refuser du monde, et je ne serais pas surpris qu'il fût en instance auprès de M[me] Sauvigny pour qu'elle lui agrandisse sa maison, désormais trop étroite.

« Elle en passera par là, elle ne sait rien lui refuser. Comment expliquer la déférence, l'étrange attachement qu'elle a pour lui? Il faut croire que, très curieuse de médecine, elle aime à feuilleter ce gros dictionnaire. Ce n'est pas tout : cette femme si délicate, si fine, fait à ce rustre l'honneur de le regarder comme son congénère. S'il a gardé les oies dans son enfance, elle est elle-même la petite-fille d'un paysan du Jura, dont elle prétend tenir beaucoup; elle croit à l'atavisme; elle se sent, dit-elle, très paysanne. Elle sait gré au docteur d'être un fils de la glèbe et de sacrifier comme elle aux dieux des champs et des bois.

« Homme supérieur, tant qu'on voudra, ce grand faiseur de cures miraculeuses est un affreux despote, possédé du démon de la jalousie. Il désire qu'elle lui appartienne, qu'elle soit sa chose, et il lui reproche comme de criminelles infidélités toutes les occupations où elle trouve son plaisir. Il est jaloux de ses vieillards, des pensées et du temps qu'elle leur donne, jaloux de ses relations de voisinage, des amis qu'elle reçoit, des pauvres qu'elle visite, de ses chiens, de ses chats, de ses chevaux, de son jardin et de son jardinier, jaloux des livres qui l'amusent et du mélilot qu'elle cueille pour parfumer sa lingerie, jaloux des fleurs qu'elle regarde, jaloux de l'air qu'elle respire. Il voudrait qu'elle n'eût pas d'autre intérêt dans sa vie que celui qu'elle porte à ses prouesses chirurgicales, aux énormes fibromes qu'il enlève par l'ouverture complète de la cavité abdominale. Que dis-je? il ne lui suffit pas qu'elle s'intéresse à ses laparotomies, il exige qu'elle y assiste et qu'elle s'en mêle. Vous n'imaginez pas les épreuves, les servitudes qu'il lui impose. Il a découvert qu'elle s'entendait mieux que son interne à administrer le chloroforme, qu'elle endormait les malades par enchantement, et dans tous les cas graves, il lui inflige cette abominable corvée. Je l'ai vue entrer dans la salle des opérations aussi pâle qu'un condamné qu'on traîne à la guillotine; c'est par un effort suprême de sa volonté

qu'elle surmonte son angoisse, commande à ses nerfs et s'en fait obéir. Je l'ai mainte fois exhortée à secouer le joug; mais non, elle subira jusqu'au bout cette odieuse tyrannie. Le monstre a réussi à lui persuader que pour qu'il ait toute sa tête, il faut qu'elle soit là, et elle se résigne à être là.

« N'allez pas croire toutefois qu'elle se résignerait à l'épouser. S'il s'avisait de lui en faire la proposition, il essuierait, je gage, un refus catégorique; mais il n'aurait garde de s'exposer à ce hasard. Tout veuf qu'il soit, il est marié; il a épousé la chirurgie, et il est trop content de sa femme pour se soucier d'en avoir deux. Soyez certaine d'ailleurs que, si monstrueux que soit son orgueil, il rend justice à sa figure. Épais, massif, grossièrement équarri, la peau rugueuse, l'œil jaune et inquiétant, je vous donne le docteur Oserel pour un des hommes de France les plus laids. Avez-vous ainsi que moi relu récemment *Don Quichotte?* Vous souvient-il de cet écuyer du bachelier Samson Carrasco, dont le nez informe et colossal épouvanta Sancho? Celui du docteur a cet avantage qu'il n'est pas en carton et qu'il est très expressif; il lui sert à manifester tous ses sentimens, ses joies superbes, ses chagrins, ses dépits, ses soupçons, ses transports jaloux. Non, ce n'est pas un nez, c'est quelque chose qui ressemble à la trompe charnue et rétractile d'un tapir. Songez aussi que notre homme a cinquante ans sonnés et en paraît soixante, qu'elle en a trente-six, que dans ses bons jours, ses yeux de brune claire en ont seize, que son sourire n'en a jamais plus de vingt, qu'elle a des gaietés d'enfant, et que vous chercheriez vainement un cheveu gris sur cette tête sérieuse, qui caresse parfois des chimères et à laquelle les fardeaux lourds sont aussi légers qu'un roitelet à la branche où il se pose. Y pensez-vous, madame ? En bonne foi, vous voudriez donner cette adorable femme, corps et âme, au plus maussade des pachydermes! J'en ai juré par mon piano, ce crime ne se commettra pas !

« D'ailleurs, je vous le répète, pourquoi se remarierait-elle? Quoi qu'il en dise, malgré son horreur pour les grandes villes, M. Oserel finira par s'établir à Paris, seul théâtre qui soit digne de ses exploits. Elle aimait beaucoup Paris, elle ne le regrette pas. Quand elle y était, elle pensait quelquefois à des bœufs dont le mugissement l'appelait, à des prés verts ou à des champs jaunes, qui lui faisaient signe d'accourir; depuis qu'elle est au village, elle n'a jamais rêvé à la loge qu'elle avait jadis à l'Opéra.

Et voilà ce que c'est que d'avoir eu un grand-père qui mettait sa gloire à tenir d'une main ferme le manche de sa charrue! Le monde ne lui manque point; elle est heureuse, parfaitement heureuse; elle n'a pas un moment d'ennui. Son hospice, ses pauvres, des registres à revoir, des comptes à apurer, des projets, des plans, des devis, des malheurs consolés, des misères soulagées, qui apprennent à sourire, voilà ses spectacles, ses fêtes et ses délices. En vérité, si beaucoup de femmes entendaient ainsi la vie, la question sociale serait bientôt résolue.

« L'amour des champs est contagieux, paraît-il, et il commence à me gagner. J'ai trouvé à louer ici une cabane et un enclos, qui s'appelle l'Ermitage, et aussi vrai que Mme Sauvigny se sent paysanne, je me sens devenir ermite. Le docteur affirme qu'on n'opère bien qu'au village, elle déclare que c'est là seulement qu'on est heureux. Je ne sais qu'en penser, mais je suis tenté de croire qu'il y a dans ce pays un charme mystérieux qui agit surtout sur les musiciens, et qu'ils y composent de bonne musique. Être inspiré si loin de vous! Cela tient du miracle. Je m'étais promis de vous dire que je périssais d'ennui; je veux être franc, madame, je ne m'ennuie pas. »

Voilà ce que le jeune, brillant et déjà célèbre compositeur Valery Saintis écrivait le 23 août 189... à la comtesse de R..., qui cette année avait cherché en vain à l'attirer dans sa villa de Trouville, où l'été d'avant il avait fait un long séjour. La maison était pleine, et cependant sa place restait vide. Ce grand musicien était un merveilleux pianiste, d'une prodigieuse mémoire, et si l'envie lui en venait, un improvisateur incomparable, grande ressource pour les jours de pluie, sans compter que l'homme était un charmeur. Sa figure sans traits, d'un dessin plus agréable que correct, semblait comme inachevée et avait le mystère d'une esquisse, mais d'une esquisse de maître. Ses cheveux d'un blond doré, sa bouche grasse et sensuelle, son front large, puissant, où se jouait un rayon, ses yeux d'un bleu dur, qui s'adoucissaient subitement, la mousse pétillante de folie qu'il avait parfois dans le regard, le signalaient à l'attention. Sa voix chaude, sa parole vibrante, les séductions de son sourire lui avaient valu de glorieux triomphes. Il avait reçu de la nature le don de croire et de persuader, et quoiqu'il se passât plus de choses dans son imagination que dans son cœur, on s'y trompait et il s'y trompait lui-même.

Les hommes le goûtaient peu; ils le soupçonnaient vaguement

de les mépriser. C'était une fausse apparence, il n'était ni fat ni malveillant. Il avait une haute idée de lui-même; mais son orgueil débonnaire se consolait facilement des victoires d'autrui; les siennes lui suffisaient, et, se jugeant hors de pair, les comparaisons chagrines n'empoisonnaient point sa vie. L'attaquait-on, la riposte était vive, mais il mêlait toujours quelque grâce à ses impertinences. Quand son amour-propre n'était pas en jeu, il était bon prince, serviable, généreux, obligeant; il savait se déranger, et il tenait ses promesses. Son amitié n'était point un de ces figuiers stériles que le Christ condamnait au feu.

Si les hommes se défiaient de lui, les femmes lui faisaient fête, lui prodiguaient les attentions, les avances, les paroles flatteuses. Il savourait ce nectar; il ne détestait pas la cajolerie, mais il ne s'en contentait point; en matière de sentiment, il cherchait le réel, le solide. Il avait de fougueux désirs, et dès que ses fougues le prenaient, il devenait entreprenant, audacieux jusqu'à la témérité. Il s'était acquis la réputation d'un homme dangereux, et les femmes les plus résolues à résister ne sont pas fâchées d'avoir à se défendre.

Mme de R..., désolée que par un inconcevable caprice il ne se fût pas rendu à ses pressans appels, s'était demandé quelle était la raison secrète, l'aventure de cœur qui retenait dans une solitude, dans un désert, cet homme si répandu et si sociable, car les belles dames sont disposées à croire que les endroits où elles ne sont pas sont des déserts. Elle était allée aux renseignemens, et soit hasard, soit divination, elle avait rencontré juste dans ses conjectures. La lettre qui fut lue ce soir-là, à haute voix, devant une nombreuse assistance, leva ses derniers doutes. Chacun la commenta, dit son mot. On décida d'un commun accord que M. Saintis était éperdument amoureux de Mme Sauvigny, que c'était là le charme mystérieux qui le retenait prisonnier en Seine-et-Marne, et la cause de son mauvais vouloir contre le fameux docteur Oserel.

On n'était pas content de lui, on se vengea de cet infidèle en discutant son talent.

— Qu'il en ait beaucoup, dit un membre de l'Académie des Beaux-Arts, personne n'en doute. Donnera-t-il jamais tout ce qu'il est capable de donner? C'est une autre question. La vie lui a été trop facile. Il avait des rentes, une santé imperturbable, l'humeur folâtre, le vin gai et le ferme désir de se rendre heureux, sans trop regarder aux moyens. Il n'a pas contracté l'habitude

des grands efforts, de ces tourmens volontaires qui sont le secret du génie : c'est la souffrance qui nous révèle à nous-mêmes. Les enfans ne font pas leurs dents sans souffrir, et les oiseaux sont malades pendant la mue. L'existence des vrais artistes a sa crise inévitable, douloureuse, qui les perd ou qui les sauve. Ils se sont mis en règle avec le passé, ils ont appris les traditions et le métier, il leur reste à se chercher et à se trouver. Dressés, façonnés par un maître, ils furent quelque temps de serviles imitateurs : il faut avoir servi pour mériter d'être libre, il faut s'être donné pour avoir le droit de s'appartenir. Raphaël et Van Dyck, Mozart et Beethoven ont parlé une langue apprise avant de trouver la leur. Tout véritable artiste est un esclave affranchi. Je crains que Valery Saintis ne s'affranchisse jamais qu'à moitié de la servitude étrangère. On ne peut dire qu'il ait eu un maître, il en eut vingt, qu'il admirait tous, sans en préférer aucun. Tant d'équité faisait honneur à la rectitude de son jugement; mais il est bon qu'un jeune homme, à l'âge des déraisons, ait été résolument, passionnément injuste, qu'avant de dire : « J'aime Platon, j'aime encore mieux la vérité », il ait commencé par sacrifier la vérité à Platon. Ce beau papillon a coqueté avec toutes les fleurs. Il sait ses classiques par cœur, et le piano que voici m'est témoin qu'il rend les styles les plus divers avec une égale perfection. Je crains vraiment qu'il n'ait trop de souplesse et trop de mémoire, et je le soupçonne de prendre quelquefois des réminiscences pour des inspirations. On a dit d'un célèbre jacobin qu'il avait une facilité meurtrière à revêtir la nature d'autrui. Notre ami Saintis a une facilité excessive à s'approprier les procédés et le génie des autres. Le jour viendra-t-il où, dégorgeant ses souvenirs d'érudit, il sera tout à fait lui-même, pleinement et sans mélange? Je le souhaite pour sa gloire et pour notre bonheur.

Mme de R... le regarda de travers; elle n'admettait pas qu'on touchât à son Saintis, dont elle adorait le talent. Elle n'eut garde de relever les assertions blasphématoires de ce censeur hargneux et disert. Les femmes ne discutent point; mais, après qu'on a tout dit, elles répètent, comme Galilée : *E pur si muove!*

— Cette femme, qui se croit ordinaire, nous l'a pris, dit-elle avec mélancolie, en froissant la lettre dans sa main; il est perdu pour nous.

— Et soyons de bonne foi, nous aurons peine à le remplacer, dit la baronne de B...

Il y avait parmi les hôtes de la comtesse un juge d'instruction, beau parleur, grand conteur d'anecdotes, à la mine fringante, à l'esprit pincé. Il était seul à ne point s'affliger de la désertion de l'infidèle, qui, l'année précédente, lui avait causé des chagrins, en le condamnant à ne jouer que les seconds rôles. Il ne faut jamais deux coqs dans un poulailler.

— C'est votre faute, mesdames, dit-il avec un peu d'aigreur, vous l'avez trop gâté. S'il néglige ses devoirs et ne suit que sa fantaisie, vous devez vous en prendre à vous. Mais vous pouvez vous rassurer, il vous reviendra. Mme Sauvigny me paraît être une de ces places qu'on n'emporte pas d'emblée; pour peu que le siège traîne, il se rebutera; à sa manière, comme le docteur Oserel, il appartient à l'école du *fa presto*. Soyez certaines que vous le reverrez avant peu, et surtout ne craignez pas qu'il vous fasse l'affront d'épouser telle veuve dont le sourire a vingt ans. Il aimerait mieux se pendre que de renoncer à sa vie de garçon. Vous la lui rendez si douce! Vous l'étouffez sous les roses.

La semaine d'après, M. Valery Saintis recevait de Trouville un billet très court, ainsi conçu : « Vous êtes un ingrat, et si je m'en croyais, je ne vous reverrais de ma vie. » Cette menace ne l'émut point. Il descendit dans son jardin, contempla ses pruniers, couverts de reines-Claude aussi dorées que ses cheveux. Il en mangea, en se disant :

— Cette chère comtesse ne s'en croira pas; je la reverrai quand il me plaira de la revoir.

Dans ce moment, à trois kilomètres de là, le docteur Oserel venait d'achever une hystérectomie, qui lui avait donné quelque souci. Il appréhendait des complications; il craignait aussi que le sujet ne fût rebelle au chloroforme, et il avait exigé que ce fût Mme Sauvigny qui l'endormît. Tout avait marché à souhait; ils étaient heureux l'un et l'autre. Il avait allumé une cigarette, et on assure que la première cigarette que fume un opérateur, après s'être lavé les mains, a une saveur exquise. De son côté, elle était aussi contente qu'on l'est d'habitude quand on s'est acquitté d'une corvée, tiré à sa gloire d'une affaire désagréable qui vous faisait peur : rien n'est plus propre à rafraîchir le sang.

Dès qu'il eut fini sa cigarette, elle emmena le docteur déjeuner au Chalet. Jusqu'au dessert, il lui expliqua savamment ce qu'avait eu de particulier l'opération du jour, en raconta d'autres qui semblaient identiques et ne l'étaient pas, cita des faits, ébaucha

des systèmes, lui fit un cours d'anatomie : elle écoutait avec recueillement, avec dévotion, en se reprochant de ne pas tout comprendre. Ils prirent le café dans une petite loge ou méniane en avant-corps, aux pans coupés, construite en cul-de-lampe, laquelle avait vue sur la terrasse et sur la route qui la séparait de la rivière. Le docteur avait entamé un second discours; il parlait avec feu de certains changemens que, sur le conseil de son intendante, il se proposait d'introduire dans le train de sa maison. Si attentive qu'elle fût, elle eut une distraction : elle avait cru entendre le trot d'un cheval, qu'elle soupçonnait d'être une jument blanche. Elle se leva; elle ne s'était pas trompée. Le cavalier lui fit face et la salua; elle répondit par un sourire. Il l'interrogeait des yeux, il semblait dire : « Êtes-vous seule? » Au même instant, il vit apparaître la grosse tête du docteur, qui s'était levé, lui aussi, et le regardait. Il salua une seconde fois et partit à franc étrier.

— J'aurais parié que c'était lui, grommela le docteur.

Il se rassit et tambourina une marche guerrière sur l'un des bras de son fauteuil. Elle devinait au froncement de ses narines qu'il couvait une colère.

— Madame, dit-il enfin, au risque de vous désobliger, je vous déclare que vous êtes à la fois la plus admirable et la plus étonnante des femmes que je connaisse.

— Je vous dispense, répondit-elle en riant, de m'expliquer ce que je puis avoir d'admirable; dites-moi tout de suite en quoi je vous étonne.

— Non, je n'écourterai pas ma harangue; eh! que diable, qui dit le mal doit dire le bien, et quand les pilules sont amères, c'est bien le moins qu'on les dore. J'ai toujours admiré la justesse et la sûreté de votre coup d'œil, la solidité de votre jugement. Si vous endormez si bien les malades, c'est que vous discernez les cas, que vous avez la science des doses, et que vous gardez votre sang-froid. Tout à l'heure, nous avons eu un moment difficile; mon interne, qui manque de tempérament, a failli perdre la tête; vous aviez toute la vôtre. Vous possédez, madame, un grand bon sens naturel, fortifié par l'éducation et par la religion que vous a donnée le hasard de votre naissance. Elle vous a accoutumée de bonne heure à tout examiner et à retenir ce qui est bon. Je vous crois très attachée à votre confession; si vous pratiquez peu, ce n'est pas votre faute, il n'y a pas de temple dans les environs. Et

cependant, si bonne protestante que vous soyez, autre preuve de bon sens, vous êtes la tolérance même.

— Le vilain mot! fit-elle. Je ne tolère pas, je respecte.

— Il est déjà bien beau de tolérer ; il y a tant d'intolérans, tant de sots, qui trouvent leur tête si bien taillée qu'ils voudraient que toutes les autres fussent faites sur ce patron ! Vous avez montré qui vous étiez le jour où vous avez résolu de confier à des religieuses le service de votre asile. Vous aviez su comprendre que les surveillantes laïques ont des attaches au dehors, des intérêts de famille qui les distraient de leurs fonctions, que, comme on l'a dit, elles ont rarement cette tenue, cette rigoureuse propreté, cet esprit d'ordre que les religieuses acquièrent par la discipline des couvens.

— Mes bonnes petites sœurs, dit-elle, ont l'amour de la règle, parce qu'elle croient à quelque chose.

— Votre action généreuse, madame, a été récompensée. Lorsque le curé de votre village, l'abbé Blandès, eut appris qu'une hérétique, qu'on disait très riche et d'humeur très libérale, venait s'établir à poste fixe dans sa paroisse, il prévit en homme d'esprit qu'elle y ferait la pluie et le beau temps. Il s'inquiéta, vous fit une guerre sourde, sema des bruits fâcheux, adjura ses ouailles de se tenir en garde contre la dangereuse séductrice. La guimpe blanche de vos religieuses et la jolie chapelle que vous leur avez bâtie l'ont subitement amadoué, et vous êtes, vous et lui, dans les meilleurs termes, à ce point que, s'il en faut croire la chronique, ce prêtre zélé ne se fait aucun scrupule de mettre lui-même la séductrice à contribution.

— Je vous en prie, docteur, interrompit-elle, dites-moi ce que j'ai d'étonnant.

— Nous y venons. Un peu de patience! vous ne perdrez rien pour avoir attendu. Mais je tiens à vous dire une fois de plus que j'admire infiniment votre perspicacité et votre esprit de conduite. Vous séparez la balle d'avec le grain. On vous trompe difficilement. Les solliciteurs qui assiègent votre porte et vos oreilles n'ont qu'à se bien tenir; vous n'êtes dupe ni des histoires, ni des visages. Si bonne que vous soyez, vous savez dans l'occasion éconduire les fausses misères, et quoique les refus vous coûtent, vous dites quelquefois non, et j'ai cru remarquer que ce *non* protestant était plus net, plus décisif, plus péremptoire qu'un *non* catholique.

Il contempla un instant ses mains, ses longues, ses larges

mains, qui savaient se faire toutes petites et souples comme des anguilles quand elles vaquaient aux délicates et sanglantes besognes de leur métier. Puis, haussant la voix :

— Eh bien! madame, puisqu'il faut enfin vous le dire, je m'étonne qu'une femme si avisée, si raisonnable, si clairvoyante, si judicieuse, si habile à distinguer les chiens d'avec les loups et à discerner les vrais pauvres des faux, qu'une femme qu'on n'abuse point, qui ne prend jamais le change, soit dans certains cas d'une si déplorable crédulité.

— Dans quels cas ? demanda-t-elle.

— Dans tous les cas de conscience, dont vous avez la fureur de vous occuper. Il faut que cela sorte, il y a deux mois que je ronge mon frein. Eh! madame, toutes les peines que vous vous donnez pour assainir le corps de votre prochain, le bon Dieu vous en tiendra compte, et quand vous m'aidez à opérer une tumeur, vous vous employez à une œuvre pie et méritoire. C'est un genre d'opérations qui produit de visibles résultats. Mais les tumeurs de l'âme, sacrebleu! laissez au ciel le soin de les guérir. Je donnerais ma main à couper que de tous les genres de charité, c'est encore celui qui vous intéresse le plus. Vous n'êtes pas fâchée qu'il y ait des âmes malades ; vous avez tant de plaisir à les dorloter, à les panser! Vous ne savez pas encore que le Maure entre noir au bain, que noir il en ressort ; vous croyez à l'efficacité des bonnes paroles, et c'est ainsi que vous êtes tour à tour la plus raisonnable et la plus chimérique des femmes... Madame, excusez-moi, je ne crois pas aux cures d'âmes. J'ai cinquante ans, et je vous affirme qu'à ma connaissance il n'en est pas une qui ait réussi.

— C'est une opinion très contestable, répliqua-t-elle, en hochant la tête. Mais à quel propos me faites-vous cette grosse querelle?

— A propos du jeune homme qui tout à l'heure faisait caracoler sous votre fenêtre une jument blanche. Puisse-t-elle avoir les éparvins ou devenir lunatique!

— Pauvre bête! que vous a-t-elle fait? Il ne vous suffit donc pas d'être dur aux humains?

Et après un silence :

— Vous n'aimez pas M. Saintis, et c'est un tort que je vous reproche.

— M'autorisez-vous, une fois pour toutes, une bonne fois, à vous parler librement de lui? S'il me déplaît, c'est que je n'ai de

goût que pour les gens sûrs, et je regrette que vous vous plaisiez tant dans sa compagnie. Qu'il soit un grand musicien, c'est possible; je ne m'y connais guère. La musique, j'en conviens, est pour moi le plus obscur des grimoires, une impénétrable énigme, dont ma pauvre intelligence a renoncé depuis longtemps à trouver le mot. Le seul instrument que je comprenne est le tambour; celui-là du moins dit clairement ce qu'il pense. Mais je veux que M. Saintis ait autant de génie qu'il lui plaît de le croire: vous voyez que je lui fais bonne mesure, que je ne lui refuse rien. Il m'est tombé l'autre jour sous les yeux un article de journal plein d'allusions malignes à ses bonnes fortunes, aussi célèbres, paraît-il, que ses opéras, et je trouve en vérité qu'il vient trop souvent ici.

Et roulant les yeux, il ajouta d'un ton presque tragique :

— Prenez-y garde, madame; je suis tourmenté de l'idée qu'il finira par vous compromettre.

Elle ne put s'empêcher de sourire, pendant qu'une légère rougeur lui montait aux joues. L'idée du docteur lui semblait bizarre, baroque, et même un peu comique. Qu'on pût la compromettre, que ses vieillards et ses pauvres fussent capables de se mettre en tête qu'elle avait une aventure, quelle invraisemblance! quelle énormité! Cependant, à y bien réfléchir, cette idée énorme avait son côté flatteur. Un homme de sens rassis, tel que le docteur Oserel, trouvait donc qu'elle était encore une assez jolie femme pour qu'on pût croire, s'imaginer... Il lui faisait beaucoup d'honneur, et c'est pourquoi elle avait en même temps souri et rougi.

— Qu'avez-vous à répondre? reprit-il.

— Beaucoup de choses. Et d'abord, vous ne savez pas, mon bon monsieur, que M. Saintis a été mon ami d'enfance, que nous sommes nés tous deux au Sentier, lui dans les soieries, le demi-gros, le rassortiment, moi dans les tissus, dans le gros, que nos familles étaient intimement liées, que je ne vais jamais à Paris sans passer au moins une demi-journée avec sa sœur, Mme Leyrol. Autre détail : avant d'acheter son château, mon père louait une villa à Louvecienne, et le petit Valery Saintis y a fait de nombreux séjours. Nous allions ensemble à la maraude ; nous avons croqué tête à tête des pommes vertes, clandestinement cueillies chez le voisin, ce qui leur donnait un goût particulier. Ce sont là des complicités qui unissent deux cœurs à jamais. Je l'appelais mon petit Valery, il m'appelait Lolotte.

— Et vous appelle-t-il encore Lolotte?

— Non, le respect est venu. Pendant que je devenais respectable, il a fait un chemin fort brillant dans le monde, et, j'en conviens, je me sens flattée d'être l'amie d'un homme célèbre; si vous-même vous l'étiez moins, peut-être me seriez-vous plus indifférent; les femmes sont si vaniteuses! Mais ce qui me touche plus encore que sa renommée, c'est son talent. Je ne suis pas comme vous; sans être musicienne, j'aime passionnément la musique; elle me détend, me délasse. A peine M. Saintis s'est-il assis devant mon piano et laisse-t-il courir ses doigts sur le clavier, mes fatigues, mes soucis s'évanouissent; nous en avons tous et nous sommes heureux de les oublier. En l'écoutant, il me semble que la vie est une histoire qui finit bien.

— Est-ce là vraiment tout ce qui se passe entre vous? Allez, madame, on n'en fait pas accroire à un vieux médecin. Avouez que cet homme de génie se complaît à dévider devant vous son écheveau très compliqué, qu'il vous conte avec une joie secrète ses nombreux péchés, que vous ne perdez pas un mot de ce qu'il vous dit, que son cas vous paraît intéressant, que vous lui prodiguez les sages conseils, que vous vous êtes promis de le convertir, qu'il feint une contrition qu'il ne ressentira jamais, que vous lui imposez de douces pénitences, et qu'il n'a pas besoin de les accomplir pour que vous lui donniez l'absolution. Selon moi, le grand tort de la morale chrétienne est de glorifier le repentir; le vrai repentir, madame, est aussi rare que l'oiseau bleu... Ai-je deviné juste? Est-il vrai que depuis trois mois que votre ami d'enfance est venu planter sa tente dans ce pays, vous vous livrez souvent à ces savoureux et périlleux entretiens, qui remplacent avec avantage les pommes vertes d'autrefois? J'envie son sort; heureux les pécheurs qui se confessent à vous!

— Quand on est un homme de science, reprit-elle, d'un ton grave, on doit se piquer d'être exact. M. Saintis n'est dans ce pays que depuis six semaines, et vous savez que je suis très occupée, qu'on me dérange à tout moment, qu'il n'est pas toujours facile de s'entretenir seul à seule avec moi... Au surplus, docteur, est-il défendu aux femmes d'avoir, comme vous autres, leurs secrets professionnels?

Il se leva brusquement et n'attendit pas d'être à la porte pour se coiffer de son chapeau à grands bords.

— Eh! parbleu, de quoi vais-je me mêler? Sont-ce là mes

affaires? Pardonnez, madame, son indiscrétion à un vieux radoteur, qui retourne voir ses opérées, moins intéressantes à coup sûr qu'un grand musicien qui s'amusa beaucoup.

A ces mots, il partit sans lui avoir donné la main ; cela arrivait quelquefois. Elle releva une mèche de ses cheveux châtains qui s'égarait souvent sur son front, s'accouda sur l'appui de la fenêtre, et comme il traversait la terrasse, avançant la tête :

— Docteur, mon bon docteur, lui cria-t-elle, je ne suis ni admirable, ni étonnante.

Il ne répondit point ; il se contenta de hausser deux fois jusqu'au ciel ses puissantes épaules, et doubla le pas.

N'ayant jamais été amoureux, il dépensait son fonds de jalousie innée dans ses amitiés, qui étaient ses romans ; c'est ainsi qu'il payait son tribut à l'humaine faiblesse. Il avait chagriné Mme Charlotte Sauvigny, qui aurait voulu que ses amis s'aimassent comme elle les aimait ; elle leur en demandait trop, et puis, s'ils se jalousaient, elle y était, malgré elle, pour quelque chose : nature contenue, réservée, discrète, ses moindres attentions avaient beaucoup de prix ; il était naturel qu'on se les disputât.

II

Si, quelques mois auparavant, on avait annoncé à M. Saintis que, plantant là ses belles amies, il irait s'installer dans un lieu solitaire, en pleins champs, au bord d'une route où il passait plus de voitures de roulier et de chariots de foin que d'équipages ; que, pendant toute une saison ou mieux encore durant toute une année, il ne quitterait que de loin en loin et pour affaires pressantes sa thébaïde si cruellement tranquille ; qu'il y serait pauvrement logé, qu'il habiterait une maison de paysan, sans autre société quotidienne que celle de son valet de chambre, d'une cuisinière louée dans le pays, d'un grand tilleul, de deux pruniers, de quelques groseilliers à maquereau, de cinq ou six poules, d'une lapine toujours près de mettre bas, d'un carré de choux, d'une chatte et d'une vieille girouette rouillée, qui grinçait lamentablement en tournant, mais qui par bonheur ne tournait presque jamais ; si on l'avait assuré que, dans sa profonde retraite, il n'aurait pas un moment d'ennui, qu'il travaillerait d'arrache-pied, emploierait ses jours et ses longues soirées à composer un opéra et, par manière de passe-temps, des concertos et des élégies pour piano, mais

qu'il changerait sa méthode de travail, que dorénavant grand éplucheur et devenu sévère à lui-même, il répéterait sans cesse : « C'est bien, et pourtant ce n'est pas encore cela »; si quelqu'un lui avait dit comment il amuserait ses loisirs et que sa principale, sa seule récréation serait de se rendre à cheval ou à bicyclette dans une villa distante de trois kilomètres, laquelle n'aurait pas d'autres fêtes à lui offrir que les divertissemens qu'on peut trouver dans un hospice de vieillards et dans une salle d'opérations, il aurait sûrement traité le prophète d'imposteur.

L'hiver de l'année précédente, il avait remporté une de ces victoires qui font époque dans la vie, qui décident d'une destinée. Jusqu'alors, il n'était guère connu que des amateurs de concerts et des gens du métier, lesquels faisaient grand cas de quelques-unes de ses compositions pour piano ou pour orchestre, en louaient l'ingénieuse et savante facture. Il commençait à peine à percer, le grand public s'obstinait à ignorer son nom, et il n'était pas homme à se contenter de sa gloire obscure. Il préparait un coup, c'était son expression; paroles et musique, il composait secrètement un opéra en quatre actes, intitulé *l'Alcade de Zalamea*, dont il avait emprunté à Calderon le sujet et l'intrigue. Un maréchal du second Empire assurait que, pour réussir, il faut posséder trois choses : le savoir, le savoir-vivre, le savoir-faire. Valery Saintis les avait toutes les trois, et il y joignait le bonheur, qui est peut-être la plus précieuse de toutes. La première fois qu'il frappa à la porte de l'Opéra-Comique, il fut reçu, et ce qui est plus extraordinaire, aussitôt reçu, il fut joué. Un soir, à huit heures, il était encore un ignoré; à minuit, il était un homme célèbre. Une salle enthousiaste, emballée, délirante avait fait une ovation à *l'Alcade*, témoigné par ses frénétiques applaudissemens qu'elle tenait cet opéra pour un chef-d'œuvre et l'auteur pour un grand musicien. En réalité, c'était une œuvre pleine de promesses, jeune, charmante, souvent exquise, parfois puissante, mais inégale et incomplète. Qu'importe? Il y a des défauts qui plaisent, et, quelque bonne fée lui venant en aide, il avait obtenu un de ces succès rares, excessifs, fous, que les ennemis traitent tout haut de scandaleux, que les amis déclarent tout bas inexplicables.

Les grands bonheurs se paient. Les hommes du métier qui trouvaient injuste qu'il ne perçât pas s'indignaient qu'il eût trop percé. La critique se montra malveillante, grincheuse. Les plus indulgens de ses juges lui reconnaissaient une remarquable vir-

tuosité, la science de l'instrumentation, certaines qualités mélodiques et l'entente des développemens; ils vantaient certain solo de hautbois qui avait fait pâmer les premières loges et qu'on avait trissé; mais ils accusaient ce jeune homme trop heureux de s'amuser à la moutarde, aux curiosités de l'art, aux effets d'orchestre, aux combinaisons de timbres, aux sonneries de trompettes, aux carillons de cloche, de mêler à ses nouveautés trop d'archaïsmes, d'être plus industrieux que vraiment personnel. Un autre disait : « C'est du Mozart, du Weber, du Gounod, du Verdi; ce sera, quand vous voudrez, du Schumann, du Brahms ou du Wagner; ce ne sera jamais du Saintis. Le poisson n'est pas de lui, il y met sa sauce. » Ce feuilletoniste venimeux n'ajoutait pas qu'il eût donné vingt palettes de son sang le plus pur pour trouver la recette de la sauce Saintis, qui alléchait si fort un public affolé. Un troisième écrivait : « Ce n'est pas, comme on le prétend, un génie, ce n'est qu'un habile sans convictions, qui met toutes ses voiles au vent. A quelle école appartient-il? à celle du succès. »

Ces épigrammes l'affectaient peu; il était si content, si radieux! Il pensait à ce qu'avait dit Voltaire de l'insecte qui dépose ses œufs dans le fondement des chevaux; cela les incommode, mais ne les empêche pas de courir. Son *Alcade* faisait salle comble; on avait vu rarement pareille vogue; c'était une fureur, la feuille de location en témoignait. Il se sentait hors d'insulte et hors d'atteinte, et il avait toutes les femmes pour lui. Comme le disait un certain juge d'instruction à la comtesse de R..., elles l'étouffaient sous les roses; ce supplice lui semblait délicieux. On ne pouvait lui pardonner son insolent, son indécent succès, et on lui enviait ses bonnes fortunes; on lui en prêtait d'étourdissantes; on prétendait que ce sultan jetait le mouchoir.

Dix-huit mois durant, ce fut une ivresse; mais il avait trop de vrai talent pour se griser plus longtemps de fumée. Il entra un jour dans un café où des inconnus parlaient de lui; l'un d'eux disait :

— Vous verrez qu'il ne fera plus rien, qu'il n'avait qu'un opéra dans le ventre.

Une petite goutte d'eau froide suffit quelquefois pour calmer subitement un gaz en effervescence. L'inconnu en avait menti; il se sentait capable de pondre beaucoup d'œufs, d'étonner amis et ennemis par sa fécondité. Une légende du Nord qu'on lui avait contée avait fait travailler son esprit, lui avait suggéré une idée,

un sujet, un plan : cette fois encore, il serait son propre librettiste, et cela s'appellerait *la Roussalka*, et ce serait une belle chose. Il savait que les envieux l'attendaient à son second opéra, que le public est sujet aux retours, qu'il se paie de ses excès d'indulgence par d'injustes sévérités. Il se promit de ne point se presser, de prendre son temps, de donner cette fois toute sa mesure, de faire une œuvre irréprochable, qui fermerait la bouche à la critique. Ce sage qu'on croyait fou se promit aussi de se mettre en garde contre Paris et ses dissipations; ce pays lui était funeste, ce n'était pas un lieu de recueillement, et il avait besoin de se recueillir. Il résolut de s'arracher aux tentations du diable, aux jardins d'Armide, de faire une retraite, de s'en aller très loin, de s'expatrier pour un an. Où irait-il? Peut-être aux îles Baléares, à moins qu'il ne poussât jusqu'aux Canaries ; un maître lui en avait donné l'exemple. Il commençait déjà ses préparatifs, quand un heureux hasard le fit changer de résolution et revenir à toutes jambes des Canaries.

Il avait fort négligé son amie d'enfance. Elle s'était mariée à seize ans et avait été introduite par son mari dans le monde de la banque, qui n'était pas celui qu'il fréquentait. Depuis qu'elle s'était retirée dans un chalet, c'est-à-dire depuis dix années bien comptées, il l'avait perdue entièrement de vue, elle avait disparu de son horizon. Elle était venue passer quelques jours à Paris, où elle avait conservé un pied-à-terre. Il la rencontra un soir chez sa sœur, Mme Leyrol, qui donnait un grand dîner. Elle fut sa voisine de table, et, heureuse de le revoir, elle se mit en frais pour lui. Il lui parut qu'elle avait un visage tout nouveau; que c'était une étrangère, qu'il voyait pour la première fois. Il s'occupa beaucoup d'elle, et quand il sortit de table, il avait décidé qu'il connaissait nombre de femmes plus brillantes ou plus belles, qu'il n'en connaissait aucune qui fût plus distinguée et aussi charmante. Cette rencontre lui avait fait une si profonde impression, lui avait laissé un si vif souvenir que, huit jours après, elle eut la surprise de le voir entrer dans son chalet et d'apprendre qu'il avait loué une maison de paysan, qu'il s'y trouvait fort bien, qu'il se proposait d'y passer plusieurs semaines, plusieurs mois peut-être, qu'étant devenu son voisin, il comptait la voir très souvent. Cette aventure l'étonna et lui plut, et quand elle sut quelles raisons l'avaient déterminé à s'enfermer dans un ermitage, elle les jugea bonnes et n'hésita pas à le lui dire.

Il tint parole. Elle le voyait souvent arriver, mais il ne restait longtemps que lorsqu'elle était seule; un fâcheux interrompait-il leurs entretiens, peu maître de ses impressions, il en témoignait de l'humeur. Les choses ne se passaient pas comme l'avait prétendu le docteur. Il ne lui faisait point le détail de ses péchés; il lui contait quelquefois des historiettes plus ou moins scandaleuses, en cherchant à lui persuader qu'il n'en était point le héros; elle en pensait ce qu'elle voulait. La plupart du temps, il lui déclarait d'un ton contrit qu'il était bien revenu des vanités du monde et de ses caresses menteuses, des folles amours, des gourmandises de l'amour-propre, des creux plaisirs que procurent les gloires tapageuses, leurs grosses caisses et les clochettes de leurs chapeaux chinois; que les seuls biens solides étaient les affections sérieuses et le travail, que le reste ne valait pas le zeste d'un citron. Elle approuvait, elle encourageait d'un signe de tête ses bons sentimens, ses repentirs, auxquels elle ne croyait que par intermittences. Elle avait la passion de la règle; si elle aimait à ranger les armoires, les papiers, elle aimait encore plus à remettre un peu d'ordre dans les âmes troublées, désorientées, et aucune âme ne lui paraissait plus intéressante ni plus précieuse que celle de cet ami d'enfance, qui était devenu un grand musicien. Mais elle ne le sermonnait point; quoique protestante, elle n'était point prêcheuse; elle ne croyait qu'aux leçons de choses, et elle s'appliquait à rendre sa maison agréable à ce malade désireux de guérir; elle constatait avec joie et un peu d'orgueil qu'il semblait s'y plaire. Elle en concluait que le fond du cœur n'était pas gâté, et elle lui marquait un bon point.

Quand ils avaient eu un long entretien, que personne n'avait interrompu, il s'en retournait content d'elle, content de lui, rasséréné, reposé, rafraîchi, et il se disait que cette magicienne bienfaisante connaissait ces philtres, ces enchantemens qui rajeunissent les cœurs. Où avait-elle appris ce secret? Ce n'était pas dans la rue du Sentier. Plus il allait, plus le charme opérait. Mainte fois aussi, en la quittant, il lui arriva de trouver à l'un des détours du chemin une idée musicale, qu'il avait longtemps pourchassée et qui tout à coup se laissait prendre. Apparemment, il y avait dans cette âme une musique cachée, mystérieuse, qui se communiquait, et il ne tenait qu'à l'auteur de *l'Alcade* d'exploiter cette mine. Pourquoi l'imbécile s'en avisait-il si tard? Ce n'était pas tout. En revoyant une amie d'autrefois, longtemps et sottement

négligée, il avait fait une découverte : il savait désormais qu'on peut concevoir pour une femme un sentiment étrange, un attachement passionné, qui n'est pas de l'amour, mais qui en tient, une sorte d'amitié amoureuse, à laquelle se mêle une profonde vénération. Il venait de faire connaissance avec le respect; aucune autre femme ne lui avait inspiré rien de pareil, et il éprouvait des sensations toutes nouvelles qui, lui semblait-il, ennoblissaient sa vie.

Mais peu de jours après, comme il fumait une pipe dans son jardin entre onze heures et minuit, il se confessa à lui-même que ses subtilités, ses tortillages psychologiques n'étaient que des subterfuges, des échappatoires puériles, par lesquelles il s'abusait volontairement, que ces nuages, ces fantômes étaient destinés à lui cacher une évidente et terrible vérité, que son amitié respectueuse et romanesque était un amour lancinant, qui commençait à le faire souffrir, qu'il ne lui suffisait plus de voir, qu'il voulait posséder, et que le cas était grave. Il se souvint que jadis, six ou sept ans après le mariage de Mlle Charlotte Callaix avec M. Sauvigny, lorsqu'elle en avait vingt-deux ou vingt-trois, ayant demandé à un jeune homme qu'il savait lié avec elle s'il la voyait souvent, ce joli garçon, qui passait pour n'être point timide, lui avait répondu d'un air navré :

— Je ne la vois plus, mon cher; j'étais pincé, et je n'aurais jamais osé le lui dire.

On était maintenant plus libre de le lui dire, mais c'était une affaire de grande conséquence. Il avait lu dans les fins contours de ce front si pur, dans ces yeux d'un brun si doux, dans ce regard immaculé, dans la limpidité de ce sourire et jusque dans les lignes de ces mains aux longs doigts menus, jusque dans les plis de cette robe, que, pour la posséder, il se verrait contraint de se déjuger, de démentir tous ses principes, toutes ses maximes. Combien de fois n'avait-il pas déclaré, hautainement, que le mariage lui faisait horreur, que cette funeste institution était le tombeau du talent, que jusqu'à sa mort il resterait le très humble esclave de sa chère liberté! En proie à de violens combats intérieurs, perplexe, tourmenté, il tourna, vira dans son enclos jusqu'à deux heures du matin. Sa conclusion fut que le mieux était de s'en aller, d'en revenir à sa première idée, de partir bien vite pour les Canaries, après quoi il découvrit qu'on ne veut pas toujours ce qu'on veut.

Le lendemain, à la tombée de la nuit, il se présentait chez Mme Sauvigny et, pour sonder le gué, il lui parlait d'une affaire importante, sur laquelle il désirait avoir son avis : il lui était venu, depuis peu, disait-il, une vague envie de se marier; était-ce un bon ou un mauvais mouvement? Qu'en disait l'oracle? Elle lui répondit que son idée lui paraissait heureuse; elle ajouta en riant qu'elle n'avait jamais compris les répugnances des artistes pour le mariage, que, loin de refroidir ou d'étouffer l'imagination, l'air des prisons l'excite et l'exalte, que Rousseau se plaignait de n'avoir jamais été mis à la Bastille, où il aurait fait, assurait-il, les plus beaux rêves de sa vie.

— Le cas échéant, poursuivit-elle, j'aurais un parti à vous proposer. Il y a près d'ici une petite demoiselle que j'ose vous recommander; je la connais assez pour être sa caution. Elle est d'excellente famille, jolie, bien élevée, riche et assez intelligente pour être sensible à l'honneur d'épouser un homme célèbre. Quand vous serez décidé, avertissez-moi; mais avant que je me mette en campagne, vous m'aurez promis solennellement de la rendre heureuse.

Ce soir-là, il ne poussa pas plus loin sa pointe; il se mit au piano et lui joua tous les airs qu'elle lui demanda.

Deux jours après, le 31 août, il était à Paris, où son premier soin fut d'aller voir sa sœur. Elle revenait d'une plage et se disposait à accompagner M. Leyrol chez des amis, qui les attendaient pour ouvrir la chasse. Elle avait reçu tout récemment de son frère une lettre dans laquelle il célébrait les louanges de Mme Sauvigny avec une chaleur, une exaltation extraordinaires, et cette lettre l'avait fort réjouie. Convaincue que, dans l'intérêt de son talent, il importait de le marier au plus tôt, elle s'était dit que le plus grand bonheur qui pût lui arriver serait d'épouser la seule femme qui à sa connaissance pût le tenir et le gouverner, la seule qui fût capable à la fois de donner d'excellens conseils et l'envie de les suivre. Elle avait pris cette affaire à cœur, répondu courrier par courrier. Elle fut charmée de le voir et de battre le fer pendant qu'il était chaud.

— Eh bien! lui dit-elle sans autre préambule, quand épouses-tu Charlotte?

Il lui repartit d'un ton d'humeur qu'elle était trop pressée, qu'elle brûlait les étapes, et il lui fit un long discours, qu'il termina en disant qu'il craignait de s'exposer à un refus, que cette mésaventure lui paraîtrait fort désobligeante.

— Pourquoi voudrait-elle de moi? Il ne lui manque rien.

— Elle aime tant la musique! répliqua Mme Leyrol; il lui manque un musicien. Elle l'a, elle sera bien aise de le garder.

Puis, d'un ton plus sérieux, elle lui expliqua que M. Sauvigny avait été un de ces maris médiocres, assez agréables pour ne pas dégoûter une femme du mariage, mais pas assez pour qu'elle désespère de trouver mieux, qu'à deux reprises sa veuve avait eu l'occasion de se remarier, qu'elle s'y était refusée non qu'elle eût un parti pris, mais parce que les deux prétendans ne lui plaisaient qu'à moitié et que, devenue très difficile, elle entendait qu'on lui plût tout à fait; elle ajouta que les mauvais sujets réussissent souvent où échouent les bons garçons.

Voyant qu'il hésitait encore, elle voulut frapper un grand coup.

— Si tu tergiverses, dit-elle, on te la volera. Situation, grande fortune, dons du cœur et de l'esprit, elle a tout ce qui peut séduire les hommes, et si sa figure est journalière, tu sais mieux que personne qu'il y a des heures et de longues heures où elle est encore plus jolie que moi. Monstre, vous me l'avez écrit!

Là-dessus, pour l'inquiéter, elle lui parla non du docteur Oserel, qui n'était pas un rival bien redoutable, mais d'un certain M. André Belfons, proche voisin de Mme Sauvigny, grand et riche propriétaire, réputé excellent agronome, et qui passait pour un homme d'un commerce aussi attrayant que sûr et d'une figure assez engageante. On le voyait souvent au Chalet.

— Le printemps dernier, j'ai fait un séjour d'une semaine chez Charlotte, qui nous a fait dîner ensemble. J'ai cru m'apercevoir qu'il tournait beaucoup autour d'elle, et de son côté, j'en suis certaine, elle a pour lui une grande estime, une vive sympathie. Peut-être le trouverait-elle un peu jeune, mais c'est aussi ton cas, et ce n'est pas une affaire. Défie-toi, Valery, défie-toi.

Elle avait mis le feu aux poudres, et peu s'en fallut que la poudrière ne sautât. Il avait dîné, lui aussi, avec M. Belfons; il décida que ce grand propriétaire était un danger et avait toute la mine d'un voleur. Il déclara à sa sœur avec une menaçante véhémence qu'à l'extrême rigueur, pourvu qu'il vît tous les jours Mme Sauvigny, il pouvait se résigner à vivre sans l'épouser, mais que si elle lui faisait le chagrin d'épouser M. Belfons, il penserait sérieusement à se brûler la cervelle. Il disait vrai; c'était bien là le véritable état de son cœur.

Il regagna précipitamment son terrier, et dès le lendemain, comme elle achevait de déjeuner, Mme Sauvigny les avait aperçus sous sa fenêtre, lui et sa jument blanche; mais la grosse tête du docteur Oserel était apparue et l'avait mis en fuite. Il revint dans la soirée. Il la trouva seule, occupée à écrire une lettre d'affaires; elle en écrivait beaucoup. S'empressant de poser sa plume et de fermer son buvard, elle lui tendit la main et remarqua qu'il avait un air singulier. Elle lui avait dit, peu de jours auparavant : « Quand vous serez décidé, avertissez-moi, je me mettrai en campagne. » Elle pensa qu'il s'était décidé et qu'il venait le lui dire. L'autre fois, il avait commencé par les paroles et fini par la musique; cette fois-ci, il fit tout le contraire, ce fut par la musique qu'il commença. Se sentant la gorge serrée, incertain s'il aurait le courage de parler, il se mit au piano, essaya d'improviser une fugue, qu'il interrompit dès les premières mesures.

— Non, fit-il, ce n'est pas là ce que je veux vous dire, et ce que je veux vous dire ne peut s'exprimer qu'en mots.

Il la prit par la main, la conduisit dans la petite loge vitrée, la fit asseoir dans un fauteuil, s'assit modestement sur un simple tabouret, et il eut un instant l'air d'un écolier bien sage qui se dispose à réciter sa leçon. Mais ce n'était pas une leçon apprise, ce fut vraiment son cœur qui parla.

— Il faut, madame, qu'avant toute chose, je vous dise *grosso modo* le bien que je pense de vous et qui vous êtes.

— C'est donc un complot! s'écria-t-elle. L'autre jour, le docteur m'a forcé d'entendre l'énumération de mes vertus; à la vérité, il me trouve encore plus étonnante qu'admirable. Je suis ce que je suis, et je n'ai jamais aimé qu'on m'analysât, qu'on me disséquât.

— Il faut pourtant que vous m'entendiez; si je supprimais mes prémisses, ma conclusion serait en l'air. Le docteur est sans doute un grand savant, mais je le défie de vous connaître à fond; il faut être artiste pour vous comprendre. Qu'est-ce que l'art? il consiste à fondre dans l'harmonie d'un ensemble des oppositions, des dissonances ingénieusement préparées et sauvées. Votre âme, chère madame, est une œuvre d'art, et je le répète, un artiste seul peut savoir ce que vous valez.

Ne pouvant l'arrêter, elle s'était résignée à l'entendre; elle se renversa dans son fauteuil, croisa les bras, ferma les yeux.

— Vous réunissez des qualités qu'on pourrait croire incom-

patibles, inconciliables, vous êtes pleine de contrastes, de contradictions apparentes, et cependant tout s'arrange, tout s'assortit, tout s'accorde. Vous combinez l'amour de l'ordre avec la fantaisie, la passion des choses utiles avec le culte de l'inutile ; vous agissez sans cesse et vous aimez à rêver; vous êtes Marthe et vous êtes Marie. Naturellement timide, dans l'occasion vous osez beaucoup. Vous alliez, je ne sais comment, un fonds de mélancolie douce avec des gaietés de petite fille. Vous avez une forte dose de cette fierté qui sied aux femmes, et vous ne laissez pas d'être si modeste, si défiante de vous-même que vous croyez facilement à la supériorité des autres, et, dans ce moment, j'en jurerais, vous êtes à mille lieues de vous douter que, telle que vous voilà, vous êtes délicieusement jolie... Vous souriez?

Elle avait souri parce qu'elle pensait qu'il y avait un grain de vérité dans ce qu'il disait, mais qu'il exagérait beaucoup, que les artistes exagèrent toujours.

— Est-ce tout? dit-elle en rouvrant les yeux.

Elle aurait voulu que ce fût tout; elle commençait à se demander avec un peu d'inquiétude où il voulait en venir.

— Non certes, ce n'est pas tout; comme les bons avocats, j'ai réservé pour la fin le meilleur de votre affaire. Je continue. Quoique vous soyez bonne, bonne, bonne, vous êtes très malicieuse; mais chose étrange, votre malice ne s'attaque qu'aux ridicules, aux prétentions, et vous êtes pleine d'indulgence pour les péchés, pleine de mansuétude pour les pécheurs. Vous êtes la femme la plus pure que je connaisse, et je gagerais bien qu'incapable non seulement de faire le mal, mais d'en concevoir la pensée, vous n'avez jamais transgressé un seul des dix commandemens, même en rêve, que votre imagination n'a jamais péché. Vous ne résistez pas aux tentations, vous passez à côté d'elles sans les voir. C'est le secret de votre modestie, vous triomphez sans gloire parce que vous avez vaincu sans péril, et c'est aussi le secret de votre grâce : votre vertu n'est pas un effort, mais une divine facilité de bien faire, et comme les oiseaux, vos bonnes actions ont des ailes. Et cependant votre imagination si chaste est étrangère à toute pruderie; elle ne s'effarouche, ne se scandalise jamais; elle ne s'offense de rien, ni des opérations répugnantes du docteur Oserel, ni des crudités de son cours d'anatomie, ni des histoires saugrenues dont votre serviteur vous régale quelquefois. Mais voici, selon moi, votre marque distinctive. Vous êtes

nerveuse, très nerveuse, et vos nerfs vous servent à vivre dans le cœur et l'esprit de votre prochain et à savoir ce qui s'y passe, ils ne vous servent jamais à vous agiter et vous ne les employez jamais à agiter les autres. Vous êtes de toutes les femmes la plus reposante; vos pensées sont fraîches comme des fleurs de montagne, et votre âme est enveloppée d'un mystère paisible, aussi doux que les longs silences des bois. Le docteur, qui a parfois des clartés, s'est montré un homme de grand sens le jour où il vous a définie devant moi : une nerveuse tranquille... Ah! madame, savez-vous quelle est la vraie destination et l'office propre d'une nerveuse tranquille?... Le plus sacré de ses devoirs est d'épouser un artiste, de le gouverner, de le calmer, de l'inspirer et de doubler son talent, en lui révélant des joies que le monde n'a jamais données.

Elle pâlit, et un frisson lui courut dans tout le corps, frisson d'épouvante, frisson de bonheur. Il s'était laissé couler à ses pieds, et il lui disait :

— Charlotte, ma Lolotte d'autrefois, voulez-vous? dites, voulez-vous?

Dans ses émotions, elle ne trouvait plus ses mots; elle fut quelques instans sans parler. Puis, l'ayant obligé à se rasseoir sur son tabouret :

— Souffrez, dit-elle, que nous raisonnions un peu.

— Je vous en conjure, ne raisonnons pas; c'est la plus sotte chose qu'on puisse faire dans certains cas... Vraiment, vous raisonnez trop, vous êtes trop protestante, c'est votre seul défaut.

Elle n'avait pas l'habitude d'argumenter en forme : elle supprimait les idées intermédiaires, arrivait tout de suite à sa conclusion, qu'elle formulait brièvement, et vous laissait la peine de rétablir le reste du discours.

— J'ai trente-six ans, vous en avez trente-quatre.

— La belle affaire! comme dit ma sœur. Je vous déclare que vous êtes et serez toujours beaucoup plus jeune que moi.

Après une autre pause :

— J'ai dans ce pays des attaches que je ne romprai jamais. Serait-il raisonnable de lier votre sort à celui d'une prisonnière?

— Je ne me soucie pas d'être raisonnable, je ne me soucie que d'être heureux... Mais, Seigneur Dieu! à quelles objections vous arrêtez-vous? Je m'étais imaginé qu'à deux pas d'ici, et presque à

votre porte, il y avait un chemin de fer qui mène en deux petites heures à Paris, où vous avez un pied-à-terre.

Elle lui jeta un regard droit, et d'une voix sourde :

— Mon pauvre ami, je ne vous suffirais pas longtemps, et je veux suffire.

Il sentit que c'était là l'objection capitale, l'empêchement dirimant, la grave difficulté qu'il aurait de la peine à lever, et il s'indigna. Il lui demanda pour qui elle le prenait? Était-il à ses yeux un drôle ou un imbécile? Il n'y avait qu'un imbécile qui pût se flatter de la tromper, il n'y avait qu'un drôle qui pût être assez vil pour la trahir.

— Comment pouvez-vous croire... Ce que je trouve extraordinaire, ce n'est pas ce que vous dites, ce n'est pas ce que vous faites, c'est ce que vous êtes. Bonté, tendresse, sainte pitié, douceur, grâce, charme infini, vous êtes la plus femme de toutes les femmes, et je vous jure...

Il n'acheva pas ; il comprit qu'il aurait beau jurer, elle ne serait point convaincue ; peut-être savait-elle qu'il n'avait pas tenu tous les sermens qu'il avait faits. Il mit sa tête dans ses mains et réfléchit.

— Charlotte, dit-il en se redressant, ce qui vous manque, c'est la confiance, et elle ne se commande pas. Après tout, vous avez le droit de vous défier et de me mettre à l'épreuve. Écoutez-moi. Si je passe une année entière dans ma maisonnette, sans la quitter, hormis les cas où mes affaires m'appelleront à Paris, si je continue à m'y trouver bien, si j'y travaille, si j'y finis mon opéra, si vous arrivez à vous convaincre que le plaisir de vous voir souvent me tient lieu de tous les autres, si pendant tout un hiver, un printemps et un été, vivant en quelque sorte sous vos yeux, je ne vous donne aucun sujet de mécontentement ou d'inquiétude... Nous sommes le 1er septembre. Si l'an prochain, à pareille date, je me présente ici pour implorer une seconde fois la grâce que vous me refusez, y a-t-il quelque apparence que vous disiez oui?

Elle devint très rouge et répondit sans hésiter :

— Franchement, je le crois.

Il poussa un cri de joie.

— Ah ! dit-il, j'ai gagné mon procès. Mais je veux faire mieux, madame. Vous me soupçonnez d'être l'ennemi de vos occupations favorites, de vouloir vous enlever à vos œuvres pour

vous avoir tout entière à moi. Il en est une à laquelle je prétends m'associer, dont je ferai mon affaire. Vous vous êtes mis en tête de donner à la jeunesse de votre village le goût de la musique : vous souhaitez qu'il y ait des fleurs dans les plus humbles maisons et un coin de poésie dans les plus prosaïques existences, qu'elles oublient par instans les sévérités de leur sort et les préoccupations du sordide intérêt. C'est une de vos nombreuses idées, et, bonnes ou mauvaises, j'ai été mis au monde pour les approuver toutes. Vous avez fait construire un grand kiosque fermé dans un endroit retiré de votre immense parc, de ce vaste capharnaüm où, chirurgien, religieuses, opérés, invalides, on trouve de tout; je dois convenir qu'on y rencontre même des arbres, et désormais les beaux-arts y ont leur place. Il y a près d'un an, vous avez obtenu que deux fois par semaine, un maître et une maîtresse d'école rassemblassent dans votre nouveau pavillon une vingtaine de jeunes filles qui ont de la voix, qu'ils leur apprissent les élémens de la musique et les fissent chanter par parties. Ces braves gens les ont bien commencées, mais ayant plus de zèle que de méthode, ils ne les mèneront pas loin. Je m'engage à les remplacer quelque temps, à leur montrer comment il faut s'y prendre. Oui, madame, deux fois chaque semaine, je sortirai de mon trou pour venir ici donner leur leçon à vos petites demoiselles. Je n'en ferai pas des Delna; il n'y en aura jamais qu'une; mais je me crois le génie de l'enseignement, et si je ne tire pas un surprenant parti de ces gosiers rebelles, je vous autorise à me déclarer indigne de prétendre à votre main et déchu de toutes mes espérances.

— Valery, s'écria-t-elle, l'œil humide de plaisir, c'est vous qui êtes mille fois bon. Ce grand maëstro se faisant, pour me plaire, le maître à chanter de vingt petites villageoises! Jacob n'en fit pas tant, et Rachel serait jalouse de moi.

Cédant à un entraînement de son cœur, elle fut sur le point de le dispenser de toute épreuve, de prendre son parti sur-le-champ, de ne pas attendre un an pour dire oui. Sa réserve, sa circonspection naturelle la retinrent; il faut du temps aux nerveuses tranquilles pour s'apprivoiser avec les situations nouvelles et imprévues. Elle se dit qu'après tout cette épreuve qu'il s'imposait à lui-même de si bonne grâce était nécessaire. Elle se souvint que son père avait un adage, que cet habile négociant, qui avait eu la principale part dans son éducation, disait et répétait : « Qui ne sait

attendre n'est pas digne de cueillir. » Elle pensait beaucoup à lui, elle sentait souvent la présence de ce mort dans sa vie.

— C'est donc le 1er septembre de l'an prochain, reprit-elle, que nous reparlerons de notre affaire. Peut-être me sera-t-il venu quelques cheveux gris, qui vous donneront à réfléchir. Mais jusque-là, promettez-moi...

— Oh ! je sais ce que vous allez me dire, interrompit-il. Vous attendez de moi que jusque-là je sois très réservé, très discret dans ma conduite comme dans mes propos, que je ne dise ni ne fasse rien qui puisse éveiller les soupçons de votre infernal docteur. Quand une idée lui trotte par la tête, il a de surprenantes divinations, et il condamne les gens sur de simples indices. La vertu est toujours récompensée ; en vous proposant de faire chanter vos petites villageoises, je me suis procuré un prétexte honnête pour venir vous voir très souvent et à des jours réglés, sans que personne ait le droit de dire : « Il est bien assidu ; que vient-il faire ? » Je suppose qu'après la leçon, vous me retiendrez à dîner ; c'est un égard que vous me devez. Que le docteur dîne avec nous, j'aurai l'air d'en être charmé, et je serai si correct, je me tiendrai si bien que sa malice noire ne devinera rien. J'entends que ce gros jaloux ne flaire pas de loin l'affreux tour que je me promets de lui jouer, eussiez-vous alors, contre toute vraisemblance, une demi-douzaine de cheveux gris... Voilà qui est convenu, ajouta-t-il. Dès demain, je serai aussi cafard, aussi canaille qu'un vieux bonze et je m'engage à jeuner durant tout mon carême ; mais vous m'autorisez, j'imagine, à fêter mon mardi gras.

Et à ces mots, s'agenouillant de nouveau devant elle, il s'empara d'une de ses mains, dont il baisa les cinq doigts successivement et tendrement, après quoi, excité par cet exercice, il profita de ce qu'elle avait des manches ouvertes, pour promener ses lèvres tout le long d'un avant-bras mince, ténu, mais ferme, et finit par arriver jusqu'à un coude, qui frémit et se déroba.

— Que ce jeune homme est resté jeune ! fit-elle. Si pauvre que soit le verger, il a gardé l'amour de la maraude et des pommes volées.

Ses émotions d'esprit et de cœur ne troublaient pas son sommeil. Elle dormit tranquillement toute la nuit, et au matin, en rouvrant les yeux, d'un seul coup tout lui revint en mémoire. Dès qu'elle fut habillée, elle se mit à sa fenêtre. Elle contempla un instant la rivière, que le soleil faisait fumer, et un grand pré herbu

où sautillaient deux pies. Elle écouta le tic tac d'un moulin, dont elle voyait tourner la roue, et, dans le ciel, le cri aigu et saccadé d'un émouchet qui planait, et qui ne lui parut pas inquiétant. Elle éprouvait le besoin de fêter quelqu'un; n'ayant personne sous la main, elle avisa de l'autre côté de l'eau, à l'extrémité d'un petit promontoire, un vieux saule crevassé, auquel il ne restait plus guère que son écorce, et qui nonobstant jetait encore quelques scions d'un vert pâle; on fait ce qu'on peut. Il lui sembla que ce saule creux la regardait avec bienveillance, et posant sur sa bouche l'index de sa main droite, elle lui lança au travers des airs un baiser très discret. Puis, selon son usage quotidien, elle descendit dans son parc, qu'elle traversa tout entier pour aller prendre des nouvelles de ses vieillards et s'assurer qu'ils étaient tous en vie.

III

Quoique la charité de Mme Sauvigny s'imposât la loi de ne faire comme la justice aucune acception de personnes et d'accueillir avec une égale sollicitude tous les genres de malheur, ne pouvant les soulager tous, les misères qui lui paraissaient les plus intéressantes étaient celles qu'elle avait vues, auxquelles elle pouvait donner un visage : tous les hommes en sont là comme les femmes, mais les femmes encore plus que les hommes. Peu avant la mort de son père, un vieil ouvrier, qui avait longtemps travaillé pour lui, était devenu subitement infirme. On avait négligé de s'enquérir et de lui venir en aide; il n'aimait pas à demander, il était fier. Réduit aux extrémités, il avait résolu d'en finir. Un soir, sa femme et lui avaient hermétiquement clos leur porte et leur fenêtre et allumé un réchaud. Cette catastrophe avait laissé à Mme Sauvigny un souvenir aigu comme un remords. Il en était résulté que, de toutes les œuvres entre lesquelles elle pouvait choisir, c'était l'assistance de la vieillesse qui l'avait le plus attirée, et qu'elle avait converti son château en un asile de vieillards.

Quelques jours après son entretien avec M. Saintis, une misère d'une tout autre espèce lui apparut sous les traits d'une jeune fille qu'elle rencontra dans un chemin creux, et que, bon gré, mal gré, il lui fut impossible d'oublier.

A trois ou quatre cents pas des dernières maisons du village et

presque à la lisière de la forêt, se trouvait une villa, nommée Mon-Refuge, jadis fort élégante et maintenant quelque peu délabrée. Cette habitation, avec le jardin et le petit parc attenant, était le triste débris d'un beau domaine, qui avait appartenu à M. Vanesse, riche fabricant de papiers peints, et après sa mort à son fils, grand mangeur d'argent, lequel, ne fabriquant rien et dépensant beaucoup, avait dans ses embarras démembré, aliéné sa terre par parcelles. Le peu qui en restait avait été cédé par lui à sa femme, à titre de restitution partielle de dot. Séparée de biens depuis plusieurs années, Mme Vanesse n'avait jamais habité sa villa déchue, qu'elle traitait dédaigneusement de cabane à lapins : elle en tirait parti en la louant très cher à des Parisiens en villégiature ; mais s'étant refusée à faire les frais d'urgentes réparations d'entretien, elle avait perdu ses locataires et n'avait pas trouvé à les remplacer. Mme Sauvigny avait conçu un instant la pensée d'acheter Mon-Refuge. pour y établir une succursale de la Maison Oserel, qui ne suffisait plus à loger commodément les malades qu'attirait de partout la vogue croissante du grand opérateur. Elle avait prié son notaire de s'aboucher avec Mme Vanesse, dont les propositions et les exigences furent si extravagantes qu'elle battit promptement en retraite. Elle n'eût pas été la fille de son père si elle avait consenti à conclure un marché ridicule et souscrit à des conditions léonines. Elle s'était dit une fois de plus : « Sachons attendre, nous finirons peut-être par cueillir. »

Désespérant de louer cette année sa cabane à lapins, qu'il eût suffi de réparer et d'entretenir pour la transformer en une demeure des plus sortables, Mme Vanesse s'était résolue à y faire un séjour de quelques mois. Elle était apparue dans les premiers jours d'août, accompagnée de sa fille âgée de vingt-deux ans, et, une semaine plus tard, un homme très beau et très barbu était venu les rejoindre. Les innocens et les simples l'avaient pris d'abord pour M. Vanesse ; mais les gens bien informés leur apprirent que ce dissipateur était parti pour le Brésil, dans l'espérance de s'y refaire une fortune. Dès ce moment, Mon-Refuge et le trio qui venait de s'y installer devinrent l'objet de la curiosité publique et de plus d'un entretien ; on aurait donné beaucoup pour connaître le fond des choses. Cette maison avait un air de mystère ; quoiqu'elle fût proche de la route, un inextricable fourré de hauts buissons et de grands arbres, qui n'avaient jamais été émondés, l'abritait contre les regards indiscrets. On n'y recevait personne, à l'excep-

tion des fournisseurs, et les gens de service, une cuisinière grondeuse et une femme de chambre qui passait pour une fine mouche, avaient l'ordre de ne prononcer jamais une parole inutile. Cependant les fournisseurs ont l'art de faire parler les murailles. Le boucher et l'épicier donnèrent quelques renseignemens. On apprit d'eux que ce ménage était bizarrement conduit, que c'était « une vraie billebaude », que Mme Vanesse alliait les prodigalités à la lésinerie, qu'elle faisait jeter quelquefois au fumier des gigots à peine entamés, que souvent aussi elle coupait un liard en deux, que le bel homme à la barbe noire était un étranger, un Russe ou un Suédois, qu'il s'appelait le comte Krassing, qu'il était sur sa bouche et que c'était lui qui réglait les menus; ils ajoutaient en clignant de l'œil qu'on aurait tort de s'imaginer qu'il fût le prétendu de Mlle Jacquine, qu'il s'occupait beaucoup plus de Madame.

D'habitude, pendant toute la matinée, Mon-Refuge semblait mort; dans l'après-midi, il se ranimait, et ses habitans sortaient quelquefois, montés sur des ânes, et s'acheminaient vers la forêt en file indienne. Le soir, quand les fenêtres étaient ouvertes, les passans entendaient le ronflement continu d'une voix de basse-taille, et, sans être sorciers, ils en inféraient que l'étranger faisait la lecture à ces dames. De temps en temps, une autre voix limpide, pure comme un cristal, fredonnait une chanson, qu'elle n'achevait jamais. Il arriva qu'une nuit, un valet de ferme qui s'était oublié au cabaret, si pressé qu'il fût de regagner sa soupente, s'arrêta à la grille de cette villa paisible, en se disant: « Quel sabbat font-ils donc? » Évidemment on se querellait et de minute en minute la bataille s'échauffait, quand tout à coup retentit un éclat de rire strident, prolongé, convulsif, et tout rentra dans le silence: il y a des rires auxquels on ne trouve rien à répondre. Le valet de ferme parla de celui-là comme d'une chose si extraordinaire, si prodigieuse que le lendemain, à la nuit tombante, quelques gamins du village, intrépides amateurs de curiosités, se dirigèrent à pas de loup vers Mon-Refuge, dans l'espoir trompeur d'être à leur tour les témoins de ce phénomène surnaturel. Comme ils approchaient de la grille, ils se heurtèrent contre le comte Krassing, qui leur fit d'un ton peu engageant la proposition de leur allonger les oreilles, et la bande épouvantée s'enfuit à toutes jambes.

Un matin, Mme Sauvigny eut une course à faire dans le voisinage de Mon-Refuge, et quand elle n'allait pas loin, aimant à marcher, elle sortait à pied. Au moment où elle arrivait devant la

fameuse grille, elle se trouva face à face avec Mlle Jacquine Vanesse, qui, vêtue d'une blouse grise, armée d'un filet de gaze verte, portant en sautoir une boîte de fer-blanc, partait pour la chasse aux papillons. Elle n'avait pas encore mis ses gants, qu'elle tenait dans sa main gauche; sans s'en apercevoir, elle en laissa tomber un. Mme Sauvigny le ramassa et le lui rendit; la jeune fille la remercia avec une politesse un peu courte et continua son chemin. Leur entrevue avait duré dix secondes, qui avaient suffi à Mme Sauvigny pour constater que mince, svelte, élancée, Mlle Vanesse avait les joues rondes, une petite bouche, une fossette au menton, le nez très fin, légèrement arqué, presque droit, une grande fraîcheur de teint, le front un peu bas comme celui d'une statue antique, des cheveux soyeux et voltigeans, d'un blond pâle, qu'elle les tressait en natte, que cette natte lui descendait le long du dos jusqu'à la ceinture, que ses sourcils et ses cils recourbés étaient d'un blond plus foncé que ses cheveux, que ses yeux étaient d'un gris doux, de nuance indécise, couleur de lin ou de nuage, que l'ensemble était singulier et délicieux.

Elle se retourna pour la suivre un instant du regard; elle la vit escalader lestement un monticule abrupt, qui était comme un poste avancé de la forêt. A l'élégante gracilité de sa personne, à sa légère et vive démarche, à ses pieds qui touchaient à peine la terre, elle croyait voir une Diane chasseresse, lasse de tuer des cerfs, mais toujours ardente à la proie, s'adonnant à la poursuite de ces êtres ailés, charmans et poudrés, dont la vie d'un jour se passe à sucer le nectar des fleurs. S'étant remise en route, elle crut se souvenir qu'on donnait le nom de vanesse à un genre de papillons remarquables par la vivacité de leurs couleurs, et elle s'imagina que, si Mlle Jacquine aimait les papillons, c'est qu'elle croyait être de leur famille. Puis elle se demanda pourquoi cette jeune personne, qui avait, disait-on, vingt-deux ans, s'obstinait à se coiffer comme une petite fille. Mais un oiseau chanta, et elle pensa longuement à un autre oiseau qui la suppliait de le mettre en cage et dont elle s'occupait beaucoup, après quoi elle ne pensa plus qu'à l'indigent qu'elle venait voir.

Un clou chasse l'autre; mais les idées que chassait Mme Sauvigny étaient sûres d'avoir leur tour. Dans l'après-midi, à l'heure habituelle de ses audiences, elle reçut la visite de l'abbé Blandès, qui avait une requête à lui présenter. Avant qu'il pût placer un mot :

— Monsieur le curé, lui dit-elle, apprenez-moi qu'il n'y a rien de vrai dans les méchans bruits qui courent sur Mon-Refuge et ce qui s'y passe.

— J'en suis désolé, madame, mais on ne dit rien de trop, et je déplore le scandale que donne Mme Vanesse à ma paroisse. Comme les saintes Écritures, appelons les choses par leur nom. Que pouvons-nous penser d'une mère assez éhontée pour loger son amant chez elle sous les yeux de sa fille?

Là-dessus il exposa l'affaire qui l'amenait. Tout en l'écoutant, Mme Sauvigny, qui avait la faculté de suivre deux pensées à la fois, se disait :

— Cette jeune fille est-elle une innocente qui ne voit, qui ne sait rien, ou une créature perverse ou avilie qui boit comme de l'eau sa honte et celle des autres ?

Et elle croyait revoir ses joues rondes, ses cheveux blonds, ses yeux d'un gris chatoyant, sa démarche de jeune déesse qui s'ébat, son air de printemps et de fierté virginale... Était-il possible? Une telle plante avait-elle pu croître et fleurir dans ce bourbier? Hélas! il y a des mares infectes où fleurissent des nénuphars.

Quand elle eut accordé à l'abbé sa demande :

— Monsieur le curé, reprit-elle, quelle preuve a-t-on que ce ne sont pas de pures calomnies?

— Mme Vanesse, répondit-il, a eu l'imprudence de renvoyer dans un moment d'humeur sa cuisinière, qui l'en a punie en jasant.

Et avant de sortir, il fit un geste qui signifiait : Qu'y pouvons-nous? C'est au bon Dieu d'y pourvoir.

Mme Sauvigny avait entendu parler autrefois de M. et de Mme Vanesse, des fêtes brillantes qu'ils donnaient dans le temps de leurs prospérités; elle connaissait peu leur histoire. Elle interrogea M. Saintis qui, sans avoir été un ami de la maison, y était allé souvent. Il lui dit ce qu'il savait, mais il ne savait pas tout. Connaît-on les gens chez qui l'on va?

Mme Vanesse appartenait à une vieille famille du Limousin, jadis très riche et réduite peu à peu par des malheurs et des folies à cet état de médiocrité mal dorée, dont un philosophe s'accommode, mais qui pèse à quiconque a des prétentions à soutenir. On avait dit depuis longtemps :

Dans la maison de Salicourt,
Le mari dort, la femme court.

Ce dicton était encore vrai. Le marquis Honoré de Salicourt avait épousé sa cousine germaine, qui courut beaucoup, et il avait dormi ou fait semblant de dormir. Ce sage débonnaire avait deux goûts consolateurs, l'amour des vieux livres et la passion de l'entomologie. La marquise étant morte d'une chute de cheval, il n'eut plus d'autre souci que celui de marier sa fille, âgée alors de vingt-cinq ans, laquelle, ayant hérité du tempérament fougueux de sa mère, était de garde difficile. Ce fut dans une ville d'eaux, où elle l'avait entraîné, qu'elle fit la connaissance de M. Julien Vanesse, qui venait de perdre son père et de recueillir une grosse succession. L'irréprochable et hautaine beauté de M[lle] Aurélie de Salicourt lui inspira dès leur première rencontre une admiration passionnée et foudroyante. Il fut adroit, il fut tenace, et finit par se faire agréer. Elle ne le goûtait cependant qu'à moitié; elle lui reprochait de ne pas joindre à sa richesse l'éclat d'un nom, elle eut toujours pour lui un secret mépris. Trop fière pour consentir à tout recevoir de ce millionnaire, elle mit le marquis en demeure de la doter. Le mariage se fit à Paris. Dès le lendemain, il retournait se blottir dans son vieux castel et dans sa terre, désormais grevée de lourdes hypothèques. Il y vécut de peu, dans la compagnie de ses livres, de ses insectes, d'un vieux chien de chasse, et son sort lui parut doux, tant il était charmé d'être à jamais débarrassé de son impérieuse fille.

Durant dix-huit mois, M. Vanesse fut amoureux de sa femme, et pendant tout ce temps, malgré le secret mépris dont j'ai parlé, elle trouva quelque plaisir à se laisser aimer. Quand ils furent au bout de leur bail, ils décidèrent d'un commun accord que leur bonheur consisterait désormais à suivre chacun leurs fantaisies, à tout se permettre, et leur sagesse à avoir l'un pour l'autre une absolue tolérance. Ils avaient cependant des joies communes : leur train de maison était princier et ils donnaient ces fêtes magnifiques dont M[me] Sauvigny avait ouï parler. Si forte que fût la dépense, elle n'excédait pas leur revenu; ils auraient pu être heureux longtemps, conformément aux clauses de leur convention, si aux prodigalités qui embellissent la vie, M. Vanesse n'avait ajouté les sottes profusions qui ne rapportent ni honneur ni plaisir. Ce n'étaient pas les femmes qui le ruinaient; sur cet article, il se contentait à peu de frais; mais ses amitiés lui coûtaient beaucoup plus cher que ses amours. Il s'était acquis la dangereuse réputation d'un bon enfant qui, soit faiblesse, soit vanité,

ne savait rien refuser. Prêts gratuits, avances inconsidérées, déplorables complaisances pour tous les faiseurs de projets qui l'intéressaient à leur chimère, fonds hasardés dans des entreprises idiotes, il connaissait et pratiquait tous les genres de gaspillage, et ce poisson mordait à toutes les amorces. Cette grande fortune fondit en quelques années; aux difficultés succédèrent les embarras, aux embarras les détresses, et à bout de voie, ce bon enfant dissipa par des moyens subreptices une partie de la dot si péniblement amassée par le marquis de Salicourt. Tout entière à ses amusemens, courant d'aventure en aventure, ivre de bruit et de fumée et comme perdue dans sa gloire, Mme Vanesse ne se doutait point du cruel réveil qu'il lui préparait. Comme la femme de Babylone, elle disait: « Je suis une reine sur son trône, et il n'y a ni soins, ni chagrins qui m'occupent. » Mais un jour, du haut des nues où elle planait, elle aperçut le gouffre, et les tempêtes éclatèrent.

De ce mariage, bien ou mal assorti, était née une fille sur laquelle M. Saintis ne put renseigner que vaguement Mme Sauvigny. A peine l'avait-il entrevue de loin, et l'eût-il vue de près, elle n'était pas facile à pénétrer. Elle avait fait preuve dès son enfance d'une remarquable précocité d'esprit; elle semblait être née avec le goût et le don de l'observation. Peut-être était-ce un héritage de son grand-père, le seul ou peu s'en faut qu'il dût lui laisser. Mais tandis que ce naturaliste passionné employait sa sagacité à étudier les mœurs des insectes, elle étudiait de préférence, en ce temps du moins, les mœurs des hommes et des femmes avec qui elle vivait ou qu'elle avait l'occasion de rencontrer. A l'âge où les petites filles jouent à la poupée, son plus grand plaisir était d'observer les visages, les sourires, les grimaces, d'essayer de lire dans les cœurs, en se promettant de n'être dupe de rien ni de personne. Elle voyait tout et elle écoutait beaucoup. A vrai dire, elle n'écoutait jamais aux portes: sa fierté naturelle l'en eût empêchée, et au surplus, à quoi bon? elle vivait dans une maison où l'on s'exprimait sur toute chose avec un parfait sans-gêne, avec une liberté cynique; cela entrait dans l'idée qu'on s'y faisait du bonheur, c'était un des articles du programme.

Elle n'avait pas eu grand mérite à découvrir que sa mère appartenait à la tribu des égoïstes féroces et son père à la famille des gens sans caractère; mais, elle savait aussi, et elle ne demandait pas mieux que de l'expliquer aux gens qui ne le savaient pas,

ce que c'était qu'un amant et une maîtresse, et d'après les informations qu'elle avait recueillies, elle tenait pour certain que, comme son père, tous les hommes avaient des maîtresses, que, comme sa mère, toutes les femmes avaient des amans. Elle ne songeait point à s'en étonner ni à s'en indigner; c'était une mode, un usage reçu, et il faut bien se conformer aux usages. Un jour qu'elle s'en expliquait à son institutrice, Mlle Brehms, cette jeune Badoise, à l'œil candide, à l'oreille chaste, aux lèvres pudiques, lui reprocha sévèrement la témérité de ses opinions et l'indécence de son langage, la chapitra, la sermonna. Elle écouta son discours sans sourciller et sans répliquer; mais elle pensa que Mlle Brehms n'était pas au fait, que cela tenait peut-être à ce que le grand-duché était un endroit sauvage où ne pénétraient pas les modes de Paris; elle s'étonnait pourtant que deux pays si rapprochés eussent des mœurs si différentes. Quelques semaines après, étant entrée trop brusquement dans l'appartement de son père, elle l'aperçut tenant sur ses genoux la jolie sermonneuse, dont la tête reposait mollement sur son épaule droite. De ce jour, quoique son institutrice eût une voix fort agréable et qu'elle aimât à l'entendre chanter, elle la traita avec le dernier mépris, non parce que Mlle Brehms avait un amant, mais parce qu'elle lui avait menti et que les menteurs sont méprisables. Sur ce point, elle avait son jugement assis. Vivant avec des gens qui se donnaient à peu près pour ce qu'ils étaient, l'hypocrisie lui faisait l'effet d'une irrégularité, d'une anomalie monstrueuse et, pour tout dire, d'un vilain cas.

Mais, hors Mlle Brehms et les hypocrites, elle ne jugeait personne; elle observait, elle constatait. Elle avait alors quatorze ans; elle venait de faire sa première communion et savait son catéchisme sur le bout du doigt; elle l'avait étudié avec une vive curiosité; elle était si curieuse! Elle avait conclu de cette étude qu'il y a deux morales, l'une qu'on enseigne et qu'on ne pratique pas, l'autre qu'on pratique et qu'on n'enseigne qu'à soi-même. Cette contradiction ne la choquait point; c'était encore un usage. Tout occupée de faits et désireuse de s'instruire, elle était dans une indifférence absolue pour toutes les questions de principes; elle en fut tirée par un incident heureux. Dès les premiers jours de sa vie, sa mère avait eu contre elle un de ces griefs qui ne s'oublient pas : ayant eu des couches laborieuses, Mme Vanesse n'avait pu pardonner à sa fille la liberté qu'elle avait prise de la faire

souffrir en venant au monde. Dans ces dernières années, quoiqu'elle ne trouvât pas deux minutes pour s'occuper d'autre chose que de son moi, cette égoïste féroce avait cru s'apercevoir que Jacquine avait le regard chercheur, l'oreille toujours attentive et savait trop de choses. Elle jugea bon de l'éloigner pour quelque temps; sans avis préalable, elle l'expédia subitement dans le Limousin, où un vieux marquis la reçut à bras ouverts.

Le séjour de deux ans qu'elle fit chez son grand-père modifia son caractère et lui laissa un ineffaçable souvenir. Ils s'étaient pris tout de suite en grande amitié; ce fut un coup de foudre. Ils ne se quittaient pas, et ils étaient pleins d'égards l'un pour l'autre. Ils vivaient presque tête à tête; le marquis était devenu sauvage, ne voyait personne. Quelle tranquillité, quelle paix dans ce manoir isolé et silencieux, dont on avait désappris le chemin! Qu'il ressemblait peu à la maison qu'elle venait de quitter, demeure trop hospitalière, ouverte à tout venant, toujours inquiète et remuante, où l'on méprisait les bonheurs qui ne font pas de bruit, où la grande affaire était de s'agiter, de se dissiper, de s'étourdir, où l'on se plaignait de n'être jamais assez loin de soi-même! Il y avait dans le Limousin un château mal meublé, où vivaient un vieillard et une petite fille à qui rien ne manquait lorsqu'ils étaient ensemble. Eh! bon Dieu, qu'il est facile d'être heureux! Rien de si simple.

M. de Salicourt avait eu cependant un grand chagrin : le feu avait pris une nuit dans l'aile de son château où il logeait son petit musée d'histoire naturelle, et sa collection de lépidoptères avait péri dans les flammes. Il engagea sa petite-fille à en commencer une; il lui expliqua les mœurs des papillons, lui enseigna comment on les capture sans les gâter, comment on les étale, comment on les pique dans la rainure de l'étendoir, puis dans les boîtes, et les soins qu'il faut prendre pour les préserver des anthrènes et des mites. Ce nouveau genre d'étude l'intéressa passionnément et cette passion devait lui rester toujours. En automne, il l'emmenait chasser la perdrix et le lièvre, car il chassait encore. Les soirées d'hiver se passaient en de longs entretiens qu'elle ne trouvait jamais trop longs. Quand il ne causait pas papillons, il lui racontait des histoires destinées à lui prouver que les égoïstes ne sont pas heureux, que les libertins finissent mal, qu'on se trouve toujours bien de faire le bien. Il dissertait, il raisonnait, il s'appliquait à rectifier l'idée qu'elle se faisait de l'espèce humaine

et de ses variétés. D'accord sur le fond des choses, ces deux naturalistes ne s'entendaient qu'à moitié en matière de classification. Le marquis divisait les hommes en trois catégories : les honnêtes gens, ceux qui, moins honnêtes, négligent les devoirs, mais respectent les bienséances, enfin les pécheurs endurcis, qui se mettent au-dessus des bienséances et des devoirs, et qu'un jour Dieu punira. Jacquine ne mêlait pas Dieu à cette affaire, et elle admettait quatre classes d'êtres humains, rangeant dans la première ceux qui s'amusaient et ne le cachaient pas, dans la seconde ceux qui, à l'exemple de Mlle Brehms, s'amusaient en catimini, avec beaucoup de mystère, dans la troisième, les vaniteux qui, préférant leur gloire à leur plaisir, se condamnaient à faire des choses ennuyeuses à la seule fin de s'attirer des éloges, dans la quatrième, les oiseaux rares que son grand-père appelait les honnêtes gens ; mais ils lui semblaient bien clairsemés sur la surface de ce globe, et elle soupçonnait véhémentement que, tout compté, tout rabattu, il n'y en avait qu'un et que c'était lui.

De jour en jour elle s'attachait davantage à ce grand-père qui lui avait révélé l'existence d'une sorte d'hommes qu'elle avait toujours tenus pour des êtres fabuleux et chimériques. Elle lui découvrait sans cesse de nouveaux mérites, de nouvelles vertus. Il avait lu tant de livres qu'il possédait les belles-lettres autant que les sciences, et il était si bon qu'une nuit, il se releva pour faire des excuses à son valet de chambre qu'il avait rudoyé. Elle lui savait un gré infini d'être un beau vieillard frais, qui avait eu de grands chagrins et le courage de les oublier. Elle admirait ses talens d'observateur subtil et sagace des choses de la nature. Elle lui était reconnaissante de lui avoir appris à tirer la perdrix et à connaître les papillons. Elle l'aimait pour ses histoires. qui l'intéressaient sans la convaincre, pour ses convictions religieuses, qu'elle respectait sans les partager, pour ses morales qu'elle trouvait appétissantes, parce qu'elles sortaient du fond de son vieux cœur et qu'il les lui servait toutes chaudes. Elle l'aimait parce qu'il était aimable. Elle l'aimait surtout parce qu'il l'aimait et que jusqu'alors personne ne l'avait aimée.

Elle souhaitait qu'il vécût longtemps encore. Quelle bonne vie! Quels jours paisibles et doux ils couleraient ensemble! Un soir, en se mettant au lit, il fut frappé d'apoplexie, et peu d'heures après, il n'était plus. Elle ne le pleura pas, elle n'avait pas le don des larmes ; mais elle le regretta amèrement, de toute son âme, et,

au sortir de ce château où elle avait fait de si agréables découvertes, elle emporta ce mort dans son cœur et lui promit de l'y garder toujours.

En rentrant dans la maison paternelle, Jacquine n'y trouva rien de changé, mais elle fut étonnée de s'y voir, et dut faire un grand effort pour se réhabituer aux institutions du pays et aux mœurs des indigènes; elle avait vu autre chose et s'en souvenait. Heureusement on était dans le fort de l'été; ses parens venaient de s'installer dans leur luxueuse villa de Saint-Cloud; elle ne tarda pas à découvrir que le parc était riche en papillons. A Saint-Cloud, comme dans leur hôtel des Champs-Élysées, M. et Mme Vanesse tenaient table ouverte; leur hospitalité était si généreuse que, parmi les convives, il y avait toujours un ou deux visages sur lesquels ils auraient été embarrassés de mettre un nom; mais c'était le moindre de leurs soucis. Tout d'abord, Jacquine avait formé le ferme propos de se tenir à l'écart de ces réunions brillantes et bruyantes, où les actions étaient souvent aussi libres que les paroles. On ne cherchait point à l'y attirer; on était bien aise qu'elle s'effaçât : si elle l'avait ignoré, le premier regard que sa mère avait jeté sur elle à son retour lui eût appris qu'elle avait seize ans et une beauté qui devenait inquiétante. Peu à peu elle se ravisa; sa curiosité s'était réveillée, elle résolut de reprendre le cours de ses études anthropologiques et mondaines. Mais elle ne se contentait plus d'observer, elle n'était plus indifférente. L'air qu'elle avait respiré dans un vieux château l'avait changée; elle avait rapporté du Limousin une conscience, c'était un cadeau que lui avait fait son grand-père. Quand on a une conscience, on s'en sert pour porter des jugemens, et les siens étaient sévères; elle ne disait plus : « Que voulez-vous? c'est l'usage », et désormais ce n'étaient pas seulement les menteurs qu'elle méprisait. Il lui parut clair comme le jour que, dans la société élégante et mêlée que ses parens avaient tant de plaisir à fêter, à quelque classe qu'elles appartinssent, les femmes étaient toutes légères, que toutes avaient eu leur aventure, que tous les hommes étaient des viveurs et nombre de ces viveurs des aigrefins. Quelques-uns cependant avaient quelque décence dans leurs discours comme dans leur maintien; c'étaient des hypocrites, elle l'eût juré sur l'Évangile, et il n'en était pas un, vous entendez, pas un, qui n'eût un désir honteux dans le cœur et une tare secrète dans sa vie. Ne faisant grâce à personne, elle se confirmait réellement dans la conviction qu'il n'y avait jamais eu

sur la surface du globe qu'un parfait honnête homme, qui n'y était plus. Mais elle faillit s'en dédire.

Un vieux garçon, M. Lunil, orientaliste de quelque mérite, disait-on, et tout plongé dans ses chères études, passait ses étés à Saint-Cloud. Ce septuagénaire bien conservé, au vaste front couronné de cheveux blancs, à la figure grave et presque auguste, portait des lunettes d'or, derrière lesquelles souriaient de grands yeux bleus, qui exprimaient la douceur de son âme et la paix d'une conscience pure. Il dînait souvent dans la villa, où il semblait ne se plaire qu'à moitié ; sans doute il se trouvait déplacé dans un monde d'évaporés et d'agités; mais quand on a du savoir-vivre, on s'impose quelquefois des devoirs fastidieux. Un soir qu'il y avait spectacle et que Mme Vanesse, fort décolletée, jouait le principal rôle dans une comédie fort légère, M. Lunil distingua dans un parterre houleux, qui riait à gorge déployée, une jeune fille qui ne riait pas. Jusqu'à la fin de la représentation, il eut les yeux sur elle, et son regard semblait lui dire : « Ils sont fous, mais il y a ici deux sages. » On se lia. Il prenait souvent Jacquine à part, et ils avaient ensemble de longs entretiens, toujours sur des sujets sérieux. Elle l'étudiait avec intérêt, mais avec défiance, et ne découvrait en lui rien de suspect. Elle se demanda si elle n'avait pas fait tort à l'humanité ;elle était tentée de croire qu'elle s'était trop pressée de condamner Ninive en bloc, qu'il s'y trouvait encore quelques justes épars, qu'elle venait d'en rencontrer un égaré parmi les pécheurs. Elle se souvenait d'avoir vu autrefois au Jardin d'acclimatation, dans une des vitrines de l'aquarium, une belle sole blanche, nageant innocemment au milieu de crabes embusqués, qui méditaient des crimes. Elle comparait M. Lunil à cette innocente sole blanche, et la sole, qui aimait à donner des conseils, l'engageait quelquefois, à mots couverts, à se garer des crabes et de leurs embûches. Plus elle allait, plus elle prenait en gré cet homme vénérable, et, de son côté, il lui témoignait chaque jour une affection plus paternelle.

A quelque temps de là, par un beau soleil de septembre, elle était descendue dans le parc et, son filet à la main, se dirigeait vers des buissons autour desquels elle avait vu voltiger la veille un magnifique paon du jour, *Vanessa Io*. M. Lunil, qui était en promenade, l'aperçut de loin et, s'étant assuré qu'une petite porte percée dans le mur de clôture n'était fermée qu'au pène, il entra, rejoignit sa jeune amie, lui demanda la permission de l'accom-

pagner. Chemin faisant, il lui apprit comment le papillon se nomme en sanscrit, en zend, en copte et en syriaque. Puis, changeant de propos, il lui parla du penchant qu'ont les vieux savans pour les jeunes filles et de la confiance que les jeunes filles devraient avoir dans les vieux savans, qui seuls sont des confidens discrets, des amis sûrs, des conseillers désintéressés, de sages et obligeans pilotes auxquels elles peuvent s'en remettre du soin de conduire leur barque, si elles veulent naviguer sans péril à travers les écueils d'un monde frivole et corrompu : son discours lui parut diffus et trop imagé. Mais c'est un péché véniel. L'instant d'après, elle ne l'écoutait plus; ils venaient d'atteindre les buissons où elle se flattait de retrouver son paon du jour, qui s'était gardé d'y revenir : elle aperçut un grand mars; lui donna la chasse, le prit, et le rapportant en triomphe, elle le fit admirer à M. Lunil, qui s'extasia sur la beauté de ce nymphalide, sur ses longs palpes écailleux, sur ses ailes brunes à reflets violets. Il était dans un ravissement qui sans doute lui troublait un peu l'esprit, car il pinçait doucement le bout des doigts de Jacquine et poussait de gros soupirs. Ce procédé lui parut choquant, et elle allait le lui dire, quand elle se sentit saisir par la taille; du même coup, elle s'avisa que l'homme vénérable cherchait à la presser contre son cœur, que ses lèvres balbutiaient un tendre aveu, et qu'il attachait sur elle des yeux de vieux libertin, qui lui inspirèrent une telle horreur que, se dégageant violemment, elle le souffleta sur les deux joues. De cette affaire, les lunettes d'or volèrent en éclats.

Oh! Ninive, Ninive!... Quoi! pas même un juste!... Le souvenir de cette aventure la poursuivit, l'obséda longtemps et lui causait d'affreux dégoûts, des nausées... C'était donc ça, l'amour! Elle ne pouvait plus entendre prononcer ce mot sans revoir les yeux de M. Lunil, sans songer à l'horrible regard dont elle croyait encore sentir sur elle la souillure. Prenant sa conscience à témoin, elle prêta le serment que jamais, au grand jamais, vieux ou jeune, aucun homme ne pourrait se vanter d'être aimé de Jacquine Vanesse.

Pendant l'hiver qui suivit, elle pensa sérieusement à entrer en religion. Il y avait une difficulté : elle ne croyait pas. Elle lut beaucoup de livres de dévotion, elle s'en gorgea sans profit. Elle évoquait l'ombre de son grand-père, qui avait toujours été un vrai croyant, elle l'adjurait de la délivrer de ses doutes; l'ombre

ne disait rien de décisif. Elle finit par se rebuter, et, au printemps, elle prononça des vœux fort étranges.

Peu de mois avant la mort du marquis, on avait déterré dans une friche qu'il faisait défoncer une statuette antique, haute d'un pied ou approchant. On n'eut pas besoin de consulter les archéologues de la province pour reconnaître, après l'avoir décrassée, que cette statuette, d'une remarquable conservation, représentait une Diane bocagère, laquelle, le carquois sur l'épaule, lancée au pas de course, menaçait d'un dard, qu'elle brandissait de sa main droite, une bête ou un homme qui avaient déplu à ses yeux de déesse. Jacquine s'étant éprise de ce joli bronze, son grand-père le lui avait offert, en lui disant : « C'est singulier, cette Diane te ressemble. Elle a ton front, ton nez, et sa bouche est aussi petite que la tienne; mais, grâce à Dieu, elle a un air méchant que tu n'as pas. »

Jacquine avait rapporté du Limousin trois choses : une conscience, une collection commencée de papillons et cette statuette, à laquelle elle attachait le plus grand prix. Elle l'avait serrée dans une armoire et l'en tirait souvent pour la regarder. Du jour où elle renonça à se faire religieuse, elle la regarda plus souvent encore. Elle la sortit de sa cachette et la mit en évidence, entre deux vases qui ornaient sa cheminée. Elle lui dit un soir : « Il y a des femmes qui font vœu de virginité pour se consacrer aux œuvres de miséricorde; je garderai la mienne parce que je hais et méprise les hommes. Oui, je resterai vierge ainsi que toi, et ainsi que toi, j'aurai le cœur dur; comme toi, je lancerai des flèches. » Dès ce moment, comme par l'effet d'une transfusion d'âmes, quand elle se regardait dans sa glace, elle croyait y apercevoir la déesse à qui elle s'était promis de ressembler de cœur autant que de visage.

Jusqu'à cette mémorable soirée, elle avait fait à sa mère le plaisir de s'effacer; elle ne s'effaça plus. On la soupçonnait d'être curieuse, de s'amuser à découvrir les dessous et à déchiffrer les visages; mais on pensait que tout lui était égal, on ne la croyait point disposée à moraliser sur les actions humaines; si vénéneux que soient leurs sucs, le botaniste accuse-t-il d'immoralité la jusquiame et la ciguë? Dorénavant, on put lire quelquefois dans ses yeux devenus parlans ses dégoûts et ses mépris. Elle avait toujours été taciturne; sa langue se dénoua; elle décochait des mots piquans, des épigrammes; comme sa déesse, elle lançait des flèches.

Mme Vanesse, qui passait des journées entières sans se souvenir qu'elle avait une fille, ne pouvait plus douter de son existence; il est difficile d'oublier une écharde qui vous est entrée sous l'ongle. Elle dit un matin à son mari :

— Votre fille s'est gâtée chez mon père; elle est devenue insupportable. Il est temps d'aviser; vous devriez lui parler sévèrement.

Il lui parla, mais sans sévérité; il n'était pas sévère de son naturel.

— Ta mère, lui dit-il, te trouve fort déplaisante, et c'est aussi mon opinion. J'en atteste tes joues roses et ta natte qui te bat sur les talons, tu as l'air fort jeunet, et tu te piques de loger dans ta tête la sagesse morose d'une vieille douairière, qui médit du diable parce qu'il ne veut plus d'elle. Il faut prendre un parti; sois jeune ou vieille à ton choix. Le malheur est que tu n'as jamais été jeune et que tu ne vieilliras jamais; tu me fais l'effet d'une sardine salée dans sa malice.

— A qui la faute? répliqua-t-elle, en lui tirant sa révérence.

Il répondit par une pirouette, et l'entretien en demeura là.

Elle avait dix-huit ans quand le comte de Saint-Isle demanda sa main; Mme Vanesse l'épaulait de tout son crédit, qui n'était pas grand dans cette circonstance. Le bruit courait qu'elle avait eu des bontés pour le comte, et Jacquine le laissa entendre. Mme Vanesse s'emporta, mais elle n'eut pas le dernier mot.

De cuisans soucis firent bientôt diversion à ses querelles avec sa fille. Si elle avait eu des bontés pour le comte de Saint-Isle, elle avait refusé d'en avoir pour l'un des rois de la finance internationale, le baron Mark, qui faisait sans cesse la navette entre Vienne et Paris. De ses nombreux poursuivans, c'était peut-être le plus épris, et il ne se consolait pas de son échec; tant d'autres avant lui avaient réussi! Mais il avait la mine basse, et elle voulait qu'on eût l'air d'un parfait gentleman. Aussi légère que superbe, exclusivement occupée de sa précieuse personne et vivant au jour le jour, elle n'avait aucun soupçon de la situation lamentable où l'allaient réduire les ineptes faiblesses et les extravagances de son mari. Le baron Mark se chargea de lui ouvrir les yeux, et il lui démontra qu'il n'y avait plus de ressources, que M. Vanesse les avait toutes épuisées. Dans ses colères, elle ne gardait aucun ménagement. Pour ajouter à l'humiliation du coupable, ce fut en présence de leur fille que, l'œil en feu, la voix frémissante, con-

tractant ses noirs et implacables sourcils, elle lui demanda compte de dilapidations qu'elle traitait d'escroqueries. Il commença par plier la tête et les genoux, s'avilit; puis, se redressant sous l'insulte, il riposta, attaqua à son tour, rendit coup pour coup. Jacquine vit ce jour-là le fond et le tréfond de ces deux belles âmes.

Ce qui suivit cette scène violente la confondit d'étonnement. Elle savait ses parens ruinés, et il n'y eut rien de changé dans leur vie. Ils ne songeaient à vendre ni leur hôtel ni leur villa; ils ne réduisaient point leur dépense, ils ne retranchaient rien aux somptuosités de leur train de maison. Elle chercha le mot de l'énigme. Quel était le Jupiter qui faisait tomber cette pluie d'or? Un matin, ayant rencontré M. Mark dans l'escalier de l'hôtel, il la salua avec un sourire si protecteur que, par une soudaine illumination, elle se dit : « C'est lui. » Elle ne se trompait pas, c'était bien lui.

Que sa mère se vendît et que son père s'y prêtât, c'était leur affaire; mais elle ne pouvait vivre avec eux sans se condamner à recevoir chaque jour quelques gouttes de la pluie d'or, et sa fierté s'en indignait. Elle résolut sur-le-champ de se faire institutrice, ouvrière en linge ou en modes, il n'importait, pourvu qu'elle sauvât sa fierté. N'était-elle pas la petite-fille de son grand-père et la vivante image d'une vierge divine? Comme autrefois les yeux de M. Lunil, le sourire du baron Mark lui avait fait horreur. Elle se mit secrètement en campagne, et elle s'était déjà renseignée dans un bureau de placement, quand un incident heureux la dispensa de recourir à ce parti extrême. Elle calomniait la vie; il lui arrivait parfois des bonheurs, éphémères ou incomplets, il est vrai.

Mlle Hortense de Salicourt, sœur cadette du feu marquis, était à son exemple restée fidèle au Limousin. N'ayant pas eu de fille à doter et ayant hérité de parens éloignés, au demeurant aussi économe qu'une fourmi, elle était beaucoup plus riche que ne l'avait jamais été son frère. Comme lui, elle avait le goût de la lecture et l'esprit orné; mais elle n'aimait point la solitude, elle recherchait le commerce des humains; aussi ne vivait-elle pas à la campagne; elle possédait et habitait la plus belle maison de la petite ville de X... Depuis quelques années, elle était fort tourmentée de la goutte et, par surcroît de malheur, une affection des yeux l'avait mise peu à peu dans l'impossibilité de lire. Elle

avait cherché, sans la trouver, une jeune fille à son gré, dont elle pût faire sa demoiselle de compagnie et sa lectrice. Le bruit vint jusqu'à elle qu'en dépit des apparences M. Vanesse était en pleine déconfiture; elle avait toujours porté à son neveu par alliance et plus encore à sa nièce une haine de vieille fille, qui ne s'étant jamais amusée, voulait mal de mort aux gens qui s'amusaient. Elle applaudit à cette catastrophe, qui lui parut un juste châtiment du ciel, et comme elle ne s'oubliait pas, elle s'avisa de la faire servir à ses intérêts particuliers. Six ou sept ans auparavant, son frère lui avait présenté une petite blonde, qui lui avait fait une agréable impression. Elle écrivit aussitôt à Jacquine pour l'engager à venir vivre avec elle et lui annoncer qu'elle comptait léguer sa fortune à un orphelinat qu'elle patronnait, mais que, si sa petite-nièce agréait sa proposition, elle serait charmée de lui assurer par un codicille une rente viagère de douze mille francs. Elle insinuait qu'elle offrait la rente et non le capital parce qu'il y avait de par le monde des mains crochues dont elle se méfiait, et auxquelles elle n'entendait pas laisser une parcelle de son avoir. « Douze mille francs de rente! se dit Jacquine avec un peu d'émotion dans le pouls; ce n'est pas la richesse, mais c'est l'indépendance. » Et courrier par courrier, elle répondit qu'elle acceptait.

Pour se sentir heureuse ou à peu près chez sa grand'tante, elle dut y mettre du sien. Sans être une égoïste féroce, Mlle de Salicourt n'avait pas l'humeur commode. S'écoutant beaucoup, attentive à ses moindres sensations et très attachée à ses habitudes, les minuties étaient pour elle des affaires d'État. A mesure que sa santé déclinait, elle devenait plus exigeante. Elle témoignait à Jacquine une sincère affection; mais sujette aux insomnies, elle abusait parfois de sa complaisance jusqu'à l'obliger à lui faire la lecture pendant des nuits entières. Bien en prenait à sa petite-nièce d'avoir des nerfs solides et une santé de fer; elle n'avait jamais été malade, elle disait elle-même que ce n'était pas dans ses moyens. Ce qui l'agaçait le plus, c'étaient certaines manies de Mlle de Salicourt et ses perpétuelles frayeurs. La foudre, le feu, le vent, les voleurs, tous les bruits insolites, les chevaux, les chiens, les vaches, les souris, elle avait peur de tout. La mort lui causait un tel effroi qu'il était interdit de prononcer devant elle ce mot malsonnant. Elle s'étonnait quelquefois de ne plus recevoir la visite de tel et tel; on les disait absens, on n'osait pas lui con-

fesser qu'ils étaient enterrés depuis six mois. Tant de pusillanimité scandalisait Jacquine, qui n'avait peur de rien; mais elle n'était pas chargée de faire l'éducation de sa grand'tante, qui faisait la sienne en la forçant à joindre à ses fonctions de demoiselle de compagnie un dur service de garde-malade. Elle ne s'en plaignait pas, elle portait allégrement son double fardeau. Cette fille d'un homme improbe avait une probité naturelle, qui lui faisait désirer de ne pas être en reste avec Mlle de Salicourt; elle voulait pouvoir dire, quand elle serait en possession de ses rentes : « En vérité, je n'ai pas volé mon argent. » Elle savait que le testament était en règle; pour encourager son zèle, sa tante avait voulu que le notaire le lui montrât, et elle était certaine que cette pauvre femme à qui il ne fallait pas parler de la mort ne le referait pas; il lui en avait trop coûté de le faire : pendant une heure, elle s'était crue mortelle.

Jacquine ne s'ennuyait jamais. Sa principale distraction était d'observer les mœurs, les jeux de physionomie des nombreux visiteurs qui venaient faire leur cour à une vieille fille d'humeur bourrue, qu'on savait goutteuse et riche. Il va sans dire qu'elle expliquait leurs assiduités par des vues intéressées; c'était peut-être vrai de quelques-uns; mais elle généralisait trop; elle n'admettait point d'exceptions : son siège étant fait, il n'était pas au pouvoir des habitans de la petite ville de X... de la réconcilier avec la triste espèce humaine. Ils lui faisaient de grandes politesses, des avances flatteuses, qu'elle recevait avec courtoisie, en se gaussant à part soi de la simplicité crédule de ces pauvres gens, qui lui supposaient plus de crédit qu'elle n'en avait. Il lui arriva quelquefois de les amuser de belles paroles, de vaines espérances. Elle avait décidé que, somme toute, il y avait mieux à faire que de décocher des épigrammes à son prochain; qu'il est plus doux de se divertir sournoisement à ses dépens, de le berner, de le mystifier par des patelinages fourrés de malice et, quand on le peut, par de diaboliques artifices. Sa tante s'était fait lire par elle la première partie de *Faust;* Méphistophélès avait fait sa conquête; ce modèle lui semblait bon à suivre, et sa petite Diane de bronze, qui n'y trouvait rien à redire, l'exhortait elle-même à s'exercer dans l'art de manier l'ironie et de porter des coups fourrés. Tous les grands artistes ont eu plusieurs manières : elle en avait eu deux, c'était la troisième, et la jugeant bonne, elle se promettait de s'y tenir.

Garde-malade toujours attentive et dure à la peine, apprentie studieuse en magie noire, elle faisait avec application son double métier, quand M[lle] de Salicourt, à qui la goutte était remontée dans la poitrine, mourut presque subitement, sans se douter qu'elle mourait. Qu'allait faire Jacquine? Par une disposition du testament, la maison qu'elle avait habitée pendant deux ans et demi devait être vendue aux enchères dans un bref délai. Quel serait désormais son domicile? Peut-on vivre seule à vingt et un ans? Une lettre qu'elle reçut la tira de son embarras. Cette longue et verbeuse missive lui apprenait que son père venait de partir pour le Brésil, que sa mère occupait au quatrième étage d'une maison bourgeoise de la rue Pierre-Charron un modeste appartement, situé au nord, et la pressait de venir l'y rejoindre.

— Voilà ce que c'est que d'avoir des rentes, pensa-t-elle; on vous recherche, on vous désire. Acceptons provisoirement; quand j'aurai vu, j'aviserai.

Il faut être juste envers tout le monde : l'orgueil de M[me] Vanesse lui tenait quelquefois lieu de vertu. Elle voulait bien qu'on l'entretînt, mais elle entendait qu'on la respectât, et, le baron Mark lui ayant parlé un jour sur un ton cavalier, elle avait rompu avec éclat. Ce pauvre homme était plein de bonnes intentions; mais, étant mal né, il avait des formes un peu rudes et des expressions malheureuses. Aimant les beautés mûres et dégoûté, disait-il, des perruches, il avait cru conclure avec M[me] Vanesse un arrangement à long terme; il ne se connaissait guère en femmes; ce Louis XIV s'était flatté d'avoir trouvé sa Maintenon. Il était loin de compte, et elle le lui fit bien voir. Il eut beau gémir, supplier, elle fut intraitable; il se convainquit bientôt qu'il n'y avait aucune espérance de retour.

Les têtes les plus fumeuses ont leurs éclairs de bon sens. Pour la première fois de sa vie, M[me] Vanesse avait fait son examen de conscience et reconnu que, le joug fût-il doré comme un calice, toute servitude lui était insupportable, qu'elle aimait mieux se priver que de cesser de s'appartenir, qu'au surplus elle avait quarante-huit ans, qu'il faut savoir quitter le monde avant qu'il nous quitte, que la retraite avait peut-être ses douceurs et ses plaisirs, que, quand son refuge serait une steppe, elle était assez ingénieuse pour y faire pousser des fleurs. Par l'entremise et les bons offices du baron, elle avait recouvré les trois quarts de sa dot; c'était juste de quoi vivre, en renonçant à toutes les fantaisies;

mais il lui aurait été dur de les sacrifier toutes. Elle se souvint qu'elle avait toujours eu un bonheur insolent au jeu. Elle courut deux fois à Monte-Carlo, y gagna gros et eut assez de force d'âme pour se retirer sur son gain.

En arrivant chez sa mère, Jacquine la trouva un peu vieillie, mais elle gardait ce qui ne se perd pas, la ligne, le grand air, et elle avait le bon goût de dédaigner les artifices. L'hiver s'écoula tranquillement. On allait quelquefois au théâtre, on n'allait jamais dans le monde. Mme Vanesse racontait à sa fille de longues histoires, où il y avait, par-ci par-là, un grain de vérité, et lui exposait les principes de sa nouvelle philosophie. Jacquine commençait à croire au sérieux amendement de sa mère, et jamais elle n'avait eu l'humeur si douce, si pacifique. Elle ne l'espionnait pas, ayant en mépris l'espionnage et les espions; mais ses terribles, ses inévitables yeux, qu'on était sûr de rencontrer lorsqu'on essayait de les fuir, ne découvraient rien de suspect dans l'appartement de la rue Pierre-Charron, et à quelque heure qu'elle y rentrât, elle avait la conviction qu'elle pourrait ouvrir toutes les armoires sans y trouver un homme.

L'été suivant, Mme Vanesse proposa à sa fille d'aller passer quelques mois à Mon-Refuge. Elle accepta avec empressement; il y avait si longtemps qu'elle ne s'était mise au vert! On partit, on s'installa. Au bout de la première semaine, un jour qu'il pleuvait à verse, un homme frappait à la porte; elle s'ouvrit, il entra, on lui offrit la table et le logement, et, six semaines plus tard, il était encore là. A la vérité, tout se passait avec une décence apparente, on prenait des précautions, on observait toutes les formes. Mme Vanesse avait dit à Jacquine :

— Ce pauvre comte Krassing a une santé fort délicate; son médecin lui a recommandé de respirer l'air des forêts. C'est une bonne œuvre que nous faisons.

Elle n'avait rien répondu; mais il lui parut que sa mère avait abusé de sa confiance, l'avait indignement trompée, et elle jura de l'en faire repentir.

— Soit! lui disait-elle *in petto*. Tu veux la guerre, tu l'auras.

Et fidèle à sa nouvelle méthode, affectant de ne rien voir, de ne rien soupçonner, elle préludait à sa vengeance par de sourdes pratiques.

Mme Vanesse avait fait à Monaco la connaissance de cet hôte indiscret, joueur malheureux, mélancolique décavé, qu'elle avait

cru devoir consoler. Le comte Krassing était un Scandinave qu'à sa beauté étrange, à l'ampleur de son front, à la blancheur lumineuse de son teint, au mystère de son regard et de son sourire, on était tenté de prendre pour un homme de génie; mais il était tout en façade; qui avait vu la devanture, avait tout vu. Doué d'une grande mémoire et d'une audace plus grande encore, s'il avait peu de jugement et manquait d'esprit, il savait du moins se servir de l'esprit des autres. Nourri des littératures du Nord, il était si bien entré dans la peau des personnages d'Ibsen qu'il s'y croyait chez lui, et on avait peine à l'en faire sortir. Il s'attribuait le don d'ensorceler, de fasciner les femmes; il se flattait d'être un de ces hommes ténébreux, qu'elles ne peuvent aimer « sans sentir planer sur leur tête de grandes ailes noires et silencieuses », et qui leur révèlent « le grand inconnu, les délices de cette vie marine après laquelle soupirent les animaux terrestres. » Il se piquait aussi d'avoir des visions, qu'il racontait éloquemment, et quand il se mettait sur ce sujet, il avait l'accent prophétique, l'œil vaticinant. Jacquine avait jugé, dès le premier jour, que ce prophète n'était qu'un vulgaire pique-assiette. Elle se rappelait avoir vu, assis sur un tas de cailloux, au bord d'un grand chemin, un mendiant très beau et très barbu, qui avait la tête d'un Isaïe ou d'un Ézéchiel et aurait pu poser pour un tableau de sainteté; ce n'était pourtant qu'un mendiant. Mais il y a des mendians honnêtes qui se donnent pour ce qu'ils sont, et elle tenait pour certain que le comte Krassing était un faux comte et un chevalier d'industrie.

Elle lui faisait bon visage, lui parlait d'un ton caressant. Elle l'interrogeait sur son passé, sur tel épisode de son orageuse existence qu'il lui avait déjà conté, et, lui posant des questions captieuses, perfides, l'obligeant à préciser les faits, les dates, les lieux, elle lui signalait d'un air de parfaite innocence les contradictions grossières dans lesquelles tombait ce véridique historien, qui, démentant son caractère et l'exquise courtoisie dont il se targuait, entrait en fureur, la traitait de diable en jupon.

Elle s'amusa bientôt à un autre jeu. Elle s'aperçut que le comte essayait souvent sur le diable en jupon la puissance magnétique de son regard. Mme Vanesse ne se levant jamais avant midi, il profitait de ses matinées pour se ménager des tête-à-tête avec Jacquine, et, de jour en jour, il devenait plus tendre, plus pressant. Elle ne permettait pas qu'il prît aucune liberté, mais

elle ne le décourageait point, elle n'avait garde de lui ôter toute espérance. Il fut imprudent, et, dès ce moment, Mme Vanesse le surveilla, le tint en sujétion. A la moindre peccadille, elle lui prodiguait les algarades, les duretés, les menaces. La jalousie la tourmentait, et elle souffrait aussi de la contrainte qu'elle devait s'imposer pour ne pas se trahir devant Jacquine. Un soir, elle éclata. Elle les prit tous deux à partie, reprochant au comte de compromettre sa fille, à sa fille d'être une coquette qui jouait les Agnès. La scène fut terrible : Jacquine y avait mis fin par cet éclat de rire strident qui avait frappé de stupeur un valet de ferme aviné.

Il y avait des jours où, lasse de ses tristes jeux, désireuse de se détendre et d'oublier, elle s'en allait toute seule se promener en forêt, emportant dans sa boîte de fer-blanc une aile de poulet ou des œufs durs, avec un flacon de vin trempé, et elle déjeunait à l'ombre d'un buisson, et l'oubli venait, et durant quelques heures ce monde, ce vilain monde lui apparaissait comme un endroit charmant, où l'on attrape des papillons, en pensant à un bon vieillard qui connaissait leurs coutumes et leurs mœurs. Mais, en d'autres jours, elle se sentait la bouche si amère, un tel poids de dégoût dans le cœur, une telle lassitude de vivre, qu'elle enviait de toute son âme la félicité silencieuse des morts. Sa destinée lui faisait l'effet d'une impasse, d'un cul-de-sac, l'endroit charmant n'était plus pour elle qu'un mauvais lieu, où elle avait hâte de ne plus être, et l'angoisse qui se peignait dans son regard errant semblait dire :

— Par où s'en va-t-on?

IV

L'abbé Blandès avait un gros souci : l'abside de son église était endommagée, il avait besoin de trois mille francs au moins pour la réparer, et le conseil municipal les lui avait refusés. Il aimait tendrement son église; il se plaisait à dire qu'il l'avait épousée, et il était aussi chagrin qu'un mari amoureux, mais nécessiteux, qui ne peut payer une robe à sa femme. Homme de ressource et fort avisé, il s'était dit que, par un hasard providentiel, un grand musicien était venu s'établir dans le pays, que, si ce grand musicien daignait donner un concert au bénéfice de son abside, il ne serait pas loin d'avoir ses trois mille francs, qu'une quête lui pro-

curerait le reste, mais qu'il n'y avait qu'une seule personne qui pût décider M. Saintis à lui faire cette grâce. Il s'en fut trouver Mme Sauvigny, la supplia d'intercéder auprès de son ami d'enfance. Après une courte discussion, elle fit atteler et alla relancer l'ermite dans sa bicoque, qui n'était pas aussi bicoque qu'il le prétendait. A peine lui eut-elle présenté sa requête :

— Je consens, dit-il, à tout ce que vous voulez; mais je fais mes conditions. La première est que, pour la rareté du fait, je donnerai mon concert dans une grange, dans une véritable grange. La seconde est que je jouerai sur votre piano; non seulement c'est un Pleyel juste à son point de maturité, mais jadis, quand vous cultiviez encore les beaux-arts, vous en avez touché quelquefois, et il y a dans ce piano un peu de vous.

Séance tenante, ils composèrent un programme. Restait à trouver la grange; deux fermiers offrirent la leur; on choisit la plus grande, qui était aussi la mieux tenue. Mme Sauvigny se chargea de la mettre en état, de la garnir de bancs et de chaises, d'y dresser une estrade. Puis elle rédigea une circulaire, et programmes, circulaires, billets furent expédiés par ses soins partie au sous-préfet de l'arrondissement, qui était de ses amis et en plaça beaucoup, partie dans les villas et les châteaux des environs.

— Vous avez mis vos billets à un prix extravagant, lui dit le docteur Oserel, qui ne manquait guère une occasion de grogner; vous verrez qu'on vous les renverra tous.

On en renvoya très peu, tant on était désireux de lui être agréable ainsi que d'entendre et surtout de voir le jeune et célèbre maëstro, qui, depuis le prodigieux succès de son opéra, ne s'était jamais produit en public.

Quand le grand jour fut arrivé, la vieille grange, étonnée de sa gloire, se trouva comble; il n'y avait pas un siège vide; les billets restés en compte, qu'on vendait sous le porche, furent tous enlevés. Le chemin de fer du Bourbonnais avait amené les bourgeois des petites villes avoisinantes, les châtelains étaient venus dans leurs voitures; jamais le village n'avait vu circuler dans ses rues tant de landaus, tant de victorias, tant de livrées, de galons et de si brillantes toilettes. Le jeune maître se surpassa; il joua avec une égale perfection du Bach, du Mozart, du Beethoven, du Chopin, du Schumann et du Saintis; il fut fêté, acclamé. Ceux qui tenaient surtout à le voir étaient aussi satisfaits que ceux qui désiraient l'entendre. Les cheveux en désordre, le front moite, l'œil

étincelant, il ressemblait à un jeune dieu qui a la tête échauffée par de trop copieuses libations de nectar, et son ivresse céleste le rendait beau. Lorsqu'il eut frappé ses derniers accords et que, descendu de son estrade, il enfila le long couloir ménagé entre les deux rangées de bancs, il y eut presse pour l'approcher; de jeunes femmes étaient montées sur leurs chaises et lui envoyaient des sourires. Mme Sauvigny ressentit comme un chatouillement d'orgueil.

— Elles ne savent pas qu'il est à moi, pensait-elle.

Et vraiment il était bien à elle, c'est à elle seule qu'il en avait. Ils sortirent ensemble, et il attendit que la foule se fût écoulée, pour lui dire tout bas :

— Eh bien! Lolotte est-elle contente?

— Oui, répondit-elle, Lolotte est très contente, et elle se rengorge comme le sonneur de cloches qui s'écriait : Que nous avons bien prêché ce matin!

Elle ne lui avoua pas que, si passionnée qu'elle fût pour la musique, elle avait eu de fréquentes distractions pendant le concert. Peu d'instans avant qu'il se mît au piano, elle avait vu entrer Mme Vanesse et le comte Krassing, qu'elle ne connaissait pas, suivis d'une jeune fille qu'elle connaissait; et, en revoyant cette tête blonde et ce frais visage, une idée, qu'elle avait tenté de chasser, lui était revenue, plus obsédante que jamais. A plusieurs reprises, elle avait cru sentir sur elle le regard de Jacquine : pure illusion; la charité s'en fait comme l'amour, et ce n'était pas Mlle Vanesse qui la regardait, c'était son idée.

Elle retourna dans la grange, une heure plus tard, pour s'assurer qu'on avait grand soin de son piano, qui désormais lui était doublement précieux, qu'on le lui ramènerait sain et sauf. En entrant, elle aperçut à terre, sous une des chaises qu'avait occupées le trio qui faisait parler de lui, un joli carnet en maroquin agrémenté d'ivoire. Elle le ramassa et y vit un chiffre gravé, qu'elle n'eut pas de peine à déchiffrer. Ce carnet lui parut de bonne prise; elle le glissa dans sa poche.

Le lendemain, vers le milieu de la matinée, elle se présentait au presbytère. L'abbé Blandès arpentait une des allées de son petit jardin, dont il s'occupait beaucoup. Elle lui annonça que la recette du concert se montait à près de deux mille quatre cents francs, qu'elle s'était donné le plaisir de compléter la somme dont il avait besoin pour être tout à fait heureux, et elle lui remit un pli ca-

cheté, contenant trois billets. Il la remercia avec effusion. Ayant été autrefois professeur de rhétorique dans un petit séminaire, il avait l'esprit fleuri et le goût des citations.

— Ah! madame, s'écria-t-il d'une voix émue, je ne dirai jamais comme Cornélie : « Que de vertus vous me faites haïr! » Mais vous savez ce que je vous souhaite, ce que je demande à Dieu dans mes prières. Le jour où vous aurez la vraie foi, vous serez parfaite, et ce jour viendra, j'en ai l'assurance. Pour tout vous dire, je soupçonne que dès maintenant, dans le fond de votre cœur, vous êtes à nous.

Elle détestait la controverse et il l'aimait beaucoup : c'était le seul défaut qu'elle lui trouvât.

— Vous présumez trop de moi, dit-elle. Hélas! mon erreur m'est chère. On aime la religion qu'on a sucée avec le lait comme on aime son pays natal; c'est une fatalité.

— Singulière patrie, riposta-t-il, qu'une église où l'on ne s'entend sur rien, où règne la discorde, où l'on se chamaille sans cesse! Le caractère de la vérité divine est l'unité, et dans l'église qu'elle a créée à son image, il n'y a qu'un chef, qu'une discipline, qu'une règle de foi.

— En êtes-vous bien sûr? Cette unité est-elle aussi réelle que vous le dites? Je suis portée à croire que, dans votre église comme dans la nôtre, il y a beaucoup de dissidences, que plus un catholique a de vrai zèle, plus il est enclin à avoir ses opinions particulières. Il en est des dogmes, à ce qu'il me semble, comme de la musique, que chacun, sauf les indifférens, interprète à sa façon et au gré de son cœur. Pour que le dogme ait une action sur la vie, il doit se convertir en sentiment, et nos sentimens nous sont très personnels, nous y mettons notre marque. Monsieur le curé, ai-je tort de m'imaginer que les plus grands saints ont eu leurs petites hérésies? Il n'y a que les indifférens qui n'en aient point... Mais Dieu me garde de discuter avec vous! Beaucoup plus fort, beaucoup plus savant que moi, vous finiriez peut-être par me convaincre, et les femmes sont si déraisonnables que, lorsqu'on les a convaincues, on ne les a pas persuadées.

Il allait s'échauffer, quand ses yeux se portèrent sur le pli cacheté qu'il tenait dans sa main droite. Il pensa à ses trois billets de mille francs, à l'abside de sa pauvre église, à la joie qu'il éprouverait en rhabillant sa femme, et il se calma comme par enchantement.

— Madame, reprit-il, ce qui me paraît aussi certain qu'un dogme, c'est que vous êtes la femme la plus généreuse, la plus obligeante que je connaisse, et vous pouvez m'en croire, je voudrais trouver une occasion de vous rendre à mon tour un grand ou un petit service.

— Précisément, dit-elle, je venais vous en demander un.

Il ne manquait point de finesse; il reconnut sur-le-champ à son air qu'elle avait une commission désagréable à lui donner, et il regretta de s'être trop avancé. Elle lui parla de Mon-Refuge, de la jeune fille dont le sort la préoccupait, de son vif désir d'en avoir le cœur net, d'éclaircir ses doutes par une enquête dont elle le priait de vouloir bien se charger.

— Eh! madame, qui peut la faire mieux que vous? Vous avez l'esprit si délié! Vous savez si bien forcer l'entrée des cœurs!

Elle rougit : — Je veux vous confesser ma faiblesse, répondit-elle, cette maison mal habitée me fait l'effet d'une caverne, et les cavernes me font peur.

— Et vous y envoyez les curés, dit-il en riant, dussent-ils y compromettre leur soutane!

— Les curés ont le droit d'entrer partout, et quand ils vous ressemblent, leur soutane n'est jamais compromise.

— Ah! permettez, quoique ces dames soient venues une ou deux fois à la messe, ce sont des étrangères de passage que je ne compte point parmi mes ouailles. Nous vivons dans un temps où les prêtres ne sauraient être trop circonspects; on est si prompt à les accuser d'indiscrétion!

Et comme elle insistait, il ajouta imprudemment :

— Encore faudrait-il un prétexte.

— Le voici, dit-elle, en lui tendant le carnet qu'elle avait ramassé la veille. Et elle lui représenta que Mme Vanesse l'avait perdu dans un concert donné au bénéfice d'une église : n'était-il pas juste que le desservant de cette église se chargeât de lui rapporter son bien?

— Et d'ailleurs, continua-t-elle, Mme Vanesse se lève si tard que, selon toute apparence, elle ne pourra vous recevoir. Si vous désirez me plaire, vous demanderez à parler à sa fille, et, sagace comme vous l'êtes...

— Mais enfin, interrompit-il, quel résultat espérez-vous de ma démarche et de mon entretien avec cette jeune personne?

— De deux choses l'une : peut-être s'accommode-t-elle du mi-

lieu où elle vit, peut-être aussi aspire-t-elle à en sortir. Si elle est heureuse, il n'y a rien à faire; si elle ne l'est pas, je réussirai peut-être à faire quelque chose.

Il se trouvait pris; il s'exécuta de bonne grâce.

— Madame, dit-il, retournez dans votre chalet; je me rends de ce pas dans la caverne; si j'en sors vivant, j'irai sans retard vous porter des nouvelles de mon expédition plus fâcheuse que lointaine.

Elle était si pressée d'en avoir qu'elle lui dit :

— Avec votre agrément, je les attendrai dans votre jardin. Vous avez de si beaux œillets, monsieur le curé!

Il partit d'un bon pas, comme il l'avait promis; mais il ralentit bientôt sa marche; sa mission lui pesait. Il faut compter avec les accidens et avec l'humeur contrariante des femmes : ne pouvait-il pas se faire que ce jour-là, tout exprès, Mme Vanesse se fût levée une heure plus tôt que d'habitude, à la seule fin de se montrer dans sa gloire à un curé qui se souciait peu de la contempler de près? Elle lui imposait beaucoup; il lui avait paru que son impériale et impérieuse beauté, sa grande tournure, ses grands airs la rendaient redoutable. Il maugréait à part lui contre Mme Sauvigny et l'intempérance de son zèle.

— De quoi se mêle-t-elle? pensait-il. Sa charité dégénère parfois en manie. Ne soyons excessifs en rien : *medio tutissimus ibis.* A quoi bon se créer des devoirs de fantaisie? Eh! vraiment c'est assez des devoirs évidens pour remplir les heures et les journées.

Lorsqu'il atteignit la grille de Mon-Refuge, il s'avisa qu'elle était hermétiquement close et que, pour se la faire ouvrir, il fallait tirer une sonnette grosse comme une cloche. Il lui répugnait de s'introduire dans ce vilain endroit avec tant de fracas. Il prit le plus long, poussa jusqu'à une porte bâtarde ouvrant dans le parc, qui lui parut plus rassurante. Il entra, et, après avoir traversé des bosquets changés en halliers, il longea un jardin peu fleuri, mal tenu, et il se dit que, lorsqu'on néglige de nettoyer ses plates-bandes, on est sans doute peu disposé à nettoyer sa conscience. Puis il suivit une avenue verte de mousse, qu'envahissaient par endroits les ronces et les orties, et il se dit encore que quand on laisse pousser des orties dans ses allées, on en laisse pousser dans son âme, que le désordre appelle le désordre, que l'abîme appelle l'abîme, et il disait en latin : *Abyssus abyssum vocat.*

Enfin il aperçut la maison, qu'il abordait par ses derrières, et si forte était sa prévention qu'il trouva à cette maison une face de réprouvé. Il aurait suffi cependant de la regratter, de boucher quelques lézardes pour lui donner bon air : c'est ainsi qu'en jugeait Mme Sauvigny, puisqu'elle voulait l'acheter.

Il n'eut pas la peine de sonner. Une femme de chambre accorte et délurée, qui s'occupait de cueillir une rose pour en orner son corsage, vint au-devant de lui. Il s'informa si Mme Vanesse était visible.

— Madame aura bien du regret, elle n'est pas encore levée.

— Et puis-je causer un instant avec Mlle Vanesse ?

— Mademoiselle est en promenade; c'est le jour des papillons.

L'abbé se sentit fort soulagé, bénit la Providence de la grâce qu'elle lui faisait et de l'heureux tour que prenait son aventure, tira de sa poche le carnet et pria la femme de chambre de le remettre à sa maîtresse, à qui sûrement il appartenait.

— Ne doutez pas, dit-elle, qu'il ne lui appartienne et qu'elle ne soit ravie de le retrouver. Elle le conserve comme la prunelle de ses yeux.

Puis d'un ton de mystère :

— Il y a, dans ce carnet, une pochette où elle serre son fétiche.

L'abbé fit un saut en arrière. Eh! quoi, cette odieuse femme ne se contentait pas de scandaliser une paroisse par son inconduite notoire et d'être une abominable mère ; elle adorait les dieux fétiches! Son effarement fit sourire la femme de chambre.

— Je vois bien que Monsieur le curé n'est pas au fait. Le fétiche de Madame est un petit bout de ficelle, détaché de la corde d'un pendu. Il paraît que c'est souverain pour gagner au jeu. Aussi Madame ne perd-elle jamais.

— Vous lui en ferez, répliqua-t-il, mon très sincère compliment.

Et, tournant les talons, il s'en alla comme il était venu. Oui, son aventure avait bien fini, il en était quitte à bon compte. Mais comme il approchait de la porte bâtarde, il vit surgir devant lui, sous une voûte de sombre verdure à la physionomie sinistre, une jeune fille en blouse, qui, alerte et toute pimpante, revenait d'un autre monde : pendant trois heures, elle avait couru les bois, où elle avait trouvé l'oubli. Elle s'effaça gentiment pour le laisser passer en lui disant... Ce qu'elle lui dit fit sur l'abbé Blandès une

telle impression qu'il ne lui fallut que cinq minutes pour regagner son jardin.

— Eh bien, lui demanda Mme Sauvigny, vous l'avez vue ?

— Je l'ai non seulement vue, mais entendue, répondit-il. Madame, laissez-moi recueillir mes esprits ; je tiens à vous répéter sa phrase mot pour mot ; il ne faut pas gâter les belles choses. Elle m'a dit... Et notez qu'elle avait le ton fort badin, le visage fort enjoué et un sourire agréable sur les lèvres... « Monsieur le curé, m'a-t-elle dit, que venez-vous faire ici ? Allez-vous en bien vite. On ne reçoit dans cette maison que les sept péchés capitaux. » Ah ! madame, je vous l'avoue sincèrement et tristement, je la tiens pour une âme perdue, qu'un miracle seul peut sauver, et il n'y a que Dieu qui en fasse. Vous vouliez savoir, vous savez. Croyez bien qu'elle est heureuse, qu'il ne manque rien à son bonheur, que vous la désobligeriez beaucoup en l'empêchant de vivre dans l'aimable société de l'orgueil, de la colère, de l'envie, de la gourmandise, de l'avarice, de la paresse et de la luxure.

Mme Sauvigny se retira consternée.

VICTOR CHERBULIEZ.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

L'EUROPE ET LE DIRECTOIRE

IV [1]

LA PERTE DE L'ITALIE. — LA FRANCE EN DANGER

I

La guerre commença mal pour la République. Masséna avait hardiment poussé sa pointe dans les Grisons; mais Jourdan, battu par l'archiduc Charles, forcé d'ailleurs de couvrir Bernadotte, fut contraint de se replier sur le Rhin. En Italie, Schérer attaqua et se fit rejeter sur l'Adda. Jourdan laissa son armée à Ernouf, et, faute d'avoir repoussé les Allemands, vint à Paris cabaler avec les Jacobins contre le Directoire. C'est un « tâtonneur », disaient les Directeurs, qui le redoutaient dans les Conseils, « un irrésolu, qui perd la tête au premier échec, un général inepte... » Là-dessus arriva, 12 avril 1799, une lettre de Bonaparte du 10 février. Il annonçait sa marche sur la Syrie et ajoutait : — Si les nouvelles de guerre se confirment et « que la France soit en armes, je passerai en France. »

La retraite des armées républicaines en Italie et sur le Rhin eut son contre-coup à Rastadt et dans les petites cours d'Allemagne. Le Directoire était en négociations avec ces princes pusillanimes et avides, dont toute la politique était, comme toujours, de n'être point dévorés par l'Autriche et de dévorer, grâce à leur

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet, 15 août et 15 septembre.

association avec la France, le plus possible de principautés et d'abbayes allemandes. Les armées de l'archiduc débordant leurs frontières, la peur de l'Autriche l'emporta. Le tsar Paul avait montré quelques velléités de protéger la Bavière; mais il apprit que le défunt électeur avait aboli l'ordre de Malte. Cet ordre était alors son jouet politique préféré. Il chassa l'envoyé bavarois de sa cour, ordonna à ses troupes d'occuper la Bavière et consentit que l'Autriche prît la garde de cet État pendant la guerre. L'Autriche avait accepté un morceau en Bavière des mains des Français; elle ne demandait qu'à en recevoir un plus gros morceau des mains des Russes. Elle voyait les Allemands terrifiés; elle en profita. Les légations françaises passaient, à Vienne, pour des foyers d'espionnage, de propagande, de conspiration contre l'Empire. L'archiduc Charles, à mesure qu'il avançait, les balaya. Bacher fut expulsé de Ratisbonne, Alquier de Munich, Trouvé de Stuttgart.

Le Directoire s'obstinait à tenir à Rastadt. Talleyrand écrivit aux plénipotentiaires, les 8 et 10 avril, de rester jusqu'à la dernière extrémité; puis, s'ils étaient contraints de partir, de protester, de se retirer à Strasbourg, de s'y déclarer toujours prêts à négocier avec l'Empire et avec chacun de ses membres, même par correspondance, enfin de manifester des dispositions bienveillantes aux États d'Allemagne qui ne feraient point acte d'hostilité. C'était le vieux jeu des divisions de l'Empire. L'Autriche était décidée à y couper court. Une dissolution du Congrès en eût été le seul moyen régulier; mais cette dissolution ne se pouvait opérer sans le concours de la Prusse et de ses co-États de l'Allemagne du Nord; or Thugut ne voulait rien leur demander. Il se contenta de rappeler les représentans de l'Empereur. Il aurait dû, en même temps, notifier, loyalement, que l'Autriche cessait de considérer Rastadt comme un territoire neutre. Le plénipotentiaire impérial, Metternich, se contenta de rompre les négociations, le 8 avril. Le journal de Carlsruhe l'annonça, le 10, avec cette remarque : « La neutralité du lieu du Congrès cessant, les ministres français n'y séjourneront vraisemblablement pas longtemps. »

Metternich quitta Rastadt le 10. Il s'agissait de faire partir les Français. Il s'agissait surtout de se débarrasser des agens officieux qu'ils gardaient, çà et là, en particulier à Stuttgart, l'envoyé hollandais Strick et le Danois Wœchter. Pour obtenir l'expulsion

de ces agens, il était nécessaire de se procurer la preuve de leur connivence avec les républicains. L'Autriche, du même coup, confondrait les ministres des petites cours suspects de pactiser avec l'ennemi, ferait scandale de leur trahison et réduirait, par la peur, leurs maîtres à merci. Rien ne parut plus expédient, en ces occurrences, que de sommer, militairement, les diplomates français de quitter Rastadt, de leur tendre, sur la route, quelque embuscade, de les y attirer par un insidieux malentendu, de saisir leurs papiers, et, pour bien marquer que l'aventure n'avait rien de concerté ni d'officiel, de les faire houspiller lourdement et détrousser à fond, ce qui démontrerait à l'Europe, d'ailleurs fort endurcie et indifférente, que ces grossiers procédés ne pouvaient être l'acte que de maraudeurs ou de brigands, aussi faciles à désavouer que difficiles à poursuivre.

Ce ne serait pas méconnaître Thugut que de lui attribuer ce dessein ; mais ce serait, paraît-il, le calomnier, car on n'a point de preuves. Tout indique, au contraire, que cet état d'esprit régnait autour de l'archiduc Charles. Ce prince fut pris d'une crise de la maladie nerveuse à laquelle il était sujet ; elle le força à abandonner, du 14 au 25 avril, l'exercice du commandement. Le général Schmidt le suppléa. Cet officier écrivit, vers le 15 avril, au lieutenant-colonel Mayer de Heldensfeld, chef d'état-major du général Kospoth, commandant de l'avant-garde, une lettre où il dénonçait, avec l'emportement de sa haine et de son mépris pour les républicains, la conduite hostile des Français, à Rastadt, leur espionnage, leurs complots avec des agens accrédités en Allemagne ; il exprima l'opinion qu'on en trouverait la preuve dans leurs papiers, le vœu qu'on s'emparât de ces papiers, qu'on arrêtât les courriers français, peut-être même les ministres. Étaient-ce des insinuations, étaient-ce des ordres ? Comme les discours de Schmidt étaient conformes à l'intérêt de l'état-major et répondaient aux passions des officiers, le colonel Mayer les interpréta, très volontiers, comme des instructions, et les transforma en mesures formelles d'exécution.

Les environs de Rastadt furent occupés par les hussards Széklers, troupe sauvage et pillarde, dont le colonel, Barbaczy, était connu pour un homme de main, brutal, exécrant les Français. Il écrivit, le 18 avril, à son général, Gœrger, qu'il avait reçu des ordres secrets, et qu'il avait pris toutes ses mesures pour expulser les ministres français ; il demandait s'il devait traiter en ennemis

les Badois qui leur serviraient d'escorte. Le même jour, Merveldt fit ce rapport à Kospoth : « Gœrger a pris ses mesures, de sorte que si les hussards Széklers ne trouvent pas le nid vide, l'affaire ne ratera pas. »

Le 22, Barbaczy envoya un trompette au château de Rastadt, avec une lettre pour Albini, président de la députation de l'Empire : — Rastadt, disait-il, n'est plus le siège du Congrès, l'autorité militaire ne peut plus garantir la sûreté du corps diplomatique; toutefois l'inviolabilité personnelle des diplomates sera respectée par les soldats autrichiens, sauf le cas de nécessité militaire. — Ce cas, selon la casuistique de Barbaczy, devait être précisément celui des ministres français, car il va de soi, qu'à la guerre, il n'est pas de nécessité plus urgente, de l'avis de tous les auteurs et selon la pratique de tous les temps, que de prévenir, déjouer, punir les manœuvres des ennemis. Les diplomates allemands, qui savaient lire entre les lignes, décidèrent de plier bagage et annoncèrent aux Français leur prochain départ. Ils ajoutèrent vraisemblablement, en bons collègues, quelques avis obligeans et quelques avertissemens utiles, car les Français demandèrent aussitôt leur rappel. Ils virent passer Trouvé, chassé de Stuttgart, et qu'une escorte accompagnait à la frontière. « Nos plénipotentiaires, dit un contemporain, enviaient par une sorte de pressentiment la priorité de cette expulsion offensante. » Mais l'ordre du Directoire était impératif. Bonnier, De Bry et Roberjot n'osèrent pas encore partir.

Les patrouilles de hussards, qui parcouraient les environs de la ville, arrêtèrent des promeneurs, et, dans le nombre, plusieurs ministres accrédités au Congrès. On leur demanda s'ils étaient Français, et, sur leur réponse négative, on les renvoya dans la ville. Le 25, le courrier Lemaire, de la légation républicaine, fut pris et dépouillé de ses papiers. L'archiduc qui reprenait, ce jour-là même, l'exercice du commandement, manda à Kospoth d'envoyer Barbaczy à Rastadt, de sommer les Français d'en sortir dans les vingt-quatre heures et de mener le tout « avec toute la prudence et la dextérité possibles. » Cette prudence n'allait point jusqu'à inviter Barbaczy à faire escorter De Bry, Bonnier et Roberjot jusqu'à la frontière, ainsi qu'on l'avait ordonné pour Alquier, Bacher et Trouvé ; c'était à la « dextérité » de Barbaczy de saisir la nuance. Quant aux papiers, l'archiduc montra l'intérêt qu'il y prenait, en se faisant envoyer ceux du courrier Le-

maire. Le 28, pour que Barbaczy n'en ignore, il lui mande de ne se point engager dans des « écritures diplomatiques », de déclarer que le retour des Français aura lieu « sûrement et sans obstacles » ; « toutefois, en ce qui concerne leur correspondance, il ne donnera nullement une assurance tranquillisante ; il avisera surtout à s'emparer des paquets et à les envoyer, comme il l'a déjà fait, au quartier général. » Il eût été préférable qu'à ces instructions artificieuses, l'archiduc substituât tout crûment l'ordre d'arrêter les Français et de les mettre en prison : ils auraient eu au moins le sort qu'avaient éprouvé, en 1793, Maret et Sémonville. Du reste, cette lettre qui, dans une certaine mesure, corrigeait celle du 25, et laissait un peu moins de marge à la « dextérité » de Barbaczy n'arriva point en temps utile. Quand elle parvint au chef des Széklers, le coup était fait.

Les ministres français, fort anxieux, et à trop juste titre, avaient pris prétexte de l'enlèvement de leur courrier, violation patente de la neutralité, pour déclarer les négociations suspendues et annoncer qu'ils partiraient pour Strasbourg, le 28. Ce jour-là, leurs voitures étant prêtes, ils demandèrent à Albini de leur garantir qu'ils pourraient voyager sans inconvénient. Albini en référa à Barbaczy. Ce hussard fit attendre sa réponse toute la journée, et envoya, le soir, pour toute sauvegarde, l'injonction de quitter la ville dans les vingt-quatre heures.

Dans le même temps, les Széklers, sous le commandement du chef d'escadron Burkhard, occupèrent les portes avec la consigne de ne laisser entrer ni sortir personne. D'autres hussards allèrent s'embusquer à l'extrémité du faubourg Saint-Georges. Les Français réclamèrent le passage et la protection d'une escorte ; Burkhard répondit que la consigne était suspendue, mais pour eux seuls ; l'escorte fut refusée (1).

Il était dix heures du soir. La nuit était sombre et pluvieuse. Les Français emmenaient leurs familles, le personnel de leur ambassade, leurs archives, le tout dans huit voitures, qui mar-

(1) Un député rapporte : « Celui-ci (l'officier commandant) dit que c'était un malentendu, qu'effectivement la consigne portait que personne ne sortirait de la ville pendant la nuit ; mais que les ministres français étaient exceptés... M. d'Edelsheim (ministre de Bade) offrit une escorte de hussards de Baden, mais l'officier dit qu'il ne pouvait permettre qu'une troupe étrangère parût armée dans son enceinte (celle de la ville). » — Ces détails ont été recueillis de la bouche d'un député, témoin oculaire. Les lettres auxquelles je les emprunte m'ont été gracieusement communiquées par M. le comte Antoine d'Hunolstein et proviennent de papiers de famille.

chaient lentement. Quand elles arrivèrent dans le faubourg, les hussards barrèrent la route, et ouvrirent les portières, criant aux voyageurs: « Es-tu le ministre De Bry, Bonnier, Roberjot? » Ces malheureux, arrachés de leurs berlines, furent assaillis aussitôt et sabrés (1). Bonnier et Roberjot moururent sur le coup. De Bry survécut et parvint à s'échapper (2). Les papiers furent enlevés, le trésor, que l'on disait considérable, pillé; ni les femmes ni les personnes de la suite ne furent blessées; les hussards se contentèrent de les épouvanter, de les dépouiller, qui de leur montre, qui de leur bourse. Puis toute cette malheureuse caravane fut repoussée dans Rastadt. Les hussards s'y répandirent en se vantant de leur exploit, étalant les pièces d'or qu'ils avaient volées. Barbaczy écrivit à l'archiduc: « L'affaire est maintenant terminée », et lui envoya les papiers.

L'affaire avait été menée avec brutalité; les hussards avaient manqué de formes, mis les apparences contre eux. Les chancelleries ne s'offusquent guère que de ces inconvenances; mais, quand elles y trouvent leur intérêt, elles s'en offusquent avec éclat. Ce fut le cas dans les petites cours d'Allemagne. On y avait intérêt à s'indigner, à pousser de nobles clameurs juridiques, à disputer sur les immunités et les neutralités, car l'attentat s'était commis contre elles encore plus que contre la France. Elles s'indignèrent donc bruyamment.

La Cour de Vienne, sournoise, équivoque, demanda le silence, espérant l'oubli : les papiers ne contenaient rien de ce qu'on y

(1) Des soldats éteignirent les flambeaux; d'autres arrêtèrent les voitures; ils demandèrent, — en parlant français, — qui était dedans. Le domestique de Bonnier, qui était sur la première voiture, dit : « C'est le ministre Bonnier. Sur cela, ils ouvrirent la portière, saisirent Bonnier et le tirèrent dehors en repoussant son valet de chambre, qui était à côté de lui. Bonnier se défendit. Les deux mains lui furent coupées et la tête fendue en deux... Roberjot fut percé à côté de sa femme, traîné hors de sa voiture; il expira à quelques pas de la chaussée, sur la prairie. » — « Pourquoi vingt-cinq hommes se trouvent-ils sur la route qu'ils (les Français) doivent prendre, plutôt que sur une autre? Bonnier, Roberjot, Jean De Bry sont seuls assaillis. On ne fait rien à Rosenthiel, ni aux femmes, ni aux gens, qu'on laisse aller librement, après leur avoir ôté leur argent, pas même à tous... Un hussard poursuit le valet de chambre de Roberjot et demande s'il est Bonnier. *Nicht Bonnier!...* On se contente de lui prendre sa bourse et de le laisser aller... » *Id.; ibid.*

(2) Je trouve dans une des lettres déjà citées ce détail curieux : « Le lendemain de l'assassinat, De Bry se réfugia chez un des ministres, s'informa de sa femme, de ses enfans; il apprit qu'ils étaient sains et saufs; on les fit appeler: « Après les premiers épanchemens de joie, Jean De Bry se jeta à genoux au milieu de la salle et, avec la plus grande ferveur, remercia Dieu de sa délivrance et de celle de sa famille. »

cherchait. Le droit public avait été violé inutilement. C'était le moment de protester de ses bonnes intentions et de se laver les mains, selon les rites et protocoles. Les papiers furent restitués aux Français ; l'Empereur ordonna une enquête et promit de faire justice. L'enquête se perdit dans le bruit de la guerre, et la justice aboutit à l'acquittement des inculpés. La conclusion est tout entière en cette lettre que l'archiduc Charles écrivit à l'Empereur, le 18 mai : « Je dois en cette affaire, et comme frère, te prier de m'accorder une grâce spéciale pour le général Schmidt. Entraîné par sa haine contre les Français, il a, dans une lettre particulière, fait connaître à Mayer une idée, ou mieux des sentimens; Mayer a donné à cette lettre une interprétation particulière, et la chose a, dans les degrés inférieurs, reçu plusieurs additions, d'où résulta l'événement. Les choses ont pris ainsi une tournure malheureuse. Je regarde la faute de Schmidt comme un acte de précipitation, comme une explosion intempestive de son aversion passionnée contre les Français; il a manqué de sang-froid, et ne s'est pas représenté les conséquences. »

Pour détourner l'attention et couvrir la retraite, les publicistes autrichiens remplirent les gazettes d'insinuations qui parurent d'autant plus probantes qu'elles étaient plus invraisemblables. On accusa le Directoire d'avoir fait tuer ses propres agens pour rejeter sur l'Autriche l'odieux de la rupture; la réputation des Directeurs était telle que cette version trouva crédit en France et même en Europe où les Directeurs cependant étaient moins connus. On accusa le malheureux De Bry, qui fut contraint de se justifier dans les formes. On accusa les émigrés et jusqu'à la reine Marie-Caroline.

Au fond, les apologies de la cour de Vienne, plaidoiries de casuistes devant un jury de badauds, se bornèrent à cet argument : la chancellerie n'a rien ordonné, car il ne reste aucune trace d'ordres de sa part ; l'archiduc était malade et paraît hors de cause ; tout se réduit à ce qu'on nomme, en style de dépêche, « un regrettable malentendu », de la part du chef, et à des actes « fâcheux » de brutalité, de la part des soldats.

S'il y a eu un malentendu, il s'est transmis hiérarchiquement, avec une suite singulière, du commandant en chef au dernier des hussards; s'il y a eu simplement brutalité soldatesque, les hussards y ont apporté une méthode surprenante. Barbaczy avait-il donné l'ordre de prendre les papiers et de respecter les personnes? En

ce cas, les officiers sont coupables d'avoir transgressé ses commandemens. Barbaczy a-t-il négligé de donner des instructions pour la sûreté des personnes? Cette négligence, après les réclamations réitérées d'escorte et de sauvegarde de la part des Français, équivaut à un guet-apens. S'il n'y avait pas d'officiers présens sur le lieu de l'attentat, ou si, présens, ils s'en sont remis à l'inspiration des soldats, comment ces hussards dont l'emportement sauvage, l'ivresse sanguinaire, la haine aveugle seraient les seules causes de l'attentat, ont-ils, dans la chaleur de l'embuscade, trouvé le sang-froid qui, au témoignage de l'archiduc, avait manqué au général, dans l'expédition de ses ordres? Comment ont-ils su se porter tout droit aux chefs de la mission, ont-ils respecté les secrétaires, les serviteurs, les femmes, se sont-ils enfin contentés, en spadassins bien appris de cour et d'État, d'assouvir leur vengeance sur les seuls plénipotentiaires, après avoir pris soin de leur demander, en français, leur nom, et de constater leur identité (1)?

II

L'attentat de Rastadt ne fut ni la cause, ni même le prétexte de la guerre de 1799; il en fut le contre-coup. Les hostilités avaient recommencé avant cet attentat : la coalition était formée depuis plusieurs semaines. Cette coalition, la seconde dans la série historique, était mieux serrée et infiniment plus redoutable que celle de 1792-1793. La coalition de 1792-1793 se donnait pour prétexte de rétablir la monarchie en France, et elle travaillait, en fait, à démembrer, d'un côté, le royaume des Bourbons, de l'autre la république de Pologne. Celle de 1799, comme toutes celles qui suivirent, en 1805, en 1809, 1812, 1813, vise à refouler dans ses anciennes limites la France conquérante, à l'y entamer, si elle le peut, et, dans tous les cas, à s'en partager les dépouilles. Le

(1) Il a été publié, sur l'attentat de Rastadt, toute une bibliothèque de livres, brochures, articles de revues. On en trouvera un catalogue dans Helfert : *Der Rastatter Gesandtenmord;* Vienne, 1874. Depuis lors, M. de Sybel, dans la 4e édition de son histoire, — traduction française, — et dans des articles de sa revue, a discuté la question et produit des documens nouveaux; de même M. Hüffer, dans son *Histoire du Congrès*. Le dernier mot paraît avoir été dit par ce savant et sagace historien, dans son écrit : *Der Rastatter Gesandtenmord;* Bonn, 1896, analysé par lui-même dans la *Revue historique*, 1896. Voir en outre les écrits de MM. Obser (Commission historique badoise), de M. Eckart, *Montgelas;* Munich, 1895; de M. Oncken, t. I, p. 830-832, avec bibliographie et notes, 1886.

terrain, l'enjeu de la lutte sont pour le Directoire ce qu'ils seront pour l'Empire : la Hollande, l'Allemagne, l'Italie. Il s'agit de savoir si la France gardera la suprématie, et si l'Europe respectera les limites de la Gaule que la République s'est données. Il semble, à considérer cette guerre de 1799, que l'on assiste à la première opération d'un siège, celui de la France, qui va durer seize ans : c'est d'abord un investissement décousu ; puis, ce sont des assauts désordonnés contre les forts détachés, des sorties impétueuses de l'assiégé qui nettoie au loin les abords de la place, étend ses glacis, construit plus loin de nouveaux bastions ; puis les assiégeans reviennent à la charge, en 1805 et 1806, et sont repoussés plus loin ; ils reviennent encore, et la France les repousse plus loin encore, en 1809. Mais pour se garder, à de telles distances, elle s'éparpille, elle s'épuise. Elle veut en finir, elle tente une sortie à fond, en 1812. Elle est vaincue, et d'avant-poste en avant-poste, de bastion en bastion, de frontière en frontière, elle recule aux limites de 1809, à celles de 1805, à celles de 1802, à celles de 1799, à celles de 1792. Le cycle se ferme comme il avait commencé, par l'invasion du territoire français, et, toutes les conquêtes étant reprises, par une menace, comme en 1792-1793, de démembrement de la vieille France.

Le génie de la Révolution fut pour beaucoup, sans doute, et dans l'étendue de ces conquêtes et dans l'alarme qu'elles inspirèrent ; le génie militaire et politique de Napoléon précipita, poussa aux extrêmes cette colossale entreprise d'extension ; mais si la France parlait un nouveau langage, se proposait et déclarait de nouveaux prétextes, le fond de l'entreprise, aux yeux de l'Europe, demeurait la possession des terres et la domination des peuples par la France.

L'Europe demeurait aussi ce qu'elle avait été, inquiète, jalouse, avide, et l'histoire de la grande guerre du commencement du XIXe siècle se relie ainsi à l'histoire de la grande guerre du commencement du XVIIIe siècle. La République ne fut pas plus redoutée, Napoléon ne fut pas plus craint et plus haï que ne l'avait été Louis XIV. « Il se trouva, — dit Saint-Simon, à l'année 1709, — dans la cassette de Mercy, un mémoire instructif du prince Eugène... On y lut entre autres choses qu'il fallait tout tenter pour remettre la France hors d'état, à jamais, d'inquiéter l'Europe, et de plus sortir de ses limites, où il fallait la rappeler, et, si on n'y pouvait enfin réussir par les armes, on serait obligé d'avoir

recours aux grands et derniers remèdes. » Ces derniers mots s'entendaient des guerres civiles, factions, complots, détrônemens et changemens de dynastie qui formaient le fond de la grande médecine politique d'alors.

D'ailleurs, chez les coalisés de 1799, aucune idée de réforme, ni dans leurs États, pour y prévenir la Révolution, ni dans les républiques, pour l'éliminer. Ils n'ont qu'une vue : considérer cette révolution comme non avenue et la supprimer de l'histoire en supprimant de la carte ses conquêtes et en se les partageant. Le souci d'écarter les Français du grand marché des terres et des peuples en Orient, de les dominer dans la Méditerranée, réunit les Turcs, les Anglais et les Russes, mais le même souci les séparera : les Turcs veulent garder ce qu'ils ont ; les Anglais veulent prendre l'Égypte et Malte ; les Russes, qui ont fait, pour autrui, une belle déclaration de désintéressement, prétendent occuper Malte et s'emparer de Corfou, dans l'intérêt de la religion catholique et de ses ordres de chevalerie, dans l'intérêt de l'orthodoxie aussi et des populations de la Grèce. « Sans nous, écrivait un diplomate russe, en avril 1799, ce colosse d'empire, étendu difformément dans les trois parties de l'ancien monde, aurait croulé infailliblement. » S'ils le conservent, c'est pour l'avoir sous leurs prises, pour que d'autres ne l'entament point, pour y susciter des peuples qu'ils protégeront et gouverneront à leur guise. C'est l'ancien plan de Catherine sur la république de Pologne. « Les Turcs seront aux ordres de notre maître », disait Rostopchine. De toutes les façons de tuer cet empire, la plus ingénieuse était encore de s'en faire le médecin.

Ni les Anglais, ni les Autrichiens ne l'entendent de la sorte. A Vienne, on interprète, comme il convient, la clause de désintéressement de Paul Ier ; elle n'a qu'un objet : obliger l'Autriche à renoncer aux conquêtes en Italie. Or, l'Autriche fait la guerre pour s'emparer de l'Italie, pour garder Venise, reprendre Milan, démembrer le Piémont, y joindre les Légations, pour reconquérir les Pays-Bas afin de les troquer contre la Bavière, arrière-pensée qui travaille la cour impériale depuis un quart de siècle. Ajoutez le roi de Prusse qui se réserve de prendre de toutes mains et de transformer sa neutralité en arbitrage, largement payé, par la Belgique, par la Hollande peut-être.

(1) Corfou capitula le 3 mars 1799.

Ils mettent en mouvement une armée formidable. Aux 170 000 hommes éparpillés du Directoire, ils opposeront deux masses : 90 000 Autrichiens en Allemagne, sous l'archiduc Charles, avec 26 000 hommes pour opérer dans les Grisons; 46 000 Autrichiens en Tyrol sous Bellegarde, et 86 000 en Vénétie sous Kray, auxquels se joindront 30 000 Russes; plus tard 40 000 Anglo-Russes qui opéreront en Hollande; en tout 320 000 hommes, presque le double des Français, et, partout, la soumission, si ce n'est le concours des peuples. Pour les commander, deux hommes de guerre très différens, de valeur inégale, mais capables de balancer ce que la France comptait alors de meilleur parmi les généraux de la République. L'archiduc Charles, circonspect dans les mouvemens, intrépide dans l'action, consciencieux et méfiant de lui-même, encore plus d'autrui, sorte de pendant impérial de Moreau; Souvorof, nouveau venu sur le théâtre des guerres européennes, qui va prendre le commandement en chef des armées d'Italie et opposer aux Masséna, aux Joubert, un génie et des ressources que la France jusqu'alors avait été seule à déployer. Les républicains avaient affronté la discipline, la tactique savante, le courage commandé et mesuré; ils vont se heurter à l'audace, à l'invention, à la constance fanatique, et trouver devant eux, au lieu de l'ancien régime en armes, une sorte de transfiguration troublante de leur propre armée. Ils seront déconcertés au contact de ces Russes, plus encore que ne le furent, dans la guerre de Sept ans, les soldats de Frédéric (1). Ceux-là ne se croyaient que formidables; les Français s'estimaient d'une espèce supérieure, et ils aperçurent, pour la première fois, chez l'ennemi, je ne sais quoi qui leur ressemblait.

C'est le Souvorof d'Ismaïl et de Varsovie. Il a soixante-dix ans, mais toute sa vigueur ramassée, toute sa tête et toute sa fantaisie. Il méprise, il affecte de mépriser les combinaisons savantes, le *Hofkriegsrath* de Vienne, machine de guerre à rebours, qui n'est bonne qu'à reculer. « Être toujours battu, ce n'est pas malin ! » Qu'on ne lui parle pas de guerre de sièges, de marches concertées, de reconnaissances à l'autrichienne. « Des reconnaissances ! allons donc ! elles ne sont bonnes qu'aux poltrons, et ne servent qu'à annoncer notre présence à l'ennemi. L'ennemi ! on

(1) Voir l'intéressant ouvrage de M. Alfred Rambaud : *Russes et Prussiens*, où l'esprit des deux armées est très bien saisi, le contraste des physionomies très vivement rendu.

le trouve toujours quand on veut. Des colonnes à la baïonnette, à l'arme blanche: l'attaque, le fer dans le ventre de l'ennemi, voilà mes reconnaissances! Du coup d'œil, de la rapidité, de la vigueur, voilà mes manœuvres! » Et quels soldats! idolâtres de leur chef, entraînés plutôt que commandés par lui; aussi audacieux à grimper à l'assaut, qu'imperturbables à se faire tuer sur leurs pièces; gais au camp et dans la marche; simples, pieux, emmenant leurs popes, emportant leurs icônes, pénétrés de leur foi comme les républicains sont fiers de leurs principes; confians en leurs images comme les républicains en leurs drapeaux symboliques; ne doutant de rien, ne s'étonnant de rien. Ce sont comme des Vendéens bien armés, bien conduits, rompus aux manœuvres : « Vous connaissez le Russe, écrivait Rostopchine. Il faut le mener, il ira partout. » Ils vont en Italie, en Suisse, de la plaine sans fin aux montagnes sans issue, comme ils iront en Allemagne en 1805, en 1807, et viendront jusqu'à Paris, en 1814.

Souvorof, la seule grande âme militaire de la coalition, à côté de Nelson, arrive pour sauver les rois, rétablir le Pape, rendre à leurs maîtres des peuples turbulens, comme autrefois Pépin, à la tête de ses Francs barbares, descendait en Italie. La croix grecque à la main, il ramène l'orthodoxie à son point de départ, Ravenne; relie la chaîne des temps, et, protégeant Rome, la fait vassale de Byzance. Il est le chef de la croisade d'un autre moyen âge contre ceux qu'on appelle, par haine et dérision, en Europe, les autres musulmans. Comparaison consacrée, depuis Burke et Mallet du Pan, comparaison fausse, trop flatteuse à l'Islam, injurieuse aux Français et à leur révolution. Les coalisés n'ont jamais eu de la croisade que le signe extérieur, la croix. La vraie croisade, avec son peuple de soldats obscurs, venus des campagnes, pleins d'abnégation et d'enthousiasme, c'est l'armée française qui l'a ressuscitée. Ces soldats de France, qui promènent sur toutes les routes d'Europe leurs pieds nus, leurs uniformes en lambeaux, font des riches et demeurent indigens; partis de leur village jeunes et misérables, ils y reviendront — ceux qui reviendront — misérables et vieux. Fusillés par les armées des rois parce qu'ils apportent la liberté aux peuples, assassinés par les populations en révolte parce qu'ils ne donnent pas la liberté promise, ils sont pourtant, malgré la fiscalité du Directoire, les seuls, en cette guerre, qui travaillent pour l'humanité, pour l'avenir; et si, au-dessus de ces temps souillés et sanglans, s'élève une image pure de la France, on

la doit à ces héros, pauvres et bons, au grand cœur, à l'âme naïve, qui ne comptaient dans les armées que pour un chiffre, et qui n'ont laissé aux lieux où ils ont combattu d'autre souvenir que leur nom de peuple : un Français !

Souvorof passa par Vienne et, dès la première entrevue, il pressentit le conflit avec les Autrichiens : conflit de stratégie avec le *Hofkriegsrath*, qui voulait commander de loin des mouvemens, longs et lents; conflit de politique avec la chancellerie, qui voulait mener la guerre par échelons, prendre les places, rogner les frontières, occuper le pays, se nantir, en un mot. Lorsque les Autrichiens l'interrogèrent sur son plan de campagne, il montra un blanc-seing du tsar Paul. Quand ils lui demandèrent où il prétendait marcher, il répondit : « Paris »; et comment? « En fonçant sur l'ennemi, en cherchant les occasions, en les saisissant aux cheveux. » Les Autrichiens en voulaient toujours revenir à la guerre de limites, tortueuse et pédantesque, de 1792-1793. Il y opposait la guerre à la Bonaparte, la pointe directe sur les capitales, la stratégie des coalitions futures de 1813 et de 1814. Il passa les Alpes, aux premiers jours du printemps, par ces défilés qui avaient arrêté Bonaparte à l'automne de 1797, et tomba sur l'Italie, comme Bonaparte y devait tomber en 1800.

III

Souvorof avait, sous son commandement, 17000 Russes, 35000 Autrichiens, en tout 52000 hommes, dont 6 à 7 000 cavaliers. Schérer, à qui l'on avait adjoint Moreau, lui en opposait 30000 à peine, dont les Italiens et 3 à 4 000 Polonais. Ce fut Moreau qui reçut le choc. Avant la bataille, Schérer fut rappelé, et Moreau investi du commandement en chef. Ce fut pour essuyer, le 27 avril, à Cassano, une défaite qui livra aux Russes la haute Italie. Moreau se retira derrière le Tessin, puis derrière le Pô, et, finalement se retrancha près d'Alexandrie, attendant Macdonald et l'armée de Naples qu'il appela, en toute hâte, à son secours.

Cependant, à mesure que les Russes avancent, les républiques s'écroulent; les peuples s'insurgent. Brescia, Bergame, ces cités turbulentes que Bonaparte n'avait jamais pu soumettre, donnent le signal. Les autorités républicaines s'évanouissent, les démocrates s'enfuient, et, s'ils ne fuient pas, sont massacrés. Tout Français qui est rencontré est assassiné; les prêtres, plus popu-

laires que jamais, prêchent la guerre sainte. Ces passions simples, ce patriotisme mêlé de fanatisme religieux, cette religion superstitieuse, ces madones à miracles, cette haine féroce des étrangers, sont familiers à Souvorof. Cette révolution lui va au cœur; il la pénètre, il la dirige, rassurant le paysan, le petit peuple des villes. Il annonce partout la restauration des autels, le rétablissement, en leur gloire, des saintes images, l'expiation des sacrilèges. Aux Cisalpins, il tient le langage que Koutousof tiendra aux Allemands, en 1813, et ils le croient comme feront les Allemands, par illusion intéressée; mais aussitôt, prenant les déclarations à la lettre, ils réclament l'indépendance, la liberté politique, ce que les Français ont promis sans le donner au gré des peuples; ce que les Russes promettent autrement et donneront moins encore.

Le 29 avril, Souvorof fit à Milan une entrée solennelle, par la même voie triomphale qu'avait suivie, que devait reprendre Bonaparte. Il se rend, au milieu des acclamations du même peuple, à la cathédrale. Bonaparte n'y était point allé en 1796; il profitera de l'exemple en 1800. Souvorof a commandé un service d'actions de grâces; le clergé l'invite à occuper un siège d'honneur, il refuse; il s'agenouille sur les dalles, comme la foule. Il reste trois jours à Milan, y établit un gouvernement provisoire, et marche sur le Piémont, où déjà Vakanovitch l'a précédé avec une brigade d'avant-garde. Son objet est de séparer Moreau de Masséna, qui opère en Suisse, et de Macdonald, qui vient de Naples. Macdonald est loin. Souvorof a le temps d'occuper le Piémont et de barrer la route à Masséna.

Il trouve partout les paysans insurgés. Les républicains de la Cisalpine réfugiés à Turin y donnent un spectacle de résistance: autels de la patrie, enrôlemens de volontaires, comme sur les estampes des grandes journées de Paris, en 1792. Le commissaire du Directoire, Musset, s'occupe de sauver le trésor et d'expédier au Directoire la caisse aux contributions; les soldats français contiennent le peuple. Souvorof a des intelligences dans le pays. Il lance cette proclamation, comme lieutenant des deux empereurs: « Les armées alliées viennent, au nom du souverain légitime, pour le replacer sur le trône... faire triompher la religion, briser le joug de fer imposé au Piémont par ses oppresseurs... garantir les propriétés. » Il termine par des menaces à qui ne se ralliera pas aux défenseurs de la bonne cause. Tout changement est bon aux

peuples déçus et dépouillés. Les espérances des Piémontais vont à Souvorof. Les démocrates émigrent vers Paris, réclamant du Directoire ce que le Directoire ne leur concédera jamais : « Unité de république, Convention italienne, l'Italie aux Italiens, plus de Cisalpins, de Toscans, de Romains, de Piémontais; que le nom d'Italien soit désormais notre seul nom ! » Le reste, la grande masse du peuple, les petits propriétaires, n'aspire qu'à la paix; ils appellent les Russes et les acclament quand ils paraissent.

Cependant Souvorof, en son camp d'Asti, reçoit des Piémontais (1). Ils sont avides de voir ce libérateur des rois, ce Tartare qui se joue des Français comme Bonaparte se jouait des Autrichiens. Ils s'attendent à quelque monstre de guerre, à quelque Tamerlan ou Gengis-Khan, étrange et effrayant. Ils ont devant eux une sorte de fantoche, en costume d'opéra-bouffe, qui leur fait des pantalonnades : un petit homme, qui marche plié, comme s'il allait danser; « le nez très court, avec une petite verrue sur le côté, les yeux vifs et noirs fort écartés, la bouche grande avec toutes ses dents »; de gros bras, de grosses épaules, des cuisses grasses, des mollets énormes et des pieds qui ne finissent pas. « Il porte une petite veste de basin blanc, des culottes collantes de même étoffe, de petites bottes sans éperons; la chemise avec un jabot excessivement haut, mais sale et chiffonné; une petite cravate, large de deux doigts, et un casque de maroquin vert, avec un gros plumet de plumes de coq. » Le chevalier de Revel se fait annoncer chez lui et invoque l'amitié de son père pour le maréchal. Il trouve Souvorof sortant de table, disant ses grâces devant une image de la Vierge, qu'il porte avec lui et qu'il a accrochée à la tapisserie. Souvorof vient à Revel : — « Puisque vous êtes le fils de mon ami, vous êtes donc mon fils, et vous garderez toujours ce titre. » Puis, tandis que Revel parle, Souvorof lui prend les mains, lui prend les épaules, s'accroupit à terre, se relève, fait des signes de croix en appuyant la tête sur la tête de Revel, sur ses épaules, sur son ventre; il le baise en croix sur le front, sur les joues, au menton. Enfin, il le fait asseoir. Revel était homme du monde. Ces contorsions de Tartare le déconcertent; mais encore plus la netteté avec laquelle Souvorof parle le français, les connaissances qu'il déploie, la force et la sagesse de ses vues. Des généraux autri-

(1) M. Costa de Beauregard : *Un Homme d'autrefois*. — Bianchi, *Storia della monarchia piemontese*.

chiens entrent : Souvorof les traite en subalternes; ils font à Revel l'effet de caporaux devant un maréchal.

Le 25 mai, les habitans de Turin entendirent le canon russe. Le 26, les gardes nationaux désarmèrent les postes français; le commandant de la place, Fiorella, menacé d'être pris, peut-être mis à mort, n'eut que le temps de rallier son monde et de s'enfermer dans la citadelle. Les portes furent ouvertes aux Russes. Les Turinois virent alors, avec stupéfaction, se précipiter dans leurs rues vingt mille hommes de troupes admirables, en tenue de parade, la cavalerie au galop, l'infanterie au pas de charge; avec plus de stupéfaction encore, à côté de l'Autrichien, baron de Mélas, et du grand-duc Constantin, frère du tsar Paul, escorté de son aumônier, le généralissime, « sur un petit cheval tartare dont le bridon et la selle cosaque ne valaient pas six francs »; juché sur un coussin de drap vert, en guise de selle, paré de tous ses ordres, en uniforme, avec son casque à plumet, se courbant sur la tête de son cheval aux acclamations de la foule. C'est sa mise en scène consacrée depuis le siège d'Ismaïl. Elle n'a jamais manqué son effet. Les Piémontais rient, s'exaltent. Les arbres de la liberté sont arrachés partout, la populace les hache en morceaux; les cocardes tricolores sont jetées au ruisseau, et l'on court sus aux Français dans les rues.

Pendant la nuit, Fiorella s'avise de bombarder la ville; Souvorof menace de représailles sur les prisonniers français; le bombardement cesse, et l'on convient d'opérer un siège en règle de la citadelle. La ville sera épargnée. Cette espérance met les Piémontais en joie : fêtes, cortèges, *Te Deum*, dîner de gala où les bustes de Souvorof remplacent les bustes de Bonaparte. Mais, les lampions éteints, ils s'aperçoivent vite que les charges sont aussi lourdes, et emportent plus de brutalité, plus d'humiliation surtout, que du temps des Français. Les insurrections excitées par Souvorof tournent au brigandage; des bandes, menées par des moines, parcourent les villages, arrachent les arbres de la liberté, les remplacent par des croix, vont faire leurs dévotions à l'Église, envahissent les maisons des suspects, qui se trouvent toujours être les riches, pillent, tuent, violent, brûlent, et s'en vont.

Le pays dévasté par une seconde invasion, plus insatiable que la première, est au désespoir. Souvorof invite le roi à revenir, et part à la rencontre de Macdonald. Quelques jours après, la citadelle capitule, 7 juin, et, pour achever la confusion des Piémon-

tais, c'est le général autrichien qui en prend possession, au nom de son maître, comme faisaient les Impériaux, en France, en 1792 et 1793, quand, à la honte et à l'indignation des émigrés, ils plantaient leurs drapeaux sur les portes des villes qu'ils étaient censés délivrer et reconquérir au roi.

Souvorof, dans sa campagne à la Bonaparte, éprouvait de la part du conseil aulique et de la chancellerie de Thugut les mêmes difficultés que Bonaparte avait, en 1796 et 1797, rencontrées dans le ministère de la guerre et le Directoire de Paris. Il voulait restaurer des gouvernemens; Bonaparte, fonder des républiques; l'Autriche entendait la restauration comme le Directoire la propagande; elle ne visait qu'à conquérir et à rançonner. Il avait envoyé son plan, qui était de séparer Masséna de Moreau, chose faite; de battre en détail Moreau et Macdonald, d'empêcher leur jonction, de les rejeter qui sur Gênes, qui sur la Toscane; puis, de passer les Alpes, en deux colonnes, par le Simplon et par le Gothard, de couper Masséna de ses communications avec la France; enfin, la Suisse étant désormais ouverte, d'envahir la France par la Franche-Comté, où les royalistes avaient des intelligences et où les alliés s'imaginaient trouver un autre Piémont. Souvorof comptait sans Thugut. Ce ministre trouva que les Russes allaient trop vite et trop à fond, avançant avec plus de rapidité que naguère les Autrichiens n'en avaient mis à reculer devant les Français. Il blâme l'appel à l'insurrection des peuples en Lombardie, en Piémont : c'est un appel à la révolution; il blâme l'appel au roi de Sardaigne, car l'Autriche entend garder le Piémont en gage, le démembrer, l'annexer suivant ses convenances, lors de la paix générale. Il faut mettre un frein à cette fureur russe. Les critiques, les contre-ordres vont désormais pleuvoir de Vienne, ne prescrivant que des atermoiemens et des contremarches, contrariant tout, entravant tout. Souvorof s'emporte, exhale en invectives son mépris pour les Allemands; néanmoins, il conserve le commandement, sauf à n'opérer qu'à sa guise et à disputer, plus tard, après la victoire. Il s'agit, pour le moment, de vaincre. Macdonald approche.

Ce général avait évacué Naples, le 8 mai, emmenant une armée affaiblie, découragée, affamée, qui se débanda et ne tarda pas à se démoraliser dans la misère d'une retraite désastreuse, sanglante, « à travers un torrent d'insurrections ». Macdonald ne parut à Rome que pour voir crouler la république romaine. Ra-

massant tout ce qu'il put trouver d'hommes, il se hâte vers le nord. Ses mouvemens sont mal concertés avec ceux de Moreau. Il bat les Autrichiens, mais Souvorof arrive sur lui et change la défaite des Impériaux en victoire, 17-19 juin, à la Trebbia. Sur 34000 hommes qu'il avait rassemblés, Macdonald laisse 5000 morts, 12000 blessés et prisonniers. Il n'a de ressource qu'une retraite rapide sur la rivière de Gênes. Le jour même où cette bataille assurait aux alliés le nord de l'Italie, la garnison française laissée à Naples capitulait, et le roi Bourbon était appelé, par une populace en délire, à venir présider le spectacle des vengeances, le grand *autodafé* qu'il devait aux lazzaroni.

IV

Pour être moins tragique, la guerre en Allemagne et en Suisse n'en tournait pas moins à la retraite. Jourdan et Bernadotte avaient quitté l'armée pour se jeter dans la politique. Masséna reçut le commandement en chef; il rappela Lecourbe, qui s'était trop aventuré dans l'Engadine; mais les Autrichiens le délogèrent de Zurich et le forcèrent à se replier, à quelque distance, dans des positions où il se retrancha, se renforça et attendit les événemens. Ces événemens furent ce qu'on devait prévoir : l'insurrection des cantons suisses, à mesure que les troupes françaises les évacuèrent; la défection des prétendus amis et associés d'Allemagne.

Le Bavarois, sans rompre avec la France, afin, le cas échéant, d'obtenir des indemnités pour ses États de la rive gauche, se réconcilie avec le tsar, fait amende honorable à l'ordre de Malte, moyennant quoi Paul lui garantit son héritage, y compris les États de la rive gauche. Le roi de Prusse et ses ministres pressentent les temps attendus, les temps qu'ils attendront jusqu'en 1806, qu'ils ne connaîtront qu'en 1813 et après quelles épreuves! où, débarrassés des Français, ils mèneront, selon leurs ambitions, la grande refonte de l'Empire. Ils ne regrettent point la paix de Bâle qui leur a procuré d'immenses bénéfices en Pologne, qui leur assure, en tout état de cause, des dédommagemens si la France garde la rive gauche du Rhin. Mais ils avaient toujours mieux aimé que la France ne gardât point cette rive; désormais ils désirent l'en déloger.

Ils discernent les conditions et les conséquences des desseins du gouvernement français. Le Directoire, écrivait Haugwitz, dans

un mémoire au roi, le 15 janvier 1799, « a certainement pour intention de réunir la Hollande à la France. » Ils veulent, on n'en peut plus douter, « s'emparer des côtes de la mer du Nord jusqu'à l'embouchure de l'Elbe. Leur projet favori était, et il ne faut pas douter qu'il ne soit encore, d'isoler l'Angleterre en la séparant du continent et en lui fermant pour cet effet les portes de la mer du Nord... L'exécution de ce projet est aussi aisée en elle-même qu'effrayante à l'égard de ses suites... Tant que la France reste en possession des pays situés entre la Moselle et la Meuse, d'un côté, et le Rhin et l'Ems, de l'autre, la sûreté de la Prusse sera menacée, et elle doit en être ébranlée, jusque dans ses fondemens, si avec cela la France reste une puissance révolutionnaire. » L'Allemagne a perdu ses boulevards naturels. « Peut-on les laisser au pouvoir de l'ennemi de l'ordre social? et s'il paraît hors de doute qu'il faut enfin en venir à les lui arracher, doit-on attendre le moment où il sera parvenu à s'y fortifier au point qu'il deviendra impossible peut-être de l'en expulser ? »

Et, bientôt, à mesure que le succès de la coalition se déclare, les Prussiens retournent le jeu, dessinant déjà leur politique de 1814 : — « Vous êtes patriote allemand, dit Haugwitz au ministre d'un État secondaire. Pourriez-vous consentir à détacher de l'Empire les belles provinces de la rive gauche du Rhin? Non, il faut que ces pays nous soient rendus. Quant à votre prince, il y gagnera de toutes les manières. Nous adopterons à son égard le système de la France, mais en sens inverse. Le Directoire a voulu agrandir les États séculiers pour s'en faire une barrière contre l'Empire ; nous les agrandirons aussi, soit par des sécularisations, soit autrement, pour faire une barrière contre la France. » Leurs insinuations seront désormais celles mêmes que feront en 1815 les alliés qui, comme Alexandre, voudront se ménager une entente avec la France, tout en l'enchaînant : « Que la France se renferme dans ses limites : qu'elle manifeste son intention de n'en pas sortir, et elle sera forte », disait encore Haugwitz à l'envoyé d'Espagne à Berlin (1).

Les Russes et les Anglais pressent Frédéric-Guillaume de prendre un parti. Mais ce roi, jaloux d'un pouvoir qu'il hésitait toujours à exercer, voyait une usurpation dans les conseils de ses ministres, un piège dans les ouvertures de ses alliés : il se ren-

(1) Rapport d'Otto, 29 mai 1799. Bailleu, I, p. 301.

fermait par goût, par incertitude naturelle, dans les demi-mesures : la neutralité équivoque avec tout le monde, les arrière-pensées dans toutes les affaires. Il laissa Haugwitz conférer avec le ministre d'Angleterre, ménager un accord qui aurait pour objet l'indépendance de la Hollande, accrue d'une partie de la Belgique, et l'évacuation de la rive gauche du Rhin par les Français. Cet accord semblait formé le 10 juillet. Le 17 et le 21, Frédéric-Guillaume donna contre-ordre.

Les Anglais se rejetèrent sur la Russie. L'Angleterre se voyait engagée partout : avec les Français, en Égypte ; aux Indes, avec Tippoo Saïb. Il parut à Pitt que les conjonctures l'obligeaient à entrer dans la guerre continentale, et il y entra avec cette vue très simple, vue dominante et permanente des Anglais : s'assurer la domination de la Méditerranée, chasser les Français de la Belgique, et rétablir en Hollande un gouvernement à leur discrétion. Paul I[er] était en coquetterie réglée avec eux au sujet de l'île de Malte, qu'il voulait conquérir afin d'y restaurer les chevaliers. Pitt et Grenville flattèrent cette fantaisie ; ils flattèrent aussi la grande ambition de Paul de se faire en Europe le restaurateur des trônes. Comme ils ne prétendaient rien prendre pour eux-mêmes sur le continent, ils souscrivirent volontiers à la clause de désintéressement dont le tsar tirait grand orgueil ; ils obtinrent ainsi de lui la promesse d'envoyer par mer 17000 Russes en Hollande. Ils comptaient sur un soulèvement populaire dans cette république, sur une insurrection des Belges, sur une reprise de la chouannerie en Normandie et en Vendée, avec Frotté et d'Autichamp. Ils donnèrent 225000 livres sterling pour les préparatifs ; ils promirent 75000 livres sterling, par mois, pour les subsides, plus un règlement de comptes à la fin de l'entreprise. Le traité fut signé à Londres, le 22 juin, et l'on se promit le secret, surtout à l'égard de l'Autriche.

C'est qu'à Pétersbourg, où Rostopchine était alors le conseiller le plus écouté, le vent tournait contre Vienne. On se plaignait de l'ingratitude de cette cour ; on jugeait que décidément Thugut était trop avide, convoitant la Suisse et l'Italie, toute la dépouille du Directoire, et de ses républiques. On cessait de croire au spectre français. Ces *Carmagnols*, décidément, se battaient trop mal ! il avait suffi de leur montrer des Russes pour les mettre en fuite. « On convient, au fond du cœur, écrivait Rostopchine, que les Français n'ont rien fait que des sottises et qu'ils ne doivent

leur succès qu'à la corruption des mœurs, à l'ineptie des ministres, à la nullité de plusieurs souverains de l'Europe. » On prenait, au contraire, fort au sérieux, les fanfaronnades des émigrés, leurs conspirations de Franche-Comté, la ruine prochaine de la République, enfin l'auguste tripotage des agens du prétendant avec Barras, la solennelle escroquerie de ce Directeur ou de ses officieux, en vue de la restauration de Louis XVIII par un coup d'État, au moins par un coup d'escamotage politique. « Le bon dans cette révolution, disait encore Rostopchine, c'est que personne ne risque rien et que, si la chose venait à manquer, il n'y aura d'autre victime qu'un gueux de Barras. » Enfin les Russes craignaient un second Campo-Formio, un accord secret entre l'Autriche et la France. Il fallait que la Russie eût un gouvernement à elle à Paris; il fallait rogner les ongles à ce misérable greffier, Thugut, et prévenir ses perfidies.

Thugut trouvait que les Russes le devinaient avec trop de perspicacité et le déconcertaient avec trop d'empressement. Ainsi le tsar avait naguère permis à l'Empereur de se nantir en Bavière, et maintenant le tsar garantissait à Max-Joseph son héritage! Souvorof se mêlait, en Italie, de relever des trônes! Qu'on le laissât aller à Rome, cet orthodoxe était capable de faire un pape russe, de « souffler » Rome et les Légations à l'Autriche! Thugut eut alors révélation du traité de Londres, et vit, dans le secret gardé à son égard, l'intention de reprendre le vieux plan des Anglais, qui consistait à donner la Belgique en garde aux Prussiens. Entre cet Autrichien tortueux et des Russes aussi fantasques que Paul et Rostopchine, l'alliance devait inévitablement péricliter, l'action militaire se ralentir; les Français, s'ils étaient encore de taille, allaient trouver le temps de se reprendre et, comme en 1794, de faire brèche entre les alliés, de disloquer la coalition.

V

Le Directoire périssait de son mal chronique. Il s'en allait par morceaux et ne pouvait survivre à sa corruption intime, qu'à coups d'amputations. Les élections du tiers sortant des Conseils, en avril, avaient été jacobines, et les Jacobins, visant à prendre le pouvoir, refusaient aux Directeurs les moyens de gouverner. Ce malheureux Directoire avait soulevé le mépris de la France entière et réalisé contre sa coterie, d'ailleurs horriblement divisée,

l'unité d'opinion des Français. On lui reprochait à la fois d'avoir entrepris des conquêtes démesurées et de les avoir compromises. A chaque nouvelle défaite, le nom de Bonaparte revenait sur les lèvres de tout le monde. Il reprenait son prestige. On parla de rappeler ce général. Barras qui, avec sa profonde rouerie, gardait le flair de l'opinion parisienne, en fit la proposition aux Directeurs. Il n'y eut qu'un cri parmi eux pour s'y opposer : « N'avons-nous pas assez de généraux qui veulent usurper l'autorité, sans avoir besoin d'y joindre encore celui-là? Bonaparte est bien où il est, et notre plus grand intérêt est de l'y laisser. »

L'abaissement de tous fit la supériorité du seul homme qui eût su garder une attitude et faire figure d'homme d'État, en s'abstenant d'agir, en s'abstenant de parler, en s'éloignant quand les autres se prodiguaient, en se disposant avec adresse un grand effet de perspective. Toutes les impulsions de la politique directoriale menaient la République à la dictature ; il ne manquait point de candidats dans les armées, chaque faction avait les siens; mais, par instinct, par honte, toutes les factions hésitaient encore à cette abdication. On chercha un relais sur la route où l'on était emporté. Puisqu'il fallait un chef, on essaya de le prendre civil, un président de fait, un Comité de salut public en une seule personne. Pour éviter un César, on chercha un augure. « Nul autre que Sieyès ne peut gouverner et faire prospérer la République, c'est le mot qui prédomine, écrivait Sandoz. La voix publique appelle toujours Sieyès. »

Revenu depuis longtemps de ses illusions sur la Prusse et la grande politique européenne, Sieyès recommençait à spéculer sur la réforme de la République. Il se fit nommer au Directoire, en remplacement de Rewbell, qui sortit le 11 mai, et il quitta Berlin le 24. Cependant les quatre Directeurs restans : Barras, Merlin, Treilhard, La Revellière, pressés entre les Jacobins et les coalisés, revenant à la vieille maxime des Comités, qu'un militaire est plus facile à manier et à briser qu'un civil, préférant d'ailleurs à Sieyès, qui arrivait en poste, Bonaparte qui était loin, ordonnèrent, le 26 mai, à l'amiral Bruix d'aller le chercher en Égypte. Ils écrivirent, le même jour, au général : « La tournure sérieuse et presque alarmante que la guerre a prise exige que la République concentre ses forces. Vous jugerez, citoyen général, si vous pouvez avec sécurité laisser en Égypte une partie de vos forces; et le Directoire vous autorise, dans ce cas, à en confier

le commandement à qui vous jugerez convenable. Le Directoire vous verrait avec plaisir à la tête des armées républicaines que vous avez jusqu'à présent si glorieusement commandées. » Barras joignit une lettre particulière et Talleyrand un de ces commentaires auxquels il excellait. « Le Directoire, manda-t-il à Bruix, s'en rapporte à vous pour l'instruire de notre situation intérieure et extérieure. Ramenez-le. »

Ces propos sentaient leur Fructidor. Mais Sieyès ne laissa point à ses collègues le loisir de gâcher le bel ouvrage politique dont il portait le plan dans sa tête. Il descendit de sa berline, à Paris, dans la nuit du 6 au 7 juin, et l'on eut comme une sorte de répétition, au foyer des artistes, sous la direction de l'auteur, mais en l'absence du premier rôle, de la comédie qui se donna en Brumaire. Les Conseils cassèrent Treilhard, qui n'était pas éligible. Barras, toujours dispos aux journées, se mit au service de Sieyès, épouvanta La Revellière et Merlin, réclama leur démission, le 17 juin-29 prairial. Il leur fit signer un message aux Conseils, dénonçant les manœuvres atroces des Anglais, les complots des anarchistes et des émigrés, le vide du trésor, la confusion et le détraquement de toute la machine politique. Les Conseils en rejetèrent la responsabilité sur les auteurs de Fructidor qui n'avaient pas su exploiter leur victoire. « Pâlissez, imprudens et ineptes triumvirs! » s'écria un député du Calvados. Le soir, Barras déclara à La Revellière et à Merlin que ces malédictions tombaient sur eux. Ils signèrent leur démission.

Sieyès visait à concentrer le pouvoir; il avait contribué à ramener les seize membres du Comité de Salut public aux cinq membres du Directoire; il méditait de réduire les Directeurs à trois, dont une seule tête, la sienne. En attendant, il n'entendait avoir dans le Directoire que des acolytes nuls, à sa discrétion, et qu'il pût liguer à sa guise contre Barras, avec lequel, un temps encore, il devait compter. Sur ses indications, les Conseils désignèrent Roger Ducos, un conventionnel, futur sénateur, président des Anciens au 18 fructidor, et qui vota tout, imperturbablement, depuis la mort de Louis XVI jusqu'à la déchéance de Napoléon; Gohier, jacobin honnête et effacé; Moulin, général obscur, qui passait pour jacobin. Ce fut la dernière révolution du Directoire; personne ne la prit au sérieux. « On ne concevra jamais dans l'étranger, écrivait Sandoz, le 21 juin, le degré de stupeur et de lassitude où ce peuple (le peuple de Paris) est tombé; dégoûté du

régime républicain, espérant un changement, un roi; mais l'attendant du temps, de Dieu, et incapable de faire aucun effort pour sortir de sa situation présente. »

Journée des dupes pour tous ceux qui l'avaient faite, pour les jacobins, qui se crurent les maîtres de la République, pour Sieyès même, qui s'en crut le chef. Son dessein était de prendre les jacobins à revers. C'était un mouvement tournant, à combiner de loin. Il commença par les rassurer. Il « épura le ministère ». Il congédia Talleyrand, qui traversa des jours d'épreuves et dut publier des « éclaircissemens » sur sa conduite : Reinhard le remplaça. Bernadotte eut la guerre, et Cambacérès, que l'on vit ressusciter, la justice. Cambacérès était judicieux et très décoratif : il avait présidé le Comité de Salut public. Sieyès le destinait à figurer le personnage des confidens, philintes augustes et discrets, dans le pouvoir à trois de sa Constitution future.

Il fallait un bras, un homme d'exécution pour imposer l'obéissance aux armées et mettre, à l'intérieur, les turbulens à la raison. Bonaparte était trop loin, trop grand, et trop débordant, pour entrer dans la mécanique de Sieyès. Ce politique subtil le trouvait hors de proportions avec sa géométrie. Le Directoire renonça à le rappeler, et Bruix reçut contre-ordre. Sieyès passa la revue des généraux. Il fit sonder Moreau, qui refusa de se prêter à une combinaison où il n'aurait que des fonctions civiles et point de commandement. Championnet était trop pur ; le Directoire lui rendit un double hommage, il le réhabilita, ne lui parla point de politique et lui donna le commandement d'une armée aux frontières, l'armée des Alpes. Quelqu'un, — Fouché s'en attribua l'honneur, — désigna Joubert, honnête, désintéressé, prêt à agir au besoin, à s'effacer après l'événement, à bouleverser la république pour le compte d'un plus adroit. Il s'était démis de son commandement en Italie et était venu à Paris, en disgrâce dans le Directoire, et, par suite, en faveur dans l'opinion. Circonvenu par tous les monteurs de cabales, recherché dans les salons, toujours en quête d'un sauveur et d'un « homme à poigne », jeune, avisé, ambitieux de gloire, se sentant porté par la fortune, il observa, il apprit la politique. Il fut heureux surtout et s'abandonna à la destinée qui s'offrait à lui.

C'est une plaisante chose de considérer comment les futurs meneurs de Brumaire, disposent, aplanissent, pour ce jeune homme, les voies par lesquelles Bonaparte s'était élevé, mais

comme à l'aventure et à grands coups d'éclat. Bonaparte avait eu le commandement de Paris, Sieyès le fit donner à Joubert. Bonaparte s'était fait un nom dans la République par la guerre d'Italie, Joubert reçut le commandement de l'armée d'Italie. Enfin Bonaparte avait fait un mariage brillant et politique dans le demi-monde de son temps; Sémonville reparaît ici dans son emploi de grande utilité. Ce ci-devant courtier de Mirabeau, ce futur grand référendaire de la monarchie, se chargea de marier Joubert, et, par l'union qu'il lui procura avec une jeune fille charmante, de famille aristocratique, de réputation parfaite, lui donna accès dans la coterie qui s'apprêtait à redevenir le « monde », la société, après le coup d'État.

VI

Le premier chapitre était la victoire, et ce fut la défaite qui survint. Joubert, à peine arrivé en Italie, voulut pousser à la Bonaparte. Avec 35 000 hommes, il attaqua, le 12 août, à Novi, Souvorof qui en avait 50 000. Dès le début de la journée, il fut tué. L'armée se défendit avec acharnement. Grâce à Moreau, qui commandait le centre, l'affaire ne tourna pas au désastre, et les Français purent se retirer sur Gênes, mais rompus, décimés, en grande détresse, en grand péril. Heureusement les Autrichiens arrêtèrent Souvorof. L'Empereur lui enjoignit de détacher 10 000 hommes pour pacifier la Toscane et la Romagne, c'est-à-dire pour les soumettre à l'Autriche. Souvorof s'y refuse, proteste à Vienne, proteste à Pétersbourg, envoie sa démission.

Les Français ne sont pas encore chassés de l'Italie, que les coalisés se la disputent. Le roi de Naples prétend avoir Rome, convoite des lambeaux de l'État ecclésiastique et médite d'occuper la ville, de s'emparer du château Saint-Ange, afin d'y devancer les Autrichiens. Thugut, toujours obsédé de la conquête des Légations, ne parle de rien moins que de supprimer le Pape : « chaque souverain, dit-il à lord Minto, pouvant de sa propre autorité se faire le chef de l'Église nationale, comme en Angleterre. » Le Saint-Siège, entrepris par ces deux catholiques, n'est plus défendu que par l'Anglais hérétique et par le schismatique Russe. Le roi de Piémont ne l'est par personne. Souvorof le rappelle; mais le commissaire autrichien, Zach, déclare aux envoyés de Charles-Emmanuel que « le roi de Sardaigne n'a, pour le moment, rien à

faire dans l'administration du Piémont. » Les malheureux Piémontais apprennent ce que sont les exactions pratiquées avec méthode par un pouvoir d'ancien régime. La conquête française ne leur en avait donné qu'une idée grossière et incomplète. En pareil cas, le dernier venu est celui qui laisse les pires souvenirs; ceux que laissèrent les Autrichiens ne s'effacèrent plus. Thugut ne dissimule pas ses vues de démembrement, sinon d'annexion totale. C'est, écrit de Vienne lord Minto, « le pivot de toute la politique impériale. »

Les Anglais s'y prêtent : il est de leur intérêt de former avec le Piémont, livré à l'Autriche, une seconde Belgique, enserrant et barrant la France, au midi, comme l'autre, donnée à la Hollande, l'enfermera au nord. Mais le tsar Paul ne l'entend point de la sorte. A l'appétit que montre l'Autriche, elle menace de tout dévorer, même le Pape. Il prend en mauvaise part les récriminations de Thugut contre Souvorof. L'Autrichien accuse ce général de sortir de son rôle de chasseur de Français, pour se mêler de restaurer des rois. Cependant les victoires se précipitaient avec une rapidité si déconcertante pour l'Autriche, qu'il jugea nécessaire de se prémunir. Il fit faire à Pétersbourg des ouvertures en vue de la paix à dicter aux Français et du partage de leurs dépouilles. Paul se montra disposé à s'en expliquer ; il pensa même à un congrès qui se tiendrait à Pétersbourg, et consacrerait cette suprématie qu'il prétendait s'attribuer en Europe. Mais s'il persistait à vouloir « ramener la France à des limites convenables et à l'empêcher de nuire », ce n'était pas pour rétablir l'empire de Charles-Quint. « Guidé par l'honneur, écrivit-il, le 30 juillet, à son ambassadeur à Vienne, Rasoumowsky, j'ai couru au secours de l'humanité, j'ai consacré des milliers d'hommes pour assurer son bonheur. Mais pour avoir pris la résolution d'anéantir le colosse français actuel, je n'ai jamais voulu souffrir qu'un autre prenne sa place et devienne, à son tour, la terreur des princes qui l'avoisinent, en envahissant leurs États. »

Rasoumowsky en confère avec Thugut. L'Autrichien repousse bien loin l'idée d'un congrès. Les petites puissances y voudraient être représentées ; elles prétendraient se mêler de leurs propres affaires, ce qui ne les regarde point. L'envoyé russe presse Thugut de s'expliquer, et Thugut se répand en digressions sur les droits « imprescriptibles » de l'Autriche à des dédommagemens : il lui en faut pour le partage de la Pologne de 1793, il lui en faut

pour la perte des Pays-Bas, il lui en faut pour ses dépenses dans la guerre actuelle! Mais quels territoires exigeait-il précisément? Il se dérobe, sur cet article, aux questions de Rasoumowsky, sauf à se découvrir peu à peu, avec les Anglais, de préférence. En réalité, il voulait les passages des Alpes, afin d'empêcher les Français de descendre en Italie, et cela emportait le démembrement du Piémont; il joindrait les meilleures pièces de ce royaume à la Lombardie, et à Venise, grossie des Légations, flanquée de la Toscane, sorte de fief de la maison d'Autriche. Le reste, Parme, Modène, le Pape réduit à Rome, Naples trembleraient. C'est la conception que Metternich reprit en 1813 et 1814. Enfin, à Malte, les Anglais et les Russes, arrêtés par l'énergique défense des Français commandés par Vaubois, se querellent sur la possession de la place qu'ils n'ont pas encore prise. Nelson la destine à ses amis de Naples; les Russes y veulent rétablir, sous leur tutelle, l'ordre des chevaliers et s'en faire une station dans la Méditerranée.

La dispute aurait pu durer longtemps et s'envenimer, si les Anglais ne s'en étaient mêlés. Ils payaient la guerre; ils entendaient que la guerre leur rapportât la paix profitable qu'ils en attendaient. Bon gré, mal gré, il fallait faire marcher de concert, sinon la politique, au moins les armées de la Russie et de l'Autriche. Pitt suggéra un plan qui lui parut propre à mettre ces cours d'accord, pendant le temps nécessaire à l'action, et à les employer, toutes deux, à l'intérêt anglais. Le plan, qui devait être repris en 1804, en 1809, en 1813, et exécuté seulement en 1814, consistait à pousser à fond contre les Français, en profitant des troubles intérieurs de la République. La campagne terminée en Italie, on porterait Souvorof en Suisse, on y concentrerait 60 000 Russes, qui chasseraient les Français devant eux et entreraient en Franche-Comté. Les Autrichiens, qui auraient la garde du Piémont, envahiraient la France par la Savoie; l'armée de l'archiduc Charles, dirigée sur le nord, donnerait la main aux Anglo-Russes, débarqués en Hollande, et la République, déchirée, entreprise partout à la fois, succomberait infailliblement. Ce dessein eut le rare avantage de satisfaire le tsar et l'Empereur. Le tsar vit Souvorof et ses Russes maîtres d'agir à leur guise en Suisse, et de rétablir les Bourbons en France; il donna son approbation le 22 juillet. L'Empereur se vit débarrassé des Russes en Italie, libre de s'installer en Piémont et de n'y point restaurer le roi, libre d'aller à Rome et de garder les Légations, libre enfin de peser

sur l'Allemagne et, portant l'archiduc vers les Pays-Bas, de remettre la main sur la Belgique. Il donna son adhésion le 21 juillet. Des ordres furent envoyés, en conséquence, le 31 juillet, à l'archiduc de marcher avec 65 000 hommes vers le Bas-Rhin et d'assiéger Mayence; à Souvorof, le 1er août, de passer en Suisse.

Souvorof ne reçut ces ordres que le 27 août, il ne se pressa pas de les exécuter. Il ne se mit en marche pour le Saint-Gothard que le 24 septembre, sans avoir étudié la carte, fixant ses étapes sur des routes qui n'existaient pas. Il emmenait 24 000 Russes. Cependant les Prussiens, voyant décidément la fortune tourner, se décident à prendre position. Frédéric-Guillaume écrit à Haugwitz, le 21 juillet : « Je partage vivement avec les cours de Pétersbourg et de Londres le désir de voir la Hollande et les pays limitrophes délivrés du joug des Français ». Il forme, sous le commandement de Brunswick, un corps d'observation vers le Bas-Rhin. « Depuis quatre ans, dit Haugwitz à Otto, successeur de Sieyès, nous réclamons inutilement contre les mesures arbitraires de votre gouvernement dans nos provinces (celles de la rive gauche); nous n'avons pas même obtenu une réponse. Nous avons entre le Weser et le Rhin assez de troupes pour nous remettre en possession, et je vous avoue que c'est le seul parti que nous avons à prendre. »

Le jour même où Otto mandait au Directoire ces déclarations menaçantes, la flotte anglo-russe arrivait en Hollande. Le 21 août, l'amiral anglais somma la flotte batave d'amener son pavillon; il fit arborer les couleurs orangistes; les marins hollandais s'insurgèrent et passèrent à l'ennemi, qui les débarqua aussitôt et amarina les vaisseaux livrés par eux. Le 18 septembre, le débarquement était opéré : 28 000 Anglais et 15 000 Russes. Brune ne pouvait leur opposer que 7 000 Français et 14 000 soldats bataves, trop disposés à suivre l'exemple des marins. Ainsi, dans cet été de 1799, la France, qui s'était fait un rempart de républiques, voyait ces républiques s'écrouler l'une après l'autre, et sentait monter autour d'elle comme une marée de peuples en révolte. Les Autrichiens touchaient aux Alpes, par le Piémont. Une défaite en Suisse, une défaite en Hollande, le Rhin était perdu et le corps de la vieille France était menacé comme en 1793, lorsque les armées républicaines, qui avaient débordé jusqu'en Hollande, jusqu'à Cologne, furent ramenées aux anciennes frontières de la monarchie.

Ajoutez la guerre civile. Sur quatre-vingt-six départemens, quarante-cinq sont en sédition; dans l'Ouest, c'est la guerre ouverte dans quatorze départemens, avec des chefs comme Cadoudal, Frotté; des espions et des complices à Paris dans les alentours mêmes du Directoire. Les royalistes croient avoir Barras, plusieurs généraux: Bernadotte, Moreau. Ils sont redoutables; ils seraient très dangereux s'ils avaient un prince pour les mener au combat, et un roi à rétablir. Mais ils ne relèveront qu'un trône vide. Louis XVIII écrit et attend, très loin. Le comte d'Artois agite une épée de salon, encaisse l'argent anglais que ses lieutenans refusent, les laisse se battre et mourir de faim, et se réserve pour l'entrée triomphale, quand les villes seront prises. Ce parti, comme la République même, a encore des soldats vaillans; il n'a point de gouvernement. Mais tel qu'il est, il absorbe des troupes, il inquiète Paris, il effraie les départemens.

Les jacobins, ayant la majorité au Directoire, grâce à Gohier, Ducos, Moulin; le ministère de la guerre, avec Bernadotte; le gouvernement de Paris avec Marbot; un coryphée militaire, avec Jourdan, entré aux Cinq Cents, songent à conjurer le péril national et à en profiter. Ils sont prêts à recommencer la Terreur, les circonstances de la Terreur s'annonçant de nouveau, avec les motifs de la Terreur : l'impuissance de gouverner par l'intelligence, la raison, la justice. Ils mènent une campagne d'alarmes et de dénonciations, rétablissent les clubs, réclament le désarmement des royalistes et l'armement des patriotes. Ils font voter, 28 juin-6 août, sur la motion de Jourdan, un emprunt forcé, progressif, de cent millions, une levée en masse de tous les hommes de 20 à 25 ans; enfin ils tirent de l'arsenal terroriste, une loi dite des otages qui n'est qu'une réduction de loi des suspects.

Sieyès trouva que les jacobins avaient mis les choses à point, que le moment était venu de les entreprendre, car, si l'on laissait faire, ils étaient capables de s'imposer encore une fois. On vit alors apparaître, avec les conceptions politiques, les hommes du consulat futur. Fouché, en qui Sieyès devine, derrière le diplomate manqué, un policier de première force, est appelé à ce ministère de la police où son nom devait rester légendaire. Il s'était cherché en Italie, il se trouve là. Il inaugure sa politique de machiavéliste parisien qui consiste à se mettre de toutes les conspirations pour tenir tous les conspirateurs, à se faire leur

surveillant et leur sauvegarde; à gouverner contre les jacobins avec des jacobins; à déjouer les royalistes par des royalistes; ayant toujours un complot en réserve pour se rendre redoutable et nécessaire; tenant toutes les factions par leurs secrets, se servant de tout le monde et servant tout le monde, comme il servait son propre gouvernement,en le trahissant; jeu effronté, sournois, féroce, sous les dehors du scepticisme goguenard, et qui conduira ce merveilleux fabricant de mélodrames à monter sur sa propre scène, à passer, de brouillon qu'il était, pour homme d'État qu'il ne devint jamais, et à entrer dans les conseils du gouvernement, ministre de Sieyès, pour en sortir ministre de Louis XVIII.

Sieyès pousse hardiment; il fait fermer (13 août) le club du Manège, et cet exemple inspire une crainte salutaire. Il remplace Marbot, sabre raisonneur, officier politique, par Lefebvre, qui obéit et ne raisonne point. Il fait célébrer en pompe l'anniversaire du 9 thermidor. Il dénonce, en évoquant le souvenir de la Terreur, « ces hommes insensés et féroces qui créaient des obstacles, détruisaient les moyens, s'irritaient des résistances et punissaient la France de leur incapacité à gouverner. » L'opinion le soutient. Les électeurs s'étaient abstenus en masse aux élections, les votans avaient nommé des jacobins par haine du Directoire. Il suffit que les jacobins se démasquent pour faire horreur, et la nation applaudira au pouvoir qui l'en débarrassera, fût-ce le Directoire. Les hommes même qui ont partie liée avec eux se détournent de leurs principes et de leur gouvernement. Enfin ils sont eux-mêmes divisés comme au lendemain de Thermidor; chaque coterie veut le pouvoir pour soi, veut surtout en exclure les autres. Il y a en eux plus d'étoffe de préfets que de commissaires de la Convention. Ils deviennent empiriques; ils répètent, par habitude, de grands mots, que le peuple n'écoute plus et dont eux-mêmes ils ont détorqué le sens. Ils inclinent à gouverner sous un maître, s'ils ne peuvent être les maîtres; à gouverner pour leurs intérêts, s'ils renoncent à gouverner pour leurs principes.

Et plus encore que les jacobins proprement dits, les républicains d'État, ceux qui ont fait l'œuvre utile, depuis 1792, et porté le poids des affaires. « Quel tableau offre au dedans cette grande nation qui épouvante au dehors par la rapidité de ses conquêtes et l'éclat de ses victoires? Quel fruit a-t-elle retiré de dix années de combats pour la liberté? quel prix a-t-elle recueilli du sang que la Révolution a fait répandre dans les deux hémisphères? Le

citoyen français est-il honoré? l'égalité est-elle autre chose qu'une brillante théorie? la sûreté personnelle a-t-elle la moindre garantie? l'intérêt du gouvernement est-il le même que celui du peuple? la volonté nationale est-elle écoutée et respectée? Ose-t-elle se faire entendre? le gouffre des dilapidations est-il fermé?... les contributions sont-elles proportionnées aux facultés des contribuables? Où sont les institutions et les mœurs de la République? » Pesez tous les termes de cette lettre qu'un régicide, démocrate vigoureux, patriote vaillant, Thibaudeau, écrivait alors à un ami. C'est le questionnaire auquel répondit le consulat de Bonaparte, et c'est ce qui explique comment ce consulat, se préparant ainsi, se nécessitant, si j'ose dire, dans les âmes de tant de républicains, tant de républicains s'y soient ralliés et l'aient servi.

Il ne restait plus qu'à rappeler Bonaparte. Le Directoire, dans le désespoir des affaires, s'y résigne, par nécessité. Il fait négocier à Constantinople par M. de Bouligny, l'envoyé d'Espagne, le rapatriement de l'armée d'Égypte. Il en instruit Bonaparte. Reinhard écrit, le 20 septembre, au général : « Depuis peu de jours, nous connaissons votre retraite de Saint-Jean-d'Acre, par les papiers anglais. Nous vous supposons en Égypte. De votre côté, vous aurez appris nos revers, et nos revers exagérés. Joubert est mort... En Suisse, Masséna se soutient; Lecourbe fait des prodiges. Les Anglais ont opéré une descente en Hollande... » Reinhard expose la révolution de Prairial, la détresse des finances, l'emprunt forcé, « les obstacles qui, dans l'intérieur et au dehors, luttent contre les destinées de la République »; et il conclut : « Le Directoire exécutif vous attend, vous et les braves qui sont avec vous. Il ne veut pas que vous vous reposiez exclusivement sur les négociations de M. de Bouligny. Il vous autorise à prendre, pour hâter et assurer votre retour, toutes les mesures politiques que votre génie et les événemens vous suggéreront. »

ALBERT SOREL.

LA CLOCHE

QUI PARLAIT AUX SOLDATS

CONTE DE NOËL

La saison et le lieu étaient également farouches, — le cœur même de l'hiver, une sourde et mystérieuse forêt de cette Russie encore inconnue à l'Europe, la vieille Russie de par delà la Volga. — Dans ce décor sauvage, une scène abstraite et sans date : des hommes emmitouflés, encapuchonnés, lourds et velus comme des bêtes, allaient sous les branches toutes blanches, ramures éclatantes, végétations du ciel qui tendaient par-dessus ce groupe sombre une féerie de glace et de soleil. Le chef, à deux pas devant les autres, cherchait des yeux l'horizon, et, rien qu'en marchant, montrait la route; les autres, en tas, chantaient et sifflaient, des bâtons à la main, sur l'épaule de longs objets pointus, sans doute leurs arcs; quatre porteurs s'appliquaient aux brancards d'une civière ; là-dessus des choses vagues sur lesquelles il avait neigé, ustensiles de métal qui s'entre-choquaient, dépouille massive et velue; et derrière, les chiens muets, passifs, suivant ces chasseurs, attendant leurs restes.

Des hommes d'avant l'histoire peut-être ? Les fils de Caïn fuyant jusqu'au pôle le crime de leur père? Non, mais des soldats d'aujourd'hui, un détachement de ces éclaireurs qu'on exerce à la marche, au patinage, à la chasse, au bivouac, et qui vont traquant l'ours dans les forêts d'Europe, le tigre sur les frontières

de Chine, et la panthère au Turkestan. Ceux-là, munis de thé, de sel et de biscuit, riches d'une marmite et d'un réchaud, vivaient depuis huit jours dans la forêt; ils portaient en sautoir non pas des arcs, mais de longues raquettes finnoises qu'ils chaussaient par instans, en terrain favorable, pour filer sur la neige vierge; ils portaient sur la civière une ourse pesante tuée tout à l'heure, chemin faisant. Mais l'ourson vivant, caché sous sa mère morte, fouissait et gémissait; il cherchait les mamelles et les serrait dans sa gueule rose, étonné de les trouver froides; soulevant ces pattes inertes, armées tantôt pour son salut, il les agitait à son tour, il leur rendait un peu de cette vie indivise qui lie la nourrice au nourrisson.

— Il faut le poser à terre, dit le plus petit des porteurs, en changeant d'épaule sa bricole.

Personne ne protesta, chacun ayant sa part de bagage et de fatigue. Abandonné, l'animal suivit d'abord, en gémissant toujours; les chiens curieux se retournaient vers lui, une patte levée, en dressant les oreilles; puis il fit une halte, courut de nouveau et s'arrêta enfin, petite boule noire qui s'effaçait dans le prompt déclin du jour septentrional.

Si longtemps qu'on eût marché sur cette neige douteuse et noircissante, l'officier poursuivait encore; la boussole à la main, il naviguait au nord du monde, soucieux d'atterrir quelque part en ce dernier jour d'avant Noël. La nuit close l'arrêtant à la fin en plein hallier, on dressa la tente à la manière kirguise, on la capitonna chaudement avec de la neige et l'on s'endormit, la tête sous la toile et les pieds au feu. Celui qui veillait les autres, vers minuit, frissonnait aux bruits des ténèbres et de la solitude; les sapins, craquant dans leurs mâtures, entre-choquaient leurs vergues blanches; des souffles passaient obscurément; puis une aile invisible heurta une branche et fit pleuvoir à terre une poudre de diamant. Chassant ces visions, cherchant en soi des réconforts, le soldat se souvenait de son village; il se revoyait tout petit, portant à la main une lanterne de papier en forme d'étoile, et, de chaumière en chaumière, bondissant sur la neige haute :

« Christ est né! — annonçait-il, — Christ au haut des cieux! Christ par toute la te-e-erre!... »

La voix lui manquait pour aller jusqu'au bout du verset, mais les gens lui donnaient des kopeks, et, courant davantage, il chantait toujours...

Ainsi songeait-il, sentant son enfance toute proche et ses parens bien loin. Levant les yeux avec un soupir, il regarda les étincelles s'envoler vers les branches roses des reflets du brasier et s'éteindre dans le ciel noir. Aucune étoile là-haut; celle qui avait dirigé les mages ne revenait pas luire sur ces soldats en quête de leur Dieu. Mais tout à coup, une cloche lointaine et surnaturelle vint mêler son rythme à la confuse rumeur des choses; d'un timbre atténué, caressant, elle chanta, comme les anges avaient chanté, le même chant de paix et de bonne volonté.

— Écoute! Écoute! c'est une musique! disait-il en secouant celui qui devait veiller à sa place; mais l'autre, encore ensommeillé, ne percevait que le pétillement des flammes et l'égouttement du givre fondu à la chaleur du brasier. Demeuré seul à son tour, déjà l'heure approchait pour lui de se rendormir, quand cette voix de l'église ou du monastère s'éleva, balbutia, et pour lui seul qui s'émerveillait, sonna les matines au fond de la nuit.

— C'était ici! racontèrent-ils le lendemain; ou plutôt non, c'était là...

Ils montraient l'est et l'ouest, la futaie et le taillis. « Ou peut-être là-haut? » répondit l'officier incrédule; et, tenant que cette cloche de paradis n'avait pas sonné ailleurs que dans le rêve de ces moujiks, il allait faire tirer des salves et prendre pour carillon une pétarade de coups de fusil, quand de nouveau la cloche miraculeuse retentit du côté du nord, sa musique rompit la paix morne du désert, sa fête ailée s'envola dans le deuil immense de la forêt. D'une voix claire, changeante et répétée, ou plutôt avec un millier de voix qui jasaient ensemble et racontaient les choses d'autrefois, elle sonnait l'asile offert, la vie reconquise, les hommes retrouvés...

— Écoutez-la! écoutez-la! Elle parle! disaient entre eux les soldats.

La saluant de loin avec des signes de croix, ils marchèrent allégrement vers elle; les chiens, en aboyant, quêtaient dans la neige. Tout à coup ils s'élancèrent, devinant l'espace et la liberté. La cloche se tut à l'instant même, comme ayant fini d'appeler : on atteignait la lisière des bois.

Le soleil tardif, hivernal, à peine émergeant au-dessus des arbres, éclairait partout une mer de feuillages de givre et de vapeurs, et, dans un golfe étroit, le havre où la troupe arrivait. Autour d'une église couronnée par cinq coupoles vertes, c'étaient

d'antiques maisons aux étroites fenêtres, un clocher isolé dont le dôme d'or étincelait. Une enceinte crénelée, faite d'un parapet de terre entre deux blindages de bois, descendait vers le ruisseau gelé et circonscrivait ce paysage, plein de douceur et de religion.

Deux robustes frères portiers, effrayés à la vue des fusils, fermèrent précipitamment les battans de la grille qui grincèrent en refoulant la neige de la nuit.

— Attendez, bons soudards! criaient-ils en ôtant leurs bonnets, par peur ou par politesse. Nous vous apportons tout à l'heure la bénédiction de l'abbé.

Ils s'enfuirent dans cette cour fermée et morte, toute pleine d'une odeur d'autrefois. Quelques Noëls envolés au son des cloches, quelques hivers bientôt chassés par les printemps, quelques générations éteintes, vite remplacées et d'âge en âge reprises par cette vie monacale, toujours pareille et que la mort même n'altérait pas; — à travers ces obstacles minces, on se sentait là tout près du passé.

— Au nom du Père et du Fils, dit d'une voix profonde le frère procureur, en tournant la clef, — soyez les bienvenus.

La pieuse douceur de l'atmosphère, l'odeur de la cire, l'encens évaporé dans l'air surprirent, au seuil de l'église, les rudes pèlerins; ils remercièrent les Images d'abord, les frères ensuite, puis l'abbé, grave et patriarcal.

— Merci aussi à votre cloche, ajouta l'officier; c'est elle qui nous a appelés vers vous.

— Oui, oui, elle aime les soldats; nous-mêmes, autrefois, avons été quelque peu soldats; en cherchant bien dans nos resserres, vous trouveriez encore des mousquets; et quant à la cloche, c'est une brave servante de l'Empereur, un vétéran des vieilles guerres...

Au temps jadis, — l'année même où notre communauté se formait, — elle fut coulée d'un singulier métal! Des marins de Novgorod avaient amené à la côte une épave qui portait un canon; avec ce canon du naufrage, on fondit une cloche qu'on apporta toute neuve à notre monastère tout neuf.

Cent ans elle appela au temple de Dieu les pèlerins, les voyageurs, les vagabonds, les exilés, les affligés. Nos frères l'avaient logée dans ce clocher où vous la voyez; et, ne la sonnant plus qu'aux grands jours, ils se servaient d'une cloche plus petite pour les exercices habituels.

Vinrent les années de Pierre; un courrier parut ici, apportant de graves nouvelles, la bataille de Narva perdue par les nôtres, l'Empereur obligé d'accroître l'armée, l'ordre partout donné de livrer aux commissaires les canons existant sur les remparts des villes, de fondre les cloches inutiles ou de les envoyer aux fonderies impériales pour être façonnées en coulevrines, bombardes et fauconneaux.

Le hasard des batailles nous imposant un sacrifice, il fallait du moins que le sacrifice fût digne de l'Empereur. Nos frères n'hésitèrent pas. « Fondons la vieille de Novgorod, Jeanne la Veillante, dirent-ils en conseil; elle a déjà été canon, elle connaît bien le goût de la poudre ! » On la descendit, avec un cantique, du haut du clocher; elle, en clochant au bout des cordages et sonnant à petits coups, comme pour un glas, vint se reposer à terre; on eût dit un vieux boyard qui regrette sa demeure et s'ébranle lourdement pour la guerre à l'appel du tsar. Nous avions alors au monastère, — peut-être l'avons-nous encore, — un creuset de fondeur; nos frères firent donc eux-mêmes la besogne.

Ah, capitaine! la belle pièce qui sortit du moule ! Et juste du calibre impérial: ils l'avaient bien calculée. Elle portait sur le corps l'écusson de Moscou, un verset de l'Écriture, le nom de la communauté, tous signes propres à la faire reconnaître pour nôtre; pourtant nos frères ne s'accommodèrent pas de l'abandonner au hasard des temps; il lui donnèrent pour servans deux novices qui en avaient vu de toutes sortes dans leur âge et qui n'étaient pas novices au fait de se battre. Le frère procureur, en signant leur feuille de route, inscrivit sur cette feuille que le canon était nôtre, et que nous le prêtions seulement à l'Empereur; le frère imagier leur peignit une image de Sainte Barbe, pour être clouée sur l'affût; eux, promirent de n'abandonner jamais la Veillante, de la ramener un jour au monastère, si telles étaient la grâce de Dieu et la volonté du tsar. Et voilà! Ils partirent un matin, bénis par leur abbé.

Des années avaient passé; on se souvenait encore de Sœur Jeanne, mais on n'espérait plus la revoir, quand arriva le jour choisi par Pierre pour la bataille de Poltava. Nos servans accompagnaient toujours notre cloche, je veux dire notre canon, enfin elle, la Veillante; ils la rangèrent à sa place de bataille, dans ces champs de l'Ukraine. Devant eux, un bois où s'ouvrait une brèche et, dans cette brèche, des fortifications de terre comme on

en construit pour se battre, vous savez ces choses-là mieux que moi. Ils la pointèrent sur cet endroit, et furent bien inspirés, car c'est de ce côté que les ennemis se montrèrent d'abord. Déjà deux de nos régimens avaient cédé, la Veillante était au plus épais de la bataille et du danger, quand le tsar se lança lui-même pour arrêter l'assaut des Suédois. C'est alors que notre cloche, en redoublant sa mitraille, coupa comme d'un coup de serpe la hampe du drapeau ennemi; nos frères se jetèrent à la rescousse, mais sans réussir à s'emparer de l'étoffe, tant les Suédois s'en montraient jaloux; — ceux-là aussi se battaient bien, autrement comment auraient-ils défait les nôtres à la journée de Narva? — Nos frères ne rapportèrent donc à la Veillante que le panache de ce drapeau ennemi; ils le lui attachèrent au cou. C'était de son travail à elle!

Voilà comment notre canon sonnait la gloire de Dieu sur ce champ de bataille; mais, quand tout fut achevé, nos frères canonniers n'oublièrent pas non plus leurs devoirs de religieux. L'armée entière chantait victoire; c'étaient des airs et des musiques, l'Empereur radieux passait à cheval devant son artillerie, et tous ces artificiers noirs de poudre l'acclamaient. Les nôtres s'enhardirent bien jusqu'à se mettre à genoux sur son chemin; mais, au moment de lui présenter leur requête, la tête leur manqua :

— Pierre Alexéitch, rendez-nous notre cloche! s'écrièrent ces nigauds, sans seulement lui donner son titre de *Majesté*.

— Debout, soldats! dit le tsar Pierre; et lisant sur leur feuille de route ce que le procureur avait écrit :

— Votre archimandrite est-il si avare que de réclamer à son Empereur ce morceau de métal?

L'un répondit :

— Il l'a prêté au temps de vos revers, Votre Majesté Impériale; il le redemande au jour de votre gloire. — Et l'autre : — En temps de guerre, la Veillante sonne l'alarme; mais en temps de paix, elle sonne la prière et le pardon.

Que se passa-t-il alors dans l'âme de Pierre? Il s'éloigna en emportant leur feuille et jamais plus les nôtres n'ont revu son visage. Mais le lendemain, remerciés, gratifiés, garantis par brevet comme de bons canonniers, on les renvoya au monastère et avec eux le canon, et sur le canon une banderole portant en lettres d'argent ces paroles de l'Empereur : « Sonne, Jeanne la Veillante, sonne la victoire de Poltava! »

Cependant les frères, à la nuit close, fêtaient leurs hôtes dans le réfectoire; le pain blanc, les œufs, la crème aigre, les champignons salés, les poissons pêchés justement sous la glace, l'hydromel et les liqueurs abondaient sur les tables, et c'était un repas de Noël, cordial et joyeux comme un festin pascal. Les vitres de mica, fermant les fenêtres ogivales, luisaient au loin et, pareilles à de grands yeux débonnaires, regardaient doucement la solitude; au dedans, la flamme dansante des cierges éclairait les voûtes peintes et dans ce paradis tout proche éveillait le Panthéon des saints; on voyait des mains allongées bénir et rayonner des nimbes d'or.

Puis, la nuit dormie, la messe chantée, les soldats près de partir vinrent en corps saluer la Veillante. Ils admiraient l'inscription impériale, les restes du drapeau suédois, et, sur sa robe de bronze, le signe nouveau qu'elle portait maintenant; le fondeur l'avait marquée cette fois au blason de Smolensk, qui est d'un canon sur lequel un oiseau se déploie. Cet oiseau, choisi comme de raison en forme de colombe, représentait ici le Saint-Esprit; elle, pourtant, toujours militaire, répondait d'un murmure à la voix des nouveaux venus; ils ne pouvaient toucher du doigt son métal martelé par les éclats de la poudre sans qu'il s'émût encore et, simulant d'abord l'écho lointain du canon, rendît à la fin aux oreilles un murmure de prière et de bénédiction.

Les uns, pour faire à cette Veillante un cadeau digne d'elle, voulaient qu'on la dorât tout entière; d'autres, plus mesurés, parlaient de lui acheter un battant d'argent, ou simplement une corde de soie jaune et noire, aux couleurs de Saint Georges. Mais comme ils étaient pauvres et ne possédaient rien que leur bon cœur, ils se souvinrent à temps qu'il ne faut pas donner ce qu'on n'a pas, ni, suivant le proverbe, vendre la peau d'un ours qui court encore; leur offrande ne fut donc que la dépouille de cette ourse qu'ils portaient depuis la veille sur leurs brancards. Puis, chaussant leurs longues raquettes, sautant sur la neige comme une bande de moineaux francs, ils s'attelèrent à la civière redevenue traîneau et s'en allèrent, ravis de leur cadeau : la fourrure étant épaisse et de grande dimension, on en pourra couvrir Jeanne tout entière; et là-dessous la vieille Sœur ne souffrira pas du froid.

ART ROË.

(D'après un anonyme russe.)

LE RÈGNE DE L'ARGENT

LA PSYCHOLOGIE DE LA BOURSE
LE JEU ET L'AGIOTAGE (1)

Il est une manière de juger, commode à notre paresse, qui nous fait condamner ou nous fait absoudre en gros toute une époque, toute une profession, toute une classe sociale, tout un peuple, toute une race. C'est la théorie du bloc, chère aux esprits passionnés, aux esprits absolus, et aux esprits superficiels. Nulle part, elle n'est plus en usage qu'à l'égard des financiers et des hommes d'argent. Parle-t-on de la Bourse et des gens de Bourse, les uns excusent tout, les autres réprouvent tout. En aucun domaine cependant, les distinctions ne sont plus nécessaires, bien qu'en aucun peut-être elles ne soient moins faciles. C'est une des raisons pour lesquelles tant d'entre nous aiment mieux tout condamner en bloc.

Derrière la spéculation, s'abrite l'agiotage qui en est l'abus. L'agioteur est celui qui provoque artificiellement une hausse ou une baisse factice, à l'aide de manœuvres coupables. L'agiotage, peut-on dire, est une falsification frauduleuse des cours. Le malheur est qu'il est difficile de frapper l'agiotage sans atteindre la spéculation. La limite entre les deux, assez nette en théorie, est parfois malaisée à tracer dans la pratique. Elle échappe

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1897.

le plus souvent aux yeux peu exercés. Le public, incapable de discerner ce qui est licite de ce qui est illicite, confond, dans son indulgence ou dans sa sévérité, les opérations les plus légitimes avec les plus coupables. Il flétrit tout, impitoyablement, ou il excuse tout, lâchement; encore faut-il lui pardonner, s'il ne prend pas le succès comme règle de ses jugemens, admirant qui réussit, condamnant qui échoue. Pour beaucoup, pas d'autre règle, car, selon le mot d'un cynique, le scandale passé, l'argent reste.

I

La spéculation, il faut le dire, n'a guère d'autre frein que ses périls. Comme son grand attrait est la facilité apparente et la rapidité des gains, ce qui la retient ou la modère, c'est la soudaineté et l'étendue des pertes. A cet égard, les crises de Bourse sont salutaires; elles nous donnent, brusquement, la seule leçon que comprenne la cupidité de nos contemporains. Après chaque crise, après chaque krach, le public redevient prudent, les capitaux se font timides, parfois pusillanimes. En ce sens, on pourrait dire que la spéculation porte en elle-même son correctif; ses excès ne tardent guère à recevoir leur châtiment. A la Bourse, les fortunes les plus rapides sont celles qui croulent le plus vite. Les premières victimes sont d'habitude les novices, les gens du dehors, grands ou petits, les hommes du monde, les clubmen, les châtelains, les joueurs de salon, grisés par la hausse, qui veulent être de la fête et se précipitent à la Bourse, comme ils courent à un rendez-vous de chasse, avides « de tirer, eux aussi, leur coup de fusil », croyant qu'il n'y a qu'à faire feu en l'air, comme au hasard, pour abattre une grosse pièce. Ceux-là sont presque toujours voués à perdre; ils arrivent trop tard sur un marché trop chargé; ils expient durement leur imprudence; les plus sages acceptent la leçon et n'y reviennent plus. A la Bourse, en effet, tout excès en un sens amène, tôt ou tard, une réaction en sens opposé; la baisse succède à la hausse, et le « boom » aboutit au « krach ». Si dur qu'il soit pour ceux qu'il frappe, le krach a son utilité, comme il a sa moralité. Il rappelle le public à la sagesse et la spéculation à la raison. Il nettoie le marché et le débarrasse des parasites; il sépare le bon grain de l'ivraie et les affaires sérieuses de celles qui ne le sont pas. Le plus singulier, c'est que le public, qui acclame volontiers la hausse, qui exulte tant qu'il

voit la cote monter, proteste et s'indigne quand sonne l'heure de la débâcle. Si prévue qu'elle soit, la baisse semble toujours surprendre; beaucoup, au début, n'y veulent pas croire; ils s'en montrent presque aussi étonnés que s'ils entendaient à l'improviste la trompette du Jugement. Souvent, on y prétend reconnaître une manœuvre déloyale, une conjuration contre le public, dont on demande, bruyamment, la punition à l'autorité.

Rien de plus simple, cependant, et de moins mystérieux que la genèse des crises de Bourse. Elles passent, presque toujours, par les mêmes phases, comme ces maladies dont le cours est connu d'avance et l'issue aisée à prévoir. S'il n'y avait, à la Bourse, que des hommes d'affaires, des financiers, des banquiers, les crises seraient plus rares et les chutes moins profondes. Ce qui en fait la fréquence et la gravité, c'est, le plus souvent, l'intervention du public; car, en se jetant tout entier d'un côté, le public accroît, de tout son poids, l'amplitude des oscillations de la cote. La Bourse attire à la fois la ville et la province; à certaines heures, grands et petits s'y précipitent en même temps, se portant tous d'habitude sur les mêmes valeurs : tantôt sur les rentes exotiques, tantôt sur les chemins de fer, plus souvent sur les sociétés de crédit, sur les mines d'or ou les mines de cuivre, ou, comme aujourd'hui, sur les valeurs industrielles. En réalité, le phénomène relève moins de la finance ou de l'économique que de la morale ou de la médecine. Il y entre comme une obsession contagieuse. La psychologie de la Bourse et des crises de Bourse est toujours la même. Elle se rattache à la psychologie ou, si l'on aime mieux, à la physiologie des foules. Elle n'est pas sans parenté avec la psychologie des révolutions; la foule y passe de même, successivement, par des heures d'enthousiasme fiévreux, de déceptions irritées, et de dépression lasse. On y retrouve, aussi, une sorte d'ivresse en commun, de suggestion réciproque et d'exaltation mutuelle qui grandit à mesure qu'elle gagne en nombre : *vires acquirit eundo*. Des banques, des sociétés, des mines viennent à monter : le public y accourt; les timides, ceux qui, au début, n'ont pas osé entrer dans la danse, se repentent de leur sagesse et s'efforcent de rattraper le temps perdu, si bien qu'on voit les plus prudens acheter au plus cher. Plus elle devient vertigineuse, plus la hausse attire la foule. C'est toujours, au fond, la même histoire, celle de la compagnie du Mississipi et de la rue Quincampoix, au temps de Law.

La hausse provoque la hausse jusqu'au jour de la chute;

arrivés à une certaine hauteur, les cours ne peuvent se maintenir qu'en montant encore. Comme pour les frêles châteaux de cartes, l'édifice ne se soutient qu'en s'élevant toujours, jusqu'à ce que, l'équilibre rompu, la base chancelle et entraîne l'effondrement. En attendant l'heure de la catastrophe, l'engouement se propage, comme par des vibrations rapides et des ondulations de plus en plus amples à travers toutes les couches de la société. La hausse est toujours bienvenue du public; chacun espère en avoir sa part; chacun, en ouvrant son journal, le soir ou le matin, se réjouit de voir sa fortune grossir, supputant la plus-value déjà réalisable, escomptant en rêve les bénéfices prochains. Tous les âges, tous les sexes, toutes les conditions sont entraînés. Ici encore, se manifeste l'instinct d'imitation, si marqué dans tous les faits sociaux; on sait que le public n'achète jamais qu'en hausse; la baisse, au lieu d'encourager les achats, provoque les ventes. La mode aussi s'en mêle; telle valeur a la vogue, sans qu'on sache trop pourquoi. Il y a parfois une sorte de snobisme dans l'engouement pour telle mine ou telle banque.

On parle Bourse au salon, au club, au restaurant, au fumoir, à la chasse. On se raconte, avec une envieuse admiration, qu'un tel et un tel ont, en moins d'un trimestre, gagné des centaines de mille francs; et l'écho troublant de ces imprudens propos résonne dans l'antichambre, dans l'office, dans la loge du concierge, y éveillant des convoitises et des espérances de fortune. Au dîner, laquais et maîtres d'hôtel, tout en présentant les plats, ont l'oreille aux aguets, et s'efforcent de retenir, comme de magiques « tuyaux », les noms de valeurs exotiques qu'ils entendent tomber de la bouche de leurs maîtres. Ainsi, durant la fièvre des mines d'or, à la ville, autour de la table de thé, à la campagne, entre deux parties de tennis, les jeunes femmes et les douairières vous demandaient en souriant quelle était la meilleure mine, celle qui devait doubler ou tripler en quelques semaines et permettre, avec une modeste mise de quelques louis, d'acheter un landau neuf ou une nouvelle paire de chevaux.

Pour beaucoup de femmes ou d'hommes du monde, c'est en effet l'occasion de se permettre quelques dépenses de luxe. « La carrosserie était dans le marasme, me disait un commerçant, au printemps de 1895; les mines d'or ont ramené les commandes. » Les joailliers et les couturières étaient en fête. Les maris trop prudens étaient grondés par leurs femmes, pour ce qu'elles appe-

laient leur timidité ou leurs préjugés; jeunes et vieilles assiégeaient de leurs grâces et de leurs importunités les hommes supposés compétens, implorant un conseil, comme, aux courses, les profanes se pressent autour des jockeys ou des entraîneurs des écuries en renom.

Chaque affaire, chaque mine, chaque maison a ses partisans et ses croyans. La Bourse, en ces périodes d'effervescence, a ses héros et ses prophètes, pareils aux tribuns ou aux coryphées de la politique, que la foule admire et suit aveuglément jusqu'à l'heure de la défaite, sauf à les accabler alors de ses malédictions. C'est comme une folie épidémique provenant d'une exaltation collective. La griserie de la spéculation, enivrée des fumées capiteuses de la hausse, produit un état d'esprit assez analogue à la fièvre politique et à une sorte de Boulangisme financier. La Bourse aussi a ses idoles et ses dieux, de qui elle attend des miracles et de qui l'on croit tout possible. Au lieu d'un prince ou d'un général, le grand homme est un spéculateur heureux, parfois un ingénieur entreprenant ou un banquier téméraire, quelquefois un rêveur, dupe lui-même de ses propres songes, plus souvent un aventurier ou un charlatan sans scrupule, car, en finance comme en politique, la foule n'est pas toujours heureuse dans ses choix ou ses apothéoses. Il lui faut quelqu'un qui frappe les imaginations par son langage, par ses promesses, par ses succès ou sa fortune, voire par son outrecuidance. Ainsi, tour à tour, les Mirès, les Philippart ou les Bontoux; ainsi, récemment, le colonel North, le roi des nitrates, de funeste mémoire à la Bourse, ou feu Barnato, l'ancien clown devenu jongleur de millions, qui avait transporté au Stock Exchange les voltiges du cirque; ou encore, pour prendre un type plus élevé, M. Cecil Rhodes, « le Napoléon du Cap », le bras droit de la *Chartered* et de la *Goldfields*, le grand homme de l'Afrique du Sud, mi-partie politique, mi-partie financier, fondateur de sociétés anonymes et créateur d'empires, dont on ne sait trop s'il aime la puissance pour la richesse, ou la richesse pour la puissance.

Si Cecil Rhodes, le dompteur des Cafres, qui machinait l'invasion du Transvaal comme un coup de Bourse, est le seul que l'admiration de ses compatriotes ait salué du surnom de Napoléon, bien d'autres, assurément, parmi les grands spéculateurs du siècle, se sont donné pour modèle le César corse, se jurant à eux-mêmes de conquérir la puissance avec la fortune et posant en

principe que les lois ordinaires de la moralité ne sont pas faites pour les hommes forts. Il y a, aujourd'hui, à la Bourse comme dans les Chambres, en Europe comme en Amérique ou en Afrique, nombre de ces petits Napoléons, — Napoléons de la Banque ou de l'agiotage, Napoléons des chemins de fer, Napoléons du pétrole ou du sucre, Napoléons des mines d'or ou de cuivre, — qui professent, dans leur for intérieur, que le génie a le droit de s'élever au-dessus des lois et des conventions sociales. Et, inconséquence des époques démocratiques! cette conviction méprisante pour le commun des hommes, ces Napoléons de la Bourse, tout comme les Napoléons de la politique, plus grands d'ordinaire les uns et les autres par la voracité de leurs appétits que par l'envergure de leur génie, ont souvent l'art de l'imposer, à leur profit, à nombre de leurs contemporains, fascinant la crédulité de la multitude, jusque dans le fracas de leur chute. Morts ou vivans, ces héros de la spéculation ont eu des disciples, des dévots et des croyans; ils ont inspiré confiance et admiration à des milliers de leurs contemporains. A certaines heures, la foi, bannie de la religion, semble s'être réfugiée à la Bourse. La hausse est, vraiment, pour la foule qui apporte son argent, un article de foi; et cette foi, chez plus d'un, persiste après la chute, après la condamnation, ou après la faillite. A l'heure même du sauve-qui-peut, les vaincus de la spéculation refusent d'admettre la loyauté du combat où sont tombés leurs chefs favoris; comme les armées battues, la foule des petits spéculateurs attribue la défaite de ses héros à la trahison de quelque Ganelon de la finance. Il en est qui veulent faire de la hausse la cause du patriotisme, rendant l'étranger responsable de leur déconvenue. Ils se refusent à comprendre que, même pour les valeurs sérieuses, à plus forte raison pour les autres, le krach sort fatalement des excès de la hausse.

Aussi, à la Bourse, les prophètes de malheur sont-ils certains d'avoir raison, tôt ou tard; la seule chose qu'ils ne peuvent guère prédire, à coup sûr, est le moment de la débâcle; c'est pour cela que tant de gens, même parmi les habiles, s'y trouvent pris. Plus d'un signe, cependant, l'annonce à l'œil exercé. D'habitude, la rise est déterminée par la cherté croissante des reports. En temps de hausse, tout le monde veut acheter à crédit; tant que la spéculation peut se faire reporter à bon marché, la hausse continue; mais comme elle enfle sans cesse le prix des valeurs, la

hausse a pour effet de grossir, à chaque liquidation, les positions à reporter, par suite, de rendre les reports de plus en plus difficiles en les rendant de plus en plus onéreux. La spéculation consent à payer jusqu'à 10 et 12 pour 100 sur des valeurs qui ne rapportent rien, escomptant la prochaine plus-value et la rapide progression des cours. Vient un jour où les capitaux reporteurs, effrayés, se retirent; les banques, les établissemens de crédit qui font métier d'employer leurs disponibilités à la Bourse n'osent plus prêter sur des titres cotés à des taux démesurément majorés. C'est le signal de la déroute, et, le branle une fois donné, la chute se précipite. L'argent venant à se dérober, les valeurs en vogue vacillent et s'effondrent, comme un échafaudage dont on retirerait soudain les appuis et les supports. Ainsi de la crise des mines d'or, à la fin de 1895. La panique s'en mêle. La spéculation, privée de crédit, est contrainte de jeter sur le marché les titres dont elle est surchargée. Les intermédiaires s'inquiètent; agens de change et coulissiers, anxieux de voir se dégonfler en leurs mains, comme des ballons crevés, les titres boursouflés achetés dans les hauts cours par leurs cliens, hâtent la crise en exécutant les spéculateurs douteux, c'est-à-dire en liquidant, à tout prix, les opérations des imprudens peu solvables. Ainsi se produisent les « krachs », avec des phénomènes presque toujours les mêmes : révoltes, récriminations, fureurs des joueurs déçus. Il y a, autour de la Bourse, parmi les victimes, des malédictions et des grincemens de dents. Au lieu d'accuser sa témérité, le public de la Bourse préfère s'en prendre à la rigueur des intermédiaires, aux noirs desseins des établissemens de crédit, à l'égoïsme de la haute Banque, coupable de retirer l'argent et de couper les ressources au marché.

A parler franc, il se peut que cette suspension de crédit se fasse parfois d'une manière trop brusque, pour ne pas dire trop brutale. Il se peut même que, après avoir encouragé, par la facilité des reports, les excès de la spéculation à la hausse, certains établissemens ne soient pas fâchés de provoquer la baisse, afin de ramasser, à vil prix, des titres vendus dans les hauts cours. Il n'en reste pas moins vrai que les outrances de la hausse rendent la baisse fatale, une crise étant l'inévitable conséquence des folies de la hausse.

Une erreur du vulgaire est de croire que le public, que l'épargne et la petite spéculation sont les seules victimes des crises de

Bourse, que la haute Banque, les grands établissemens, loin d'en pâtir jamais, y trouvent toujours une occasion de rafles fructueuses. Tenant les cartes en main, ils semblent maîtres du jeu, sûrs de gagner à la baisse après s'être enrichis à la hausse, encaissant, en toute sécurité, de larges différences dans les deux sens. A une certaine hauteur de fortune, pour la haute Banque notamment, il n'y aurait plus de risques, rien que des chances de gain, ou mieux, rien que des certitudes de bénéfices. Assurément, les grandes maisons et les grands banquiers, les magnats de la finance, sont moins exposés aux pertes que les petits spéculateurs ou les gens du monde. Ils ont plus de ressources et ils ont plus d'expérience; ils ont plus de moyens d'informations; ils connaissent mieux le terrain; ils sont plus habiles et ils sont plus sages, car, ayant plus à perdre, ils sont d'habitude moins téméraires ou gardent plus de prudence dans l'audace; en un mot, ils sont moins joueurs, et, s'ils se laissent surprendre par une crise, ils savent mieux se tirer d'affaire. Ainsi, devant une tempête, les puissans steamers, les grands transatlantiques courent moins de péril qu'une frêle goélette; les capitaines expérimentés et les vieux loups de mer se laissent moins facilement jeter à la côte que les amateurs montés sur une barque de plaisance; et quand un bateau vient à donner sur les écueils, les matelots, habitués à lutter avec la lame et bons nageurs, ont moins de peine à gagner la terre que les passagers du bord.

Le financier, le spéculateur professionnel, a appris à s'arrêter à temps; il sait, au besoin, « retourner sa position », passer de la hausse à la baisse et de la baisse à la hausse. N'importe, les plus riches, les plus puissans, comme les plus habiles, payent, eux aussi, leurs témérités. Il n'est pas vrai que, pour eux, les dés soient pipés; il est faux qu'ils jouent à coup sûr. L'histoire financière du XIXe siècle est remplie du fracas de la chute de grandes maisons. Il en est des potentats de la Bourse et des princes de la finance comme des rois et des conquérans. Aucun n'est à jamais assuré du succès; si grands soient-ils, s'ils ont trop de confiance en leur force, et trop de foi dans leur étoile, s'ils se complaisent à braver la fortune, ils trouvent leur Waterloo ou leur Poltava. A la Bourse aussi, un Charles XII, toujours avide de nouvelles aventures, un Napoléon même qui veut tout subjuguer, sont, malgré leur vigueur ou malgré leur génie, sûrs de finir par la défaite. A la Bourse aussi, ceux qui fondent une puissance ou une dynastie

sont ceux qui, ainsi que les Frédéric II ou les Bismarck, savent s'arrêter, borner leur fortune à leurs forces et à leurs ressources. Et, en finance, tout comme en politique, la durée d'une maison, le maintien de sa prospérité est, le plus souvent, la preuve et l'effet de sa sagesse.

De grandes banques, de grands établissemens qui ont croulé sous le coup de spéculations téméraires, il est facile d'en citer, en Europe comme en Amérique. Sans remonter à des âges lointains, la France n'a-t-elle pas assisté à la chute du Crédit Mobilier, en son temps, un des maîtres du marché? à la faillite de l'Union Générale, météore brillant, que ses partisans saluaient comme une puissance irrésistible? puis à l'effondrement soudain d'une maison plus sérieuse, plus sage, universellement réputée la plus solide de la place, l'ancien Comptoir d'Escompte, entraîné par la défaite du syndicat des métaux? Et comment croire à l'invulnérabilité de la haute Banque, après la catastrophe de la maison Baring, longtemps regardée comme la première banque du Royaume-Uni, on pourrait dire comme la première du globe? Elle était si haut placée dans l'estime du marché, qu'elle paraissait au-dessus de la région où peuvent atteindre les orages de Bourse; et cependant, pour forcer les Baring à déposer leur bilan, il a suffi qu'ils se fussent engagés outre mesure dans les affaires sud-américaines. De tels exemples, — et l'Angleterre, et l'Allemagne, et les États-Unis nous en fourniraient d'autres, — montrent assez ce que vaut la prétendue immunité de la haute Banque. La vérité est qu'il n'y a pas de puissance financière à l'abri des risques et à couvert des pertes; que les sages restent seuls au-dessus des revers de fortune; qu'à la Bourse, tout comme ailleurs, et souvent plus vite et plus durement qu'ailleurs, toutes les fautes et les erreurs se payent. Et cela est justice. Il n'est financier si grand, semble-t-il, qui puisse, impunément, se permettre de défier le sort. Il en est de la Bourse comme de l'histoire et de la nature; elle est immorale, ou mieux elle est amorale, en ce sens que le vice n'y est pas toujours puni et la loyauté toujours récompensée; mais, tout comme l'histoire, elle a sa moralité et sa justice, en ce sens que nul ne saurait s'y montrer malhabile, téméraire, brouillon, sans en recevoir le châtiment. Encore, en dépit du préjugé vulgaire, la probité, la loyauté, tout comme le travail et comme l'intelligence, sont peut-être plus utiles au succès en finance qu'en politique.

II

Certes, la spéculation a peu de scrupules; elle n'a guère souci des ruines qu'elle entraîne. Nulle part, le « chacun pour soi » n'est pratiqué avec une désinvolture plus cynique qu'à la Bourse. La finance a ses hommes de proie, pareils aux fauves à l'affût, qui épient l'occasion de surprendre la bonne foi des naïfs et de dévorer les économies des simples. Mais, nous l'avons dit (1), ce n'est pas derrière les colonnes de la Bourse ou les guichets des banques que sont embusqués les pires détrousseurs de l'épargne. Les actes de brigandage les plus coupables sont tramés ou accomplis dans les petits comptoirs en relation avec le petit public, à l'aide des agences véreuses qui fourmillent dans les grandes villes.

Ils sont nombreux, les louches cabinets d'affaires ou les basses officines de change, vrais coupe-gorge financiers, où d'habiles escrocs, se parant pompeusement du nom de banquiers, exploitent l'ignorance des petites gens à l'aide de prospectus mensongers ou attirent à eux les économies populaires et les placemens des petits bourgeois, grâce au mirage d'intérêts excessifs. Tel ce Mary Raynaud qui allait jusqu'à payer à ses comptes de dépôt un intérêt de 10 pour 100 par mois, sauf à lever le pied, une fois sa caisse remplie par les versemens de ses dupes. Encore ces voleurs sans vergogne, pressés d'emporter le magot, ne sont-ils pas les plus nuisibles, car leur trop grossière industrie ne peut être exercée longtemps. Les plus funestes de ces parasites de la finance sont peut-être ceux qui s'appliquent à mettre la spéculation à la portée de toutes les mains, publiant des circulaires gratuites, tentant les petites bourses par le chiffre minime des couvertures exigées de leurs cliens, fractionnant les quantités de titres sur lesquelles il est loisible d'opérer à crédit, ou permettant aux joueurs sans argent de se coaliser à plusieurs pour entreprendre des opérations de Bourse. Grâce à ces petits comptoirs et à une certaine presse, vraie racoleuse de la spéculation, l'habitude du jeu et le goût de l'agiotage descendent chaque jour plus bas. « La Bourse pour tous », comme disait avec orgueil un prospectus. Les spéculations les plus dangereuses, par le moyen des intermédiaires les plus suspects, voilà ce qu'offre, à notre démocratie, une nuée de pseudo-

(1) Voyez la *Revue* du 15 février 1897.

financiers, dont les plus honnêtes jouent, pour leur propre compte, avec les dépôts de leurs cliens.

Les grandes maisons, les grandes banques en butte aux attaques quotidiennes d'une presse passionnée sont des temples de vertu en comparaison de ces cavernes financières. S'ils sont vraiment en train de concentrer toutes les affaires de Bourse; si, en fondant partout des succursales, les grands établissemens de crédit tendent à centraliser les commandes et, comme disent leurs détracteurs, à monopoliser les opérations financières aux dépens des petits comptoirs, des petits changeurs, des petits cabinets d'affaires, le moraliste doit s'en féliciter, car non seulement les grandes maisons assurent au public plus de garanties, mais elles ne lui offrent pas les mêmes tentations; elles ne le poussent pas de même à spéculer. Plus anciennes et plus importantes sont les maisons de banque, moins elles stimulent le goût du jeu; elles dédaignent ces vils procédés et ces profits suspects. Les petites agences, au contraire, alors même qu'elles sont relativement honnêtes, ne sont trop souvent que des officines de jeu, où l'on ponte sur les cours de la Bourse, comme au fond de louches boutiques on parie sur les chevaux et les jockeys. Moins il en restera, moins elles feront de ruines. En multipliant leurs succursales, les grands établissemens, que le vulgaire accuse de dévorer les petits, accomplissent une œuvre d'assainissement public.

Ce n'est pas à dire que ces grands établissemens soient toujours sans reproche. Certains d'entre eux ont aussi leurs fautes, dont pâtissent d'autant plus de victimes que plus vaste est leur sphère d'action. Ils n'ont pas toujours la conscience nette; ils ont, eux aussi, leurs péchés et, à ces péchés, la malignité publique ajoute souvent des crimes imaginaires. Trusts ou coalitions de banquiers, monopoles et tentatives d'accaparement, syndicats à la baisse ou à la hausse, émissions de titres à des cours exagérés, prélèvemens outrés sur la constitution des sociétés, voilà, pour ne prendre que les plus sérieux, bien des chefs d'accusation dans le procès intenté, chaque jour, à la finance par la presse.

Ces griefs ne sont pas tous d'égale valeur, et ceux dont on fait le plus de bruit ne sont pas toujours les plus fréquens ou les plus graves. Ainsi des coalitions et des accaparemens. Rien de plus dangereux pour qui les entreprend. L'histoire financière du dernier demi-siècle montre combien les denrées ou les marchandises de

grande diffusion se prêtent peu aux trusts et aux monopoles. L'accaparement aboutit, le plus souvent, à un échec ruineux pour les accapareurs. Les grands banquiers, les grands commerçans, les rois du marché ont beau former un *corner* ou un *pool*, comme disent les Américains, une coalition pour constituer un monopole afin de devenir maîtres d'établir les prix à leur gré, l'étendue des marchés modernes, les relations entre les diverses places, la concurrence des divers pays rendent de pareilles opérations aussi malaisées que téméraires. Le succès, en France, n'en est jamais bien long, et, pour en empêcher le triomphe, il n'est guère besoin de recourir à l'article 419 du Code pénal. La Bourse n'a pas oublié l'issue lamentable du syndicat des cuivres qui entraîna la chute de l'ancien Comptoir d'Escompte (1). C'est ici qu'interviennent le cosmopolitisme des capitaux et l'internationalisme du commerce, deux choses à tort mal famées, car ce sont les grands ennemis de tout monopole. Qu'elles aient porté sur l'argent métal, sur le cuivre, sur le fer, sur le charbon, sur le sucre, sur les cafés, sur le coton, presque toutes les coalitions de ce genre, de ce côté de l'Atlantique au moins, ont échoué piteusement; et qui de nos jours songerait à accaparer les blés ou les avoines? La légende du pacte de famine est antérieure à la liberté du commerce des blés; et nos agriculteurs magnifient outre mesure la puissance de la spéculation, quand ils lui reprochent d'avilir ou d'enfler artificiellement le prix des blés. Autant croire les feuilles socialistes, lorsque, fidèles à l'antique cliché, elles accusent les accapareurs de faire démesurément monter le prix du pain. Les *pools* n'ont quelque chance de réussir que sur un marché restreint, fermé aux importations du dehors. Un syndicat aura naturellement moins de peine à « contrôler », selon l'expression anglaise, le marché d'un pays isolé que tous les marchés du globe. Un des inconvéniens d'un protectionnisme outré est de se prêter aux manœuvres des accapareurs, de faciliter les entreprises d'asservissement des rois de l'or, des rois du fer, des rois du coton, des grandes puissances financières ou commerciales. C'est une des raisons pour lesquelles l'Amérique est le pays de prédilection des *pools* et des *trusts*. De même du succès des *kartells* en Allemagne, où le gouvernement impérial, au lieu de les combattre, a

(1) Il serait facile de citer d'autres exemples; voyez Paul Leroy-Beaulieu, *Traité théorique et pratique d'Économie politique*, t. IV, p. 41 et suiv. — Cf. Claudio Jannet, *La Finance et la Spéculation au XIXe siècle*, p. 229.

cru devoir parfois les soutenir dans l'intérêt de l'industrie germanique. Ainsi, par exemple, pour les syndicats de métallurgistes.

De ce que ces pratiques américaines sont souvent condamnables, il ne suit pas qu'il faille réprouver toute entente des producteurs pour relever le prix d'une marchandise dépréciée, fût-ce une denrée de consommation générale. La concurrence peut amener une surproduction, par suite un abaissement excessif des prix qui menace toute une branche du travail industriel ou agricole, les ouvriers non moins que les patrons; et, si les producteurs parviennent à se mettre d'accord pour limiter la production et réduire momentanément la vente afin de relever les prix, les derniers à leur en faire un crime devraient être les hommes qui gémissent sur les maux de la concurrence et de l'anarchie du travail. En Allemagne, par exemple, les *kartells* semblent bien être sortis des crises amenées par la baisse des prix; et à quelques abus qu'ils aient conduit, ils paraissent bien avoir contribué au formidable développement de l'industrie et à la rapide expansion du commerce de l'Allemagne. Utiles ou nuisibles, licites ou illicites, les kartells et les trusts sont du reste plutôt le fait de la grande industrie que de la haute finance (1).

III

Entre tous les griefs de nos contemporains contre la finance, et contre la spéculation, il en est, à tout prendre, de plus légitimes que les monopoles et les accaparemens. Les plus sérieux se rattachent à la formation même des sociétés anonymes. Constitution du capital social, vérification des apports, avantages que se réservent les fondateurs, émission des titres, syndicats de garantie, c'est à la source même des affaires nouvelles que, en dépit des précautions de la loi, les abus sont les plus fréquens et les plus crians. La création des sociétés et le lancement des titres, ou, comme disent les Anglais, la mise à flot (*flotation*) des compagnies est, pour les forbans de la finance, l'occasion d'écumer les capitaux et de rançonner le public. Sur ce point,

(1) Sur les accaparemens en Amérique, voyez dans la *Revue* du 1er février 1897 une substantielle étude de M. Louis Paul-Dubois.— Cf. *Kartells, Pools, Trusts*, par M. Ch. Guernier, *Annales de l'École des Sciences politiques*, 15 juillet 1897. On trouve là une distinction entre les *pools* et les *trusts*, avec les causes de la préférence donnée, aujourd'hui, à ces derniers.

l'opinion est trop indulgente. Elle n'a pas assez de sévérité pour l'industriel qui, en constituant son industrie en société anonyme, majore démesurément son actif et fait miroiter, aux yeux des souscripteurs, des bénéfices imaginaires. Il y a, en effet, pour les fondateurs de sociétés, bien des manières de tondre le public, et de gagner de l'argent sur le dos d'actionnaires trop confians.

La cupidité et la mauvaise foi ont étrangement perfectionné les procédés de la fraude et de l'escroquerie. Voici, d'abord, les sociétés qui n'existent guère que sur le papier, dont l'objet est chimérique ou irréalisable avec le capital prévu; elles ne vivent parfois que le temps de recueillir les versemens de souscripteurs ingénus. De pareilles compagnies, il en surgit en foule dans les basses officines financières, aux époques de fureur spéculative. Elles ressemblent à des bulles de savon qui se gonflent, qui brillent au soleil et s'évanouissent. C'est ce que les Anglais appellent des *Bubble Companies*. A certaines heures, on met toutes les rêveries et toutes les escroqueries en actions : banques exotiques dont le capital n'a jamais été versé; procédés industriels dont les brevets sont sans valeur; découvertes illusoires; mines sans filons ni minerais. Un des procédés qui, en tous pays, réussissent le mieux auprès des badauds, c'est d'échafauder des sociétés les unes sur les autres comme des châteaux de cartes, jusqu'à ce qu'une bourrasque fasse tout écrouler. Chaque compagnie en enfante de nouvelles, qui en produisent d'autres à leur tour; c'est comme une suite de générations de sociétés dont chacune, à sa naissance, donne lieu à une émission, à un syndicat, et à une prime. Au lieu de faire des affaires, on émet du papier, on crée des actions qu'on s'efforce de placer dans le public. Les filiales remplissent le portefeuille de la société-mère de titres stériles au nom retentissant. Ce fut, en France et en Allemagne, l'histoire de certaines banques célèbres. En regard des sociétés qui s'enfantent les unes les autres, il y a les compagnies qui fusionnent ensemble, qui s'amalgament, sauf à se diviser de nouveau, plus tard, car les fondateurs trouvent souvent intérêt à pratiquer, tour à tour, ces opérations en sens inverse. Ces procédés peuvent discréditer justement des entreprises en elles-mêmes sérieuses. Sectionnement des compagnies, multiplication des filiales, fusion, amalgamation, reconstitution des sociétés, augmentation ou réduction du capital, l'Europe a vu les meneurs des mines du Transvaal prodiguer à l'excès toutes ces combinaisons, si bien qu'ils ont fini par dégoûter de la grande in-

dustrie de l'Afrique du Sud nombre de ses anciens panégyristes.

Autre abus, peut-être plus fréquent chez nous et tenant, lui aussi, à la constitution des sociétés. Beaucoup, jusque parmi les plus sérieuses, ont un vice de naissance, un défaut de complexion en quelque sorte congénital, dont elles souffrent longtemps, et dont il n'est pas rare qu'elles meurent. Elles ont été constituées, en venant au monde, à un capital nominal trop élevé, un capital enflé qu'elles ne peuvent rémunérer. Selon l'expression américaine, le capital a été dilué, étendu d'eau, *watered*, afin de procurer aux fondateurs un plus gros bénéfice en permettant de leur remettre, en échange de leurs apports, un plus grand nombre d'actions qu'ils se hâtent d'ordinaire d'écouler à la Bourse, souvent même au-dessous du pair. Ces fondateurs ne sont pas toujours des financiers, mais bien des industriels, jaloux de réaliser leur avoir ou leurs entreprises, en les passant au public, sous forme de compagnies anonymes. Pour cela, ils majorent, indûment, leurs bénéfices, évaluent leurs apports à la nouvelle société, c'est-à-dire leurs brevets, leurs établissemens, leur clientèle, au double, au triple de la valeur réelle, si bien que, en deux ou trois ans, les nouvelles actions tombent à moitié prix. C'est une des raisons pour lesquelles tant d'industries prospères avant d'être mises en société périclitent dès qu'elles sont aux mains d'une compagnie. Ces détestables pratiques sont devenues si fréquentes qu'elles sont presque la règle. Les apports des fondateurs ainsi majorés, les promoteurs de l'affaire ont soin d'en faire vérifier l'exactitude par des compères, habilement désignés aux assemblées d'actionnaires. Que d'exemples nous aurions à citer parmi les entreprises industrielles les plus connues ! Une exposition universelle a fait, à telle maison, une réclame colossale ; les chefs passent l'affaire au public avec un capital enflé ; ils se retirent en faisant charlemagne.

Les lois ne sont pas assez sévères et, ce qui est plus triste, l'opinion se montre trop indulgente pour ces procédés déloyaux. Ils devraient déshonorer tous ceux qui s'en rendent complices. Au lieu de cela, c'est, aux yeux du public, une habileté comparable à celle du maquignon qui truque sa marchandise pour la vendre plus cher ; encore n'y a-t-il pas, ici, de vices rédhibitoires. Pour n'être pas injuste, il faut reconnaître que toutes les sociétés par actions sont loin d'être viciées, à leur origine, par de pareilles pratiques. Beaucoup sont irréprochables, et ce sont, précisément,

celles dont on ne parle pas, car, on l'a dit, il en est des sociétés honnêtes comme des femmes vertueuses et des peuples heureux : elles n'ont pas d'histoire.

Une société une fois constituée, il faut la lancer, en placer les actions. C'est, pour les gens de peu de scrupules, l'occasion d'abus peut-être encore plus fréquens. Ici apparaissent les courtiers de toute sorte, les agences de tout ordre, en un mot tous les parasites de la finance et de la presse. Les émetteurs emploient, vis-à-vis du public, les mêmes séductions que les racoleurs, autrefois, pour recruter les soldats du roi. C'est le triomphe de la réclame et du boniment. Pour amener des souscripteurs aux affaires suspectes, les bateleurs de la basse finance et les baladins de la presse jouent, devant le public, une sorte de parade, comme à l'entrée d'une boutique de foire. A la trituration des émissions prennent part des intrigans et des brasseurs d'affaires de toute espèce, auxquels les Américains donnent des noms variés et expressifs : le *manipulator*, le *floater*, l'*inflator*, l'*expander*, le *puffer*, le *wire puller*, le *rigger*, etc., toutes gens qui n'ont d'autre souci que de se faire chacun la part la plus large. Aussi nombre d'affaires n'arrivent-elles au public que surchargées d'une prime démesurée. On a vu à Londres, l'été de 1895, les titres de banques ou *trusts* sud-africains, titres d'une livre sterling, cédés à 2 livres à un syndicat qui les revendait 3 livres aux *brokers* du Stock Exchange, lesquels les introduisaient sur la place vers 4 livres. En une semaine, presque en un jour, avant d'avoir commencé aucune opération, telle banque passait par diverses couches de parasites et avait quadruplé. Naturellement, trois mois après, elle perdait plus de 60 pour 100 ; dix mois plus tard, ses fondateurs, pour la sauver, la fusionnaient avec une autre de leurs entreprises presque également majorée.

La grande préoccupation de tous les émetteurs d'affaires est la publicité. Elle est devenue très dispendieuse pour les entreprises les plus saines ; une notable part des frais de premier établissement passe au compte de publicité. Ici intervient la presse et, avec elle, apparaît un nouvel agent de corruption. Dieu nous garde de confondre, dans la même réprobation, toute la presse française ! La condamnation en bloc ne serait guère moins inique ici qu'ailleurs. Il ne nous en faut pas moins confesser que, en matière d'émission, la presse financière nous a donné des habitudes fâcheuses. Mais à quoi bon rappeler les répugnans abus mis au

jour durant ces dernières années, par de retentissans procès ? Le souvenir en est encore dans toutes les mémoires. Les émissions sont la grande aubaine des entrepreneurs de publicité; ils en tirent tout ce qu'ils en peuvent extraire. Leurs exigences ont rendu toute émission fort onéreuse; les meilleures affaires en sont grevées de frais énormes et en pâtissent parfois longtemps. Quant aux mauvaises ou aux suspectes, elles ne peuvent séduire le public qu'avec le concours de ce qu'il y a de moins recommandable parmi les journaux et parmi les journalistes, si bien qu'on peut dire qu'une certaine presse est de moitié dans toutes les indélicatesses, voire dans tous les brigandages des émissions financières.

En dehors de la presse politique qui n'est pas sans péché, il y a en effet toute une petite presse financière qui ne vit que d'allocations, de mensualités, de réclames ou de chantage. D'habitude, ses prix d'abonnement sont si bas qu'ils couvrent à peine les frais d'impression ; certaines de ces feuilles hebdomadaires coûtent un franc ou deux par an. Le plus curieux, c'est que cela n'entame pas la confiance des cliens; ils croient aux bons avis de ces directeurs financiers, les consultent volontiers pour le placement de leurs économies. Ils ne comprennent pas que ces guides sont des égareurs, et ces pilotes des pirates. Une anecdote à ce propos. C'était à une époque de fièvre spéculative, quelques semaines avant la chute de l'Union générale. Je rencontrai sur le boulevard un ancien camarade de collège, catholique de naissance et Français de vieille souche, que je n'avais pas vu depuis des années. M'ayant reconnu, il m'arrêta pour me raconter qu'il « s'était mis à la Bourse et qu'il était entré dans une maison qui marchait fort bien. » — « Nous avons un journal, disait-il, qui tire déjà à 40 000; il est vrai que l'abonnement n'est pas cher, il est gratuit; mais nous semons pour récolter. Dans quelques semaines nous passerons aux émissions, et nous avons deux ou trois petites affaires qui rempliront la caisse. » Quelques semaines plus tard, venait le « krach » de l'Union générale; l'heure des émissions était passée; mais, dans l'intervalle, une foule d'affaires suspectes avaient été lancées à Paris et en province, et le public restait gavé de mauvais papier.

La basse presse et la basse finance ne sont pas les seuls coupables. Les émissions faites sous le couvert des grandes banques ne sont pas toujours à l'abri de tout reproche. Les établisse-

mens de crédit semblent parfois, eux aussi, n'avoir d'autre préoccupation que de toucher une commission; et le malheur veut que ces commissions soient d'autant plus fortes que plus faibles sont les garanties présentées par les affaires qu'on offre au public. Ainsi en a-t-il été avec les dernières souscriptions du Panama; ainsi, avec les emprunts de la Plata et des provinces Argentines, avec ceux du Brésil, de la Grèce, du Portugal. Des établissemens qui auraient dû se montrer plus soucieux de la vérité n'ont pas toujours eu honte de distribuer à leur clientèle des prospectus dont le boniment faisait plus d'honneur à l'imagination qu'à la clairvoyance de leurs directeurs, ouvrant leurs guichets à des émissions suspectes, et les fermant à toute réclamation. On les a vus, trop de fois, se désintéresser des affaires qu'ils avaient patronnées, satisfaits d'avoir encaissé quelques millions de commission. Abusant de ce qu'ils sont affranchis de toute responsabilité matérielle, ils ne paraissent pas toujours comprendre leur responsabilité morale. Ils se lavent les mains des pertes amenées par leur imprudence, se souciant peu d'avoir compromis le pécule des petites gens induits à souscrire des emprunts risqués, ou d'avoir précipité la ruine d'États acculés à la banqueroute par des appels répétés au crédit. Et lorsque ces États prodigues, impuissans à payer les intérêts d'emprunts sans cesse renouvelés, sont contraints de retrancher un quartier de leur dette, trop souvent, les établissemens émetteurs ne se préoccupent que de la dette flottante, c'est-à-dire de la créance des maisons de banque, réclamant pour elles, lors de la faillite des États obérés, une injuste immunité. De pareilles pratiques se rencontrent à l'étranger comme en France; on ne peut dire qu'elles soient propres à un pays ou à une race. Un fait certain, c'est que, s'il reste, en Europe, des maisons dont le patronage officiel passe encore pour une garantie, c'est, avant tout, dans la haute banque traitée de cosmopolite.

IV

Autre source d'abus, toujours à la naissance des sociétés, car beaucoup ressemblent à ces rivières sorties de marécages, qui sont contaminées dès leur origine. Aux émissions se rattachent les syndicats qui en assurent le succès. Ce nom de syndicats sonne mal, aujourd'hui, aux oreilles de la foule. Elle ignore qu'il

y a syndicat et syndicat; il en est de licites, il en est d'utiles et même de nécessaires (1), comme il en est d'illicites, comme il en est d'indélicats, voire de criminels. Le mal est que l'ignorance du public ne sait pas discerner ce qui est légitime de ce qui ne l'est point. Il confond, dans ses suspicions, les syndicats utiles et les malfaisans; il assimile les honnêtes gens aux malhonnêtes, et, par là même, il tend à écarter les premiers des affaires, et à rendre la loi ou l'opinion moins sévères pour les méfaits des seconds. D'un procédé fort légitime en soi, des syndicats d'émission, — sans lesquels les fluctuations de la Bourse et les incertitudes de la politique arrêteraient souvent, à leur naissance, les affaires les plus loyales, — la cupidité, il est vrai, fait trop souvent un instrument de corruption.

Au lieu que le syndicat soit créé pour l'affaire, afin d'assurer le placement des actions, il arrive parfois que l'affaire est créée pour le syndicat, afin de donner, à un groupe d'aigrefins, l'occasion d'encaisser des primes sur le dos du public. Que de fois a-t-on vu les syndiqués, après une souscription publique fictive, annoncer faussement que l'émission avait été couverte plusieurs fois, garder en caisse la presque totalité des titres, les faire prôner par la presse et monter à la Bourse, à l'aide de manœuvres plus ou moins frauduleuses, pour les écouler, peu à peu, dans le public, à des prix de plus en plus élevés! Au besoin, on traîne l'affaire durant des années, et si elle est trop scabreuse, on compte sur la prescription pour échapper aux responsabilités.

Tous les syndicats de garantie ne sont pas de cette sorte, et l'abus n'en doit pas faire condamner l'usage. Pour qu'un syndicat soit légitime, la première chose est que les syndiqués garantissent, efficacement, la souscription de la valeur offerte au public, par conséquent, qu'ils courent un risque: la rémunération qui leur est accordée n'est que la juste compensation des risques qu'ils ont courus. On doit condamner tout syndicat dont la garantie est nominale ou fictive, — fût-ce parce que la souscription garantie par lui est au-dessus de ses forces, — ou encore tout syndicat qui, sur une affaire, prélève des sommes hors de proportion avec ses risques. C'est un étrange abus que de voir des hommes

(1) Ainsi les syndicats de garantie des grands emprunts de liquidation après la guerre franco-allemande. Grâce à ces syndicats, les grandes maisons de banque n'étaient pas seulement intéressées à la souscription de l'emprunt, mais aussi au maintien des cours du change, ce qui était essentiel.

sans crédit ou sans fortune, des hommes n'ayant que des dettes, admis, par complaisance, à garantir pour des centaines de mille francs de titres, qu'ils seraient incapables de lever.

Le comble, le dernier mot de l'immoralité, c'est le syndicat de garantie qui ne garantit rien, et par suite ne risque rien. Tel le trop fameux syndicat du dernier emprunt de la Compagnie de Panama (1). En fait, les parts de ce syndicat de Panama étaient des morceaux de gâteau qu'on distribuait, par tranches plus ou moins larges, à tous, députés, journalistes, spéculateurs, coulissiers, pour obtenir leur appui ou pour payer leur silence, car souvent, paraît-il, pour éviter l'accusation de corruption ou de vénalité, les courtiers de la Compagnie ne récompensaient qu'après coup, par une sorte de munificence gracieuse, les complaisances des politiciens ou des écrivains. On participait aux bénéfices du syndicat, sans même savoir qu'on en eût fait partie. Là, ni garantie, ni risque, ni dépôt d'argent. Celui-ci touchait pour avoir voté l'autorisation, celui-là pour avoir recommandé la souscription, tel autre pour placer des titres, tel autre enfin pour se tenir coi. Un spéculateur demandait des millions pour sa « neutralité ».

Ces libéralités, inscrites sur un carnet mystérieux, gens de Bourse et gens du monde en voulaient également leur part, les premiers exigeant impérieusement, les seconds mendiant humblement. Et qui payait? En nom, la Compagnie; en fait, les petites gens dont il s'agissait d'enlever la souscription. Politiques, boursiers, marchands de publicité étaient tacitement ligués contre l'épargne française. Il faut féliciter la justice d'avoir fait rendre gorge à quelques-uns des gros syndicataires. Si tous n'ont pas été condamnés à restituer, beaucoup ont dû transiger avec le syndic. Ce n'est pas que, dans cette cynique contrefaçon des syndicats de garantie, il n'y eût que des forbans de la politique, des parasites de la presse, ou des brigands de la Bourse. Non, il s'y montrait aussi d'honnêtes gens, de ceux du moins que, au niveau où est tombée la moralité publique, on appelle d'ordinaire honnêtes. A côté des roués, il s'y trouvait nombre de naïfs, de cupides inno-

(1) Il n'en a pas été de même de toutes les émissions de cette compagnie. En 1879, par exemple, un syndicat avait garanti les frais d'émission des actions de Panama. Le capital social n'ayant pas été intégralement souscrit, le syndicat perdit les 2 millions qu'il avait versés. En 1881, au contraire, un syndicat du même genre réalisait un bénéfice de plus de 11 millions. Les deux opérations, étant sérieuses, étaient licites.

cens, heureux de palper quelques milliers de francs, sans être trop curieux de savoir d'où provenait l'argent. Car c'est, justement, ces pseudo-syndicats de garantie, sans risques réels ou apparens, dont les profanes, plus encore que les professionnels, se montrent le plus friands. Chacun veut être porté sur la liste des syndicataires, n'y voyant qu'une feuille de bénéfices. Ce qu'ont de plus attristant peut-être toutes ces nauséabondes turpitudes, c'est l'espèce d'inconscience et comme de candeur dans la corruption qu'y apportent nombre de ceux qui s'y salissent les mains. Il y a, en effet, quelque chose de non moins écœurant que les vilenies hypocrites ou cyniques des flibustiers de la finance ou des corrompus de la politique, c'est l'avidité ingénue des mondains qui se disputent les miettes de la table des financiers. L'agiotage en gants blancs des salons ou des clubs, voilà ce que la corruption contemporaine offre peut-être de plus répugnant, — à moins que ce ne soit, à l'autre extrémité de notre société, ce nouveau produit de la démocratie, l'agiotage aux mains calleuses de la clientèle des petites agences.

La Bourse des valeurs ne doit pas nous faire oublier la Bourse du commerce. Nombreuses sont les valeurs cotées à la Bourse et à la coulisse; elles ne le sont pas assez au gré de certains hommes du monde. La Bourse et la coulisse n'offrent pas un champ assez vaste à leur génie; les oscillations des valeurs et les mouvemens des cours ne sont pas assez amples pour leur appétit. Louis XV, selon la légende, n'avait pas honte de spéculer sur les blés; pourquoi les gentilshommes de cette fin de siècle auraient-ils plus de scrupules? Si le commerce déroge, il n'en est pas de même de la spéculation sur les denrées commerciales. En certains cercles, c'est presque une élégance; aussi avons-nous vu des hommes du monde — et du meilleur — chercher à s'introduire à la Bourse du commerce. Ils avaient appris que les blés, les cafés, les huiles, les sucres offraient, grâce aux variations de cours, plus de facilités de jeu, partant plus d'occasions de gain rapide, que les rentes ou les chemins de fer. Comme un journal est toujours là, chaque fois qu'il se rencontre un nouveau filon, une nouvelle mine de corruption à exploiter, il s'est trouvé des feuilles spéciales pour enseigner aux profanes que, nulle part, on ne peut faire d'aussi bons coups qu'à la Bourse du commerce. « Les valeurs sont trop chères, les mines d'or sont trop loin, répètent ces ingénieux conseillers, les produits du sol offrent

aux spéculateurs de bien meilleures chances; achetez du sucre fin courant, vingt-cinq sacs; en moins d'un mois, vous aurez un bénéfice de 80 pour 100. Quelle valeur financière, banque, rente ou mine, donne de pareils résultats? »

C'est ainsi qu'on voit des hommes étrangers aux affaires, des sportsmen, uniquement occupés de leurs chevaux et de leurs maîtresses, s'engager sur les blés ou sur le café, comme ils parient sur un jockey, ou comme ils mettent cinquante louis sur une carte. En tant que propriétaires fonciers, ils dénoncent volontiers aux sociétés agricoles la spéculation cosmopolite, « dont les agissemens pèsent sur les produits nationaux »; mais qu'ils aperçoivent une chance d'encaisser quelques centaines de louis, ils ne se font pas scrupule, à leur tour, de spéculer sur les céréales ou sur les sucres. Naïveté ou cynisme, certains vont jusqu'à vouloir jouer à coup sûr, comme des grecs de tripot. Des clubmen se font les familiers des courtiers de grande marque, cherchant, à force de cajoleries, sinon à se faire associer à leurs opérations, du moins à leur arracher un avis, une indication, un « tuyau ». Ils voudraient, ces beaux joueurs, connaître le dessous des cartes, acheter et vendre sans risques. Ils ont peine à comprendre qu'un spéculateur sérieux est obligé de garder le secret sur ses opérations; qu'il ne peut se fier aux confidens; que, en cas de complications ou d'imprévu, il se réserve, sans le dire, de retourner sa position, passant rapidement de la baisse à la hausse, ou de la hausse à la baisse, selon les circonstances. Et si, malgré les renseignemens qu'ils croient avoir dérobés aux meneurs du marché, ces clubmen viennent à perdre, ou s'il leur arrive d'être joués par un partner du métier, ils s'indignent, ils font du bruit, ils crient à la corruption; ils dénoncent à la vindicte publique les madrés compères qui leur ont faussé compagnie. Au lieu d'invoquer la morale qui n'a rien à y voir, il serait plus digne, de leur part, de s'en tenir à Longchamps et au baccara. Pourquoi rendre la Bourse responsable des mésaventures que leur attirent leur naïveté ou leurs compromissions avec les gens d'affaires? Quand, sans savoir nager, on se jette dans des eaux bourbeuses, on ne doit pas s'étonner de perdre pied et d'avoir la bouche pleine de vase. La société n'a pas de larmes à verser sur de tels mécomptes.

V

Devant de tels spectacles, il semble que le moraliste ne saurait être trop sévère pour notre temps. Comment ne pas nous persuader que nous assistons à la décadence de nos sociétés chrétiennes? Ce serait peut-être, cependant, nous montrer injuste envers nos contemporains. Nous aurions beau amonceler toutes les vilenies de la politique et les turpitudes de la presse sur les ignominies de la finance, si haut et si fétide que fût l'amas de toutes ces hontes, cela ne prouverait point que notre époque soit plus cupide ou plus immorale que ses devancières.

Il y a toujours eu des coureurs de la fortune, des financiers sans scrupules, des politiques sans vergogne, des écrivains sans conscience. Le jeu et le vol, il nous faut bien le répéter, sont de tous les temps. Ce qui est nouveau, encore une fois, ce n'est pas le mal, c'est l'étendue du mal. Ce n'est ni l'agiotage, ni la spéculation, c'est le grand nombre des hommes de toute classe qui s'ingénient à prélever des bénéfices sur les affaires. On a joué, on a parié, on a filouté, à toutes les époques, longtemps avant la construction de la Bourse. Si les glaces des galeries de Versailles avaient conservé l'image des fêtes de la cour de Louis XIV, nous y verrions plus d'un courtisan tricher au jeu du roi; et si les cabinets du Palais-Royal avaient gardé l'écho des soupers du Régent, nous y entendrions les roués et les favorites discuter les cours du Mississipi. La nouveauté, c'est que les vices des grands ont été mis à la portée des petits. En cela consiste, trop souvent, ce que nous appelons le progrès.

De nos jours, les grands seigneurs ne sont plus seuls à jouer, ni les financiers seuls à spéculer. Nos lois ont supprimé les maisons de jeu; mais nous avons dix manières de jouer pour une. Le tapis vert est dressé pour tous. S'il n'y avait à spéculer ou à agioter que les financiers, nous pourrions nous estimer heureux et nous dire sages. Les ruines seraient moins nombreuses, et surtout nous n'aurions à déplorer que des ruines matérielles; tandis que le pire fléau de ce temps, ce n'est ni le grand nombre des fripons, ni la fréquence des escroqueries, ni la multitude des victimes; le grand mal, le mal que les patriotes ne sauraient trop déplorer, ce sont les ruines morales, c'est le goût du jeu et la contagion de l'agiotage qui gagne et contamine toutes les classes, jusqu'à deve-

nir un agent de décomposition sociale. Il y a, chez beaucoup de nos contemporains, une sorte de déformation des âmes par le jeu et de corruption de la société par la spéculation. Aussi peut-on dire que c'est là une question d'hygiène morale et d'hygiène sociale.

Le goût croissant du jeu pousse chaque année un nombre plus grand de victimes à la folie ou au suicide; et ce n'est là qu'un de ses moindres méfaits. Son grand vice est de dégoûter du travail, de faire prendre en dédain la besogne régulière et les bénéfices médiocres, de susciter les ambitions malsaines, les cupidités effrénées, les rêves de luxe et de grandeur, la soif de jouir, le goût des plaisirs faciles. A cet égard, le jeu ne détraque pas seulement les fortunes, il détraque souvent les esprits. Comme les boissons capiteuses, c'est un excitant malsain; il contribue au déséquilibre mental et moral de tant de nos contemporains; il entretient et irrite la nervosité. Beaucoup aiment presque autant la spéculation pour les émotions quotidiennes qu'elle apporte, pour le frisson qu'elle procure, que pour les bénéfices qu'elle promet. A ce titre, elle fait parfois autant de mal à ceux qu'elle enrichit qu'à ceux qu'elle ruine.

Qu'est-ce donc au point de vue social, si l'on regarde, non plus ceux qui s'y livrent, mais ceux qui en sont témoins? Ses triomphes sont plus néfastes que ses défaites, parce qu'ils sont plus démoralisateurs. Le surgissement soudain des fortunes suspectes apprend au peuple le mépris des riches avec la convoitise des richesses; il lui enseigne à douter de la légitimité de la fortune et de la propriété; il lui fait croire que la richesse, au lieu d'être l'enfant légitime du travail et de l'intelligence, n'est que la fille naturelle et comme le bâtard de la fraude et du hasard. Comment exiger des masses le respect de fortunes ainsi gagnées et non acquises? En ce sens, aussi, « l'agiotage capitaliste », selon l'expression des docteurs du collectivisme, donne un aliment aux haines sociales et aux préjugés socialistes. A tout prendre, c'est un dissolvant de la société. Avec sa hâte de généraliser, le peuple se persuade que toute richesse est viciée dans son germe et que tout riche est un fripon.

VI

Veut-on s'en prendre au jeu, une des plaies assurément de notre pays et de notre époque, comment oublier que la Bourse n'est

pas, comme disent ses adversaires, la seule maison de jeu tolérée chez nous? Il y a, hélas! bien d'autres jeux et d'autres paris que ceux de la Bourse; et, malgré tous ses vices, le jeu de Bourse sur les valeurs, rentes, mines ou banques, n'est peut-être ni le plus désastreux, ni le plus démoralisant, parce qu'il n'est ni le plus répandu, ni le plus accessible.

Le jeu, sous toutes ses formes, sévit dans toutes les classes. Les cercles les plus haut cotés en vivent; chez tous, c'est la « cagnotte » qui paye les fastueux hôtels et la table délicate des clubs à la mode. Stations d'hiver ou stations d'été ont également leurs maisons de jeu, ouvertes à tous ceux qui ont quelque chose à perdre. Une saison d'eaux est, le plus souvent, une saison de jeu. Le jeu, pour le plus grand nombre, fait partie de la cure. « Le baccara et les petits chevaux font souvent plus de mal à nos baigneurs et à nos baigneuses que nos eaux ne leur font de bien », me confiait un médecin de Vichy. Pas de ville d'eaux, pas de plage qui n'ait le soir, au casino, table de baccara ou table d'écarté chargée de louis d'or ou d'écus de cent sous; j'avoue que, pour ces maisons publiques, la tolérance de la police me semble excessive. Je voudrais voir se former une ligue contre ces élégans tripots de Paris ou de province, où le jeu n'est pas toujours le seul vice qui trouve abri. Et qu'on veuille bien le remarquer, au cercle ou au casino, comme au café, on est en face du jeu dans toute son indécente nudité, sans rien qui en pare la laideur ou en dissimule le vice, sans rien qui le relève d'une apparence d'utilité, — un jeu même où l'on triche, où grecs et aigrefins ont libre accès, un jeu où les dés peuvent être pipés impunément.

Si encore le mal n'atteignait que les classes riches et aisées pour lesquelles l'hypocrite consigne mondaine est d'avoir l'air de faire fi de cet argent souvent si pénible à gagner! Mais les bourgeois ou les capitalistes sont-ils les seuls qui jouent? peut-on dire que ce soit là un vice de riches? Comment ne pas songer ici aux courses, — aux courses qui ont pris, sous la troisième république, une si grande place dans nos mœurs? Elles intéressent presque autant le populaire que les sportsmen, et ce qui passionne jeunes gommeux ou camelots faméliques, c'est uniquement les paris. Ici encore, le jeu s'est démocratisé. Le vice est descendu du beau monde au fond des masses. Il a passé, d'abord, des gentlemen de race, des propriétaires de haras et des riches éleveurs aux entraîneurs, aux palefreniers et aux valets d'écurie; il atteint

aujourd'hui les citadins les plus ignorans en fait de cheval et d'hippologie. Que de chemin parcouru, depuis le XVIIIe siècle et l'époque où les grands seigneurs anglomanes acclimataient, chez nous, les courses d'outre-Manche! Je ne sais si les moralistes patriotes découvrent encore là une forme de la contagion sémitique; mais, pour sembler aryenne et nous être venue des Anglais, la passion des courses n'en est ni plus morale ni moins dangereuse. C'est, en cette fin de siècle, la forme la plus populaire du jeu, et par là même peut-être, la plus démoralisante et la plus malsaine, car les *bookmakers*, les agences interlopes et le pari mutuel, l'ont mise à la portée des plus petits et des plus jeunes.

Et, ici encore, on est en face du jeu tout nu, ou à peine voilé d'une gaze transparente. Car je n'ai pas la naïveté de supposer que les amateurs populaires qui suivent Auteuil ou Longchamps se soucient beaucoup de l'amélioration de la race chevaline pour l'armée ou pour l'agriculture. L'amélioration du cheval et des races nationales par les haies ou les rivières du *steeple chase!* Presque autant vaudrait croire à l'amélioration de la race bovine par les courses de taureaux! Entre les deux, j'avoue que ma répugnance pour le sang et pour la mort donnée en divertissement me fait encore préférer nos courses de chevaux, quoique souvent mortelles et barbares, elles aussi, pour bêtes et gens. Elles n'en sont pas moins une école publique de démoralisation, sinon toujours de cruauté. Le turf, avec sa population bariolée de lourds éleveurs et de maigres jockeys, avec sa gouailleuse plèbe de piétons poudreux et sa douteuse aristocratie d'équipages de toute forme; le pesage, avec sa banale promiscuité de sportsmen et de maquignons, de femmes du monde et de femmes du demi-monde, avec ses « tuyaux » et ses paris, sont devenus une sorte de Bourse, à la fois mondaine et populaire qui, en fait d'honnêteté, offre souvent moins de garanties que l'autre.

Les bookmakers ne valent pas le moins sûr des coulissiers, et les jockeys ou les propriétaires de chevaux n'ont pas toujours plus de scrupules que les lanceurs d'affaires. Mais quand tout s'y passerait selon les règles de la probité, entre hommes d'honneur, les paris sur les chevaux efflanqués ou sur les casaques multicolores des jockeys n'en seraient par moins un excitant malsain, pour la foule des petites gens, pour les collégiens, pour les jeunes apprentis, pour l'ouvrier, pour l'humble employé, qui s'y laissent tenter. C'est, pour nos grandes villes, l'équivalent de

l'ancienne loterie, du *lotto* de nos voisins d'Italie et d'Espagne, avec des tirages moins honnêtes et plus fréquens. Certes, la bienfaisance publique a le droit de tirer quelque revenu des petites baraques en planches dressées sur nos hippodromes; mais le législateur s'est-il flatté d'arrêter par l'impôt la diffusion du jeu, il s'est trompé lourdement. En dépit de nos lois, il a donné au jeu et aux paris une sanction en quelque sorte offcielle. On a supprimé, il est vrai, les piquets et les pancartes des bookmakers; aux paris à la cote de courtiers suspects, on a substitué le pari mutuel, plus honnête assurément, mais qui n'en fait peut-être que plus de victimes; car la garantie qu'il leur assure encourage les joueurs et augmente le nombre et le taux des paris.

Sur la pelouse de Longchamps ou d'Auteuil, il n'est plus besoin, comme à la Bourse, de couvertures de quelques centaines ou au moins de quelques dizaines de francs; chacun peut jouer les sommes les plus minimes, sans même prendre la peine de se rendre sur le champ de courses. En se syndiquant, en se cotisant, l'ouvrier des faubourgs ou le gamin de Paris est maître de risquer ses 50 centimes sur un *outsider* qu'il n'a jamais vu, ou de perdre ses gros sous sur un favori recommandé par un petit journal. L'interdiction des agences de paris qui fonctionnaient dans les bouges et les cabarets n'a, nulle part, fait disparaître le mal. Dans les bas-fonds de Paris et de la banlieue des grandes villes, ont surgi des commissionnaires qui prennent des ordres pour les courses, allant relancer les cliens dans les cafés et parfois à domicile, sortes de remisiers de la pelouse qui offrent des combinaisons à partir d'un franc ou d'un demi-franc, et qui séduisent les commis, les collégiens, les ouvriers, les domestiques retenus à la maison par leur ouvrage. Voilà des courtiers dont la police ferait bien de surveiller l'industrie. Regardez, vers les cinq heures du soir, l'élan des camelots qui hurlent dans tous les quartiers de Paris « les résultats des courses. » On met, en vérité, bien moins de passion à colporter la cote de la Bourse à laquelle auaucune fortune pourtant ne peut rester indifférente; c'est que, malgré tous ses progrès, le jeu de Bourse n'est encore ni aussi accessible, ni aussi répandu, ni aussi passionnant.

C'est aux courses et aux paris du turf que ceux qui veulent mater la rage du jeu par des procédés fiscaux, à l'aide de taxes et d'impôts, pourraient, impunément, appliquer leurs doctrines. Au prélèvement de 7 pour 100, dont 3 pour 100 à l'État, opéré sur le

pari mutuel, on pourrait substituer un prélèvement de 10 p. 100 sans crainte d'arrêter les transactions. En 1893, les œuvres d'assistance publique ont touché près de 4 millions, soit 2 pour 100, sur les sommes versées au pari mutuel. Le pari mutuel monte ainsi chaque année à près de 200 millions ; c'est déjà un bel impôt levé sur la France, plus que l'impôt foncier ou que le budget de l'instruction publique. Encore ces 200 millions ramassés sur le turf ne sont-ils que le bilan officiel, le budget légal du jeu des jockeys ; ils ne représentent peut-être pas la moitié, peut-être pas le tiers des paris effectués sur les pur-sang. Il y a les paris sur parole entre hommes du monde, les paris par commission, les paris des agences clandestines qui fourmillent dans les grandes villes.

Ces hippodromes, renouvelés des cirques antiques, dont la poussière engloutit les minces économies des petits, si ce n'est la fortune des grands, sont une institution officielle, subventionnée par l'État et par les municipalités. Tout comme la Bourse, le turf a pris un caractère national et cosmopolite à la fois ; les sportsmen des différens pays s'y rencontrent, pour y rivaliser, ou pour y fraterniser. Le turf, aussi, est devenu un lien entre les peuples — on pourrait ajouter, ce qui dit plus, en notre temps de haines sociales, un lien entre les classes du même pays. — Le grand prix de Paris paraît bien désormais notre vraie fête nationale, celle qui, au rebours du 14 juillet, semble chaque année plus vivante et plus brillante, la seule où, devant le goût du plaisir et la fureur du jeu, s'effacent toutes les antipathies sociales et les divergences politiques. Là, toutes les classes de la nation communient dans un même sentiment, le culte de l'hippodrome. Le chef de l'État, personnification vivante de la démocratie, s'y rend, en grand apparat, comme s'il allait à une solennité civile ou militaire, et du haut de sa tribune pavoisée aux couleurs nationales, au milieu des ministres et des grands dignitaires, il préside, gravement, aux luttes de vitesse des pur-sang des écuries en renom. L'ancienne France, à son déclin, avait, elle aussi, son Longchamps avec le bruyant défilé d'équipages fastueux, de femmes parées et de toilettes éblouissantes ; mais alors le prétexte était un pèlerinage, et, jusqu'en sa perversion, ce luxe corrupteur rendait encore témoignage de la piété des ancêtres. Aujourd'hui, la pieuse fiction même a disparu ; le pesage des chevaux a pris la place du cloître des religieuses, et les hourrahs triomphans des parieurs heureux

remplacent le chant des cantiques. Ainsi, à Byzance qui, à certaines heures, semble le modèle de notre démocratie, depuis longtemps lasse de Sparte et de la vieille Rome, les pompes de Sainte-Sophie pâlissaient devant les splendeurs de l'hippodrome, et les intrigues du palais se taisaient devant les factions du cirque.

Ici encore, le mal est flagrant; il est facile de le peindre et d'en montrer les ravages; c'est à peu près tout ce que peut le moraliste sincère envers lui-même. Il sait que décrire les plaies sociales n'est pas les guérir. Supprimer les courses, fermer les cercles et les casinos, — ou maintenir les courses sans les paris, les casinos sans le jeu, les cercles sans la cagnotte, — ne serait que le rêve d'un esprit qui ne connaît pas son temps. Ainsi en est-il de la Bourse et de la spéculation; l'abus est si difficile à séparer de l'usage, qu'on ne peut guère se leurrer d'y parvenir. Ce n'est pas une raison pour ne point s'efforcer de limiter les abus. Nous ne serons jamais, quant à nous, de ceux qui, sous prétexte qu'on ne peut réprimer tous les excès, professent qu'il faut leur laisser libre cours. Dieu nous garde d'entendre ainsi la liberté, et d'appliquer aux vices, d'une âme indifférente, le laissez faire et le laissez passer! Si difficile qu'il soit de trouver des remèdes et surtout d'en trouver d'efficaces, il vaut la peine d'en chercher. C'est ce que nous tenterons dans une prochaine étude.

ANATOLE LEROY-BEAULIEU.

PAS A PAS

TROISIÈME PARTIE (1)

VI

Deux jours plus tard, Duvivier arriva un matin vers l'heure du déjeuner, satisfait, radieux.

— Je suis enchanté de mon voyage, dit-il en dépliant sa serviette avec une ampleur de geste digne d'une circonstance plus solennelle. J'ai visité la côte, Granville, Portbail, Cancale; j'ai vu beaucoup de monde, des pêcheurs, des commerçans... les autorités du pays, partout j'ai trouvé le meilleur accueil et des renseignemens précieux... L'affaire est magnifique... magnifique, affirma-t-il en tapotant son œuf à la coque, les résultats seront étourdissans... Vous entendez? étourdissans! Tant pis pour ceux qui n'auront pas voulu se risquer avec moi. — Il promena autour de lui un regard qui commandait l'acquiescement. Germaine se crut obligée de répondre qu'elle désirait bien que ses espérances ne fussent pas trompées, et M. de Massieu, le nez dans son assiette, ajouta que cela serait bien heureux. Fernand prit feu joyeusement sur la question des huîtres :

— Nous en mangerons tant que nous voudrons, n'est-ce pas, papa? — Et le petit Richard demanda timidement s'il y aurait des perles dans les huîtres, puis baissa la tête, foudroyé par un regard de son père, et ferma les yeux pour en dissimuler la soudaine divergence. Duvivier reprit :

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre et du 1er décembre.

— Pourquoi ne réussirions-nous pas? Tout est amorcé supérieurement. J'ai l'idée, l'emplacement, des associés intelligens, il ne nous manque que les capitaux; nous les aurons!... Oui, nous les aurons! L'argent déborde, on ne sait qu'en faire, on sera trop heureux de trouver un placement sûr et avantageux... Je vais m'occuper de faire une publicité suffisante, et soutenu par quelques amis influens...

Il se tourna brusquement vers sa femme, dont le cœur défaillit sous son regard :

— Vous avez vu Roberty? — Elle fit un signe affirmatif, avant de pouvoir répondre : « Il est venu. »

— Eh bien!... Il est des nôtres, je pense?

— Je... Il ne semble pas croire au succès.

— Qu'en sait-il?... Que sait-il des chances bonnes ou mauvaises? Il n'est renseigné que par moi et quand je lui affirme que l'affaire est bonne... Il n'a donc pas confiance, il se défie? C'est une offense gratuite.

M. de Massieu intervint :

— On peut douter de votre jugement, sans douter de votre bonne foi.

— Me croit-il un imbécile, qui se risque à la légère? Et, se tournant vers sa femme : Enfin que vous a-t-il dit?

— Qu'il était disposé à fournir quelques capitaux, en considération de nos bonnes relations... mais...

Duvivier éclata de rire nerveusement : — Bien obligé, vraiment! Que de reconnaissance je lui dois pour ce grand effort!... Voilà ce que l'on peut appeler un ami!... Et vous ne lui avez rien demandé de plus?

Il attendit, et, voyant que Germaine gardait le silence, reprit, de plus en plus irrité :

— Vous ne lui avez pas demandé, comme je vous en avais priée, d'entrer dans l'affaire nominativement?

Les yeux de Germaine étincelèrent, sa voix vibra, et, soudainement redressée :

— Je ne lui ai rien demandé... rien!

— Tonnerre!

Il frappa si violemment la table que les cristaux s'entre-choquèrent, les enfans se regardèrent interdits, et Richard, dont les dents claquaient, cacha son visage dans ses mains. Duvivier reprit :

— Vous n'avez pas trouvé un mot pour défendre mes intérêts!

Pas un mot pour me venir en aide dans la crise que je traverse! Tuez-vous donc de travail, courez, haletez, vivez de transes et d'insomnies pour assurer le bien-être de la famille, personne ne s'en soucie, personne ne vous sait gré et ne vous tend la main... Votre femme, votre femme elle-même se détourne dédaigneusement quand vous lui demandez un peu d'aide... Vous êtes seul, tout seul... Tirez-vous de là comme vous pourrez, pauvre homme, ou crevez à votre aise, cela ne nous regarde pas.

Il ne jouait pas la comédie, en ce moment, ses paroles partaient du cœur, d'un cœur torturé, désespéré, le masque de prospérité alléchante était tombé, sa détresse parlait plus haut que l'habileté, que le calcul, plus haut que l'orgueil. Et, bien que la ruine contre laquelle il se débattait fût son œuvre, l'œuvre de ses passions vicieuses et de son égoïsme, Germaine troublée, émue de pitié, cherchait anxieusement quel motif d'espoir et de consolation elle pourrait lui offrir. Duvivier, le visage congestionné, la voix étranglée, continua :

— Soyez malheureux, tous vous lâchent!... Roberty, ce Roberty pourrait me sauver... Je comptais sur lui... malgré tout... Il me lâche, comme les autres...

Germaine l'interrompit :

— Il m'a chargée de vous dire qu'il viendra le 21 ; vous pourrez lui expliquer...

L'expression désespérée de Duvivier changea :

— Êtes-vous sûre qu'il viendra?

— Il me l'a promis.

— S'il vient, tout n'est pas désespéré... Il n'a pas dit son dernier mot... Nous le persuaderons : il faudra le convaincre, ou nous sommes perdus. Lhérissey me garantit le succès et me promet le concours de la banque Franco-Australienne, à la condition que je lui apporte des influences, des noms; sans cet appoint, tout s'écroule, et nous périssons...

D'un regard, il souligna l'impérieuse prière et la menace.

Les jours qui suivirent furent témoins d'un grand combat dans l'âme de Germaine : l'expression d'angoisse effarée, surprise sur le visage de son mari, à travers le masque d'orgueilleuse suffisance dont il recouvrait habituellement ses trop réelles anxiétés, avait remué en elle une immense pitié. Si peu digne qu'il fût d'intérêt, elle avait été émue par l'explosion d'un désespoir sincère; son cœur aimant souffrait de voir souffrir. Elle se souvenait du

temps où, sortie à peine du couvent, presque enfant encore, ne sachant rien de l'amour ni du mariage, elle avait cru pouvoir s'attacher à lui. Aimer lui semblait alors si naturel! c'est le contraire qui lui eût paru difficile. Elle se souvenait de ses années d'initiation à la vie d'épouse; combien elle s'était consciencieusement appliquée à aimer son mari; et toutes les déceptions, les dégoûts, les brutalités, l'involontaire aversion chaque jour grandissante, n'avaient pu effacer le souvenir de cet effort candide de sa volonté et de son cœur en faveur de cet homme. Il lui avait donné ses enfans, et à cause de ce bonheur qu'elle lui devait, elle souhaitait passionnément de le secourir.

La ruine aussi, ce mot gros d'humiliations et de privations, de menaces imprécises, dont le vague même était terrifiant, l'épouvantait, ce changement d'existence si prochain la poussait à chercher autour d'elle une aide, un appui. Malgré elle, elle revenait à Roberty... S'il était vrai que son acquiescement manifeste pût entraîner le succès, que son patronage avoué pût conjurer la crise, donner un répit, une chance de salut à ce malheureux à moitié submergé et qui l'implorait, avait-elle le droit, par fierté ou prudence, de refuser de lui tendre la main? N'y avait-il pas quelque exagération dans ses scrupules? Elle s'interrogeait, discutait avec elle-même, se troublait de raisonnemens spécieux, d'insidieux sophismes. Tant de fois, Roberty l'avait assurée de son entier dévouement, l'occasion se présentait de le mettre à l'épreuve: elle connaîtrait ainsi la sincérité de ses protestations, la loyauté de ses sentimens. S'il surmontait pour elle ses répugnances, si par son intervention généreuse, par son influence, ses alliances de famille, ses amis, il arrivait à les sauver, quelle joie pour elle! Quel bonheur de lui devoir cela! Comme elle serait justifiée dans sa prédilection, dans la confiance qu'il lui inspirait! Et Duvivier serait tiré de l'abîme; et elle ne reverrait plus cette poignante expression, dont le souvenir l'étreignait presque comme un remords.

Et puis, n'était-ce pas injuste de soupçonner de la déloyauté dans l'entreprise de son mari? Son père et elle-même le jugeaient trop mal. Roberty était plus juste, croyait seulement à de l'imprudence, de la légèreté; si plus tard quelque chose lui paraissait suspect, il aurait toujours le droit de se retirer, d'abandonner l'entreprise; mais sa présence seule serait une garantie d'honneur et de scrupuleuse probité.

Oui, mais n'avait-il pas déclaré qu'il n'entendait rien aux affaires? et s'il allait se trouver compromis à son insu, à cause d'elle? Elle en frissonnait d'effroi.

Et puis, oubliait-elle ce qu'elle lui avait elle-même représenté, les responsabilités qu'il assumerait en encourageant par sa présence des souscripteurs naïfs, ignorans, toujours si aisément pris au leurre des apparences? Et elle même alors, serait-elle sans reproches?

Chaque jour recommençait la fatigue de ces discussions avec sa conscience, l'enchaînement de ses perplexités. Ce qui les rendait plus pénibles, c'était l'attitude nouvelle de son mari. Il lui témoignait des égards inaccoutumés, lui parlait avec douceur, avec une considération inattendue. Qu'elle ne se fît aucune illusion sur les raisons de ce changement, cela est certain. Le piège était trop grossier pour qu'elle s'y laissât prendre entièrement. Pourtant les natures généreuses sont aisément dupes des autres et d'elles-mêmes; la tranquillité rendue à la vie journalière, la paix honorable intervenue entre elle et son mari, désarmaient ses rancunes. S'il pouvait être sincère, la vie deviendrait supportable. Pourquoi la bonne harmonie ne régnerait-elle pas désormais dans la famille, à défaut de sentimens plus doux? Qui sait si le changement produit par le malheur, peut-être aussi par le progrès de l'âge, ne serait pas durable? L'attachement qui résulte de l'habitude, le respect réciproque, peuvent suffire à maintenir l'honorabilité extérieure de la vie. Elle demandait si peu! A la rigueur, elle se contenterait de satisfactions négatives : ne pas trop souffrir, n'être ni injuriée ni violentée, elle n'en demanderait pas davantage.

Il lui arrivait de regarder à la dérobée son mari, d'étudier sur ses traits ses dispositions secrètes; parfois, leurs yeux se rencontraient. Elle rougissait alors, comme prise en flagrant délit d'indiscrétion.

Lui baissait la tête, prenait l'air humble et navré, un air qui clairement disait :

— Je suis bien à plaindre, à bout d'haleine, perdu si vous me refusez votre concours. Ne soyez pas impitoyable. Voyez comme je suis changé!... Comme je m'étudie à vous plaire!... Ayez pitié de moi.

Il avait compris, avec sa grossière rouerie, que les menaces ni la violence n'obtiendraient rien d'elle, mais qu'il y avait un coin

de son cœur tendre à la compassion. Il se faisait petit, humble, presque timide devant elle.

Germaine voyait la comédie, en pénétrait les ressorts, en rougissait pour lui, et sa pitié s'accroissait de la honte qu'il aurait dû ressentir : « Comme il faut qu'il soit malheureux pour s'abaisser ainsi ! » Elle détournait la tête pour n'être pas témoin de l'humiliante attitude qu'il s'imposait : — « Il faut que je fasse quelque chose pour lui ! » — Mais quoi ? A qui s'adresser ? Elle en revenait à Roberty, le seul homme au monde à qui elle eût jamais laissé voir sa détresse, et le seul pourtant dont il lui semblait impossible d'accepter un secours, Roberty qui l'aimait, à qui elle interdisait non seulement l'espoir, mais jusqu'à l'expression vive d'un regret. Il lui faudrait l'implorer ; non pas qu'elle craignît de sa part ni une exigence ni un mot qui effleurât sa délicatesse ; si elle avait jeté à la face de Duvivier la crainte qu'il ne mît à prix ses services, c'était pour mieux accentuer l'impossibilité de lui demander ce service ; au fond, elle ne redoutait de lui rien de pareil. Mais à la seule pensée qu'il pût lui faire un sacrifice, courir quelques risques pour la sauver, elle sentait tomber toutes ses défenses, tout ce qu'elle avait opposé à son amour de dignité fière et de courageuse vertu. Il ne lui demanderait rien sans doute, mais en acceptant son dévouement, elle lui donnerait des droits et contracterait avec lui une alliance tacite qui les lierait l'un à l'autre.

Elle avait cherché un conseil près de son père, mais il ne se montrait pas si facile à désarmer :

— Laisse-moi tranquille avec ta pitié, ma pauvre enfant. Ton mari est un drôle qui n'en mérite aucune. Le seul conseil que je puisse te donner, c'est de ne te mêler en rien de ses tripotages et de n'y pas mêler les autres. Qu'il s'arrange ! Il t'a ruinée, il ruinera de même tous ceux qui auront confiance en lui. La voie où il s'est engagé aboutit aux galères ; ne l'aidons pas à y aller, il ira bien tout seul ! — Elle mettait au compte d'une antipathie trop justifiée, mais violente, les invectives et les pronostics de son père et, malgré tout, se laissait entraîner par sa générosité de nature au plus inquiet désir d'être utile à ce malheureux.

Elle était dans cette disposition amollie et perplexe, quand, un matin, ayant sonné sa femme de chambre à deux reprises sans réussir à se faire entendre, elle vit entrer à sa place, rouge, essoufflée, les cheveux en désordre, dans un état de trouble ma-

nifeste, une Allemande qui, après avoir été la bonne du petit Richard, était restée dans la maison en qualité de lingère ; parmi beaucoup d'hésitations, et des larmes aux yeux, — car elle aimait les enfans qu'elle avait vus et soignés tout jeunes, elle commença à se plaindre des mauvaises manières de Fernand à son égard ; il s'émancipait, se permettait des propos déplacés et venait ce jour même de la bousculer dans l'escalier, parce qu'elle refusait de se laisser embrasser : elle ajouta que ce n'était pas la première fois qu'il se conduisait ainsi, mais qu'elle n'avait pas voulu ennuyer de cela madame. — « Je pensais, dit-elle, que c'étaient des gamineries d'enfant ; mais M. Fernand grandit, et cela devient intolérable. » — Attristée et indignée, Germaine consola cette fille, affirma que son fils serait sévèrement réprimandé et puni et l'engagea à ne pas hésiter à se plaindre de nouveau, s'il se permettait encore quelque inconvenance à son égard.

Dès que Fraülein se fut retirée, Germaine, tout émue d'avoir à sévir, fit appeler Fernand ; il se présenta avec un air d'assurance gouailleuse qui mit le comble au mécontentement de sa mère :

— Vous savez pourquoi je vous fais appeler ? dit-elle d'un ton inaccoutumé de sévérité.

Il dédaigna de mentir :

— Oh ! je m'en doute bien !... C'est cette bégueule de Fraülein qui est venue faire des « potins » contre moi..., cette sotte !

— Elle s'est plainte et elle a eu raison de se plaindre, s'il est vrai que vous vous soyez permis de lui manquer de respect.

Il ricana :

— Oh ! du respect avec ces filles-là, c'est vraiment du luxe... Elles sont les premières à rire et batifoler, puis tout à coup, elles se fâchent et font les mijaurées.

— Je vous prie de prendre un autre ton, Fernand ; ces airs goguenards me déplaisent singulièrement et me font douter de votre cœur. Est-il juste d'accuser Fraülein, quand c'est vous qui êtes coupable ?... N'oubliez pas que cette pauvre fille est sous mon toit, loin de son pays et de sa famille ; elle a droit de compter sur moi pour la faire respecter. Et puisque vous ne semblez pas comprendre l'indignité de votre conduite envers elle, je demanderai à votre père de vous priver de la chasse le 21. Cela vous apprendra à l'avenir à ne pas vous comporter en garçon brutal et mal élevé.

Un moment interdit, Fernand, suffoqué de rage, serra les poings et s'écria :

— Ah! bien, par exemple, si je suis puni pour cette fille-là, je le lui ferai payer cher.

— N'avez-vous pas de honte, Fernand! que signifient ces menaces?

Il reprit, hors de lui :

— D'abord papa s'en moque pas mal que je taquine ou non Fraülein. Ce n'est pas lui qui me grondera pour ça...

— C'est ce que nous verrons!

— Et puis, je sais bien ce que je répondrai, s'il me dit quelque chose.

— Je suis curieuse de savoir ce que vous pourrez dire pour vous excuser...

Un sourire cruel courut sur les lèvres du jeune garçon humilié et irrité; il hésita un instant, puis, cédant au désir vindicatif d'une revanche contre la réprimande de sa mère, il lâcha le trait perfide.

— Je lui dirai, tiens!... qu'il ne faut pas qu'il embrasse Justine dans les coins, lui, s'il ne veut pas que je plaisante avec Fraülein.

Germaine demeura un instant sans souffle et sans voix; puis, elle dit, s'efforçant de dissimuler son écœurement et son trouble :

— Vous calomniez votre père, taisez-vous, monsieur; et sortez!

Il s'entêta, par remords du mal qu'il venait de faire, et, comme s'il trouvait une atténuation de sa mauvaise action dans l'affirmation obstinée de la vérité :

— C'est vrai pourtant!... C'est pour ça qu'il a mis à la porte M. Ravaut, parce qu'il faisait de l'œil à Justine. Je n'invente pas, je vous assure. — Puis, intimidé par la fixité sévère et douloureuse des regards que sa mère abaissait sur lui, il fit quelques pas vers la porte, obéissant à l'ordre muet que ne pouvaient articuler ses lèvres contractées, et brusquement, par un soudain revirement de sa nature impulsive et violente, il s'agenouilla à ses pieds, l'entoura de ses bras, baisant ardemment ses mains et ses vêtemens, et avec le sanglot rauque d'une voix où ses quinze ans jetaient d'étranges discordances, il cria :

— Pardon, pardon, maman! Petite mère chérie, pardonnez-moi, je ferai tout ce que vous voudrez... Je n'irai pas à la chasse,

je ferai des excuses à Fraülein.., Vous me pardonnez, n'est-ce pas, dites, petite mère, dites !

Elle essaya de le repousser, puis, comme il s'attachait à elle passionnément, cramponné à sa robe et implorant son pardon, elle lui abandonna ses mains, qu'il couvrit de baisers et d'une averse de pleurs. Ils restèrent ainsi quelque temps, navrés tous les deux et pleurant ; sur les joues pâles de Germaine, de grosses larmes roulaient, lentes et lourdes, et mouillaient goutte par goutte les cheveux de son fils, toujours agenouillé, et qui l'immobilisait par une étreinte où se confondaient le remords, la honte et la tendresse ; à la fin, elle dégagea sa main et, touchant avec douceur le front du jeune coupable, elle murmura d'un ton de miséricorde :

— Va dans ta chambre, mon enfant, et qu'il ne soit plus question entre nous de ces choses cruelles. Tu m'a promis d'être meilleur à l'avenir, je me fie à ta parole. Je tâcherai d'oublier la peine que tu m'as faite ; toi, tu t'en souviendras, j'espère, pour te conduire désormais en homme de cœur et d'honneur ; si tu as le courage de faire un retour sur toi-même sans lâche complaisance, tu reconnaîtras en combien de points tu as gravement failli. Je te laisse à ta conscience.

— Et vous me pardonnez, dites ?

— Si tu te repens sincèrement, je te pardonne de tout mon cœur, mon pauvre enfant.

Subitement rasséréné par cette absolution, il se releva d'un bond, embrassa sa mère et s'envola. Dans le corridor, il rencontra Fraülein, chargée d'une pile de serviettes, qui se colla, peureuse, contre le mur, pour lui laisser plus large le passage ; toute la vengeance du jeune garçon fut de la saluer huit à dix fois de suite jusqu'à terre avec les gestes de la plus profonde vénération, en la rassurant énergiquement :

— Ne craignez rien, respectable Fraülein... Je suis aux regrets de vous avoir crue spirituelle, aimable et jolie, cela ne m'arrivera plus jamais, je vous le jure. Je vous en fais mes très humbles excuses et me tiendrai désormais aussi loin de vous que le soleil l'est de la lune.

Elle répliqua, agacée :

— Et vous ferez bien, monsieur Fernand... je ne suis pas une Justine, moi !

Germaine, de sa chambre, avait entendu ! C'était donc vrai, et

tout le monde dans la maison savait que son mari ne craignait pas de l'outrager chez elle, sous son toit, sous les yeux de ses enfans ! Elle se rappelait de petits faits qui ne l'avaient pas frappée, qu'elle avait à peine remarqués et laissés tomber de sa mémoire comme choses indifférentes. Elle s'en souvenait maintenant. Une sorte de vue rétrospective lui montrait le changement survenu peu à peu dans la tenue, les allures de sa femme de chambre, son goût croissant pour la toilette, les bijoux, les colifichets. Elle se souvenait de lui en avoir fait l'observation, l'engageant à faire un meilleur emploi de son argent ; elle entendait encore l'impertinence doucereuse dont cette fille lui avait répondu :

— Madame est trop bonne de s'inquiéter à mon sujet. Madame peut être sûre que je ne me ruine pas : quand on sait s'y prendre, on peut être bien mise à peu de frais.

Elle comprenait maintenant l'ironie effrontée de la réponse et savait d'où venait son élégance ; elle s'expliquait aussi la négligence croissante de son service ; et l'indifférence affectée dont elle accueillait les observations avec une sorte de condescendance hautaine, comme si sa maîtresse lui eût été redevable de quelque reconnaissance, pour la bonté qu'elle avait de la servir ; et l'intervention de Duvivier en faveur de cette Justine, un jour qu'à la suite d'une mauvaise réponse elle avait songé à la congédier. Tout cela ne l'avait pas éclairée, tant l'idée du mal, de certaines bassesses, lui était étrangère. Ses souvenirs se groupaient maintenant, s'enchaînaient, aboutissant à l'évidence... Elle sonna, Justine parut, une grande belle fille brune, au teint chaud, bien sanglée dans une robe de lainage prune, coupée à la dernière mode. Et Germaine fit la réflexion qu'elle n'avait pas de robe mieux taillée, ni une tenue plus élégante.

— Le costume que j'avais hier, je vous prie... Un peu vite, je suis en retard.

— Ce n'est toujours pas ma faute ;... j'attends depuis une heure que madame me sonne.

— Je ne vous ai pas fait de reproches.

Justine passa dans le cabinet de toilette et reparut bientôt la robe sur le bras :

— Madame ne peut pas mettre cette jupe, l'ourlet est décousu.

— Pourquoi ne l'avez-vous pas réparé, ce matin ?

— J'ai rafraîchi le chapeau de jardin de madame... on ne peut

pas tout faire... Madame croit qu'on est des chevaux de fiacre!... à toujours marcher.

— Donnez-moi ma robe de crépon.

Il se trouva que la robe de crépon avait aussi besoin d'une réparation. Germaine, qu'irritait l'attitude arrogante de cette fille, perdit patience.

— Je n'ai jamais pensé que vous fussiez un cheval de fiacre, mademoiselle Justine, mais je sais en revanche que vous êtes fort négligente et que vous faites mal votre service.

Mlle Justine répliqua aigrement :

— Madame est de mauvaise humeur, ce matin, et s'en prend à moi. Ce n'est pourtant pas ma faute si madame traîne des robes usées jusqu'à la corde,... c'est-à-dire que j'en rougis pour madame.

— Je vous dispense de ces beaux sentimens, mais je ne vous dispense pas de tenir mes vêtemens en bon état...

— Il faudrait peut-être me lever avant le jour pour repriser de vieilles loques qui ne tiennent plus !

— Non, mademoiselle Justine, mais il faudra chercher une place où vos délicatesses aient moins à souffrir que chez moi. J'ai usé d'indulgence jusqu'à ce jour, ma patience est à bout. Vous avez entendu ?... A partir de ce jour, vous n'êtes plus à mon service.

La fille eut un rire méprisant :

— Si madame croit m'embarrasser, elle se trompe. Il y a longtemps que j'étais décidée à partir. Si je ne l'ai pas fait, c'était par égards pour madame, pour ne pas la laisser dans l'embarras.

— Je vous sais gré de votre bienveillance, mais je me reprocherais d'en abuser plus longtemps.

Elle alla à son bureau :

— Il vous est dû dix jours de gages, je vous paie un mois et, vous quitterez sur-le-champ la maison.

Mlle Justine se redressa insolemment :

— Madame n'y pense pas! Je partirai quand je serai prête. On ne met pas une personne telle que moi à la porte comme une pestiférée. Madame doit y regarder à deux fois avant de me faire un affront pareil.

Il y avait un ton de menace à peine dissimulé dans ces paroles. Germaine fit un grand effort pour se contenir, et, bien que son cœur battît d'indignation, elle reprit avec un calme apparent :

— Il ne s'agit pas de vous faire un affront, Justine. Je pense seulement qu'il vaut mieux, quand on doit se quitter, ne pas prolonger une situation pénible.

Et, sans discuter davantage, elle sortit de la chambre et descendit pour le déjeuner. Duvivier était absent, comme il lui arrivait presque chaque jour pour ses affaires. Il rentrait, il est vrai, régulièrement à l'heure du dîner et passait sa soirée à se promener dans le parc, ou bien s'enfermait « pour travailler », disait-il, dans son appartement. Germaine avait cru voir dans cette régularité à rentrer chaque soir une tendance au mieux, un effort tardif vers la vie de famille. Elle se demandait maintenant si c'était bien le travail qui l'isolait ainsi le soir du reste de sa famille. Des choses oubliées, d'autres observées avec indifférence sans soupçon ni défiance, lui revenaient en mémoire, prenaient un sens suspect, honteux. Quoi ! c'était au moment où son mari attendait d'elle le sacrifice de sa dignité de femme irréprochable; où dans la détresse d'une situation, d'une fortune perdues par sa faute, il lui imposait un suprême effort en sa faveur, pour tenter un sauvetage sans doute impossible; c'était au moment où, émue de pitié pour cet homme aux abois, elle torturait sa conscience, s'efforçait de transiger avec elle-même par bonté d'âme, oubliant des années de mépris et ses trop justes griefs, c'est alors qu'il installait bassement ses vices chez elle, la mettait à la merci d'une servante arrogante, de la pitié railleuse de ses gens. Des larmes de colère rougissaient ses paupières, quand elle entra dans la salle à manger où l'attendaient son père et ses enfans.

— Petite mère en retard !... Petite mère à l'amende! Deux baisers, madame !

C'était Richard qui courait se jeter à son cou. Fernand, un peu à l'écart, l'observait avec inquiétude du coin de l'œil; il s'accusait des pleurs qu'elle retenait avec effort, de ses yeux rougis, de sa pâleur. Il s'avança gauchement, prit sa main qu'il baisa longuement. Germaine lui sourit avec douceur et s'avança vers M. de Massieu.

— Excusez mon retard, mon cher père, et donnez-moi vite un baiser d'absolution.

Lui aussi, l'observait; du premier regard, il avait lu sur son visage son émotion à peine comprimée, et s'inquiétait pour cette fille tant chérie et si malheureuse.

— Pas d'ennuis nouveaux, j'espère, mon enfant?

Elle s'assit à sa place ordinaire à table et répondit d'un air qu'elle cherchait à rendre léger :

— Toujours des ennuis nouveaux, au contraire!... peut-on vivre sans cela? mais, un ennui d'ordre très secondaire, heureusement, je renvoie Justine.

Fernand ne put retenir une exclamation. D'un regard elle lui imposa silence et reprit, toujours s'adressant à son père :

— Oui... elle devenait insupportable de paresse et d'impertinence. Je voulais patienter jusqu'à notre retour à Paris; mais, ce matin, vraiment, elle a dépassé la mesure. Je lui ai donné son compte et l'ai priée de quitter immédiatement la maison.

—Elle doit être furieuse, s'écria Richard, elle qui fait tant la fière.

Germaine reprit :

— Elle a paru fort surprise, en effet, et, elle a pris tant d'assurance depuis quelque temps qu'elle a osé me résister et m'a déclaré qu'elle partirait quand cela lui conviendrait, ou quelque chose d'approchant.

Elle disait cela d'un air de demi-plaisanterie, comme un signe des temps, sans paraître y attacher, du moins elle le croyait, aucune importance exceptionnelle. M. de Massieu haussa les épaules :

— Tu l'as gâtée... tu es trop bonne.

Richard hocha la tête d'un air entendu :

— Je sais bien ce que veut Justine, elle attend le retour de papa, pour qu'il intercède en sa faveur, comme les autres fois.

M. de Massieu reprit avec une vivacité nerveuse :

— Justine n'est pas au service de ton père et n'a affaire qu'à ta mère.

— C'est vrai, mais papa l'excuse toujours, quand elle va pleurnicher près de lui... Fraülein et Jules... tous les domestiques disent qu'elle est plus maîtresse que maman dans la maison... Je vous assure qu'ils disent cela, grand-père.

— Je leur ferai voir le contraire, dit Germaine, que le bavardage naïf de l'enfant mettait au supplice.

— C'est stupide! ils sont tous stupides! s'écria Fernand, suffoqué de remords devant l'attitude résignée de sa mère, dont le calme commandé ne lui faisait pas illusion. — Elle reprit :

— Laissons Justine, mes enfans, je vous prie... et parlons de choses plus intéressantes... Comment étaient les devoirs, ce matin, grand-père?

Germaine aurait voulu que Justine prît un train de l'après-

midi, mais celle-ci protesta qu'elle ne serait jamais prête, que madame pouvait bien lui permettre de rester jusqu'au train de neuf heures, qu'elle ne mettrait sûrement pas le feu à la maison. Il était évident qu'elle comptait sur l'intervention de son maître, et c'était précisément cette intervention que Germaine désirait éviter. Cependant, ne voulant laisser soupçonner à personne, pas même à Justine, la cause véritable de son renvoi, elle n'insista pas et attendit dans une anxiété tour à tour irritée et peureuse l'explication qu'elle prévoyait. Elle avait horreur des scènes, des violences, des mauvaises paroles, pareille en cela à son père; mais, contrairement à lui, elle tenait tête, le moment venu, avec une indomptable fermeté. L'instinct était de fuir, de se cacher, d'éviter le choc à tout prix; obligée de faire face, elle retrouvait son énergie, une sorte d'héroïque constance devant l'injustice et la violence. Durant tout le jour, elle vécut dans un frisson d'attente effrayée, et quand s'arrêta sous sa fenêtre la voiture qui ramenait son mari, qu'elle l'entendit entrer dans le vestibule, monter l'escalier dont chaque marche l'approchait d'elle, elle connut une fois de plus cette étreinte froide de la peur qui suspend en quelque sorte le mouvement de la vie, peur honteuse, humiliée. Le livre qu'elle tenait tomba sur ses genoux, elle retint son haleine, l'oreille tendue: Duvivier montait pesamment, selon son habitude; chacun de ses pas, bien qu'étouffé par l'épaisseur du tapis, résonnait dans la tête de Germaine, lui faisait mal. Arrivé à la dernière marche de l'escalier, il s'arrêta; elle entendit une exclamation de surprise suivie d'un chuchotement, puis le bruit d'une porte ouverte et refermée, puis le silence. Duvivier était entré dans son appartement, et s'y était enfermé. Seul? elle ne savait. Un instinct lui disait que Justine était allée au-devant de son maître pour plaider sa cause : elle était bien préparée à combattre, mais la pensée qu'à ce moment même cette lutte dégradante s'engageait, lui était insoutenablement odieuse. Le plaidoyer ne fut pas long. La porte se rouvrit, son oreille affinée perçut le bruit d'une fuite légère, puis le pas de Duvivier longea le corridor, s'arrêta. La porte s'ouvrit, il entra. Et, sans préambule, à sa façon brusque d'entrer en matière, il s'écria :

— J'arrive et je tombe en plein drame; qu'est-ce que cela veut dire? Justine est tout en larmes; il paraît que vous l'avez mise à la porte?

— Oui.

— Qu'a-t-elle fait?

— Elle m'a parlé avec insolence, et comme depuis quelque temps j'avais à me plaindre de sa négligence et de sa paresse, je l'ai congédiée.

— Ah? — Il s'attendait sans doute à d'autres griefs et resta silencieux, un peu étonné. Germaine reprit :

— Et je suis absolument résolue à ne pas revenir cette fois sur ma décision. Je ne veux pas qu'elle reste un jour de plus dans la maison. Je ne puis supporter l'audace insolente de cette fille. — Il l'interrompit :

— Bien, bien! Ne vous animez pas... Vous avez le droit d'exiger que vos gens vous respectent... Cela est trop juste... J'en suis fâché pour Justine qui pleure et se repent, mais elle partira, puisqu'elle vous a manqué gravement.

Cette façon de parler et d'agir était si différente de ce qu'elle avait prévu, que Germaine se demanda un instant s'il ne se moquait pas d'elle, par un de ces jeux de lourde ironie auxquels il l'avait habituée; puis, convaincue bientôt qu'il parlait sérieusement, elle sentit quelque confusion du ton péremptoire dont elle avait entamé l'entretien. Elle reprit avec plus de calme :

— Je suis bien aise que vous m'approuviez, je craignais...

— Quoi donc? Vous avez parfaitement raison... Les ordres sont-ils donnés pour son départ?

— Elle a demandé à partir par le train de neuf heures... Je crains que ce ne soit bien tard pour trouver un gîte en arrivant à Paris... il vaudrait peut-être mieux attendre jusqu'à demain...

— Du tout, du tout!... Ne vous inquiétez pas... Elle a, m'avez-vous dit autrefois, une tante qui est concierge, et qui trouvera bien moyen d'héberger sa nièce. Justine vous a offensée, et ne doit pas passer une nuit de plus sous votre toit... Tant pis pour elle, elle partira! Le plus tôt sera le mieux.

Il fit quelques tours dans la chambre en sifflotant, s'informa des garçons, qu'il n'avait pas vus encore, et sortit sans aucune apparence de mauvaise humeur.

Que voulait dire cela? Germaine se demandait si elle avait eu raison d'attacher quelque importance à des propos d'enfant, reflet des jalousies d'antichambre. Et les indices qu'elle avait groupés jusqu'à y voir la preuve de l'indignité de son mari s'éparpillaient, se dissolvaient, vacillans, inconsistans, insaisis-

sables devant l'attitude simple et correcte de Duvivier. Désarmée, elle retombait dans ses perplexités de conscience. Avait-elle le droit de refuser son concours à ce mari, acculé à l'abîme, et dans quelle mesure lui était-il permis de l'aider sans forfaiture?

VII

A mesure que les jours se succédaient, Duvivier devenait plus agité, plus nerveux; à tout instant, il interpellait Germaine :

— Êtes-vous sûre que Roberty viendra le 21 ?

— Il l'a affirmé spontanément.

— Et vous dites qu'il amènera des amis?

— C'était son intention.

— Voyez-vous, Germaine, c'est pour moi la vie ou la mort. S'il vient, c'est qu'il est à moitié conquis. Nous ferons le reste. Si vous y mettez de la bonne volonté, il est impossible qu'il vous résiste!... Je suis, jusque-là, dans la fournaise ; c'est une terrible partie.

Il disait ces choses énormes avec une tranquillité qui faisait douter s'il était inconscient ou cynique. Elle le regardait dans une véritable épouvante, se demandant si l'inquiétude, les émotions, n'avaient pas ébranlé son entendement et troublé chez lui le juste discernement du bien et du mal, de l'honneur et de l'infamie. Que pensait-il dans les limbes de sa conscience? Comment comprenait-il son rôle à elle, le caractère vrai de son intervention? En avait-il calculé, accepté tous les risques? Elle ne pouvait le croire, et pourtant elle savait qu'il n'était ni irréfléchi ni naïf. Emporté seulement par la violence, fasciné par le péril, il n'avait plus le sang-froid ni la force de se rendre compte et se fiait à elle aveuglément, comme si les ressorts de la destinée eussent tenu entre ses mains et que le salut dépendît de sa seule volonté. Cette aveugle confiance, elle en était touchée, encore qu'elle ne vît aucun moyen de la justifier.

— Plus que vingt-quatre heures, dit-il un matin, et tout sera dit. C'est demain que tous ces brigands-là vont nous arriver, Roberty en tête. Je n'ai reçu jusqu'à présent aucune lettre d'excuse. Allons! tout ira bien, tout ira bien!

Il se frottait les mains et badinait joyeusement avec ses fils, même avec Richard, l'objet accoutumé de ses méprisans sarcasmes et de ses sévérités. Il cueillit au jardin des roses pour

Germaine et la complimenta à plusieurs reprises sur sa bonne mine et sa beauté, il tenta même de la prendre par la taille et de l'attirer près de lui sur un canapé, mais elle se dégagea, la rougeur au front, comme s'il l'eût insultée. Il y avait trop longtemps qu'elle vivait dans le veuvage de l'indifférence, pour n'être pas rebutée et humiliée de cette grossière tentative de réconciliation; sans doute, il le comprit, n'insista pas, et sans paraître déconcerté par le refus muet qu'elle lui opposait, continua de lui offrir l'encens des plus flatteuses louanges entremêlé de mots caressans, presque tendres. Elle savait bien que c'était là une tactique; pourtant, elle lui savait gré d'avoir renoncé à la soumettre par la brutalité et l'intimidation. Les violences pouvaient succéder à cette accalmie calculée, elle aurait du moins, durant ces jours de grâce, bercé sa pauvre âme ébranlée de terreurs et d'indignations par le rêve austère d'une existence, non pas heureuse, grand Dieu! l'illusion ne la portait pas si haut, mais enfin supportable. Si le malheur, l'expérience, pouvaient rendre son mari meilleur, briser son orgueilleuse suffisance, le ramener au respect de lui-même et de ses enfans, elle se promettait de supporter sans plaintes ni reproches la perte de sa fortune. Il travaillerait; M. de Massieu leur viendrait en aide; elle oublierait les injures du passé, elle oublierait qu'il y a des femmes aimées et heureuses, qu'elle eût pu être l'une d'elles, et ne se souviendrait que d'être mère, de vivre seulement pour ses enfans.

Elle écoutait pensivement la voix de ce rêve austère, tandis que son mari, grisé d'espoirs chimériques, plus ou moins sincères, faisait sonner à ses oreilles des fanfares de succès et de promesses.

— Tu verras, ma petite Germaine (il avait repris le tutoiement répudié depuis les premiers mois de leur mariage), tu verras comme je te ferai une existence digne de toi, quand mes projets se seront réalisés, par des combinaisons magnifiques, une échelle de fructueuses victoires, dont l'une amènera l'autre! Il ne me faut qu'un petit élan pour gravir le premier échelon, un peu d'aide, et cette fois je tiens la fortune... Je la sens là, dans mes mains (il agitait ses dix doigts comme pour happer les millions convoités); jusqu'à présent, j'ai eu la guigne... j'ai joué de malheur, mais cette fois les choses sont combinées à l'avance, les chances mauvaises calculées, et le profit est assuré... monstrueux... Et je te couvrirai de diamans... tu aimes les perles, je te donnerai un collier royal.

— Il faudra d'abord payer nos dettes, dit-elle avec un sourire triste.

— Cela... c'est la moindre chose!... Qu'est-ce que nous devons d'ailleurs? une misère, relativement... Sois tranquille, tous ces requins seront payés... Il faudra reviser soigneusement les factures, la plupart des fournisseurs sont des voleurs... et c'est bête de se laisser exploiter. Nous arrangerons cela.

Il se leva de la véranda où il fumait auprès de sa femme, étira ses bras et dit, en regardant le ciel :

— Quel temps doux! de bon augure pour demain... Je vais faire un tour dans le parc... Tu ne viens pas?

— Il fait trop sombre, merci... Je n'aime pas le noir.

— Alors, à tout à l'heure... Si je tarde, ne vous inquiétez pas... Vous savez que je vais loin quelquefois, sans y penser... en marchant devant moi...

Disant cela, il enfilait un pardessus et prenait en main sa canne.

— Vous feriez mieux de prendre un parapluie, le ciel est bien nuageux... pas une étoile!

— J'aime ce temps-là... Je vous prédis qu'il fera beau demain.

Il siffla son chien et s'en alla chantonnant, comme il avait l'habitude de faire chaque soir, depuis qu'il n'allait plus à Paris. Fernand, qui jouait sur la pelouse avec le chien, courut vers lui :

— De quel côté allez-vous, papa?

— Qu'est-ce que cela te fait?

Puis se reprochant sa brusquerie, il reprit :

— Je vais chez le garde du Pré-Joly. J'ai à lui parler pour la chasse de demain.

— Voulez-vous que j'aille avec vous?

— Toi? tu vas me faire le plaisir de te coucher. Bonsoir!

Et, son chien sur les talons, il s'éloigna. Germaine appela ses fils :

— Votre père a raison, mes enfans, il est temps de rentrer... Où est grand-père, savez-vous?...

— Dans sa chambre, je crois.

Elle resta seule sous la véranda, à rêver dans une détente lasse de sa pensée, harassée de ses inutiles débats avec elle-même.

— Il arrivera ce qu'il pourra. Que Dieu m'inspire!

Elle s'enfonça dans sa torpeur, engourdie par le silence noc-

turne, caressée par la sensation de pure fraîcheur qui s'exhale des feuillages et des gazons humectés de rosée... Elle ne pensait pas, elle ne dormait pas; elle oscillait entre la vie et le sommeil dans un néant très doux, parmi des formes fugitives, qui effleuraient son âme comme un vol d'ailes indistinctes et qu'elle écartait aussitôt de peur qu'en s'y arrêtant, en les précisant, elle n'y retrouvât son implacable ennemi, le sentiment de l'existence. Un mouvement même, elle ne se le permettait pas, pour mieux savourer l'étrange douceur de cette sensation du néant. Plus d'une heure s'était écoulée dans cette immobilité du corps et de l'âme; la nuit s'était progressivement assombrie; le vent avait fraîchi et tout à coup un bruit d'averse accompagné de gouttes froides pénétrant sous le couvert de la véranda, l'éveilla de cette volupté du non-vivre. Elle se dressa, s'enveloppa plus étroitement de sa mante, regarda dans le noir de la nuit tomber la pluie drue maintenant et clapotante, visible seulement dans l'encadrement des fenêtres éclairées, puis elle se souvint que son mari n'était pas rentré, et, pénétrant dans le salon, elle sonna.

— Jules, il faut aller avec un parapluie au-devant de monsieur qui est dehors sous l'averse... Il est chez Luguet, au Pré-Joly.

— Madame est sûre?

— Très sûre... Hâtez-vous... Il doit être en route pour revenir.

Elle attendit quelques instans jusqu'à ce qu'elle se fût assurée que le domestique obéissait à son ordre et monta chez ses enfans, endormis déjà, dont elle contempla quelques instans le sommeil avec la sollicitude toujours inquiète des mères, avant de se retirer chez elle, pour écrire quelques billets; puis, avertie par le timbre de la pendule qui sonnait onze heures, elle songea qu'elle n'avait pas embrassé son père et qu'il était bien temps d'aller lui souhaiter le bonsoir. Au moment où elle ouvrait la porte du boudoir, elle aperçut avec un inexprimable étonnement, à l'extrémité du long corridor, M. de Massieu, qui débouchait par l'escalier de service, enveloppé d'un manteau, et se dirigeait avec précaution, comme s'il craignait d'être vu, vers son appartement, situé dans l'aile opposée à celle qu'elle occupait. Elle fit quelques pas en l'appelant à demi-voix, de peur d'éveiller les enfans; il entendit sans doute et tourna même légèrement la tête, par un mouvement réflexe, involontaire, mais ne s'arrêta pas, pressant même

le pas, et pénétra dans sa chambre, dont il ferma la porte. Germaine resta quelques instans indécise, sourdement inquiète de ces étranges allures. Pourquoi son père semblait-il la fuir ? L'avait-elle mécontenté? Elle ne put se résigner à rester dans ce doute et alla résolument frapper à sa porte à plusieurs reprises, avec une inquiétude croissante.

A la fin, il demanda :

— Est-ce toi, Germaine?

— Oui, cher papa.

Et sans attendre davantage, elle entra. L'appartement était entièrement obscur, mais une odeur de lampe récemment éteinte flottait dans l'air.

— Comment?... vous êtes sans lumière? Où êtes-vous donc?

— Me voilà, ma petite... Le vent a éteint la lampe.

Germaine tâtonnait dans l'obscurité, et ses doigts rencontrèrent une boîte d'allumettes. Elle en prit une et fit jaillir la lumière, au moment où son père, sortant de son cabinet de toilette, s'avançait au-devant d'elle.

— Oui, reprit-il, quand je suis entré, le vent de la porte a éteint la lampe.

— D'où venez-vous donc, père? Vous êtes trempé?

Elle venait d'apercevoir le manteau de son père, jeté dans un coin, tout ruisselant d'eau, et les vêtemens, les chaussures qu'il portait, étaient aussi maculés de boue. D'un air un peu troublé, il dit en balbutiant :

— Je... j'étais sorti... et la bourrasque...

— Par ce temps, à cette heure?... vous ne sortez pas d'ordinaire le soir. Pourquoi choisir ce mauvais temps pour vous promener... mon pauvre père... Voulez-vous donc vous rendre malade?

Il lui tournait le dos, occupé par contenance à allumer des bougies, en plus grand nombre qu'il n'était nécessaire et, comme absorbé par cette œuvre importante, il tarda à répondre, puis, se retournant, il dit à la fin : — Je... j'aurais voulu te laisser ignorer cette malencontreuse promenade... parce que je pensais bien que tu t'inquiéterais de la douche que j'ai reçue... mais rassure-toi... je n'ai pas eu froid... j'ai marché très vite.

— Où donc avez-vous pu aller par cette nuit noire?... Avec vos allures de conspirateur!

Elle souriait à demi, connaissant la timidité naturelle de

M. de Massieu, pour le rassurer et le mettre à son aise. Il prit, en effet, plus d'aplomb, et sourit assez péniblement encore :

— Je voulais rejoindre ton mari et lui parler sérieusement...

— Ce soir ?... juste ce soir... sans attendre à demain ?

— Je me sentais du courage... ce soir... et puis l'obscurité... Je n'aurais pas vu ses yeux, sa figure arrogante... Il me semblait que je me serais enfin expliqué clairement ce soir... J'en serais venu à bout...

Il répéta avec force :

— J'en serais venu à bout... à la fin.

— Que lui auriez-vous dit, pauvre papa ?

Elle l'avait fait asseoir, lui avait approché ses pantoufles et restait à demi agenouillée devant lui, cherchant dans ses yeux, qu'il détournait avec malaise, quelque arrière-pensée qu'il ne disait pas, qu'il ne voulait pas dire.

— Je lui aurais parlé de beaucoup de choses... que j'ai sur le cœur depuis longtemps... ses affaires, ses projets, ses rêves insensés, menteurs, fourbes... Tout ce qu'il te contait, sous la véranda..., mensonges... fourberies... Il faut que cela finisse... à la fin !

Il s'agitait, ses mains tremblaient, nerveuses, amaigries... Germaine les prit, les baisa :

— Pauvre papa... il est trop tard... Ce que vous lui diriez ne servirait de rien... et vous vous feriez une violence qui vous rendrait malade...

— Malade !... La belle affaire !... qu'est-ce que ça fait que je sois malade ? Ne le suis-je pas déjà ?

Elle essaya de le calmer.

— Tâchez de dormir, pauvre père, et laissez tomber toutes ces tristes pensées... Ce qui vous ôte votre énergie, ce sont vos nuits sans sommeil...

— J'en avais, ce soir, de l'énergie... j'en avais... J'étais résolu, je n'aurais pas tremblé... C'est dommage.

— Vous ne l'avez pas rencontré ?

— Non, je suis allé pourtant jusque chez Luguet, mais il n'est pas venu.

— Alors, il a changé d'avis... Et moi qui ai envoyé Jules au-devant de lui ! Ils ne se rencontreront pas.

M. de Massieu haussa les épaules avec indifférence.

— Ils ne seront pas plus mouillés que moi, après tout, on n'en meurt pas.

Ils causèrent quelques instans encore, Germaine s'efforçant de détourner son père des idées fixes qui affectaient si profondément sa santé, puis elle le quitta, après qu'il lui eut promis de se coucher immédiatement et de boire l'infusion chaude et calmante qu'elle allait lui envoyer. Elle descendit à l'office pour la lui préparer elle-même, et, tandis qu'elle s'occupait ainsi, elle entendit ouvrir la porte du vestibule et le pas connu de son mari qui se hâtait de gagner sa chambre. Chargée de la tasse pleine où fumait le breuvage destiné à M. de Massieu, elle arriva au bas de l'escalier au moment où Duvivier atteignait le premier étage. Elle l'interpella :

— Vous êtes bien mouillé ?

— Comme un chien noyé... malgré le parapluie.

— Vous avez rencontré Jules ?

— Parfaitement !... Je vous remercie de me l'avoir envoyé... Je regrette seulement que l'imbécile n'ait pas pensé à prendre mon caoutchouc.

— C'est vrai ! j'aurais dû y penser.

Préoccupée du reproche indirect, elle ne lui fit aucune question. Il continua :

— Excusez-moi de vous quitter ainsi. Mes vêtemens pèsent cent kilos, et je me sens déjà refroidi. — Il entra dans sa chambre, dont la porte faisait face à l'escalier ; elle montait lentement, la tasse à la main et passant devant cette porte qui venait de se refermer, elle demanda :

— Voulez-vous du thé ?... un grog chaud ?

— Merci ! je n'ai besoin de rien.

Elle avait fait quelques pas à peine, quand il rouvrit la porte qu'il tint entre-bâillée, et passant la tête au dehors, l'appela très bas :

— Dites donc, Germaine... au lieu de thé, j'aimerais mieux une petite visite... de la jolie femme que vous êtes... Hé !... une petite visite à votre vieux mari, qu'en dites-vous ?

Elle répondit sèchement :

— Il est trop tard !

Et, tremblant de la tête aux pieds, elle se jeta avec une hâte fébrile dans l'appartement de son père. Il ne dormait pas, elle en prit prétexte pour s'asseoir, tandis qu'il buvait : son cœur l'étouffait, ses jambes ne la soutenaient plus. Était-ce possible que son mari cherchât à renouer avec elle l'intimité, depuis si longtemps

rompue, de la vie conjugale ? Elle n'avait jamais imaginé que cela pût arriver et elle sentait avec une sorte d'épouvante combien cette reprise lui serait répugnante et odieuse ; et cette épouvante était doublée de remords, car en son âme, au premier mot, avait surgi spontanément, comme à son insu, l'image de Roberty, interposée entre elle et son mari. Comment, depuis quand était-il à ce point maître de son cœur? Comment lui avait-elle laissé prendre cet empire ?

M. de Massieu lui tendait la tasse vide, qu'elle ne voyait pas, toute paralysée par l'émotion.

— A quoi penses-tu, ma petite, ainsi absorbée ? Il m'a semblé entendre rentrer ton mari ?

— Oui, père, Jules heureusement l'a rencontré...

— Comment ! Où l'a-t-il rencontré ?

— Je n'ai pas songé à le lui demander.

— C'est bien singulier. Il n'y a cependant pas deux routes, d'ici au Bois-Joli ; on longe la chaussée de l'étang...

— C'est vrai, je ne sais pas. Vous sentez-vous plus calme ? Essayez de ne pas penser, cher papa, afin que le sommeil vous prenne. — Elle disait ces choses distraitement, toujours assise près du lit, la main posée sur les couvertures, sans avoir le courage de se lever. M. de Massieu l'attira vers lui :

— Embrasse-moi, ma fille, et va te reposer. Tu es fatiguée, toute défaite, ma pauvre enfant. Ne t'inquiète pas de moi... Je me sens bien, très bien, je t'assure.

Il fallait se retirer, passer devant cette porte où peut-être le « Maître » l'attendait. Elle se leva lentement et quitta la chambre. Tout était noir, les domestiques avaient éteint les lumières, et cette obscurité ajoutait à sa frayeur.

— S'il allait sortir de sa chambre, s'élancer, la prendre de force, l'entraîner? Que pouvait-elle contre lui? Et le devoir, son devoir n'était-il pas de se soumettre? Jamais elle n'avait senti comme à ce moment la misère, l'humiliation de sa dépendance. Un effroyable haut-le-cœur la tenait immobile, glacée, contre le mur où elle s'appuyait. Un instant, elle eut l'idée de rester là jusqu'au matin. Puis, elle rougit d'elle-même, de sa faiblesse. — Il ne peut me faire violence, se dit-elle. Ce soir, d'ailleurs, il n'oserait pas ; il a besoin de moi. Et, se rassurant, elle pensa, non sans un amer mépris, que, plus tard, après la crise passée, il retomberait dans son indifférence et la laisserait à son repos. D'un

pas léger, assourdi, elle s'avança : arrivée près de la chambre de Duvivier, elle entendit le bruit cadencé d'une forte et lourde respiration, qui fit tomber toutes ses appréhensions.

VIII

L'aube du 21 octobre trouva Germaine éveillée, pâlie par l'insomnie : c'était le jour décisif, sur lequel Duvivier avait échafaudé ses rêves ambitieux de fortune. Elle tenait les dés en sa main ; il dépendait d'elle, on le lui avait affirmé, de gagner la partie, et elle ne savait pas encore si elle tenterait le sort. Comme l'avait annoncé Duvivier, le jour était clair, le vent assoupi frissonnait parmi les feuilles qui se teintaient déjà des verts variés de l'automne. La bourrasque de la veille n'avait laissé d'autre trace que l'éclat ravivé des pelouses et la fraîcheur plus pure de l'air. C'était un de ces matins qui portent dans leur sérénité lumineuse une joie latente, un bien-être expansif, comme une saveur intense de vie, qui relevait l'énergie et doublait l'activité. Germaine ouvrit sa fenêtre, s'y accouda et rêva longtemps, sans pensée distincte, lasse d'avance de l'œuvre de cette journée qui s'ébauchait. La voix de ses enfans chantant à plein gosier arrivait jusqu'à elle à travers les murs qui les séparaient. Elle se hâta de se vêtir pour aller sourire, de ses lèvres décolorées, à leur réveil. En bas, dans la cour, Duvivier, déjà debout, allait et venait, donnant des ordres. Dès qu'il l'aperçut, il l'interpella de sa voix grasse, importante.

— Hein? Germaine, avais-je raison de prédire le beau temps? Quelle journée! c'est de bon augure. Impossible d'être malheureux avec un ciel comme ça sur la tête ! Allons, allons, ma petite femme, courage, nous réussirons. Je compte sur toi, par exemple.

Et comme elle hochait tristement la tête, il reprit :

— Ah ! sans toi, rien de fait, tu sais... Nous sommes perdus. Il nous faut Roberty et ses amis, des noms imposans ! Mais, ne crains rien, tu as de l'éloquence quand tu veux, et tu es maligne, assez pour en venir à tes fins... honnêtement, cela va sans dire.

Sur ce dernier mot, il tourna court pour aller au-devant d'un garde qu'il voyait au bout de l'avenue.

Germaine ne dit pas une parole, ne fit pas un geste. Ces flatteries, ces caresses intéressées et, plus que tout, cette protestation postiche d'honnêteté, jetée à la fin comme un masque sur des

injonctions louches, pour lui laisser à elle seule la responsabilité du marché et pouvoir ensuite se retourner contre elle, tant de bassesse, d'hypocrisie, de lâcheté, tant d'artifices et d'égoïsme cupide, la tenaient muette, clouée d'indignation à la place où Duvivier l'avait abordée. Et parmi cette tourmente de colère et de mépris, à travers les larmes qui lui montaient aux yeux, un reste de pitié subsistait encore pour cet homme, dont elle ne pouvait s'expliquer l'infamie que par l'excès de ses angoisses et l'horreur de l'abîme où il allait sombrer avec tous les siens.

— La ruine ? eh bien, quoi ? Est-ce donc si terrible ?

Depuis longtemps déjà, elle s'habituait à cette idée d'une vie réduite, obscure, délaissée, près de son père, qui sauverait sans doute quelques débris de sa fortune personnelle, avec ses enfans. Mais Duvivier, que deviendrait-il ? Elle se le représentait inactif, irrité, besoigneux, à charge à tous, tout le long du jour, et ne pouvant se résigner à l'humiliation de la médiocrité, tombant de tripot en tripot, au dernier degré de la dégradation ; c'était là le terrible.

Et puis ses enfans, dont elle entendait l'allégresse éclatante courir de bosquet en bosquet sous les ombrages du parc, il leur faudrait renoncer à ce luxe de la prospérité, prendre des habitudes d'épargne, se priver, gagner leur vie. N'était-il pas bien tard déjà ? Ils souffriraient, les pauvres petits ; son cœur s'amollissait à cette pensée. Ah ! s'il était possible qu'elle prît pour elle seule les privations, la fatigue, les regrets ! Cela lui aurait paru facile et doux, comparé aux incertitudes, aux combats, aux vagues terreurs du moment présent.

Et dans ce matin clair et cordial, où l'on eût pu croire que la paix et le bonheur circulaient dans l'air à portée de toutes les mains, elle était assaillie de tragiques pressentimens, de funestes pensées de mort. Comme cela pourrait être bon de se reposer à jamais, à l'abri des désastres, des querelles injustes, des reproches, des remords ! Elle prenait un plaisir cruel à imaginer la déception de Duvivier si, tout à l'heure, quand il rentrerait, on venait lui dire :

— Madame est morte !

Il lui faudrait bien se tirer d'affaire sans elle, et peut-être alors qu'il la regretterait. Qui sait ? peut-être lui en voudrait-il, au contraire ! Et les enfans ? Richard, le pauvre petit Richard ? — Le sifflet du chemin de fer perçant l'air paisible, coupa sa songerie

funèbre. C'était le train des invités qui arrivait en gare, dans quelques minutes ils seraient là ! Roberty serait là!... Qu'avait-elle décidé? que faire? que dire? Oh ! elle avait la journée encore devant elle; ce ne serait sûrement pas au premier moment, dans le bruit et le désordre de l'arrivée, du déjeuner et du départ pour la chasse, se succédant sans intervalle, qu'elle pourrait, en aucun cas, aborder des questions d'affaires. Ce serait au retour, avant le dîner, entre chien et loup, à cette heure grise propice aux demandes qui font rougir, aux propositions ambiguës... Elle se dressa, soulevée de dégoût :

— Je ne ferai rien... je ne parlerai ni n'agirai... Que Dieu décide et que sa volonté s'accomplisse ! Je ne serai ni vile ni fausse !

Elle respira comme délivrée d'un cauchemar. Du bout de la longue avenue, Duvivier accourait, se hâtant au-devant de ses hôtes, et les enfans aussi accouraient, rieurs, se bousculaient, empressés vers les nouveaux venus, vers le bruit et le mouvement. Seul, sous le couvert d'une allée latérale très ombreuse, M. de Massieu, la tête basse, les mains derrière le dos, promenait ses pensées taciturnes, s'arrêtait par instans, gesticulait, s'agitait comme en une altercation furieuse contre un adversaire invisible. Son poing se crispait, menaçait. Debout sur le perron, Germaine l'aperçut, elle pensa : — Pauvre père! il s'excite à la résistance, et n'y parviendra pas... Comme il est changé ! il meurt à la peine. — Tout ce qui l'entourait lui faisait mal : son père rongé par le sentiment de son impuissance, l'heureuse insouciance des enfans, l'approche de Duvivier inexorable en son âpre et cupide volonté, jusqu'au bruit joyeux des grelots annonçant l'entrée des chasseurs.

— Les voilà ! les voilà ! — Les enfans se précipitent.

Le break chargé jusqu'au faîte tourne autour de la pelouse sur l'allée sablée, et vient s'arrêter devant le perron où Germaine debout les accueille. Du premier regard, elle avait aperçu Roberty sur le siège du cocher, conduisant l'attelage avec une sûreté de main élégante. Lui aussi, l'avait vue, inquiet de son extrême pâleur. Encore quelque drame de ménage ! pensait-il. Pauvre femme ! qui la délivrera de ces hideuses galères où périssent sa jeunesse, son charme, sa beauté?

Duvivier s'empressait avec des exubérances de joie indiscrète, des façons vulgaires :

— Quel soleil, messeigneurs ! Vous en ai-je commandé, un temps à souhait ! Dame ! je fais bien les choses, moi, quand cela en vaut la peine ! Aujourd'hui, branle-bas général en votre honneur, messieurs, ce n'est que justice.

Le compliment s'adressait à tous, mais tombait, souligné d'un regard, sur le marquis de Château-Laval et son beau-frère de Failley, tous les deux cousins de Roberty. Le dernier, possesseur d'une fortune considérable, était le point de mire de Duvivier, qui espérait bien l'entraîner dans ses spéculations. Il y avait encore le comte Dravelinski, sportsman enragé, doué de plus de millions que de cervelle, proie facile aux mains d'un homme avisé. Suivaient quelques seigneurs de moindre importance, derrière lesquels se tenait coi, dans une attitude d'une astucieuse humilité, l'ami préféré du maître de maison et son mauvais génie, Lhérissey. Duvivier exultait ; tous étaient venus, pas de défections ! Tous ces oisifs, qu'avaient amenés le désœuvrement, la curiosité, ceux à qui la chasse, en cela pareille aux voyages, permet certaines fréquentations qui n'engagent pas au sortir du bois, ceux aussi qui avaient cédé par complaisance à Roberty, soucieux de sauver autant que possible la situation extérieure du mari de Germaine, tous semblaient à Duvivier des souscripteurs certains, d'innocens complices de ses aventureux desseins en attendant d'en être les victimes. Il jouissait par avance, se sentait grandi, élargi, redevenu subitement puissant et riche. Qu'il eût seulement de l'argent entre les mains, il referait vite une fortune, n'admettant pas plus que ne le font tous les joueurs la continuité de la mauvaise chance. Il saurait bien forcer la veine, que diable ! Cette belle matinée lumineuse, engageante, pacifique, encadrait brillamment son espoir, le nimbait d'or, lui donnait presque l'illusion d'une réussite accomplie. Il s'approcha de Lhérissey, le tira un peu à l'écart :

— Quand je vous le disais ! ils sont tous venus... Vous voyez !... J'avais raison... Vous, vous doutez toujours.

Tortillant sa maigre moustache rousse du bout de ses doigts nerveux tachés de rousseur, le petit homme tourna vers lui son regard perçant et fugace :

— Cela commence bien !... Mais, ce n'est pas tout ! — Et de la main, il fit le geste d'écrire une signature.

— Cela viendra, je vous dis. Un mot de Roberty et son exemple feront l'affaire !

— C'est qu'il ne semble pas mordre à l'hameçon.

— On prend les huîtres sans hameçon! — Et, satisfait de sa plaisanterie, il éclata d'un gros rire.

Le déjeuner, entre gens qui se connaissaient peu et dont plusieurs venaient pour la première fois, fut d'abord assez silencieux. Duvivier l'égayait seul par son entrain bruyant, par cette cordialité indiscrète, dont le témoignage fatigue et désarme à la fois; qu'ils y fussent ou non disposés, ses invités se laissèrent peu à peu entraîner par sa jovialité triviale, que la présence et la grâce modeste de Germaine maintenaient dans des limites convenables.

— Qui aurait cru hier que nous aurions ce matin un ciel si radieux? dit quelqu'un.

Duvivier s'écria:

— Je l'avais prédit! Je ne me trompe jamais... J'étais sûr que nous aurions une journée superbe.

L'autre reprit:

— A Paris, c'était une vraie trombe d'eau qui s'est abattue sur la ville une heure durant.

— Et ici donc! J'étais dehors et je puis vous assurer que j'ai eu le temps de savourer la fraîcheur et le poids de la douche, malgré le parapluie secourable que m'avait envoyé ma femme. — Ce disant, il salua de la tête Germaine qui sourit et s'écria:

— A propos, où donc Jules vous a-t-il rencontré?

— A moitié chemin à peu près du Pré-Joli.

M. de Massieu leva la tête:

— Vous êtes allé au Pré-Joli, hier soir?

— Oui, j'avais à m'entendre avec Luguet, pour la chasse d'aujourd'hui.

— Comment avez-vous fait alors?

— Quoi? qu'est-ce que vous voulez dire? Je n'avais rien à faire, je lui ai donné mes ordres, voilà tout.

— A Luguet? hier soir?

L'insistance inaccoutumée de son beau-père inquiéta vaguement Duvivier, qui pressentit un piège, mais il était trop engagé pour reculer, il ne pouvait se dispenser de répondre et le fit avec ce ton d'impatience qui lui tenait lieu souvent de bonnes raisons:

— A Luguet! certainement; qu'est-ce que cela a d'étonnant?

— C'est que moi aussi je suis allé chez Luguet, où je pensais vous trouver; vous n'y étiez pas, il ne vous avait pas vu encore, et il m'a ramené jusqu'ici quelques instans avant votre retour.

Duvivier devint pourpre, il se tourna tout d'une pièce du côté

de son beau-père, dardant sur lui son regard devenu subitement dur, et dit d'un ton cassant :

— Peu importe où et comment. Il suffit que j'aie fait ce que j'avais à faire. Tous ces détails sont peu intéressans pour ces messieurs, je pense. Nous éclaircirons cela une autre fois, si vous y tenez.

— Pourquoi ment-il ? se demandait Germaine, tandis que son père reprenait son attitude habituelle de distraction et de silence. Mais elle ne s'y arrêta pas ; il y avait si longtemps qu'elle avait cessé de se préoccuper de la vie clandestine de son mari. L'incident glissa, en l'effleurant à peine, sur sa pensée sollicitée vers d'autres objets.

Après le café, les voitures arrivèrent : le rendez-vous de chasse étant assez éloigné, on devait épargner aux chasseurs l'inutile fatigue de la route. Chacun aussitôt songea à s'équiper, il y eut un moment de confusion, dont Roberty profita pour s'approcher de Germaine avec qui il n'avait pu échanger que des mots insignifians et qui n'avait pas cherché à lui fournir l'occasion d'un entretien plus intime. La vérité est qu'elle avait senti dans la pression prolongée de sa main, lorsqu'il l'avait abordée, une sympathie si tendre et si anxieuse qu'elle avait eu peine à contenir son émotion ; elle craignait de n'en être plus maîtresse, si l'épreuve se prolongeait : une ou deux fois seulement à travers la table, elle lui avait souri d'un sourire très doux et très triste qui l'avait inquiété.

— Qu'y a-t-il ? Qu'avez-vous ?

— Rien de nouveau. Vous connaissez la situation, qui n'est pas gaie.

— Duvivier a l'air de nager dans la joie ?

— C'est votre présence, celle de vos amis ; comme c'est bon à vous d'être venu !

— Vous savez pourquoi je suis venu, et pour qui ! Ne me remerciez pas, j'ai ma récompense quand je vous vois, à la condition que vous n'ayez pas cet air de souffrance. — Chacun a ses peines, moi comme les autres ; ne vous exagérez rien. Je ne me plains pas, à quoi bon ?

— Oh ! vous êtes fière, je le sais, trop fière, et courageuse, trop courageuse ! Soyez plus humaine, moins stoïque... Plaignez-vous, confiez-vous ! N'est-ce rien qu'un ami ? et ne savez-vous pas que je suis le vôtre, si profondément dévoué ?

Elle le regardait avec un triste sourire et des yeux brillans d'une lueur humide, sans répondre.

On appelait Roberty; il dit très vite et très bas :

— Il faut que je vous parle autrement que dans ce tapage et ce mouvement enragé ; faites en sorte que je puisse vous voir quelques instans seule, quand nous rentrerons, ce soir. — Et, comme elle secouait la tête avec ce mélancolique refrain : à quoi bon? il reprit avec une sorte de violence :

— Ah! vous ne comprenez pas!... Vous ne savez pas, vous ne saurez jamais combien je vous aime, ce que je serais capable de faire pour vous!

— Venez donc, Roberty, on vous attend...

— Ce diable de Roberty, les femmes le perdront! s'écriait impudemment Duvivier, qui, tout en bourrant ses poches de cartouches, parlant haut et s'agitant d'un air affairé, voyait avec plaisir le colloque se prolonger. — Quand Roberty se fut éloigné, il s'approcha de sa femme et lui glissa à l'oreille :

— Bravo, Germaine! tout va supérieurement bien, un peu de courage et l'affaire est faite. Je respire la victoire depuis ce matin, je la sens, je la tiens! Je te dis que je tiens la victoire, ma petite Germaine!

Il fit un geste de gaieté gamine et s'élança, aussi légèrement que le lui permettaient sa corpulence et ses petites jambes, sur le break où sa place était restée vide. Germaine, immobile, toute droite, n'avait pas répondu ni levé les yeux, et, s'il avait eu le temps de l'observer, l'expression de son visage aussi bien que son attitude auraient peut-être altéré sa belle confiance. Avec une poignante ironie, elle rapprochait cette impudente fanfare de victoire lancée comme adieu par son mari et les derniers mots de Roberty: « Vous ne savez pas tout ce que je serais capable de faire pour vous ! » et elle se disait: c'est la tentation! il semble bien que je n'aie qu'à vouloir, à étendre la main, à dire un mot! Mais je ne dirai pas ce mot, je ne tendrai pas la main, je ne veux pas! Non, je ne veux pas!

La cour était pleine de bruit et de mouvement. Déjà l'armée des rabatteurs en blouses blanches, escortée des gardes, avait pris les devans. Les chiens couraient joyeusement de droite et de gauche, la queue haute, le nez en l'air flairant le vent, d'autres furetant, cherchant une piste. Le break lourdement chargé stationnait encore, un domestique rentra :

— Madame, c'est M. de Massieu qui n'est pas descendu et qu'on attend... Je vais le prévenir.

Au même moment, la porte du vestibule s'ouvrit sous la main précipitée de Fernand; M. de Massieu suivait tout équipé, mais courbé et fatigué de sa course de la veille sous la pluie.

— Petite mère, dit Fernand, en entourant tendrement Germaine de ses bras, permettez-moi d'aller avec les chasseurs,... vous voyez, je n'ai pas de fusil,... je ne tirerai pas... Je regarderai seulement.

Elle consentit et, se tournant vers son père, essaya de lui persuader de sacrifier un plaisir qui ne pouvait pas être bon pour sa santé dans l'état d'épuisement où il était. Il ne l'écoutait pas et se pencha à son oreille :

— Tu sais qu'il a menti tantôt? — Ses yeux luisans d'indignation montraient Duvivier. — Il n'est pas allé chez Luguet... il était à la Jonchée... je l'ai su par Jules.

Elle dit étonnée :

— La Jonchée, la ferme des Dubreuil?

— Oui... il doit y avoir là-dessous encore quelque turpitude.

Sans s'attarder davantage, il alla prendre place parmi les chasseurs, et le break, à grand bruit de grelots, s'ébranla lourdement, suivi de la charrette destinée à rapporter le gibier. Germaine vit le brillant cortège franchir la cour, tourner à droite dans la direction des bois désignés à l'avance pour théâtre de la chasse et disparaître bientôt derrière les épais massifs du parc.

Une petite main se glissa dans la sienne. Richard s'ennuyait sans son frère, et câlin, frôlant sa tête au bras de sa mère, la priait de se promener avec lui.

— Il fait si beau, maman!

— Où irons-nous, chéri? dit-elle caressant du bout des doigts les cheveux blonds de son fils.

— Dans la forêt, nous cueillerons des cèpes, c'est si amusant!... Voulez-vous, petite mère?

— Et si nous recevons des coups de fusil?...

— Oh! non; ce n'est pas du même côté... Les cèpes, c'est au bout de l'avenue, tout droit devant nous.

— Tu me conduiras, alors... Va chercher ton chapeau et mon petit panier de jonc pour rapporter notre cueillette.

Elle prit les devans, lentement, le long de l'avenue au fin ga-

zon mousseux, où babillait en haut des branches le feuillage léger des peupliers. A droite, à gauche, dans les clairières, des bandes de faisans promenaient l'or diapré de leur plumage, tandis que les faisanes grises filaient affairées dans les taillis. Quelquefois, un lapin s'effarait, courait et par petits bonds rapides s'enfonçait dans les fourrés où l'éclair de sa queue blanche trahissait son passage. Des mouches, de légers insectes vibraient, ailes éployées, dans l'air tranquille; un bien-être calme flottait, comme une bénédiction de vie éparse, et peu à peu pénétrait d'une indifférence apaisée l'âme de Germaine.

Elle s'était assise en plein taillis, au pied d'un grand hêtre, auquel elle s'appuyait, tandis que Richard, qui l'avait vite rejointe, faisait sa récolte de champignons. Une légère somnolence enveloppait d'un voile encore translucide sa pensée, émoussait ses sensations, le sentiment amer de la dureté des choses, y substituait une sorte d'optimisme vague, une confuse espérance d'elle ne savait quoi, d'une libération, d'un aplanissement des difficultés. Au loin, par instans, éclatait un bruit de fusillade, amorti par l'espace et le murmure des bois, qui n'éveillait aucune idée de souffrance et de mort, seulement celle du plaisir.

Il y avait longtemps déjà que Germaine savourait cette indolente suspension de la vie active; les cèpes trapus enluminés de rouge et de brun exhalaient leur arome spécial dans la corbeille de jonc; Richard, étendu sur la mousse, se reposait près de sa mère, mais le repos des enfans n'est jamais qu'une agitation moindre, et leur recueillement ne dure guère.

— Mère, entendez-vous comme ils tirent là-bas?... Comme ils s'amusent!

— Tu regrettes de n'être pas avec eux?

— Non, petite mère,... je suis bien avec vous, si... en paix!... Et puis, je n'aimerais pas à tuer ces jolies bêtes, heureuses de vivre. Voyez, voyez, le beau coq, comme il se dandine avec importance!

D'un geste instinctif, il fit le mouvement de l'ajuster.

— Tu vois, dit-elle, en lui pinçant doucement l'oreille, tu ne vaux pas mieux que ton frère. Ton premier mouvement est pour tuer... Brigand!

Ils riaient tous les deux :

— Maman, si vous voulez, nous allons traverser le bois, il y a un endroit que je connais où les cèpes sont magnifiques...

— Ta corbeille est pleine.

— J'ai apporté un filet... Ces gros champignons tiennent beaucoup de place, il n'y en a pas dans le panier une si grande quantité qu'on pourrait le croire. — Elle consentit, on se remit en marche. Au contact apaisant de la nature, Germaine fortifiée avait retrouvé une élasticité de jeunesse, un enfantillage de gaieté et d'audace. Elle sautait, agile, les fossés, passait, souple et fine, à travers les cépées et se prêtait au jeu de Richard, qui la défiait à la course; par courtes envolées, elle luttait avec lui, heureuse de la joie qui brillait dans les yeux de l'enfant, ses yeux purs et tranquilles, que ne déformait aucune contraction de peur. Par instans, elle prenait en ses mains sa tête blonde et la baisait passionnément. Ces jeux cependant, cette course au hasard des taillis, les avaient jetés en dehors de leur route.

— Où sommes-nous ? demanda-t-elle, après avoir, d'un regard circulaire, cherché un point de repère qu'elle ne trouva pas. Tu dois savoir, toi, Richard, qui cours les bois tous les jours avec ton grand-père.

— Oh ! nous ne pouvons pas être bien loin !

— Pas en Chine, je le sais... Tâche de t'orienter, chéri... il est temps de rentrer... — Le petit se mit à courir de droite et de gauche et revint bientôt triomphant :

— Par ici, mère... je me reconnais... Nous sommes à la Jonchée. Voici la ferme, là, derrière ces sapins... Venez... Je suis sûr, c'est la Jonchée, la ferme de M. Dubreuil. — Ce nom de la Jonchée avait causé un ébranlement à Germaine, lui avait remis subitement en mémoire tous les dégoûts de sa vie d'épouse, un instant oubliés. La Jonchée, c'est là qu'était venu la veille Duvivier, tandis qu'on le cherchait en une autre direction, et les derniers mots murmurés par son père quelques heures auparavant, elle les entendait de nouveau : « Il doit y avoir là encore quelque turpitude. »

Cependant, Richard avait pris la main de Germaine, l'entraînait.

— Par ici, mère, il y a un sentier... Vous êtes donc fatiguée ? Vous marchez si lentement.

— Je ne veux pas entrer à la ferme, tu sais, Richard !

— Nous n'entrerons pas; voici le chemin, voyez-vous?... Nous passons devant la porte et dans vingt minutes, nous serons dans l'avenue de Warincheville... Il n'y a pas d'autre chemin, d'abord... Venez, petite mère.

En peu d'instans, le bois fut traversé; ils étaient dans le chemin et passaient devant la large porte ouverte de la ferme. Dans la vaste cour des volailles couraient, débordaient même sur la route, une bande de canards barbotait dans la mare centrale, de majestueux dindons se rengorgeaient, cuirassés de leurs ailes de bataille soulevées à demi, d'autres faisaient la roue devant les yeux émerveillés de leurs compagnes qui répondaient par de tendres gloussemens, les pintades au nez pointu picoraient en des coins, et les oies effarées fuyaient gauchement sans savoir pourquoi. Tout au fond, faisant face au portail, une charrette chargée de foin odorant stationnait tout attelée devant la haute grange. Des deux côtés de la cour, les bâtimens d'exploitation formaient un quadrilatère parfait, complété par le logis des fermiers dont une des extrémités affleurait le chemin.

— Oh! maman, que c'est amusant, une ferme! Que de bêtes, comme tout ça vit! Comme... — Il recula brusquement; un gros chien de garde, réveillé par la voix de l'enfant, avait bondi en aboyant. Cet aboiement fit lever la tête à deux femmes qui travaillaient sur le seuil de la maison d'habitation. A la vue de Germaine et de Richard, l'une d'elles se rejeta précipitamment en arrière; mais Germaine avait eu le temps de la reconnaître; c'était Justine.

— Prends garde, viens vite! s'écria-t-elle en saisissant la main de son fils.

— Maman, il est enchaîné, il ne peut pas me faire de mal.

— Viens! il est tard, il faut que je rentre. — C'était elle maintenant qui l'entraînait, tremblant qu'il ne vît ce qu'elle avait vu, qu'il ne soupçonnât ce qu'elle avait compris.

Comme c'était dégradant, cette conduite de Duvivier! Que de fausseté, que de bassesse en cet homme! Elle marchait vite, tenant toujours la main de son fils dans la sienne nerveusement serrée, avec un tressaut des nerfs et du cœur qui la faisait haleter un peu... Pas de chagrin, au sens attendri du mot, mais une constriction, un étranglement, une indignation sèche. Il y avait longtemps qu'elle ne comptait plus sur la tendresse de son mari, ni sur sa fidélité, sur la délicatesse ou même la convenance de sa conduite; mais son attitude récente, ses tentatives pour reprendre près d'elle le rôle d'époux, dévoilaient une trahison si lâche qu'elle était toute frissonnante; la seule pensée de le revoir tout à l'heure, de toucher sa main, lui donnait un mouvement de colère...

— Lui dirai-je : « J'ai vu Justine »? ou bien laisserai-je tomber cet outrage en silence, pêle-mêle avec les autres?

— Mère, c'est joli, Warincheville, n'est-ce pas?

Ils étaient maintenant dans la grande avenue, et tout au bout se dressait le château avec ses grilles ouvertes, cet air accueillant, hospitalier, que donnent, en avant d'une demeure, de belles pelouses ensoleillées et d'épais massifs fleuris. Elle avait ralenti le pas:

— Tu aimes Warincheville? — Et tout aussitôt, elle pensa: Viendra un jour, un jour prochain, où nous devrons quitter ce château, ces bois, cette chasse, où tout ce luxe nous sera arraché, où mes enfans connaîtront la vie précaire, difficile, nécessiteuse, et cela encore serait peu de chose, si le patrimoine d'honneur demeurait intact! — Et, songeant qu'il se trouve presque toujours des « Justines » au fond de ces catastrophes où sombrent la fortune et l'honneur des familles et que les enfans paient fatalement la rançon des vices de leurs pères, elle sentait une révolte, un frisson de colère contre la férocité de cet engrenage d'hérédité qui lie dès sa naissance l'innocent au coupable et le broie impitoyablement: transmission des vices avec le sang, transmission des maladies conséquentes à ces vices, solidarité de la honte, de l'infamie; ô Dieu, où est la justice?

— Oh! maman, la chasse est déjà finie. Nous arriverons trop tard.

— Il n'est pas quatre heures, ce ne peut être fini! — Par la route latérale longeant la grille, débouchait à ce moment une troupe d'hommes, précédés d'un groupe compact de rabatteurs lourdement chargés. Germaine cria:

— Il est arrivé un malheur... Fernand!... Pâle d'épouvante, elle voulut courir, mais, si agile tout à l'heure, elle était de plomb maintenant:

— Vois-tu ton frère? et mon père?... Les vois-tu?

— Je ne distingue pas... je vais courir...

— Non, reste avec moi, j'ai peur... — Ses jambes se dérobaient, elle se soutenait à peine, et du fond de son cœur une supplication passionnée criait vers Dieu :

— Pitié! miséricorde!... pardon! Avait-elle osé se plaindre?... avait-elle osé murmurer?... — Ah, Dieu! comme la ruine, la trahison, le déshonneur même lui semblaient dépassés par la terreur de ce qui l'attendait là-bas!... — Elle répéta d'une voix défaillante:

— Les vois-tu, Fernand?... Mon père? — Elle n'osa dire

« Roberty », mais, en son âme, elle l'avait joint à ceux pour qui elle tremblait. Le cortège défilait lentement, contournait la pelouse et s'arrêtait au perron; on distinguait clairement à cette heure une civière sur laquelle une masse sombre gisait étendue.

— Oh! maman, j'ai peur, dit à son tour l'enfant.

Ils arrivaient à la grille et venaient d'être aperçus; deux hommes se détachèrent et s'avancèrent vers elle, l'un, qu'elle reconnut à son uniforme pour être un des gardes, et l'autre, qu'elle devina plus qu'elle ne le reconnut, c'était Roberty. Dès qu'ils furent à portée de la voix, elle demanda :

— Qu'y a-t-il, mon Dieu? Un malheur?

— Un accident, oui, madame...

— Mon fils?

— Non, pas lui.

Le garde souleva sa casquette et dit :

— C'est Monsieur qui a reçu du plomb...

— Mon mari!

Ce fut le châtiment de ce malheureux homme, si le premier mouvement instinctif de sa femme fut un involontaire allégement. Elle demanda :

— Est-ce grave?

Roberty ne répondit pas; le garde dit :

— Dame!... une charge!... C'est toujours sérieux...

Roberty lui offrit l'appui de son bras, qu'elle refusa d'un signe.

— Alors? C'est dangereux? reprit-elle d'une voix étouffée, s'adressant à Roberty.

— Très grave, je le crains... Le médecin est là...

— A-t-on demandé un prêtre?

Il secoua la tête :

— C'était inutile... Le coup a été foudroyant.

— Ah! — Elle eut un gémissement, et refusant de nouveau le bras que lui offrait Roberty, elle s'avança en chancelant vers le perron, écoutant comme en un rêve le récit entrecoupé du garde.

— C'est à la troisième battue. On ne peut vraiment pas dire comment c'est arrivé. Tout le monde était bien en ligne, tournant le dos au petit bois, les rabatteurs au bout de la plaine. Quand le gibier fut à portée, M. Fernand a voulu tirer. Comme il n'avait pas son fusil, Monsieur lui a passé le sien et il l'aidait à viser, un peu penché comme ça, puis, il a jeté un cri, a fait demi-tour et s'est abattu tout d'un bloc. M. Fernand a jeté le fusil, j'ai

couru, et tous deux nous avons essayé de le relever; il était couvert de sang... Mais c'était déjà fini... Il avait reçu la charge dans le dos.

Elle avait écouté sans comprendre; ces derniers mots la frappèrent :

— Dans le dos? Comment cela a-t-il pu se faire?

Roberty répondit vaguement :

— On ne sait pas... sans doute un ricochet.

Le garde grommela :

— Drôle de ricochet, tout de même, qui a fait balle, comme si c'était tiré à bout portant!

A ce moment, M. de Massieu descendait les degrés du perron et vint vers sa fille, qu'il serra silencieusement sur son cœur.

— Mon père, le malheureux Charles...

— Fernand est auprès de lui... Il te reste tes enfans, ma fille, et ton père.

Ils entrèrent, les groupes consternés s'écartaient sur leur passage. Un bruit de sanglots partait de la salle de billard, où, sur la civière qui l'avait apporté, gisait inanimé et sanglant celui qui le matin même était parti joyeux, chantant un hymne à la fortune, à la victoire. A l'entrée de Germaine, Fernand se leva du fauteuil où il s'était affaissé dans l'accablement de sa douleur et se jeta au cou de sa mère; elle l'embrassa, puis, faisant violence à la secrète horreur qu'inspire la mort aux êtres d'imagination vive, elle s'approcha lentement de celui que, peu d'instans auparavant, elle avait le droit de considérer comme l'ennemi de son repos et pour qui elle ne ressentait plus qu'une infinie pitié. Il gisait devant elle, étendu sur le dos à demi dévêtu, son habit de chasse jeté sur sa chemise ensanglantée. Près de lui, le médecin, qu'on avait été quérir en un village voisin et amené sur le théâtre même de l'accident, où il avait procédé à un premier examen, s'entretenait à voix basse avec quelques-uns des assistans. Tous s'étaient tus à l'approche de Germaine, chacun s'était écarté; une morne stupeur régnait, un silence que troublaient seulement les sanglots spasmodiques de Fernand. Par la fenêtre ouverte, un rayon de clair soleil semblait se rire du deuil et de la mort.

Les traits de Duvivier n'étaient pas altérés. Surpris dans l'expansion joyeuse de son activité, le corps semblait vivre encore. reposé, non pas même endormi. C'est à peine si une teinte de pâleur jaunâtre contournait vers les tempes le hâle des joues. Il

semblait qu'il dût tout à l'heure se lever, tendre la main, sourire à ceux qui l'entouraient. Mais il était loin maintenant, traîné brusquement devant l'incorruptible juge, dans la fièvre de ses passions, de ses projets malsains, de ses vices, de ses traîtrises, de ses cupidités injustes. Germaine songeait toute tremblante à la cruauté de cette mort soudaine, à l'horreur du jugement; elle fléchit sous le poids lourd de ces iniquités, elle en chargea volontairement ses épaules innocentes, se souvenant à cette heure funèbre qu'elle avait été unie devant Dieu à cet homme, pour n'être qu'un dans la prospérité comme dans le malheur. Tombant sur les genoux et le visage caché dans ses mains, elle pria longuement de tout son cœur transi de crainte et de pitié.

Richard s'était évanoui dans les bras de Roberty qui l'avait emporté et étendu sur son lit, où il se débattait dans une crise nerveuse. C'est ainsi que le trouva Germaine, quand, tous les invités ayant quitté la maison funèbre, le vide et le silence eurent remplacé le tumulte de l'heure précédente. Dès qu'il la vit, Richard tendit les bras vers elle, la saisit fortement, la conjurant de ne plus le quitter, de rester près de lui. Elle l'apaisa tendrement et, tenant le pauvre enfant pressé contre son cœur, elle se tourna vers Roberty et lui tendit silencieusement la main.

Il la prit, la baisa avec émotion : — Je n'ai rien à vous dire en ce terrible moment, sinon que je vous suis dévoué de toute mon âme et que vous pouvez en toute circonstance compter sur moi.

Elle continua de garder le silence, et après qu'il eut attendu en vain un mot d'adieu qu'elle ne put prononcer, il se retira.

Fernand, les yeux rougis, la poitrine secouée encore de sanglots, était venu s'asseoir sur le lit de son frère et se pressait aussi contre sa mère, tandis qu'au rez-de-chaussée M. de Massieu surveillait les préparatifs funèbres.

Le jour s'éteignait, envahissait la chambre où la mère et les enfans étroitement enlacés s'entretenaient à voix basse. Fernand contait la catastrophe :

— C'est affreux, voyez-vous, maman! Papa était penché vers moi... il m'avait prêté son fusil et, comme il était lourd, il m'aidait à épauler, quand tout à coup il a crié : Ah!... il a lâché le fusil et est tombé...

— Tu as entendu un coup de feu?...

— On tirait de tous les côtés,... je n'ai pas remarqué un coup plus qu'un autre...

— Qui était près de vous?

— D'un côté, Luguet, le garde,... qui tirait toujours en même temps que papa,... parce qu'alors le gibier tombait sans faute...

— Et de l'autre côté?...

— De l'autre côté, c'était Roberty...

— Il a tiré à ce moment-là, Roberty?

— Oh! oui, bien sûr... Mais j'étais trop occupé pour faire attention aux autres; et puis papa m'empêchait de le voir,... placé entre nous deux, il tournait le dos à Roberty...

Germaine tressaillit et d'une voix étouffée reprit :

— N'est-ce pas dans le dos que ton pauvre père a été blessé?

— Je ne sais pas, on m'a éloigné. Je n'ai vu que du sang, par terre, sur ses habits... J'ai entendu dire que c'est par un ricochet qu'il a été atteint... Après Roberty, il y avait Lhérissey, à l'endroit où le bois fait un coude; il ne tire pas bien, Lhérissey, et il est imprudent. C'est peut-être lui. On ne sait pas.

Elle dit en frissonnant :

— Il ne faut accuser personne, sans être sûr de ne pas se tromper.

A plusieurs reprises, M. de Massieu monta près des enfans, s'enquérir de leur état, prendre conseil de sa fille pour divers arrangemens. Il avait fait preuve depuis la catastrophe d'un calme et d'une présence d'esprit remarquables, heureusement pour Germaine dont le trouble était extrême. Richard avait la fièvre, ses nerfs débiles avaient subi une secousse trop forte; il délirait légèrement et s'accrochait à sa mère dans des soubresauts de frayeur, avec des cris. A la fin, il s'endormit, et Germaine resta près de lui longtemps, épiant son sommeil, le cœur étreint par de noires pensées. Il lui semblait que la mort planait sur la maison ou que, tapie en des coins sombres, elle guettait au passage de nouvelles victimes. Il lui fallut un effort de volonté et de courage pour quitter le chevet de son fils et descendre près du défunt dans le billard disposé en chapelle ardente, où il dormait son dernier sommeil. Fernand avait voulu l'accompagner, et elle ne s'y était pas opposée, estimant qu'il faut de bonne heure habituer les enfans à ces tragiques spectacles, et que les répugnances de la nature doivent céder devant la piété qui est due aux morts. Ils frémissaient tous les deux, pourtant, quand ils entrèrent, la main dans la main, dans la vaste pièce éclairée par de nombreux candélabres; Duvivier, vêtu d'un habit noir, reposait sur une sorte de lit de

parade, près duquel veillaient deux domestiques, qui se retirèrent à la vue de la veuve. Entre les doigts joints du mort un crucifix avait été pieusement posé ; les traits, depuis l'heure fatale, s'étaient accentués et creusés ; sous la flamme mobile des bougies, ils avaient pris une gravité terrible, dans leur pâleur de pierre. Fernand tenait la main de sa mère étroitement serrée dans la sienne :

— Mère, dit-il à voix basse, croyez-vous qu'il souffre?

— Non, je l'espère...

— Est-il déjà près de Dieu? Le croyez-vous?

— Lui seul le sait, mon enfant. Nous devons prier, prier beaucoup. Chacun de nous a des fautes à se reprocher, il faut demander à Dieu qu'il daigne pardonner celles qu'a pu commettre ton pauvre père.

— Croyez-vous qu'il nous voie et nous entende, qu'il sache que nous prions pour lui et que j'ai tant de chagrin?...

Un sanglot coupa sa voix :

— Il nous est permis de le croire, mon cher enfant. Fais ta prière et va dormir ; tu as besoin de repos, mon pauvre petit!

— Je ne veux pas que vous me quittiez, maman. Il me semble, dès que vous vous éloignez, que vous allez partir, vous aussi, pour ne plus revenir. Penser que mon père était si gai, ce matin, si content et que maintenant...

Les larmes le suffoquaient, et Germaine s'empressa de l'emmener.

Après qu'il fut endormi, quand tout bruit et tout mouvement eurent cessé dans la maison, incapable de dormir, agitée de vagues terreurs, Germaine se dirigea vers l'appartement de M. de Massieu.

Il n'était pas couché, bien qu'il fût minuit sonné. Quand elle frappa, il lui cria d'une voix forte d'entrer et, se levant du fauteuil qu'il occupait près de la cheminée, il alla au-devant d'elle :

— Es-tu malade, ma fille ? Qu'y a-t-il?

— Je ne puis dormir... J'ai tant de choses pesantes qui m'étouffent, depuis cet affreux malheur!

— Causons, mon enfant.

Il la fit asseoir, ralluma le feu qui pétilla joyeusement, rajusta son pince-nez, et du ton le plus posé, le plus réfléchi, il dit :

— Ne penses-tu pas, Germaine, qu'en cette circonstance plus qu'en toute autre, il convient d'être sincère avec soi-même d'abord,

pour pouvoir l'être avec les autres? Si tu t'interroges sincèrement et te réponds de même, sans respect humain, ni vaine concession aux préjugés reçus, tu conviendras avec moi que ce qui est arrivé tantôt est un événement terrible par ce qu'il a d'imprévu et d'irréparable, mais non point un malheur... Écoute-moi, ne te hâte pas de protester... Si tu songes à quelles difficultés était acculé cet homme, aux entreprises périlleuses où il allait s'engager, aux risques effrayans que courait entre ses mains l'honneur des enfans, tu conviendras que sa mort a quelque chose de providentiel, et par ce mot j'entends ce qui est juste... Oui, il était juste qu'il disparût, ayant fait beaucoup de mal et ne pouvant le réparer, ne pouvant, au contraire, qu'ajouter ruine sur ruine... Et je ne parle pas des torts qu'il avait eus envers toi...

— Je les ai oubliés, je ne veux pas m'en souvenir.

— Oublie, pardonne, je t'en loue... Cela est digne de toi, mais ne sois pas ingrate envers ce qui te sauve et te délivre. Aie le courage d'en convenir, le plomb qui l'a frappé a fait œuvre de justice. Le hasard a visé juste.

Elle souffrait de l'entendre et dit avec émotion :

— Il est trop tôt pour le juger, mon père. Aujourd'hui nous lui devons notre compassion et nos prières.

— Soit, plains-le et prie, si tu trouves à prier quelque douceur. Seulement, ne sois pas ingrate, ma fille, c'est la délivrance!

Ils restèrent quelques instans silencieux, regardant courir les flammes danseuses sur les bûches à demi consumées, puis Germaine reprit :

— S'explique-t-on comment l'accident a pu arriver? Les gardes affirment que le coup a dû être tiré presque à bout portant.

— Cela se peut! Moi, je n'ai rien à dire; j'étais à une extrémité du champ et Duvivier à l'autre. Quand je suis arrivé, tout était fini déjà... Du reste, de quelque façon que cela se soit passé, rien ne peut désormais empêcher la mort d'avoir fait son œuvre.

Elle reprit d'une voix altérée :

— Si pourtant il avait été victime d'un attentat prémédité,... d'une vengeance peut-être?

Les yeux de M. de Massieu étaient fixés sur elle à travers les verres de son lorgnon et luisaient comme s'il se fût trouvé sur la trace d'une pensée qu'elle n'osait dire :

— Une vengeance, un crime? Que vas-tu t'imaginer là, ma

pauvre fille? La chose est bien plus simple et malheureusement pas très rare, sans avoir toujours toutefois des conséquences aussi tragiques... Un imprudent, un maladroit, un étourdi que la vue du gibier grise et qui tire sans prendre garde à ses voisins, cela se voit tous les jours... Il n'est pas besoin d'inventer des mélodrames...

— C'est que les gardes, Luguet surtout, semblaient défians... ils avaient l'air de soupçonner...

M. de Massieu haussa les épaules :

— Les gens du peuple ont l'imagination tragique... il leur faut trouver partout des crimes, des assassinats... du drame noir.

Elle ne semblait pas convaincue :

— Mon père, je crois que nous devrions provoquer une enquête... pour mon repos d'abord... pour le public aussi.

M. de Massieu réfléchissait, le coude sur le genou, le front dans la main :

— Tu as peut-être raison, dit-il enfin, une enquête coupera court aux soupçons... à la légende prompte à naître. Si pourtant quelqu'un à qui tu t'intéresses, très innocent peut-être, allait se trouver compromis par de fausses apparences?...

— A qui pensez-vous, mon père?... à qui?

Il la regarda, effrayé de la détresse qui se trahissait en ce cri :

— Et toi, dit-il lentement, à qui donc penses-tu?

Ils étaient pâles tous les deux ; il reprit :

— Qui donc oses-tu soupçonner, ma pauvre fille?

Germaine répondit :

— Que le Ciel me préserve d'accuser personne!... Je veux, au contraire, que l'innocence de tous éclate publiquement, qu'aucun doute ne subsiste qui puisse effleurer un innocent. J'ai besoin de cela pour mon repos.

P. Caro.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

PARIS PORT DE MER

I

Parmi les centenaires qui ont été célébrés dans ces dernières années, il en est un que les Parisiens n'auraient pas dû oublier, celui de l'arrivée au milieu d'eux, en 1795, d'un premier navire de mer, *le Saumon*, commandé par Thibaut, lieutenant de vaisseau, et ayant à son bord Forfait, depuis ministre de la marine, et Sganzin qui a fort honoré le corps des Ponts et Chaussées.

Un millier d'années s'était écoulé depuis que les Normands, remontant le fleuve sur leurs grands bâtimens, avaient cessé de venir piller les environs de la capitale; la trace de leurs méfaits était effacée, le souvenir ne s'en trouvait plus que dans de vieilles chroniques, et les Parisiens saluèrent avec joie le navire, espoir d'une vie nouvelle.

C'est sur la proposition de Carnot que le Comité de Salut public, par un arrêté en date du 22 vendémiaire an III, décida ce voyage, dont le but était d'étudier le fleuve, et de rechercher les moyens de le rendre praticable aux navires de commerce.

Le Saumon mit onze jours pour aller du Havre à Paris, se servant de ses voiles lorsque le vent était favorable, de haleurs dans le cas contraire, tandis que l'on sondait et que l'on prenait à bord des croquis sur tous les passages difficiles du fleuve. Le rapport, remis au ministre le 9 messidor an IV, conclut en demandant des travaux d'amélioration, dont le coût eût été de 4 600 000 francs; et la transformation de tous les ponts en ponts-levis.

Certaines parties de ce rapport méritent d'être citées : « Il est hors de doute que, si la Seine appartenait à une nation du Nord, il y a longtemps qu'elle serait fréquentée par des navires d'un port

assez considérable » ; puis, plus loin : « Les avantages que retirerait le gouvernement de l'introduction d'une navigation maritime sur la Seine seraient : un accroissement considérable dans le nombre des marins ; de grandes facilités pour exécuter tous les transports ; la conservation des routes broyées par le roulage ; la multiplication des ateliers et des ouvriers de la marine ; une extension considérable du commerce et des manufactures de l'intérieur ; enfin, un élan des capitalistes éloignés de la mer, qui les porterait peut-être à prendre plus d'intérêt aux expéditions maritimes et particulièrement aux grandes pêches.

« Quant au commerce, il gagnerait, à l'introduction d'une navigation maritime sur la Seine, d'être dispensé de reverser les marchandises au Havre sur une allège, à Rouen sur un bateau plat ; de ne plus être astreint à mettre les boissons en double fût parce qu'elles seraient embarquées dans une cale fermée ; de ne plus éprouver de dilapidations de coulage et d'avaries à chaque reversement ; de ne plus payer une ou deux commissions au Havre et à Rouen, d'être servi beaucoup plus tôt, etc. »

A l'heure actuelle, ces conclusions pourraient être presque textuellement répétées, avec la différence que, depuis cent ans, le commerce et les relations internationales ayant plus que décuplé, l'urgence de l'amélioration de la Seine n'en est que plus manifeste.

A la fin du siècle dernier, la question de faire arriver les navires à Paris était d'ailleurs tout à fait à l'ordre du jour. Mercier, en 1781, dans son *Tableau de Paris*, réclame cette solution comme devant donner au commerce de la France la plus vive des impulsions. « L'opulence de la capitale, sa population, l'activité de ses habitans, tout garantirait les fonds, les matelots et le succès. » — « Il ne faudrait, ajoute-t-il, que creuser le lit de la Seine, pour qu'elle fût navigable. » — L'ingénieur Passement, à la même date, présente au ministre un projet consistant, non à creuser le lit de la Seine, mais à surélever les eaux de six pieds au moyen de barrages. Tous les ponts jusqu'à Poissy, qui devait être le port terminus, auraient été munis d'une travée mobile. Dans ces conditions, les caboteurs ayant un tirant d'eau de huit pieds auraient pu arriver à quatre lieues de Paris.

Cette solution, considérée tout d'abord comme acceptable, fut rejetée sur l'avis de Perronnet, déclarant qu'il fallait pour les navires une profondeur de 18 pieds, et qu'elle ne pouvait être

obtenue uniquement au moyen de barrages, les rives du fleuve étant à un niveau trop bas.

D'autres projets sont alors présentés, encouragés par une subvention fournie par le roi; Isnard propose de creuser un canal latéral au fleuve, avec le nombre inadmissible de 183 écluses; Céard et Pattu demandent qu'on barre la Seine à son embouchure, ne laissant au jeu des marées et au débit du fleuve qu'une étroite ouverture, travail dépassant comme prix et comme difficulté tout ce que l'on croyait alors exécutable. Il ne fut également donné aucune suite aux propositions modestes de Forfait et Sganzin. Les guerres de la Révolution et de l'Empire empêchèrent, non les idées qui hantèrent l'esprit de Napoléon comme antérieurement l'esprit d'Henri IV et de Colbert, mais la mise au jour de projets étudiés.

Il faut arriver à l'année 1824 pour trouver une nouvelle tentative d'amélioration du fleuve; celle-ci fut très sérieuse. Un comité fut formé sous le patronage du prince de Polignac, alors ambassadeur à Londres, pour préparer les études d'un projet, et, le 31 décembre de cette même année, le président du Conseil lui promit l'appui du gouvernement.

Il a été souvent rappelé que, le 29 novembre 1824, Charles X, lors de l'inauguration du canal Saint-Denis, avait incité les ingénieurs à faire de Paris un port de mer; le 25 janvier 1825, une ordonnance royale autorisa le comité à faire « les travaux préparatoires à leur entreprise », travaux auxquels coopérèrent les ingénieurs Pattu, Fresnel, Petit, Sénéchal, Dausse, Pouètre, puis Mathieu et Savary (1). Ces ingénieurs, jeunes alors et pleins d'ardeur, ont laissé une trace brillante de leur passage dans le corps des Ponts et Chaussées ou dans la science; leur levé du bassin de la Seine reste une œuvre remarquable.

La profondeur de la Seine est donnée par des profils, son étiage déterminé, la topographie à l'échelle du dix-millième est très soignée, et un nivellement, contrôlé par les observations les plus récentes, montre le soin avec lequel il a été établi. Bien plus, des centaines de forages et des déterminations géologiques nous renseignent sur la nature du sous-sol, et sur la

(1) J'ai connu deux des ingénieurs qui avaient travaillé à ce levé, MM. Mathieu et Dausse. Le premier a laissé un nom parmi les astronomes. M. Dausse, correspondant de l'Institut, est mort à Rome, il y a quelques années, presque centenaire.

profondeur où l'on trouve la craie au-dessous des alluvions de gravier ou de tourbe.

Une demande de concession fut présentée par le comité, le 3 mai 1825; il disait avoir les fonds nécessaires pour l'exécution des travaux. C'est à ce moment qu'intervint le service de la navigation (25 juin), déclarant qu'il a par devers lui un projet très étudié, et que, par suite, il est inutile d'examiner celui des concessionnaires. Une discussion des plus vives s'éleva entre les ingénieurs de la Seine et le comité, soutenu par un conseil directeur, composé du prince de Polignac, du comte Mollien, du comte Beugnot, du baron de Vitrolles, du baron Charles Dupin et de Berryer. Finalement il fut décidé que le projet du comité serait soumis à l'examen d'une commission composée de Prony, Dutens et Cavenne, qui tous les trois avaient une réputation justement méritée dans le corps des Ponts et Chaussées.

Leur rapport, fait avec une conscience scrupuleuse, témoigne d'une ampleur de vues remarquable, Il se compose de deux parties; l'une a trait au cours de la Seine en aval de Rouen, l'autre à la portion comprise entre cette ville et Paris. — Comme Rouen peut, à l'heure actuelle, recevoir tous les jours des navires d'un tirant d'eau de 6 mètres et de 7 mètres dans les syzygies, les propositions du comité en ce qui regarde le bas du fleuve n'ont plus qu'un intérêt historique. Il en est autrement en ce qui regarde la partie s'étendant jusqu'à Paris.

Le projet du comité, auquel entre temps s'était rallié M. Bérigny (l'inspecteur général qui avait fait la plus vive des oppositions), consistait à créer un canal longeant le fleuve et passant suivant la hauteur des rives de l'une à l'autre, en amont de barrages. La profondeur, en temps ordinaire, serait de 6 mètres et la largeur au plafond de 18 mètres, ce qui parut aux ingénieurs suffisant pour le croisement de deux navires. Les écluses sont nombreuses, 16 en tout; elles n'ont qu'une hauteur de $2^{m},25$. Le devis s'élève à 84 millions de francs et comporte un grand bassin creusé dans la plaine de Clichy.

D'après l'avis d'une commission de négocians, le produit de taxes variant suivant la nature des marchandises aurait été de 17450000 francs. Le devis n'était pas très élevé; les bénéfices prévus étaient considérables; tout semblait donc devoir aboutir, lorsque des critiques nouvelles furent émises par l'ingénieur en chef Frimot.

Il n'attaqua ni le devis proprement dit, ni le chiffre des recettes; mais, s'appuyant sur la nature géologique du sol, indiquée par les forages mêmes du comité, il déclara que le calcaire fendillé, qui allait servir de plafond au canal, ne pourrait en retenir les eaux, et qu'il faudrait le bétonner sur toute sa longueur. Certes, cette objection s'appuie sur un fait incontesté : la craie est fissurée; mais c'est par ces fissures que sourd l'eau, qui de Paris à Pont-de-l'Arche triple le débit du fleuve; or, dans un canal bordant la Seine et peu élevé au-dessus de son niveau, puisqu'il la traverse six fois, n'y aurait-il pas équilibre entre la force ascensionnelle des eaux provenant des plateaux supérieurs et le surcroît de hauteur du niveau du canal?

Il y avait pourtant là un aléa, et comme un bétonnage général du fond du canal eût été très coûteux, et aurait empêché à tout jamais une augmentation de profondeur, l'objection de Frimot empêcha le projet d'aboutir.

Cet ingénieur proposait d'ailleurs d'utiliser le cours même de la Seine, de surélever son niveau au moyen de sept barrages éclusés, et de draguer son lit de façon à obtenir partout une profondeur de 5 mètres. Ce contre-projet, entraînant une dépense de 52 millions (dans laquelle les barrages éclusés figurent chacun pour 3 millions, et les ponts mobiles pour 400000 francs), devait forcément faire échec à celui du comité, et ils sombrèrent tous les deux, aux approches des événemens de 1830.

A Frimot on devait prendre ultérieurement son idée maîtresse d'utiliser le cours du fleuve en exhaussant son niveau, et au projet du comité, la nécessité de couper deux boucles du fleuve.

Le devis dressé par les ingénieurs dont nous avons cité les noms restera d'ailleurs indispensable pour établir tout projet sérieusement étudié.

II

Un long laps de temps devait s'écouler avant de voir paraître de nouveaux projets réalisant une amélioration importante de la Seine.

Celui du comité avait fini par aboutir à une demande d'autorisation d'ouvrir à Paris des magasins généraux, lorsque l'attention des ingénieurs, des capitalistes et du public, délaissant les canaux, se porta tout entière sur la création des chemins de fer.

Entre les années 1835 et 1845, ce fut une fièvre de demandes de concession, suivie bientôt d'une débâcle forçant le gouvernement à intervenir.

Quelques marins pensaient pourtant encore à la navigation de la Seine; M. Guibert, en 1842, remontait le fleuve avec un navire à deux quilles, construit à Bordeaux, et dont le tirant d'eau était de 2m,50 : mais cette tentative ne fut pas renouvelée, les *maigres* du fleuve ne pouvant être franchis lorsque les eaux étaient basses.

Treize années plus tard, un projet sérieusement étudié fut présenté par Belgrand.

Nous ne le connaissons, il est vrai, que par les rapports émanant du conseil général des Ponts et Chaussées (l'original ayant probablement été brûlé en 1871 dans l'incendie de l'Hôtel de Ville); mais ils suffisent pour faire connaître le but et les moyens que comptait employer le savant auteur des études sur le régime de la Seine pour faire arriver à Paris les navires que Rouen pouvait recevoir en 1855.

Cette ville n'était à cette époque qu'un simple port de cabotage; les navires de 6 et 7 mètres de tirant d'eau pouvaient bien venir mouiller devant Quillebeuf, mais non remonter au delà, empêchés qu'ils étaient par une série de seuils, formés par des sables, des graviers ou de la tourbe. Les seuls navires d'un tirant d'eau inférieur à 3m,50 pouvaient décharger leurs marchandises sur les quais de Rouen. Belgrand, sans vouloir toucher au service du bas du fleuve, déclarait que Paris devait suivre la fortune de la capitale de la Normandie, et son projet était à peu près la reproduction de celui dû à Frimot, avec la différence qu'il coupait, comme l'avait proposé le comité, en 1825, les deux boucles du fleuve : Argenteuil-Sartrouville, Tourville-Oissel. La compagnie du chemin de fer de l'Ouest, avait en effet, à cette époque, déjà pris possession de la vallée de la Seine, et faisait épouser par ses rails, dans les deux boucles, le tracé de l'ancien projet de 1825; il fallait que le nouveau canal longeât la voie ferrée, pour ne pas être obligé de la placer sur des ponts tournans.

En ce qui concerne les autres bases de son projet, Belgrand, estimant que deux navires peuvent se croiser avec un écartement de 3m,40, donne au canal une largeur au plafond de 25 mètres, et place des tabliers mobiles à tous les ponts qu'il croise.

Le conseil général des Ponts et Chaussées prit tout d'abord le

projet en considération, admettant, d'une façon générale, la transformation des ponts, mais il demanda quelques modifications au tracé, surtout aux approches de Rouen.

Si, plus tard, une discussion portant sur le côté financier du projet en entraîna le rejet, c'est que le devis des travaux, refait par les ingénieurs, ne s'élevait qu'à 42 millions, et que le demandeur en concession, M. Festugières, exigeait de l'État, soit comme garantie d'intérêt, soit comme subvention. une somme presque triple. La guerre de Crimée, comme autrefois celles de la Révolution, empêcha les financiers de modifier leurs exigences.

Après M. Guibert qui voulait quand même faire remonter des caboteurs jusqu'à Paris, le deuxième Empire fut témoin de la tentative d'un capitaine au long cours, M. Le Barazer, qui fit quelque bruit par suite des discussions qu'elle amena avec le service de la douane de Rouen. A cette époque, l'habitude, pour employer le terme technique, était de *dédouaner* dans ce port, de sorte qu'à son retour d'un voyage dans la Plata, au lieu de porter directement à Paris son chargement, qui consistait principalement en cornes de bœuf, M. Le Barazer fut contraint de le décharger sur les quais de Rouen, de payer les droits de ce port, les frais de débarquement, de pesage et de réembarquement, etc., et de subir de ce chef une dépense et un retard qui dévorèrent les profits de son voyage. Il réclama hautement, comparut même devant le conseil général des Ponts et Chaussées, qui fut d'avis qu'il y avait lieu de consulter à ce sujet les chambres de commerce du Havre et de Rouen, solution équivalant à la mise au panier de la réclamation; mais, sur un ordre de l'Empereur, un bureau de douane fut établi à Paris : il était demandé depuis vingt-six ans.

Dans un voyage ultérieur, le navire de M. Le Barazer se perdit, et après une nouvelle tentative faite par deux armateurs de Bordeaux, MM. Germain et Desbats, il fut reconnu qu'il était impossible d'utiliser la Seine, telle qu'elle était, pour la navigation de petits navires de mer.

Arrivons aux propositions qui ont été faites depuis 1870. La première est due à M. Krantz; elle parut après l'invasion, au moment où nous venions de subir l'humiliation et les déchiremens d'une guerre civile. Nos ressources devaient alors être réservées à un vainqueur exigeant; M. Krantz déclara, toutefois, qu'il était urgent d'améliorer le fleuve; il avoua que les travaux faits dans ce sens n'avaient pas toujours été heureux, et que « quelque

durs que fussent les reproches faits à l'administration, ils avaient un fondement de vérité. » Il faut agir, ajoute-t-il, et faire des ouvrages solides, mais « le luxe doit être sévèrement proscrit dans nos travaux et nous devons nous efforcer de faire non des monumens splendides, mais d'utiles et commodes outils. »

Le projet nouveau arrivait à une heure où Rouen, grâce aux dragages exécutés en aval de lui, pouvait recevoir de grands navires; et des préoccupations budgétaires empêchèrent probablement M. Krantz de prendre à Belgrand ses deux idées principales: ouvrir tous les ponts, faire arriver à Paris les navires remontant à Rouen. Il s'arrêta à l'ancienne profondeur de la Seine en aval de Rouen, s'interdisant, par la hauteur adoptée pour les seuils des écluses, toute amélioration ultérieure. Chose à noter, ces propositions ne furent pas adoptées sans opposition par le conseil général des Ponts et Chaussées; il paraissait, à plusieurs des membres qui le composaient, qu'une voie de 3 mètres de profondeur placée au milieu d'un réseau de canaux dont la hauteur ne dépassait pas $1^{m},80$, constituait une anomalie aussi grande que celle qui aurait consisté à écarter de 2 mètres les rails de la voie ferrée entre Paris et Orléans. Certes, un tel chemin de fer offrirait une plus grande stabilité aux machines et aux wagons, il permettrait d'avoir des vitesses de trains plus grandes; mais, à l'extrémité, il faudrait un transbordement, et les inconvéniens seraient supérieurs aux avantages.

Cette critique était fondée, mais une forte pression avait été faite sur le public et sur le gouvernement; des conférenciers déclaraient qu'il fallait agir, que des caboteurs pourraient venir en nombre alimenter le port de Paris, et le projet fut voté par la Chambre des députés à la suite d'un rapport de M. Dautresme, député de Rouen, dont il est utile de donner quelques extraits. « Une première distinction, dit-il, doit être faite entre Rouen et Paris, le premier port recevant de grands bâtimens, l'autre, à la grande rigueur, admettant des caboteurs.

« Que, grâce au tirant d'eau de 3 mètres, des navires d'un faible échantillon viennent s'amarrer aux quais de Paris, ce résultat nous paraît possible, sinon même assuré; mais que, par cela seul, Paris devienne une ville maritime, un grand port fréquenté par la marine au long cours et en relation directe avec tous les ports du monde, un immense entrepôt où convergera la navigation de l'univers entier, voilà qui excède toutes les probabilités. »

Le député de Rouen avait tout à fait raison : on ne peut constituer un grand port avec une profondeur de $3^m,20$; aussi concluait-il à l'adoption de ce chiffre et ultérieurement repoussait-il avec énergie la proposition de l'augmenter. La loi ouvrant des crédits pour l'exécution des travaux fut publiée le 3 avril 1878. Quelques semaines après, s'ouvrait l'exposition, qui montra au monde étonné le relèvement industriel et commercial d'un pays que l'on croyait abattu. Elle fut l'occasion d'un congrès de navigation, où se réunirent nombre d'ingénieurs éminens de la France et de l'étranger, et, chose curieuse, la discussion porta tout de suite sur cette question que le service de la navigation et les Rouennais croyaient à jamais close.

Des protestations énergiques s'élevèrent sur la profondeur qui avait été adoptée, et un vœu émis presque à l'unanimité demanda que la hauteur utile fût fixée à 7 mètres.

Un ancien président du Conseil des ministres n'hésita pas à déclarer que l'on ne fait pas un port avec une profondeur de $3^m,20$; on fit aussi remarquer que ce chiffre avait été adopté sans prendre l'avis d'officiers de marine, de capitaines au long cours, ou d'armateurs.

Il est bien difficile à une administration de revenir sur un projet qui a fait l'objet d'une loi. Le conseil général des Ponts et Chaussées avait bien donné son assentiment à contre-cœur, mais pouvait-on l'engager à se déjuger? D'ailleurs le ministre eût eu contre lui le rapporteur même de la loi et tous ses collègues de la Seine-Inférieure; en plus le *statu quo* était impossible, en raison des plaintes de la batellerie ; les travaux furent donc commencés. Les réclamations devaient être de plus en plus vives à partir de ce moment, et comme on espérait toujours faire arrêter les travaux, les projets se succédèrent avec rapidité, tous ayant en vue la création d'un grand port à Paris. Après celui de M. Mainfroy, qui demandait un canal d'une profondeur de 7 mètres, vinrent tour à tour ceux de MM. Labadie, Manier, Carro, Réals, Gourdon, proposant des tracés suivant plus ou moins le cours du fleuve.

En dehors du bassin de la Seine et aboutissant aux ports de Dieppe ou de Boulogne, on a aussi une autre série de propositions avec des chapelets d'écluses, tous arrivant à des dépenses considérables. Le conseil général des Ponts et Chaussées n'ayant pas jugé utile de les discuter, nous sommes obligés de faire

comme lui, leur examen devant nous entraîner trop loin. Nous ne donnerons même aucun détail, on le comprendra, sur le projet qui a été soumis aux enquêtes et qui est à l'heure actuelle devant le parlement, après avoir été l'objet de six rapports favorables de ses commissions.

Mais nous pouvons rechercher à l'aide des faits acquis : 1° quelles sont les conditions matérielles nécessaires pour faire de Paris un grand port; 2° si ce port doit offrir des avantages proportionnés aux dépenses nécessitées par sa création.

Nous examinerons en dernier lieu les critiques soulevées par une œuvre de cette importance et les résultats obtenus à l'étranger par des travaux analogues.

III

La vitesse des eaux de la Seine, très différente en cela de nos autres grands fleuves, la Loire, la Gironde, le Rhône, n'a jamais été excessive, en raison de sa faible pente. D'après le *Misopogon* de l'empereur Julien, il n'y avait pas de différence entre son débit de l'hiver et celui de l'été. Les bois et les marais qui couvraient presque entièrement son bassin en amont de Paris (dont la superficie est de 43 665 kilomètres carrés) annulaient presque les différences de son niveau.

Si, au commencement de notre ère, ce qui est très probable, la quantité de pluie qui tombait sur ce bassin était la même qu'à l'heure actuelle, le débit du fleuve à Paris devait peu différer de 360 mètres cubes par seconde, au lieu d'osciller comme aujourd'hui, entre 40 mètres à l'étiage, c'est-à-dire au moment des plus basses eaux, et 2 500 mètres cubes dans les grandes crues.

Cet ancien régime du fleuve était particulièrement favorable à la navigation, si bien que, huit siècles après, les pirates Normands pouvaient encore remonter la Seine avec leurs vaisseaux, qui portaient, dit-on, jusqu'à 200 chevaux.

Ce régime a été modifié par les cultures et par les déboisemens, qui ont eu pour premier effet d'assainir et de dessécher le sol. Le creusement des fossés, l'établissement des routes, et en dernier lieu le drainage, ont fait arriver plus vite au fleuve les eaux du ciel, et changé en de grandes oscillations la permanence de son niveau.

La richesse d'une contrée pourrait ainsi sembler, pour qui

n'en jugerait que par ce qui s'est passé dans le bassin de la Seine, en opposition avec la meilleure utilisation de ses cours d'eau.

Malgré cette détérioration de son état antérieur, la Seine rentre dans la catégorie des rivières que l'on peut pour ainsi dire domestiquer; elle a peu d'apports. Dans la Loire, on voit à chaque coude un banc de sable sur la rive convexe. Les montagnes granitiques du Forez et de l'Auvergne envoient chaque année au fleuve une masse de matériaux qu'on estime à 1 500 000 mètres cubes, et qui font à chaque crue modifier son cours. Rien de pareil dans la Seine, la permanence du lit est presque absolue. Le Morvan, qu'elle traverse, est bien composé de terrains de granit, mais il est boisé, les pentes y sont relativement douces, et les détritus peu abondans. A partir du moment où elle aborde les terrains calcaires, elle ne peut que se teinter de leur poussière, dissoudre les lits d'argile intercalés, et faire rouler sur son lit quelques rognons siliceux. Les ingénieurs estiment que le cube des matériaux entraînés par le fleuve est de 200 000 mètres cubes, dont le tiers environ, restant en suspension, va à la mer ; une bonne partie de l'excédent est extraite pour servir aux constructions et à l'entretien des routes (1).

Cette condition, d'avoir peu d'entraînemens, permet d'appliquer à la Seine avec une certitude de succès toutes les améliorations que l'on pourra désirer. Si l'on construit des barrages, il est certain qu'ils n'amèneront pas l'exhaussement du lit du fleuve en amont d'eux. Les écluses, dans les crues, ne seront pas comblées par des alluvions; on peut donc surélever les eaux presque au niveau des rives, c'est-à-dire rendre permanent, au moyen de barrages, la profondeur donnée par des crues qui ne débordent pas.

C'est là le travail qu'ont accompli les ingénieurs dans ces dernières années, et c'est ainsi qu'ils ont cherché à obtenir les $3^{m},20$ de leur projet.

Il est un autre avantage qu'offre le lit du fleuve, en vue de sa transformation en un canal maritime : il ressort du levé exécuté en 1825. Dans la période géologique glaciaire, lorsque le débit de la Seine atteignait, s'il ne le dépassait pas, celui du Rhin, les

(1) Nous ne parlons pas ici des modifications provenant de l'envoi au fleuve des matières usées de la grande ville; elles seront, il faut l'espérer, temporaires. Mais le lit de la Seine est tapissé, à l'heure actuelle, à partir d'Asnières, d'une couche épaisse d'une boue infecte, et le sable, provenant de la destruction du macadam, n'étant pas entièrement enlevé à la sortie de l'égout, vient former des seuils en différens points.

roches et les galets, en raguant le fond, ont creusé dans le calcaire un large sillon, qui ne pouvait être rectiligne, en raison des contreforts qui s'avançaient dans la vallée, mais dont les courbures étaient moins accusées que celles du thalweg actuel.

Ce fait résulte d'une loi générale qui lie les rayons de courbure à la vitesse et au volume des eaux (1).

Cet ancien et large sillon calcaire a été recouvert ultérieurement, au fur et à mesure que le débit du fleuve diminuait, d'une couche épaisse de sable, de gravier et de boue qui constitue le lit actuel. Ces matériaux peuvent être extraits à des prix peu élevés, le tracé du canal sera fait en l'écartant dans les coudes de la rive concave, c'est-à-dire en lui donnant un plus grand rayon de courbure. En ajoutant la profondeur obtenue par des dragages à celle des barrages, on peut donner au fleuve une profondeur supérieure à 6 mètres.

On pourrait certes aussi affouiller le calcaire, qui en certains points ne présente pas une grande dureté, mais il y a là un aléa, et l'opération sera reculée jusqu'au moment où la barre extérieure de la Seine sera approfondie, au moment où Rouen recevra des transatlantiques.

La Seine présente enfin une autre condition favorable à l'arrivée à Paris des navires de mer. Son étiage n'y est qu'à 17 mètres au-dessus du niveau des marées de syzygies à Rouen. Celles-ci, avant la construction des écluses de Martot et de Poses, se faisaient sentir jusqu'à Andé, c'est-à-dire à 58 kilomètres en amont de Rouen et à 160 kilomètres de Paris.

Cette hauteur de 17 mètres peut être franchie au moyen d'un petit nombre d'écluses, puisque nos ingénieurs n'hésitent pas à en construire aujourd'hui de 10 mètres, et, au point de vue du mouvement des navires, on sait que les capitaines n'aiment pas beaucoup à aborder ces ouvrages, il faut leur en présenter un nombre aussi réduit que possible.

Ainsi en nous résumant : maintien, dans la mesure du nécessaire, de la stabilité du fond du fleuve; creusement facile de son lit dans des alluvions anciennes; peu de hauteur à franchir pour venir jusqu'à Paris; — telles sont les conditions favorables qu'offre la Seine, pour faire de la capitale un port véritablement maritime.

(1) Il est contrôlé dans la Seine, en ce que le calcaire, couvert par des alluvions, se trouve à une plus grande profondeur sur le côté convexe des rives, dans les coudes, que sur l'autre bord.

IV

La question qui doit se poser maintenant est celle de savoir si la création de ce port maritime est utile.

Il est certain que sur ce point nous trouvons depuis Henri IV jusqu'à nos jours une unanimité de sentimens complète.

Elle est fondée sur le *fait* que le navire a toujours été considéré comme opérant les transports les plus économiques, et peut-être plus encore sur le *désir* des négocians de la capitale de faire eux-mêmes leurs affaires sans intermédiaire.

Or, à l'heure actuelle, nous pouvons traduire en chiffres aussi bien le fait que le désir; nous avons pour cela tous les élémens nécessaires.

Le fret moyen à la mer peut être établi pour un cargo-boat, genre de navires qui constituera le mouvement principal du port de Paris, sur le pied de un dixième de centime par tonne et par kilomètre (1).

Dans un canal maritime, quoique la vitesse doive y être réduite — c'est-à-dire la consommation de charbon moindre qu'à la mer, — doublons ce prix, c'est-à-dire portons-le à 0 fr. 002. Pour les 185 kilomètres qu'aurait la longueur de la Seine canalisée et approfondie entre Rouen et Paris, cela ferait par tonne 0 fr. 37, c'est-à-dire 370 francs pour un navire de 1 000 tonnes de jauge. Ne comparons pas ce prix à celui qu'aurait coûté en 1840 le camionnage de 1 000 tonneaux sur la route royale (il eût été de 45000 francs); mais nous pouvons mettre en regard son transport à l'heure actuelle par chalands et par la voie ferrée.

Le prix que coûte un tonneau de marchandises par kilomètre est estimé à 0 fr. 0125, lorsqu'il est mis sur un chaland.

En lui faisant suivre le thalweg de la Seine, il devra parcourir une distance de 218 kilomètres, ce qui élève le prix à 2 fr. 725, — ou 2725 francs pour 1 000 tonneaux;—mais ce chiffre doit être majoré de 750 francs pour un transbordement inutile avec le navire, soit, en tout, 3475. Ajoutons que le navire de 1000 tonnes de

(1) Nous prenons le kilomètre pour unité de longueur pour faciliter les comparaisons. A la mer, on compte par milles de 1852 mètres.

La navigation dans les lacs du Nord de l'Amérique se fait à l'heure actuelle sur le taux de un vingtième de centime par tonne et par kilomètre avec des navires de 2500 et de 3000 tonnes.

jauge peut porter 1 500 tonneaux de chargement, ce qui accroît encore l'énorme différence des chiffres ci-dessus.

Nous avons enfin la voie ferrée, dont le tarif moyen est d'environ 7 centimes, mais qui dans un cas spécial peut être abaissé à 3 centimes. En l'appliquant au transport de 1 000 tonneaux, sur une distance de 136 kilomètres, on a 4 080 francs qui doivent être aussi majorés de 750 francs pour le chargement sur wagons, soit 4 830 francs. Nous avons donc en présence trois chiffres : 370 francs, 3 475 francs et 4 080 francs, qui représentent les prix du transport de 1 000 tonneaux par les trois modes, navire, batellerie, chemin de fer.

Quant à la durée du trajet, on peut dire qu'elle serait d'un jour par navire, de deux ou trois jours par la batellerie et d'autant par la voie ferrée, différences qui n'ont pas grande importance.

Il ressort de là : 1° que la batellerie doit faire avantageusement concurrence à la voie ferrée. L'effet s'est produit entre Rouen et Paris ; le chemin de fer, d'après un rapport officiel, ayant perdu les quatre cinquièmes de son ancien trafic ; 2° que le navire doit à son tour prendre la place des chalands, autre résultat que l'on a pu constater entre le Havre et Rouen, malgré la création du canal de Tancarville.

Une autre conclusion, qui peut être tirée du prix du transport sur la Seine entre Rouen et Paris par la batellerie et par le navire, c'est que ce dernier pourrait être taxé à une somme importante par chaque tonneau embarqué, avant que le chaland ait sur lui un avantage.

Le désir qu'ont les négocians parisiens de faire eux-mêmes leurs affaires peut également être analysé.

Les factures que nous avons sous les yeux portent comme dépenses inhérentes à un déchargement de marchandises à Rouen : timbre, connaissement et port de lettres, permis de douane, plomb de douane, droit de statistique, échantillon du chimiste, acquit de douane, gardiennage, location de prélarts, tonnellerie, réparations, lettre de voiture fluviale, police du timbre. Notons qu'il s'agit ici d'envois directs, ne comprenant ni le courtage, qui est de 50 centimes par tonneau, ni le déchet provenant de la mise à terre, déchet que le négociant ne peut constater qu'à l'arrivée (1). Nous n'avons pas mentionné non plus les droits du port de

(1) En ce qui concerne la houille, M. Krantz admet, avec tous les négocians, qu'un transbordement diminue sa valeur de 2 francs.

Rouen, qui ne seraient pas payés par le navire allant directement à Paris. Dans le cas où il s'agit d'un achat fait à Rouen, l'intermédiaire perçoit, en outre, une commission de 1 à 2 pour 100 de la valeur de la marchandise, ce qui peut élever les frais accessoires jusqu'à 20 francs par tonne (1).

Ce qui rend enfin l'emploi du navire moins dispendieux encore, lorsqu'il s'agit de le faire arriver à Paris, c'est qu'il y trouvera un fret de retour plus facilement qu'à Rouen. Ce dernier point n'est pas contestable; il est affirmé par tous les commissionnaires.

A Rouen, le coefficient de sortie des marchandises embarquées sur les navires est de 32 pour 100. Il est de 63 pour 100 à Bordeaux, et de 61 pour 100 à Marseille. Un calcul assez simple montre que, toutes choses égales d'ailleurs, le prix du fret à Rouen doit être de 22 pour 100 plus élevé que dans nos deux autres grands ports. Or, à Paris, on se trouvera dans des conditions au moins égales à celles de Marseille; le nombre des usines y est plus grand, la population agglomérée six fois plus nombreuse, et l'on y trouve un fret de sortie, le plâtre, dont l'exportation peut être considérable.

Il existe enfin, à Paris et dans nombre de villes de l'est de la France, des commissionnaires qui font le groupement des colis pour les ports de la mer du Nord, notamment pour Anvers, Rotterdam et Hambourg, et ce fret reviendra à nos navires, lorsque la capitale sera devenue une place maritime importante.

Nous pouvons citer ici un court extrait du remarquable rapport fait par M. Poirrier, sénateur, ancien président de la Chambre de commerce de Paris, au nom de la commission d'enquête du département de la Seine (2).

« La réalisation de Paris port de mer est plus nécessaire que jamais; l'Angleterre, l'Allemagne, la Russie, ne reculent devant aucun sacrifice pour établir des voies maritimes aussi avancées que possible dans l'intérieur des terres et aboutissant à de grands centres de production et de consommation; les merveilleux résul-

(1) Rapport de la Commission d'enquête de la Seine.

(2) Cette Commission était composée ainsi qu'il suit : MM. Alphand, inspecteur général des ponts et chaussées, président; de Bussy, inspecteur général du génie maritime; Chambrelent et Gauckler, inspecteurs généraux des ponts et chaussées; Buret, contre-amiral; Prévet, député; Ménier, manufacturier; Boll et Bompard, conseillers municipaux; Bailly et Lefoullon, conseillers généraux; Poirrier, sénateur, rapporteur.

tats qui en sont la conséquence font prévoir ceux que créerait un port maritime à Paris.

« D'ailleurs, on connaît l'augmentation de tonnage qui a suivi chaque amélioration de la Seine, et personne ne conteste les avantages considérables qu'offrent les ports intérieurs.

« Par l'importance de ses usines, par sa situation géographique, Paris lutterait avantageusement avec Londres, soit comme entrepôt, soit comme transit. Paris reprendrait la plus grande partie du tonnage à destination des Vosges, de l'Alsace-Lorraine et de la Suisse, enlevé au Havre par Anvers, etc. »

Le rapport concluait à une approbation complète du projet qui lui était soumis, les avantages de l'arrivée des navires à Paris étant incontestables, même s'ils payaient une taxe élevée.

On ne doit pas s'étonner alors si 345000 électeurs ont appuyé cette création de leurs signatures, et que des négocians, pour répondre à une demande du ministre des travaux publics, aient offert de souscrire le montant des actions nécessaires à cette entreprise.

V

En dehors des bénéfices que retireront les manufacturiers, en recevant directement les matières premières utiles à leurs industries, et les commerçans, en expédiant de Paris les produits fabriqués et en faisant sans intermédiaires toujours onéreux leurs contrats de frets et d'assurances, il en est qui reviendront directement à l'État.

Des spécialistes ont été consultés pour apprécier à quel chiffre pourrait s'élever le tonnage maritime de la grande ville.

Celui qu'ils ont donné est de 5 millions de tonnes, c'est-à-dire un peu inférieur à celui de Marseille. Il est certain qu'il ne serait pas obtenu immédiatement ; l'exemple de ce qui se passe dans les nouveaux ports est là pour le démontrer. Les négocians ont toujours des marchés à terme qu'ils ne sauraient résilier, et avant qu'ils en aient fait d'autres, il s'écoule toujours quelques années. Toutefois, à l'heure actuelle, où certaines villes semblent pousser comme des champignons, le chiffre de 5 millions de tonnes est loin de paraître exagéré. Il reste au-dessous *du tiers* du tonnage du port de Rotterdam, cette création nouvelle du génie hollandais suscitée par les commerçans allemands.

Le mouvement purement maritime de Paris, — celui qui vient du bas du fleuve par chalands ou par petits navires, — s'élève actuellement à 1 200 000 tonnes, chiffre infime par rapport à sa population et à ses milliers d'industries. Si l'on admet qu'il puisse se quadrupler, et que le tiers des navires appartienne au cabotage, cela ferait entrer dans les caisses du trésor une somme dépassant de 14 millions celle qu'il encaisse à Rouen pour un mouvement annuel de 1 800 000 tonnes. Les droits de douane sont, en effet, en moyenne de 16 francs par 1 000 kilogrammes importés par des navires au long cours.

Quelle que soit la diminution que fera subir à ce chiffre de 14 millions la restitution aux frontières des droits d'entrée, le reliquat restera considérable. L'ouverture du canal à la navigation amènera la construction d'usines de toute nature ; le prix des terrains augmentera, non seulement sur les bords du canal, mais dans toute la banlieue nord de Paris, produisant un accroissement dans les sommes perçues pour transmissions d'immeubles, hypothèques, enregistrement, que l'on ne peut évaluer annuellement à moins de 1 et demi pour 100 du capital représenté par ces terrains et ces usines. Une autre source de revenus proviendra de la perception des impôts indirects sur les nouvelles affaires commerciales.

D'un autre côté, l'État verra diminuer les subventions qu'il paie aux compagnies de chemins de fer, car toutes les lignes aboutissant à Paris, y compris celle de l'Ouest, verront leur trafic s'augmenter. Enfin, le trésor bénéficiera d'une somme annuelle de 478 000 francs, appliquée à l'entretien du fleuve, des ouvrages d'art, et au traitement des ingénieurs et des agens du service de la navigation de la Seine. Si l'on fait le total de tous ces chiffres et si on le multiplie par la durée d'une concession donnée à une société (99 ans), on arrive à un nombre de milliards plus grand que celui que nous avons payé à l'Allemagne en 1871.

A côté de ces avantages permanens, il en est d'accidentels ; ce sont, non des bénéfices directs, mais des pertes évitées lors des fléaux qui périodiquement, mais à des intervalles dont notre science actuelle ne permet pas d'entrevoir la durée, viennent détruire les récoltes et détériorer les immeubles construits dans toutes les parties basses de la vallée de la Seine.

Le fleuve n'est plus celui du temps de l'empereur Julien, et, sans remonter bien loin, on se souvient des désastres causés par

la crue de 1876. A cette époque, la plaine de Gennevilliers et celle d'Achères furent couvertes par les eaux ; les terrains bas compris entre l'Eure et le fleuve formèrent une véritable mer de 22 kilomètres carrés de surface. Les pertes des particuliers se chiffrèrent par millions, et l'État eut des réparations importantes à faire à de nombreux ouvrages d'art.

Or, les coupures faites dans les boucles d'Argenteuil-Sartrouville et de Tourville-Oissel, pour le passage du canal, fourniront une double évacuation aux eaux, ce qui en abaissera le niveau. En tenant compte à la fois des remous causés par les débouchés insuffisans des ponts, de celui causé par les sinuosités du fleuve, on calcule que l'abaissement du plan des eaux, pour une crue de l'importance de celle de 1876, serait de $1^m,51$ à Poses et de $2^m,33$ à Poissy. Les trois grandes plaines précitées resteraient exondées (1).

A côté de ces avantages, il en est d'autres que nous ne devons pas oublier. Le commandant Lamé, dans une lettre, les colonels Foury et Hennebert, dans des brochures, ont insisté sur l'utilité, en temps de guerre, d'un canal maritime reliant Paris à Rouen. Ces avis, émanant d'officiers du génie, et appuyés par une série de faits et d'exemples, ont une grande valeur, mais elle est accrue par l'opinion d'un général dont le nom fait autorité dans toute l'Europe.

Nous transcrivons ici sa lettre au colonel Hennebert.

« Mon cher colonel,

« Des travaux qui auraient pour résultat de rectifier et d'approfondir la Seine entre Paris et Rouen seraient incontestablement utiles pour faciliter et pour accélérer l'approvisionnement de votre grande place de guerre avant l'arrivée de l'ennemi.

« Le seraient-ils encore de même après l'investissement de cette place ?

« Je n'hésite pas à répondre oui, si l'entrée du fleuve reste libre ; si les écluses de Méricourt et de Poses sont protégées chacune par un fort permanent ; et si Rouen est défendu par des travaux analogues à ceux que l'on avait résolu de construire en 1870.

(1) Nous pouvons dire ici que les chutes d'eau de chaque barrage restent inutilisées, le fleuve s'écoule entre les fermettes qui le surélèvent. Il en serait autrement s'il était entre les mains d'une société commerciale.

« La distance à vol d'oiseau de Poissy à Rouen n'étant que de 90 kilomètres, l'ennemi ne pourrait s'établir sur aucun point intermédiaire pour interrompre les communications entre la capitale et la mer, sans avoir affaire, quarante-huit heures après, aux troupes mobiles de l'une ou l'autre des forteresses.

« Il ne pourrait pas non plus prendre possession du Havre, protégé par des batteries de côtes et par l'artillerie navale.

« Le ravitaillement de Paris par la Seine continuerait donc pendant le blocus, aussi longtemps que Rouen resterait au pouvoir des Français. »

Tel est le jugement, ajoute le colonel Hennebert, porté par notre illustre correspondant, et ce jugement nous paraît sans appel possible.

VI

Les avantages de cette création étant bien avérés, reste à savoir comment on pourra les obtenir, quels devront être les profils et le tracé du canal maritime. Dans ces questions, la science doit laisser le pas à l'expérience, qui n'est en somme que de la science concrète ; et surtout au bon sens qui seul nous préserve de solutions utopistes.

Faire, en amont de Rouen, un canal plus profond qu'en aval rentre dans cette catégorie de conceptions ; ce port admet tous les jours des navires d'un tirant d'eau de $5^m,90$; la profondeur du canal (en ajoutant 30 centimètres pour le pied de pilote) sera donc de $6^m,20$. Si l'on objecte que dans les syzygies les navires d'un tirant d'eau de 7 mètres peuvent à la rigueur venir à Rouen, on répondra que la dépense d'un approfondissement correspondant ne serait pas rémunérée par le profit que l'on en retirerait.

Ce qui s'est fait à l'étranger permet de donner une solution satisfaisante à la question de la largeur du canal.

A Suez, des milliers de navires ont transité à travers l'isthme, lorsque le canal n'avait qu'une largeur de 22 mètres au plafond. Ce chiffre a été adopté pour le canal de Corinthe, tandis que l'on a pris 36 mètres pour le canal de Manchester, qui doit recevoir les grands cotonniers de l'Amérique. Le canal de Kiel a,

d'autre part, une largeur de 25 mètres, celui d'Amsterdam de 27, et celui de Gand de 17.

On voit donc qu'en adoptant la dimension de 35 mètres on est presque dans les conditions du plus large des canaux, et Paris ne recevra pas de navires ayant la longueur et le tirant d'eau de ceux qui arrivent à Manchester.

Des observations analogues peuvent être faites au sujet du rayon de courbure minimum que l'on puisse tolérer dans les coudes de la Seine.

A Kiel et dans la Charente, on descend à 800 mètres; dans l'entrée projetée du port du Havre, les ingénieurs ont proposé des travaux qui forçaient les navires à suivre une courbe d'un rayon de 1 200 mètres, et cette proposition a été acceptée par le conseil général des Ponts et Chaussées. Une courbure d'un rayon de 1 500 mètres pouvant être insérée dans tous les coudes du fleuve, en l'adoptant, on se met à l'abri de toute critique.

Une autre question, qui a son importance, est celle des ponts : les laisser tels quels est impossible; un navire ne peut passer sous des arches dont les grandes crues atteignent presque les clefs. Belgrand avait proposé la transformation de tous les ponts en ponts mobiles; et le conseil général n'avait fait d'objection qu'en ce qui concernait le *pont de pierre à Rouen*, pont peu solide, ce à quoi il était facile de répondre qu'il serait reconstruit. Le prix de ces transformations était évalué à 300000 francs par Belgrand, chiffre indiqué dernièrement dans le rapport de la commission pour les ponts mobiles du Canal des deux mers; fût-il d'ailleurs plus élevé, cela ne donnerait lieu à aucune objection.

La question de savoir si un pont mobile peut être placé sur une grande ligne de chemin de fer est plus douteuse.

Le pont sur la Scarpe, qui porte la voie ferrée de la ligne de Paris à Lille, s'ouvre, il est vrai, fréquemment pour le passage des chalands; le pont du chemin de fer de Cette est aussi mobile. A l'étranger, nous trouvons trois ponts tournans sur le canal de Kiel, servant à des chemins de fer, et plusieurs du même genre en Hollande; mais, comme on aurait rencontré une opposition formelle de la part du chemin de fer de l'Ouest, il est préférable de laisser la ligne de Paris à Rouen sans solution de continuité, en adoptant le tracé du canal de 1825 (qui est aussi celui de Belgrand) dans les deux boucles d'Argenteuil et de Tourville.

Pour les ponts routiers comme pour les ponts secondaires de

chemin de fer, c'est-à-dire pour ceux à faible trafic, la question ne saurait même être posée. Ainsi on peut dire que toutes les difficultés apparentes de la construction d'un canal maritime trouvent leur solution dans ce qui existe soit en France, soit à l'étranger. C'est donc avec une juste appréciation du côté technique de la création d'un canal maritime entre Paris et Rouen que le conseil général des Ponts et Chaussées a pu dire qu'il ne présentait pas de difficultés supérieures à celles que les ingénieurs rencontraient dans des travaux du même genre, et qu'un ministre des travaux publics a déclaré devant une commission de la Chambre des députés qu'il approuvait l'œuvre projetée de Paris port de mer.

Il semble donc que, puisque tout est possible, facile même dans une certaine mesure, que le commerce doit y gagner, que l'État n'ayant à payer ni garantie d'intérêts ni subvention, en retirera des avantages certains, il n'y a qu'une chose à faire : commencer tout de suite les travaux. Mais, si le public et le gouvernement bénéficient de l'ouverture de Paris à la navigation maritime, des particuliers croient qu'ils y perdront ; quelques situations seront modifiées ; des amours-propres se trouveront froissés, et c'est ainsi qu'une question aussi grosse de conséquences heureuses reste sans solution, après avoir obtenu du parlement six rapports favorables, et réuni dans la précédente législature près de trois cents signatures de députés.

On a critiqué la largeur, la profondeur du canal projeté, le nombre de ses écluses ; des ingénieurs ont déclaré que ses biefs, quelle que fût leur longueur, n'auraient pas de pente, quoique cela fût contraire aux lois de la pesanteur ; on a comparé à un jeu de bagues le fait d'un capitaine faisant enfiler à son navire trente travées de ponts mobiles, sans songer que cette opération se fait cent fois par jour sur la Seine pour les caboteurs et pour les chalands, et que la difficulté est d'autant plus grande, en ce qui regarde ces derniers, que leur manœuvre n'est pas indépendante et que leur distance du remorqueur peut être de 400 mètres.

Les quelques modifications apportées au plan des eaux de la Seine ont paru aux uns devoir entraîner le dessèchement de la Normandie, tandis que, pour d'autres, l'inondation de la vallée pourrait provenir des sources mises à jour par le dragage du lit de la Seine. On a parlé aussi de la stérilisation des îles, verdoyantes aujourd'hui, ainsi que du bord du fleuve, par le dépôt

des matières extraites de son lit, en oubliant que malheureusement, à l'heure actuelle, ces alluvions sont un engrais.

Quant à la banquette placée le long de la rive gauche, au moyen d'apports empruntés au fleuve, et qui devait à jamais en séparer les propriétés, bouchant la vue et détruisant tout l'agrément de ces lieux, réputés pour leur agrément pittoresque, on omettait de dire qu'elle ne serait placée que sur la demande et aux frais du ministère de la guerre, comme un complément de la défense nationale, et dans ce cas nul ne songerait à s'y opposer. Ajoutons qu'en raison de la déclivité des rives, ni la vue, ni le pittoresque ne seraient modifiés, ni l'accès au fleuve intercepté. En réalité, les vrais, les seuls motifs de ces critiques étaient que certains intérêts, à Rouen et au Havre, se croyaient menacés; que la batellerie craignait la concurrence des navires; et que les ingénieurs de la navigation s'opposaient à ce que l'on modifiât leurs derniers travaux.

La ville de Rouen a tout d'abord prétendu que l'État ne pouvait pas autoriser l'ouverture du pont qui unissait à elle le faubourg Saint-Sever. Sans invoquer le texte d'une charte, vieille de six siècles, qui défendait à tous autres qu'aux marchands de Rouen de commercer par eau dans le royaume de France, la ville réclamait la prescription acquise par l'ancienneté de la construction du pont de pierre, et la nécessité d'une jonction ne faisant qu'une ville des agglomérations situées sur les deux bords du fleuve. Citons ici le texte d'une ordonnance royale de 1681 ayant encore force de loi et régissant la matière. « Il est défendu de bastir sur le rivage de la mer, d'y planter aucun pieu ni faire aucun ouvrage qui puisse porter préjudice à la navigation, à peine de démolition des ouvrages, de confiscation des matériaux et d'amende arbitraire. Des autorisations peuvent être données pour construire ces ouvrages, mais elles sont temporaires et révocables comme tout ce qui regarde le domaine public. » Or, le rivage de la mer comprend tout ce qu'atteint le flot de mars, c'est-à-dire qu'il dépasse de beaucoup le port de Rouen. A côté du droit, qui est formel, nous pouvons dire que les Parisiens supportent l'établissement du pont tournant de la rue de Crimée, séparant du centre de Paris des faubourgs plus peuplés que celui de Saint-Sever, et s'ouvrant chaque jour plus souvent que ne le feront les ponts de Rouen.

La batellerie et ses défenseurs ont cherché à prouver que le

chaland coûtait moins cher que le navire, qu'il était plus approprié au régime du fleuve; et les intermédiaires, que leurs soins étaient payés au plus bas prix. Ce qu'il y a de particulier, c'est que tous les argumens contre la montée des navires au delà de Rouen étaient ceux que les Havrais, il n'y a pas bien longtemps, émettaient pour empêcher l'amélioration de la basse-Seine. Pour eux aussi, la batellerie faisait les transports à très bon marché; l'intermédiaire du Havre ne prenait qu'une somme modique; et ce port était le vrai port de Rouen. Cette querelle de deux villes rivales s'est apaisée pour un moment devant le danger commun, suivant elles, de voir Paris devenir un port véritable. Dans les deux villes on déclare que leur commerce sera frappé de mort; et, avec une absence curieuse de logique, certaines pétitions ajoutent que cette création est inutile et qu'aucun navire n'ira à Paris.

Une entente parfaite n'existe donc pas entre tous les adversaires du projet nouveau, car il en est qui prédisent la ruine de tous les ports de la Manche, les bénéfices des Parisiens devant être scandaleux, et un inspecteur général des Ponts et Chaussées termine son rapport sur cette question en disant: « que le gouvernement doit prendre des précautions contre cette pléthore de richesse dévolue par lui à une société. »

Nous ne pouvons suivre en détail des critiques qui s'appliquent, non, en réalité, à un projet déterminé, mais à tout projet facilitant l'arrivée des navires à Paris. Celui qui est soumis au parlement a été examiné au microscope; on s'est inquiété aussi bien des passeurs de bacs que de la pisciculture de la Seine; de l'abaissement des eaux dans quelques puits; et de ce qui pourrait bien arriver si une société concessionnaire suspendait ses travaux. A l'heure actuelle, tout a été dit, dans cent brochures auxquelles cent réponses ont été faites; il ne reste plus qu'à attendre un vote du parlement, en désirant qu'il ait lieu le plus tôt possible.

VII

Terminons cette étude en disant quelques mots de ce qui se passe à l'étranger. Les congrès de navigation nous ont fait connaître la situation des derniers travaux maritimes, et, chose à noter, les ingénieurs français qui s'y sont rendus votaient toujours avec les étrangers, lorsqu'il s'agissait de la pénétration des navires dans l'intérieur des terres. A Paris, dans une réunion

tenue il y a quelques années, le même principe fut bien admis par eux, mais ils auraient voulu voir ajouter comme amendement : que la construction serait faite exclusivement par l'État, ce que la majorité a repoussé. On ne peut, en effet, forcer un gouvernement à faire des dépenses urgentes que son budget ne pourrait supporter. D'un autre côté n'est-il pas naturel de demander aux négocians de faire les fonds d'une œuvre dont ils doivent bénéficier?

Le canal de Manchester a été construit dans ces conditions, pour soustraire les commerçans de cette ville aux taxes du port de Liverpool, à la prime laissée aux intermédiaires, et aux tarifs élevés des chemins de fer.

La lutte afin d'obtenir la concession fut vive et dura longtemps ; Liverpool battu imposa des conditions onéreuses, soi-disant pour ne pas modifier le régime de la Mersey. Le canal fait le tour de ce grand estuaire, il est creusé en partie dans des schistes, et l'on dut acheter le « Bridge-water canal », contre lequel venait butter, et en contre-bas, le canal maritime. Les ingénieurs anglais, après avoir payé 44 millions de francs cette acquisition, qui ne rapporte rien, ont dû construire un pont-canal tournant, ouvrage unique au monde, pour le passage des chalands. Comme résultat d'une opération que les circonstances ont rendue très onéreuse, le canal a reçu, dans l'exercice 1896-1897, près de 2 millions de tonnes. D'un semestre à l'autre, l'accroissement a été de 16 pour 100.

Si les bénéfices sont encore nuls, les négocians disent d'autre part qu'ils ont gagné 30 millions de francs, en recevant directement leurs marchandises, et par l'abaissement des tarifs des chemins de fer qui en a été la conséquence. Il y a d'ailleurs, appartenant à la compagnie du canal, une vaste étendue de terrains à bâtir dont la vente pourra servir à rembourser les actionnaires; enfin, comme toute entreprise à ses débuts rencontre des obstacles inattendus, si le trafic n'augmente pas plus rapidement, c'est que nombre de manufacturiers sont liés par des traités avec les armateurs de Liverpool (1).

Nous nous sommes quelque peu étendus sur ce canal dont la construction a été présentée comme un échec par les adversaires de Paris port de mer, mais nous pouvons noter qu'on aurait pu en dire autant du canal de Suez en 1871.

Celui de Kiel, canal creusé en vue de la marine de guerre, de-

(1) *Tied fast, hand and foot, to the shipowners* (discours du chairman à la dernière assemblée).

vait, d'après les devis des ingénieurs, recevoir 20 000 navires; il en a vu transiter 22 000, la seconde année de son exploitation.

Le canal d'Amsterdam, fait aussi par l'État, de même que le canal de Saint-Pétersbourg, fonctionne parfaitement, au grand bénéfice des négocians. Des améliorations ont été faites pour que les grands navires puissent arriver à Hambourg; le tonnage y a atteint plus de 8 millions de tonnes. A Rotterdam, le contingent de 1896 s'est élevé au chiffre fabuleux de 16 millions de tonnes.

La conséquence de l'amélioration des estuaires, du creusement du lit des fleuves, a été partout la même; nous avons vu, d'ailleurs, Rouen quadrupler son trafic, à la suite des travaux de la basse-Seine.

Quant aux œuvres en préparation, elles sont nombreuses; les plans de Bruxelles port de mer sont approuvés; les travaux vont commencer.

On veut aussi galvaniser la vieille cité de Bruges. Partout, du côté de notre frontière du Nord comme du côté du Rhin, le mouvement s'accuse pour faciliter l'introduction des matières premières et la sortie de celles ouvrées.

En Amérique, c'est sur une échelle beaucoup plus vaste que se poursuit cette évolution. Le tonnage de la région des lacs dépasse le chiffre de 63 millions et des navires de 2 500 tonnes à 3 000 tonnes y naviguent, offrant des frets au prix de un vingtième de centime par tonne et par kilomètre. A cet énorme mouvement, les Américains veulent avoir une issue à la mer, et dans cette intention ils portent à 6^{m},10 le canal qui conduit au Saint-Laurent. A Sault-Sainte-Marie, une des étapes de cette voie, il a passé déjà, en 1895, 16 millions de tonneaux, portés par 12 495 vapeurs et 4 700 navires à voiles.

De toutes parts, nous constatons une progression considérable dans les trafics et, comme conséquence de l'augmentation du tonnage des ports étrangers de la mer du Nord, une diminution chez plusieurs des nôtres. Nos marchandises vont où le fret est le moins élevé, où les départs sont fréquens et réguliers, et nos voisins encouragent cette émigration de nos produits, en réduisant les tarifs de leurs voies ferrées et de leurs canaux. C'est pour parer à un véritable danger que nous demandons la création de Paris port de mer.

BOUQUET DE LA GRYE.

REVUE LITTÉRAIRE

UNE APOTHÉOSE DU NATURALISME

Savez-vous pourquoi, depuis bientôt quatre siècles, tant d'écrivains originaux et tant de beaux génies ont travaillé à élargir le cadre de la littérature française? Savez-vous pourquoi, de Rabelais à Montaigne, de Bossuet à Voltaire, de Racine à Victor Hugo, notre langue allait se modifiant sans cesse, gagnait plus de vivacité, plus de souplesse, plus de richesse, devenait capable d'exprimer plus d'idées et de représenter plus de choses; pourquoi Jean-Jacques allait chercher dans les montagnes de la Suisse, Bernardin de Saint-Pierre sous les cocotiers de l'île de France, Chateaubriand dans les solitudes de l'Amérique et sur les rives du Meschascebé, le sentiment de la nature extérieure; pourquoi les poètes découvraient l'Orient, les peintres découvraient la campagne, les critiques découvraient les littératures étrangères? Mais savez-vous pourquoi les érudits s'enfermaient dans les bibliothèques et les savans dans les laboratoires; pourquoi Michelet écrivait son *Histoire de France*, Tocqueville son *Ancien régime*, Fustel de Coulanges la *Cité antique* et Renan ses *Origines du christianisme;* pourquoi Darwin formulait l'hypothèse de l'unité originelle des espèces, Herbert Spencer développait la doctrine de l'évolution, Stuart Mill, Alexandre Bain et Maudsley fondaient la psychologie positiviste, Moleschott et Büchner rajeunissaient le matérialisme, et Claude Bernard jetait les bases de l'étude de la médecine expérimentale? — C'était pour que M. Zola pût écrire l'histoire des Rougon-Macquart.

Cette façon d'envisager l'histoire des lettres et d'en déterminer le développement dans un sens étroit, mais précis, a toujours été celle de

M. Zola lui-même ; et tant que nous ne l'avons trouvée que dans ses articles ou dans ses livres, elle ne nous a ni surpris ni désobligés. Elle n'est en contradiction ni avec la nature d'esprit de l'auteur, ni avec la nature même de l'esprit humain, mal protégé contre les séductions de l'amour-propre. L'illusion à laquelle cède M. Zola est assez commune, et il s'en faut qu'il soit seul à en être dupe. Il est clair que l'œuvre de chaque écrivain est en quelque manière le résultat de tout le travail antérieur ; de là, par une pente aisée, on glisse à croire qu'elle en est aussi bien l'objet et la fin. La doctrine de la finalité se prête à des interprétations périlleuses. Mais il s'est trouvé un homme de bonne volonté pour accepter le point de vue de M. Zola, s'y installer, et de là, dans une large perspective, découvrir toute l'histoire littéraire du siècle. C'est M. Georges Meunier, auteur d'un livre dont le titre lui est fourni par la langue commerciale : *Le bilan littéraire du XIXe siècle* (1). M. Meunier avait déjà donné des *Pages choisies d'Émile Zola* dans une collection destinée à ceux qui, n'ayant pas le temps de tout lire, ne veulent lire que de l'excellent. Il célèbre un culte, dont ces publications sont les rites. Son nouveau livre est un acte d'humilité et d'adoration. M. Meunier est professeur ; il enseigne la littérature dans un lycée de province ; il appartient à l'enseignement moderne et même, comme on voit, ultra-moderne. La foi peut soulever des montagnes. Espérons que la foi de M. Meunier aura du moins accompli ce miracle, de réconcilier M. Zola avec la critique universitaire.

Bien en a pris du reste à M. Meunier d'adopter l'idée maîtresse qui circule à travers son livre. Elle en fait l'unité, et, si j'ose dire, elle lui prête un air de simplicité. Elle met quelque chose de nouveau dans une étude qui, sans cela, ne différerait pas assez des études antérieures auxquelles elle se réfère et qu'elle reproduit avec un excès de docilité. Elle y met un élément d'intérêt, qui consiste précisément à montrer ce que peut produire la méthode des romanciers naturalistes, appliquée à l'histoire des lettres. Voici quelques traits de cette méthode, d'après le spécimen ingénu qu'on nous en présente. C'est d'abord la suppression de toute analyse des idées. De grands mots tels que « envolée », mais surtout des épithètes répétées à satiété : « formidable », « étonnant », « prodigieux », tiennent lieu de longues explications. « Au milieu du travail prodigieux qui s'accomplit en ce moment dans la poésie... » écrit M. Meunier. Nous voyons assez bien ce qu'il peut y avoir dans ce travail de curieux, d'inquiétant, de vague ou de confus ; mais

(1) Georges Meunier, *le Bilan littéraire du XIXe siècle*, 1 vol. de la Bibliothèque Charpentier (Fasquelle). — *Pages choisies d'Émile Zola* (Armand Colin).

en quoi ce travail est « prodigieux », voilà ce qui nous échappe. — En second lieu, l'étourderie; — je n'en citerai qu'un exemple. Parmi les influences qui ont permis au naturalisme de se constituer, on pouvait penser que M. Meunier ne manquerait pas de donner une large place aux doctrines positivistes. Mais vous aurez beau consulter l'index, interroger la table des matières, fouiller le livre : le nom d'Auguste Comte n'y est même pas prononcé. Et comme on ne peut soupçonner l'auteur de dédain à l'égard d'Auguste Comte, ce n'est donc qu'inadvertance. Ajoutez l'assurance dogmatique dans les affirmations. « Le type du vers classique est bien fini... » Or les plus révolutionnaires entre les réformateurs crient très haut que le vers classique reste pour les symbolistes, comme il est resté pour les romantiques et les parnassiens, le type même du vers français. La hardiesse dans les métaphores : « Armé de ce *levier* puissant de l'évolution, M. Brunetière a *éclairé* bien des points obscurs ou inexplorés de notre littérature. » Le manque de proportions. M. Meunier écrit bravement, à propos de *Germinie Lacerteux :* « Cette œuvre est d'une importance considérable dans l'histoire littéraire contemporaine »; et il déclare sans sourciller à propos de l'œuvre de M. Hector Malot, qu'elle offre « des parties qui rappellent Balzac par l'art de créer et de faire vivre les caractères »... Mais on le devine aisément, c'est quand il en vient à parler de M. Zola que son enthousiasme ne connaît plus de mesure, et que son lyrisme se déborde. M. Zola, « qu'il ne faut jamais perdre de vue lorsqu'on envisage l'évolution des doctrines naturalistes depuis un demi-siècle », M. Zola lui apparaît dans une « gloire », suivant l'usage des tableaux de piété, ou dans une « apothéose » suivant la poétique des féeries. Celui-ci résume dans une synthèse harmonieuse les mérites de tous les grands écrivains et il possède des qualités que les autres n'avaient pas; il a cette émotion en face de la nature, qui manquait à Balzac; il est venu pour proclamer l'efficacité morale et sociale de l'art et lui « rendre ses véritables titres » méconnus par Flaubert; et Flaubert et Balzac comme Chateaubriand ne sont que Flaubert, que Balzac, et Chateaubriand, mais M. Zola est « le Maître. » Tous les autres procèdent de lui; ceux même qui ne se sont pas gênés pour le honnir, n'étaient que des ingrats, puisqu'ils lui doivent le meilleur de leur talent. Si Alexandre Dumas, après *le Demi-Monde*, et *les Idées de Madame Aubray*, s'est enfin haussé à écrire *Francillon*, qui, paraît-il, est le plus bel effort de son art, c'est que cet art s'est « attendri et baigné dans le courant de tristesse et d'humaine pitié que le puissant génie de M. Zola, plus encore que l'influence des littératures du Nord, a fait déborder sur son siècle. » Ne

cherchez plus après cela pourquoi le nom de M. Zola domine toute une époque, et rayonne sur « le monde ». Une dernière touche achève la peinture, et le détail est trop « joli » pour qu'on se tienne de le citer. « Vue de loin et dans son ensemble, l'œuvre de M. Émile Zola fait penser à celle de Pascal... » Le panégyriste ne se contente pas de donner en passant cette indication et de voir les choses de loin. Il insiste, il développe, et après avoir montré que les personnages de M. Zola sont des détraqués, des abrutis ou des idiots, il conclut : « Pascal n'a pas stigmatisé avec plus de force l'inconscience de l'homme, cet imbécile ver de terre, ce cloaque d'incertitude et d'erreur. » Le parallèle est imprévu, et je le crois inédit. Il méritait d'être signalé au compilateur qui écrira quelque jour un curieux chapitre sur l'art d'instituer des rapprochemens en littérature et de les faire servir à la confusion des idées.

Or, dans le temps de la primitive Église, ceux qui avaient baisé le bas de la robe des saints en devenaient pour les fidèles un objet de vénération. Il en va de même dans l'église naturaliste. « Il semble qu'on puisse passer sous silence les écrivains qui se sont inspirés des doctrines de ces maîtres et de leurs procédés. Et pourtant rien ne serait plus injuste que cet oubli, car il se trouve que ces écrivains sont eux-mêmes des maîtres. » O vertu vraiment miraculeuse qui des disciples fait des maîtres! Que les pieds de ces hommes sont beaux!... Le public, insouciant de sa nature, est volontiers d'accord avec les auteurs pour trouver que la critique excède ses droits dès qu'elle fait mine de n'y pas renoncer; il n'est pas sans utilité de lui montrer de temps en temps quelle besogne devient la sienne quand elle choisit pour posture celle de l'agenouillement. Nous nous serions pourtant abstenus de contrôler à notre tour un « bilan » dressé de façon si partiale, s'il ne nous offrait l'occasion d'examiner un problème de littérature contemporaine. Nous ne songeons pas, au surplus, à rouvrir contre ce qui fut le roman naturaliste une campagne menée jadis ici même avec la vigueur que l'on sait, dans le temps où l'école semblait triomphante et en face d'un effort de réclame jusqu'alors inouï. On a montré, sans qu'il soit besoin d'y revenir, comment M. Zola et ses amis, par l'insuffisance de leur psychologie et de leur observation, par leur manque de sympathie humaine et de sens moral, par leur grossièreté de langage, ont failli compromettre la meilleure des causes. Mais nous voudrions insister sur une différence essentielle par où les naturalistes de 1875 s'opposent aux naturalistes de 1850. Il s'est fait, vers le milieu de ce siècle, dans l'esprit français vite lassé de

l'exaltation romantique, un retour vers le naturel et le vrai. A travers une étude de Taine, un roman de Flaubert, un poème de Leconte de Lisle, un drame de Dumas, une même tendance se fait jour. A la théorie de la littérature personnelle se substitue celle de l'objectivité dans l'art. Cela même est le naturalisme, et loin qu'on songe à lui faire son procès, il faut lui savoir gré d'avoir ramené notre littérature dans les voies de sa tradition. Cette tendance n'est pas épuisée, et en dépit d'un malaise passager, il est probable qu'elle continuera à développer son action dans l'avenir et à diriger la littérature vers une imitation plus docile de la réalité. Mais ce qui caractérise l'école de 1875, c'est son étroitesse. Elle n'a pas eu un poète, quoique Maupassant ait écrit *Des vers*, M. Daudet *les Amoureuses* et que M. Zola lui-même ait aligné des rimes; c'est en dehors d'elle ou contre elle que s'est développée la poésie, héroïque avec M. de Heredia, rêveuse ou philosophique avec M. Sully Prudhomme, sentimentale avec M. Coppée, maladive et mystique avec Verlaine. Elle n'a pas eu un écrivain de théâtre; et si curieuse d'ailleurs qu'ait pu être l'entreprise du Théâtre-Libre, il n'en est sorti ni une œuvre viable ni une acquisition certaine pour l'art dramatique. Elle n'a pas eu un critique; les manifestes de M. Zola, les panégyriques et les éreintemens qu'il a consacrés à ses confrères sont la parodie de la critique; Taine, responsable malgré lui d'un mouvement issu en partie de l'*Essai sur Balzac*, de l'*Histoire de la littérature anglaise*, et du livre de *l'Intelligence* désavouait hautement sa paternité ; et les critiques contemporains pouvaient bien reconnaître les qualités personnelles de quelques-uns des écrivains du groupe, l'acuité de vision des Goncourt, la force de M. Zola, la grâce de M. Daudet, la concision de Maupassant; mais ils dénonçaient l'esthétique de l'école, les uns avec plus d'âpreté, les autres avec plus de malice souriante, ou plutôt ils se refusaient à admettre que l'école eût une esthétique. Mis en suspicion par tous les lettrés, tenus à l'écart par tous les hommes d'étude et de pensée, les littérateurs de 1875 ont formé moins qu'une école, un groupe, confiné dans le roman, et prisonnier, dans le roman lui-même, d'une formule exclusive et restreinte. Il faut que ce rétrécissement de la littérature tienne à quelque cause. Il faut qu'il procède de quelque vice caché. Il faut que ce vice soit enfermé dans le principe lui-même dont on se recommande.

Ce principe consiste dans le culte et dans la superstition de la modernité. Tandis que Flaubert déclare qu' « il n'y a rien à faire du moderne » et que le moderne lui répugne, ou, comme il dit plus énergiquement, « lui pue au nez », tout au contraire les Goncourt s'écrient :

« Le moderne, tout est là! La sensation, l'intuition du contemporain, du spectacle qui vous coudoie, du présent dans lequel vous sentez frémir vos passions et quelque chose de vous, tout est là pour l'artiste... » C'est leur ambition de donner au lecteur ce frisson du moderne; et ils ont parfois réussi à peindre le décor de leur époque. Le bal de l'Opéra notamment les a comme fascinés; ils en ont voulu rendre le papillotement et léguer l'impression troublante aux générations futures. C'est de même que les romanciers naturalistes décriront une exposition de peinture, un retour des courses, une première représentation. Ils emprunteront le sujet de leurs récits à une anecdote récente, à un scandale tout chaud. Ils copieront leurs personnages sur des originaux que nous avons coudoyés dans les rues, dont nous reconnaissons la silhouette et parfois jusqu'aux noms. L'auteur de *Boule de Suif* ne remonte guère plus haut que les événemens de 1870, et si la date du second Empire est inscrite au frontispice de l'histoire des Rougon-Macquart, elle n'y figure qu'à titre d'anachronisme : ce sont des mœurs et des figures d'aujourd'hui que M. Zola nous présente dans un cadre d'hier. Ne s'avise-t-il pas maintenant d'emprunter aux exploits des anarchistes la matière de son dernier roman? Ce goût du modernisme est d'ailleurs si généralement partagé par la masse du public qu'on ne sait si les lecteurs ont davantage encouragé les romanciers par leur complicité, ou si les romanciers ont flatté davantage une manie des lecteurs. Quoi qu'il en soit, ces écrivains ne conçoivent pas que le roman puisse avoir d'autre objet que la représentation de la réalité présente.

Cette conception leur est particulière. Ce n'était pas celle des maîtres incontestés du réalisme. Stendhal ouvre par la fameuse description de la bataille de Waterloo un roman qui paraît en 1839. Mérimée, revenu de sa première ferveur romantique, reste fidèle aux époques de civilisation primitive et rudimentaire et donne à ses récits le recul de l'espace quand ce n'est pas celui du temps. Balzac dans la préface de *la Comédie humaine* se reconnaît débiteur de Walter Scott et rapporte à ses romans historiques l'honneur d'avoir « imprimé une allure gigantesque à un genre de composition injustement appelé secondaire », la gloire « d'avoir fait concurrence à l'état civil. » Lui-même il se fait dans *les Chouans* l'historien de la guerre de Vendée, dans *Une ténébreuse affaire* celui de la France du premier Empire, dans *Un ménage de garçon* celui des mœurs de la Restauration (1). Gautier écrit *le Capitaine Fracasse, Arria Marcella* et le *Ro-*

(1) Cf. Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 446.

man de la Momie. Flaubert consacre à la résurrection du passé plus de la moitié de son œuvre : *Salammbô* l'aide à se « débarbouiller » de la vulgarité de ses Bovary ; il peine sur *l'Éducation sentimentale*, mais il écrit avec amour la *Tentation de saint Antoine, Hérodias, la Légende de saint Julien l'Hospitalier* ; et tandis qu'entassant sur les niaiseries de Bouvard les âneries de Pécuchet, il élevait un laborieux monument à la bêtise humaine, il rêvait d'un récit de la bataille des Thermopyles, majestueux et simple. Tolstoï fait un large tableau de la société russe contemporaine du premier Empire. George Eliot remonte, par delà le XVIIIe siècle, jusqu'à l'Italie de la Renaissance. Tous ils ont éprouvé le besoin de sortir de leur temps, d'échapper à l'oppression et à la tyrannie du présent, de réjouir leur imagination par le spectacle d'autres mœurs, d'élargir leur intelligence par la compréhension d'autres idées, d'éclairer par la comparaison les données mêmes de l'observation, d'éprouver enfin la valeur de leurs procédés en les appliquant à des sociétés qui avaient eu le loisir de se réaliser complètement. Chez nos romanciers naturalistes, rien de semblable. Ils ont ignoré ce souci. Ils n'ont pas eu le sens du passé. C'est un fait. Les conséquences en sont considérables.

D'abord, sans le passé, il n'y a pas de poésie. Pour qu'elle devienne une matière capable d'éveiller l'imagination des poètes, il faut que la réalité ait été transformée par la lente élaboration du temps. Homère ou Virgile, Dante, Tasse, Milton en fourniraient la preuve. Les Achille, les Roland, les Rodrigue, au cours de leur vie mortelle, étaient des hommes pareils à tous les autres hommes et médiocres comme eux. Mais à mesure que leur image s'enfonçait dans le lointain, on les a vus grandir et prendre taille de héros. L'époque où s'encadre leur figure bénéficiait de la même métamorphose et s'élevait aux proportions épiques. L'humanité, blessée par le présent, défiante d'un avenir trop incertain, fait planer sur les temps accomplis une image embellie d'elle-même et place dans le recul des âges la chimère d'une époque où la nature plus jeune était meilleure, où la terre était plus féconde, où les poitrines plus larges enfermaient des cœurs plus généreux. Elle veut du moins être dupe et avoir le mirage des biens qui lui ont été refusés ; aussi, pour se donner à elle-même l'illusion que cet idéal de bonheur et de perfection où elle aspire ne l'aura pas toujours déçue, se plaît-elle à imaginer qu'il a été une réalité d'autrefois. Les peuples qui n'ont pas de tradition n'ont pas de poésie.

Les chansons populaires primitives supposent déjà une longue habitude de la rêverie, et peut-être ne nous semblent-elles si charmantes que parce qu'elles éveillent, chez les civilisés que nous sommes,

toute sorte de sentimens dont à peine elles contenaient le germe; comme les souvenirs de notre enfance ne nous paraissent à nous-mêmes si délicieux que du point de la vie où nous les apercevons. Entre l'histoire et la légende telle est justement la différence : l'histoire, par la précision de ses récits nous rend les événemens comme présens ; la légende leur conserve une apparence lointaine. Les religions ne contiennent pas nécessairement une conception de la vie future ; mais toutes elles baignent dans le passé ; de là vient que dans les plus grossières il réside un élément de poésie. Les siècles dont la pensée dédaigne de se tourner vers le passé n'ont pas de poètes : notre XVIIIe siècle en est un bel exemple. Chénier lui seul triomphe du voisinage de tant de prose; mais c'est qu'il s'échappe vers la Grèce où, comme Ronsard, il a situé son rêve. Shakspeare fait traduire par le prince d'un fabuleux Danemark ses propres méditations sur l'énigme de la vie. Gœthe trouve dans les aventures du jeune Werther la matière d'un roman, et dans celles du docteur Faust l'étoffe d'un poème. Et les théoriciens de notre tragédie, comme ceux de la tragédie antique, savaient bien que pour donner un air de grandeur au crime, à la trahison, à l'adultère, à l'inceste, à ce qu'il y a dans nos passions de plus odieux et dans notre nature de plus ignoble, il suffit du recul prestigieux des siècles.

Le cas des poètes lyriques semble ici faire exception, puisque ceux-ci prennent en eux-mêmes le sujet de leurs chants. En fait ils se conforment à la même loi. Ce n'est pas au moment où ils les éprouvent que leurs émotions deviennent pour eux une matière d'art : il faut qu'ils en dégagent leur sensibilité enfoncée trop avant, qu'ils s'en détachent pour les dominer, et qu'enfin elles leur apparaissent comme choses que le souvenir leur a rendues presque extérieures. Nous ne savons que nous désoler, pendant que nous souffrons. Hugo, frappé dans sa tendresse de père, « fut comme fou dans le premier moment. » C'est plus tard qu'il fit à sa morte le génial hommage des pièces des *Contemplations*. Pendant que nous aimons, nous ne savons que souffrir. C'est plus tard que se révèle à nous la beauté des souffrances passées. C'est quand la mort a mis entre eux un infini de distance que la femme du physicien Charles devient pour Lamartine l'Elvire immatérielle. C'est quand la rupture a fait une œuvre pareille à l'œuvre de la mort que la maîtresse à jamais partie devient pour Musset l'inspiratrice des *Nuits*. La Mort, voilà celle qui, par une vertu mystérieuse, agrandit, épure, ennoblit. Partout où son souffle a passé, les tares aussitôt disparaissent. Ce qui n'est plus s'embellit par cela même qu'il n'est plus. Des choses banales et vulgaires, parce qu'elles sont abolies, en reçoivent on ne sait quel

charme. Des maisons qui furent sans caractère nous plaisent par un air de vétusté : les ruines sont plus belles que les palais. Et les êtres que nous avons perdus, quand ils nous regardent de là-bas, ont dans leurs yeux des tendresses que nous n'avions pas soupçonnées. Comment expliquer ce phénomène qui de sa nature semble indéfinissable? Platon eût dit qu'il y a une « idée » des êtres; tant qu'ils tombent sous nos sens, elle est cachée par des couleurs trop vives qui nous la dérobent, par la matière trop grossière qui l'étouffe; à mesure que la matière se subtilise, que les couleurs s'effacent, que les nuances s'harmonisent, l'idée reparaît et elle est d'essence divine. Le passé est le grand artiste qui fait surgir d'un fond d'ombre les lignes pures de la poésie.

Aussi n'y a-t-il rien de contradictoire entre une conception suffisamment large du naturalisme et la conception elle-même de la poésie. Une école naturaliste n'est pas nécessairement une école de prose. Si l'on voulait citer d'admirables modèles de poésie naturaliste, il ne serait besoin d'aller les chercher ni très loin, ni hors de la seconde moitié de ce siècle. On les trouverait dans les *Poèmes antiques*, dans *la Légende des siècles*, dans certaines pages de Renan auxquelles il ne manque vraiment que la cadence du vers. Ce sont autant d'exemples d'une poésie objective et qui vaut par la rigueur des procédés. Même les romanciers naturalistes n'étaient pas dénués de toutes facultés poétiques. Quoique le titre de « poète épique », dont il est passé dans l'usage de saluer M. Zola m'ait toujours paru une mystification, on ne peut contester qu'il n'ait beaucoup d'imagination. Mais au lieu de l'appliquer au passé, il l'applique au présent, en sorte qu'elle a nui à la netteté de son observation et lui a servi à déformer la réalité.

Comme elle est essentielle à la notion de poésie, de même l'idée de passé ne se sépare pas de la notion de l'art. En effet on ne saurait donner de l'art une définition qui n'implique l'idée d'une succession dans le temps, qui ne suppose de multiples efforts, une série de tentatives dont beaucoup ont avorté, et quelques-unes n'ont pas péri tout entières. Des formes se sont essayées à naître qui n'étaient pas viables, d'autres ont été tentées, rejetées, reprises, qu'on voit reparaître modifiées au cours de ce long voyage d'aventures à travers les cercles où s'élabore la vie artistique. Bien des nouveautés, qu'on salue avec un enthousiasme de révolutionnaires, sont les parties oubliées d'un héritage auquel nous nous vantions d'avoir renoncé. Quelle folie de croire qu'on puisse être jamais indépendant de la tradition! Elle agit en nous sans que nous le sachions. Donc il vaut mieux le savoir. Et dans le cas des naturalistes, comme il eût mieux valu pour eux se rendre compte

qu'ils recommençaient, avec toute sorte de changemens dont plusieurs n'étaient pas des acquisitions, l'œuvre des classiques, et par-dessus les siècles tendre la main, avec Flaubert, à « ce vieux croûton de Boileau ! » C'est tout juste s'ils se recommandent de leurs prédécesseurs immédiats. Balzac leur est un ancêtre suffisant. Même, qui parle d'ancêtres? Leur prétention est de ne relever que d'eux-mêmes et de la science. Ils veulent n'écrire que sous la dictée immédiate de la nature. Mais la nature existe-t-elle par elle seule, indépendamment des consciences où elle s'est reflétée, et cette mélancolie dont les paysages sont imprégnés n'est-ce pas celle qu'y ont laissée flotter derrière elles des générations de rêveurs? Mais la moindre des idées qui s'ébauche en nous n'est-elle pas le résultat d'expériences accumulées à travers les siècles? Mais les mots dont nous nous servons, ne se sont-ils pas ou chargés de matière, ou vidés de leur sens, en passant sur les lèvres de tant d'hommes qui nous ont précédés? Quelle folie de croire qu'on ouvre des yeux tout neufs sur un monde né d'hier! Et quel est l'illogisme d'une conception si enfantine, chez des écrivains qui font tant de bruit de la doctrine de l'hérédité! Aussi, tandis que Gautier, Flaubert, les Parnassiens s'étaient montrés avant tout soucieux de la probité du style et de la perfection de la forme, les romanciers naturalistes ont laissé peu à peu se perdre les qualités d'art; le roman, tel qu'ils l'ont légué à leurs successeurs, est devenu un article de confection vulgaire, déprécié d'autant. Ils se sont vantés d'avoir bousculé beaucoup de conventions. Comme si les conventions, en disparaissant, n'étaient pas aussitôt remplacées par d'autres! L'art dans son développement historique est cela même : un système de procédés de plus en plus délicats et, si l'on veut, plus artificiels, pour atteindre à plus de simplicité et serrer de plus près la nature.

Est-il besoin de montrer maintenant ce que la critique doit, elle aussi, à la connaissance du passé? On n'invente pas de toutes pièces une esthétique; on ne bâtit pas de théories sans les fonder sur une histoire de l'art: on ne porte pas de jugemens sans leur donner de solides assises; on ne discerne pas où vont les choses si on ne sait d'abord d'où elles viennent. C'est pour avoir vu comment meurent les œuvres, et comment les dogmes se transforment, qu'on devient impartial — et indulgent. Tandis que les naturalistes ont sommairement exclu et brutalement anathématisé tout ce qui ne rentrait pas dans leurs formules, nous sommes plus justes envers eux, prêts à reconnaître et même à leur expliquer que tout ne périra pas dans leur œuvre et que leur effort n'aura pas été entièrement perdu.

Mais cette notion même de la modernité dont on mène tant de fracas, que devient-elle, et ne la voit-on pas se dissoudre et s'évanouir si on ne lui donne celle du passé pour support? Le moderne, ce n'est que la forme passagère et quasiment négligeable de ce qui dure et qui seul importe. Une société ne se suffit pas à elle-même et devient incompréhensible si on ne fait pas acception de celle qu'elle continue et dont elle conserve ou dont elle combat les idées; le mot est d'Auguste Comte : « L'humanité à tous les momens de sa durée se compose de plus de morts que de vivans. » De cette solidarité entre les générations et de ce fait qu'il y a en nous, au fond de nous, quelque chose qui n'y est qu'à titre de dépôt et que nous devons donc respecter, découle toute la morale. C'est ainsi que de leur méconnaissance du passé procède — en partie du moins — la méconnaissance de la morale qui nous choque chez les romanciers naturalistes; et par là s'explique aussi leur pessimisme inintelligent. Car la réalité aperçue dans une courte vision est à coup sûr hideuse. Si nous n'envisageons qu'un moment de la vie d'une société, nous y apercevons tant d'horreur et tant de honte que nous maudissons Dieu de nous avoir fait naître dans ce royaume pourri du Danemark. Il nous faut du temps pour nous rendre compte que les hommes, d'une époque à l'autre, se ressemblent beaucoup et que, sous toutes les latitudes comme à toutes les dates, on les trouve à peu près pareils. Cette révélation de la persistance du mal parmi les hommes est elle-même désolante et nous les fait d'abord prendre en haine. C'est le premier mouvement auquel cèdent les très jeunes gens. Ils s'irritent de ce qui les a blessés et ils ne savent que condamner. Laissez faire au temps. Ils vivront, ces justiciers, et rien n'aura changé autour d'eux, rien n'aura changé dans le monde et dans l'histoire du monde; mais, un jour qu'ils regarderont en eux, ils s'étonneront de n'y plus trouver les colères d'antan. La sympathie les aura remplacées, une sympathie attristée pour cette humanité, qui d'un siècle à l'autre ne progresse guère et ne devient pas meilleure, mais qui souffre de l'inutilité de ses efforts vers le mieux.

Aujourd'hui l'école naturaliste a fait son temps et, puisqu'on y tient, elle a déposé son bilan. Il en reste un souvenir, et qui ne laisse pas d'être instructif : celui d'avoir vu ce que peut donner la littérature aux mains des illettrés. La réaction s'est faite contre elle dans tous les sens; je remarque que l'idée du passé s'est trouvée du même coup réinstallée dans ses droits. Les poètes sont revenus, en assez médiocre équipage et vêtus d'habits démodés, comme il arrive au retour d'un

long exil. Ils ont ramené le Passé dans leurs vers, et pour lui témoigner leur déférence, ils ne manquent pas de lui faire les honneurs de la majuscule. Les romanciers, aussi attentifs que jadis à la vie de leur temps, s'essaient pourtant à en sortir : MM. Paul et Victor Margueritte nous reportent dans notre histoire à vingt-cinq ans en arrière; M. Rod, comme M. Pierre Loti, est frappé de voir de quel poids les races pèsent sur les individus d'un jour; après M. de Vogüé, M. Bazin et M. Barrès s'unissent pour célébrer l'âme de nos vieilles provinces; M. Rodenbach s'hypnotise dans la contemplation des villes mortes, M. Huysmans restaure les cathédrales, M. J. H. Rosny remonte jusqu'à la préhistoire. Non seulement les nouveaux venus se séparent de l'école abandonnée, mais ceux mêmes qui y ont été le plus intimement engagés ne veulent plus y avoir appartenu. Flaubert refusait l'appellation de naturaliste; M. Daudet la repousse avec autant d'énergie. Il n'a jamais été naturaliste. Il l'a confié à son fils. Et son fils nous le confie à son tour dans un « Entretien » qu'il intitule simplement : *Mon père et moi.* Car dans une famille d'artistes rien ne doit rester secret et les confidences elles-mêmes, intéressant la cause de l'art, appartiennent au public. C'est le grand lâchage. Il a sa tristesse. C'est pourquoi, et toute réflexion faite, il faut plutôt savoir gré à l'auteur du *Bilan littéraire* de la pensée pieuse qui l'a sans doute guidé. Cet hommage d'un enthousiasme attardé sera doux à M. Zola, au moment où il semble douter de son œuvre et où, désespérant de fixer l'attention par les seuls moyens de la littérature, il se jette au travers des questions qui agitent l'opinion et s'installe dans les fonctions de « représentant de la conscience publique », restées vacantes depuis la mort du défenseur des Calas.

RENÉ DOUMIC.

REVUES ÉTRANGÈRES

A L'ARMÉE DU GÉNÉRAL GRANT

Campaigning with Grant, par le général Horace Porter, douze articles du *Century Magazine*, novembre 1896 à octobre 1897.

Un soir d'octobre 1863, durant la guerre de Sécession des États-Unis, un jeune officier *nordiste*, le capitaine Horace Porter, attaché à l'état-major du général Thomas, dont l'armée se trouvait alors bloquée par les troupes confédérées dans un village du Tennessee, reçut l'avis que son chef le faisait appeler. « Sous une pluie battante, nous raconte-t-il lui-même, j'arrivai en quelques minutes à la petite maison de bois qu'occupait le général ; et ma surprise fut grande de le voir, dans le salon du rez-de chaussée, en compagnie de plusieurs officiers que je ne connaissais pas. J'aperçus entre autres, assis dans un fauteuil, tout contre la cheminée, un officier général, un homme de taille moyenne, maigre et pâle, et dont le visage portait une expression de fatigue. Il paraissait vêtu fort négligemment : son uniforme était déboutonné, laissant à découvert son col et sa poitrine. Il tenait à la bouche un cigare allumé, et se penchait en avant, la tête légèrement baissée. L'eau ruisselait de ses vêtemens; son pantalon et ses bottes étaient souillés de boue. Le général Thomas s'approcha de lui, puis, se tournant vers moi et m'appelant par mon nom, il me dit : « Je veux vous présenter au général Grant. » Sur quoi celui-ci, sans changer d'attitude, leva les yeux, étendit le bras, et me serra la main. Telle fut ma première rencontre avec l'homme auprès duquel j'étais destiné à passer un si grand nombre des années les plus intéressantes de ma vie. »

Le général Ulysse Grant, en effet, ne tarda pas à apprécier les

hautes qualités militaires du jeune capitaine. Et lorsque, quelques semaines plus tard, celui-ci dut quitter l'état-major du général Thomas pour aller à Washington, où l'appelait un ordre du secrétaire de la Guerre, voici la lettre qu'il fut chargé de remettre au général Halleck, commandant en chef les armées de l'Union :

Chattanooga, Tennessee, le 5 novembre 1863.

« Au major général H. W. Halleck, général en chef. — Le capitaine Horace Porter, qui vient d'être relevé de son service d'officier d'ordonnance principal à la division de Cumberland, m'est représenté par tous les officiers qui le connaissent comme un des jeunes gens les plus méritans et les mieux doués de l'armée. Les officiers généraux sont unanimes à exprimer le désir de le voir promu au grade de général de brigade, et maintenu ici. Je n'hésite pas à joindre ma recommandation aux leurs, et à demander qu'on veuille bien l'attacher à mon état-major. J'ai précisément besoin d'un officier tel qu'on me dit qu'est le capitaine Porter, et, si on m'y autorise, je serai fort heureux de le garder près de moi. Je suis, etc. ULYSSE GRANT, major général. »

Mais le général Halleck n'entendait pas laisser à ses subordonnés le droit de se former eux-mêmes leur état-major. Il ne fit nulle attention à la lettre de Grant, et ce fut seulement en mars 1864, six mois après, que celui-ci, créé lieutenant général des armées de l'Union, put enfin librement réaliser son désir. Il s'empressa de prendre pour aide de camp le capitaine Porter, qui, depuis ce jour jusqu'à la fin de sa première présidence, ne le quitta plus, l'assistant, le secondant fidèlement dans la paix comme dans la guerre.

Nommé colonel le 24 février 1865, et, le 13 mars, général de brigade, « pour ses galans et précieux services dans le champ durant la rébellion », secrétaire particulier de la Présidence de 1869 à 1873, l'aide de camp du général Grant est aujourd'hui ambassadeur des États-Unis à Paris. Mais ni l'âge, ni les fatigues d'une carrière militaire et civile glorieusement remplie ne lui ont fait perdre cet amour passionné des lettres qu'il affirmait déjà lorsque, en 1860, cadet à l'école militaire de West-Point, il publiait un volume de vers. Et voici qu'après un grand nombre d'études historiques et philosophiques, le moment lui a semblé venu d'offrir à ses compatriotes une relation détaillée des mémorables événemens dont il a été le témoin depuis son entrée à l'état-major du général Grant. A l'aide de notes prises tous les soirs sous la tente, il a reconstitué pour ainsi dire heure par heure l'histoire des douze derniers mois de la guerre de Sécession, et

il n'a pas fallu à la revue américaine *The Century Magazine* moins de douze mois, de novembre 1896 à octobre 1897, pour faire paraître dans son entier son énorme récit.

Énorme et cependant trop court au gré de ses lecteurs, si l'on en juge par le vif et constant succès qu'il a obtenu auprès d'eux. Depuis le premier article jusqu'au dernier, toute la presse des États-Unis l'a cité, commenté, discuté ; et je ne vois chez nous que la publication des *Mémoires* de Marbot qui ait, dans ces dernières années, maintenu la curiosité aussi longtemps en éveil. Succès d'ailleurs très légitime, et qui s'explique par plus d'une raison : car, outre que la guerre de Sécession est sans aucun doute, avec la guerre de l'Indépendance, le fait le plus important de l'histoire des États-Unis, tout ce qui touche à Grant offre, cette année, un surcroît tout spécial d'actualité. C'est en effet il y a quelques mois, le 27 avril 1897, qu'a été solennellement inauguré à New-York le monument funèbre du vainqueur de Vicksburg et de Petersburg, un immense monument élevé aux frais d'une souscription nationale qui a eu précisément pour promoteur le général Porter. Aussi ne s'est-on pas fait faute de parler de Grant, ces mois passés, dans les journaux et les revues des États-Unis. On a raconté sa jeunesse, reconstitué la série complète de ses ascendans, rassemblé et confronté ses portraits. Il a été, en toute façon, « l'homme de l'année ». Mais personne ne l'avait mieux connu que le général Porter, personne n'avait plus d'autorité pour le faire connaître. Son nom aurait suffi, à lui seul, pour attirer sur ses *Souvenirs* une attention toute particulière.

La cause principale de leur succès est, toutefois, dans leur valeur propre. Et si même l'homme qui les a écrits n'avait pas été le plus intime confident de Grant, s'ils n'avaient point, de ce fait, toute l'importance d'un document historique de premier ordre, c'est encore à eux que serait allée de préférence la curiosité du public. Ils sont aussi amusans qu'instructifs, rapides, colorés, élégans, et d'une remarquable tenue littéraire. La direction du *Century Magazine* a eu l'idée singulière, — ou tout au moins singulière pour nous, — de les découper en petits paragraphes d'une vingtaine de lignes, chacun revêtu d'un titre spécial, ce qui ne laisse pas, au premier abord, d'effarer quelque peu le lecteur européen. On voit, par exemple, se succéder en quatre pages sept ou huit de ces chapitres minuscules, sous les titres de : *le Camp de Grant à City-Point*, *Grant à table*, *la Première Visite de Lincoln à l'armée de Grant*, *l'Attaque de la voie ferrée de Weldon*, *John Smith sauvé par Pocahontas*, etc. ; et l'on s'imagine avoir affaire à quelque chose comme un recueil d'*anas*, alignés bout à bout

sans grand souci de leur suite. Mais c'est là simplement, — on ne tarde pas à s'en apercevoir, — un artifice américain pour rendre plus facile la lecture du récit; car le récit lui-même est au contraire suivi, comme nous l'avons dit, presque d'heure en heure, nous faisant assister aux moindres détails de la vie de Grant et de son armée durant cette période décisive de la fameuse campagne. Et nous ne saurions trop louer l'art à la fois simple et sûr avec lequel l'auteur a su le varier sans cesse, trouvant toujours pour ses portraits, ses jugemens et ses anecdotes la place qui convenait à les mettre en relief. On ne s'ennuie pas un instant à lire ces douze longs articles, si étranger que l'on soit au sujet dont ils traitent. J'y ai pris pour ma part un plaisir parfait, comme aux plus vivans souvenirs militaires du premier Empire. Vivans, voilà ce qu'ils sont avant toute autre chose; aucun mot ne pourrait les mieux définir. Et non seulement ils évoquent aux yeux du lecteur une foule d'événemens tragiques ou familiers, des batailles, des sièges, des explosions de mines, des revues, des conversations de chefs et de soldats, mais il s'en dégage encore quelques impressions d'un ordre plus général, que je vais essayer d'indiquer brièvement, car elles me paraissent avoir de quoi intéresser autant les lecteurs français que les compatriotes du général Porter.

Il y a même une de ces impressions qui ne saurait manquer d'être plus vivement ressentie par nous que par le public américain, étant pour nous plus nouvelle, et plus imprévue. C'est celle que nous produit le spectacle du caractère spécial de la guerre de Sécession, et du contraste de ce caractère avec celui que, dans notre ignorance, nous nous plaisions à lui attribuer. Nous sommes, en effet, tellement accoutumés à concevoir les États-Unis comme la patrie du phonographe, des ascenseurs, de la machine à écrire, et des *Pullmann Cars*, qu'il nous semble que la guerre même doit s'y faire *à l'américaine*, rapidement, commodément, avec tout un système d'inventions singulières. Et nous sommes stupéfaits de voir combien, au contraire, la guerre de Sécession ressemblait peu à ces guerres perfectionnées, dont les romanciers de l'école de M. Jules Verne nous offrent de temps à autre un tableau fantaisiste. C'était une guerre pareille aux nôtres, longue, fatigante, pleine de hasards, et contraignant chacun à payer de sa personne. Les inventions n'y avaient point de rôle: on ne s'y battait pas en ballon, ni en bateau sous-marin, mais dans un champ, dans un bois, on sous les murs d'une ville; et l'électricité même n'avait guère l'occasion d'y servir, les fils du télégraphe étant, le plus souvent, coupés.

Ou plutôt ce n'est pas à nos guerres modernes que ressemblait cette guerre américaine, mais aux luttes antiques, telles que nous les décrivent Hérodote et Tite-Live, pour ne pas dire à la guerre de Troie. Aussi bien le souvenir de ces luttes vénérables s'impose-t-il fatalement à l'esprit, quand on lit, dans le beau récit du général Porter, le détail des relations de Grant avec les autres généraux de son armée, de ses relations avec ses soldats, de ses relations avec les chefs et les soldats ennemis, les hivernages, les escarmouches, la lenteur des préparatifs, la simplicité familière des sentimens et des mœurs. On a peine à croire que les faits où l'on assiste soient de date si récente, et aient pour acteurs des citoyens des États-Unis, compatriotes de M. Vanderbilt et de M. Edison. Une immense armée ne formant qu'une seule famille, les officiers partageant la vie de leurs hommes aussi bien au camp que sur le champ de bataille, une discipline rigoureuse, mais résultant plutôt de l'assentiment de tous que de l'autorité d'un seul, l'absence complète de toute ostentation, tels sont les traits qu'on retrouve à chaque ligne dans les souvenirs de l'aide de camp de Grant; et je ne m'étonne pas que, pour nous dépeindre ces mœurs guerrières d'une ingénuité vraiment classique, l'auteur en soit venu quelquefois à employer jusqu'aux formules et aux images d'Homère. Voici, par exemple, le récit qu'il nous fait de la grande revue militaire passée à Washington par Grant et le président Johnson, le 23 mai 1865, après la victoire finale : « En tête de la colonne chevauchait Meade, couronné des lauriers de quatre années de combats... Puis venait la cavalerie, ayant à sa tête le brave Merritt, qui la commandait en l'absence de Sheridan. Au premier rang des chefs de division était Custer... A deux cents *yards* de la tribune présidentielle, son cheval s'emporta, et on le vit s'élancer furieusement en avant des troupes : mais il avait trouvé plus fort que lui dans son maître, et bientôt il fut dompté, obligé à reprendre son rang... Après la cavalerie apparut Parke, justement fier des prouesses du neuvième corps, qui le suivait; puis Griffith, chevauchant à la tête de l'intrépide cinquième corps; puis Humphreys et le second corps, d'une valeur sans pareille... »

Achille, Patrocle, Nestor, Agamemnon, ou encore les Fabius et les Scipion de Tite-Live, c'est à eux que font songer, en effet, ces braves et naïfs généraux des troupes de l'Union. Quoi de plus primitif, par exemple, que l'hivernage de Grant et de son armée à City-Point, sur les bords du fleuve James, à mi-chemin des villes de Richmond et de Petersburg, toutes deux occupées par les troupes de Lee? « Les tentes, qui étaient très usées, avaient fini par devenir inhabitables à

l'approche des grands froids; on les enleva et on construisit à leur place des huttes de bois. Chacune de ces huttes contenait deux lits de camp; chacune avait une petite porte sur le devant, deux fenêtres des deux côtés, et une cheminée en face de la porte. La hutte du général Grant était aussi simple que les autres, à cela près qu'on l'avait partagée en deux pièces. Le général y demeurait avec sa famille. Un lit de fer, un lavabo de fer, deux tables rustiques et quelques chaises en formaient tout le mobilier. Le plancher était entièrement nu. » Lincoln, le Président de la République, durant ses séjours au camp de Grant, ne vivait pas avec moins de simplicité. Chacun était admis à lui parler, il entrait dans les huttes, se chauffait près du feu, et jouait avec les chats, ses bêtes favorites. Ne pouvant, en raison de ses fonctions, servir lui-même dans l'armée, il avait, du moins, tenu à y avoir un remplaçant. Il avait loué, dès le début de la guerre, un digne garçon qui s'était engagé en son nom ; et les éloges qu'il entendait faire de la conduite de ce « remplaçant » lui causaient une joie profonde, comme si c'eût été à lui-même qu'on les eût adressés. Quand son fils Robert voulut entrer dans l'armée de Grant, le Président exigea qu'il y fût admis en qualité de simple soldat, sans aucun traitement : et Grant eut fort à faire de l'en dissuader. Grant, général en chef de toutes les armées de l'Union, était le plus souvent vêtu comme les simples soldats : il portait une blouse, se coiffait d'un chapeau de feutre grossier; seules deux petites épaulettes le distinguaient de ses hommes. Il se nourrissait de concombres, de fèves et de fruits; « pas un soldat de l'armée entière ne mangeait moins, ni plus mal que lui. » Son domestique, le nègre Bill, qui s'était attaché à lui sans y être invité, le servait, en quelque sorte, par force ; encore devait-il, le plus souvent, se borner à cirer ses bottes et à brosser ses vêtemens.

Deux anecdotes achèveront de dépeindre l'heureuse simplicité de ces mœurs militaires. Certain soir de mai 1864, le capitaine Porter, revenant vers Grant après avoir commandé la destruction d'une voie ferrée, trouva le général « assis devant sa tente, fumant un cigare, et semblant très impatient d'avoir des nouvelles de l'opération. » Mais à peine avait-il commencé à lui faire son rapport, qu'une vieille dame, qui demeurait dans une maison voisine du camp, s'approcha d'eux, et, sans ombre d'embarras, engagea l'entretien avec le général en chef. « Le nombre des questions qu'elle lui fit nous prouva que la curiosité ordinaire de son sexe était développée chez elle d'une façon extraordinaire. Elle portait une robe de calicot à l'ancienne mode, trop courte de six pouces au moins. Son nez était le plus pointu que j'aie vu

jamais, et elle avait une façon impayable de cligner, en parlant, ses petits yeux gris. Elle demanda d'abord familièrement au général « comment il se portait »; puis, d'une voix aiguë : « C'est vous sans doute, lui dit-elle, qui commandez tous ces Yankees qui se sont abattus sur ce pays! » Et, le général lui ayant fait signe qu'en effet c'était lui : « Eh bien! poursuivit cette dame, je suis enchantée que le général Lee vous ait chassés jusqu'ici, et qu'à présent il vous ait mis tout juste dans la position où il désirait vous voir! »

« Sur quoi elle prit un pliant dans la tente du général et s'y installa; et, devenant plus familière encore devant le bon accueil que recevaient ses remarques : « Oui, poursuivit-elle, et avant qu'il soit longtemps, Lee vous aura refoulés à travers la Pensylvanie. Est-ce que vous étiez là-bas, en Pensylvanie, l'été passé, quand il vous a fait une si belle chasse? — Non, répondit très sérieusement le général, je n'y étais pas, je me trouvais occupé ailleurs. » Il ne prit pas la peine de lui expliquer que Vicksburg avait, à ce moment, accaparé toute son attention. Et elle dit encore : « Voyez-vous, je suis seule dans ma maison, et je suis sûre que vos maudits Yankees vont me voler tout ce que j'ai, et par-dessus le marché me tuer avant demain matin, si vous ne me donnez pas quelqu'un pour me protéger. — C'est bien, répliqua Grant, nous allons veiller à ce qu'il ne vous arrive aucun mal! » — Et, se tournant vers le lieutenant Dunn, de son état-major : « Dunn, lui dit-il, vous devriez aller loger chez cette dame, la nuit. Vous y seriez vous-même plus à l'aise qu'au camp, et je tiens à ce qu'elle n'ait aucune inquiétude. »

L'autre anecdote est plus courte, mais ne manque pas de piquant. Un journaliste ayant écrit à New-York que le général Meade, un des assistans de Grant, était d'avis de battre en retraite, celui-ci, d'accord avec tous ses hommes, fit saisir le diffamateur, lui fit attacher sur le dos et la poitrine des pancartes portant, en grosses lettres : *Un menteur de la Presse*, et, dans cet état, le fit promener sur un cheval à travers le camp.

La même familiarité, le même manque d'apprêt, se retrouvent dans les relations des officiers entre eux. Quand Grant, en août 1864, reconnaît l'absolue nécessité de remplacer le général Hunter par le général Sheridan à la tête d'une de ses armées, il ne peut cependant prendre sur lui d'annoncer à Hunter une aussi dure nouvelle : il se résout à partager le commandement entre les deux généraux, et c'est Hunter lui-même qui lui déclare que, dans les circonstances présentes, Sheridan sera plus apte que lui à diriger son armée.

Mais rien n'est caractéristique, à ce point de vue, comme les relations réciproques des deux armées ennemies. Sitôt le combat fini, *nordistes* et *sudistes*, *fédéraux* et *confédérés* se retrouvent camarades. On fraternise d'un camp à l'autre, en attendant une nouvelle occasion de s'entre-tuer. « Un matin, raconte le général Porter, Grant partit en avant avec quelques officiers de son état-major, pour reconnaître la position des lignes ennemies. Quand il arriva en vue de la crique de Chattanooga, qui séparait nos piquets de ceux des confédérés, il nous ordonna de l'attendre et s'avança seul, supposant qu'il pourrait ainsi éviter le risque d'attirer l'attention. Les deux armées avaient convenu de prendre cette crique pour limite de leurs campemens, et chacune des deux pouvait abreuver ses chevaux dans le fleuve, à cet endroit, sans avoir à craindre le feu de l'ennemi. Or il arriva qu'une de nos sentinelles reconnut Grant, et s'écria, suivant la consigne : « Présentez les armes au général en chef! » L'ennemi, sur l'autre rive, entendit le cri, et s'écria, à son tour : « Présentez les armes au général Grant! » La plaisanterie fut trouvée excellente, et dès l'instant d'après nous vîmes tout un corps de confédérés présentant gravement les armes à notre général. Celui-ci, d'ailleurs, ne mit pas moins de gravité à leur rendre leur salut. » Et le narrateur ajoute : « Nous savions bien que notre guerre était une guerre civile, mais tant de civilité était plus que nous ne pouvions espérer. »

Une autre fois, c'est le récit d'une entrevue de Grant avec un prisonnier sudiste. « Vers six heures et demie du matin, un général de l'armée ennemie s'approcha de notre groupe. Ses vêtemens étaient couverts de boue, une balle avait transpercé son chapeau de feutre, et du trou qu'elle avait fait jaillissait une touffe de cheveux, qui faisait ressembler notre visiteur à un chef indien. Le général Meade le considéra avec attention un moment; puis, marchant vers lui, lui saisit la main et s'écria : « Hé! général, comment allez-vous? » Il se retourna ensuite vers le général en chef et lui dit : « Général Grant, je vous présente le général Johnson, Edmond Johnson. » Grant serra affectueusement la main du prisonnier, lui disant : — Ah! comme il y a longtemps que nous ne nous sommes rencontrés ! — Oui, fit Johnson, il y a bien longtemps, et je ne m'attendais pas à vous retrouver dans de telles circonstances. — C'est un des mille tristes hasards de la guerre, — répliqua Grant. Il lui offrit un cigare, l'installa à sa place dans son fauteuil, près du feu : « Mettez-vous là et ne vous tourmentez pas : nous saurons bien nous arranger pour vous rendre votre séjour aussi plaisant que possible. »

Qu'on ne croie pas, toutefois, que, pour se faire ainsi familièrement, la guerre de Sécession en ait été moins sérieuse, ni même moins terrible. C'était une vraie guerre, et où l'existence même de la nation était remise en jeu : Grant avait sous ses ordres une armée de près de six cent mille hommes. Durant les deux derniers mois de la campagne, l'armée nordiste avait perdu 1 316 hommes, 7 750 avaient été blessés, et 1 714 faits prisonniers. L'ennemi avait subi des pertes plus grandes encore. Les *Souvenirs* du général Porter abondent, du reste, en récits de morts, dont quelques-uns, comme celui de la mort du général Sidgwick, égalent en intensité d'émotion les passages les plus pathétiques de Ségur ou de Marbot. Et je connais peu de scènes tragiques d'un effet aussi saisissant que celle de la première entrevue de Grant avec le général Lee, contraint, après une résistance désespérée, d'implorer la générosité de son adversaire. Ce sont, à toutes les lignes, des détails navrans, d'autant plus navrans qu'ils sont plus précis, et que l'auteur nous les présente sous une forme plus simple. « En sortant de la maison où il venait de signer l'aveu de sa défaite, Lee s'arrêta un moment sur le perron. Nous vîmes qu'il considérait avec tristesse la vallée qui s'étendait à ses pieds, la vallée où campait son armée, — à présent une armée de prisonniers. — Trois fois il frotta machinalement la paume de sa main gauche avec le pouce de l'autre main, et puis il resta immobile, perdu dans une profonde rêverie. Quand enfin il se remit, le général Grant sortit de la maison ; nous le suivîmes tous, et, nous approchant du malheureux, nous nous découvrîmes silencieusement. Lee nous rendit notre salut, et, montant en selle, il partit annoncer la désastreuse nouvelle à ses braves soldats. »

J'aurais voulu indiquer encore une autre des conclusions générales qui ressortent de ces attachans *Souvenirs* du général Porter ; mais celle-là serait sans doute trop longue à développer, et peut-être son développement exigerait-il une compétence et une autorité qui me manquent : car il ne s'agirait de rien moins que de dégager de ces douze articles, pleins d'anecdotes et de menus traits, un jugement d'ensemble sur la personne du général Grant. Ce jugement, l'auteur américain ne se fait pas faute de le formuler lui-même à plus d'une reprise ; et il ne tient qu'à nous de répéter, après lui, que le vainqueur de Petersburg était un homme de génie, « digne de figurer au premier rang parmi les plus grands capitaines que le monde ait connus. » Un autre des héros de la guerre de Sécession, le général Sherman, — qui paraît bien, celui-là, avoir été un véritable héros, — disait de Grant qu'il

était « aussi brave, aussi patriote, aussi juste que le grand prototype, Washington; aussi simple, aussi bon, aussi loyal que l'honnête homme idéal »; et qu'il avait une foi dans le succès « comparable seulement à la foi du chrétien dans le Sauveur céleste. » Ses compatriotes l'ont aussi mis en parallèle avec Annibal, avec Frédéric le Grand, avec Napoléon.

Mais je crains que ce ne soit là l'effet d'un point de vue trop spécialement américain, d'ailleurs le plus respectable du monde; et malgré tout le désir que j'en aurais, je ne puis me risquer à placer le général Grant « au premier rang des grands capitaines. » Dans ce que nous rapporte de lui son fidèle annaliste, je ne vois rien qui donne l'impression d'un capitaine de génie; pas même sa taciturnité, ni sa frugalité, ni cette confiance dans le succès qui, cependant, était vraiment poussée chez lui à un degré extraordinaire. Et je ne vois rien, au contraire, qui ne donne l'impression d'un admirable soldat, très brave, très loyal, très épris de son devoir, et tel exactement qu'on pouvait désirer qu'il fût pour mener à bien une guerre comme celle-là. Ce n'est ni à Frédéric, ni à Napoléon, ni à Annibal que je serais tenté de le comparer, mais à ces généraux romains qui, sachant d'avance que la victoire leur était réservée, mettaient leur soin à l'attendre, à la préparer, à éviter tout ce qui pouvait la retarder ou la compromettre. Il avait un sang-froid imperturbable, une parfaite présence d'esprit, et la sollicitude d'un père de famille pour les hommes qui lui étaient confiés. L'ennemi lui-même le vénérait, tout en le redoutant; et lui, il n'oubliait jamais que cet ennemi était son compatriote. Il donnait pour consigne à ses troupes de ne tuer que le moins possible. Faire des prisonniers, voilà ce qu'il aimait; et rien n'égale l'indulgente bonté qu'il témoignait à ses prisonniers. On comprend que, — maintenant que, grâce à lui l'union est rétablie entre les États, — le Nord et le Midi s'accordent pour honorer sa mémoire. C'était, dans toute la force du mot, un bon citoyen, un de ceux dont l'Amérique a le plus de raison d'être fière. Et si même on ne partage pas l'enthousiasme de ses biographes pour l'originalité de son génie guerrier, on ne peut s'empêcher d'admirer l'homme qui a su laisser de lui, à ceux qui l'ont approché, un souvenir aussi vif et aussi profond.

T. de Wyzewa.

LES
LIVRES D'ÉTRENNES

Parmi les œuvres d'imagination qui, pour le renouveau de l'année, apparaissent embellies avec tant de goût, parées avec tant de soin et d'élégance, ornées de gracieux dessins, richement habillées, entourées en quelque sorte d'un cadre magique pour en mieux marquer le prix, où l'on a mis en prose des coups de crayon, aux trois quarts faites par les dessinateurs, — dont les illustrations offrent le principal élément de succès, — et dont on pourrait dire que les auteurs se sauvent du naufrage de planche en planche, la plupart s'adressent à la curiosité plutôt qu'à l'esprit. Mais il en est aussi quelques-unes qui doivent leur origine à des préoccupations plus nobles, qui répondent au mouvement d'activité littéraire qui caractérise notre temps, où le dessin ne nuit pas au texte et n'en rompt pas l'unité. Comme il est un atelier d'idées, notre pays demeure un atelier d'art, et si les livres qu'on édite, à tant de frais, ne peuvent être tous des livres sérieux, à cette époque de l'année, beaucoup du moins sont remarquables par leurs compositions très originales et d'une agréable fantaisie.

L'histoire de l'ornementation des manuscrits et de l'illustration du livre est intimement liée à l'histoire même du développement de l'art en France et de la culture intellectuelle. Au XIIIe siècle déjà, c'est-à-dire au moment où s'épanouit le génie du moyen âge, l'art des miniatures brille en France de l'éclat le plus vif, l'école de Paris dispute à l'École de Bologne la prééminence dans l'art d'orner les manuscrits. Lorsque Dante, au XIe chant du *Purgatoire*, rencontre dans le Cercle des orgueilleux un des miniaturistes bolonais : « N'es-tu pas, lui dit-il, l'honneur d'Agobbio, l'honneur de cet art qu'on appelle à Paris enluminure?

Non se' tu Oderisi
L'onor d'Agobbio e l'onor di quell' arte
Ch'alluminare è chiamata in Parisi?

Un acte de l'Inquisition de Carcassonne, daté de 1308, montre également quelle était la célébrité des dessinateurs parisiens.

Mais ce n'est pas seulement le XIIIe siècle qui a vu briller l'art des illumineurs, ce ne sont pas seulement les écoles de Bologne et de Paris qui l'ont rendu célèbre. De Byzance au fond de l'Angleterre, en Europe comme en Asie, du VIe siècle au XIVe siècle, chaque pays a ses calligraphes et ses miniaturistes. On pourra désormais suivre à travers les siècles les phases de l'art de l'ornementation des manuscrits. Un amateur passionné pour ces merveilles a eu l'idée de rassembler les plus belles pages, les plus étincelantes arabesques, les plus splendides encadremens des manuscrits célèbres et d'en composer un livre (1) qui pût retracer aux yeux les modèles un peu partout dispersés.

A cet art modeste et charmant, que ne dédaignèrent point des peintres comme Léonard de Vinci, Michel-Ange, Raphaël, succédèrent la gravure sur bois, la gravure à l'eau-forte, au pointillé, au lavis, tous ces ingénieux procédés de reproduction, si perfectionnés de nos jours, et que le génie du XIXe siècle a mis au service de la science.

C'est à ces *illuminateurs* sans pareils, comme on les appelait, de notre magnifique moyen âge qui ont couvert de miniatures exquises les vieilles chroniques de nos pères, nos héroïques chansons de gestes, et surtout les premiers livres de piété depuis la Bible de Théodulfe et l'Évangéliaire de Charlemagne jusqu'au Missel d'Anne de Bretagne, depuis la Bible de Charles le Chauve et le Sacrementaire d'Autun jusqu'au Bréviaire du cardinal Grimani, que se rattachent nos modernes illustrateurs; c'est à leur école qu'ils se sont formés. Après avoir opposé une résistance courageuse aux envahisseurs de l'industrie mécanique, nos peintres et nos graveurs contemporains les plus anciens ont mis tout leur talent à les perfectionner. On jugera encore mieux des résultats qu'ils ont obtenus en lisant l'ouvrage de M. Émile Bayard, écrit par le fils d'un de nos dessinateurs les plus originaux, les plus féconds, les plus appréciés : *l'Illustration et les Illustrateurs* (2) et consacré à montrer ou à faire revivre tous ces dessinateurs ingénieux, curieux chercheurs, à l'imagination brillante, au crayon intarissable, dont quelques-uns se sont fait de grands noms dans d'autres branches de l'art, et qui nous ont charmés par leur beau talent.

Ne quittons pas l'école des peintres miniaturistes et graveurs sans

(1) *L'Ornementation, des Origines au XVIIIe siècle*, par M. Ernest Guillot, 1 album oblong avec planches en couleurs; H. Laurens.

(2) *L'Illustration et les Illustrateurs*, par É. Bayard, 1 vol. in-8° illustré; Ch. Delagrave.

parler du précieux volume que M. Louis Bourdery, l'habile émailleur, et M. Émile Lachenaud, le collectionneur émérite, ont écrit sur l'œuvre de *Léonard Limosin* (1), peintre, graveur, géomètre, miniaturiste et émailleur, qui personnifie, à lui seul, l'école de Limoges; qui a porté l'art de l'émail peint à son apogée, après avoir créé le genre. Les dates extrêmes qui se lisent sur ses portraits sont celles de 1535 et de 1574. Pendant ce long espace de temps, les principaux personnages de la Cour des Valois virent leurs effigies inaltérablement fixées par Limosin. Ce volume, le plus complet et le mieux renseigné qui existe sur Léonard Limosin, est illustré de reproductions en phototypie et de dessins gravés : armoiries, emblèmes, culs-de-lampe, motifs de décor, du plus heureux choix; l'exécution typographique en est de tous points parfaite.

Si l'on a beaucoup écrit sur l'histoire, la technique et l'ornementation du livre, on ne s'est guère occupé de sa décoration extérieure, du goût et de l'ingéniosité que les illustrateurs, décorateurs, ornemanistes apportent dans les divers modes d'habillage du livre contemporain, des innombrables manières dont ils comprennent cette parure apparente d'un volume de luxe, cette parure que recherchent les amateurs d'éditions rares ou de reliures coûteuses; on ne s'est point inquiété de tout ce qui a trait aux conditions essentielles de sa beauté extérieure. Il appartenait à M. Octave Uzanne, maître-expert en ces curieuses recherches de bibliophile, de combler cette lacune en montrant, à l'aide de nombreux modèles, pris parmi les volumes nouveaux les plus riches ou les plus rares, quelle dépense d'invention a été faite, depuis quelques années, pour donner au revêtement du livre une apparence somptueuse, originale et en rapport étroit avec son caractère (2). En examinant toutes ces magnifiques gravures hors texte, on jugera de toute l'érudition qui était nécessaire et de l'importance des recherches qu'il a fallu faire pour composer ce brillant recueil.

Parmi les œuvres d'imagination qui sont le plus habilement illustrées, mettons au premier rang la nouvelle édition des *Contes de Perrault* (3). C'est certainement l'une des plus charmantes et des plus originales qui aient jamais paru de ces *Contes*, — bien vieux sans doute, puisque d'aucuns leur assignent une origine aryenne, — où l'on retrouve un reflet de la pensée de l'humanité primitive, et qui se sont

(1) *Léonard Limosin*, par MM. L. Bourdery et E. Lachenaud, 1 vol. in-8° illustré; May.

(2) *L'Art dans la Décoration extérieure des Livres de ce temps*, par M. Octave Uzanne, 1 vol. in-8°, avec illustrations en phototypie; May.

(3) *Les Contes de Perrault*, 1 vol. in-4° avec fac-simile d'aquarelles et dessins; H. Laurens.

modifiés suivant le génie et les mœurs de chaque peuple, jusqu'à ce qu'en France, ils aient revêtu ce tour naïf et gracieux qui répond si bien au goût des enfans pour le merveilleux. Avec son amour de l'enfance, Perrault a senti que le goût de la jeunesse pour le merveilleux s'épanouit plus tard en *fleur* de poésie et de foi. C'est une des raisons,entre beaucoup d'autres, qui fera toujours rechercher ces chefs-d'œuvre par toutes les générations à venir. Cette nouvelle édition se distingue de toutes celles qui l'ont précédée par la variété des compositions, la diversité de leur conception, la familiarité et la naïveté touchante des unes, la noblesse des autres. L'illustration de chaque conte est l'œuvre d'un artiste différent; leur choix fait honneur à l'habileté de l'éditeur.

Que dire qui n'ait été déjà dit d'une œuvre qui a suffi à rendre à jamais célèbre le nom de son auteur : du récit de cette aventure d'amour dont Loti fut le héros, de ce « mariage » (1) qui devait lui permettre d'étudier ce qu'il y a de primitif dans les usages et les paysages de Tahiti, dans les mœurs maories; de percevoir la nature au travers de la sensation; d'écrire ces pages d'un goût si rare, si ce n'est qu'il a voulu lui-même faire revivre de la vie de l'art, sous son crayon même, les êtres et les choses qui l'ont inspiré, donner une existence nouvelle à ces personnages, à ces tableaux familiers, à tous ces paysages de la Grande île, de l'Ile de la Reine? Sans doute, on les connaissait trop pour pouvoir espérer jamais les retrouver tous mis en scène avec l'allure et la physionomie que leur a prêtées notre imagination, quand le poète nous décrivait Rarahu avec des yeux d'un noir roux, un nez court et fin comme celui de certaines figures arabes, des dents blanches qui conservaient encore les stries légères de l'enfance, cette teinte fauve uniforme tirant sur le rouge brique, celle des terres cuites claires de la vieille Étrurie. La difficulté semblait grande, pour ne pas dire insurmontable, de montrer tout cela, de représenter Rarahu-la-Rouge avec la vigueur du coloris exotique, alors que dans le roman, c'est plus que de la description et plus que de la peinture que nous avons trouvé ; et qu'à l'impression vague et multiple du poète, le dessinateur risquait fort de substituer une sorte d'image immobilisée. Aussi quel plus sincère éloge pourrait-on faire qu'en disant de l'artiste écrivain qu'il a parfois vaincu cette difficulté? Tout le monde voudra comparer cette reproduction de la réalité prise dans la nature par l'auteur lui-même avec ses types imaginaires et posséder ce magnifique ouvrage où l'artiste a doublé le poète.

(1) *Le Mariage de Loti*, 1 vol. in-8° jésus, illustré par l'auteur et M. A. Robaudi; Calmann Lévy.

M. Jean Lorrain ne fut jamais mieux inspiré qu'en écrivant ce joli récit si simple et d'une mélancolie si pénétrante qui a pour cadre la petite ville de l'Artois où se passa son enfance. Comme on la voit bien apparaître derrière ses remparts évoquée du passé, ainsi qu'une estampe un peu jaunie cette petite ville de Montfort-les-Fossés, avec son vieux beffroi où ne sonnaient plus les heures, les logettes de son marché aux volets immuablement clos, ses ruelles poudreuses et désertes aux noms surannés et charmans, où l'on retrouve des détails d'architecture et de coutumes, des traits de mœurs, un tas de vieilles petites choses démodées que ne dépare pas d'ailleurs la cousine Corisande de Vassenoisse avec ses prétentieux racontars et ses histoires de l'autre monde. *Ma Petite Ville* a toutes les qualités d'une publication de choix ; elle en a l'élégance, l'impression irréprochable, sur vélin ; avec ses illustrations à l'aquarelle, de Manuel Orazi, gravées à l'eau-forte et imprimées en couleurs, si fraîches et si lumineuses, — par exemple les marais de la Sorgue, — avec ses vignettes si pittoresques de Léon Rudnicki, elle fait grand honneur à l'éditeur.

Une des plus belles publications de l'année sera certainement ce volume sur *la Danse*, qu'édite avec tant de luxe la maison Hachette. La danse, qui n'éveille que des idées de grâce, de douceur, de légèreté naturelle, la danse, ce poème rythmé, que développe devant nous, en tableaux vivans, la beauté plastique dans la perfection de ses formes, a trouvé son historien en M. G. Vuillier, qui en parle avec autant de goût qu'il en a mis à la représenter dans ses dessins sous ses diverses formes. Son beau livre, qui retrace l'histoire de la danse à travers les âges, s'ouvre avec les scènes peintes dans la nuit des tombeaux des Pharaons au Sérapéum, et se clôt sur la danse des flammes aux Folies-Bergère et le ballet de Sardanapale à l'Olympia. L'origine de la danse qui fut en usage dans tous les temps et dans tous les lieux paraît avoir eu un caractère religieux et ses règles, ses lois analogues à celles de la musique et de la sculpture. Dans l'antiquité païenne et l'antiquité biblique, la danse se confond avec le culte de la religion. Mais si les danses n'ont pas beaucoup varié, depuis le temps de Moïse, les Hébreux ne sont plus seuls à danser devant le Veau d'Or et nos danseuses légères à faire des *jetés* qui rappellent les danses voluptueuses des ludions étrusques et qui dérivent de cette danse dite γέρανος

(1) *Ma Petite Ville*, par Jean Lorrain, 1 vol. in-8°, avec aquarelles de Orazi, gravures à l'eau-forte et en couleurs par F. Massé et vignettes de Rudnicki, H. May.
(2) *La Danse à travers les âges*, par M. G. Vuillier, 1 vol. in-8° avec planches en taille-douce et gravures ; Hachette.

inventée, prétend la légende, par Thésée. Quel plus intéressant sujet d'études pour un artiste que cet art qui est la plus gracieuse manifestation de la beauté plastique? Appuyé sur l'autorité des auteurs anciens et modernes, M. G. Vuillier a pu accompagner de commentaires et d'anecdotes les séduisantes et curieuses images de *la Danse à travers les âges*. Grâce au précieux concours de MM. Pottier, Maurice Emmanuel, Nuitter, Desrat, aux ouvrages et aux estampes de la Bibliothèque nationale et de celle de l'Arsenal, le poème de la danse déroule, en ces illustrations, ses strophes rapides ou lentes, toujours rythmées, chatoyantes, agréables aux yeux comme toute manifestation de la Beauté, instructives pour l'esprit, variées comme les peuples et les époques dont elles ont embelli la vie. Tous les grands sculpteurs et tous les peintres illustres ont, pour ainsi parler, collaboré à l'œuvre. C'est assez pour en dire tout le prix et la rare valeur, et nous pouvons ajouter qu'elle est d'une exécution parfaite.

Nous avons plus d'une fois ici même loué la sûreté de goût et la science incomparables avec lesquelles Mme de Witt a su rendre accessible à tous le texte primitif et la langue quelque peu ardue des chroniqueurs d'autrefois, pour qu'il soit besoin d'insister sur le nouveau volume (1) qui vient s'ajouter à ce beau travail de reconstitution de nos récits historiques, et continue cette longue et si curieuse enquête sur l'ancienne France. Avec Charles V, avec Charles VI, le roi fou, les Armagnacs et les Bourguignons, l'invasion anglaise, le démembrement et la ruine de la France, c'est la période la plus sombre de notre histoire, durant la guerre de Cent-Ans, qu'évoquent ces fidèles et naïfs chroniqueurs, jusqu'au jour où ils nous font assister à la grande proclamation de la sainteté de la patrie avec Jeanne d'Arc. De nombreuses chromolithographies et gravures, d'après les manuscrits et les monumens de l'époque, ou dues au crayon de Zier, ajoutent encore à la beauté du texte.

Un autre genre d'intérêt recommande le livre de Mgr Le Nordez. En écrivant ce résumé de l'histoire de *Jeanne d'Arc* (2), telle qu'elle fut en sa vie, telle que la mort nous l'a faite, et telle que l'imagine à toutes les époques l'ingénuité du sentiment national et populaire, en mettant sous nos yeux tous les portraits, — si différens, depuis la tapisserie du musée d'Orléans jusqu'aux œuvres de nos contemporains qui ont

(1) *Jeanne d'Arc et la Guerre de Cent Ans, d'après les chroniqueurs (de Froissart à Monstrelet)*, 1 vol. gr. in-8° illustré; Hachette.

(2) *Jeanne d'Arc racontée par l'image*, par Mgr le Nordez, 1 vol. in-4° illustré; Hachette.

prétendu à représenter la sainte héroïne et martyre, — M[gr] Le Nordez a élevé un véritable monument à la glorification de la vierge de Domremy, qui nous apparaît ici sous les traits multiples que lui ont prêtés le culte et la foi de ses admirateurs, dont le nombre n'a cessé de grandir depuis le moyen âge. C'est moins le récit détaillé de la vie de Jeanne d'Arc que l'âme même de cette vie rendue visible par les artistes de notre pays les plus connus depuis quatre siècles.

C'est également une œuvre d'iconographie chrétienne que le livre à la fois pieux et savant où M. Charles Ponsonailhe (1) a écrit pour retracer la vie du saint de chaque jour, en résumant les écrits des plus illustres hagiographes : Jacques de Voragine, Pierre de Natalibus, Aloysius Lypoman, Ribadeneira et les bollandistes, enfin Lacordaire, Montalembert, le cardinal Pitra, etc. Toutes les écoles de peintres y sont représentées par d'excellentes photogravures.

Les beaux faits d'armes du *Chevalier Bayard* (2) trouvent tout naturellement leur place ici, à la suite des luttes héroïques de Jeanne d'Arc et de Duguesclin que M. Th. Cahu a su si bien conter à la jeunesse, avec tant de naturel, de simplicité et de chaleur patriotique. C'est une véritable leçon d'histoire de France, mais une leçon admirablement faite pour captiver et charmer les jeunes imaginations.

Les Mémoires du sieur de Pontis (3), pleins de verdeur et de couleur, où la vie d'un demi-siècle se trouve ressuscitée au temps de Henri IV et de Louis XIII, qui furent un enchantement pour M[me] de Sévigné, quand ils parurent en 1676, n'en seront pas un moins grand pour nos jeunes gens d'aujourd'hui, surtout quand ils les liront dans cette belle édition où le talent du peintre des Chouans, Julien Le Blant, s'est encore surpassé.

Pour ceux qui ont le goût des choses militaires, que de souvenirs déjà lointains évoquera ce superbe album, qui renferme une collection incomparable de toutes les tenues, de tous les emblèmes des différens régimens qui composaient la phalange impériale ! Il revit tout entier ce corps d'élite du second Empire avec tous les détails d'habillement, d'équipement, dans ces belles planches en couleur d'après les aquarelles de M. Charles Morel, les reproductions de photographie repré-

(1) *Les Saints par les grands maîtres*, par M. Charles Ponsonailhe ; 1 vol. in-4° illustré ; Mame.

(2) *Bayard*, par M. Th. Cahu, avec compositions de M. Paul de Sémant, 1 album in-4° jésus ; Furne.

(3) *Les Mémoires du sieur de Pontis*, publiés d'après l'original par J. Servier avec les illustrations de Julien Le Blant et A. Giraldon, 1 vol. in-4, Hachette.

sentant des groupes d'ensemble, des scènes épisodiques, à côté des hauts faits de *la Garde* (1).

Nous pouvons rapprocher l'un de l'autre deux importans ouvrages qui se complètent en quelque sorte l'un l'autre : le deuxième volume de l'*Album historique* (2) publié sous la direction de M. Lavisse, contient la suite de l'histoire de la civilisation par l'image durant les XIVe et XVIe siècles, qui assistèrent à la plus triste déchéance du goût, virent mourir tout ce qui avait fait l'âme du moyen âge et semblèrent en fait d'art attendre la vie d'un souffle nouveau, souffle qui vint de l'antiquité. Quant au tome II de l'*Album géographique* (3), il est spécialement consacré aux régions tropicales. En même temps que des connaissances exactes et sommaires et les résultats des dernières explorations, il donne des pays et des hommes des images authentiques qui sont le meilleur commentaire du texte, et le fixent à jamais dans la mémoire.

Une publication qui, grâce au goût qui préside au choix des sujets, a exercé depuis 1860 l'influence la plus profonde sur l'éducation des jeunes gens en éveillant chez eux le goût des voyages et d'étudier les peuples et les races de plus près, c'est assurément *le Tour du monde* (4). C'est là qu'ont paru tout d'abord les souvenirs et impressions de voyages de Mlle M.-A. de Bovet sur *l'Écosse* (5), d'une observation si fine et si pénétrante, d'une émotion si vraie, d'une interprétation si juste, toujours si bien rendue et si élégamment exprimée, que les lecteurs de Walter Scott, sans en excepter les autres, auront d'autant plus de plaisir à relire dans ce luxueux ouvrage qu'ils y retrouveront évoquée la terre romantique si souvent parcourue en compagnie des héros du poète-historien d'Édimbourg, avec ses sites historiques, ses paysages aimés, tous ces lieux célèbres.

Du *Tour du Monde* également sont tirés l'*Expédition de Madagascar* (6), journal de marche du docteur Hocquard, qui a vu de près l'héroïsme et la vigueur de nos troupes, et conté simplement ce qu'il a vu, et le récit de l'exploration faite entre le Tonkin, le Yun-Nam et le Thibet par le docteur Roux pour reconnaître les *Sources de l'Irraouaddi* (7).

(1) *La Garde* (*1854-1870*), par le capitaine Richard, 1 vol. gr. in-4° illustré; Furne.
(2) *Album historique*, par M. A. Parmentier, t. II, in-8° avec 8000 gravures; Colin.
(3) *Album géographique*, par M. Marcel Dubois, t. II, in-4° illustré; A. Colin.
(4) *Le Tour du Monde* (1897), 1 vol. in-4°; Hachette.
(5) *L'Écosse*, par Mlle Marie-Anne de Bovet; 1 vol. in-4° illustré; Hachette.
(6) *L'Expédition de Madagascar*, par M. le Dr Hocquard, 1 vol. in-4° illustré; Hachette.
(7) *Aux Sources de l'Irraouaddi*, par M. E. Roux, 1 vol. in-4° illustré; Hachette.

Le *Voyage au Tonkin* (1) du prince Henri d'Orléans est d'un explorateur intrépide et expérimenté qui sait bien voir et rendre ce qu'il a vu d'une manière originale et vive. De belles cartes et des dessins d'une grande beauté, dans leur variété rare, donnent encore plus de prix à ce magnifique volume.

Deux autres ouvrages encore nous transportent à Madagascar, qui diffèrent par leur caractère: celui de M. Louis Brunet, *De Marseille à Tamatave* (2), où le député de la Réunion, sous la forme d'un simple voyage, fait l'histoire et la description du pays qu'il s'agit d'assimiler, et celui de M. Grosclaude, *Un Parisien à Madagascar* (3), carnet de route, émaillé de plaisanteries spirituelles. *En Sahara* (4), par M. Gaston Donnet, est encore un voyage d'exploration qui piquera la curiosité.

Si, de nos colonies lointaines, nous revenons en France, nous trouvons, dans la collection des montagnes de France, le nouvel ouvrage d'un peintre de talent, M. G. Fraipont, qui est aussi un écrivain de beaucoup de goût et, à ce double titre, a toujours su rendre ses impressions en interprète délicat de la nature, en artiste consciencieux qui ajoute à la vérité du sentiment la beauté de l'expression. Tous ceux qui ont eu tant de plaisir à voir *les Vosges* avec lui voudront encore l'accompagner dans *le Jura et le Pays Franc-Comtois* (5).

M. Marius Bernard, toujours fidèle aux côtes latines dont toutes les merveilles lui sont familières, nous conduit dans ce nouveau volume de *Vintimille à Venise* (6) en faisant tout le tour de la Péninsule.

La Russie ne pouvait manquer d'attirer et de piquer la curiosité de plus d'un voyageur français à la suite du *Voyage du Président de la République* (7), dont M. Aubanel reproduit les épisodes d'après la photographie. Mais si l'on veut être initié de plus près à la vie intime du peuple russe et des Petits-Russiens, il faut la traverser, voir *Nos Alliés chez eux* (8), descendre ou remonter ses fleuves : le Volga, le Dniepr, guidé par M. Michel Delines. M. François Bournand de son côté a fait œuvre historique dans son travail consciencieux et sincère, qui montre les rapports de la France et de la Russie (9) pendant huit siècles, — de 1061

(1) *Du Tonkin jusqu'aux Indes*, par le prince Henri d'Orléans, 1 vol. in-4° avec cartes et gravures par M. Huyot; Calmann Lévy.
(2) *De Marseille à Tamatave*, par M. L. Brunet; 1 vol. in-8° illustré; Delagrave.
(3) *Un Parisien à Madagascar*, par M. F. Grosclaude; 1 vol. in-8°; Hachette.
(4) *En Sahara*, par M. Gaston Donnet, 1 vol. gr. in-8°; May.
(5) *Le Jura*, texte et dessins de M. G. Fraipont, 1 vol. gr. in-8°; H. Laurens.
(6) *L'Italie, de Vintimille à Venise*, par Marius Bernard, 1 vol. gr. in-8°; Laurens.
(7) *Voyage du Président de la République*, par M. Aubanel, 1 vol. illustré; H. May.
(8) *Russie* (*Nos Alliés chez eux*), par M. Delines, 1 vol. gr. in-4° illustré; H. May.
(9) *Russes et Français* par M. F. Bournand, 1 vol. in-8° illustré; Delagrave.

à 1897, — et qui nous fait pénétrer dans la psychologie des deux peuples. Entre l'accueil fait en 1654 à Constantin Matchékine et à ses compagnons, venus pour offrir à notre commerce le monopole du marché russe, et la réception faite à l'amiral Avellan, on verra qu'il y a encore plus de différence qu'il ne s'est écoulé d'années.

Mais à quoi bon courir si loin quand Paris offre tant d'excursions des plus intéressantes, tant de souvenirs historiques, rappelant nos origines dans les annales de notre passé, tant d'œuvres attestant la fécondité des maîtres anciens et modernes? C'est ce qu'a pensé M. de Ménorval en entreprenant ces *Promenades à travers Paris* (1).

La maison Hetzel, toujours fidèle à ses traditions, avec la production qui fait le caractère de son individualité si tranchée, continue à répondre à tous les goûts de la jeunesse et de l'enfance par ses collections uniques du *Magasin d'éducation*, des *Albums Stahl* et de la *Petite Bibliothèque blanche*, dont nous ne pouvons signaler ici tous les romans qui se recommandent par un tour ingénieux, amusant, instructif et toujours moral, par le nom seul de leurs auteurs, et pour le choix desquels on peut se fier au goût de l'éditeur et à son habile expérience. Bornons-nous donc à dire quelques mots de la dernière œuvre de M. Jules Verne : *le Sphinx des glaces* (2), d'une invraisemblance si naturelle, où l'observation est condensée avec tant d'art qu'on ne sait plus bien où finit la fiction, où commence la réalité; où l'intérêt résulte d'une si heureuse combinaison de l'élément scientifique et de l'imagination; où l'on suit avec passion l'aventureuse et extraordinaire campagne de la goélette *Halbrane*, échouée dans les mers australes, après être partie à la recherche des marins naufragés de *la Jane*, qui, sur la foi d'Arthur Pym, l'aventurier célébré par Edgard Poë, avaient tenté d'arracher au sphinx des glaces les secrets de cette mystérieuse Antarctide.

Les héros de M. André Laurie dépassent eux aussi la mesure commune, et cette fois encore, *Gérard et Colette* (3) accomplissent des exploits invraisemblables, dans leur recherche de l'or en Afrique; mais c'est justement par là qu'ils forcent l'admiration de la jeunesse, qu'ils lui font passer des heures aussi agréables. Notons encore chez le même éditeur les *Chasseurs de girafes* de Mayne-Reid (4), *Double conquête*, par M. Dupin de Saint-André ; — *Pêche et Chasse sur les côtes de France*, par

(1) *Promenades à travers Paris*, par M. A. de Ménorval, 1 vol. in-4° illustré ; H. May.
(2) *Le Sphinx des Glaces*, par M. Jules Verne, 1 vol. in-8° illustré; Hetzel.
(3) *Gérard et Colette*, par M. André Laurie, 1 vol. in-8° illustré; Hetzel.
(4) *Les Chasseurs de girafes* de Mayne-Reid, 1 vol. in-8° illustré. — *Double Conquête*, par M. Dupin de Saint-André, 1 vol. in-8° illustré. — *Pêche et Chasse sur les côtes de France*, par Loudemer, 1 vol. in-8° illustré; Hetzel.

M. Loudemer. Dans cette littérature spéciale qui s'adresse à la jeunesse par le *Magasin pittoresque*, le *Musée des familles*, le *Saint-Nicolas*, *le Petit Français*, *Mon Journal*, la *Revue des Jeunes Filles*, le *Journal de la Jeunesse*, où tout a sa place · la légende et l'histoire, l'étude des caractères, l'analyse intime, l'observation délicate et la fantaisie ; qui réunit tous les contrastes ; où la peinture du monde idéal repose de la réalité, y supplée quelquefois ou la continue, mais sous une forme nouvelle et séduisante, — tandis que la gravure se met à son service pour en buriner les plus capricieuses inventions, — dans cette littérature de la jeunesse, il faut nommer tout d'abord *Colas, Colasse et Colette* (1), où Jules Simon, a donné toute la mesure de son talent de fin conteur et de moraliste séduisant ; — *François Bûchamor* (2), relation des plus émouvantes de l'épopée des grandes guerres de la Révolution et de l'Empire, traduite par un paysan qui raconte simplement ce qu'il a vu ; — les *Pirates de Venise*, — ces deux volumes publiés à la librairie Delagrave, laquelle, avec *Rip*, de l'humoriste américain Washington Irving, le *Royaume des roses* de l'Italien Fornari, le *Filleul de Mutte*, par M. Pierre du Château, offre une collection si variée ; — *Jean Fanfare*, par M. Paul d'Ivoi ; — *Au pôle sud en ballon* (3) ; — *Au pays du mystère* ; — le *Roi du timbre-poste ;* — *Monnaie de singe* (4), par Mme de Nanteuil. Ajoutons à cette liste les *Contes de bonne Perrette* (5), où M. René Bazin a groupé *le Petit Chantre, la Jument bleue, le Retour*, qui, par la variété, l'émotion, l'observation mêlée de poésie, feront bonne figure parmi les meilleures œuvres de nos conteurs français ; — *le Vœu de Madeleine* (6) ; — *le Roi des Jongleurs* (7), récit humoristique, aussi amusant dans le texte que par l'illustration ; — *Impressions de première jeunesse* (8) de Vera Jelikowska, où l'on trouvera un récit attachant et animé de l'éducation familiale en Russie.

(1) *Colas, Colasse, Colette*, par Jules Simon, 1 vol. gr. in-8° illustré ; Flammarion.

(2) *François Bûchamor*, par M. Alfred Assolant, 1 vol. gr. in-8° illustré. — *Les Pirates de Venise*, par M. Louis de Caters, 1 vol. gr. in-8° illustré. — *Rip*, de Washington Irving, 1 vol. in-8°. — *Le Royaume des roses*, par Fornari, 1 vol. in-8°. — *Le Filleul de Mutte*, par M. Pierre du Château ; Charles Delagrave.

(3) *Jean Fanfare*, par M. Paul d'Ivoi, 1 vol. gr. in-8° illustré. — *Au Pôle Sud en ballon*, par M. W. Uminski, Société d'Édition et de Librairie.

(4) *Au Pays du mystère*, par M. Pierre Maël, 1 vol. in-8° illustré ; Hachette. — *Le Roi du Timbre-poste*, par MM. G. de Beauregard et H. de Gorsse, 1 vol. in-8°, illustré. — *Monnaie de singe*, par M. P. de Nanteuil, 1 vol. in-8° illustré ; Hachette.

(5) *Contes de bonne Perrette*, par M. René Bazin. 1 vol. in-8° illustré ; Alfr. Mame.

(6) *Le Vœu de Madeleine*, par M. Rémy-Allier, 1 vol. gr. in-8° illustré ; Ducrocq.

(7) *Le Roi des Jongleurs*, par M. A. Robida, 1 vol. gr. in-8° illustré ; A. Colin.

(8) *Impressions de première jeunesse*, par Me Vera Jelikowska, 1 vol. in-8, illustré ; Hennuyer.

Signalons encore quelques livres dont la place n'est indiquée dans aucune des catégories qui précèdent : *la Mer, la Forêt, la Montagne* (1), très poétiquement illustré par Mlle Louise Abbema, — *l'Art et les Travaux à l'aiguille* (2) par M. G. Fraipont, très intéressant traité, auquel est jointe une série de documens, de dessins et aquarelles spécialement exécutés par l'auteur, donnant la forme de l'objet à décorer, indiquant la matière, les couleurs et les teintes à employer, et pour lesquelles on fera bien de se fier à son expérience et à son goût. C'est là un ouvrage qui, par son élégance et son objet, est spécialement destiné aux jeunes filles et aux jeunes femmes.

En terminant, nous ne pouvons pas ne pas citer quelques albums qui attestent la fécondité et la libre recherche de nos illustrateurs : *l'Almanach des Douze Sports* (3), par Nicholson, dont les xylographies révèlent un observateur très personnel, interprète puissant, qui se rattache à l'école qui compte des dessinateurs comme Hogarth, Rowlandson et Cruikshanck ; — *le Cirque et les Forains* (4), où M. Henry Frichet nous initie au détail de la vie des acrobates, clowns, dompteurs de fauves et saltimbanques, comme M. Hachet-Souplet au *Dressage des animaux* (5), — des *Chats* (6), par Steinlen ; — les spirituels *Albums*, dont *le Repas à travers les âges* (7), d'Albert Guillaume ; — *Jean Bart* (8), de M. J. Montet, avec les illustrations si mouvementées de M. R. de la Nézière, — *Vélocipédie et Automobilisme* (9), par M. F. Régamey ; toutes ces compositions, enfin, où l'on trouve la spontanéité, l'entrain, l'abandon, la facilité qui produit toujours et se régénère sans cesse ; — qui, pour fuir la vulgarité, tombent parfois dans le factice, — et que l'on éprouve à regarder ce plaisir de l'imprévu qui est un des plus grands charmes de l'art.

J. B.

(1) *La Mer, la Forêt, la Montagne*, par Mme C. Liais, 1 vol. in-4° illustré ; Ch. Delagrave.

(2) *L'Art et les Travaux à l'aiguille*, par G. Fraipont, 1 vol. in-4° avec album ; H. Laurens.

(3) *L'Almanach des Douze Sports*, par M. William Nicholson, 1 vol. illustré ; May.

(4) *Le Cirque et les Forains*, par M. Henry Frichet, 1 vol. in-4° illustré ; Mame.

(5) *Le Dressage des animaux*, par M. P. Hachet-Souplet, 1 vol. in-8° illustré ; Firmin Didot.

(6) *Des Chats*, 1 album in-f° illustré, par M. Steinlen ; Ernest Flammarion.

(7) *Le Repas à travers les âges*, par A. Guillaume, 1 album illustré ; Delagrave.

(8) *Jean Bart*, 1 album gr. in-4° illustré par M. R. de la Nézière ; H. May.

(9) *Vélocipédie et Automobilisme*, par M. F. Régamey, 1 album in-8 ; A. Mame.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre.

Le trident de Neptune, a dit Lemierre, est le sceptre du monde. Il semble que cette affirmation ait profondément frappé l'empereur Guillaume II, et qu'il soit las d'être sur le continent européen la puissance prépondérante. Cela ne lui suffit plus : il regarde les mers, et, de ce côté encore, il croit qu'il y a un empire à créer. A dire vrai, l'Allemagne arrive un peu tard, dans un monde déjà vieux. L'empire maritime est pour le moment constitué au profit d'un autre pays. L'Angleterre a sur l'Allemagne une avance considérable, et, si elle est la plus grande des nations coloniales, elle n'est pas la seule qui ait pris position dans l'étendue du globe : on croyait même, il y a quelques années, que toutes les bonnes parts étaient occupées, et qu'il restait tout au plus à glaner. Mais cette conception est devenue arriérée, et le prodigieux mouvement d'explorations et d'entreprises qui s'est produit depuis un quart de siècle l'a modifiée d'une manière sensible. On ne connaissait alors presque rien de l'Afrique : le continent noir avait conservé son mystère. L'Asie, bien qu'elle fût plus connue, ne l'était pas beaucoup mieux : elle aussi se défendait par son immensité même, par la difficulté des communications, par l'obstruction sournoise et opiniâtre que ses habitans opposaient à l'invasion de l'Europe. Aujourd'hui, si les résistances sont les mêmes, la force pour les vaincre a augmenté. Un nouveau champ d'action s'ouvre de toutes parts. On a déjà dit que la mer, au lieu d'éloigner les continens, les rapprochait. Rien n'est plus exact : il est plus facile de traverser l'Océan que l'Afrique ou l'Asie. Et cela explique que, dans une première période aujourd'hui close, l'Europe ait accédé d'abord à tout ce qui était abordable par eau. Elle s'est emparée des îles et des terrains en bordure des grands continens. Elle pénètre à présent dans ces continens eux-mêmes, et on a créé ce mot cosmopolite d'*hinterland*, d'où on a fait sortir un principe. Il signifie qu'une puissance qui a pris possession d'un point sur les côtes a une sorte de droit

de priorité sur les territoires qui s'étendent perpendiculairement dans toute l'étendue des terres. Armée de ce droit nouveau, l'Allemagne n'a pas désespéré de rattraper le temps perdu, et d'étendre son empire, en dehors de l'Europe, à travers le monde entier. Elle continue d'obéir, en somme, à l'instinct qui l'a si bien servie une première fois. Le continent européen semblait occupé et déjà plein lorsque la Prusse a formé le dessein de s'y faire sa place par le double jeu de la politique et de la force. Le succès de sa première entreprise l'encourage à en tenter une seconde.

Dès le début de son règne, on a constaté chez Guillaume II une inclination passionnée vers les choses maritimes. Il voulait avoir une grande marine, et, avec le génie pratique de sa race, s'il voulait l'avoir, c'était pour s'en servir. La marine qu'il rêvait devait être l'instrument d'une politique parfaitement définie dans son esprit. Il croyait à la conservation de la paix générale. Dès lors, sans rien perdre de sa force militaire, garantie du maintien du *statu quo* européen, il s'est proposé d'augmenter sa force navale, et, cette fois, avec une tout autre intention que de maintenir pareillement le *statu quo* dans le reste du monde. C'était, d'ailleurs, un problème difficile à résoudre. Personne encore ne se l'était posé dans des conditions aussi nettes, aussi franches que l'empereur Guillaume. L'Angleterre consacre la plus grande partie de ses ressources disponibles à être et à rester la nation maritime par excellence ; du moins elle l'a fait jusqu'ici ; nous verrons bientôt qu'elle est travaillée à son tour par un besoin nouveau, et qu'elle commence à se demander si son armée, telle qu'elle est recrutée et organisée, suffit à toutes les éventualités auxquelles elle aura bientôt à faire face. La France est à la fois militaire et maritime, et le double but qu'elle poursuit a peut-être affaibli quelquefois l'énergie efficace avec laquelle elle a cherché à atteindre tantôt l'un, tantôt l'autre. Elle reste avant tout une puissance continentale, et à ce titre elle fait passer dans ses préoccupations son armée avant sa flotte, sans négliger pourtant celle-ci. Il en est, il en sera probablement de même de l'Allemagne. Elle aussi est une puissance continentale, et elle ne l'oublie pas ; mais, satisfaite de sa situation en Europe et confiante dans la force défensive, au besoin agressive, de son armée de terre, elle cherche à développer son armée de mer. Telle est la pensée constante de son empereur.

Cette pensée n'est pas adoptée par tout le monde en Allemagne ; elle y rencontre même beaucoup d'opposition. L'ermite grondeur de Friedrichsruhe s'en est quelquefois expliqué sans ménagemens, dans

ces conversations qui ont bientôt l'univers pour confident. C'est lui qui a amorcé la politique coloniale de l'Allemagne, et a planté pour la première fois le drapeau de l'empire au Cameroun, sur la côte occidentale d'Afrique. C'est encore lui qui, contournant presque aussitôt le vaste continent, l'a entamé sur la côte orientale. On ne peut donc pas l'accuser d'avoir méconnu la force d'expansion de son pays, et de n'avoir pas cherché à lui ouvrir des débouchés. Il a gémi plus d'une fois de voir la patrie germanique, si féconde dans ses enfans, laisser leur émigration se porter et se perdre dans des régions tout à fait étrangères. Pourtant, M. de Bismarck, s'il a été l'initiateur de la politique coloniale, l'a toujours suivie avec prudence, avec mesure, avec circonspection. Il a pris soin de ménager les intérêts préexistans, et même les susceptibilités des autres puissances, et de ne pas se mettre en conflit ou en opposition avec elles. Après lui, il n'en a pas été tout à fait de même. Nous n'avons eu, pour notre compte, jamais à nous plaindre des entreprises de l'Allemagne, mais ce n'est un secret pour personne que l'Angleterre ne les regarde pas sans quelque mauvaise humeur. Une sourde hostilité existe entre les deux pays. M. de Bismarck le déplore. Il condamne la direction nouvelle qui a été imprimée aux affaires. Il exprime la crainte qu'un jour ou l'autre elle n'ait son influence, et une influence funeste, sur la situation européenne de l'Allemagne. Beaucoup d'esprits partagent sa préoccupation dans l'Empire; beaucoup aussi, se plaçant à un point de vue moins élevé, redoutent le terrible accroissement de dépenses qui en résultera. Si l'Allemagne, devenue amphibie, doit, en même temps, entretenir une armée de terre capable de tenir en respect l'armée française, et une flotte capable de faire figure à côté de la flotte britannique, son budget ne manquera pas d'en être très éprouvé. Le diplomate n'est pas très rassuré sur l'opportunité de cette politique, et le simple contribuable ne paraît pas non plus disposé à l'accueillir avec un enthousiasme sans réserves.

Malgré ces critiques, Guillaume II reste fidèle à sa pensée; il poursuit son rêve avec une obstination que rien ne peut ébranler. L'avenir sera ce qu'il plaît à Dieu; nul ne peut aujourd'hui en percer l'obscurité; le XXe siècle qui va s'ouvrir n'a dit son secret à personne. Si l'empereur réussit, il sera un des plus grands initiateurs qui auront leur place dans l'histoire de son pays. En tout cas, la persévérance qu'il montre est intéressante en elle-même; elle donne à l'Europe attentive un des spectacles les plus curieux auxquels elle ait assisté depuis longtemps. Il y a peu de jours encore, Guillaume était seul de

son avis : on commence à croire que, s'il ne le fait pas partager au Reichstag, il arrivera du moins à le lui imposer. Au point de vue pratique, c'est la même chose. La pression de sa volonté finit par l'emporter sur des résistances moins énergiques. Et puis l'empereur, après avoir beaucoup parlé, s'est décidé à agir. Il a d'abord fait des plans, des tableaux graphiques, des conférences : tout cela ne pouvait être qu'une préface à une action plus décisive. Finalement il a compris que le meilleur moyen d'apprendre aux gens à nager était encore de les jeter à l'eau. Pour mieux prouver la nécessité d'avoir une grande marine, il est entré dans une politique qui la rend en effet indispensable. Au moment même où le Reichstag allait se réunir, et où il s'apprêtait à lui soumettre un projet de septennat maritime, il a fait à la fois acte d'intimidation et de force sur deux points du monde très éloignés l'un de l'autre, à Port-au-Prince et à Kiao-Tchéou. Les deux affaires ne peuvent pas être comparées. La première est déjà terminée; la seconde ne fait sans doute que commencer; mais l'une et l'autre viennent de la même inspiration. A mesure que les intérêts de l'Allemagne se développent à travers le monde, l'Empereur a voulu montrer qu'il était prêt à les défendre, et qu'il en était capable.

Les deux incidens qui s'étaient produits en Haïti et en Chine y sont malheureusement assez ordinaires. A Port-au-Prince, un ressortissant allemand, — ou soi-disant tel, car sa qualité n'a pas été bien prouvée, — avait été l'objet de vexations. Tous les gouvernemens européens qui ont des nationaux à Port-au-Prince sont habitués à des faits de ce genre et ont le tort de les traiter avec une patience excessive. Ils entament des négociations interminables. La médiocrité de ces affaires, le peu d'importance des intérêts en cause, la disproportion entre l'effort à déployer pour atteindre un résultat et ce résultat lui-même, prédisposent l'Europe à la longanimité. Le gouvernement haïtien a pris l'habitude d'y compter : aussi se montre-t-il volontiers rétif devant les demandes qu'on lui adresse, et temporisateur au delà de toute mesure. L'Allemagne a pris le contre-pied des précédens. Elle a fait des menaces sérieuses, des menaces réelles, en même temps qu'elle énonçait ses griefs et en exigeait la réparation. Elle a envoyé plusieurs navires devant Port-au-Prince, et de ces navires est sorti un ultimatum qui laissait au président de la République quelques heures pour se déterminer. Dans ces conditions, la résistance a paru impossible; le gouvernement haïtien s'est soumis : il a accordé tout ce qu'on voulait, en déclarant qu'il ne cédait qu'à la force. On s'en doutait bien; il n'a pas l'habitude de céder à autre chose. Toutes les

réparations exigées ont été consenties envers le ressortissant allemand; tous les coups de canon demandés ont été tirés pour saluer le drapeau de l'Empire. En somme, c'est une bonne leçon donnée à la petite république nègre, et personne n'aura à la regretter, si l'affaire s'arrête là. On assure, il est vrai, que l'Allemagne ira plus loin, et qu'elle demande encore l'emplacement nécessaire à un dépôt de charbon. Le gouvernement haïtien consentira à tout, car il se sent abandonné. S'il se montre d'ordinaire rebelle aux plus légitimes exigences de l'Europe, c'est qu'il compte sur le concours des États-Unis. Les applications récentes de la doctrine de Monroë ont fait du gouvernement de Washington le patron et comme le défenseur-né de tous les États de l'Amérique du Nord et du Sud, depuis les plus grands jusqu'aux plus petits. Ces derniers se sentent grands à leur tour, lorsqu'ils ont les États-Unis derrière eux. Haïti ne les a pas, pour cette fois. Ils ne se sont point émus de l'exécution sommaire dont Port-au-Prince a été menacé, et l'ont livré à son malheureux sort. Peut-être le temps matériel leur a-t-il manqué pour prendre une autre attitude. Peut-être le très grand nombre d'Allemands émigrés aux États-Unis oblige-t-il le cabinet de Washington à plus de ménagemens envers la patrie d'origine de tant d'Américains de fraîche date. Peut-être aussi ses desseins encore à demi voilés à l'égard de Cuba et de l'Espagne l'amènent-ils, en ce moment, à une modération plus grande envers les autres puissances de l'Europe. Quoi qu'il en soit, les États-Unis n'ont pas bougé, et la doctrine de Monroë, hier encore si intransigeante et arrogante, s'est montrée tout d'un coup de plus facile composition.

Nous avons déjà dit un mot, il y a quinze jours, des événemens beaucoup plus graves de la Chine. Là aussi, des causes différentes, mais non moins efficaces, permettent au gouvernement local de se montrer pour l'Europe d'un maniement laborieux et délicat. La Chine est immense. Lorsqu'un incident survient sur un point éloigné des côtes, on l'apprend quelquefois longtemps après, et il n'est pas aisé d'en obtenir la réparation. La puissance dilatoire du Tsong-li-Yamen dépasse de beaucoup celle du sultan à Constantinople, ce qui n'est pas peu dire. Que faire pour le réduire, et le contraindre à céder? Les expéditions en Chine sont lentes et coûteuses; nous en savons quelque chose. Le Céleste Empire s'est donc habitué à traîner les moindres affaires en longueur, à plus forte raison celles qui présentent quelque importance. Plusieurs missionnaires allemands ont été maltraités, et deux ont été tués dans la province du Chan-Toung. Le gou-

vernement chinois, s'il s'est fié aux traditions, a dû s'attendre à une intervention diplomatique qui se produirait peut-être sous une forme impérative et menaçante, mais dont il userait peu à peu l'énergie première en y répondant avec beaucoup de patience et de subtilité. Sa stupéfaction, ou plutôt sa stupeur a dû être extrême lorsqu'il a appris que l'Allemagne avait procédé tout autrement. L'occupation militaire de Kiao-Tchéou, sans déclaration d'hostilités, sans aucun de ces avertissemens préalables qu'un État donne à un autre avant de procéder contre lui par la force, est sans conteste un fait contraire au droit des gens. Toutefois, l'histoire en présente quelques-uns de ce genre, et l'Allemagne ne s'embarrasserait d'ailleurs pas beaucoup pour créer un précédent si elle en manquait. « Je me pique d'être original », disait déjà Frédéric le Grand. Le débarquement d'hommes armés sur un rivage, la sommation adressée au gouverneur d'un fort, enfin l'occupation de la place, ont été l'affaire de quelques heures. Ce qui était plus intéressant était de connaître la suite. L'Allemagne s'était emparée d'un gage; soit, mais avait-elle l'intention de le garder? Était-ce de sa part un simple moyen d'intimidation, ou une prise de possession définitive? On n'a pas tardé à être fixé à cet égard : le cabinet de Berlin a présenté au Tsong-li-Yamen une formidable note à payer. Jamais encore le sang de deux missionnaires européens, quelque précieux qu'il soit, n'avait été mis à un si haut prix. Qu'on en juge. L'Allemagne réclame : le paiement d'une indemnité de 200 000 taëls pour le meurtre; l'érection d'une cathédrale à l'endroit où il a été commis; le remboursement des dépenses nécessitées par l'occupation de Kiao-Tchéou, — même lorsqu'elle travaille pour son compte, l'Allemagne ne le fait pas gratuitement; — la dégradation du gouverneur du Chan-Toung; le châtiment des assassins et des fonctionnaires complices; le monopole des chemins de fer du Chan-Toung; enfin, la cession bénévole de Kiao-Tchéou, qui deviendrait un dépôt de charbon allemand. C'est beaucoup! Les deux derniers articles surtout étaient imprévus. Les autres, passe encore; bien que rigoureux, ils s'appliquent tous directement à l'incident à réparer; mais quel rapport peut-on apercevoir entre la vengeance légitime à tirer d'un meurtre de missionnaires et le fait de s'attribuer le monopole des chemins de fer dans la province arrosée de leur sang, ou encore celui d'y établir un dépôt de charbon? Non seulement il n'y a pas de proportion entre l'effet et la cause, mais il y différence de nature. Aussi tout porte-t-il à penser que le meurtre de ses missionnaires a été simplement un prétexte pour l'Allemagne. A défaut de celui-là, elle en aurait trouvé un autre, elle l'aurait fait

naître au besoin. La rapidité et la décision avec lesquelles elle a agi montrent qu'elle s'y était préparée de longue main. Nous voyons se développer une pensée politique, depuis longtemps réfléchie et calculée, et dès lors inflexible dans son exécution.

Depuis quelques années, les grandes nations de l'Europe, toutes celles du moins qui ont un empire colonial et qui entendent le développer, regardent du côté de l'Extrême-Orient. Combien de fois n'a-t-on pas dit que les intérêts politiques du monde se déplacent, et que le monde lui-même semble muer grâce à la rapidité des communications et à la force de pénétration prodigieusement accrues dont dispose le génie humain? Il y a un demi-siècle, la question d'Orient, qui s'agitait dans la Méditerranée, était la préoccupation maîtresse des diplomates, et certes elle l'est encore; on le voit en ce moment même; mais on commence à avoir l'instinct que quelque chose de plus compliqué encore se prépare dans les mers et les continens ultra-orientaux, et que, sur un échiquier démesuré, les mêmes problèmes se poseront un jour avec les mêmes difficultés pour les résoudre. De là à penser qu'il y a lieu de prendre, dès aujourd'hui, position sur des points bien choisis du continent jaune, la transition est si facile qu'elle s'impose. L'Angleterre l'a fait la première en s'établissant à Hong-Kong et en Birmanie. De Hong-Kong, elle peut tout surveiller et profiter de tout. De Birmanie, elle s'est ouvert une route sur un autre côté de la Chine. La Russie étend ses vastes domaines sur toute l'étendue septentrionale du continent, depuis l'extrémité est jusqu'à l'extrémité ouest. Tout le monde connaît les progrès qu'elle a accomplis en quelques années, et pressent ceux qu'elle fera dès qu'elle aura construit son chemin de fer transsibérien. Les vues qu'on lui prête plus au sud ont quelquefois inquiété certaines puissances, non seulement en Europe, mais en Asie même, où le Japon n'a pas renoncé aux siennes sur la Corée. Quant à la France, elle a occupé le sud-est du continent, et l'Indo-Chine française constitue à elle seule un empire colonial, dont il nous manque seulement d'avoir su tirer tout le parti qu'il offre. Nous aussi, nous sommes bien placés pour attendre la décomposition du colosse chinois. Il était facile de prévoir que l'Allemagne, jeune, ambitieuse, pleine de vie et disposant d'un surabondance de population qui ne demande qu'à se répandre dans les deux hémisphères, tiendrait à son tour à s'assurer un point où elle pourrait plus tard appuyer son levier. Récemment, lorsque la Russie et la France sont intervenues pour régler le conflit sino-japonais, on a remarqué l'empressement adroit avec lequel l'Allemagne

s'est mêlée à elles pour les aider dans leur tâche, et aussi pour y jouer un rôle. Son action, combinée avec celle de la Russie et avec la nôtre, a été utile pour amener le dénouement; mais, en outre, elle indiquait déjà de sa part l'intention de ne laisser rien se passer en Extrême-Orient sans que l'influence germanique s'y exerçât et en profitât. C'est pour cela que l'Allemagne s'est établie à Kiao-Tcheou. La brusquerie de l'attaque n'a pas seulement étonné la Chine, elle l'a déconcertée. Le prestige militaire de l'Allemagne est grand dans ces pays lointains où les bruits de l'Europe arrivent plutôt grossis qu'affaiblis par la distance parcourue. Le défenseur de Kiao-Tcheou a été pris de vertige en voyant débarquer les soldats de l'empereur Guillaume, et il a tout livré. Le Tsong-li-Yamen a éprouvé d'abord un sentiment analogue. Il s'est empressé d'accorder ou du moins de promettre les satisfactions qu'on lui demandait : pourtant il a essayé de résister à la cession de Kiao-Tcheou, et au lieu du monopole des chemins de fer dans le Chan-Toung, il a parlé d'accorder des privilèges. Il compte peut-être que l'audace et les prétentions de l'Allemagne éveilleront des susceptibilités ou même des inquiétudes chez certaines puissances. Qu'en pensera l'Angleterre? Qu'en pensera la Russie? La France aussi aura son mot à dire dans le développement ultérieur des événemens : pour le moment, nos intérêts ne sont pas en jeu. L'établissement de l'Allemagne en Asie n'est pas une menace à notre adresse. Au lieu de se fixer près de nous, où elle aurait pu devenir gênante, elle s'est établie très au loin vers le nord. Il est impossible de prévoir aujourd'hui les combinaisons politiques auxquelles cette situation donnera naissance dans un avenir probablement éloigné. Tout ce qu'on peut dire, c'est que, du moins jusqu'à ce jour, loin de contrarier notre développement colonial, l'Allemagne l'a plutôt regardé d'un œil favorable. Il ne lui déplaisait pas de nous voir chercher des acquisitions, des satisfactions au delà des mers, et y employer une partie de nos forces. Mais si elle a fait ce raisonnement pour nous, nous pouvons le faire pour elle, et, si elle applique à son tour une partie de ses ressources et de ses forces à devenir une grande puissance maritime et coloniale, cela n'a rien pour nous déplaire ou nous alarmer.

Or, tel paraît bien être le désir ardent de l'empereur Guillaume, et le langage qu'il a tenu au Reichstag, dès l'ouverture de sa session, en est une preuve de plus. Il y a deux parties dans son discours, l'une officielle et par conséquent un peu froide, l'autre toute personnelle, où c'est l'homme qui parle, et où son imagination religieuse, mystique

et militaire, lui inspire des accens très significatifs. Après avoir lu le discours du trône : « Messieurs, a-t-il continué avec l'allure de l'improvisation, à ce que je viens de dire j'ajouterai encore ceci : il y a près de deux ans, j'ai juré à cette place même, sur le glorieux drapeau de mon premier régiment de gardes à pied, de maintenir ce qu'avait créé l'empereur Guillaume le Grand qui repose en Dieu, et de sauvegarder partout le prestige et l'honneur de l'empire. Vous avez assisté, le cœur ému et les yeux humides, à ce serment, et vous êtes devenus par là même mes cojurans. Je vous prie, en invoquant le nom du Dieu tout-puissant et la mémoire du grand empereur, de rester fidèles à ce serment et de m'assister pour maintenir fermement l'honneur de l'empire à l'étranger, pour lequel j'ai exposé, sans hésiter, la vie de mon frère unique. » Ce trait final donne le sens du discours. Le prince Henri est en effet sur le point de partir pour les mers de Chine, où il va commander l'escadre allemande. Sa vie ne semble pas très en danger, et il y a du mélodrame dans la manière dont Guillaume en a parlé ; mais il a voulu par là montrer quel intérêt s'attachait pour lui à une entreprise dont le succès ne saurait être acheté trop cher.

Il n'est pas vraisemblable que le prince Henri aille en Extrême-Orient pour rendre Kiao-Tcheou à la Chine : un personnage aussi considérable n'aurait pas été nécessaire à cette tâche. Au reste, l'Empereur ne craint pas les complications ; sans les rechercher, il ne demande pas mieux que de donner à son peuple le sentiment qu'elles pourraient naître, et qu'il faut, sans plus tarder, se mettre en mesure d'y faire face. C'est pour cela qu'il a fait présenter par son gouvernement la loi sur le septennat maritime, imité du septennat militaire que M. de Bismarck, autrefois, a arraché par la force et l'intimidation au Reichstag et au pays. Le projet comporte la réalisation, en sept années, d'un plan considérable dont la dépense totale s'élèverait à 997 200 000 marks, soit près de 1 milliard 250 millions de francs. Cette somme serait répartie dans une proportion croissante entre les sept exercices à courir de 1897-1898 à 1904-1905. A peine a-t-il été connu que le projet a soulevé partout l'opposition la plus vive, et on a pu croire d'abord qu'il n'avait aucune chance d'être adopté. Ce n'est certainement pas la manière dont il a été défendu devant le Reichstag qui lui en a donné. Le prince Hohenlohe a fait un discours que sa voix faible a empêché d'entendre et qui, à la lecture, ne produit pas beaucoup plus d'effet. L'amiral Tirpitz, ministre de la marine, a fait une conférence qui a paru longue, et plus instructive que convaincante. Seul le nou-

veau ministre des affaires étrangères, M. de Bulow, a parlé en homme politique et en homme d'esprit. Comme l'opposition reprochait au gouvernement d'aller aux aventures, il a montré le prince Holenlohe et, se découvrant lui-même : « Avons-nous l'air, a-t-il dit, d'être des aventuriers? » Son succès personnel a été vif, mais ce n'est pas son discours qui déplacera la majorité. On commence pourtant à croire qu'elle sera changée, grâce à un travail considérable poursuivi dans les couloirs, comme on dirait à Paris, et qui a fait reluire, aux yeux de certains partis, l'espérance des concessions auxquelles ils tiennent le plus. Le projet, néanmoins, sera modifié dans la forme. On ne demandera probablement pas au Reichstag de s'engager dès aujourd'hui pour sept années, mais seulement pour deux, peut-être même pour une. Le fond restera le même, et comme la dépense de la première année se rapporte à la septième partie d'un plan qui doit inévitablement être réalisé tout entier, après cette partie, il faudra bien passer à une autre et la payer conformément aux prévisions originelles. Il en sera ainsi jusqu'au complet achèvement du programme.

L'Allemagne s'engage donc dans une entreprise longue et coûteuse. Et, chose remarquable, au moment même où elle s'apprête à développer sa flotte, l'Angleterre commence à mettre en doute la valeur de son armée. Pour la première fois, on se demande de l'autre côté du détroit si les armées mercenaires d'aujourd'hui, excellentes sans doute, mais peu nombreuses, suffisent à tous les besoins de la politique impériale. On parle de la conscription comme d'une réforme qui deviendra bientôt inévitable. De hautes autorités militaires agitent des problèmes devant lesquels, il y a quelques années à peine, tout bon Anglais, élevé dans les vieilles et saines traditions, aurait reculé avec quelque effroi. Les mœurs du pays, telles que l'histoire les a faites, pourraient bien effectivement être modifiées par l'histoire, telle qu'on la fait aujourd'hui. Ainsi l'Angleterre et l'Allemagne, poursuivant un but analogue, se sentent obligées de développer la partie de leur outillage de guerre qui avait été jusqu'ici subordonnée à une autre. Non pas dans la même proportion, bien entendu : l'Angleterre n'aura jamais besoin d'une armée comme l'Allemagne, et l'Allemagne, n'aura jamais besoin, du moins avant un temps indéterminé, d'une flotte comme l'Angleterre. Mais toutes les deux, pour suivre la politique qu'elles ont adoptée, se voient ou se verront bientôt amenées à des modifications assez profondes dans l'équilibre de leurs forces respectives de terre et de mer. L'empereur Guillaume pousse un cri d'alarme en constatant l'insuffisance de sa flotte; lord Wolseley en

pousse presque un autre en constatant celle de son armée expéditionnaire. Reste à savoir si tous les deux, après la réforme faite, ne finiront pas par perdre d'un côté ce qu'ils auront gagné de l'autre. L'expérience seule, au bout d'un certain nombre d'années, pourra répondre à cette question d'une manière décisive. La seule chose sûre est que tout change, se modifie, se transforme autour de nous : et ce sera tant mieux pour ceux qui sauront comprendre les circonstances nouvelles, et s'y adapter assez pour s'en bien servir.

Il y a eu, depuis quinze jours, deux crises ministérielles d'une importance très inégale, l'une à Paris et l'autre à Rome.

Chez nous, M. Darlan, ministre de la justice, a été battu au Sénat; il a aussitôt donné sa démission, a été remplacé par M. Milliard, sénateur, orateur parlementaire et avocat distingué ; aussitôt fait, le mal a été réparé.

En Italie, la crise a commencé par un incident du même genre, mais elle a pris aussitôt une autre tournure. Le général Pelloux, ministre de la guerre, mis en minorité à la Chambre, a donné lui aussi sa démission. L'incident parlementaire n'avait aucune importance ; mais la démission d'un ministre a révélé tout de suite, dans le cabinet, une situation morale que le monde politique connaissait déjà, et qui est apparue bientôt encore plus manifeste. Le cabinet en était venu à l'impossibilité de vivre, tel qu'il était constitué. Il se composait, en effet, d'élémens très disparates, les uns de la droite, les autres de la gauche, que la haute personnalité de M. di Rudini avait maintenus jusqu'à ce jour en équilibre apparent, grâce à un effort continuel qui, en se prolongeant, allait toujours en s'affaiblissant. Certains édifices ne se soutiennent qu'à la condition de n'y pas toucher : si une pierre tombe, tout s'effondre avec elle. C'est ce qui est arrivé au cabinet italien. Il a donné sa démission collective, et M. di Rudini, comme tout le monde s'y attendait et comme il s'y attendait lui-même, a été chargé d'en former un autre. Le nouveau cabinet ne pouvait pas ressembler à l'ancien : à une combinaison épuisée, il fallait en substituer une différente. M. di Rudini s'est cru obligé de faire un ministère de gauche, ou du moins de le tenter tout d'abord. Pour cela, il fallait s'entendre avec M. Zanardelli, président de la Chambre des députés, l'adhésion de M. Zanardelli étant la condition *sine qua non* de toute combinaison de ce genre. Il y avait aussi, au point de vue européen, un très grand intérêt à conserver M. Visconti-Venosta aux affaires étrangères, et M. Visconti-Venosta, qui ne refusait pas son

concours, annonçait pourtant qu'il ne le donnerait que si on n'allait pas trop loin vers les radicaux. Dans le cas où M. Cavallotti entrerait dans le ministère, fût-ce à titre de sous-secrétaire d'État, il en sortirait lui-même. Nous ne savons pas exactement ce que le ministère y aurait gagné à l'intérieur; il y aurait certainement beaucoup perdu au dehors. Non pas, certes, qu'il faille frapper M. Cavallotti de l'ostracisme ministériel; c'est un homme intelligent et souple, qui est peut-être une ressource pour l'avenir; mais, au moment où nous sommes, M. Visconti-Venosta est une force dont il aurait été imprudent de se privrer. Le nouveau ministère est-il constitué? Se constituera-t-il sur les bases que nous venons d'indiquer? On ne le sait pas encore. La crise se prolonge. Peut-être M. di Rudini ne réussira-t-il pas à faire un ministère de gauche, et sera-t-il amené par force à en faire un de droite. Cela n'intéresse que l'Italie : quant à l'Europe, elle verra certainement avec satisfaction et confiance toute combinaison qui comprendra M. di Rudini et M. Visconti-Venosta.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT QUARANTE-QUATRIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXVII[e] ANNÉE

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1897

Livraison du 1[er] Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 35868.